Albert Lemoine

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXIIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME CXIII. — 1er SEPTEMBRE 1892.

Paris. — May & Motteroz, libr.-impr. réunies, 7, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXIIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME CENT TREIZIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1892

Digitized by the Internet Archive
in 2024 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/revuedesdeuxmon1892unse_3

THE GETTY CENTER

LE

PARRAIN D'ANNETTE

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Je demande pardon au lecteur du tour assez léger de l'anecdote qui suit, et qui d'ailleurs n'a que peu de rapport avec mon sujet. Si je la raconte en commençant, c'est que, burlesque par elle-même, elle donne, mieux que beaucoup de discours, l'idée d'une certaine naïveté particulière aux marins, quel que soit leur rang.

Cette naïveté, quasi professionnelle, est compatible chez le matelot avec les mœurs les plus rudes, et chez l'officier avec de grands talens; mais, règle générale, elle demeure le trait particulier de caractères que le simple devoir quotidien a formé aux choses héroïques.

Il est des exceptions sans doute; l'armée navale a pu compter dans ses rangs des sceptiques endurcis, de grands séducteurs, des génies subtilement pervers; ces personnalités fort rares ne représentent pas toutefois sa physionomie morale, qui est, nul ne le niera de ceux qui la connaissent, plutôt candide et ingénue.

Pour revenir à ma scabreuse anecdote, je me garderai de dire si elle eut pour théâtre les côtes de l'Abyssinie ou celles du Sénégal. Il suffit de savoir que les jeunes officiers d'une certaine frégate que je ne nommerai pas davantage, ayant reçu permission d'aller

à terre, firent un emploi joyeux de leur temps, selon l'habitude.

Au retour ils ne tarissaient pas sur le chapitre des dames indigènes; l'un d'eux surtout se déclarait plus heureux que tous ses compagnons, ayant rencontré, disait-il avec enthousiasme, une fleur de beauté, d'innocence et de fraîche jeunesse, une Ourika de quinze ans absolument idéale en son genre. De si poétiques descriptions conduisirent tous ses camarades à l'envier. Il triompha ainsi jusqu'au lendemain, jusqu'à l'heure où les autorités de l'endroit fêtèrent dans un royal banquet l'état-major de la frégate.

Une escouade de nègres, luisans comme des bottes bien cirées, servaient à table. En voyant arriver le vainqueur de la veille, l'un d'eux, remarquable par sa taille gigantesque et sa carrure d'Hercule, se précipita vers lui avec les plus affectueuses démonstrations :

— Oh! papa moë! papa moë!

Et, comme le jeune homme le regardait médusé, comme les assistans goguenards demandaient le secret de cette singulière parenté, le grand nègre, se dandinant d'un pied sur l'autre, répondit en quatre mots de son jargon qui bravait l'honnêteté, que le joli blanc était bien son papa, puisqu'il avait... épousé sa maman!

Ce furent là-dessus des rugissemens de gaîté! — Ainsi la petite fleur... ainsi Ourika...

Ceux qui jalousaient auparavant une bonne fortune sans seconde eurent leur revanche. On parla longtemps de ce *papa moë;* on en rit peut-être encore...

Eh bien! mon héros, le lieutenant Hervé du Gouëdic, aurait rivalisé de confiance et d'heureuse crédulité avec le papa en question, bien qu'il eût navigué sous toutes les latitudes, bravé vingt fois la fièvre jaune, et gagné avant trente ans, pour action d'éclat (il n'était encore qu'enseigne), le ruban rouge qu'il portait à la boutonnière. Comment expliquer qu'intrépide à son bord, inébranlable quand il s'agissait de discipline ou de commandement, il fût, dès qu'il avait touché terre, le plus faible des hommes? C'était ainsi; c'est très souvent ainsi parmi les gens de ce métier inhumain et sublime, qui voue à l'isolement ceux qui l'exercent; il faut bien que le trop-plein des tendresses refoulées s'épanche et déborde à la fin; or, Hervé du Gouëdic n'avait personne à aimer, ni mère, ni sœur, personne... Mlle de Plében, la vieille parente qui l'avait élevé, s'était éteinte pendant son premier voyage sur l'*Iphigénie*, et nul ne l'attendait plus dans la maison de la rue des Nobles, l'une des reliques architecturales dont est justement fier le

vieux Morlaix, une maison à étages surplombans, dont la façade historiée porte, gravé en lettres saillantes, sur une poutre terminée aux angles extérieurs par deux grotesques : *le Gouëdic*, et la date 1589. Il est d'aspect austère, ce berceau de la famille avec son pignon bardé d'ardoises en losanges, qui semble revêtu d'une armure, ses petites vitres enchâssées dans du plomb, son escalier soutenu par un pilier massif à l'angle de la lanterne où donne le vestibule. Chaque fois que le jeune homme rentrait après un tour du monde ou une campagne, il y retrouvait en peinture trois ou quatre générations de marins rébarbatifs sous l'uniforme de leur temps, des ancêtres, parmi lesquels brillait un amiral. On avait toujours prétendu que le dernier de la race ressemblait trait pour trait à ce glorieux aïeul, et feu Mlle de Plèben avait coutume de dire à Hervé que c'était d'un bel augure. Malheureusement Hervé ne possédait pas toutes les vertus inflexibles qui avaient fait de l'amiral Alain du Gouëdic une espèce de saint aussi bien qu'un homme de mer éminent. Il n'avait de lui que les larges épaules, la taille moyenne, de ces tailles qui circulent à l'aise dans les entreponts, le nez court, aux narines nerveuses et dilatées comme si elles eussent flairé le vent, les yeux gris si enfoncés sous le sourcil qu'ils paraissaient noirs, le front bas, presque couvert par des cheveux épais, résolus à friser, la mâchoire un peu lourde, indiquant l'entêtement, plus de bonté d'ailleurs sur les lèvres, et le visage régularisé par des favoris qui en atténuaient les contours trop carrés. La ressemblance s'arrêtait au physique. Ce petit-neveu eût passé sans doute pour un assez mauvais Breton aux yeux de son grand-oncle, solide et entier comme un roc. Incapable de comprendre seulement le sens des deux mots de viveur et d'idéaliste, l'amiral n'eût jamais admis qu'un du Gouëdic pût être à la fois l'un et l'autre. De fait, il y avait des alternances bizarres, sinon dans les sentimens, du moins dans les habitudes d'Hervé. Les Eudistes, dont il ne se flattait pas d'avoir été le plus brillant élève, quoiqu'il fût arrivé très jeune à l'école de Brest, l'avaient embarrassé de scrupules religieux qu'il trouvait moyen de secouer de temps à autre, mais qui le ressaisissaient toujours. Son tempérament vigoureux, l'espèce de fringale qui résulte des trop longues privations, lui faisait courir à chaque débarquement de très vulgaires aventures, dont il avait honte jusqu'à ce qu'il fût parvenu à les transfigurer pour ainsi dire par un procédé inconscient qui avait toute la valeur d'une œuvre d'art exquise.

Remonté à bord, Hervé se choisissait une compagne de voyage dans le harem bariolé que des intermèdes de folie, rapides autant que nombreux, avaient logé dans sa mémoire. Il y figurait déjà des femmes blanches, noires, jaunes et de toutes les nuances inter-

médiaires, Peaux-Rouges comprises; parmi elles aucune peut-être ne valait un regret, mais l'imagination et la solitude sont de grandes magiciennes. En disant qu'Hervé choisissait dans ses souvenirs, je me trompe sans doute; c'était ordinairement la dernière venue, celle dont il subissait encore l'influence récente et toute sensuelle qui s'imposait à lui, mais comment cette pauvre idole d'argile se serait-elle reconnue elle-même sur l'autel où il la plaçait à la hauteur des étoiles, plus haut, toujours plus haut, à mesure que le navire s'éloignait de terre et se perdait dans le bleu ou dans la brume? A force de respirer l'encens qu'il brûlait devant elle, l'encens le plus pur de son cœur, cette chose grossière et fragile se divinisait peu à peu; elle devenait par excellence la femme, la femme dont on lui avait dès l'enfance inspiré le respect, la jeune fille rencontrée dans les romans d'Octave Feuillet qui, avec deux ou trois volumes dépareillés de Lamartine et de Chateaubriand (un compatriote), formaient la meilleure partie de sa bibliothèque flottante, elle devenait la fiancée que l'on rêve à l'âge de l'enthousiasme et de l'amour; il la créait, la modelait, la repétrissait à sa guise, il s'éprenait d'elle chaque jour davantage. Et cette chimère ne cessait de le suivre sur l'infini de la mer, sous l'accablante chaleur du soleil des tropiques, dans le grand silence phosphorescent des nuits équatoriales, où toutes les féeries semblent possibles.

Oh! comme elles gagnaient à se laisser emporter avec lui à travers l'océan ou les mers de la Chine, ces folles compagnes d'un jour de fête sans lendemain! Quel prestige elles acquéraient, grâce à l'éloignement, à l'absence et aux splendeurs du cadre exotique où errait leur fantôme dépaysé! Il y en eut une surtout qui hanta Hervé du Gouëdic pendant certaine campagne de cinq années! Il voyait sa figure svelte et mutine passer sur la crête des vagues dont l'écume semblait faire partie des bouillons de dentelle de son vêtement, un domino à longue traîne glacé d'azur, du même azur luisant que la mer et le ciel.

La petite personne avait été rencontrée au bal masqué, car Hervé du Gouëdic était provincial au point de compter encore parmi les plaisirs de haut goût le bal de l'Opéra : l'éternel *Je te connais, beau masque*, puis la preuve évidente qu'on ne le connaissait pas du tout, un souper au champagne, deux ou trois rendez-vous ensuite et, pour finir, un ordre de départ au plus beau moment... C'était assez pour qu'elle lui apparût tout à coup encapuchonnée de blonde noire, un loup sur le visage, au sommet de la hune, parmi les cordages, tandis qu'il commandait la manœuvre. C'était assez pour qu'elle se dégageât mystérieuse des vapeurs du crépuscule lorsqu'il était de quart à cette heure-là, ou pour qu'elle

vînt dans le calme de la sieste s'asseoir au bord du hamac qui le berçait, en relevant la frange d'un petit masque de velours afin de mieux montrer son rire, son rire charmeur, ensorcelant. Le rire de Rose d'Api (tel était le nom de la demoiselle, un nom de guerre sans doute) était encore ce qu'Hervé se rappelait avec le plus de plaisir.

Il était ce rire de jeune femme, frais, argentin, perlé, absolument incompatible, pensait son admirateur, avec une âme déloyale; d'abord il commençait à poindre, muet et contenu, tout au fond des yeux si fins, couleur de noisette, où dansaient tout à coup des étincelles, puis il gagnait les lèvres, rouges et charnues comme une cerise, et tout en éclatant, *crescendo*, creusait dans chaque joue de petites fossettes où nichait la gaîté. Rien n'était plus joli à regarder et à entendre; aussi le jeune officier, après l'avoir longuement écouté à travers tous les bruits du navire, les cris des oiseaux de mer, la plainte de la houle et les rugissemens de la tempête, n'eut-il rien de plus pressé au retour que de le revoir, de s'en griser encore.

Avant même d'aller s'assurer si l'épi si curieusement ouvré qui surmonte le pignon pointu de l'hôtel du Gouëdic était toujours à sa place, avant surtout de s'exposer à l'admonestation que lui décochait toujours le regard sévère de son grand-oncle l'amiral, il courut à Paris, rue de La Bruyère, où logeait l'inoubliable rire dont il était fou. Du numéro de la maison il ne se souvenait plus, mais il reconnut la maison elle-même, avec le balcon haut perché qui était celui de l'appartement de Mlle Rose d'Api. Autrefois des brindilles de lierre retombaient de ce balcon un peu trop décoré; il n'y avait plus maintenant trace de l'ancienne élégance. Une inquiétude vive le saisit. N'habiterait elle plus au même endroit? A terre beaucoup de changemens peuvent survenir en cinq années!

Le concierge le rassura d'un mot:

— Au troisième au-dessus de l'entresol, monsieur!

Et il s'élança sur l'escalier comme à vingt ans, sur son premier navire, il s'élançait dans la mâture; ce ne fut qu'un bond, une enjambée; il sonna en se disant : — Combien elle va être surprise! — puis : — Se souvient-elle de moi seulement? — Débarqué de la veille, pour ainsi dire, Hervé n'avait pas encore eu le temps de dépouiller le caractère sentimental qu'il revêtait à bord, ni cette disposition dont il ne convenait guère, fût-ce vis-à-vis de lui-même, de prendre au sérieux les choses qui en valaient le moins la peine, car son front s'assombrit, ses sourcils se contractèrent à la pensée de tous les visages qui avaient dû effacer le sien de la mémoire surchargée d'une personne telle que Rose d'Api. N'im-

porte, elle lui ferait bon accueil. Il tira de sa poche, à l'avance, un petit écrin qui renfermait la plus sûre garantie de bienvenue. Puis il sonna de nouveau, avec autorité cette fois. Pourquoi diable n'ouvrait-on pas? Les verrous furent enfin tirés avec précaution et quelqu'un entre-bâilla la porte, une petite fille de sept à huit ans, brune comme une Mauresque, les cheveux pendans sur le dos, mal tenue, maigre, assez laide, avec un sarrau de percale d'un blanc douteux, de petits souliers éculés et deux grands yeux farouches qui le dévisagèrent curieusement. Un enfant chez Rose d'Api! C'était invraisemblable. Il avait dû se tromper d'étage. Pourtant... Un peu gêné, il balbutia :

— Je vous demande pardon... Je fais erreur sans doute... Mlle Rose d'Api?

— C'est bien ici, monsieur, mais maman est malade.

Maman! Une envie brusque lui vint de s'en aller; il ne savait trop pourquoi.

— Elle serait votre maman, Mlle... Mme Rose d'Api?..

— Mais oui... Elle est malade depuis longtemps déjà, et elle m'a bien recommandé de renvoyer des gens qui viennent quelquefois l'ennuyer,.. les fournisseurs... Mais vous n'êtes pas un fournisseur, vous. Dites-moi votre nom.

Du Gouëdic le lui dit avec un revirement d'impressions assez naturel.

Que celle qui avait personnifié à ses yeux la jeunesse dans sa fleur fût mère de famille, que le rire incarné fût accessible à une souffrance quelconque, cela le déroutait singulièrement. Mais il lui semblait aussi qu'il y aurait dureté trop grande à tourner les talons, sans demander seulement des nouvelles de sa santé atteinte, à cette malheureuse. Certes on a toujours tort de recommencer, de vouloir reprendre... — Pourquoi n'était-il pas resté sur le regret très doux d'un adieu trop prompt?

Il lui devait ce bijou pourtant, quand ce n'eût été qu'en reconnaissance du passé!

La petite fille l'avait laissé dans l'antichambre où traînaient en désordre les objets de ménage les moins faits pour être vus. Sans attendre qu'elle revînt, il poussa une porte et se trouva dans la salle à manger, complètement dégarnie de meubles et envahie par la poussière. De là il gagna le petit salon si coquet, d'après ses souvenirs, d'un luxe un peu mince et clinquant, mais drôle dans son mauvais goût, à demi japonais, à demi Louis XV. On y avait procédé aussi à un déménagement; il n'y restait que le dais de soie brodée, accroché au plafond. Cette espèce de baldaquin surmontait jadis un divan aujourd'hui disparu. Il avait eu l'avantage

de projeter une ombre favorable sur la personne étendue ou pelotonnée au-dessous, et Rose avait pris là des poses de chatte qui s'étire tout à fait ravissantes. Des coussins où elle se blottissait si gentiment, un seul restait, gisant, — dans quel état lamentable, — sur le parquet sans tapis, pour servir de trône à un petit havanais devenu très vieux depuis cinq ans, mal peigné, sale, comme tout le reste de la maison, et qui se mit à japper furieusement contre son ancien ami. A travers ce vacarme, Hervé entendit des lambeaux de phrases entrecoupées que ponctuait une toux sèche.

— Que je sois pendue si je sais ce que tu veux dire... Petite sotte! tu écorches le nom, je parie! Enfin, puisqu'il est là, ce monsieur, qu'il entre!

Et la petite fille, craintive comme un enfant que l'on vient de gronder, sortit de la pièce voisine, une chambre à coucher, en disant :

— Maman ne vous connaît pas, mais elle va vous parler tout de même.

— Où me suis-je fourvoyé? pensait Hervé, décidément mal à son aise.

La chambre, elle, était intacte, sauf qu'elle avait passé de la fraîcheur à la vétusté, de la grâce des choses vivantes à la triste laideur des choses mortes. Le satin bleu de ses tentures n'était pas sans doute de la meilleure qualité, les guipures des rideaux ne venaient pas authentiquement de Venise, aucun des meubles n'était de ceux qui acquièrent du prix en vieillissant : imitation de Boule, placages de bois de rose et de palissandre, laques de pacotille, chiffons à la mode du jour, ils n'avaient ni style ni valeur intrinsèque; leur lot avait été de faire valoir, en s'harmonisant avec elle, la beauté incertaine et fragile qui, comme eux, n'avait été qu'un déjeuner de soleil. Ces colifichets paraissaient choquans, — tout fanés qu'ils fussent, — autour d'une mourante, car ce fut la mort qui, par un contraste horrible avec ce qu'il attendait, frappa, dès le premier pas qu'il fit dans cette chambre, les yeux et l'imagination d'Hervé. En vain, la pauvre fille avait passé en toute hâte sur ses joues creuses une houppe à poudre de riz; elle tenait encore d'une main le petit miroir qui lui avait servi pour cette opération et rajustait de l'autre une écharpe de dentelle sur la chevelure défaite, au milieu de laquelle se perdait son visage méconnaissable. Un sourire indécis montra cependant que ses petites dents aiguës de jeune carnassier étaient toujours aussi blanches, tandis que les yeux couleur noisette, terriblement grandis et cernés de bleu, fixaient sur le nouveau-venu un regard perplexe. Autant que le plus répandu des personnages officiels, Rose

d'Api avait vu défiler des figures nombreuses et diverses, — si diverses, si nombreuses qu'il lui eût été impossible d'appliquer un nom à toutes. Elle eut cependant, en ce cas, la royale politesse de se souvenir. Les grands favoris du marin l'y aidèrent peut-être; se renversant sur ses oreillers froissés par la fièvre, elle partit d'un éclat de rire, — oui, ce fut navrant, d'un éclat de rire qui était comme le fantôme de celui d'autrefois; on eût dit le tintement léger d'une clochette de cristal, fêlée déjà, prête à se briser.

— Ah! s'écria-t-elle, pauvre garçon, que venez-vous faire ici?

Hervé n'avait pas l'esprit très prompt, mais il possédait ce tact que donne une extrême bonté. Le plus naturellement qu'il put, il répondit donc :

— Je viens vous tenir compagnie, vous soigner, si vous le permettez, et vous aider à guérir vite.

Elle lui décocha un coup d'œil pénétrant, et, avec le même rire aux trois quarts éteint :

— Voilà de belles résolutions, mais je vous défie de tenir la dernière. Quant aux deux autres, elles ne dureront pas longtemps. Je connais les hommes.

Un petit mouvement d'épaules sceptique et résigné, — après quoi elle tendit à Hervé une main brûlante, si amaigrie qu'il eut la sensation d'effleurer les os d'un squelette :

— Vous êtes gentil cependant d'être venu! J'en suis bien touchée, car on me néglige,.. on me néglige beaucoup. D'ailleurs c'est tout naturel... Les malades ne sont pas amusans.

Elle parlait sans aucune aigreur, avec un détachement parfait.

Hervé murmura, pour dire quelque chose :

— Vous avez votre fille...

Mais il sentit aussitôt qu'il ne faisait vibrer aucune corde sensible.

D'un air distrait elle répondit :

— Oh! les enfans sont plutôt un embarras.

Et, pour changer le cours de l'entretien, elle se mit à l'interroger sur ses voyages.

Tout en causant, assis au pied du lit, Hervé la contemplait avec une pitié profonde dans laquelle n'entrait plus l'ombre de la vive fantaisie d'autrefois, mais qui n'en était que plus tendre. Cette femme allait mourir, il le savait, il reconnaissait les signes de la maladie qui ne pardonne pas, cette maigreur presque diaphane, ces pommettes saillantes, marquées de deux taches rouges qui semblent brûler au milieu de l'extrême pâleur, l'ardent éclat des yeux sous les cils démesurément allongés et, aux mains, les articulations grossies, la courbure des ongles, tous les symptômes

indélébiles qui avaient signalé le déclin d'une jeune amie à lui, Mlle de Kernor. Hervé du Gouëdic avait aimé Reine de Kernor, comme une sœur et même un peu davantage. Elle était sortie doucement de ce monde l'année même de son entrée au *Borda*, en lui faisant dire qu'elle était contente d'un succès pour lequel chaque jour elle avait prié. Le souvenir de Reine de Kernor l'envahissait doucement au chevet de Rose d'Api, et il ne lui semblait pas qu'il y eût la moindre profanation dans le rapprochement de ces deux femmes, tant la maladie, l'abandon, la fin prochaine, ont une vertu purifiante qui efface toute distance, fût-ce entre une sainte et une pécheresse. Peut-être, distrait comme il l'était par ses pensées, racontait-il d'une façon très confuse les longues pérégrinations de la *Gorgone*, peut-être une trop complète ignorance en matière géographique rendait-elle ses récits à peu près inintelligibles pour la pauvre souffrante. Quoi qu'il en fût, Hervé remarqua bientôt que son interlocutrice s'assoupissait. Il baissa graduellement la voix et finit par se taire. Il y eut un silence de quelques minutes pendant lequel il eut le temps de réfléchir à la situation ; puis la dormeuse souleva une paupière alourdie et balbutia :

— Très intéressantes, ces histoires de mer! ... Ne vous semble-t-il pas, mon ami, reprit-elle avec un reste de la gaîté d'autrefois, que nous avons un peu l'air de jouer la comédie,.. par exemple, le dernier acte de *la Dame aux Camélias?*

— *La Dame aux Camélias*, tant que vous voudrez, mais pas le dernier acte, répondit Hervé sur le même ton. Nous empêcherons la comédie de tourner au drame, croyez-moi. J'apporte pour cela un talisman.

Et il posa sur le lit, devant elle, l'écrin qu'il avait tiré de sa poche.

Elle s'éveilla tout à fait, battit des mains; une joie d'enfant illuminait son visage ravagé. Saisissant la petite boîte entre ses mains tremblantes, elle fit jouer le ressort et demeura en extase devant une églantine en brillans qu'elle approcha successivement de ses cheveux, de son cou, tout en s'aidant de nouveau du miroir.

— Comme vous êtes bon! Cela m'aurait été si bien... et j'en avais une telle envie! Mais des diamans sur les os que voici!.. N'importe, cela me fait plaisir. Ils resteront là. — Elle mit l'écrin sous son oreiller. — Je les garderai... jusqu'à la fin.

Une expression presque sérieuse avait passé dans ses yeux devenus tout à coup humides.

— C'est qu'il ne me reste plus guère de bijoux... J'ai été fort gênée dans ces derniers temps. Vous avez remarqué?.. J'ai dû me débarrasser du superflu pour me procurer tout juste le nécessaire.

Même je vous avoue que j'ai eu un instant de mauvaise honte en pensant qu'un étranger avait traversé ces deux pièces démeublées. Mais vous êtes un ami... je le vois maintenant... un ami véritable... cela ne me fait plus rien...

Une quinte de toux l'interrompit.

— Encore faut-il savoir gré à mon propriétaire d'avoir laissé emporter tout cela... Il aurait pu s'y opposer... On est bon pour moi, en somme. La concierge me soigne... Je ne dirai pas qu'elle remplace avantageusement ma femme de chambre, mais enfin elle fait mes tisanes et le peu que nous mangeons, Annette et moi.

— Votre fille se nomme Annette? demanda Hervé, qui eût voulu l'amener à parler de cette enfant pour éviter de tristes confidences.

— Oui, un nom bien villageois, n'est-ce pas? Je ne sais quelle idée j'ai eue de l'appeler ainsi. J'avais passé à Spa cet été-là. Vous connaissez Spa? un endroit très amusant. On y parle beaucoup de deux amoureux, *Annette et Lubin*, qui étaient du pays. Je ne me rappelle plus les détails de leur histoire... Il y a un conte et même un opéra-comique là-dessus. Voilà comment la petite s'est appelée Annette, mais elle n'est pas assez jolie pour cela!

— Comment! Elle m'a paru gentille.

— Oh! c'est que vous ne l'avez pas regardée,.. une moricaude. Après tout, je vous soupçonne d'aimer assez les enfans pour les trouver gentils même quand ils sont laids.

— C'est vrai, je les aime, répondit simplement Hervé.

— Je disais bien que vous étiez bon!..

Elle souriait en répétant cela d'un air à demi moqueur.

La petite fille rentra, suivie de la portière qui venait rappeler à Madame qu'il était l'heure de prendre une certaine potion.

— Pour Dieu! laissez-moi tranquille! s'écria la malade. Une demi-heure de distraction m'a fait plus de bien que toutes vos drogues.

— Oui, mais vous tousserez après, dit la portière d'un ton mécontent.

Elle aperçut l'écrin dans un pli de l'oreiller, et sa physionomie s'adoucit :

— Tout de même, il n'y a rien de tel que d'avoir le moral un petit peu remonté.

— Avez-vous un médecin? demanda Hervé.

— J'en ai eu plusieurs. Mais, au point où je suis, que voulez-vous qu'ils me fassent? Je ne vois plus que le major...

— Le major? répéta Hervé.

— Oui, un ancien chirurgien aide-major qui habite notre mai-

son. Il me fait ce qu'il appelle des visites de voisin qui me réconfortent, car c'est un homme d'esprit. Quant aux remèdes qu'il me donne, autant prendre des pilules de mie de pain et de l'eau claire.

— Je reviendrai, fit Hervé en se levant.

— Oh! soupira-t-elle, vous le dites, mais je n'en crois rien.

Et, tandis que la concierge garde-malade versait le contenu d'une fiole dans la cuillère qu'elle tenait :

— Allons, Annette, allons, reconduis monsieur.

La petite obéit, sans parler, avec un long regard de ses yeux noirs trop grands, pleins d'une mélancolie qui n'était pas de son âge.

— Que faites-vous toute la journée, mademoiselle Annette? lui demanda Hervé en traversant le salon.

— Je reste auprès de maman, quand elle le veut bien, ou je m'en vais à la cuisine.

— Vous ne sortez pas?

— Quelquefois, avec Mme Grivotte, faire des commissions ou promener Toby.

Toby était le havanais caduc, Mme Grivotte était la concierge.

— Et vous n'avez pas de petites camarades? poursuivit-il, tandis qu'Annette ouvrait la porte en s'effaçant pour le laisser passer.

— Je jouais quelquefois avec les petites filles d'un employé au chemin de fer qui demeure tout en haut; c'est fini... je ne sais pas pourquoi. Leurs parens ne veulent plus.

Hervé, debout sur le palier, ne s'en allait pas.

— Ainsi, vous êtes seule... toute seule?..

— Oh! j'ai ma poupée! repartit l'enfant, comme étonnée de son intérêt. Elle était superbe, un monsieur me l'avait donnée, une fois, au jour de l'an; mais, en tombant, elle s'est cassé la tête et maman dit que ce serait trop cher de la raccommoder.

Elle parlait avec l'accent douloureux que pourrait prendre une mère désolée de n'avoir pas de quoi faire soigner son enfant.

— Si on vous en donnait une autre?

— J'aimerais mieux, répondit-elle, saisie d'un espoir subit qui fit frémir ses lèvres, j'aimerais mieux Célie... j'aimerais mieux la vieille avec une tête neuve.

— Eh bien! dites à Mme Grivotte de s'occuper de cela, répliqua Hervé en riant, et que la tête de Célie soit aussi bien conditionnée que possible. Je paierai le chirurgien.

— Qui parle de me payer? interrompit une grosse voix joviale sur l'escalier.

Et l'on vit apparaître une figure très intelligente, très franche et très commune, parfaitement d'accord avec cette voix

— C'est le major, dit Annette, encore toute rouge de plaisir. Oh ! monsieur, je vous remercie.

Elle dansait, gambadait, pirouettait, hors d'elle-même, puis, comme Hervé lui tendait la main en disant « au revoir, » elle se jeta sur cette main et y colla sa bouche.

— Les demoiselles ne baisent pas la main des hommes, dit-il, en songeant que ce transport de reconnaissance, pour une si petite chose, prouvait trop combien peu l'enfant était choyée d'habitude.

— A la bonne heure ! s'écria le médecin qui, ayant atteint les dernières marches, montrait maintenant sa personne tout entière, courte et trapue. Voilà un enseignement utile. C'est la première leçon de morale qu'Annette aura reçue de sa vie. N'est-ce pas, Annette?.. Comment va ta mère aujourd'hui, mon enfant ?

— Docteur, dit Hervé, je voudrais vous demander ce que vous pensez de l'état de la malade?

Le major jeta un regard rapide sur cet inconnu qui le questionnait ; il n'en fallut pas davantage pour que les armées de terre et de mer arrivassent à une entente cordiale.

— Et je suis prêt à vous répondre, déclara-t-il en s'appuyant à la rampe. Toi, petite, va-t'en jouer avec Toby.

Va-t'en ! c'était le mot qu'Annette avait entendu le plus souvent depuis qu'elle était au monde, sa présence étant presque toujours importune.

Elle tourna donc les talons sans se formaliser, mais de loin envoya encore un baiser à ce ministre de la Providence qui allait guérir la longue infirmité de Célie. Elle ne savait, à sept ans, ni lire ni écrire, mais elle savait très joliment envoyer un baiser, sa mère ne lui ayant appris que cela, dès le plus jeune âge.

— Vous voulez la vérité, monsieur, reprit le médecin. Je ne suis tenu envers vous à aucun de ces ménagemens que nous devons aux proches?.. Eh bien ! elle en est depuis longtemps à cette désorganisation profonde qui accompagne la dernière période. Cela peut durer encore quelques semaines, quelques jours, ou finir subitement.

— Subitement ! répéta Hervé avec un visible effroi. Ainsi, vous croyez que la mort viendra la surprendre à l'improviste.

— N'est-ce pas ce qui peut lui arriver de meilleur? dit le major, sans bien s'expliquer tant d'émotion.

Hervé, qui avait vu les siens partir pour le ciel l'un après l'autre dans les dispositions les plus chrétiennes, munis de tout ce qui peut faciliter le voyage et assurer l'arrivée à bon port, pensait avec une compassion mêlée d'horreur à l'effarement de cette petite barque sans gouvernail, tout à coup lancée au plus profond des ténèbres, sur les eaux noires de l'éternité. On n'est pas impu-

nément Breton, marin et catholique. L'idée le frappa aussitôt qu'il avait un devoir à remplir envers cette condamnée, de qui l'avait rapproché un jour le plus profane et le plus fragile de tous les liens. Quel était au juste ce devoir, comment s'en acquitterait-il? Le brave garçon n'en savait rien, mais il lui parlerait de Dieu,.. il lui en parlerait, quoique indigne,.. il ne la laisserait pas mourir comme un chien. Le ridicule qu'il pouvait y avoir à passer sans transition d'un rôle à un autre auprès de Rose d'Api lui échappait presque. Le major l'eût senti très vivement au contraire, s'il eût pu deviner ce qui se passait sous ce front carré où étaient écrites en gros caractères l'énergie et la volonté.

— Une figure qui me revient! pensa-t-il en le regardant descendre. Ça doit être plein de cœur!.. Il a paru très affecté par ce que j'ai dit. Et pourtant, au fond, que lui importe? Si tous ceux qui devraient venir au même titre étaient fidèles à leur poste, il y aurait une fameuse procession sur l'escalier,.. et c'est le premier visage d'ancien ami que je rencontre chez cette pauvre diablesse depuis que je la soigne.

II.

L'expérience et le scepticisme de Rose d'Api se trouvèrent en défaut. Hervé revint le lendemain, le surlendemain, et l'instant arriva vite où la malade, habituée à sa visite quotidienne, n'eût pas compris qu'il manquât à ce devoir sous quelque prétexte que ce fût. De l'humble étonnement qu'elle avait éprouvé d'abord, elle passait, par une évolution bien féminine, à l'exigence presque tyrannique et, avec une infatigable bonhomie, il se laissait faire, content au fond que l'on disposât de lui, car il était de ceux qui trouvent une jouissance profonde à donner, comme elle était de celles qui ne se lassent pas de recevoir. Parfois, il ne montait que cinq minutes, en se rendant à ses affaires ou à ses plaisirs, le temps de s'assurer que Mme Grivotte avait transformé en poulet, en gelée, en vin vieux, les subsides qu'il lui remettait avec ordre de laisser croire que tout cela continuait d'être livré à crédit par les fournisseurs devenus singulièrement traitables. D'autres fois aussi, s'asseyant au chevet de Rose, il tâchait d'amener la conversation sur un terrain sérieux; c'était difficile. Quand une fièvre à peu près continue, quand l'oppression et les quintes de toux ne la mettaient pas hors d'état de causer, Mlle d'Api n'exprimait que les pensées

les plus frivoles. Elle le questionnait sur les petits théâtres, les cafés-concerts, l'aspect des boulevards; son bonheur était d'entendre lire, dans les journaux qui s'occupent du demi-monde, « la soirée parisienne, » le récit des premières représentations au point de vue de la salle, des toilettes et des figures qu'un chroniqueur complaisant y avait signalées. Les grandes impures en vogue lui inspiraient le genre d'admiration envieuse qu'une petite bourgeoise peut ressentir pour une duchesse ; les hautes excentricités, le luxe tapageur de ces dames, lui faisaient dire : — Elles ont bien raison, puisqu'elles le peuvent... la jeunesse n'a qu'un temps,.. le succès aussi. — Ou bien, avec un soupir de regret : — Elles sont heureuses, celle-là ! Tout est affaire de chance! — Et autres trivialités qui n'annonçaient pas une âme bien contrite. Ce qui la flattait le plus dans l'assiduité imprévue de ce Breton tombé de la lune, c'était l'illusion de la galanterie, l'offrande quotidienne d'un bouquet sans parfum qu'elle pouvait garder auprès de son lit ou des rares bonbons que son médecin lui permettait encore.

— A quoi cela peut-il vous conduire de me gâter ainsi? lui demanda-t-elle un jour en femme à qui l'on n'a jamais offert rien pour rien.

— A vous faire plaisir, c'est bien assez!

— Et pourquoi tenez-vous à me faire plaisir? reprit-elle avec la persistance que les enfans apportent dans leurs questions puériles.

— Apparemment parce que je vous aime.

— Allons! vous vous moquez... dans l'état où je suis!.. Vous me croyez trop sotte. C'est de la charité, voilà tout.

— Et la charité n'est-elle pas de l'amour? Vous n'avez donc jamais appris le catéchisme?

— Le catéchisme! Il y a beau jour que je l'ai oublié si je l'ai jamais su! Qu'est-ce qui se rappelle ces *machines-là?*

— Vous n'avez pas de religion?

— J'en aurais si cela pouvait me servir à quelque chose.

— La religion vous servirait beaucoup si vous vouliez y songer; elle vous donnerait des consolations et de la force.

— Voilà que vous prêchez à présent! Seriez-vous donc dévot par hasard?

Et, comme il hésitait à répondre :

— Dans tous les cas, je ne vois pas que votre dévotion vous ait fait vivre comme un saint.

Ce jour-là Rose d'Api eut le dernier mot.

Elle baissait à vue d'œil cependant. Chaque fois qu'il la quittait,

Hervé pensait ne plus la revoir, et il se demandait avec une vague pitié ce que deviendrait cette enfant qui se trouvait toujours sur son passage, elle et la poupée raccommodée, lui jetant des yeux sans parler un perpétuel remercîment. Quelquefois elle essayait aussi de se glisser dans la chambre de sa mère, tandis qu'il était là, mais un froncement de sourcils, un geste impatient de la malade l'arrêtait sur le seuil; elle battait en retraite à reculons, son regard caressant et triste fixé sur lui. La mélancolie de ce regard de petite fille lui adressait une muette supplication à laquelle il était tenté de répondre tout haut :

— Eh bien! oui, je te plains, pauvre créature, mais que veux-tu que je fasse pour toi? Rien ne peut te sauver, toi non plus!

Annette, de par les lois de l'hérédité, de l'exemple et du milieu, était condamnée au mal, comme sa mère, pour d'autres causes, pouvait l'être aujourd'hui à la mort. Selon qu'elle deviendrait belle ou laide, sa dégradation serait plus ou moins dorée, voilà tout. Que pouvait-on attendre d'une fillette qui, en fait d'asile, n'aurait que la rue, tout au plus la protection d'une Mme Grivotte?

Avez-vous remarqué parfois au bord des grandes routes de petites pâquerettes blanches, aussi fraîches lorsqu'elles naissent, que d'autres fleurs, avec autant de droits à vivre la vie d'une pâquerette que celles de leurs sœurs qui sont mieux abritées à l'ombre des haies protectrices ou sur la pelouse d'un jardin bien clos? Cependant, leur lot sera de se flétrir misérablement, souillées par la poussière que soulève sans relâche le passage des charrettes ou des troupeaux, foulées sous le soulier ferré du premier vagabond qui les écrasera volontairement ou par mégarde. Pourquoi la destinée les a-t-elle plantées sur un terrain si dur, au milieu d'inévitables dangers? Cela paraît injuste, mais c'est ainsi.

Un jour que du Gouëdic se représentait avec une vivacité toute particulière le sort futur de la petite Annette, celle-ci, profitant du demi-sommeil de sa mère, qui était plus mal depuis le matin, entra doucement à pas de chatte et, avec l'élan tout instinctif d'un animal familier qui sent qu'on ne le rebutera pas, vint se blottir sur ses genoux. La malade rouvrit les yeux presque au moment même et la gronda de se rendre importune, insupportable, mais Hervé la retenant :

— Non, dit-il, elle ne me gêne ni ne m'ennuie.

Et Annette, se pressant contre lui, plus câline, continua d'admirer la chaîne de sa montre à laquelle pendaient un cachet et une petite médaille.

— Qu'est-ce que c'est que cela? demanda-t-elle en montrant le cachet.

— Les armes de ma famille.

— Et ceci?

— Une médaille de Sainte-Anne d'Auray.

— Anne... presque mon nom.

— Oui, elle est votre patronne.

— Ma patronne?..

— Sans doute,.. la sainte qui vous protège dans le ciel.

— Dans le ciel?.. répéta l'enfant.

— Décidément vous êtes dévot, dit Rose d'Api avec dédain.

— Je suis Breton, répondit-il.

— Et vous croyez tout de bon que cette médaille vous protège?

— Elle a été, avant même que je ne fusse aspirant, attachée là par un ange, et je regarderais comme un grand malheur, comme un affreux présage de la perdre.

— Si je vous la demandais cependant, pour me porter bonheur à moi?..

Elle parlait, presque effrayée de son audace, mais prise d'une de ces envies que connaissent les malades, et tentée aussi d'essayer de son pouvoir, pour la dernière fois peut-être.

Il hésita un instant, très perplexe, très rouge, et puis il lui sembla que la voix douce de Reine de Kernor, qui lui avait donné ce talisman bénit, disait à son oreille :

— Voici l'occasion que tu cherchais. Je ne t'en voudrai pas.

Et il se mit en devoir de détacher la petite médaille.

— Vous me la donneriez? s'écria-t-elle avec une expression de fugitif triomphe et un sourire qui fut l'espace d'une seconde encore le sourire tant vanté de Rose.

— Certes oui, pourvu que vous vous mettiez dans les conditions nécessaires pour la porter utilement.

— Quelles conditions?..

— Un prêtre vous le dirait.

— Oh! répondit-elle, l'œil farouche, le front assombri, les prêtres n'auront affaire à moi que pour m'enterrer.

— Il est arrivé cependant, dit-il en lui abandonnant la médaille comme si elle eût déjà d'une façon tacite pris l'engagement qu'il réclamait, il est arrivé qu'un prêtre ait réussi à guérir, là où échouait le médecin.

— Vous croyez cela?

— Je le crois, répondit-il très sincèrement; car Hervé du Gouëdic avait pu fréquenter au Japon les maisons de thé, en Chine les bateaux de fleurs, aux Antilles les belles mulâtresses, il avait pu jouer un jeu d'enfer dans les tripots de l'Amérique du Sud, mais au milieu des ivresses brutales qu'un souffle de vent de mer dissipait

très vite, il gardait une foi d'enfant dans la religion dont cette médaille frappée à l'effigie vénérée de sainte Anne était le symbole. Et la foi fut toujours contagieuse; d'ailleurs tout ce qui est mystérieux et nouveau parle à l'imagination des femmes, de même que ne reste jamais sans écho tout ce qui fait appel au suprême besoin de croire et d'aimer qui persiste chez la dernière, la plus perdue d'entre elles.

La petite Annette regardait de ses grands yeux, l'oreille ouverte, sans comprendre et cependant émue comme par un grand événement, tandis que sa mère répondait, en nouant de ses mains défaillantes, à un ruban qui lui entourait le cou, la petite médaille d'or usée, amincie :

— Eh bien! amenez-le-moi, ce grand guérisseur, si vous le connaissez!

Une nouvelle difficulté à laquelle jusque-là il n'avait pas songé se présentait pour du Gouëdic. Dans sa ville natale, il n'eût point été embarrassé le moins du monde : il serait allé trouver le vénérable curé de Saint-Mélaine, l'ami de tous les siens, qui avait assisté sa mère mourante, en le priant de venir sans retard parler de pénitence à une pécheresse. Mais à Paris, où il n'était qu'en passant, comment faire? Il ne pouvait s'adresser qu'à un étranger, au hasard; les explications qu'on lui demanderait ne laissaient pas d'être délicates. Dans quelle oreille tomberaient-elles? Comment seraient-elles accueillies? Il sortit pourtant à la recherche d'un apôtre, fort de sa bonne intention, décidé à entrer dans la première église qu'il rencontrerait. Ce fut une église ultra-moderne, précédée d'un square planté d'arbustes, munie d'une espèce de perron qui donnait accès à un portique, tout cela si différent des vieilles collégiales ou des poétiques chapelles bretonnes avec leurs clochers de granit, leurs vitraux noircis et leurs ossuaires, qu'on eût pu se demander si l'on y adorait le même Dieu. Lorsqu'il eut passé les portes doublées de velours rouge, Hervé, surpris de marcher sur un plancher qui aurait aussi bien convenu à un salon, fit le tour de l'édifice décoré de marbre et d'or; il sentait son beau zèle s'évaporer, tout en lisant les noms inscrits sur les confessionnaux, et ne s'arrêtait à aucun. Soudain cependant, il tressaillit, comme si une réponse providentielle lui eût été donnée : ses yeux avaient rencontré un nom *du pays*, un vieux nom de Basse-Bretagne : Lehir, l'abbé Lehir. — Il n'y avait pas à en douter. Quelles que fussent les circonstances qui l'avaient amené dans le diocèse de Paris, celui-là était un compatriote, au moins d'origine. Subitement raffermi et encouragé, Hervé courut droit à la sacristie. Le hasard qui continuait à lui être favorable voulut que l'abbé Lehir, un jeune prêtre, au début

de son ministère, fût de garde ce jour-là. Il parut comprendre dès la première parole ou plutôt il n'eut besoin de rien comprendre pour se jeter avec un entrain de sauveteur dans la sainte aventure qui s'offrait. Une heure après, quand Hervé, préoccupé de l'accueil qu'on avait pu faire à son envoyé, retourna rue de La Bruyère, l'abbé Lehir était encore auprès de la malade. Il l'attendit dans le salon, partageant ses attentions entre Toby, Annette et Célie, la poupée qui lui devait une tête.

En sortant, le prêtre lui tendit la main comme à une ancienne connaissance.

— Je reviendrai demain, dit-il, en l'entraînant dans l'embrasure d'une fenêtre pour que lui seul entendît. Il sera temps encore, quoiqu'elle soit bien bas... Nous ne nous trompons guère, nous autres, sur l'état des malades.

— Et, dit Hervé, sans trop savoir ce qu'il disait, tout va bien?..

— Aussi bien que possible... Pauvre fille! reprit l'abbé avec un soupir; elle est comme tant d'autres qui n'ont jamais senti leur âme avant le moment où, prête à partir, elle se révèle bon gré mal gré. — Et il haussa légèrement les épaules en homme que rien n'étonne déjà plus, tant il a vu passer et repasser les mêmes choses à l'horizon des consciences quotidiennement interrogées. — Mais l'important, reprit-il, c'est ce qu'elle laisse derrière elle,.. c'est l'enfant que voilà. Croiriez-vous que cette petite malheureuse n'est pas baptisée?

Une pareille insouciance lui paraissait évidemment le pire des péchés de Rose d'Api.

Hervé, se retournant, jeta un coup d'œil inquiet sur l'innocente païenne, aussi peu régénérée que Toby en personne, et répliqua :

— Il ne faut pas la laisser ainsi.

— Certes non, il ne le faut pas, s'écria impétueusement le jeune vicaire. Nous la baptiserons demain en donnant à la mère les derniers sacremens. Pourquoi pas... ici même?.. L'impression sur toutes les deux sera salutaire... ineffaçable chez la petite et pour la mère... Eh bien, la première prière de son enfant l'aidera dans le passage qui ne s'annonce que trop. Mais il nous faudrait une marraine.

— S'il ne s'agissait que d'un parrain... je suis là, dit spontanément Hervé du Gouëdic.

— Je le pensais bien... elle l'a pensé aussi tout de suite. Pardon... je ne sais pas son nom. D'Api? c'est bien possible. A demain, monsieur, je m'en rapporte à vous pour trouver la marraine.

— Oh! quant à cela, vous m'en demandez trop! s'écria le malheureux Hervé, plus perplexe que jamais.

— La première personne venue suffira, pourvu qu'elle soit chrétienne, mais j'aurais souhaité que l'enfant rencontrât dans ceux qui la présenteront au baptême de véritables protecteurs, reprit le prêtre en attachant un regard significatif sur Hervé. Bien des fautes peuvent être rachetées par une bonne œuvre, et les œuvres de charité comptent double, poursuivit-il, tout en s'en allant.

L'abbé Lehir s'arrêta devant Annette et, d'un geste grave, il la bénit. Puis, avec un dernier signe de tête à Hervé :

— Demain, celle-ci sera des nôtres. Je réponds de la mère. Quelqu'un, avec l'aide de Dieu, aura peut-être compassion de l'enfant.

III.

Ce qu'aurait valu au juste cette conversion si elle eût été accompagnée d'un retour à la santé, nul ne peut le dire; mais avec l'inconscience qu'elle avait apportée en toutes choses ici-bas, Rose d'Api fit une belle mort, pour nous servir de l'expression très juste de Mme Grivotte. Elle s'abîma dans un rêve de pureté. Sa chambre avait été garnie de fleurs; les statuettes, les tableaux, les bagatelles profanes qui n'eussent point convenu à un reposoir disparurent sous du linge blanc, et toute cette blancheur ne laissa régner que le grand crucifix apporté par l'abbé. On le plaça sur un autel improvisé avec les saintes huiles et un rameau de buis trempé dans l'eau bénite. Soutenue par des oreillers, la mourante contemplait cet appareil comme à travers un nuage; elle était presque assise, avec la sensation d'être débarrassée d'un fardeau très lourd, transportée dans une atmosphère nouvelle où elle ne souffrait plus, malgré une grande faiblesse qui avait sa douceur. Ses cheveux, tressés en deux longues nattes, d'où s'était effacé un or d'emprunt, retombaient de chaque côté de son visage calme et comme rajeuni, sans trace des flétrissures laissées naguère par les veilles et les cosmétiques; ses mains presque diaphanes étaient jointes sur la médaille de Sainte-Anne comme sur un trésor. C'en était un par excellence : la dernière preuve d'amour et le gage du salut. Pour ses yeux demi-clos la flamme vacillante des bougies, allumées en plein jour, représentait de petites étoiles pâles s'enfonçant dans une immense clarté; les paroles du prêtre qui lui parlait d'espérance, de miséricorde, de ce repentir surtout aussi beau que l'innocence, résonnaient à ses oreilles comme une musique d'autant plus délicieuse qu'elle était plus vague. Du passé elle ne savait rien, elle était toute à la fête mystique de l'heure présente et à

quelque chose de lumineux, d'indéterminé, qui s'ouvrait au-delà, l'attirant, l'absorbant pour ainsi dire. D'ailleurs, nul soupçon de la mort prochaine. Elle se croyait sauvée au sens humain du mot, elle avait dans ces onctions saintes qui s'étaient promenées sur ses membres, la confiance que purent avoir les malades de l'Évangile en touchant le vêtement de Jésus. Annette, avertie à la hâte qu'elle allait recevoir un sacrement qui la ferait enfant de Dieu, se tenait agenouillée auprès du lit, écoutant ce que le prêtre disait des devoirs réciproques entre mère et fille ; cette religion, qui prescrivait à sa mère de l'aimer et de se laisser aimer par elle, lui semblait bonne.

Et Mme Grivotte, qui avait endossé pour la circonstance sa robe du dimanche, se mouchait bruyamment. Avec le tact dont sont capables au besoin les femmes les moins raffinées, elle avait épargné à M. du Gouëdic la petite humiliation de l'avoir pour commère, en proposant de faire monter une marraine plus sortable, sa fille, très gentille ouvrière fleuriste qui, la bonne femme se plaisait à le dire, n'aurait jamais mis le pied dans un appartement aussi mal habité sans un motif qui en valût la peine. Émue comme au mélodrame, Mlle Grivotte se sentait partagée entre l'horreur naturelle que la jeunesse a de la mort et le plaisir d'être mêlée à quelque chose d'extraordinaire, côte à côte avec un beau monsieur tel que cet officier de marine. Il n'était pas jusqu'au major, libre penseur, venu par hasard à ce moment-là pour voir sa malade, qui ne fût ému : — On aura beau faire, grommelait-il, bien du temps se passera avant qu'un enterrement civil approche de cette mise en scène catholique. Dame! dix-huit cents ans de répétition, et davantage, ce n'est pas facile à remplacer! Et puis, le diable m'emporte, cela répond à un besoin de notre nature!

L'abbé Lehir put se flatter avec raison que plus d'une âme emporterait de cette cérémonie les impressions qu'il souhaitait, impressions vives plutôt que durables, c'était à craindre, hélas, mais il n'y a pas, pensait-il, de bonne semence perdue. Elle dort au fond des âmes pour germer tôt ou tard. Pénétré de cette heureuse certitude, le jeune vicaire remerciait Dieu d'avoir permis que la vierge folle, sa pénitente, fût à la fin un sujet d'édification pour ceux qu'elle avait pu scandaliser. Et de fait, une vierge sage n'aurait pas été plus idéalement belle et chaste que ne l'était l'ex-Rose d'Api, dans l'espèce de torpeur léthargique qui, à partir de ce moment, ne s'interrompit guère pour elle. A de longs, très longs intervalles, des paroles entrecoupées s'échappaient de ses lèvres. C'était d'une voix toute changée, d'une voix venant de loin, qu'elle balbutiait :

— Je suis si bien! Tout le monde est si bon!.. si bon! Je ne savais pas...

Puis avec un accent de tendresse que l'enfant n'avait jamais entendu, qui la fit tressaillir :

— Ma fille!

La petite courut l'entourer de ses bras et approcha sa joue de la bouche qui s'entr'ouvrait pour un suprême baiser, le premier baiser de tendresse vraiment maternelle qu'elle eût donné peut-être, car sur les ruines de tout le reste, la maternité commençait à poindre chez cette femme devenue digne de la sentir. Peut-être Rose entrevit-elle dans une lueur rapide qu'elle allait laisser seul le pauvre être qu'un caprice avait jeté aux hasards de la vie; ses paupières battirent, puis se soulevèrent brusquement, et elle fixa sur le petit visage penché vers le sien un étrange regard où se peignait l'angoisse.

Hervé, qui n'avait pas encore quitté la chambre, saisit ce regard au passage et y répondit tout haut, irrésistiblement, sans trop savoir à quoi il s'engageait. Il posa une main sur la tête d'Annette en répétant : — Soyez tranquille, soyez tout à fait tranquille. — Et la mère comprit, puisque, — comme un frisson de lumière sur l'eau, — passa sur ses traits l'ombre de l'ancien sourire, un sourire ironique et tendre, légèrement relevé du coin, qui voulait dire : — Je vous crois capable de toutes les folies, — en même temps que : — Merci!

L'abbé Lehir revint le soir, tant il s'intéressait à son œuvre, lui qui, en qualité de dernier vicaire, n'était guère chargé d'habitude, à la paroisse, que de la grosse besogne courante, généralement monotone et où l'individualité a peu de part, si désireuse qu'elle puisse être de se mettre en avant. La moribonde ne le reconnut pas. Elle continuait à s'endormir de plus en plus profondément, sans agonie. Deux fois encore elle parla, ou plutôt le délire parla par sa bouche. Elle prononça très distinctement :

— Des ailes... des ailes de gaze d'argent.

— Elle voit les anges, pour sûr, dit Mme Grivotte.

Mais pourquoi donc Rose d'Api ajouta-t-elle :

— Un corselet de velours brun à tenir entre deux doigts, des antennes d'or, une flèche, une petite flèche, la pointe en avant?..

Personne ne devina qu'une dernière vision toute terrestre lui eût montré le spectre de sa seizième année, avec le costume qu'elle portait à ses débuts de figurante dans une féerie de petit théâtre où, d'ailleurs, elle n'avait jamais joué que ce rôle de *Guêpe*, rôle muet autant qu'écourté de jupes.

Peu après, la voix, plus faible et plus distante que jamais, exhala dans un soupir :

— Guérie !..

Oui, vraiment, guérie, elle l'était, guérie de la honte, délivrée du mal de vivre à tout jamais.

L'abbé Lehir priait à genoux ; Mme Grivotte répétait en geignant : — Pauvre petite dame ! — avec une estime toute nouvelle pour sa locataire à laquelle s'intéressait « tant de monde très bien ; » et, au fond d'un grand fauteuil, Annette, qu'on avait oublié de coucher, dormait, immobile autant que la morte elle-même. Moins favorisée peut-être, elle allait se réveiller orpheline, sans foyer, et sans autre héritage qu'un acte de naissance qui la déclarait fille de Joséphine Truchet, père inconnu.

IV.

On jasa un peu à Morlaix quand Hervé du Gouëdic y reparut, amenant avec lui une filleule dont nul n'avait jamais ouï parler. Le vieux domestique qui gardait la maison de la rue des Nobles racontait que c'était la fille d'un ancien camarade de son maître, dont celui-ci était tuteur et qu'il allait mettre au couvent. Bon gré mal gré, il fallut se contenter de ces maigres détails, car Hervé ne paraissait pas disposé à en donner davantage. Il ne s'ouvrit, et encore dans une certaine mesure, qu'à la supérieure des Ursulines, une maîtresse femme qui ne badinait pas quand il s'agissait de la sécurité de ses élèves et qui se méfiait par-dessus tout des produits d'importation parisienne. Aux premiers mots qui lui furent dits d'une situation irrégulière, elle pria M. du Gouëdic de vouloir bien considérer qu'elle ne pouvait trahir la confiance absolue que mettaient en elle les meilleures familles de la ville. Heureusement l'effet des papiers peu avantageux de la pauvre Annette fut corrigé par un autographe de l'abbé Lehir qui y était joint. Pour obtenir l'entrée de la brebis étrangère dans la plus rigoureusement close des bergeries d'Armorique, un prêtre joignait sa voix à celle du dernier représentant d'une de ces familles auxquelles la mère Sainte-Marthe était prête à faire tous les sacrifices. La sévère gardienne consentit donc à entr'ouvrir la porte, c'est-à-dire qu'elle promit de prendre à l'essai cette échappée de Paris, pourvu qu'elle n'eût rien de commun avec certaines brebis galeuses, dont le contact peut nuire au reste du troupeau. — Car, après tout, voulut bien dire la mère Sainte-Marthe, nous ne pouvons lui demander que d'être

personnellement sans reproche. Elle n'est pas responsable de la faute d'autrui.

En prononçant ces mots, l'œil très vif de la religieuse jetait sur Hervé, qu'évidemment elle prenait pour *autrui*, le regard le plus sévère qui eût jamais foudroyé un innocent.

— Ce que nous exigerons absolument, poursuivit-elle, c'est qu'on ignore ici le scandale de sa naissance, car il suffirait de la moindre indiscrétion pour nous faire perdre plusieurs élèves. En outre, je vous engagerai à gagner pour votre filleule la protection de Mme de Kernor, premièrement parce que son opinion fait loi dans le monde, et puis parce que, Marie de Kernor étant l'une des plus aimées parmi nos enfans, il suffira que Mlle Annette soit son amie pour devenir celle de tout le pensionnat.

Hervé répondit, en remerciant la mère Sainte-Marthe de son bon conseil, que les choses seraient en tout point telles qu'elle le désirait. Il s'était déjà assuré l'appui de Mme de Kernor, la meilleure des femmes et la plus dévouée à tous ses intérêts. Entre eux il existait, outre les liens d'une lointaine parenté, le lien tout autrement fort des plus tendres souvenirs. Mme de Kernor était, en effet, sœur de cette demoiselle de Plèben qui avait veillé sur l'enfance d'Hervé du Gouëdic, et grand'mère de cette angélique Reine dont la médaille bénite reposait maintenant comme un gage de réconciliation avec le ciel sur le sein glacé de Rose d'Api. D'une famille autrefois nombreuse, il ne lui restait plus que la dernière de ses petites-filles, la pensionnaire dont avait parlé mère Sainte-Marthe, et un neveu qu'on appelait le chevalier de Bré. Ce personnage, infirme, assez bizarre, que sa santé avait empêché d'aller jusqu'au bout d'un noviciat chez les Bénédictins, mais qui menait à peu près la vie religieuse dans le monde, habitait avec sa tante le petit château de Bokédou, à l'extrémité du cours Beaumont, presque en face de la belle église conventuelle de Saint-François de Cuburien qui, sur le bord opposé de la rivière de Morlaix, apparaît parmi le feuillage.

Aussitôt arrivée, Annette fut conduite à Bokédou, et l'interminable série d'étonnemens, qui avait commencé pour elle depuis son départ de Paris, continua en s'accentuant toujours.

Dans sa courte existence, Annette avait vu fort peu de chose et rien qui l'eût préparée à ce qui l'entourait maintenant. Du village de banlieue où elle avait été en nourrice, il ne lui restait que le souvenir d'un intérieur d'artisans besogneux, auprès duquel le petit appartement de sa mère lui avait fait l'effet d'un palais. Ensuite son horizon s'était étendu à peu près du boulevard de Clichy à la gare Saint-Lazare; il était borné par ce qu'on pouvait apercevoir de murs, de toits et de cheminées du haut d'un balcon, au cœur

de Paris, à moins qu'elle ne descendît dans la loge de Mme Grivotte, où l'attirait tantôt une certaine cage de serins, tantôt la possibilité de guetter le va-et-vient des passans. Quelquefois sa mère partait en voyage, mais alors elle ne l'emmenait jamais. Annette se figurait vaguement le chemin de fer comme un engin qui, l'été, conduit les grandes personnes vers des endroits où les enfans ne sont pas admis, où il faut emporter beaucoup de belles robes et qu'on appelle les eaux ou bien les bains de mer.

La surprise de monter en wagon un soir avec son parrain fut presque égale à celle de se trouver en vingt-quatre heures habillée de noir des pieds à la tête. Elle s'était endormie dans un coin bien capitonné, où la berçaient des grondemens réguliers et sourds, pour s'éveiller le lendemain matin, avec un cri d'extase, au milieu de la splendeur inconnue d'un lever de soleil. (Qui donc a jamais vu le soleil se lever à Paris?) L'aurore faisait une irruption flamboyante au-dessus de la vraie campagne toute baignée de rosée.

A partir de ce moment, elle n'avait pas quitté des yeux le paysage, de plus en plus beau, pensait-elle. Quelles merveilles inconnues que ces bois, ces rochers, ces vallées vertes où couraient des eaux vives, ces collines qu'elle appelait des montagnes, n'en ayant jamais vu de plus hautes et que couronnaient parfois des châteaux, des chapelles, entrevus à travers la vitesse et la fumée, dans un vertige!

Est-ce que les arbres, les villages, tous ces objets qu'elle avait cru immobiles de leur nature, ne couraient pas eux aussi?.. Rêvait-elle encore? Non, car son parrain était là, et il avait l'air de s'amuser de sa stupeur.

Elle eût bien voulu lui adresser beaucoup de questions, mais le seul principe qu'on lui eût inculqué depuis sa naissance était de ne pas demander le pourquoi des choses et de garder pour elle ce qu'elle remarquait. Avec la finesse des enfans qui ont grandi dans une situation fausse, elle avait très bien vu que son parrain semblait un peu embarrassé chaque fois que montait un voyageur nouveau, qu'il évitait alors de lui parler, de s'occuper d'elle et qu'il avait rougi, lorsqu'une vieille dame qui déjeunait confortablement, un panier ouvert devant elle, lui avait demandé la permission d'offrir des fruits à « sa petite fille. »

Ne pas ennuyer son parrain, ne pas faire un mouvement qui pût renverser l'échafaudage de surprises, de miracles qu'elle hésitait encore à croire réel, c'était l'unique pensée d'Annette. Le voyage cependant lui paraissait interminable ; elle se sentait très lasse :

— Nous voici dans le Finistère, annonça enfin Du Gouëdic, lors-

qu'en sortant d'une région de forêts, ils abordèrent les landes dont la campagne est couverte à partir de Plounérin. Nous serons bientôt arrivés.

Puis, longtemps après, au gré de l'impatiente Annette, il reprit de l'air de satisfaction d'un homme qui rentre chez lui : — Regarde, voilà les montagnes d'Arré, la vallée du Jarlot, voilà Morlaix !

Et, du haut du viaduc, elle domina, éblouie, les mâts de navires à l'ancre dans le port, des deux côtés duquel les maisons tumultueusement étagées, les rues en escaliers, les jardins suspendus, semblent monter à l'assaut des collines couvertes de beaux arbres.

— Là-bas, là-bas, c'est la mer ! dit Hervé, nommant avec tendresse sa grande amie qu'il lui avait déjà montrée du côté de Saint-Brieuc.

Oui, tout cela était nouveau pour la petite Parisienne; mais les gens, lorsqu'elle fut en contact avec eux, l'étonnèrent bien plus encore que les choses. Elle n'avait jamais rien vu de pareil au vieux Gildas, l'ancien gabier, gardien de la maison du Gouëdic, dont la figure immobile de cerbère semblait avoir été sculptée dans le même bois que les cariatides grotesques du pignon, rien de pareil à ces femmes du peuple embéguinées de blanc qu'elle rencontra le dimanche à la messe où elle allait pour la première fois. Et elle lui sembla aussi d'une espèce particulière, cette supérieure des Ursulines, qui posa une main très blanche sur sa petite tête brune, avec la méfiance que peut suggérer le contact d'un animal médiocrement apprivoisé, dangereux peut-être, prêt à mordre.

Aucun des messieurs qu'elle avait entrevus chez sa mère, aucune des dames suspectes, amies ou rivales de cette dernière, ne l'avaient préparée non plus à la découverte de fossiles intéressans et rares comme l'étaient le chevalier de Bré et sa tante, Mme de Kernor. Ce fut une ravissante promenade pour commencer que les deux kilomètres faits à pied, avec son parrain, par une belle matinée de la semaine de Pâques, le long de la rivière, sur le cours Beaumont que bordent ces jardins en étages, les *combots* si particuliers au pays de Morlaix. Puis se succèdent deux ou trois propriétés plus importantes parmi lesquelles compte le petit château de Bokédou. Annette y fit son entrée, le teint animé par l'émotion autant que par la marche, tenant à la main un gros bouquet de primevères jaunes qu'elle avait cueillies en route, ce qui égayait son grand deuil d'une note brillante. On la trouva gentille; un bon sourire de Mme de Kernor le lui dit dès le perron où une petite fille de son âge vint l'embrasser. C'était la jeune Marie, sa

future compagne de couvent, qui la prit aussitôt par la main, pour la faire entrer dans un grand salon à boiseries grises, dont les meubles, collés aux murs, étaient recouverts de housses grises également. Il y avait un petit carré de tapisserie devant chaque siège, une cave à liqueurs sur la table à jeu, et, au milieu de la console, style Jacob, un *cabaret* de porcelaine. Rien ne ressemblait moins à certain boudoir encombré de bibelots par feu Rose d'Api. Le buste d'Henri V décorait la cheminée, un chevalet soutenait le portrait de sa sainteté Pie IX au petit point et en perles, dernier effort des yeux affaiblis de la maîtresse de céans, et, entre ces deux symboles de l'église et de la royauté, se courbait sur la feuille de vélin qu'il était occupé à enluminer avec la patience d'un imagier du moyen âge le chevalier de Bré, digne à tous égards de représenter un clerc de ce temps-là : visage glabre très allongé, gros yeux bleus limpides dont le regard distrait semblait d'habitude rentrer en dedans de lui-même, au lieu de s'égarer sur les objets extérieurs, cheveux clairsemés d'un blond grisonnant où se dessinait une tonsure naturelle. Prédestiné au cloître, il y eût mené la vie pleine et paisible de ces moines inconnus qui laissaient comme trace de leur passage ici-bas, un retable sculpté avec amour, un missel chef-d'œuvre d'écriture onciale ; il eût écouté pendant cent années, courtes comme un jour, chanter l'oiseau bleu, tandis que les anges se fussent acquittés pour lui de sa besogne terrestre; égaré dans notre siècle positif, il passait pour un simple, pour un pauvre d'esprit auprès de quelques-uns, pour un homme de génie un peu timbré auprès des autres. Mme de Kernor, comme si elle eût partagé dans une certaine mesure ces deux opinions différentes, lui parlait avec vénération et le soignait comme un petit enfant incapable de s'aider en quoi que ce fût.

Le chevalier (on ne l'appelait pas autrement) ne s'aperçut de la présence des nouveaux-venus que lorsqu'ils furent tout près de lui et que du Gouëdic lui eut touché l'épaule. Alors il se redressa soudain avec le sursaut d'un somnambule qu'on éveille et, après le premier ahurissement, une expression de joie très affectueuse, presque enfantine passa dans ses yeux clairs :

— Te voilà, mon ami, te voilà... Eh bien ! le reconnais-tu, celui que je viens de peindre en marge ? C'est Drennalus, le disciple de Joseph d'Arimathie, le premier évêque de Tréguier, l'apôtre des Morlaisins. Il m'a donné beaucoup de mal. La figure, ce n'est pas mon fort. Mais regarde-moi ces entrelacs, ces volutes, ces lis sur un fond d'améthyste et cet oiseau surtout,.. je suis content de mon oiseau, un oiseau de paradis... Tu vois que j'ai travaillé de mon mieux depuis quelques mois que nous ne nous sommes vus.

— Quelques mois?.. Cinq années, mon cousin!

— Est-ce possible? Est-ce possible? Oh! la vie est trop courte pour tout ce qu'on voudrait y faire tenir.

— Je suis sûr cependant que vous avez trouvé moyen d'y glisser un peu de musique.

— Oui, oui, ma messe avance, mais je crains bien qu'elle ne soit jamais achevée; il me manque trop de choses! soupira le chevalier. Ah! si je trouvais un collaborateur pour mettre en œuvre mes idées musicales! Mais à Morlaix...

Il avait l'inspiration, comme se plaisait à le déclarer Mme de Kernor, mais il lui manquait, en effet, ajoutait-elle, l'art du remplissage, c'est-à-dire tout ce qui s'apprend, l'harmonie, l'instrumentation; le bénédictin manqué était aussi sur ce chapitre du temps de Guy d'Arezzo, ou il s'en fallait de peu.

— Cependant, reprit-il, mon *Sanctus* est vraiment jouable. Si vous voulez, je vous le ferai entendre à l'orgue...

— Allons d'abord dîner, interrompit Mme de Kernor.

On dînait à Bokédou vers midi, selon l'ancienne mode.

— Allons... cette pauvre enfant doit mourir de faim, car, sans reproche, Hervé, tu es en retard.

A ces mots, le chevalier regarda pour la première fois l'enfant en question.

— Une petite Parisienne dont va s'emparer la Bretagne, lui dit sa tante.

— Ah! Paris, murmura-t-il comme s'il se fût parlé à lui-même, tout en passant dans la salle à manger, cette messe à Saint-Roch, et le Conservatoire, le Conservatoire!

Le chevalier n'était allé à Paris qu'une fois, et il se le rappelait à travers l'impression musicale la plus forte de sa vie, la *Symphonie* en *ut* mineur de Beethoven; aussi, tout austère que fût sa piété, ne partageait-il point l'opinion que Paris fût bon à brûler, opinion assez généralement répandue dans certaines provinces, comme l'est aussi à Paris d'ailleurs l'opinion non moins fausse que la province ne compte pas. Il eût demandé grâce pour cette Babylone au nom de la musique. — Songez donc, le Conservatoire!

Assurément, le Conservatoire devait être agréable à Dieu.

— Vous avez la voix juste, ma petite enfant? Vous chantez des cantiques?

Tel fut le premier mot qu'il adressa d'un ton bienveillant à la filleule d'Hervé, qui, ne se doutant guère de ce que pouvait être un cantique, répondit qu'elle ne savait pas si elle chantait bien, mais que rien ne lui avait plu autant que d'entendre sa maman chanter ou jouer du piano. Par bonheur, elle ne donna pas les

titres de ses morceaux favoris qui appartenaient au répertoire le plus léger.

Mme de Kernor remplit son assiette de gâteaux pour la détourner du souvenir triste qui lui avait fait monter aux yeux une petite larme immédiatement séchée. Annette sentait bien que tout ce monde la traitait avec cordialité, de même qu'elle avait senti la réserve imperceptible qui se glissait sous l'accueil de la supérieure des Ursulines; il y avait là des nuances qui l'affectaient presque physiquement à la façon du froid et du chaud. Elle était très bien à Bokédou, elle s'y trouvait presque chez elle, et quand Mme de Kernor dit à la jeune Marie tandis que l'on prenait le café : — Allez courir toutes les deux! — elle s'envola au plus profond du parc, sur l'invitation de sa nouvelle amie, avec l'allégresse d'un petit oiseau qui ouvre des ailes toutes neuves à la liberté.

— Maintenant, dit Mme de Kernor à Hervé, dès que les grandes personnes se retrouvèrent entre elles dans le vaste salon gris, maintenant, parlons un peu de ta pupille.

Avec embarras, il jeta un coup d'œil vers la table à dessin dont s'était rapproché le chevalier.

— Oh! dit Mme de Kernor, il ne nous gênera pas. Tu sais bien que devant lui on pourrait divulguer les plus gros secrets, tramer les pires complots sans qu'il le soupçonnât seulement! Dans une minute, il va être sourd, muet et aveugle... aveugle pour tout ce qui n'est pas sa besogne. Tiens, il n'entend déjà plus!

En effet, après avoir contemplé pendant deux ou trois secondes l'oiseau de paradis dont son pinceau effilé comme une aiguille avait, durant toute la matinée, caressé patiemment les plumes étincelantes, M. de Bré s'était laissé retomber, hypnotisé en apparence, sur son escabeau, et recommençait à enguirlander la parole de Dieu. L'oreille fermée aux bruits du monde, cloîtré dans son inspiration qui eût produit des merveilles si elle eût été servie par un peu plus d'habileté de main, il mettait toute son âme dans de pieuses arabesques qui étaient certainement comptées là-haut comme autant de prières.

— Quand je le disais, le voilà parti, parti à cent lieues de nous et de tout ce qui existe. Il n'entendra rien...

— Ni vous non plus, osa répondre Hervé, vous n'entendrez rien, ma chère cousine, si je ne me trompe pas sur votre générosité!

— Comment?.. comment? dit la vieille dame en le regardant par-dessus ses lunettes.

— Eh bien! sans doute vous avez le droit de m'interroger, et j'ai, moi, le devoir de vous répondre; mais j'avais espéré que vous

laisseriez en repos ce sujet un peu délicat, comprenant que je ne pouvais tout vous dire. Sur l'honneur, je n'ai d'autre motif de m'intéresser à cette enfant qu'un motif de pure compassion. Elle est sans appui et sans ressources. Cela ne suffit-il pas pour que vous m'aidiez à lui faire du bien?

Mme de Kernor continuait le même examen scrutateur de sa physionomie, laquelle lui parut décidément incapable de mensonge, car, après avoir grommelé tout bas :

— Tu me crois, ma foi, de facile composition...

Elle reprit un peu plus haut :

— Et, en ce cas, tu n'as pas tort.

— Merci, dit Hervé, j'étais bien sûr que vous ne tiendriez pas à descendre jusqu'au fond de cette histoire...

— D'autant plus, répliqua-t-elle en souriant avec malice, que tout Morlaix la connaît déjà, Gildas ayant eu soin de la raconter au Marché où elle a été recueillie par ma petite servante Véronique.

— Hum! il faut se méfier un peu des histoires d'un fin gabier comme Gildas. Il a eu dès sa jeunesse l'imagination inventive.

— Oui-da! Moi qui croyais en toute simplicité à feu M. Truchet l'enseigne? Par parenthèse, c'était un Espagnol ou un bohémien, pour le moins?

— Parce que la petite est un peu brune?

— Dis donc qu'elle a l'air, dans sa robe de deuil, d'une mouche tombée dans de l'encre. Pauvre mignonne! Qu'elle sorte d'ici ou de là, tu peux être sûr que j'aurai soin d'elle, puisque tu le souhaites.

Hervé lui baisa la main avec reconnaissance, mais sans étonnement aucun, et tout fut dit. Par malheur, Mlle Marie avait, en jouant dans le parc avec Annette, montré moins de discrétion et de délicatesse. Après le départ de sa nouvelle amie, elle communiqua ses découvertes à Mme de Kernor :

— Elle me plaît beaucoup, grand'mère, cette petite fille!

— Elle me plaît aussi, répondit la grand'mère attentive à son tricot.

— Je la crois très bonne, très douce... un peu drôle pourtant...

— Drôle? Je l'aurais plutôt crue triste, ce qui nous oblige à beaucoup d'égards envers elle.

— Oh! elle n'est triste que quand on lui parle de sa maman.

— Alors, il n'en faut pas parler.

— Certainement, je ne veux plus lui faire de la peine... C'était seulement à propos de son baptême.

— Le baptême de qui?

— Le baptême d'Annette. Saviez-vous qu'elle n'avait été baptisée que la semaine dernière? Une fille de sept ans!

La vieille dame eut un haut-le-corps, réprimé aussitôt. Marie était une petite commère avec laquelle il fallait jouer serré.

— Ce n'est pas bien extraordinaire, dit Mme de Kernor, en accélérant le mouvement de ses aiguilles, si elle était protestante auparavant.

— Ah! mais il y a encore autre chose... Est-ce que les petites filles protestantes ne portent pas le même nom que leur mère?

— Tu t'appelles Marie, ta mère s'appelait Hélène... Protestantes ou catholiques...

— Ce n'est pas cela que je veux dire... Le nom de famille, grand'mère. La maman d'Annette ne s'appelait pas Truchet, à ce qu'elle m'a dit.

— Parce que cette dame s'était remariée, repartit brièvement Mme de Kernor, qui se sentait sur un terrain glissant et plein de pièges.

— Ah! je comprends, je devine, s'écria Mlle Marie d'un air rasséréné, comme si beaucoup de choses qui l'avaient préoccupée fussent devenues claires tout à coup. Le second mari de sa maman ne l'aimait pas, de sorte qu'on l'aura envoyée en nourrice et, quand elle est revenue, ce vilain homme était mort à son tour. Je lui expliquerai cela. C'est tout simple...

— Tout simple! répéta Mme de Kernor en bénissant le ciel de la vivacité de compréhension dont Mlle Marie faisait preuve en cette occurrence.

— Je suis fâchée, reprit la petite après un silence, qu'elle s'appelle Truchet. Annette Truchet, c'est un vilain nom.

— Il n'y a pas de vilains noms quand ils appartiennent à de braves gens, déclara sentencieusement Mme de Kernor, que l'orgueil de porter l'un des plus beaux noms de Bretagne rendait supérieure à toute vanité mesquine.

— Alors les parens d'Annette étaient de bien braves gens, grand'mère?

— Sans doute, puisqu'ils étaient des amis de ton cousin.

Cette conversation doit suffire à donner la mesure de la promptitude à répondre qui distinguait Mme de Kernor quand il s'agissait de déjouer d'inutiles curiosités. Toutes les questionneuses de Morlaix (elles étaient en assez grand nombre) furent traitées à peu près comme la petite Marie. Elles durent bientôt renoncer à pénétrer un mystère que la châtelaine de Bokédou semblait pour sa part accepter sans peine, preuve évidente qu'il ne cachait rien que d'honorable, et même d'édifiant.

V.

Il arrive que nous prenions à la légère l'initiative de prétendues bonnes œuvres dont nous laissons ensuite tout l'embarras à d'autres. Ce ne fut pas le cas pour l'adoption d'Annette, car le parrain ne cessa de pourvoir avec la plus grande libéralité aux besoins de sa filleule, mais il est certain néanmoins que ni sa carrière, ni son humeur n'avaient préparé Hervé du Gouëdic à élever une jeune demoiselle, et que Mme de Kernor collabora nécessairement, pour une large part, à cette éducation.

Pendant les dix années qu'elle devait durer, du Gouëdic ne passa en Bretagne que peu de temps, à de longs intervalles, car l'amour qu'il professait pour sa bonne ville de Morlaix était quelque peu platonique. Aussi la pupille qu'il s'était donnée lui apparut-elle chaque fois sous un aspect nouveau et imprévu, les transformations se succédant vite, de sept à dix-huit ans.

Quinze jours après son entrée au couvent, pour commencer, elle s'était présentée dans le parloir où il l'attendait, aussi différente que possible de l'enfant échevelée, craintive et hardie tout ensemble qui, rue de La Bruyère, l'avait presque déconcerté par l'appel éloquent de son regard étrange, un regard de chien perdu. Qu'est-ce que la petite bohémienne, comme l'avait appelée Mme de Kernor, pouvait avoir de commun avec cette pensionnaire modèle, roide sous son uniforme autant qu'un conscrit à la parade, les mains modestement croisées sur sa pèlerine que décorait déjà le ruban bleu, signe de conduite exemplaire, les paupières baissées comme un rideau sur le feu de ses yeux noirs, l'unique beauté qui lui restât, ses longs cheveux ayant été relevés à la chinoise, selon l'ordonnance?

Elle était, une bonne fois, coulée dans le moule commun; ses propos, qui roulaient désormais sur les menus détails d'une vie méthodiquement réglée, minute par minute, avaient, comme sa figure, perdu toute originalité. Plus de confidences inopportunes du genre de celles qu'avait reçues Marie de Kernor; un avertissement de la supérieure devait suffire, dès le premier jour, à les arrêter. Avec la finesse d'une femme du monde, — la femme du monde était même ici doublée d'une grande dame, digne de tenir le rang d'abbesse dans ce monastère de Saint-George, où l'on ne recevait jadis que des religieuses nobles de naissance, — la mère

Sainte-Marthe lui avait dit, en l'autorisant à faire entrer avec elle sa poupée, malgré les antécédens un peu louches de Mlle Célie :

— Je compte, chère enfant, qu'elle vous donnera, sur certains points, le bon exemple, — d'abord l'exemple d'une extrême discrétion. Ce n'est pas elle qui parlera de Paris, quoiqu'elle en vienne et qu'elle sache même mieux que personne, d'après ce que vous nous avez conté, comment on y perd la tête. Imitez son silence. Les façons de Paris diffèrent tout à fait de celles de Morlaix et surtout de celles du couvent, vous avez pu vous en apercevoir déjà. Il est inutile que vos compagnes, destinées à y vivre, soient mises au courant d'un autre genre d'existence. Rappelez-vous que vous recommencez ici une nouvelle vie, oubliez l'ancienne, et n'en parlez plus qu'à Dieu, lorsque soir et matin vous prierez pour votre mère... Je me joindrai à vous, mignonne.

Là-dessus la mère Sainte-Marthe avait fait sur elle un signe de croix en manière d'exorcisme définitif, et Annette s'était pliée à son nouveau rôle; elle le jouait avec une perfection qui stupéfia son parrain.

— Comme les femmes sont souples! pensa-t-il, émerveillé.

Il voulut s'assurer qu'aucune contrainte trop forte n'agissait sur l'enfant; il lui demanda si elle se sentait contente; le rayonnement soudain de son visage, tandis qu'elle s'écriait: — Oh! oui, bien contente! — lui prouva qu'elle ne mentait pas. Et, en effet, elle n'aurait pu jusque-là imaginer qu'il existât rien d'aussi délicieux que le couvent, avec ses grandes cours ombreuses où l'on jouait entre petites filles, soumises à la même règle, aux mêmes exercices qui se renouvelaient tous les jours, sans hâte ni secousse. Jamais on ne lui parlait haut ni avec impatience, jamais on ne lui disait plus de s'en aller; les religieuses semblaient au contraire n'avoir rien à faire que de s'occuper d'elle patiemment, en récompensant chacun de ses efforts. Son nom, auquel, après la première surprise, elle commençait à s'habituer, son nom de Truchet, égaré au milieu de noms bretons aristocratiques et sonores, était inscrit sur un tableau d'honneur, où ne figuraient que les plus sages, et rien de ce qu'on exigeait d'elle n'était, somme toute, bien difficile. Son esprit, resté en friche jusque-là, saisit très vite les premiers élémens qui d'habitude entrent avec lenteur dans la tête d'enfans beaucoup plus jeunes; elle rattrapa en un clin d'œil celles de son âge, car l'amour-propre s'en mêlait; après quoi ses maîtresses s'aperçurent que, toute consciencieuse et appliquée qu'elle fût, Annette n'était pas remarquablement intelligente. La mère Sainte-Marthe le dit à Hervé, quand, au cours d'un embarquement dans

l'escadre de la Méditerranée, il revint à Morlaix, après une année d'absence environ :

— Bonne petite fille, douce, obéissante, pieuse, ne demande qu'à se bien conduire, mais aucune faculté intellectuelle extraordinaire.

— Qu'en ferait-elle ? répondit Hervé. Pourvu qu'elle devienne une honnête femme, une personne sérieuse, j'aurai atteint mon but.

Manière de voir que la supérieure loua hautement, en ajoutant qu'il fallait s'en remettre à Dieu pour sa vocation future.

— Qui sait ? pensa Hervé, sans famille, elle aura peut-être la vocation religieuse. Ce serait pour le mieux. — Et il résolut de lui donner une petite dot dans tous les cas. — L'épouserait-on malgré cette tache sur son origine et laide comme elle promettait de l'être, car, laide, Annette l'était décidément cette année-là, disposée à grandir d'une façon démesurée, avec de longs bras, de longues jambes, le teint d'une pomme verte, et brèche-dents par-dessus le marché.

— Le mieux serait qu'elle prît le voile, conclut du Gouëdic en riant de l'optimisme de Mme de Kernor, qui disait : — Laissez-la se débrouiller. Vous verrez qu'elle deviendra belle. Les grandes beautés commencent presque toujours par être des laiderons et *vice versa*.

En général, l'opinion des habitans de Bokédou était très favorable à la petite Annette. Marie la préférait à toutes ses compagnes, et le chevalier lui savait gré de l'attention passionnée qu'elle accordait à ses compositions musicales quand il les jouait devant elle. Tous les jours de sortie, Annette les passait à Bokédou ; elle y fut accueillie pendant les grandes vacances, la première année, puis toutes celles qui suivirent. Avec la clairvoyance des âmes très hautes et très pures, Mme de Kernor, quoique Bretonne, avait scruté sans parti-pris ni préjugé cette petite âme étrangère et, l'épreuve faite, s'étant assurée que tout y sonnait juste, avait dit à son amie, la mère Sainte-Marthe : — Je ne sais d'où elle sort, mais elle vaut autant que si elle était de bonne race. Pas plus que moi, n'est-ce pas, vous ne voyez d'inconvénient à cette grande amitié avec ma petite-fille ?

— Aucun, répondit l'éminente éducatrice, j'y verrais plutôt des avantages pour Marie, qui a une petite tête à elle et trop de facilité pour être bien studieuse. Les qualités contraires chez une personne qu'elle aime finiront par la gagner peut-être. Il y a de bonnes contagions.

Hervé du Gouëdic continuait cependant à flotter sur le bleu, comme il disait assez dédaigneusement, en opposant à cet imper-

turbable azur la mer grise de Bretagne. Ses longs séjours à Toulon étaient égayés par des fugues fréquentes du côté de Nice ou de Monte-Carlo. A chaque permission, il partait avec le dessein d'aller à Morlaix, mais le chemin était long et Paris le retenait volontiers au passage, de sorte que la pauvre Annette ne voyait guère son parrain, quelque désir qu'elle en eût, quelque zèle qu'elle mît à devenir parfaite pour lui plaire. C'était un véritable culte qu'inspirait à la petite fille cet éternel absent. Elle admirait en lui un héros ; il était d'une autre essence que tous les hommes, dont jusque-là, d'ailleurs, elle faisait peu de cas, ayant conservé sa vieille rancune contre les messieurs assidus chez sa maman. Combien leur préférait-elle ses nouvelles connaissances, les religieuses, les dames, et surtout les petites filles! Le chevalier de Bré aussi, à l'en croire, était un être à part : elle l'assimilait aux prêtres qui l'instruisaient dans la religion ; en outre, il lui représentait une espèce de génie pour qui la peinture et la musique n'avaient point de secrets. Mais son parrain, cette providence en habit galonné d'or, si rarement visible, elle le plaçait encore bien au-dessus, elle le plaçait au-dessus de tout,.. il était la puissance et la force, il était la bonté virile, le maître, le maître qui se fait adorer. Que ne mettait-elle pas dans ces pauvres petites lettres si banales, si froidement correctes, d'une trop belle écriture encadrée de trop grandes marges, qui, après avoir passé, comme l'exigeait la règle, sous les yeux de la mère supérieure, arrivaient au parrain avec les notes du mois, des notes toujours suffisamment satisfaisantes! Ces chefs-d'œuvre de calligraphie vide et oiseuse étaient, comme les enluminures du chevalier de Bré, la médiocre expression de sentimens infinis ; et quand Hervé y répondait par les encouragemens paternels qui viennent sans trop de peine sous la plume d'un parrain, pourvu qu'il n'ait rien de mieux à faire, Annette décousait le sachet caché sous son corsage, où dormaient déjà beaucoup de billets insignifians du même genre, pour ajouter une pièce de plus à la collection précieuse qui était son bien principal en ce monde.

TH. BENTZON.

(La dernière partie au prochain n°.)

UN CHAPITRE

DE

L'HISTOIRE DES SCIENCES

TRANSMISSION DES INDUSTRIES CHIMIQUES DE L'ANTIQUITÉ AU MOYEN AGE.

I.

La chimie est une science moderne, constituée depuis un siècle à peine; mais ses problèmes théoriques ont été agités et ses pratiques mises en œuvre pendant tout le moyen âge. Les nations de l'antiquité les avaient déjà connus : l'origine s'en perd dans la nuit des religions primitives et des civilisations préhistoriques. J'ai retracé ailleurs les premières tentatives rationnelles pour expliquer les transformations chimiques de la matière, tentatives exposées dans le *Timée* de Platon et dans les *Météorologiques* d'Aristote, puis, développées par les savans gréco-égyptiens et associées par eux à une philosophie symbolique mêlée de chimères ; je dirai quelque jour comment cette philosophie a été continuée par les Arabes et par les peuples occidentaux. Mais je me propose aujourd'hui de traiter un sujet plus positif et moins subtil : je veux parler des industries chimiques du monde antique et de leur transmission aux Latins du moyen âge. Ce récit n'est peut-être pas sans intérêt pour montrer comment la culture des sciences a été perpétuée dans

l'ordre matériel, par les nécessités de leurs applications, à travers les catastrophes des invasions et la ruine de la civilisation. L'extermination totale des populations, telle qu'elle a été pratiquée parfois par les Mongols et par les Tartares, serait seule capable d'anéantir complètement cette culture. Certes, lorsque Tamerlan érigeait sur les ruines d'Ispahan une pyramide formée avec les 70,000 têtes de ses habitans, la tradition des artisans a dû périr en même temps que la culture des philosophes; mais un massacre aussi radical s'est rarement vu dans l'histoire de la race humaine.

Peut-être quelque lecteur sera-t-il surpris d'entendre parler des industries chimiques des Grecs et des Romains : accoutumé à entendre par là la préparation de l'acide sulfurique et de la soude artificielle, la fabrication du gaz de l'éclairage et celle des brillantes couleurs du goudron de houille, il ne voit rien d'analogue dans l'antiquité. C'est que le domaine de la chimie est plus vaste et comprend tout l'ensemble des métamorphoses des corps, opérées par d'autres voies que par l'action des forces mécaniques et physiques.

Dès les temps les plus reculés, l'homme a appliqué les pratiques chimiques à ses besoins, en mettant en œuvre ces pratiques pour la métallurgie, la céramique, la teinture et la peinture, la confection des alimens, la médecine et jusqu'à l'art de la guerre. Si l'or, et parfois l'argent et le cuivre existent à l'état natif et n'exigent alors qu'une préparation mécanique, le plomb, d'autre part, l'étain, le fer, et, disons plus, le cuivre et l'argent, ne sauraient être extraits de leurs minerais ordinaires que par des artifices fort compliqués. La production des alliages, si nécessaires pour la fabrication des armes et pour celle des monnaies et des bijoux, est aussi un art essentiellement chimique. C'est même l'étude des alliages usités en orfèvrerie qui a donné naissance aux préjugés et aux fraudes de l'alchimie, ainsi qu'en témoigne l'étude d'un papyrus égyptien conservé dans le musée de Leyde et celle des écrits des alchimistes grecs.

L'art de préparer les cimens, les poteries, le verre surtout, repose également sur des opérations chimiques. L'ouvrier qui teignait les étoffes, les vêtemens et les tentures en pourpre, ou en d'autres couleurs, industrie usitée d'abord en Égypte, en Syrie, puis dans tout le monde grec, romain et persan, — pour ne pas parler de l'extrême Orient, — se livrait à des manipulations chimiques très développées : les tissus retrouvés dans les momies et dans les sarcophages en attestent la perfection. Pline et Vitruve décrivent en détail la production des couleurs, telles que cinabre ou vermillon, minium, rubriques, indigo, couleurs noires, vertes et bleues, tant végétales que minérales, mises en œuvre par les pein-

tres. La chimie de l'alimentation, féconde en ressources et en fraudes, était dès lors mise en œuvre. On savait accomplir à volonté ces fermentations délicates qui produisent le pain, le vin, la bière et qui modifient un grand nombre d'alimens ; on savait aussi, comme de nos jours, falsifier le vin par l'addition du plâtre et d'autres ingrédiens. L'art de guérir, cherchant partout des ressources contre les maladies, avait appris à transformer et à fabriquer un grand nombre de produits minéraux et végétaux, tels que le suc du pavot, les extraits des solanées, l'oxyde de cuivre, le verdet, la litharge, la céruse, les sulfures d'arsenic et l'acide arsénieux : remèdes et poisons étaient composés à la fois, dans des desseins divers, par les médecins et par les magiciens.

Enfin, la fabrication des armes et celle des substances incendiaires : pétrole, soufre, résines et bitumes, avaient déjà, autrefois comme de notre temps, sollicité l'esprit des inventeurs et donné lieu à des applications redoutables, dans l'art des sièges spécialement et dans celui des combats marins ; précédant l'invention du feu grégeois, précurseur lui-même de la poudre à canon et de nos terribles matières explosives.

On voit par ce tableau rapide combien le monde romain était déjà avancé dans la connaissance des industries chimiques, au moment où il s'écroula sous les coups des Barbares. Mais la ruine de l'organisation antique eut lieu par degrés ; si la haute culture scientifique, peu accessible à des esprits grossiers, cessa d'être encouragée et fut à peu près abandonnée ; si les philosophes grecs, ballottés entre la persécution religieuse des empereurs byzantins et le dédain indifférent des souverains persans, ne formèrent plus d'élèves ; si les grands noms de la physique, de la mathématique, de l'alchimie grecque ne passent guère le temps de Justinien ; cependant, il est certain que la nécessité des professions indispensables à la vie humaine, ou recherchées par le luxe des souverains et des prêtres, a dû maintenir et a maintenu effectivement la plupart des industries chimiques.

A l'appui de ces raisonnemens, on peut apporter des preuves de divers ordres. Les unes sont tirées de l'examen des monumens, armes, poteries et verreries, étoffes, gemmes et bijoux, objets d'art de toute nature, qui sont parvenus jusqu'à nous. Cet examen fournit, en effet, des résultats incontestables, pourvu que la date des objets soit certaine et qu'ils n'aient subi aucune restauration. Sous ce dernier rapport, on ne saurait montrer trop de prudence et même de défiance, quand on examine soit les édifices, soit les objets conservés dans les musées. Non-seulement ces objets ont été sujets à bien des falsifications ; mais les plus authentiques ont été très souvent restaurés, sans aucune mauvaise intention, d'ailleurs. Celui qui

fonderait ses inductions sur l'examen des sculptures et des vitraux de certaines églises gothiques, refaites au XIXe siècle, serait exposé à bien des erreurs. Parmi les objets transmis par les trésors des églises et les collections des musées depuis l'époque carlovingienne, il en est peu qui n'aient été complétés et restaurés à diverses reprises, par les conservateurs des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles. Il suffit d'avoir manié ces objets et d'être entré dans le détail de leur conservation pour s'assurer que leurs ornemens, leurs appendices, les perles et verres colorés qui les ornent, ont été de tout temps et sont encore de nos jours l'objet d'une réfection incessante.

Cependant et sous ces réserves, de tels objets demeurent les témoignages les plus authentiques de l'état des industries d'autrefois. Ils en témoignent surtout au moment où on les découvre au sein des tombeaux et dans des lieux qui n'ont pas été touchés ou violés par l'homme pendant le cours des siècles.

Les récits et les descriptions des historiens contemporains fournissent d'autres renseignemens, moins précis d'ailleurs; car il vaut mieux avoir en main l'objet que sa description. Ils ont pourtant cet avantage de nous donner des indications indépendantes des progrès ultérieurs de l'industrie. Nous possédons un ordre de données plus sûres et plus exactes encore que les chroniques, dans les traités techniques et ouvrages relatifs aux arts et métiers, qui sont parvenus jusqu'à nous, toutes les fois que ces traités ont une date certaine, ne fût-ce que celle de leurs copies. Cette source de renseignemens est connue déjà pour l'antiquité. Elle ne fait pas défaut au moyen âge, bien qu'elle paraisse avoir échappé presque complètement jusqu'ici aux érudits qui ont écrit l'histoire de la science ; et elle permet de reconstituer celle-ci sous une forme et avec une précision nouvelles. Or c'est à l'aide de ces documens que je vais essayer de montrer, en m'attachant surtout aux industries chimiques, quelles connaissances soit pratiques, soit théoriques, ont subsisté après la chute de la civilisation antique, et comment les traditions d'atelier ont maintenu ces industries, presque sans inventions nouvelles d'ailleurs, mais, du moins, à un certain niveau de perfection.

II.

L'histoire des sciences physiques dans l'antiquité ne nous est connue que très imparfaitement; il n'existait pas alors de traités méthodiques, destinés à l'enseignement, tels que ceux qui paraissent chaque jour en France, en Allemagne, en Angleterre, aux États-Unis et dans les principaux États civilisés. Aussi, à l'exception des sciences médicales, étudiées de tout temps avec empres-

sement, ne possédons-nous que des notions insuffisantes sur les procédés usités dans les arts et métiers des anciens.

La méthode expérimentale des modernes a relié ces pratiques en corps de doctrines et elle en a montré les relations étroites avec les théories auxquelles elles servent de base et de confirmation. Mais cette méthode était à peu près ignorée des anciens, sinon en fait, du moins comme principe général de connaissances scientifiques. Leurs industries n'étaient guère rattachées à des théories, si ce n'est pour les mesures de longueur, de surface ou de volume, qui se déduisent immédiatement de la géométrie, et pour les recettes de l'orfèvrerie, origine des théories, en partie réelles, en partie imaginaires, de l'alchimie. On s'est demandé même si les formules industrielles n'étaient pas conservées autrefois par voie de tradition purement orale et soigneusement réservée aux initiés. Quelques bribes de cette tradition auraient été transcrites dans les notes qui ont servi à composer l'histoire naturelle de Pline et les ouvrages de Vitruve et d'Isidore de Séville, non sans un mélange considérable de fables et d'erreurs ; mais la masse principale de ces connaissances aurait été perdue. Cependant, un examen plus approfondi des ouvrages qui nous sont venus de l'antiquité, une étude plus attentive de manuscrits, d'abord négligés, parce qu'ils ne se rapportent ni aux études littéraires ou théologiques, ni aux questions historiques ordinaires, permet d'affirmer qu'il n'en a pas été ainsi : chaque jour nous découvrons des documens nouveaux et considérables, propres à établir que les procédés des anciens industriels étaient alors, comme aujourd'hui, inscrits dans des cahiers ou manuels d'ateliers, destinés à l'usage des gens du métier et que ceux-ci se sont transmis de main en main, depuis les temps reculés de la vieille Égypte et de l'Égypte alexandrine, jusqu'à ceux de l'empire romain et du moyen âge.

La découverte de ces cahiers offre d'autant plus d'intérêt que l'emploi des métaux précieux chez les peuples civilisés remonte à la plus haute antiquité ; or la technique des orfèvres et des joailliers anciens ne nous est révélée tout d'abord que par l'examen même des objets parvenus jusqu'à nous. Les premiers textes précis et détaillés qui décrivent leurs procédés sont contenus dans un papyrus égyptien, trouvé à Thèbes et qui est actuellement au musée de Leyde.

Ce papyrus date du IIIe siècle de notre ère ; il est écrit en langue grecque. Je l'ai traduit il y a quelques années (*Introduction à la Chimie des anciens et du moyen âge*, p. 3 à 73), et je l'ai rapproché, d'une part, de quelques phrases contenues dans Vitruve, dans Pline et autres auteurs sur les mêmes sujets ; et, d'autre part, des ouvrages alchimiques grecs, datant du IVe et du Ve siècle ;

j'ai fait également la publication de ces derniers, en en montrant à la fois la signification matérielle et positive et les prétentions théoriques et philosophiques. Par ces études j'ai reconstitué toute une science, l'alchimie antique, jusque-là méconnue et incomprise, parce qu'elle était fondée sur un mélange de faits réels, de vues profondes sur l'unité de la matière, et d'imaginations religieuses chimériques.

Ces pratiques et ces théories avaient une portée plus grande encore que le travail des métaux. En effet, les industries des métaux précieux étaient liées à cette époque avec celles de la teinture des étoffes, de la coloration des verres et de l'imitation des pierres précieuses, toutes guidées par les mêmes idées tinctoriales et mises en œuvre par les mêmes opérateurs.

Ainsi, l'alchimie et l'espérance chimérique de faire de l'or sont nées des artifices des orfèvres pour colorer les métaux ; les prétendus procédés de transmutation, qui ont eu cours pendant tout le moyen âge, n'étaient, à l'origine, que des tours de main pour préparer des alliages à bas titre, c'est-à-dire pour imiter et falsifier les métaux précieux. Mais, par une attraction presque invincible, les opérateurs livrés à ces pratiques ne tardèrent pas à s'imaginer que l'on pouvait passer de l'imitation de l'or à sa formation effective, surtout avec le concours des puissances surnaturelles, évoquées par des formules magiques.

Quoi qu'il en soit, on n'a pas bien su jusqu'ici comment ces pratiques et ces théories ont passé de l'Égypte, où elles florissaient vers la fin de l'empire romain, jusqu'à notre Occident, où nous les retrouvons en plein développement, à partir des XIIIe et XIVe siècles, dans les écrits des alchimistes latins et dans les laboratoires des orfèvres, des teinturiers et des fabricans de vitraux colorés. En général, on a attribué leur renaissance aux traductions d'ouvrages arabes, faites à cette époque. Mais, sans prétendre nier le rôle exercé par les livres arabes sur la renaissance des arts et des sciences en Occident, à l'époque des croisades, il n'en est pas moins certain qu'une tradition continue a subsisté dans les souvenirs professionnels des arts et métiers depuis l'empire romain jusqu'à la période carlovingienne, et au-delà : tradition de manipulations chimiques et d'idées scientifiques et mystiques. En effet, en poursuivant mes études sur l'histoire de la science, j'ai rencontré, dans l'examen des ouvrages latins du moyen âge, certains manuels techniques qui se rattachent de la façon la plus directe aux traités métallurgiques des alchimistes et orfèvres gréco-égyptiens. Je me propose d'établir ici cette corrélation, que personne n'avait signalée jusqu'à présent.

On sait que les règles et les recettes de thérapeutique et de

matière médicale ont été conservées pareillement par la pratique, qui n'a jamais cessé, dans des Réceptaires et autres traités latins : ces traités, traduits du grec, dès l'époque de l'empire romain, et compilés du Ier au VIIe siècle de notre ère, ont passé de main en main et ont été recopiés fréquemment pendant les débuts du moyen âge. La transmission des arts militaires et celle des formules incendiaires, en particulier, ont été poursuivies également, depuis les Grecs et les Romains, à travers les âges barbares. Bref, la nécessité des applications a partout fait subsister une certaine tradition expérimentale des arts de la civilisation antique.

III.

Au moyen âge, les plus vieux traités techniques latins, relatifs à la chimie, que nous connaissions, sont les « Formules de teinture » (*Compositiones ad tingenda*), — nous en possédons un manuscrit écrit vers la fin du VIIIe siècle, — et la « Clé de la teinture » (*Mappæ clavicula*), dont le plus vieux manuscrit remonte au Xe siècle. Ces deux ouvrages nous ont transmis des procédés et des textes contemporains de la dernière période de l'empire romain. Cependant ils n'ont été jusqu'ici l'objet d'aucun commentaire. Leur connaissance a dû être fort répandue autrefois ; car nous en possédons plusieurs copies, et certaines de leurs recettes sont reproduites textuellement dans les manuscrits alchimiques latins de la Bibliothèque nationale de Paris. Ces collections de recettes forment donc une série ininterrompue, depuis les articles du papyrus grec de Leyde, écrit au IIIe siècle de notre ère et découvert dans les tombeaux de Thèbes au commencement du XIXe, jusqu'à ceux des traités latins, écrits au moyen âge, tels que les précédens, ceux du moine Éraclius « sur les arts et les couleurs des Romains, » et du moine Théophile, auteur du « Tableau de divers arts, » ainsi que les opuscules publiés par Mrs Merrifield : *Ancient practice of painting*. La suite de ces traités et opuscules se continue aux XVIe et XVIIe siècles, par les ouvrages de *Secrets* d'Alessio, de Mizaldi, de Porta et de Wecker, jusqu'aux traités de teinture, de verrerie et d'orfèvrerie du XVIIe siècle, et même jusqu'aux manuels Roret de notre temps.

Le plus ancien de ces traités, les *Formules de teinture*, a été rencontré dans un manuscrit de la bibliothèque du chapitre des chanoines de Lucques, écrit au temps de Charlemagne et renfermant divers autres ouvrages. Il a été publié au siècle dernier par Muratori, dans ses *Antiquitates italicæ* (t. II, p. 364-387, *dissertatio* XXIV), sous le titre : « Recettes pour teindre les mosaïques, les peaux et autres objets, pour dorer le fer, pour l'emploi des matières miné-

rales, pour l'écriture en lettres d'or, pour les soudures et collages, et autres documens techniques. » M. Giry, de l'École des chartes, a collationné ce manuscrit sur place, et il a eu l'extrême obligeance de me communiquer sa collation, qui est fort importante.

Les *Formules de teinture* ne constituent pas un livre méthodique, tels que nos ouvrages modernes sur l'orfèvrerie, ou sur la céramique, coordonnés d'après la nature des matières. C'est un cahier de recettes et de documens, récoltés par un praticien en vue de l'exercice de son art et destinés à lui fournir à la fois des procédés pour l'exécution de ses fabrications et des renseignemens sur l'origine de ses matières premières. Les sujets qui y sont exposés sont les suivans : coloration ou teinture des pierres artificielles, destinées à la fabrication des mosaïques ; leur dorure et argenture, leur polissage ; fabrication des verres colorés en vert, en blanc laiteux, en rouge de diverses nuances, en pourpre, en jaune ; colorations tantôt profondes, tantôt superficielles, parfois même réalisées à l'aide de simples vernis. La fabrication du verre est accompagnée par une description sommaire du fourneau des verriers, laquelle se retrouve avec des développemens de plus en plus grands chez les auteurs postérieurs, tels que Théophile, et plus tard les écrivains techniques et alchimiques de la fin du moyen âge : la filiation historique de ces procédés et appareils est par là rendue manifeste.

La teinture des peaux en pourpre, en vert, en jaune, en rouges multiples, sujet où les Égyptiens étaient fort avancés, et qui s'est perpétué chez les Byzantins, puis la teinture des bois, des os et de la corne, sont aussi signalées. On trouve encore dans cet ouvrage la mention des minerais, des métaux, des terres usités en orfèvrerie et en peinture. On y voit apparaître des idées singulières sur le rôle du soleil et de la chaleur, propre à certaines terres chaudes, pour la production des minerais, doués de vertus correspondantes ; tandis qu'une terre froide produirait des minerais de faible qualité. Ceci rappelle les théories d'Aristote sur l'exhalaison sèche, opposée à l'exhalaison humide dans la génération des minéraux, théories qui ont joué un grand rôle au moyen âge.

L'auteur distingue un minerai de plomb féminin et léger, opposé à un minerai masculin et lourd : distinction pareille à celle des minerais d'antimoine mâle et femelle, dont parle Pline ; aux bleus mâle et femelle de Théophraste et à diverses indications du même genre : l'assimilation des minéraux aux êtres vivans est continuelle dans la chimie du moyen âge.

On lit également dans cet ouvrage des articles développés sur certaines opérations, telles que l'extraction du mercure, du plomb,

la cuisson du soufre, les préparations de la céruse avec le plomb et le vinaigre, du vert-de-gris avec le vinaigre et le cuivre, déjà décrites dans Théophraste et Dioscoride, celle des cadmies, oxydes de plomb et de zinc impurs, celle du cuivre brûlé (*aes ustum*), de la litharge , de l'orpiment, celle du cinabre artificiel, inconnue à l'époque de Pline, etc.

L'écrivain indique certains alliages, peu nombreux à la vérité, tels que le bronze, le cuivre blanc et le cuivre couleur d'or, sujet souvent traité par les alchimistes grecs, qui ont passé de là à l'idée de transmutation. Le nom du bronze (*brundisium*) apparaît pour la première fois; ce nom a été souvent controversé parmi les philologues : son existence, sa forme, et les détails qui l'accompagnent dans les textes actuels montrent que c'était à l'origine un alliage fabriqué à Brindes pour l'industrie des miroirs et dont Pline a parlé. La préparation du parchemin et celle du vernis font l'objet d'articles séparés, ainsi que la fabrication des couleurs végétales, à l'usage des peintres et enlumineurs, et leur emploi sur murs, bois, linge, etc., à l'encaustique, ou au moyen de la colle de poisson.

La confection des feuilles d'or, exposée par l'auteur, jouait un grand rôle dans la pratique des orfèvres et ornemanistes byzantins et latins, pour la décoration, par dorure, des églises et des palais. Aussi ce point est-il traité dans tous les ouvrages techniques du temps, et il se retrouve chez les alchimistes grecs. Suit un groupe de formules consacrées à la dorure : dorure du verre, du bois, de la peau, des vêtemens, du plomb, de l'étain, du fer; préparation des fils d'or, procédés pour écrire en lettres d'or (chrysographie) sur parchemin, papier, verre ou marbre : sujet souvent traité au moyen âge, en raison des pratiques des copistes et ornemanistes; il figure déjà dans le papyrus de Leyde, et l'une des recettes présentes existe même littéralement dans le papyrus de Leyde.

Puis viennent la feuille d'argent, la feuille d'étain, et des procédés pour réduire l'or et l'argent en poudre, procédés fondés sur divers tours de main, où figurent l'emploi du mercure et du vert-de-gris. Cette poudre, d'or ou d'argent, obtenue par amalgamation, était employée ensuite dans des procédés de dorure et d'argenture. Elle a joué un rôle important en économie politique ; car on s'en servait pour faire passer l'or et l'argent d'un pays dans un autre, malgré l'interdiction de l'exportation des métaux précieux; interdiction qui a régné pendant si longtemps au moyen âge dans les états modernes.

L'auteur continue en disant : « Nous avons désigné toutes les choses relatives aux teintures et décoctions; nous avons parlé des

matières qui y sont employées : pierres, minéraux, salaisons, herbes ; nous avons dit où elles se trouvent, quel parti on tire des résines, oléo-résines, terres ; ce que sont le soufre, l'eau noire, les eaux salées, la glu et tous les produits des plantes sauvages et venues par semences, domestiques et marines ; la cire des abeilles, l'axonge, toutes les eaux douces et acides ; parmi les bois, le pin, le sapin, le genièvre, le cyprès,.. les glands et les figues. On fait des extraits de toutes ces choses avec une eau formée d'urine fermentée et de vinaigre, mêlés d'eau pluviale. »

Ces énumérations et descriptions caractérisent la nature des connaissances recherchées par l'écrivain et conservent la trace de traités antiques de drogues et minéraux, analogues à ceux de Dioscoride, mais plus spécialement destinés à l'industrie. Par malheur, nous n'en avons plus guère ici que des titres et des indications sommaires, pareilles à celles qui figureraient au calepin d'un ouvrier teinturier, mettant bout à bout des indications puisées dans des auteurs différens, ou dans des cahiers d'atelier. Plusieurs des mots spécifiques qui y sont contenus manquent dans les dictionnaires les plus complets, tels que ceux de Forcellini et de Du Cange ; mais il ne m'appartient pas d'insister sur cet ordre de considérations, non plus que sur la grammaire étrange de ces textes incorrects, où les accords de genres, de cas, de verbes, n'ont plus lieu suivant les règles de la grammaire classique. Nous avons affaire à un latin barbare, écrit à une époque de décadence, avec des diversités très apparentes d'orthographe et de dialectes, ou plutôt de patois et de jargon. Certains ont été écrits primitivement en grec, puis transcrits en lettres latines, probablement sous la dictée, par un copiste qui n'entendait rien à ce qu'il écrivait. Ce dernier trait accuse l'origine byzantine des recettes. Constantinople, en effet, était restée le grand centre des arts et des traditions scientifiques. C'est de là que les orfèvres italiens, qui utilisaient les procédés ici décrits, tiraient leurs pratiques ; mais elles remontent, en général, presque toutes à l'antiquité.

Notons particulièrement les mots : eaux salées, eaux douces et acides, eau formée d'urine fermentée et de vinaigre, parce que ces mots désignent les commencemens de la chimie par voie humide. Ils figurent déjà dans Pline et dans les auteurs anciens, avec les mêmes destinations. Ce sont toujours des liquides naturels, ou bien les résultats de leur mélange, avant ou après décomposition spontanée. Mais il n'y est pas fait mention des liquides actifs obtenus par distillation, et qui portent le nom d'*eaux divines* ou *sulfureuses* (c'est le même nom en grec), liquides qui jouent un si grand rôle chez les chimistes gréco-égyptiens, et qui sont devenus l'origine de nos acides, alcalis et autres agens ; ils n'étaient

pas encore entrés dans les usages industriels, et on ne les y rencontre guère avant le XIVe siècle.

Telle est la collection de formules, recettes et descriptions pratiques, intitulée « Formules pour la peinture. » Le manuscrit qui les contient remonte, je le répète, au VIIIe siècle; il fournit les renseignemens les plus curieux sur la pratique des arts au commencement du moyen âge et dans l'antiquité.

III.

Le groupe de recettes transmis par les « Formules de peinture » a passé entièrement, ou à peu près, dans une collection plus étendue, intitulée « la Clé de la peinture » (*Mappæ clavicula*), et dont il existe un manuscrit du Xe siècle, étudié par M. Giry, dans la bibliothèque de Schlestadt. Le même ouvrage a été publié, en 1847, par M. Way, d'après un autre manuscrit du XIIe siècle, dans le Recueil de la Société des antiquaires de Londres.

Le premier manuscrit est exempt de toute influence arabe, tandis que celle-ci est signalée seulement par cinq articles interpolés dans le second.

L'ouvrage se compose de deux parties principales, savoir :

Un traité sur les métaux précieux, comprenant aujourd'hui cent articles, traité qui comportait en réalité une étendue à peu près double, d'après une vieille table conservée dans le manuscrit de Schlestadt; mais la moitié environ de l'ouvrage proprement dit est perdue.

Un autre traité est relatif à des recettes de teinture. Ce dernier reproduit presque entièrement les Formules de teinture, quoique dans un ordre parfois un peu différent; puis on lit seize articles de balistique militaire et spécialement incendiaire, formant un groupe particulier; d'autres, relatifs à la balance hydrostatique, aux densités des métaux; enfin, des recettes industrielles et magiques, ajoutées à la fin du cahier.

Le traité relatif aux métaux précieux offre un grand intérêt, parce qu'il présente de frappantes analogies avec le papyrus égyptien de Leyde, trouvé à Thèbes, ainsi qu'avec divers opuscules antiques, tels que la Chimie, dite de Moïse, renfermés dans la *Collection des alchimistes grecs*. Plusieurs des recettes de la « Clé de la peinture » sont non-seulement imitées, mais traduites littéralement de celles du papyrus et de celles de la collection des alchimistes grecs : identité qui prouve sans réplique la conservation continue des pratiques alchimiques, y compris celle de la transmutation, depuis l'Égypte jusque chez les artisans de l'Occident latin. Les

théories proprement dites, au contraire, n'ont reparu en Occident que vers la fin du XIIe siècle, après avoir passé par les Syriens et par les Arabes. Mais la connaissance des procédés eux-mêmes n'avait jamais été perdue. Ce fait capital résulte surtout de l'étude des alliages destinés à imiter et à falsifier l'or, recettes d'ordre alchimique, je le répète, car on y trouve aussi la prétention de le fabriquer. Les titres sont à cet égard caractéristiques : « pour augmenter l'or ; pour faire de l'or ; pour fabriquer l'or ; pour colorer (le cuivre) en or ; faire de l'or à l'épreuve ; rendre l'or plus pesant ; doublement de l'or. » Ces recettes sont remplies de mots grecs qui en trahissent l'origine.

Dans la plupart, il s'agit simplement de fabriquer de l'or à bas titre, par exemple, en préparant un alliage d'or et d'argent, teinté au moyen du cuivre. Mais l'orfèvre cherchait à le faire passer pour de l'or pur. Cette fraude est d'ailleurs fréquente, même de notre temps, dans les pays où la surveillance est imparfaite. Notre or dit au 4e titre prête surtout à des fraudes dangereuses, non-seulement à cause de la dose considérable de cuivre qu'il renferme, mais parce que chaque gramme de ce cuivre occupe un volume plus que double de celui de l'or qu'il remplace. Les bijoux d'or à ce titre fournissent donc double profit au fraudeur, parce que l'objet est plus pauvre en or et parce que pour un même poids il occupe un volume bien plus considérable : ce sont là les profits de l'orfèvre, en Orient et même dans le midi de l'Europe, sinon ailleurs.

Ces fabrications d'alliages compliqués, qu'on faisait passer pour de l'or pur, étaient rendues plus faciles par l'intermédiaire du mercure et des sulfures d'arsenic, lesquels se trouvent continuellement indiqués dans les recettes des alchimistes grecs, aussi bien que dans la « Clé de la peinture. » Leur emploi remonte même aux premiers temps de l'empire romain. En effet Pline rapporte en quelques lignes un essai exécuté par l'ordre de Caligula, en vue de fabriquer l'or avec le sulfure d'arsenic (orpiment).

Il a existé ainsi toute une chimie spéciale, abandonnée aujourd'hui, mais qui jouait un grand rôle dans les pratiques et dans les prétentions des alchimistes. De notre temps même, un inventeur a pris un brevet pour un alliage de cuivre et d'antimoine, renfermant six centièmes du dernier métal, et qui offre la plupart des propriétés apparentes de l'or et se travaille à peu près de la même manière. L'or alchimique appartenait à une famille d'alliages analogues. Ceux qui le fabriquaient s'imaginaient d'ailleurs que certains agens jouaient le rôle de fermens, pour multiplier l'or et l'argent. Avant de tromper les autres, ils se faisaient illusion à eux-mêmes. Or, ces idées, cette illusion, se rencontrent également chez les Grecs et dans la « Clé de la peinture. »

Parfois l'artisan se bornait à l'emploi d'une cémentation, ou action superficielle, qui teignait en or la surface de l'argent, ou en argent la surface du cuivre, sans modifier ces métaux dans leur épaisseur. C'est ce que les orfèvres appellent encore de notre temps « donner la couleur. » Ils se bornaient même à appliquer à la surface du métal un vernis couleur d'or, préparé avec la bile des animaux, ou bien avec certaines résines ; comme on le fait aussi de nos jours. Un procès récent, relatif aux médailles commémoratives de la tour Eiffel, faisait mention de cet artifice.

De ces colorations, le praticien, guidé par une analogie mystique, a passé à l'idée de la transmutation ; chez le pseudo-Démocrite, aussi bien que dans la « Clé de la peinture. » L'auteur de cette dernière conclut, par exemple, par ces mots : « Vous obtiendrez ainsi de l'or excellent et à l'épreuve. » C'était une formule destinée à rassurer le client, sinon l'opérateur. L'auteur ajoute encore : « Cachez ce secret sacré, qui ne doit être livré à personne, ni donné à aucun prophète. » Le mot prophète trahit l'origine égyptienne de la recette : il s'agit des scribes sacerdotaux et prêtres égyptiens, qui portaient en effet le nom de prophètes, comme on peut le voir dans un passage de Clément d'Alexandrie sur les livres hermétiques, portés en grande pompe dans les processions.

La preuve de ces origines gréco-égyptiennes des recettes d'orfèvres consignées dans la « Clé de la peinture » peut être poussée plus loin. En effet, il existe dans le Recueil latin une dizaine de recettes, parfois développées, qui sont données exactement dans les mêmes termes par le papyrus grec de Leyde ; de telle sorte que le premier texte est traduit du second jusque dans le détail de certaines expressions techniques, lesquelles se sont perpétuées même encore aujourd'hui dans les manuels Roret d'orfèvrerie.

Évidemment ceci ne veut pas dire que le texte transcrit dans la « Clé de la peinture » ait été traduit originairement sur le papyrus même que nous possédons, attendu que ce papyrus a été trouvé seulement au XIXe siècle, à Thèbes, en Égypte. Mais la coïncidence des textes prouve qu'il existait des cahiers de recettes secrètes d'orfèvrerie, transmis de main en main par les gens du métier, depuis l'Égypte jusqu'à l'Occident latin, lesquels ont subsisté pendant le moyen âge, et dont la « Clé de la peinture » nous a transmis un exemplaire.

Notons spécialement les procédés de *diplosis*, c'est-à-dire destinés à doubler le poids de l'or, par voie d'alliage, procédés relatés déjà dans un vers de Manilius, poète latin contemporain de Tibère :

Materiamque manu certa duplicarier arte,

vers que les critiques du XVIe siècle avaient supposé à tort interpolé, parce qu'ils ignoraient l'existence des textes grecs découverts depuis en Égypte et qu'ils n'avaient pas compris le sens alchimique de l'essai de Caligula.

C'était une opinion fort accréditée au temps de Dioclétien que les Égyptiens possédaient des secrets pour s'enrichir en fabriquant l'or et l'argent; à tel point qu'à la suite d'une révolte, l'empereur romain fit brûler leurs livres. — On voit que, malgré cette précaution, les formules n'ont pas disparu, puisque nous les retrouvons, à la fois, dans le papyrus de Leyde, dans les vieux traités grecs du pseudo-Démocrite, du pseudo-Moïse, d'Olympiodore et de Zozime, et dans les textes latins de la « Clé de la peinture. »

Citons encore le titre de l'une des recettes de la vieille table : *Fabriquer du verre incassable*. Ce titre mérite de nous arrêter, à cause des légendes et traditions qui s'y rattachent et qui se sont perpétuées pendant tout le moyen âge et jusqu'à notre époque. Le verre incassable (*fialam vitream quæ non frangebatur*, Pétrone) paraît avoir réellement été découvert sous Tibère, et il a donné lieu à une légende, qui en amplifiait les propriétés et en faisait du verre malléable : légende rapportée par Pétrone, Pline, Dion Cassius, Isidore de Séville, et transmise aux auteurs du moyen âge. Suivant le dire de Pline, Tibère fit détruire la fabrique, de peur que cette invention ne diminuât la valeur de l'or et de l'argent. « Si elle était connue, l'or deviendrait aussi vil que de la boue, » écrit Pétrone. D'après Dion Cassius, Tibère fit tuer l'auteur. Pétrone, reproduit par Isidore de Séville, par Jean de Salisbury, par Éraclius, prétend aussi qu'il le fit décapiter, et il ajoute cette phrase caractéristique, qui s'applique également au verre incassable : « Si les vases de verre n'étaient pas fragiles, ils seraient préférables aux vases d'or et d'argent. »

Ces récits se rapportent évidemment à un même fait historique, rapporté par les contemporains, mais plus ou moins défiguré par la légende : l'invention aurait été supprimée par la crainte de ses conséquences économiques. Il n'est que plus curieux de la retrouver signalée dans les recettes d'orfèvres du moyen âge, comme si la tradition secrète s'en fût conservée dans les ateliers. Il existe dans la « Clé de la peinture, » au n° 69, une formule obscure, ou plutôt chimérique, où entre le sang-dragon, et qui paraît se rapporter au même sujet : « Sache que le verre fragile, après avoir subi cette préparation, acquiert la nature d'un métal plus résistant. » J'ai rencontré quelques indices des mêmes souvenirs dans des auteurs plus modernes, tels que le faux Raymond Lulle, et d'autres alchimistes du moyen âge, qui s'en sont fort préoccupés. « Par ce procédé, dit l'un d'eux, le verre peut être rendu

malléable, ductile et changé en métal. » On sait que le procédé du verre incassable a été découvert de nouveau de notre temps, et cette fois sous une forme positive, sans équivoque et d'une façon définitive.

A la vérité, il ne s'agit pas du verre malléable; mais celui-ci même n'est pas une chimère. En effet, on a décrit, dans ces dernières années, certains procédés industriels de laminage et de moulage du verre, fondés sur l'état plastique et la malléabilité qu'il possède à une température voisine de sa fusion. Or un article de la « Clé de la peinture » semble indiquer la connaissance de quelque procédé analogue. Ce sont ces propriétés réelles, aperçues sans doute dès l'antiquité et conservées à l'état de secrets de fabrication, qui auront donné lieu à la légende.

Quelques mots en terminant sur les écrits techniques qui portent les noms d'Éraclius et de Théophile. Ces écrits sont plus connus que les « Formules pour peindre » et la « Clé de la peinture; » ils ont été l'objet d'un certain nombre de publications, mais ils sont plus modernes. Ils se distinguent parce que les auteurs en sont dénommés, tandis que les « Formules » et la « Clé » sont anonymes. Toutefois on sait peu de choses sur ces deux auteurs.

Éraclius ou Héraclius se rattache à la tradition byzantine de l'Italie méridionale; il a vu les ruines des édifices antiques à Rome, il est hanté par le souvenir de la gloire et de la puissance romaines; mais il exprime son admiration avec la naïveté et les connaissances confuses d'une époque redevenue barbare. La collection de recettes qui porte son nom se compose de deux parties, de composition et de date différente. La première est formée par deux livres en vers, qui offrent le caractère des écrits de la fin de l'époque carlovingienne (IXe et Xe siècles).

Elle traite des couleurs végétales, de la feuille d'or, de l'écriture en lettres d'or, de la dorure, de la peinture sur verre, de la préparation des pierres précieuses artificielles : leur taille y est décrite par l'emploi d'un tour de main chimérique, accompli avec le concours du sang de bouc : c'est une vieille formule qui a traversé tout le moyen âge. Toutes ces recettes sont d'origine antique, un peu vagues d'ailleurs et sans invention nouvelle.

Le livre en prose est rédigé d'une façon plus solide et plus précise : il a dû être ajouté plus tard par un continuateur, vers le XIIe siècle, car il y est question de la teinture du cuir de Cordoue, et le cinabre (couleur rouge) y est désigné sous le nom d'*azur*, traduction d'un mot arabe, fréquente au XIIe siècle et qui a donné lieu à toutes sortes de contresens et de confusion avec notre azur bleu moderne. L'auteur rapporte également les vieux contes de Pline et d'Isidore de Séville sur l'origine du verre et sur l'inven-

tion du verre malléable : ces contes couraient le monde au XIIe siècle et ils figurent aussi dans Jean de Salisbury. En tout cas, les sujets principaux, traités dans l'ouvrage d'Éraclius, existent déjà dans la « Clé de la peinture. »

Le *Tableau des divers arts*, du moine Théophile, paraît dû à un moine bénédictin pseudonyme, nommé, en réalité Roger, qui vivait à la fin du XIe siècle et au commencement du XIIe. Cet ouvrage est plus exact et plus détaillé que celui d'Éraclius. Il se compose de deux livres, le premier consacré à la peinture ; c'est toujours le même programme, commun à tous les manuels destinés aux peintres, mais avec plus de détails. Le second livre concerne la confection des objets nécessaires au culte et à la construction des édifices qui lui sont consacrés. Il décrit en détail le fourneau pour fondre le verre et la fabrication de ce dernier, celle des verres peints et des vases de terre colorés, le travail du fer, la fusion de l'or et de l'argent et leur travail, celui de l'émail, qu'il appelle *electrum*, nom donné autrefois à un alliage d'or et d'argent ; la fabrication des vases destinés au culte, calice, ostensoir, etc. ; les orgues, les cloches, les cymbales, etc. Ces renseignemens sont curieux ; car ils montrent que l'industrie du verre et des métaux avait fini par se concentrer autour des édifices religieux. Mais la technique chimique de Théophile est la même que celle des traités précédens, quoique se rattachant à une période plus moderne : elle nous amène directement aux XIIIe et XIVe siècles, époque à partir de laquelle les monumens et les écrits se multiplient de plus en plus jusqu'aux temps modernes. La filiation des traditions techniques depuis l'antiquité devient de moins en moins manifeste, à mesure que les intermédiaires se multiplient et que les arts tendent à reprendre un caractère original.

L'ensemble des faits que je viens d'exposer mérite d'attirer notre attention, au point de vue de la suite et de la renaissance des traditions scientifiques. En effet, c'est par la pratique que les sciences débutent ; il s'agit d'abord de satisfaire aux nécessités de la vie et aux besoins artistiques, qui s'éveillent de si bonne heure dans les races civilisables. Mais cette pratique même suscite aussitôt des idées plus générales, lesquelles ont apparu d'abord dans l'humanité sous la forme mystique. Chez les Égyptiens et les Babyloniens, les mêmes personnages étaient à la fois prêtres et savans. Aussi les premières industries chimiques ont-elles été exercées d'abord autour des temples ; *le Livre du Sanctuaire*, *le Livre d'Hermès*, *le Livre de Chymès*, toutes dénominations synonymes, chez les alchimistes gréco-égyptiens, représentent les premiers manuels de ces industries. Ce sont les Grecs, comme dans toutes les autres branches scientifiques, qui ont donné à ces traités une rédaction dégagée des

vieilles formes hiératiques, et qui ont essayé d'en tirer une théorie rationnelle, capable à son tour, par une action réciproque, de devancer la pratique et de lui servir de guide. Le nom de Démocrite, à tort ou à raison, est resté attaché à ces premiers essais ; ceux de Platon et d'Aristote ont aussi présidé aux tentatives de conceptions rationnelles. Mais la science chimique des Gréco-Égyptiens ne s'est jamais débarrassée, ni des erreurs relatives à la transmutation, — erreurs entretenues par la théorie de la matière première, — ni des formules religieuses et magiques, liées autrefois en Orient à toute opération industrielle.

Cependant, la culture scientifique proprement dite ayant péri en Occident avec la civilisation romaine, les besoins de la vie ont maintenu la pratique impérissable des ateliers avec les progrès acquis au temps des Grecs, et les arts chimiques ont subsisté ; tandis que les théories, trop subtiles ou trop fortes pour les esprits d'alors, tendaient à disparaître, ou plutôt à faire retour aux anciennes superstitions. Dans la « Clé de la peinture, » comme dans les papyrus égyptiens et dans les textes de Zozime, il est fait mention des prières que l'on doit réciter au moment des opérations, et c'est par là que l'alchimie est restée intimement liée avec la magie, au moyen âge, aussi bien que dans l'antiquité.

Mais quand la civilisation a commencé à reparaître pendant le moyen âge latin, vers le XIIIe siècle, au sein d'une organisation nouvelle, nos races se sont reprises de nouveau au goût des idées générales, et celles-ci, dans l'ordre de la chimie, ont été ramenées par les pratiques, ou plutôt elles ont trouvé leur appui dans les problèmes permanens soulevés par celles-ci. C'est ainsi que les théories alchimiques se sont réveillées soudain, avec une vigueur et un développement nouveaux, et leur évolution progressive, en même temps qu'elle perfectionnait sans cesse l'industrie, a éliminé peu à peu les chimères et les superstitions d'autrefois. Voilà comment a été constituée en dernier lieu notre chimie moderne, science rationnelle établie sur des fondemens purement expérimentaux. Ainsi, la science est née à ses débuts des pratiques industrielles ; elle a concouru à leur développement pendant le règne de la civilisation antique : quand la science a sombré avec la civilisation, la pratique a subsisté et elle fourni à la science un terrain solide, sur lequel celle-ci a pu se développer de nouveau, quand les temps et les esprits sont redevenus favorables. La connexion historique de la science et de la pratique, dans l'histoire des civilisations, est ainsi manifeste : il y a là une loi générale du développement de l'esprit humain.

M. Berthelot.

COMÉDIENS ET COMÉDIENNES

D'AUTREFOIS

PREMIÈRE PARTIE.

G. Maugras, *les Comédiens hors la loi.* — Émile Campardon, *les Comédiens du roi de la troupe française*, Champion; *les Comédiens du roi de la troupe italienne; les Spectacles de la foire; l'Académie royale de musique au siècle dernier*, 6 vol.; Berger-Levrault. — Lemazurier, *Galerie historique des acteurs du Théâtre-Français.* — Magnin, *Origines du Théâtre-Moderne; Histoire des marionnettes.* — Charles Maurice, *Histoire anecdotique du théâtre.* — Nicole, *Traité de la Comédie.* — Jean-Jacques Rousseau, *Lettre sur les spectacles.* — Desprez de Boissy, *Lettres sur les spectacles.* — Clément et de la Porte, *Anecdotes dramatiques*, 1775, 3 vol.; Levacher de Charnois, *Recherches sur les costumes et les théâtres.* — Émile Deschanel, *la Vie des comédiens.* — Victor Fournel, *Curiosités théâtrales.* — Adolphe Jullien, *Histoire du costume au théâtre;* Charpentier, 1880. — Fabien Pillet, *Revue des comédiens*, 2 vol., 1808. — Eugène Despois, *le Théâtre-Français sous Louis XIV.* — *Questions importantes sur la Comédie de nos jours*, par l'abbé Parisis. — *La Théologie morale*, par Mgr Gousset. — Armand Baschet, *les Comédiens italiens à la cour de France.*

I.

La condition des comédiens avant 1789, leurs rapports avec le monde, avec les pouvoirs de l'État, forment la substance d'un curieux chapitre de notre histoire sociale, un de ceux peut-être qui mériteraient le mieux cette épigraphe : Humanité, ton nom véritable est contradiction; ta loi, l'antinomie; ta passion, le changement; ta leçon, modestie, résignation, tolérance. Rien de plus étrange, en effet, de moins logique aussi que la conduite de la royauté, de l'Église envers cette classe : protégés, mais asservis par un gouvernement qui les déclare incapables de remplir certaines

fonctions, les contraint d'exercer leur métier sous peine de prison, tandis que le clergé les excommunie s'ils ne le quittent, tantôt méprisés, tantôt encensés par les gens de qualité, qui leur font quelquefois donner les étrivières, mais le plus souvent les recherchent, jouent avec eux la comédie, et du moins contribuent à adoucir la rigueur de la déchéance religieuse et civile, les comédiens n'ont en droit qu'une existence précaire, et, contre cette quasi-servitude, ils ne se lasseront point de s'élever, jusqu'au jour où la révolution aura brisé leurs chaînes, émancipé les corps et les consciences. La protestation des uns sera tacite en quelque sorte, résultant de leur seule attitude, de la supériorité de leurs talens, du charme de leurs manières ; d'autres plaideront à grand fracas, faisant appel à leurs contemporains par la plume ou la voix de leurs amis, par la véhémence de leurs plaintes. En fait, la douceur des mœurs et la force des choses allègent singulièrement le joug ; beaucoup, en ce qui les concerne, ont fait fléchir les préjugés, conquis droit de cité, et, de voir les Quinault, une Clairon, un Fleury, fréquenter la meilleure compagnie, ceci rassure un peu sur leur sort ; mais de temps en temps le zèle emporté d'un prêtre, la superbe d'un grand seigneur, déchiraient ce voile brillant, accusant dans sa dureté quiritaire l'abus légal, soulevant la juste indignation des poètes, des philosophes, de tous les faiseurs d'opinion publique.

D'où venaient-elles, ces incapacités, cette sorte de dégradation civile qui impriment au comédien de cette époque l'aspect d'un demi-paria? Qui donc avait construit cette machine d'ignominie? Par quelle mystérieuse action de la morale sur la législation, des faits sur la théologie, avait-on abouti à une situation qui, à son tour, voyait se retourner contre elle et la morale et les faits? Comment le théâtre, né partout de la religion, trouvait-il sa plus cruelle ennemie dans cette religion même d'où il était sorti? La Grèce, elle du moins, ne connut point ces anathèmes : à cette race d'idéal, de pure harmonie, la comédie semble une des formes de la vérité esthétique, un moyen de susciter dans les cœurs l'impression de la grandeur morale et de la beauté, un instrument de patriotisme et de foi. Ces danses, ces actions dramatiques qui, dans le mystère du temple, dérobent aux initiés les mythes, les aventures de leurs dieux, ces acteurs dionysiaques recrutés par des concours, le spectacle quittant insensiblement l'enceinte sacrée sans cesser de conserver un caractère national et religieux, le trésor théorique institué pour couvrir les frais des représentations et alimenté par des dons pieux, les chœurs exemptés du service militaire et investis de grands privilèges, tout explique comment l'idée première persista après l'émancipation du drame, comment les

comédiens demeurèrent estimés, respectés, capables de parvenir aux fonctions les plus honorables : quelques-uns eurent des statues, représentèrent leur patrie à l'étranger. Mêmes origines hiératiques à Rome : lupercales, saturnales célébrées par les citoyens, jeux scéniques adaptés aux cérémonies religieuses, spectacles du cirque précédés d'une procession consacrée aux dieux, théâtres remplis de leurs images, défrayés par un trésor sacré qu'administrent pontifes et préteurs, présence des prêtres obligatoire; mais, plus hautain à la fois et plus rude, le génie romain se montre aussi plus âprement logique, et, lorsque les fêtes publiques perdent leur caractère purement religieux, lorsque la nécessité d'acteurs plus nombreux développe l'habitude de ne faire monter sur la scène que des esclaves ou la lie de la plèbe, la profession devient infâme, et, rayé de sa tribu, déchu de ses droits, presque assimilé à un esclave, le citoyen qui l'exerce peut être jeté en prison, frappé du fouet, sans procès, sans discussion. Avec les comédiens, médecins, mathématiciens, astronomes, qui presque tous étaient des Grecs ou Africains prisonniers de guerre, sont aussi notés d'infamie. Mais, tandis que la loi les frappe, le clergé païen continue de les honorer, et ce sont les pères de l'église qui, combattant en même temps l'idolâtrie et l'immoralité, vont aiguiser à nouveau les armes un peu émoussées de la jurisprudence. La passion délirante de ce peuple pour ses spectacles, ces jeux du cirque qui le consolaient de la liberté perdue, les spectateurs prenant parti pour tel ou tel acteur, pour telle ou telle faction, en venant aux mains et ensanglantant la scène, l'audace des histrions atteignant ce délire que Pylade osa lancer des flèches sur le public et blessa plusieurs personnes, Juvénal dénonçant ces patriciennes et cette impératrice qui affichaient avec cynisme leur passion pour eux, les pantomimes figurant la danse nuptiale, les actions les plus lascives, Léda s'abandonnant aux caresses du cygne, un homme brûlé vivant dans l'*Hercule furieux*, actrices et acteurs revenant tout nus à la fin des représentations, sur la demande du public; à Carthage, à Antioche, la foule, fascinée par les bouffonneries d'un mime au point de ne pas entendre l'ennemi qui entre dans la ville; des prêtres, des serviteurs du Christ suivant les spectacles avec enthousiasme, embrassant même le métier maudit, un tel débordement rendit plus difficile la tâche de l'Église, explique ses rigueurs : à ses yeux, le théâtre est le rendez-vous de tous les forfaits, pire que « le blasphème, le larcin, l'homicide et tous les autres crimes, » car le spectateur est complice de l'acteur. — Une chrétienne, dit Tertullien, revient du théâtre possédée du démon. On l'exorcise. S'attaquer à une fidèle, quelle audace! Que répond Satan : Elle était chez moi. — Pas de condam-

nation générale prononcée par les papes, par les conciles œcuméniques; mais les conciles provinciaux font l'office de ceux-ci, excluent le comédien de la communion, le privent du sacrement de la pénitence s'il ne renonce à sa profession, défendent aux laïques, aux clercs, aux évêques, à leurs enfans, de donner des spectacles profanes et d'y assister. Enfin, l'Église arrache à Justinien une loi qui autorise l'histrion converti, libre ou esclave, à ne plus remonter sur la scène; d'ailleurs, le zèle religieux de l'empereur ne l'empêchait point d'épouser Théodora. Un autre auxiliaire lui était venu, l'invasion barbare qui mit fin à l'orgie scénique dans l'empire d'Occident.

« Je suis comédien du roi, et vous êtes comédien du pape, » répliquait Dancourt au père de la Rue, et l'on sait cette jolie femme qui plaçait dans sa chambre le portrait de Baron en face de celui de Massillon, les deux meilleurs comédiens de son temps, disait-elle de très bonne foi, sans aucune intention d'ironie. Toute assimilation à part, il faut bien convenir que l'Église ressuscita le théâtre dans le monde moderne; à l'exemple des religions antiques, elle avait compris que l'éducation morale et religieuse des peuples, comme des enfans, se fait par les yeux, par les sens, qu'il y avait là un merveilleux ressort de séduction et d'influence à une époque où l'imprimerie n'existait pas encore, où les foules soupiraient après quelques gouttes de joie pour embellir leurs existences monotones. Au lieu des dionysiaques ou des panathénées, on dramatisa les récits des Écritures, Noël, l'Épiphanie, la Passion; on ajouta même, à certains jours de l'année, des bouffonneries indécentes, souvenirs évidens des lupercales. Le clergé recrute des acteurs parmi ses fidèles, organise des confréries qui lui prêtent assistance et le suppléent; enfin, il fait jouer les mystères en dehors des églises. Peu à peu, à mesure que les Confrères de la Passion, les Clercs de la basoche, les Enfans sans souci essaient de s'affranchir, mêlent le profane au sacré, reparaît l'antique rancune et commencent à revivre les anciennes défenses contre les représentations sacrilèges, comme la Fête des fous, contre les rapports trop intimes de beaucoup de prêtres avec les *farceurs*. Cependant Léon X aime et protège le théâtre : un cardinal italien compose pour lui *la Calandra;* lui-même mande de Florence à Rome des acteurs qui, devant la cour pontificale, jouent *la Mandragore* de Machiavel. Survient la réforme : l'Église de France veut ne pas rester en arrière du protestantisme qui proscrit cette distraction, et voilà les acteurs véritables frappés au même titre que les bateleurs et jongleurs. Poussé par elle, le parlement sévit avec âpreté : tantôt il les condamne aux verges, au pain et à l'eau; tantôt il impose les confrères de la Passion de 1,000 livres tournois (pre-

mière origine du droit des pauvres); ou bien encore il interdit de représenter les mystères sacrés, défense qui provoqua la renaissance du théâtre, en obligeant les auteurs à traduire ou imiter les anciens. Il défendra encore à une troupe italienne l'exercice de sa profession, et, pour justifier cette rigueur, mettra en avant le prix trop élevé des places, fixé à 5 ou 6 sols, « somme excessive, dit l'arrêt, et non accoutumée d'être levée en tel cas, qui est une espèce d'exaction sur le pauvre peuple. » Mais, dès le XVIe siècle, il y avait tel concours et affluence de peuple aux spectacles, que « les quatre meilleurs prédicateurs de Paris n'en avaient pas tretous ensemble autant quand ils prêchaient; » et l'esprit moderne s'affirme nettement dans une réplique de Jean du Pontalais au curé de Saint-Eustache indigné qu'il osât appeler à lui la foule pendant son sermon. « Hé! qui vous a fait si hardi de jouer du tambourin tandis que je prêche? — Hé! reprit l'entrepreneur de mystères, qui vous a fait si hardi de prêcher tandis que je joue du tambourin? »

Après mainte hésitation, les rois de France prennent parti avec le peuple pour les comédiens contre l'Église et les parlemens. Bouffonneries et ballets pénètrent en France avec Catherine de Médicis, qui « riait de tout son saoul » aux farces des zani et des pantalons, car « elle était joviale, observe Brantôme, et aimait à dire le mot. » *Gli Gelosi* (les jaloux de plaire) sont appelés, protégés par Henri III, en dépit des magistrats qui fulminent et leur reprochent de n'enseigner que paillardises. Quant à Marie de Médicis, elle multiplie les avances à Arlequin pour qu'il vienne la voir, l'appelle dans ses lettres : *mon compère*, et souffre qu'il la nomme : *ma commère*. Il serait trop long de redire les faveurs octroyées aux acteurs de l'Hôtel de Bourgogne, leur troupe soustraite à la juridiction du parlement pour ne plus dépendre que de la royauté, Louis XIII, la cour et les évêques assistant aux représentations du Palais Cardinal, dans ce théâtre qu'on avait surnommé la paroisse de l'abbé de Boisrobert, les comédiens relevés de toutes les censures et replacés dans le droit commun par la déclaration royale de 1641, Mazarin non moins passionné que Richelieu pour les spectacles, faisant jouer chez lui les pièces les plus salées, de hauts dignitaires du clergé composant des tragédies, d'aucuns même montant sur la scène, Louis XIV pensionnant la troupe de Molière, accordant à celui-ci le titre de valet de chambre du roi, agréant pour filleul le fils de l'arlequin Dominique, organisant définitivement l'Opéra en 1669, « une sottise chargée de musique, dit Saint-Évremond, de danses, de machines, de décorations, une sottise magnifique, mais toujours une sottise. » Mais voici la querelle des jansénistes et des jésuites, les représentations de ces derniers, les comédies théolo-

giques où, par exemple, ils montrent Jansénius chargé de fers, traîné en triomphe par la grâce suffisante; les écrits de Nicole et du prince de Conti contre les poètes de théâtre, « empoisonneurs publics, non des corps, mais des âmes; » Bourdaloue, Massillon, Fléchier, dénoncent en chaire Molière, son *Tartufe,* réveillent les préventions du clergé, Bossuet invoque les pères de l'église, condamne avec sévérité l'art dramatique, ses interprètes, somme de se rétracter le théatin Caffaro, qui s'était indigné qu'on appliquât aux tragédies de Corneille et de Racine les anathèmes des conciles contre les gladiateurs et les histrions. Plus logique que d'autres, le grand évêque ne se contente pas de proscrire les comédiens, il exige du présidial, à Meaux, que l'on interdise les marionnettes : et de constater avec La Bruyère qu'on pense comme les Romains sur les acteurs, qu'on vit avec eux comme les Grecs, cette idée l'afflige à ce point qu'il ne craint pas d'avancer que l'Église excommunierait tous les chrétiens qui viennent applaudir des excommuniés, si le nombre en était moins grand.

Louis XIV ne devait pas rester insensible à l'effet de cette croisade ; à mesure qu'il vieillit et tombe dans la dévotion, il retire sa protection aux comédiens, institue la censure, confie au lieutenant de police la police des théâtres; ceux-ci sont fermés pendant la quinzaine de Pâques. La Sorbonne, les curés de Saint-Germain-l'Auxerrois, de Saint-André, de Saint-Eustache repoussent comme une lèpre le voisinage de la Comédie, forcée d'abandonner successivement plusieurs salles jusqu'à ce qu'elle ait trouvé un asile rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, sur le territoire de la paroisse Saint-Sulpice. Enfin les antiques châtimens des conciles sont remis en vigueur, lus au prône chaque dimanche dans toutes les églises de Paris : on refuse aux comédiens tous les sacremens, ils ne sont plus acceptés comme parrain ou marraine, s'ils ne remettent à leur confesseur une renonciation écrite, et quelquefois par-devant notaire, à leur profession. Brécourt, Raisin, Rosimont, la Champmeslé, font l'épreuve de ces rigueurs dont Louis XIV avait eu quelque peine à garantir Molière lui-même; il dut en effet donner des ordres à Harlay de Champvallon, archevêque de Paris, le prélat libertin qui, mourant plus tard d'une attaque d'apoplexie, en la compagnie de Mme de Lesdiguières, inspirait cette réflexion à Mme de Sévigné : « Il s'agit maintenant de trouver quelqu'un qui se charge de l'oraison funèbre du mort. On prétend qu'il n'y a que deux petites difficultés qui rendent cet ouvrage difficile, c'est la vie et la mort. »

Pour tourner la difficulté et arriver au mariage, on recourait à divers subterfuges : Molé parvient à faire signer une permission par l'archevêque, sans qu'il s'en doute; d'autres changent de nom

et de domicile. Ou bien encore le comédien signe sa renonciation, mais une fois l'autorisation accordée, le mariage célébré, les premiers gentilshommes de la chambre lui envoient un ordre de remonter sur les planches, et il s'empresse d'obéir; de même si le malade revient à la santé; mais l'Église se lassa d'être ainsi bernée et finit par exiger une promesse signée des quatre premiers gentilshommes de la chambre. Le Kain va tous les ans à Avignon, territoire qui dépendait du saint-siège, et y fait ses pâques.

Si du moins de telles sévérités eussent revêtu un caractère universel, leur intolérance eût semblé moins choquante; mais sorties des doctrines mêmes de l'Église gallicane, elles n'étaient ni générales ni absolues. Certains rituels se contentent de ranger au nombre des *pécheurs publics* les acteurs, d'autres se conforment au rituel romain, et, par une anomalie vraiment extraordinaire, les comédiens italiens, les chanteurs et danseurs de l'Opéra échappent aux anathèmes du clergé. Bien que leurs pièces fussent très licencieuses et ordurières, on se garde bien de retrancher de la communion des fidèles les Italiens; ils entrent dans la confrérie du Saint-Sacrement, tiennent les cordons du dais à la procession, font relâche le vendredi, affichent une dévotion rigide; Arlequin épouse solennellement Mme Arlequin, et Scaramouche mourant laisse cent mille écus à son fils qui était prêtre; en 1768, ils obtiennent que la procession passera devant leur théâtre richement tendu. Malgré leur qualité de Français, M. et Mme Laruette se marient sans la moindre difficulté à l'église de leur paroisse, parce qu'ils appartiennent à la troupe des Italiens. C'est la royauté qui se charge de les renvoyer en Italie et de fermer leur théâtre, quand ils ont dépassé la mesure de l'obscénité permise, ou bien encore parce qu'ils jouent une pièce intitulée *la Fausse Prude*, titre d'un roman satirique, publiée en Hollande contre Mme de Maintenon. Mais bientôt une nouvelle troupe venait prendre la place de l'ancienne à l'Hôtel de Bourgogne.

Rien de semblable non plus en Angleterre, en Espagne : en Italie maint théâtre porte le nom d'un saint. A Rome même, les papes protègent les spectacles que fréquentent sans scrupules les ministres de Dieu; une femme jeune et belle quête pendant les entr'actes pour le luminaire de la paroisse, et plus tard le président de Brosses assistera à une scène bien curieuse au théâtre de Vérone (1) : « Une cloche de la ville ayant sonné un coup, j'entendis derrière moi un mouvement subit tel que je crus que l'amphithéâtre venait en ruine, d'autant mieux que, en même temps, je vis fuir les

(1) En province, écrit un anonyme, on mène les reines de théâtre au cabaret; à Paris, on les respecte quand elles sont belles, et on les jette à la voirie quand elles sont mortes.

actrices, quoiqu'il y en eût une qui, selon son rôle, fût d'abord évanouie. Le vrai sujet de mon étonnement était que ce que nous appelons l'*Angelus* ou le *Pardon* venait de sonner, que toute l'assemblée s'était mise promptement à genoux, tournée vers l'Orient; que les acteurs s'y étaient de même jetés dans la coulisse; que l'on chanta fort bien l'*Ave Maria*, après quoi l'actrice évanouie revint, fit fort honnêtement la révérence après l'*Angelus*, se remit dans son état d'évanouissement, et la pièce continua. Il faudrait avoir vu ce coup de théâtre pour se figurer à quel point il est original. »

Mais si les comédiens français adressent des requêtes aux papes Innocent XII et Clément XI pour être relevés de l'excommunication (1696-1701), la congrégation du concile se contente de les renvoyer devant l'archevêque de Paris, car elle n'ignore pas qu'en matière de discipline intérieure l'Église de France ne reconnaissait nullement la cour de Rome, et annonçait l'intention de résister. Et de voir les pauvres communautés religieuses, cordeliers, récollets, carmes déchaussés, petits augustins accepter et même solliciter une subvention de trois livres par mois, les capucins remplir les fonctions de pompiers de la Comédie moyennant une redevance de dix-huit sols chaque dimanche, cadeaux et fondations pieuses des comédiens reçus avec reconnaissance, le cardinal de Furstemberg, abbé de Saint-Germain-des-Prés, arracher à la troupe française une redevance perpétuelle de deux cent cinquante livres, un de ses successeurs défendre les franchises de la foire et la liberté des forains; le curé de Saint-Jean de Latran, condamné à trois mois de séminaire parce qu'il a consenti à célébrer un service solennel sur la demande des comédiens pour le repos de l'âme de Crébillon père; tant de bizarreries ne donnent-elles pas le droit de se demander ce que deviennent en cette affaire bon sens, justice, logique? En 1761, l'archevêque de Paris, apprenant qu'on est sur le point de réunir l'opéra comique à la comédie italienne, se présente au conseil des dépêches avec toute la pompe de la prélature, comme partie intervenante en faveur du spectacle forain. Son argument de suprématie était qu'un spectacle de plus produisait un avantage pour les pauvres. Le roi et le duc de Richelieu se moquèrent doucement de lui. Ne trouvez pas mauvais, monseigneur, opina ce dernier, que les comédiens italiens et l'opéra comique vous fassent assigner pour déduire vos raisons. « Cinna et Athalie, écrivait Voltaire (1), ne sont pas plus diaboliques quand ils sont représentés pour vingt sous que quand le roi veut bien en gratifier la cour... Tout est contradiction chez nous. La France est le royaume de l'esprit et de la sottise, de l'industrie et de la paresse,

(1) *Conversation de l'intendant des menus avec l'abbé Grizel.*

de la philosophie et du fanatisme, de la gaîté et du pédantisme, des lois et des abus, du bon goût et de l'impertinence. »

Pensionné par le roi pour se donner au diable, excommunié s'il joue, emprisonné s'il refuse de jouer, le comédien ne rencontre de tous côtés qu'arbitraire, caprice, prétentions injustes : il fait partie de la maison du roi, et celui-ci délègue son autorité aux quatre premiers gentilshommes de la chambre, toujours empressés à abuser de leurs prérogatives et à les enfler; du moins cette juridiction de bon plaisir a-t-elle pour effet de les soustraire à celle de la police, infiniment plus revêche, et, pour braver cette dernière, il suffira de se faire inscrire à l'Académie royale de musique comme *fille de magasin*. D'ailleurs la loi civile ne distingue pas comme la loi religieuse entre chanteurs, danseurs et comédiens, le parlement leur est hostile, son avocat-général ne leur reconnaît pas d'état légal, ils ne peuvent se flatter d'être entendus en corps, n'ayant aucune lettre patente, mais un simple brevet du roi; leur profession est infâme comme celle du bourreau. Défense de sortir de France sans permission spéciale, d'exercer des fonctions publiques, des charges militaires; l'ordre des avocats repousse celui qui épouse comédienne ou fille de comédienne (et cependant l'apparat royal de 1702 définit l'acteur : qui dit en public, sur le théâtre ou dans le barreau). Un comédien de province montre-t-il du talent, vite une lettre de cachet le requiert de contribuer aux plaisirs de la capitale. La noblesse, les gens de lettres vont à la Bastille, à Vincennes; les comédiens ont leur prison attitrée, le For-l'Évêque, où ils sont jetés sans jugement, sans appel, où chaque jour un exempt vient les chercher pour la représentation et les ramène aussitôt après, où d'ailleurs ils se consolent assez gaîment de leurs déboires, et narguent l'autorité, en recevant leurs amis et donnant des dîners. Une autre maison de détention, l'Hôpital, servait, mais fort rarement, contre les comédiennes coupables de fautes très graves : promiscuité complète avec les filles de mauvaise vie, tête rasée, lit de paille, nourriture composée de pain, d'eau et de soupe, robe de tiretaine et sabots pour costume, la punition était terrible. Sophie Arnould fut condamnée à y passer six mois pour avoir manqué à Mme du Barry, mais celle-ci intercéda et obtint sa grâce : c'est pour cela sans doute qu'en apprenant la mort de Louis XV et l'exil de la favorite, la maligne créature dit à ses compagnes de l'Opéra : « Pleurons, mes sœurs, nous voilà orphelines de père et de mère (1). »

La domination des gentilshommes de la chambre s'immisçait dans les moindres détails; l'Opéra relevait du ministre de la maison

(1) De Goncourt, *Sophie Arnould*.

du roi, mais ils finirent par accaparer la direction supérieure de la Comédie italienne. Insensiblement ils en viennent à régler les spectacles, les ordres de début, les parts et les rôles, renvoient ou reçoivent les acteurs, remplissent le théâtre de spectateurs gratuits, accordent des retraites, des pensions. D'ailleurs ils ne réussissent guère à rétablir l'ordre dans le tripot comique livré à des querelles et rivalités de toutes sortes, les amendes dont ils frappent récalcitrans et tapageurs ne les intimident guère, et les délibérations de la Comédie font trop souvent penser à la confusion de la tour de Babel et à la cour du roi Pétaud. Pour étouffer les protestations du parterre, pour imposer plus aisément leurs favorites, ils remplacent par des gardes françaises les archers en robe courte qui veillent au bon ordre dans la salle. Nos grands seigneurs, remarquait Dazincourt, prennent la Comédie pour leurs écuries, ils y mettent leurs jumens. Vint un moment où le duc d'Aumont prétendit imposer ses volontés aux auteurs : il publia un règlement d'après lequel ils devaient lui communiquer leurs pièces avant la réception, ne plus entrer à l'orchestre, mais seulement à l'amphithéâtre, où ils auraient eu pour compagnie les perruquiers des comédiens. Les auteurs se récrièrent, et le gentilhomme autocrate donna gain de cause aux plaignans du second chef; quant à la communication des pièces, seuls les *dignitaires* (membres de l'Académie) en furent dispensés, les autres durent se soumettre. Tout n'était pas à blâmer dans ce despotisme : enlever aux officiers des mousquetaires leurs entrées à la Comédie eût paru fort raisonnable si le duc d'Aumont ne s'était empressé de remplacer cet abus par dix autres, s'il n'avait trouvé moyen de mécontenter tout le monde en frappant ou protégeant à tort et à travers; et ce fut un délice de lire, de colporter une parodie de M. de Cury, l'intendant des menus, machine faussement attribuée à Marmontel, qui du coup perdit son privilège du *Mercure* et passa quelque temps à la Bastille.

Victime de la loi civile et religieuse, opprimé par les gentilshommes de la chambre, odieux au parlement, détesté des auteurs, dénoncé par Jean-Jacques Rousseau qui flétrit le désordre de ses mœurs et lui reproche d'être « propre à toutes sortes de personnages, hors le plus noble de tous, celui d'homme, qu'il abandonne, » que reste-t-il au comédien? quelles compensations lui réserve la fortune? où puise-t-il le courage de tenir tête à tant de disgrâces? Il a pour lui les philosophes, Voltaire, d'Alembert, Diderot, mais surtout la faveur de ce public qui le méprise et l'aime comme Desgrieux aime Manon Lescaut, qui lui crie de ses mille voix : Amuse-moi et crève! de cette société qui voit en lui le

premier ministre de son plaisir, car le théâtre, au XVIIIe siècle, est avec l'amour, le souper et la conversation, le plaisir suprême, le bonheur des gens de loisir, et que ne feront-ils pour celui qui apporte cette joie de vivre! Jamais l'autorité n'aura accumulé contre lui tant de rigueurs, et jamais il n'aura plus d'importance, jamais il ne paraîtra plus indispensable. Qu'un vieil officier, couvert de blessures et n'ayant que 800 livres de pension, s'étonne d'entendre ce *faquin* de Le Kain se plaindre de l'insuffisance des 8,000 livres de sa part, que parfois un grand seigneur rudoie quelque acteur, je le veux; mais au grand siècle on avait vu Baron donner des leçons de déclamation à la duchesse de Bourgogne, au duc d'Orléans, jouer avec eux la comédie, — Baron qui prétendait qu'un artiste comme Roscius et lui était plus rare qu'un grand capitaine, et qui, se trouvant un soir au jeu avec le prince de Conti, offrait de faire sa partie en ces termes : « Va pour cent louis, mons de Conti ; » et le prince de répondre en souriant : « Tope à Britannicus! » ; Baron, le favori de ces grandes dames qui inspiraient à La Bruyère sa fameuse satire et devaient rencontrer tant d'imitatrices, car beaucoup exagérèrent ce goût fâcheux au point d'inspirer à une vieille duchesse ce mot qui fait tableau : « De mon temps, on recevait ces gens-là dans son antichambre, dans son lit, jamais dans son salon. » Et, en rappelant divers épisodes de la vie de certains d'entre eux, on comprendra même les inconvéniens et les agrémens réels de leur profession, les mœurs faisant contrepoids à la sévérité des lois, les enivremens de la célébrité tenant lieu de considération, celle-ci même justement accordée à quelques-uns (1).

II.

Le siècle précédent avait eu Ninon de Lenclos, prêtresse de l'amour libre et volage, amie admirable et honnête homme dans toute la force du terme, confidente de Saint-Évremond et de Molière, chez laquelle s'empressent hommes et femmes de la plus haute noblesse, attirés par l'éclat d'un mérite qui triomphait des

(1) *Lettres d'Aïssé, Mémoires de l'abbé Aunillon-Delaunay du Gué;* Marmontel, *Encyclopédie,* Article *Déclamation;* Sainte-Beuve, *Causeries du lundi,* t. II; Émile Campardon, *les Comédiens du roi de la troupe française: Œuvres de Lemontey,* t. III, *le Mercure* de mars 1730; Saint-René Taillandier, *Maurice de Saxe;* d'Allainval, *Lettre à mylord sur Baron et la demoiselle Lecouvreur; Adrienne Lecouvreur,* par Scribe et Legouvé; *Journal de l'avocat Barbier. Lettres d'Adrienne Lecouvreur,* avec préface de George Monval; Plon, 1892.

préjugés, et, disons-le, des convenances les mieux justifiées. Au commencement du XVIIIe siècle, trois femmes, trois comédiennes, les Quinault, Lecouvreur, se portent en quelque sorte les héritières de ses talens de séduction, et, sans bruit, sans y songer peut-être, commencent l'œuvre de réhabilitation. Rencontrer des vertus, sinon la vertu, en des personnes de condition modeste, dont on est habitué à dédaigner l'état, les voir professer de nobles sentimens, se dévouer à ceux qu'elles aiment, les entendre converser, faire assaut d'esprit avec Duclos, Voltaire, quelle surprise pour les dévots des opinions toutes faites ! Comment cette surprise ne les conduirait-elle pas à révoquer en doute la sagesse des règles où l'on prétend enfermer ces acteurs voués au mépris public? L'honneur ou le déshonneur d'une profession auront toujours pour mesure la réputation de ceux qui l'exercent : c'est une loi presque absolue ; religions, monarchies, républiques, classes sociales, peuples et particuliers s'élèvent ou s'abaissent, tombent ou grandissent à raison de leur utilité morale ou matérielle, et le raisonnement le plus abstrait ne peut s'empêcher de puiser ses prémisses à ce principe.

Adrienne Lecouvreur (1) était, selon l'expression de d'Allainval, de ces personnes extraordinaires qui se créent elles-mêmes. A peine âgée de quinze ans, elle entreprend de jouer *le Deuil* (de Thomas Corneille) et *Polyeucte*, avec quelques enfans de son âge ; les répétitions ont lieu chez un épicier de la rue Férou, la présidente Lejay prête son hôtel de la rue Garancière, le beau monde accourt, — et presque aussitôt la police, qui, à la requête des comédiens français, toujours furieusement jaloux de leurs privilèges, défend de passer outre. Le grand-prieur de Vendôme recueillit au Temple les jeunes acteurs, puis Adrienne compléta son éducation en Flandre, sur les tréteaux de l'Alsace et de la Lorraine, à travers les hasards d'une vie incertaine, agitée par cette flamme des passions dont elle entendait si bien le langage, « qui la fit deux fois mère et toujours amante. » De retour à Paris, vers 1717, elle débute au Théâtre-Français dans le rôle de Monime, commence par où les grandes tragédiennes finissent, opère une révolution dramatique.

Molière voulait dans la tragédie même un parler naturel, humain, et qu'on reportât sur la scène l'aisance du monde. Seul, Baron, son élève, observe en partie ses principes ; mais jusqu'alors, la déclamation des acteurs consistait en une sorte de chant cadencé, de psalmodie monotone jusque dans ses outrances : faire ronfler

(1) Née en 1690, morte en 1730.

les vers, *déchirer une passion en lambeaux*, lancer comme Beaubourg des éclats, même sur les conjonctions, et rester presque toujours hors de la nature, chanter la tragédie au lieu de la parler, ces erremens semblaient le sublime du genre. Louis Racine trouva parmi les papiers de son père les rôles de la Champmeslé notés, mis en musique; et Mlle Duclos, maîtresse de la scène française, héritière de ces partitions, exagérait de plus en plus la mélopée; du moins ses larmes étaient belles, sa douleur touchante, sa figure vraiment tragique, elle pleurait à tort et à travers, mais enfin elle pleurait, c'en était assez pour émouvoir le spectateur, et elle conserva de nombreux partisans. Adrienne se présente, introduit la déclamation simple et noble, également éloignée de la trivialité et de l'emphase. Elle possède les grands ressorts du cœur humain, la terreur et la pitié : une voix un peu voilée, mais tendre, pathétique, susceptible des inflexions les plus fines, l'art de varier les tons à l'infini, la science des gradations, un visage, des yeux, des attitudes qui semblaient faire la gamme à volonté, l'art des scènes muettes, des silences poignans, une mimique plus éloquente peut-être encore que sa parole, de tels dons la mirent bientôt hors de pair. C'est une reine parmi des comédiens, disait-on, et le spectateur voyait véritablement en elle une princesse qui jouait la tragédie pour son plaisir; il croyait, en l'écoutant, faire une découverte dans son propre cœur, confirmait son triomphe par l'admiration et l'amour-propre également satisfaits : ce n'était plus Adrienne, mais Élisabeth, Bérénice, Électre, Pauline, Roxane, Athalie, Phèdre, avec leurs jalousies, leurs crimes, leurs dévoûmens héroïques.

Voltaire, qui conserva toujours le goût de la diction ampoulée (on sait ses apostrophes aux acteurs coupables de jouer trop simplement selon lui) (1), n'aurait pu être ici un guide utile : la nature, l'amour, une étude approfondie, firent ce miracle, peut-être aussi les conseils vigilans de Dumarsais, le La Fontaine des philosophes, un sage obscur, au goût impeccable, à l'âme forte et fière,

(1) Plus tard, Napoléon donnait cette leçon de simplicité à Talma : « Vous venez souvent le matin chez moi. Qu'y voyez-vous? Ce sont des princesses à qui on a ravi leur amant, des princes qui ont perdu leurs États. Il y a autour de moi des ambitions déçues, des rivalités ardentes, des catastrophes, des douleurs cachées au fond du cœur, des afflictions qui éclatent au dehors. Certes, voilà bien la tragédie, mon palais en est plein; et moi-même je suis assurément le plus tragique des personnages du temps. Eh bien! nous voyez-vous lever les bras en l'air, étudier nos gestes, prendre des attitudes, affecter des airs de grandeur? Nous entendez-vous pousser des cris? Non sans doute; nous parlons naturellement, comme chacun parle quand il est inspiré par une passion. Ainsi faisaient avant moi les personnages qui ont occupé la scène du monde et joué aussi des tragédies sur le trône : voilà des exemples à méditer. »

l'auteur de ce *Traité des tropes*, qu'un ignorant complimenteur (1) prenait pour une peuplade d'Amérique, qui devint l'ami de Lecouvreur, d'une manière assez originale. Lors de ses débuts à Paris, au milieu de l'engouement universel, un homme seul résistait, se contentait de murmurer de temps en temps à mi-voix : « Bon, cela! » Elle l'apprit et, désireuse sans doute d'amadouer le personnage ou de lui arracher son secret, l'invita gracieusement à dîner. Il arrive, la prie de réciter quelques tirades, et, à la grande surprise de l'actrice un peu désappointée, recommence ses : Bon, cela! Pressé de s'expliquer, il répond franchement que jamais comédienne n'annonça de plus rares talens, et, que pour atteindre la perfection, il s'agit seulement de donner aux mots la valeur nécessaire à ce qu'ils doivent exprimer. « Ah! monsieur, s'écrie-t-elle, quelle obligation ne vous aurais-je pas, si vous aviez assez d'indulgence pour me mettre en état de me corriger de ce défaut! Et quel maître est plus en état que vous de me rendre ce signalé service! » Le grammairien ne se fit pas prier; et elle sut bientôt teindre les mots de la couleur des sentimens qu'ils reflètent.

Voltaire, dans une de ses *Épîtres*, suppose que, voyageant de conserve, Vénus, l'Amour et Melpomène entendent Adrienne et se plaisent à répandre sur elle leurs trésors :

... Tout aussitôt la tragique déesse
Vous inspire le goût, le sentiment,
Le pathétique, et la délicatesse.
« Moi, dit Vénus, je lui fais un présent
Plus précieux, et c'est le don de plaire;
Elle accroîtra l'empire de Cythère;
A son aspect, tout cœur sera troublé,
Tous les esprits viendront lui rendre hommage. »
— Moi, dit l'Amour, je ferai davantage,
Je veux qu'elle aime! » A peine eut-il parlé,
Que dans l'instant vous devîntes parfaite;
Sans aucun soin, sans étude, sans fard,
Des passions vous fûtes l'interprète.
Oh! de l'Amour adorable sujette,
N'oubliez pas le secret de votre art!

Adrienne n'avait pas attendu le conseil pour croire que le théâtre appartient à l'amour, que *ses héros sont enfans de Cythère :* à Paris comme en province, son cœur ne lui fait pas grâce un seul instant,

(1) Sans doute, un ancêtre intellectuel de cette jolie femme qui félicita le comte de Guibert de son *Tictac* (son *Traité de la Tactique*).

et elle aussi avait à en revendre aux passans. Du moins ses amours sont sincères, gardent l'allure de la décence, et j'y trouve le reflet de cette probité qu'elle apporte dans ses amitiés. Lord Peterborough, Voltaire, d'autres encore figurent sur la liste, mais la grande passion de sa vie, celle qui domine les autres, que poètes, historiens, auteurs dramatiques ont célébrée un peu plus que de raison, fut son amour pour le comte Maurice de Saxe. L'âme d'Adrienne, qui allait naturellement au grand, s'éprit de ce personnage étrange, inculte, à demi sauvage, dont elle devina le génie : elle assouplit son caractère sans l'énerver, lui inspira le goût de la poésie, de la musique, lui apprit tout en un mot, selon la remarque de Lemontey, sauf la guerre et l'orthographe. Cet homme qu'elle aima si tendrement, dont, mourante, elle invoquait l'image :

Voilà mon univers, mon espoir et mes dieux !

elle se sacrifiera pleinement pour lu : emporté par ses chimères, Maurice entreprend une expédition fabuleuse, la conquête de la principauté de Courlande, où l'appelle la nièce de Pierre le Grand, sous la condition qu'il deviendra son époux ; mais l'argent manque, le héros est en détresse, ses amis demeurent insensibles. Seule Adrienne n'oublie pas : mettre en gage ses diamans, sa vaisselle, envoyer 40,000 francs qui donneront peut-être la couronne à son ami, et cet ami à une rivale, ne lui semble pas un trop grand effort. Elle l'adore, supporte ses absences, ses infidélités, les virevoustes de son cœur, et lorsque, vaincu, proscrit par la Pologne, abandonné de tous, il revient auprès de sa belle institutrice, il est accueilli comme l'enfant prodigue. Est-il vrai cependant qu'il ait alors trouvé le comte d'Argental *au mieux mieux* avec elle, et se soit accommodé sans peine d'une combinaison où on lui réservait l'amour-passion, en accordant à celui-ci l'amour-amitié, l'amour-pitié ? Jurer ou seulement parier le contraire serait assez téméraire, car le dogmatisme en si délicate occurrence semble une vaine prétention, la politique du tout ou rien n'étant pas celle de toutes les femmes, surtout des comédiennes, plus d'une ayant coutume d'établir des distinctions infiniment subtiles entre l'infidélité du corps, de l'esprit et de l'âme : ce qu'il faut invoquer à la décharge d'Adrienne, c'est l'effort prolongé, loyal, qu'elle tenta pour guérir la passion de d'Argental, c'est la lettre d'une si rare élévation qu'elle écrivit à sa mère, Mme de Ferriol, lorsque, redoutant qu'il ne l'épousât, celle-ci voulait envoyer son fils à Saint-Domingue.

D'Argental avait quatre-vingt-quatre ans lorsqu'il lut pour la

première fois cette lettre retrouvée par hasard dans les papiers de sa mère. Il fondit en larmes et dut s'applaudir une fois de plus d'avoir jadis accepté, lui conseiller au parlement, contrairement à toutes les convenances de son état, le fidéicommis de son amie, désintéressé des parens besogneux qui menaçaient de disputer sa succession, élevé et marié ses deux filles.

On a vu de grands musiciens, des chanteurs de premier ordre qui n'avaient ni esprit ni intelligence ; on citerait fort peu de grands comédiens qui en aient manqué. Lecouvreur possédait à un degré remarquable ces qualités qui, avec le bon sens et l'affabilité, constituent une bonne part de ce qu'on pourrait appeler le charme social. Une fortune bien ordonnée, assez considérable pour le temps (300,000 francs au moins), lui permettait de recevoir ses amis, plaisir délicieux qu'elle prisait fort, car sa correspondance la montre ambitieuse d'intimité, d'amitié, le seul *sentiment dont elle soit flattée !* Le grand nombre ne la dédommage pas du mérite réel des personnes, et elle n'estime flatteuse l'approbation d'un sot que comme générale, mais se désole s'il la faut acheter par des complaisances réitérées. Ce qu'étaient ses soupers, dans leur vive et élégante liberté, avec des hommes tels que Fontenelle, Dumarsais, Voltaire, d'Argental, Caylus, l'abbé d'Amfreville, Maurice de Saxe, le marquis de Rochemore, la présidente Berthier, on voudrait le savoir, mieux encore le sentir : elle même y fait sa partie, car elle raconte aussi bien qu'elle écrit, tourne agréablement le vers, lance à propos une fine repartie, un mot piquant. Leur réputation ne tarda pas à se répandre, la curiosité y poussa les femmes du plus haut rang, et la pauvre Adrienne gémissait dans son corps et son esprit de cette indiscrétion flatteuse. « C'est une mode établie de dîner ou de souper avec moi, écrit-elle, parce qu'il a plu à quelques duchesses de me faire cet honneur... si ma pauvre santé qui est faible, comme vous savez, me fait refuser ou manquer à une parti de dames que je n'aurais jamais vues, qui ne se souviennent de moi que par curiosité, ou, si j'ose le dire, par air (car il en entre dans tout) : « Vraiment, dit l'une, elle fait la merveilleuse ? » Une autre ajoute : « C'est que nous ne sommes pas titrées ! » Si je suis sérieuse, parce qu'on ne peut être fort gai au milieu de beaucoup de gens qu'on ne connaît pas : « C'est donc là cette fille qui a tant d'esprit ? Ne voyez-vous pas qu'elle nous dédaigne et qu'il faut savoir du grec pour lui plaire ? — Elle va chez Mme de Lambert, dit une autre ; cela ne vous dit-il pas le mot de l'énigme ? » Et sous ces paroles ironiques qu'elle devinait sans les entendre, elle retrouvait sans doute le dédain d'une classe privilégiée qui ne lui accordait pas le titre de *dame*, ce dédain plus ou

moins déguisé qui faisait dire à lord Peterborough, le seul peut-être de ses *amis* dont elle ait accepté les présens : « Allons! qu'on me montre beaucoup d'amour et beaucoup d'esprit! »

Scribe, Legouvé, Rachel, ont popularisé la version d'Aïssé sur la mort subite d'Adrienne, le 20 mars 1730, la grande dame hautaine et galante qui se prend de fantaisie pour le comte de Saxe et veut l'enlever à l'actrice, celle-ci se vengeant en désignant du geste sa rivale lorsqu'elle déclame les vers de Racine :

> Je sais mes perfidies,
> Œnone, et ne suis point de ces femmes hardies...

la duchesse de Bouillon faisant « passer à la pauvre Phèdre le goût des vanités du monde » au moyen de pastilles empoisonnées. Les auteurs étaient dans leur droit : il plane en cette affaire un élément romanesque, une sorte de mystère bien propre à ameuter l'imagination des foules, et le doute resterait permis sans le témoignage décisif des médecins qui dressèrent le procès-verbal d'autopsie, sans parler de Voltaire, entre les bras duquel elle expira, emportée en quatre jours par une inflammation d'entrailles. Ce petit abbé bossu, peintre en miniature, qui demande un rendez-vous au Luxembourg, et révèle qu'une dame de la cour lui a promis une pension s'il consent à faire avaler du poison à Adrienne, l'analyse des pastilles déclarée douteuse, la demande en confrontation de la duchesse, l'arrestation, l'interrogatoire du petit peintre qui se coupe et finit par avouer ne l'avoir jamais vue, et, six mois après seulement, cette maladie, cette mort foudroyante, tant de péripéties arrangées, travesties par l'opinion, forment un merveilleux canevas de drame. Mais pourquoi ne pas ajouter foi à l'abbé Aunillon, quand il déclare qu'une personne de la cour, qu'on n'osa point dénoncer au public et à la justice, avait fait jouer toute cette machine pour perdre de réputation la duchesse, qu'à son lit de mort celle-ci, en présence de ses amis, de sa maison, confessa tous ses égaremens et protesta devant Dieu qu'elle était innocente de ce crime? Comment admettre qu'après une si chaude alarme, déjà désignée aux soupçons des magistrats, elle ait recommencé sa tentative contre une femme entourée d'amis dévoués et qui devait se tenir sur ses gardes? Quant au geste de l'actrice pendant la représentation de *Phèdre*, qui ne sait que le public voit partout des allusions, des intentions malicieuses, comme ces glossateurs ingénieux qui découvrent mille beautés auxquelles l'auteur ne songeait nullement? Si la vie est le plus invraisemblable des romans, ne pourrait-on déjà se contenter des choses certaines qu'elle contient?

Est-il nécessaire d'aller plus loin, de compliquer l'histoire par une fantasmagorie de mélodrame, de ressusciter ces mythes païens qui accumulent sur un seul personnage toutes les vertus, les héroïsmes et les crimes d'une époque (1)?

L'abbé Languet, curé de Saint-Sulpice, refusa d'accorder la sépulture chrétienne à celle qui lui laissait un legs pour ses pauvres ; il ne voulut même pas qu'on l'ensevelît dans l'endroit du cimetière réservé aux enfans morts sans baptême ; sur l'ordre du lieutenant de police, un fiacre l'enleva de nuit, et guidés par un ami, M. de Laubinière, deux portefaix l'enterrèrent furtivement dans un chantier desert, non loin de la Seine, à l'extrémité du faubourg Saint-Germain. La douleur de Voltaire et son indignation éclatèrent magnifiquement, à plusieurs reprises : dénonçant l'odieux traitement subi par

Celle qui dans la Grèce aurait eu des autels,

il rappela qu'en Angleterre, le corps d'Anne Oldfields, la célèbre tragédienne, était resté plusieurs jours exposé à Westminster, porté en pompe et enseveli à l'abbaye, tandis que les plus grands personnages du royaume tenaient les coins du poêle. Et là aussi la lutte n'avait pas laissé d'être acharnée : au XVIe siècle, le fanatisme puritain exile, bâillonne les acteurs, brûle leurs théâtres, Prynne imprime le *Fouet des histrions*, qui lui coûte ses deux oreilles, mais il réussit à chasser les comédiens, et de 1633 jusqu'à la restauration, le drame anglais avait été frappé d'anathème. En attendant l'heure de la justice, plus lente à sonner en France, Voltaire composait cette belle ode, pieux souvenir aux mânes de celle qu'on punissait d'avoir charmé le monde, invocation touchante à la tolérance, vertu divine et presque nouvelle, qui remplace les vieux fanatismes, d'où peut-être sortira l'emblème de réconciliation des classes et des peuples, comme la charité

(1) La mort d'Adrienne donna lieu à une sorte de concours de faiseurs d'épitaphes. En voici deux, l'une en latin, l'autre en français : « Viator, siste, lege, luge. Hic Musæ, Charites, Cupidinesque eodem quo Adriana, artis scœnicæ caput, jacent sepulchro. »

Ci-gît l'actrice inimitable
De qui l'esprit et les talens,
Les grâces et les sentimens
La rendaient partout adorable.
L'opinion était si forte
Qu'elle devait toujours durer,
Qu'après même qu'elle fut morte,
On refusa de l'enterrer.

jaillit il y a dix-neuf cents ans d'un cri de pardon poussé par Jésus mis en croix sur le Calvaire.

Ombre illustre, console-toi!
En tout lieu, la terre est égale,
Et lorsque la Parque fatale
Nous fait subir sa triste loi,
Peu nous importe où notre cendre
Doive reposer pour attendre
Ce temps où tous les préjugés
Seront à la fin abrogés.
Ces lieux cessent d'être profanes
En contenant d'illustres mânes...
Au lieu d'ennuyeuses matines,
Les Grâces, en habit de deuil,
Chanteront des hymnes divines
Tous les matins, sur ton cercueil.
Théophile, Corneille, Racine
Sans cesse répandront des fleurs,
Tandis que Jocaste et Pauline
Verseront un torrent de pleurs.

III.

Lecouvreur avait frayé la voie, les deux Quinault (1) l'agrandirent. Toutes deux belles et ayant l'esprit de leur beauté, avec cette science du monde qui tient lieu de tout aux médiocres, et répare les injustices de la fortune envers les gens distingués, nées en quelque sorte aussi avec cet art de vivre longtemps qui fortifie les réputations, semble conférer à la même personne le don de la métempsycose, et ce charme accumulé fait d'expérience, d'harmonie fondue, de la fréquentation des talens dont on s'assimile insensiblement quelques parcelles, de ce lustre spécial que les années impriment aux hommes, aussi bien qu'aux monumens et aux tableaux; l'une vécut presque cent ans, l'autre (2) plus de quatre-vingt-cinq. Comédienne assez ordinaire sur les planches, qu'elle quitta de bonne heure, artiste admirable sur la scène du monde, Marie-Anne Quinault trouva bien vite l'emploi de son génie : elle plut à Samuel Bernard, au marquis de Nesle, au duc d'Orléans, puis au duc de Nevers, qui l'épousa en secret, et lui laissa cent mille livres par testament, mais elle eut le tact de refuser la publica-

(1) *Mémoires* (apocryphes) *de Mlle Quinault l'aînée*, par Lamothe-Langon, 2 vol.; Lemazurier, *Galerie des acteurs du Théâtre-Français; Mémoires de Mme d'Épinay; Biographie Michaud; un Petit-neveu de Mazarin; le Duc de Nivernais*, par Lucien Perey, t. 1er, p. 72 et suiv.; Collé, *Journal historique; Œuvres du comte de Caylus.*

(2) Quinault (Jeanne), née en 1699 à Strasbourg, morte en 1785; Quinault (Marie-Anne), reçue en 1715, quitte le théâtre en 1722, serait morte en 1790.

tion de ce mariage, et les enfans du duc lui en surent un gré infini. On voit par les lettres qu'elle écrit au duc de Nivernais combien leur intimité était étroite, combien elle demeure mêlée à tous les événemens de la famille, avec quel soin elle conserve le sentiment des distances. « Vous recevrez dans peu de temps le portrait de Mme la duchesse de Nivernais; je ne veux point vous dire à quel point ce sacrifice m'est difficile à faire, mais vous pouvez aisément vous l'imaginer. Il n'est pas dans l'équilibre des choses que les grands soient accablés par les bienfaits des petits. Aussi je ne doute pas que, s'il tombait à la nomination du pape quelque bon bénéfice, vous ne le fassiez obtenir à mon imbécile de neveu. Au vrai, *ma charmante mère*, ce serait une des plus belles actions et des grandes charités que vous pourriez faire. J'aurai l'honneur de vous en parler dans quelque temps, et je vous promets de vous porter encore bonheur si cela réussit. » Musicienne excellente, Marie-Anne composa pour la chapelle de la reine un superbe motet, et le roi lui donna un beau logement au Louvre, puis le cordon noir de l'ordre de Saint-Michel, qu'aucune femme n'avait encore obtenu. Faisant les honneurs du salon du duc de Nevers avec un art exquis, contant à merveille et possédant cette mémoire de l'anecdote, des mots-médailles qui forment la trame de l'histoire et la moitié du talent de la conversation, elle recevait les personnages les plus éminens, la comtesse de Toulouse, le duc de Penthièvre, et, chose inouie, triomphe éclatant de la séduction mise au service d'une volonté persévérante, il devint de bon goût de lui présenter les nouvelles mariées au contrat desquelles le roi avait signé, privilège réservé à l'archevêque, au gouverneur et à l'abbesse de Saint-Antoine. Elle portait le grand panier, les deuils de cour, et elle avait, dit une grande dame du temps, « bon air et bonne grâce autant que possible, mais elle ne mettait pas de rouge comme nous autres, car c'est ici qu'auraient commencé l'usurpation et le ridicule. » Les grands paniers, la présentation des nouvelles mariées, l'ordre de Saint-Michel, le deuil de cour, rien de mieux; mais si elle avait usé du rouge, elle était vouée au ridicule et traitée d'usurpatrice! Quel trait de mœurs, et, lorsqu'on y réfléchit, combien ressemblent à la grande dame, font toutes les concessions importantes, si on leur réserve une petite case où se niche l'amour-propre!

Quinault (Françoise) (1), la plus spirituelle et la plus philosophe des bonnes comédiennes, celle qui lançait le mieux le trait sur les

(1) Honoré Bonhomme, *Œuvres inédites de Piron;* Samuel Rocheblave, *Essai sur le comte de Caylus;* Paul de Musset, *les Femmes de la Régence;* Arsène Houssaye, *Galerie du XVIIIe siècle*, 4 vol.

planches ou dans un joyeux souper, nous apparaît un peu moins grande dame que sa sœur, aussi adroite, aussi ambitieuse de domination mondaine; gentilshommes de la chambre et semainiers viennent prendre ses ordres, car elle a toujours un ami ministre, et l'on sait l'histoire du baiser de d'Argenson, rendu si gaîment à un solliciteur, qui la prenant, non sans raison, pour une puissance, implorait sa protection. Confidente et correspondante de Voltaire, elle lui donne le sujet de *l'Enfant prodigue*, comme elle fournit à La Chaussée le meilleur acte du *Préjugé à la mode*, à *Bimbin* Piron une scène de *la Métromanie*. C'est elle qui, à la mort de Mlle de Lespinasse, consola le mieux d'Alembert, parce que, disait-il, elle a pleuré avec moi. Son salon fut un des plus amusans, un des mieux achalandés : elle eut un dîner, qu'on appela le *Dîner du Bout du Banc*, où chacun apportait son écot, vers ou prose; où le plat du milieu était une écritoire dont les convives se servaient tour à tour pour écrire un impromptu; le dîner avait lieu deux fois par semaine, tantôt chez elle et tantôt chez Caylus; les habitués s'appelaient le chevalier d'Orléans, Voltaire, Destouches, Fagon, Duclos, Collé, Pont de Veyle, Voisenon, Maurepas, Marivaux, d'Alembert, Moncrif, Crébillon fils, Fontenelle; le public avait surnommé cette Académie *la Queue de la régence*, parce qu'il lui prêtait un grand libertinage de propos. Est-ce elle, est-ce une de ses camarades, qui aurait répondu à un adorateur mécontent qu'on lui préférât un rival : Je vous préfère aussi, mais je vous *préfère moins?* En tout cas, l'ami de la maison à cette époque était le comte de Caylus, l'antiquaire convaincu, au caractère brusque et tranchant, amateur en tout et en art, protecteur né des artistes, organisateur de la littérature obscène, dont le plaisir fut la grande affaire, et le travail la grande passion, qui dans sa jeunesse proscrivait la galanterie, ne voulant, disait-il, que de l'amour ou du tempérament, ce représentant original de l'aristocratie intelligente d'autrefois qui, avec les goûts et la morale du XVIIIe siècle, conserva les idées et les traditions du siècle précédent.

Ce qu'étaient les dîners de Françoise, ces dîners où l'on serait allé à quatre pattes, où l'on passait en revue le répertoire humain et divin, on en jugera par certain récit de Mme d'Épinay, qui assista à une de ces débauches d'esprit avec le prince de ***, Saint-Lambert et Duclos. Ce dernier ayant paru s'étonner qu'au dessert la maîtresse de céans fît sortir, non-seulement les valets, mais sa jeune nièce âgée de treize ans, car il lui donnerait une juste idée des choses et lui enseignerait la langue de la nature, celle-ci réplique qu'il faut apprendre de bonne heure la langue de son temps, de son pays, et la conversation se rallume aussitôt, ingénieuse, alerte, nullement pudibonde, un pied dans la morale

philosophique, un autre dans le dévergondage d'imagination, car Duclos, le robuste satyre, l'*Homme à la voix de gourdin*, ne manque jamais de faire appel au sensualisme, et, dans le grand monde même, son esprit servait de passe-partout à la rudesse de ses manières, à ses propos mâles et très mâles. On sait qu'aux yeux de d'Alembert il *avait plus d'esprit dans un temps donné* que tous les autres, et, un jour qu'il enfilait une série d'histoires fort salées, chez Mme de Rochefort, sous prétexte que seules les honnêtes femmes savaient encore les écouter sans se récrier, elle finit par l'interrompre plaisamment : « Prenez garde, Duclos, vous nous croyez aussi par trop honnêtes femmes. »

Mlle Quinault. — Malgré son langage, la nature n'aura pas moins travaillé de longue main à cette chose qu'on appelle pudeur.

Duclos. — Non pas à celle qu'on appelle ainsi de nos jours... Il y a des nations de sauvages, par exemple, où les femmes restent nues jusqu'à l'âge de la puberté; certainement elles n'en rougissent pas.

Mlle Quinault. — Tant qu'il vous plaira; mais je crois que les premiers germes de la pudeur existaient dans l'homme.

Saint-Lambert. — Je le crois, le temps les développa, la pureté des mœurs, l'inquiétude de la jalousie, l'intérêt du plaisir, tout y concourut.

Duclos. — Et l'éducation s'est fait ensuite une grande affaire de ces vertus sublimes qu'on nomme maintien.

Le prince. — Mais il fut un temps, où non-seulement les sauvages, mais tous les hommes allaient tout nus.

Duclos. — Oui, vraiment, pêle-mêle, gras, rebondis, joufflus, innocens et gais. Buvons un coup.

Mlle Quinault, chantant en lui versant à boire :

Il t'en revient encore une image agréable,
Qui te plaît plus que tu ne veux.

Il est certain que ce vêtement, qui joint si bien partout, est le seul que la nature ait donné.

Duclos. — Maudit soit le premier qui s'avisa de mettre un autre habit sur celui-là !

Mlle Quinault. — Ce fut quelque petit vilain nain, bossu, maigre et contrefait, car on ne songe guère à se cacher, quand on est bien.

Saint-Lambert. — Et, qu'on soit bien ou mal, on n'a pas de pudeur quand on est seul.

Mme d'Épinay. — Cela est-il bien décidé, monsieur? Il me semble cependant que j'ai de la pudeur également...

Saint-Lambert. — C'est l'habitude que l'on a d'en avoir avec les autres, qui la fait retrouver quand on est seule...

Duclos. — Cela est sûr. Je vous jure que, quand on ne me voit pas, je ne rougis guère.

Mlle Quinault. — Et point du tout quand on vous regarde! La belle pièce de comparaison ! La pudeur de Duclos !

Duclos. — ... La pudeur, belle vertu, qu'on attache le matin, sur soi, avec des épingles.

Mlle Quinault. — Ah ! il y en a beaucoup de ces vertus-là dans le monde !

Saint-Lambert. — Combien de vices et de vertus dont il ne fut jamais question dans le code de la nature, et dont le nom ne fut point écrit au traité de la morale universelle !

Le prince. — Il y en a une multitude de pure convention, suivant les pays, les mœurs, les climats même ; et le mal qui est écrit au traité de la morale universelle est mal partout. Il était mal il y a dix mille ans, il l'est encore aujourd'hui.

Saint-Lambert. — La morale universelle est la seule universelle et sacrée.

Duclos. — C'est l'idée de l'ordre, c'est la raison même.

Saint-Lambert. — C'est la volonté de l'espèce entière.

Duclos. — En deux mots, messieurs, c'est l'édit permanent du plaisir, du besoin et de la douleur.

Mlle Quinault. — Mais c'est fort beau ce qu'il dit là ; il parle comme un oracle. Buvons à la santé de l'oracle...

Là-dessus, on se met à parler désir, passion, jalousie, mariage, amour. Duclos s'émancipe de plus en plus, et Mlle Quinault lui reproche de casser les vitres, mais Saint-Lambert vient à la rescousse, observe qu'on ne dit rien de bien de l'innocence sans être un peu corrompu. — Ni de la pudeur sans être fort effronté, ajoute Duclos. — Et voilà, conclut Mlle Quinault, pourquoi vous dites si bien. Ou changez de texte, ou parlez un langage qu'on puisse entendre. — C'était, on en conviendra, s'y prendre un peu tard pour rappeler à l'ordre son convive, homme *droit et adroit*, je le veux, mais de morale fort cynique et dont la conversation rappelle quelques traits du *Neveu de Rameau*.

Le jour où son printemps et son été eurent fait le saut par la fenêtre, cette charmante épicurienne renonça à troubler sans cesser de plaire, comprit que l'amitié est la volupté de l'âge mûr, et fit de sa vieillesse une oasis de bonne grâce et de gaîté sereine. Un matin de 1785, Mme de Verdun fut surprise de la voir parée, poudrée, couverte de rubans couleur de rose, de dentelles, mais dans son lit. — Voyez vous, monsieur le curé, répondait-elle aux remontrances du curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, je veux garder jusqu'au bout mon coiffeur (Martini) et mon philosophe (d'Alem-

bert). — Mais, dit Mme de Verdun, je ne vous ai jamais vue si coquette. — Je me suis parée ainsi, reprit l'aimable femme, parce que je dois mourir aujourd'hui. » Et sans plus s'inquiéter, estimant sans doute que la sagesse commande de sortir de ce monde comme nous y sommes entrés, elle alla là-haut quérir un grand peut-être.

IV.

Le *Roman comique*, *Gil Blas*, le *Capitaine Fracasse* (1) ont peint l'existence des comédiens nomades, leurs tribulations de tout genre, les minces succès et les modestes gains qui contrastent si fort avec les tournées triomphalement fructueuses des grands acteurs de la capitale. Au maréchal de Saxe, au vainqueur de Fontenoy, de Raucoux, de Lawfeld, il était réservé d'ajouter un chapitre à ces odyssées dramatiques, et, en même temps, une page médiocrement honorable à l'histoire de sa vie intime. De sa liaison avec Adrienne Lecouvreur, on sait qu'il conserva un goût très vif du théâtre... et des princesses du théâtre. Volage et sensuel, passionné au point de se lamenter du départ d'une actrice comme s'il eût perdu une grande bataille, tour à tour Almaviva et Bartholo, dupeur et dupé, magnifique et ridicule, grand capitaine et aventurier cupide, esprit lumineux en face de l'ennemi, hanté sans cesse de chimères d'ambition royale, tel se dessine ce personnage étrange, dans la double complexité de son être, assez exempt de sens moral pour appliquer à l'honneur d'une femme les ruses de guerre qu'il employait contre l'ennemi. Afin d'entretenir la gaîté de ses soldats, afin surtout de subvenir à ses plaisirs (pour qui serait la volupté si l'on en privait les grands hommes? se disait-il sans doute), il avait auprès de lui une troupe comique qui, de son propre aveu, lui coûtait plus de peine à diriger que son armée à conduire, ce dont on ne saurait s'émerveiller, puisque l'impresario mettait continuellement son cœur dans l'aventure. Qu'on en juge par l'analyse de la pièce suivante. Personnages : M. Favart, directeur du théâtre du maréchal, — Justine Favart ou Mlle de Chantilly, sa femme, — Maurice de Saxe, traître et amoureux, — Ducoudray, vieillard corrompu, père de Mme Favart, — soldats, exempts. La scène se passe au camp, en Belgique, puis au couvent, à Paris, au château de Chambord.

(1) *Mémoires* de Marmontel; Favart, *Mémoires et Correspondances littéraires*, 3 volumes; *Théâtre* de Favart, 10 vol.; *Correspondance littéraire* de Grimm; *Mémoires* de Bachaumont; Collé, *Journal historique;* Saint-René Taillandier, *Maurice de Saxe;* Émile Campardon, *les Comédiens du roi de la troupe italienne; les Spectacles de la foire; Souvenirs* du marquis de Valfons.

Favart était la providence du théâtre de la Foire (1), le La Fontaine de l'Opéra-Comique, auquel ses œuvres assuraient un succès toujours croissant : ce que voyant, les comédiens français et italiens conjurèrent la ruine de ce théâtre, et, malgré les représentations de l'Académie royale de musique, dont il était tributaire, obtinrent sa suppression (1745). Presque au même moment, et peu après son mariage avec sa chère Justine, Maurice de Saxe lui offrait la direction de sa troupe : elle entrait, dit-il gracieusement, dans ses vues politiques et dans le plan de ses opérations militaires. Favart accepta avec empressement, réorganisa le personnel, et, ne négligeant aucun genre de spectacle, donnant lui-même des nouveautés qui se rapportaient aux événemens, réussit à merveille : le théâtre était devenu le point de réunion des officiers, un moyen d'enthousiasme et de victoire. Un jour, par exemple, le maréchal appelle Favart et lui dit confidentiellement : « Demain, je livrerai bataille, on n'en est pas encore instruit; faites-la annoncer ce soir par des couplets que vous composerez à cette occasion. » Et, en effet, à la fin du spectacle, un acteur s'avance et chante :

... Demain, bataille, jour de gloire;
Que dans les fastes de l'histoire
Triomphe encor le nom français,
Digne d'éternelle mémoire !
Revenez après vos succès
Jouir des fruits de la victoire !

On s'étonne, on court à la loge du général qui confirme la nouvelle; et les applaudissemens de retentir au milieu des cris de : Demain, bataille! Demain, bataille ! Elle fut livrée, gagnée, et tout aussitôt la troupe recommença : des scènes improvisées le matin furent jouées le soir même, de nouveaux couplets chantés, qui, pour exalter davantage nos soldats, célébraient le courage de l'ennemi :

Anglais chéris de la victoire,
Vous ne cédez qu'aux seuls Français !
Vous n'en avez pas moins de gloire !

(1) « Un jour que mon père formait devant moi différens caractères avec des lames de plomb flexibles, je lui demandai ce qu'il faisait là. — Je joue aux lettres, me répondit-il. — Je le priai de m'apprendre ce jeu; après me l'avoir fait désirer quelque temps, il feignit de se rendre à mes prières, et je goûtai, pour la première fois, le plaisir d'avoir désiré. Quand je n'avais pas été sage, on me défendait de jouer aux lettres, ce qui m'en donnait plus d'envie; enfin au bout de neuf à dix mois, je savais lire couramment et tracer des mots. Ma mère, de son côté, feignit de vouloir apprendre le latin : je fus chargé du soin de lui faire répéter son rudiment, et de la reprendre lorsqu'elle ferait quelque faute. C'est ainsi que je m'instruisais moi-même sans le savoir. » (Mémoires de Favart.) Il fut d'abord pâtissier et chansonnier comme son père, homme aimable et spirituel auquel on doit l'invention des échaudés.

Autre succès. Les chefs de l'armée impériale ne tardèrent pas à envier les plaisirs de l'armée française, et Favart eut permission de jouer dans les deux camps. Parfois même, sa troupe volante inspirait à l'ennemi quelques reflets de bonne grâce et d'urbanité. C'est ainsi que Mlle Grimaldi, danseuse, ayant été surprise avec quelques acteurs par un parti de hussards, qui, après les avoir dépouillés, s'apprêtaient à faire pis, s'était, afin de s'épargner la vue du sang, couvert la tête du court jupon qu'on lui avait laissé, et dans cette posture originale, elle conjurait le vainqueur de se contenter d'elle seule comme victime ; et ce dévoûment héroï-comique apprivoisa les soldats qui, avec la liberté, leur rendirent bagages et vêtemens.

Naïf et bon, autant que spirituel auteur et joyeux chansonnier, Favart cédait à la tentation de se croire le collaborateur du maréchal, et, de Raucoux, sur le champ de bataille, il écrivait à sa mère : « Victoire ! Grande victoire ! Tout est renfermé dans ces derniers mots. Nous achevons de vaincre, je dis plus, nous achevons de détruire. Pardonnez-moi, je dis *nous ;* à force de fréquenter les héros, j'en prends le langage. » Il gagne de l'argent, mais tout n'est pas rose avec ce théâtre nomade, soumis aux hasards de la guerre. Quitter Anvers en six heures, Lière en quatre, partir de Louvain au milieu de la nuit, coucher trois jours sur des planches dans une bélandre hollandaise, une autre fois passer trois jours et trois nuits sans dormir, si ce n'est debout, appuyé contre un arbre et les pieds dans l'eau, courir le risque d'être enlevé par un gros de hussards qui massacrent toute son escorte, ces misères n'altèrent ni son courage, ni son entrain. Parfois une note mélancolique, lorsqu'à la prise du fort Saint-Philippe, on a fait une terrible exécution, pendu 500 hommes, ou bien lorsqu'il raconte la querelle de cinq grenadiers se battant sous ses yeux pour une coureuse de camp. Quatre d'entre eux restent sur le carreau ; le dernier, confus, désespéré de sa triste victoire, dit à cette fille : « B... tu es cause que j'ai tué quatre de mes camarades. Braves gens, je vous regrette ! Tu ne nuiras pas à d'autres ! » Et il fait voler sa tête d'un coup de sabre. Mais en campagne, dans une correspondance troublée par toutes les variétés de l'imprévu, on n'a pas le loisir de s'attendrir longuement; et Favart se contente de jeter pêle-mêle sur le papier ses impressions au fur et à mesure qu'elles surgissent, faisant encre de tout, racontant à la billebaude ses aventures, ses triomphes et ses ennuis.

Bientôt il eut plus à craindre de son protecteur que de l'ennemi. Mme Favart l'ayant rejoint, Maurice ne tarda point à l'aimer et à le lui dire, tandis qu'il endormait le mari par mille attentions, ca-

deaux de vins exquis, de chevaux, d'un lit de camp de satin rayé, confidences, offre de puiser dans sa bourse. Mais Jupiter ne réussit guère à charmer Danaé; celle-ci adore son époux; et c'est plaisir d'entendre le maréchal employer au début la langue des petits-maîtres, le caquetage des ruelles. Lisez plutôt cette lettre mythologique et musquée que ne désavoueraient ni Chaulieu, ni Dorat. Est-ce l'élève de Lecouvreur? est-ce un secrétaire du héros qui tient la plume? « Mademoiselle de Chantilly, je prends congé de vous; vous êtes une enchanteresse plus dangereuse que feu Mme Armide. Tantôt en Pierrot, tantôt travestie en Amour, et puis en simple bergère, vous faites si bien que vous nous enchantez tous. Je me suis vu au moment de succomber aussi, moi dont l'art funeste est d'effrayer l'univers. Quel triomphe pour vous, si vous aviez pu me soumettre à vos lois! Je vous rends grâces de n'avoir pas usé de tous vos avantages; vous ne l'entendez pas mal pour une jeune sorcière, avec votre houlette, qui n'est autre que la baguette dont fut frappé ce pauvre prince des Français, que Renaud l'on nommait, je pense. Déjà je me suis vu entouré de fleurs et de fleurettes, équipage funeste pour tous les favoris de Mars. J'en frémis, et qu'aurait dit le roi de France et de Navarre si, au lieu du flambeau de sa vengeance, il m'avait trouvé une guirlande à la main? Malgré le danger auquel vous m'avez exposé, je ne puis vous savoir mauvais gré de mon erreur, elle est charmante! Mais ce n'est qu'en fuyant que l'on peut éviter un péril si grand :

Adieu, divinité du parterre adorée;
Faites le bien d'un seul et les désirs de tous;
Et puissent vos amours égaler la durée
De la tendre amitié que mon cœur a pour vous!

« Pardonnez, mademoiselle, à un reste d'ivresse cette prose rimée que vos talens m'inspirent; la liqueur dont je suis abreuvé dure souvent, dit-on, plus longtemps qu'on ne pense. — M. de Saxe. »

Le caprice devient passion. Mme Favart, prenant prétexte de sa santé, se réfugie à Bruxelles auprès de la duchesse de Chevreuse, puis à Paris, tandis que le maréchal retire sa protection au mari, et qu'à son instigation, les propriétaires du théâtre de Bruxelles, dont le loyer avait été fixé verbalement à 150 ducats, réclament une somme de 26,000 francs, obtiennent décret de prise de corps contre lui, avec saisie des effets de son magasin. Voilà Favart obligé de s'enfuir, allant trouver Maurice à Chambord (1749), invoquant son témoignage, n'obtenant que de vaines promesses, et, en fin de compte, ruiné par cette traîtrise. De Strasbourg, où il s'est caché, il écrit à sa fidèle Justine les lettres les plus tendres, et, prestige

éternel de ces sentimens vrais qui forment en quelque sorte le fond commun de l'humanité, on suit avec sympathie les péripéties de ce roman d'amour entre deux époux qui s'entendent pour regarder la même étoile à la même heure et iraient de grand cœur *demander l'aumône ensemble :* « ... Sois heureuse autant que je me trouve malheureux d'être séparé de toi, et rien n'égalera ma félicité. Jouis de mon cœur, jouis de mon âme, je te les ai donnés; il ne me reste que la vie, que je suis prêt à te sacrifier de même. Si je pouvais disposer de l'univers, l'univers serait à toi! Reçois cette fleur fanée, arrachée de sa tige, c'est le symbole d'un cœur flétri par une absence rigoureuse. Adieu, vis contente! que tous tes jours soient des jours de fête! mais, au milieu des plaisirs, songe que, si tu es formée pour exciter l'amour, tu es née pour mériter l'estime! ces deux effets réunis m'ont rendu le plus tendre, dès les premiers instans que je t'ai connue, et des amans et des maris... »

Cependant, Mme Favart a débuté avec éclat à la Comédie italienne, où elle est reçue d'emblée à part entière : il y a un monde prodigieux quand elle joue, et, mieux que personne, elle chante les vaudevilles composés par son mari. Elle essaie de le rejoindre, mais à peine arrivée à Lunéville, les frères Meunier, exempts de police, tombent chez elle, escortés d'une nombreuse maréchaussée, et, sous couleur de la mener à Fontainebleau, ils la conduisent au couvent des Ursulines, aux Grands-Andelys, puis à Angers. Son propre père, hélas! a prêté les mains à cette machination et l'a fait cloîtrer à cause de la prétendue illégalité de son mariage. Bien vite, *le Petit-Bouffe* (surnom que lui donne Favart) recommande à sa mère, à son mari, d'envoyer tous les papiers, le consentement de son père, au ministre, de réunir les témoins, et, touchante naïveté, elle écrit au maréchal pour implorer sa protection. Alors seulement il commence à se démasquer : à mots couverts, il lui met le marché en main, non sans laisser arriver des lettres qui l'informent que, traqué de ville en ville, Favart épuise sa santé, abîme ses yeux dans la cave qui lui sert d'asile, où il peint des éventails pour vivre : « Plus ne vous en dirai sur ce qui me regarde; vous n'avez point voulu faire mon bonheur et le vôtre; peut-être ferez-vous votre malheur et celui de Favart; je ne le souhaite point, mais je le crains. » Longtemps encore *la Petite Fée* se débattit : sa raison se trouble, elle fait appel à la générosité du maréchal et n'obtient que réponses ironiques : « Vous dites que vous souffrez, je le crois. Vous dites que j'ai des griffes et qu'il n'est pas aisé de s'en tirer; je le crois encore, mais je ne vous ai jamais fait que patte de velours, et ces griffes ne vous feront jamais de mal si vous ne vous en faites pas vous-même. » L'âme de la prison-

nière chancelle alors : un rapport de l'exempt Meunier affirme que, depuis le mois de février 1750, elle est *sous les yeux de la Mouret, femme du concierge* de ce Chambord, que Maurice avait reçu en récompense de ses services, où il vivait dans une sorte de souveraineté féodale, investi de droits qu'on refusait aux princes du sang, gardé par un régiment de uhlans entretenus sur le pied de guerre, canons et drapeaux pris sur l'ennemi décorant la façade du château, avec des sentinelles à la porte de son appartement comme pour les rois, ses privilèges de haute et basse justice, ses jours de grand couvert, les représentations théâtrales où Mme de Pompadour tenait à honneur d'être invitée, où il attend Mlle de Sens avec une *trôlée* de dames de la cour. Elle céda sans doute, mais ne fut point éblouie, et, sitôt qu'elle put, refusant les présens du maréchal, alla rejoindre Favart qui très justement reconnut que tout était réparé, puisqu'il retrouvait en elle des sentimens dignes de lui. Être mari, être amant, comprendre qu'il n'y a point de faute là où il n'y a pas eu libre consentement, encore moins entraînement du cœur ou des sens, mais sacrifice douloureux, dans un de ces cas où la morale s'obscurcit, où l'on n'est plus séparé de la sublimité que par le martyre, une telle conduite n'a rien de ridicule et témoigne de quelque grandeur d'âme. Après avoir entendu son langage, examiné son attitude pendant la persécution, il n'est pas permis de nier cette flamme d'honneur et de probité qui lui inspirait tant de vaillance, et non moins rare s'affirmait sa générosité, lorsque, à la mort de Maurice, survenue le 30 novembre 1750, il écrivait cette note : « Je crois qu'il m'est permis de dire, sur la mort de cet illustre homme de guerre, ce que le père de notre théâtre moderne disait sur le cardinal de Richelieu :

Qu'on parle bien ou mal du fameux (maréchal),
Ma prose ni mes vers n'en diront jamais rien.
Il m'a fait trop de bien pour en dire du mal ;
Il m'a fait trop de mal pour en dire du bien. »

Et peut-être aussi la conduite de Mme Favart, cette longue résistance, suivie d'une capitulation presque inévitable, sembleront-elles non point aussi magnifiques, mais plus humaines, plus touchantes même que ces vertus cornéliennes qui connaissent à peine l'hésitation, jamais la défaillance ni le remords.

Vingt-deux années de bonheur justifièrent cette sagesse. Rendus à l'exercice de leur art, appelés à toutes les fêtes de princes ou de particuliers, entourés d'aimables enfans et d'amis fidèles, Crébillon fils, Lourdet de Santerre, de la Place, Goldoni, Voisenon, qui charmaient leur intimité, les deux Favart marchent de succès en

succès; le mari composait ses parodies, ses jolis opéras-comiques : *Bastien et Bastienne*, *la Fée Urgèle*, *les Moissonneuses, les Trois Sultanes*, sa femme les jouait et les chantait. Le roi lui accorda 2,000 livres de pension, les comédiens lui faisaient 1,400 livres (1). La complaisance de Favart allait au point de composer gracieusement de petites pièces pour des inconnus qui ne manquaient pas de s'en attribuer la paternité et d'en recueillir les complimens dans les sociétés où on les représentait. Mme Favart était l'étoile de cette Comédie italienne où figuraient Carlin, Dehesse, Caillot, Clairval, Laruette, la Biancolelli, Rochard de Bouillac, ancien magistrat devenu comédien, Mlles Coralie et Camille Véronèse, deux merveilles de l'air dont on aurait pu dire, comme de Mlle Camille, qu'elles dansaient jusqu'à la pensée. Elle conserva jusqu'en 1770 la faveur du public : on aimait en elle un goût très fin, une gaîté franche, naturelle, le jeu le plus piquant, l'art de se *convertir en sang et en muscles*, de faire siens tous les caractères, soubrettes, amoureuses, paysannes, d'imiter si parfaitement tous les dialectes qu'arrêtée un jour aux barrières de Paris où l'on voulait saisir des robes de perse qu'elle rapportait de Lorraine, elle parla si bien, moitié allemand, moitié français, que le commis, qui avait habité l'Allemagne, la prit pour une étrangère et se confondit en excuses. Elle n'eut point de modèles, affirme Favart, et elle en servit : une des premières, elle commença d'observer le costume : voir paraître sur la scène une paysanne avec de grands paniers, des gants montant jusqu'au coude, la tête et les épaules ornées de diamans lui semblait une manifeste absurdité, et, dans *Bastien et Bastienne*, elle se montra vêtue d'une simple robe de laine, croix d'or au col, cheveux plats et sans poudre, bras nus, chaussée de sabots. Ceux-ci ayant un peu choqué le parterre, Voisenon arrêta d'un mot les murmures : — « Messieurs, ces sabots-là donneront des souliers aux comédiens; » — la pièce alla aux nues et fut jouée quatre à cinq mois de suite.

Grimm et Collé, si acerbes contre *la Petite Fée*, l'accusent d'avoir

(1) Voici l'arrêté par lequel Mme Favart est reçue à la Comédie italienne avec promesse de part entière :

« Nous, duc de Fleury, pair de France, premier gentilhomme de la chambre du roi,

« Avons reçu et recevons, suivant les ordres du roi, dans la troupe des comédiens italiens de Sa Majesté, la demoiselle Favart, pour jouer généralement tous les rôles qui conviendront à ladite troupe, lui avons accordé et accordons la première part qui viendra à vaquer; de laquelle part mandons et ordonnons auxdits comédiens d'en faire jouir la demoiselle Favart, etc.

« Fait à Versailles, le 18 janvier 1752.

« *Signé :* LE DUC DE FLEURY. »

fondé un ménage à trois avec son mari et l'abbé de Voisenon; et l'envie ne manqua point d'insinuer que celui-ci n'était pas étranger aux succès littéraires de Favart. L'affirmation est au moins suspecte, car ils ont calomnié sans vergogne Justine dans l'affaire de Maurice, et rien ne prouve qu'ils n'aient pas encore calomnié cette amitié, bien que la moralité de Voisenon soit fortement sujette à caution; mais peut-être ce roué spirituel, cette *épluchure de grands vices*, réservait-il à quelques amis véritables les parties délicates de son âme, celles qu'on ne montre point au vulgaire, aux indifférens, qui éclosent et s'épanouissent parfois dans une vie dépravée comme un lis au milieu des orties. Quant à l'autre accusation, il suffit de rappeler que Favart, dans une note écrite de sa main, a rétabli la vérité, revendiquant à lui seul *les Trois Sultanes*, *Isabelle et Gertrude*, tandis qu'il reconnaît avoir eu Voisenon pour collaborateur dans *le Jardinier supposé* et *l'Amitié à l'épreuve*. Et d'entendre cet excellent homme prononcer le panégyrique de sa femme, vanter avec ses talens les qualités de son cœur, la douceur de sa philosophie, un empressement à rendre service dont l'ingratitude ne pouvait la dégoûter, — car, disait-elle, on a beau faire, on ne m'ôtera point la satisfaction que je sens à obliger, — de la voir élever avec tendresse ses enfans, payer des pensions à sa famille, soulager des misères secrètes, de pareils témoignages valent peut-être des racontars lancés et colportés à la légère. Elle tomba gravement malade en 1771, et, bien qu'elle ne se fît aucune illusion sur son état, continua de jouer jusqu'à la fin de l'année dans l'intérêt de ses camarades. Un jour, après un long évanouissement, elle aperçoit un voisin accouru à la nouvelle, affublé d'accoutremens grotesques : elle sourit et dit qu'elle avait cru voir le paillasse de la mort. L'amour du théâtre, peut-être aussi quelque vague espoir de guérison, la hantaient au point qu'elle refusa longtemps de prononcer l'acte de renonciation que les prêtres exigeaient pour lui administrer les sacremens : quelques jours seulement avant sa mort, comprenant que la fin approchait, elle s'écria : « Oh! pour le coup, je renonce! » Aussitôt elle demanda les secours de l'Église, et sans rien perdre de son caractère, composa, mit elle-même en musique son épitaphe dans les intervalles des plus cruelles douleurs. Elle mourut le 21 avril 1772 et fut inhumée en l'église Saint-Eustache. On n'a point conservé son épitaphe, mais ces vers de Baurant, qui lui dut le succès de *la Servante maîtresse*, peuvent en tenir lieu.

Nature un jour épousa l'Art :
De leur amour naquit Favart,
Qui semble tenir de son père
Tout ce qu'elle doit à sa mère.

Favart survécut à sa petite fée vingt ans encore, vingt années consacrées à l'amitié, à la bienfaisance, aux muses; ruiné par la révolution, qui lui enlève les bienfaits de la cour, ses économies, il continue de cultiver son petit jardin, conserve toute sa sérénité, demeure jusqu'à la fin un des représentans de cette forte bourgeoisie française, aux vertus solides, à l'âme délicate, capable de combiner la plus haute culture intellectuelle avec les travaux pratiques, qui formait en vérité la moelle de la nation, où les rois de France avaient maintes fois déjà rencontré de précieux auxiliaires (Saint-Simon n'appelle-t-il pas le règne de Louis XIV un long règne de vile bourgeoisie?), où la révolution de 1789 devait trouver ses apôtres, ses chefs, ses héros et ses martyrs.

V.

Hippolyte de Latude Clairon (1) eut de bonne heure la passion de la gloire, le besoin de se draper devant ses contemporains, des goûts de galanterie extrême, suivis, il est vrai, d'un long attachement agrémenté sans doute de quelques passades. L'amour et ses diminutifs exceptés, tout en cette actrice semble contraire à ce que nous appelons le naturel, tout respire l'emphase, la pompe et la grandiloquence; tout est convenu, apprêté : gestes, paroles, actes, écriture. L'histoire de Galilée lui est présente, elle le dit d'elle-même; et, quand il s'agit de s'embellir, elle se montre prolixe à l'excès, initiant le public aux moindres détails, ne lui faisant pas grâce d'une virgule. La vérité théâtrale l'obsède et la possède tout entière : un orgueil démesuré, un caractère véhément, indomptable, lui prêtent leur prestige, mais achèvent d'obscurcir le sens de la réalité; ajoutez-y le jargon philosophique à la mode, les mots d'honneur, de dignité, invoqués à tout propos, les complimens en vers et en prose de Voltaire, les médaillons, les dessins de Cochin, les portraits de Lemoyne, Vanloo, à la gloire de la *reine de Carthage*, toutes choses peu propres à inspirer la modestie, et l'on s'étonnera moins si elle monta toute sa vie sur des échasses,

(1) Née en 1723, morte en 1803. — De Goncourt, *Mlle Clairon*, 1890, in-18; *Lettre sur les arts imitateurs*, par Noverre; *Histoire de Mlle Cronel*, dite Frétillon, actrice de la comédie de Rouen, écrite par elle-même; Adolphe Jullien, *Histoire du costume au théâtre; Mémoires* de la margrave d'Anspach; Dorat, *Poème de la déclamation*, Lemontey, t. III; *Mémoires* de Favart, Marmontel, Bachaumont, de la baronne d'Oberkirch; *Correspondance* de La Harpe; Collé, *Journal historique;* Barrière, *Mémoires des comédiens; Mémoires* de M. F. Dumesnil en réponse aux mémoires d'Hippolyte Clairon, par Dussault; Lemazurier, t. II; Hérault de Séchelles, *Voyage à Montbar; Traité de la poésie dramatique*, par Diderot; d'Alembert, *Discours sur la liberté de la musique;* Crébillon, *Lettres sur les spectacles;* d'Hannetaire, *Observations sur l'art du comédien.*

s'enveloppe en quelque sorte du prestige de ses héroïnes, des illusions de leurs vertus. Diderot, la première fois qu'il la vit chez elle, s'écria avec étonnement : « Ah! mademoiselle, je vous croyais plus grande de toute la tête! » Clairon voulut toujours paraître plus grande que nature, et il faut reconnaître que pareille prétention est le levier solide de l'ambition, le ressort de la volonté et le gage du succès. Est-ce à dire qu'en général la célébrité n'a rien à voir avec la morale, se compose d'injustice et d'usurpation? Peut-être; mais, après tout, les grandes figures honnêtes, assez rares dans l'histoire, ne sont pas introuvables, et, sans parler du redoutable inconnu qui se dresse au seuil de la mort, les autres, de leur propre aveu, ont souvent, en échange de leur terrestre triomphe, payé cette lourde rançon : le désir inextinguible, inassouvi, le bonheur de l'âme détruit, le remords.

Veut-on savoir quel degré de créance méritent ses mémoires, les plus romancés qu'il y eût jamais peut-être, mémoires pleins de réticences habiles, de forfanteries dignes du matamore de Corneille? Arrêtons-nous à la première page, où elle raconte sa naissance, un fait qui peut se contrôler aisément, et qu'il n'est point besoin de magnifier, si le mérite se mesure à l'effort, si la victoire est d'autant plus glorieuse qu'il a fallu partir de plus bas; mais elle se souvenait sans doute de ces héros et demi-dieux dont une légende miraculeuse entoure les origines. « La Providence, dit-elle, m'a déposée dans le sein d'une bourgeoisie pauvre, libre, faible et bornée.» En réalité, elle est fille illégitime d'une ouvrière nommée Scanapiecq et d'un sergent de la mestre de camp de Mailly; or on sait que les lois et l'opinion faisaient autrefois un sort très misérable aux bâtards. Poursuivons. Elle naît à sept mois, si faible, si chétive, qu'on crut qu'elle trépasserait dans la journée : vite on l'apporte à l'église, au presbytère, et l'on cherche vainement le curé. L'usage de sa petite ville était de se rassembler, en temps de carnaval, chez les riches bourgeois, pour y passer le jour en danses et festins. Enfin on découvre le curé habillé en Arlequin, son vicaire en Gille; le danger leur parut si pressant que, sans changer de costume, ils prirent sur le buffet ce qu'il fallait, et, faisant taire les violons, prononcèrent les paroles requises. Le récit ne manque pas de piquant; mais, hélas! Clairon naquit le 25 janvier, et sous l'ancien régime pas plus qu'aujourd'hui, le carnaval ne tombait à cette date.

Aucun soin, nulle tendresse, une mère violente qui la bat, la corrompt ensuite par intérêt et lui donne le mauvais exemple, des contes de revenans et son catéchisme pour toute éducation, voilà sans doute des circonstances atténuantes. A l'âge de onze ans elle vient à Paris, et, dans la maison en face de la sienne, voit un jour

Mlle Dangeville prenant une leçon de danse, sa fenêtre grande ouverte. A cette époque, Melpomène et Thalie, pour parler le langage du temps, ne dédaignaient pas de s'unir à Polymnie et à Terpsichore. Dangeville (1) était dans toute la grâce de sa beauté et d'un talent précoce, excellente dans les grandes coquettes et les travestis, bientôt inimitable dans les rôles de soubrette, déjà digne des vers qu'elle inspirera plus tard à Dorat :

Il me semble la voir, l'œil brillant de gaîté,
Parler, agir, marcher avec légèreté;
Piquante sans apprêt, et vive sans grimace,
A chaque mouvement découvrir une grâce,
Sourire, s'exprimer, se taire avec esprit,
Joindre le jeu muet à l'éclair du débit,
Nuancer tous ses tons, varier sa figure,
Rendre l'art naturel et parer la nature.

L'enfant fut fascinée : tout son petit être se rassembla dans ses yeux, et contempler sans cesse les mouvemens de sa divinité, s'évertuer à reproduire toutes ses jolies mines, assister à une représentation des *Folies amoureuses* et du *Comte d'Essex*, répéter le lendemain, devant les amis de sa mère, plus de cent vers de la tragédie, les deux tiers de la petite pièce, en imitant le jeu des acteurs, telles furent ses premières joies. La Scanapiecq, pour toute récompense, battit sa fille, et la menaça de lui casser bras et jambes si elle ne travaillait pas; mais cette figure de soubrette cachait une grande cervelle d'homme, l'enfant dévora ses larmes et répliqua fièrement : « Eh bien! tue-moi tout de suite; car, sans cela, je jouerai la comédie. » A force de persévérance, elle obtint d'être présentée à Dehesse, débute aux Italiens; puis, cherchant fortune en province, elle passa successivement par Rouen, Lille, Gand, Dunkerque, fut appelée à l'Opéra, et, le 10 septembre 1743, entra à la Comédie-Française.

Elle n'avait guère que vingt ans, et déjà, — les rapports de police l'affirment péremptoirement, — elle avait beaucoup *détaillé*, faisant folie de son corps, semant des lambeaux de son cœur sur les grandes routes et les chemins de traverse. Ses mémoires ne nous entretiennent que de sa passion héroïque pour le comte de Valbelle, qu'elle aima dix-neuf ans et refusa d'épouser; le reste, sans doute, est résumé dans une phrase où elle confesse que, l'amour étant un besoin de la nature, elle l'a satisfait, mais de manière à n'en point rougir. Se souvenait-elle d'avoir répondu à une personne qui admirait son portrait : « Vous voyez là une de-

(1) Née en 1714, morte en 1796.

moiselle qui s'est bien amusée? » Commentaire plaisant de certaine lettre à Besenval, qu'elle adora... trois mois au moins : « J'ai plus de plaisir maintenant à t'être fidèle, sans même que tu le désires, que je n'en avais autrefois à te faire une infidélité... » Prodigue, donnant à souper tous les soirs dans son logis orgiaque, dépensant aussi vite qu'elle recevait, une vraie courtisane, mais distinguée dans cet état, agréant surtout fermiers-généraux, magistrats, nobles étrangers, ducs et princes, portée à dédaigner les roturiers; et, si elle s'embourgeoise par hasard, prenant un comédien comme Grandval ou un homme de lettres comme Marmontel. Celui-ci a fait de sa liaison avec *la trémoussante Frétillon* un récit qui vaut la peine qu'on le résume ici, car il porte l'empreinte de la vérité, et d'une vérité amusante.

Marmontel venait d'être quitté par Mlle Navarre; il était malade de chagrin, et sa langueur émut Clairon, qui lui savait un gré infini de l'avoir préférée à Gaussin (1) pour le rôle d'Arétie, de *Denis le Tyran*, rôle de force, de fierté, d'enthousiasme, tandis que, avec sa beauté si pure, un son de voix qui allait au cœur, celle-ci excellait surtout dans les rôles où il faut exprimer une douleur mélancolique, un timide et tendre amour. La lutte entre les deux rivales avait été vive : Gaussin avait rappelé les services rendus, et, malgré ses yeux supplians, malgré l'éloquence de ses reproches décuplée par la grâce de toute sa personne, elle avait échoué. Clairon alla trouver Marmontel : « Mon ami, lui dit-elle, votre cœur a besoin d'aimer, et l'ennui n'en est que le vide; il faut l'occuper, le remplir. N'y a-t-il donc qu'une femme au monde qui puisse être aimable à vos yeux? — Je n'en connais qu'une seule qui puisse me consoler, si elle le veut bien; mais serait-elle assez généreuse pour le vouloir? — Est-elle de ma connaissance? Je vous aiderai, si je puis. — Oui, vous la connaissez, et vous pouvez beaucoup sur elle. — Eh bien! nommez-la-moi, je parlerai pour vous. Je lui dirai que vous aimez de bon cœur et de bonne foi, que vous êtes capable de fidélité, de constance, et qu'elle est sûre d'être heureuse en vous aimant. — Vous croyez donc tout cela de moi? — Oui, j'en suis très persuadée. — Ayez donc la bonté de vous le dire? — A moi, mon ami? — A vous-même. — Ah! s'il dépend de moi, vous serez consolé, et j'en serai bien glorieuse. »

Les voilà embarqués, le voilà consolé, et le plus honnête homme

(1) Plus célèbre encore par la facilité de ses mœurs que par sa beauté et son talent, Gaussin ne comprenait pas qu'on pût refuser un galant homme qui se présente de bonne grâce et vous presse avec instance. Et comme on lui reprochait d'avoir agréé les hommages de son porteur d'eau, et de bien d'autres : « Que voulez-vous, dit-elle ingénument, cela leur fait tant de plaisir, et cela me coûte si peu! »

du monde. Et avec la même désinvolture qu'il a rapporté l'embarquement, il raconte le débarquement : notez qu'il écrit pour ses enfans ses mémoires, et que ceux-ci contiennent vingt histoires aussi ou plus inconvenantes. Voici donc la fin de cette passionnette qui dura un peu plus que ne vivent les roses. Clairon avait une amie chez laquelle elle soupait parfois avec son sigisbée : un jour, elle le prie de n'y pas venir, car il serait mal à son aise, le bailli de Fleury devant souper et la ramener. Lui de remarquer ingénument qu'étant connu du bailli, il peut aussi demander une place dans sa voiture. — Non, reprend-elle, il n'aura qu'un vis-à-vis ; — et le voyant abasourdi : eh bien, mon ami, c'est une fantaisie, il faut me la passer ; vous serez mon amant en vers, il sera mon amant en prose. — Est-il bien vrai? Parlez-vous sérieusement? — Oui, je suis folle quelquefois, mais je ne serai jamais fausse. — Je vous en sais bon gré, et je cède la place. — Mais voilà que, *cette poupée de bailli* ne répondant pas aux espérances de Clairon, elle veut reprendre son robuste Limousin; il refusa, elle eut le bon goût de ne point s'offusquer, et des morceaux de cette virevouste, ils tirèrent une amitié solide qui dura trente ans.

Mlle Dumesnil (1) avait présenté Clairon au duc de Gesvres, premier gentilhomme de la chambre, afin d'obtenir un ordre de début à la Comédie-Française : il eut le mauvais goût de lui lancer une phrase contenant une allusion au pamphlet de Gaillard. Mais tandis qu'elle rougissait de honte et commençait à pleurer, Dumesnil ripostait vertement : « Eh! monseigneur, que n'imprime-t-on pas? Que ne lit-on pas? » (Le duc était accusé d'impuissance par sa femme et chansonné sans merci.) La reconnaissance de Clairon fut de courte durée ; elle devint bientôt la rivale envieuse de Dumesnil et ne lui épargna ni les satires, ni les coups de langue, lui reprochant de séduire le gros public par des criailleries, des transitions singulières, un débit saccadé, des gestes bas. Celle-ci cependant emportait souvent les meilleurs juges dans ce torrent d'enthousiasme qu'elle déchaînait par de sublimes éclairs de passion. Dorat voit en elle l'interprète de la nature, la tragédienne de tous les pays; Clairon, à ses yeux, n'est que l'enfant de l'art; Garrick ne pensait pas autrement : la physionomie la plus théâtrale, des yeux d'aigle, une sensibilité profonde, des gestes éloquens, quoique sans principes, une voix déchirante ou terrible qui porte dans l'âme de l'auditeur la terreur, l'admiration, les larmes, ce don d'improviser ou de paraître improviser, presque aussi précieux au tragédien qu'à l'orateur, qui fait jaillir le mot nouveau, le cri qui va bouleverser les cœurs, tant de beautés réunies lui assurèrent

(1) Née en 1713, morte en 1803.

la maîtrise de la scène française pendant trente ans. Personne autant qu'elle n'eut le grand pathétique et, comme on disait alors, de *la machine à Corneille*. Quel triomphe d'avoir un jour fait reculer, dans un mouvement d'effroi, le parterre qui laissa un grand espace vide entre les premiers rangs et l'orchestre, tandis que, toute pleine du dieu qui l'embrasait, elle récitait les imprécations de Cléopâtre (1)! Et ce coup de poing d'un vieil officier placé sur le théâtre, interrompant le spectacle pour lui crier avec indignation : « Va, chienne, à tous les diables! » Et cette soirée unique où, choquée des plaisanteries de Clairon, elle se présente vêtue d'un simple casaquin, et joue le rôle d'Élisabeth, dans le *Comte d'Essex*, avec une énergie si brûlante, qu'oubliant son costume, les spectateurs semblent fascinés par l'actrice qui dirige leurs impressions comme un grand violoniste les cordes de son instrument! Elle les fit pleurer aussi, pendant trois actes de suite, dans cette *Mérope* où, pour la première fois, s'écartant des règles, jusqu'alors inviolées, qui prescrivaient de marcher sur la scène, elle traversa celle-ci en courant pour se porter au-devant du coup mortel, au moment où elle laisse échapper le secret de la naissance d'Égisthe : l'égarement de la douleur, l'expression déchirante de tendresse maternelle peinte sur ses traits, changèrent l'étonnement en admiration.

... Melpomène elle-même
Ceignit son front altier d'un sanglant diadème,
Dumesnil est son nom. L'amour et la fureur,
Toutes les passions fermentent dans son cœur;
Les tyrans, à sa voix, vont rentrer dans la poudre;
Son geste est un éclair, ses yeux lancent la foudre.

Que maintenant elle se montrât inégale, exagérée, que, dans son empressement d'arriver aux grandes situations, de déblayer le terrain, elle débitât trop rapidement les morceaux inutiles ou languissans, ces défauts n'étaient rien au prix de tant de qualités : gardons-nous aussi d'enfler la liste, et, avec Marmontel, de lui

(1) D'Alembert, dînant un jour chez le marquis de Lomellini, avec Mlles Gaussin et Dumesnil, imita successivement, avec une rare perfection, le ton, la voix, les gestes, de Sarrasin, Quinault-Dufresne, Poisson, etc. Comme ils étaient absens, il mima les plus petits défauts. Mlle Gaussin désira de se voir imiter; d'Alembert se défendit quelque temps, puis céda, et l'illusion fut aussi parfaite que flatteuse. Dumesnil ayant voulu avoir son tour, il commence, mais à peine a-t-il dit sept ou huit vers qu'elle s'élance de son fauteuil en criant : « Ah! voilà mon bras gauche, mon maudit bras gauche! Il y a dix ans que je travaille à en corriger la raideur, et je n'ai pu encore y parvenir. Oh! monsieur, je vois bien que rien ne vous échappe. Je vous promets de faire de nouveaux efforts pour en venir à bout. Mais aussi vous ne pouvez refuser de me donner des conseils. Vous avez trop de tact pour n'être pas un excellent maître de déclamation. »

prêter un goût pour le vin qui aurait précipité la chute des *Héraclides*. L'auteur avait d'assez bonnes raisons d'être claironien, sa pièce méritait amplement son sort, et c'est Mlle Laguerre qui jouait *Iphigénie en Champagne* au lieu de jouer *Iphigénie en Aulide*. Bonne camarade, obligeante, de relations faciles avec les auteurs, simple dans sa parure, Dumesnil vécut sagement dans une modeste retraite, lorsqu'en 1777 elle se retira après trente-huit ans de succès; et ces nouveaux traits accentuent les différences profondes qui la distinguent de sa rivale.

Diderot, autre claironien, acheva de les préciser dans son *Paradoxe sur le Comédien*... Concevoir, d'après l'histoire ou l'imagination, un modèle aussi haut, aussi parfait que possible, s'en rapprocher petit à petit par un travail soutenu, de la pénétration, du jugement, nulle sensibilité, l'art de tout imiter, voilà, selon lui, les qualités premières d'un grand acteur. Son talent consiste, non point à sentir, mais à figurer si exactement les signes extérieurs du sentiment que chacun s'y trompe. Comment la nature le formerait-elle sans le secours de l'art, puisque les poèmes dramatiques sont tous composés d'après un certain nombre de conventions? Ses larmes descendent de son cerveau, les cris de sa douleur sont notés dans son oreille, tout a été mesuré, combiné, médité, tout concourt à la solution d'un problème proposé. « Ce tremblement de la voix, ces mots suspendus, ces sons étouffés ou traînés, ce frémissement des membres, ce vacillement des genoux, ces évanouissemens, ces fureurs, pure imitation, leçon recordée d'avance, grimace pathétique, singerie sublime dont l'acteur garde le souvenir longtemps après l'avoir étudiée, dont il avait la conscience présente au moment où il l'exécutait, qui lui laisse, heureusement pour le poète, pour le spectateur et pour lui, toute la liberté de son esprit, et qui ne lui ôte, ainsi que les autres exercices, que la force du corps... Il pleure comme un prêtre incrédule qui prêche la Passion, comme un séducteur aux genoux d'une femme qu'il n'aime pas, mais qu'il veut tromper; comme un gueux dans la rue ou à la porte d'une église qui vous injurie lorsqu'il désespère de vous toucher... » Exemples : Caillot joue le *Déserteur ;* au moment de son agonie, il s'aperçoit que la chaise où il devra déposer Louise évanouie est mal placée, et l'arrange tout en chantant d'une voix mourante : *Mais Louise ne vient pas, et mon heure s'approche !* Un instant après, il entre, le visage riant, dans la loge de la princesse Galitzin qui demeure stupéfaite de son sang-froid; et lui de remarquer qu'il serait trop à plaindre s'il mourait si souvent. Sophie Arnould joue Télaïre; elle expire dans les bras de Pillot-Pollux, et, au milieu des éclats les plus pathétiques, lui dit à mi-voix : « Ah! Pillot, que tu pues! » Un comédien et sa femme ravissent le public dans une scène

d'amans tendres, et chaque tirade, chaque vers, sont accompagnés de ripostes en bonne prose où les époux se menacent, s'injurient violemment. A la scène suivante, la comédienne continue le manège avec un autre acteur, son amant. — C'est un indigne, murmure-t-elle, il m'a appelée... je n'oserais vous le répéter. Lui, pendant la réponse : Est-ce que vous n'y êtes pas faite? — Et ainsi de couplet en couplet. « Cependant cette actrice trompe cet acteur avec le chevalier et le chevalier avec un troisième, que le chevalier surprend entre ses bras. Celui-ci a médité une grande vengeance. Il se placera aux balcons, sur les gradins les plus bas. Là, il s'est promis de déconcerter l'infidèle par sa présence et par ses regards méprisans, de la troubler et de l'exposer aux huées du parterre. La pièce commence : sa traîtresse paraît; elle aperçoit le chevalier et, sans s'ébranler dans son jeu, lui dit en souriant : *Fi! le vilain boudeur qui se fâche pour rien!* Le chevalier sourit à son tour. Elle continue : *Vous venez ce soir?* Il se tait. Elle ajoute : *Finissons cette plate querelle, et faites avancer votre carrosse...* Et savez-vous dans quelle scène on intercalait celle-ci? Dans une des scènes les plus touchantes de La Chaussée, où cette comédienne sanglotait et nous faisait pleurer à chandes larmes... »

Et Diderot accumule preuves, argumens, exemples, mais il ne semble pas si convaincu qu'il ne laisse à son contradicteur la liberté de penser autrement, et lui-même a pris soin d'intituler son œuvre un paradoxe, comme s'il allait au-delà de sa propre conviction, et traçait de prétendues règles absolues auxquelles il ne pourra s'empêcher d'admettre de nombreuses exceptions. Frapper fort lui importait plus que de frapper juste, il s'agissait avant tout de formuler l'idéal dramatique de Clairon. Mais des exemples mêmes qu'il invoque, ne pourrait-on tirer aussi une théorie du dédoublement de la personne, une application nouvelle du vieux mythe protéen? Être en même temps deux, trois, quatre personnages, changer de langage, de pensée au même instant, est-ce le privilège du seul comédien? N'existe-t-il pas une espèce de sincérité particulière attachée à chaque profession, mieux encore à chaque circonstance, aux différens âges de la vie? Et enfin, nier que l'art et l'étude aient prêté leurs séductions à Dumesnil serait aussi absurde que de méconnaître chez Clairon des dons naturels, une âme passionnée, la mémoire, cette voix superbe et la volonté ardente qui alimentèrent le foyer de son talent (1). Un ami de Garrick avait une fille de deux ans qu'il laissa tomber un jour de sa fenêtre dans la rue où elle se brisa : le malheureux devint fou sur-le-champ et ne recouvra plus la raison. Sa principale occupation était

(1) Barrière, *Mémoires de Garrick; Biographie Michaud*, etc.

de retourner sans cesse à la fenêtre, croyant encore jouer avec l'enfant, mimant les moindres incidens de l'affreuse scène ; puis il éclatait en sanglots, s'asseyait d'un air pensif, et ses yeux semblaient de tous côtés chercher la compassion. Garrick allait le voir souvent, et s'inspirait de sa folie pour peindre celle du roi Lear. Voilà la vérité : l'art prenant son point d'appui dans la nature, se mêlant à elle en quelque sorte.

Elle est trop actrice, opinait ce même Garrick. Actrice, Clairon l'est assurément, et au plus haut degré, car elle traîne partout *les sciences avec elle*, et, dans la vie privée, ne parle, n'agit qu'en impératrice de théâtre, demandant ses chevaux ou son dîner du ton d'Agrippine, convaincue que sans cet artifice de volonté, son âme embourgeoisée ne répercuterait que de momentanés élans de grandeur, que des tons, des gestes familiers lui échapperaient à chaque instant. Aucune crainte du ridicule, et les moqueries de Le Kain qu'elle avait persécuté à ses débuts, et qui se vengeait en la contrefaisant à miracle, ne l'arrêtent nullement : on sait la réponse magnifiquement comique qu'elle fit du ton le plus noble à son amie la princesse Galitzin qui, la voyant étendue d'un air dolent dans sa bergère, insistait pour connaître le siège de son mal. Ce qu'on ne saurait trop louer, c'est l'étude approfondie, la perfection de son jeu, le talent de diriger la voix à son gré, chaque rôle confronté à l'histoire, à la philosophie morale, l'un d'eux, celui de Monime, abordé après quinze ans de travail, le goût du dessin et de la statuaire antique, l'amour de l'exactitude poussé jusqu'à s'assurer, par des leçons d'anatomie, du mouvement des muscles et des règles du jeu muet. Il faut vous faire une voix, conseillait-elle à Hérault de Séchelles (1), avoir l'air de créer ce qu'on dit, changer de ton à chaque changement de sens, chercher dans la phrase le mot qui porte, donner aux mots leur juste valeur, leur véritable étendue (car chaque chose a son accent qui lui est propre). Que voulez-vous être ? Orateur. Soyez-le partout, dans votre chambre, dans la rue. Rien n'est plus fort que l'habitude. Elle vient à bout de tout. Par exemple, il y a dans Massillon : « Cet enfant auguste vient de naître pour la perte comme pour le salut de plusieurs. » Elle voulait qu'en parlant de la perte, le visage reflétât la douleur de voir des hommes condamnés, qu'en parlant du salut il marquât de la joie : « Un jour, dit Hérault de Séchelles, elle s'assit dans un fauteuil, et, sans proférer une seule parole, sans faire un seul geste, elle peignit avec le visage seul toutes les passions, la haine, la colère, l'indignation, l'indifférence, la tristesse,

(1) *Orateurs et Tribuns*, in-18 ; Calmann Lévy.

la douleur, l'amour, l'humanité, la nature, la gaîté, la joie, etc. Elle peignit non-seulement les passions en elles-mêmes, mais encore toutes les nuances et toutes les différences qui les caractérisent. Par exemple, dans la crainte, elle exprima la frayeur, la peur, l'émotion, le saisissement, l'inquiétude, la terreur. »

Mais que d'efforts pour en venir là ! Quel travail acharné ! Combien de tâtonnemens, d'expériences hardies, avant de conquérir *le coup de main* (les applaudissemens), l'admiration des Aristarques ! Celui-ci lui reproche de perpétuer dans la tragédie le chant, la danse et même la danse du matamore, un autre la gourmande de manquer de souplesse, de variété, d'étaler trop d'éclat, trop de fougue, avec une déclamation ampoulée, gémissante, qui rappelait celle de Duclos. Pourquoi s'attarder en de vieux erremens, pourquoi ne pas se rapprocher de Lecouvreur ? Comment, avec sa grande intelligence, ne comprenait-elle pas les avantages d'une déclamation noble et majesteuse avec simplicité, avec des gradations, des nuances, des traits soudains qu'elle ne saurait refléter lorsqu'elle est tendue et forcée ? Clairon hésita longtemps : ses succès toujours croissans, l'autorité de Voltaire, l'empêchaient d'oser. Mais en 1752, allant donner des représentations à Bordeaux, dans une petite salle, l'idée lui vint de réduire son jeu au naturel, et trente-deux fois de suite elle fut acclamée. A quelque temps de là, elle jouait Roxane au petit théâtre de Versailles, et Marmontel la trouvait habillée en sultane, sans panier, les bras demi-nus, dans la vérité du costume oriental. L'épreuve réussit encore, et comme son ami la félicitait : « Eh ! ne voyez-vous pas, dit-elle, que mon succès me ruine ? Il faut que le costume soit observé : la vérité de la déclamation tient à celle du vêtement ; toute ma riche garde-robe de théâtre est dès à présent réformée ; j'y perds pour 10,000 écus d'habits, mais le sacrifice en est fait. Vous me verrez ici dans huit jours jouer Électre au naturel comme je viens de jouer Roxane. » Elle tint parole et parut en habit d'esclave, échevelée, les bras chargés de chaînes ; et ce rôle acquit une beauté inconnue à Voltaire lui-même, qui plus tard, l'entendant jouer sur le théâtre de Ferney, s'écriait tout en pleurs : « Ce n'est pas moi qui ai fait cela, c'est elle ; elle a créé son rôle. » On pleurait beaucoup au XVIIIe siècle, et Voltaire était le plus sensible, le plus complimenteur des hommes ; mais il se rattrapait en égratignant, entre intimes, la *divine Clairon*. En même temps qu'il lui demande en grâce, avec mille précautions oratoires, de rétablir les vers qu'elle supprime, il écrit à son fidèle d'Argental : « Elle est accoutumée à couper bras et jambes aux pièces nouvelles pour les faire aller plus vite. »

Donc, après la révolution du débit, du geste, ou presque en

même temps, la révolution du costume (1), prêchée par Diderot, Marmontel, commencée par Favart, Chassé, Clairon, Le Kain, achevée plus tard par Larive, Saint-Huberty, Talma. Encore durent-ils montrer autant de patience que de décision pour triompher des habitudes du public, surtout des préjugés de leurs camarades. Si Caillot arrête un paysan dans la rue pour lui emprunter son habit, si Chassé (1) substitue aux tonnelets, paniers et panaches des draperies élégantes et des plumes, Garrick, comme Baron, reste toujours indifférent au costume, et l'on voit Gélyotte (1), cet autre favori des femmes du monde, persister à jouer Apollon, frisé, poudré, serré dans un étroit justaucorps, manteau de soie brodé d'or et de dentelles sur les épaules, ruban de velours avec diamans autour du cou. La richesse des vêtemens d'actrices, figurans et choristes n'a d'autre mesure que la munificence de leurs protecteurs, et Mlle Fifine Desaigle porta religieusement le grand et le petit deuil de Maurice de Saxe, en scène, au milieu des dryades, des bacchantes et des néréides. Rien de plus fréquent que les cadeaux d'habits de cour faits par les princes et grands seigneurs aux comédiens ou comédiennes qu'ils honoraient de leur amitié : de là ces étranges disparates d'acteurs figurant dans une pièce, ceux-ci avec des costumes à la mode, ceux-là avec l'habit de caractère du XVIIe siècle. Gustave s'échappant des cavernes de Dalécarlie en vêtement bleu céleste à paremens d'hermine, César en perruque carrée, Ulysse émergeant tout poudré du sein des flots, ces anomalies, cette garde-robe fantaisiste, semblaient très naturelles, presque indispensables au spectateur. Même simplicité, ou plutôt même cacophonie pour les décors, presque pas de changemens à vue ; une palais, une chambre de Molière, une forêt, un hameau, quelquefois une prison, voilà tout le matériel. D'autres sans doute avant Clairon avaient compris la nécessité d'innover, de s'éloigner de nos usages pour se rapprocher de ceux de l'antiquité ou de l'étranger ; mais rêver ou même préconiser une réforme compte pour peu, la gloire appartient à celui qui l'exécute et poursuit son triomphe à travers les obstacles accumulés par la résistance des choses et des hommes. De même, c'est peu de concevoir une idée

(1) Adolphe Jullien : *Histoire du costume au théâtre;* Cailhava, *l'Art de la comédie;* Desfontaines et Lefuel de Méricourt : *Histoire universelle du théâtre,* 1779 ; Levacher de Charnois : *Costumes et Annales des grands théâtres de Paris; Recherches sur les costumes et les théâtres de toutes les nations.*

(2) Chassé était très épris de son art : un jour, dans *Castor et Pollux,* le pied lui glissa et il tomba dans la coulisse : « Passez-moi sur le corps, et marchez toujours à l'ennemi, » cria-t-il à ses soldats !

(3) Sur Gélyotte, voir *Mémoires* de Marmontel, de Mme d'Épinay, Collé, etc.

nouvelle si on n'a la puissance de la développer, d'en tirer ce qu'elle contient de substance et de féconds aperçus. Une troisième épreuve aurait achevé la conversion de la tragédienne : un soir, soupant à Marseille chez le duc de Villars avec le maréchal de Richelieu et son état-major, elle se trouva à côté d'une Grecque que M. Guys, riche négociant, avait épousée à Constantinople. Cette dame l'avait vue jouer Alzire en belle robe de soie mordorée, avec un soleil en lames d'or sur la poitrine, un petit panier circulaire ou tonnelet chargé de pompons jonquille. Comme une représentation de *Zaïre* était annoncée, elle lui offrit un de ses costumes byzantins et vint l'habiller elle-même. Le public fut transporté, et, de retour à Paris, l'actrice se lança résolument dans cette voie : plus de poudre, de mouches, de chignons, de fontanges ; dans son ardeur de néophyte, elle ne craignit pas de se montrer en chemise au cinquième acte de *Didon :* cette chemise devait révéler le désordre des sens où l'avait plongée le rêve qui la chassait de sa couche. Cette fois, elle dépassait la mesure, et on lui intima l'ordre de mieux respecter dorénavant les convenances de la scène.

Malgré tout, la réforme de Clairon et de Le Kain demeura fort incomplète. « Après eux, observe M. Jullien, on continua à vêtir les princesses grecques, romaines, françaises, polonaises, de ce long manteau de velours carré qu'on appelait *doliman*, et la principale différence dans les autres habits pour les acteurs consistait dans le vêtement court ou long, ce qu'ils appelaient être vêtus *à la longue*. On jouait Mérope, Cléopâtre, Pauline avec une robe de pou-de-soie noir et une ceinture de diamans, Médée, Phèdre avec la coiffure française et des girandoles de diamans, usage qui subsista jusqu'après la révolution, par la persistance aveugle de Mme Vestris. Le costume des hommes avait fait de plus rapides progrès, et Larive, en endossant un costume copié sur l'antique, à la coiffure près, avait amené l'art de se vêtir à un point assez rapproché de la perfection. »

Cependant elle avait conquis de haute lutte une sorte de suprématie d'opinion publique. Vive le roi et Mlle Clairon ! criait le peuple des spectacles gratuits. Ses camarades détestent la femme qui les accable de ses dédains, qui s'excuse de jouer rarement en affirmant qu'une de ses représentations les fait vivre pendant un mois, mais ils la craignent, et la sachant bien en cour, la prennent comme porte-parole, comme *postillon* de la troupe auprès du pouvoir. Elle a dix-huit mille livres de rentes, des collections, un train de maison, des amis enthousiastes, de véritables séides : la duchesse de Villeroy, « le tintamarre personnifié, un ouragan sous la forme d'un vent coulis, » Mme Berthier de Sauvigny, femme de l'intendant de Paris, la princesse Galitzin qui ne peut passer deux

heures sans la voir ou sans lui écrire, qui lui offre une position brillante en Russie, et la fait peindre par Vanloo, tandis que Louis XV enrichit le portrait d'une bordure de cinq mille francs. La tête lui tourne : elle inspire à son avocat un maladroit mémoire en vue de soustraire les gens de théâtre à l'excommunication religieuse, et voit avec rage le mémoire lacéré, brûlé par le bourreau, son auteur rayé du tableau de l'ordre. Son orgueil bientôt lui ménagea d'autres amertumes.

Louis XV avait exprimé le désir de voir *les Grâces* de Saint-Foix. Clairon jouait dans la première pièce, et le spectacle devait être terminé à neuf heures à cause du conseil. M. de La Ferté, intendant des menus, lui proposa de se faire entourer par le cortège des choristes de l'Opéra, de sorte que les actrices de la petite pièce fussent prêtes aussitôt après la tragédie. A cette demande, la reine de Carthage s'enflamma, et, du ton le plus hautain : « Si l'on change quelque chose à la pompe théâtrale d'Olympie, je ne jouerai point; » puis, s'adressant à Mlle Dolligny (1) : « Quant à vous, mademoiselle, je vous défends de vous laisser remplacer. » Et comme La Ferté répète que Sa Majesté veut voir *les Grâces :* « Mon-sieur-de-la-Ferté, je-vous-ré-pè-te-que-si-l'on-chan-ge-la-moin-dre-cho-se-à-la-pom-pe-thé-â-tra-le-d'O-lym-pie-, je-ne-joue-point. » Là-dessus, on donne Olympie, et, enchantée d'être désagréable à Saint-Foix, elle fait traîner la pièce en longueur, tant et si bien que le roi s'impatiente, tire sa montre, se lève en disant à haute voix : « Neuf heures sont sonnées ; on m'avait promis *les Grâces.* » Saint-Foix, qui avait la tête près du bonnet, entre en fureur, jure de se venger, et de punir en même temps les insolences de Clairon envers *ces petits messieurs* les auteurs, qui, lorsqu'ils ont composé une pièce, n'ont *fait que le plus facile;* il écrit une lettre fulminante que Fréron imprima dans l'*Année littéraire*, où elle eut la maladresse de se reconnaître. On y lisait ces lignes : « C'est en vain qu'après avoir acquis une honteuse célébrité par le vice, on affecte un maintien grave et réservé... J'aime encore mieux la franchise du libertinage que la morgue hypocrite de la dignité. »

Valbelle et Villepinte, deux fanatiques de l'auguste Clairon, venaient de faire frapper une médaille et d'instituer l'ordre du Médaillon en son honneur. Saint-Foix parodie cruellement les vers qu'ils avaient rimés à ce propos.

(1) Mlle Dolligny plaisait beaucoup au public, et on la citait pour sa vertu. Les mémoires du temps rapportent que le marquis de Gouffier alla jusqu'à la demander en mariage, lui envoyant le contrat prêt à signer, et qu'elle répondit sagement qu'elle s'estimait trop pour être sa maîtresse, trop peu pour être sa femme.

Pour la fameuse Frétillon,
On a frappé, dit-on, un médaillon.
Mais à quelque prix qu'on le donne,
Fût-ce pour douze sols, fût-ce même pour un,
Il ne sera jamais aussi commun
Que le fut jadis sa personne.

Clairon va trouver les gentilshommes de la chambre, menace d'abdiquer le sceptre théâtral (ni plus ni moins que Charles-Quint ou Christine de Suède, disaient les railleurs), obtient un ordre du roi pour envoyer Fréron au For-l'Évêque. Fréron, la bête d'horreur de Voltaire et des philosophes, un des hommes les plus vilipendés de son siècle, avait des vertus sociales, du goût, de l'esprit, de l'instruction; il était bon ami, excellent père de famille, mais ses ennemis l'ont enterré sous une telle avalanche de calomnies qu'on hésite encore à lui accorder le bénéfice de la vérité. Il envoya son ami Voisenon au maréchal de Richelieu, et comme celui-ci exigeait que le journaliste fît amende honorable à l'actrice : « Aux carrières! Aux carrières plutôt! » s'écria-t-il. La reine Marie Leczinska intervint et réclama sa grâce. Nouvelle lettre de menaces de la reine de coulisses; elle donnera sa démission si on lui refuse justice, et elle va conter ses griefs au duc de Choiseul, qui lui répond ironiquement : « Mademoiselle, nous sommes, vous et moi, chacun sur un théâtre, mais avec la différence que vous choisissez les rôles qui vous conviennent, et que vous êtes toujours sûre des applaudissemens du public. Il n'y a que quelques gens de mauvais goût, comme ce malheureux Fréron, qui vous refusent leurs suffrages. Moi, au contraire, j'ai ma tâche souvent très désagréable; j'ai beau faire de mon mieux, on me critique, on me condamne, on me hue, on me bafoue, et cependant je ne donne point ma démission. Immolons, vous et moi, nos ressentimens à la patrie, et servons-la de notre mieux, chacun dans notre genre. D'ailleurs la reine ayant fait grâce, vous pouvez, sans compromettre votre dignité, imiter la clémence de Sa Majesté. »

A quelque temps de là survenait l'affaire Dubois. Un comédien nommé Dubois, maltraité par l'amour, et plus encore par son chirurgien, se prend de querelle avec ce dernier au sujet du paiement de ses honoraires : l'Esculape répond par un mémoire, où il affirme qu'en sa qualité d'acteur, le serment ne peut lui être déféré. Les Comédiens, qui d'abord avaient pris fait et cause pour Dubois et son camarade Blainville qui appuyait sa prétention, sollicitent des gentilshommes de la chambre la permission de les juger, et, la cause entendue, d'une voix unanime les raient du tableau, parce qu'ils se sont l'un et l'autre dédits de ce qu'ils ont d'abord

certifié et juré. Mais la fille de Dubois a su plaire aux gentilshommes de la chambre, en particulier au duc de Fronsac, et elle se démène tant et si bien, que les comédiens reçoivent l'injonction de jouer le *Siège de Calais* avec son père. Nouvelle réunion : Clairon prend la parole, obtient la promesse qu'aucun membre de *sa compagnie* ne se commettra avec l'homme qu'elle a frappé d'infamie; un plan est arrêté, exécuté de point en point. Le lundi 11 avril, à cinq heures et demie, Le Kain, arrivant au théâtre, demande aux semainiers le nom de l'acteur qui joue le rôle de Mauny. — C'est Dubois, selon l'ordre du roi, répondent-ils. — Cela étant, voici mon rôle, — et il s'en va. Même jeu avec Molé, Brizard, Dauberval, Clairon. A six heures seulement, on lève la toile, et Bouret entame une tremblante harangue : « Messieurs, nous sommes au désespoir... — Point de désespoir, *Calais!* vocifère le parterre. — Et les partisans de Dubois font rage, et toute la salle répète avec eux : *Calais! Calais!* Molé, Brizard, Le Kain, au For-l'Évêque! Clairon à l'hôpital! Frétillon aux cabanons! — Un jeune colonel d'infanterie s'écriait dans un transport comique : « Ah! que n'ai-je mon régiment ici! » Un des plus courroucés s'arrêta devant le buste de Molière, et, avec une indignation toute féodale : « Voilà un de ces gueux qui a été plus envié à la France que ne le sera vraisemblablement aucun premier gentilhomme de la chambre. » Ce tumulte dura jusqu'à sept heures, alors seulement on baissa la toile et l'on rendit l'argent. Là-dessus, grand comité des gentilshommes de la chambre qui décident d'envoyer les mutins au For l'Évêque. On assure que Clairon répondit à l'exempt de police qu'elle était soumise aux ordres du roi, que tout en elle était à la disposition de sa majesté, ses biens, sa personne, sa vie, mais que son honneur était intact, et que le roi lui-même n'y pouvait rien. A quoi l'exempt aurait judicieusement riposté : « Vous avez raison, mademoiselle, là où il n'y a rien, le roi perd ses droits. » Son embastillement lui procurait une sorte de triomphe. Mme de Sauvigny voulut conduire elle-même son illustre amie, sa *philosophe*, la plaça dans le fond de sa voiture, s'assit sur ses genoux, et c'est ainsi que ces deux femmes à sentimens, comme dit Collé, arrivèrent ensemble au For-l'Évêque. Installée dans le meilleur logement de la prison, Clairon reçut force visites, donna des soupers *divins et nombreux*, mais se fatigua bien vite de sa cage, et sous couleur de maladie réelle ou simulée, obtint la permission de rester aux arrêts chez elle, à condition qu'elle ne recevrait pas plus de six personnes, entre autres M. de Valbelle et un Russe *pot-au-feu* qui se contentait modestement de *baiser la main* de la tragédienne. La fermentation des esprits était extrême, comme si l'on eût appris une grande bataille : le gros du public se déchaîna

contre l'insolence des histrions, tandis que leurs amis et les philosophes s'indignaient de le voir prodiguer l'outrage à ceux qu'il avait applaudis vingt ans de suite. L'aventure se dénoua par une sorte de cote mal taillée ; du Belloy retira le *Siège de Calais*, afin qu'on ne pût réclamer la pièce avec Dubois, et celui-ci demanda son congé, ne pouvant, dit-il, vivre avec des maroufles comme ses camarades. Seule Clairon maintint sa démission et partit pour Genève, Ferney, la Provence : elle espérait un arrangement qui lui permît de rentrer avec les honneurs de la guerre, la comédie érigée en Académie royale dramatique, les acteurs et les actrices relevés de leurs déchéances, confirmés valets de chambre du roi, femmes de chambre de la reine, en vertu de lettres patentes de Louis XIII que l'on prétendait avoir retrouvées. Mais le maréchal de Richelieu ne voulut pas faire de peine à la petite Dubois, le duc de Praslin, ancien amant de Dangeville, qui détestait Clairon, se mit de la partie, et, malgré l'appui du duc d'Aumont, du duc de Duras, l'affaire fut enterrée au conseil. Voltaire, qui avait remué ciel et terre et qui voyait déjà la déclaration du roi minutée, enregistrée, étala un grand désespoir, et l'altière Clairon notifia sa volonté définitive de ne plus remonter sur les planches : la jouissance de ses droits de chrétienne et de citoyenne, la lecture d'Épictète, devaient, à l'entendre, la consoler de tous les hasards de la nature et du sort. Elle n'avait que quarante-quatre ans et quittait le théâtre en pleine gloire, dans le plus grand éclat de son talent. Voici son ordre de retraite. « Nous, maréchal duc de Richelieu, pair de France, premier gentilhomme de la chambre du Roy : Nous, duc de Duras, pair de France, premier gentilhomme de la chambre du roy : Mlle Clairon, après avoir servi le Roy et le public pendant vingt-deux ans, avec la plus grande assiduité et la plus grande distinction, se trouvant forcée, à cause de sa mauvaise santé, de quitter le théâtre, lui avons accordé en conséquence son congé de retraite avec la pension, conformément au règlement... Fait à Paris, ce 23 avril 1766. » Mais, tandis que Dubois obtenait 2,000 livres de pension, tandis qu'on accordait à Mlles Allard et Guimard des pensions de 1,200 livres au bout d'un an, à Mlle Heinel 8,000 livres après quatorze ans de service, la pension de Clairon était réglée à 1,000 livres, conformément à un rapport où, satisfaisant enfin sa rancune, Le Kain rappela le droit strict, les grâces particulières reçues par elle, dénonça cette inconséquence de solliciter des faveurs d'une société qu'elle désertait, parce qu'elle jugeait méprisable sa profession.

Les hyperboles de Voltaire, la réception enthousiaste de Ferney, de rares représentations à Versailles, sur des théâtres de société, l'éducation dramatique de Raucourt, de Larive surtout, à qui elle

témoigna une sorte d'amitié maternelle et sensuelle, une amitié façon d'amour (car cette reine de théâtre ne sait, pas plus que Catherine II, vivre sans quelque passion attardée), de telles consolations ne pouvaient remplir une âme inquiète, ardente, souffrant de l'oubli du public et de cet abîme de vide que creusent le silence, la privation des vains bruits retentissans qui composent une célébrité viagère. Sa fortune et sa volonté réservaient à son âge mûr, à son âge d'argent, la plus piquante aventure, la rencontre du margrave d'Anspach et Baireuth, prince découragé, mélancolique, au cœur simple et sensible, à l'âme faible, qui se sauvait de sa femme et de sa cour, et cherchait à s'étourdir dans les plaisirs de Paris, une de ces pâles figures que le destin semble avoir façonnées pour la fin d'une dynastie. Clairon devint son philosophe, *sa bonne maman*, son premier ministre, un peu sans doute aussi sa maîtresse, et, pendant dix-sept ans de séjour à Baireuth, Melpomène, transformée en Minerve, joue passablement le rôle d'une Maintenon au petit pied. Joies du pouvoir, enthousiasme des premiers temps, supplications des courtisans, empressement des grandes dames à ses soupers, un bel appartement avec cinq laquais, valet de chambre, maître d'hôtel, les dettes de l'état minuscule acquittées, les impôts adoucis, l'agriculture protégée, un hospice, une fontaine monumentale construits par ses soins, puis les premiers désenchantemens, l'ennui et la cuisine allemande *qui la tuent à qui mieux*, les embûches d'un ministre (il n'est si petite cour qui n'ait son Narcisse), les hauteurs de la duchesse de Würtemberg, qui lui refusa toujours un entretien, les jalousies de la margrave, pauvre laideron que l'on comparait à un lis fané, les infidélités du margrave, rien ne manque au tableau ordinaire de la vie de cour. Peut-être caressait-elle l'espoir d'épouser un jour le prince, mais voilà qu'en 1787 le malheur fond sur elle sous la forme d'une Anglaise, jeune encore, spirituelle, séduisante, qui a tous les talens, toutes les grâces, dont la physionomie fit dire à lady Montaigu qu'elle y retrouvait tous les romans qu'elle avait lus, tous les romans qu'elle avait écrits. La lutte s'engagea bientôt entre l'Égérie aux cheveux gris et l'intruse : — « Je ne suis rien, monseigneur, écrivait Clairon, mais mon âme est quelque chose, et, jusqu'à mon dernier soupir, je vous obligerai du moins à m'estimer. » — Et elle menaçait de se tuer, mais lady Craven se moquait et rassurait le margrave : « Allons donc, monseigneur, oubliez-vous que ses poignards rentrent tous dans le manche? » Elle se sentit vaincue et s'enfuit à Paris. Alors commencent les années muettes, muettes pour la tragédienne, éloquentes et sublimes pour le peuple français, puis les reproches cornéliens au margrave lorsque, après avoir épousé lady Craven, il

vendit ses États à la Prusse moyennant une rente de 400,000 thalers, la vieillesse avec ses infirmités qui toutefois lui laissent encore assez d'activité pour écrire ses mémoires et préférer la société à la *solitude, des humains à des végétaux,* les passions de l'amitié succédant enfin aux passions de l'amour, les lentes, les monotones journées égrenées comme les grains d'un chapelet, les amis qui s'éloignent ou qui meurent, la dévotion de plus en plus grande et, planant au-dessus de tout, le sentiment exalté, la perpétuelle hantise de son art. Un an avant sa mort, elle apparut à Lemontey comme une petite vieille décrépite, ridée, maladive; mais sa voix grave et sonore, ses expressions majestueuses, non moins que le tact et la matière de ses discours donnaient une tout autre sensaton. Ayant aperçu un enfant qui était venu avec Lemontey, elle dit avec solennité : « Faites approcher cet enfant; il sera bien aise un jour de dire qu'il a vu Mlle Clairon et qu'il lui a parlé. » Ainsi, jusqu'à la fin, elle demeure fidèle au caractère qu'elle s'est fait, et, comme un vieux château ruiné, elle porte en son âme un peuple de fantômes sublimes ou terribles. Arétie, Électre, Cléopâtre, Idamé, Iphigénie, tous ses rôles d'autrefois, toutes ses créations, elle vous voit palpiter d'une vie idéale, vos passions sont les siennes, vos gestes, vos actions, vos extases lui ont fait une autre âme. A force de monter sur le trépied divin, la pythonisse n'en est plus redescendue, et de cette communauté d'existence, de cette cristallisation dramatique, jaillirent du moins cet appétit du mieux, cette ambition hautaine qui lui inspirèrent quelques actions élevées. Et, emphase à part, n'en va-t-il pas de même pour chacun de nous? Tous, tant que nous sommes, n'avons-nous pas aussi nos compagnons idéals, les fantômes qui pénètrent notre être moral et modifient si profondément notre nature première? Fantômes d'éducation, fantômes littéraires, fantômes sociaux, fantômes d'amour ou de gloire, placés au seuil de chaque âge pour nous entraîner hors de nous-mêmes, dans ce pays du mirage où s'épanouissent les fictions nécessaires, civilisation, morale, droit, religions : comme de précieux talismans, ils aident à gravir la montagne enchantée, enseignent le prix de la vie, l'espérance de l'immortalité, sinon pour nous-mêmes, au moins pour cette œuvre commune dont nous ne savons ni le commencement, ni le terme, dont nous poursuivons obstinément la réussite, soldats obscurs qui tombons avant la fin de la journée, n'ayant vu qu'un épisode de la bataille, ne connaissant pas même notre général, mais devinant que derrière le voile de l'éternité se cachent la victoire et la récompense.

VICTOR DU BLED.

VOYAGE AU KHAREZM

II[1].

TCHIMBAI, KOUNGRAD, RETOUR A KHIVA.

VI. — DE KIPTCHAK A TCHIMBAI.

Kiptchak est une petite bourgade qui n'a d'autre particularité que d'être assise sur le bord même de l'Amou. C'est la seule ville qui se trouve sur le lit même du fleuve. Elle s'étend, toute petite, sur une minuscule presqu'île, s'avançant dans le courant en face de ce lac dont on a côtoyé hier la rive septentrionale. On y compte au plus cent cinquante demeures. Il y a une médressé, quelques métiers à tisser la soie. Elle est surtout importante en ce que tous les bateaux, descendant ou remontant, s'y arrêtent.

C'est sur une barque que s'effectua la descente sur Tchimbaï. Le mot Amou (2) vient sans doute du terme indigène qui veut dire ignorant. Si l'on peut admettre cette explication, il faut avouer que le terme est bien choisi; car, s'il fût jamais un fleuve ignorant

(1) Voyez la *Revue* du 15 août.

(2) Les eaux de l'Amou sont très poissonneuses. On y pêche communément des carpes, des saumons, des sterlets, des esturgeons, le scaphirhinchus Kaufmanni (ainsi nommé en l'honneur du général Kaufmann), l'aspius Erythrostomus, etc.

de son chemin, c'est bien celui qui nous occupe actuellement. Tant que, maintenu entre les collines, il a eu une étroite vallée, un lit encaissé, il a coulé comme tout autre cours d'eau. Mais à partir de Pitniak (1), il mérite bien un peu ce nom de fleuve ignorant. Sur la droite, sont les ruines de grandes villes qu'il arrosait jadis. Sur la gauche, on trouve les traces de trois anciens lits, dont le plus important, nommé encore par les indigènes Kounia-Daria, c'est-à-dire vieux fleuve, est visible sur une longueur de 373 verstes, jusqu'au lac Sari-Kamish. Aussi pense-t-on justement que l'on pourrait rejeter le fleuve dans cet ancien lit, et utiliser, par des irrigations, l'eau qui va inutilement se perdre dans la mer d'Aral.

Une longue bande de terre humide garnie de tamaris et d'arbrisseaux, suivant les traces de l'ancien lit, semble indiquer qu'une sorte de courant d'eau souterrain existe en cet endroit. L'eau du Sari-Kamish est salée, amère. Les rives sont d'argile sablonneuse.

Le Sari-Kamish se compose de deux lacs.

Une tentative pour faire reprendre au Daria son ancien lit fut faite en 1890. Elle demeura inachevée. Espérons que les sommes enfouies dans ce premier travail ne seront point perdues, et qu'un effort plus persévérant suffira pour mener à bien cette entreprise.

C'est une grosse question pour le Kharezm, car l'eau permettra d'irriguer toute une partie de la steppe, de créer une nouvelle contrée. Quant à la mer d'Aral, si le dessèchement s'en fait peu à peu (2), il n'y aura là rien de bien regrettable. C'est une mer inutile pour le commerce. Quelques barques de pêcheurs la sillonnent seulement. La flottille militaire russe a été supprimée depuis quelques années.

L'époque des hautes eaux du fleuve a lieu au temps des grosses chaleurs qui produisent la fonte des neiges sur le haut fleuve, pendant juin, juillet et août. Les pluies d'automne et de printemps se font sentir dans le régime des eaux, mais trop faiblement, surtout au printemps, car souvent l'agriculteur ne peut cultiver son champ en avril faute d'eau. Pour avoir des eaux d'irrigation au printemps, on reporte vers l'amont la tête des hariks en créant de nouvelles embouchures, comme on l'a vu faire à Choura-Khan.

(1) A Pitniak, le fleuve décrit un arc de 20 verstes, ayant une corde de 6 1/2 verstes. — Dorandt, 7 juillet 1875, 2 verstes en amont de Pitniak. — Profondeur moyenne du lit, 3,532 mètres; vitesse moyenne du courant, 1,673 mètres par seconde; largeur, 604 mètres; écoulement d'eau par seconde, 3,507 mètres cubes.

(2) Voir Elisée Reclus, *Géographie de l'Asie*.

C'est en septembre que les rives éprouvent les plus grands changemens. Par suite de la diminution du volume d'eau dans le fleuve, ces rives argileuses détrempées s'affaissent, et des masses de plusieurs mètres cubes s'effondrent subitement, modifiant le chenal du fleuve, le rejetant d'un autre côté du lit. A partir de Pitniak, les rives sont si basses qu'elles sont bordées de digues pour empêcher l'inondation, et que les indigènes vivent dans une perpétuelle terreur de la rupture des digues qui amènerait la submersion de leurs champs.

— Quoi, dis-je au batelier, nous nous arrêtons encore?

— Nous sommes arrivés au delta, me répondit-il.

Le fleuve fait un coude vers l'ouest, et au sommet de ce coude partent, à peu de distance l'un de l'autre, deux larges voies d'eau. C'est le Kouvan-Djerma, dont les deux bouches ne vont pas tarder à se réunir en un seul lit. On n'a point l'impression de scission, d'embranchement, de commencement de delta. La masse des eaux du fleuve se porte vers l'ouest, et l'on prendrait le Kouvan-Djerma pour un harik si l'on n'en était point prévenu. Peu après, on s'engage dans le bras du fleuve (1), l'aspect change soudain. Les rives sont couvertes d'une végétation arbustive, on se croirait sur une rivière au courant rapide.

Le grand paysage du fleuve a disparu.

— Tu arrêteras à Nokouze, batelier.

Et voilà que, peu après, il arrête devant une plage basse, verte, garnie de flaques d'eau où une piste passait, se perdant au milieu d'un fouillis d'arbustes de toutes sortes.

— Nous sommes arrivés, dit-il.

On patauge dans l'eau avant d'arriver à la digue qui protège le pays. C'est un gentil coin de verdure que ce Nokouze, dont l'administrateur m'offre l'hospitalité pendant mon séjour de quelques heures. Sur cette terre humide du delta et sous ce chaud soleil, la végétation s'en est donné à cœur joie. Les chemins deviennent des sentiers et les jardins un fouillis inextricable.

Tout pousse en ce pays comme par enchantement, tamaris au long panache rose, saulins aux tiges flexibles, arbustes branchus, tous étirant des rameaux, comme fatigués par une croissance hâtive. Quelques habitations russes, quelques cahutes indigènes enfouies dans la verdure, voilà Nokouze. Mais on a l'impression, en entrant dans ce delta, de pénétrer dans un pays différent. Plus de sable, plus de terre sèche dès qu'elle ne reçoit pas un fossé d'irri-

(1) Le premier bras a, en largeur, 60 sagh (123 mètres); en profondeur, 14 pieds ($4^m,27$). Le deuxième bras a, en largeur, 65 sagh ($138^m,65$); en profondeur, 27 pieds ($8^m,23$).— La vitesse du courant est, dans le premier bras, de 2.38 pieds par seconde, et, dans le deuxième bras, de 5.2 pieds.

gation. C'est un sol humide, presque boueux. En Asie centrale, la chose est assez rare pour étonner. D'ailleurs il ne faudrait point croire que le delta présente uniformément ce caractère.

Terrain humide, marécages, lacs, pauvres tentes dressées auprès de quelques rares champs de culture, c'est l'aspect du sud du Delta. Grandes plaines où perce encore l'aridité du sable avec çà et là quelques monticules, tel est l'aspect de la partie septentrionale.

Mais reprenons la barque et flottons vers Tchimbaï.

Toujours ces digues qui bordent les rives, si bien qu'il faut se mettre debout dans la barque pour voir le paysage, paysage d'ailleurs peu intéressant. Quelques champs cultivés au milieu de landes en friche, bouquets de bois indiquant des jardins, tentes de nomades défilent devant nous. C'est une nature sauvage et inculte; parfois d'épais rideaux de broussailles couvrent les bords du lit et on descend au milieu de rives vertes. Nous sommes chez les Karakalpaks, et la nuit on s'arrête auprès d'un groupe de leurs tentes.

Au matin on repart. Mais à peine deux heures de marche, et on s'arrête de nouveau.

— Quoi encore?

— Nous allons entrer dans l'harik allant à Tchimbaï, le Kéguéili, me dit le guide.

L'entrée est assez difficile, à cause de la vitesse avec laquelle l'eau s'y précipite, car il y a une assez grande différence de niveau, le Kouvan-Djerma étant au-dessus du sol et le Kéguéili à ce niveau.

Les indigènes travaillent à l'embouchure de cet harik.

— Il y a trop d'eau dans l'harik, me dit le chef indigène, dirigeant les travailleurs.

Aussi ils mettent des fascines, diminuant l'ouverture de l'harik. Les gens dirigent l'eau, modifient le courant avec une facilité qui étonne, mais comme une chose qui leur semble toute naturelle.

Le Kéguéili, qui naît à 22 verstes au-dessous de la tête du Kouvan-Djerma, est le canal le plus important de ce bras du fleuve. Ses eaux employées pour les irrigations ne vont point à la mer et arrosent le district de Tchimbaï, qui est le plus riche du delta; 350 hariks secondaires en sortent.

Laissons donc le Kouvan-Djerma rouler à la mer ses eaux au milieu de forêts et de marais garnis de roseaux, et suivons le nouvel harik.

Les digues enserrent son cours sinueux, qui se rétrécit de plus en plus par suite des nombreuses prises d'eau qu'il alimente. Singulier pays que ce delta! On ne saurait le comparer aux autres

parties du centre de l'Asie, car l'eau y abonde, et la race demi-nomade qui y vit s'occupe peu de cultiver le sol. Tandis que la terre irriguée manque dans les autres parties d'Asie, elle est ici en abondance. Elle n'a point de valeur. La prend qui veut.

La culture du sol, la plantation d'arbres vaut titre de propriété. Les champs cultivés s'étalent en longues bandes autour des hariks secondaires et des fossés distribuant l'eau dans les champs. Au-delà, c'est un terrain vague que les broussailles envahissent, que paissent les troupeaux, terrain irrigable qu'un peu de travail permettrait de mettre en valeur. Les champs ne sont pas entourés de murs, parfois des haies vives les limitent, et cette particularité contribue à donner au pays un aspect spécial.

— Les sauterelles! me dit l'interprète.

Il m'indiqua un gros nuage noircissant l'horizon. On eût dit une nuée de ansonnets, l'hiver, dans les plaines de France.

— Il y en a beaucoup, me dit-il, et cette année elles ont fait de grands ravages.

Elles approchent, on dirait une neige grisâtre restant en suspension dans l'air et tamisant les rayons solaires. Elles passent si près de nous que les hommes en prennent quelques-unes avec les mains.

C'est un peu avant Tchimbaï que le hasard de la route me fit visiter sur les bords de l'harik des constructeurs de barques. Ils avaient établi un hangar pour s'abriter du soleil. Nus jusqu'à la ceinture, ils s'escrimaient avec de lourdes haches sur des morceaux de bois. Ces barques, dites *kaïouk*, ont une longueur de 10 à 15 mètres ; leur tirant d'eau, quand elles sont chargées, est de $0^{m},70$ à 1 mètre. Ce sont des bateaux plats. Le devant et l'arrière sont semblables. Les morceaux de bois formant le bateau sont courts et épais, réunis entre eux par un morceau de bois en double queue d'aronde, ou par une lamelle de bois s'enclenchant au cœur des pièces à joindre, et le tout fixé par des chevilles.

Il n'y a jamais de côté ou tirant en bois. La pression de l'eau se balance par deux ou trois tiges transversales. Les bords sont garnis d'un faisceau ou long fagot de branchages attaché par des ficelles ou tiges flexibles au bord de la barque, pour la garantir des frottements qui pourraient détériorer le bois. Une rame à l'arrière sert de gouvernail; il faut de cinq à huit rameurs par kaïouk.

VII. — TCHIMBAI.

Assise sur les deux rives de l'harik, la ville de Tchimbaï s'élève dans une grande plaine, dans une steppe irriguée, et les ados entre lesquels coule le Kéguéili dominent seuls l'immense pays plat ;

car le niveau d'eau, dans l'harik, se trouve au-dessus du sol, et les habitans vivent dans la crainte constante de la rupture des digues, qui inonderait les champs. Quelques bouquets d'arbres, dans les jardins, et, dans les endroits les plus bas, de grandes mares d'eau, tel est l'aspect des environs de Tchimbaï. On y compte cinq cents demeures ou tentes, car beaucoup d'habitans n'ont point abandonné leurs tentes pour les demeures en pisé, et souvent, au milieu d'une cour aux murs de terre, s'élève la tente où vit la famille. Pendant la belle saison, on quitte la ville et on va dans les environs faire paître le troupeau, transportant la tente à dos de cheval ou de chameau. Aussi la population de Tchimbaï est-elle plus nombreuse l'hiver que l'été.

Tchimbaï aurait été fondé, il y a deux cents ans environ, par deux frères, Ahmed et Djamad, de race uzbeg, qui auraient creusé le Kéguéili. Ils étaient les souverains de la steppe et des tentes y résidant. A leur mort, un de leurs enfans, Kouraz-Beg, leur succéda. Mais le khan de Khiva conquit le pays, et Kouraz-Beg s'enfuit en Perse. Depuis lors, Tchimbaï suivit les destinées du khanat.

On compte, à Tchimbaï, 2,500 habitans, huit mosquées, deux médressés, trois mekteb hanè (écoles primaires), quatre cents boutiques. On y trouve tout ce qui se vend dans les grandes villes des oasis khiviennes, et elle entretient avec ces villes un commerce actif. De nombreuses barques, chargées de sorgho, de poterie, descendent chaque année jusqu'à Tchimbaï. Cette ville est le centre du commerce de bois du delta, car les forêts sont abondantes dans les environs. La population de Tchimbaï se compose de Karakalpaks, d'Uzbegs et de quelques Kirghizes. Il y a deux jours de marché par semaine.

Outre Tchimbaï, il y a encore des bazars dans quelques bourgades des environs : Dao-Kara, Nokouze, Ak-Kala (près de la mer d'Aral, à l'embouchure du bras du fleuve de Kouk), Kara-Taï.

A 7 verstes au-dessous de Tchimbaï (1), le Kéguéili donne naissance à un harik, le Nao-Pire, qui reçoit la plus grande partie de ses eaux.

Les principales cultures du rayon de Tchimbaï sont le blé, le seigle, le sorgho, melons et tabac, chanvre, sésame et quelques plantes oléagineuses. Enfin on trouve aussi un peu de coton et quelques mûriers. Le lin n'est utilisé que pour la graine, l'indigène ne sachant pas préparer la fibre. L'industrie de la soie est entre les mains des Uzbegs. Elle est aujourd'hui en pleine déca-

(1) Au pont de Tchimbaï, le Kéguéili a, en largeur, 5 sagh; en profondeur, 4 pieds; la vitesse, par seconde, est de 2 pieds.

dence, par suite des maladies du ver, et beaucoup de mûriers ont été détruits.

Le coton est peu cultivé. Ce pays pourrait avoir un grand développement économique si on y introduisait une population plus active et plus travailleuse que celle des Karakalpaks (1).

VIII. — DE TCHIMBAI A KOUNGRAD.

De Tchimbaï à Koungrad, on compte deux jours de cheval. La route est longue, mais on parcourt une contrée ayant un caractère tout particulier. En quittant Tchimbaï, on traverse un pays peu cultivé, avec d'immenses champs en friches, de grands étangs ou plutôt de grands bas-fonds pleins d'eau où canards et oiseaux aquatiques sont en abondance. Des troupeaux paissent en liberté, et quelques tentes de nomades sont dispersées dans la campagne. Tantôt la route contourne les surfaces garnies d'eau et tantôt les coupe dans les parties les plus étroites. On se dirige sur des monts qui se dessinent à l'horizon. Ce sont les monts de Kouch-Kanata. Le sol s'élève lentement vers ces hauteurs, et, sur ce sol plus sec et légèrement incliné, les nomades dont nous venons de rencontrer les troupeaux ont établi des cultures de céréales.

Les Karakalpaks (mot à mot bonnet noir) ont le visage large et plein, les yeux grands, le nez court et épais, le menton large, la barbe peu abondante. Ils se divisent en un grand nombre de races et de sous-races.

Les Karakalpaks nomades du delta de l'Amou-Daria ne parcourent point, dans leurs déplacemens annuels, de grands espaces; ils ne sortent guère du delta pour parcourir la steppe. Beaucoup installent leurs campemens d'hiver dans les environs de Tchimbaï, dans les terres sèches, et ils ne lèvent leurs tentes qu'au commencement de l'été, lorsque leurs cultures sont terminées. Ils vont alors dans le delta, à 15 ou 30 verstes de leur lieu d'hivernage, où ils ne reviennent qu'au temps de la récolte et à l'automne pour y résider.

L'emplacement des campemens d'hiver se remarque, l'été, par les restes de haies de roseaux secs qui servaient à retenir les ani-

(1) La province de l'Amou-Daria comprend la rive cultivée, nommée district de Pétro-Alexandrof, le delta du fleuve et les steppes environnantes, et a une superficie de 1,920 milles. Elle contient 149,610 âmes. — Il y a 46,000 déciatines de terre cultivée, 1,000,000 déciatines de toguaï et saxaouls; 72,800 chevaux, 24,800 chameaux, 72,800 bêtes à cornes, 606,200 moutons, 80,000 ânes et chèvres. — On y comptait, en 1888, 1,497 déciatines de coton indigène, 2 déciatines de coton américain; la récolte du froment de 336,740 pouds, celle du riz de 136,500 pouds.

maux. Les tentes s'installent autour de ces sortes de parcs. La vie de ces nomades est, l'hiver, aussi précaire que celle des Kirghizes de la steppe, car ils ont de grands troupeaux, leur seule fortune, et ne préparent l'été aucune réserve de fourrage pour nourrir les animaux pendant la mauvaise saison. L'usage de la faux leur est inconnue. La faucille leur sert pour couper les céréales; et, comme ils usent du dépiquage pour séparer le grain de la paille, les débris de paille qu'ils récoltent sont peu utilisables. Tant que la neige ne couvre pas le sol, le troupeau trouve encore sa nourriture, soit dans la plaine, tant que le sol n'est pas trop humide, soit alors dans les hauteurs de Kouch-Kanata. Mais, quand la neige cache herbes et arbrisseaux, la situation de ces animaux, habitués à trouver eux-mêmes leur nourriture, devient critique. Chèvres et moutons maigrissent à vue d'œil, ils grattent de leurs pieds la neige pour mettre à nu quelques tiges ou herbes gelées, et beaucoup meurent d'inanition.

La situation du maître du troupeau n'est guère moins lamentable. Il tâche, par tous les moyens possibles, d'empêcher les animaux de mourir de faim. Il balaie la neige sur un espace auprès de la tente et y porte les bêtes agonisantes pour qu'elles y trouvent quelques herbes. Lui-même n'a souvent plus rien pour se nourrir, habitué qu'il est de vivre de laitage, de faire tisser ses vêtemens par les femmes avec la laine des brebis, de vivre au jour le jour sur son troupeau. Enfin le printemps arrive, l'herbe pousse, le troupeau engraisse, et notre nomade insouciant mène une vie facile et large jusqu'à l'automne. Il passe son temps à cheval, à se promener de tentes en tentes, à s'enivrer de lait de jument fermenté (koumiss) ou de liqueur de mil (bouza).

C'est l'époque où l'on célèbre de préférence les mariages, occasions de festins et de réjouissances. Les coutumes karakalpakes sont les mêmes que celles des Kirghizes de la steppe; mais les fêtes que l'on a l'habitude de célébrer en l'honneur des funérailles sont moins fastueuses. Le repas des funérailles a lieu quarante jours après l'enterrement, et d'autres suivent à des époques plus éloignées.

Les Karakalpaks formaient jadis des communautés divisées en kala. Chaque kala avait une petite forteresse et une mosquée. La forteresse servait de refuge en cas d'attaque de maraudeurs. Ces forteresses, inutiles désormais, tombent aujourd'hui en ruines. Maintenant les Karakalpaks, de même que les nomades des autres contrées d'Asie, sont divisés en aouls. On nomme vulgairement aoul une réunion de tentes (huit à quinze) hivernant en un même endroit. La communauté des biens est peu développée.

Les riches Karakalpaks passent l'hiver à Tchimbaï; peu vont à Koungrad. Ils n'abandonnent pas en général, pendant l'hivernage, l'usage de la tente. Les femmes karakalpakes ne portent point ordinairement le voile. Elles ne le mettent que lorsqu'elles vont dans les villages des sédentaires.

Nous n'avons parlé ici que des Karakalpaks nomades. Il en est d'autres menant une vie analogue à celle des sédentaires.

Ils ont gardé, de même que les nomades, l'usage de la kibitka. L'élevage du bétail n'est plus pour eux la principale industrie. Ce sont des agriculteurs, et la pêche dans les bras et canaux du fleuve est aussi une de leurs principales ressources. Les sédentaires sont plus nombreux que les nomades, et c'est surtout sur les ramifications du Kéguéili que ces sédentaires sont installés. Le district de Tchimbaï n'est occupé que par les Karakalpaks. Ce n'est que dans les environs de Dao-Kara que l'on rencontre quelques aouls kirghizes.

Ces Karakalpaks sédentaires forment des aouls de 4 à 8 kibitkas, entourées d'une haie de tamaris, d'épines ou de roseaux, selon ce qui se trouve dans les environs. Dans cette haie, on construit des abris pour les animaux. Parfois on rencontre des huttes de roseaux servant de demeure.

Ces habitations karakalpakes se font remarquer par leur malpropreté. Des débris de poissons, des tas de fumier entourent la demeure. Ils luttent continuellement contre les empiétemens du fleuve, réparant les digues pour ne pas être inondés. Une crue arrive-t-elle couvrant d'eau le pays, le Karakalpak construit une butte de terre ou un radeau en roseaux pour y établir sa tente, et, chassant les animaux dans quelque endroit découvert, il attend tranquillement la baisse des eaux.

Quant aux kibitkas des Karakalpaks nomades ou sédentaires, elles ne diffèrent en rien de celles des autres nomades d'Asie. Elles sont plus ou moins richement ornées selon l'opulence du maître. Parfois, on n'y trouve qu'une litière de roseaux, et parfois le sol est couvert de riches tapis.

Les cultures de cette région sont les mêmes que celles de Pétro-Alexandrof. Mais les mûriers sont rares. Les principales essences de bois sont : le karatal (saule), le djida (*eleagnus hortensis*), l'akchrek (*populus olla*), pommiers, poiriers, pêchers, abricotiers, etc. On trouve souvent dans les cours des demeures le kara-agatch (*ulmus campestris*).

Les Karakalpaks sont venus dans le delta au commencement de ce siècle. Ils occupaient précédemment une partie du bassin infé-

rieur du Sir-Daria. Ils forment deux grandes races : les One-Yourt et les Koungrads, se subdivisant en nombreuses familles (1).

Les Karakalpaks occupent les meilleures terres. Il y a aussi des Kirghizes et des Uzbegs. On évalue la population totale du delta à 104,000 âmes.

Les monts de Kouch-Kanata, que la route coupe maintenant, limitent, au point de vue orographique, la contrée de Tchimbaï. Ce sont des monts dénudés, argileux, parcourus au printemps par les bestiaux et ayant sur le versant occidental quelques dunes de sable. Ils s'étendent du nord au nord-est sur une longueur de 20 verstes avec une distance transversale atteignant 12 verstes dans la partie occidentale. Les indigènes traversent ces collines par deux routes. Les points les plus élevés sont dans la partie occidentale, où ils atteignent 50 mètres au-dessus du niveau du lac le Sari-Sou. Ces monts dominent l'immense plaine du delta, qui porte le nom de plaine de Kouch-Kanata, et où nous pénétrons maintenant.

C'est un grand pays tantôt couvert d'eaux stagnantes, tantôt présentant de grandes surfaces sèches; il y manque une pente favorable pour l'irrigation. Aussi ce pays est-il peu cultivé; il n'y a que des nomades.

C'est une grande steppe garnie de roseaux, s'étendant devant nous infinie jusqu'à l'horizon. Point de brume, on chercherait vainement ici un paysage de contrée humide. Pas un arbre ne se dessine sur l'horizon. A peine çà et là quelques traces de culture.

Mais tout à coup le djiguite s'arrête, c'est un large harik qui nous barre le chemin.

Faut-il risquer le passage? Dans le doute, on suit la rive, tâchant de sonder des yeux la profondeur de l'eau, la solidité du plafond du fossé.

Voici de nombreuses traces de bêtes coupant l'eau. On traverse en cet endroit et on reprend la marche dans la direction primitive, à travers les roseaux clairsemés. La nuit tombe et nous marchons toujours. Le bruit de notre marche interrompt seul le calme du soir.

Enfin, voici des tentes, on s'y arrête pour passer la nuit. Ce sont de braves gens qui nous apportent du lait, des poulets. La nuit est belle. Les moustiques gênent bien un peu (2). Mais

(1) D'après les chiffres publiés dans le rapport du général von Kaufmann, 1881, on compte, dans le district de Tchimbaï, 17,350 tentes.

(2) Les Karakalpaks, pour garantir leurs troupeaux de la piqûre des moustiques, ont creusé dans le sol des fosses où les vaches et les moutons peuvent se coucher. Ces

quand on a fait une longue course à cheval, on n'y regarde pas de si près pour dormir. Au matin, on continue la route.

Deux heures de trot à travers la steppe, et voici Kouk.

Kouk est un petit village situé sur la rive gauche du principal courant d'eau portant à la mer d'Aral les eaux de l'Amou-Daria. C'est par ce chemin que le navire russe, stationnaire du fleuve, parvint, en 1890, à gagner la mer d'Aral et atteignit Kazalinsk. Kouk est aujourd'hui, avec Ak-Kala (autre hameau, situé près de la mer d'Aral et sur le même bras du fleuve), le centre des pêcheries d'esturgeons pour la préparation du caviar.

Cette industrie commença vers 1880. Quelques familles de Cosaques furent exilées dans le Delta du fleuve à Nokouze et se livrèrent à la pêche comme ils la pratiquaient sur le Volga.

On pêche de juin à septembre. Les pêcheurs tendent dans la rivière de grands trémails (1) analogues à ceux dont on se sert en France. On laisse le filet, attaché solidement à un pieu par une extrémité, flotter dans le courant pendant une douzaine d'heures. Le levage se fait en recueillant le filet dans une barque. Les poissons sont mis dans un réservoir d'eau formé d'un flexible treillis de branches fiché dans le fleuve, et un homme, en plongeant, prend les poissons à bras-le-corps pour les apporter à l'usine le jour de la préparation.

Le caviar de Kouk s'exporte à Tchardjoui et à Orenbourg. Mais la mauvaise qualité du sel (2) servant à le préparer, la chaude température du pays, le font peu rechercher à Orenbourg, où il a un prix inférieur à celui du Volga. Récemment, quelques pêcheurs se sont installés à Pétro-Alexandrof. L'esturgeon arrivant à cette hauteur à une époque plus tardive, permettrait de faire le caviar à l'automne, dans une saison moins chaude et, par suite, plus favorable aux manipulations. En outre, l'esturgeon pêché plus haut dans le fleuve donne un rendement en caviar triple de ce qu'il est à Kouk (3). Quant aux autres espèces de poissons, on ne peut songer à les préparer pour l'exportation.

Le village de Kouk contient 1,000 âmes environ pendant la belle saison et est entièrement abandonné l'hiver. Les quelques familles

fosses sont peu profondes et assez grandes pour qu'un bœuf puisse s'y tenir debout, ayant la tête au ras du sol.

(1) On nomme trémail un grand filet long de 20 à 60 mètres, haut de $1^{m},50$ environ et formé de trois filets accolés. Le poisson se prend dans les mailles et ne peut se dégager.

(2) Le sel servant à Kouk vient de Pitniak, de Choura-Khan ou de Koungrad. Celui de Choura-Khan est préférable.

(3) Société de pisciculture russe, 1889.

de Cosaques s'y sont construit des demeures en pisé. Les ouvriers indigènes habitent sous des huttes de paille ou couchent en plein air sur la rive du fleuve.

Les Nomades de la plaine de Kouk sont des Kirghizes et des Karakalpaks, ils hivernent soit dans les environs de Kouk, soit dans les forêts (*toguaï*), plus au sud.

Depuis que j'étais dans le delta, j'entendais parler des forêts, mais je n'en avais pas encore vu. Comme l'on m'affirma qu'il y en avait une au sud de la route allant à Koungrad, je fis un circuit pour la visiter.

Nous voici partis de Kouk à la pointe du jour; pendant deux heures environ, on marche au trot des chevaux, toujours le pays plat avec, çà et là, de grands bas-fonds humides.

— Quand donc serons-nous en forêt? dis-je.

— Nous y sommes! reprit le djiguite.

Je dominais les fourrés et broussailles de la selle de mon cheval!

Des arbres au tronc fourchu, des tamaris aux longues branches flexibles garnis d'une fine dentelle rose, de grands roseaux élancés, et pour égayer le dessous un peu sombre, les fleurs rouges d'une légumineuse grimpante ou du lin sauvage. Ces fameux *toguaï* sont des forêts en miniature.

Pour les indigènes, une *toguaï* est tout endroit où les arbrisseaux et arbustes empêchent le libre passage du cavalier. Les plus grandes surfaces occupées par les forêts se trouvent sur les bords du Kouvan-Djerma et au nord-ouest de Nokouze. Les indigènes tirent de ces forêts les bâtons pour la tente, du bois pour la construction de leurs barques et pour les besoins domestiques (1). Ils y recueillent à l'automne les tiges du lin sauvage à fleurs rouges nommé turka (2).

Nous continuons la route à travers la forêt; mais, peu à peu, les

(1) L'utilisation des fientes sèches d'animaux pour le chauffage est pratiquée chez les nomades du delta.

(2) Le turka (*apocynum venetum*), ou lin à fleurs rouges, se rencontre à l'état sauvage dans les forêts du delta; on le trouve aussi près de Koungrad et de Tchimbaï, poussant en touffes au milieu des fourrés. Les indigènes coupent les tiges à l'automne, les font rouir dans l'eau et préparent des cordes d'un aspect brut et jaunâtre. Des tentatives sérieuses pour la culture industrielle de cette plante ont été faites près de Pétro-Alexandrof, par MM. Tchernikof. Ayant recueilli des graines de turka, ils les semèrent dans une terre meuble et bien irriguée; le semis réussit mal, et les quelques graines qui germèrent donnèrent des tiges malingres qui se desséchèrent. Ayant piqué des tiges, le résultat fut plus satisfaisant. Ces expériences n'ont pas fait sortir la question de la période d'essai. Les cordes préparées avec ce lin bien roui sont plus résistantes que celles du lin ordinaire et d'une belle teinte blanche. On a songé à l'introduire en Algérie.

fourrés s'espacent, les tiges deviennent moins hautes. Et la steppe garnie de roseaux s'étend de nouveau. Voici une hutte de feuillages.

— C'est la demeure d'un mollah! me dit le djiguite. — Singulière et bien misérable habitation pour un homme de science qu'une pauvre hutte de roseaux et de branchages dont un pauvre ne se contenterait même pas. A l'approche de nos chevaux, une bande d'enfans demi nus en sort, puis vient un vieux, s'appuyant sur un bâton, un vieux à barbe blanche, une vraie figure de brigand.

— Qu'est-ce que cela, djiguite?

— C'est une école (*mekteb hané*), reprit-il.

J'étais abasourdi! Mais oui; le vieux enseignait les gamins des aouls voisins. Que pouvait-il bien enseigner, ce vieillard à tête de brigand?

Il faut être courageux en voyage, et, risquant la vermine, prenant un air souriant pour m'attirer les sympathies du vieux, je pénétrai sous la cahute. Le matériel de cette école se compose d'un exemplaire du Coran traînant dans un coin, d'un rouleau de papier sale et de deux kâlems (roseaux pour écrire).

O simplicité! Ce qui ne laisse rien à désirer, c'est l'aération. On voit le ciel à travers les branches. L'enfant ne reste auprès du maître que pendant quelques mois et il n'apprend guère que ses prières.

Les enfans des nomades sont, en général, moins instruits que ceux des sédentaires, car, le mollah ou maître d'école ne suivant pas les tentes dans leurs déplacemens, l'enfant ne peut aller à l'école. Ce n'est que l'hiver, pendant que le troupeau ne voyage point, que l'enfant va à l'école et que l'influence religieuse se fait sentir dans la tente. Aussi les nomades sont-ils beaucoup moins fanatiques et voient d'un mauvais œil le mollah venir dans l'aoul, car il n'y vient que pour demander l'aumône.

— Koungrad n'est pas loin! me dit en partant le vieux mollah.

Que de longues verstes il nous faut encore parcourir avant d'y parvenir!

La steppe garnie de roseaux cesse. Voici les monts Koubé-Tao, collines argileuses moins importantes que celles de Kouch-Kanata (1). Puis l'on coupe les oasis entourant Koungrad. Depuis quelques jours, une crue s'est produite. Nous sommes en juillet, les hariks ont débordé, les routes sont pleines d'eau et les champs

(1) La longueur du Koubé-Tao est de 3 verstes 1/2 ; la largeur, 3 verstes (Lentz, *Société russe de géographie*, 1881).

à demi inondés. De grands murs de forteresse se dressent devant nous, on les franchit par une porte.

— Nous sommes arrivés! dit le guide.

Dans l'intérieur de ces murs, des traces de maisons sur un sol bossué, mais pas un être humain. La ville actuelle se dresse plus loin au bord de l'harik, qui n'est guère plus important que celui de Tchimbaï.

IX. — KOUNGRAD, RETOUR A KHIVA ET A TCHARDJOUI.

Koungrad s'élève au milieu de ruines d'anciennes forteresses s'étendant au nord et au sud. A en juger par le peu de place qu'occupent aujourd'hui les maisons actuelles dans l'immense enceinte des murs, il en faudrait conclure qu'elle était jadis beaucoup plus peuplée. Quoi qu'il en soit, tous ces vieux murs en briques séchées au soleil, tous ces débris de rempart montrent quelle était l'importance de cette ville et qu'elle fut le théâtre de nombreux combats. Ce nom de Koungrad vient sans doute de la famille des Uzbegs-Koungrads qui forment encore aujourd'hui sa principale population. Les traditions qui se rapportent à la création de cette ville sont confuses.

Nous n'entreprendrons point de relater ici les annales de cette ville. Donnons seulement quelques détails qui nous familiariseront avec les faits et gestes de ces peuples.

Au commencement du XIXe siècle, Koungrad était indépendante; Tioura-Soufi, de race uzbeg, gouvernait ce pays et avait pu résister aux attaques du khan de Khiva, qui s'efforçait de soumettre le pays pour le réunir à ses États. Vers la fin de sa vie, Tioura-Soufi devint aveugle, et un de ses officiers, Mendingua, le tua (1814) et envoya sa tête à Khiva. Koungrad fut alors réuni au khanat khivien, et l'administration en fut confiée à ce Mendingua, et, à sa mort, à son fils Kowetle-Mourad. Les descendans de Tioura-Soufi vivaient dans une grande pauvreté, et l'un d'eux, nommé Mohamed-Fan, dut se louer comme journalier à un habitant de Koungrad pour gagner sa vie. Kowetle-Mourad gouvernait sous la surveillance d'un fonctionnaire khivien, le capitaine (éçaoul-bachi) Mamet. Tous les deux étaient détestés par les Uzbegs de Koungrad aussi bien que par les Kirghizes et les Karakalpaks à cause de leur dureté et de leur avidité dans la perception de l'impôt, et c'était le sujet de nombreuses discordes qui s'élevaient entre Kowetle-Mourad et les habitans.

La nouvelle d'une ambassade russe, se rendant à Khiva (1858), poussa les mécontens à s'unir. Il s'agissait de tuer Kowetle-Mourad

et Mamet et de remettre le pouvoir aux mains de Mohamed-Fan, descendant de Tioura-Soufi, qui vivait à Koungrad dans la pauvreté.

Mais si tous étaient d'accord pour restaurer le descendant de leurs anciens begs, il n'en était point de même quant aux moyens à employer pour obtenir ce résultat. Un des principaux conjurés, Azberguen, beg kirghize, ne voulait point qu'on s'entendît avec le chef des Turkmènes, Ata-Mourad-Khan, dont, disait-il, on ne pourrait se débarrasser.

Mohamed-Fan, au contraire, craignant que les Kirghizes, unis aux habitans de Koungrad, ne pussent résister aux forces khiviennes, voulait avoir pour auxiliaires les chefs des diverses races et soulever tout le pays contre le khan khivien. Mohamed-Fan sembla d'abord se ranger à l'avis du chef kirghize, puis profita d'un voyage que dut faire Azberguen pour s'allier en secret avec Ata-Mourad-Khan.

On décida d'agir sans retard en tuant les deux représentans de l'autorité khivienne. Une tentative dirigée contre Mamet échoua, et ce dernier ne tarda pas à quitter la ville. Quant à Kowetle-Mourad, il habitait un jardin dans les environs de Koungrad et s'occupait alors de faire réparer les remparts. Quand les travaux entrepris furent terminés, Jolbars, de race uzbeg, qui dirigeait les ouvriers et était l'un des conjurés, demanda à Kowetle-Mourad de les venir inspecter. Ce dernier quitta donc sa résidence et se dirigea vers la ville. C'est là que l'attendaient les principaux conjurés parmi lesquels était Mohamed-Fan lui-même.

L'un des conjurés, Koulmann-Bii, s'approcha de Kowetle-Mourad, alors qu'il allait pénétrer à cheval sous la porte, lui présentant une supplique :

— Qu'est-ce? dit Kowetle-Mourad.

— On va bientôt recueillir les impôts, dit Koulman-Bii, mais la récolte a été mauvaise et il y a beaucoup de pauvres qui ne peuvent payer.

— Que m'importe! reprit Kowetle-Mourad, vendez vos enfans.

— Quoi! vendre nos enfans, dit Koulmann-Bii, et, s'approchant de lui comme s'il voulait le supplier, il lui saisit son sabre de ses deux mains.

Jolbars le jeta à bas de son cheval et Mohamed-Fan le tua de ses propres mains, vengeant ainsi le meurtre de son grand-père.

Les conjurés se répandirent aussitôt dans la ville, disant que l'on avait tué le collecteur d'impôts, et Mohamed-Fan fut nommé beg de Koungrad. Ce dernier appela aussitôt les Turkmènes, ce qui froissa Azberguen, qui se retira avec les Kirghizes, à 30 verstes de la ville, sur le Taldik, où ils construisirent une forteresse.

Les Turkmènes entrèrent dans Koungrad vingt jours après la mort de Kowetle-Mourad et reconnurent Mohamed-Fan comme khan.

Pour forcer les Kirghizes qui s'étaient éloignés à reconnaître Mohamed-Fan, Koungradiens et Turkmènes organisèrent d'un commun accord une incursion contre eux. Ils trouvèrent quelques aouls kirghizes et emmenèrent en captivité hommes et femmes et firent un riche butin du troupeau. Mais Azberguen tomba sur les pillards qui se retiraient, et, après un combat où périrent, dit-on, 60 cavaliers, rentra en possession des captifs et des troupeaux. Une nouvelle incursion, qui eut lieu en novembre de la même année, échoua aussi misérablement. Et l'on ne songea plus à soumettre les Kirghizes. D'ailleurs, d'autres soucis préoccupaient Mohamed-Fan. Ata-Mourad-Khan n'avait pas tardé à suivre ses Turkmènes et s'était installé dans Koungrad : des rixes ne tardèrent point à s'élever entre les Turkmènes et les habitans. Ceux-ci se plaignaient des licences que se permettaient les Turkmènes, rapt de femmes, vol, etc. Le joug turkmène commençait à sembler pesant et le peuple s'indignait de ne point trouver dans Mohamed-Fan un défenseur de l'ordre et de la tranquillité. Koulmann-Bii, qui se fit auprès du nouveau beg l'écho du mécontentement, ne fut pas écouté. Le mécontentement devint général.

En ce temps, Ata-Mourad-Khan se rendit à Khiva, ne laissant auprès de Koungrad qu'une cinquantaine de Turkmènes, et Koulmann-Bii reçut une lettre du khan khivien lui promettant le pardon du meurtre de Kowetle-Mourad s'il tuait Mohamed-Fan. Instruit de la trahison que méditait Koulmann-Bii, Mohamed-Fan résolut de la prévenir en le tuant lui-même. Un matin, il se dirigea, accompagné de dix cavaliers, vers la demeure de Koulmann-Bii; mais ce dernier, prévenu du péril qui le menaçait, s'enfuit de sa demeure, ameuta la multitude et, chef désormais accepté par le peuple, il se dirigea vers le palais du beg, envoyant une escouade pour maintenir les Turkmènes, qui furent garrottés.

La multitude se porta vers la demeure de Mohamed-Fan et massacra son neveu et quelques serviteurs qu'elle trouva à la porte. Mohamed-Fan s'avança bravement contre les meurtriers, à la tête desquels était Koulmann-Bii, mais il fut massacré, et le peuple but le sang coulant de ses blessures, de sorte qu'aucune goutte ne toucha le sol. Quelques-uns de ses parens furent tués.

Koulmann-Bii envoya à Khiva la tête de Mohamed-Fan avec une lettre où il assurait le khan de son dévoûment et demandait ses ordres.

Le khan envoya le kalmouk Met-Mourad-Bii avec 100 hommes

pour rétablir son autorité et fit descendre dans une barque quelques soldats persans pour ramener à Khiva la famille de Mohamed-Fan et les Turkmènes. Le khan se fit livrer trois des principaux complices de Koulmann dans le meurtre de Mohamed-Fan et qui avaient été aussi impliqués dans le complot contre Kowetle-Mourad. Quant aux Turkmènes, la plupart entrèrent au service du khan de Khiva. Quelques autres continuèrent à piller les environs de Koungrad, enlevant des barques, interrompant les communications entre Khiva et Koungrad.

A partir de cette époque, Koungrad suivit les destinées de Khiva.

Koungrad ne possède aucun monument qui vaille la peine d'arrêter les regards; mais aucune ville du Kharezm ne saurait lui être comparée comme importance commerciale. Reliée directement à Orenbourg par une route de caravanes (1), elle est le grand centre de communication entre le khanat et la Russie. On y importe des produits manufacturés, surtout des cotonnades. On en exporte du coton, des peaux brutes, des chevaux. De nombreuses barques descendant le fleuve y apportent, des oasis khiviennes, du sorgho, et des poteries pour la consommation locale. Beaucoup de commerçans du Kharezm y viennent chaque année pour leurs affaires. De nombreuses tentes de Kirghizes et de Karakalpaks s'y installent pendant quelques mois d'hiver. Ajoutez-y tous les chameliers qui viennent avec leurs caravanes, et l'on se rendra compte facilement de l'énorme population flottante de cette ville. Les vols, les pillages, etc., y sont fréquens et quelques troupes pour maintenir la tranquillité sont nécessaires.

C'est avec un certain plaisir que, après avoir visité tant de cités calmes et paisibles, on trouve un centre commerçant, un milieu animé, une ville enfin. Il y a à Koungrad deux jours de marché par semaine, et le bazar est beaucoup plus important que celui de Tchimbaï. Un véritable quai existe le long de l'harik, auprès de la ville. C'est là que les barques amènent les produits du khanat. Le climat de Koungrad est assez humide. Les pluies y seraient assez fréquentes. Lors de mon passage, il y faisait une chaleur humide, un ciel nuageux, et l'on m'affirma qu'il en était souvent ainsi. La culture la plus importante des environs de Koungrad est celle du riz. Le coton y vient bien, mais les gelées du matin se font sentir dès la fin d'août. La terre, humus apporté par le fleuve, est d'une excellente qualité; l'eau est en abondance. Cependant la culture est

(1) Il faut vingt et un à vingt-huit jours pour atteindre Orenbourg. Pendant quatre mois d'hiver, les caravanes ne circulent point. On ne trouve que de l'eau saumâtre sur la plus grande partie de la route. Coût du transport : 3.70 à 4 roubles par poud.

faiblement développée. Les nomades des environs (1) (Kirghizes et Karakalpaks) errent dans la steppe avec leurs troupeaux. La population sédentaire se compose surtout d'Uzbegs-Arals, peuplant les villages situés le long de l'harik. Les Koungradiens ont construit une digue pour se garantir contre les eaux du fleuve. Elle s'élève au sud de la ville, Koungrad étant le point le plus septentrional du voyage, il restait maintenant à parcourir les oasis khiviennes et à atteindre Tchardjoui, station du chemin de fer.

A cheval donc! De Koungrad à Khodjeili, on compte 12 taches (96 verstes). La route remonte le cours de l'Amou. Pauvre fleuve! ce n'est plus qu'un ruisseau, lui qui, à Nokouze, où je l'avais quitté, roulait majestueusement un grand volume d'eau. Il s'est appauvri successivement par les nombreux bras qu'il envoie dans le delta, et son cours s'est rétréci. Il coule ici entre des rives basses et dénudées dans un pays inculte. La steppe de roseaux, comme dans le delta, s'étend de tous côtés, limitée seulement à l'est par les collines de l'Oust-Ourt se profilant sur l'horizon; ici les tentes de nomades avec de grands troupeaux broutant les roseaux, là ce sont quelques champs cultivés entourés de haies vives; le pays est triste, inculte. Pas un arbre, rien pour fixer les regards. On couche le soir dans une cahute en terre, élevée pour abriter les voyageurs. C'est sale et plein de moustiques.

On repart au matin, et de nouveau la steppe à parcourir. Cette fois, la halte de midi se fait dans une tente chez des Kirghizes. Mon guide semble consterné!

— Qu'y a-t-il? demandai-je.

— Il n'y a pas de *tchilim* (2) ni de tabac, dit-il.

— Tu fumeras ce soir, répondis-je.

Et le voilà qui s'assied tout rêveur à la porte de la tente, scrutant des yeux l'horizon. Tout à coup il se lève, saute à cheval : il avait vu des cavaliers et était allé prendre du tabac. Il revient tout joyeux, et le voilà, avec un couteau, qui creuse le sol devant la porte de la tente.

— Que fais-tu? lui dis-je.

— J'ai du tabac, je fais une pipe.

En effet, il faisait une pipe dans la terre : il mit dans le sol ho-

(1) Une nombreuse population de Kirghizes et de Karakalpaks vivait jadis sur les rives du Taldik, aujourd'hui inhabitées et couvertes de roseaux. Cet harik, qui sert aujourd'hui de frontière russo-khivienne, était, en 1848, le bras le plus important de l'Amou et permettait d'entrer dans le fleuve.

(2) On nomme *tchilim* la pipe indigène. Elle se compose d'une gourde contenant de l'eau, c'est une sorte de tchibouk turc; on aspire la fumée par un roseau au lieu du tuyau communément usité à Stamboul. Les indigènes ne connaissent point cigares ni cigarettes.

rizontalement un roseau de vingt centimètres environ ; à une extrémité, il plaça un autre roseau verticalement pour aspirer, versa un peu d'eau par l'extrémité ouverte, mit ensuite du tabac sur l'orifice du trou, le couvrit de charbons ardens, et à genoux, la face au sol, il tira quelques bouffées. Comme je le regardais en riant :

— *Ijakhchi*, c'est bon, me dit-il. — Et sa figure était toute souriante.

L'on continue la route. Enfin voici là-bas des arbres se profilant sur l'horizon. Ce sont les oasis khiviennes ; nous approchons.

L'on atteint les arbres, et brusquement, sans transition, on se trouve sur une route limitée par des murs en terre, et la vue plonge dans les jardins, dans les champs cultivés. J'éprouve l'impression de rentrer en pays civilisé. Ces grands champs du delta demi-incultes, ces steppes, ces broussailles, ces toguais, ces lacs, tout ce décor de pays sauvage disparaît subitement.

Voici des champs limités par des murs, des villages en terre. Plus de tentes, plus de troupeaux errant à l'aventure. C'est un brusque changement.

Le sauvage delta a fui. On est dans les oasis.

Que ce mot oasis n'aille point éveiller dans l'imagination du lecteur l'image du djerid saharien. Point de source à l'eau jaillissante. L'eau du fleuve, amenée par les hariks, est distribuée par des fossés secondaires sur les champs. La steppe, sur laquelle la culture a été établie, enserre de toutes parts l'oasis qui disparaîtrait aussitôt, si un cataclysme ou un manque de soins empêchait l'arrivée de l'eau. C'est une création de culture due à l'industrie humaine et qui ne se maintient qu'à force de soins et d'efforts. Point de palmiers. Saulins, peupliers, djida, et toutes les sortes d'arbres fruitiers, mûriers, vignes, constituent les espèces les plus communes. Les gelées d'hiver empêchent toute culture d'arbres des pays chauds.

Les céréales, le riz, le sorgho, le coton, le tabac, le maïs, la luzerne et les plantes oléagineuses (sésame, carthame), etc., y poussent. Mais toute culture n'étant possible qu'avec l'irrigation, chaque champ reçoit de l'harik un canal d'amenée d'eaux. Des fonctionnaires sont chargés de la surveillance constante de tous ces fossés, car le manque de vigilance conduirait à des inondations, à des désastres. Quelques-uns de ces hariks se terminent dans des lacs, d'autres dans des sables, et les eaux inutilisées vont s'y perdre.

Nous sommes ici en pays occupé par les sédentaires, en pays uzbeg comme à Khiva, Ourgendj, Tachaouze, Kiat, etc., sur la rive gauche ; Choura-khan, Cheikh-Abas-Ali, Bii-Bazar, sur la rive droite.

C'est une culture du sol parcellaire. Chaque champ, entouré d'un petit mur en terre, est cultivé et sarclé avec soin. Y a-t-il quelques champs autour d'un fossé d'irrigation, aussitôt voici un petit hameau, une agglomération de cabanes en terre aux toits plats.

Ces sédentaires d'Asie vivent exclusivement du produit de leurs champs, et n'ont point de troupeaux errant dans la steppe. Posséder des champs irrigués et un troupeau dénote une grande fortune : quelques-uns s'occupent de commerce ou sont tisserands, selliers, etc., car les nomades ne font que paître leurs troupeaux.

Nous entrons ici dans les oasis khiviennes que nous couperons ou côtoierons jusqu'à Khiva. On nomme oasis khiviennes les terres irriguées par les dérivations tirées sur la rive gauche de l'Amou, entre Pitniak au sud et Nokouze, tête du delta, au nord. Le Palvan-ata-harik, qui arrose Khiva et a une longueur de 100 verstes, le Chah-abbat-harik, qui se termine dans les sables, au-delà d'Iliali, et a une longueur de 135 verstes, sont les deux principaux canaux de cette région. Il y en a sept autres moins importans ayant une longueur de 80 à 25 verstes, que nous n'enumérerons pas ici.

Ces oasis présentent donc de longues bandes de terres irriguées, s'étendant le long des canaux amenant l'eau du fleuve et s'enfonçant dans la steppe.

La surface des terres irriguées n'a jamais été évaluée qu'approximativement. Ces oasis forment le long du fleuve une bande de culture s'avançant dans la steppe par des prolongemens, par des sortes de caps de verdure. Nous les couperons successivement en nous avançant vers Khiva.

Khodjeili, première ville que traverse la route, ne présente aucune particularité. Elle a 100 à 150 maisons. Au dire des habitans, ils seraient tous des khodjas (1), d'où serait venu le nom de Khodjeili. On continue la route sur Kounia-Ourgendj. Dès que l'on quitte Khodjeili, l'oasis prend fin et le pays inculte, la steppe, apparaît de nouveau, pour peu de temps cette fois, car les moindres affaissemens du sol sont remplis d'eau. Devant nous, se dresse Guiaour-Kala, vieille citadelle en ruines, et à côté, sur une autre éminence, la tombe de Meslimi-Khan, sainte femme de la race de Mahomet. Le lieu est vénéré, et de nombreuses tombes s'étagent sur la colline. C'est le matin, et ces ruines, ces tombes éclairées par les premiers rayons du jour, s'enlèvent en rose pâle sur le bleu flou du ciel.

— La route est mauvaise, me dit le guide, il y a beaucoup d'eau.

En effet, à peine a-t-on dépassé les ruines, que l'on côtoie une immense étendue d'eau, couverte de roseaux.

(1) On nomme *khodja* tous ceux descendant ou prétendant descendre de Mahomet.

A l'horizon se dessine la tour de Kounia-Ourgendj. Puis la route entre parmi les touffes de roseaux, et les chevaux ont de l'eau jusqu'au ventre, il faut souvent lever les genoux pour ne pas être mouillé.

— Il en est de même chaque année, me dit le guide, quand l'eau du fleuve croît, tous ces bas-fonds se couvrent d'eau, et la circulation est interrompue.

Enfin le sol s'élève, la terre d'argile dure apparaît de nouveau. Un temps de galop, et voici Kounia-Ourgendj (1). De grands murs en terre ceignent la ville, qui a un important bazar, supérieur comme nombre de boutiques à celui de Tchimbaï, mais de beaucoup inférieur à Koungrad.

Lorsque j'arrivai en cette ville, une armée khivienne, ou plutôt une bande de gens armés, commandée par le fils du premier ministre, la traversait. Voici pourquoi. Des Turkmènes avaient cultivé quelques champs dans cette longue bande de terre humide suivant l'ancien lit du fleuve et allant vers le Sari-Kamish. Or, ces Turkmènes, invités à payer au khan les impôts sur la récolte, avaient montré peu d'empressement à s'acquitter envers le fisc. Et le premier ministre avait chargé son fils d'aller visiter, avec escorte, les sujets de son maître. La récolte du blé ne devait se faire que dans une quinzaine. Ils arrivaient donc à temps pour percevoir eux-mêmes l'impôt.

Les ruines de l'ancienne ville s'élèvent à un kilomètre environ de la ville moderne. Elles se composent de deux vieux minarets, distans l'un de l'autre de 200 mètres environ et présentant la plus complète analogie avec celui de Cheikh-Abas-Ali. Il y a aussi des mausolées. L'un d'eux est la tombe de Tyouraba-Hanoum, fille du sultan kirghize Djanibek-Khan. C'est une coupole supportée par de larges pleins cintres. Les céramiques de la coupole sont bien conservées, celles des bas côtés sont plus effritées. D'autres mausolées sont peu intéressans. Non loin de là est une colline couverte de tombeaux où aurait eu lieu un grand massacre.

C'est en visitant ce tombeau que je fis connaissance de deux pèlerins. En entrant, je les vis dévotement accroupis devant une tombe. Questionnant le gardien, ils se mêlèrent à la conversation. La connaissance fut vite faite. Ils avaient la figure souriante, des têtes de vieux Uzbegs, avec leurs barbes grises et leurs petits yeux noirs. Tout en causant et en regardant les quatre murs du monument, nous parvînmes à la porte du mausolée, au grand jour ; c'étaient des gens du peuple, au costume pauvre, des Uzbegs de Pitniak.

(1) C'est de Kounia-Ourgendj que part la route des caravanes sur Askhabad.

— Nous venons en pèlerinage, me dirent-ils.

— Comment se nomme le tombeau devant lequel tu priais ?

— Je ne sais pas, répondirent-ils.

C'est une coutume musulmane, ces visites aux lieux consacrés. Le voyage n'est point coûteux. Ils se mettent deux sur un cheval ou un âne, et les voilà partis. Ils trouvent leur nourriture en route. Le soir venu, ils s'arrêtent dans les tentes ou dans les lieux saints, y passent la nuit. On leur donne du lait, du pain, et, le matin venu, ils continuent leur voyage, s'arrêtant aux mausolées, y faisant une courte prière et persuadés d'acquérir ainsi des faveurs spéciales pour l'éternité. Ce ne sont point des derviches, des prêtres, ce sont simplement des pèlerins. Je rentre en ville à travers une immense nécropole.

Rien de plus triste que ces cimetières musulmans; tout est en ruines. A peine une faible élévation indique l'endroit où est enfoui le cadavre. Partout des trous d'où les chiens ont extirpé des ossemens, des pierres entassées sur les tombes. Parfois on voit des femmes accroupies autour d'une pauvre tombe, geignant d'une voix sourde et éclatant en sanglots selon le mode de douleur admis en ce pays. Une fois, entre autres, c'était dans un cimetière sur la rive du fleuve, un pauvre cimetière de bourgade, à la terre jaune et pelée. Autour d'une misérable tombe, au pied d'un mûrier, femmes et enfans étaient accroupis. Et, sous l'éclatante lumière, leurs robes vertes et rouges s'enlevaient brutalement sur le ton jaune du sol. Leurs lamentations au rythme vague et lent s'élevaient dans l'air calme, se mêlaient au bruit sourd du grand fleuve.

Les tombes des gens riches sont semblables à celles observées à Khiva. Ces mausolées, aux murs en ruines, se composent de cours nues d'où l'on accède dans des réduits sombres et sans ornemens par des portes basses. Vous entrez, c'est un grand calme, une profonde solitude, il s'en échappe comme un relent de cette vie musulmane. Ce je ne sais quoi de mystérieux, qui a entouré de leur vivant ces hommes d'une autre civilisation, semble encore subsister et les environner après leur mort. Dans ces cours, vous trouvez quelque vieillard à barbe blanche tranquillement assis à prendre le thé, immobile gardien de cette demeure.

L'oasis de Kounia-Ourgendj est fort étroite. Aux murs de la ville, vers le sud, les jardins prennent fin. On coupe un ancien lit du fleuve, dont on distingue assez nettement les rives. On côtoie les ruines de l'ancienne forteresse d'Ak-Kala construite sous Arab-Khan, puis on traverse, pendant des verstes, une immense surface garnie de tamaris. Nous sommes en pays turkmène.

Les Turkmènes yomouds cultivaient jadis cette terre ; mais à la

suite de quelque contestation, le khan de Khiva qui régnait alors boucha l'ouverture de l'harik. L'eau ne vint plus dans les jardins, qui se desséchèrent, et les Yomouds s'en allèrent dans les Balkans. Ceux qui demeurèrent menèrent la vie nomade. Il y en a encore beaucoup aujourd'hui.

Les yeux petits et un peu obliques, les sourcils touffus, les pommettes peu saillantes, le nez petit aux narines ouvertes, la barbe rare, les lèvres épaisses, les oreilles écartées par suite du lourd bonnet qu'ils portent, le type turkmène a un aspect rude et sauvage. Ce sont des cavaliers émérites, et ils formaient jadis les meilleures troupes du khanat. Ne vivant que de vols et de rapines, faisant à travers la steppe des expéditions à main armée, ils étaient redoutés de leurs voisins. Aujourd'hui, la steppe est tranquille, et, devenus de paisibles cultivateurs, abreuvant leurs bestiaux aux lacs et marais que les dérivations et infiltrations du fleuve remplissent annuellement, ils cultivent quelques champs dont ils ne tirent qu'un maigre produit (1).

Les Turkmènes se réunissent par groupe de quelques kibitkas. Autour de la kibitka, ils construisent un mur en pisé de forme quadrangulaire. La demeure du maître occupe le centre. Des hangars de branchages accolés au mur servent aux animaux. L'ornementation intérieure des tentes turkmènes se fait remarquer par son luxe. Les parois ainsi que la partie supérieure et le sol de la tente sont couverts de riches tapis.

Les femmes turkmènes sont admises dans les réunions d'hommes. En présence des anciens de la famille et des étrangers, elles se couvrent le menton et la bouche, tandis que le front et la partie supérieure du visage restent découverts. Il en est de fort jolies avec leurs cheveux noirs et leur teint sombre.

Les cultures turkmènes que l'on coupe sur la route s'étendent au hasard dans la steppe. Qu'un canal, amenant l'eau, soit alimenté d'une façon plus ou moins continue, et le Turkmène irriguera au hasard quelque lopin de terre, y plantera sa tente au printemps pour cultiver le sol, puis s'en ira errer dans les environs jusqu'au temps de la récolte ; il ne songera jamais à planter des arbres, à faire de ces travaux demandant une sorte de prévoyance, tel que peut en faire un Uzbeg.

Aussi, quel triste pays ! On parcourt des vingtaines de verstes sans voir un arbre. De grands espaces couverts de tamaris, de

(1) De ce que nous disons des Turkmènes, il nous faut excepter ceux qui vivent dans la circonscription (aksakalat) de Chiman (canton de Cheikh-Abas-Ali). Ceux-ci ne s'occupent que d'agriculture et vivent comme les Uzbegs, dont ils ont adopté les coutumes tant pour la construction des demeur que pour leur genre de vie (Avdakouschine).

grandes surfaces sèches, dénudées, jaunâtres, puis quelques champs de culture dans un bas-fond, tel est l'aspect du pays.

Point de murs en terre autour des champs, point de demeures en pisé, point d'installation quelconque, pas même de quoi faire une halte ; il faut aller de l'avant, continuer son chemin, chercher un autre endroit plus hospitalier, moins sauvage.

Il est deux heures ; depuis le matin l'on n'a point fait halte. Enfin voici des tentes ; un temps de galop, on pourra boire. J'arrive auprès de la tente avec l'interprète, qui me fait signe de ne point m'avancer jusqu'à la porte, il demande de l'eau.

Un vieillard à barbe blanche sort, tenant une grande écuelle d'eau. Il me voit, et un mouvement instinctif le fait s'éloigner de moi.

C'est un sentiment de haine, de recul devant l'étranger, l'infidèle, le mécréant. Les rides de son front s'accentuent, son œil noir lance un éclair ; puis, se ravisant subitement :

— Bois, me dit-il, en me tendant l'écuelle d'eau bourbeuse ; après tout, tu es un homme qui a soif.

Et ce mot m'émut, tant il contenait de douce philosophie, de calme sérénité.

Iliali, où l'étape nous conduit, est un endroit fort curieux. Au milieu de la steppe, on a élevé une forteresse aux murs de terre. Dans cette forteresse il y a un bazar, quelques boutiques occupées seulement le jour du marché et pas de maisons, aucun autre habitant que le fonctionnaire chargé de percevoir les droits sur le bazar. Le pays est peu sûr. Un bazar se tenant dans un emplacement découvert aurait tenté les amateurs de razzia. On fait halte, puis on continue à travers la steppe.

Je fais route pendant quelques heures avec des Turkmènes qui suivent la même voie. Ce sont des hommes grands et solides, aux traits durs et énergiques.

Quelques-uns ont même un joli type de vieux coureurs de steppe.

Les Turkmènes errent dans cet immense désert du Karakorum, borné au nord par l'Oust-Ourt, au sud par les monts dénudés, ayant à leurs pieds les oasis des Akhal-Tekkés. Au printemps, les herbes y poussent, et il y a d'excellens pâturages. Cette immense surface est garnie de monticules de sable, séparés par de larges parties argileuses nommées *takir*, de couleur rouge et blanche, présentant, dans les temps secs, une surface très dure, qui devient glissante sous la pluie. Ces argiles étant imperméables, les nomades profitent de cette particularité pour y retenir les eaux de pluie et de neige au moyen de canaux les coupant en divers sens et réunissant les eaux dans un bassin creusé dans l'argile. Ces bassins, nommés *kak*, se rencontrent assez fréquemment et sont

d'une grande utilité pour les nomades, car ils conservent les eaux de printemps pendant quelques mois. Dans ces argiles, les nomades creusent des puits de 6 à 10 mètres de profondeur, et en garnissent les parois de bois de saxaouls. L'eau y reste toute l'année et, bien qu'elle n'y soit jamais limpide, elle est cependant potable.

Auprès de ces *takirs*, se rencontre encore, dans les sables du Karakorum, ce que l'on nomme des *soris*, c'est-à-dire des vallons profonds au fond de sable humide, dans lequel on découvre des couches d'un sable ferrugineux jaune et rouge où abondent des morceaux de gypse cristallin. A la profondeur de quelques pieds, se rencontre de l'eau salée amère. Parfois des cavités apparaissent au-dessous du niveau des *takirs*. Certains *soris* s'étendent sur une dizaine de verstes en longueur, ayant une largeur atteignant parfois une verste, avec des rives escarpées, et parfois plusieurs *soris* se suivent dans une même direction et sur une grande distance. Dans la partie orientale du Karakorum, c'est-à-dire dans les environs de Khiva, ils se rencontrent fréquemment, et beaucoup furent pris à tort pour l'ancien lit de l'Amou.

Les sables qui couvrent une grande partie des déserts du Karakorum ne présentent point partout le même aspect. Entre les mers Aral et Caspienne, vers le Sari-Kamish et l'ancien Uzboï, dans l'endroit où se faisait jadis l'union des bassins des deux mers, les sables sont plus mobiles, plus dénudés et présentent des séries de longues collines dont l'ascension et la descente sont très difficiles. Les *takirs* et les *soris* qui se rencontrent entre les hauteurs de sable abondent en débris de valves de mollusques et portent la trace de la présence de la mer en cet endroit. Dans l'intérieur du Karakorum, les collines de sable sont moins hautes, leurs formes sont plus affaissées, et les routes suivent les bancs d'argile entre les collines de sable. On trouve un certain nombre de puits, des ruines de grands caravansérails et des cimetières musulmans (1). Il dut y avoir dans ce pays un mouvement commercial important.

Les Turkmènes qui m'accompagnaient depuis la halte d'Iliali ne tardent point à obliquer vers la droite. Leurs tentes sont proches, auprès d'un petit champ ; pas un arbre ; triste endroit balayé constamment par le vent. C'est là qu'ils vivent. C'est dans ce désert jaunâtre qu'ils errent avec leur troupeau.

« L'ombre des arbres ne nous est pas utile, dit un dicton turkmène, nous ne voulons pas être sous l'abri d'un chef. » Et un

(1) Kouchine, mémoire lu à la Société de géographie, novembre 1883.

autre : « Nous sommes une race sans chefs, nous sommes tous égaux, chacun de nous est roi. »

Nous échangeons les souhaits de bon voyage, et nous continuons la route dans le désert.

Enfin, voici des arbres qui apparaissent là-bas sur l'horizon bleu. Le soir approche. Le vent apporte un parfum d'eau fraîche, de terre humide, d'herbes vertes, et l'on oublie, dans l'approche de la halte, les longues heures de trot dans la steppe, dans l'air brûlant et sec. Voici maintenant les champs garnis d'arbres, puis les rues du petit hameau où l'on fera étape. On me conduit dans un beau jardin au milieu duquel s'élève une maison. Le couchant jette une teinte rose pâle sur ses murs en pisé. Dans le bassin plein d'eau, se mirent les peupliers élancés au feuillage grêle. C'est un paysage très fin aux teintes légères, aux teintes d'aquarelle très pures sur le bleu pâle du ciel.

Le lendemain, la halte du matin se fit à Tachaouze. Nous entrons en plein pays uzbeg. Les champs sont bordés d'arbres et, à la traversée des villages, des femmes au long voile noir s'effacent dans les ruelles.

Les Uzbegs des oasis khiviennes sont des agriculteurs. Nous avons déjà vu des Uzbegs en parcourant le bazar de Khiva, et nous en avons parlé alors comme commerçans. Voyons-les maintenant cultivant leurs terres.

Ayant énuméré, lors de l'arrivée dans les oasis, à Khodjéili, les principales cultures, disons quelques mots de l'exploitation du sol.

C'est une culture parcellaire, et la terre est tellement divisée que l'unité de mesure agraire, le tanap, vaut le sixième d'un hectare. Grâce à des soins incessans, à de continuels travaux d'entretien des canaux, subsistent ces oasis, qui sont, à proprement parler, une création humaine.

Bien qu'ayant leur culture dans le voisinage des steppes, où les nomades font paître leurs troupeaux, ces sédentaires ont rarement un nombreux bétail. Une ou deux vaches et quelques chèvres, tels sont tous les animaux d'une demeure. Ajoutez-y quelques bœufs indispensables pour la culture du riz. Le coton est une des principales productions du pays, mais le coton américain est à peine connu et l'espèce indigène à fleurs jaunes est seule cultivée.

Le niveau des eaux du fleuve, trop bas au printemps, nuit surtout à l'extension des oasis. L'été, il faut même avoir recours aux roues élévatrices (*tchiguir*) pour irriguer les champs.

La production annuelle du froment, du riz et du sorgho suffit à peine aux besoins de la consommation locale. Le coton et les peaux brutes sont les seuls objets d'exportation. Tchardjoui au sud, Oren-

bourg au nord, sont les seuls points par lesquels les produits du Kharezm puissent parvenir en Russie.

Les demeures des Uzbegs sédentaires sont en pisé. Les murs sont de brique crue et le plafond se compose de quelques légères tiges de bois supportant des roseaux et des mottes de terre. Les étables et hangars pour les bestiaux sont faits de matériaux analogues.

Quant au bois, le pays en est dépourvu à tel point que sédentaires et nomades utilisent, pour le chauffage, les fientes desséchées des animaux.

Ces agriculteurs, vivant des produits d'un champ exigu, se nourrissant l'été de melons et des fruits du verger, ont une vie assez misérable.

Tachaouze était jadis, avec Khiva et Azar-asp, une des grandes forteresses du Kharezm. Elle aurait été construite par Ali-Kouli-Khan. C'est en causant avec le beg de Tachaouze, haut fonctionnaire khivien, que j'entendis la conversation suivante. Le beg m'offrant le *dasterkhan* (thé et sucreries que l'on présente au voyageur qui arrive), on causait des pays parcourus. Je lui disais que j'étais Français, et étais venu à Khiva à travers Constantinople. Il m'écoutait gravement, du ton de l'homme qui connaît beaucoup de choses et que rien ne saurait intéresser.

— Maître, lui demanda un valet qui remplissait la tasse de thé, qu'est-ce que la France ?

— La France, reprit le beg d'un air grave, mais ne sais-tu donc pas, imbécile, que c'est une province du sultan de Constantinople ?

Tachaouze est un centre important pour le commerce du coton. On y compte trois cents boutiques, six mosquées.

Laissant à l'est Kiat (1), qui n'a aucun monument ni aucune ruine qui mérite de fixer l'attention, on marche sur Khiva. Champs cultivés au bord des hariks, steppe apparaissant entre les systèmes d'irrigation, tout cela se succède devant vous, au trot du cheval. Parfois, l'on coupe de grands espaces incultes et dénudés ou des champs cultivés sans qu'on puisse trouver un coin d'ombre pour faire halte.

Enfin, voici quelques arbres, un bouquet au bord du chemin, une hutte en roseaux ou en boue. C'est un *tchaï-hanè* (débit de thé) et, fatigué de la poussière de la route, de la chaleur du jour, c'est une halte délicieuse sous l'ombre des arbres et dans la fraîcheur relative de l'air. On s'assied sur le tapis, on boit le thé; mais l'étape est longue, il faut se remettre en route.

Ce qu'il y a de beau en ce pays, c'est la lumière, une lumière

(1) Kiat, qui fut la capitale du pays avant Kounia-Ourgendj, n'est plus aujourd'hui qu'un misérable hameau.

d'un éclat, d'une pureté extrêmes sous ce grand ciel d'Asie sans nuages, toujours clair. Les moindres détails de construction, les moindres tiges des arbres se dessinent avec une netteté, une dureté précise. Ces tons gris des maisons, ces tons froids, tristes, s'échauffent soudain sous le moindre rayon de soleil et se transforment en teintes chaudes, vieillies, fanées, donnant à toutes ces masures un air de vétusté, un cachet de choses très anciennes sur lesquelles la poussière des siècles se serait amassée lentement.

De Koungrad à Kkiva, nous avons coupé dans toute son étendue le khanat indépendant de Khiva, rejeté depuis 1873 sur la rive gauche du fleuve. Déserts incultes de Koungrad à Khodjéili, oasis séparées par des lambeaux de steppe, tel est tout ce qui reste de cet ancien empire du Kharezm qui fut jadis si puissant et si redouté.

De cette courte traversée du khanat, il m'est resté un étonnement. Comment un territoire si exigu a-t-il pu payer l'énorme indemnité de guerre exigée par la Russie? Il faut avouer qu'une effroyable misère désole le pays. Le malheureux cultivateur khivien est accablé d'impôts. Bientôt, cette lourde taxe de guerre sera acquittée, et le pauvre pays pourra sans doute se régénérer.

L'exigu territoire de ce khan, protégé par la Russie, n'est plus aujourd'hui qu'une enclave au milieu de l'Asie russe, enclave n'ayant aucune importance, n'offrant aucun danger en cas de complications extérieures. La Russie n'a à craindre aucune révolte, aucune tentative de soulèvement. Un simple ukase suffirait pour transformer ce khanat en province russe. Le khan ne pourrait résister à l'offre que lui ferait le gouverneur militaire de l'Amou-Daria, de changer de climat. Un fonctionnaire russe, escorté de quelques cosaques, irait s'installer à Khiva, et la puissance khivienne aurait vécu à jamais. Il est même à regretter qu'il n'en ait point été ainsi dès 1873. Aujourd'hui, le pays est épuisé, dévasté par les exactions des employés du khan. Il faudra de longues années de sage et prudente administration pour lui rendre sa prospérité, relever les ruines, et surtout pour effacer les souvenirs des rapines et des concussions des fonctionnaires khiviens qui prennent l'argent pour payer le Russe, comme ils disent.

Après un court séjour à Khiva et à Pétro-Alexandrof, je remontai le fleuve jusqu'à Tchardjoui en suivant la route décrite plus haut, gardant, de mon séjour au Kharezm, le souvenir de grands paysages pleins de soleil et d'un voyage que l'amabilité russe m'avait rendu facile.

P. Gault.

LA

PLUIE ARTIFICIELLE

I.

Partie des rives de l'Atlantique, la civilisation a gagné progressivement l'intérieur des États-Unis. Au début, — c'était hier encore, — la population était relativement peu nombreuse, et pas n'était besoin d'aller bien loin pour trouver des terres où s'installer. Les grandes vallées du Centre et du Sud, en particulier, offrirent l'hospitalité à de nombreux immigrans, nationaux ou étrangers, en quête d'une situation sociale. Mais le courant avait beau se déverser sur de larges espaces, il ne perdait guère de sa force; l'invasion continuait régulièrement, et il fallait aller plus loin pour rencontrer des terres libres. On n'y perdait pas toujours, au contraire : les terres les plus fertiles n'étaient pas nécessairement les plus rapprochées de la côte orientale, et la Californie ne fit pas de mécontens. Vint un moment, pourtant, où la plupart des régions favorisées du climat furent occupées, et les nouveaux-venus ne surent trop où se nicher. Il y avait bien dans le Nébraska, le Kansas, le Dakota, le Wyoming, Montana, le Texas, des étendues énormes, mais personne n'en voulait. Les hauts plateaux et les plaines des

Cordillères partageaient cette défaveur, et pour cause. C'étaient, — et ce sont encore, — à l'est des montagnes Rocheuses, d'immenses plaines à perte de vue, larges de 600 kilomètres environ, onduleuses, battues par le vent; non pas stériles, certes, mais dépourvues d'arbres, et uniquement revêtues d'un épais tapis de hautes herbes qui, l'été venu, se dessèchent et meurent, le plus souvent consumées par des incendies immenses. Que tenter dans ces prairies, où l'eau manque : à quoi bon y perdre son temps et son travail? Pas de rivières; pas de pluie; où prendre de quoi arroser ses cultures? Dans certaines régions de l'Ouest, sans doute, on était parvenu, à coups de millions, à créer des canaux et des écluses, et à entraîner hors de leur lit des rivières paisibles qu'on avait employées à étancher la soif d'une terre brûlée : on était parvenu à cultiver des milliers d'hectares jusque-là stériles ; et dans le Nouveau-Mexique en particulier, dans la vallée du Pecos, on obtenait, sans trop de peine, quatre récoltes de légumes par an, que l'on vendait aux habitans de l'Est; mais encore avait-on eu des rivières et des cours d'eau importans à sa disposition, au lieu que dans les plaines dont il s'agit il n'y a pas la moindre rivière.

Quelques optimistes tentèrent pourtant de relever le courage des immigrans. Installez-vous toujours, disaient-ils, travaillez le sol, retournez-le, et vous aurez de l'eau, la pluie viendra (1). Avec une foi aveugle, les immigrans s'installèrent; ils arrosèrent le sol de leurs sueurs, mais il ne poussa pas un radis. Paternel, toujours, le gouvernement leur annonçait que les pluies viendraient; mais, pas plus que sœur Anne, ils ne virent venir quoi que ce soit; l'herbe verdoyait aussi peu que par le passé, tandis que la plaine poudroyait à l'infini. Ils interrogèrent alors les météorologistes, et sans colère d'ailleurs, tinrent à ces hommes paisibles à peu près ce langage : Vous qui fréquentez les pluviomètres, les baromètres et autres instrumens destinés à vous renseigner sur les faits et gestes de l'atmosphère, qu'avez-vous à nous dire? Pleut-il réellement plus depuis que nous retournons notre sol? A la vérité, nous ne nous en sommes pas aperçus, mais peut-être existe-t-il quelque changement d'où nous pourrions tirer bon augure pour l'avenir? Les météorologistes compulsèrent leurs registres, — ceux-ci étaient fort bien tenus, — et comme, à Fort-Leavenworth en particulier, les observations avaient été notées depuis plus d'un demi-siècle, on y trouva des données d'une réelle

(1) Les cultures appellent bien les pluies dans une certaine mesure; mais il faut des cultures très étendues et denses, des forêts, par exemple, qui forment de véritables réservoirs d'eau, selon un mécanisme qui a été bien mis en lumière ici même par M. J. Clavé (*du Reboisement et du régime des eaux en France; Revue* du 1er février 1859).

valeur. Mais elles n'étaient guère encourageantes (1). Ici, l'on démontrait clair comme le jour que la situation n'a pas subi la moindre altération, et qu'il n'y a pas signe d'un accroissement quelconque de la précipitation pluviale; ailleurs, dans le Kansas, l'Université et le Collège d'agriculture confessaient piteusement que la quantité de pluie décroît au lieu d'augmenter. Encore faut-il noter que les stations météorologiques dont il s'agit se trouvent déjà à quelque distance de la région sèche des plaines; mais ceci ne pouvait consoler le moins du monde les immigrans, qui voyaient trop clairement leur malheur. Des âmes bien intentionnées leur dirent alors qu'il était impossible que leurs efforts fussent stériles, et qu'à coup sûr leurs tentatives de culture devaient finir par augmenter la pluie.

Ceux des immigrans qui avaient quelque lecture répondirent que la culture de la vallée du Nil, — qui ne date pas d'hier, pourtant, — n'a point, à leur connaissance du moins, notablement augmenté le régime des pluies, et que, sans les inondations périodiques du fleuve géant, les Égyptiens seraient fort en peine de récolter le moindre légume, malgré leurs efforts et ceux des générations qui ont échappé aux dix plaies. Ils ajoutaient qu'ils étaient d'ailleurs tout prêts à se contenter du Nil, si le gouvernement voulait bien le mettre à portée raisonnable. D'autres firent encore remarquer que les pays du vieux monde, comme la France, l'Espagne, l'Italie, dont le sol a été cent fois tourné et retourné, — si bien qu'il est presque épuisé, et se refuse à produire si l'on ne lui prodigue l'élixir de vie, les engrais les plus variés, — ont si peu vu s'accroître leur régime des pluies que l'irrigation va chaque jour se développant, ce qui prouve clairement qu'il ne suffit pas de s'établir dans un pays et d'y travailler pour appeler sur celui-ci les eaux célestes. Pourtant, leur dit-on, il faut, — la théorie veut, — que la culture augmente la pluie. Ils répondirent simplement qu'ils ignoraient ce que pouvait bien vouloir ou ne pas vouloir la théorie dont ils n'avaient cure, et poussèrent le cynisme jusqu'à déclarer que, si réellement l'augmentation de culture devait accroître le régime des pluies « quelque part, » cela leur était profondément indifférent, du moment où la pluie ne tombait pas sur leurs propres récoltes : l'idée que leurs efforts enrichissaient leurs compatriotes de l'Est, en leur procurant des pluies plus abondantes, ne contribuait en rien à diminuer leurs soucis.

(1) Voyez *Rainfall on the Plains*, par M. St. O. Henry. (*Popular Science Monthly*, février 1890.)

Décidément, la situation était intolérable, et le mécontentement allait grandissant sans qu'on vît jour à l'apaiser. Jadis, au temps où l'homme avait avec le singe plus d'affinités encore qu'il n'en a aujourd'hui, à l'époque de la jeunesse de l'humanité, où chacun vivait « selon la nature, » c'est-à-dire comme les bêtes, pour dire les choses comme elles sont, et où tout le souci de la vie se concentrait sur l'art de satisfaire avec le moins de peine les besoins les plus élémentaires du corps, il existait, dans la plupart des tribus ou hordes errantes, des personnages qui avaient réussi à prendre sur leurs compagnons un ascendant marqué. C'étaient les sorciers, ancêtres directs des savans et des médecins modernes. Ils avaient, — étant d'esprit plus fin, — réussi à se faire attribuer des puissances spéciales; ils avaient à tant de reprises déclaré posséder des connaissances redoutables que le *vulgum pecus* y avait cru. Ces sorciers étaient surtout psychologues; ils avaient reconnu que rien ne force plus le respect et la crainte des autres que de sembler croire en soi-même. Parmi eux, certains prétendaient à volonté déchaîner les eaux du ciel, ou les arrêter, il n'est point de mythologie où le dieu, ou les dieux, de la pluie fassent défaut; il est peu de races sauvages, — vivant le plus souvent de légumes et de fruits, — où manquent les sorciers « fabricans de pluie. » On les trouve encore en Afrique, et c'est généralement au moyen d'un sifflet qu'opère le sorcier : à son appel la pluie accourt. Elle accourt plus ou moins vite d'ailleurs; mais l'homme primitif a peu d'esprit critique : il ne s'arrête pas à considérer les détails; la pluie vient tôt ou tard. Au surplus, le sorcier, s'il sait son métier, et s'il a quelque dose d'observation, saura ne pas siffler hors de saison, si la pluie n'est point vraisemblable, il gagnera du temps en inventant des prétextes quelconques : il boudera, il invoquera le mécontentement de la divinité, il demandera des privilèges, des cadeaux, et ne sifflera qu'à bon escient, quand la pluie lui semblera proche. Et si elle ne vient pas de suite, il saura trouver des raisons.

Les fabricans de pluie existaient dans l'Amérique du Nord, où le serpent à sonnettes passait pour le dieu des eaux célestes; ils existent encore en Nouvelle-Calédonie. « Que diable fais-tu dans cet accoutrement? demanda un voyageur à un sauvage couvert de fleurs et lançant des flèches au soleil. — Je travaille la pluie, fit le chef avec onction... sécheresse pas bon pour ignames... pluie tomber avant deux soleils... parce que Boumaza veut. » En Chine, c'est aux génies, aux âmes des morts que l'on s'adresse, et aussi à l'empereur, — au gouvernement, selon l'usage antique, cher aux nations qui se disent civilisées. Aux Indes, on va quérir le *gapogari*. Ce *gapogari* est un homme comme

les autres, à en juger par les apparences extérieures; il exerce encore son industrie de nos jours dans les villages du centre de la péninsule indienne, et quand la sécheresse semble devenir excessive, et se prolonge en juin ou juillet, — comme elle l'a fait cette année en France, — de telle sorte que la récolte se dessèche et menace de périr, l'agriculteur va trouver le *gapogari* et le prie d'agir. Ce que fait le sorcier, je l'ignore; mais si par malchance ou ignorance, il ne remplit point ses fonctions, si la pluie ne tombe pas, on le garde à vue, et chaque jour il est vigoureusement fustigé jusqu'à ce que l'averse arrive. Le métier de *gapogari*, fort agréable en temps normal, a donc ses côtés fâcheux : toute rose a ses épines.

Le gouvernement américain, n'ayant ni *gapogari*, ni sorcier quelconque sous la main, se trouvait donc fort en peine en présence des plaintes de ses agriculteurs. D'autre part, « protection » oblige, et du moment où la libre Amérique doit se suffire à elle-même sans recourir à l'étranger, et sans rien lui demander, il fallait trouver dans les limites mêmes des États de l'Union des ressources nouvelles. Elles se présentèrent l'an passé sous la forme du général R. G. Dyrenforth, qui a tenu au gouvernement fédéral un langage dont voici à peu près la teneur.

« Une partie importante des terres de l'Union est absolument inutilisable pour l'agriculture. Des millions d'hectares servent tout au plus à l'élevage de quelques maigres vaches, — depuis que nous avons eu l'imprudence de permettre l'extermination du bison, — et c'est tout. C'est peu. Il faudrait changer cela. Ces prairies où l'Indien maigrit à vue d'œil, et refuse de cultiver, où le *coyote*, cet emblème vivant, — tout juste vivant, — de la faim erre en squelette ambulant, et ne réussit à prendre du corps que lors du passage des convois d'immigrans dont le bétail de trait meurt de soif, ces prairies sont des terres admirables. Partout où, par l'artifice ou l'ingéniosité, l'homme a réussi à se procurer de l'eau, les cultures ont réussi d'une façon inespérée; les récoltes ont été prodigieuses. Depuis des siècles innombrables, elles sont en jachère. Chaque année, les herbes les couvrent, puis, après avoir puisé le carbone de l'atmosphère, elles meurent, restituant au sol un engrais naturel contenant non-seulement ce qu'elles lui ont pris, mais aussi les élémens qu'elles ont empruntés à l'atmosphère, si bien que depuis des périodes presque incommensurables les prairies reçoivent en réalité un engrais merveilleux, l'engrais vert si cher aux agriculteurs. Ce sol est digne de toutes nos attentions : il rendra des récoltes fantastiques si seulement on peut lui donner de l'eau. Il n'y a pas à songer à l'irrigation; les rivières sont trop éloignées, et

d'ailleurs, dans ces plaines unies, où construirait-on des réservoirs ayant quelque élévation? Il faut donc chercher à contraindre la nature, il faut chercher à obtenir artificiellement ce qu'elle ne veut point nous donner de son propre gré, la pluie. Avec la pluie, ce qui ne vaut rien et ne rapporte rien aujourd'hui deviendra demain une source de richesses incalculables. »

Parler ainsi, c'est parler d'or, et nul n'ignore la fascination qu'exerce l'*almighty dollar*. Le gouvernement, frappé de la justesse de ces vues, et voyant qu'elles tendaient à des choses pratiques et sérieuses, invita donc son interlocuteur à continuer; ce qu'il fit. « C'est donc le secret de la pluie artificielle qu'il nous faudrait : nous voudrions faire la pluie et le beau temps à volonté. Est-ce possible? Là est toute la question. Ce n'est pas d'aujourd'hui que vous avez entendu parler de pluie artificielle. On vous a maintes fois dit que la pluie est le résultat de la condensation, — par le froid, — des vapeurs d'eau suspendues dans l'atmosphère. L'eau de l'Océan-Pacifique, sous les rayons du soleil, s'élève en vapeurs dans l'atmosphère comme le fait l'eau de la bouillotte sur le feu; ces vapeurs forment les nuages, que le vent transporte par-dessus notre pays. Arrivés à la côte de l'Atlantique, ces nuages rencontrent des courans d'air froid descendant du pôle, et le refroidissement des nuages se traduit par de la pluie. Et voilà pourquoi nos frères de l'est ont de l'eau, tandis qu'il nous faut nous contenter, dans l'ouest, de voir passer les nuages à notre barbe : voilà pourquoi ils sont riches, — les frères de l'est, — et nous pauvres.»

« Mais vous ne songez sans doute pas à changer l'itinéraire du courant polaire? » fit le gouvernement, qui pensait vaguement, et avec quelque effroi, qu'on ne changerait pas les habitudes du courant en question sans des argumens coûteux. — « Non, assurément; j'ai autre chose en vue. Avez-vous lu les classiques? Eh bien, Plutarque raconte des choses fort intéressantes : il rapporte que, de son temps, — et avant lui, — les grandes batailles étaient communément suivies de pluies... » Fallait-il donc de nouvelles guerres pour obtenir l'eau nécessaire aux agriculteurs? Et par quel mécanisme y avait-il corrélation entre la pluie et les batailles? Cela n'était point clair. — Le général expliqua sa pensée : « — Figurez-vous dix mille Grecs partant en guerre contre cent mille Perses. Tout ce monde crie et hurle; on frappe sur les boucliers, les chants de guerre retentissent, les armées se heurtent... et il pleut! Rappelez-vous les pluies qui ont suivi Waterloo... Rappelez-vous la formidable canonnade de cette journée... » — « Oui : mais les Grecs et les Perses n'avaient point de canons, si j'en crois l'histoire... » — « Non, ils n'en avaient pas, mais le fracas des armes, les cris des

vainqueurs, le tumulte du combat en ont tenu lieu : n'a-t-on pas dit que le ciel en trembla, et quand le ciel tremble, il pleut. Cela est connu. Réfléchissez, d'ailleurs. L'air, au-dessus d'un champ de bataille, est admirablement préparé à la pluie : songez à la chaleur qui se dégage des combattans ; songez à la vapeur d'eau qui se dégage de leurs corps, sous forme de transpiration. L'air se remplit de vapeur, et dans cet air ébranlé par les cris et le tumulte, celle-ci se condense, la pluie se forme et tombe. Pourquoi le bruit provoque-t-il cette condensation? Je l'ignore; mais le fait est constant. Il a plu après les grandes batailles de l'antiquité; et, dans les temps modernes, il en a été de même. Rappelez-vous, du reste, les observations faites durant la guerre civile, et qu'a résumées M. Powers, dans *War and the Weather*, et d'où il ressort que chacune des 198 batailles de quelque importance a été suivie d'une chute de pluie : du reste, le même M. Powers n'a-t-il pas expressément dit que, pour lui, l'influence de la canonnade est à tel point certaine qu'en temps de paix, — et de sécheresse, — on pourrait, avec quelques coups de canon, se procurer, sans grands frais, la pluie nécessaire à la vie des cultures? Et, voici vingt ans passés, M. Powers n'a-t-il pas donné des chiffres précis sur le coût d'une expérience de ce genre? »

Le gouvernement ne répondit rien, et pour cause. Comme les libellules, les fonctionnaires ont une durée éphémère, — ils vivent l'espace d'un président, et il est toujours entendu que l'œuvre et les plans de ceux qui s'en vont étaient absurdes, et que le mieux est de les oublier radicalement, ce à quoi l'on se résigne sans peine. Le gouvernement n'était point au courant de la question : mais c'était chose facile de l'y mettre. Le général Dyrenforth lui montra les chiffres et les calculs de M. Powers, auquel les généraux Sherman, Garfield, Logan et d'autres encore s'étaient fort intéressés. L'idée de M. Powers était d'utiliser l'artillerie nationale, fort nombreuse, qui ne semblait pas devoir être employée de sitôt aux choses de la guerre, — et de transporter dans l'ouest un certain nombre de canons. Son devis comportait l'exécution de deux expériences, consistant chacune en la décharge simultanée de 200 canons, cent fois de suite, c'est-à-dire 20,000 coups. Tous frais comptés, depuis la mise en état des canons jusqu'à leur réintégration dans les arsenaux, sans oublier le transport, l'achat des cartouches et de cinquante tonnes de foin pour servir de bourre, la rétribution d'un personnel assez nombreux, etc., chaque expérience devait revenir à plus de 400,000 francs. Le gouvernement frémit. Assurément, une pluie opportune peut sauver une récolte : mais encore faut-il savoir quelle étendue de récolte cette pluie coûteuse sauve-

rait, et avant de se lancer dans une expérience aussi dispendieuse, le gouvernement avait voulu réfléchir. Il prit si bien son temps qu'on n'entendit plus parler de l'affaire. Mais, en 1880, un autre général, — le général Daniel Ruggles, — sans doute au courant des idées de M. Powers, entreprit l'étude de la question et dressa, à son tour, ses batteries. Elles différaient sensiblement de celles de l'ingénieur Powers : les canons étaient, en effet, remplacés par des explosions de poudre ou d'autres substances. Cet homme pratique prit même un brevet pour ce qu'il croyait être son invention ; un procédé consistant à envoyer dans les nuages de petits ballons auxquels étaient attachés des récipiens pleins de poudre dont il provoquait l'explosion, par l'électricité, à volonté. La commotion devait amener la condensation des vapeurs des nuages en pluie.

A la vérité, quatre ans avant le moment où le général Ruggles prit son brevet, un colon de la Nouvelle-Zélande, M. F. Hatermann, avait eu exactement la même idée, et l'avait publiée dans les journaux, demandant aux agriculteurs des régions sèches de s'entendre pour faire une expérience et en défrayer les dépenses. Le brevet, toutefois, ne fut point exploité et, de 1880 à 1890, on ne s'occupa guère de l'affaire : ou, du moins, ceux qui s'en occupaient n'en parlèrent point. Ils en parlèrent pourtant, en 1890, à différens membres du gouvernement, qui portèrent la question devant le congrès, lequel vota 10,000 francs, — portés plus tard à la somme de 45,000 francs, — pour frais de recherches et d'expé- riences.

Le général Dyrenforth « en était, » et c'est alors qu'il tint au gouvernement son discours auquel, — l'historique achevé, — il ajouta quelques données complémentaires. C'est ainsi qu'il déconseilla l'usage exclusif de la poudre et de la dynamite, et déclara préférable d'opérer en faisant sauter les ballons eux-mêmes, qui seraient remplis d'hydrogène pour les deux tiers et d'oxygène pour le dernier tiers, ce mélange constituant un des meilleurs explosifs que l'on connaisse. Les frais de l'expérience semblaient devoir être faibles, et du moment où les sommes étaient votées, il convenait de les utiliser. Et c'est pourquoi, après quelques mois de préparatifs, en août 1891, le général Dyrenforth partit pour le Texas, accompagné d'une petite troupe d'élus, et de tout le matériel jugé nécessaire. Tel, autrefois, Moïse dans le désert de Sin : au surplus, pour compléter l'analogie, les eaux amères elles-mêmes ne firent point défaut, et le Llano Estacado ne fournissait que des eaux d'une alcalinité insupportable. Le Llano Estacado est une vaste plaine, située dans le Texas, où la sécheresse est chose habituelle et où, depuis plusieurs années, une pluie sérieuse était passée, disait-on, à l'état de mythe. Là se trouvait un vaste

ranch, de quelque 150,000 hectares où vivaient 15,000 têtes de bétail gardées par une vingtaine de *cowboys*. Le propriétaire était tout disposé à laisser déchaîner les cataractes célestes : le paillasson de la prairie appelait la pluie à grands cris, et les vaches ne savaient plus les délices de l'herbe fraîche, leur rêve comme chacun sait.

On s'installa donc, et le général Dyrenforth put se faire une idée exacte de la peine qu'a l'homme à subsister dans une localité aride, assez éloignée du chemin de fer pour rendre approvisionnemens et communications difficiles, battue par des vents violens et ininterrompus dont la vitesse dépasse 30 et 35 kilomètres par heure, et dont les puits ne fournissent qu'une eau alcaline, qu'on ne peut boire qu'après l'avoir neutralisée par un acide, et qui, même avec cette précaution, força presque tous les membres de l'expédition à gagner, à plusieurs reprises, l'infirmerie.

Ces désagrémens n'empêchèrent point les opérations. Le matériel consistait en 68 ballons de petites dimensions cubant de 500 à 1,000 pieds : c'étaient les ballons destinés à l'explosion. On y avait joint trois plus gros ballons qu'on devait employer pour des ascensions. Pour remplir les premiers, il avait fallu transporter 20,000 livres de rognures de fer et 16,000 livres d'acide sulfurique avec les appareils nécessaires pour obtenir, par le mélange du fer et de l'acide sulfurique, les quantités d'hydrogène nécessaires. Pour fabriquer l'oxygène, on avait emporté 2,500 livres de chlorate de potasse et 600 livres de bioxyde de manganèse, avec les cornues et les fourneaux nécessaires pour chauffer le mélange. On avait encore de quoi fabriquer 100 cerfs-volans en toile, et les produits nécessaires à la confection de quelques milliers de livres de poudre de mine et d'autres substances explosives. Le général Dyrenforth était mieux outillé que Moïse : cela ne fait point de doute. Mais aussi, l'opération était plus compliquée, et le rocher d'Horeb plus difficile à atteindre.

Pour arriver à ses fins, voici quel fut le plan du général : il disposa ses hommes et ses appareils selon trois lignes parallèles, longues de trois kilomètres chacune et séparées l'une de l'autre par une distance de près d'un kilomètre, une triple ligne de bataille. En première ligne, au vent, une série de batteries terrestres où de la dynamite et de la poudre de mine devaient faire explosion à intervalles rapprochés. La seconde ligne consistait en de grands cerfs-volans auxquels étaient suspendues des cartouches de dynamite, — cette panacée moderne, — lesquelles cartouches, reliées à la terre par un fil électrique, le fil du cerf-volant, devaient

faire explosion selon la volonté des opérateurs; enfin la troisième ligne était composée de ballons dont l'explosion amènerait de formidables « tremblemens d'air » à intervalles d'une ou deux heures. On dut toutefois renoncer à tirer grand parti des cerfs-volans : le vent les brisait sans cesse, ou bien rompait le fil électrique, et la pluie de dynamite qui en était le résultat pouvait incommoder les opérateurs eux-mêmes, pour ne pas parler du bétail que ce spectacle inusité effarait quelque peu. Le but du général Dyrenforth était d'imiter « une grande bataille » avec coups de canon et bombes éclatant dans l'air, et au point de vue du tapage, il se déclara satisfait du résultat obtenu. L'expérience commença le 9 août : on ne fit agir que la première ligne. A 5 heures du soir, première série d'explosions qui dura une heure, et recommença à 7 heures pendant un temps plus court. Le temps était beau ; la nuit fut paisible : mais à midi, le jour suivant, des nuages arrivaient, et, durant l'après-midi et la soirée, dit le général américain, une pluie épaisse s'abattit sur le sol, lequel, ayant sans doute perdu l'habitude de boire, fut, dans tous les endroits creux, converti en torrens impétueux, et en petits lacs. Le pluviomètre indiqua cinq centimètres : c'était une fort bonne pluie.

Le 18, on recommença. Dès la veille au soir, on avait mis la première ligne en action, et aussi la troisième, et durant toute la nuit la bataille continua sans interruption. La matinée du 18 fut claire et belle ; le ciel et le baromètre ne présageaient que le beau temps : mais vers la fin de l'après-midi des nuages se formèrent dans le sud et l'ouest, et à cinq heures du soir, les servans de la première ligne, qui n'avaient cessé de faire parler poudre et dynamite, durent abandonner la partie et accourir à toutes jambes vers le quartier-général, chassés par une pluie torrentielle qui, durant deux heures et demie, se déversa sur toute la région avoisinante. Le même soir, le général se rendit en voiture à la station du chemin de fer, à quelque quarante kilomètres de distance, et pendant dix ou quinze kilomètres la route était inondée ; l'eau y formait, d'après lui, une couche ayant de dix centimètres à *un mètre* de profondeur.

Le 25 enfin, la dernière expérience fut tentée. Ce jour, le baromètre était légèrement au-dessous de son niveau habituel ; le vent soufflait du sud-est comme de coutume, avec une vitesse de plus de 28 kilomètres par heure, et le ciel était clair ; pourtant quelques cumulus se voyaient çà et là à plus de trois kilomètres de hauteur. On employa sept ballons, les plus grands, remplis d'oxygène et d'hydrogène, qui firent explosion à des altitudes variant entre 1,500 et 4,500 mètres. Toute l'après-midi et une partie de la

soirée, la première ligne demeura en activité, et quand à onze heures du soir on se retira pour la nuit, on avait produit une somme raisonnable de tapage. Le ciel ne voulut pas être en reste, car, à trois heures du matin, le tonnerre se fit entendre : un orage arrivait du nord et de l'ouest, et une heure après, la pluie commençait et durait jusqu'à huit heures du matin. Les *cowboys* rapportèrent que la pluie s'était étendue sur une superficie de plusieurs centaines de kilomètres carrés, et depuis trois ans, selon eux, le sol n'avait reçu pareil arrosage.

Tels furent les résultats de l'expédition du général américain; il faut ajouter, du reste, qu'en sus des trois orages qui suivirent les trois expériences principales, il tomba encore neuf ondées durant les seize jours que l'expédition passa dans le Llano Estacado, phénomène extraordinaire pour la localité et la saison, nous est-il dit. Si l'on tient compte du fait qu'à certaines occasions la pluie commença à tomber dès que les explosions avaient eu lieu, — douze secondes après la première de celles-ci, — on conclura peut-être avec le général Dyrenforth « que l'ébranlement résultant des explosions exerce un effet marqué sur les conditions atmosphériques en produisant de la pluie, probablement en troublant les courans supérieurs de l'air, et que, quand le temps est menaçant, — phénomène fréquent dans ces régions arides, bien qu'aucune pluie ne s'ensuive, — on peut provoquer la chute de la pluie presque immédiatement par le choc des gouttelettes d'humidité suspendues dans l'air (1). »

A vrai dire, la conclusion est vraisemblablement prématurée, et cela pour plusieurs raisons. La première est que l'expérience même qui vient d'être relatée n'a point été conduite dans des conditions satisfaisantes. Il faudrait posséder des données exactes, — et non de simples affirmations de *cowboys*, — sur le régime normal de la localité; il faudrait savoir exactement quelle est la quantité d'eau pluviale qui tombe chaque année, — si petite soit-elle, — et connaître la saison où cette eau tombe de préférence : il faudrait posséder des renseignemens précis et recueillis de longue date, chose qui ne s'improvise point. Cela est d'autant plus nécessaire que la voix enthousiaste du général Dyrenforth n'a pas provoqué d'écho. On a dit que l'expérience a été faite dans la saison pluvieuse, et que la pluie a été beaucoup plus forte au loin qu'elle ne l'a été sur le lieu même de l'expérience. Un autre point est peu clair. Le général nous parle d'un vent fort ayant une vitesse considérable; mais comment l'atmosphère ébranlée par les coups de

(1) *North American Review*, octobre 1891.

dynamite a-t-elle pu réagir deux, quatre, huit heures ou plus encore après les explosions, étant donné que le vent même avait renouvelé cette atmosphère dix, cent et mille fois dans l'intervalle? Dans un cas il nous parle du vent et de sa direction, et dans d'autres il n'en fait pas mention; ici il dit d'où viennent les nuages, là il ne dit rien. En un mot, l'observation est très défectueuse.

Il faut ajouter que les assertions du général Dyrenforth semblent sujettes à caution. M. G.-E. Curtis (1), un météorologiste qui a suivi les opérations, a fait entendre une voix très discordante. D'après lui, l'expérience du 9 août fut tout à fait insignifiante, — bien qu'elle ait été suivie de pluie le 10, — et dans le télégramme qui fut envoyé aussitôt après, il était expressément dit qu'on n'établissait aucun lien de causalité entre les explosions et la précipitation atmosphérique. L'expérience du 18 semble à M. Curtis avoir été faite dans des conditions particulièrement favorables : le temps étant couvert du 16 au 18 et le 20, et des orages étant visibles à l'horizon. Dans ces conditions toutefois, on observa à plusieurs reprises le fait intéressant que, si les explosions coïncidaient avec le passage d'un nuage très menaçant, il se produisait en trente ou quarante secondes une petite chute de pluie, d'ailleurs insignifiante. Le général parle d'une pluie torrentielle le 18; mais M. Curtis déclare froidement que le pluviomètre n'a enregistré qu'une couche de deux centièmes de pouce (le pouce a 25 millimètres), ce qui nous met fort loin de compte; et il ajoute que, pour les habitans du pays, la pluie était chose certaine ce jour, quoi que l'on fît ou ne fît pas, tant le temps était menaçant. Ceci réduit notablement la valeur de l'expérience. Reste celle du 25, la plus importante. Mais on n'a pas mesuré la quantité de pluie tombée, et un des membres de l'expédition déclara que ce n'était qu'une petite ondée (*a sprinkle*), et pour brocher sur le tout, les prédictions du météorologiste de la région, énoncées à Washington, pour le jour et la localité où se faisait cette expérience, étaient les suivantes : « Généralement beau, sauf des ondées locales. » Voilà bien des divergences d'opinion, et voilà qui réduit beaucoup la valeur des expériences.

Soit, dira-t-on, mais le fait est là : il a plu. Comment expliquer cela? Il ne sera pas très facile d'expliquer la chose; mais il est à peu près certain que l'interprétation du général ne vaut rien : tous les météorologistes seront d'accord sur ce point. Selon l'expérimentateur américain, la pluie, — en admettant qu'elle se rattache

(1) *Rain making in Texas.* (*Nature*, 22 octobre 1891, p. 594.)

directement aux explosions, et qu'elle en soit l'effet, — la pluie a été due à l'ébranlement de l'atmosphère. La secousse physique dont celle-ci a été agitée, au moment où les gaz dégagés par l'explosion ont fait irruption dans l'air, cette secousse dont chacun a pu plus ou moins apprécier les effets, après une explosion de gaz, de poudre ou de dynamite, cette secousse, qui est souvent si formidable, serait capable de déterminer le rapprochement des gouttelettes d'eau menues dont sont formés les nuages, et devenues plus volumineuses et plus pesantes, ces gouttes tomberaient sous forme de pluie. C'est là, il faut bien le dire, la partie la plus neuve des travaux de M. Dyrenforth : jusqu'ici les météorologistes ne s'étaient point doutés de ce mécanisme de la formation de la pluie ; et peut-être éprouveront-ils quelque hésitation à adopter une théorie aussi extraordinaire (1). Ils savent tous que l'air contient une proportion variable de vapeur d'eau, non de la vapeur visible, comme celle qui s'échappe de l'eau chauffée, — et qui d'ailleurs n'est pas de la vraie vapeur, — mais une vapeur invisible, répandue dans l'atmosphère. Celle-ci contient encore des nuages, c'est-à-dire des amas de gouttelettes d'eau très ténues, quelque chose de différent de la vapeur, par conséquent. Les nuages dérivent de la vapeur d'eau, résultent de la condensation de cette vapeur en gouttelettes, et cette condensation s'opère sous l'influence d'un certain refroidissement : le refroidissement est indispensable. Mais le son ne saurait en aucune façon remplacer le refroidissement, cela ne s'est point encore vu. Tandis qu'on produira à volonté la condensation par le refroidissement, — mille expériences de laboratoire et observations journalières le montrent assez, — nul ne l'a encore provoquée par l'ébranlement mécanique de l'atmosphère chargée de vapeur d'eau. Au surplus, s'il suffit d'une seule explosion d'un ballon d'hydrogène et d'oxygène à quelque 800 ou 1,000 mètres dans l'air pour déterminer une ondée sur une superficie de quelques milliers de mètres carrés, à coup sûr un coup de revolver, ou dix, ou cent, devront produire de la pluie dans une chambre. Faites donc l'expérience, et notez le résultat.

Pourtant, il a plu, nous répliquera-t-on une fois encore. Sans doute, il a plu : mais peut-être eût-il plu quand même. Écartons toutefois cette observation. Il est évidemment très malaisé de com-

(1) M. Simon Newcomb, un des hommes les plus autorisés dans la matière, a fait de l'interprétation de son compatriote une critique très sûre et très pénétrante dans la *North American Review*, d'octobre 1891. Aucun physicien ou météorologiste compétent n'a encore fourni de faits susceptibles de venir à l'appui de la théorie du général Dyrenforth.

prendre comment dans une atmosphère animée d'un mouvement, — d'une ondulation, d'une vibration rapide, — où le vent se propage avec une vitesse considérable, une explosion peut, plusieurs heures après, déterminer une condensation de la vapeur d'eau; l'ébranlement imprimé à l'air et aux vapeurs qu'il renferme doit se dissiper et s'éteindre comme le remous produit dans une pièce d'eau se dissipe en quelques minutes, si grosse que soit la pierre qu'on y a jetée, si forte que soit la cartouche de dynamite qu'on y a fait éclater : le repos et l'immobilité reviennent, et rien dans l'apparence de l'eau ne trahit l'agitation naguère si violente : le mouvement dont elle était animée n'a point laissé de traces; mais enfin, il y a quelque relation entre cette agitation et la pluie qui a suivi; ou pour mieux dire, entre les phénomènes dont l'atmosphère a été le théâtre, et la condensation de la vapeur d'eau. Quelle est cette relation, si l'hypothèse du général Dyrenforth doit être écartée, et s'il nous faut *a priori* repousser son interprétation, tout en acceptant ses faits?

II.

Pour répondre à cette question, demandons d'abord aux météorologistes quelle est leur théorie de la pluie. Ils nous répondent que la pluie se forme par condensation de la vapeur d'eau, ou mieux, par la réunion des gouttelettes d'eau qui forment les nuages, en gouttelettes plus volumineuses, toujours sous l'influence d'un refroidissement, l'intensité de celle-ci étant d'ailleurs variable selon différentes conditions, parmi lesquelles la richesse de l'air en vapeur d'eau est la principale. L'air est-il très humide, il suffira d'un abaissement de température léger; est-il au contraire très sec, il faudra un refroidissement considérable pour provoquer la chute de la pluie.

L'atmosphère tient en suspension une quantité d'eau que Dalton a évaluée à quelque chose comme 70 trillions de tonnes d'eau. La tonne d'eau, c'est un mètre cube : c'est donc à peu près cent fois le volume du lac de Genève qui est répandu dans l'atmosphère. Étalée sur la surface de la terre, l'eau atmosphérique formerait une couche de 14 ou 15 centimètres de profondeur. C'est beaucoup sans doute, mais ce n'est pas la totalité de ce que pourrait renfermer celle-ci. L'air, en effet, n'est pas saturé de vapeur d'eau, tant s'en faut, sauf par momens et dans des régions restreintes : l'air froid renferme peu de vapeur d'eau; l'air qui

passe sur les mers en renferme plus que celui qui s'élève au-dessus des déserts, etc.

Maintenant, comment s'opère au juste cette condensation de la vapeur d'eau, sous l'influence du refroidissement, sous l'influence du passage de l'air humide d'un milieu chaud dans un milieu froid? Il faut convenir que la réponse habituellement faite à cette question manque de netteté : mais, au reste, à supposer qu'elle fût parfaitement satisfaisante, il n'en serait pas moins opportun de faire connaître ici les travaux d'un homme qui depuis plusieurs années s'occupe indirectement de la question, et a obtenu des résultats d'un intérêt très direct pour le sujet en discussion, pour l'étude de la pluie artificielle; je veux parler des travaux d'un physicien écossais, M. John Aitken.

Voici une des nombreuses expériences de ce chercheur.

On prend deux récipiens en verre de même forme. Dans l'un on fait le vide, et le vide une fois fait, on y laisse rentrer l'air, lentement, en le filtrant à travers un épais tampon ouaté : ce récipient contient donc de l'air optiquement pur, privé de poussières. L'autre récipient reste tel quel, contenant l'air ambiant avec ses impuretés naturelles. Extérieurement ces deux récipiens sont d'apparence identique : l'œil ne perçoit aucune différence entre le flacon rempli d'air pur et celui qui contient de l'air chargé de poussières. Mais faisons communiquer chacun de ces flacons, par un tube en caoutchouc, avec une petite chaudière, de telle façon que la vapeur de celle-ci passe dans les deux flacons : alors se manifeste une différence marquée. Dans le flacon à air ordinaire, la vapeur forme un nuage blanc, épais, opaque; dans le flacon à air pur, rien de pareil; la transparence de l'air n'est point altérée, il n'y a pas le moindre nuage, la moindre vapeur : on n'y voit rien, absolument rien; et pourtant la vapeur de la chaudière y a pénétré.

Autre expérience. Dans un flacon, on fait pénétrer un mélange d'air filtré avec une petite quantité d'air non filtré, puis de la vapeur d'eau. Ceci fait, au moyen d'un coup de pompe on détermine une légère dilatation de ce mélange, et cette dilatation a pour conséquence la sursaturation de l'air qui se manifeste immédiatement par la formation d'un petit brouillard qui se dépose peu à peu. On rend alors à l'air son volume primitif pour opérer quelques minutes après une nouvelle dilatation : de nouveau il se forme du brouillard. Quand l'opération a été répétée plusieurs fois, on constate que la dilatation ne produit plus d'effet, à moins d'en accroître l'importance : on dilate de 5 centimètres cubes au lieu de 2. Mais la dilatation de 5 centimètres cubes devient à son tour inefficace; et

on a recours à une expansion de 10 centimètres cubes, qui fournit un certain brouillard ; celle-ci étant devenue inefficace, on pratique une dilatation plus considérable, et enfin, il vient un moment où la dilatation est sans influence, quelle que soit son importance : il ne se produit plus de brouillard, c'est-à-dire de condensation de vapeur d'eau, sauf dans le cas où l'on opère la dilatation très brusquement : dans ces conditions, on obtient encore de petites pluies très nettes.

Comment interpréter ces faits, et quelle est leur signification pour les expériences sur la pluie artificielle? quel rapport y a-t-il entre les deux questions?

Pour M. Aitken, ces expériences démontrent que la condensation de la vapeur d'eau répandue dans l'air ne peut s'opérer qu'en présence de parcelles de poussière. Ces parcelles agissent comme noyaux de condensation, des noyaux autour desquels la vapeur se précipite sous forme liquide : quand elles sont présentes, la vapeur peut se condenser autour d'elles, — sans doute en raison de la différence de température entre les poussières et la vapeur, — quand elles font défaut, la condensation n'a pas lieu. La première expérience semble démontrer clairement cette proposition, et prouve que là où des poussières, si ténues soient-elles, n'offrent point à la vapeur d'eau une surface libre sur laquelle celle-ci peut se condenser, il ne peut se former ni nuage ni brouillard. S'il en est ainsi, la condensation doit être proportionnelle à l'abondance des poussières, évidemment. En est-il ainsi? A cette question M. Aitken répond en montrant que plus la proportion d'air impur, dans un mélange d'air pur et d'air impur, est petite, et moins il se fait de condensation. Une troisième expérience fournit également des renseignemens intéressans au point de vue qui nous occupe. Voici un flacon rempli d'air impur. On y laisse entrer de la vapeur d'eau chaude, et il s'y forme un brouillard épais. Ce brouillard se dépose peu à peu et l'air redevient transparent. Laissons rentrer la vapeur : il se forme un nouveau brouillard, mais moins dense; et à chaque opération successive, la densité du brouillard formé diminue, et enfin, il ne s'en forme plus du tout. Que s'est-il passé? Il faut admettre, avec M. Aitken, que le premier brouillard a été très dense parce que les poussières étaient très abondantes, et que les suivans l'ont été beaucoup moins parce qu'à chaque opération le nombre des premières a été diminué, chaque parcelle sur laquelle la condensation s'est opérée ayant été entraînée vers le fond du flacon par le poids de l'eau qui s'est attachée à elle, chaque parcelle qui a servi de noyau de condensation ayant été noyée dans l'eau qui s'accumule au fond, et par là même mise hors

d'état de servir à une condensation nouvelle. Chaque opération a diminué le nombre des poussières utilisables, et le brouillard a diminué proportionnellement.

De ces faits, et de beaucoup d'autres que M. Aitken a relatés, le physicien écossais a tiré la conclusion que tout phénomène de condensation de la vapeur d'eau atmosphérique en forme visible, palpable, nécessite la présence de poussières dans l'atmosphère, que chaque gouttelette de brouillard, brume ou nuage, est formée d'un noyau solide, d'une parcelle, d'une poussière, sur laquelle s'est condensée une petite quantité d'eau.

Ce fait est d'une haute importance pour les expériences relatives à la pluie artificielle : mais avant d'en venir à ce point intéressant, je voudrais dire quelques mots encore des recherches de M. Aitken. Deux questions principales se posent, au sujet de cette théorie nouvelle : combien y a-t-il de poussières dans l'atmosphère, — dans cette atmosphère où les nuages sont si abondans par momens ? — comment peut-on les déceler, et d'où viennent-elles ?

L'abondance des poussières ne peut faire de doutes pour personne. Dans certains cas, l'air en est visiblement obscurci : la poussière forme dans l'atmosphère une sorte de nuage opaque que nul ne peut méconnaître. Il n'est personne qui ne l'ait vu se former durant l'agitation qui précède souvent l'orage ; l'air s'est tout à coup rempli d'une nuée de poussière prise au sol desséché, et cette nuée voile la transparence normale de l'air. Le plus souvent, elle tombe immédiatement, mais il n'en est pas toujours ainsi : si le vent est fort, elle peut être enlevée à des hauteurs variables, et si les parcelles les plus lourdes et les plus grossières tombent bientôt à terre, il n'en va pas de même pour les parcelles très fines qui peuvent voyager longtemps dans l'atmosphère, entraînées par les vents à des distances énormes. Ces nuages de poussières empruntées au sol forment au loin des *pluies terreuses :* elles retombent avec de la pluie, — dont elles ont été l'occasion, le prétexte, — et, en raison de la coloration rougeâtre des gouttes de pluie, due aux parcelles minérales d'oxyde de fer qui abondent dans les terres rouges qui donnent naissance à ces sortes de poussières, on a pris ces pluies pour des pluies de sang. Ehrenberg en a signalé plusieurs, et Arago a donné d'intéressans détails sur une pluie de ce genre qui tomba en 1813. Au mois de mars, les habitans de Gerace, en Calabre, aperçurent une nuée dense qui venait de la mer vers le continent, dans la direction de l'est. Cette nuée se rapprocha. D'une couleur rouge pâle d'abord, elle revêtit bientôt une coloration plus foncée, de rouge de feu. La lumière du soleil en fut obscurcie, et des ténèbres envahirent la ville : il fallut allu-

mer des lumières. Très effrayée, la population se précipita dans les églises, craignant quelque catastrophe, et, au bout de peu de temps, le ciel, qui avait la couleur d'un feu rouge, fit entendre le tonnerre, et de grosses gouttes de pluie rougeâtres tombèrent. En 1846, un phénomène analogue se produisit, et la pluie de sang tomba sur un espace considérable en Guyane, à New-York, aux Açores, en France.

En Chine, les pluies colorées par la poussière sont fréquentes; les Chinois en distinguent deux sortes : la pluie jaune et la pluie noire, et ils pensent que ces poussières viennent des déserts de la Mongolie, du désert de Gobi en particulier. Du reste, les voyageurs qui ont parcouru l'Asie centrale ont souvent remarqué la formation de trombes de poussière qui sont violemment entraînées dans les airs pour retomber au bout d'un temps variable et à des distances souvent considérables, sous forme de pluies colorées, ou même de pluie sèche, de pluie de poussière sans adjonction d'eau. La composition même de ces poussières donne souvent le moyen de connaître exactement leur origine. Il en tombe parfois aux Açores et aux Canaries, et on serait tenté de leur attribuer une origine africaine et de penser qu'elles viennent du Sahara. Le raisonnement est juste dans certains cas : mais quand on trouve dans ces poussières des infusoires qui ne vivent que dans l'Amérique du Sud, comme l'a démontré Ehrenberg, il est difficile de ne pas admettre que ces poussières viennent des plaines de ce pays et des déserts qui s'y trouvent. La quantité de matières solides renfermées dans ces nuées est parfois très considérables : on a évalué le poids de la poussière tombée à Lyon, en 1846, à 7,200 quintaux.

Ces pluies de poussière sont toutefois chose exceptionnelle, et si elles témoignent de la présence d'un grand nombre de parcelles dans l'atmosphère à certains momens, elles ne prouvent point que celle-ci en renferme normalement et en tout temps une quantité considérable. Pour s'assurer de l'existence normale de cette poussière, il n'est pas besoin d'expériences ou d'observations bien difficiles. Entrez dans la chambre la mieux tenue, la plus soigneusement balayée, où nul n'aura pénétré depuis des mois, si vous voulez. Elle a été close tout ce temps, et pourtant, sur chaque meuble, il y a une couche appréciable de poussière qui s'est infiltrée par les fentes des portes ou fenêtres. Entr'ouvrez une de celles-ci, et dans le rayon de soleil, vous verrez danser des milliers de parcelles lumineuses, surtout si vous faites quelques pas dans la chambre pour agiter l'air. Abandonnez en quelque lieu que ce soit un récipient ouvert plein d'eau distillée : au bout d'un temps variable, vous y verrez un sédiment qui est dû au dépôt de la poussière.

Mais ces procédés ne fournissent que des indications vagues, sans précision, et pour obtenir des données exactes sur les variations d'abondance des poussières atmosphériques selon le lieu et la localité, il faudrait posséder une méthode sûre. On a bien réussi à dénombrer les poussières organiques, les germes ou microbes de l'atmosphère, si difficile que parût être la tentative, et grâce à des procédés maintenant bien connus, on peut découvrir la proportion de ces microbes dans l'air des villes et des montagnes avec une certitude absolue, — aussi absolue que cela est possible dans des recherches de ce genre ; — ce qu'on a fait pour les germes vivans de l'atmosphère, ne peut-on le répéter pour les parcelles inorganiques? C'est encore M. Aitken qui va répondre à cette question.

D'après lui, en effet, du moment où le brouillard a pour cause la condensation d'un peu de vapeur d'eau autour d'une parcelle de poussière, on peut connaître aisément le nombre de ces parcelles, quand même elles seraient invisibles au microscope, en dénombrant les gouttelettes de brouillard dans une atmosphère donnée. Évidemment, la méthode postule l'exactitude de la théorie, et c'est là son gros défaut; mais nous accorderons provisoirement le postulat. Comment procéderons-nous alors? S'agit-il de capter par un procédé quelconque une quantité voulue de brouillard, un litre ou un demi-litre, par exemple, et d'opérer la numération des gouttelettes à mesure qu'elles tomberont? Ceci serait impraticable, et la méthode est tout autre. En voici la base : si l'on introduit dans un récipient bien privé de poussière une petite quantité d'air, et si l'on sature cet air d'humidité, nous avons vu qu'il suffit d'augmenter un peu les dimensions de ce récipient, il suffit de dilater quelque peu le volume de cet air, c'est-à-dire de le refroidir, au moyen d'un piston, par exemple, qui sera tiré de $0^m,02$, $0^m,03$ ou $0^m,10$ et qui laisse à l'air un espace plus grand que celui qu'il occuperait à la température et la pression extérieure du moment, il suffit de dilater le volume de cet air pour qu'aussitôt, la quantité d'air et de vapeur demeurant invariables, l'air soit sursaturé de vapeur et refroidi. A ce moment, il se produit un brouillard, et celui-ci se dépose sur les parois et le fond du récipient sous forme de gouttelettes qu'il est facile de compter au microscope, si elles ne sont point trop nombreuses. On peut, par un artifice, diminuer considérablement le nombre de ces gouttelettes sans entacher le résultat d'erreur, et voici comment. Au lieu de remplir le récipient où se fait l'analyse, de l'air extérieur, on y introduit un petit volume de cet air, 1 centimètre cube, par exemple, auquel on ajoute ensuite 9 ou 99 ou 999 centimètres cubes d'air pur, privé de pous-

sière par filtration à travers un tampon ouaté comme nous l'avons dit. A coup sûr le mélange renfermera 9, 99 ou 999 fois moins de poussières que ne le ferait un volume de 10, de 100 ou de 1,000 centimètres cubes de l'air à analyser ; mais du moment où on le sait, cela n'a aucune importance : il suffira, en effet, de multiplier le chiffre des gouttelettes comptées au microscope par 10, 100 ou 1,000 pour avoir le résultat cherché, et l'artifice dont il s'agit n'a d'autre but que de diluer l'air et de faciliter la numération en réduisant dans des proportions considérables le nombre des gouttelettes à compter. Ceci posé, — et la méthode est inattaquable à ce point de vue, — voici comment on procédera. On mélangera un centimètre cube de l'air à analyser, — recueilli dans la rue de Rivoli, le Bois de Boulogne ou au sommet de la tour de 300 mètres, — avec 99 centimètres cubes d'air filtré. Le tout sera contenu dans un récipient de 100 centimètres cubes dont le volume pourra être à volonté augmenté dans la proportion que l'on voudra au moyen d'un simple coup de piston. Dans ce récipient a été disposée une plaque de métal fin, très fin, choisi avec beaucoup de soin, de 1 centimètre carré de surface. Elle est placée exactement à 1 centimètre de distance du plafond de l'appareil, et on peut la considérer comme recueillant les gouttelettes formées dans le centimètre cube d'air logé entre le plafond et la plaque. Il suffira donc de compter non la totalité des gouttelettes qui se formeront dans le récipient, mais le nombre de celles qui se déposeront sur cette plaque, et de multiplier ensuite par 100 pour connaître le chiffre total pour les 100 centimètres cubes d'air du récipient, et une fois encore par 100, puisque l'air à analyser est dilué au centième. Il va de soi que cette plaque est disposée de façon que la numération se fasse facilement, sans toucher à l'appareil : du reste, elle est divisée en petites surfaces de 1 millimètre carré au moyen de lignes fines, et on compte les gouttelettes non de la totalité de la plaque, mais d'un certain nombre de petits carrés. Pour bien faire, on commence par introduire de l'air pur, filtré, dans l'appareil, et on en vérifie la pureté en constatant que lors de la dilatation de cet air, chargé de vapeur d'eau, aucune gouttelette ne se montre, et c'est après cette épreuve nécessaire que l'on introduit l'air à analyser. Dans ces conditions, l'expérience est assez facile à faire. Connaissant la proportion de l'air impur dans l'air pur, connaissant le nombre des gouttelettes déposées par centimètre cube, on arrive par un calcul très simple à des chiffres suffisamment exacts sur le nombre total des parcelles, puisque chaque gouttelette correspond à une poussière.

M. Aitken n'a, toutefois, pas réussi du premier coup à donner

à sa méthode cette simplicité relative. Il y a fallu beaucoup de travail et de recherches. Par exemple, pour trouver une substance propre à la fabrication de la plaque où se déposent les gouttelettes, M. Aitken a dû se livrer à des expériences nombreuses. Le verre, si fin, si pur soit-il, ne vaut rien : il présente toujours de petits défauts qui troublent la numération, et le physicien écossais s'est arrêté en fin de compte à l'emploi de plaques d'argent fin du plus beau poli. Mais, même avec l'appareil le mieux organisé, M. Aitken a souvent eu des mécomptes. C'est ainsi que dans des conditions où il semblait impossible que les résultats ne fussent pas identiques, on obtenait souvent, de façon brusque, des résultats tout à fait discordans. La cause de cet incident fut cherchée un peu partout, et d'abord, là surtout où elle n'existait pas; mais elle finit par se découvrir. La variabilité des résultats, dans les cas dont il s'agit, dépendait de la façon dont l'air était filtré. Le faisait-on passer rapidement à travers le tampon ouaté faisant office de filtre, l'air conservait des poussières, et la filtration était insuffisante, d'où un nombre de gouttelettes plus considérable qu'il ne convenait. Il faut filtrer lentement, très lentement même, pour obtenir un air absolument pur, et il faut toujours vérifier la pureté de ce dernier au moyen d'une expansion préalable, ou même de plusieurs. Voici, en effet, de l'air que l'on est en droit de croire pur; il est saturé de vapeur, et si l'on en provoque la sursaturation et le refroidissement par l'expansion du volume du récipient, il se produit pourtant quelques gouttelettes : c'est qu'il restait sans doute quelques poussières. Recommençons l'opération : il ne se produit rien. Recommençons encore, en employant une expansion plus considérable : voici de nouveau des gouttelettes. Qu'est-ce que cela prouve? Selon M. Aitken, cela montre qu'il restait encore des parcelles, mais des parcelles plus petites que celles qui, lors de la première expansion, servaient de noyau de condensation. Pourtant il survient un moment à partir duquel l'expansion, si forte soit-elle, ne détermine plus de condensation : l'air peut alors être considéré comme privé de poussières, même des plus fines; les plus grossières ont été entraînées lors des premières expansions faibles; les dernières expansions, plus fortes, ont déterminé la précipitation des élémens plus fins. Dans cet air, il ne doit donc plus se produire de gouttelettes. Cela est vrai dans une certaine limite, dans certaines conditions qu'il importe de ne pas oublier : une expansion brusque peut, en effet, provoquer une précipitation de gouttelettes, et M. Aitken pense qu'en ce cas il s'opère une condensation sans noyau, sans parcelles de poussière. Bref, il faut opérer avec beaucoup de précaution, avec lenteur en particulier.

Une fois maître de sa méthode (1), M. Aitken a pu faire des numérations méthodiques et rechercher la quantité des poussières contenues dans l'air en différentes localités ou à différens momens. Cette étude est particulièrement instructive, et tout en nous montrant combien le nombre des poussières varie selon les localités, et les conditions, elle nous révèle des chiffres formidables que nous n'eussions certainement pas soupçonnés. Je les résume brièvement. En somme, le minimum observé par M. Aitken paraît être 16 parcelles par centimètre cube ; ce chiffre a été relevé par lui une seule fois au sommet du Ben-Nevis, en Écosse, en juillet 1890, l'un des mois les plus pluvieux qu'il y ait eu depuis longtemps dans cette région. Mais ce chiffre est exceptionnel. Dans d'autres montagnes, au Righi par exemple, M. Aitken a compté de 500 à 2,000 parcelles et plus encore ; par exemple avant un orage, il a obtenu le chiffre de 4,000, et après, le nombre des poussières est tombé à 725. D'une façon générale pourtant, l'air de la Suisse, — des montagnes du moins, — doit passer pour pur. A Bellagio et Baveno, il l'est moins, car on a compté de 3,000 à 10,000 parcelles. Sur le littoral méditerranéen, il l'est moins encore ; à Hyères, sur une colline, M. Aitken a trouvé 3,550 parcelles par centimètre cube quand le vent venait de la mer ; quand il venait de la ville, le chiffre était plus élevé : 25,000. A Cannes, mêmes différences ; mais l'air est plus pur avec le vent du large : 1,550 poussières. En revanche, quand il a passé sur la ville, il s'est singulièrement enrichi en parcelles diverses, elles sont au nombre de 150,000 par centimètre cube. A Menton, les écarts sont moindres : 1,200 et 7,200. A Paris, à la tour de 300 mètres, — par un vent du sud, — les chiffres ont énormément varié : de 226 à 104,000 ; et dans la rue de l'Université ils ont varié de 210 à 160,000. A Londres, les chiffres ont été similaires. A Édimbourg, ils sont plus forts : 260,000 par centimètre cube, et à Glascow près de 400,000. Mais où ces chiffres deviennent fantastiques, c'est quand ils se rapportent à des numérations faites à l'intérieur des maisons. Dans une chambre, on trouve aisément plus de 2 millions de parcelles de poussière par centimètre cube, et si, au lieu d'analyser l'air de la partie inférieure de celle-ci on s'adresse à la couche d'air voisine du plafond, on arrive à 5 ou 6 millions. Et enfin, si l'on analyse l'air qui s'élève au-dessus

(1) Pour plus de détails, voir le résumé que j'ai donné des recherches de M. Aitken, dans la *Revue scientifique* sous le titre : *les Poussières de l'air* (13 octobre 1888). Voir aussi les comptes-rendus de la Société royale d'Édimbourg, 1888-92, et *Nature*, 1er mars 1888, p. 428 ; 23 juillet 1891, p. 279; et un travail de M. Aitken (*On the number of dust particles in the Atmosphere*) dans *Nature* du 27 février 1890 et du 28 janvier 1892.

d'un brûleur à gaz, on y trouve jusqu'à 30 millions de poussières. C'est-à-dire que 100 centimètres cubes de cet air renferment plus de poussières que le monde entier ne renferme d'habitans.

On remarquera la grande variabilité des chiffres qui précèdent. Donner une moyenne du nombre de poussières contenues dans 1 centimètre cube d'air est donc chose à peu près impossible. On arrivera sans doute à reconnaître que cette moyenne est généralement inférieure dans les lieux élevés et au milieu des mers, à ce qu'elle est au milieu de la campagne, et que dans les villes il y en a infiniment plus que dans les campagnes ; mais une moyenne présentant quelque constance est difficile à indiquer, car dans une même localité, selon les momens, selon les vents, selon qu'il a plu récemment ou non, les chiffres peuvent différer non pas seulement du simple au double, mais au décuple et au centuple, et beaucoup plus encore.

L'air que nous respirons est donc rempli de poussières, et il faudrait sans doute s'élever bien haut dans l'atmosphère pour y trouver un air exempt de celles-ci ; peut-être même, pour des raisons que nous allons indiquer, faut-il renoncer à le découvrir jamais.

Et maintenant d'où viennent ces poussières? La réponse n'est pas difficile : les sources de poussière sont multiples. La terre d'abord, dont les parcelles plus fines sont, en temps sec, entraînées par le vent ; les végétaux dont les élémens désorganisés par la décomposition se détachent et s'effritent ; les animaux, aussi, de la peau desquels mille débris se détachent à tout moment ; les combustions industrielles ou domestiques, la fumée des cheminées et des usines étant faite de millions et de millions de parcelles qui se répandent au loin (1) ; les volcans qui, en temps d'éruption, vomis-

(1) On se fera une vague idée de la quantité des poussières déversées dans l'atmosphère par les combustions industrielles en se reportant aux chiffres relevés par M. Aitken pour l'air provenant d'un brûleur de Bunsen (bec de gaz à courant d'air). Du reste, chacun connaît l'aspect caractéristique de l'atmosphère dans les régions à industrie très développée, à Londres, Manchester, Glascow, en Belgique, à Lille, etc. Sans doute, une partie de ces poussières retombe à peu près sur place, — et c'est ainsi qu'en hiver il arrive à Londres qu'on ne voit pas le soleil une heure entière au cours de tout un mois, — mais beaucoup sont transportées au loin. On a vu la fumée de l'incendie de Chicago sur la côte occidentale des États-Unis ; les incendies des plaines et prairies de l'Amérique du Nord produisent des nuages que l'on reconnaît souvent au loin à la teinte qu'ils donnent au ciel (*indian haze*) ; il en est de même en Afrique, dans la région du Congo (von Danckelman) ; enfin, on sait que les poussières du Krakatoa sont demeurées des années en suspension dans l'atmosphère. Mais ces poussières finissent toujours tôt ou tard par retomber sur le sol ou dans la mer. Jusqu'ici, on n'a peut-être pas beaucoup prêté d'attention à la quantité des sédimens de l'eau de pluie, mais quand on entreprendra cette étude de façon systématique, on y trouvera des données fort intéressantes. Dans beaucoup de cas, les pous-

sent dans l'atmosphère une quantité prodigieuse de parcelles infinitésimales sous forme de fumée et de cendres; les météorites enfin qui pénètrent dans notre atmosphère au nombre d'une dizaine de millions par jour, en moyenne, et qui s'y résolvent en poussière, ajoutant aux poussières déjà existantes celles qui résultent de la pulvérisation de matériaux qui ne peuvent guère peser, — par jour, — moins de 100 tonnes, ni plus de 1,000 tonnes. Est-ce tout? Peut-être que non (1), mais en vérité c'est assez, et on se demanderait plutôt dans ces conditions comment il se fait que nous respirons encore, dans le milieu semi-solide, semi-aérien, où nous nous agitons. Il faut donc admettre que l'atmosphère tient en suspension un nombre énorme de poussières variées, un nuage le plus souvent invisible, formé de débris infinitésimaux de toute sorte.

En certains cas, ce nuage devient visible. M. S.-P. Langley, l'astronome américain, l'a vu clairement en 1878, du sommet de l'Etna, et en 1881 du mont Whitney, la cime la plus élevée des États-Unis. « De la vallée, dit-il, l'atmosphère était d'une transparence superbe. Mais du haut de la montagne nos regards étaient arrêtés par ce qui semblait être un océan de poussière, à surface plane, invisible d'en bas, mais dont la profondeur atteignait 6 ou 7,000 pieds, car de la chaîne montagneuse en face de nous la partie supérieure seule était nettement visible. La couleur de la lumière réfléchie par cet océan de poussière était d'un rouge franc, et cet océan s'étendait jusqu'à l'horizon en tout sens... A la hauteur où nous étions, le ciel était d'un violet remarquablement foncé, et il

sières forment manifestement une partie considérable du volume de la précipitation atmosphérique; tel est le cas, en particulier, pour la pluie jaune ou noire de Chine, et pour la pluie noire qui s'observe assez souvent en Angleterre (à cause de l'abondance des combustions industrielles). Je rencontre deux cas de pluie noire en Angleterre en 1884 (avril et juillet); j'en vois encore un en 1889, signalé par lord Rosse, un autre en 1890. La pluie ressemblait à un mélange d'encre et d'eau; les ruisseaux des rues étaient absolument noirs, et il était clair que la coloration était due à des parcelles de carbone qui se rencontraient en quantité dans l'eau. Ces pluies noires se produisent souvent à de grandes distances des villes industrielles, et si elles ne sont pas plus fréquentes, cela tient sans doute à ce que les parcelles sont rarement assez nombreuses et volumineuses pour être nettement visibles, ou pour donner une coloration marquée.

(1) L'air renferme, on le sait, un grand nombre de poussières organiques vivantes : des spores, des grains de pollen, et enfin des microbes. A certains momens, l'air renferme une quantité énorme de ces derniers. M. L. Manfredi a montré, en effet, que la poussière des rues de Naples renferme de 10 millions à 5,000 millions de microbes *par gramme de poussière*. Beaucoup de ceux-ci sont pathogènes : on y trouve en particulier les microbes du tétanos, de la tuberculose, de la septicémie, etc., et il est évident qu'au moindre vent qui répand cette poussière dans l'atmosphère, le nombre des parcelles contenues dans l'air doit augmenter considérablement, et le vent doit les répandre et les disperser au loin.

semblait que l'air fût entièrement exempt de poussières ; mais, à midi précis, en entrant dans l'ombre d'un pic qui s'élevait au-dessus de nous, le ciel prit aussitôt autour du soleil une teinte blanchâtre; et le télescope montra que cette apparence était due à des myriades de poussières infinitésimales. » Cette poussière, d'après M. Clarence King, directeur du *Geological Survey* des États-Unis, était formée de parcelles de *loess* (1) enlevé par les vents aux plaines de la Chine. Cet océan de poussière, M. Piazzi-Smyth l'a encore observé du haut du pic de Ténériffe. Quiconque a vécu à quelque proximité d'un volcan sait combien l'atmosphère s'obscurcit rapidement et de façon inquiétante, et combien le ciel s'altère dès que survient une éruption. Quel est celui de nous qui n'a remarqué l'aspect particulier du ciel à certains jours, en 1884, après la gigantesque éruption du Krakatoa, dans le détroit de la Sonde, après la formation de ce nuage immense de poussière qui fit plusieurs fois le tour du globe tout entier, et dont une partie demeure probablement à l'heure qu'il est encore suspendue dans l'atmosphère (2) ? C'est en partie aux poussières atmosphériques qu'est due la beauté des couchers de soleil, — et on se rappellera peut-être les admirables couleurs qui accompagnèrent ceux-ci, au moment où le nuage de poussière du Krakatoa passa sur Paris ; — c'est peut-être aussi aux poussières de l'air tombées dans l'eau que la mer doit une partie de son éclat.

En somme, l'atmosphère la plus pure renferme toujours une quantité énorme de poussières (3); celles-ci sont plus fines dans les hauteurs et plus grossières dans les parties basses, où leur poids les entraîne, mais elles ne manquent jamais. Il y en a moins à mesure que l'on s'élève, probablement ; il y en a plus après de grands vents, de grands incendies, des éruptions volcaniques importantes ; il y en a moins après la pluie qu'avant, et en pleine mer qu'au-dessus des continens : mais il y en a toujours, et à me-

(1) Au mois d'avril dernier, M. John Milne a signalé la présence d'un nuage de poussière de ce genre et ayant sans doute la même origine, flottant dans l'atmosphère au-dessus du Pacifique, à quelque 300 ou 500 kilomètres de la côte de Chine. Ce nuage avait de 1,500 à 3,000 kilomètres de longueur, et de 300 à 500 kilomètres de largeur, d'après les rapports résumés par le savant météorologiste dans *Nature* (*A dust storm at sea*, 9 juin 1892, p. 128). Les navires passant dans ces parages ont recueilli en abondance de cette poussière qui est fine, de couleur jaune, et que M. Milne croit aussi empruntée au *loess* des plaines chinoises.

(2) Voir, sur ce point, le beau rapport publié, il y a quelques années, par la Société royale de Londres sur l'éruption du Krakatoa, et dont j'ai donné une longue analyse dans la *Revue scientifique*.

(3) Voir William Marcet : *Atmospheric dust* (*Royal Meteorological Society*, 1890), et S.-P. Langley : *A vast dust Envelope*. (*Nature*, 31 janvier 1884, p. 324.)

sure que les recherches se poursuivront, et que les numérations par le procédé de M. Aitken se multiplieront en des lieux différens, ou dans le même lieu, à des époques différentes, on arrivera à se faire quelque idée de la densité de l'océan de poussières où nous vivons.

III.

Nous voilà, semble-t-il, bien loin du général Dyrenforth et de sa pluie artificielle. Non pas; il n'est point de travaux qui aient avec les expériences en question de plus grande affinité; il n'en est point d'importance plus grande pour celles-ci, bien que le général américain ne s'en soit aucunement douté, et bien qu'il semble ignorer les travaux de M. Aitken.

Il est probable, en effet, d'après tout ce que l'on sait, que la vibration sonore imprimée à l'atmosphère par la détonation d'un explosif quelconque ne saurait être considérée comme une cause de pluie, comme une cause de condensation de vapeur d'eau, à supposer naturellement que l'atmosphère où se font les explosions renferme déjà une proportion suffisante de cette vapeur. Si donc il a plu, dans les expériences du Llano Estacado, il y a eu quelque autre cause en action, qui a échappé au général américain, et cette cause est peut-être l'abondance des poussières dégagées par les explosifs. Il a voulu faire du bruit, mais il a produit en même temps de la poussière, et cette poussière a été une des causes de la pluie, en fournissant à la vapeur d'eau atmosphérique des noyaux autour desquels celle-ci a pu se condenser, tandis qu'en lui-même le bruit n'a peut-être joué aucun rôle.

Est-ce dire que la présence de poussière soit suffisante, et que la pluie doive tomber chaque fois que l'air renferme une proportion donnée de parcelles en suspension? En aucune façon. La formation de la pluie est encore un phénomène dont la théorie est beaucoup plus claire que la pratique, sans doute, et auquel il est évident que de nombreux facteurs participent, et faire la part des uns et des autres est souvent malaisé. On admet, généralement, que la pluie se forme par un processus analogue à la distillation. L'air, froid ou chaud, en contact avec les mers et le sol, qui n'est jamais absolument sec, absorbe une certaine quantité de vapeur d'eau qui varie selon la pression, la température, etc., et qui demeure invisible tant que la température ne s'abaisse pas. Si la température s'abaisse près de terre, ou si l'air chaud, en s'éle-

vant dans l'atmosphère, se refroidit, en se dilatant en raison de la moindre pression, il se forme du brouillard ou un nuage, et il est reconnu que la présence de fumée, — c'est-à-dire de poussières atmosphériques, — facilite grandement cette formation. Cela est d'autant plus vraisemblable que les poussières se refroidissent plus vite que l'air, et de la sorte la condensation de la vapeur autour des poussières est facilitée, car elle ne peut s'opérer que par un refroidissement. Il faut donc, pour que de la pluie se forme, qu'un air renfermant de la vapeur d'eau se refroidisse, et c'est ce qu'il fait simplement en s'élevant, car alors il se dilate et perd de la chaleur. Un coup de canon, ou l'explosion d'une charge de dynamite, peuvent-ils amener cette dilatation ou ce refroidissement? On ne voit pas par quel mécanisme l'un ou l'autre pourraient avoir lieu : car, au lieu du refroidissement ou de la dilatation de l'air par l'explosion, il ne peut se produire qu'un échauffement et une compression momentanés. Il faut donc interpréter les résultats des expériences du général américain de façon toute différente de celle qu'il propose. Le son n'a rien à faire ici, pas plus que le tonnerre ne détermine la chute de la pluie : le tonnerre accompagne la formation, ou les premières phases de la formation de la pluie, comme l'a dit sir John Herschel, au lieu de la précéder; et il faut croire plutôt que les explosions de dynamite, de poudre et de ballons agissent de façon complexe, peut-être en agitant l'atmosphère, et par conséquent en facilitant le refroidissement des parties relativement basses qui peuvent être chassées plus haut, où elles se dilatent et se refroidissent; en augmentant la quantité de vapeur d'eau, — car l'explosion des ballons d'hydrogène et d'oxygène détermine une production d'eau; — et enfin, en augmentant énormément le nombre des poussières, lesquelles, en se refroidissant beaucoup plus vite que l'air, forment autant de noyaux qui sollicitent la condensation de la vapeur d'eau atmosphérique. Quant à une influence du son, en tant que son, elle est des plus improbables.

L'opinion du général Dyrenforth nous paraît donc insoutenable; son interprétation des résultats obtenus inexacte.

J'ajouterai que l'idée fondamentale de ses expériences n'est pas de lui, tant s'en faut.

L'idée de provoquer la formation artificielle de la pluie est sans doute très ancienne, et on a souvent répété, en particulier, que dans les villages de France, autrefois, il y avait un canon que l'on faisait partir quand passaient des nuages d'orage, dans l'espoir de provoquer la chute de la pluie. La fréquence des pluies après les grandes batailles, et en particulier les batailles modernes, avec

leur nombre énorme de bouches à feu et le fracas des pièces de gros calibre, a fait surgir en mainte cervelle l'idée que la décharge des canons et des explosions variées pourrait, en temps de paix, être tout aussi efficace. Il serait toutefois très malaisé de dire quel fut celui qui, le premier, a explicitement formulé l'idée, et sans doute plusieurs de ceux qui observèrent une relation entre les canonnades et la pluie formulèrent le projet d'expériences plus ou moins timidement. Il semble néanmoins que celui qui se fit le premier, avec le plus de persévérance, le champion de cette idée, ait été M. Charles Le Maout, un pharmacien de Saint-Brieuc, frère du botaniste bien connu, et qui, à partir de 1824, s'appliqua à l'observation des phénomènes météorologiques consécutifs aux batailles, et consacra aux résultats de ses observations des publications dont la première date de 1854 et la dernière de 1886, et dont j'ai sous les yeux une partie importante (1).

Il ne faut pas se le dissimuler, les idées de Charles Le Maout sortent du commun. Voici les nuages : remarquez qu'ils s'arrêtent dans leur course, le soir, entre cinq et sept heures, pour la reprendre le lendemain matin, entre cinq et sept, et se reposer ensuite entre onze heures du matin et une heure de l'après-midi. Pourquoi ces alternances de mouvemens et de repos, à quoi correspondent-elles? Pour M. Le Maout, pas de doute : elles correspondent aux alternances de travail et de repos des hommes, quand toutefois il n'y a pas de causes de perturbation dans l'atmosphère. Le baromètre, comme les nuages, a ses périodes de repos et de mouvement : il monte du matin à midi ou onze heures, s'arrête et reprend sa marche ascendante d'une heure jusqu'à six ou sept heures, après quoi il baisse; il monte durant l'activité des hommes et baisse durant leur repos (2). Le vent se lève le matin, se calme au milieu de la journée et reprend jusqu'au soir, où il cesse; mais il s'élève souvent avec force au moment des sonneries des cloches. L'homme est donc, pour M. Le Maout, la cause de la plupart des

(1) Voir, en particulier, *Exposé de la doctrine des condensations* (1856); *Effets du canon et du son des cloches sur l'atmosphère* (1861); *Encore le canon et la pluie* (1870); *le Canon et la Pluie* (1870); lettre à M. Tremblay (1870); lettre au *Petit Journal* (1887); *Cuirassés, Torpilleurs et Tempêtes* (1886), brochures réimprimées récemment à Saint-Brieuc et à Cherbourg, par M. Émile Le Maout, fils du météorologiste breton.

(2) En vérité, les oscillations diurnes du baromètre dont parle M. Le Maout ne semblent pas être celles qu'admettent généralement les météorologistes. Pour ces derniers, le baromètre, dans nos contrées, baisse de midi à trois, quatre ou cinq heures, remonte jusqu'à dix ou onze heures du soir, puis baisse de nouveau jusqu'à quatre heures du matin pour remonter jusqu'à dix heures. Le minimum serait vers quatre heures du matin et de l'après-midi, le maximum vers onze heures du soir et du matin.

phénomènes météorologiques. Son action n'est point limitée aux vents et à la pression atmosphérique : elle s'étend encore aux pluies. « Ainsi, dit-il, j'ai souvent remarqué que la chute de la grêle et de la neige avait lieu au coup même de l'horloge ou au commencement d'une sonnerie annonçant quelque office... Pour moi, la cause de la condensation de la vapeur sous forme de pluie, de grêle ou de neige est la même... La cause, l'unique cause selon moi, de la condensation de la vapeur aqueuse faisant partie de l'atmosphère est la percussion de la masse aérienne à l'aide de corps sonores. Tout ce qui cause du bruit et ébranle l'air me paraît propre à provoquer cette condensation. » Voilà qui est catégorique. Le canon est la cause la plus puissante, puisque le canon de Sébastopol a fait pleuvoir à Saint-Brieuc, d'après notre auteur; mais les cloches exercent aussi une action marquée : elles constituent même la cause la plus fréquente. A Saint-Brieuc, sur 1,744 cas de condensation de la vapeur d'eau atmosphérique, la pluie est tombée 745 fois au son de l'heure; 562 fois au son de la demie; 214 fois à la sonnerie des trois quarts, et 209 fois à la sonnerie du quart. Les simples coups de fusil peuvent provoquer aussi la pluie, comme doivent l'avoir remarqué les chasseurs, toujours d'après M. Le Maout; il en est de même pour les feux d'artifice de quelque importance, comme l'assurent certains artificiers; il en est de même aussi pour les explosions de mine dans les carrières, d'après différens observateurs; le son du tambour, — lors de la retraite, le soir, — est souvent une cause de pluie, et même si la sonnerie de huit heures a fait pleuvoir, la retraite, à huit heures et demie, peut faire pleuvoir derechef. Un camion qui passe dans la rue mal pavée peut déterminer une ondée; il en est de même pour de simples pétards et pour le choc du marteau qui s'abat sur l'enclume, ou de la cymbale qui se heurte contre l'autre cymbale. En somme, les nuages, le baromètre, la pluie et les mouvemens atmosphériques sont en rapport étroit avec l'activité de l'homme, avec le bruit qu'il produit, et voilà pourquoi il pleut beaucoup à Brest, où le canon tonne souvent, et lors des démonstrations navales; voilà pourquoi il pleut beaucoup à Indret, où les forges remplacent le canon ; lors des fêtes carillonnées, les cloches tenant lieu de forges ou de canon ; lors des batailles, après les feux d'artifice ; bref, après toutes les opérations bruyantes. Voilà pourquoi il pleut si souvent sur les Parisiens et les Français en général lors des grandes fêtes, les carillons appelant les nuages et la pluie.

Voilà donc la base des théories de M. Le Maout. C'est l'homme qui, par le bruit et l'agitation de l'air, produit la pluie et la plupart des

perturbations atmosphériques, et même subsidiairement, soit dit en passant, les maladies de la vigne, de la pomme de terre et du ver à soie, qui sont un « résultat de l'altération de l'air produite par la combustion de la prodigieuse quantité de poudre qui se consomme de nos jours, » voire même la coqueluche, maladie qui a fait invasion à l'époque où l'usage de la poudre commença à se généraliser! Ces vues ont à coup sûr le mérite d'une incontestable originalité; mais jusqu'ici la science ne les a point confirmées, tant s'en faut. Nous n'entrerons pas dans la discussion des faits, mais encore convient-il de rappeler brièvement quelques-unes des observations de M. Le Maout sur la corrélation entre les vibrations sonores et la pluie. La première eut lieu le 22 avril 1854. Ce jour-là, la forteresse d'Odessa fut bombardée, et, moins d'une heure après (je pense que M. Le Maout a fait les corrections nécessaires), à Saint-Brieuc, c'est-à-dire à plus de 2,300 kilomètres à vol d'oiseau, M. Le Maout vit le ciel se voiler, puis il plut et il fit du vent, et le baromètre monta. Inutile de dire que, le télégraphe n'existant point à cette époque entre la Crimée et Paris, M. Le Maout n'a établi de rapport entre les deux phénomènes qu'après coup, en consultant ses notes météorologiques. D'autres observations analogues furent faites aux jours correspondant aux batailles de l'Alma, de Balaklava, d'Inkermann. Cette dernière eut lieu le 5 novembre. Le 6, à la suite de ses observations pour le 5, M. Charles Le Maout écrivit au ministre de la guerre en lui annonçant « qu'une affaire qui pouvait avoir décidé du sort de nos armes en Crimée avait eu lieu la veille. » Le ministre en fut naturellement fort étonné, mais il dut, une fois reçues les nouvelles du théâtre de la guerre, onze jours plus tard, reconnaître que la prédiction n'était point absolument inexacte.

Il peut sembler étrange que le canon de la Crimée ait fait pleuvoir à Saint-Brieuc; mais pour M. Le Maout, cela ne fait pas l'objet du moindre doute : au bout d'une heure ou deux, — de 60 à 100 minutes, — la canonnade amenait la formation de nuages et de pluie, et quand le combat était suspendu par un armistice de deux ou trois heures, M. Le Maout s'en apercevait invariablement au rétablissement temporaire de l'ordre. Durant la campagne d'Italie, le météorologiste breton fit des observations analogues, et nota le contre-coup des batailles sur le climat de la Bretagne, et c'est de ces coïncidences qu'il partit pour conclure à la possibilité d'une action de l'homme sur le climat et en particulier sur le régime des pluies. Il a certainement de beaucoup devancé le général américain. Si jamais il est prouvé que la vibration sonore est capable en elle-même, — et sans dégagement concomitant de

gaz, vapeur d'eau, et poussière, — de déterminer la condensation de l'eau, s'il y a autre chose qu'une simple coïncidence entre le son des cloches ou des tambours, et la chute de la pluie, Charles Le Maout aura certainement la priorité sur M. Dyrenforth; et d'un autre côté, s'il y a quelque corrélation positive entre la canonnade de Crimée et les variations météorologiques de la Bretagne, M. Le Maout aura encore la priorité, comme ayant montré que l'influence perturbatrice du son peut s'exercer à des distances que l'on n'eût point soupçonnées. Il faut ajouter que M. Le Maout ne s'est pas seulement occupé de cette influence à distance : il a noté aussi les perturbations locales, et a dressé une liste nombreuse des batailles qui ont été, sur place, suivies d'une précipitation atmosphérique considérable. Telles furent les batailles de Crécy, — la première où parut l'artillerie, — où, au début du combat, dit Mézeray, « un grand orage suivi d'éclairs et de tonnerre versa dessus une si furieuse pluie que la corde des arbalètes, en étant relâchée, perdit sa force ; » de Trafalgar, de Dresde, d'Eylau, de Hohenlinden, Varèse, Marignan, l'Alma, Inkermann, Puébla, Palestro, Magenta, Solférino, — et bien d'autres durant la campagne d'Italie, au cours de laquelle le climat de l'Algérie fut d'ailleurs fortement troublé, — tel fut encore le cas en 1870, où la sécheresse extrême qui dura de janvier à juillet, et à l'occasion de laquelle furent ordonnées des prières publiques, fut suivie, après l'entrée en campagne, de pluies très nombreuses. M. Le Maout était trop convaincu de l'exactitude de ses observations pour hésiter à les mettre à l'épreuve, et dès 1857 voici ce qu'il écrivait au ministre de l'agriculture :

« Je vous ai signalé, monsieur le ministre, les étonnans effets du canon et du son des cloches qui déterminent si facilement des tempêtes, et la possibilité de changer le siège de celles-ci, en déplaçant le foyer de la condensation.

« Ainsi que je l'ai établi, dans de nombreux écrits, la pluie, le vent, les tempêtes sont des phénomènes déterminés par des causes *artificielles*, dont les principales sont les bruits humains. Je ne crains pas de sortir du vrai, en disant que l'homme se fait lui-même le ciel dont il se plaint si souvent.

« ... Un des côtés sérieux de cette découverte est l'application qui en pourrait être faite à l'agriculture. Déterminer, selon les besoins successifs de l'ensemble des biens de la terre, la température la plus appropriée à la végétation, en vue d'en obtenir les plus forts produits, était un beau problème à résoudre. Eh bien! je ne crains pas de le proclamer hautement : ce problème est résolu, et il ne tient qu'à vous, monsieur le ministre, d'en constater la réalité.

« Je fais ce qui m'est possible pour attirer l'attention du gouvernement sur ce sujet que je considère comme d'un immense intérêt. »

S'adressant au même ministre en novembre 1858, M. Le Maout disait encore :

« ... Je sais le sort réservé à tout homme qui annonce une idée nouvelle, quand cette idée surtout est en opposition avec les notions acquises, et je ne me décourage pas devant l'inertie, l'ignorance, ou les résistances systématiques que je rencontre. Je laisse au temps, juge en dernier ressort, le soin de décider si je poursuis une utopie ou si je proclame un fait bien observé, une vérité physique fondamentale qui eût dû, il y a cinq siècles, sauter aux yeux de tous.

« Depuis quatre ans, sous le ciel brumeux où je vis, j'ai constaté sept ou huit mille fois cette remarquable propriété des corps sonores que j'avais découverte en faisant mes observations sur l'action du canon sur le baromètre, pendant le siège de Sébastopol.

« Depuis quelque temps, il ne tombe que de petites ondées ; à peine l'eau a-t-elle touché le sol qu'elle est bue et disparaît ; aussi la terre est-elle tellement dure et compacte que le laboureur évite d'y mettre le soc, et que, si ce temps continue, le sort de la récolte prochaine pourra faire naître quelques inquiétudes. Les sources de la plupart de nos puits et de nos fontaines publiques sont à peu près taries, et les meuniers se plaignent de ne pouvoir, faute d'eau, fournir la mouture suffisante.

« Ce serait le cas pour le gouvernement de faire un essai de l'action condensatrice du canon, et de fixer l'opinion sur un phénomène purement *artificiel*. Ce puissant, cet immense moyen de condensation des vapeurs aqueuses de l'air sera infailliblement tôt ou tard utilisé par l'agriculture, car les *faits* ont une puissance qu'aucune autorité ne peut détruire.

« Faites, monsieur le ministre, que la gloire d'avoir résolu cet important problème ne soit pas pour un de vos successeurs. »

En 1870, comme l'agriculture souffrait beaucoup de la sécheresse qui régna durant la première moitié de l'année, Le Maout revint à la charge. Il fit soumettre ses idées à l'empereur par M. Tremblay, un ancien officier de marine, que M. Le Maout avait su convaincre. M. Tremblay proposa à l'empereur de faire l'expérience et d'ordonner une canonnade qui devait, selon lui, faire pleuvoir, à condition qu'elle se produisît dans un moment favorable. L'empereur refusa. M. Tremblay se tourna alors vers l'Académie des Sciences, mais il y rencontra un adversaire déclaré, le maréchal Vaillant. Ce dernier connaissait les observations de

Le Maout. Après en avoir ri d'abord, il voulut les faire soumettre à un contrôle sérieux, et, écrit-il, « les relevés ainsi obtenus furent d'abord très favorables à l'opinion émise par M. Le Maout. Le feu des batteries était suivi de jours de pluie dans certaines régions. Ces premiers essais étaient insuffisans pour rien décider. Toutefois, je les transmis à M. Le Maout et je fis poursuivre le travail. Il nous fut ainsi démontré que nous avions tout d'abord été trompés par de simples coïncidences, et j'en avertis M. Le Maout. » Aussi, quand ce dernier revint à la charge en 1870, le maréchal eut-il promptement enterré la question, par l'opposition qu'il lui fit à l'Académie, et rien ne fut tenté. Quelques jours plus tard, la guerre commençait, le canon tonnait sur le Rhin, et la pluie tombait.

Je ne tirerai aucune conclusion de ce dernier fait, pas plus que de ceux qui ont été énumérés plus haut. Pour juger la question sainement, pour émettre un jugement motivé et non une impression sans fondement, il faudrait une série de documens et d'informations difficiles à recueillir, il faudrait une étude systématique et expérimentale que l'avenir seul peut fournir. Ceci soit dit d'ailleurs sans vouloir, le moins du monde, diminuer la valeur des observations de M. Le Maout; mais ce ne sont que des observations, et nous ne connaîtrons leur valeur réelle qu'après l'étude expérimentale qui s'impose, et que les États-Unis viennent d'inaugurer, — dans des conditions d'ailleurs très défectueuses. — Cette étude ne sera pas précisément aisée. Il faudra d'abord relever soigneusement la situation météorologique de la localité choisie; connaître la quantité de pluie qui y tombe chaque année, en moyenne; noter les vents et les conditions thermométriques favorables à cette condensation atmosphérique, et, une fois les conditions normales connues, modifier ces conditions en ajoutant une cause perturbatrice connue, en quelque sorte mesurée et jaugée. Bien souvent, sans doute, une observation peut remplacer une expérience; mais il faut, pour cela, parfaitement connaître les conditions de celle-ci, et dans le cas de M. Le Maout, nous ne les connaissons pas suffisamment. Il est superflu d'ajouter que, si l'on veut arriver à quelque conclusion précise, il faudra opérer dans des localités variées et dans des conditions différentes; il faudra voir si l'on peut, — et dans quelles conditions de vent et d'état hygrométrique de l'air, — déterminer artificiellement la formation de nuages ; il faudra voir encore si l'on peut artificiellement provoquer la condensation en pluie des nuages naturels ou artificiels, sur place ou au loin. En réalité, cette étude est des plus difficiles, en raison des facteurs nombreux qui prennent part à la formation de

la pluie, en l'absence de connaissances réellement définitives concernant certains de ces facteurs, et enfin en raison de la variabilité possible de ceux-ci. Si l'on arrive à montrer que telle région jouissant normalement d'un nombre assez régulier de centimètres de pluie par an, — nombre fort ou faible, — en voit accroître notablement le nombre à la suite des expériences faites, et en l'absence de causes de perturbation non artificielles, on pourra conclure « qu'il y a quelque chose ; » mais ce sera difficile.

La situation est donc à peu près la suivante. Il semble bien que les détonations et explosions peuvent, dans certaines conditions atmosphériques qui ne sont point encore élucidées, mais dont Le Maout s'était beaucoup préoccupé, — car il a dit à maintes reprises que l'expérience ne peut ni ne doit réussir à tout coup, et que pour obtenir de la pluie il faut tenir compte de la température, de l'état hygrométrique, de la direction du vent, etc., choses dont le général américain semble tenir un compte médiocre, — il semble bien que dans certaines conditions l'homme puisse artificiellement déterminer la formation de nuages et de pluie. Quelles sont ces conditions? nous ne savons au juste ; mais elles varieront dans certaines limites, selon les localités. Quels sont les moyens à employer? Le son suffit-il en lui-même ; ou bien faut-il autre chose? faut-il un dégagement de poussière? faut-il d'autres modifications de pression ou de température? Nous ne savons. L'avenir seul nous indiquera la théorie à adopter ; elle ressortira des expériences, et nous saurons alors si le son est l'agent, ou bien si c'est le dégagement de poussières, si la vérité est dans les vues de M. Aitken, dans celles de Le Maout, ou dans quelque autre théorie encore à venir. Il faudra naturellement mettre à l'épreuve les idées du météorologiste américain Espy, qui, en 1837, déjà, proposait de produire la pluie en allumant de grands incendies, pensant que le courant d'air chaud ainsi formé, et tenant de la vapeur d'eau en suspension, produirait de la pluie en s'élevant dans les airs où, en raison de la diminution de pression, il se dilaterait et sursaturerait, en se refroidissant. Une expérience faillit être tentée en 1884 par le gouvernement australien, — on sait que certaines régions de l'Australie sont d'une sécheresse désespérante, — mais on y renonça devant le coût formidable de la tentative : on avait calculé qu'il faudrait brûler 9 millions de tonnes de houille par jour pour augmenter la précipitation atmosphérique de 66 pour 100 à Sydney ; mais je ne sais sur quels élémens reposent les calculs dont il s'agit, et dont la précision est très problématique.

Espy et ses compagnons ont vu se produire d'abondantes pluies

en Floride, après les grands feux de roseaux qu'ils y allumèrent au cours de leurs expériences.

On pourra prendre en considération la proposition de Bell, qui veut ériger des colonnes creuses de 500 mètres, à travers lesquelles il veut envoyer dans l'air des flots d'air chaud, saturé de vapeur, ce qui revient en partie au procédé conseillé par Espy.

Il faudra encore essayer du système de M. H.-W. Allen, qui, aux Indes, propose de provoquer la pluie en lançant dans les airs des fusées capables d'y déterminer un froid intense. Cette idée est très logique d'ailleurs; car, s'il y a désaccord sur maint point de la théorie de la pluie, on s'accorde généralement sur ce point que la différence de température y joue un rôle considérable, et que la réfrigération de l'air chargé de vapeur d'eau est une condition essentielle de la condensation de cette vapeur en gouttes. M. Allen a donc inventé une fusée qui peut s'élever à 1,600 mètres de hauteur, c'est-à-dire jusqu'au point où la quantité d'humidité est à peu près *maxima;* elle renferme de l'éther emmagasiné sous forte pression, qui entre en ébullition et se vaporise, produisant ainsi un froid considérable, et la chute de la fusée est retardée par un parachute. Il faudra essayer de cette méthode, et de toutes celles qui pourront être proposées, car, il faut bien le reconnaître, on ne peut que tâtonner au début, les faits invoqués étant d'ordre différent, et les théories contradictoires et incertaines. Les recherches de Le Maout, d'Aitken, du général Dyrenforth et des autres expérimentateurs ne peuvent nous guider que de façon relative : ce sont des indications à contrôler, à vérifier, ce sont des jalons dont la valeur nous est inconnue, et ne nous sera réellement révélée que du jour où l'expérimentation systématique aura prononcé.

Le général Dyrenforth n'a rien inventé, cela est certain ; sa théorie est probablement inexacte, et elle n'est pas de lui, à coup sûr; mais cela nous importe peu. Il va recommencer ses expériences très prochainement, et c'est la seule chose qui nous intéresse. Mais il faut que ce soient des expériences sérieuses, exécutées dans une localité dont on connaisse bien la météorologie normale, et avec le contrôle d'hommes connaissant les exigences de l'expérimentation, ce qui est beaucoup plus difficile.

HENRY DE VARIGNY.

LA

CONFÉRENCE DE VENISE

ET LE

CHOLÉRA DE 1892

Le choléra qui, depuis sept ans, laissait l'Europe en repos et dont on commençait à oublier les méfaits, vient de nouveau nous rappeler son existence sous deux aspects différens. C'est d'abord une petite épidémie mystérieuse dans son origine, insignifiante dans ses résultats, mais d'un caractère bien authentique qui règne depuis cinq mois dans la banlieue de Paris ; puis c'est le choléra franchement asiatique qui nous arrive, en suivant sa route primitive, celle de 1832 et de 1849, et cela au moment où les puissances européennes venaient de s'entendre pour lui fermer les portes de la Mer-Rouge par lesquelles il pénétrait depuis trente ans.

Ce dernier fait a passé presque inaperçu au milieu des préoccupations de la politique, et l'épidémie qui vient de faire son entrée par Le Havre lui enlève en ce moment une partie de son intérêt. Il constitue cependant un grand pas dans la voie du progrès ; c'est un gage de sécurité pour l'avenir dont les préoccupations du moment ne doivent pas nous faire méconnaître l'importance.

La conférence de Venise a clos d'une manière définitive le long débat dans lequel toutes les puissances de l'Europe étaient engagées, où chacune d'elles apportait, avec des opinions différentes, le souci d'intérêts le plus souvent opposés. Il s'agissait, en effet, de

concilier les exigences de la santé publique avec celles du commerce, de garantir l'Europe contre les fléaux exotiques, sans imposer à la navigation des entraves que son prodigieux développement ne lui permettait plus de supporter comme autrefois.

Les conclusions qu'elle a votées et qui ont reçu tout récemment à Paris leur dernière sanction donnent la mesure des progrès qui se sont accomplis, en hygiène, depuis le commencement du siècle, et qui ont fait crouler le vieil édifice quarantenaire, ce legs farouche que le moyen âge nous avait laissé.

Un rapide exposé de ce passé lugubre est indispensable pour faire comprendre la transformation que la police sanitaire a subie de nos jours dans les différens États de l'Europe, et le nouveau système de préservation qui s'applique aujourd'hui sous nos yeux.

I.

La rigueur impitoyable des anciens codes sanitaires ne s'explique que lorsqu'on se reporte à l'époque où ils ont été édictés. On croit rêver aujourd'hui quand on remonte à cette période néfaste de l'histoire de l'humanité où tous les fléaux s'abattaient à la fois sur les populations terrifiées, où les guerres interminables, les épidémies, les famines se succédaient sans relâche, où les nations affolées se demandaient ce qu'elles avaient fait au ciel pour qu'il déchaînât sur elles de semblables calamités.

Ces menaces planaient en tout temps sur l'Europe du moyen âge; mais jamais l'épouvante et le désespoir n'avaient atteint le degré d'intensité auquel ils s'élevèrent lors de l'épidémie de *peste noire* de 1348. Ce n'était pas la première fois que cette maladie ravageait le monde; elle avait maintes fois décimé l'Europe depuis le VIe siècle; mais cette dernière épidémie dépassait toutes les autres par sa violence et par sa soudaineté. En quatre ans, la *mort noire* fit le tour du globe et enleva le tiers de la population du monde connu. Les grandes cités d'Italie perdirent près de la moitié de leurs habitans. A Paris, la mortalité s'éleva à 1,500 décès par jour. Certaines villes furent dépeuplées, les derniers survivans s'étant enfuis pour aller mourir dans les champs, sur les routes, au fond des bois.

De tous les fléaux qui ont dévasté la terre, nul n'a laissé, dans les traditions populaires, un aussi long souvenir et, maintenant que cinq cents ans nous en séparent, quand on parle du XIVe siècle, on évoque encore fatalement le fantôme de cette formidable épidémie et l'on se demande par quel prodige inespéré le genre humain a pu échapper à une extermination totale.

La vie sociale demeura quelque temps suspendue à la suite de cette catastrophe. Les populations ne pouvaient pas se ressaisir.

Plongées dans un abattement stupide, elles en sortaient parfois par des accès de fureur, dont les médecins furent souvent les premières victimes. Ailleurs, on s'en prit aux Juifs, qui étaient alors au ban de la société. Sur les bords du Rhin, on les accusait d'empoisonner les chrétiens, et les malheureux, traqués comme des bêtes fauves, n'échappaient à la férocité de la multitude que pour tomber entre les mains de la justice qui les condamnait impitoyablement au bûcher. Les chroniqueurs racontent qu'on en brûla 2,000 à Strasbourg dans l'enceinte de leur cimetière. A Mayence, on en livra 12,000 aux flammes. Ces atrocités n'ont pas fini avec le XIVe siècle; en 1530, comme en 1545, un grand nombre de malheureux furent torturés et brûlés à Genève, sous prétexte qu'ils avaient propagé la contagion, par des hardes ou des chiffons. En 1568, dans cette même ville, on livra aux flammes un grand nombre d'individus accusés par l'opinion publique d'être des *boute-peste* (1).

A la même époque et dans un pays voisin, le scandale des *flagellans* vint faire pendant au massacre des juifs et aux bûchers des prétendus propagateurs de la peste. Pendant qu'on menait ces malheureux au supplice, des pénitens demi-nus s'en allaient par les rues, tenant une croix de la main gauche et une discipline de la droite. Ils se déchiraient les épaules en criant : *Miséricorde, Seigneur !* et en ameutant le peuple sur leurs pas. Cette sorte de manie contagieuse avait pris naissance en Hongrie; elle se répandit de là dans toute l'Allemagne.

L'Italie, plus civilisée, ne donna pas le triste spectacle de ces actes de sauvagerie. Lorsqu'elle sortit de sa stupeur, elle songea aux mesures à prendre pour se préserver à l'avenir de semblables catastrophes. Venise était alors le centre le plus vivant, le plus commerçant du monde civilisé. C'était le point où venaient aboutir la plupart des provenances du Levant, et, par conséquent, le plus exposé aux invasions nouvelles. Pour les prévenir, on nomma trois *provéditeurs de la santé*, auxquels on donna des pouvoirs à peu près absolus. Nous ne savons rien de la façon dont ils usèrent de cette autorité sans contrôle ; mais il paraît qu'elle fut tutélaire, car l'institution se maintint et le nombre des *provéditeurs* fut doublé pendant le siècle suivant. Il est probable qu'ils prirent des précautions contre les navires pestiférés, mais l'histoire de Venise ne mentionne pas, à cette époque, la création d'établissemens spéciaux destinés à en assurer l'application. Florence et Milan prirent des mesures analogues.

Dans quelques villes, la séquestration donna de bons résultats. Des familles, des quartiers parvinrent à se préserver du fléau en

(1) Mézeray, *Histoire de France*, t. II, p. 418.

s'isolant complètement pendant toute sa durée. C'était une coutume empruntée aux mœurs du Levant, où les étrangers parvenaient souvent à se garantir de la contagion, en interrompant toute communication avec la population musulmane dont le fatalisme n'admettait aucune mesure de préservation publique. Cette tradition s'est conservée jusqu'au siècle dernier.

Un médecin de Marseille, mort depuis bien des années, m'a raconté que sa trisaïeule s'y trouvait lors de la terrible épidémie de 1720. C'était une Levantine et elle était au courant des habitudes de son pays. Son mari, capitaine du commerce, était alors en mer. Lorsqu'elle apprit que c'était la peste qui venait d'éclater à Marseille, elle s'empressa de faire des provisions, puis elle réunit ses domestiques et leur annonça qu'elle allait s'enfermer avec ses enfans jusqu'à ce que la maladie eût disparu et les laissa libres de s'en aller ou de demeurer avec elle. Lorsque leur choix fut fait, elle ferma à double tour la porte extérieure, puis, devant tout son monde, elle jeta la grosse clé dans le puits. Quand ses provisions furent épuisées, elle suspendit, à la plus élevée de ses fenêtres, un panier dans lequel les pourvoyeurs de la ville déposaient des provisions en échange de l'argent qu'ils y trouvaient. Elle parvint ainsi à traverser cette formidable épidémie avec ses enfans et ses serviteurs sans qu'aucun d'eux fût atteint par la maladie.

La première ordonnance sanitaire n'a été rendue qu'en 1374. Elle porte la signature de Barnabo-Visconti, seigneur de Milan et vicaire impérial, l'un des princes les plus cruels et les plus lâches de cette époque. Il avait déjà donné sa mesure, à cet égard, dans des épidémies antérieures. Muratori raconte qu'en 1361, lorsque la peste reparut à Milan, il s'enfuit à Marignano; mais il ne s'y crut pas encore suffisamment en sûreté; il alla se cacher au fond des bois, dans un asile secret, et fit planter, sur la route qui conduisait à son refuge, une potence avec un écriteau menaçant de mort tout voyageur qui oserait passer outre. En 1373, à l'occasion d'une épidémie nouvelle, il ordonna la destruction des palais et des maisons où se trouvaient les pestiférés et prescrivit de mettre à mort ceux qui étaient atteints de la maladie, ainsi que leurs gardiens (1).

L'ordonnance de 1374 n'allait pas jusque-là; et si je la mentionne, c'est pour montrer à quel degré de férocité l'égoïsme et la peur pouvaient conduire les petits despotes de ces temps encore barbares. Elle prescrivait au podestat de Reggio, pour lequel elle avait été rédigée, de chasser de la ville les personnes suspectes,

(1) Muratori, *Del governo della peste et delle maniere di guardarsene, trattato politico, medico ed ecclesiastico;* Milano, 1721.

pour qu'elles errassent dans les bois et les champs jusqu'à la mort ou la guérison. Les prêtres des églises paroissiales étaient chargés de visiter les malades et de les désigner aux inquisiteurs, sous peine d'être brûlés vifs. Les biens mobiliers et immobiliers des victimes étaient confisqués au profit de l'Église, et il était défendu, sous peine de mort, de porter secours aux malades. Cette ordonnance sauvage fut en vigueur jusqu'en 1399, et pendant ces vingt-cinq ans on trouva des gens pour l'appliquer, tant les pestiférés inspiraient de terreur.

Toutefois, cette façon sommaire de s'en débarrasser ne trouva pas d'écho, même en Italie. On comprit qu'il était plus humain et plus prudent tout à la fois, d'isoler les malades dans des établissemens bien clos, que de les envoyer mourir dans les campagnes et y répandre la contagion. La création des lazarets naquit de cette pensée. Le premier fut fondé en 1403, par les *provéditeurs* de Venise, sur une île voisine de la ville. Gênes en fonda un second en 1467; celui de Marseille date de 1476, époque à laquelle les consuls convertirent la léproserie de la ville en hôpital pour les pestiférés. Il s'en éleva d'autres dans les grandes villes de l'intérieur, mais ces établissemens ne s'ouvraient que pour les malades. L'idée n'était pas encore venue de prévenir les invasions de la peste, en éloignant les navires qui l'avaient à leur bord ou en leur infligeant une quarantaine.

Cette innovation n'eut lieu qu'au XVIe siècle, lorsque Fracastor eut exposé, dans un livre devenu célèbre (1), une doctrine de la contagion qui est arrivée jusqu'à nous et que les découvertes modernes de la science expérimentale ont confirmée sur un grand nombre de points. Lorsque cet ouvrage parut, Marseille avait pourtant devancé, dans la pratique, les doctrines qui y étaient exposées, en installant, à l'île de Pomègues, un port de quarantaine. On y envoyait toutes les provenances suspectes, pour y subir une première période d'isolement, pendant laquelle les passagers étaient mis en observation, les marchandises exposées au grand air et soumises aux fumigations. L'admission au lazaret de la ville n'était autorisée qu'à la suite de cette première épreuve. Après la grande épidémie de 1587, la plupart des villes du littoral méditerranéen, Gênes, Toulon, Livourne, suivirent l'exemple de Marseille et créèrent des établissemens analogues.

De pareilles mesures, appliquées avec rigueur, pouvaient garantir le littoral contre l'importation de la peste par les navires; mais les villes de l'intérieur n'avaient pas cette ressource. Elles cherchaient pourtant à empêcher la contagion en s'isolant de leur

(1) *De contagionibus et contagiosis morbis et eorum curatio;* Venetiis, 1546.

mieux. Il n'existait ni loi ni ordonnance pour imposer et pour régulariser des mesures préventives, mais la toute-puissance des parlemens et le zèle des municipalités y suppléaient.

Le premier soin des autorités, dans une ville ainsi menacée, consistait à nommer un *bureau ou conseil de santé* dont les pouvoirs étaient sans limites. Pendant la durée de l'épidémie, il avait droit de vie et de mort sur les particuliers, pour tous les cas qui compromettaient le salut public ; il avait le droit de taxe et de réquisition en argent, en denrées, ou en corvées. Ses sentences étaient sans appel. Il commençait par expulser les gens sans aveu, les vagabonds, les mendians et les étrangers. Il accordait un délai de quelques heures aux habitans qui voulaient quitter la ville et, ce temps expiré, on en fermait toutes les portes, sauf une, qu'on réservait pour les communications indispensables. A une petite distance de celle-ci, on installait un marché où les vendeurs déposaient leurs denrées, où les acheteurs venaient les prendre ensuite, sans qu'il y eût de contact entre les uns et les autres.

Lorsque, malgré ces précautions, le fléau pénétrait dans la ville, le gouvernement la faisait entourer par un cordon de troupes, afin que personne n'en sortît. Si le nombre des soldats le permettait, le cordon sanitaire était établi à une lieue de la ville, afin de laisser aux habitans une zone à cultiver. Il était interdit aux soldats de s'avancer de plus de dix pas sur cette zone intermédiaire, et ils avaient ordre de faire feu sur les habitans qui chercheraient à forcer le blocus. Les chiens et les chats qui réussissaient à passer entre les mailles de ce filet étaient détruits sans pitié.

Lorsque les portes étaient closes, le *bureau de santé* divisait la ville en quartiers et assignait à chacun d'eux un administrateur auquel il déléguait ses pouvoirs. Il répartissait à sa guise les médecins et les chirurgiens; il désignait ceux qui devaient s'enfermer dans les hôpitaux avec les pestiférés et ceux qui devaient aller visiter les malades en ville. Il imposait à qui bon lui semblait les fonctions d'infirmier et d'infirmière. Ces redoutables pouvoirs ne s'arrêtaient pas là. Il avait le droit de séquestrer, non-seulement les pestiférés, mais tous ceux qui étaient susceptibles de le devenir, de pénétrer dans les maisons et d'arracher les gens suspects à leurs familles, souvent même sans que les médecins eussent prononcé.

Dans cet état d'affolement, les délations, les violences de toute espèce allaient leur train. Ambroise Paré raconte qu'à Paris, les magistrats ayant pris la fuite, la ville était parcourue par des bandes de malandrins qui entraient dans les maisons, les mettaient au pillage, coupaient la gorge des malades et des bien portans, pour ne pas être dénoncés. Des personnages peu scrupuleux pro-

fitaient de la circonstance pour faire enfermer, dans les hôpitaux, les gens dont ils voulaient se débarrasser. Lorsque ceux-ci se débattaient et demandaient du secours, on les faisait passer pour fous ou démoniaques; on les liait; et on les poussait ainsi à l'Hôtel-Dieu, où les infirmiers les couchaient avec les pestiférés, et alors, dit Ambroise Paré, ils ne tardaient pas à mourir, autant de déplaisir que de l'air infecté.

Nous ne pouvons pas, aujourd'hui, nous faire une idée de ce qu'étaient ces hôpitaux où les malades couchaient pêle-mêle quatre, cinq, six, et parfois davantage dans le même lit (1), où l'entassement était tel qu'on suffoquait en y entrant et qu'Ambroise Paré tomba un jour en syncope, en découvrant le lit d'un pestiféré.

L'infection était si grande qu'on ne trouvait pour soigner ces malheureux que le rebut de la société, qu'un personnel recruté dans les prisons. Les médecins eux-mêmes n'en approchaient qu'avec des précautions terrifiantes. Dans certains hôpitaux, ils avaient adopté un costume spécial qu'Ambroise Paré décrit avec une certaine complaisance, et ce n'est pas seulement au XVIe siècle qu'on s'affublait ainsi. Dans un petit ouvrage qu'il a publié en 1873, Chéreau reproduit le *fac-simile* d'une gravure de 1720 qui représente le costume que portaient alors les médecins dans les hôpitaux (2).

C'était une robe enveloppant tout le corps et que complétait un capuchon de même étoffe, percé au niveau des yeux d'ouvertures fermées par un cristal. Le nez, en forme de bec d'oiseau, servait à la respiration; il était rempli de parfums balsamiques. Les mains étaient couvertes de gants remontant jusqu'au milieu de l'avant-bras. Ainsi costumé, le médecin s'avançait, un bâton de bois blanc à la main. Il s'arrêtait à deux pas des malades et se mettait de côté pour ne pas recevoir leur haleine. Le prêtre se servait, pour donner la communion, d'une vergette de la longueur d'un *pan et demi*, au bout de laquelle se trouvait un petit croissant d'argent pour porter le saint-sacrement dans la bouche du malade. De l'autre main, il serrait étroitement la manche de son surplis et de son habit, et il était recommandé à tout le monde de ne jamais s'asseoir ni se mettre à genoux dans la salle et de faire attention à ce que les bords du vêtement ne touchassent pas le sol (3).

(1) En 1693, à l'Hôtel-Dieu, on fut obligé de coucher douze et quinze malades dans le même lit. Cette année-là, l'effectif total dut s'élever à 10,000. (Bouchardat, *Notice sur les hôpitaux de Paris.*)

(2) Ce dessin a pour légende : *M. Chicoyneau, chancelier de l'Université de Montpellier, envoyé par le roi à Marseille, en habit appelé contre la mort;* mais je suis convaincu qu'il y a là une erreur. Chicoyneau, qui, pendant l'épidémie de 1720, fit preuve du plus splendide courage, n'a pas dû s'affubler de ce ridicule costume.

(3) Ronchin, *Histoire de la peste de Montpellier* (1629-1630); Lyon, 1640.

L'habit *contre la mort* a été porté au commencement de notre siècle. Pendant l'épidémie de peste qui a sévi, en 1815, à Noja (royaume de Naples), l'hôpital des pestiférés était en ville, les médecins n'y entraient qu'avec des masques, des gants, des sandales de bois et vêtus de toile cirée. Ils se servaient de grandes perches pour soulever les couvertures des malades et de longues pinces pour toucher leurs effets. Est-il besoin de dire que ces précautions ridicules n'empêchaient pas les personnes que leur devoir retenait dans un pareil enfer d'y contracter la peste et d'en mourir?

La condition des médecins est toujours cruelle, en temps d'épidémie, mais dans les siècles passés elle était intolérable. Ceux qui étaient désignés pour soigner les malades en ville n'avaient rien à envier à leurs confrères enfermés dans les hôpitaux. « Lorsqu'on apercevoit seulement ès-rues, dit Ambroise Paré, les médecins, chirurgiens et barbiers esleus pour panser les malades, chascun couroit après eux à coups de pierres, pour les tuer comme chiens enragés, disant qu'il falloit qu'ils n'allassent que de nuict, de peur d'infecter les sains. » On a couru sus aux médecins dans des temps plus rapprochés de nous. En 1832, à Paris, lors de la première épidémie de choléra, on les accusa d'empoisonner les malades ; plusieurs d'entre eux payèrent de leur vie leur dévoûment aux malheureux, et cela n'empêcha pas les autres de continuer. Des scènes de sauvagerie plus déplorables encore viennent de se passer en Russie dans le cours de l'épidémie dont nous parlerons bientôt.

A l'époque reculée où se reportent les faits que nous mentionnons, il était de règle, en temps d'épidémie, de désigner les maisons où il y avait eu des pestiférés, par une botte de paille mise à l'une des fenêtres ou par une croix de bois clouée sur la porte principale. Les habitans de ces demeures ainsi mises à l'index, lorsqu'ils allaient et venaient par la ville, étaient obligés de tenir à la main une verge blanche ou un bâton blanc.

On allait quelquefois jusqu'à interdire la circulation dans les rues à la population tout entière. On n'y voyait plus que les agens de la police et les pourvoyeurs chargés d'alimenter les familles. Celles-ci, pour recevoir leurs provisions, faisaient descendre par la fenêtre un panier en fer-blanc suspendu par une chaîne, car le bois, l'osier et le chanvre étaient considérés comme susceptibles de transmettre la peste. Ces quarantaines générales ont été imposées à Gênes en 1576, en 1630 à Toulon, et à Aix en 1720. Pendant de longs mois, la population de ces grandes villes était ainsi mise sous séquestre, attendant la mort ou la délivrance, ne sachant rien de ce qui se passait au dehors, rien de la marche de l'épi-

démie, et sous la menace incessante de la voir s'introduire dans les maisons, avec les alimens qu'on y apportait.

Partout où ces déplorables mesures étaient prises, la mortalité était énorme. Une ville séquestrée de cette façon était absolument sacrifiée. Les habitans étaient condamnés à mourir de faim s'ils échappaient à la maladie, et jamais on n'est parvenu, à l'aide de ces moyens barbares, à empêcher le fléau de se répandre et de continuer sa course. Quelques exemples suffiront pour le démontrer.

En 1629, lorsque la peste éclata à Digne, le parlement défendit, sous peine de mort, aux habitans d'en sortir. Les portes furent gardées par des soldats, et les passages qui y conduisaient par les paysans du voisinage. Ceux-ci confisquaient à leur profit le peu de provisions que les parens et les amis cherchaient à faire pénétrer dans les murs, puis ils venaient les revendre, à prix d'or, aux malheureux habitans séquestrés. Ils songèrent même un instant à mettre le feu à la ville, pour détruire ce foyer pestilentiel avec ses habitans et les quinze cents morts qui gisaient sans sépulture dans les rues et les maisons. Ils allaient mettre leur projet à exécution, lorsqu'ils apprirent que l'épidémie venait d'éclater dans quatre autres villes des environs. La mortalité fut horrible. Sur 10,000 habitans, il n'en survécut que 1,500, qui se révoltèrent enfin contre la barbarie des mesures dont ils étaient victimes. Ils s'armèrent et chassèrent les paysans et les soldats qui les tenaient enfermés (1).

Des scènes plus émouvantes encore se produisirent à Marseille, lors de l'épidémie de 1720. Quand le parlement d'Aix, par son arrêt du 31 juillet, eut fait défense à tous les habitans de la province de communiquer avec Marseille, sous peine de mort, toutes les villes environnantes fermèrent leurs portes, tous les passages furent gardés, et la grande cité provençale se vit abandonnée du monde entier. Pendant six mois, elle fut en proie à la peste et à la famine.

La mortalité alla croissant jusqu'à la fin d'août. A cette époque, il mourait en moyenne mille personnes par jour, et la ville offrait un spectacle effrayant. Les rues, les quais étaient encombrés de cadavres qu'on ne pouvait plus enlever, faute de bras et de tombereaux. Les *corbeaux*, — c'est ainsi qu'on désignait alors, en style administratif, les employés des pompes funèbres, — étaient morts ou avaient pris la fuite, et personne ne voulait les remplacer, même

(1) Papon, *De la peste ou époques mémorables de ce fléau et des moyens de s'en préserver;* Paris, 1800.

à prix d'or. Les balayeurs des rues, les gueux qu'on cherchait à leur substituer, se dérobaient comme eux.

Les échevins s'adressèrent alors à MM. du corps des galères et leur demandèrent des forçats pour servir de *corbeaux*. Le commandeur de Rancé et l'intendant Vaucresson accueillirent leur demande et envoyèrent à terre une première corvée qui mourut en quarante-huit heures ; les suivantes eurent le même sort; et en deux mois 455 forçats furent sacrifiés à cette périlleuse besogne. Les misérables à qui on avait promis la liberté, mais qu'on ne pouvait ni alimenter ni vêtir, et qui se savaient voués à une mort certaine, pillaient les maisons aussitôt qu'on cessait de les surveiller et s'acquittaient fort mal de leur tâche.

Il arriva bientôt un moment où elle devint impraticable. Les rues étaient tellement remplies de cadavres que la circulation des tombereaux y était devenue impossible. Le cours, le quai du port en étaient couverts, les places publiques en étaient jonchées. Ils étaient là, gisant, les uns sur les autres, pêle-mêle, avec les matelas, les paillasses, les couvertures, les hardes et les haillons des pestiférés qu'on jetait par les fenêtres. Au pied des arbres du cours, sous les auvens des boutiques, on voyait des mourans que les chaleurs d'août et l'infection avaient chassés de leurs demeures et qui venaient mourir sur le corps de ceux qui les avaient devancés. De temps en temps, un malade en délire passait en criant au milieu d'eux et allait mourir un peu plus loin ; d'autres se jetaient par les fenêtres ou se précipitaient dans le port rempli lui-même de cadavres et de débris (1).

Cet effrayant spectacle était au-dessus des forces d'une population aussi impressionnable que celle de Marseille, et on ne doit pas s'étonner des innombrables défaillances dont cette ville fut le théâtre; mais elles furent largement compensées par les dévoûmens sublimes dont ces murs désolés furent les témoins. Celui de Belzunce, l'immortel évêque, est devenu légendaire, et les passans s'inclinent avec respect devant la statue que la reconnaissance des Marseillais lui a élevée sur le cours. Le marquis de Pille, les échevins donnèrent, comme lui, l'exemple du courage persévérant et du mépris de la mort. Le chevalier Rose, qui avait mis au service de ses compatriotes son temps, sa fortune et sa vie, se consacra dès le début à diriger l'enterrement des morts, et c'est à lui que

(1) Tous ces détails ont été empruntés aux documens officiels, et notamment au *Journal de ce qui s'est passé en la ville de Marseille depuis qu'elle est affligée de la contagion*, tiré du *Mémorial de la chambre du conseil de l'Hôtel de Ville, tenu par le sieur Pichatti de Croissante, consul et orateur de la communauté et procureur du roi de la police.*

la population dut d'en être enfin débarrassée. Le musée de Marseille renferme un tableau qui le représente à cheval, guidant les galériens et les encourageant dans leur lugubre besogne, dont il partageait les dangers.

Les médecins furent à la hauteur de leur tâche. Si quelques-uns d'entre eux désertèrent leur poste, les confrères qui vinrent volontairement s'enfermer dans cette ville abandonnée, ceux-là furent au-dessus de tout éloge. Le chancelier de l'université de Montpellier, de Chycoineau, Verny, Deidier, arrivèrent au commencement d'août et restèrent à Marseille jusqu'à la fin. « Comme Belzunce, comme les échevins et le marquis de Pille, ils approchaient des malades avec calme et sang-froid; ils s'asseyaient sur leurs lits, pansaient leurs plaies, sans répugnance et sans précaution et comme s'ils avaient été invulnérables (1). »

Ce drame dura six mois (2) et au bout de ce temps la ville avait perdu cinquante mille de ses habitans. Tous les gardes de police, tous les capitaines, sauf un, tous les sergens du guet ou de patrouille étaient morts et, lorsqu'à la fin de l'épidémie ceux des échevins qui avaient survécu se réunirent à l'hôtel de ville, ils s'y trouvèrent seuls, sans un gardien, sans un serviteur pour exécuter leurs ordres.

En sacrifiant Marseille, le parlement d'Aix ne sauva pas la Provence, dont toutes les grandes villes, et notamment Toulon, furent ravagées par le fléau. Cette expérience aurait dû être la dernière, mais il n'en fut rien; la séquestration et les cordons sanitaires continuèrent à être en usage et, en 1815, lors de la peste de Noja dont j'ai déjà parlé, on commit exactement les mêmes fautes. Le chef de la commission sanitaire, Moréa, fit creuser autour de la ville deux fossés de six pieds de large, le premier à trente pas des habitations, le second à soixante, et douze cents soldats vinrent s'établir en dehors de ce dernier cercle. Ils faisaient feu sur tous ceux qui voulaient le franchir, soit pour sortir de la ville, soit pour y entrer. Trois personnes furent fusillées de cette façon, et personne ne chercha plus à forcer la consigne. La mortalité fut considérable; le dernier décès fut suivi d'une triple quarantaine, à la fin de laquelle on procéda à la désinfection de la ville, en brûlant quatre-vingt-douze pauvres maisons et en tirant cent cinquante coups de canon (3).

(1) *Pichatti de Croissante* (Journal abrégé de ce qui s'est passé à Marseille), *loc. cit.*, p. 100.

(2) Le navire du capitaine Chataud, qui importa la peste à Marseille, y arriva le 25 mai 1720, et ce ne fut qu'au mois d'octobre que l'épidémie cessa complètement. Le summum de son activité coïncida avec la chaleur de l'été.

(3) Morea, *Storia della peste di Noja;* Napoli, 1817.

Si je me suis appesanti si longtemps sur ces détails lugubres, ce n'est assurément pas pour le plaisir stérile d'émouvoir ceux qui veulent bien me lire, c'est dans une intention plus élevée. Les populations sont oublieuses de leur passé, et cela les rend souvent injustes. Il est bon de leur remettre sous les yeux les épreuves subies par les générations qui les ont précédées, ne fût-ce que pour leur faire prendre en patience les fléaux qu'elles ont encore à supporter aujourd'hui, et pour les rendre reconnaissantes envers ceux qui leur ont fait la vie plus douce et plus sûre.

Un intérêt d'un autre genre s'attache encore à cette lamentable histoire. Elle a servi d'enseignement, en démontrant le danger des mesures violentes, auxquelles conduisent l'épouvante et la terreur. Elles renforcent les épidémies dans leurs foyers sans les empêcher d'en sortir. Les cordons sanitaires ont toujours été franchis ou tournés par les fléaux qu'ils étaient destinés à arrêter au passage; souvent même ils leur ont servi d'alimens. Ce moyen d'isolement peut réussir dans les pays presque déserts comme les steppes de la Russie, où les communications sont rares et la surveillance facile; mais ils sont radicalement impuissans dans les contrées à population dense comme celles de l'Europe occidentale, lorsque les maladies épidémiques y ont pénétré.

Les mesures de préservation prises contre les provenances maritimes n'ont pas été aussi impuissantes que les quarantaines de terre. Les lazarets de Marseille et de Toulon ont souvent empêché la peste de se répandre en Europe et l'ont plus d'une fois étouffée dans leurs murs. Ces deux grands établissemens se partageaient autrefois la juridiction sanitaire de tout notre littoral méditerranéen. Celui de Toulon, où les navires de l'État purgeaient leurs quarantaines, exerçait son autorité, depuis le Brusc jusqu'au Var; celui de Marseille, réservé aux galères et aux bâtimens du commerce, rayonnait sur le reste de la côte jusqu'aux frontières d'Espagne. Les navires venant des Échelles du Levant ou des côtes de Barbarie ne pouvaient aborder que dans ces deux ports et, lorsqu'ils se présentaient sur un autre point du littoral, ils étaient repoussés à coups de canon.

Des règlemens précis, basés sur une expérience séculaire, étaient rigoureusement appliqués dans ces grands établissemens. Ils avaient servi de modèles à ceux des puissances étrangères et la peste de 1720 vint encore accroître leur importance. Le fléau levantin s'était quelque peu laissé oublier, pendant le siècle précédent; la fureur avec laquelle il se déchaîna sur la Provence, dans cette année néfaste, rappela sur lui l'attention et fit redoubler de rigueur dans l'application des mesures sanitaires. Le lazaret de Marseille acquit, à partir de ce moment, une prépondérance qu'il a conservée pen-

dant plus d'un siècle. Son intendance, citée partout comme un modèle, était appelée à trancher toutes les questions sanitaires intéressant non-seulement la France, mais l'Europe entière. L'araisonnement des navires, leur purification, celle des marchandises et des passagers s'y accomplissaient avec un soin et une méthode qu'on ne rencontrait pas ailleurs ; aussi les administrations étrangères envoyaient elles souvent à Marseille leurs navires pestiférés ou suspects pour s'y faire purifier. Cette supériorité, reconnue par toutes les marines, avait créé, en faveur de ce port favorisé du reste par sa situation, un monopole commercial qui a puissamment contribué à son développement et à sa prospérité.

Les événemens politiques de la fin du XVIIIe siècle et la campagne d'Égypte, en particulier, augmentèrent encore l'importance de l'intendance sanitaire de Marseille. Toutes les autorités s'inclinaient alors devant elle et étaient tenues de la consulter. Il était défendu, sous les peines les plus sévères, aux corps municipaux et administratifs des différens ports de la Méditerranée, de s'immiscer dans ses actes et d'entraver ses opérations. Tous les hygiénistes de cette époque partageaient la confiance du gouvernement et du public. Foderé, entre autres, avait une admiration enthousiaste pour les règlemens quarantenaires adoptés par le bureau de Marseille. Ils étaient en effet l'expression la plus rationnelle de la prophylaxie, telle qu'on la comprenait alors, et il faut convenir qu'ils ont rendu des services, pendant les trois siècles au cours desquels ils ont été appliqués sans subir de changemens notables. C'est de nos jours seulement que les progrès de la civilisation et les conquêtes de l'hygiène ont permis d'en atténuer les rigueurs, d'en modifier les principes, et d'en simplifier les opérations.

II.

Il n'a été question jusqu'ici que de la peste, parce que c'est le seul fléau exotique que les siècles précédens aient eu à combattre, mais le nôtre a vu deux nouvelles maladies pestilentielles (1) apparaître sur la scène, la fièvre jaune et le choléra-morbus. La première a borné ses ravages aux contrées méridionales de l'Europe, mais le second l'a parcourue tout entière et s'y promène pour la sixième fois.

La fièvre jaune s'était déjà montrée en Espagne, pendant le cours du siècle précédent. Cadix avait reçu plusieurs fois sa visite ; mais elle s'était éteinte sur place et ses apparitions, quelque mena-

(1) En langage sanitaire, on désigne sous le nom de *maladies pestilentielles* la *peste*, la *fièvre jaune* et le *choléra*.

çantes qu'elles fussent, n'avaient pas produit d'impression. Il en fut de même des petites épidémies qui se succédèrent sur les côtes d'Espagne et d'Italie depuis 1800 jusqu'en 1821, mais celle de Barcelone, qui eut lieu à cette date, fut terrible et épouvanta l'Europe. L'importation était tellement évidente que toute hésitation était impossible et qu'il fallait se prémunir contre la fièvre jaune d'Amérique, ainsi qu'on l'avait fait jusqu'alors contre la peste d'Orient. Ce nouveau péril, survenant après un siècle de sécurité, réveilla les terreurs des anciens jours, et les chambres françaises votèrent, sous la pression de l'opinion publique, la loi du 3 mars 1822. Cette loi draconienne, dont l'ordonnance royale du 7 août suivant vint encore aggraver les rigueurs, rappelait les édits des anciens parlemens du midi de la France. La peine de mort, celle des travaux forcés à perpétuité ou à temps revenaient à la fin de presque tous les articles. Inapplicable par l'excès même de sa sévérité, la loi de 1822 n'en constitue pas moins, à l'heure actuelle, la base de notre législation sanitaire. Hâtons-nous de dire qu'elle est restée à l'état de lettre morte et qu'elle est abrogée de fait.

Le fléau contre lequel on l'avait dirigée ne justifia pas du reste les appréhensions qu'il avait fait naître. Après s'être montrée à Port de Passage en 1823 et à Gibraltar en 1828, la fièvre jaune parut oublier le chemin de l'Europe, et ne le reprit que trente ans plus tard.

Une autre maladie épidémique avait ravagé la terre dans l'intervalle. Venu de l'Asie, comme la peste noire, le choléra avait fait le tour du monde comme elle; mais il avait mis vingt-cinq ans à parcourir sa carrière et n'avait pas enlevé le trentième de la population du globe, tandis que la *mort noire* du XIVe siècle en avait détruit le tiers en moins de quatre ans. Le fléau qui venait d'apparaître dérouta, par la bizarrerie de sa marche, les idées que le cours régulier de la peste avait introduites dans la police sanitaire. Il semblait se jouer de toutes les entraves qu'on voulait lui opposer, franchissant les cordons sanitaires, revenant brusquement sur ses pas, s'élançant en trois bonds de Londres à Paris et s'y montrant, au même instant, dans plusieurs quartiers à la fois.

L'impossibilité de lui barrer la route apparut en Allemagne avec toute son évidence. Dans la Prusse orientale, on établit partout des cordons sanitaires et des lazarets; on mit sous le séquestre les hôpitaux, les quartiers envahis; et la mortalité y fut plus grande qu'en Russie, où ces précautions n'avaient pas été prises. Dantzig, où on avait mis en jeu toutes les mesures d'isolement, subit des pertes effrayantes, et le triple cordon sanitaire dont on entoura Berlin n'empêcha pas le choléra d'y entrer.

La France ne donna pas dans de pareilles exagérations. Les

ordonnances royales qui intervinrent alors se bornèrent à créer des intendances sanitaires dans les chefs-lieux des vingt départemens les plus rapprochés de la frontière, des commissions de même espèce dans les sous-préfectures de ces départemens et des lazarets provisoires pour recevoir les marchandises provenant d'outre-Rhin (1); mais on reconnut bientôt l'inanité de ces mesures; elles furent supprimées par la circulaire du 1er mai 1832.

A cette époque, les idées contagionistes étaient battues en brèche de toutes parts. La doctrine de Broussais, qui était alors à son apogée, avait sapé toutes les bases traditionnelles de la médecine et supprimé la spécificité des maladies comme la contagion. Cette doctrine décevante trouvait un appui apparent dans les expériences aussi courageuses que peu concluantes de Clot-Bey, de Bulard et de l'intrépide Chervin, qui a passé sa vie à braver les maladies pestilentielles, en allant les chercher, les unes après les autres, au centre de leurs foyers d'action.

Sous l'influence de ce courant d'opinion, le scepticisme en matière de transmission des maladies pénétra dans le domaine administratif; les règlemens sanitaires tombèrent en désuétude et les ordonnances relatives au choléra furent abrogées comme nous venons de le voir. Leur inutilité reconnue devait inspirer des doutes sur l'efficacité des mesures qu'on prenait encore contre la peste. Les médecins dont j'ai signalé plus haut la courageuse initiative, et qui avaient acquis en Égypte une expérience qu'on ne pouvait leur contester, entreprirent, contre les quarantaines, une campagne qu'ils poursuivirent d'abord dans la presse médicale, puis à l'Académie de médecine. La longue discussion qui en fut la conséquence montra toute l'insuffisance des notions qu'on possédait alors sur la genèse des maladies pestilentielles et prouva la nécessité, avant d'aller plus loin, de s'éclairer sur toutes ces questions. Or, il était impossible pour cela de s'en rapporter aux autorités locales, et Bégin, se faisant l'interprète d'une pensée qui était dans l'esprit de tous ses collègues, proposa d'attacher des médecins sanitaires français aux principales stations du Levant. L'Académie, sur le rapport de Prus, adopta cette proposition, la soumit au ministre, et l'ordonnance royale du 18 avril 1848 consacra l'importante innovation dont la nécessité venait d'être démontrée.

Des postes de médecins sanitaires furent créés à Alexandrie, au Caire, à Beyrouth, à Damas, à Smyrne, à Constantinople et vingt ans plus tard à Téhéran. Leur mission consistait à s'enquérir avec soin de l'état sanitaire de leur résidence et à tenir les consuls au courant de la situation. Grâce à leurs informations, on put sur-le-

(1) Ordonnances royales des 25 août et 15 septembre 1831.

champ atténuer la rigueur des mesures préventives qui frappaient les provenances du Levant, dans les ports de la Méditerranée.

Les médecins sanitaires français ont rendu à l'hygiène autant de services qu'au commerce. Ils ont fait évanouir le fantôme de la peste qui obsédait encore les esprits, en prouvant par une enquête sérieuse et prolongée qu'elle n'était endémique ni en Turquie, ni en Égypte et qu'elle ne s'y était pas montrée depuis 1844. Ils ont élucidé la plupart des problèmes sociaux relatifs aux différens modes de transmission de la maladie; ils ont en un mot rempli, avec une vigilance sans égale, leur rôle de sentinelles avancées de la France en Orient, pour tout ce qui concerne la santé publique, qu'il s'agisse de peste ou de choléra. Grâce à cette institution, il est devenu possible de réformer le régime sanitaire que le passé nous avait légué, et le décret du 24 décembre 1850 a consacré cette transformation.

Sa promulgation fut hâtée par la seconde invasion du choléra. On avait, comme nous l'avons vu, supprimé toutes les mesures prises contre lui en 1831, et les populations de notre littoral méditerranéen, en voyant les précautions dont on s'entourait dans les ports d'Italie, réclamaient énergiquement des moyens de préservation analogues. Le décret du 24 septembre leur donna satisfaction, tout en atténuant, dans une proportion considérable, les sévérités de l'ancien système et en diminuant les entraves apportées au commerce. Quant à l'intendance de Marseille, qui avait voulu maintenir ses privilèges envers et contre tous, elle avait été tout simplement supprimée l'année précédente, par le décret du 10 août 1850.

Pendant que la France transformait ainsi son système sanitaire, les autres États de l'Europe laissaient peu à peu tomber les leurs en désuétude et mettaient plus ou moins de négligence dans leur application. Chaque État avait son régime particulier. On admettait librement dans certains ports des provenances qu'on repoussait dans d'autres; les quarantaines n'avaient d'autres limites que celles qui leur étaient imposées par le bon plaisir des autorités locales, à peu près indépendantes du pouvoir central. Les droits imposés à la navigation sous le nom de *taxes sanitaires* variaient d'un pays à l'autre, et cette diversité dans les règlemens provoquait partout des plaintes d'autant plus vives que les communications s'étaient considérablement multipliées, depuis la création des lignes de paquebots à vapeur qui sillonnaient déjà la Méditerranée dans tous les sens.

On commençait à comprendre que toutes les nations sont solidaires pour ce qui concerne la santé publique et qu'il était indispensable de se concerter pour une action commune. L'adoption

d'un *code sanitaire international* s'imposait comme une nécessité. Le gouvernement français prit alors l'initiative, et provoqua la réunion, à Paris, d'une conférence destinée à jeter les bases d'un système sanitaire uniforme. L'entente s'établit facilement entre les délégués des douze États qui consentirent à s'y faire représenter; mais, lorsqu'il s'agit de passer à la ratification de la convention à laquelle ils s'étaient arrêtés, le Portugal et le Piémont seuls s'unirent à la France pour donner leur adhésion au projet. Il fut mis en vigueur dans notre pays par le décret impérial du 4 juin 1853.

A cette époque, l'opinion publique, éclairée par les épidémies qui se succédaient à de courts intervalles, revenait peu à peu aux idées contagionistes, et les quarantaines reprenaient faveur. En 1861, le choléra fut importé en Égypte par les pèlerins qui revenaient de La Mecque; il traversa presque aussitôt la Méditerranée et se répandit en Europe avec une rapidité qui démontra la nécessité de lui barrer la route dans la Mer-Rouge. La France fit un nouvel appel aux puissances que la question intéressait, et une seconde conférence internationale se réunit à Constantinople, en 1866. Cette fois, tous les États de l'Europe y prirent part, mais elle n'aboutit pas plus que la précédente à une convention diplomatique.

En 1874, le gouvernement austro-hongrois revint à la charge et en convoqua une troisième qui s'assembla à Vienne. Elle était composée presque exclusivement de médecins qui se mirent facilement d'accord sur les questions scientifiques; mais quand on en vint aux applications pratiques, quand il s'agit d'adopter un certain nombre de mesures préventives, on vit se produire la scission qui s'est toujours manifestée depuis, entre les peuples du Nord et ceux du Midi. Les premiers, moins exposés à l'importation, se préoccupaient surtout de sauvegarder les intérêts de leur commerce; les autres, placés sous la menace continuelle des épidémies, songeaient avant tout à s'en préserver.

Dans l'impossibilité de s'entendre, on laissa à chaque État la liberté de se conduire à sa guise. C'était reconnaître l'impossibilité d'une action commune et aboutir à un nouvel avortement. Chaque puissance, usant de sa liberté, prit les mesures qui lui convinrent; la France en profita pour reviser de nouveau son organisation sanitaire et pour réunir en un seul document ses anciens règlemens enchevêtrés les uns dans les autres et devenus d'une application très difficile.

Ce travail de refonte fut confié à une commission composée de membres du comité consultatif d'hygiène publique, auxquels on adjoignit les représentans des chambres de commerce des principaux ports de France et des deux plus importantes compagnies de navi-

gation. Cette commission se réunit au ministère du commerce, sous la présidence de Tardieu, et élabora le *Règlement de police sanitaire maritime* du 2 février 1876. Ce document remarquable fut surtout l'œuvre de Fauvel, alors inspecteur-général de ce service. Il porte l'empreinte de son esprit ferme et lucide et de son expérience approfondie du sujet.

Le règlement de 1876, qui est toujours en vigueur, prévoit, dans ses 130 articles, tous les cas qui peuvent se présenter. Tout en maintenant les garanties indispensables à la santé publique, il a fait disparaître les mesures vexatoires et souvent ridicules contre lesquelles le commerce protestait avec énergie; il a substitué une législation claire, complète, commune à tous les pays, à la confusion des règlemens antérieurs.

L'administration sanitaire avait, de son côté, perfectionné et développé ses établissemens. Aux lazarets de Marseille et de Toulon qui suffisaient au temps où les provenances du Levant et la peste attiraient toute l'attention, étaient venus se joindre ceux de Pauillac et de Saint-Nazaire, placés à l'embouchure des deux grands fleuves qui se jettent dans l'Océan et destinés à recevoir les navires de toute provenance qui pouvaient introduire en France la fièvre jaune ou le choléra. Ces grands établissemens sanitaires ne ressemblent en rien à ceux du passé. Ils réunissent toutes les conditions de salubrité et de bien-être désirables et permettent l'isolement des différentes catégories de passagers.

Les efforts de conciliation auxquels les conférences internationales avaient donné lieu n'avaient pas été complètement inutiles. Ils avaient abouti à la création du *Conseil supérieur de santé de l'empire ottoman* et du *Conseil sanitaire maritime et quarantenaire d'Égypte*. Tous deux avaient le caractère international et admettaient dans leur sein les représentans des nations intéressées aux questions qui devaient s'y traiter. Le second, particulièrement affecté à la défense de la Mer-Rouge, fut créé par un décret du khédive, en date du 3 janvier 1881, et remplaça l'*intendance générale sanitaire d'Égypte*, fondée par Méhémet-Ali, en 1831 (1). Il admettait, comme celui de Constantinople, les délégués des puissances européennes avec voix délibérative et les médecins sanitaires de ces mêmes puissances, mais avec voix consultative seulement.

Ce conseil, placé sur la route des épidémies de choléra, constituait l'avant-garde de la prophylaxie sanitaire européenne. Il avait des pouvoirs très étendus, une grande indépendance. Il percevait

(1) Le texte de ce décret est reproduit *in extenso* dans le *Recueil des travaux du Comité consultatif d'hygiène publique de France*, 1883, t. XI, p. 16.

des droits sanitaires et quarantenaires; il administrait lui-même son budget. Les directeurs des offices sanitaires d'Alexandrie, de Rosette, de Damiette, de Port-Saïd, de Suez, de Tor ou El-Wedj, de Souakim et de Massouah étaient placés sous ses ordres.

Cette organisation forte et indépendante a permis au conseil sanitaire international d'Alexandrie de remplir sa mission jusqu'au jour où les événemens politiques l'ont condamné à l'impuissance. Comme l'intendance sanitaire qu'il remplaçait, il a maintenu une surveillance active sur les provenances de l'Inde et de l'extrême Orient; il a conjuré le péril que le pèlerinage de La Mecque nous fait courir tous les ans, en lui imposant une réglementation sévère confiée à des docteurs musulmans sous la direction du médecin sanitaire placé à Djeddah, le port le plus rapproché de La Mecque, celui dans lequel la plupart des pèlerins viennent s'embarquer.

Son rôle sanitaire a cessé le jour où les Anglais ont occupé l'Égypte. Après s'y être établis en maîtres, leur premier soin a été de supprimer les entraves que le service sanitaire de la Mer-Rouge apportait à leur commerce. Il fallait pour cela annuler l'influence française au sein du conseil d'Alexandrie, et y établir leur prépotence. Ils atteignirent facilement leur but, en y faisant entrer leurs créatures, qui constituèrent une majorité en leur faveur. En 1883, le conseil n'existait plus que de nom, le désordre était à son comble et les mesures sanitaires tombaient peu à peu en désuétude.

De pareilles imprudences ne se commettaient pas sans que la France fît entendre ses protestations. Pendant six mois, le comité consultatif d'hygiène et l'inspecteur-général des services sanitaires n'ont pas cessé de prédire l'invasion prochaine du choléra en Égypte d'abord et en Europe ensuite; pendant six mois, notre consul et notre médecin sanitaire à Alexandrie ont transmis ces avertissemens au conseil international, sans parvenir à se faire écouter. Au mois de juin 1883, toutes les mesures prophylactiques étaient supprimées à Suez; le 25 de ce mois, le choléra éclatait à Damiette, importé par les chauffeurs du *Timour;* le 26, il était à Mansourah, et le 27 à Port-Saïd. Dans les premiers jours de juillet, il entrait au Caire; il se répandit de là dans toute l'Égypte et arriva à Alexandrie en août. Ce fut là sa dernière étape. Le 27 août, on accusait 28,000 décès depuis le début de l'épidémie; mais, de l'avis de tous les médecins sanitaires, il y en avait eu le double.

Lorsqu'on apprit en Europe que le choléra avait envahi l'Égypte, les puissances qui ont un littoral méditerranéen, instruites par l'expérience, comprirent le sort qui les menaçait et eurent recours sur-le-champ aux mesures de préservation les plus rigoureuses; mais on se rassura peu à peu, les consignes furent moins sévèrement exécutées et, le 14 juin 1884, le choléra éclata à Toulon. Ce fut le

point de départ de l'épidémie qui a ravagé la France et l'Algérie, l'Italie et l'Espagne. Elle fut particulièrement meurtrière dans ce dernier pays. Du 5 février au 31 décembre 1886, on y compta 338,685 cas et 119,620 décès, ce qui donne 7 pour 1,000 de la population de l'Espagne tout entière et 18 pour 1,000, lorsqu'on ne tient compte que des provinces où la maladie a sévi.

L'Angleterre, comme on devait s'y attendre, nia l'importation et ne changea rien à sa façon d'agir en Égypte. Ses navires continuèrent à traverser le canal de Suez, en pleine liberté, avec le choléra à leur bord et à semer leurs cadavres dans la Méditerranée. Cependant, les nations du midi de l'Europe s'émurent en voyant se perpétuer ainsi le libre échange des maladies pestilentielles. Elles songèrent à convoquer une nouvelle conférence internationale; le roi d'Italie en prit l'initiative et parvint à la faire aboutir; vingt-sept États s'y firent représenter par cinquante-six délégués, diplomates ou médecins. La France y figurait dans la personne de son ambassadeur M. Decrais et de trois médecins délégués, MM. Brouardel, Proust et J. Rochard.

La conférence se réunit le 20 mai 1885 à la consulta, sous la présidence du ministre des affaires étrangères d'Italie, M. Mancini. A la seconde séance, l'assemblée, sur la proposition de M. Decrais, décida de confier l'étude des questions techniques à une commission composée des médecins et des hygiénistes délégués par leurs gouvernemens. Cette commission s'assembla tous les jours, du 23 mai au 7 juin, et discuta toutes les questions du vaste programme qui lui avait été soumis.

Pendant ces longues séances, on vit se reproduire le double courant d'opinion qui s'était déjà manifesté à la conférence de Vienne. Les représentans des nations du Midi réclamaient des mesures de préservation efficaces et s'élevaient avec énergie contre toute proposition tendant à diminuer la rigueur des quarantaines; ceux de l'Angleterre en réclamaient l'abolition complète et élevaient la prétention de faire passer librement leurs navires à travers la Mer-Rouge et le canal de Suez, qu'ils eussent ou non le choléra à leur bord. Les délégués français s'efforcèrent d'opérer la conciliation, d'amener leurs collègues à se faire des concessions réciproques et de leur faire accepter un compromis. A force de persévérance, ils parvinrent à faire triompher leurs idées, et malgré l'opposition des Anglais, qui demeurèrent intraitables, nos propositions furent votées par la commission à une grande majorité.

Elles constituaient une réforme considérable et toute une révolution dans la police sanitaire. Les quarantaines maritimes étaient réduites aux proportions rigoureusement nécessaires; les quarantaines de terre, les cordons sanitaires déclarés inutiles étaient rem-

placés par des mesures de surveillance aux gares-frontières; la séquestration, l'internement des passagers dans les lazarets par l'assainissement des navires au départ et la désinfection pendant la traversée; mais nous avions obtenu le maintien des mesures de surveillance dans la Mer-Rouge pour les navires venant de l'Inde et de l'extrême Orient; le pèlerinage de La Mecque continuait à être l'objet de dispositions spéciales, et la quarantaine continuait à être infligée aux bâtimens qui avaient le choléra à leur bord (1).

Cette dernière conclusion, qui avait été adoptée malgré les délégués anglais, devait faire échouer la conférence. La commission technique termina ses travaux le 7 juin et en remit les procès-verbaux au chevalier Cadorna, président de la conférence. Celle-ci se réunit le 12 juin et, après avoir pris connaissance du travail de la commission, elle se sépara, afin de permettre à ses membres d'aller chercher de nouvelles instructions près de leurs gouvernemens respectifs; mais il fut convenu qu'elle s'assemblerait de nouveau à la date du 10 novembre de la même année.

Dans l'intervalle, la diplomatie anglaise fit son œuvre habituelle près des puissances contractantes et, quelques mois après notre séparation, le gouvernement de la reine, d'accord avec l'Italie, fit parvenir à la France un *memorandum* lui demandant d'accepter la clause que nous avions combattue avec le plus d'énergie, c'est-à-dire l'autorisation pour les navires anglais de passer le canal de Suez en quarantaine. C'était détruire d'un trait de plume toute l'œuvre de la conférence de Rome, et le gouvernement français refusa de signer ce protocole : les choses en restèrent là, et la conférence de Rome ne se réunit plus.

Toutefois, les règlemens antérieurement édictés par le conseil sanitaire d'Alexandrie n'étaient pas abrogés. Ils imposaient encore une quarantaine d'observation de vingt-quatre heures aux navires arrivant à Suez avec une patente brute, et cette disposition causait au commerce anglais une gêne suffisante pour qu'il eût intérêt à la faire abroger. Ce désir était partagé par quelques-unes des puissances intéressées dans la question et notamment par l'Autriche-Hongrie, qui prit l'initiative de provoquer la réunion d'une conférence nouvelle et proposa à l'Angleterre de la tenir à Venise. Cette dernière s'empressa d'y consentir et, le 29 juillet 1891, les deux puissances signèrent un protocole comprenant les deux points suivans : 1° le passage en quarantaine des navires anglais par le canal de Suez; 2° la réorganisation du conseil sanitaire d'Alexandrie.

Treize puissances consentirent à discuter ces questions, et lord

(1) Voyez, pour ces conclusions, *Protocoles et Procès-verbaux de la conférence sanitaire internationale de Rome,* inaugurée le 20 mai 1885; Rome, 1885.

Salisbury, fort de leur assentiment, invita le gouvernement français à prendre part à la conférence.

Des deux propositions qui devaient s'y discuter, l'une était en tout conforme à nos intérêts, c'était celle qui concernait la réorganisation du conseil d'Alexandrie. Depuis l'occupation de cette ville, il avait, comme nous l'avons dit, complètement perdu son caractère international au grand détriment de la sécurité de l'Europe. Il importait de le lui rendre et de le soustraire à la domination des Anglais.

La seconde proposition était pour nous inacceptable. Nous avions lutté à Rome contre les prétentions de l'Angleterre, en déclarant que nous ne reconnaissions pas sur les mers de pavillon privilégié, et que partout où passait un navire anglais, tous les navires du monde devaient passer comme lui. Or, il était impossible de laisser le choléra circuler librement sur tous les points de la Méditerranée, à bord des bâtimens de tous les pays riverains, et nous étions forcés de nous montrer intraitables sur ce point. Toutefois, les intérêts de la France en Égypte sont si grands, la question du canal de Suez est d'une telle importance pour nos relations avec la Cochinchine et le Tonkin, que le gouvernement français, sur l'avis de l'inspecteur-général des services sanitaires, consentit, en faisant ses réserves, à envoyer des délégués à la conférence de Venise.

Il s'y fit représenter par M. Barrère, ancien consul-général de France en Égypte, à qui ces questions sont très familières, par le docteur Brouardel, doyen de la Faculté de médecine de Paris, président du comité consultatif d'hygiène, et par le docteur Proust, inspecteur-général des services sanitaires. Le docteur Catelan, médecin sanitaire français à Alexandrie, leur fut adjoint dès le début de la conférence. Treize puissances y avaient envoyé des délégués (1).

La première réunion eut lieu le 5 janvier 1892, et, dès l'ouverture de la séance, les délégués français s'aperçurent que la majorité était acquise par avance aux propositions de l'Angleterre. Ils comprirent que, si l'on abordait tout d'abord la question litigieuse, comme le demandait le sous-secrétaire d'État du *foreign office*, M. Lowther, notre échec était certain. M. Barrère eut alors l'idée de proposer la transformation de la conférence en commission technique et fut assez habile pour faire agréer ce changement. Il offrit ensuite aux médecins présens de prendre la parole et, comme

(1) Angleterre, Autriche, Allemagne, France, Italie, Suède, Norvège, Danemark, Grèce, Turquie, Égypte, Belgique, Espagne, Portugal.

personne n'y mettait d'empressement, M. Proust en profita pour présenter un contre-projet préparé à l'avance. Il l'exposa avec son talent habituel, et la conférence consentit à le substituer au protocole anglais.

C'était un premier succès, l'habileté de nos représentans a fait le reste. Loin de prendre la défense du système des quarantaines, qui n'est plus en rapport avec les données de la science moderne, ils l'abandonnèrent résolument, pour y substituer celui de la désinfection. Ils prouvèrent que, grâce aux étuves à vapeur sous pression, qui ont aujourd'hui fait leurs preuves, elle peut être pratiquée d'une manière efficace et avec une rapidité telle, que la navigation n'en éprouvera pas de retard appréciable, et ils parvinrent à faire partager leur conviction à la conférence tout entière. Les délégués anglais, en voyant la question se poser ainsi sur un terrain tout nouveau, reconnurent la possibilité d'y trouver la solution qu'on avait vainement cherchée jusqu'alors, et ne persistèrent pas dans l'opposition invincible que leurs prédécesseurs nous avaient faite à Rome.

On put leur faire, en échange, une concession à laquelle ils attachaient une importance considérable. Les grandes compagnies de navigation anglaise demandaient avec instances que leurs navires ne fussent pas obligés de séjourner pendant vingt-quatre heures à Suez pour y être visités, ce qui leur faisait perdre un temps précieux pour l'accomplissement d'une simple formalité. Il parut possible à la conférence de les affranchir de cette entrave. Le séjour à Suez, nécessité par la visite sanitaire, peut être abrégé autant qu'on le voudra, à la condition d'augmenter le nombre des médecins chargés de cette visite.

Quant aux navires ayant encore le choléra à leur bord, ou l'ayant eu tout récemment, les représentans de la France maintinrent la nécessité de l'isolement et de la désinfection et ils eurent gain de cause, en prouvant aux Anglais que cette mesure, indispensable à la sécurité de l'Europe, n'imposerait à leur commerce qu'une entrave insignifiante. Sur 15,000 navires qui ont passé par le canal de Suez, de 1884 à 1891, leur dit M. Proust, on n'en a trouvé que 50 de suspects et 2 d'infectés. Il n'y en aurait donc eu que 2 d'arrêtés en sept ans. Comme entrave commerciale, c'est assurément bien peu de chose, et cela suffit pour empêcher le choléra de se répandre dans l'Europe entière. Les plénipotentiaires anglais reconnurent le fait avec une parfaite bonne foi. Ils demandèrent néanmoins un régime de faveur au profit des paquebots-poste qui remplissent un service public et pour leurs transports chargés de troupes. Cette faveur leur fut accordée, à la condition que ces bâti-

mens auraient à leur bord une étuve à désinfection et un médecin nommé par le gouvernement.

A l'aide de ces concessions réciproques, l'entente se fit, et la conférence parvint à se mettre d'accord sur les bases suivantes :

La visite des navires provenant de l'Inde et de l'extrême Orient aura lieu à Suez; elle sera faite par quatre médecins au lieu d'un seul qui s'y trouve aujourd'hui, afin d'abréger la durée du séjour sur cette rade.

A la suite de l'araisonnement, ces navires seront divisés en trois classes : 1° ceux qui seront reconnus *indemnes* seront admis immédiatement à la libre pratique, quelle que soit la nature de leur patente, et continueront leur route ; 2° ceux qui auront eu des cas de choléra au moment du départ, ou pendant la traversée, mais qui n'en auront pas présenté depuis sept jours, seront déclarés *suspects* et formeront deux catégories : A. — Ceux qui auront à bord un médecin et une étuve à désinfection passeront le canal de Suez, mais sans communiquer avec la terre; B. — Ceux qui n'auront ni médecin, ni étuve, iront aux eaux de Moïse, pour y subir la désinfection, et y passeront le temps que cette opération exigera; 3° les navires qui auront le choléra à leur bord ou qui en auront eu des cas nouveaux depuis sept jours seront dits *infectés* et feront aux eaux de Moïse une quarantaine de cinq jours. Tous les passagers seront débarqués et le navire subira une désinfection complète. Toutefois, s'ils ont à bord un médecin et une étuve, ils pourront être autorisés à continuer leur route avant l'expiration des cinq jours, lorsque la désinfection aura été effectuée.

Quant aux paquebots-poste et aux transports de troupes, pour lesquels les Anglais avaient fait des réserves, lorsque la maladie n'aura envahi qu'un de leurs compartimens, on se bornera à le désinfecter et à débarquer les passagers qui y habiteront.

Le pèlerinage de La Mecque continuera d'être l'objet de dispositions spéciales, et les *Hadjis* iront, comme par le passé, purger leur quarantaine à Djebel-Tor.

Pour assurer l'exécution de ces mesures, on convint de créer à Suez un grand établissement international. Il comprendra quatre médecins qui y résideront en permanence, visiteront tous les navires, apprécieront leur état sanitaire et accorderont, quand il y aura lieu, les immunités dont il a été question plus haut. Ils seront les agens exécutifs du conseil sanitaire d'Alexandre, qui sera réorganisé, et ne renfermera plus que trois commissaires égyptiens, au lieu de neuf qu'il contient aujourd'hui. Le nombre de ses membres sera réduit de vingt-deux à dix-sept. Dans ces conditions, il sera réellement international.

L'accord se fit sur ces bases et la convention fut signée dans la nuit du 30 au 31 janvier 1892, par dix des quatorze puissances représentées à la conférence. L'Angleterre, le Danemark, la Suède et la Turquie s'abstinrent; les représentans de ces trois dernières puissances n'avaient pas les pouvoirs nécessaires pour traiter, et les plénipotentiaires anglais réservèrent l'opinion définitive de leur gouvernement, qui désirait se rendre compte, avant de s'engager, des conséquences pratiques d'un système auquel il n'était pas préparé. Toutefois, ils donnèrent leur adhésion à toutes les résolutions prises et s'engagèrent à venir prochainement à Paris pour y signer définitivement la convention si impatiemment attendue par tous les intéressés.

Ils ont tenu leur parole; au mois de mai dernier, M. Phipps, conseiller à l'ambassade d'Angleterre à Paris, et le docteur Thorne-Thorne, directeur de l'hygiène, venu de Londres à cet effet, ont conféré de nouveau au ministère des affaires étrangères avec M. Barrère, rappelé de Munich pour cette réunion, avec MM. Brouardel et Proust, et M. le comte de Kuefstein, représentant de l'Autriche-Hongrie, venu à Paris dans la même intention.

Il ne s'agissait plus que de régler quelques points de détail relatifs à la durée de l'isolement que les navires infectés devront subir aux eaux de Moïse. Les délégués anglais demandaient qu'on tînt compte du temps écoulé depuis le dernier décès de choléra et qu'on n'exigeât pas la mise à terre de tous les passagers d'un navire à bord duquel quelques cas de cette maladie se seraient déclarés pendant la traversée. Ces concessions leur avaient déjà été faites à Venise, il a suffi de les ratifier et de leur donner une forme définitive. Il n'y a pas eu à proprement parler de discussion et, le 9 juin dernier, l'acte définitif de la conférence internationale de Venise a été signé en triple expédition par les mandataires de la France, de l'Angleterre et de l'Autriche-Hongrie.

Pendant qu'elle achevait ainsi son œuvre de conciliation, le choléra, comme pour se jouer des obstacles que l'Europe cherchait à lui opposer, donnait aux prévisions des hygiénistes un double démenti, en se montrant aux portes de Paris sans qu'on pût découvrir sa provenance, et en reprenant sa route des anciens jours qu'il semblait avoir oubliée.

III.

L'épidémie qui règne depuis cinq mois dans la banlieue a éclaté le 5 avril, à la maison municipale de Nanterre. Elle s'est étendue de là aux localités voisines, et a envahi successivement Aubervil-

liers, Argenteuil, Saint-Denis, Saint-Ouen, Puteaux, etc. A la fin de juin, elle régnait dans 26 communes, toutes situées dans le nord-ouest de Paris, c'est-à-dire dans la zone alimentée par l'eau de Seine prise à Sèvres, au-dessous de l'endroit où débouche le grand collecteur des égouts de la ville. Quelques cas se sont aussi montrés dans Paris, mais la plupart des malades en avaient pris le germe dans la banlieue.

La population de Paris s'est d'abord émue en voyant le choléra à ses portes; mais elle a bientôt été rassurée par le petit nombre de cas et le peu de tendance de la maladie à se généraliser. Cette épidémie en miniature était à son apogée au 15 juillet. Pendant la seconde quinzaine du mois, il y a eu moitié moins de décès que pendant la première (1). Elle va très probablement s'éteindre après avoir fait moins de six cents victimes sur une population de trois millions d'habitans, et après avoir presque complètement épargné la grande ville qui semblait devoir être pour elle un terrain de prédilection.

Cette apparition soudaine du choléra dans la banlieue est étrange sous tous les rapports. Il a été impossible d'en découvrir l'origine; il a éclaté brusquement dans un établissement dont la population sédentaire n'avait eu aucun rapport avec les pays où le fléau régnait à cette époque. La mauvaise qualité de l'eau de Seine rend compte de la propagation de la maladie et des limites auxquelles elle s'est arrêtée; mais elle n'en explique pas la provenance. Quant à sa nature, on s'est efforcé de rassurer la population en parlant de *choléra-nostras*, mais, en réalité, c'est bien la maladie que nous avons déjà vue tant de fois. La transmission a été manifeste à la maison municipale de Nanterre, et le bacille virgule a été retrouvé toutes les fois qu'on l'a recherché. Si les cas ont été peu nombreux, ils se sont montrés, en revanche, d'une gravité exceptionnelle. A la maison municipale de Nanterre il y a eu 44 décès sur 54 malades; à Saint-Denis, 11 morts sur 19; à Pu-

(1) *Première quinzaine de juillet :*

Banlieue	408 cas,	170 décès.
Paris	135 cas,	46 décès.
TOTAUX	543 cas,	216 décès.

Deuxième quinzaine de juillet :

Banlieue	126 cas,	72 décès.
Paris	100 cas,	34 décès.
TOTAUX	226 cas,	106 décès.

Du 3 au 17 août, il n'y a eu que 33 décès dans la banlieue et 16 dans Paris.

teaux, 10 décès sur 11 cas, et 13 sur 19 à Argenteuil ; la mortalité générale a dépassé 60 pour 100.

On peut alléguer, il est vrai, que les victimes étaient, pour la plupart, affaiblies par les privations et la misère; mais une léthalité semblable n'en est pas moins extraordinaire et contraste avec le peu de tendance à l'expansion que la maladie a montrée. Il semblerait que le choléra a de la peine à s'implanter aujourd'hui dans notre capitale assainie et cela fait espérer que le voyageur qui nous arrive de Russie sera plus traitable que ses devanciers. Il ne s'est pas montré jusqu'ici bien sévère.

Depuis quelques années, on pouvait suivre sa marche continue de l'Asie centrale et de la Mésopotamie vers la Perse et le Caucase. L'an dernier, une épidémie suspecte fut signalée en Crimée, et la conférence de Venise, avant de se séparer, avait prédit qu'on aurait bientôt à prendre des mesures analogues à celles qu'elle venait d'adopter, pour empêcher le choléra de s'introduire en Europe par la voie de terre. Cet hiver, il a fait un pas en avant, et la Perse a été envahie. Au mois de février, l'importante ville de Méched a été décimée par le fléau. Depuis lors, il a envahi le Caucase, a traversé la mer Caspienne et s'est montré dans la région du Volga. On l'a signalé à Astrakan, à Saratov, à Samara, à Kazan, puis à Kharkof et sur les bords de la mer d'Azof. Il a éclaté à Nijni-Novgorod à l'époque de la foire; en dernier lieu, il est apparu à Moscou et à Saint-Pétersbourg. Le relevé publié, le 1er août, par le *Messager officiel*, portait le chiffre des décès à 25,000 pour tout l'empire. Dans ce nombre, 12,300 ont été enregistrés dans la province d'Astrakan et la région du Caucase qui ont été les plus éprouvées. Le 2 août, l'épidémie a été signalée en Sibérie parmi les détenus de Tomsk, et le 16, elle a fait son apparition en Tauride. Depuis cette époque, on signale partout en Russie une amélioration notable dans la situation sanitaire, sauf dans les gouvernemens de Samara et de Saratov. L'épidémie est presque arrêtée dans le Caucase, et dans la région du Volga ; elle tend à diminuer à Moscou et à Saint-Pétersbourg; mais elle accentue sa marche vers l'Ouest et, pour aller plus vite, elle a pris la voie de mer.

Pendant que nous pensions avoir encore, entre le choléra et nous, l'Autriche et l'Allemagne, nous avons appris tout à coup qu'il venait d'éclater à Anvers, à Altona et à Hambourg, puis au Havre. A Hambourg, du 18 au 24 août, on a compté 477 cas et 152 décès, dont 95 dans les deux dernières journées. Le docteur Koch, qui a été envoyé sur les lieux, ne doute pas que le choléra n'y ait été importé de Russie. C'est de Hambourg qu'il a été importé au Havre par le steamer le *Gallicia*. Le 25 août, l'administration

municipale de cette ville faisait savoir que, depuis le début, on y avait signalé 365 cas et 104 décès. Ce sont bien là les allures du choléra épidémique. Il présente du reste exactement les mêmes caractères que dans les épidémies précédentes, et le bacille de Koch a été trouvé dans les autopsies faites à Saint-Pétersbourg, ainsi qu'à Altona.

C'est une épidémie d'une intensité moyenne et qui ne justifie ni l'émotion qu'elle a produite ni les désordres qu'elle a causés en Russie. Des troubles sérieux ont eu lieu à Astrakan, à Saratov, à Nijni-Novgorod, à Tachkend, à Kwalynsk; partout l'ignorance et la peur ont fait courir les mêmes bruits absurdes; partout on a accusé les médecins d'empoisonner les populations avec la complicité du gouvernement et on a tenté de s'opposer, par la force, à l'exécution des mesures sanitaires.

Dans la région du Volga, les paysans se sont contentés, au début, de chasser les médecins envoyés à leur secours; mais, dans les villes, la populace ne s'en est pas tenue là. A Astrakan, la foule a saccagé la maison commune et la pharmacie, elle a massacré l'aide-chirurgien, le pharmacien et battu les agens de police. Trois cents arrestations ont eu lieu dans la région. A Tachkend, 5,000 Asiatiques fanatisés ont mis à sac la maison de police, blessé grièvement le colonel chef de l'administration départementale et soutenu un véritable siège dans la mosquée, contre les troupes d'infanterie et d'artillerie accourues sur le lieu de l'insurrection. Les soldats ont bivouaqué dans la ville; les habitans du quartier russe se sont barricadés dans leurs maisons et leurs magasins.

A Kwalynsk, le meurtre du docteur Moltchalinof a été accompagné de détails qui rappellent le moyen âge. Chargé d'installer des baraques pour les cholériques, il était demeuré à son poste, malgré les avertissemens qu'il avait reçus. Une première troupe de révoltés vint l'y assaillir en demandant la tête du *docteur Choléra*. On l'accusait de s'être engagé par écrit, et moyennant une forte somme, à empoisonner les eaux de la ville. Il parvint à se sauver à cheval et se réfugia chez des amis; mais les émeutiers, avertis par les domestiques, cernèrent la maison en menaçant d'y mettre le feu. Le malheureux médecin, pour sauver son hôte, vint se livrer lui-même à la horde furieuse qui le réclamait et qui lui fit subir un long supplice. Il fut foulé aux pieds; on lui écrasa la tête à coups de talon; les femmes achevèrent de l'assommer avec des marteaux et des pierres; puis elles mutilèrent son cadavre et restèrent près de lui pour empêcher qu'on l'enlevât. Le gouvernement russe vient d'accorder une pension à la veuve et aux enfans de ce martyr du devoir professionnel.

Ces désordres ne peuvent pas être imputés à la négligence de la police; bien qu'il ait été pris au dépourvu par la soudaineté de l'attaque, le gouvernement a partout fait son devoir. Des agens munis de pleins pouvoirs ont été envoyés dans la région du Volga. Les gouverneurs-généraux de Varsovie, de Kiel, de Volhynie, de Podolie, ont reçu l'ordre de prendre, dans le plus bref délai et sans attendre l'invasion, toutes les mesures sanitaires qui leur sembleraient utiles. Sur la ligne de chemin de fer de Rostov-sur-le-Don à Voronèje, des postes sanitaires ont été installés de distance en distance pour la désinfection des wagons et des bagages.

La foire de Nijni-Novgorod coïncidait d'une façon bien fâcheuse avec l'apparition du choléra; le gouvernement russe n'a pas voulu l'interdire, mais il a pris les mesures nécessaires pour atténuer les dangers de cette malencontreuse concentration. Le général Baranof, gouverneur de la ville, a nommé une commission sanitaire de vingt-cinq médecins assistés par soixante étudians et plusieurs centaines d'infirmiers, et il l'a investie des pouvoirs nécessaires pour sauvegarder la santé publique. Deux hôpitaux flottans contenant 250 lits ont été installés sur le Volga et sur l'Oka; des baraquemens pour 900 ouvriers ont été élevés sur les rives de ces deux fleuves et des cuisines populaires ont été installées dans tous les quartiers. Enfin, lorsque des troubles semblables à ceux de Saratov et d'Astrakan ont semblé devoir se produire, la loi martiale a été proclamée et les meneurs surveillés de près. Le général Baranof n'a pas hésité à faire arrêter un bourgeois convaincu d'avoir nié l'existence du choléra et accusé la police d'enterrer les gens vivans. Il l'a envoyé remplir les fonctions d'infirmier sur un des hôpitaux flottans. Cet incrédule y a trouvé son chemin de Damas, et, quand son expiation a été terminée, il a demandé à rester à bord pour y continuer son service. Ces mesures ont eu le meilleur effet; l'épidémie a diminué de jour en jour et, à la date du 15 août, il n'y avait plus que 28 cas de choléra et 12 décès par vingt-quatre heures. Les hôpitaux se vident, la plupart des baraquemens ont été supprimés; le docteur Awrep, qui avait été envoyé de Saint-Pétersbourg, y est retourné; et les affaires, qui avaient été très languissantes au début, commencent à reprendre.

Les États voisins de la Russie ont aussi pris leurs précautions. L'Autriche, la plus menacée, a établi une surveillance à sa frontière. Des postes pour l'inspection des voyageurs et pour la désinfection de leurs bagages ont été établis à Teschen et à Bodenbach. A Vienne, on a nommé une commission pour surveiller les logemens insalubres, et en particulier les dortoirs communs; on a organisé un service de voitures pour le transport des malades,

et la police a prescrit aux hôteliers et aux logeurs de signaler immédiatement l'arrivée des voyageurs venant de Russie, afin de les soumettre, pendant cinq jours, à des visites médicales. Le gouvernement hongrois a mis en quarantaine les provenances des provinces danubiennes; le gouvernement serbe a fait de même pour celles de la Russie et de la Roumanie; celle-ci a, de son côté, établi un cordon sanitaire le long de sa frontière russe. Le Danemark met en quarantaine les provenances des ports de la Baltique. A Berlin, les mesures sanitaires ont été inspirées par le docteur Koch. On a supprimé le service des *sleeping-cars* sur la ligne de Hambourg. Les voyageurs venant de cette ville, ainsi que d'Altona, sont examinés minutieusement à la gare de Lehrte, et on s'apprête à organiser un service d'inspection dans toutes les gares frontières en Bohême et en Silésie.

Le Portugal met en quarantaine les provenances d'Allemagne, d'Autriche et de Belgique. L'Angleterre a pris, depuis longtemps, les mesures conformes à ses principes en matière sanitaire, et l'Amérique met en quarantaine les navires provenant de tous les ports d'Europe où des cas de choléra ont été signalés. Enfin, il n'est pas jusqu'à la Turquie qui n'ait montré quelques velléités de résistance au fléau. Le sultan a déclaré qu'il allouerait un crédit important pour l'assainissement de Constantinople. Je ne sais pas s'il donnera suite à cette mesure invraisemblable, et je ne connais pas la somme qui y sera consacrée, mais je suis sûr par avance qu'elle sera insuffisante.

En France, nous n'avons pas eu à prendre de précautions sur nos frontières, et nous ne nous attendions pas à voir le choléra nous arriver par Le Havre. On a pris dans cette ville les mesures nécessaires pour l'assainissement des quartiers insalubres, pour la visite des malades et leur transport dans les hôpitaux.

Quant à Paris, l'administration est prête, et l'organisation qui y fonctionne depuis quatre mois pour la petite épidémie de la banlieue, est en mesure de faire face à tous les besoins. C'est la première fois qu'un service complet et régulier de préservation sanitaire est soumis à une direction unique et compétente, et marche avec ensemble.

La préfecture de police, dans les attributions de laquelle il est placé, a constitué un bureau des épidémies et des épizooties qui concentre toutes les informations que les différens services de la ville lui transmettent par le téléphone, et donne au personnel médical les indications nécessaires. Il fonctionne depuis le 15 juillet. Le conseil d'hygiène et de salubrité du département de la Seine avait, dès le début, nommé dans son sein une commission perma-

nente chargée de la direction générale. Deux médecins inspecteurs et deux adjoints ont été désignés pour la seconder. Ils se réunissent chaque matin au bureau des épidémies, et se partagent les localités qui doivent être parcourues dans la journée. Ils visitent les malades, et font transporter, par les voitures d'ambulance, à l'hôpital d'Aubervilliers disposé à cet effet, ceux qui ne peuvent pas être soignés à domicile. Ils veillent à la prompte inhumation des morts, surveillent le fonctionnement des étuves à désinfection et des pulvérisateurs à main qui sont mis en action par les escouades d'agens de la préfecture de police dressés à cette manœuvre; enfin, ils donnent aux maires et aux instituteurs les instructions nécessaires pour assainir les localités dans lesquelles règne la maladie.

Les inspecteurs rendent compte de leurs visites à la commission permanente et au bureau des épidémies chargé de la statistique. Leurs observations sont transmises au docteur A.-J. Martin, que la municipalité a investi de fonctions analogues, et qui prend les mesures nécessaires pour remédier aux imperfections qui lui sont signalées.

Ce service a puissamment contribué à l'atténuation de l'épidémie minuscule en vue de laquelle il avait été institué. Son organisation est excellente, et pourrait faire face à des exigences beaucoup plus sérieuses, à la condition, bien entendu, d'augmenter proportionnellement le nombre des médecins inspecteurs, des désinfecteurs, des pulvérisateurs, et des étuves.

Telles sont les mesures auxquelles les pays civilisés de l'Europe ont recours aujourd'hui pour conjurer les épidémies exotiques. Ce n'est assurément pas le dernier mot de la prophylaxie sanitaire. Les peuples disposent de trois moyens pour se préserver de ces fléaux : l'isolement, la désinfection, l'assainissement. Le premier a donné, comme nous l'avons vu, la mesure de son impuissance. Les quarantaines, les lazarets, les cordons sanitaires ont fait leur temps et, si nous sommes contraints de conserver encore quelques vestiges de ce vieil arsenal, nous ne le faisons qu'à regret et en attendant mieux.

La purification des navires et des lieux infectés, à l'aide des liquides antiseptiques, celle des marchandises et des bagages, avec les étuves à vapeur sous pression, qui constituent la base du système actuel, ne sont qu'un expédient. L'avenir appartient à l'assainissement, et les Anglais l'ont bien compris. Ils y ont, disent-ils, consacré 5 *milliards* depuis le commencement du siècle, et ils ne les regrettent pas. Les nations du midi de l'Europe, moins riches, moins convaincues peut-être, auront besoin de plus de

temps pour arriver au même résultat. Il faut commencer par les grandes villes du littoral méditerranéen, par ces foyers permanens d'insalubrité qui s'appellent : Toulon, Marseille, Gênes, Naples, etc. Naples et Marseille ont déjà commencé leur œuvre. La première, à la suite de l'épidémie de choléra de 1884, adopta un projet grandiose, comprenant la démolition de 17,000 maisons, de 62 églises, l'expropriation de 7,000 propriétaires, et devant coûter 100 millions. L'inauguration des travaux a eu lieu au mois de juin 1889, en présence du roi d'Italie.

Marseille n'a pas fait aussi grandement les choses ; cependant le 8 octobre dernier, on y a commencé l'exécution d'un réseau d'égouts destiné à recueillir toutes les immondices de la ville, dans un collecteur unique de douze kilomètres de longueur qui les portera à la mer, au-delà des collines de Marseille, dans la calanque déserte de Cortion. Les travaux seront terminés en cinq ans et coûteront 33 millions et demi.

Toulon en est encore aux projets ; on en a fait un grand nombre, mais on s'en est tenu là. Une nouvelle tentative se fait en ce moment. M. l'ingénieur en chef Bechmann, chargé du service d'assainissement de Paris, vient de se rendre sur les lieux, pour y étudier de nouveau la question. La nécessité de faire disparaître ces grands foyers d'infection par lesquels débutent toujours les épidémies est aujourd'hui reconnue par tout le monde, et l'exécution n'est plus qu'une affaire de temps.

Lorsque les nations riveraines de la Méditerranée auront assaini leur littoral, elles pourront attendre les épidémies de pied ferme et renoncer aux dernières mesures d'isolement qui sont encore nécessaires, en conservant la désinfection, qui n'est que l'assainissement appliqué aux navires.

Lorsque les populations de l'intérieur auront fait de même, elles jouiront d'une sécurité égale et ne craindront plus les provenances de l'Asie. Enfin, dans un avenir très éloigné et que les hygiénistes n'entrevoient encore qu'en rêve, on pourra peut-être entreprendre la destruction des immenses foyers exotiques au sein desquels s'élaborent les miasmes de ces redoutables maladies, et d'où elles partent pour se ruer sur l'Europe.

JULES ROCHARD.

LE

NOUVEAU WALLENSTEIN

Quand on veut penser à un grand personnage de l'histoire, qui, après avoir rendu d'éclatans services à un souverain, lui donne des ombrages, encourt la disgrâce de son maître et jure de venger son affront, le premier nom qui vient à l'esprit est celui de l'un des héros de la guerre de trente ans, de ce seigneur bohémien devenu généralissime des armées impériales et qui réunissait dans ses armoiries l'ange de Friedland, l'aigle des Sagan, le taureau de Mecklembourg et le griffon de Rostock. Il est peu d'hommes sur lesquels on ait porté des jugemens plus contradictoires. Lorsqu'il eut péri à Egra, victime d'un complot militaire ourdi par des Irlandais et des Écossais qui avaient deviné les secrets désirs de la cour de Vienne, beaucoup de bons Autrichiens déplorèrent cet assassinat comme un malheur public. On rappelait tous les titres qu'avait Wallenstein à la reconnaissance de Ferdinand II, les situations désespérées d'où il l'avait tiré. On traitait d'odieuses calomnies les accusations de ses ennemis. « Quelle apparence, disait-on, qu'un homme vieilli avant l'âge, tourmenté par la goutte, auquel les médecins ne promettaient plus que deux ans de vie, rêvât de s'approprier le bien de son maître en mettant sur sa tête la couronne de Bohême?» D'autres, au contraire, le traitaient de félon, de traître, et prétendaient que si on l'avait laissé faire, cet homme superbe et vindicatif eût chassé l'empereur de Vienne, détruit la maison d'Autriche, et bouleversé l'Europe pour s'y tailler un royaume. Apologistes et accusateurs, tout le monde exagérait : on ne peut douter que Wallenstein, s'il avait vécu, ne se fût vengé des ingratitudes de Ferdinand II, on n'a jamais réussi à prouver qu'il eût voulu le détrôner.

Wallenstein était un homme de guerre doublé d'un diplomate de premier ordre et d'un grand politique. On a loué avec raison les campagnes de ce général infiniment avisé, aussi redoutable dans la défensive que dans l'attaque, aussi habile à cacher ses projets qu'à les exécuter, étonnant tour à tour ses adversaires par son apparente inaction et par ses coups d'audace, et qui avait pour principe « de faire toujours le contraire de ce qu'on attendait de lui. » On a admiré l'autorité singulière qu'il exerçait sur ses troupes. Ce qu'il faut ajouter, c'est que, comme l'a dit le plus illustre de ses biographes, Léopold de Ranke, cette armée dont il disposait à sa guise était, dans sa pensée, non-seulement l'instrument de sa grandeur, mais l'outil d'une politique, et malgré la différence des époques, on peut dire que cette politique offre plus d'une ressemblance avec celle qu'on a pratiquée dans ce siècle à Berlin.

Jusqu'au temps de ses premiers démêlés avec Ferdinand II, Wallenstein a toujours été le plus déterminé, le plus fougueux des impérialistes. Il aurait voulu changer l'oligarchie allemande en monarchie absolue, détruire au profit de la maison d'Autriche les privilèges, les prérogatives des princes-électeurs. Il allait jusqu'à soutenir que l'empereur avait sur l'Allemagne les mêmes droits que les rois d'Espagne et de France sur leurs royaumes, jusqu'à désirer que la puissance impériale cessât d'être élective, que les pères la transmissent à leurs fils sans que personne eût besoin de s'en mêler.

Pour que, du Danube à la Baltique, Ferdinand II fût vraiment le maître, il fallait lui donner une armée, et il fallait aussi que cette armée, répandue sur toute l'Allemagne, fût commandée par Wallenstein. Mais bien qu'il dût trouver son compte dans l'agrandissement de la maison d'Autriche, son impérialisme n'était pas seulement un calcul, c'était une foi. Nous sommes toujours sincèrement attachés à nos principes quand ils sont d'accord avec notre tempérament. Wallenstein était né autoritaire, et s'il méprisait les républiques, si la Hollande n'était à ses yeux qu'une maison mal tenue et mal famée, une pétaudière, il n'avait pas moins d'antipathie pour les monarchies mixtes, pour les pays où le gouvernement dépend des discussions et des intrigues d'une assemblée. Il aurait pu dire, lui aussi, qu'il voulait faire de la souveraineté de son empereur « un rocher de bronze; » mais quoiqu'il ne craignît pas le style figuré, il a laissé à un homme d'État de notre temps le soin de trouver cette image, et il s'est contenté de déclarer que les vrais souverains ne sont pas des idoles muettes, qu'ils sont nés pour donner des ordres et pour être obéis.

Les vrais impérialistes regardent du haut de leur grandeur tous les partis et surtout les partis confessionnels; ils n'admettent pas qu'on oppose une raison d'église, *ragione di chiesa*, à la raison d'État, qui est leur seule loi. Wallenstein ne prenait aucun intérêt aux querelles théo-

logiques qui passionnaient alors l'Allemagne et y faisaient couler tant de sang. Tandis que la ligue catholique avait résolu de ne souffrir aucun hérétique dans son armée, il recrutait la sienne dans toutes les confessions, quelques-uns de ses meilleurs généraux étaient luthériens ou calvinistes, et il n'a jamais demandé à ses officiers s'ils étaient orthodoxes ou mécréans.

Il avait peu de goût pour les moines, il en avait moins encore pour les jésuites, qu'il chassait de son camp et qu'il aurait voulu voir expulser de l'Empire. Il se raillait des prélats qui vivaient en grands seigneurs, et les félicitait ironiquement « d'avoir trouvé le secret de réconcilier la chair et l'esprit, qui sont toujours en guerre chez les autres hommes. » Il avait un profond mépris pour les laïques qui se mettaient à leur service, et comme il avait l'amour du mot cru et le don des paroles ailées qui font le tour du monde, il affirmait que « de toutes les créatures à deux ou à quatre pattes, ils étaient les plus viles. » Il disait aussi que la liberté de conscience était le glorieux privilège de la nation allemande et qu'on ne lui rendrait la paix et le repos que le jour où l'on aurait décapité quelques évêques intolérans. Aussi eut-il d'incessantes querelles avec les princes qui faisaient partie de la ligue et qu'il accusait de sacrifier les intérêts nationaux aux intérêts religieux. S'il avait vécu de notre temps, il aurait sûrement engagé Agamemnon à se défier de Calchas, et il aurait peu goûté le parti du centre catholique. Il aurait dit, comme quelqu'un le disait dernièrement à Iéna : « Ces gens-là sont les plus dangereux adversaires de l'Empire; ils démolissent peu à peu tout ce que nous avions construit, et c'est un malheur que le gouvernement écoute leurs conseils et s'efforce de leur plaire. »

Si Wallenstein détestait les partis confessionnels et les disputes de théologiens, c'était moins par humanité que par politique, et si la liberté de conscience lui était chère, c'est qu'il voyait dans la paix religieuse le seul moyen de rendre son pays puissant et redoutable. Il voulait que l'Allemagne pacifiée n'appartînt qu'aux Allemands, qu'elle unît toutes ses forces pour faire tête à tous ses ennemis, qu'elle chassât l'étranger et quiconque se mêlait de ses affaires, qu'elle renvoyât chez eux non-seulement les Suédois, mais encore les Espagnols, qui prétendaient l'asservir à leurs intérêts et l'avoir pour alliée dans leurs démêlés avec la France. Lui aussi rêvait de faire la guerre à la France, et dès 1630, il se vantait qu'avant peu il prendrait ses quartiers d'hiver à Paris. Mais il n'entendait pas que ses victoires profitassent à l'Espagne. Il pensait que l'Empire serait définitivement fondé quand les protestans et les catholiques auraient accompli en commun quelque grande entreprise au dehors, que l'Allemagne serait vraiment une nation « quand tous les marteaux allemands auraient frappé de concert sur l'enclume française. » Si le mot n'est pas de lui, il exprime

bien son idée. Heureusement pour nous, la France s'appelait alors Richelieu, et l'enclume s'est moquée des marteaux.

Il est à remarquer que ce grand impérialiste n'avait qu'un médiocre attachement à la dynastie pour laquelle il travaillait, qu'il ne ressentait aucune affection personnelle pour l'empereur qu'il a si bien servi. A la vérité, Ferdinand II n'était pas un de ces souverains auxquels on se donne tout entier. Dans le fond, il n'aimait personne, à l'exception peut-être de ses piqueurs, et le seul de ses plaisirs où il mît un peu de son âme était la chasse. Fermement convaincu que les grandes dévotions procurent à un souverain toutes les félicités temporelles et la graisse de la terre comme les rosées du ciel, il entendait chaque matin plus d'une messe. Un jour qu'il avait suivi une procession par une pluie battante qui obligeait tous les bourgeois de Vienne à se renfermer chez eux, il eut la joie d'apprendre, en rentrant dans son palais, qu'à la même heure, par la grâce de Dieu, un de ses ennemis les plus dangereux était parti pour l'autre monde. Il considérait la piété comme un engin de guerre, il assurait qu'il n'y a pas de meilleur bastion pour une forteresse qu'une église de Notre-Dame, que c'est la reine du ciel qui décide du sort des batailles.

Assurément, il s'occupait beaucoup de ses affaires; il se flattait même d'en tenir tous les fils dans ses mains, d'avoir en toute rencontre sa volonté propre, mais cette volonté variait au gré des circonstances et des influences. Comme ses prédécesseurs, Maximilien II et Rodolphe, il avait tenté de secouer le joug de la branche espagnole de sa maison, et il s'était laissé convertir quelque temps à cette politique nationale que lui prêchait Wallenstein. Mais plus tard les diplomates espagnols et l'or d'Amérique qu'ils faisaient pleuvoir sur sa cour le ramenèrent à d'autres sentimens. Dorénavant, il ne pouvait plus conserver le prince de Friedland pour son généralissime; il savait que les Wallenstein ne servent jamais une politique qu'ils n'approuvent pas, qu'il n'y a aucune complaisance à attendre de ces hommes de fer. Et puis il lui avait trop d'obligations; certains services, qu'on ne peut payer, rendent le bienfaiteur odieux et suspect et font de la reconnaissance un fardeau qui pèse trop aux épaules d'un souverain. Cette épée qui l'avait deux fois sauvé commençait à lui faire peur; qui pouvait lui répondre qu'elle ne se retournerait pas un jour contre lui?

Cependant il hésita longtemps. Il y avait, disait-il, une pensée qui se levait, se couchait avec lui et l'empêchait de dormir. Il fit réciter des prières dans toutes les églises de Vienne pour que Dieu l'éclairât. Enfin la diplomatie de l'Espagne et son or l'emportèrent et, pour la seconde fois, Wallenstein fut destitué. Qu'allait-il faire? Qu'il se résignât à sa disgrâce, qu'il s'inclinât humblement sous la main qui le frappait, qu'il rendît ses pouvoirs et son épée, et qu'après avoir baisé l'étrier du jeune roi de Hongrie, désigné pour le remplacer, il se retirât

paisiblement dans ses terres de Bohême, aucun de ceux qui l'avaient approché et pratiqué ne pouvait l'admettre; ses amis comme ses ennemis étaient convaincus qu'il relèverait le gant. Mais quelle serait sa vengeance? Tournerait-il ses armes contre son souverain? Marcherait-il sur Vienne?

Après sa première destitution, il avait ouvert de secrètes négociations avec Gustave-Adolphe; prévoyant la seconde, il en avait ouvert avec la France. Toutefois, tout porte à penser que c'étaient là de ces négociations illusoires et insidieuses que celui qui les conduit ne se soucie pas de voir aboutir. Ce qui semble le prouver, c'est le soin qu'il avait de les traîner en longueur, c'est aussi l'extrême défiance que lui témoignaient le chancelier Oxenstiern et le cardinal de Richelieu, les précautions infinies qu'ils prenaient en traitant avec ses émissaires. Ils le soupçonnaient visiblement de vouloir mettre des atouts dans son jeu pour obliger Ferdinand II de compter avec lui. Comme l'a dit Ranke, en dépit des apparences, ce rebelle n'était pas un félon, et ce serait lui faire tort que de croire qu'il fut prêt à se jeter dans les bras des Suédois et des Français. Il ne projetait point de renverser son empereur par la force, il voulait se mettre en mesure de lui imposer ses conditions et ses volontés, ou pour mieux dire, il entendait le contraindre à se démettre ou à se soumettre.

Supposez qu'un grand homme né en 1583, mort en 1634 et doué du don de seconde vie, ressuscite au XIXe siècle dans la même situation morale et avec le même caractère, la face du monde ayant changé, il sera tenu de renouveler ses procédés et ses méthodes. Le nouveau Wallenstein, celui qui est né en 1815, n'a jamais eu à sa solde une armée recrutée aux quatre coins de l'Europe; il n'a jamais conduit sur les champs de bataille des bandes composées d'Allemands mêlés à des Espagnols, à des Italiens, à des Wallons, à des Bohémiens, à des Croates, à des Dalmates, à des Roumains, à des Polonais, et quand il a prévu que son souverain, fatigué de sa prépotence, ne tarderait pas à le remercier, il n'a pu rassembler autour de lui ses colonels pour leur faire jurer de lui demeurer fidèles et de le défendre contre toute insulte. L'empire allemand, qu'il a fondé, n'a plus d'autre armée que celle que commande un roi de Prusse, dont il a fait un empereur d'Allemagne.

S'il ne peut se résigner à sa destitution et digérer son injure, quelle sera sa vengeance? Vivant dans un siècle où l'opinion publique est la vraie souveraine et se fait obéir tôt ou tard des souverains eux-mêmes, c'est à l'opinion qu'il s'adressera. On agit sur elle par la plume et par la parole; il écrira, il parlera, et grâce à son prestige, aux grandes choses qu'il a faites, à l'autorité de son génie et de son nom, à sa prodigieuse popularité, à la reconnaissance orgueilleuse d'une nation à qui tout rappelle ce qu'elle lui doit, ses épigrammes et ses réquisi-

toires auront un immense retentissement. Les conseillers privés qui ont travaillé à le perdre en se faisant passer pour des interprètes des ordres divins se sentiront inquiets. Ses successeurs en seront réduits à se défendre péniblement contre ses impétueuses attaques. Quelques-uns songeront à le poursuivre en justice, mais ils savent bien que tout procès qu'on pourrait lui faire serait perdu d'avance, qu'il dirait à ses juges : « Montons au Capitole ! » Assurément, son souverain ne se démettra pas ; mais s'il se voyait contraint de se soumettre, quelle humiliation ! Celui qui a dit que la volonté des princes est la loi suprême ne serait plus qu'une ombre d'empereur, et son maire du palais serait le véritable souverain.

Il y a certes plus d'une différence entre M. de Bismarck et Wallenstein. Ce Nemrod, ce puissant chasseur devant l'Éternel. n'est pas un homme maigre, au teint pâle, blême, aux petits yeux clairs et rusés. Quoiqu'il ait peut-être ses superstitions et que, selon M. Busch, il se défie de la lune et du nombre treize, il ne croit pas à l'astrologie. Il ne s'est jamais plu à louer publiquement ses serviteurs et ses aides, il n'a jamais dit : « Celui-ci nous a donné un bon coup d'épaule dans telle conjoncture, celui-là dans telle autre. » S'il fut toujours avare de ses éloges, il ne fut jamais prodigue de ses récompenses. Il ne s'est pas piqué d'étonner la Prusse et l'Allemagne par sa magnificence et son faste. On ne dit pas qu'il ait voulu faire de Varzin ou de Friedrichsruhe la huitième merveille du monde, ni qu'il s'entoure de pages triés sur le volet dans les plus grandes familles, vêtus de velours bleu ou chamarrés d'or et d'écarlate. Il n'a pas bâti des palais splendides, ornés de portiques, décorés de tableaux et de statues. Jamais dans ses écuries trois cents étalons de choix n'ont mangé dans des crèches de marbre, jamais on ne l'a vu escorté dans ses promenades et dans ses voyages d'une longue suite de carrosses attelés de six chevaux ; jamais non plus il ne s'est fait peindre en triomphateur sur un char traîné par les coursiers du soleil. Ajoutons que jusqu'ici aucun poète digne de ce nom n'a célébré sa gloire. Il n'a pas encore trouvé son Schiller, et il l'attendra longtemps : si éclatantes qu'elles soient, toutes les gloires ne font pas chanter les oiseaux.

Mais que de ressemblances aussi ! Wallenstein aimait à parler presque autant qu'à agir. Il recherchait l'excitation des entretiens, il y donnait libre carrière à sa verve enjouée ou caustique et s'exprimait sur les gens et les choses avec une suprême désinvolture ; on appelait cela ses boutades, et ses boutades n'épargnaient personne, pas même ses amis. Aux épigrammes, aux sarcasmes, il mêlait dans l'occasion les forfanteries, les propos de matamore : « J'aurai bientôt sur les bras, disait-il, Bethlen, Mansfeld et le Grand-Turc ; mais je n'ai pas peur d'eux tous. » Il se plaignait souvent de sa santé, et il avait sujet de s'en plaindre ; il répétait sans cesse qu'il se sentait vieillir, et qu'il

était à l'âge où l'on se dégoûte et où l'on se retire, qu'il n'aspirait plus qu'à reposer ses vieux os usés par cent batailles, et en dépit de ses infirmités, également incapable de se donner du repos et d'en laisser aux autres, il conserva jusqu'à sa mort l'amour du mouvement, la passion des entreprises.

Il était dur à ceux qui travaillaient sous ses ordres ; il les harassait par ses exigences, les consternait par ses hauteurs, les épouvantait par ses colères. Infiniment ombrageux, les gens avec qui il avait à traiter disaient de lui ce que l'empereur Guillaume Ier a dit plus d'une fois de M. de Bismarck : « Il est susceptible, il faut le ménager. » Je ne sais s'il parlait souvent de ses nerfs, on en parlait moins en ce temps-là, mais il en souffrait beaucoup et se vengeait de sa souffrance sur autrui. Dans les jours où ils le tourmentaient, tout l'agaçait, tout l'irritait. Il défendait à ses officiers de se présenter devant lui avec leurs éperons et il interdisait à leurs chevaux de hennir. Tout bruit lui devenait insupportable ; il n'était plus permis de sonner les cloches, il fallait chasser des rues tous les chiens, leurs aboiemens l'auraient mis en fureur. L'accès passé, il invitait ses colonels à venir trinquer avec lui et il les enchantait par sa belle humeur, par les grâces de son esprit naturel et facile. Cet homme orageux, violent, était dans l'occasion le plus séduisant des enjôleurs. Dans la conférence qu'il eut à Francfort-sur-l'Oder avec le comte Adam de Schwarzenberg, il se comporta le premier jour comme un vrai sauvage. Le lendemain, il lui envoya de bon matin une de ses voitures, le reçut au haut de son escalier, le retint à dîner, lui rendit dès le soir sa visite, et le jour suivant se promena deux heures avec lui. Le comte l'avait trouvé délicieux ; il l'était toutes les fois qu'il le voulait bien et que cela pouvait lui servir à quelque chose.

Mais c'est surtout par son tempérament autoritaire que le prince de Bismarck ressemble à Wallenstein ; l'un et l'autre ne se sont jamais sentis libres que lorsqu'ils étaient omnipotens. Dans quelque siècle qu'ils vivent, les Wallenstein sont des hommes nés pour s'asseoir sur un trône et pour donner à leurs peuples des lois qu'il n'est permis ni de discuter ni d'amender. S'ils avaient rempli leur vraie destinée, ils seraient des monarques absolus ; mais, n'ayant pas trouvé de couronne dans leur berceau, ils sont condamnés à servir un maître, et leur condition leur paraîtrait insupportable, leur malheur leur semblerait sans mesure, si ce maître ne consentait à se laisser gouverner absolument par eux, s'il ne les consolait de leur vocation manquée et de leur incurable inquiétude par un entier abandonnement à leurs volontés. Toute gêne qu'on leur impose les irrite comme une atteinte portée à leur dignité, toute objection qu'on leur fait les blesse comme une offense : ne représentent-ils pas dans ce monde la majesté du génie, plus respectable que celle des rois ?

On avait dit de Tilly, général de la ligue catholique allemande, qu'il ne voulait être que général et que dans toutes les affaires qui n'étaient pas de son métier, il n'avait point de volonté propre, qu'il se conformait avec une parfaite docilité aux instructions qu'on lui donnait. Après les premiers succès de Gustave-Adolphe, Ferdinand II, menacé dans ses états héréditaires, en fut réduit à rappeler Wallenstein, et Wallenstein n'exigea pas seulement qu'on lui accordât un pouvoir illimité sur son armée, il se fit autoriser à décider lui seul de la direction de la guerre, à faire de ses conquêtes l'usage qu'il lui plairait, à confisquer, selon son bon plaisir, les biens des vaincus, et surtout à négocier et à dicter à sa guise les conditions de la paix, sans avoir à se concerter au préalable avec son maître. Il correspondait avec lui, mais il ne lui disait que ce qu'il jugeait bon de lui faire savoir. Lui envoyait-on des ordres déguisés en conseils, il les jetait au panier; avait-on l'audace d'insister, il offrait incontinent sa démission, et c'est alors qu'on disait, comme l'a dit plus tard l'empereur Guillaume Ier : « Il est susceptible; ménageons ses nerfs. » Lorsque, en 1633, Ferdinand voulut confier la conduite d'une armée à son fils, le roi de Hongrie, et en écrivit à Wallenstein, celui-ci répondit que le fils de son empereur était son maître et seigneur, qu'il était prêt à lui céder le commandement, mais qu'il ne consentirait à aucun prix à le partager avec lui. N'est-ce pas là une réponse vraiment bismarckienne? Est-ce le prince de Bismarck ou le prince de Friedland qui a dit un jour qu'il avait dû tous ses succès à ses propres inspirations et qu'il lui était impossible de se contraindre à obéir aux ordres de qui que ce fût?

Ces souverains sans couronne, qui gouvernent et ne règnent pas, entendent donner à leur gouvernement le caractère d'une souveraineté. Se souvenant sans cesse des services qu'ils ont rendus, ils en viennent à dire: L'État, c'est moi, — et leur intérêt particulier se confond dans leur esprit avec l'intérêt commun. Quiconque touche à leurs prérogatives commet un crime de lèse-majesté; quiconque, fût-ce leur roi, se permet de conspirer contre eux, conspire contre le bien public. Ils regardent les hautes fonctions qu'ils se sont fait attribuer, comme une propriété personnelle, aussi sacrée qu'un patrimoine, et, pour que personne ne soit tenté de les en déposséder, ils les marquent à leur chiffre. Quand le prince de Friedland se fit nommer généralissime des armées impériales, chargé à la fois de la conduite de la guerre et de celle des négociations de paix, il sentait bien qu'il venait d'instituer à son profit une charge de vice-empereur, et que les vice-empereurs sont tout-puissans lorsqu'ils s'appellent Wallenstein. Quand M. de Bismarck créa de toutes pièces la constitution de la confédération de l'Allemagne du Nord, qui est devenue celle de l'empire allemand, il s'arrangea pour concentrer tous les pouvoirs dans les mains d'un chancelier, qui répondait de tout et ne laissait à son souverain

que le département militaire. Les fonctions de ce chancelier étaient telles que lui seul pouvait porter ce glorieux fardeau sans plier sous le faix, et on a pu dire que la constitution allemande avait été faite par un homme et pour un homme.

Malheureusement les droits qui ne sont que des prétentions ne tardent pas à être contestés; on peut toujours dire : « Il n'y a rien d'écrit, » — et M. de Bismarck n'avait pas osé écrire dans sa charte qu'il resterait chancelier jusqu'à sa mort. S'il a pensé que c'était inutile, que la chose allait de soi, il s'est trompé. Les droits que donne la naissance sont évidens, ceux du génie le sont moins, et les grandes situations attirent fatalement d'innombrables ennemis à ceux qui entendent les garder pour eux. Il y avait à la cour de Vienne de petits hommes qui soutenaient qu'après tout Wallenstein avait eu plus de bonheur que de génie, des jaloux qui l'accusaient d'avoir fait des fautes et manqué plus d'une occasion de rosser les Suédois, des vaniteux qui affirmaient en se rengorgeant qu'à sa place ils se seraient tirés d'affaire aussi bien ou mieux que lui. Il y avait aussi des hommes qui, sans aspirer à sa succession, estimaient qu'un empereur a grand tort de laisser un de ses sujets parvenir à ce degré de grandeur et de puissance où l'imagination s'exalte et où tout paraît possible.

Quand le comte Schlick, président du collège aulique de guerre, rendit visite à Wallenstein dans son camp de Silésie, il se plut à le faire causer, et peut-être le surprit-il dans un de ces momens de belle humeur où le généralissime mêlait les rodomontades aux épigrammes. En revenant à Vienne, il dit à l'empereur qu'il n'avait garde de douter de la fidélité du général, mais que les hommes de ce caractère n'ont pas besoin d'être déloyaux pour devenir dangereux. Des propos semblables ont été tenus sur le prince de Bismarck à la cour de Berlin, et à force d'être répétés, ils ont fait impression. Il est facile de persuader à un souverain que son autorité est méconnue, qu'on porte atteinte à son honneur, qu'un ministre trop puissant le met dans l'ombre et le diminue dans l'estime de son peuple, que les renoncemens qu'on exige de lui sont indignes d'un roi, que l'art de régner n'est pas l'art de s'annuler. Avant de prendre sa résolution, l'empereur Guillaume II n'a pas ordonné des prières dans les églises de Berlin; mais sans doute il a longuement causé soit avec ses conseillers-privés, soit avec son Dieu, qui est le Dieu de Rosbach et qui aime les poings solides et les grands coups. Il a frappé, et M. de Bismarck, brusquement arraché de ses grandeurs, a regardé les successeurs qu'on lui donnait comme des larrons, qui le dépouillaient de son bien personnel, qui violaient le droit de propriété en s'impatronisant dans une maison bâtie par lui et pour lui. Tout grand homme a ses Schlick, qui s'appellent quelquefois Bœtticher, et il les étranglerait volontiers.

La destinée des Wallenstein est de finir par les contradictions et de

défaire dans leur vieillesse ce qu'ils avaient fait dans leur jeune âge. Tant qu'ils peuvent compter sur les complaisances de leur souverain et qu'il leur permet d'user et d'abuser de son autorité pour consolider leur puissance, ils font respecter ses droits des grands et du peuple, ils en sont des gardiens plus jaloux que leur maître lui-même. Mais du jour où ils ont perdu sa faveur, il a perdu tous ses titres à leur respect, et ils travaillent avec acharnement à renverser leur idole. Dans son beau temps, Wallenstein, ce grand impérialiste qui voulait convertir l'oligarchie allemande en monarchie absolue, déclarait qu'il n'y avait pas d'autre loi respectable que la volonté de son empereur. A peine Ferdinand parut-il se refroidir pour lui, il n'eut plus d'autre pensée que de se prémunir contre son inconstance. Le rêve qu'il caressa avec le plus d'amour fut de se faire donner un duché composé du Bas-Palatinat, de Baden-Durlach et du Wurtemberg, auquel serait attaché le titre d'électeur. Il se flattait que les princes s'accorderaient à le lui octroyer, et dès lors leurs droits lui parurent fort respectables. Dans ses négociations avec les électeurs de Saxe et de Brandebourg, il s'engageait à combattre les desseins secrets de la cour de Vienne, les changemens qu'elle voulait apporter dans la constitution de l'empire, ses entreprises sur les libertés publiques, *ogni mutazione que potesse fare la corte*, et il leur promettait que cette même épée, qui avait défendu l'empereur contre les princes, s'emploierait à défendre les princes contre l'empereur.

Faut-il parler des contradictions du prince de Bismarck? Depuis longtemps elles n'étonnent plus personne. Si elles ne lui coûtaient guère lorsqu'il était au pouvoir, elles lui coûtent moins encore depuis que sa grande, sa seule affaire est de se venger d'un ingrat et de lui faire passer des nuits sans sommeil. Celui qui parlait avec tant de mépris « du vil bétail de la presse allemande » s'est fait journaliste, et personne n'en a été surpris. Celui qui traitait les progressistes les plus modérés d'ennemis de l'empire vient de prouver, dans sa tournée triomphale à travers l'Allemagne, qu'il peut être, quand il lui plaît, un tribun sans scrupules, le plus redoutable des agitateurs. Quel étrange discours ne prononçait-il pas naguère à Iéna! Il a déclaré « qu'il fallait substituer la politique nationale à la politique dynastique; » il avait toujours dit que ces deux politiques n'en faisaient qu'une. Ce grand défenseur du trône, ce grand contempteur des parlemens a déclaré aussi « qu'il serait dangereux de laisser se créer au centre de l'Europe un pouvoir absolu. » Il a passé condamnation, il a battu sa coulpe, il s'est accusé lui-même « d'avoir fortifié les prérogatives de la couronne contre les empiétemens de la représentation nationale; » il s'est plaint d'avoir trop réussi. Tous ceux qui l'ont entendu ont pu croire qu'il s'appliquerait désormais à détruire son ouvrage,

qu'après avoir défendu l'empereur contre les assemblées, il emploierait sa parole, qui est une épée, à défendre les assemblées contre l'empereur. Si, l'hiver prochain, l'homme qui a toujours revendiqué pour son souverain le droit de choisir librement ses ministres, et qui s'est imposé aux chambres des années durant comme l'élu de la couronne, venait siéger au Reichstag et, groupant autour de lui une majorité d'opposition, obligeait le gouvernement à capituler devant les élus du peuple, qui pourrait douter que tout arrive?

Au fond, le véritable ingrat est M. de Bismarck. Il commençait à se lasser du pouvoir; il se plaignait du moins que de jour en jour sa tâche lui semblait plus ingrate, plus insipide. En le destituant, l'empereur Guillaume II lui a procuré des émotions toutes nouvelles, et lui a rendu la santé, la jeunesse, toute sa verdeur d'autrefois. Comme Wallenstein, causant avec ses colonels, il eut toujours le goût des épanchemens intimes, et il y a dix ans déjà, il disait à quelques députés: « Je m'ennuie. Les grandes choses sont faites, l'empire allemand est organisé, il est reconnu, respecté de toutes les nations. D'habitude, il se forme des coalitions contre un État qui a obtenu de grands succès; elles seront faciles à prévenir. Si la France nourrissait des pensées de revanche, elle ne trouverait pas d'alliés et, sans alliés, elle n'osera rien. En de telles circonstances, que me reste-t-il à faire? Je n'ai aucune envie de me mettre à chasser quelque méchant lièvre; je suis trop las pour cela. Ah! s'il s'agissait de tuer quelque gros et puissant sanglier, un vrai sanglier d'Érymanthe, cela serait mon affaire, et je m'en chargerais volontiers. » N'a-t-il pas été servi à souhait? Quel gibier! quel coup de fusil! S'il ne s'est pas mis en campagne dès le lendemain de sa destitution, c'est qu'il attendait que ses successeurs eussent donné prise sur eux par leurs imprudences ou leurs incertitudes. « Je n'étais encore qu'un enfant, a-t-il dit, et déjà j'allais à la chasse et à la pêche, j'y ai appris à attendre le bon moment. C'est ce procédé que j'ai transporté dans la politique. »

Si les Wallenstein, dans leurs vengeances, renient leur passé et leurs principes, on ne peut leur reprocher de démentir jamais leur caractère. Dans le temps même où ils étaient encore des sujets dévoués et fidèles, il y avait de l'irrévérence dans leurs respects, et leur obéissance était impérieuse et hautaine. — « Compère, je vous conseille de ne pas me faire peindre un ange d'or sur votre enseigne, mais bien plutôt un lion rouge; j'y suis habitué, et vous verrez que si je vous peins un ange d'or, il aura l'air d'un lion rouge. » — Quelque sincère que fût son loyalisme, M. de Bismarck en prenait à son aise avec son maître, et ses anges d'or ont toujours ressemblé à un lion rouge. S'il avait accepté philosophiquement sa disgrâce, l'Europe l'aurait admiré; mais son admiration aurait-elle égalé son étonnement?

La pièce qu'on représente devant elle l'intéresse et l'amuse beaucoup. Il est agréable pour les petites gens de découvrir tout ce qu'il y a de petitesses cachées dans les plus grands personnages, combien leurs intérêts leur sont chers, combien ils sont peu maîtres de leurs passions. Supprimez l'éclat des titres, la grandeur des intérêts en jeu, oubliez que l'un de ces hommes est le premier politique de son temps, que l'autre gouverne un royaume et un empire, et leur querelle vous paraîtra une aventure très humaine et très bourgeoise. Un habile ouvrier avait fait la fortune de son patron en lui révélant certains secrets de fabrication. Fier de son génie inventif, il s'était rendu insupportable par son caractère difficile, par ses prétentions et ses exigences toujours croissantes. Son ombrageux patron, qu'il traitait d'égal à égal, le mit à la porte. Il jura de discréditer l'ingrat et sa fabrique ; il allait partout répétant que, depuis qu'il n'était plus là, la maison était une baraque, et comme il parlait avec autorité, on finit par l'en croire.

Képler, pour qui l'astrologie n'était pas seulement un métier lucratif, mais qui croyait sérieusement à l'action des astres sur nos penchans et nos destinées, avait tiré l'horoscope de Wallenstein. Cet horoscope portait qu'étant né le 14 septembre 1583 à quatre heures de l'après-midi, sous la conjonction de Saturne et de Jupiter, ce jeune seigneur bohémien devait avoir un tempérament mélancolique et bilieux ; que son esprit serait toujours inquiet, qu'à une ambition démesurée il joindrait le mépris des lois humaines et divines, et qu'il n'aurait pas le cœur tendre, mais que, dans son âge mûr, l'influence heureuse de Jupiter convertirait quelques-uns de ces défauts en vertus, qu'avide d'honneurs et de puissance, son éternelle inquiétude le pousserait à faire de grandes choses par des moyens nouveaux, qu'il aurait raison de ses envieux et laisserait un grand nom. Je ne sais sous quelle conjonction d'astres a pu naître le prince de Bismarck. Il s'est tiré à sa gloire, lui aussi, des plus périlleuses entreprises, il a porté sans fléchir des responsabilités qui auraient écrasé le plus vaillant de ses contemporains ; mais, en tout temps, il y eut quelque chose de saturnien dans sa conduite envers ses ennemis, comme dans certains procédés de sa diplomatie qui auraient répugné à un esprit plus généreux. Ainsi que Wallenstein, il est un de ces grands hommes qui se sont trop aimés eux-mêmes, et quoi qu'en puissent dire les astrologues, il me paraît certain que Jupiter et Saturne, la planète qui dilate les âmes et celle qui les resserre ou les durcit, se sont partagé le gouvernement de sa vie.

G. Valbert.

REVUE LITTÉRAIRE

LA STATUE DE BAUDELAIRE.

A qui se fier, je vous le demande, ô compagnons de la vie nouvelle, et sur qui compterons-nous désormais, si M. Paul Desjardins lui-même fait défaut à la cause du « devoir présent? » Lorsque j'ai lu quelque part qu'il était question d'élever un buste, ou une statue tout entière, — là-haut, devers l'Élysée-Montmartre ou du côté du Moulin-Rouge, — à Charles Baudelaire, je n'ai rien dit, et j'attendais, comme tout le monde, la généreuse protestation de M. Desjardins. Il me semblait qu'en effet il nous en devait une, ou même deux, en sa double qualité d'ouvrier du « devoir présent, » et de professeur de rhétorique. Comme professeur de rhétorique, il ne se peut pas, me disais-je, qu'une *Charogne*, ou *le Voyage à Cythère* n'offensent ou ne révoltent la délicatesse de son goût. Mais, comme ouvrier du « devoir présent, » quelle sera donc cette « littérature infâme, » qu'il avait pris l'engagement de combattre, si ce n'est celle à laquelle appartiennent *une Martyre* ou *les Femmes damnées?* Cependant, il a gardé jusqu'ici le silence, et j'en cherche vainement les raisons. Est-ce que peut-être il se réserve pour le jour de l'inauguration? ou n'a-t-il jamais lu Baudelaire? ou attend-il à intervenir que l'on ait proposé de dresser sur la place publique, dans une attitude analogue à leurs œuvres, la statue de Restif de La Bretonne, ou celle de Casanova?

Mais, en ce cas, qu'il nous pardonne alors d'être moins ambitieux, ou moins dégoûtés que lui! Assurément, il l'eût mieux dit lui-même, — avec plus de pleurs dans la voix, et je ne sais quoi de plus navré, de plus abandonné, de plus démissionnaire dans toute sa personne, — mais en-

fin, si ce serait un scandale, ou plutôt une espèce d'obscénité, que de voir un Baudelaire en bronze, du haut de son piédestal, continuer de mystifier les collégiens, il faut bien que quelqu'un le dise. Où les apôtres hésitent, il se pourrait qu'après tout un modeste « littérateur » réussît. Et, en vérité, nous ne croirions pas avoir fait une besogne inutile si nous avions détourné de souscrire, au « monument » de Baudelaire, un seul de ses admirateurs.

Pour cela, nous nous garderons bien de disputer au poète son talent, non plus qu'aux *Fleurs du mal* leur place, et leur part d'influence, depuis une trentaine d'années, dans le mouvement de la littérature. La place est grande; l'influence a été, n'est encore, de nos jours même, que trop considérable ; et de plus illustres que Baudelaire, de mieux doués, de plus simples surtout et de plus sains, n'en ont certainement pas exercé de semblable.

Il a dû beaucoup à ses prédécesseurs : Gautier, Vigny, Sainte-Beuve. Supposé qu'il existe une poésie de l'hôpital ou du mauvais lieu, pathologique, pour ainsi dire, vicieuse et profondément gangrenée, c'est, en effet, Sainte-Beuve qui l'avait jadis imaginée le premier, qui s'y était même hypocritement essayé dans son *Joseph Delorme;* et Baudelaire, plus franc ou plus cynique, n'a fait que la réaliser. D'un autre côté, quand il louait lui-même Théophile Gauthier « d'avoir exprimé sans fatigue, sans effort, toutes les attitudes, tous les regards, toutes les couleurs qu'adopte la nature, ainsi que le sens intime contenu dans tous les objets qui s'offrent à la contemplation de l'œil humain, » ou encore, et principalement, « d'avoir ajouté des forces à la poésie française, d'en avoir agrandi le répertoire et augmenté le dictionnaire, sans jamais manquer aux règles les plus sévères de sa langue, » s'il ne parlait peut-être pas très bien, le disciple se mirait dans l'éloge qu'il décernait à son maître. Et foncièrement pessimiste, il n'avait pas attendu pour s'inspirer de Vigny, tout en le dégradant, qu'une main pieuse eût réuni *les Destinées* en volume, mais il avait déjà transposé dans sa langue réaliste ce qu'il y a d'horreur ou d'effroi de la nature dans *la Maison du berger,* par exemple, ou de haine de Dieu dans *le Christ au mont des Oliviers.* Mais, de tous ces élémens contradictoires et en apparence ennemis, dont les affinités entre eux, très secrètes, si elles sont très réelles, avaient comme échappé jusqu'alors à la poésie ou à la critique même, combinés dans ses vers, mêlés ensemble, fondus en un, Baudelaire n'a pas moins dégagé quelque chose d'absolument original, et *les Fleurs du mal,* — on peut m'en croire, si je l'avoue, — n'en composent pas moins un livre unique dans la littérature française.

Là est le secret de son influence, comme aussi de l'intérêt qu'il faut bien que l'on prenne à son œuvre. L'œuvre fait un anneau de la chaîne des temps. C'est ce que l'on ne pourrait pas dire des *Odes*

funambulesques de Théodore de Banville, des *Fossiles* de Louis Bouilhet, ou des poésies décidément trop vantées de Mme Ackermann. Mais l'influence dure encore, et, pour la retrouver partout, il ne faut que jeter un coup d'œil sur la littérature contemporaine.

C'est ainsi que Baudelaire a certainement « ajouté des forces à la poésie française ; » il en a, selon son expression, « agrandi le répertoire ; » et, par exemple, s'il n'a pas inventé la poésie des odeurs, il a su du moins lui donner une place et une importance toute nouvelle, — une importance légitime et une place durable, — dans l'art encore alors tout musical, plastique, ou pittoresque des Lamartine, des Hugo, des Gautier :

En ouvrant un coffret venu de l'Orient,
Dont la serrure grince, et rechigne en criant ;

Ou, dans une maison déserte, quelque armoire
Pleine de l'âcre odeur des temps, poudreuse et noire ;
Parfois on trouve un vieux flacon qui se souvient,
D'où jaillit toute vive une âme qui revient.

Mille pensers dormaient, chrysalides funèbres,
Frémissant doucement dans les lourdes ténèbres,
Qui dégagent leur aile et prennent leur essor,
Teintés d'azur, glacés de rose, lamés d'or.

Voilà le souvenir enivrant qui voltige
Dans l'air troublé ; les yeux se ferment ; le Vertige
Saisit l'âme vaincue, et la pousse à deux mains
Vers un gouffre obscurci de miasmes humains...

Si la forme, si la facture de ces vers n'a rien de très original, ou si peut-être encore, cette poésie de la sensation n'était pas absolument nouvelle aux environs de 1858, cependant on ne l'avait pas demandée jusqu'alors au plus suggestif peut-être, mais le plus « animal » aussi de tous nos sens : j'entends le seul dont les plaisirs n'aient jamais en soi rien d'intellectuel, le plus grossier par conséquent, et, pour cette raison peut-être, le seul dont aucun poète, avant Baudelaire, ne se fût avisé de se faire un art, une « manière, » ou un procédé, de noter les impressions. Il était d'ailleurs naturel, ou plutôt inévitable que la poésie, que le roman même fissent du procédé d'autant plus d'emploi qu'ils se matérialiseraient davantage ; et c'est effectivement ce qui est arrivé. Les « symphonies » d'odeurs où se complaisait naguère M. Zola, celles qui « chantent » quelquefois encore dans les romans de M. Huysmans, ou dans les vers de M. Paul Verlaine, tout cela, c'est du « baudelairisme ; » et, possible que depuis lors on en ait abusé jusqu'à la ridiculiser, mais ce n'en est pas moins là l'une de ses trouvailles ou de ses « notes » originales.

Comme d'autres esprits voguent sur la musique,
Celui de Baudelaire nage sur les parfums.

Ajoutons que, par cela même qu'il est le moins « spirituel » de tous, l'odorat est le sens dont les impressions s'échangent le plus aisément avec celles des autres. Disons mieux encore : il les sollicite ou il les provoque ; et tandis que les couleurs ou les formes limitent, pour ainsi parler, la liberté du rêve, en en dessinant les contours avec quelque précision, les odeurs au contraire l'émancipent, la favorisent, et l'exaltent. C'est ce que Baudelaire a mieux su que personne, et c'est ce qu'il a si bien exprimé dans le sonnet célèbre intitulé *Correspondances :*

Comme de longs échos, qui de loin se confondent
Dans une ténébreuse et profonde unité,
Vaste comme la nuit et comme la clarté,
Les parfums, les couleurs et les sons se répondent.

Lisez encore *la Vie antérieure*, *Parfum exotique*, ou les vers adressés *à une Malabaraise*. Quelque évident, et facile à imiter qu'il soit, le procédé est cependant légitime. Pas d'impression qui ne puisse, de sa langue originelle, se transposer en une autre, et le tout est d'en trouver l'exacte équivalence.

Il est des parfums frais comme des chairs d'enfans,
Doux comme les hautbois, verts comme les prairies,
— Et d'autres corrompus, riches et triomphans,

Ayant l'expansion des choses infinies
Comme l'ambre, le musc, le benjoin et l'encens,
Qui chantent les transports de l'esprit et des sens.

Il y a bien dans ces vers quelque chose de légèrement ridicule, mais aussi de profondément sensuel, et en tout cas d'assez original. Le symbolisme contemporain nous est venu de là. D'autres élémens, sans doute, s'y sont joints, dont l'origine est plus intellectuelle, et, depuis Baudelaire, l'art s'est encore compliqué d'intentions ou de prétentions nouvelles. Mais c'est bien là le point de départ, et *les Fleurs du mal*, à défaut d'autre mérite ou d'autre intérêt littéraire, auraient celui de l'avoir indiqué.

La nature est un temple où de vivans piliers
Laissent parfois sortir de confuses paroles,
L'homme y passe à travers des forêts de symboles
Qui l'observent avec des regards familiers.

Veut-on achever de s'en convaincre? et veut-on, comme qui dirait, avec une preuve « expérimentale » de l'influence de Baudelaire, une explication aussi du prestige qu'il continue d'exercer? Que l'on prenne donc la pièce intitulée *les Phares*, et du premier vers de chacune des stances, que l'on retranche le premier mot : il semblera que ce soit le désordre, l'incohérence, ou la folie mêmes.

. . . . Fleuve d'oubli, jardin de la paresse,
Oreiller de chair fraîche où l'on ne peut aimer,
Mais où la vie afflue et s'agite sans cesse
Comme l'air dans le ciel, et la mer dans la mer.

. . . . Miroir profond et sombre
Où des anges charmans, avec un doux souris
Tout chargé de mystère, apparaissent à l'ombre
Des glaciers et des pins qui ferment leur pays.

. . . . Triste hôpital, tout rempli de murmures,
Et d'un grand crucifix décoré seulement,
Où la prière en pleurs s'exhale des ordures,
Et d'un rayon d'hiver traversé brusquement.

En vérité, ne diriez-vous pas de quelque sonnet de M. Mallarmé? Mais maintenant rétablissez l'intégrité du texte, et lisez :

Rubens, fleuve d'oubli, jardin de la paresse...
Léonard de Vinci, miroir profond et sombre...
Rembrandt, triste hôpital tout rempli de murmures...

Vous pourrez bien, encore ici, discuter la juste équivalence de ces transpositions; et, si vous êtes « du monde, » vous pourrez bien vous égayer de cette comparaison de Rembrandt avec « un triste hôpital, » ou de Rubens avec « un oreiller de chair fraîche, » mais vous n'en méconnaîtrez pas au moins la singularité, — ni surtout l'étroite ressemblance avec la définition que nos symbolistes donneraient volontiers de leur art. La poésie n'est point du tout pour eux l'art « d'exprimer » ou « d'idéaliser » l'objet; et encore bien moins de le « généraliser, » ou même d'en dégager la signification secrète. Non; mais elle est l'art de sentir à l'occasion de l'objet, et comme de s'abandonner aux suggestions qu'il provoque, jusqu'à ce qu'ayant pris elles-mêmes quelque chose de l'inconsistance du rêve, elles se traduisent à leur tour par des sensations qui en imitent le caractère flottant, irréel et bizarre. Baudelaire fut un maître en cet art; et puisque nos symbolistes n'ont rien encore produit qui réalise pleinement leur conception de la poésie, *les Fleurs du mal*, après trente ans passés, en demeurent le chef-d'œuvre.

Que faut-il encore que je loue en Charles Baudelaire? la profondeur ou la sincérité de son pessimisme? Très volontiers, s'il ne nous avait pas lui-même avertis qu'en « parfait comédien » il avait dû « façonner son esprit à tous les sophismes comme à toutes les corruptions; » et j'aime les comédiens au théâtre, mais je m'en défie à la ville. La générosité de son intention satirique? Ce serait là-bas, dans sa tombe, lui prêter vraiment trop à rire; et seul au monde, je crois, ce vieux paradoxe ambulant de Barbey d'Aurevilly s'est avisé de voir dans *les Fleurs du mal* une manifestation de « la justice de Dieu! » Ou bien encore,

parlerai-je de la facture de son vers et de la trame de son style? Théophile Gautier, — dans la *Notice* qu'on peut lire en tête de l'édition la plus répandue des *Fleurs du mal*, — a tout dit à ce sujet, et en d'autres temps, j'en aurais peut-être à en rabattre, mais je n'y saurais rien ajouter. C'est donc assez si l'on a vu que, bien loin de vouloir diminuer la réputation littéraire de Charles Baudelaire, nous la défendrions au besoin, ou même nous l'exagérerions. Mais ce n'est pas là le point, et il est temps après cela d'en venir à la vraie question, qui est de savoir si nous devons lui élever une statue.

Car enfin, si grand qu'il puisse être, ou si rare, — je veux dire si singulier, — le talent, le génie même n'a rien en soi de plus respectable que la beauté, par exemple, ou que la force; et tout dépend de l'usage qu'on en fait. Qui donc a dit que le péché, dont Baudelaire aimait tant à parler, « ne consiste point à user de choses mauvaises, » puisque la Nature ou Dieu n'en ont point fait de telles, « mais à mal user des bonnes? » Comme on peut appliquer la force aux plus criminels emplois, et faire servir la beauté même aux pires besognes, on peut, semblablement, faire de son talent un fâcheux ou coupable usage; et cela s'est vu plus d'une fois dans l'histoire; et cela se voit malheureusement tous les jours. Tout le monde le sait, personne n'en doute. Cependant nous parlons, nous raisonnons, nous agissons comme si nous ne le savions pas. Pour ne rien dire ici de ceux qui corrompent systématiquement la morale, nous ne demandons à ceux qui dénaturent, qui dégradent, qui déshonorent la notion même de l'art, que de le faire avec art; et en réduisant à ce seul point les exigences de notre critique, nous croyons faire preuve d'indépendance, de liberté, de largeur d'esprit. Mais la vérité vraie, c'est que, si nous pouvons, si nous devons pardonner quelque chose à la sottise ou à la médiocrité, — quoique d'ailleurs elles fissent mieux de ne pas écrire, — ni le talent ni le génie n'ont de droits qui ne leur imposent des devoirs, auxquels, quand ils manquent, il importe qu'on les rappelle. Puisqu'il n'y a pas de livre, même de vers, qui ne soit un acte en quelque manière, il ne nous est pas permis de ne pas envelopper la considération de ses conséquences dans le jugement que nous en portons. Reconnaître, ou même admirer le talent, et l'approuver, sont deux choses; lui élever des statues en est une troisième encore; — et voilà pourquoi je proteste contre le projet d'élever une statue à l'auteur des *Fleurs du mal*.

Je sais ce que diront là-dessus les sceptiques, et j'entends d'ici les bons plaisans. Que de bruit pour un morceau de marbre! et s'il plaît à quelques jeunes gens d'en consacrer tout un bloc à la mémoire de Charles Baudelaire, non-seulement c'est leur affaire, mais n'y a-t-il pas quelque chose d'outrageusement prudhommesque à vouloir les en dissuader? Qu'est-ce que prouve une statue? Combien d'imbéciles, depuis quelques années, n'a-t-on pas, ici taillés en pierre, et là, coulés en

bronze ! Quel mal cela fait-il? Du haut d'une fontaine, sur la place publique du chef-lieu de son arrondissement, si cet ancien ministre ne présidait pas aux commérages des ménagères, en seraient-elles par hasard moins bavardes, ou l'eau de la fontaine plus limpide ? Mais du fond d'un massif de verdure, si ce bohème de lettres ne mêlait pas sa face de marbre aux entretiens du militaire avec la nourrice, la verdure en serait-elle plus fraîche ou la nourrice moins tendre ? Puisque rien ne change rien à rien, qu'on laisse donc aller les choses.

Le vrai feu d'artifice est d'être magnanime...

Pareillement, la vraie statue est d'avoir inscrit son nom avec son œuvre dans l'histoire de la littérature ou de l'art. La cérémonie banale de l'inauguration d'un buste, qui n'enlèvera pas sans doute un lecteur aux *Fleurs du mal*, ne leur en attirera pas non plus qui n'en fissent depuis longtemps leurs délices. Après comme avant la statue, Baudelaire sera tout ce qu'il était. Ou plutôt, avec le goût que les hommes, en général, ont pour la contradiction, qui répondra que ce n'est pas nous, en l'attaquant, dont la maladresse lui suscitera des sympathies inattendues ? On voudra voir ; on le trouvera moins « noir » que nous ne le représentons ; et si trente-cinq années écoulées sont peut-être un long espace de temps, tout ce que nous aurons ainsi fait, ce sera d'avoir comme ranimé une popularité qui commençait à s'user.

Nous, cependant, à notre tour, ce qui nous paraîtrait presque plus prudhommesque encore que de protester contre la statue de Baudelaire, ce serait de répondre à ce bel argument. Car, s'il a quelque valeur, on prouverait tout aussi bien que rien ne sert à rien,

Qu'importe le flacon, pourvu qu'on ait l'ivresse,

et qu'importe même la liqueur ? Aussi, pour ne pas trop étendre et dénaturer la question, suffira-t-il de faire observer qu'une statue qu'on élève est toujours, dans l'intention de ceux qui l'élèvent, un hommage et un exemple. C'est une opinion qu'on affirme ; c'est une conviction qu'on étale ; c'est quelquefois une victoire qu'on proclame ; c'est toujours un modèle qu'on propose. Homme politique ou soldat, poète ou philosophe, on souscrit, si je puis ainsi dire, à l'idée qu'un homme a représentée dans l'histoire. Celui-ci, c'est la « tolérance » et celui-là, c'est le « patriotisme. » Quelques reproches que l'on puisse d'ailleurs adresser à leur mémoire, ou quelque illusion que l'on se fasse trop souvent sur eux, on reconnaît et on déclare qu'en somme, et tout considéré, ils ont, comme on disait jadis, bien mérité de leur patrie ou de l'humanité. Si l'on ne le croyait pas, on soulèverait contre soi l'opinion. Mais qui ne voit qu'en même temps on conseille de les imiter ? que, du haut de leur piédestal, ils invitent l'enfance ou la jeunesse

à faire ce qu'ils ont fait? qu'ils se dressent là, sur nos places publiques, en objet d'émulation à ceux qui viendront après eux? Et qui refusera d'en convenir, à moins qu'ayant vécu je ne sais dans quelle indifférence ou dans quel éloignement orgueilleux de ses semblables, il ignore le pouvoir de l'opinion, la contagion de l'exemple, et l'autorité de l'éducation?

Baudelaire est-il de ceux que l'on puisse proposer en exemple? Je ne parle ici, comme on l'entend bien, ni de l'homme, ni de sa vie privée, — que je ne connais point, que je ne veux pas connaître, — mais uniquement du poète et de son œuvre. Je n'examine même pas, je l'ai dit, s'il fut toujours ou habituellement sincère, et, dans ses plaintes ou dans ses blasphèmes, s'il ne s'est pas glissé parfois, avec beaucoup de rhétorique, une intention de mystifier son monde. Mystifier le monde, il se peut qu'après tout ce soit une façon d'être sincère, si c'en est une de lui témoigner son mépris; et d'ailleurs le poète ou l'écrivain sont toujours assez sincères pour nous, dès qu'ils ont réussi à nous faire éprouver les sentimens qu'ils expriment. On pourrait ajouter qu'en matière d'art ou de littérature, il est bien peu de mystificateurs qui ne finissent par être leur propre dupe. — Et d'autres encore, s'ils le veulent, reprocheront à l'auteur des *Fleurs du mal* ce qu'ils appellent, non sans quelque raison, son immoralité. Mais nous, nous lui reprochons quelque chose d'autre, et en un certain sens, de plus grave, et c'est d'avoir volontairement corrompu la notion même de l'art.

S'il a, en effet, « ajouté quelques forces » à la poésie, nous lui devons aussi quelques tours de main, si je puis ainsi dire, dont le moins fâcheux n'est pas celui qui consiste à salir ou à souiller presque tout ce que l'on touche. *Une Charogne* en est un éloquent exemple :

Les mouches bourdonnaient sur ce ventre putride
D'où sortaient de noirs bataillons
De larves, qui coulaient comme un épais liquide
Le long de ces vivans haillons.

Tout cela descendait, montait comme une vague,
Ou s'élançait en pétillant.
On eût dit que le corps enflé d'un souffle vague
Vivait en se multipliant.

. . . . . .

Et pourtant vous serez semblable à cette ordure,
A cette horrible infection,
Étoile de mes yeux, soleil de ma nature,
Vous, mon ange et ma passion.

Rien n'est plus simple, on le voit, ni ne s'imite à moins de frais. On prend le thème le plus banal, et, — pour rien, pour le plaisir, pour l'honneur, sans aucune intention de morale ni de satire, — on le « renouvelle » en le développant au moyen de métaphores ou de com-

paraisons tirées de tout ce que l'homme, depuis six mille ans, s'efforce d'écarter de sa vue. Lisez encore *un Voyage à Cythère* ou l'*Hymne à la Beauté*.

Il est vrai qu'en revanche, on peut essayer d'idéaliser tout ce que le vice a de plus répugnant, comme dans *les Femmes damnées*, ou tout ce que, comme dans *une Martyre*, le crime a de plus dégoûtant.

Dans une chambre tiède où, comme en une serre,
L'air est dangereux et fatal,
Où des bouquets mourans dans leurs cercueils de verre
Exhalent leur soupir final.

Un cadavre sans tête épanche, comme un fleuve,
Sur l'oreiller désaltéré,
Un sang rouge et vivant...

Mais d'*idéaliser* le vice, ou de faire un peu plus que *matérialiser* l'idéal, cela ne se compense pas ; cela s'ajoute ; et le résultat le plus clair en est d'avoir introduit dans notre poésie française une constante préoccupation de l'ignominie. La mettre aujourd'hui dans le choix des sujets et demain dans la manière de les traiter, c'est toute une part du *baudelairisme*, et j'entends bien qu'il faut le constater, mais de l'admirer, c'est une autre affaire, et de le glorifier, c'est ce qui serait monstrueux. Il faut passer à l'art toutes les libertés, excepté celle d'employer ses moyens à se détruire lui-même.

C'est cependant à quoi Baudelaire s'est efforcé d'une autre manière encore, en affectant, comme théoricien, de ne voir dans l'art que l'*artificiel;* et, par ce mot, nous dit Gautier dans sa *Notice*, « il entendait une création d'où la nature est complètement absente. » Nous pouvons ajouter que, s'il ne la justifiait pas, il défendait du moins, par des argumens très subtils, cette préférence qu'il s'était donnée pour la bizarrerie; et personne peut-être, de notre temps, n'a mieux plaidé la cause de l'art pour l'art ou celle de la décadence. La place nous manque aujourd'hui pour les discuter à notre tour. Mais, en tout cas, ce que Baudelaire n'a pas établi, c'est que la décadence ne fût pas le commencement de la décomposition finale; et quant à la théorie de l'art pour l'art, il n'a pas triomphé de la contradiction qu'elle implique, si l'art, sous toutes les formes, est une création de l'homme. Le séparer de l'homme et de la vie, que dis-je ! lui donner pour objet de les « dénaturer, » c'est donc tout simplement lui enlever sa raison d'être, puisqu'en le coupant de ses communications nécessaires, c'est tarir pour lui la source même de son renouvellement.

Quel intérêt pourrions-nous prendre à des vers comme ceux-ci :

Non d'astres, mais de colonnades,
Les étangs dormans s'entouraient,
Où de gigantesques naïades,
Comme des femmes se miraient...

Des nappes d'eau s'épanchaient, bleues,
Entre des quais roses et verts,
Pendant des millions de lieues,
Vers les confins de l'univers.

Pensée, sentiment, sensation même, tout y manque ; ce ne sont que des formes vides ; et la seule impression qu'on en garde est celle d'un vain cliquetis de mots.

N'est-ce pas aussi bien où il faut que l'art aboutisse, quand on commence par poser en principe qu'il doit se suffire à lui-même ? Si l'on ne saurait évidemment lui donner « la Science » ou « la Morale » pour but, on ne peut pas sans doute lui proposer davantage « la Désillusion » ou « l'Immoralité » pour objet. Mais en vain voudrait-on le consacrer à la réalisation de ce qu'on appelle emphatiquement « la Beauté pure, » et il faut toujours bien que cette beauté soit prise elle-même de la nature et de l'humanité. Baudelaire, égaré par ce mépris transcendant du vulgaire qui a perdu tant d'artistes et tant d'écrivains, a voulu que l'art devînt proprement un grimoire, que de rares initiés seraient seuls capables de lire, et d'ailleurs dont les caractères cabalistiques ne cacheraient ni n'exprimeraient rien. Il n'y a réussi qu'à moitié pour sa part, et certainement nous n'aurions pas, après trente ans, à reparler des *Fleurs du mal*, si, par malheur pour sa réputation, elles étaient conformes à ses théories. Mais sont-ce bien ces théories que nous voulons que l'on glorifie ? sous quel prétexte ? à quel titre ? comme prétentieusement paradoxales, ou comme insolemment aristocratiques ? n'ont-elles pas fait assez de mal ? et quel bien en est-il résulté ?

L'une des pires conséquences qu'elles puissent entraîner, c'est, en isolant l'art, d'isoler aussi l'artiste, d'en faire pour lui-même une idole, et comme de l'enfermer dans le sanctuaire de son *moi*. Non-seulement alors il n'est plus question que de lui dans son œuvre, — de ses chagrins et de ses joies, de ses amours et de ses rêves, — mais, pour se développer dans le sens de ses aptitudes, il n'y a plus rien qu'il respecte ou qu'il épargne, s'il n'y a plus rien qu'il ne se subordonne, ce qui est, pour le dire en passant, la vraie définition de l'immoralité. Se faire soi-même le centre des choses, au point de vue philosophique, l'illusion est aussi puérile que de voir dans l'homme « le roi de la création, » ou dans la terre ce que les anciens appelaient « le nombril du monde ; » mais, au point de vue purement humain, c'est la glorification de l'égoïsme, et par suite la négation même de la solidarité. Dans l'œuvre de Baudelaire, les derniers liens qui rattachaient encore le lyrisme romantique à l'humanité sont rompus, et le monstrueux orgueil du poète n'est fait que de son mépris pour ses semblables.

Tous ceux qu'il veut aimer l'observent avec crainte,
Ou bien, s'enhardissant de sa tranquillité,
Cherchent à qui saura lui tirer une plainte,
Et font sur lui l'essai de leur férocité.

Dans le pain et le vin destinés à sa bouche,
Ils mêlent de la cendre avec d'impurs crachats,
Avec hypocrisie ils jettent ce qu'il touche,
Et s'accusent d'avoir mis leurs pieds dans ses pas...

Indépendamment du procédé que nous avons indiqué plus haut, et dont on saisira facilement l'application dans ces vers, il n'y a là de personnel ou d'un peu nouveau que l'accent de haine ou de colère, la satisfaction d'être soi-même, et la fausse conscience de sa supériorité. N'y a-t-il pas aussi la promesse et comme l'engagement de continuer, selon l'expression de Baudelaire lui-même, à cultiver « son hystérie avec jouissance et avec terreur » pour se faire, en quelque manière, de sa maladie même, entretenue soigneusement, une originalité comme pathologique? Sainte-Beuve, jadis, en son *Joseph Delorme*, avait trouvé, comme on le sait, intéressant d'être phtisique, et peut-être se rappelle-t-on le portrait qu'il traçait de sa muse :

Elle file, elle coud, et garde à la maison
Un père aveugle, et vieux, et privé de raison.
Si, pour chasser de lui la terreur délirante,
Elle chante parfois, une toux déchirante
La prend dans sa chanson, pousse en sifflant un cri,
Et lance les graviers de son poumon meurtri.

Baudelaire eût pu peindre la sienne sous des traits analogues, mais avec cette différence qu'au lieu d'en faire une malade comme on n'en voit que trop, il en eût fait une comme on en voit moins, affligée ou ornée de quelque affection rare, elle-même définie par des accidens, par des déformations, par des colorations plus rares encore, et capable au besoin de trouver des raisons de s'admirer dans l'énormité de sa propre hideur. Étrange conception de l'art, véritablement inhumaine, dont on ne saurait dire s'il y entre plus de mépris de la souffrance des autres, ou plus d'amour et d'orgueil de soi; qui conduit l'artiste ou le poète non-seulement à s'isoler de ses semblables, mais à s'opposer lui tout seul à eux tous; et que la gravité de ses conséquences condamnerait encore de fausseté, s'il n'y suffisait pas du paradoxe de son principe! Mais c'est assez d'un Baudelaire! Si nous ne pouvons pas effacer son œuvre de l'histoire de la littérature, ne la glorifions pas en lui dressant des statues! N'émancipons pas de l'espèce de honte qu'ils éprouvent à l'admirer d'honnêtes, de bons jeunes gens, qui, dans quelques années, quand la vie leur aura donné ce qui leur manque

encore d'expérience, jugeront sans doute *les Fleurs du mal* à leur véritable valeur! Et, sous prétexte qu'il confondait volontiers, lui, Baudelaire, l'horrible ou l'ignoble avec le beau, ne prenons pas, nous, la surprise de l'étonnement pour l'enthousiasme de l'admiration.

Après cela, discuterons-nous le talent de l'artiste? Et parlerons-nous du prosaïsme fréquent de son vers, de l'impropriété de sa langue, de l'obscurité de la pensée? Nous n'aurions qu'à choisir :

Je plongerai ma tête amoureuse d'ivresse
Dans ce noir océan où l'autre est enfermé,
Et mon esprit subtil, que le roulis caresse,
Saura vous retrouver, ô féconde paresse,
Infinis bercemens du loisir embaumé...

Ou encore :

Je t'adore à l'égal de la voûte nocturne,
O vase de tristesse, ô grande taciturne,
Et t'aime d'autant plus, belle, que tu me fuis,
Et que tu me parais, ornemens de mes nuits,
Plus ironiquement accumuler les lieues,
Qui séparent mes bras des immensités bleues.

Mais nous avons promis de n'en rien dire, et, encore une fois, bien loin de vouloir diminuer le talent de Baudelaire, il nous importe aujourd'hui qu'il en ait eu beaucoup. Plus en effet on lui en reconnaîtra, plus il sera coupable d'en avoir fait un détestable usage. C'est le seul point sur lequel je voudrais voir enfin ses admirateurs s'expliquer, et nous dire s'ils croient que, d'avoir corrompu la notion même de l'art, ce soit un honneur à mériter des statues.

Que si d'ailleurs on s'étonnait de nous voir attribuer tant d'importance à un hommage aussi banal que celui qui consiste à tailler en marbre l'image approximative d'un Baudelaire, nous avons déjà répondu, mais il ne sera pas inutile d'ajouter quelques mots encore. Tout au rebours des dilettantes et des sceptiques, — dont ici le dilettantisme s'accommode merveilleusement avec les intérêts de leur tranquillité, — nous croyons que rien au monde n'est ce qu'ils nomment indifférent, et que, comme tout a sa raison d'être, tout aussi a ses conséquences. Quand on aura donc plus ou moins spirituellement plaisanté quelques héros douteux ou quelques cérémonies ridicules, — et, en vérité, ce genre de plaisanterie, qui n'a rien aujourd'hui de bien neuf, n'a rien non plus de bien difficile, — il ne restera pas moins qu'étant une forme du respect de ceux qui ne sont plus, un perpétuel témoignage de la continuité de la patrie, et une manière de placer l'objet de la vie en dehors et au-dessus d'elle-même, l'usage d'élever

des statues fera toujours une partie de l'éducation publique. Il en fera surtout partie dans une société démocratique, où il n'est pas seulement bon, mais nécessaire que l'urgente préoccupation des intérêts matériels soit, comme à tout instant, contrepesée par quelque ambition plus noble; et dont le principe actif est de favoriser ou de provoquer, à tous les degrés de la hiérarchie sociale, l'effort du mérite personnel. De dire là-dessus qu'il n'importe pas qu'on propose un Baudelaire ou un Restif en exemple à la jeunesse, c'est comme si l'on disait qu'il n'importe pas qu'on apprenne à lire dans les *Liaisons dangereuses* ou dans les *Amours du chevalier de Faublas*. Mais, comme font quelques-uns, de s'éclater de rire au seul nom de l'amour de la gloire, c'est se moquer du monde, puisque nous voyons que l'on a toujours grand soin de signer en toutes lettres les railleries que l'on fait de l'ambition des autres; c'est méconnaître, entre tous les mobiles qui depuis quatre ou cinq cents ans ont dégagé « l'homme moderne » de l'homme du moyen âge, le plus puissant peut-être; et enfin, dans le temps surtout où nous sommes, c'est essayer, pour autant qu'on le peut, de limiter l'activité de l'esprit à ses emplois les plus bas. En vérité, je ne vois pas les avantages qu'on en attend, si d'ailleurs je conçois le plaisir inintelligent qu'on y trouve.

Élevons donc des statues sur nos places publiques, mais choisissons ceux à qui nous les élevons. Puisqu'un grand homme est toujours petit par quelques-uns de ses côtés, n'y regardons pas de trop près, et souffrons que l'éclat d'un grand service rendu à la patrie ou à l'humanité nous cache quelquefois les erreurs de ceux à qui nous le devons; mais n'admettons pas cependant,

Qu'un pourceau secouru pèse un monde égorgé,

ni que nous devions l'immortalité du bronze à ceux qui nous ont fait du mal, parce qu'ils nous en ont fait beaucoup. Ne proposons pas non plus en exemple la débauche et l'immoralité. C'est ce que l'on ferait, j'ai tâché de le montrer, en élevant une statue à Charles Baudelaire. Et je le répète en terminant, si je n'avais réussi à détourner d'y souscrire qu'un seul de ses admirateurs, je me tiendrais encore pour satisfait.

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 août.

A voir dans son ensemble, dans les diversités et les familiarités de sa vie réelle, par ces jours d'été, ce bon pays de France, on ne dirait certes pas qu'il soit porté à s'émouvoir pour les vaines querelles ou les programmes de turbulences révolutionnaires.

Il se plaît au calme bienfaisant et réparateur de la saison. La température torride elle-même aide aux trêves de la politique. La dispersion universelle des vacances, les voyages, les villégiatures pour les heureux du monde, les récoltes de toute sorte pour la masse rurale qui recueille ou attend les fruits de la terre, détournent des stériles agitations. M. le président de la république cherche la tranquillité sous les vieux ombrages de Fontainebleau avant de reprendre ces jours prochains le cours de ses pérégrinations officielles, et d'aller au pied des Alpes illustrer de sa présence le centenaire de la réunion de la Savoie, ou dans le Limousin passer la revue des corps d'armée en manœuvres sous la direction de M. le général de Cools. Les ministres se promènent, ne font que toucher barre à Paris; ils ont de la peine à se retrouver pour tenir conseil en courant. Tout est à la paix dans les grandes affaires, — à ce repos encore animé assurément, mais régulier, que laisse l'interrègne parlementaire, — et on oublierait presque qu'il y a des chambres s'il ne se trouvait quelque député préparant et annonçant déjà ses interpellations pour la session prochaine. Oui vraiment, cette brave France ne demanderait pas mieux que de vivre encore pour quelques semaines de sa bonne vie naturelle, sans trouble et sans bruit, si jusque dans le calme de la saison il n'y avait toujours de ces incidens que suscitent à plaisir les meneurs de campagnes tapageuses : polémiques assourdissantes sur l'évolution des partis, grèves décousues et violences qui vont jusqu'à la sédition, turbulences des municipalités socialistes se démenant dans leur anarchie. La vérité est que tous ces

incidens qui s'efforcent d'être bruyans et même quelquefois menaçans ne répondent à rien de profond dans le pays, qu'ils ne sont qu'une diversion limitée et factice de la saison, qu'ils restent tout au plus le signe obstiné et survivant d'un état moral depuis trop longtemps altéré.

Que les partis en soient toujours aux récriminations et aux polémiques sur leurs affaires, sur leurs succès ou leurs défaites dans les élections, sur les conservateurs irréconciliables ou les conservateurs ralliés, sur la pacification dans la république, ce n'est pas ce qu'il y a de plus grave ni même de nouveau. Les partis vivent de disputes auxquelles le pays reste souvent étranger, — et les plus extrêmes sont naturellement les plus acharnés, parce qu'ils sont les plus intéressés à prolonger les guerres intestines, parce qu'ils se sentent le plus menacés par la moindre apparence d'un apaisement des opinions ou des passions. Le mouvement ne suit pas moins son cours à travers les batailles de plume ; il s'accentue par les contradictions et les résistances, par une élection, par les discours, — et les polémiques recommencent, dès que survient quelque incident nouveau révélant les progrès de ce travail qui s'accomplit. C'est M. le marquis de Breteuil qui aura eu cette fois la fortune de mettre le feu à ces polémiques désespérées, par une lettre où il donne sa démission de député et où il explique les motifs de sa résolution. L'acte par lui-même ne manque pas d'une certaine crânerie. M. de Breteuil ne marchande pas avec la réalité des choses. Il convient sans subterfuge que tout lui semble changé depuis quelque temps dans l'état du pays, qu'il croit ne plus répondre aux vœux et aux opinions de ceux qui l'ont élu. Il avoue sans embarras que si l'on pouvait se faire quelque illusion tant que les conservateurs pouvaient compter sur la clientèle catholique, tant que la cause religieuse restait confondue avec la cause monarchique, cette illusion n'est plus possible depuis que le pape a parlé et a si hardiment dégagé l'église de toutes les solidarités politiques. Il ajoute enfin qu'à cette situation nouvelle il faut des hommes nouveaux, moins engagés, moins compromis par leur passé, — et par un sentiment de dignité personnelle, comme par un sentiment d'intérêt public, il remet son mandat à ses électeurs du petit arrondissement d'Argelès, dans les Pyrénées. Il se retire sous sa tente, en homme persuadé qu'il ne représente plus qu'un regret stérile ou une vaine espérance!

Cette curieuse lettre de M. de Breteuil a visiblement mis quelque désarroi dans le camp de la droite ou du moins parmi les irréconciliables à outrance, qui ont aussitôt rouvert le feu de leurs polémiques contre celui qui, la veille encore, était leur allié ou leur complice. Les uns ont affecté de n'attacher aucune importance à cette démission un peu bruyante d'un homme qui, à leur dire, ne comptait pas dans leurs conseils; les autres ont traité le député d'Argelès en défectionnaire

honteux, en déserteur, en homme de peu de foi rendant les armes devant l'ennemi, et ne lui épargnent ni les insinuations perfides, ni les représailles acerbes. Il y a quelques jours encore il était de tous les conciliabules secrets du parti, même des petites conjurations, on le lui a durement rappelé ; aujourd'hui, il n'est plus qu'un transfuge désavoué et honni pour une abdication d'un si mauvais exemple ! Il se peut sans doute que M. de Breteuil ne soit pas une autorité infaillible, quoiqu'il ait eu parfois les dehors d'un personnage suffisamment accrédité. Il a déjà traversé bien des camps sans trop disputer sur le drapeau, et il n'a pas même craint de se mêler aux plus obscures, aux plus louches intrigues de l'aventure boulangiste. Il paraît être un de ces politiques qui ne se laissent pas embarrasser par les scrupules, qui, après avoir tenté galamment la fortune, quittent la partie avant d'avoir tout perdu, et sa démission peut n'être que l'acte d'un homme avisé et clairvoyant qui ne s'obstine pas aux résistances inutiles. C'est possible : c'est une question à débattre entre le député d'Argelès, qui s'efface avec dextérité, et ceux qui, ne voulant pas l'imiter, s'irritent de l'exemple. La lettre que M. de Breteuil vient de publier ne reste pas moins ce qu'elle est, le signe de la désorganisation croissante de la vieille opposition, des coalitions hostiles et l'aveu dégagé d'une défaite. Elle achève de dissiper une équivoque qui a faussé toute la politique depuis dix ans, qu'on chercherait vainement désormais à prolonger. Elle caractérise à sa manière cette situation nouvelle où nous entrons. Les polémiques plus ou moins retentissantes n'y peuvent rien et ne changent pas le courant des choses. Elles ne sont qu'un bruit inutile, un incident bon tout au plus à occuper les loisirs de la saison, déjà perdu dans toutes ces agitations grévistes ou socialistes du jour qui laissent le pays indifférent ou récalcitrant, parce qu'aux revendications sérieuses se mêlent les surexcitations factices, les âpres convoitises, les chimères irréalisables.

Qu'est-ce donc en effet que cette recrudescence de grèves qui s'est manifestée un peu partout, à Carmaux, dans le Tarn, ou même à Paris, dans le centre ou dans le Nord, qui est venue troubler un instant la paix de la saison ? Les grévistes ou leurs chefs ont, en vérité, de toute façon mal choisi leur moment. Certes, s'il fut jamais un temps où il y eut la volonté ardente et presque impatiente d'adoucir ou d'élever la condition de ceux qui travaillent, de s'occuper de leur bien-être, de leurs besoins, d'étendre leurs droits, de leur assurer les garanties, les bienfaits d'une libérale équité sociale, c'est bien le temps où nous vivons. Il y a même cela de caractéristique que désormais tous les partis, tous les pouvoirs, à commencer par le pape, se confondent dans cette œuvre, qu'on ne recule pas devant les réformes les plus hardies, et que si on n'est pas parvenu à résoudre tous les problèmes du travail, à vaincre l'incurable misère, il est certain du moins que

d'immenses progrès ont été accomplis dans l'état de la masse ouvrière. La révolution française dont on ne cesse de parler, mais elle se réalise tous les jours dans les lois, dans les institutions, dans la pratique universelle! C'est là ce qu'il y a de réel, de légitime, et de sérieux dans le mouvement contemporain. Ce qui est factice et purement anarchique, c'est cet esprit à la fois suranné et révolutionnaire qui se mêle à tout pour tout dénaturer, qui ferait des nouveaux syndicats des pouvoirs cent fois plus despotiques et plus arbitraires que les vieilles corporations; c'est cet esprit qui ne tendrait à rien moins qu'à livrer les chefs d'industrie à leurs ouvriers, le monde tout entier du travail à la tyrannie de quelques meneurs disposant de populations fanatisées ou abusées. C'est ce qui arrive tous les jours; c'est ce qui explique aussi, — à part la saison, — que ces effervescences périodiques restent isolées et sans écho au milieu d'une masse nationale qui ne juge ces affaires du travail qu'avec son instinct pratique, avec son bon sens.

De quoi s'agit-il dans cette grève, qui a tout récemment éclaté dans les mines du Tarn, à Carmaux? C'est bien simple, quoique vraiment bien singulier. Un ouvrier mineur qui est devenu tout à coup, à ce qu'il paraît, un personnage, M. Calvignac, a été nommé conseiller municipal, maire, puis conseiller d'arrondissement. Il a eu de l'avancement: c'est fort bien pour sa fortune politique! Malheureusement il est plus occupé de ses propagandes que de son travail: le fait est que sur quatre-vingt-dix jours il n'aurait paru que dix-sept fois à la mine. La compagnie a fini naturellement par se lasser et s'est décidée à prévenir ce médiocre ouvrier que, s'il ne pouvait pas mettre plus de régularité dans son travail, elle serait obligée de se passer de ses services; il n'en a tenu compte, il a même répondu assez lestement, tout en continuant à suivre ses fantaisies. Jusqu'ici rien de mieux: l'ouvrier Calvignac use de son droit de ne pas travailler, la compagnie use du sien en cherchant un ouvrier plus exact; — et c'est une mauvaise plaisanterie de voir dans tout cela une offense pour le maire de Carmaux, pour le suffrage universel. Il s'agit tout simplement d'une exploitation de mines, d'un ouvrier qui n'est pas à son travail, et la compagnie n'avait évidemment rien de mieux à faire que de rendre la liberté à ce coopérateur inutile. Qu'arrive-t-il, cependant? Le mot d'ordre est donné aussitôt; une partie de la population minière, la plus inféodée aux syndicats, s'agite, se met en grève, faisant violence aux ouvriers désireux de continuer leur travail, livrant une sorte d'assaut à la direction et réclamant, avec des cris de mort, la démission du directeur. Assailli jusque dans sa demeure, traqué de chambre en chambre, seul, à peu près sans protection contre une foule ameutée, le malheureux directeur, forcé enfin dans ses derniers retranchemens, n'a bientôt plus d'autre ressource que de signer sous la menace sa démission pour échapper à la mort. Il n'a tenu à rien que la tragédie qui ensanglantait

il y a quelques années Decazeville ne se renouvelât et que le directeur de Carmaux n'eût le sort de l'infortuné Watrin. Voilà le fait. Cette grève, pour le renvoi d'un ouvrier, c'est ni plus ni moins un véritable attentat contre l'ordre public, contre la liberté du travail, contre la vie d'un chef d'industrie.

Depuis, il est vrai, une apparence de calme est revenue à Carmaux. Des forces militaires ont été envoyées pour la protection de la sécurité publique et de la liberté du travail. Les chefs du parquet sont allés représenter la justice et faire des enquêtes. Quelques-uns des meneurs de l'émeute, les plus compromis, ont été arrêtés. La situation ne reste pas moins au fond assez tendue; elle est d'autant plus compliquée que quelques-uns de ces députés, colporteurs de socialisme, qui accourent partout où paraît l'agitation, n'ont pas tardé à arriver à Carmaux pour se mêler de ce qui ne les regarde pas, pour encourager les grévistes et être un embarras de plus. De fait, les mineurs de Carmaux persistent dans leur grève, réclamant la retraite du directeur, la réintégration de l'ajusteur Calvignac, la mise en liberté des émeutiers arrêtés. La compagnie, pour sa part, sans avoir à s'occuper de l'action militaire ou judiciaire, se retranche dans son droit de maintenir son directeur et de ne pas reprendre un ouvrier dont elle n'a que faire. Les négociateurs s'ingénient à chercher une transaction qu'ils ont de la peine à trouver, qui risque fort de n'être qu'une paix précaire. On en est là à Carmaux! — A Paris, la grève a été moins tragique, quoiqu'elle ait à peu près le même caractère et procède de la même inspiration. Ici, ce sont les cochers de fiacre qui ont voulu quitter leur siège et ont un instant menacé la population parisienne de lui refuser leurs services quelque peu tyranniques. De quoi se plaignent-ils? que réclament-ils sérieusement? quel motif particulier les a décidés à tenter en ce moment l'aventure d'une grève nouvelle? Ils ont, eux aussi, reçu le mot d'ordre d'un homme qui a l'art de les faire manœuvrer et de leur persuader qu'il va faire triompher leur cause. Ils n'ont pas plus de griefs aujourd'hui qu'hier, ou s'ils ont des griefs, ce n'est sûrement pas la grève qui adoucira leur condition et leur donnera ce qu'ils demandent. Ils en sont toujours à se débattre avec leurs patrons, les entrepreneurs de voitures publiques, sur une moyenne insaisissable, sur un compteur, auquel ils tiennent d'autant plus qu'il paraît presque impossible à établir et que M. le préfet de la Seine, sans en avoir peut-être le droit, vient de décréter, — pour l'an prochain! Le mouvement, il faut le dire, a manqué de spontanéité et d'entrain. Il n'a pas tardé à céder devant l'attitude des entrepreneurs, qui, à leur tour, ont menacé de répondre à la grève par la grève, en licenciant leur personnel, en fermant leurs ateliers et leurs établissemens. Sous cette menace, la débandade a commencé et les cochers ont repris tant bien que mal leur service! Le moyen était héroïque sans doute, il a été efficace,

puisqu'il a réussi au moins pour le moment; il montre, dans tous les cas, l'extrémité où l'on en vient.

Ce qu'il y a de frappant dans ces mouvemens qui se multiplient et s'enveniment de jour en jour, c'est que, si les faits sont anarchiques, les idées le sont encore plus; c'est cet artifice de polémique par lequel ceux qui abusent du droit de grève et de la simplicité des grévistes dénaturent tout. C'est entendu, désormais, dès que l'agitation se manifeste dans une mine ou dans un atelier, dès que la grève paraît, et elle paraît à tout propos, ce sont les patrons qui l'ont provoquée par leur tyrannie! Si les entrepreneurs des voitures parisiennes refusent de subir la loi du syndicat et de souscrire à leur propre ruine, si les administrateurs de Carmaux prétendent rester maîtres de leurs services, ce sont ces chefs d'industrie qui se mettent en insurrection contre la loi, contre le droit nouveau, contre l'humanité! Si des ouvriers ameutés saccagent une maison, menacent la vie d'un directeur de mine, c'est la faute du patronat! On ne cesse de le répéter à des malheureux qu'on abuse. Socialistes et radicaux se plaisent à soutenir et à envenimer toutes les révoltes dont ils espèrent profiter. — Que pourraient donc faire les patrons pour n'être plus ces provocateurs, ces ennemis publics signalés aux représailles populaires? Oh! c'est bien simple: ils n'auraient qu'à céder à toutes les exigences, à subir la tyrannie des syndicats. C'est bien simple en effet : seulement ce serait une crise bien autrement grave par la fin de tout travail organisé, réel et sérieux, par le chômage inévitable et irréparable. Ce qui est plus curieux encore, c'est la surprise presque irritée qu'affectent parfois tous ces meneurs de grèves de se sentir isolés dans leurs agitations, de se voir si peu appuyés par l'opinion universelle. Pour un peu, ils crieraient à la conspiration réactionnaire contre le grand mouvement social! Mais, en vérité, croit-on que la masse nationale, la population laborieuse va prendre feu pour les cochers de Paris ou pour l'ajusteur congédié de Carmaux, pour des grévistes qui saisissent toutes les occasions d'interrompre le travail et même de l'interdire aux ouvriers de bonne volonté? On s'intéresserait sans doute à des revendications sensées, sérieuses et précises; on ne s'intéresse pas à des turbulences stériles que l'opinion ne comprend même pas toujours, — qui finissent le plus souvent par d'inévitables mécomptes et des misères nouvelles.

Le plus clair est que, dans ces bruyantes campagnes de grèves, ce dont les chefs, les inspirateurs se préoccupent le moins, c'est de conquérir des améliorations pratiques pour ceux qui travaillent; ce qu'ils veulent, au fond, c'est tout simplement se servir des masses ouvrières pour soumettre le capital et le patronat, pour rester les maîtres, les arbitres de toutes les industries et se créer une sorte de domination par la force aveugle et obéissante du nombre enrégimenté. Ce qui est trop évident, c'est que, jusqu'ici, avec toutes ces organisations, tous

ces syndicats, ces lois qui ont la prétention d'être des réformes sociales, avec tout cela, on n'a réussi qu'à organiser la guerre, une sorte de guerre permanente, sans aucun moyen légal de pacifier les intérêts ou les passions. Rien n'est prévu pour la paix, tout est préparé et combiné pour la guerre. C'est une forme particulière de l'anarchie entre bien d'autres, — et certainement, en fait d'anarchie, un des plus rares spécimens est cette sorte d'insurrection des municipalités socialistes, qui entrent aujourd'hui en scène, qui ne sont en définitive que les alliées ou les complices des agitations grévistes.

Elles sont, à la vérité, peu nombreuses en France, ces étranges municipalités; elles se démènent, elles font du bruit, comme si elles étaient plus nombreuses, comme si elles représentaient la nation, et elles ont du moins cela d'instructif, de curieux, qu'elles montrent d'avance ce que deviendrait le pays si elles se multipliaient. Un de leurs caractères, c'est qu'elles n'ont pas le moindre souci des lois. Elles prétendent former une fédération de petites communes indépendantes et omnipotentes, se gouvernant, ayant leur police, même leur drapeau, disposant de la force publique. De fait elles ne connaissent que leur fantaisie. Paris a eu quelque temps le privilège d'avoir presque seul un conseil municipal représentant la fleur du radicalisme révolutionnaire. Paris est en train de perdre sa couronne! Saint-Ouen a la vaillante ambition d'éclipser l'Hôtel de Ville, de décréter des anniversaires, d'avoir son congrès où il avait déjà donné rendez-vous à toutes les municipalités socialistes françaises. Malheureusement Saint-Ouen, qui allait s'illustrer, est éclipsé à son tour par Marseille, qui veut avoir son congrès, un congrès digne de la Canebière, chargé de promulguer le programme de la révolution sociale. Ne dites pas à ces municipalités qu'elles n'ont pas le droit de se réunir, qu'elles violent les lois : elles respectent les lois puisqu'elles les tournent, elles n'en font ni plus ni moins! Et, en attendant les congrès socialistes, Roubaix jouit déjà de tous les bienfaits pratiques du régime nouveau. Ici tout est socialiste, le maire, la municipalité, les conseillers de toute sorte, les agens. Aussi l'autre jour, un malheureux propriétaire d'un café, apparemment suspect, a vu sa maison saccagée, sa femme rouée de coups. Un ouvrier qui a voulu généreusement s'opposer à ces violences a été victime de son dévoûment d'honnête homme. Ce n'est pas tout; un adjoint récemment élu conseiller général, marchant avec sa bande, le drapeau rouge en tête, est allé attaquer un de ses concurrens, qui, pour avoir refusé de s'incliner devant le drapeau, a failli être mis en pièces. Et comme quelques furieux auteurs de ces excès ont été arrêtés, le maire est intervenu aussitôt auprès du commissaire de police qui a eu la faiblesse de l'écouter, pour réclamer la liberté des coupables. Le maire, on a dit le mot, s'est mis « avec les assommeurs contre les assommés. » Voilà qui est clair et qui promet! Et c'est

ainsi que risquent toujours d'être perdues les meilleures causes, et la cause des intérêts populaires trahis par des syndicats sans garanties, et la cause des libertés locales compromises par les excès de quelques municipalités anarchiques.

Comment donc tout cela est-il devenu possible? Comment peuvent se produire en pleine paix, en plein repos des vacances, des incidens qui ne sont que des incidens si l'on veut, mais qui n'ont pas moins leur signification et qui répondent si peu aux sentimens, aux vœux, à l'état général du pays? C'est évidemment la suite d'une série de faiblesses, de complicités du gouvernement, de tous les pouvoirs qui ont toujours peur de ce terrible mot de réaction, qui craignent d'avouer virilement une politique. En ce moment même, M. le préfet de l'Isère ne trouve rien de mieux que d'exalter une loi qui n'est pas une loi, qui a été désavouée par le sénat, — qui complèterait la domination des syndicats et l'asservissement des chefs d'industrie. M. le préfet du Nord regarde d'un œil complaisant tout ce qui se passe à Roubaix. Il faudra bien cependant en finir : c'est le sentiment universel! Dans cette courte session des conseils-généraux qui vient d'occuper quelques jours, les discours n'ont certes pas manqué. Et M. le ministre des affaires étrangères, et M. le ministre des finances, et M. le président du conseil lui-même, et l'ambassadeur de France à Londres, M. Waddington, et M. Jules Ferry, et bon nombre de républicains ont parlé en hommes qui sentent plus ou moins la nécessité d'une politique nouvelle, plus assurée et plus libérale. Malheureusement, les paroles ne sont que des paroles, et c'est par l'action, par une action vigilante, protectrice, réparatrice, que la France paisible peut se sentir garantie dans sa sécurité, dans tous ses intérêts.

Tout se passe autrement en Angleterre, pays de génie pratique et de vieux usages, où, quelle que soit la hardiesse des réformateurs, la sécurité nationale n'en est point atteinte. Un ministère s'en va, un ministère nouveau arrive, la politique est assurément changée; mais telle est l'organisation des partis que la transition s'accomplit tout naturellement, sans secousse et sans trouble. Ainsi s'est passée cette dernière crise ministérielle dénouée il y a quelques jours en plein parlement entre minuit et une heure du matin par le vote de non-confiance qui a frappé le cabinet conservateur.

A dire vrai, la discussion de l'adresse à la reine, ce premier acte du nouveau parlement n'était qu'une formalité, une occasion d'explications assez vives entre les partis, entre les conservateurs et les libéraux. Le vote était prévu et connu d'avance. La majorité de quarante voix que les libéraux devaient aux élections s'est retrouvée exactement au scrutin de la chambre des communes. Lord Salisbury s'est tenu pour averti et s'est rendu aussitôt à Osborne pour remettre les sceaux à la reine qui, à son tour, a chargé M. Gladstone de constituer un ministère.

Le vieux chef avait assurément ses idées arrêtées et son personnel tout trouvé. L'œuvre ne laissait pas cependant d'être assez compliquée. La difficulté était de concilier les élémens divers de cette majorité nouvelle, de maintenir dans toute son intégrité le programme libéral sans trop effaroucher le vieil esprit anglais, de faire marcher ensemble les Irlandais et le radicalisme grandissant. M. Gladstone a mis tout son art à combiner ces divers élémens entre lesquels, seul peut-être, par son autorité, il peut maintenir une cohésion suffisante. L'aristocratie libérale est représentée dans le nouveau ministère par lord Kimberley, lord Spencer, lord Herschel, lord Ripon, par lord Houghton qui devient vice-roi d'Irlande, par lord Rosebery qui s'est décidé à entrer au *foreign office*. D'un autre côté, M. Gladstone a réuni autour de lui les chefs les plus actifs du libéralisme, sir William Harcourt, le nouveau chancelier de l'échiquier, — M. John Morley, son premier et plus éminent lieutenant, M. Mundella, sir George Trevelyan ; il n'a pas craint de s'associer des esprits hardis comme M. Henri Fowler, M. Altand qui entrent au gouvernement local et à l'instruction publique. Il n'est pas allé jusqu'à M. Labouchère, le spirituel radical qui amuse depuis quelques jours le public par ses indiscrétions sur sa candidature au pouvoir. M. Gladstone n'a pas moins réussi à compléter son œuvre ministérielle comme il l'entendait. Cela fait, les nouveaux ministres n'ont plus eu qu'à se faire réélire, et le parlement a été ajourné au mois de novembre pour être sans doute ajourné de nouveau en novembre jusqu'au mois de février. C'est déjà presque entendu !

Voilà donc le ministère libéral constitué et établi au moins pour quelques mois ! Que fera-t-il maintenant ? Il y a d'abord un point sur lequel il ne peut y avoir aucun doute. M. Gladstone n'a ni la volonté, ni la possibilité d'éluder le premier article de son programme, la grande réforme irlandaise. Il a combattu pour la politique du *home-rule*, il arrive avec cette politique aux affaires ; il est tenu de la réaliser, non pas au hasard, avec la légèreté d'un théoricien chimérique, mais avec maturité, en homme d'État préoccupé de concilier une œuvre de généreuse réparation avec l'intérêt de l'empire britannique. M. Gladstone ne peut non plus songer à écarter toutes les revendications du radicalisme qui est son allié, qui, avec les Irlandais, est une des forces de sa majorité. Il n'ira pas sûrement aussi loin que le voudraient les radicaux, et M. John Morley n'a pas craint de risquer sa popularité, peut-être son élection, en se prononçant courageusement contre la limitation des heures de travail ; mais il y a d'autres réformes possibles, et M. Gladstone n'est pas homme à reculer devant une politique de hardie et libérale démocratie. C'est sur ces points que se livreront les grandes batailles d'hiver entre les libéraux et les conservateurs. Quant à la politique extérieure du nouveau cabinet, on savait bien d'avance qu'elle ne change pas d'un ministère à l'autre, et

M. Gladstone, en tenant à s'assurer le concours de lord Rosebery, a voulu certainement donner un gage à ceux qui auraient pu craindre des volte-faces trop subites. Lord Rosebery pourra pratiquer la politique du dernier cabinet, il la pratiquera autrement, et le chef du ministère, pour sa part, en a dit assez, il y a peu de temps encore, pour laisser voir qu'il n'a aucun goût pour les alliances continentales, doubles ou triples, qu'il ne se croit que modérément solidaire des engagemens que lord Salisbury aurait pu prendre. Lord Rosebery, en rentrant au *foreign office*, pourrait avoir, d'ailleurs, d'autres affaires à traiter si les complications s'aggravaient dans l'Afghanistan, où l'émir, l'allié de l'Angleterre, a eu récemment des démêlés avec les Russes du côté du Pamir et a en même temps à se défendre contre des insurrections qu'il n'a pu réussir à vaincre. Il y a là de quoi occuper un ministère pour son avènement.

Nous vivons décidément dans le siècle des anniversaires, des centenaires qui se multiplient à l'infini : chaque pays veut avoir ses fêtes, ses commémorations. Il y en a de puériles ou de surannées qui ressemblent à des réminiscences archéologiques ; il y en a aussi d'un intérêt plus saisissant, et de tous les centenaires du jour, un des plus mémorables assurément est celui qu'on se dispose à célébrer un peu partout, — en Espagne, en Italie, en France comme en Amérique, — le quatrième centenaire de Christophe Colomb et de la découverte du Nouveau-Monde. Celui-là intéresse l'univers, la civilisation tout entière ; il rappelle un événement qui a livré tout un monde à l'activité humaine, au génie des vieilles races. Entre le jour où le grand navigateur génois abordait cette terre mystérieuse, jusque-là inexplorée, et cette heure du siècle où nous sommes, que de révolutions et de transformations se sont accomplies ! Tout a changé de face, à commencer par ces régions elles-mêmes où à la place des campemens indiens s'élèvent des sociétés nouvelles, des républiques agitées, filles de l'Europe et devenues à leur tour indépendantes. Ni Christophe Colomb et ses compagnons, ni ceux qui l'ont suivi depuis et ont conquis le continent, ne s'y reconnaîtraient. Le jour du quatrième centenaire se lève vraiment sur d'étranges spectacles ; il éclaire surtout cette vaste société américaine qui grandit d'année en année, et en vient à compter soixante millions d'âmes, qui a reçu et reçoit encore des alluvions de toutes les races, qui a les grandeurs des civilisations opulentes et en a déjà les crises, qui a toute la fécondité vivace d'une liberté sans limites et en connaît aussi les déchiremens.

Cette vaste union américaine, en effet, elle est, certes, puissante ; mais elle paie aussi la rançon de ses grandeurs, de la précipitation de sa croissance, de la diversité de ses races, de ses fortunes colossales, de ses excès de production, de ses mœurs industrielles, de ses habitudes de lutte à outrance. Que parlons-nous des grèves de France ou de

Belgique ou d'Allemagne? Les grèves américaines ont un bien autre caractère. Elles se succèdent depuis quelque temps, mêlées de scènes sanglantes et de pillages. Le mois dernier, en Pensylvanie, à Homestead, dans les établissemens métallurgiques de l'opulent M. Carnegie, les ouvriers se plaignaient d'une réduction de salaires et refusaient le travail. Jusque-là, c'était tout simple; mais la grève, organisée et soulevée par le syndicat ouvrier, n'a pas tardé à s'envenimer. Pendant quelques jours, les grévistes sont restés maîtres de la ville, se livrant à tous les excès, attaquant le directeur dans sa maison, recevant à coups de fusil une police privée à laquelle on avait eu recours, interdisant les communications. Depuis, à Idaho, dans le Far-West, la grève a été bien plus grave encore, les ouvriers syndiqués ont attaqué dans une usine les ouvriers non syndiqués, qui avaient consenti à travailler à salaires réduits, et ils les ont tout simplement massacrés. Il y a eu une centaine de victimes. Plus récemment encore, les mêmes scènes de violence et de meurtre se sont renouvelées à Buffalo, aux bords du lac Erié, et aux mines de Nashville, dans le Tennessee. A Buffalo, c'est la grève des employés de chemins de fer, des aiguilleurs; à Nashville, c'est une grève de mineurs. Partout c'est moins une grève qu'une sorte d'insurrection ouvrière accompagnée d'attaques à main armée, de pillages et d'incendies. On a été obligé d'envoyer des troupes, et de véritables batailles ont dû être livrées. On peut mettre, si l'on veut, ces scènes assez sauvages à côté des opulentes merveilles que prépare l'exposition de Chicago. C'est l'Amérique nouvelle, l'Amérique vivante, avec ses contrastes, quatre siècles après l'heureuse découverte de Christophe Colomb!

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La seconde quinzaine d'août a vu de nouveau la rente 3 pour 100 au pair. Ce haut prix toutefois ne s'est pas longtemps maintenu. Les nouvelles télégraphiques transmises d'Allemagne sur l'invasion de Ham-

bourg par l'épidémie cholérique ont provoqué une alerte et déterminé des ventes précipitées de spéculation. Les transactions qui avaient conduit à la conquête du pair étaient si peu animées et de si faible importance que le mouvement ne présentait aucune solidité. La réaction se fût produite même sans cause extérieure. Elle a été accélérée par la crainte des progrès de l'épidémie, signalée déjà à Anvers et même au Havre, en même temps qu'en Angleterre.

Le 3 pour 100, après avoir atteint au plus haut 100.05, a été ainsi ramené à 99.35, mais reste le 27 à 99.52. L'amortissable a reculé parallèlement à 99.60, et le 4 1/2 s'est tenu sans changement sensible à 105.50.

Les capitaux de placement sont toujours très abondans, aussi les valeurs à revenu fixe restent-elles recherchées, à des prix faisant ressortir un taux de rémunération parfois inférieur à 3 pour 100. Les obligations de nos grandes compagnies de chemins de fer, au moment où le 3 pour 100 atteignit le pair, ont durant quelques jours presque touché le cours de 475. Les réalisations des acheteurs ont ramené les prix entre 466.25 et 472.50.

Au-dessous de ces titres de premier rang, l'épargne recherche encore à 430 environ les obligations garanties du groupe de la Franco-Algérienne, Aïn-Sefra, Modzbah, Mostaganem, Mascara, jouissance d'avril dernier, ainsi que les obligations de lignes secondaires, Sud de la France, Économiques et Départementaux, entre 420 et 430.

La plus grande partie des anciennes obligations 5 pour 100 de valeurs industrielles ont été converties en nouveaux titres 4 pour 100; ainsi celles des Omnibus, des Messageries, des Voitures, toutes cotées au-dessus du pair. On peut ajouter à ce groupe les 4 pour 100 du Gaz central et des Aciéries de France (506 et 500), les 4 1/2 des Moulins de Corbeil (509), les 5 pour 100 de la Compagnie parisienne du gaz (535).

Les obligations 3 pour 100 du canal de Suez valent 484 et les 5 pour 100 628, bien que remboursables à 500. Toutes les catégories de titres du Crédit foncier ont fait preuve d'une grande fermeté.

Les Autrichiennes 3 pour 100 varient de 399 à 382.50, suivant leur rang d'hypothèque. C'est au coupon de septembre que doit être appliquée pour la première fois la déduction de l'impôt sur le revenu, conformément à la décision prise récemment par le conseil d'administration de la compagnie. On annonce pour la fin du mois de septembre la tenue d'une réunion des détenteurs d'obligations autrichiennes 3 pour 100 à Vienne pour délibérer s'il y a lieu de recourir aux tribunaux pour la sauvegarde des intérêts menacés. Si la résolution prise est affirmative, le curateur déposera une plainte au tribunal de commerce. Un télégramme de Berlin porte que la sous-commission de la

Bourse de cette place devait proposer, le 27 courant, la radiation, dans un délai d'un mois, de la cote des actions des Chemins de fer autrichiens.

Les obligations lombardes se sont tenues de 310 à 312.50. Les titres espagnols suivent les fluctuations du change. Les Nord de l'Espagne valent 340, 308, 278, 254 et 244, suivant le rang hypothécaire de chaque catégorie. Les Pampelune sont cotées 306, les Barcelone 318, les trois catégories des Asturies 299, 254 et 244. On cote les Saragosse 321, 306 et 285.

Le marché de Londres a subi, comme le nôtre, l'influence des nouvelles relatives à l'épidémie. L'effet n'a été d'ailleurs nullement uniforme. Si les fonds internationaux, russes, austro-hongrois, allemands, italiens et espagnols, ont fléchi, les actions des chemins de fer se dirigeant vers le nord de l'Angleterre ont eu une poussée de hausse, provoquée par la supposition qu'un très grand nombre de touristes anglais allaient quitter en hâte le continent contaminé pour achever leurs vacances dans les stations balnéaires et les sites favoris d'Écosse.

Le Stock-exchange est resté fermé le 27 et la liquidation a commencé le lundi suivant 29. Un des faits les plus intéressans sur cette place est la dépréciation persistante de l'argent métal. Le gouvernement de l'Hindoustan, en refusant de vendre ses roupies au-dessous de 1 sh. 2 p. 5/8, a réussi à enrayer le mouvement de baisse. L'argent fin vaut 38 pence à Londres.

On sait que le rapport légal de la valeur de l'or et de l'argent est de 1 à 15 1/2, ce qui veut dire que légalement 1 kilogramme d'or vaut 15 kilogrammes et demi d'argent. Mais la loi n'est pas la maîtresse des changes, et elle ne peut décréter le prix réel des métaux précieux. Aujourd'hui le kilogramme d'argent vaut 137 francs, et le kilogramme d'or 3,441, ce qui établit entre les deux métaux un rapport de 1 à 25. Le kilogramme d'or, au lieu de valoir 15 1/2 kilogrammes d'argent, vaut 25 kilogrammes de ce métal. Résulte-t-il de cette différence, entre la proportion réelle et la proportion légale, un danger réel pour la France ?

Il est vrai qu'aucun pays n'a dans sa circulation ou dans ses réserves une accumulation de métal blanc aussi forte que la France. Notre Banque en possède un stock formidable, représentant une valeur fictive, qui n'est soutenue que par le cours légal. De plus, les écus de 5 francs des puissances formant avec nous l'Union latine : Belgique, Suisse, Italie et Grèce, entrent et circulent librement sur le marché, pour un montant total de près de 900 millions de francs, ajoutés aux produits de l'ancienne frappe française.

Si, en présence de cette dépréciation de l'argent, il ne s'est encore manifesté chez nous aucun inconvénient dans les paiemens ou dans le jeu du marché monétaire, c'est que l'or que nous perdons par l'excé-

dent des importations sur les exportations (800 à 900 millions de francs) nous rentre par plusieurs courans et en bien plus grande quantité, tout d'abord par l'envoi que font chez nous les États étrangers de l'or nécessaire au service des intérêts de leurs dettes extérieures. L'apport de métal pour ce motif peut déjà être évalué à 800 millions de francs. Il y faut ajouter celui des étrangers qui viennent vivre chez nous et y font de larges dépenses, dont les statistiques douanières ne peuvent donner naturellement l'équivalent en or. Le total en doit atteindre au moins un milliard de francs, payé pour la plus grande partie en or. Donc notre stock de pièces d'or ne tend nullement à s'épuiser; il s'accroît au contraire sans cesse, et maintient le rapport établi entre les deux métaux.

Cet accroissement apparaît surtout dans les bilans hebdomadaires de la Banque de France. Le stock d'or s'y élève actuellement à 1,672 millions, et l'ensemble de l'encaisse métallique (2,970 millions) ne dépasse plus que de 70 le total des billets en circulation. Les bénéfices de la Banque sont en décroissance continue; ceux de la dernière semaine ont été de 126,000 francs.

Une partie de l'accroissement énorme qui s'est produit depuis deux ans dans le stock d'or de la Banque est originaire des États-Unis. Les exportations de ce métal de New-York pour l'Europe ont cependant commencé à se ralentir. La pensée qu'elles cesseront tout à fait dans quelque temps calme peu à peu la crainte qui se répandait d'une crise éventuelle, née de la dépréciation considérable de l'argent et de la réduction de plus en plus sensible de la réserve du Trésor.

Les caisses fédérales sont bondées de monnaies d'argent dont elles ne peuvent faire aucun usage pour leurs paiemens. Elles pourraient légalement rembourser en monnaie d'argent les certificats qui ne représentent que des dépôts de métal blanc, et en portent la mention. Mais l'habitude du paiement en or s'est tellement établie que la première tentative du secrétaire du Trésor pour rompre la tradition serait le signal d'une véritable panique, et peut-être de l'apparition d'une prime sur l'or. C'est pour parer à ce péril que la sous-trésorerie de New-York a fait venir récemment de San-Francisco une somme de 20 millions de dollars en pièces d'or. Six wagons, protégés par une escorte de 45 hommes choisis, ont porté ce précieux chargement du Pacifique à l'Atlantique.

Les fonds russes, très recherchés au comptant par l'épargne française, qui a de plus en plus confiance en la loyauté du gouvernement du tsar, n'ont pu conserver à terme leurs cours les plus élevés. Toutefois les écarts de prix sont peu importans. L'emprunt d'Orient est à 67.20, le Consolidé à 96, le 3 pour 100 1891 à 78.75.

La rente italienne a été portée de 91.50 à 92.37, mais cette plus-value a été entièrement reperdue dans les deux derniers jours. D'après

le rapport du ministre des finances sur le budget définitif pour l'exercice qui a pris fin le 30 juin dernier, le déficit, que M. di Rudini avait primitivement évalué à 8 millions, atteint aujourd'hui 44 millions. Les recettes ont donné 11 millions de moins, les dépenses ont exigé 14 millions de plus, et il s'est produit un écart de 10 millions dans le « mouvement des capitaux. » Les moins-values proviennent principalement des douanes (6 millions), de la loterie (2 1/2 millions), des chemins de fer (1 1/2 million), de l'enregistrement, de la richesse mobilière, des taxes hypothécaires, des postes, des télégraphes, de la consommation du sel, des octrois de Rome et de Naples, des tabacs. La plupart indiquent, par leur nature même, l'état de gêne dans lequel se trouve la population.

Les dépenses pour change et commission entrent pour 3 1/2 millions dans l'accroissement des déboursés.

Au 30 juin 1892, les fonds de caisses en Italie n'étaient plus que de 263 millions de lire contre 337 millions, chiffre correspondant au 30 juin 1891. Les dettes du Trésor (dette flottante) étaient, fin juin dernier, de 529 millions contre 475 millions à la date correspondante de 1891 ; la différence passive a été ainsi portée, d'une année à l'autre, de 138 à 266 millions.

L'Extérieure s'est avancée jusqu'à 65, mais pour reculer ensuite à 63.90. Cette réaction a été causée par le recul général de la cote et aussi par l'aggravation du change de 15 à 16 pour 100. Il convient d'ajouter encore un élément de faiblesse, l'énervement de la spéculation devant les interminables négociations entre la Banque d'Espagne, le ministre des finances de Madrid et des établissemens financiers de Paris pour le placement de 50 ou 100 millions de pagarès à trois mois, avec renouvellement facultatif. L'objet de l'opération est de fournir les fonds nécessaires aux deux prochaines échéances de la dette extérieure et le loisir de préparer l'exécution des grosses affaires financières que le gouvernement se propose de lancer cet automne : adjudication de la ferme des douanes de Cuba, fermage des cédules personnelles, fermage du timbre, régie des allumettes, extension du bail et des privilèges de la compagnie fermière des Tabacs; enfin, dans les premiers mois de 1893, un emprunt de 200 millions. Il est en outre question d'une opération portant sur 150 millions, à laquelle se résoudrait la municipalité de Madrid pour la consolidation de ses dettes. Le Portugais 3 pour 100 s'est relevé à 24 1/2 sur des bruits encore très vagues de reprise de négociations avec les créanciers étrangers.

Les valeurs turques ont été poussées par la spéculation aussi longtemps qu'a duré la campagne du 3 pour 100 français vers le pair. Le recul général leur a fait reperdre une bonne partie du terrain ainsi gagné. Le 4 pour 100 hongrois et les autres valeurs de la monarchie

autrichienne-hongroise ont donné lieu à très peu de négociations. La spéculation est absolument inactive à Vienne, où la publication du bilan semestriel du *Crédit-Anstalt* n'a produit aucune impression. En attendant les grandes opérations de conversion et d'emprunt, ajournées à l'automne, la Banque austro-hongroise grossit lentement son stock métallique or.

Les fonds Argentins restent bas, 306 l'obligation 1886 garantie par le revenu des douanes. Les 6 pour 100 des provinces varient de 95 à 115. L'obligation des Chemins argentins, garantie encore pendant un an ou dix-huit mois par la compagnie qui a l'entreprise des travaux de construction, vaut 180, celles des Chemins de fer de Santa-Fé se cotent 140.

D'assez bonnes nouvelles commerciales de Rio-de-Janeiro ont relevé le 4 pour 100 brésilien à 61 1/2.

Le marché des titres des sociétés de crédit reste ferme, mais avec très peu d'affaires. La Banque d'escompte a été portée à 237.50, puis ramenée à 220. La Banque de Paris est soutenue à 662.50, après 670, par la considération des bénéfices que pourra apporter à cet établissement la conclusion de l'affaire des 50 millions de pagarès avec la Banque d'Espagne et le ministre des finances à Madrid. L'ancien Comptoir d'escompte a fléchi à 235 francs. Depuis le 16 août courant est effectuée sur ce titre une troisième répartition de 25 francs. Le Crédit foncier se relève peu à peu et reste établi aux environs de 1,115. La spéculation à la baisse se dégage peu à peu après l'insuccès de sa dernière campagne contre cette valeur. La Société générale poursuit lentement sa marche vers le pair. Elle finit le mois à 482.50. Le Crédit lyonnais est ferme à 805. Les actionnaires comptent sur le maintien du dividende de 30 francs, ce qui représente à peu près 6 pour 100 sur 505 francs net par action libérée de 200 francs. Le Crédit mobilier est tout à fait négligé entre 140 et 150.

Les actions de nos grandes compagnies atteignent des cours si élevés que l'on ne peut plus raisonnablement voir la continuation de ce progrès. Les recettes se maintiennent satisfaisantes avec un excédent de près de 2 1/2 millions pour l'ensemble du réseau depuis le commencement de l'année, malgré cinq mois d'application des nouveaux tarifs.

Les Voitures et les Omnibus ne se sont guère ressentis, au point de vue des cours, des menaces de grève, et n'ont profité d'aucune plus-value lorsque ces menaces se sont éloignées. Le Suez a été soutenu à 2,750, le Panama a été plus lourd, aucun bruit de reconstitution ne se précisant. Excellente tenue des Forges et Aciéries du Nord et de l'Est à 840, des Aciéries de France à 1,295. Rio-Tinto faible à 375.

Le directeur-gérant : Ch. Buloz.

LA

VIE PRIVÉE DE MICHEL TEISSIER

PREMIÈRE PARTIE

I.

On attendait dans le petit salon du rez-de-chaussée : la pièce la plus simple de la maison, celle aussi que Suzanne préférait, parce que le bahut à colonnes, le divan, les fauteuils Louis XIII et la table Henri II, qu'une fantaisie peu classique y avait réunis, étaient les seuls meubles conservés de l'ancien mobilier. Autrefois, dans un modeste entresol de la rue de la Pompe, ces quelques meubles, achetés à bon compte à l'hôtel des ventes par Michel lui-même, avaient été rapportés un à un et installés fièrement dans le cabinet de travail. En ce temps-là, ils étaient le seul luxe des jeunes époux ; maintenant, au contraire, on les cachait dans la chambre réservée à la famille et aux intimes, tandis qu'un mobilier neuf, commandé d'un seul coup à un tapissier en vogue, décorait les deux étages de l'hôtel assez vaste, avec écurie et remise, que les Teissier occupaient depuis trois années, rue Saint-George. Ils étaient, par goût, restés très simples aussi longtemps que possible ; mais en même temps que leurs affaires d'argent s'arrangeaient, grâce à un héritage, la situation de Michel, augmentant chaque jour, les forçait à élargir leur vie :

vice-président de la chambre, en passe de devenir ministre, très recherché, il avait dû se résigner à sortir, à recevoir, et, par conséquent, à s'installer avec un certain luxe. Aux vieux meubles d'autrefois, pourtant, Suzanne était restée fidèle, comme à des souvenirs presque vivans. Elle les aimait. Ils lui rappelaient des jours qu'elle regrettait, les jours où son Michel lui appartenait tout entier, du moins dans les heures de loisir que lui laissait son métier de publiciste, — de publiciste déjà connu, fort occupé, absorbé par la direction effective d'un grand journal, *l'Ordre*, dont il avait fait le succès, qui avait fait le sien, et qu'il dirigeait encore, mais de haut. Ils lui rappelaient des heures délicieuses, les premières intimités d'un mariage d'inclination, d'un mariage étourdi, entre un homme trop jeune, sans fortune, d'avenir incertain, et une femme encore enfant, dont la dot était de confiance, de courage et d'amour. Ils lui rappelaient les détails de six années de tendresse en tête-à-tête, de cette tendresse particulière aux ménages sans enfans, qui reste passionnée, exclusive, jalouse. Ils lui rappelaient encore les satisfactions du bien-être qui augmente, les momens de douleur, d'angoisse, de joie aussi de sa première grossesse, dont l'annonce hésitante avait rempli son mari de surprise et de bonheur. Ils lui rappelaient une maladie d'Annie, leur fille aînée, et aussi une longue maladie de Michel, condamné par le médecin, mais sauvé par elle, à force d'amour plus encore qu'à force de soins. Oui, ces vieux meubles lui rappelaient toutes ces petites choses, tous ces grands soucis, tous ces fils qui brodent sur la trame de notre vie leurs arabesques de couleurs gaies ou sombres et qu'ensuite le passé voile dans ses demi-teintes effacées. Les jours qu'ils lui racontaient ainsi avaient été tantôt bons, tantôt mauvais, plutôt bons, en somme, à cause de l'affection qui embellit tout; et Suzanne en était à ce point où l'on a plus de regrets que d'espérances, où, averti par un sourd instinct, on préfère les années enfuies aux années à venir. Maintenant, tant de soucis distrayaient d'elle l'affection de Michel! Il l'aimait encore, sans doute, ayant une puissance d'aimer qui résistait aux tracas des affaires, et une âme trempée même contre la fortune. Pourtant, ce n'était plus la même chose : Suzanne l'avait bien peu pour elle. La vie le voulait ainsi : il avait son rôle à jouer, son journal à diriger, son parti à gouverner, ses grands projets à exécuter, toute cette « reconstitution morale » du pays, comme il disait, à laquelle il s'était voué corps et âme. Certes, sa femme approuvait son travail, l'en aimait davantage, l'encourageait. Mais enfin, ce travail la privait de lui : il fallait le partager avec ses électeurs, ses collègues, ses rivaux, ses amis, ses obligés, ses admirateurs, ses admiratrices

même : les femmes qu'attiraient sa chaleureuse éloquence, son amour du bien, son haut caractère, ou plus simplement ses succès et leur éternelle curiosité de ceux qui sont célèbres, et qui le recherchaient, lui écrivaient, l'entourant d'une atmosphère capiteuse où glissaient des souffles insidieux. En sorte qu'à l'amour adouci d'autrefois s'ajoutait une inquiétude légère, inavouée, mais persistante, qui l'entretenait. Certes, Suzanne avait en son mari une robuste confiance : pourtant, des craintes très vagues l'agitaient parfois ; elle se jugeait un peu faible pour le retenir, pour le garder. Elle vieillissait : quelques fils s'argentaient dans sa belle chevelure brune, son teint prenait lentement des tons d'ivoire ancien, des rides, sans creuser son front, s'y dessinaient pourtant. Michel, au contraire, qui n'avait que quatre ans de plus qu'elle, restait jeune, sans un cheveu blanc, d'une sveltesse d'adolescent, robuste, alerte, infatigable, comme si ses trente-huit années si actives n'étaient pour lui d'aucun poids. Oui, décidément, Suzanne regrettait l'époque où, assise dans un des fauteuils Louis XIII, elle regardait Michel travailler à sa table Henri II, en lisant elle-même, d'un œil qui ne demandait qu'à se laisser distraire, quelque livre nouveau, ou en tirant l'aiguille d'un modeste ouvrage de ménagère. Et c'était pour vivre dans ce passé qu'inconsciemment elle aimait à se réfugier dans ce petit salon sans apparat, qu'on n'ouvrait jamais qu'aux intimes.

Ce jour-là, Suzanne s'y trouvait avec ses deux filles : Annie, très grande pour ses huit ans, poussée en asperge, un peu pâle sous ses cheveux blonds, avec sa petite figure pensive, éclairée par deux grands yeux gris, — les yeux de Michel, — avait une expression sérieuse, tendre, presque mélancolique, tandis que Laurence, plus jeune de deux ans, presque brune, paraissait toujours sourire de tous les traits de son visage, de ses yeux malins, de sa bouche presque trop grande, de ses joues rondes où se creusaient des fossettes. Comme d'habitude, les deux enfans se tenaient aux côtés de leur mère, l'aînée à droite, la cadette à gauche, fort sages, jouant en silence avec les bagues de sa main qu'elle leur abandonnait.

Tout en les contenant du regard dans cette attitude tranquille, qui semblait naturelle à l'aînée, mais devait coûter quelque effort à Laurence, Suzanne s'entretenait avec un visiteur. C'était Jacques Mondet, le plus intime ami d'enfance de son mari. Il venait d'arriver à l'improviste par l'express du soir, appelé par une affaire de famille qui le sortait pour quarante-huit heures de ce lycée d'Annecy, où il avait fait ses premières études à côté de Michel et où, depuis une dizaine d'années, il enseignait le latin. Sachant qu'il

y avait toujours, chez Teissier, une chambre pour lui, il était venu la réclamer, sûr d'être bien reçu. Mondet, en effet, était à la fois l'ami du mari et celui de la femme : les Teissier avaient passé plusieurs saisons dans son voisinage, sur les bords de ce petit lac dont les flots verts chantaient à Michel ses souvenirs d'enfance. Les deux amis ne se quittaient pas. Quant à Suzanne, en apprenant à connaître Mondet, qui au commencement lui déplaisait plutôt, elle se prit pour lui d'une singulière amitié. Ce brave homme, sans ambition ni fortune, aux désirs sages, qui, sous des dehors un peu frustes, cachait une rare noblesse de cœur et une exceptionnelle ouverture d'intelligence, lui semblait, comme elle disait, le « bon ange » de Michel. Elle l'admirait, pour sa simplicité même, pour sa droiture, pour son bon sens. Parfois, elle enviait sa femme, qui ne respirait, c'est vrai, nulle fumée de gloire, mais qui du moins avait son mari tout entier pour elle, et ne le partageait qu'avec ses six gros enfans, bien nourris, mal habillés, dont l'infernal tapage ne dérangeait pas même Mondet de son ennuyeux travail de corrections. Elle sentait, en ces deux êtres qui s'aimaient, s'entr'aidaient en toutes choses et se portaient bien, des gens qui ont accepté la vie telle qu'elle est, qui en jouissent, qui ne la gâtent ni par des désirs importuns, ni par des aspirations excessives : tandis qu'il y avait en Michel comme un vide permanent, comme un abîme caché où l'on entendait parfois de sourds grondemens, — ce mystère des âmes tempêtueuses qui semblent calmes, qui le sont peut-être, mais qu'un coup de vent peut toujours remuer jusqu'en leurs profondeurs. Mondet, de son côté, admirait Suzanne, pour son charme discret, pour sa rayonnante bonté, pour son profond dévoûment au « grand homme » qu'il aimait d'une affection presque paternelle. Souvent, il disait à Teissier :

— Tu as la femme qu'il te faut, mon cher, la vraie, la seule... Ce que tu dois être heureux!..

Teissier répondait :

— Je suis heureux, c'est vrai, parfaitement heureux...

Mais il ajoutait quelquefois :

— D'ailleurs, je n'aurais pas le temps de ne pas l'être.

Et Mondet restait alors perplexe, avec la vague intuition qu'il y avait, dans le rouage de ce bonheur, un ressort qui grinçait imperceptiblement.

Suzanne et Mondet avaient beaucoup de choses à se dire; car, depuis quatre ans, c'est-à-dire depuis les grands succès de Teissier, la villégiature d'Annecy ayant été supprimée, ils ne s'étaient guère vus. Ils causaient donc à bâtons rompus, dérangés de temps

en temps par Laurence qui sortait de sa laborieuse tranquillité. Naturellement, une fois que Mondet eut donné des nouvelles de sa femme et de ses six enfans, ce fut Michel qui fit les frais de l'entretien :

— En a-t-il fait du chemin! répétait Mondet avec admiration... Vous savez, aux prochaines élections, il est sûr de la presque unanimité, dans sa Haute-Savoie.. Nous craignons seulement que, si la Seine le réclame aussi, comme c'est probable, il ne nous abandonne...

— Oui, répondait Suzanne avec une pointe d'orgueil, il est très populaire... On rend partout justice à la loyauté de ses intentions, à la fermeté de ses principes... Seulement, cela lui prend toute sa vie : il n'est plus à nous, à présent qu'il est à tout le monde...

— Que voulez-vous? on ne peut pas être grand homme en dilettante... Et c'est un grand homme, il n'y a pas à dire, un vrai... J'ai toujours eu haute opinion de lui, certes, depuis l'époque où je l'aidais pour ses thèmes latins... car le latin, ça n'était pas son fort. Pourtant, il m'a étonné, il a surpassé mon attente... Quand je vois ce qu'il a fait depuis quatre ans!.. la façon géniale,.. oui, géniale,.. dont il a organisé les forces conservatrices et la résistance au jacobinisme qui nous perdait, la sagesse de ses propositions, l'habileté de sa tactique, son éloquence...

Ici Suzanne interrompit modestement :

— Il faut dire qu'il est porté par la volonté du pays, et d'ailleurs fort bien soutenu...

— Bien soutenu? fit Mondet... Hum!.. Par qui donc, je vous prie?..

— Mais par ceux qui partagent avec lui la direction du parti, par des publicistes comme Peyraud, par des députés comme de Thornes ou Mgr Russel...

Montet secoua la tête :

— Peyraud,.. de Thornes,.. Mgr Russel... Je voudrais bien voir ce qu'ils feraient sans lui, eux et leurs amis... Non, non, je le sens bien, c'est Michel qui porte tout l'édifice... Savez-vous pourquoi? parce qu'il vaut mieux que les autres!.. Ce sont des polichinelles, tous ces gens-là, qui ne pensent qu'à remplir leur bosse... Lui, il a un caractère, un idéal, une foi, une volonté : des choses rares, très rares, qui l'ont fait notre sauveur... Il doit avoir bien changé depuis qu'il joue ce grand premier rôle?..

— Mon Dieu, non!.. Il est toujours le même, au contraire : bon, tranquille, l'esprit à tout, toujours calme au milieu des plus chaudes batailles... Ainsi, tenez, il a dû prononcer un grand discours aujourd'hui, et si vous l'aviez vu à déjeuner...

Mondet interrompit :

— Il a parlé, et vous n'étiez pas à la chambre !..

— Non... Il n'aime pas que j'y sois quand il parle... Moi non plus, d'ailleurs, je n'y voudrais pas être : on me regarderait... Et vous savez, je n'ai point cet orgueil-là, j'en ai un autre...

— Si j'avais su, moi qui ne l'ai jamais entendu, je serais parti d'Annecy hier soir... Cela m'aurait été facile... Que je regrette !.. Sur quoi donc a-t-il parlé?

— Il a introduit une motion pour demander la suppression de la loi sur le divorce...

Mondet ouvrit des yeux étonnés :

— Pourquoi donc veut-il supprimer le divorce? s'écria-t-il. Le divorce est nécessaire, le divorce a sa raison d'être, le divorce...

Suzanne l'interrompit avec vivacité :

— Oh ! Michel a parfaitement raison !.. Si vous l'entendiez, vous seriez de son avis... Il ne faut pas l'oublier : dans son système, tout se tient, la famille, la société, l'Église. C'est un tout sacré. On en doit respecter l'intégrité... Je ne puis pas vous expliquer cela, moi; mais lui, il est admirable, quand il touche à ces questions... Je suis sûre qu'aujourd'hui il a eu un immense succès...

L'honnête figure de Mondet exprimait toujours l'étonnement; mais il ne voulut pas contredire son interlocutrice.

— Vous auriez fait un bon député, dit-il en souriant... Oui, oui, vous auriez soutenu Michel aussi bien que les de Thornes et les Mgr Russel... Il doit avoir raison, puisque vous le dites, puisqu'il le croit... Mais c'est une grosse affaire... une grosse affaire !..

A ce moment leur conversation fut interrompue : la porte s'ouvrit, et, sans avoir été annoncée, une élégante jeune fille entra. Les enfans coururent au-devant d'elle se faire embrasser. Elle caressa les longs cheveux d'Annie et tendit la main à Suzanne, qui lui dit :

— Bonjour, Blanche !..

— Je viens vous demander à dîner, sans façons, expliqua-t-elle, si je ne vous dérange pas...

— Vous savez bien que vous ne nous dérangez jamais... Et aujourd'hui, justement, nous avons un vieil ami,.. un ami, à vous... aussi...

Blanche, qui n'avait pas encore vu Mondet, le regarda et s'avança vers lui, la main tendue :

— M. Mondet !..

— Mlle Estève !.. Je n'ose plus vous appeler Blanche, moi qui ne vous ai pas vue depuis cinq ans... Ce que vous avez changé pendant ce temps-là, ce que vous avez changé !..

Le père de Blanche, Raoul Estève, originaire aussi de la Haute-Sa-

voie, avait été troisième dans l'étroite amitié de Tessier et de Mondet. C'était un ingénieur de talent, actif, hardi, plein de vastes projets, qui était mort en pleine vigueur, dans un accident de chemin de fer, en laissant sa femme et sa fille dans une situation sinon précaire, du moins embarrassée.

Teissier, prenant sur lui d'agir au lieu d'un tuteur malhabile, réussit à tirer des diverses affaires compliquées où Estève était engagé un capital assez important, qui assurait à Blanche un large avenir. Quant à Mme Estève, après un désespoir bruyant, elle se remaria, avant la fin de son deuil, avec un clubman fort riche et insignifiant, M. de Quérieux. Elle n'eut pas d'enfant de ce second mariage, qui la lança dans le tourbillon de la vie élégante pour laquelle elle avait du goût. En grandissant, sa fille, qui ne lui ressemblait pas plus de caractère que de visage, la gêna. Elle la négligea; et Blanche, hostile à M. de Quérieux, contre qui elle nourrissait une sourde antipathie, malheureuse dans un milieu où l'affection lui manquait, froissée par les habitudes et les goûts qui lui étaient imposés, s'était peu à peu éloignée de sa famille pour devenir presque la fille adoptive de Suzanne.

Mondet connaissait ces détails. Il avait même, en quelque sorte, vu grandir Blanche, qui, autrefois, accompagnait les Teissier dans leurs villégiatures. Mais depuis quatre ans, il ne la voyait plus, et pendant ces quatre années, elle avait singulièrement changé et embelli. C'était maintenant une svelte et fine jeune fille, dont la personne s'imposait par quelque chose de plus que la beauté. Belle, elle l'était sans doute, mais d'une de ces beautés discrètes que les indifférens n'admirent guère.

L'irrégularité relative de ses traits empêchait d'en saisir immédiatement l'harmonie; ses cheveux, à première vue, semblaient trop blonds pour son teint dont la blancheur veinée avait des tons trop délicats d'estampe, de longs cils voilaient ses yeux, comme pour en cacher un moment l'étrange couleur bleu Nil, l'éclat lucide, l'expression infiniment douce. Il fallait la regarder longtemps pour subir son charme. Il fallait surtout la voir marcher avec des mouvemens un peu lents, marqués de cette grâce indéfinissable qui vient du dedans. Il fallait l'entendre parler, d'une voix à la fois grave et cristalline, qui prêtait aux moindres mots des sens précieux. Il fallait observer ses allures, ses gestes, sa retenue, respirer l'atmosphère spéciale qui émanait d'elle. On se sentait alors attiré par la douce sympathie qu'appelle une vie intérieure intense et secrète qui ne se manifeste pas, qu'on devine pourtant, et dont on subit alors l'ascendant irrésistible et triste.

— M. Teissier a été magnifique aujourd'hui, dit Blanche en s'asseyant dans le troisième des fauteuils Louis XIII.

Elle semblait fort animée, comme si quelques-uns des échos de la bataille à laquelle elle venait d'assister vibraient encore en elle.

— Vous étiez donc à la chambre? demanda Mondet.

— Oui... j'y étais avec Mme de Thornes... Elle ne l'avait jamais entendu, le croiriez-vous?..

— Comme moi, fit Mondet.

— Et moi, ajouta Suzanne avec un demi-sourire.

— Vous n'avez pas besoin de l'entendre à la chambre, dit Blanche, vous qui l'avez tout à vous,.. vous à qui il raconte tout ce qu'il fait, tout ce qu'il dit!.. Mais aujourd'hui, il a été plus éloquent, plus entraînant que jamais...

— Alors, dit Suzanne, sa motion a passé?..

— Non... mais c'est un succès tout de même... Fourré avait demandé la question préalable... La question préalable, sur une motion de Teissier!.. Aussi elle a été rejetée, à plus de cent voix de majorité... L'urgence a été rejetée aussi, malheureusement, mais après deux épreuves, et à quinze voix seulement... La chambre vibrait, s'agitait, la droite grondait, la gauche applaudissait... Alors, au milieu du tumulte, il a dit de sa grande voix claire, qui domine tous les bruits: « Allons, c'est à recommencer! » Par exemple, il y avait des gens furieux, jusque dans les tribunes, qui étaient combles. Je ne crois pas qu'il ait jamais soulevé une telle tempête. Mais vous savez comme il est calme quand l'orage gronde autour de lui.

Elle s'exaltait en parlant, sa voix tremblait d'un enthousiasme contenu. Alors Mondet secoua la tête, d'un geste à lui particulier qui exprimait la désapprobation :

— Pourquoi donc Michel s'attaque-t-il à une question comme celle du divorce? demanda-t-il. Il y a des problèmes par trop difficiles, qu'il faut laisser dormir... De temps en temps, on les résout dans un sens ou dans l'autre, bien ou mal... Mais quand on les a résolus, il faut que cela dure un peu. Je ne sais pas ce que vaut la loi actuelle; mais en tout cas, elle n'est pas encore assez vieille, je crois, pour qu'on y touche.

— Michel vous convertira, dit Suzanne au moment où Blanche allait répondre. Justement, le voici.

En effet, il entrait. Il était haut de taille, robuste d'aspect, avec un profil très accentué, plutôt austère, les cheveux, châtain foncé, taillés en brosse, la moustache relevée.

— Bonjour! dit-il en entrant. Tiens! Mondet! Quel bon vent t'a donc amené?

Il lui tendit la main.

Mais Mondet connaissait trop son ami pour ne pas entendre, ou deviner, la contrariété légère qui vibra dans sa voix, malgré la

cordialité des paroles et du geste. Il en fut d'ailleurs plus inquiet que froissé.

— Cette petite affaire de la succession de ma tante, répondit-il. J'ai été mandé par le notaire. Du reste, je viens en courant, je ne resterai que deux jours.

— Comment, deux jours! s'écria Michel, et cette fois, sa cordialité était plus franche. Puisque tu as pris la clé des champs, il faut au moins que ça en vaille la peine. Veux-tu un petit congé? Je me charge de te l'obtenir.

— Tu es donc bien avec le ministère?

— Moi? à couteaux tirés. Aussi, j'en obtiendrais tout ce que je voudrais si je demandais quelque chose.

Mondet commença :

— Ce que tu me dis là, mon cher, pour un homme qui veut tout régénérer...

Mais Michel s'était retourné vers Mlle Estève, et ne l'écoutait plus :

— Quelle bonne idée vous avez eue de venir ce soir, Blanche, lui disait-il en lui prenant la main.

Sa figure s'éclairait toute. Il ajouta, en désignant du geste un jeune homme qui, entré avec lui, restait dans l'ombre :

— Il faut que je vous présente M. Maurice Peyraud, que vous ne connaissez pas encore, je crois, quoiqu'il soit un des habitués de la maison.

Le jeune homme s'inclina devant Blanche, qui répondait :

— Je le lis très régulièrement.

Alors Teissier, avec une mobilité un peu fiévreuse, s'adressa à sa femme :

— Eh bien! ma chère amie, nous allons nous mettre à table, n'est-ce pas? et dîner très vite. M. Peyraud a des épreuves à corriger ce soir. Je l'ai amené parce que nous sommes près de son imprimerie.

— Le dîner est prêt, répondit Suzanne. Il y a au moins trois quarts d'heure que nous t'attendions.

Dans les rapides propos qui s'entre-croisaient depuis l'entrée de Michel, il n'y avait rien, absolument, d'inhabituel. Pourquoi donc Mondet éprouva-t-il une impression d'indéfinissable inquiétude? Pourquoi pressentit-il une contrainte, une angoisse sourde, quelque chose enfin, quelque chose de menaçant et de lourd dont la vague intuition lui serra le cœur? Les vrais amis ont parfois de ces mystérieuses révélations, qu'ils doivent sans doute à l'intimité de leur dévoûment.

Le dîner était servi avec une simplicité honorable : un de ces dîners insignifians, de gens pour qui la table est de peu d'impor-

tance. Quant à la conversation, elle fut exclusivement politique; Peyraud en tint le dé, reprenant et retournant la question que la séance du jour avait remise en discussion. Il parlait avec une rare élégance, avec aussi une extrême abondance d'images toujours justes, recherchant d'ingénieux aperçus psychologiques ou moraux. Mondet lui donnait la réplique avec la droiture et le bon sens qui le caractérisaient. Michel, distrait, écoutait à peine, ne disait rien, ou se mettait soudain à parler avec une abondance autoritaire et nerveuse.

— Vous êtes un observateur, un curieux, un littérateur, dit-il brusquement à Peyraud qui venait de raconter un cas intéressant de divorce. Au fond, je suis toujours étonné de vous voir à nos côtés, quand même je vous reconnais pour un de nos bons capitaines. Mais vous ne vous intéressez aux faits qu'en raison des idées qu'ils vous suggèrent. Vos opinions sont de la spéculation, de la philosophie. Et pour comble, vous vous amusez toujours à examiner les faces diverses des questions: ce qui est un jeu inutile et dangereux. Nous, au contraire, nous sommes des gens pratiques. Nous voulons agir avant de penser; car c'est encore le seul moyen de faire quelque chose. Cela n'empêche pas, notez-le, que nous savons parfaitement ce que nous voulons. Pendant vingt ans, en France, on a tout démoli, tout renversé. Nous reconstruisons, voilà tout. Nous sommes entrés dans une maison vermoulue, nous voulons en faire un édifice solide, dont toutes les parties se soutiennent entre elles. C'est pour cela que nous nous méfions de votre psychologie, et que notre morale est beaucoup plus simple que la vôtre.

— Tu parles comme à la chambre, je pense, dit Mondet.

— Pas tout à fait. A la chambre, je suis plus long, et je me répète davantage. D'ailleurs pour le fond, tu as raison, c'est la même chose. Que veux-tu que j'y fasse? Je n'ai pas des opinions pour la galerie et d'autres pour les cercles intimes. Il faut que tu te résignes à me voir comme tout le monde, mon vieux!.. Et ça ne doit pas t'étonner, toi qui me connais depuis que j'existe!

Mondet, qui ne détestait pas la plaisanterie, prit un air malicieux.

— Ma foi, dit-il, ce que je vois de plus clair dans ton discours d'aujourd'hui, c'est que tu as brûlé tes vaisseaux!..

Puis, comme on le regardait avec étonnement, il ajouta, en se tournant vers Suzanne :

— C'est bien clair!.. Vous pouvez être tout à fait tranquille, à présent, chère madame... Si jamais le grand homme avait quelque velléité de divorcer, — plus moyen, fini, il s'est enchaîné lui-même.

Là-dessus, le brave Mondet éclata de rire. Mais personne ne l'accompagna. Suzanne se contenta de sourire avec certitude. Michel haussa les épaules. Après un court silence, Peyraud reprit :

— Vous pouvez être tranquille aussi, monsieur Mondet... Mais savez-vous ce qui fait la plus grande force de M. Teissier? Ce n'est pas son éloquence, ce n'est pas son talent : c'est plus encore son caractère, c'est surtout, peut-être, la belle unité de sa vie, que personne encore n'a pu seulement attaquer.

Mondet échangea un regard avec Suzanne, pour lui rappeler que c'était précisément là ce qu'il disait tout à l'heure. Mais Michel lança d'un ton brusque :

— Chez nous, ces choses-là n'ont pas l'importance que vous leur prêtez.

— Elles en ont plus peut-être que vous ne le croyez, vous qui êtes irréprochable, répliqua Peyraud; de Thornes, dont on n'en peut pas dire autant, me le répétait encore tout à l'heure, pendant la séance; et vous savez si de Thornes est clairvoyant. « Nous sommes un drôle de peuple, me disait-il à peu près; la vertu nous paraît toujours un peu ridicule, et pourtant, nous en avons un immense besoin et nous en subissons l'ascendant. » Je crois, pour ma part, que de Thornes ne se trompe guère.

— Ce qui n'empêche pas, objecta Teissier, certaines gens peu scrupuleux de faire un joli chemin dans notre monde. Voyez Diel, par exemple. En voilà un, qui ne doit pas ses succès à sa vertu! Et pourtant, il reste immuable à son ministère des colonies, malgré les scandales qui l'entourent. Voyez Combel, aussi : c'est plus étrange encore. Il est taré, et on l'estime. Il a derrière lui toutes les vilaines histoires qu'un homme peut avoir dans son passé, histoires de femmes, histoires d'argent. Il n'en est que plus fort. Et ses adversaires eux-mêmes reconnaissent qu'il est un président du conseil tout à fait respectable. N'est-ce pas vrai?

Peyraud ne parut pas ébranlé par ces exemples directs :

— Cela n'est pas aussi probant qu'on pourrait le croire, répliqua-t-il. Combel et Diel sont des exceptions : le mal leur a réussi. Au point où ils sont, ils peuvent tout se permettre : rien ne leur nuira, désormais. Ils n'ont plus de réputation à compromettre... Ils sont à l'abri de toutes les attaques ; on a tout dit, on ne peut plus rien dire. Ils passeront à travers tous les scandales.

— Peyraud, fit Michel, je crois que vous vous contredisez.

— Mais non, je vous assure. Laissez-moi finir. Si tout leur réussit, c'est parce qu'ils ont une vertu qui leur remplace toutes les autres : ils ont l'audace.

— Oh! vous faites du paradoxe!

— Jamais ! Ce qui est vrai pour eux n'est vrai que pour eux, parce qu'ils sont des espèces de monstres, qui, comme tels, échappent à la règle commune. Mais qu'un autre homme fasse ou ait fait la dixième partie de ce qu'ils font, il serait perdu. Et si cet homme est un honnête homme, dans le sens le plus sévère du mot, il suffirait de moins encore pour le renverser, d'une erreur, d'une faiblesse, d'un rien.

— Moi, dit Mondet qui écoutait avec une grande attention, je crois que M. Peyraud a raison : ce n'est qu'aux méchans qu'on pardonne. Ainsi, Michel, tiens-toi bien ! Tu es condamné à la vertu à perpétuité, mon cher !

— Rien de ce que nous pourrions dire là-dessus ne s'applique à M. Teissier, dit Peyraud : il ne connaît pas même la tentation, lui !

Personne ne releva cette parole, qui tomba dans le silence. Puis, Michel reprit avec plus de bonhomie qu'il n'en avait montré jusque-là :

— Vous savez, mes enfans, tout le monde a ses faiblesses, ses petits côtés, et au fond, les hommes ne valent pas mieux les uns que les autres, à moins toutefois qu'ils ne vaillent rien du tout, comme les Diel et les Combel. Mais que voulez-vous? On est l'esclave de sa vie! J'ai lancé la mienne en ligne droite, il faut bien que je continue! Si vous voulez tout savoir, je vous dirai que j'ai eu quelquefois envie de m'en écarter un peu, de cette ligne, mon Dieu! oui! mais je ne l'ai jamais fait, peut-être parce que mon chemin n'est pas trop désagréable.

A ces paroles, il se tourna vers sa femme, qui lui sourit.

— Peut-être aussi, continua-t-il, parce que j'ai eu l'instinct de ce que vient de dire Peyraud, quoique je ne sois ni psychologue, ni philosophe. Peut-être que j'ai pressenti que la vertu est une force. Il y a toujours un peu de calcul dans nos manières d'être.

— Vous voyez bien que vous finissez par reconnaître que j'ai raison, dit Peyraud. Et tenez! Voulez-vous que je vous cite encore un mot de Thornes dans le même ordre d'idées? « Pour Teissier, la correction est un talisman. »

— C'est tout de même singulier, observa Mondet, que les contraires réussissent également bien, et qu'il faille le vice à Diel, qui se perdrait s'il lui passait par la tête de devenir un honnête homme, et la vertu à Teissier, qui tomberait au moindre écart.

— Oui, c'est singulier, dit Peyraud, mais c'est ainsi. Et ce n'est peut-être pas un mal : cela élargit le fossé qui sépare les bons des méchans.

— D'ailleurs, conclut Michel, la justice finit par avoir le dernier mot : vous verrez un jour s'effondrer Combel et Diel, avec ceux qui

ne valent pas mieux qu'eux. Pendant un temps, des gaillards pareils résistent à tout ! On les admire. On dit d'eux : ils sont forts ! Ce qui excuse tout. Puis un beau jour, un souffle les renverse. Et alors, quelle débâcle, mes amis ! Nous en avons déjà vu quelques exemples : rappelez-vous l'affaire Caffarel, avec toutes ses conséquences. Eh bien ! nous en verrons encore, des liquidations comme celle-là !

On s'était levé de table. Michel acheva debout sa tirade, qu'il termina par un grand geste affirmatif et tranchant. On retourna au petit salon, où Suzanne, secondée par Blanche, servit le café. Peyraud, ayant avalé rapidement sa tasse, sortit en s'excusant de sa hâte. Le cercle devint alors tout à fait intime.

Teissier, qui ne fumait pas, offrit un cigare à Mondet :

— Tu as de bons cigares, mon brave, s'écria celui-ci après les premières bouffées ; et tu ne t'en sers pas. Alors c'est pour tes amis politiques ?

— Naturellement.

— Tu reçois donc beaucoup ?

Ce fut Suzanne qui répondit :

— Nous avons presque toujours quelqu'un.

— Vous sortez aussi, je pense ?..

— Plus que je ne le voudrais, en tout cas, fit Teissier.

— Cela t'amuse ?

— Ah ! certes pas, je t'en réponds ! Vois-tu, toi qui vis tranquille dans ce bon petit trou d'Annecy, où tous les jours se ressemblent, tu ne peux t'imaginer à quel point je suis parfois fatigué, las, écœuré de ma vie... Elle pèse sur moi comme une montagne, et je ne puis m'y soustraire...

— Je te conseille de te plaindre : un homme qui est ce que tu es, qui fait ce que tu fais...

— Oh ! qu'importe ?.. Il y a des momens où la face humaine m'est odieuse... Oui, ces êtres qu'on appelle improprement le prochain me deviennent insupportables... Je voudrais les fuir, eux et leur bruit, pour m'en aller je ne sais où, avec les miens... et quelques amis... oui, un petit nombre d'amis... mener une existence paisible, sans contrainte, sans souci, sans pensée...

Pendant que Michel parlait ainsi, le regard de Mondet le suivait avec une expression d'étonnement et de pénétrante interrogation.

Il le remarqua, en fut gêné, s'arrêta :

— Tu tiens de singuliers propos, lui dit son ami après un court silence, pour un homme qui poursuit un grand but, qui se préoccupe de hautes questions, qui veut moraliser le pays et améliorer le monde. Si tes collègues ou tes électeurs t'entendaient...

Michel l'interrompit avec un haussement d'épaules :

— Mais ils n'entendent pas!.. Ils ne voient qu'une face de moi-même, celle que je montre à tout le monde... Il y a l'autre, la vraie...

Sa voix s'assourdissait.

— Voudrais-tu dire, demanda Mondet avec une sorte d'angoisse, que ton rôle n'est qu'une attitude?.. que tu es un sceptique comme les autres?.. que tu ne joues de ta corde que parce que tu la crois la meilleure...

Teissier se récria :

— Non, certes!.. Je crois à ce que je fais, je crois à ce que je dis, j'ai de toutes mes forces la volonté du bien... Mais que veux-tu! Il y a des heures d'épuisement, de faiblesse, de doutes même... de doutes de soi... Tu es arrivé dans une de ces heures-là...

Mondet, de nouveau, secoua la tête :

— Je ne comprends pas très bien, fit-il; une tâche comme la tienne, à ce qu'il me semble, devrait t'absorber tout entier et te rendre heureux...

Puis, se tournant vers Suzanne, qui écoutait en silence, il ajouta :

— Pourquoi donc le laissez-vous parler ainsi?..

— Comment voulez-vous que je l'en empêche? répondit-elle... Et cela lui arrive plus souvent que vous ne le croiriez... Si vous saviez comme il est nerveux!.. Cette vie publique, elle lui prend sa santé, ses forces,.. son cœur aussi, un peu... Je la maudis bien souvent, allez! je voudrais l'y arracher... Mais c'est impossible : il restera sur la brèche jusqu'au dernier moment...

Il y eut un instant de silence. Ce fut Mondet qui le rompit, en disant d'un ton sérieux, d'un air réfléchi :

— Après tout, pour un homme comme lui, sensible, imaginatif, vibrant, ce n'est peut-être pas un mal d'être très occupé... Il lui faut cela, chère madame... Qui sait si, autrement, vous n'auriez pas des sujets plus graves d'être inquiète?

— D'ailleurs, déclara Michel, ce que nous disons ne signifie pas grand'chose... On est entraîné par sa vie, on ne fait jamais tout ce qu'on veut...

Sur ces mots, se levant, il alla s'asseoir à côté de Blanche, qui était restée à l'écart du groupe, sans prendre part à la conversation, et il se mit à causer avec elle, à demi-voix, pendant que Suzanne et Mondet continuaient leur entretien. Le double *a parte* se prolongea assez longtemps. Puis, Mondet ayant bâillé à deux ou trois reprises, Suzanne s'écria :

— Mais vous êtes éreinté, monsieur Mondet, vous n'en pouvez plus!.. Moi qui n'y pensais pas et vous faisais causer, causer...

— C'est le chemin de fer, madame... ce diable de chemin de fer, quand on n'a pas l'habitude...

— Eh bien, votre chambre doit être prête... Allons, venez! Je vais vous accompagner, pour voir s'il ne vous manque rien...

Elle se leva, Mondet souhaita le bonsoir à Blanche et à Michel; et il sortit avec Suzanne.

Il y eut alors dans la petite pièce intime un instant de silence : Blanche et Michel échangèrent un rapide regard, tournèrent en même temps les yeux vers la porte, en écoutant ensemble s'éloigner le bruit des pas qui s'étouffaient sur les tapis du vestibule. Puis ils se regardèrent de nouveau, avec des yeux qui ne se contraignaient plus; et Michel, allant s'agenouiller aux pieds de la jeune fille, s'empara de ses mains qu'il couvrit de baisers. Ils restèrent un moment ainsi, silencieux, tout entiers l'un à l'autre, mettant dans cette légère caresse, la seule qu'ils se permissent jamais, toute la joie et toute l'angoisse de leurs désirs irrésolus, de leur amour douloureux qu'une lutte incessante rendait plus fort, qui les torturait et les enivrait tour à tour, et que leur volonté contenait sans pouvoir le détruire. Ils ne parlaient pas et se disaient tout. Les mains de Blanche pressaient faiblement celles de Michel; leurs respirations devenaient haletantes. C'était comme l'orage dont toute la soirée le bon Mondet avait senti l'électricité dans l'air. Puis, un bruit vague, un craquement de bois, un rien les effrayant, Michel se releva et dit très vite :

— Pendant que nous sommes seuls...

Et tirant une lettre de sa poche, il la tendit à Blanche, qui la cacha rapidement dans son corsage et lui en donna une autre en échange. Comme il reprenait ses mains, la jeune fille lui demanda :

— Que me dites-vous dans cette chère lettre?

Il répondit :

— Vous verrez... Toujours la même chose!.. Que je vous aime, que je vous aime et que je suis malheureux...

Elle pressa ses mains :

— Malheureux?..

— Oh! non pas à présent, pas dans ces rares momens où je suis auprès de vous, où j'ai l'illusion d'être à vous!.. Mais le reste du temps, toujours!... Oui, quand j'agis sans penser à ce que je fais, quand je parle sans penser à ce que je dis, avec vous sans cesse, et quand je suis seul... Tenez! aujourd'hui, à la tribune...

Elle l'interrompit :

— Vous parliez si bien!...

— Je ne sais pas, je ne m'écoutais pas!.. Je pensais à vous, comme toujours...

— Vous ne me regardiez pas pourtant!..

— C'est parce que je parlais... ah! vous l'avez bien compris!.. contre vous, contre moi, contre mon cœur!.. Mondet ne croyait pas dire si juste, tout à l'heure : oui, je brûlais mes vaisseaux... nos vaisseaux, hélas!.. Et cette flamme et cette fumée me faisaient mal... Tous les projets insensés que je fais depuis que je vous aime s'écroulaient... A chaque phrase que je prononçais, je comprenais plus clairement que jamais, jamais vous ne seriez à moi... puisque je détruisais notre unique espoir, notre seule planche de salut... Et j'aurais voulu crier de douleur, tant mes paroles me brûlaient...

Blanche s'était retirée en l'écoutant, avec un oh! d'étonnement.

— Oui, continua-t-il, je ne vous l'ai jamais dit, mais j'y avais pensé souvent... Après tout, il y avait ce moyen, le divorce...

Elle fit le geste de lui mettre la main sur les lèvres :

— Taisez-vous, Michel!.. ne dites pas de telles choses, je vous en prie!.. Pourquoi les dites-vous?.. Vous savez bien que ce sont des mots, vous savez bien que c'est impossible!..

— Impossible, c'est vrai, vous avez raison... Mais j'y pensais sans cesse, je finissais par trouver que ce n'était pas aussi impossible que cela... L'idée me hantait... Alors j'ai voulu la repousser...

— Vous avez bien fait!.. Cher, n'oubliez pas ce que vous m'avez dit vous-même si souvent : nous sommes maîtres de nos sentimens, pas de nos actes; nous avons le droit... est-ce bien vrai? je ne sais pas... nous avons le droit de nous aimer, tant que nous ne faisons souffrir personne...

— Oui, c'est vrai, j'ai dit cela, je l'ai pensé, je le pense encore, mais je n'ai plus de force; je vous aime trop!..

Elle se rapprocha :

— Jamais trop!...

— Si, si... Je devrais être fort... J'aurais dû l'être, surtout... Ah! tenez! je me hais, je me méprise de n'avoir pas su me contenir et me cacher!.. J'ai troublé votre vie, je vous ai volé le bonheur que vous auriez pu avoir...

— Ne dites pas cela, puisque je suis heureuse!..

En même temps, dans ce grand besoin, qu'elles ont toutes, de consoler l'aimé, quand il paraît souffrir, en lui donnant tout le bonheur qu'elles portent, dans ce besoin féminin de caresses généreuses et bienfaisantes, elle se mit à passer sa main dans ses cheveux, d'un mouvement presque maternel, très tendre, apaisant. Ils étaient ainsi, presque heureux, oublieux en tout cas, oublieux

d'eux-mêmes, de ce qui les menaçait, de ce qui les séparait, de ce que la vie et le devoir étendraient entre leurs lèvres qui voulaient s'unir, quand la porte s'ouvrit sans qu'aucun bruit les eût avertis ; et ils ne virent point Suzanne entrer, s'arrêter sur le seuil, faire un pas en avant, la main sur le cœur, mortellement pâle, comprimant un cri, puis s'éloigner. Un moment encore, ils restèrent comme abîmés en eux-mêmes, les yeux dans les yeux, n'échangeant que de rares paroles. Puis, un peu plus tard, comme ils avaient trouvé quand même une sorte d'apaisement dans la fatigue de leur désir inassouvi et dans leur lutte, ils causèrent à côté l'un de l'autre, posément ; en sorte qu'il n'y avait rien d'inhabituel dans leurs allures quand Suzanne entra et vint, d'un air naturel, se mêler à leur conversation. Un instant encore, la soirée se prolongea, monotone, plutôt pénible, comme elle est souvent entre des gens fatigués de la journée et qui, se connaissant beaucoup, n'ayant d'ailleurs rien à se dire, s'abandonnent à leur lassitude. Comme dix heures sonnaient, un domestique vint annoncer que la voiture de Mlle Estève attendait. Blanche se leva, échangea une poignée de mains avec Michel, embrassa Suzanne, qui pâlit et ferma les yeux. Il n'y eut pas un mot, pas un geste, rien d'extérieur qui trahît le drame ouvert entre ces trois êtres.

Pourtant, quand Blanche fut sortie, Michel remarqua que sa femme semblait avoir peine à se tenir debout :

— Qu'as-tu donc? lui demanda-t-il affectueusement.

Elle répondit, de sa voix naturelle :

— Je ne me sens pas très bien, ce soir...

— Pas très bien... reprit-il avec sollicitude.

—Oh! ce n'est rien, ne t'inquiète pas... un peu de fatigue... j'ai fait beaucoup d'emplettes aujourd'hui... La nuit me remettra... Bonne nuit!...

Elle lui tendit le front. Il y posa ses lèvres qui brûlaient.

— Est-ce que tu montes? demanda-t-elle encore...

— Non, c'est trop tôt... Je vais travailler un moment, dans mon cabinet...

Il prit une lampe et sortit le premier. Elle lui répéta sa recommandation de chaque soir :

— Ne te fatigue pas trop!..

Sur le seuil il se retourna pour répondre :

— Ne crains rien... Tu sais que je suis solide!..

Alors, quand il eut tiré la porte, Suzanne, à bout de forces, tomba en sanglotant dans un fauteuil. Elle ne pouvait douter de ce que ses yeux avaient vu. Mais, comme ceux que frappe un deuil

inattendu, elle ne réussissait pas encore à lancer son imagination jusqu'au bout de son malheur. Elle se répétait mentalement : « c'est fini, » sans pénétrer tout le sens de ce mot tragique. Elle se demandait : « Que faudra-t-il faire? » sans deviner toutes les angoisses de cette question. Et la nuit jetait ses mornes heures sur cette douleur qui se cherchait.

Michel, lui, ne pensait guère au prétendu malaise de sa femme. Il ne travaillait pas non plus. En s'asseyant devant sa table, il avait repoussé, pour se faire une petite place, le fouillis de papiers qui l'encombraient; tirant de sa poche la lettre de Blanche, il l'avait lue et relue ; et avant de la brûler comme il faisait toujours, il avait copié, pour le glisser dans quelque dossier discret, ce fragment, qui l'avait fait rêver longtemps :

« ... Je ne vous ai jamais raconté que j'ai fait, il y a quelque temps déjà, une sorte de demi-rêve, étrange et délicieux. J'avais beaucoup pensé à notre amour sans issue, coupable, effrayant, et j'étais triste, au désespoir. Je ne voyais rien dans l'avenir, et il me semblait que ma tête allait éclater de fatigue et de douleur. Et tout à coup, si vous saviez, j'ai éprouvé un apaisement délicieux, en même temps que j'avais la vision très nette de ce que je pouvais et devais être pour vous. J'ai compris qu'il y avait entre nous un lien exceptionnel et indéfinissable, une espèce de fraternité en amour. Je vous serais plus qu'une sœur, puisqu'il y aurait entre nous un secret; plus qu'une amie, puisque je sais combien vous m'aimez; plus qu'une femme : vous voyant si peu, vous n'auriez pas l'occasion d'être fatigué de moi; plus qu'une maîtresse, car il n'y aurait pas de honte sur notre amour. Quand je vieillirais, votre amour se modifierait, voilà tout; et si je partais, vous me regretteriez, mais sans amertume et sans remords. Alors, j'ai été si heureuse, que je me suis tranquillement endormie : ce qui ne m'était pas arrivé depuis longtemps... »

Longuement, Michel rêva sur ce fragment de lettre, qui le remplissait à la fois de l'immense joie de se sentir tant aimé et du désespoir où le maintenait la pensée que seule une volonté presque surhumaine pouvait empêcher ce grand amour de devenir tout à fait coupable. Lui aussi, comme celle qui sanglotait encore dans le petit salon abandonné, se demandait : « Que faire? » Et, s'il ne souffrait pas comme elle d'une de ces mortelles blessures qui vous vident le cœur, du moins mesurait-il avec une intense douleur et l'abîme qui se creusait dans sa conscience et la distance infinie qui le séparait à jamais du bonheur.

Quant à Blanche, après avoir traversé les luxueux vestibules de cette indifférente maison où son cœur n'avait jamais trouvé

un écho, elle s'était enfermée dans sa chambre à coucher pour lire aussi la lettre de Michel :

« ... Si vous saviez, écrivait-il, de quel cœur je vous bénis et vous remercie!.. Si vous saviez combien je vous trouve généreuse et noble et combien je vous admire de m'aimer ainsi, d'un amour qui ne peut rien attendre, qui ne sera que de sacrifice, de douleur et d'abnégation!.. Je ne me suis jamais beaucoup occupé des choses du cœur, dans ma vie trop extérieure, et voici que soudain vous m'en éclairez les secrets. Je comprends à présent le sens de bien des mots qui m'échappaient, comme je comprends bien des choses qui m'étaient fermées. Ou plutôt je les sens, je les sens avec l'âme. Oui, je comprends et je sens que nous avons maintenant, vous et moi, une nouvelle vie, qui n'appartient qu'à nous. Je comprends et je sens tout ce qu'il y a de profond, de redoutable, de cruel, et de divin et de délicieux dans le secret qui nous unit. Je comprends et je sens qu'ensemble, guidés l'un par l'autre, nous avons pénétré dans un monde dont les portes restent fermées à beaucoup : car notre amour ne peut nous donner un peu de joie qu'en s'élevant au-dessus de l'amour. Il est coupable, je le sais, puisqu'il est défendu, puisqu'il est condamné à la dissimulation et au mensonge. Et pourtant, il me semble que nous pouvons jusqu'à un certain point le laver de la tache, il me semble que nous pouvons encore lui demander de nous ennoblir. Chère, est-ce une illusion? Si c'en était une, à quel point serait-elle impardonnable à l'homme que je suis, qui devrait connaître la vie, assez du moins pour éviter une aussi grossière erreur de cœur et de conscience. Mais qu'importe? Je ne puis m'empêcher de sourire en pensant aux jugemens qu'on porterait sur nous, si l'on savait. Oui, j'en ris, tant m'est indifférent tout ce qui n'est pas vous ; et je m'absorbe dans le bonheur de vous aimer ; et je supporte la joie que j'aurais à tout vous sacrifier, si dans ce tout il n'y avait trois êtres innocens que je dois défendre et sauver de moi-même ; et à la douleur que j'éprouve à ne pouvoir rien, à sentir le bonheur à portée de main sans qu'il me soit possible de le prendre, parce que je ne le dois pas, oui, à cette douleur, je sens que notre amour enferme en soi-même son excuse, parce qu'il est fort et parce qu'il se sacrifie... »

Blanche lisait et relisait; et, tandis que quelques larmes tombaient sur le papier, elle se demandait par quelle fatalité elle l'avait aimé, lui, qui ne pourrait jamais être à elle, et pourquoi il lui faudrait vieillir sans connaître la joie d'aimer sans réserves et d'être librement aimée, cette joie qu'ont toutes les fiancées, toutes les femmes, toutes les mères?..

II.

Le lendemain, Mondet, levé de bonne heure, a commencé par faire le tour de la maison, en curieux, examinant l'arrangement des pièces, les meubles d'une élégance un peu pressée, les tableaux d'un goût mêlé, comme pour demander aux choses la révélation de quelque secret : car, plus il réfléchit, plus il se persuade qu'il y avait bien la veille, dans l'accueil de Michel, un doute, une hésitation, une retenue, comme si son arrivée inopinée eût dérangé. Ses préoccupations de chef de parti l'absorberaient-elles donc au point de l'éloigner de son plus cher ami? ou bien y aurait-il autre chose, une inquiétude, un danger, un de ces mystères qui se cachent parfois au fond des existences les mieux établies, souci d'argent, histoire de femme?.. Tout en retournant ces questions, sans les résoudre, Mondet s'est assis devant la table de la salle à manger : une longue table qui n'en finit pas, qui a l'air d'attendre toujours les couverts de plusieurs convives. Un domestique en tablier s'est aussitôt approché et lui a demandé s'il prenait du thé, du café ou du chocolat. Il a répondu d'un ton maussade :

— J'attendrai monsieur... Je prendrai ce qu'il prendra...

— C'est que monsieur prend du potage, explique le valet.

— Eh bien ! je prendrai du potage aussi!..

Mondet a changé de ton, comme égayé tout à coup. Cela le soulage d'apprendre que Michel a conservé, au milieu de son luxe récent, cette vieille habitude de leur enfance, de leur jeunesse, de leur province. Il s'attendrit, et, de ce menu fait, il tire des conclusions : il se reprend à espérer qu'il s'est trompé, que son ami est toujours le même, qu'il n'a pas de secrets, qu'il était fatigué, seulement, ou énervé, comme un député a le droit de l'être, après tout, en sortant d'une séance où il a parlé.

Neuf heures sonnent. Teissier arrive enfin, en veston noir, prêt à sortir.

— Ah ! te voilà ! lui dit Mondet en lui serrant la main... Tu n'es pas matinal, sais-tu ?

— Tu crois ?.. Tu ne te doutes pas que j'ai déjà passé deux heures à aligner des chiffres, ce matin... Oui, pour la commission du budget... Aussi, j'ai une faim !..

En se mettant à avaler sa soupe, très vite, il ajoute, la bouche pleine :

— D'ailleurs, nous ne sommes pas à Annecy, mon bon vieux !.. On sort le soir, on rentre tard, on travaille la nuit... Il faut bien

dormir quand on peut, quand on a l'esprit tranquille, quand on n'a pas d'insomnie; tant pis si c'est le matin!..

Mondet réplique philosophiquement :

— Chacun ses habitudes!..

Puis il ajoute :

— Ce qui me fait plaisir, c'est que tu as bon appétit... Seulement, tu manges trop vite... C'est mauvais pour l'estomac.

— L'estomac, c'est ce qui va le mieux, explique Teissier en essuyant sa moustache... D'ailleurs, ne te presse pas, j'ai le temps de t'attendre... Nous sortons ensemble, n'est-ce pas?.. Où veux-tu que je te conduise?..

— Rue Saint Honoré, 217, chez mon notaire... C'est ma seule affaire dans ton grand diable de Paris... Après, je suis libre... Est-ce que nous nous verrons un peu?

— Bien sûr!.. Si tu m'avais prévenu, je me serais arrangé pour avoir tout mon temps... Mais tu es arrivé comme si tu tombais de la lune... Voyons!.. Tu viens déjeuner, d'abord, n'est-ce pas?

— Oui.

— Bon!.. Seulement, j'aurai du monde... Oh! quatre ou cinq personnes, sans façons, pour affaires, comme toujours... Mais ce soir, je serai libre... Et, tiens! une idée : nous irons dîner au cabaret, en garçons, et nous passerons une soirée intime, une soirée de vieux amis... Veux-tu?..

— Si je veux, ça va sans dire... Mais te prendre ainsi toute une soirée, à présent que j'ai vu comme tu es occupé, vrai, je m'en fais scrupule... Avant tout, tu sais, je ne veux pas te déranger...

— Me déranger?.. Tu plaisantes!.. Je puis bien m'accorder une soirée, une fois, par hasard... Je n'ai pas tant d'amis comme toi, mon vieux, et tu ne viens pas si souvent à Paris!..

Dans la voiture qui les emmène, Teissier s'étant mis à parcourir les journaux en disant qu'il n'aurait pas le temps de les lire plus tard, Mondet reste perplexe : autrefois, Michel ne se serait point étonné de le voir « tomber de la lune, » comme il avait dit, et l'aurait accueilli simplement, joyeusement, toute affaire cessante. Il fallait donc bien qu'il y eût quelque chose. Qu'est-ce que cela pouvait être?

Cette question, inquiétante pour son amitié, préoccupe l'excellent Mondet autant au moins que le règlement de son petit héritage. Il y pense chez son notaire, qui le fait attendre longtemps et l'expédie en quelques minutes. Il y pense ensuite, en flânant par les rues, en s'arrêtant devant les boutiques, en cherchant un petit cadeau pour sa femme. Il y pense dans le café de l'avenue de l'Opéra, où il est entré prendre son vermout sec, comme il fait le

dimanche, là-bas. La salle est presque vide. Par sociabilité naturelle, Mondet s'est assis à côté d'une table occupée par deux consommateurs, qui causent lentement, en gens qui attendent quelqu'un.

Tout à coup, il dresse l'oreille : il a entendu le nom de Teissier. C'est un des inconnus qui vient de le prononcer, en parlant de la séance de la veille, peut-être. L'autre dit d'un ton convaincu :

— En voilà un, celui-là, qui n'a pas dans son passé des histoires de pots-de-vin... Oui, c'est un brave homme, un vrai brave homme, qui vit honnêtement, au grand jour, sans occuper les journaux de ses paris ni de ses maîtresses...

Le premier, plus sceptique, insinue :

— Il faudrait tout savoir!..

— Tout savoir? reprend l'autre avec chaleur. Est-ce qu'un homme dans sa situation pourrait cacher quelque chose?.. Et s'il y avait quelque chose, est-ce qu'on ne le lui aurait pas déjà reproché, avec l'habitude qu'ont nos hommes politiques de fouiller dans leurs petits papiers?.. Non, non, il n'y a rien, puisqu'on ne l'a pas même calomnié...

— Moi, pourtant, j'ai entendu dire des choses...

— Quoi donc?

— Je ne me rappelle pas très bien... Il y avait une affaire de femme,.. une affaire où il jouait un assez vilain rôle... Pourquoi vaudrait-il mieux que les autres, après tout?..

— Pourquoi? je ne sais pas. Mais il vaut mieux, ça, c'est certain... On le sent dans ses paroles... Et l'on a confiance en lui... Pour moi, si l'on me prouvait qu'il ne vaut pas mieux que les autres, comme vous dites, je ne croirais plus à rien ni à personne en politique...

Là-dessus, ils parlent d'autre chose, et Mondet, qui ne les écoute plus, reste étonné : à Paris, on pense donc comme à Annecy? car ces propos, ces honnêtes propos bourgeois, il les a cent fois entendus, là-bas, sur le compte de son ami. D'où vient ce besoin de probité qui hante les électeurs? de ce que trop de faiseurs ont abusé de leur candeur, peut-être? ou bien, est-ce la bonne foi de Michel qui rayonne, qui s'impose, et sa robuste personnalité a-t-elle réussi à mettre la vertu à la mode? « Drôle de peuple! drôle de peuple! » se répète Mondet en achevant son vermout. Puis, toujours à part soi, pendant qu'on lui rend sa monnaie : « Bah! tous les peuples sont les mêmes!.. Au fond, les hommes valent mieux qu'on ne le dit... Ils aiment le bien sans savoir au juste ce que c'est... Souvent ils n'y pensent pas; mais ils se réveillent quand on leur en parle... Et ça leur fait plaisir de suivre ceux qui marchent droit... »

Il continue à philosopher ainsi par les rues : « Si Teissier n'était pas si sincère, on pourrait dire qu'il est un grand malin... Car enfin, il a trouvé ce que nous voulions, ce qu'il nous fallait... Il a fait vibrer parmi nous une corde qu'on avait trop longtemps dédaignée, celle de la simple honnêteté... On n'osait pas la toucher, parce qu'on l'appelait la corde de la vertu, et que ce nom nous paraît toujours un peu ridicule... Il a osé, lui... Ça lui a réussi... Pourvu qu'il ne la lâche pas!.. » Puis, le va-et-vient des fins de matinée le distrait : et, s'apercevant qu'il est en retard, il presse le pas. Quand il arrive, il y a déjà, dans le grand salon, autour de Suzanne, de Thornes, Peyraud qui vient, comme la veille, entre deux articles, et cinq ou six personnes, dont un abbé. Teissier se fait attendre, comme d'habitude, et l'on parle de lui en l'attendant.

Puis il arrive enfin, distribue des poignées de main en s'excusant ; on se met à table, et l'on recommence à causer politique.

Mondet écoute, de toutes ses oreilles, ces hommes dont plusieurs sont célèbres, et dont la causerie agite l'avenir du pays. Ils parlent des ouvriers, des soldats, de la jeunesse, de l'Église. Comment satisfaire les ouvriers? quels sont les vraies aspirations de la jeunesse? que faire pour moraliser l'armée? faut-il s'absorber dans l'Église? ou bien peut-on se passer d'elle? Ils ont de généreuses idées, et ne sont pas d'accord entre eux ; et l'on dirait qu'ils ne savent pas exactement ce qu'ils veulent, sauf de Thornes, dont la voix brève et impérieuse jette des avis qui ressemblent à des ordres.

Peyraud surtout est inquiétant : il a des objections toujours prêtes, des *mais* qui coupent l'enthousiasme ; il découvre aux questions les plus simples en apparence des difficultés inattendues ; il les retourne avec les subtilités d'une dialectique destructive jusqu'au moment où Teissier, qui ne parle guère, lui dit :

— Décidément, vous êtes un esprit négatif...

Alors, il se tait, en protestant à demi du geste, effrayé d'être classé, lui qui n'a jamais pu saisir son propre esprit souple et glissant ; et après le court silence qui suit cette boutade, on revient encore une fois sur la discussion de la veille.

— Il me semble, dit de Thornes, que les incidens d'hier m'ont donné raison. L'attitude de la chambre était très claire. Nous ne sommes pas encore assez forts pour réparer tout ce qu'il y a de gâté dans notre édifice social. Il faut nous en tenir aux lois politiques, qui ne touchent pas aux intérêts privés, et qui, en réalité, ne passionnent jamais qu'un petit nombre de personnes...

A cette observation, Teissier répond :

— Abordons les questions de face, et traitons-les à fond! Pourquoi redouterions-nous d'agiter l'opinion et de passionner le public? Nous n'avons qu'à y gagner. Nos idées sont nouvelles, ou du moins, renouvelées: elles ne triompheront pas sans quelques secousses. Il faut que la conscience publique soit remuée pour les comprendre et pour les accepter.

— Vous comptez beaucoup sur la conscience publique, réplique de Thornes. Moi, je compte sur nous-mêmes, et sur vous, mon ami. Il y a dans l'opinion, c'est vrai, un mouvement qui nous a portés jusqu'ici. Mais nous aurions tort de nous en exagérer l'importance. Il dépend de nous, en définitive, c'est à nous maintenant de nous en emparer et de le conduire.

— Sans doute, fait l'abbé qui n'avait encore rien dit.

« Décidément, pense Mondet, ils ne sont d'accord sur rien. » Et, la conversation devenant générale, il observe que Michel, qui n'a pas parlé avec son ardeur accoutumée, s'en est désintéressé, qu'il a l'air inquiet, absorbé, absent, qu'il est impatient et fait signe à Suzanne de presser le service. Il reste ainsi, distrait, jusqu'à la fin du repas, les yeux dans le vague, la pensée ailleurs. Au salon, après le café, il réprime à peine un geste de mauvaise humeur, quand, au moment où ses convives prennent congé, de Thornes le tire à part et l'emmène dans son cabinet.

— J'ai un rendez-vous urgent, dit-il en tirant sa montre.

— Ce que j'ai à vous dire ne souffre pas de retard, répond de Thornes en lui prenant le bras.

Mondet a surpris le regard angoissé que Suzanne a posé sur son mari. Resté seul avec elle, il remarque ce qu'il ne remarquait pas tout à l'heure, tandis qu'elle remplissait ses devoirs de maîtresse de maison avec ce tranquille héroïsme dont les femmes ont le secret: il voit qu'elle souffre d'un mal latent et cruel, qu'elle domine et qui est plus fort qu'elle, car voici qu'une grosse larme roule sur ses joues, furtivement essuyée avant que son visage ait changé. Leur amitié l'autoriserait presque à l'interroger sur cette douleur qu'elle cache si mal. Il va lui demander: « Qu'avez-vous?.. » et il s'arrête, retenu par un de ces obscurs avertissemens intérieurs, par un de ces scrupules de délicate amitié qui ne trompent guère. Mais elle a lu sa question dans ses yeux et la devance en se plaignant:

— Ah! cette maudite politique, quelle ennemie!.. Elle nous dévore notre vie... Nos jours passent au milieu d'un continuel bruit de paroles et de discussions... Michel ne m'appartient plus et ne s'appartient plus... Je vous ai dit hier qu'il était toujours le même. Ce n'est pas vrai: il change, il change tellement que je le

reconnais à peine... Il est aussi irritable, aussi nerveux qu'il était calme et maître de lui-même... Vous l'avez remarqué sans doute : il a toujours l'air absent... Comment voulez-vous qu'il résiste à tant de préoccupations? Il se tuera, bien sûr...

Mondet l'écoute, l'observe, et sa sagacité ne se laisse pas égarer : elle se plaint, elle dit son mal, mais non la cause. Il répond pourtant, avec un doute, le doute de ceux qui craignent de répondre faux :

— Mais il fait une si grande œuvre! Il joue un si beau rôle!..

Elle répète, en dissimulant l'ironie qui tremble dans sa voix :

— Oui, c'est vrai, il joue un rôle... un beau rôle!..

— Si vous entendiez comme on parle de lui, reprend Mondet... Tenez! tout à l'heure, au café, j'écoutais une conversation entre deux inconnus... Ils l'admiraient, ils vous auraient fait plaisir... Car enfin, vous devez être heureuse de ce qu'il fait, de ce qu'il est...

Elle interrompt en murmurant, les yeux à demi fermés :

— Heureuse!...

— Vous que j'ai vue si fière de ses premiers succès!..

— Autrefois, oui, quand j'avais des illusions...

— Des illusions... sur quoi?..

— Sur tout... sur la vie, enfin!..

— Et vous ne les avez plus?..

— Je ne les ai plus...

Ils se taisent, et après un de ces silences où palpitent les muettes confidences, Mondet prend affectueusement la main de Suzanne :

— Vous ne me dites pas la vérité... La politique n'est pour rien dans votre tristesse... Il y a autre chose, il y a quelque chose... Pourquoi n'avez-vous pas plus de confiance en moi?.. Je suis assez votre ami, je suis assez le sien, pour que vous n'ayez pas de secret pour moi, ni l'un ni l'autre... Qui sait s'il ne s'agit pas simplement d'un malentendu que je pourrais éclaircir?.. Je voudrais vous aider, je le pourrais peut-être...

Mais Suzanne secoue la tête, et, après un silence, laisse tomber ces mots, qui répondent surtout à ses propres pensées et dont Mondet comprend pourtant tout le sens :

— ... Après tout, pourquoi me plaindre?.. Il me reste mes enfans...

En ce moment même, Michel, ayant expédié de Thornes, rentre en coup de vent, son chapeau à la main.

— Tu sors donc? lui dit-elle. Il n'y a pourtant pas de séance, aujourd'hui...

— C'est vrai, mais j'ai une commission... Adieu, chérie...

Il la baise sur le front, sans la regarder, sans rien entendre de l'orage qui gronde en elle. Et, se tournant vers Mondet :

— Toi, c'est entendu, je viens te chercher vers sept heures, et t'emmène dîner au cabaret... En pleine déroute, bon provincial!..

Quand il est sorti, Suzanne et Mondet se regardent :

— Vous voyez bien ! dit-elle simplement.

— Je vois, répond Mondet, voulant la rassurer... je vois qu'il est préoccupé, qu'il a des soucis, des affaires...

— Des affaires !..

Cette fois, elle n'a pas contenu son ironie; et Mondet, qui depuis un moment s'efforce d'écarter l'idée importune, s'écrie :

— Voyons, seriez-vous jalouse?..

Elle se met à rire d'un rire nerveux :

— Jalouse? dit-elle... Non... Ah! ne cherchez pas davantage!.. Il n'y a rien, vous ne trouveriez rien, ce sont des nuances, des bagatelles,.. des chimères de femmes, enfin!...

Puis, comme Annie et Laurence arrivent avec leur bonne, prêtes pour la promenade, elle les embrasse passionnément, — désespérément plutôt, en les serrant contre elle comme pour les défendre d'un danger inconnu, en leur parlant à mots rapides. Et l'on dirait que les deux petites, avec cette tendre intuition qu'ont les enfans de nos douleurs qu'ils connaîtront un jour, l'écoutent souffrir et veulent la consoler ; Laurence, grimpée sur ses genoux, la becquète avec des mouvemens d'oiseau, tandis qu'Annie promène sur elle, comme une caresse, le regard profond de ses grands yeux compatissans.

— Allez, les petites, allez vous amuser!..

— Adieu, maman, adieu!..

Et les voici parties, quand, au moment de passer le seuil, Annie se retourne tout à coup pour venir se jeter encore une fois dans les bras de sa mère.

— On croirait qu'elles comprennent, n'est-ce pas? dit Suzanne à Mondet.

— Oui, répond Mondet en secouant la tête de son geste habituel, elles sont trop intelligentes.

Et comme on se tait, il pense à ses six enfans, bien plus enfans que ces deux Parisiennes, joufflus, en bel équilibre, n'ayant que de simples tendresses et des grâces saines de bons petits animaux : tant il est vrai que ces petits êtres, qui croissent dans notre vie, absorbent et s'assimilent les effluves sortis de nous, les atomes que notre âme sème autour d'elle.

L'après-midi se passe lentement, en causeries souvent inter-

rompues, en demi-confidences qui, sans rien avouer, laissent tout supposer. Les enfans rentrent, avec de gais souvenirs de guignol et de chevaux de bois qui ont tout absorbé.

Comme elles racontent leurs joies, Mondet s'écrie:

— A la bonne heure!..

Et les prenant sur ses genoux, il les fait sauter, il les amuse, évoquant tout l'enfantillage, toute la gaîté qu'elles peuvent avoir. Un peu étonnées, d'abord, de cette bonhomie qui les secoue sans cérémonie, elles commencent bientôt à rire comme des folles, elles s'agitent, elles chiffonnent leur toilette. Mais leur bonne vient les chercher: il est cinq heures, — l'heure de Madame, — les visites vont arriver. Et Mondet, un peu à l'écart, assiste au défilé quotidien qui fait passer dans le salon une vingtaine de types divers: des dames, ne se connaissant pas entre elles, qui, leur tasse de thé à la main, se regardent avec une méfiance contenue; deux députés fort aimables, qui espéraient rencontrer Michel; un académicien qui parle de la prochaine élection, pour laquelle on songe à Mgr Russel; puis, pendant qu'on parle de lui, Mgr Russel lui-même, avec sa fine figure de Fénelon, son parler insinuant, où les *r* roulent doucement, sa grâce d'homme d'église et d'homme du monde, ses souplesses et ses dessous d'homme d'État. Au bout d'un instant, il dialogue avec l'académicien, tandis que les autres écoutent en remuant leur sucre dans leur thé:

— ... L'on commence à voir, dit-il, combien Mgr Lavigerie avait raison... La république est inattaquable: elle est établie, elle est acceptée, elle est forte, elle est sage... Aussi, elle nous revient, elle nous ramène la France, le pays des rois très chrétiens... La démocratie a cru longtemps qu'elle pourrait se passer de nous: elle a reconnu son erreur; maintenant, le moment n'est pas loin où elle prendra son point d'appui sur l'Église...

— Il ne faudrait pas trop s'y fier, répond l'académicien... La démocratie a des bas-fonds que nous connaissons mal; nous ignorons encore ce qu'ils nous réservent... Des surprises, sans doute, de fâcheuses surprises, des retours violens de la brute humaine, qui se révèlent dans les grandes crises...

— A nous de les prévoir, ces retours, et de les empêcher...

Ils continuent ainsi plusieurs minutes, agitant l'avenir, jusqu'à ce que l'entrée d'un nouveau-venu les interrompe: c'est un journaliste très loquace, qui apporte une grande nouvelle: le mariage d'une illustre actrice avec un gentilhomme. Alors, la conversation change d'elle-même, comme une roue qui tourne au gré d'un ressort invisible, la galerie écoutant avec le même intérêt. Elle change encore, plusieurs fois, passant du théâtre à l'église, des

commérages mondains à la haute philosophie, jusqu'à ce qu'enfin le salon se vide peu à peu :

— Voilà ma vie, dit Suzanne à Mondet, après avoir salué son dernier visiteur... C'est ainsi tous les jours... Des mots, des mots...

— Ils sont intéressans, quelquefois, répond Mondet d'un ton conciliant.

— Je ne le trouve plus... Je sais d'avance tout ce qu'ils peuvent dire...

— Vous êtes trop intelligente, vous aussi, comme vos enfans,.. ou trop sensible...

— Pour le moment, je suis fatiguée surtout, comme si j'avais parlé à leur place...

Mondet la regarde de ses bons yeux amicaux, qui comprennent :

— C'est que vous ne les avez pas écoutés, dit-il... Vous pensiez à autre chose, vous étiez ailleurs!..

— Non!.. Non, je vous assure, vous vous trompez... A quoi donc aurais-je pensé, mon Dieu!..

Sa voix sonne si faux, il y a tant de douleur sous sa tranquillité feinte, que Mondet se sent remué jusqu'aux entrailles. Mais il n'ose pas l'interroger davantage : « Il faudra pourtant que je sache, se dit-il; je confesserai Michel : il me dira tout, lui... »

Michel arrive en retard, comme d'habitude, et toujours pressé, en proie à cette espèce de fièvre qui ne le quitte que dans l'action :

— Allons! dépêchons nous, dit-il en entrant... Je meurs de faim, moi; et toi aussi, sans doute?..

Suzanne les laisse partir sans un effort pour les retenir.

— Eh bien! où veux-tu dîner, Mondet?..

— Où tu voudras, pourvu que nous soyons tranquilles...

Ils ont pris la rue du Helder, et sont entrés dans la longue salle d'un restaurant à la mode. Tout de suite, plusieurs personnes ont salué Teissier.

— Ah! dit-il à son ami, il est impossible d'être tranquilles, ici, nous ne pourrions pas causer... Demandons un cabinet, veux-tu?..

Ils suivent le maître d'hôtel, qui les conduit, ils s'attablent, commandent le dîner, et, aussitôt que le garçon et le sommelier les ont laissés seuls, Mondet, s'accoudant devant ses huîtres, regarde son ami bien en face :

— Voyons! qu'as-tu? lui demande-t-il à brûle-pourpoint.

Michel hausse les épaules :

— Moi?... Je n'ai rien...

— Ne me dis pas cela : on ne trompe pas un ami comme moi.

Pourquoi me cacher quelque chose, d'ailleurs?.. Tu sais bien que tu peux tout me dire... Et tu dois avoir besoin de parler, comme je te connais... Allons! parle!.. cela te soulagera...

Il y a un silence d'un moment. Mondet avale quelques huîtres.

Teissier réfléchit, les yeux au plafond:

— Eh bien! oui, dit-il enfin, tu as raison, il y a quelque chose... Il y a que je suis horriblement malheureux... Il y a que je suis à bout de forces... il y a que je vis deux ou trois vies, et qu'ayant tout, je ne puis avoir la chose unique que je désire, et qu'il faut que je l'aie pourtant, ou que j'en meure... Tu comprends?..

— Oui...

Il se fait un nouveau silence. Le garçon enlève les assiettes et sert le potage. Quand il est sorti, Mondet reprend:

— Oui, je comprends... Tu es amoureux, voilà tout... C'est fâcheux, j'en conviens... Mais ça n'est pas mortel... Le malheur, c'est que ta femme est au courant...

— Ma femme! s'écrie Michel, elle ne sait rien...

— Tu le crois...

— J'en suis sûr...

— Pas moi.

— Elle t'a donc dit?..

— Rien... Mais elle m'a paru nerveuse et troublée... Si elle n'a pas de certitude, elle doit avoir des soupçons... Et pour moi, je croirais plutôt qu'elle sait tout...

— Tout?.. Mais il n'y a rien!..

— Comment, rien?.. Du platonisme, alors?..

— Du platonisme, comme tu dis... Il n'y a rien, parce qu'il ne peut rien y avoir... Nous sommes séparés par... par un obstacle plus fort que nous...

— L'honneur?..

Teissier ne répond que par un haussement d'épaules.

— Un mari qui est ton ami?..

— Il n'y a pas de mari...

Mondet, qui jusqu'alors n'a pas cessé d'avaler une cuillerée de potage entre chacune de ses questions, s'arrête brusquement:

— Il n'y a pas de mari?.. Alors, c'est une jeune fille?.. Ah! mon pauvre vieux, dans quel guêpier t'es-tu fourré là!..

Puis, comme frappé d'une lumière subite:

— Ah! mon Dieu!.. Blanche!.. Blanche Estève!.. Malheureux! y as-tu pensé?.. La fille de notre pauvre ami!..

— J'ai pensé à tout, mon bon Mondet... Et elle aussi, je t'assure...

— Elle le sait donc?

— Elle le sait... Et elle m'aime...

Mondet se lève de table, très agité, faisant plusieurs fois le tour du cabinet, pendant que le garçon continue le service :

— Mais enfin, reprend-il en se rasseyant, où allez-vous, voyons?.. Que comptez-vous faire?.. Vous n'êtes pas des enfans, après tout, toi du moins... Vous devez bien comprendre pourtant que c'est impossible!..

— Nous le comprenons...

Et Michel poursuit, comme s'il parlait dans un rêve :

— Oui, nous le comprenons,.. nous connaissons la profondeur de l'abîme qui nous sépare,.. nous savons que rien ne peut nous réunir... Il n'y avait qu'une issue, mon ami,.. dont la tentation m'a souvent effleuré : divorcer, pour épouser Blanche...

— Mais ta femme? s'écrie Mondet avec un geste violent. Tu la tuerais... Et tes enfans?.. Est-ce que tu les oublies?..

— N'importe, continue Michel, de sa voix tranquille, j'y avais pensé... Puis, j'ai compris que cela aussi était impossible... Et j'ai brûlé mes vaisseaux, comme tu disais hier sans savoir que tu devinais si juste... Tu avais raison. C'est pour me couper la retraite, tout simplement, que j'ai demandé la suppression du divorce... Une faute politique, dit de Thornes... C'est ça qui m'est égal, par exemple!.. Si tu crois que je pense à ce que je dis, à ce que je fais, à mon parti...

— Sais-tu que tu déraisonnes?.. Sais-tu que ce que tu me dis-là, c'est... c'est presque ridicule?.. Un homme de ton âge, de ta situation...

— Mon âge?.. Mais je suis un enfant, mon cher!.. Mon cœur a dix-huit ans!.. Je n'ai jamais assez vécu pour qu'il ait vieilli, et j'aime comme un adolescent... Quant à ma situation, je la maudis tous les jours, vois-tu, car après tout, si j'étais un simple particulier...

— Eh bien?..

— Ah! je ne sais plus ce que je dis!.. Tiens! je pense souvent qu'un jour où l'autre on découvrira notre innocent commerce, nos pauvres lettres, nos rendez-vous dans les églises... Alors, il y aura un journal qui parlera... On fera des caricatures et des articles... Je passerai pour un monstre d'hypocrisie... Il ne me restera qu'à envoyer ma démission de député et à disparaître dans la vie privée, en laissant aboyer derrière moi, au nom de la morale que j'aurai outragée, la meute vertueuse des Diel et consorts... Oui, je pense souvent à cette éventualité, et je ne la redoute pas, je t'assure...

— Par exemple!.. T'es-tu rendu compte de ce qui croulerait

avec toi?.. Tu n'es pas une individualité isolée : tu représentes un groupe social... Tiens! je te dirais presque que tu es l'âme d'un pays...

— Et tu diras une bêtise, mon bon!.. Moi disparu, il s'en trouverait un autre, plus digne, pour jouer mon rôle... De Thornes, par exemple, qui s'efface un peu derrière moi, je ne sais pourquoi... Il n'aurait pas de faiblesses, lui; ou s'il en avait, cela ne tirerait pas à conséquence; il est habile, il est maître de lui-même, il est ambitieux... Je ne suis rien de tout cela, moi, je suis un naïf...

— Un sincère, veux-tu dire... C'est parce que tu es le seul, ou presque, que tu es plus fort qu'eux tous et qu'aucun d'eux ne pourrait te remplacer...

— Tu es rempli d'illusions sur mon compte, ami!.. D'ailleurs, que je reste où je suis ou que je m'effondre, qu'on me remplace ou qu'on ne me remplace pas, c'est le petit côté de la question... J'aurais honte de m'en préoccuper... Quand j'y pense, — et je ne pense qu'à cela, — je fais abstraction de mon rôle, de ma situation, de mon parti : je ne songe qu'au petit groupe d'êtres que mes sentimens et mes actes intéressent directement : à ma femme, que je n'ai pas cessé d'aimer quand même, à mes enfans, à elle... Hélas! ce sont eux tous, qui sont l'obstacle!.. Je ne puis être heureux sans qu'ils souffrent... C'est comme je te le disais, il n'y a point d'issue...

Le garçon ayant à découper la volaille, la conversation subit un temps d'arrêt plus prolongé. Les deux amis restent silencieux, les coudes sur la table, chacun avec ses pensées. Quand ils sont seuls de nouveau, Mondet prononce lentement :

— Avant tout, nous n'avons pas le droit de rendre malheureux ceux qui nous aiment et ne nous ont jamais manqué.

— Je le sais bien, répond Michel.

Et il continue, lentement, longuement, heureux de vider son cœur des angoisses qui le remplissent depuis si longtemps :

— Si tu savais les projets insensés que j'ai faits!.. Du reste, tu dois t'en douter par ce que je viens de te dire... Le divorce était encore le plus raisonnable... Oui, j'ai rêvé d'enlèvemens romantiques, de fuite dans des pays perdus, de suicide après un mois de bonheur... J'ai songé à la mort, pour moi seul, aussi... Oh! la mort, c'est ce que je redoute le moins : elle arrange tout... Mais à quoi bon? Tout cela est impraticable : il n'y a pas d'issue...

— Il n'y a pas d'issue, répète Mondet, qui d'abord ne trouve rien d'autre à dire.

Puis, tout à coup, se reprenant et éclatant :

— Mais si, il y en a une!.. Faites un acte d'énergie!.. Et puisque

vous ne pouvez rien l'un pour l'autre, — cessez de vous voir!.. Voyons, toi qui es l'homme, qui as la raison, qui as la force...

— Moi, je ne peux pas!..

— Tu aimes ton mal, alors?..

— Oui, j'aime mon mal... Y renoncer, c'est plus que je ne puis...

— On peut ce qu'on veut...

— ... Quand le cœur n'est pas en cause...

— Alors, vous êtes perdus...

— Que veux-tu dire?..

— Oh! tu le sais bien... Tu es trop clairvoyant dans ta folie pour ne pas le savoir...

— Tu veux dire que nous finirons comme tant d'autres, qu'elle deviendra simplement ma maîtresse clandestine, n'est-ce pas?.. Eh bien, non, mon cher, tu te trompes... Cela, jamais : car c'est ce qu'il y aurait de plus impossible, de plus abominable... D'abord, elle n'y consentirait pas : elle a l'âme trop haute pour jouer un tel rôle, avec les hypocrisies, les bassesses, les hontes qu'il exige... Et puis moi, moi-même, je ne le voudrais pas... Non, non, sans parler de tout ce qui me retient, vois-tu, je l'aime trop pour cela!..

Mondet secoue la tête :

— Oh! fait-il, tu le dis, tu le crois... Et il suffirait d'une surprise des sens...

— Il n'y en a que dans les romans naturalistes... Nous nous possédons, nous sommes maîtres de nous-mêmes...

— Jusqu'au moment où vous ne le serez plus...

— Non. Je sais exactement ce que peut notre volonté...

Mondet se lève de nouveau, et, de nouveau, arpente le cabinet, pendant qu'on sert le café. Puis, devant sa tasse fumante :

— Ah! s'écrie-t-il avec un profond accent de pitié, vous êtes deux pauvres êtres... Vous vous débattez contre vous-mêmes, contre la nature... Oh! bravement, je te l'accorde, en cœurs honnêtes, qui aimez le bien... Mais, si vous ne coupez pas court à votre folie, vous serez vaincus, d'une manière ou de l'autre... On ne badine pas avec l'amour, que diable!.. Et quand on a l'âme haute, comme tu dis, il faut hausser sa clairvoyance et sa volonté au niveau de son âme... Autrement... Laisse-moi te parler avec franchise, Michel, en vieil ami qui a le droit d'oublier tes grandeurs... Autrement, vous tomberez, d'une chute plus lourde que les gens de conscience moyenne, qui s'accommodent des solutions ordinaires et des lâchetés permises... Dans la vie de tout le monde, une passion est un incident, un accident tout au plus... Prends garde que, dans la vôtre, elle ne soit une catastrophe...

Michel ne répond pas tout de suite, et Mondet l'observe, espé-

rant un peu, comptant que ses paroles ont éveillé peut-être des échos assoupis. Tranquillement, avec ces gestes calmes qu'ont parfois ceux dont l'âme est la plus orageuse, il allume son cigare, et suit des yeux les spirales de la fumée que colorent les blancheurs de la lumière électrique. On dirait presque que ce jeu l'occupe, et qu'il n'a plus d'autre pensée ; et c'est après un long silence seulement qu'il laisse tomber ces mots :

— Bah!.. La galère est partie,.. vogue la galère!..

III.

La deuxième journée que Mondet passa à Paris fut tout entière accaparée par Teissier, qui ne le quittait plus. Dans l'après-midi seulement, les deux amis se séparèrent un instant :

— Je dois *la* rencontrer dans la rue des Pyramides, expliqua Michel... Un coup de chapeau, une poignée de mains, trois mots sur le bord du trottoir : c'est toujours autant... Et je te rejoindrai aussitôt après.

Tenant un confident, il ne le lâchait pas : plus de commission, plus de travaux, plus d'affaires :

— Un jour complet de vacances! disait-il presque joyeusement.

Et il ajoutait, avec expansion :

— Moi qui ai été presque contrarié de te voir arriver à l'improviste!.. Que veux-tu! Il me semble que je n'ai plus d'amis : j'ai peur de tous les yeux, les gens ne sont plus que des importuns... Mais toi, tu es plus qu'un frère!..

Leur vieille intimité se réveillait ainsi, à travers d'interminables causeries qui retournaient sans cesse le même sujet. Mondet se disait bien que c'était là du pur égoïsme d'amoureux, et que Michel ne se cramponnait à lui que pour parler d'elle. Mais la véritable amitié a peu d'amour-propre : aussi, heureux de rendre service, se livrait-il sans aucune arrière-pensée à ce flot de confidences, longtemps retenues, qui débordaient sur lui. A vrai dire, elles l'étonnaient un peu. Il croyait connaître Michel sous toutes ses faces, il croyait savoir les ressources, les surprises, les replis de sa nature à la fois mobile et puissante, qui mêlait dans sa vigueur comme un germe de féminité capricieuse. En l'écoutant, en l'observant, en lui répondant, il le revoyait dans diverses phases de sa vie : enfant un peu sauvage, entrant avec des éclats inattendus dans les jeux de ses camarades que d'habitude il fuyait plutôt ; puis, étudiant laborieux, ambitieux et pâle, amaigri par les nuits sous la lampe, embrassant tout dans un âpre travail, dédaigneux des plaisirs des autres ; puis encore, débutant journaliste, domi-

nant à force de volonté la fatigue de la besogne quotidienne, courant au succès sans rien sacrifier de soi-même, et développant tout à coup, au moment où il le fallait, un homme d'action caché sous l'homme de plume, un chef de parti, une espèce de conquérant. En même temps, rappelant d'autres souvenirs, il retrouvait, de date en date, l'homme intime qui doublait l'homme public : un être aux affections solides et tendres, quoique peu expansives, une âme délicate, qui ne s'ouvrait qu'en hésitant, bientôt froissée et se repliant vite, toute en réserves, toute en nuances. Comment donc un tel homme pouvait-il être, encore, un passionné?

— Jamais je n'aurais cru cela de toi! répétait Mondet d'heure en heure, avec un étonnement qui montrait pourtant, sous le reproche, comme une pointe d'admiration... Une bonne fortune de temps en temps, ce serait très bien : cela fait partie d'une existence comme la tienne; et comme cela ne compromettrait ni ta carrière, ni ta vie de famille, on te comprendrait... Mais une passion, une vraie, une passion romanesque, folle, qui ne raisonne plus!.. Car enfin, ce que tu m'as dit d'absurdités, depuis hier soir!..

Et il tenait des propos sages, il retournait dans tous les sens le problème de ce qu'il fallait faire, s'obstinant à chercher une solution :

— Tu as beau chercher, il n'y en a pas, lui disait Teissier avec sa clairvoyance résignée et tranquille.

— Qui sait? répliquait Mondet. Tu n'en trouves pas, toi, parce que tu es en cause... Moi, qui suis désintéressé dans l'affaire, je trouverai peut-être...

Puis il continuait, plus timidement :

— En tout cas, il y a celle que je t'ai dite... Oui, un acte de bon sens, d'énergie, une reprise de possession de vous-mêmes, pendant qu'il en est temps encore,.. un sacrifice, enfin, qui vous donnerait, à défaut du bonheur que vous n'aurez jamais, la joie des nobles actions...

Teissier haussait les épaules :

— Ce sont des mots inutiles, disait-il.

Alors, Mondet cherchait autre chose. Il ne trouvait pas. Il n'avait rien trouvé quand sonna l'heure du départ.

— Prends garde! répétait-il encore sur le quai de la gare où Michel l'avait accompagné, redouble de prudence, je t'en supplie... Songe un peu, si ta femme savait!..

— Comment veux-tu qu'elle sache?..

— Est-ce qu'on sait?.. Un hasard, une intuition... Elle qui t'aime tant!.. Ah! malheureux! pourquoi veux-tu gâter ta vie?.. Enfin, je saurai ce qui t'arrive, tu m'écriras, j'espère?..

— Je n'y manquerai pas... Si tu savais ce que tu m'as fait de bien, comme cela soulage de dire ce qu'on a sur le cœur!..

Ils se serrèrent la main, et l'express d'Italie emporta Mondet, tout perplexe, tandis que Teissier rentrait chez lui, à pied, lentement.

Moins de huit jours après, Mondet recevait la lettre promise :

« Je t'écris, mon bon ami, pour le plaisir de parler à cœur ouvert, de me soulager, de me plaindre. A part cela, je n'ai rien à te dire, rien. Les jours passent et se succèdent sans apporter aucun changement à notre situation, qui d'ailleurs ne pourrait changer qu'en pire. Mon état d'esprit reste le même, c'est-à-dire incertain et douloureux. Quelquefois, il me semble presque que je suis heureux, et que malgré tout, cet amour insensé est tout rempli de joies : de délicieuses rencontres, à demi calculées, nos rendez-vous si courts, si rares, nos lettres. Enfantillages, diras-tu. Oui, enfantillages : mais, je te l'ai déjà dit, mon cœur est adolescent, ses désirs ne sont pas de mon âge. Puis, d'autres fois, quand je ne l'ai pas vue, quand nous nous sommes manqués, quand nous avons été gênés ou séparés par des importuns, tout change : je suis secoué par des frissons de fièvre, l'angoisse est en moi, je me sens en proie à un mal terrible et inavouable, dont je souffre d'autant plus qu'il me faut le cacher. C'est en ces momens-là que je suis le plus lucide, où je vois clair autour de moi, comme un voyageur égaré dans la nuit qui se verrait entouré d'abîmes, à la lueur soudaine d'un éclair. Une voix intérieure me crie et me répète que nous ne sommes encore qu'au bas de notre calvaire, que cela ne pourra pas durer ainsi, que les exigences de notre amour iront croissant avec son intensité, que l'heure viendra où nous n'en serons plus les maîtres. Alors, en même temps que je frémis de désir et que j'appelle follement cette minute où tout sera oublié, je me représente clairement les douleurs, les désespoirs, les ruines qui la suivraient. Ah! pourquoi faut-il que j'aie ainsi la nette conscience de tout, pourquoi faut-il que je ne puisse m'empêcher de voir et de calculer l'avenir!.. Si seulement j'avais, au contraire, cette faculté d'abandon, cette insouciance, cette inconscience dont jouissent la plupart des hommes!.. Alors, sans rien prévoir, je me livrerais au courant, et du moins, je ne souffrirais pas d'avance des malheurs du lendemain. Mais non, entraîné par le fleuve, je vois où il me conduit. Je suis à deux pas des cataractes, sur un bout d'îlot qui tremble. Le flot va l'emporter tout à l'heure. Je le sais, et je ne puis rien, et je ne voudrais rien pouvoir, et c'est ma véritable agonie!.. Avec tout cela, il faut aller et venir, vivre, jouer la comédie de tous les côtés, mentir, mentir sans cesse des paroles et

des regards, des lèvres et des yeux, à ceux qui m'approchent, à ceux que j'aime! Je me méprise pour ma faiblesse, je me hais pour ma duplicité, je me juge lâche, coupable, pusillanime, bref, je suis malheureux, mon ami, chaque jour un peu plus que la veille, et je te le dis pour te le dire et pour que tu me plaignes. Écris-moi, parle-moi de toi, cela me distraira. Ou plutôt non, ce que je te dis là est encore un mensonge : tu sais bien que rien ni personne ne peut me distraire de l'unique chose qui m'intéresse. Donc, parle-moi de *nous*, je t'en prie. Ce qui soulage le mieux un malade, c'est encore de lui parler de son mal. Mais ne m'indique pas de remède, ce n'est pas la peine, il n'y en a point. Et, si j'en savais un bon, je le repousserais. »

Teissier n'était point aussi clairvoyant, dans sa folie, qu'il se le figurait. S'il lisait en lui-même et dans l'avenir, il ne voyait rien de ce qui se passait autour de lui. Pourtant, Suzanne se penchait et dépérissait, en proie à une de ces tristesses qui étendent comme un voile noir sur toutes choses. Avec ses lentes allures de blessée, ses regards souffrans, ses attitudes de deuil irrésigné, on eût dit qu'elle projetait autour d'elle une ombre mélancolique. Surtout, elle devenait indifférente à la maison, dont elle secouait les soins, à ses devoirs mondains, qu'elle négligeait de remplir, aux occupations de son mari, à ses enfans même. Oui, les rires de Laurence ne l'égayaient plus, et elle laissait Annie s'enfoncer dans ses silences pensifs. De temps en temps, l'une ou l'autre des petites lui demandait :

— Maman, est-ce que tu es malade?

Alors, elle les serrait contre elle, dans un subit élan de tendresse qui bientôt lui remplissait les yeux de larmes. Une fois, Annie lui dit, tout à coup, dans un de ses accès d'inquiétude d'enfant sensible qui devine ce qu'elle ne peut comprendre :

— Maman, je ne veux pas que tu meures!

Et Suzanne, en baisant ses cheveux, murmurait :

— Moi, je voudrais tant mourir!

Les habitués de la maison, les intimes, sans deviner le drame, voyaient du moins ce que Michel ne voyait pas. Parfois, ils en causaient entre eux, avec de sourdes inquiétudes. Longtemps, l'union, la gaîté, le bonheur du ménage Teissier, avaient été, pour eux, un sujet d'étonnement, presque d'admiration, et ils jouissaient, sans trop s'en rendre compte, de la bonne humeur, de la paix, de la cordialité, qui imprégnaient l'atmosphère de l'hôtel de la rue Saint-George. Tout cela s'en allait, maintenant, un sourd malaise flottait jusque dans le petit salon familier. Il arriva que de Thornes ou Peyraud demandèrent à Michel :

— Qu'a donc Mme Teissier? Elle paraît souffrante.

Michel leur répondait, stupéfait :

— Rien. Elle n'a rien. Que voulez-vous qu'elle ait?

Que se passait-il donc dans cette âme blessée en ses profondeurs?

Le jour où la vérité lui était brusquement apparue, Suzanne sentit comme un coup brutal qui la cassait en deux. Elle tombait du haut de telles illusions! C'était si monstrueux, cet homme, cet honnête homme aux pieds de cette jeune fille!.. A cet instant-là, elle crut voir en lui de telles ténèbres de vice et d'hypocrisie que ce fut surtout un mouvement d'horreur qui la fit reculer en silence et refermer la porte sur les deux amans, comme si elle voulait interdire à ses yeux de contempler leur honte. Ensuite, pendant le long accès de désespoir solitaire et comprimé où elle étouffait ses sanglots, elle sentit s'éveiller en elle-même, l'un après l'autre, les sentimens que l'horreur avait d'abord voilés : la jalousie, qui la rongea, et aussi, hélas ! l'amour-propre, qui rapetissait sa douleur en la rendant plus aiguë, qui mettait dans le désespoir de son cœur comme une note d'égoïsme, de haine, de cruauté. Puis, lorsqu'elle put de nouveau réfléchir un peu, elle arriva près de la vérité : elle pressentit qu'il existait entre Blanche et Michel un lien particulier, d'autant plus fort qu'il n'était peut-être point encore tout à fait coupable et que la lutte qu'ils livraient contre eux-mêmes les rapprochait sans cesse. Elle en fut moins indignée, mais elle en souffrit davantage; et sa volonté, paralysée, reculait devant une décision. Que faire, en effet? Partir ? C'était leur laisser le champ libre; et puis, il y avait les enfans, les habitudes, un reste d'affection, un reste d'espoir, l'idée insupportable qu'elle ne serait pas regrettée. Éclater, défendre ses droits, ses droits d'épouse et de mère, exiger une rupture! Mais s'ils refusaient? A quoi bon se plaindre, alors? Pourquoi ajouter une humiliation nouvelle, qui ne serait plus secrète, à celle qu'elle pouvait au moins dévorer en silence?.. Il fallait donc ignorer, et se taire... Et Suzanne se tut, le cœur gonflé, la tête en désordre, usant ce qui lui restait de forces à assurer sa tenue, à vivre sa vie, à trouver comme autrefois, pour saluer le retour de Michel, un sourire amical dont il ne devinait pas l'accent navré, à tendre la main à Blanche quand elle arrivait en cherchant des yeux son Michel. Elle se tut longtemps, ayant fait de son être intime le complet sacrifice, ou croyant l'avoir fait. Elle se tut, sans se résigner toutefois, et ballottée entre des sentimens contraires. Tantôt, elle s'encourageait à souffrir, et, cherchant son réconfort, elle se disait : « Il y en a de plus malheureuses. Moi, j'ai mes enfans !.. » Mais d'autres fois, des mots déses-

pérés bourdonnaient à ses oreilles : « Ah ! les enfans, qu'est-ce que cela ?.. C'est fini, c'est fini, je n'ai plus de vie !.. » Ou bien elle se demandait, dans une anxiété où il y avait un peu d'espérance : « Ne s'apercevra-t-il donc jamais que je sais tout, et que j'en meurs ?.. Est-il aveugle jusqu'à ne pas voir que j'agonise ?.. » Ou encore : « Est-ce que notre amour passé, notre affection, nos soucis communs, nos chagrins, nos joies, est-ce que tous ces anneaux qui m'ont enchaînée à lui sont si complètement brisés qu'il n'en reste pas un pour le retenir ?.. Ne me reviendra-t-il pas, un jour, ramené par le passé, par le devoir, ou par la pitié, mon Dieu !.. » Et elle guettait des symptômes d'affection ; mais lorsqu'il en paraissait un, elle en jouissait à peine. Une pensée intolérable lui empoisonnait sa joie, lui arrachait son espérance : « Oui, sans doute, il m'aime un peu, il m'a laissé une seconde place, — ce qu'elle lui a permis de me laisser, ce qu'elle n'a pas voulu !.. »

A travers ses angoisses et sa douleur, Suzanne conservait une espèce d'indulgence pour son mari, et, parfois, lui trouvait des excuses. Mais elle haïssait Blanche, d'une haine qui croissait de jour en jour, qu'elle raisonnait, qu'elle augmentait de ses rancunes, de ses colères comprimées, des souffrances de son amour-propre, plus aiguës à la fois et plus malignes que celles de son cœur. Qu'avait-elle donc, cette fille, pour lui être ainsi préférée ? Ni plus belle, ni plus intelligente, ni plus spirituelle que beaucoup d'autres. Alors, pourquoi l'avait-il choisie, celle-là justement, parmi tant qui valaient mieux, parmi toutes celles qu'attirait sa double auréole de gloire et de force ?.. Après chacun de ses discours, il recevait des lettres de confidences ou de tendresse, venant de tous les mondes, où l'on s'offrait. Souvent, il les montrait à Suzanne. Elle pensait : « Il ne veut pas, c'est parce qu'il m'aime... » Hélas ! c'était parce qu'il aimait l'autre !..

Alors, de nouvelles questions surgissaient. De quand datait cet amour ? depuis combien de mois ou d'années n'avait-elle plus son mari ? Et, de son mieux, elle observait, cherchant à reconstituer, à deviner, à comprendre.

Mais tout ce qu'elle découvrait ajoutait à son désespoir. Un instant, elle avait essayé de se dire qu'il s'agissait peut-être d'un caprice. Eh bien ! non : c'était un grand amour, — sans cause, comme tous les vrais amours. Michel n'aimait pas Blanche pour telle ou telle raison, pour ses yeux, pour ses cheveux, pour sa grâce ou pour son esprit : il l'aimait parce qu'il l'aimait, simplement ; et il y avait quelque chose qui exaspérait Suzanne dans cette cause insaisissable, qu'on ne pouvait combattre, puisqu'on

ne pouvait la saisir, qui était péremptoire, sourde, aveugle et fatale comme le destin : « Au moins, si elle en était digne ! » se répétait-elle souvent.

Elle l'ignorait ou l'oubliait : on est toujours digne de l'amour qu'on inspire comme de celui qu'on éprouve, et seuls les amans se connaissent, car il y a au fond de chaque âme des trésors cachés que l'amour seul éclaire. Ceux qui brillaient dans l'âme de Blanche, comme l'or légendaire endormi dans les eaux du fleuve sacré, qui avaient appelé, puis ravi Michel, et qui le tenaient en extase, Suzanne ne pouvait les voir : pour elle, sa rivale était une intrigante qui s'était fait aimer pour la gloriole d'entraîner le grand homme dans son ombre, sans l'aimer peut-être, en tout cas, sans l'aimer pour lui, ne l'ayant pas connu pauvre, humble, déshérité.

Ces pensées, et d'autres encore, qui battaient sa pauvre tête dans ses nuits d'insomnie, apportaient pourtant à Suzanne une espèce de consolation mauvaise ; car maintenant, de mauvais sentimens la hantaient. Elle jouissait à se persuader que Michel était dupe et ne possédait point le cœur qu'il croyait à lui ; elle jouissait de ce qu'elle sentait de douloureux, de meurtri dans leur amour ; elle jouissait de leurs rendez-vous manqués, des obstacles continuels qui les séparaient, de la faim à jamais inapaisée qu'ils avaient l'un de l'autre, des contraintes, des sacrifices qu'ils s'imposaient pour elle, des mensonges qui leur brûlaient les lèvres. Mais bientôt cette consolation lui manquait aussi : — « Quand même, pensait-elle, ils sont heureux... » — Et, désespérément, elle se rejetait sur cette suprême idée de la fin, toujours présente à nos esprits pour nous traîner de la paix à l'épouvante, pour nous arracher ce qui nous est cher et nous réconcilier avec nos passagères douleurs : — « Cela ne durera pourtant pas toujours ! » — Alors, elle imaginait Michel revenant à elle après quelque déception suprême, humilié, rompu, sanglant, et lui confessant tout. Tantôt, elle lui disait doucement : — « Il y a longtemps que je le savais : je te pardonne. » — Ou bien elle le repoussait pour le voir souffrir à son tour, misérable et seul : — « Tu l'as voulu, c'est ta faute : expie !.. Que pourrais-je pour toi ? Mon cœur est mort, tu l'as tué !.. »

Oui, dans la banalité des habitudes, dans la régularité de sa vie journalière, en vaquant à ses devoirs de maîtresse de maison, en recevant des gens, en les écoutant, en leur répondant, dans le monde, au théâtre, en bordant le lit de ses enfans ou en riant avec elles, Suzanne pensait toutes ces choses, et bien d'autres encore, plus folles, plus cruelles, plus douces. Quel œil les aurait lues sous la limpidité du regard, sous la tranquillité du front ? Il aurait fallu celui de l'amour, et Michel ne l'aimait plus !.. Parfois seulement, quand une rêverie triste l'emportait très loin et l'immobili-

sait dans des poses qui trahissaient la souffrance, elle avait des réveils pleins de douceur : c'était Annie qui lui prenait la main en lui demandant, de sa voix la plus compatissante :

— Maman, est-ce que tu es malade ?..

Ou c'était Laurence qui se hissait sur la pointe des pieds pour arriver jusqu'à ses lèvres...

Mais un jour l'orage éclata, brusquement, sans cause directe.

Teissier avait eu, à la chambre, une terrible semaine. On était en pleine discussion du budget. Un instant, à propos du budget des cultes, la chute du ministère avait paru imminente.

Mais la majorité jacobine tenait encore : après une bataille de trois jours, riche en péripéties inattendues, les attaques de la coalition des forces conservatrices avaient été repoussées à une faible majorité. Michel était resté sur la brèche sans prendre une heure de loisir, déployant autant d'activité, autant d'énergie que s'il eût mis son cœur tout entier dans ce débat, et tremblant à l'idée que le succès de sa tactique lui vaudrait de nouvelles charges, celles du pouvoir peut-être, des charges qui l'absorberaient et lui voleraient encore quelques-unes de ses rares minutes de bonheur. Affairé, nerveux, inquiet, il dominait cette crainte, il allait en avant, de tout l'effort de sa volonté. Et seule parmi ceux qui l'observaient dans la mêlée, Suzanne pouvait deviner que ces grandes choses, qu'il remuait de sa voix puissante, de ses gestes dominateurs, le distrayaient à peine ; que le budget, le ministère, la victoire ou la défaite de son parti pesaient bien peu sur sa pensée ; qu'il ne se jetait plus âprement dans la lutte que pour tromper sa douleur toujours présente ; qu'enfin, même en pleine crise, même au milieu des passions lâchées qui grondaient autour de lui comme les vents de la tempête autour d'un mât, il pensait à elle, toujours à elle, rien qu'à elle.

Le samedi, après le dernier effort et la défaite, Michel rentra chez lui, à la fois heureux d'avoir fait son devoir jusqu'au bout et soulagé d'être vaincu sans avoir à se reprocher nulle défaillance. Il était d'ailleurs épuisé de fatigue, hors d'état de plus penser à rien, n'ayant d'autre sensation que celle de la détente et du repos qui va commencer.

Les enfans étaient au petit salon avec leur mère. Il embrassa presque gaîment Annie, prit Laurence sur ses genoux, et s'écria, tout en jouant avec ses boucles :

— C'est fini... Ouf ! il était temps !.. Maintenant, j'ai toute la nuit pour dormir, et demain, je me reposerai !..

Suzanne dit froidement :

— Tu dois en avoir besoin...

Il y eut un silence, que Michel rompit en reprenant d'un air dégagé :

— A propos, j'ai rencontré Blanche, tout à l'heure ; je l'ai priée de venir passer son dimanche avec nous.

De telles invitations étaient fréquentes avant que Suzanne fût instruite.

Depuis qu'elle savait, elle les supportait, en cachant sa douleur. Pourquoi donc, ce jour-là justement, eut-elle une révolte qu'elle ne réprima pas? Annie, qui aimait beaucoup la jeune fille, battait déjà des mains. Une espèce de cri, un brutal : Je ne veux pas!.. jaillit du cœur de Suzanne, involontaire peut-être, inconscient. A peine l'eut-elle laissé échapper, qu'elle en comprit tout le sens. Très vite, elle renvoya les enfans, en leur disant qu'on allait sonner le dîner; et, restée seule avec son mari, elle attendit.

— Comment, tu ne veux pas? interrogea Michel en s'efforçant de prendre un air surpris et de dominer sa forte émotion. Pourquoi? Qu'est-ce qu'il y a donc?

Elle se leva et marcha contre lui :

— Ce qu'il y a? répondit elle d'une voix vibrante, en le mesurant du regard. Tu me demandes ce qu'il y a!..

Au pli de son front, à sa pâleur, à l'expression changée de son visage où courait un éclair de haine, Michel comprit qu'une heure redoutée avait sonné. Alors, rassemblant ses forces, appelant son sang-froid, il répliqua, d'une voix ferme, poursuivant d'instinct cette tactique de mensonge qui seule se présentait à son esprit :

— Je ne comprends pas ce que tu veux dire...

Elle l'empêcha de continuer :

— Ne me dis rien... Tu mentirais... Et ce serait inutile : je sais tout!..

Il essaya de lui tenir tête :

— Tout?.. mais il n'y a rien!.. Rien, je te le jure!..

Elle l'interrompit de nouveau :

— Tais toi!.. Je vous ai vus!.. Oh! il y a longtemps déjà!.. Le jour de la visite de Mondet... Elle était là, dans ce fauteuil... celui-ci. Toi, tu étais à ses pieds, elle te caressait les cheveux, tu lui disais des choses... J'ai ouvert la porte, je vous ai vus, je suis ressortie... Vous n'avez rien entendu... Vous aviez tout oublié... A deux pas de moi, pourtant, à deux pas des enfans...

Michel pâlissait en l'écoutant. Il n'y avait plus de mensonge possible contre ce témoignage des yeux : il le comprit, et tenta une autre défense :

— Sois tranquille! dit-il, je ne mentirai plus!.. J'ai trop menti

déjà, il m'en a trop coûté... Mais ne me le reproche pas : c'était pour toi!..

Suzanne voulut protester; à son tour, il la fit taire du geste, et continua :

— ... C'était pour toi, pour t'éviter le plus longtemps possible de souffrir d'un malheur... oui, d'un malheur contre lequel nous ne pouvons rien... Nous avons menti par égards pour toi, je te le répète... Et ce n'est pas le seul sacrifice que nous t'ayons fait... Nous nous aimons, c'est vrai, mais c'est tout, entends-tu?.. Ensemble, nous avons compris que nous ne pourrions jamais être l'un à l'autre...

Suzanne eut un ricanement :

— Tu n'es pas son amant? s'écria-t-elle, c'est bien ce que tu veux dire, n'est-ce pas?.. Mais qu'est-ce que cela me fait!.. Mais je préférerais mille fois qu'elle fût ta maîtresse : tu l'aimerais moins!.. Ah! si c'est là ta seule défense!.. Crois-moi, je t'en prie, n'essaie pas de te justifier, ni de l'excuser surtout, c'est impossible... Ne parlons pas de cela, si tu veux... Seulement, dis-moi ce que tu comptes faire... Car enfin, tu comprends, il faut en finir maintenant... Les forces humaines ont des limites, j'ai trop souffert, moi, je n'en peux plus!.. A ton tour, à présent!..

Et Suzanne se laissa retomber dans son fauteuil, la tête entre ses mains, tandis que Michel arpentait la petite pièce, d'un pas agité :

— Je ferai ce que tu voudras, Suzanne, dit-il enfin, très doucement, en s'asseyant en face de sa femme.

Elle le regarda méfiante :

— Oui, reprit-il, je ferai ce que tu voudras... Tu souffres : si tu savais comme cela me fait mal!.. Pauvre chère, crois-tu que je n'aie pas souvent pensé à cette heure où tu saurais tout, et que je n'en aie pas éprouvé d'avance toutes les angoisses?.. Ah! si c'est de mon bonheur que tu es jalouse, tu peux t'apaiser, va! Je n'en ai point, je n'en ai jamais eu!.. Voilà des mois que je vis dans de continuels tourmens de cœur et de conscience, que je me méprise, que je me hais, que je désespère,.. et que je tremble en pensant à ce dernier déchirement, de te voir souffrir ainsi, toi, par ma faute, pour moi,.. et pourtant sans que j'y puisse rien!..

A ces derniers mots, Suzanne haussa les épaules :

— Sans que tu y puisses rien! répéta-t-elle avec amertume... C'est bien cela : je ne peux pas, l'excuse des lâches... D'abord, tu aurais pu ne pas l'aimer, à ce qu'il me semble... ou du moins t'arrêter à temps, cesser de la voir, l'éviter... C'est ce que tu aurais fait, sans doute, si tu avais pensé à moi... Mais tu me

croyais plus aveugle que je ne suis, et tu t'abandonnais, en te répétant, pour tranquilliser ta conscience à ta manière : « Je mentirai, elle ne saura rien, c'est tout ce qu'il faut!.. » Eh bien, tes calculs étaient faux, mon cher : je sais tout, et il s'agit de prendre un parti, maintenant...

Comme Michel se taisait, elle continua :

— Oui, un parti... Voyons, lequel?.. Y as-tu songé d'avance? T'es-tu seulement jamais demandé ce que tu me proposerais, à l'heure où nous sommes?.. Non?.. Tu comptais sur ma bonté, sur ma faiblesse, sans doute?.. C'est que je ne suis plus bonne, sais-tu? et ne veux pas être faible... Voilà des semaines que je vis avec la même idée, la même douleur, la même obsession... Eh bien, cela m'a gâtée!.. Je ne suis plus bonne, je ne veux plus l'être... Je veux qu'on souffre aussi pour moi... C'est bien fini, va!.. Nous ne pouvons plus vivre ensemble, toi avec tes mensonges, moi avec ma blessure... Nous ne pouvons plus... Eh bien, soit!.. Acceptons ce qui est, séparons-nous!..

Michel, qui avait recommencé à marcher dans le salon, s'arrêta devant elle :

— C'est impossible! s'écria-t-il, tu le sais bien, tu dis des choses folles!..

— Ah! oui, fit Suzanne avec ironie, ta position, ton parti, ton mandat, ton journal, ton rôle enfin, ton rôle de grand honnête homme!.. C'est le moment d'y penser, vraiment!... Mais moi, je n'y pense guère!..

— Moi non plus, quoi que tu puisses croire... Ce n'est rien de tout cela qui m'arrête... Je pense aux enfans, Suzanne, et à toi-même...

— Moi?.. Oh! moi! est-ce que je compte, à présent?..

— N'es-tu pas toujours ma femme, Suzanne? Ma vie, ma jeunesse, l'affection que les années ont amassée dans mon cœur...

Elle l'interrompit avec un sarcasme:

— Prends garde!.. Je crois que tu vas me dire que tu m'aimes!..

Et elle ajouta, furieusement:

— Menteur, va!..

Mais Michel reprit, très doucement:

— Oui, je pourrais te dire que je t'aime, et ce ne serait point un mensonge... Je ne t'aime pas comme tu voudrais être aimée, mais je t'aime autrement, mieux peut-être... Et tu le sais bien... Tu sais qu'il y a entre nous un lien que rien ne peut briser... Qu'est-ce donc que ce lien, sinon celui de l'affection la plus solide, la plus chère?.. Oui, Suzanne, je t'aime, malgré ma faute, malgré ce que tu viens de me dire, malgré tout, enfin!..

Elle l'écoutait, et l'espérance lui revenait: une de ces espérances folles qui se dressent contre l'évidence:

— Alors, l'autre, s'écria-t-elle, tu ne l'aimes donc pas?.. Dis-moi que tu ne l'aimes pas, que tu ne l'as jamais aimée, et je te croirai quand même... Dis-moi que c'était un caprice, qu'il est passé, que c'est fini...

Elle suppliait presque, très faible, dans un besoin bien féminin d'être rassurée n'importe comment et d'échapper, fût-ce par un nouveau mensonge, à la logique de sa situation, qui tout à coup l'effrayait:

— Non, fit Michel avec une tristesse grave, je ne te dirai rien de cela... L'heure de la vérité a sonné: il nous la faut tout entière... Elle aussi, je l'aime...

Il y eut un long silence, rempli de pensées inexprimées. Puis, Teissier reprit, lentement, avec effort :

— Pourtant, si l'une de vous doit être sacrifiée, tu le sais bien, ce ne sera pas toi... Elle n'a pas de droits, elle; et tu en as...

Suzanne se récria :

— Ne me dis pas cela!..

Et, d'une voix sourde, avec une violence contenue, elle expliqua :

— Je ne veux pas que tu me restes par devoir, entends-tu?.. Je ne veux pas te garder malgré toi... Non, non, je ne te retiendrai pas de force... Tu es libre, sache-le bien, tu peux partir!..

Il haussa les épaules :

— Ce sont des mots... des mots!.. Je ne suis pas libre; même si je le voulais, je ne pourrais pas partir; je ne partirai pas... C'est ton amour-propre seul que tu écoutes en me parlant ainsi... Eh bien, je t'en supplie, fais-le taire : il n'est pas en jeu, il s'agit d'autres choses, de sentimens plus graves... Est-ce que tu ne comprends pas que je sois un honnête homme?.. J'ai été faible, c'est vrai, je n'ai pas su retenir mon cœur... Pourtant, j'ai résisté... Et avant tout, je sais ce que je te dois: je ne veux pas que tu souffres par ma faute.

Suzanne murmura :

— C'est trop tard, à présent, c'est trop tard... J'ai déjà trop souffert...

— ... Surtout, continua Michel, je ne veux pas que les enfans souffrent par moi... Je ne l'ai pas voulu, même au plus fort de ma folie... J'ai senti que c'était injuste et impossible... Elle aussi l'a senti... Et toi, voyons, ne le comprendras-tu pas?.. Et crois-tu peut-être que le sacrifice de ton ressentiment soit plus douloureux que celui que nous avons fait?..

Suzanne ne semblait plus écouter; ses grands yeux vagues ne regardaient qu'en elle :

— Oh! moi, dit-elle de ce ton de douloureuse ironie qu'elle conservait depuis le commencement de l'entretien, moi, je ne comprends rien!.. C'est trop subtil pour moi, ces choses!.. Tout ce que je sais, c'est qu'il te faut choisir, à présent... Elle ou moi, mon cher, elle ou moi: c'est l'heure de te décider...

De nouveau, Michel resta silencieux. Il était très lucide, très calme, décidé à aller, sans dissimulation ni subterfuge, jusqu'au bout de l'explication:

— Elle aussi, reprit-il enfin, doucement, elle est un morceau de ma vie... Je ne puis l'arracher ainsi, d'une heure à l'autre... Je n'en ai pas la force... Non, je ne l'ai pas, et je crois que si je l'avais, je serais un misérable... Il faudrait du temps... Peu à peu, ce qu'il y a de violent dans notre sentiment s'atténuerait: ce ne serait plus que de l'amitié, une amitié permise... Et alors...

Suzanne l'interrompit d'un geste violent:

— Tu veux biaiser! s'écria-t-elle... Du temps, du temps!.. Pour vous, ce serait du bonheur, pour moi de la souffrance... Non, non, pas d'atermoiemens!.. J'ai supporté ce que j'ai pu, je ne veux plus attendre!..

Michel réfléchit un moment:

— Je ne puis pourtant pas l'abandonner ainsi! murmura-t-il, pour répondre, sans doute, à sa propre pensée plutôt qu'aux paroles de sa femme.

Et Suzanne répliqua violemment:

— Alors, moi, tu m'abandonnerais?..

— Si elle me demandait de choisir, argua-t-il, crois-tu donc que j'hésiterais?.. mais elle ne me le demanderait pas!..

— Naturellement; elle n'est rien pour toi, rien; elle sait bien que ce que tu lui donnes est à moi, qu'elle me le vole... Oh! comme elle doit en avoir honte, s'il lui reste un peu de fierté!..

— Elle le sait, elle le sent, et pourtant elle m'a aimé!.. Toi qui es bonne, n'auras-tu donc aucune pitié d'elle?..

— Pitié?.. Pitié de ce que tu l'aimes?.. de ce qu'elle t'a pris à moi, à tes enfans?.. Écoute, Michel, je t'assure que tu ne parles pas en homme sérieux!.. Tu es aveuglé, tu divagues... Faut-il que tu ignores les femmes!.. Faut-il que tu ne me connaisses pas moi-même!.. C'est à croire que, depuis tant d'années que nous vivons ensemble, tu n'as seulement jamais pris la peine de m'observer un instant... Tu raisonnes, tu discutes, comme si tu parlais à une personne de sang-froid... Mais tu vois bien que je ne t'écoute pas!.. Je ne peux pas raisonner, moi, ni discuter, je ne suis pas en état... Je veux que tu choisisses, voilà tout: elle ou moi, elle ou moi!..

A voir ainsi ses efforts se briser contre cette volonté crispée, qui

se révélait soudain plus robuste que la sienne et le repoussait, Michel sentait monter en lui une sourde colère : la colère des forts qui n'ont pas raison, et qui, d'instinct, se préparent à lancer la brutalité comme argument suprême.

— Ah! prends garde, Suzanne! gronda-t-il d'un ton d'orage.

Elle se leva d'un bond et vint se poser en face de lui, d'un air de défi :

— Des menaces! s'écria-t-elle, des menaces, à présent!.. Tu oses encore me menacer, toi, toi!..

Il eut honte. Il se domina :

— Je ne te menace pas, expliqua-t-il en baissant le ton, je ne songe pas à te menacer, je sais bien que tu as le bon droit pour toi, la justice... Seulement, j'étais fatigué en arrivant,.. et je n'ai plus de forces... Et je te supplie d'être raisonnable, de comprendre un peu, de ne pas me pousser à bout...

Elle voulut poursuivre son avantage :

— Te pousser à bout?.. Alors, c'est toi qui es la victime, et moi qui suis le bourreau?.. C'est moi qui t'ai trompé?.. C'est moi qui ai menti?..

— Encore une fois, répondit-il, je sais que tu n'as aucun tort envers moi, et que c'est moi seul qui suis coupable,.. mais nous ne sommes pourtant pas deux ennemis, malgré ce qu'il y a entre nous... Au contraire, nous sommes deux amis,.. deux associés, si tu veux, qui courent un danger commun... Il faut nous unir pour lui résister... Il faut nous entendre, nous mettre d'accord, même si c'est un peu difficile... Nous avons une famille, ne l'oublie pas!..

— Est-ce que tu t'en es souvenu?..

Il continua, sans relever l'interruption :

— C'est pour cette famille, c'est pour nos enfans que nous devons vivre avant tout... Eh bien, ils ne doivent souffrir ni de nos dissentimens, ni de nos passions...

De nouveau, elle interrompit sèchement :

— Des tiennes... Moi, je n'en ai pas.

— Je leur ai fait un sacrifice... Je le ferai plus grand encore, je le ferai complet... Mais aie un peu de patience, je t'en supplie!.. N'abuse pas de tes droits, ne me demande rien qui dépasse mes forces... Car, alors, tu aurais, toi aussi, ta part de responsabilité dans ce qui peut arriver...

— Je te répète que je ne suis pas en cause, fit Suzanne... Ce ne sont pas mes actes qui nous séparent, ce sont les tiens... C'est toi qui m'as trompée... C'est toi qui n'as pas su te contenter de tes affections de famille... C'est toi qui as gâté notre foyer... C'est toi qui as été chercher le bonheur ailleurs... Moi, j'ai supporté en

silence, aussi longtemps que j'ai pu... Je supporterais encore si je pouvais... Seulement, je ne peux plus... Est-ce ma faute?.. Faut-il absolument que j'aie plus de forces pour subir le mal que toi pour éviter de le faire?.. Si j'étais une sainte, oui, peut-être ; mais je ne le suis pas!..

Elle se tut un instant et reprit, d'une voix plus douce :

— Tout ce que je puis faire, Michel, c'est de te pardonner, plus tard, quand ces choses se seront éloignées... Oui, je te pardonnerai... pour les enfans... et pour moi-même,.. parce que je ne pourrais pas vivre avec cette rancune... J'oublierai ; on finit par oublier... Et qui sait? peut-être pourrons-nous encore être heureux!..

Il murmura, d'un accent qui disait tout :

— Oh! heureux!..

Et aussitôt, il regretta ce cri qui froissait Suzanne.

— Enfin, n'importe! poursuivit-elle, le front plissé. Nous ne serons plus heureux, soit!.. Aussi bien, n'est-ce plus de bonheur qu'il s'agit!.. Mais tu le vois toi-même, tu le sens, quoique tu t'acharnes à vouloir te prouver le contraire : ta place est ici... oui, ton devoir est clair, oh! clair comme l'évidence!.. Tu ne peux pas nous quitter, nous, les tiens, dont toute la vie, dont tout l'avenir dépendent de toi... C'est donc bien elle qu'il faut que tu quittes... Et ne dis pas que tu n'en as pas le courage ; il faut que tu l'aies, parce que tu dois l'avoir!..

Michel ne résistait presque plus, vaincu par cette logique qu'appuyait en lui-même, malgré lui, tout ce qu'il avait d'honnête et de droit ; et pourtant, la parole qu'on lui demandait ne pouvait sortir de sa gorge :

— Écoute, Suzanne, essaya-t-il encore, arrêtons-nous là, je t'en prie, et réfléchissons, tous les deux, jusqu'à demain... Je ne vois plus clair en rien, aujourd'hui, je suis épuisé... Nous trouverons peut-être une solution, une issue...

— Ah! non! s'écria-t-elle avec impatience, plus de réflexions!.. Il y a plus d'un mois que je réfléchis : cela fait très mal et ne sert à rien... Allons! décide-toi, c'est l'heure!.. Choisis! reste avec nous!

Teissier eut un geste de désespoir. Puis, après un silence :

— Non, décidément, conclut-il, je ne puis rien promettre... Je veux qu'elle sache ce qui s'est passé : c'est sa destinée aussi qui est en jeu. Elle a son mot à dire!..

Et il sortit, sans que Suzanne osât le retenir davantage.

ÉDOUARD ROD.

(La deuxième partie au prochain n°.)

LE

CONSEIL D'ÉTAT

ET LES

PROJETS DE RÉFORME

II[1].

LA COLLABORATION AUX LOIS ET LA RÉORGANISATION DU CONTENTIEUX.

I.

Les régimes changent, mais non les procédés à l'égard des gouvernemens déchus qu'ils remplacent, et l'un de ces procédés invariables consiste, après chaque révolution, à bouleverser de fond en comble le conseil d'État. Les choses se passèrent donc en 1870 comme en 1851 ; on y mit seulement des formes. Un décret daté de l'Hôtel de Ville, quelques jours après le 4 septembre, déclarait, par un euphémisme, « suspendus » de leurs fonctions les membres du conseil impérial, lequel, en somme, était dissous. Le même

(1) Voyez la *Revue* du 15 août.

décret instituait une « commission provisoire » pour expédier les affaires urgentes. Cette commission ne comprenait que huit conseillers, dix maîtres des requêtes et douze auditeurs. Cela suffisait, — tout suffisait, tant que durait l'épouvantable crise qui avait partout arrêté le mouvement de la vie sociale. Mais, lorsque les affaires reprirent leur cours, il fallut aviser : la situation, en se prolongeant, allait être désastreuse, spécialement au point de vue juridictionnel. Le gouvernement de M. Thiers s'empressa d'y pourvoir. Le 1er juin 1871, le garde des sceaux, M. Dufaure, déposait sur le bureau de l'assemblée nationale un projet de loi tendant à la réorganisation du conseil d'État. Avec ce projet nous entrons dans la période contemporaine. Il est devenu la loi du 24 mai 1872, qui est encore aujourd'hui le statut en vigueur.

Dès l'abord, une question préjudicielle se posait. Pouvait-on régler à titre définitif l'institution du conseil d'État sans avoir décidé quelle serait la forme du gouvernement? Se borner aux mesures nécessaires, satisfaire aux besoins immédiats, était la pensée des auteurs du projet de loi, et cette opinion fut soutenue par un certain nombre de membres appartenant aux divers groupes de l'assemblée. M. Target proposait que l'on augmentât simplement le personnel de la commission provisoire. M. Bardoux craignait qu'une organisation prématurée ne préjugeât indirectement l'existence d'une seconde chambre. M. Gambetta voulait que cette organisation fût « harmonique à la forme du pouvoir exécutif. Organisez d'abord ce pouvoir, disait M. Gambetta, vous créerez ensuite les institutions adéquates (1). » Tel n'était pas l'avis de la commission parlementaire et de son rapporteur, M. Batbie. Elle s'appropriait, d'ailleurs, le projet, quant au fond. L'assemblée fit de même. Mais, avant que l'on en vînt là, il avait fallu écarter quelques propositions un peu trop hardies et même radicales, bien qu'elles fussent soutenues par des membres de la droite.

L'assemblée qui siégeait alors à Versailles offrait ce contraste piquant d'être une réunion d'hommes en majorité très conservateurs, fort épris du passé, parvenus, au reste, en cet âge de la vie où l'illusion ne fleurit guère, et qui pourtant, durant un an ou deux, se laissèrent, comme des jeunes gens, séduire aux plus aventureuses théories. Étrange état psychologique; conjonctures plus étranges encore! Tant de choses avaient sombré, croyait-on, dans la tourmente affreuse d'où l'on émergeait! C'était, semblait-il, une France à refaire. Or, l'assemblée savait, et même savait un peu trop, qu'elle était souveraine. Et puis la plupart de ses membres

(1) Séance du 19 février 1872.

les plus distingués, les plus influens, venaient de passer vingt ans loin des affaires. De là ces plans audacieux que chaque jour voyait éclore. Un des plus originaux fut sans doute la contre-proposition présentée par le marquis de Chasseloup-Laubat.

Cependant M. de Chasseloup-Laubat ne sortait pas précisément de la retraite. Ancien ministre de l'empire, il avait parcouru durant quarante années la carrière des grands emplois publics et appartenu très longtemps au conseil d'État. Il l'avait même présidé un peu avant 1870. On se rappelle qu'il fut le rapporteur de la loi organique de 1845. C'est le propre des hommes qui ont vieilli dans une institution d'être si fort attachés à sa forme traditionnelle qu'ils ne la peuvent concevoir autrement. Et néanmoins M. de Chasseloup-Laubat imagina le système le plus singulier dont j'aie à rendre compte au cours de cette étude. — Son amendement tendait à instituer, sous le nom de conseil d'État, une sorte de seconde chambre. Elle devait être composée, en premier lieu, de 172 membres élus pour huit années par les conseils-généraux, à raison de deux élus par département, le ressort de chaque cour d'appel formant un seul et même collège électoral. Ces 172 membres en auraient à leur tour choisi 28 et le gouvernement 14, soit 42 conseillers qui auraient eu, à l'exclusion de leurs 172 collègues, les attributions administratives et contentieuses. Ce vaste conseil d'État était obligatoirement saisi de tous les projets de loi du gouvernement avant qu'ils fussent présentés à l'assemblée nationale. Si l'assemblée y apportait des changemens, la loi en préparation devait retourner devant le conseil, qui délibérait cette fois en séance publique, mais sans aucun pouvoir propre de décision.

M. de Chasseloup-Laubat, dans cette occasion, légiférait pour une république de Salente. Son fantastique projet n'en répondait pas moins d'une façon assez directe à une double préoccupation de l'assemblée. Il respectait sa souveraineté législative dont elle se montrait si jalouse, et il avait l'air de résoudre la question d'une seconde chambre, tout en réservant la forme du gouvernement. La commission parlementaire n'admit pas cette bizarre combinaison. Elle n'adopta pas davantage les considérations présentées par un autre de ses membres, M. le duc de Broglie, qui, reprenant avec une double autorité la thèse que son père avait jadis soutenue, s'attaquait aux bases de la juridiction administrative, et invoquait l'exemple de la Belgique. Or, en Belgique, il n'y a point, à proprement parler, de juridiction administrative : les tribunaux civils sont les juges ordinaires du contentieux de l'administration. Et la règle est qu'ils ne statuent que sur le litige en lui-même, non sur l'acte administratif que le litige met en cause. Cet acte échappe à leur censure; ils n'en peuvent prononcer l'annulation. Là est l'insuffisance,

là est le vice profond du système belge qui, refusant aux citoyens lésés la garantie du recours pour excès de pouvoir, les livre, en somme, désarmés à l'arbitraire des bureaux. Cependant une des grandes commissions de l'assemblée, la commission dite de décentralisation, inclinait dans le même temps vers ces nouveautés. Elle prêtait l'oreille aux théories d'un revenant de la Constituante de 1848, le respectable et chimérique M. Raudot, lequel était arrivé à Versailles, la tête pleine de plans de réforme, comme s'il eût reçu de ses électeurs le mandat de tout changer. Dès le 29 avril 1871, c'est-à-dire en pleine anarchie, M. Raudot avait jugé opportun de proposer une loi qui, d'un trait de plume, supprimait les préfets, les conseils de préfecture, et transférait tout le contentieux de l'administration aux juges civils. Peu s'en fallait que M. Raudot ne rendît le conseil d'État lui-même responsable de nos malheurs : « Il y a, disait-il ingénument, un certain nombre d'institutions qui font la décadence de ce pays-ci, et, pour moi, *la centralisation excessive, dont le conseil d'État est la forteresse, est une des causes de notre décadence...* » La commission de décentralisation, sans aller si loin, se prononçait pour l'abolition des conseils de préfecture. Son rapporteur, M. Amédée Lefèvre-Pontalis, déposa, dans ce sens, un rapport et un projet de loi. Projet et rapport demeurèrent sans écho. Le fait est que, en 1872 comme en 1849, les monarchistes et les républicains étaient d'accord pour maintenir la juridiction administrative et le conseil d'État. Il n'y eut guère de dissentiment que sur un point, le mode de nomination des conseillers.

Le gouvernement, dans le projet de loi, se réservait cette nomination. L'assemblée se l'attribua. Il n'y avait là nulle raison de principe. Infatuée de son omnipotence et déjà en conflit plus ou moins latent avec M. Thiers, la majorité monarchiste entendait composer le futur conseil à son image :

> ... parvam Trojam simulataque magnis
> Pergama...

On se défiait de M. Thiers. Là était le vrai motif, et je me souviens qu'il me fut révélé, dans une boutade significative, par l'un de ces enfans terribles de la droite que l'on appelait *les chevau-légers*. Je lui demandais pourquoi ses amis tenaient si fort à se rendre maîtres des nominations au conseil d'État : « Il le faut bien, répondait-il, *Thiers y mettrait des pétroleurs!* » Aussi les choix de l'assemblée nationale eurent-ils une couleur politique, même religieuse, assez marquée. Faute capitale! On préparait, on provoquait une revanche du parti répu-

blicain pour le jour où il triompherait pleinement; on suscitait les mesures, — de représailles, aux yeux des uns, de légitime défense, dans la pensée des autres, — qui aboutirent, en 1879, à un renouvellement presque intégral du conseil d'État. Mais, avant de rappeler dans quelles circonstances ce renouvellement eut lieu, il convient de replacer dans leur cadre historique certaines dispositions de la loi du 24 mai 1872. Ces dispositions, à quelques changemens près, sont restées en vigueur. La loi compte aujourd'hui vingt années d'existence. C'est un assez grand âge. De tous les statuts organiques qui ont régi tour à tour le conseil d'État depuis l'an VIII, aucun n'a eu une durée si longue.

II.

Lorsqu'on étudie en détail l'économie de cette loi, on est frappé d'abord de son caractère composite. Le législateur de 1872, à la différence de ses devanciers, n'a ni créé une variété nouvelle ni exactement restauré l'un des types anciens; mais il a combiné les systèmes antérieurs; il a fait œuvre d'éclectisme. Assurément oui, c'est le conseil d'État de la royauté parlementaire, le conseil d'État selon la loi du 19 juillet 1845, qui lui a servi de modèle; mais il a, d'autre part, emprunté plus d'un trait aux deux régimes si dissemblables de 1849 et de 1852, — par exemple, les formes dans lesquelles sont rendus les jugemens (1).

Ces formes, en effet, ont une double origine. Nous avons vu comment le décret du 25 janvier 1852 avait attribué à la section du contentieux le pouvoir de décider seule dans les affaires où il n'y a pas d'avocat; comment, en outre, il avait institué, pour tenir l'audience publique, une assemblée distincte de l'assemblée générale, et où les sections administratives ne participaient plus que par leurs délégués. Ces dispositions furent maintenues dans la loi de 1872. En même temps, par un retour à la législation de 1849, on abolissait la fiction de la « justice retenue » et l'on rétablissait le tribunal des conflits.

Sur cette question de la justice retenue, jadis l'objet de controverses si vives, M. Batbie disait, dans le rapport qu'il déposa, le 29 janvier 1872, sur le bureau de l'assemblée : « Depuis qu'ils ont été institués, en l'an VIII, les conseils de préfecture rendent des arrêtés exécutoires... Nous ne faisons donc qu'appliquer au second degré ce qui, pendant plus de soixante-dix ans, a été pratiqué au premier. Pourquoi, en effet, la justice administrative

(1) Voir le *Traité de la juridiction administrative et des recours contentieux*, par M. Ed. Laferrière, vice-président du conseil d'État, 2 vol., 1887-88.

serait-elle déléguée pour la première instance et retenue en appel? Il y a là une disparate inexplicable... » M. Batbie, en outre, alléguait une raison qui détermina, paraît-il, les auteurs de la loi (1). Sans doute, observait-il, le gouvernement, en fait, n'use jamais du droit qu'il a virtuellement de refuser son homologation aux décisions juridictionnelles du conseil d'État. Mais rien, à la rigueur, n'empêche qu'il exerce cette prérogative redoutable. Et dès lors il y a là un moyen éventuel d'intimidation et de pression, une sorte de vague et perpétuelle menace qui plane sur les délibérations contentieuses et peut, dans certains cas, en compromettre l'indépendance. — La justice retenue n'en a pas moins gardé jusqu'à nos jours ses partisans secrets, sinon avoués. En 1875, M. Émile Flourens, alors maître des requêtes, dans un ouvrage où il se prononçait non sans vivacité contre la nouvelle organisation, n'hésitait pas à condamner au nom des principes le système « dangereux » de la justice déléguée (2). « Le conseil d'État, disait-il, doit, sur tous les points, dans le domaine contentieux comme dans le domaine administratif, confondre son action avec celle du chef de l'État... » M. Émile Flourens ajoutait : « Par la voie de l'excès de pouvoir, il (le conseil) connaît de tous les actes administratifs, même de ceux qui n'ont pas un caractère contentieux, et il les apprécie au point de vue général de l'application de la loi. Il fait donc là office, non-seulement de juridiction, mais plus encore de haute administration. Il exerce une fraction d'autorité inhérente à l'essence même du pouvoir du chef de l'État. » Quoi qu'il en soit de ces controverses doctrinales, un fait est constant : il y aura bientôt vingt années que la juridiction directe est en vigueur, et je ne crois pas que l'on puisse citer un cas où elle ait été pour le gouvernement un embarras sérieux, à plus forte raison un péril. Je tiens pour bonne et pour définitive cette partie de la loi de 1872. Mais, en ce qui touche à l'attribution législative du conseil, mon sentiment est que les auteurs de la loi de 1872 ont fait fausse route.

Là, en effet, au lieu de s'inspirer du système si raisonnable de la loi du 3 mars 1849, ils ont fait revivre la situation bizarre où la restauration et la monarchie de juillet avaient maintenu, durant trente-trois années, le conseil d'État; ils ont réduit son rôle, dans l'œuvre législative, à une participation éventuelle, accidentelle, — à un fantôme, à un décevant mirage de collaboration! Il est vrai que les auteurs de la loi de 1872, à l'exemple de leurs lointains

(1) Voir son *Traité de droit public et administratif*, t. III, 2e édition, 1885.

(2) *Organisation judiciaire et administrative de la France et de la Belgique*, ouvrage couronné par l'Institut, 1 vol., 1875.

devanciers, se plaisaient à reconnaître en théorie cette attribution; mais ils se gardaient bien d'en assurer le fonctionnement pratique. Convaincus que l'omniscience parlementaire suffisait à tout, ils n'admettaient pas que le conseil d'État intervînt dans la tâche du législateur, sinon à titre exceptionnel et en tant qu'il plairait aux pouvoirs publics. Dès lors, qu'avait-on besoin d'une section de législation? On s'abstint de la rétablir.

Je dois ajouter qu'il y avait aussi là une question d'économie. On était au lendemain de la guerre; les charges du budget s'amoncelaient, écrasantes. On n'en était que plus empressé à réagir contre les prodigalités impériales. On rognait de toutes parts ce que l'on est convenu d'appeler « les gros traitemens. » Les nouveaux conseillers furent, en conséquence, gagés au rabais. On estima que seize mille francs (au lieu de vingt-cinq mille) devaient suffire désormais à rémunérer leurs services. Pour les mêmes causes, leur nombre fut limité à vingt-deux. Or, jamais, sous aucun régime, l'effectif des conseillers n'était descendu à un pareil chiffre. Jamais aussi l'on n'avait autant resserré les cadres de la maîtrise et de l'auditorat. Ce diminutif de conseil serait-il seulement viable? Les hommes compétens en doutaient. La situation était sans précédent, et il me semble que, dans la suite, on l'a trop oublié. L'organisation insuffisante de 1872, voilà en effet la justification de la loi du 13 juillet 1879. En augmentant le personnel des conseillers, des maîtres des requêtes et des auditeurs, et en créant une section de législation, qu'a-t-elle fait, cette loi tant dénigrée, sinon restituer au conseil d'État des conditions de vie normales, et rétablir ce qui avait, on peut le dire, existé de tout temps?

Je reconnais, d'ailleurs, que la loi du 13 juillet 1879 peut être envisagée sous deux aspects fort différens. A n'en regarder que le texte, elle développe, elle complète le statut organique de 1872, dont elle est l'acte additionnel. Mais si l'on en cherche les raisons secrètes, qui furent, comme il arrive presque toujours, les raisons vraies; si vous interrogez les faits qui la précédèrent et qui l'expliquent, alors elle apparaît comme une loi de circonstance, et l'on conçoit qu'elle ait été surtout, dans la pensée du gouvernement qui la présenta et des chambres qui la votèrent, une mesure politique et un expédient.

La vérité est que le conseil d'État, demeuré tel que l'avaient fait les choix de l'assemblée nationale, était devenu un sujet d'embarras pour le ministère qui avait succédé, quelques jours après l'élection de M. Grévy, au cabinet présidé par M. Dufaure. Quel était le mandat, quelle était proprement la raison d'être de ce ministère nouveau? Il s'agissait de donner à la politique intérieure

une orientation plus conforme aux vues de la majorité républicaine. Et dès lors, une question se posait, de jour en jour plus pressante : la question des fonctionnaires. On réclamait d'urgence « l'épuration. » Dans cette situation, le conseil d'État, je veux dire son personnel, était la pierre de scandale et le point de mire. Il était là, isolé de toutes parts au milieu des pouvoirs publics renouvelés, comme une bastille laissée en territoire ennemi par la coalition des droites, que les républicains avaient passé huit ans à combattre. Pouvait-on, devait-on admettre cette anomalie d'un conseil d'État monarchiste sous un régime républicain, et réfractaire, sinon hostile, au gouvernement dont il était, par son institution même, l'auxiliaire quotidien et le confident obligé ? Quelques personnes auraient voulu que l'on s'en remît au temps, qui renouvelle si vite toutes choses. Mais la majorité dans les deux chambres appelait un changement immédiat. On proposait un moyen radical, la dissolution (1). Le garde des sceaux, M. Le Royer, dans un louable esprit de modération, y répugnait. Pourquoi recourir à des moyens extrêmes, si l'on pouvait, avec les ménagemens convenables, atteindre au même résultat? En effet, le projet de loi, créant dix sièges de conseillers d'État, allait permettre au gouvernement d'introduire dans la place des partisans dévoués. Et puis on avait la ressource des révocations individuelles; procédure certes rigoureuse, mais prévue par la loi de 1872, et dont l'application pouvait du moins être restreinte à quelques membres plus particulièrement compromis. En conséquence, dès le lendemain du jour où fut promulguée la loi, le *Journal officiel* publiait un décret qui nommait les titulaires des dix sièges institués la veille, et mettait à la retraite ou relevait de leurs fonctions neuf conseillers. On sait comment ceux mêmes que le décret épargnait tinrent à honneur de partager la disgrâce de leurs collègues et envoyèrent leurs démissions. Le personnel ancien se retirait en masse, et ce fut à vrai dire une assemblée nouvelle qui, peu de jours après, s'installa sous la présidence de M. Faustin Hélie.

La loi du 13 juillet 1879 fut donc avant tout, et par son origine et par son principal objet, une loi politique. Elle n'en contient pas moins des parties excellentes. La disposition qui permet aux conseillers, aux maîtres des requêtes et aux auditeurs de première classe d'être appelés temporairement à diriger de grands services publics sans perdre leur titre et leur rang au tableau est inspirée par un sentiment juste des conditions inhérentes à l'institution et du concours mutuel que le conseil d'État et l'administration doivent

(1) La commission de la chambre et son rapporteur, M. Franck Chauveau, réclamaient une investiture nouvelle. Voir aussi le rapport de M. Lenoël au sénat.

se prêter. D'autre part, en agrandissant les cadres du personnel, le législateur de 1879 a corrigé l'une des erreurs de l'assemblée nationale. Mais, en rétablissant la section de législation sans se préoccuper de ce qu'elle deviendrait une fois rétablie, sans lui assurer un contingent normal d'affaires ou d'études, sans s'être demandé avant tout s'il n'allait pas créer un rouage inutile, ou qui resterait inutilisé, il a commis une faute capitale.

Ici je dois donner quelques explications un peu techniques, mais nécessaires à qui veut comprendre la première des deux questions que les chambres ont à trancher.

III.

Si l'on passe en revue les métamorphoses que le conseil a subies depuis l'an VIII, on constate que, à l'exception d'une période assez courte, les quinze ans qui séparent l'ordonnance du 26 août 1824 et celle du 18 septembre 1839, il y a toujours eu une section de législation (1). On constate aussi que les attributions et le mode de fonctionnement de cette section ont fort peu changé. Il y a eu deux systèmes. L'un est celui que la loi du 3 mars 1849 avait institué ; il n'a guère duré plus de deux ans. Sous l'empire de cette loi qui, appliquant avec une logique rigoureuse et une symétrie toute française le principe de la division des compétences, avait incarné dans trois grandes sections les trois attributions fondamentales du conseil, la section de législation n'était point appelée à connaître des affaires courantes de l'administration : sa fonction, par excellence, était de préparer les lois. Mais aussi elle les préparait toutes, — j'entends toutes celles que le conseil avait mission d'élaborer. L'autre organisation, fort différente, a existé depuis l'origine, depuis l'arrêté consulaire du 5 nivôse an VIII, et elle a traversé jusqu'à notre temps les régimes les plus dissemblables. Dans ce système, qui est encore en vigueur, la section de législation est une section administrative au même titre que les autres : celles des travaux publics, de l'intérieur, et des finances. Je veux dire qu'elle a de même ses ministères correspondans, à savoir les départemens de la justice et des affaires étrangères. C'est elle, en conséquence, qui est saisie des projets de loi que ces deux administrations soumettent au conseil. Mais, notez-le, elle n'est

(1) L'ordonnance du 26 août 1824 avait réuni en fait le comité de législation au comité du contentieux, lequel reçut, après 1830, la dénomination de *comité de législation et de justice administrative*. Il eut ainsi un double caractère, élaborant les projets de lois ou de règlemens que lui renvoyait le ministère de la justice et préparant les affaires contentieuses. L'ordonnance du 18 septembre 1839 rétablit les deux comités distincts.

saisie, du moins directement, que de ceux-là. Le reste est réparti selon les ministères entre les autres sections, hormis, naturellement, la section du contentieux. Voici, par exemple, une loi sur les chemins de fer: l'étude en reviendra de droit à la section des travaux publics. S'agit-il d'une loi intéressant l'organisation communale? Elle sera attribuée à la section de l'intérieur, et ainsi du reste.

— Mais alors, objectera-t-on, pourquoi cette rubrique : section de législation? Pourquoi cette qualification spéciale, que les sections voisines méritent, ce semble, aussi bien, puisque chacune d'elles a sa part dans l'œuvre législative du conseil d'État?

Pour expliquer cette anomalie apparente, il faut remonter à l'époque où le règlement initial du 5 nivôse an VIII intervint. C'est lui, en effet, qui, créant les sections, les a désignées d'après les ministères auxquels chacune d'elles devait correspondre. Or, très évidemment, la fraction du conseil qui allait avoir en partage les affaires du département de la justice fut alors dénommée section de législation parce que la plupart des projets de loi qu'elle était appelée à recevoir de ce département concernaient la législation civile, et l'on sait quelle a été, sous le consulat et même sous l'empire, l'importance extraordinaire de ces projets qui, durant dix années, défilèrent en un immense cortège devant l'assemblée du conseil d'État et devinrent successivement le code civil, le code de procédure, le code de commerce, le code d'instruction criminelle, le code pénal (1). Remarquez que la terminologie de l'an VIII précisait bien le caractère spécial de la nouvelle section et sa compétence très restreinte en matière législative; car le règlement de nivôse l'appelait: section de législation *civile et criminelle*. Cette qualification subsista jusqu'à la restauration. Ce fut alors que, pour la première fois, dans les ordonnances du 29 juin 1814 et du 23 août 1815, on omit les deux épithètes; il en fut de même lorsqu'on rétablit la section en 1839, puis en 1852; il n'est plus resté que le mot: *législation*, tout court. De là l'équivoque qui s'est perpétuée jusqu'à présent; de là l'erreur du public qui, sur la foi de cette étiquette, s'imagine que la section de législation est chargée seule de tous les projets de loi déférés au conseil. Ce qui est exact, et par où la dénomination, en somme, se justifie, c'est que, toutes les fois qu'une des autres sections administratives se trouve saisie soit d'une loi, soit d'un règlement, soit d'une question qui touche aux principes généraux de notre droit

(1) Ce fut, il est vrai, la section de l'intérieur que le gouvernement chargea d'élaborer le code de commerce, mais avec le concours de la section de législation.

privé ou public, elle fait appel à la section législative, et toutes deux délibèrent en commun.

C'est à ce type consacré que l'on revint en 1879. Il paraît que le gouvernement avait hésité entre les deux systèmes en présence. Mais le parlement, lui, n'eut point d'hésitations. Le sénat, puis la chambre, expédièrent la loi au pied levé ; ce fut l'affaire de quelques heures. La plupart des votans, qui n'avaient, il faut le dire, que des notions peu précises sur le conseil d'État, rétablirent la section de législation sans s'apercevoir qu'ils côtoyaient un des problèmes les plus délicats que soulève l'organisation constitutionnelle des pouvoirs publics. En réalité, deux choses les touchaient : on allait faire échec aux hommes de la droite et les remplacer par des républicains. Mais les dispositions de la loi en elle-même, mais le sort réservé à cette section, véritable enfant du hasard, que l'on mettait au monde sans savoir comment il vivrait, on n'en eut point souci. Quel contraste avec l'œuvre si réfléchie, si consciencieuse et si conséquente du législateur de 1848 ! La loi du 13 juillet 1879 se bornait à mentionner presque incidemment la section nouvelle : de sa composition, de son fonctionnement, de ses attributions, pas un mot. On avait l'air d'ouvrir très grande la porte du conseil d'État aux projets de loi ; mais on négligeait de s'assurer qu'ils en prendraient la route. On ne prescrivait rien ; on ne réglait rien ; on laissait, comme par le passé, selon les erremens de la restauration et de la monarchie de juillet, le gouvernement et les chambres absolument libres de ne recourir au conseil que lorsqu'il leur plairait. Or, il faut être bien ignorant de l'esprit qui anime les assemblées parlementaires et les administrations publiques pour s'imaginer que les unes et les autres, également jalouses de leur autorité et de leur liberté d'action, iront d'elles-mêmes, par un sacrifice gratuit et sans cesse renouvelé, se soumettre au contrôle, aux critiques, et aux corrections du conseil d'État ! Il est clair que, neuf fois sur dix, elles sauront trouver des raisons excellentes de s'en affranchir, si une disposition expresse de la loi organique ne les oblige catégoriquement au renvoi. A cet égard, je me rappelle un incident significatif qui se produisit, à la chambre, dans la séance du 7 juin 1879, c'est-à-dire presque au lendemain du jour où elle avait été saisie de la loi sur le conseil, que le sénat venait d'adopter. La chambre discutait une proposition relative aux élections des juges des tribunaux de commerce. Une difficulté s'étant présentée, le sous-secrétaire d'État au ministère de la justice (c'était alors M. Goblet) demanda le renvoi de la proposition au conseil d'État. Sur quoi un membre de la majorité, M. Gatineau, s'élance à la tribune et avec véhémence exhorte l'assemblée

à ne se point dessaisir. J'entends encore M. Gatineau s'écrier, et de quel accent! « En quoi le conseil d'État peut-il vous éclairer?.. *N'avez-vous pas des lumières suffisantes?..* » Il avait touché le point sensible ; la demande du gouvernement fut repoussée presque par acclamation. Ce jour-là, je compris quel sort on réservait à cette infortunée section, que l'on entendait bien ne rétablir qu'à la condition de ne point l'utiliser. Je compris que, chaque fois qu'il s'agirait de prononcer le renvoi d'une loi au conseil, tout céderait devant cet irrésistible argument : — « N'avons-nous pas les lumières suffisantes? » — La suite, hélas! n'a que trop justifié ces prévisions. Les documens officiels attestent que, depuis la réforme de 1879, le nombre déjà minime des projets de loi soumis au conseil, loin de s'accroître, a encore diminué. Si nous ouvrons le dernier *Compte* (1), publié en 1890 et qui s'étend du 1er janvier 1883 au 31 décembre 1887, nous y lisons (rapport placé en tête des tableaux statistiques) : « Dans le compte précédent, on a signalé avec regret la diminution du nombre des affaires législatives d'intérêt général. Cette observation ne peut qu'être reproduite, et à plus juste titre encore, car le nombre des projets de lois soumis au conseil, *après s'être abaissé de 68 à 46 pour les deux périodes quinquennales antérieures, est tombé, pendant la période 1883-87, à 22 seulement.* De ces 22 projets, 2 ont été renvoyés au conseil par les assemblées législatives... » Notons, en passant, que cette rubrique : « Les assemblées législatives » n'est point exacte ; car c'était le sénat qui avait renvoyé les deux propositions d'initiative parlementaire, les deux seules dont le conseil eût été saisi en cinq ans!

Il est bien vrai que, sous la monarchie de juillet, les pouvoirs publics avaient déjà montré le même esprit d'inconséquence. Il est curieux de lire, dans les publications du temps, les réflexions que suggérait cette étrange condition d'un comité de législation que l'on rétablissait sans lui donner de lois à faire. On aurait pu, hier encore, à un demi-siècle d'intervalle, rééditer ces doléances sans y changer une ligne. Je lis dans une brochure qui parut en 1845, alors que le parlement était saisi, comme aujourd'hui, d'un projet de loi relatif à l'organisation du conseil : — « Sous

(1) *Compte général des travaux du conseil d'État,* présenté au président de la république par le garde des sceaux, ministre de la justice. Chacun de ces documens embrasse une période de cinq années. Le premier date de l'année 1835. Dans ces précieuses statistiques (qui sont établies par les soins d'un conseiller, assisté de maîtres des requêtes et d'auditeurs), tous les élémens des travaux du conseil (environ 26,000 affaires par an) sont minutieusement relevés et classés. La collection des *Comptes généraux* présente malheureusement des lacunes. Il y a eu de longues interruptions, spécialement de 1845 à 1852 et de 1866 à 1872.

la restauration, le pouvoir avait peur de l'ombre du conseil d'État impérial ; on cherchait à se passer de lui et on le laissait dans l'oubli le plus possible : sans que ce soit par le même motif, il en est à peu près de même depuis notre révolution de 1830 (1). » — L'auteur ajoutait : — « Il serait cependant utile qu'avant d'affronter la discussion publique, les projets de lois fussent passés au creuset d'un examen sérieux et approfondi, tel que celui du conseil d'État. Les hommes éclairés se plaignent de cette négligence, et les affaires publiques en souffrent. » — N'est-ce pas la même pensée, n'est-ce pas le même langage que nous retrouvons dans l'exposé des motifs qui est devenu la loi du 13 juillet 1879? — « Il est superflu, disait M. Le Royer dans cet exposé, *il est superflu d'insister sur l'intérêt que présente l'intervention du conseil d'État dans l'élaboration des lois.* Pour rédiger les textes, pour les coordonner avec les lois antérieures et les règles connexes, pour maintenir entre toutes les parties de la législation une certaine unité de vues et de tendances, *il faut une étude plus calme et plus approfondie qu'on ne peut l'attendre des ministres* absorbés par les travaux parlementaires... » — Revenons à la brochure de 1845 ; j'y rencontre cette phrase qui semble avoir été écrite hier : « Lorsque l'ordonnance du 18 septembre 1839 est venue rétablir au sein du conseil un comité de législation, on devait espérer que le gouvernement aurait plus souvent recours aux lumières du conseil d'État ; mais il a laissé le conseil à peu près dans le même oubli... »

Et pourtant il y a loin de la condition anormale et fausse où la section de législation a langui depuis douze ans, leurrée de promesses et vivant d'espérance, guettant les dossiers et regardant passer les affaires des sections voisines, à la situation bien autrement nette et, en somme, fort acceptable, que les rédacteurs de l'ordonnance du 18 septembre 1839 avaient eu la précaution de lui assurer. L'ancien comité, à défaut de lois, avait du moins sa part amplement suffisante d'affaires administratives et même contentieuses. Non-seulement il avait dès lors ce qui forme aujourd'hui le misérable lot de la section rétablie en 1879, mais ses attributions bien plus étendues comprenaient plusieurs catégories de travaux que la même section n'a plus dans son domaine, et qui étaient considérables soit par le nombre des dossiers, soit par l'importance des questions et des intérêts. Il suffit de lire (article 17 de l'ordonnance) la nomenclature détaillée des attributions que l'on réservait au comité nouveau.

On lui confiait d'abord une tâche très vaste, trop vaste peut-

(1) *Du Conseil d'État,* de son organisation, de son autorité, de ses attributions, par Alphonse de Pistoye, ancien avocat à la cour royale de Paris.

être et qui convenait plutôt à une commission d'études qu'à une section du conseil d'État : la codification des lois et des ordonnances promulguées depuis 1789. En second lieu, on le chargeait de préparer les délibérations de l'assemblée générale sur les mises en jugement des fonctionnaires, sur les autorisations de plaider demandées par les communes, sur les prises maritimes (dévolues aujourd'hui à un conseil spécial), enfin sur les conflits, dont le règlement appartient depuis 1872 à un tribunal mixte, composé de membres du conseil d'État et de la cour de cassation : les conflits, matière délicate entre toutes, car il s'agit de déterminer les limites parfois indécises et souvent trop restreintes de la compétence assignée au juge civil.

A côté de ces hautes fonctions de nature contentieuse ou quasi-contentieuse, le comité de législation de 1839 avait dans ses attributions trois catégories d'affaires administratives dont la section actuelle n'est point saisie. C'étaient les demandes de naturalisation que la loi du 26 juin 1889 sur la nationalité a dispensées du renvoi au conseil d'État. C'étaient aussi les liquidations des pensions accordées aux fonctionnaires des services diplomatiques et judiciaires : petites affaires, mais nombreuses, qui vont aujourd'hui, comme toutes les autres liquidations de pensions, à la section des finances. C'étaient enfin les recours pour abus, la vérification des bulles, et, en général, tous les dossiers de l'administration des cultes, laquelle à présent correspond à la section de l'intérieur (1). Je reconnais que c'est, en effet, à la section de l'intérieur que les projets des cultes ressortissent le plus utilement, à raison des rapports qui existent entre les communes, les établissemens charitables et les fabriques des paroisses. Ces diverses personnes morales, spécialement dans les affaires de legs, sont en contact sans cesse, sinon en conflit ; il paraît dès lors rationnel que la même section règle leurs intérêts connexes. Il n'est pas moins vrai que, si présentement la section de législation recevait, comme jadis, de 1815 à 1824 et sous l'empire de l'ordonnance du 18 septembre 1839, les dossiers des cultes, elle aurait de ce seul chef un travail presque suffisant.

Or, dans l'état des choses, quels sont les élémens dont se compose sa tâche courante?

Des deux ministères auxquels la section correspond, l'un, le département des affaires étrangères, en réalité, ne lui envoie rien : à peine, tous les deux ans, une demande d'avis ou un projet de règlement concernant, par exemple, les pays de protectorat, et c'est

(1) C'est ainsi que, en 1844, un amendement de M. de Bonald, archevêque de Lyon, ayant été déféré pour abus au conseil, le rapport de l'affaire fut présenté par le vice-président du comité de législation, M. Vivien. Sous la restauration, le même comité avait eu déjà dans ses attributions les affaires ecclésiastiques.

tout. Quant au ministère de la justice, les affaires qui en viennent sont la plupart d'un ordre élevé, mais peu nombreuses. Ce sont les décrets qui touchent à l'organisation et au fonctionnement des juridictions : cour de cassation, cours d'appel, tribunaux de première instance, justices de paix, tribunaux de commerce, et qui intéressent les barreaux d'avocats, le notariat, les corporations d'officiers ministériels. Ce sont encore les lois particulières qui créent ou modifient les circonscriptions cantonales. Les naturalisations naguère figuraient pour une très large part dans l'ensemble des travaux; se chiffrant par milliers (notamment les naturalisations algériennes), elles occupaient les auditeurs et alimentaient les séances de la section. Mais, depuis trois ans, elles n'y vont plus qu'à titre exceptionnel. Restent les affaires de noms, c'est-à-dire les requêtes des personnes qui sollicitent du gouvernement l'autorisation gracieuse d'ajouter ou de substituer un autre nom patronymique à celui qu'elles portent légalement. Plusieurs de ces requêtes, pour lesquelles les postulans peuvent se faire assister par des officiers spéciaux, les référendaires au sceau de France, sont intéressantes au point de vue historique, lorsqu'il s'agit d'un nom célèbre, ou soulèvent des questions de droit civil; le plus souvent, elles ne présentent aucune difficulté, et la totalité de ces demandes ne dépasse guère, annuellement, cinquante ou soixante.

Telles sont les affaires administratives que la section de législation reçoit couramment : en tout, moins d'une centaine, dont les trois quarts sont des plus simples. Si vous y joignez un projet de loi qui survenait, en moyenne, tous les dix ou douze mois (1), par la munificence d'un garde des sceaux pris de scrupule, — aumône ou aubaine sans lendemain, — et, chaque année, une douzaine de séances dans lesquelles la section délibère avec une section voisine, vous avez un aperçu exact des travaux qui constituent sa part dans l'œuvre du conseil.

Il y a là, on le sent de reste, un état de choses défectueux, anormal, et cette anomalie est encore plus choquante si l'on jette un regard à côté, sur la section du contentieux. Le contraste est frappant. Ici, c'est par milliers que viennent les affaires, et quelles

(1) En cinq années, de 1883 à 1887 inclusivement, la section de législation avait reçu huit projets ou propositions de loi. Elle est restée deux ans (1890-1891) sans en recevoir un seul. Ajoutons que cet état de choses s'est notablement modifié dans ces derniers mois, depuis que M. Ricard, l'auteur de la proposition dont on lira plus loin l'analyse, est devenu garde des sceaux et, en cette qualité, président du conseil d'État. M. Ricard est arrivé au ministère avec l'intention d'augmenter le rôle du conseil, en rendant effective sa collaboration aux lois; et, pour la première fois depuis douze ans, on a vu un garde des sceaux ne pas s'en tenir, à son égard, à de vaines promesses ou à de bonnes paroles. Dès son installation, M. Ricard a renvoyé à la section de législation une série de projets de loi concernant la justice civile et criminelle.

affaires! Nous sommes loin du temps où, le chiffre annuel des pourvois formés devant le conseil d'État du premier empire n'excédant guère l'humble chiffre de deux cents, M. Locré considérait l'attribut juridictionnel comme une des fonctions secondaires et accessoires de ce grand corps (1). La vérité est que l'histoire du conseil, depuis l'an VIII, est, pour une part notable, l'histoire du progrès incessant de cet attribut contentieux. Et je ne parle, bien entendu, ni des perfectionnemens de la juridiction, ni du développement extraordinaire de la jurisprudence, mais seulement de la multitude croissante des dossiers. A cet égard, le *Traité* de M. Laferrière contient de précieux tableaux statistiques, qui nous permettent de suivre presque pas à pas cette étonnante progression (2). Nous y voyons que, dès avant 1830, le nombre des pourvois avait plus que doublé. Sous la monarchie de juillet, il passe le chiffre de huit cents et aux premières années du second empire atteint le chiffre de mille. Il est aujourd'hui de deux mille environ. Cependant, l'organisation de la juridiction étant demeurée la même depuis 1852, il est aisé de concevoir qu'elle soit devenue très insuffisante. Il y a disproportion entre la tâche et l'instrument. On est envahi; on est débordé; c'est une marée montante; les dossiers s'accumulent aux mains des rapporteurs. Chaque année, au 31 décembre, lègue à l'année suivante plus de trois mille requêtes à juger. J'admets qu'un tiers environ des affaires qui composent cet arriéré soit en cours normal d'instruction; mais les deux autres tiers, c'est-à-dire deux mille requêtes au moins, peuvent être réputées en souffrance. Cependant, la section du contentieux siège presque tous les jours, et je ne crois point exagérer en avançant qu'elle fournit une somme de travail presque aussi considérable en une semaine que naguère la section de législation en une année (3).

Il y avait donc là une inégalité flagrante. D'un côté, l'on était réduit à se croiser les bras, de l'autre, on fléchissait sous une véritable surcharge. Dans ces conditions, un expédient s'offrait et semblait indiqué. Il consistait à utiliser la section de législation, en la faisant servir à l'œuvre juridictionnelle. La transformer en une seconde section du contentieux, voilà en deux mots le système du projet de loi que M. Fallières, alors garde des sceaux, déposait sur le bureau de la chambre dans la séance du 10 mars 1891. Et ce projet allait donner naissance à une série de propositions diverses,

(1) Dans sa brochure intitulée : *Quelques vues sur le conseil d'État*, 1831.

(2) *Traité de la juridiction administrative*, t. I, p. 254 et suiv.

(3) Il est juste d'observer que les rapporteurs de la section du contentieux sont bien plus nombreux. Elle ne compte pas moins de huit maîtres des requêtes et de quatorze auditeurs, alors que la section de législation n'a que trois maîtres des requêtes et quatre auditeurs.

entre lesquelles le parlement aura peut-être quelque embarras à faire un choix.

IV.

La combinaison, au premier abord, paraissait séduisante. Étant donné que la section A se trouve inoccupée, et que la section B ne peut suffire à sa tâche, employer l'une à décharger l'autre, quoi de plus logique et de plus pratique? Mais, en réalité, sous les dehors modestes d'une simple mesure d'ordre intérieur, le projet de M. Fallières soulevait des questions fort graves, et avait l'air de les trancher dans un sens peu conforme aux vues qui, à la chambre comme au sénat, tendent à prédominer. En sacrifiant la section de législation, il semblait faire un peu trop bon marché de l'attribution la plus haute du conseil d'État, et cela précisément alors que, dans le public, dans la presse, dans le parlement lui-même, l'opinion se déclarait en faveur d'une participation effective du conseil à la rédaction des lois. A la vérité, le projet autorisait la formation, selon les besoins du service, de commissions législatives spéciales et temporaires, dont les élémens seraient empruntés aux diverses sections. Mais ces commissions volantes ne firent point illusion. Il parut, en somme, que le contentieux devenait trop envahissant. Si l'on n'y prenait garde, il allait empiéter sur tout le reste au point de dénaturer l'institution et de réduire le conseil d'État à n'être guère plus qu'un vaste conseil de préfecture. Le projet, en outre, comportait la création d'emplois nouveaux, et c'était là une pierre d'achoppement. Sans doute, il ne s'agissait que de deux places de maîtres des requêtes et de trois places d'auditeurs, soit, chaque année, un supplément de crédit de 30,000 francs. Mais, sur ce chapitre des augmentations de personnel, on connaît le tempérament des chambres, faciles aux grandes dépenses, intraitables, en revanche, pour les petites. Au fait, qu'avait-on besoin d'une deuxième section du contentieux? N'avait-on pas d'autres moyens plus sûrs de déblayer le rôle? Ne pouvait-on simplifier les formes de la juridiction et, par exemple, multiplier les cas où la section est investie du droit de rendre elle-même les jugemens, sans qu'il soit nécessaire d'aller devant l'assemblée du contentieux? Enfin et surtout, il fallait, pour l'avenir, diminuer cette affluence vraiment excessive des pourvois. On y parviendrait de deux façons; en supprimant le droit d'interjeter appel dans les affaires de minime importance, et en renvoyant au juge civil tous les litiges susceptibles de lui être déférés.

Deux mois à peine s'étaient écoulés depuis le dépôt du projet de loi, et déjà ces idées, d'abord confuses et flottantes, avaient pris

corps. Un programme peu à peu se dessinait. Il restait à le préciser et à le formuler dans un texte. M. Ricard en eut l'initiative. Dans la proposition qu'il présentait à la chambre, le 30 mai, M. Ricard abordait de front les redoutables problèmes sur lesquels le projet de M. Fallières avait rouvert la controverse, et soumettait au parlement un plan de réformes dont l'adoption aurait pour conséquence de modifier sensiblement les rapports du conseil d'État avec les pouvoirs publics, et de réaliser, dans la distribution des compétences entre la juridiction administrative et les tribunaux civils, les changemens les plus considérables qui s'y soient produits depuis un siècle. Un intérêt particulier s'attache à cette proposition, aujourd'hui surtout que son auteur, devenu garde des sceaux, est le chef suprême des deux juridictions dont elle tend à remanier si profondément les attributions respectives.

Quelque opinion que l'on professe touchant les graves innovations qu'elle renferme, on ne saurait du moins lui refuser ce mérite d'avoir nettement dégagé les deux questions essentielles. La première de ces questions se pose dans les termes suivans : faut-il supprimer la section de législation ? — Il est nécessaire de la maintenir, répond M. Ricard : elle doit être « l'âme d'un consei d'État. » C'est elle qui, dans ce conseil, à côté des autres sections, « composées de compétences spécialisées et portées par là même à restreindre leurs points de vue, à faire trop souvent place aux minuties administratives, doit défendre les grandes vues de droit public ou privé qui dominent notre législation... » Mais que sert de la maintenir si l'on n'assure pas en même temps sa participation régulière à la confection des lois ? Nous touchons au point très délicat et, pour tout dire, au nœud de la question. A cet égard, rien n'est plus significatif que l'allure des conversations qui roulent sur ce sujet ; chacun de nous, dans ces derniers mois, en a pu faire l'expérience. Tant qu'il s'agit seulement de proclamer les avantages de la collaboration législative du conseil, vous rencontrez un accord général ; tous les hommes éclairés, à commencer par les membres du parlement, déplorent la manière dont se fabriquent les lois : il y faudrait, disent-ils, le conseil d'État... Que si pourtant, préoccupé des solutions pratiques, vous mettez l'entretien sur les mesures à prendre pour faire de ces *desiderata* platoniques une réalité, vous avez beau presser votre interlocuteur, il hésite, se tait, se dérobe, comme arrêté soudain par un obstacle infranchissable. M. Ricard, lui, ne se dérobe pas. Il a compris que, si l'on veut franchement associer le conseil d'État à l'œuvre législative, il est indispensable de régler cette participation par un texte impératif ; il faut une prescription légale. Je dis une prescription et non

pas simplement une disposition : la loi, sachez-le bien, n'aura rien fait si elle se borne à indiquer que le conseil d'État *pourra* être consulté. Il est nécessaire qu'elle oblige, qu'elle ordonne, et dise expressément qu'il *devra* être consulté. Remarquez que le législateur a procédé ainsi toutes les fois qu'il a eu sérieusement, sincèrement, la volonté de faire intervenir le conseil dans la préparation des lois. Témoin l'article 75 de la constitution de 1848, qui exigeait que ce corps fût saisi des projets du gouvernement (à l'exception de certaines catégories, désignées plus tard dans la loi du 3 mars 1849). M. Ricard rappelle le système que la seconde république avait institué, et les effets utiles que, dans sa courte application, il avait produits. Mais M. Ricard ne va pas aussi loin. Il ne réclame l'intervention du conseil que partiellement, pour cette classe déterminée de projets ou de propositions qui touchent à la législation civile, commerciale et criminelle, ou à l'organisation et à la compétence des juridictions. Et même alors il ne demande pas que le renvoi soit obligatoire. Voici sa combinaison, qui est curieuse et nouvelle. Après l'adoption par l'une des deux chambres d'un projet se rattachant à cette catégorie de lois, et avant de le transmettre à l'autre assemblée, ladite chambre devra décider par un vote spécial s'il y a lieu de saisir le conseil d'État. On le voit, le parlement reste en tout cas maître de sa décision. Seulement, il a l'obligation de statuer, — dans tel sens qu'il voudra, soit ! mais enfin de statuer. Il y a là une formalité, tout au moins, dont il ne lui est pas permis de s'affranchir ; et cette sorte de mise en demeure légale, cette invitation ou cet appel qui retentirait, comme un avertisseur automatique, à heure fixe, lui paraît être, faute de mieux, et par rapport au régime existant, un progrès.

M. Ricard aborde ensuite l'autre question, celle du contentieux. Comment remédier au mal dont le contentieux souffre ? Comment empêcher que les affaires s'y attardent et s'y accumulent ? Comment rétablir la proportion entre l'instrument juridictionnel et l'œuvre qu'il doit accomplir ? Il semble en vérité qu'il n'y ait que deux moyens : ou décharger d'une moitié de son écrasant fardeau l'appareil, qui, dès lors, reprendra de lui-même son élasticité normale et son libre jeu, ou doubler ses organes et, par suite, sa puissance de fonctionnement. Or, ce second moyen nous échappe, dès l'instant que la section de législation est maintenue dans l'attribution qui est sa raison d'être, et qu'on la destine à recevoir un courant d'affaires régulier : comment serait-elle disponible pour la besogne contentieuse ? Quant à créer de toutes pièces une sixième section, en augmentant dans une mesure notable le personnel du conseil d'État, il serait téméraire de le demander aux chambres. Reste le premier moyen : alléger et simplifier la juridiction. C'est

l'objet principal que M. Ricard a en vue. Je voudrais donner une idée suffisamment nette de cette partie de sa proposition, et pour cela, rappeler dans quelles conditions très particulières cette juridiction a vécu et grandi jusqu'à ce jour.

Avant la loi du 3 mars 1849, les affaires litigieuses dont le conseil était saisi devaient toujours être portées devant l'assemblée générale. Sans doute le comité du contentieux les étudiait d'abord et préparait les décisions ; mais l'assemblée générale avait le dernier mot. Elle seule était en possession du droit de statuer ; car seule elle adoptait les projets d'ordonnance que l'approbation du souverain rendait ensuite exécutoires. Ainsi le comité et l'assemblée exerçaient de part et d'autre des attributions distinctes. Le comité instruisait les affaires, mais n'en réglait aucune : l'assemblée était le juge nécessaire et unique. Cette procédure traditionnelle fut, en 1849, remplacée par une organisation très différente. On enlevait à l'assemblée générale la juridiction pour la déléguer dans sa plénitude à la section, qui devenait le tribunal suprême.

Cette organisation dura peu, et, après le coup d'État, le décret du 25 janvier 1852 combina en une forme nouvelle les deux systèmes opposés. On ne rendit pas à l'assemblée générale du conseil d'État les pouvoirs de justice dont elle avait été dessaisie par la loi de 1849 ; on les partagea entre la section et une assemblée spéciale que l'on créait avec la mission exclusive de représenter le conseil statuant au contentieux. Cette assemblée, au lieu d'être, comme l'assemblée générale proprement dite, la réunion plénière du conseil tout entier, était composée seulement des membres de la section contentieuse, auxquels venaient s'adjoindre deux délégués de chacune des sections administratives. Elle fut désormais le juge ordinaire, mais non pas nécessaire, car la section conservait le pouvoir de décider dans les affaires où il n'y a pas d'avocats (1).

C'est ce troisième système, maintenu par la loi du 24 mai 1872 et en vigueur depuis quarante ans, que M. Ricard propose de simplifier. La section deviendrait le juge ordinaire. Comme jadis, sous l'empire de la loi de 1849, elle prononcerait en audience publique et définitivement sur les litiges, qu'il y eût ou non des avocats. Et

(1) L'assemblée générale du conseil d'État siège le jeudi en séance secrète. Elle délibère sur les projets de loi, les projets de règlemens d'administration publique et sur toutes les affaires que les sections administratives lui renvoient. Ses décisions n'ont jamais qu'une valeur consultative : simples *avis* donnés aux ministres, qui peuvent ne pas les suivre. — L'assemblée du contentieux tient, le vendredi, une audience publique. Les rapporteurs y lisent, sur chaque requête, un rapport écrit, et les avocats prennent, s'il y a lieu, la parole pour compléter les mémoires qu'ils ont présentés. Le ministère public (un des quatre maîtres des requêtes dénommés commissaires du gouvernement) conclut dans toutes les affaires.

dès lors on ne porterait plus à l'assemblée que trois catégories de pourvois : 1° les réclamations dénommées recours pour excès de pouvoir ou pour violation de la loi; 2° les contestations auxquelles donnent lieu les marchés conclus ou les concessions faites par l'État; 3° les affaires dont le renvoi serait demandé par un des conseillers de la section ou par le commissaire du gouvernement: dans ce cas, aux termes de la loi de 1872, le renvoi à l'assemblée du contentieux est de droit.

Voilà, semble-t-il, une assez grande simplification. Mais, si elle fait gagner un peu de temps aux dispensateurs de la justice, elle ne réduit pas d'une seule unité le nombre des pourvois à juger. Est-ce à dire que ce contingent forme un tout irréductible et indivisible? Ne peut-on rien élaguer dans cette frondaison qui menace d'envahir le conseil?

On peut éliminer des catégories entières de pourvois; et cela de deux façons.

On le peut d'abord, au moins dans une certaine mesure, en restreignant le droit d'appel.

Présentement l'exercice de ce droit est illimité. C'est une règle fondamentale de notre juridiction administrative que, pour le plus insignifiant des litiges, il soit toujours permis de déférer au conseil d'État l'arrêté ou jugement rendu en premier ressort par le conseil de préfecture. Or, il en est tout autrement devant la juridiction civile. Là, en effet, la faculté d'appel est renfermée dans des limites précises. Elle n'existe que si la valeur pécuniaire de l'objet litigieux n'est point inférieure au chiffre minimum que le législateur a fixé. On sait que les tribunaux de première instance connaissent en dernier ressort des actions personnelles et mobilières jusqu'à la valeur de 1,500 francs en principal, et des actions immobilières jusqu'à 60 francs de revenu. Il y a même des catégories d'affaires, — par exemple, les contestations relatives à la perception des droits d'enregistrement et de timbre, — où ils prononcent toujours sans appel, et cela quel que soit le chiffre de la somme en litige. Pourquoi cette différence entre les deux justices? Pourquoi d'une part ces restrictions, de l'autre cette latitude indéfinie? M. Ricard, dans son exposé des motifs, effleure la question sans s'y arrêter. Il propose seulement la suppression du droit d'appel en matière de contributions directes (et de taxes assimilées), lorsqu'il s'agit de cotes inférieures à trente francs; les conseils de préfecture devant, dans ce cas, statuer en premier et dernier ressort.

Mais ce n'est là qu'un palliatif. Otez du rôle ces minuscules pourvois, la situation, au fond, sera-t-elle modifiée? C'est aux affaires importantes, à celles qui retiennent durant des journées la

section et l'assemblée du contentieux, que la réforme, pour être pleinement efficace, doit s'attaquer ; il faut tailler dans les maîtresses branches. Nous touchons ici à l'innovation capitale du programme présenté par M. Ricard ; je veux parler de cette entreprise très simple en apparence, mais en réalité infiniment délicate, qui consisterait à distraire de la juridiction administrative des milliers de litiges, pour les remettre en bloc à l'autorité judiciaire.

Ces litiges si divers forment une vingtaine de catégories que la proposition passe en revue, et ces catégories, pour la plupart, se peuvent ramener à quatre groupes.

Ce sont d'abord les contestations relatives aux ventes domaniales et aux partages ou à la jouissance des biens communaux : questions de propriété, qui rentreraient naturellement dans le domaine du juge civil. — Viennent ensuite les difficultés souvent si épineuses auxquelles donne lieu l'interprétation ou l'exécution des contrats passés entre les concessionnaires et entrepreneurs de travaux et les départemens, les communes, les établissemens publics. (Pour les litiges du même ordre où l'État est en cause, M. Ricard maintient la compétence du juge administratif.) — Un troisième groupe est celui des demandes d'indemnité introduites à raison des dommages que les travaux publics font subir aux propriétaires riverains. — Enfin, et c'est le quatrième groupe, on renverrait au juge civil toutes les contraventions que les conseils de préfecture sont chargés de réprimer, notamment en matière de grande voirie. — M. Ricard estime que les mesures qui viennent d'être indiquées réduiraient de plus d'un tiers le nombre annuel des pourvois déférés au conseil.

Telle est, dans ses lignes générales, l'économie de cette proposition tout à la fois tempérante et hardie, qui présente, à côté de demi-réformes presque timides, des innovations radicales et d'une redoutable portée, car elles atteignent par-delà le conseil d'État les conseils de préfecture, et elles les atteignent dans la partie contentieuse de leurs attributions, c'est-à-dire dans ce qui est leur principale raison d'exister. Vous jetez par-dessus bord des piles de dossiers encombrans, et voilà le conseil d'État remis à flot ; à merveille ! mais ces affaires, du même coup, vous les enlevez aux conseils de préfecture qui, depuis la loi du 28 pluviôse an VIII, en sont les juges au premier degré, et vous dégarnissez les audiences de ces tribunaux, tant et si bien que l'on se demande, non sans inquiétude, ce qui leur restera. — Je reproduis là l'un des argumens que l'on oppose à toute réforme sérieuse des compétences, et je reconnais volontiers que l'objection est grave. Est-elle décisive ? Je ne le crois pas. Mais on voit déjà combien, par ce côté seulement, la question, si simple à première vue, se complique.

De là, sans doute, le parti adopté par la commission que la chambre avait chargée d'examiner le projet de M. Fallières, et à qui la proposition de M. Ricard venait d'être renvoyée. La commission, au demeurant, n'avait reçu qu'un mandat restreint. On l'avait nommée pour élaborer une mesure d'organisation partielle qui n'allait pas au fond des choses, ou du moins n'en avait pas l'air, et soudain elle se voyait en face d'un projet d'ensemble qui bouleversait l'ordre des juridictions. Il s'agissait de défaire l'œuvre de la loi de l'an VIII, éprouvée et comme consacrée durant près d'un siècle par un usage ininterrompu. Enfin il s'agissait de trouver la formule qui opérerait ce miracle d'assurer l'intervention législative du conseil en réservant l'entière liberté du législateur. En pareil cas, neuf fois sur dix, les commissions se dérobent devant l'obstacle. Quand il y a beaucoup à changer, volontiers on décide que l'on ne changera rien ou presque rien. Pourquoi ce qui existe n'existerait-il pas encore quelque temps? Et l'on se tire d'embarras par une de ces combinaisons faciles qui doivent arranger tout. La commission se disait : En somme, que veut-on? Hâter l'expédition des affaires contentieuses. Voilà l'objet pressant; bornons là notre effort! Pour le reste, on verra plus tard. — De cet état d'esprit devait naître un troisième projet, qui fut suggéré à la commission par un de ses membres les plus compétens, M. Camille Krantz (1).

Le système de M. Camille Krantz a ce grand mérite de procurer le remède par des moyens très simples, en touchant le moins possible au régime établi. En effet, il conserve intacte la section de législation, et il laisse, comme par le passé, les pouvoirs publics entièrement libres, soit de recourir au conseil pour la préparation des lois, soit, au contraire, de s'en abstenir. D'autre part, il se garde de créer une deuxième section du contentieux. Il en maintient une seule, mais la dédouble en deux comités qui se partagent le travail. Son idée dominante est qu'on ferait aussi bien en étant moins nombreux. A quoi bon dix personnes, où cinq pourraient suffire? Que les cinq autres délibèrent de leur côté, et voilà dans le même temps, avec le même personnel, deux fois autant d'affaires expédiées. La formation de ces comités constitue la partie principale et originale du projet (2). Ajoutez que M. Krantz, lui aussi,

(1) C'était plutôt un *avant-projet*, destiné à la commission. La chambre n'en a été régulièrement saisie que lorsqu'il est devenu, après changemens, le projet de la commission.

(2) J'ai indiqué dans la première partie de cette étude (voyez la *Revue* du 15 août, p. 793, une disposition analogue de l'ordonnance du 29 juin 1814). L'article 9, § 5, de cette ordonnance autorisait la division du « comité contentieux » en deux « bureaux. » La même disposition se retrouve dans l'ordonnance du 26 août 1824 : l'article 30 divisait le comité du contentieux en deux sections.

veut simplifier les formes de la juridiction. Son projet attribue à la section le pouvoir de prononcer publiquement dans un très grand nombre d'affaires qui sont aujourd'hui portées à l'audience du conseil statuant au contentieux; sur ce chapitre, il reproduit, ou peu s'en faut, la proposition de M. Ricard. Il va même plus loin : il investit chacun des deux comités du droit de régler eux mêmes les petites affaires de contributions directes, de taxes assimilées et d'élections, — s'il n'y a pas d'avocats. Mais le projet de M. Krantz diffère de la proposition en un point capital, car il ne change rien, absolument rien aux compétences; il craint de porter la main sur ces fragiles barrières; pas une parcelle n'est retranchée par lui du vaste domaine que la loi et la jurisprudence ont assigné au juge administratif. Il n'a pas cru davantage pouvoir restreindre le droit d'appel, dans la mesure même si prudente où M. Ricard l'avait fait.

Sans pousser plus loin l'analyse du projet de M. Krantz, on aperçoit comment, entre la combinaison de M. Fallières et la réforme de M. Ricard, il pouvait être accepté comme un compromis. Quoi qu'il en soit, la commission se l'est approprié, — au moins pour la plupart de ses dispositions caractéristiques, — et son auteur, devenu le rapporteur, l'a déposé, au nom de la commission, sur le bureau de la chambre dans la séance du 21 mai (1).

(1) La commission, en adoptant le projet de M. Krantz, y a inséré des dispositions très diverses, dont quelques-unes ont une valeur et une opportunité contestables. Une disposition excellente est celle de l'article 10, empruntée à l'ancienne proposition de M. L. Passy, qui tendait à fixer le délai dans lequel doivent être jugés les recours pour excès de pouvoir. Il s'agit de mettre fin à un abus grave. Lorsqu'un recours pour excès de pouvoir est introduit, la section le communique au ministre intéressé, en indiquant l'époque où les pièces de l'affaire devront être renvoyées. Malheureusement, ce n'est point un délai légal; nulle sanction s'il est outrepassé; dès lors, l'administration mise en cause n'en tient compte que s'il lui plaît. Prévoit-elle un échec? Elle peut laisser dormir le dossier dans ses cartons, et ne le rétablir au greffe que lorsqu'il s'est écoulé un temps assez long pour qu'elle n'ait plus à craindre la décision qui serait rendue contre elle. Cependant, le conseil, dessaisi des pièces, est obligé d'attendre, et on lui fait commettre un véritable déni de justice. — Le projet de la commission contient, d'autre part, une série de dispositions qui ont trait au personnel du conseil d'État. Il en est une que je ne puis passer sous silence : c'est l'article 14, qui fixe une limite d'âge. Cette limite serait soixante-dix ans. Pourquoi soixante-dix ans, alors que les conseillers à la cour de cassation ne sont atteints qu'à soixante-quinze? C'est, nous dit le rapporteur, que *les fonctions de conseiller d'État exigent une plus grande activité!* Voilà sans doute une assertion flatteuse, mais qu'il serait difficile de prouver. Au contraire, il importe de remarquer que, à la cour suprême, ce sont les conseillers qui nécessairement font tous les rapports; au conseil, les rapporteurs ordinaires sont les maîtres des requêtes et les auditeurs, et je ne sache pas non plus que les affaires de la cour de cassation soient moins délicates et n'exigent pas de même toutes les forces d'un esprit agile. Ce que la commission propose là est une mesure absolument nouvelle. A aucune époque, il n'y a eu une limite d'âge pour les membres du conseil, puisque aussi bien ils sont amovibles, révocables *ad nutum*, et que la limite d'âge

V.

Et maintenant, en présence de ces systèmes contraires, que va décider, que doit décider le parlement?

Parmi les questions multiples que soulève l'organisation du conseil d'État, il en est deux, d'une portée si haute et d'un intérêt si pressant, que tout le reste auprès pâlit et s'efface. Déblayer le rôle du contentieux, régler l'intervention législative du conseil, tels sont ces deux problèmes. J'ai fait connaître les solutions diverses qu'ils ont reçues tour à tour dans la suite des temps et celles que l'on propose de leur donner aujourd'hui. Il me reste à conclure, en indiquant les innovations nécessaires, à mon sens, que devrait contenir la loi de demain.

Examinons d'abord ce qui a trait au contentieux. C'est aussi bien l'objet urgent. Il y a là des intérêts, disons davantage, des droits en souffrance.

Avant tout il importerait d'adopter la disposition capitale du projet de la commission; je veux parler du dédoublement de la section contentieuse en deux comités, distincts et parallèles, qui se partageraient la tâche de préparer toutes les affaires, et même d'en juger un certain nombre (les affaires d'élections, de contributions directes et de taxes assimilées). Le dédoublement produirait, ce semble, les effets utiles de la combinaison présentée par M. Fallières, tout en échappant aux critiques assez graves dont cette combinaison a été l'objet; car, en définitive, par le dédoublement, on crée de même une deuxième section du contentieux, et on la crée sans toucher à cette traditionnelle section de législation qui date de l'an VIII, qui a présidé, ne l'oublions pas, à l'œuvre immense de nos codes, et qui personnifie dans le conseil la plus élevée des prérogatives dont ce corps demeure investi. Je suis séduit, je l'avoue, par la mesure si expédiente et si efficace que M. Krantz a suggérée. Je crois qu'elle s'impose, du moment que vous reculez devant l'autre solution, assurément fort délicate, qui, procédant à un départ nouveau des compétences, enlèverait à la juridiction administrative des provinces entières, qu'elle annexerait à l'empire déjà si vaste du droit commun.

On pourrait s'inspirer aussi du moyen très sage que M. Ricard propose pour simplifier la procédure. Ce moyen consisterait à étendre les pouvoirs de la section contentieuse en lui donnant la

n'a quelque raison d'être que s'il y a inamovibilité. Ce fut, d'ailleurs, l'argument que l'on eut soin d'alléguer, quand, au lendemain du coup d'État, le décret du 1er mars 1852 établit la limite d'âge pour la magistrature assise.

faculté de prononcer dans un grand nombre d'affaires que présentement elle doit se borner à instruire et qui ne peuvent être réglées que par l'assemblée du conseil statuant au contentieux. Au fait, est-ce là une nouveauté si grande? Dès 1841, M. Vivien, qui n'était point, que je sache, un utopiste, écrivait à cette place : « Mon avis est qu'un comité seulement, et non le conseil entier, connaisse du contentieux (1). » Et, au temps même de M. Vivien, cette idée était fort ancienne. Nous la voyons pour la première fois apparaître dans l'ordonnance éphémère du 29 juin 1814. Il y avait là un comité investi des pouvoirs juridictionnels du conseil (2). Le même système se retrouve plus tard, vers la fin de la restauration et sous la monarchie de juillet, dans la plupart des projets que les commissions parlementaires ou ministérielles élaborent. Enfin il passe dans la loi du 3 mars 1849 ; durant près de trois ans on l'applique dans sa plénitude, et il ne paraît pas que les choses en aient été plus mal.

La simplification proposée par M. Ricard n'est, en somme, qu'un retour à ce mode de juridiction, mais un retour prudent et partiel. Et, d'ailleurs, sans remonter bien haut, est-ce que la loi du 26 octobre 1888, qui a créé la section temporaire du contentieux, n'a pas déjà fait brèche au système en vigueur? L'article 3 de cette loi n'a-t-il pas confié, non-seulement à la section temporaire, mais même à la section permanente, le règlement de tous les pourvois en matière d'élections ou d'impositions? Et, par suite, ne voyons-nous pas, depuis tantôt quatre ans, les deux sections du contentieux, pour ces catégories de requêtes, tenir des audiences à portes ouvertes et les avocats du conseil se présenter en robe à leur barre? Pourquoi le bénéfice de cette disposition ne serait-il pas étendu à la plupart des autres pourvois? M'objecterez-vous que les affaires d'élections et de contributions sont de petites affaires? Il en est aussi de délicates; en tout cas, les intérêts qui s'y trouvent engagés ne sont pas moins respectables que les autres, et si, vraiment, c'était pour un justiciable une garantie si précieuse que d'être jugé par l'assemblée du contentieux, cette garantie devrait être accordée à tous.

M. Krantz, dans sa proposition initiale, s'était approprié cette partie du programme de M. Ricard. Il faisait, lui aussi, de la section le juge ordinaire du contentieux. Même il enchérissait, car il allait jusqu'à investir chacun des deux comités du droit de régler seul toutes les affaires d'élections ou de contributions. En sorte que les pourvois introduits devant le conseil d'État pouvaient être jugés,

(1) Voyez la *Revue* des 15 octobre et 15 novembre 1841.
(2) Article 9, § 2, de l'ordonnance.

soit par l'un de ces comités, soit par les deux comités réunis en section, soit enfin par l'assemblée. Cela faisait trois juridictions; c'était peut-être beaucoup. La commission n'a point adopté cette organisation tripartite. Nous retrouvons bien, dans son projet, les deux comités maîtres de statuer en matière d'élections et de contributions. Mais sur les attributions propres de la section, c'est-à-dire des deux comités siégeant ensemble, plus un mot. En faut-il conclure que, hormis les affaires d'élections et de contributions, tout irait, indistinctement, à l'assemblée du contentieux?

Une troisième réforme, qu'il serait utile d'emprunter de même à M. Ricard, et de réaliser dans une mesure plus large qu'il n'a cru devoir le proposer, serait la restriction du droit illimité d'appel. On allègue, je le sais, que, les pourvois les plus minimes présentant, à côté des questions de fait, des questions de droit, le conseil d'État y trouve l'occasion de poser ou de rappeler aux administrations et aux conseils de préfecture les règles qui doivent être uniformément appliquées sur tous les points du territoire. On allègue aussi une raison d'équité et un intérêt de bonne démocratie : il faut que le plus humble citoyen puisse réclamer devant la juridiction suprême. Je suis peu touché, je l'avoue, de ces argumens classiques, qui me semblent valoir surtout en théorie. Il me paraît regrettable de voir le conseil d'État perdre son temps à rechercher, par exemple, s'il y a lieu d'admettre la requête de quelque justiciable, à l'humeur processive, qui se pourvoit contre l'arrêté d'un conseil de préfecture rangeant son chien dans telle ou telle catégorie de taxation. Il est clair que les trois quarts de ces broutilles devraient être réglés en dernier ressort par la juridiction du premier degré. Il serait plus que suffisant d'en laisser venir un quart seulement au conseil, pour lui permettre de maintenir en ces matières l'unité de jurisprudence. — Mais, dira-t-on, qui empêchera le plaideur de prendre une voie détournée en alléguant qu'il y a eu excès de pouvoir ou violation de la loi? Le conseil serait saisi, par ce biais, comme tribunal non d'appel, mais de cassation. Il n'en serait pas moins saisi. Les dossiers entreraient par une autre porte. La rubrique seule serait modifiée. Autant vaudrait soutenir que la cour de cassation, en matière civile, est considérée par la masse des plaideurs comme un troisième degré de juridiction. Les plaideurs savent qu'il n'en est rien, et, dans le plus grand nombre des cas, s'abstiennent d'introduire devant la cour suprême un pourvoi qui serait inutile (1).

(1) Le conseil, au reste, pourrait se garantir, dans une certaine mesure, contre ces appels déguisés, en leur opposant une jurisprudence plus rigoureuse. — Cette suppression de l'appel, mais pour un plus grand nombre d'affaires, avait été proposée, il y a quelques années, par M. Mazeau, alors garde des sceaux. (Voir son

Faut-il aller plus loin? Et doit-on s'engager dans la grande entreprise qui consisterait à remanier les compétences en procédant à une répartition nouvelle des affaires entre le juge administratif et le juge civil? La commission n'a pas cru devoir aborder cette grave réforme, quant à présent du moins. Elle va au plus pressé, se bornant aujourd'hui à procurer les moyens de déblayer le rôle du contentieux. Elle déclare, d'ailleurs, réserver et non rejeter cette partie essentielle de la proposition de M. Ricard: ce sera l'objet d'un projet ultérieur. Est-ce une façon polie « d'enterrer » la question? Je me défie quelque peu du sort de ces réformes que l'on ajourne pour les mieux étudier. Quoi qu'il en soit, il y faudra revenir. N'allons pas aussi loin que M. Ricard, soit! mais reconnaissons que les auteurs de la loi de pluviôse an VIII, lorsqu'ils ont constitué le domaine de la juridiction administrative, ont fait une œuvre qui était, comme toute œuvre humaine, imparfaite et, en tout cas, sujette à vieillir. Ils en avaient puisé les élémens dans la législation de la constituante. La règle actuelle des compétences a ainsi plus de cent ans. Il est temps de la reviser.

Mais, en la revisant, on devra procéder avec bien de la prudence! Je ne sache pas d'œuvre plus épineuse, et qui réclame une main tout à la fois plus exercée et plus discrète. Sans quoi l'on risquerait de recommencer l'aventure de ce jardinier maladroit, qui mutilait les arbres qu'il voulait émonder. Assurément, oui, elle s'impose, cette revision des compétences! Et pourtant je ne me figure pas sans quelque effroi les chambres portant la serpe dans le domaine séculaire et inviolé de la juridiction administrative, coupant, tranchant, exécutant, — certes, de la meilleure foi du monde, mais à la façon tumultueuse et capricieuse des assemblées politiques, — cette besogne abstruse qui, en vérité, devrait être accomplie, non par des législateurs, mais par des légistes! Et puis je ne vois pas bien ce que les pauvres justiciables, que vous aurez fait voyager en masse d'un prétoire à l'autre, y gagneront, ni ce que gagneront, de leur côté, les administrations publiques. Sans contredit, les uns et les autres retrouveront chez le magistrat civil ces garanties inappréciables pour le plaideur, l'intégrité du caractère et l'attachement au devoir professionnel. Retrouveront-ils de même la compétence spéciale et l'expérience en quelque sorte technique à laquelle le juge administratif les a accoutumés? La division du travail n'est pas simplement une pratique commode; c'est la loi même du labeur humain dans toutes les branches où il s'exerce, et dans les affaires de justice non moins que dans les autres. Les

projet de loi tendant à réduire le nombre des conseils de préfecture. — Chambre, annexe à la séance du 25 juin 1887.)

novateurs qui voudraient renvoyer en bloc le contentieux administratif aux juges ordinaires ont-ils songé à la tâche écrasante qu'ils imposeraient à ces magistrats? Ont-ils songé qu'il y a là toute une doctrine, toute une jurisprudence, où l'étude du droit civil sert, au fond, bien peu? Quoi! vous allez demander à un même juge, à un même homme, d'unir à la science profonde du droit privé, — suffisante pour occuper une vie, — la connaissance des innombrables textes, disséminés et hétérogènes, qui composent notre droit administratif? Car ce droit-là n'est pas, comme la législation civile et criminelle, codifié en un *corpus* méthodique dont tous les élémens sont coordonnés. La jurisprudence administrative est un monde à part. Il suffit de parcourir les deux volumes du *Traité* de M. Laferrière pour reconnaître à quel point ce vaste contentieux est distinct et séparé du contentieux civil. Mais supposons qu'un même juge puisse réunir en soi cette double science juridique, aurait-il la façon de voir les choses, le procédé et le tour d'esprit du juge administratif, lequel, pour l'ordinaire, est sorti de l'administration active, y peut rentrer d'un jour à l'autre, et continue de vivre avec elle dans une perpétuelle communication? « Pour moi, me disait à ce propos un conseiller d'État qui connaît son métier, le droit administratif, c'est moins une science *qu'un état de l'esprit*, » et, sous la forme d'un paradoxe, il disait là une vérité.

VI.

J'arrive à la deuxième question, la participation du conseil à la confection des lois.

Ici le projet de la commission ne propose rien. C'est, je l'ai dit, le maintien pur et simple du *statu quo*. Le rapporteur se contente de rééditer une fois de plus les exhortations platoniques et les phrases stéréotypées, touchant les avantages que les pouvoirs publics ne manqueront pas de recueillir du concours éclairé de la section de législation. Mais ce concours, on se garde bien de le régler; mais cette section, l'on ne fait rien pour en assurer le sort. Il paraît qu'un obstacle insurmontable s'y oppose: il faudrait reviser la loi constitutionnelle! Cette affirmation fait honneur aux scrupules de légalité qui animent les membres de la commission; cependant ne pourrait-on pas, en toute sûreté de conscience, proposer au moins un article de loi qui faciliterait, soit aux deux assemblées en séance publique, soit aux commissions parlementaires, le renvoi des projets à l'examen du conseil d'État? Il suffirait peut-être d'insérer un paragraphe additionnel au règlement de la chambre. Il faut pourtant en venir là si l'on veut sincèrement que

le conseil participe d'une façon utile, et non plus illusoire, à la tâche si laborieuse, si compliquée du législateur.

Évidemment, il ne peut être question de rétablir dans sa plénitude le pouvoir législatif que le conseil d'État exerçait sous l'empire. Le véritable mandataire de la nation, sous ce régime, était l'empereur. D'où la prééminence attribuée à son conseil, « premier rouage de notre organisation, » comme le définissait, dans son préambule, la constitution de 1852. Et puis n'oublions pas que le gouvernement seul présentait les lois. L'initiative parlementaire n'existait pas. Aujourd'hui elle déborde de toutes parts; elle encombre, elle surcharge la machine législative par le nombre croissant de ses propositions : masse énorme et hétérogène (1). Tout renvoyer au conseil d'État serait l'écraser sous une avalanche.

Pouvons-nous du moins revenir au système que la loi du 3 mars 1849 avait institué? Cette loi, on se le rappelle, admettait des catégories. Le renvoi au conseil, facultatif pour les propositions qui émanaient de l'assemblée nationale, était obligatoire pour les projets du gouvernement, à l'exception des lois budgétaires, de celles qui fixaient le contingent annuel de l'armée, des actes qui ratifiaient les arrangemens diplomatiques, enfin des lois offrant un caractère d'urgence. Ce système convenait peut-être au régime établi par la constitution de 1848; il ne saurait convenir au nôtre. Et en effet, dans la pensée du législateur de 1848, le conseil d'État devait être une institution à double fin; on l'appelait, dans une certaine mesure, à faire l'office d'une seconde chambre. Aujourd'hui, il n'a point à jouer ce rôle; la chambre n'est plus l'assemblée unique; il y en a deux, et, par suite, les lois subissent, dans leur préparation, deux épreuves.

Cependant, parmi toutes ces propositions si nombreuses, si diverses, que chaque session voit surgir, il y aurait lieu de distinguer. Les unes, — lois politiques, — échappent par leur objet à la compétence naturelle du conseil d'État. Mais il en est où son intervention serait particulièrement désirable. Je veux parler des propositions et des projets qui tendent à modifier nos codes. Je n'ai point, pour ma part, le culte superstitieux de nos codes; j'estime que l'on y rencontre, à côté de prescriptions très sages, d'autres prescriptions parfaitement iniques et qui jurent avec l'esprit de notre temps. Le code de procédure, spécialement, est à refaire. Mais, au demeurant, les codes forment un tout homogène,

(1) On sait que la terminologie parlementaire distingue les *projets de loi*, qui sont présentés par le gouvernement, et les *propositions de loi*, qui proviennent de l'initiative des membres du parlement.

dont chaque partie se relie aux autres. Si l'on détache imprudemment une de ces pierres si exactement jointes, on risque d'ébranler ou de gâter l'édifice. Or la chambre, depuis quelques années, est assaillie de propositions qui ne visent pas à moins qu'à ruiner le monument. Plus d'une de ces propositions, dictée par un sentiment généreux ou par une idée juste, mérite d'être accueillie; encore faut-il l'approprier et l'enchâsser de façon qu'elle s'incorpore à cet édifice sans en compromettre l'harmonie ou la solidité. Est-ce bien une assemblée politique qui, dans le tourbillon de passions et d'affaires où elle se trouve fatalement entraînée, peut faire elle-même ces délicats triages, opérer ces adaptations minutieuses et se consacrer à cette œuvre continue de préservation? Il serait téméraire de l'espérer. C'est pourquoi la combinaison de M. Ricard me paraît être la vraie, qui placerait le code sous la garde de la section de législation, — de cette section, au fait, qui les a créés. Je crois que tout projet, toute proposition qui touche au droit civil devrait être d'office renvoyée au conseil, et que l'on peut obtenir ce résultat sans violer la constitution, en édictant une procédure plus ou moins conforme au système de M. Ricard (1). On le peut, et il le faut! Autrement, avec les plus louables intentions, l'on n'aura rien fait que consacrer, par un nouvel aveu d'impuissance ou d'insouciance, le déplorable état de choses qui existe, à cet égard, depuis vingt ans; situation fausse, inconséquente, et qui n'est digne, en vérité, ni du conseil d'État qui la subit, ni des pouvoirs publics qui la conservent.

VARAGNAC.

(1) C'est une question de savoir à quel moment ce renvoi aurait lieu. Serait-ce immédiatement après le dépôt de la proposition ? Serait-ce plus tard, entre les deux délibérations de l'assemblée qui en est saisie, ou avant que le projet fût transmis à l'autre chambre, ou après que les deux assemblées l'auraient voté tour à tour ? Dans les trois premiers cas, le conseil participe d'une façon effective à la *préparation* de la loi. Dans le dernier cas, au contraire, il n'a plus qu'à *reviser* une besogne faite sans lui. Sa mission se borne à examiner si, dans le projet déjà adopté par le parlement, tout se tient bien ; si tel article, par exemple, n'est pas en contradiction avec tel autre ou avec les textes antérieurs et les règles générales de la législation. Ce rôle de *reviseur*, modeste en apparence, serait, à y bien regarder, un rôle très grand, et même trop grand. Le conseil d'État deviendrait le gardien suprême de la loi française. Ses avis ressembleraient fort à des déclarations de conformité. Par où, peut-être, il contribuerait à rendre la loi plus auguste, la faisant plus harmonique, et aussi plus stable, moins prompte à se transformer au gré de tous les souffles qui passent. Mais qui ne voit à combien d'obstacles on se heurterait? Le parlement supporterait-il seulement un jour cette censure?

LES

ÉLECTIONS ANGLAISES

ET LE

QUATRIÈME MINISTÈRE GLADSTONE

Les élections anglaises ont été navrantes au point de vue du pittoresque. En Irlande, quelques têtes cassées; en Angleterre, quelques chiens conservateurs dont la queue a été traîtreusement teinte aux couleurs radicales; Stanley, l'explorateur du continent noir, hué par une foule londonienne; une croûte de pain d'épice durcie lancée dans l'œil du vénérable M. Gladstone par une femme du peuple qui garde l'anonyme : quelle maigre moisson pour le reporter ! Voilà tout ce qui reste du long carnaval électoral d'autrefois où la jovialité brutale de la race, l'amour inné de la rixe, se donnaient libre carrière, où l'on riait jusqu'aux larmes en se battant jusqu'au sang !

J'ai vu, il y a vingt ans, les derniers *hustings*. L'électeur montait les degrés, bousculé en sens contraires, presque porté par la foule. Arrivé en haut, assourdi, effaré, il planait un moment au-dessus d'une mer de têtes hurlantes, jetait un nom, que saluaient aussitôt des cris enthousiastes ou des vociférations furieuses, puis disparaissait le plus vite possible, heureux de voir l'attention se porter sur un nouveau-venu. Ce même électeur pénètre à présent dans une salle où quelques messieurs, assis derrière une table, semblent sommeiller. Il s'isole dans une espèce de confessionnal où

il marque une croix en face d'un nom sur le morceau de papier qu'on lui a remis. Il revient vers la table, laisse tomber son papier plié dans l'urne, salue et sort sans dire mot.

Ainsi la grande fonction de la vie nationale est silencieuse. Un âge finit et des temps nouveaux commencent. On ne pourra plus présenter l'histoire des élections sous une forme graphique, comme l'a fait M. Grego, pour le XVIIIe siècle et le commencement du XIXe, en appelant à son aide cette légion de crayons moqueurs qui s'est perpétuée sans interruption de William Hogarth à Tom Leech. Les élections se voient à peine, ne s'entendent plus guère. Elles ont cessé d'être un bruit et un spectacle, mais elles sont, plus que jamais, une leçon.

Autrefois, il ne s'y débattait que des intérêts locaux, de mesquines compétitions de personnes. Aujourd'hui, une élection générale est l'inventaire d'une civilisation qui veut connaître ses profits et ses pertes. De simples métaphores, l'opinion publique, la souveraineté populaire, deviennent, pendant un moment, des réalités concrètes. Les idées, qui mènent le monde et qui, d'ordinaire, échappent à toute mensuration, laissent évaluer leur force par le nombre de ceux qui les suivent. Comme les grandes marées d'équinoxe, l'élection générale découvre pour quelques heures des choses que le soleil n'éclaire jamais, met à nu le fond de la nation.

Les élections de 1892 devaient indiquer le point actuellement atteint par l'évolution démocratique aussi nettement et aussi sûrement que l'étiage d'un pont marque la crue d'un fleuve. Pourquoi la consultation reste-t-elle indécise et le résultat obscur? Parce que M. Gladstone a voulu que ces élections eussent lieu sur la question de l'autonomie irlandaise, question qui est profondément indifférente à la démocratie. Un autre problème se pose donc, non moins intéressant et non moins compliqué que le premier. Dans quelle mesure et pendant combien de temps une volonté particulière peut-elle faire dévier la marche des choses? Étant donnés, d'une part, la force et la vitesse de la démocratie anglaise, de l'autre, l'ascendant personnel et l'idée fixe de M. Gladstone, quelle est la direction moyenne qui doit s'établir?

I.

Par une belle après-midi de juin (le 28, à trois heures et demie, s'il faut préciser) le douzième parlement de la reine Victoria s'est éteint doucement, sans souffrance apparente, « en possession de toutes ses facultés, » nous disent ses amis. Et ses ennemis n'osent pas trop y contredire. C'est déjà un trait à noter que cette fin calme

et décente d'un parlement qui devance de quelques jours à peine le terme légal. Tant d'assemblées élues disparaissent au milieu de l'impatience et du mépris ! Celle-ci laisse derrière elle une honnête mémoire. Son œuvre législative est bonne et son souvenir ne demeurera lié dans l'histoire à celui d'aucune catastrophe. Un observateur impartial est tenu de reconnaître que le ministère Salisbury a été heureux. Heureuse, la politique financière de M. Goschen, heureuse, la politique irlandaise de M. Balfour, heureuse, la politique extérieure de lord Salisbury. Quelques incidens, mais point de désastres, sur aucun point de l'immense empire britannique, où tant d'intérêts peuvent, à toute heure, entrer en conflit. Rien qui puisse entrer en comparaison avec Isandula, Majuba-hill, ou la mort de Gordon-Pacha. C'est de la chance ; mais la chance est le mérite suprême des ministres. L'autre soir, en buvant de la bière à Iéna, le prince de Bismarck se vantait d'avoir été heureux. Sous ce nihilisme apparent du grand joueur se cache la conviction profonde que tout homme fait sa chance et que, décidément, les heureux sont les habiles, à moins qu'ils ne soient les audacieux.

Lord Salisbury était, en 1886, le chef d'une majorité de coalition dont les élémens semblaient prêts à se disjoindre. Guerre intestine entre le jeune et le vieux torysme, entretenue par la personnalité tapageuse et gênante de lord Randolph Churchill ; opposition de principes entre les whigs qui suivaient le marquis de Hartington et la bande radicale qui prenait le mot d'ordre de M. Chamberlain. Tout cela s'est arrangé. Le marquis de Hartington a laissé faire, lord Randolph Churchill s'est mis à l'écart. Après six ans, le parti unioniste était plus homogène qu'au début. Pourtant, il ne s'était pas contenté de durer au pouvoir, de se maintenir en équilibre. Il avait fait des lois, accompli des réformes, continué prudemment l'œuvre de transformation sociale. L'instruction libre, c'est-à-dire laïque, avancée d'un pas ; la décentralisation administrative et parlementaire, commencée par la création des *county councils ;* l'institution ou, si l'on veut, la restauration de la petite propriété rurale par la loi Collings qui permet au paysan d'acquérir peu à peu la terre qu'il cultive, voilà les principaux points du programme réalisé.

Pendant ce temps-là, M. Balfour avait pacifié l'Irlande. Par des mesures vigoureuses de répression, il avait poussé ses ennemis aux violences du Plan de campagne, qui ont beaucoup nui au parti nationaliste dans l'opinion de l'Europe. Mais ce n'est rien d'être un ministre « à poigne. » M. Balfour a montré une réelle intelligence des besoins économiques du pays. Il a développé la prospérité matérielle, fait voter un *land bill* moins vaste que celui de M. Gladstone en 1886, mais fondé sur les mêmes principes. Ce

bill entame la grande réforme qui rendra le sol de l'Irlande aux Irlandais. Être possédée par des propriétaires étrangers, par des intrus, par des absens, voilà l'anomalie séculaire, ce mal réel dont souffre l'Irlande ; le reste n'est que criailleries et chimères. A voir l'étendue, la promptitude des résultats obtenus par M. Balfour, on se demande si l'histoire ne le mettra pas parmi les ministres anglais qui ont fait le plus de bien à l'Irlande.

Alors pourquoi condamner le cabinet? Pourquoi renvoyer des serviteurs qui ont fait leur devoir?

D'abord parce que les démocraties sont changeantes. Depuis que le pouvoir politique est passé, véritablement et pratiquement, aux mains du grand nombre, c'est-à-dire depuis 1867, il s'est établi un curieux mouvement, quasi régulier, de flux et de reflux. Une grande vague populaire porte au pouvoir les libéraux; la vague qui lui succède y ramène les conservateurs. En 1874, le peuple abandonne Gladstone qui vient d'accomplir des merveilles, et se jette dans les bras de Disraëli. En 1880, il congédie sans cérémonie ce même Disraëli qui a si brillamment relevé à Berlin le prestige anglais, et retourne à Gladstone. Il lui demeure fidèle en 1885 et, l'an d'après, lui tourne le dos en masse. C'en était assez pour supposer qu'en 1892 il se livrerait de nouveau au leader libéral.

Tout le monde rend justice aux talens de lord Salisbury, de M. Goschen et de M. Balfour. Cependant, la sympathie publique ne se dirige pas spontanément vers leurs personnes, et c'est plutôt le sentiment contraire qu'inspire lord Salisbury. Aucun trait n'attire en ce railleur cruel et souvent maladroit. Sa causticité n'a rien de génial ; elle fait des blessures profondes dont on guérit mal. On pardonne l'orgueil et la rudesse aux caractères vraiment forts et parfaitement droits : or, ce n'est pas le cas de Sa Seigneurie. M. Gladstone possède cet ascendant personnel qui aimante les foules, aussi difficile à expliquer que le don naturel d'être aimé, dont tant d'hommes abusent sans le perdre. Les hautes facultés de M. Gladstone, les services qu'il a rendus à l'État, le prestige d'une éloquence où n'entre aucun élément banal, suffiraient à faire comprendre pourquoi il est si cher au peuple anglais. Pourtant, ce sont là les moindres raisons de la puissance extraordinaire qu'il exerce sur les imaginations. En lui tout intéresse, même ses singularités. Il y a quelques années, le public tenait à savoir combien, dans sa semaine, il avait abattu d'arbres, et si, le dimanche, il avait prononcé les répons du service, dans son église paroissiale de Hawarden. Amis et ennemis ont contribué à lui faire une légende : or, sans légende, point de popularité. Il est un de ces quelques hommes dont on ne se lasse pas de parler.

Tout intéresse en M. Gladstone parce qu'il s'intéresse lui-même à tout. Ses pouvoirs de réceptivité et d'assimilation sont toujours prêts; ils entrent en jeu à tout moment, avec une âpreté et un plaisir caractéristiques. En un seul bond, son esprit passe d'un vers d'Homère à une thèse socialiste, et des ruines de Troie aux fondemens ébauchés de la société future. Hier et demain l'appellent, l'amusent, le passionnent autant qu'aujourd'hui; insatiable d'informations et d'idées, il prend et lit tour à tour, déchiffre d'un coup d'œil les hommes et les livres.

L'évêque Wilberforce, qui le rencontra, en 1868, dans une maison de campagne, au moment où il venait de prendre la direction des affaires publiques, nous le montre délicieusement bavard et cordial, questionnant ses hôtes sur l'âge et la taille des chênes de leur parc. Une sincérité absolue, une vitalité qui débordait et répandait la vie autour d'elle, une sorte de bouillonnement intellectuel, d'admirable turbulence. L'âme libre, fraîche, ouverte, il semblait à mille lieues des tracas et des problèmes du pouvoir.

Un soir, Dickens expliquait son succès en disant : *I am so very human!* Être humain est le grand secret. Le second, qui se confond avec le premier, c'est de croire, c'est d'aimer la vie. Les pessimistes sont probablement de rares philosophes; ils sont faits d'une glaise très fine. Mais ils n'auront jamais d'action sur les foules. M. Gladstone est humain et optimiste à un degré inoui. L'âge n'a fait que fortifier ces dispositions. Plus il vieillit, plus les impossibilités s'abaissent devant lui; plus les choses difficiles lui paraissent faisables. Cette hardiesse croissante, cette vivacité surnaturelle, ces passions de l'esprit qui brûlent d'une flamme plus pure dans la dernière saison de la vie, tout cela forme un ensemble auquel on ne résiste pas.

Mais il y a cette maudite autonomie irlandaise, si profondément odieuse à tous les Anglais, sauf deux!.. Hé bien, on s'y résignera, puisqu'*il* le veut; on la subira en l'accompagnant de garanties plus ou moins illusoires, pour se persuader qu'on a fait son devoir jusqu'au bout. Pour la dernière fois, M. Gladstone demande le pouvoir. Comment le lui refuser? Comment se refuser à soi-même ce spectacle unique, qu'on ne reverra plus, d'un premier ministre de quatre-vingt-deux ans qui entre au pouvoir, non pour s'y assoupir majestueusement et en paix, mais pour y jouer une partie terrible, pour y accomplir une sorte de révolution?

Cette façon de se déterminer semblera fantaisiste chez une nation qui jouit, depuis longtemps, de l'exercice rationnel de la liberté. Mais, dans le peuple le plus sage, il faut faire la part de la badauderie, de la moutonnerie, d'une sorte de boulangisme latent.

En bon anglais de Carlyle, cela s'appelle *hero-worship*, le culte des héros. Les formes et les rites de ce culte-là varient, comme ses objets, avec les temps, les climats et les races : le fond demeure.

Je me hâte d'ajouter que les libéraux avaient des raisons plus substantielles de désirer le retour de M. Gladstone aux affaires. En empruntant quelques-uns des plans de M. Chamberlain, leur allié de circonstance devenu leur fidèle ami, les conservateurs avaient donné quelques satisfactions à la démocratie; mais ils étaient arrivés au terme de leurs concessions. Manifestement, ils ne pouvaient aller plus loin; ils arrivaient à ce programme négatif qui est la raison d'être et le dogme permanent de tout parti réactionnaire; ils allaient se présenter les mains vides devant les électeurs. Quant à M. Gladstone, n'avait-il pas été le plus éminent serviteur de la démocratie? Il l'avait conduite à sa première bataille, à la conquête des droits politiques. Pourquoi refuserait-il de la diriger dans la seconde étape, celle de l'installation sociale? Le programme de Newcastle était là pour répondre à cette question. Ce programme, qui a été analysé ici il y a un an (1), caressait les non-conformistes, menaçait la chambre des lords, et promettait beaucoup aux ouvriers des campagnes sans décourager ceux des villes. Aux divers groupes religieux ou sociaux qui devaient bénéficier du programme de Newcastle et au parti de la tempérance qui se recrute parmi les radicaux, joignez les forces complètes du parti irlandais dont on espérait l'unification après la mort de Parnell. Serrez-les autour des amis personnels et des dévots de Gladstone, autour de cette « vieille garde » qui est prête à suivre partout son « empereur, » et vous comprendrez quel puissant et large courant d'opinion s'était formé, depuis quelques années, de tous ces affluens et entraînait une quatrième fois le pays vers M. Gladstone.

Les symptômes ne manquaient pas pour indiquer la direction de l'esprit public. Les élections partielles avaient ramené la majorité conservatrice de 115 voix à 68. Londres qui, en 1886, s'était presque entièrement donné aux tories, s'était retourné au printemps dernier vers les progressistes, lors des élections du *county council*. La grande ville, si longtemps éparse et mutilée, s'éveillait à la vie politique, prenait conscience d'elle-même. Son exemple agirait sur les autres centres populeux. A Birmingham, Chamberlain, assurait-on, était fini : son nom était devenu un objet d'exécration. L'Écosse était acquise; le pays de Galles voterait comme un seul homme pour être délivré de cette église anglicane dont l'entretien pesait sur tous les contribuables sous prétexte de satis-

(1) Voir, dans la *Revue* du 15 novembre 1891, l'étude sur *John Morley*.

faire aux besoins religieux d'une infime minorité. Quant aux comtés, on allait les « balayer, » tout bonnement. On mènerait les ruraux au scrutin en leur promettant la revision des listes électorales et les conseils de paroisse, en les excitant contre le *squire* et le *parson*, leurs maîtres et par conséquent leurs ennemis. Un expert en matière d'opinion, qui parcourait le pays il y a deux mois, assurait qu'on galvanisait les campagnes, rien qu'en leur parlant de démolir la chambre des lords. Il promettait cent voix de majorité aux libéraux. « Cent voix! allons donc! C'est cent cinquante, c'est deux cents voix qu'il nous faut! » Il s'agissait d'une sorte de plébiscite : Gladstone ou Salisbury. Est-ce que l'Angleterre pouvait hésiter ?

II.

Pendant tout le printemps, le parti de M. Gladstone se livra aux plus belles espérances. La marée libérale battait son plein lorsque, dans les premiers jours de juin, la dissolution fut annoncée comme très prochaine. Aussitôt l'agitation électorale commença. Tout le mécanisme du parti entra en branle, mais dès les premiers tours de roue, il y eut des craquemens de mauvais augure.

D'abord l'Irlande, si unie sous Parnell, en 1885 et en 1886, était déchirée par ses deux factions rivales, plus éloignées que jamais de s'entendre et, à la faveur de ces querelles de famille, le parti des *landlords* paraissait devoir escamoter quelques sièges. On prévoyait des excès, du sang peut-être : ces violences compromettraient la cause du *home-rule*. Les agens du gouvernement semaient partout ce vague sentiment de défiance si facile à réveiller chez l'Irlandais contre l'ennemi séculaire. « Gladstone, sûr de sa majorité radicale, abandonnait ses alliés au-delà du canal Saint-George, Gladstone trahissait, Gladstone jetait par-dessus bord le *home-rule*. »

D'autre part, les conservateurs et les unionistes, Salisbury et Chamberlain en tête, disaient tout haut que l'Ulster, loyal et protestant, irait jusqu'à la guerre civile plutôt que de se soumettre au parlement séparatiste et catholique de Dublin. Tout ce nord de l'Irlande contient une proportion considérable de presbytériens écossais. Beaucoup descendent de ces colonies de vétérans que Cromwell, suivant l'expression énergique et pittoresque du temps, « planta » dans l'île reconquise. Les unionistes s'attendrissaient sur le sort de ces pauvres gens de l'Ulster : « Ce sont vos frères, disaient-ils aux non-conformistes anglais. Vous allez les livrer à l'intolérance catholique, au joug des milices papales dont M. Glad-

stone est maintenant l'esclave. » Autrefois, le mot de papisme eût fait voler les pierres en l'air et partir les fusils : il remue encore des passions endormies chez les incultes. Il y a quelques jours, le docteur Parker, qui a hérité du troupeau, mais non de l'intelligence de Spurgeon, disait dans une lettre au *Times* que le souverain pontife se croit Dieu et se fait traiter comme tel. Quand des hommes réputés instruits impriment ces fantaisies, que doit croire la masse imbécile et fanatique? Aussi les non-conformistes hésitaient, songeurs, ébranlés.

Tout cela n'était encore rien. Pour calmer les Irlandais, il suffisait de leur donner des assurances, d'ailleurs parfaitement sincères, de la constance de M. Gladstone. Quant aux non-conformistes, il était encore plus facile de les retenir dans la vieille obéissance. Ils connaissent M. Gladstone et M. Gladstone les connaît. On aurait quelque peine à leur persuader que le critique des *Vatican decrees* est un jésuite déguisé. S'ils nourrissent des préjugés un peu niais contre Rome, ils savent, du moins, quelque chose de l'histoire contemporaine de l'Irlande. Or cette histoire prouve que, s'il y a intolérance, c'est du côté des protestans. Dans l'Ulster, les catholiques, qui représentent quelque chose comme « la moitié moins un » de la population, sont systématiquement exclus de tous emplois, petits ou grands. Dans le reste de l'Irlande, où les neuf dixièmes des habitans sont catholiques, les protestans obtiennent un partage presque égal des charges, à l'élection comme au choix. Voilà pour le fanatisme catholique. Il est vrai que les prêtres sont maîtres du paysan irlandais et qu'ils en font ce qui leur plaît. Mais qu'y faire? J'ai déjà indiqué ici les causes de cette influence. Les prêtres irlandais ne sont pas des *gentlemen* et c'est là leur force. Ils mènent le peuple parce qu'ils sont peuple eux-mêmes. Très pauvres, très purs, très bornés, mais sachant à fond leur métier de tribuns rustiques, ils sont les leaders naturels d'une démocratie rurale et il se passera bien des années avant qu'on les dépossède de ce rôle. Les non-conformistes anglais comprennent très bien cela : d'autant mieux qu'ils jouent dans leur pays un rôle analogue, quoique bien moindre, et aspirent à l'étendre.

D'ailleurs, ils n'avaient garde d'oublier que M. Gladstone leur était nécessaire pour démolir l'église officielle du pays de Galles. Ce fut donc en vain que l'on convoqua à grand bruit une convention unioniste à Belfast, puis une seconde à Dublin, puis une troisième à Londres même dans *Saint-James hall*, pour exciter les ministres à une levée de boucliers. On n'obtint que des désertions isolées et sans importance.

Le danger était ailleurs. Le gros nuage, qui creva quelques jours

avant les élections, venait d'un autre coin de l'horizon. C'était la révolte du parti ouvrier.

Ce parti ne date pas d'hier. Même en France, tout le monde connaît de nom les *trades-unions*. Ces ligues ouvrières se sont étendues des métiers savans à ceux qui ne demandent que l'emploi des forces naturelles. Elles sont aujourd'hui un pouvoir reconnu dans la société et dans l'État. Plusieurs ouvriers ont siégé dans les parlemens de 1874, de 1880, de 1885 et de 1886. Je citerai deux hommes très respectables et très intelligens, M. Burt, bien connu des agitateurs continentaux, auxquels il a donné plus d'une fois des conseils de prudence, et M. Broadhurst, dont M. Gladstone avait fait, bravement, un sous-secrétaire d'État.

Les progrès du parti ouvrier (*labour party*) ont été mis en lumière, ce printemps dernier, par les élections au *county council* de Londres. Ces élections pour le gouvernement de la première ville du monde intéressent cinq millions d'habitans et mettent en mouvement un peuple de six cent mille électeurs. Modérés, progressistes : tels sont les noms que se donnent les deux partis. En réalité, c'est une lutte entre l'élément boutiquier et l'élément ouvrier. Quand on n'a pas l'un pour soi, coûte que coûte, il faut gagner l'autre. On ne doit donc pas s'étonner si les sommités libérales, qui s'étaient placées à la tête du mouvement, ont fait une large place, dans ce qu'on a appelé le programme de Londres, aux revendications des travailleurs. Des hommes comme lord Rosebery, le futur ministre des affaires étrangères de M. Gladstone, et sir Charles Russell, l'avocat le plus en vue du barreau anglais, se sont trouvés en coopération journalière, en sympathie apparente avec ceux qui réclament l'intervention de l'État dans l'organisation du travail, l'impôt progressif sur le revenu, et peut-être la nationalisation de la terre.

Ces doctrines, plus qu'à demi socialistes, trouvent des encouragemens dans la presse comme dans le parlement. Le *Pall Mall Gazette* leur sourit ainsi que le *Truth*. L'organe de la démocratie catholique, le *Star*, une feuille hiberno-américaine qui s'est rapidement acclimatée à Londres, met à leur service le langage qui touche les masses. Mais c'est le *Daily Chronicle* qui leur donne, ce me semble, leur expression la plus énergique, la plus habilement concentrée et la plus politique. La fortune de ce journal est notable. Il y a une quarantaine d'années qu'un ouvrier typographe mettait ses économies et son labeur dans une petite feuille hebdomadaire à laquelle il donnait son nom, et où l'honnête Douglas Jerrold apportait son talent de démocrate humoriste. De cet humble *Lloyd's News*, devenu universel, est né le *Daily Chronicle*. L'autre nuit,

il invitait toute la presse à étrenner solennellement une nouvelle machine qui imprime vingt mille exemplaires à l'heure. Elle sera bientôt insuffisante à l'immense débit du journal. Quelque chose du génie chagrin des grands puritains de 1640 est descendu jusqu'aux rédacteurs du *Daily Chronicle:* il s'y ajoute je ne sais quelle touche de pessimisme littéraire. Le mélange est parfois d'une amertume qui fait tressaillir jusqu'au fond des os.

L'ouvrier a des patrons, des flatteurs, des organes. C'est un roi, mais un roi qui n'a pas de pain. Comment ne pas croire que nous marchons à une catastrophe lorsqu'on voit l'anomalie de cette situation? Tant de puissance et tant de misère! L'ouvrier, maître de l'État et esclave de l'industrie, victime de l'évolution économique dans le même temps que l'évolution politique le met au pinacle! Le contraste est peut-être plus marqué en Angleterre que partout ailleurs. Qu'elle ait pour cause l'excès de production, la multiplication des machines, ou l'immigration étrangère et les abominations du *sweating system*, la crise ouvrière est devenue permanente, endémique. Si j'en crois M. Keir Hardie, un des représentans du *labour party*, avec lequel on fera tout à l'heure plus ample connaissance, on compte actuellement six cent cinquante mille ouvriers sans ouvrage. D'après le général Booth, il se présente tous les matins aux portes des docks vingt-deux mille malheureux qui offrent leurs bras. Douze mille sont assurés d'obtenir du travail : six mille ont une chance; quatre mille reviendront à leurs femmes et à leurs enfans, désespérés, sans apporter le pain du jour. O misérables maîtres d'un empire où le soleil ne se couche jamais!

Tout le monde admet qu'il y a « quelque chose à faire. » Mais quoi donc? Les ouvriers ont toute une liste de remèdes qu'ils proposent, ou plutôt qu'ils imposent aux délibérations du parlement. C'est ici que la démocratie montre à nu ses tendances autoritaires, son goût pour la force, son incurable égoïsme, son dédain pour les autres classes et pour les intérêts généraux du pays. Elle déteste la liberté sans laquelle elle ne serait jamais venue dans le monde. Lorsque l'enfant « dru et fort » sera devenu adulte, sourira-t-il ou rougira-t-il d'avoir ainsi battu sa nourrice? Je n'en sais rien. Je constate, à l'heure présente, cette mortelle défiance de l'ouvrier contre la liberté qu'il considère comme l'engin des bourgeois.

Et sait-on de quoi il s'inspire pour résoudre le problème économique et social? Il remonte aux maximes et aux pratiques des Tudors, des Plantagenets, aux deux fameux *Statutes of labourers* de 1348 et de 1496, aux lois somptuaires de 1363 et de 1388. Ces lois défendaient à quiconque de quitter sans permission son lieu de résidence; elles pénétraient dans la ferme, dans le parloir, dans

la boutique, pesaient les denrées, palpaient l'étoffe des culottes et des pourpoints : « Toi, cultivateur, et toi, artisan, vous pourrez porter des chausses de vingt pence, du drap à douze pence le yard. Le yeoman, le boutiquier, iront jusqu'à dix-huit pence et pas un farthing de plus... Quoi! tu n'es pas gentilhomme et tu portes fourrure! Confisquée la fourrure du manant! » Ces mêmes lois fixaient le nombre et la quotité des repas, l'heure du lever et du coucher, le prix et la durée de la journée de travail, suivant les métiers, les lieux, les saisons. L'oisif était un criminel : on le frappait de pénalités graduées. Il y eut même une loi atroce de 1535, qui frappait de mort le mendiant bien portant à la troisième récidive.

Je ne dis point de mal de ces lois. Avec les tempéramens qu'y apportait le sentiment chrétien, elles furent bonnes, je le crois, à retenir la société dans une longue et heureuse enfance, à retarder le progrès du luxe, à gêner ce développement sans mesure de la propriété mobilière qui nous inquiète aujourd'hui. Mais notre époque ne pourrait pas plus les supporter que nous ne pourrions, vous ou moi, endosser notre veste de première communion. Cependant la démocratie veut les faire revivre à son profit, les tourner contre les descendans de ceux qui les avaient faites, contre les porteurs de fourrures, contre les fainéans de bonne maison, contre le nomade et l'oisif riche de la vie moderne.

Pour commencer, elle demande que l'État porte atteinte à la liberté des contrats et fixe à huit heures la durée maxima de la journée de travail. Ce *bill* des huit heures est devenu la « plate-forme » du parti ouvrier. Par une tactique habile, on place les mineurs à l'avant-garde. En effet, le respect de la liberté individuelle s'efface devant une considération d'intérêt général et supérieur. L'État est tenu de limiter l'exercice des professions insalubres, comme il a le devoir, au nom de la morale et de la santé publiques, de réglementer le travail des femmes et des enfans. Les libéraux se défendent comme ils peuvent. Obligés d'accepter l'idée, ils essaient d'en restreindre l'application en s'arrêtant à un système mixte, provisoire, déjà employé il y a vingt ans en matière d'éducation, et qui consiste à laisser les autorités locales maîtresses d'observer la loi ou de l'ignorer, suivant les besoins et les opinions de la région. Les démocrates espèrent bien que, de concession en concession, on en viendra à tout céder, et que les métiers passeront, l'un après l'autre, par la brèche que les mineurs auront ouverte.

Qu'en pensait M. Gladstone? Les délégués des *trades-unions* lui demandèrent, à la veille même des élections, une entrevue, en apparence pour l'interroger sur ses intentions, en réalité pour lui

porter un ultimatum. C'est le 16 juin qu'eut lieu cette curieuse rencontre, ce choc mémorable entre le bourgeoisisme libéral et le socialisme autoritaire. M. Gladstone accueillit les visiteurs avec cette simplicité cordiale et familière qui eût dû les mettre à l'aise, mais qui, au contraire, dérouta quelque peu une éloquence apprise par cœur. On s'assit autour d'une grande table. « Causons ! » dit M. Gladstone. Causer, cela ne fait point l'affaire des gens qui ont un discours à prononcer. Déjà un peu déferrés, ils commencèrent à réciter leur leçon en se soufflant les uns les autres, tombant des banalités ambitieuses aux détails infimes. M. Gladstone, toujours bienveillant, au lieu de répliquer, fit des questions, en homme qui veut connaître toute la pensée de ses interlocuteurs. C'est par ces petits chemins-là que le mari de Xantippe, il y a plus de deux mille ans, menait ses adversaires les sophistes. Mais les *trades-unions* de Londres n'ont jamais entendu parler de l'ironie socratique. « Qui êtes-vous? demandait M. Gladstone. Êtes-vous bien sûrs d'être la majorité? Si vous l'êtes, comment entendez-vous traiter la minorité? Comment soumettrez-vous au contrôle de votre loi des huit heures le travail à domicile? — Nous l'interdirons. — Vous l'interdirez? Par là, vous affamez la couturière, la piqueuse de bottines qui rapporte son ouvrage à la maison, et qui, par la besogne du soir, assure l'existence de la famille en même temps qu'elle surveille ses enfans. »

Le dialogue se prolongea longtemps sur ce ton. Les délégués se retirèrent l'oreille basse. On devine comment ils furent reçus de leurs camarades. Quelles récriminations! quels reproches! Quoi! ils n'avaient rien su répondre à M. Gladstone?..

En effet, ils n'avaient rien su répondre. Mais voici qu'une réponse très distincte arriva de l'autre côté de l'Atlantique. C'était le canon de Homestead et la fusillade de Cœur d'Alene, le fracas des murs écroulés, des machines détruites, les cris des non-unionistes demandant grâce et massacrés sans pitié par les unionistes, ou décimés d'après un système renouvelé des centurions romains. M. Gladstone sait maintenant comment les majorités ouvrières traitent les minorités dissidentes.

III.

Quelques jours après, la lutte était engagée.

Les conservateurs expliquaient leur échec dans les élections londoniennes du printemps, en disant que ces élections avaient eu lieu un samedi. Cette question du jour de la semaine est fort importante. Le samedi, les juifs, — ceux du moins qui observent

encore rigoureusement le sabbat, — ont de la répugnance à voter. Les boutiquiers ne peuvent le faire, parce que c'est le jour de vente par excellence. Les ouvriers votent plus aisément ce jour-là, parce qu'ils ont congé dans l'après-midi. Le samedi, enfin, est le seul jour où les commis-voyageurs puissent exercer leurs droits électoraux, puisqu'ils voyagent tout le reste de la semaine.

Nous ne connaissons pas, en France, ces inconvéniens. Toutes les élections se font à la fois, le dimanche, jour de chômage général. De cette façon, aucune catégorie de citoyens ne peut se plaindre d'en être exclue. Un autre avantage de notre système, c'est que nulle partie du corps électoral ne jouit du privilège de parler la première et d'influencer les autres.

Rien de tel en Angleterre. La loi électorale, quoique fort améliorée, est encore minutieuse, bizarre et compliquée, si on la compare à la nôtre. Évidemment, pas plus en cette circonstance qu'en toute autre, la nation évolutioniste entre toutes n'a voulu arriver d'un bond à la simplicité absolue. Ajoutez un adjectif à l'axiome de Linné : *Natura anglica non facit saltus.*

Le jour de la dissolution, les *writs* (ordres de convocation) partent de Downing street. Le magistrat local qui préside au vote, le *returning officer*, fixe lui-même le jour de la nomination et celui de l'élection. Car il faut distinguer. Tout candidat doit être « nommé » par deux de ses amis, qui se présentent et font leur déclaration au chef lieu électoral. Si nul ne bouge, le voilà membre du parlement. Mais si deux autres personnes présentent un candidat rival, le vote devient nécessaire. Entre l'émission du *writ* et la nomination, entre la nomination et l'élection, un certain nombre de jours, fixé par la loi, doit s'écouler et ce délai n'est pas le même dans les bourgs et dans les circonscriptions rurales. Il était donc facile au gouvernement de lord Salisbury, par la date même de la dissolution, d'exclure le samedi comme jour de vote dans les circonscriptions londoniennes et dans les grandes villes.

Jusqu'à quel point cette habileté, — disons cette rouerie, — a-t-elle profité aux conservateurs? Il est impossible de le dire. Pendant huit jours, on a beaucoup crié à ce sujet, puis, comme c'est l'usage, on a parlé d'autre chose.

Il y a trois choses à considérer dans une élection anglaise, les *meetings*, les circulaires et manifestes, enfin le *canvass*.

Dans les meetings, les candidats et leurs amis développent leurs principes. Quand les deux partis sont représentés, on crie et on s'amuse beaucoup; car il ne faut pas perdre de vue ce fait que la politique, en Angleterre, est une chose gaie. Autrefois un bon *meeting* se terminait par une scène de pugilat et par la prise d'assaut de la plate-forme. Le fait s'est produit cette année dans le

pays de Galles, près de Festiniog. Le parti vainqueur a mis la police en déroute et se vante de l'avoir poursuivie pendant quatre milles. L'idée de « Bobby, » fuyant à travers champs, avec son casque et son *truncheon*, doit réjouir les amateurs de pantomimes. Malheureusement de telles prouesses sont devenues rares. En dehors des politiciens de profession, il n'y a guère que la canaille qui aille aux *meetings*. Tout le monde reconnaît que le sort de l'élection est entre les mains du citoyen paisible qui reste chez lui en pantoufles et ne se risque jamais dans les salles de réunion.

Aussi, est-ce sur celui-là que se concentre l'effort. La littérature électorale pleut chez lui sous toutes les formes : journaux, brochures, feuilles volantes. Sur ces feuilles sont énumérés tous les méfaits du gouvernement mis en regard des vertus de l'opposition, à moins que ce ne soit le contraire, qui ne paraît pas moins plausible. On croit lire la légende du bon Gladstone et du méchant Balfour.

Quant aux circulaires, qu'elles émanent d'un candidat tory ou d'un candidat radical, elles se ressemblent étrangement. Toutes veulent le progrès social, l'intégrité de l'empire, l'économie, les dégrèvemens d'impôt. Toutes désirent ardemment l'amélioration du sort des travailleurs. Ah ! comme ces gens-là aiment le peuple !..

Il est une phrase qu'on cite volontiers comme spécimen d'éloquence électorale : « Que le lion britannique grimpe aux forêts américaines ou qu'il coure les mers, jamais il ne rentrera les cornes pour se cacher honteusement dans sa carapace. » Il est malheureusement trop probable que cette phrase n'a jamais fait partie d'un manifeste authentique. M. Stephens, candidat conservateur à Hornsey, me console presque, lorsqu'il me montre « le parti irlandais qui, privé de sa tête, s'assoit sur celle du parti libéral anglais qu'il tient, pour ainsi dire, dans le creux de sa main. » Ce parti sans tête qui tient dans sa main la tête d'un autre parti et qui s'assoit dessus, n'est assurément pas une médiocre trouvaille, et le « pour ainsi dire » y ajoute la dernière touche, ce je ne sais quoi qui achève, et qui désespère l'imitation.

Les candidats adressent souvent à chaque électeur une lettre autographiée, que le paysan et l'ouvrier prennent pour une lettre autographe. Quelquefois, se trouvant bon air, ils y joignent leurs photographies. Les deux *gentlemen* qui aspiraient à représenter dans le parlement la circonscription où je demeure m'avaient ainsi gratifié de leur image. Car on s'obstine à me maintenir sur le registre, bien que je n'y aie aucun droit ni aucune prétention. La loi est claire cependant. Pour voter il ne faut être ni femme, ni pair d'Angleterre, ni idiot, ni banqueroutier, ni mort, ni étranger. Je n'ai pas besoin de dire dans quelle catégorie je rentre. Et

pourtant, j'avais l'autre jour sur ma table ces deux figures de politiciens qui s'offraient complaisamment à mon choix et qui ne m'inspiraient absolument rien, sinon peut-être le souvenir de deux vers de Musset :

— Moi, j'ai l'air d'un marquis !
— Moi, j'ai l'air d'un ministre !
— Spadille a l'air d'une oie et Quinola d'un cuistre.

J'ai mis d'accord les deux prétendans en les jetant au panier, d'où la *housemaid* les a pieusement exhumés pour les épingler au mur de sa chambre, comme faisait Toinon de la vignette qui enjolivait la thèse de Thomas Diafoirus.

La partie la plus effective et la plus amusante de l'intrigue électorale, c'est le *canvass*. Le *canevasseur* est un type que La Bruyère eût aimé à décrire. Gracieux, souriant, affable, il va sonner à toutes les portes. Il serre les mains qui se présentent, propres ou non, sans faire la grimace : « Quelle belle matinée ! quelle magnifique après-midi ! quelle soirée superbe ! » Il vient en voisin, en ami : — « Ne vous dérangez pas ! » Il est respectueux avec la femme, familier avec le mari. Hé bien, oui, il vient pour causer de cette élection... Mais il n'a pas la prétention d'en remontrer à son interlocuteur, oh ! non... Il a des formules déférentes, flatteuses, qui grattent l'homme du peuple au bon endroit : « Vous savez aussi bien que moi... » ou : « Ce n'est pas à un homme comme vous qu'on fera accroire... » Entre temps, il caresse l'enfant à tête blonde frisée, qui est venu se jeter dans ses jambes. « O la jolie petite fille ! Voulez-vous me permettre de l'embrasser ? » Et, avisant un dadais qui s'est collé au mur d'un air bête et farouche : « Qu'est-ce que vous faites de ce grand garçon-là ? Il a l'air intelligent. »

La *canevasseuse*, si l'on me permet de créer aussi ce mot nécessaire, est encore plus habile que le *canevasseur*, par cette simple raison qu'elle est femme. Elle n'a pas peur de salir sa robe, s'intéresse à tout, en bonne ménagère. « Ah ! c'est là que vous faites sécher votre linge ? Vous êtes contente de votre poêle à gaz ? Vous avez là des géraniums qui poussent admirablement. Savez-vous que votre fenêtre est comme une petite serre ? » Elle remarque et approuve tout : « C'est comme cela que je fais à la maison. » Elle glisse un ou deux mots de politique : « Si nous avons M. Gladstone, tout ira bien. Le thé et le sucre seront pour rien. » Au contraire lorsque celle qui parle est une *primrose dame*, elle conclut avec un gros soupir : « Ah ! si nous avons M. Gladstone,

le pain sera hors de prix cet hiver. » En s'en allant elle laisse tomber un sou ou un cornet de *sweets* dans la main d'un des enfans.

Ce sou, ce cornet de bonbons, qui indignent le puritanisme démocratique du *Daily Chronicle*, c'est tout ce qui reste de la vénalité électorale d'autrefois. Comparez l'ancienne et la nouvelle corruption. Il n'y a pas plus de vingt ans, il n'était pas rare de voir un candidat dépenser pour son élection 20,000 livres (un demi-million de francs). On coupait un billet de 5 livres en deux ; on en donnait une moitié à l'électeur et on lui promettait l'autre pour le lendemain de l'élection s'il votait bien. Aujourd'hui une élection coûte de 10,000 à 20,000 francs ; une nomination qui ne rencontre pas d'opposition, de 500 à 1,000 francs. Ces dépenses sont contrôlées jusqu'au dernier sou par le *returning officer* et payées par ses mains. Frais d'imprimerie et d'affichage, frais de poste, distribution de bulletins, voitures, loyer des *committee-rooms*, salaire et responsabilité de l'agent principal, nombre des sous-agens, jusqu'aux dépenses personnelles du candidat en tournée, tout est prévu, défini, exactement et minutieusement limité par le *Corrupt practices act*. Cette loi est tatillonne, puérilement tracassière, presque comique par ses susceptibilités, ses pudeurs, ses effarouchemens d'honnêteté. On y sent l'exagération de l'ivrogne converti qui ne veut plus boire que de l'eau.

Ce mot d'ivrognerie me rappelle un autre côté de la question, une autre forme de corruption qui persiste en dépit des règlemens les plus vertueux. Les cabaretiers anglais sont conservateurs comme les cabaretiers français sont radicaux. C'est une des gloires du parti radical en Angleterre qu'il s'identifie presque avec le parti de la tempérance, et qu'il fait rude guerre au *public-house*. Les cabaretiers, menacés dans leur monopole, se défendent, et si vous étiez à leur place, vous en feriez autant. Ils ont formé une ligue, et cette ligue est puissante. Il y a vraiment un parti de la bière, avec lequel il faut compter et qui a porté Disraëli au pouvoir en 1874. J'ai vu, à cette époque, promener dans les rues de Greenwich une bannière avec cette devise : « Plus de bière et moins de politique ! » C'était un peu cynique et l'on y met aujourd'hui plus de façons. Les marchands de liqueurs fermentées, pour soutenir leur cause dans les élections de 1892, ont, prétend-on, souscrit 100,000 livres (2,500,000 fr.). Il y a plus de 6 millions d'électeurs. Cela donne tout au plus une moyenne de cinq à six verres de bière pour chacun. Il n'est donc pas étonnant que l'Angleterre marche encore très droit après avoir bu ces 100,000 livres.

Le *Corrupt practices act* a beau faire, on invente mille ingénieux

moyens de l'éluder, et, quand ces moyens-là auront été éventés, on en trouvera mille autres. Un chef d'usine libéral permet à ses ouvriers de quitter l'atelier pour aller voter, et leur paie ces heures-là comme des heures de travail. Un patron tory s'avise que l'air de la fabrique est malsain et qu'il fait bien meilleur aux champs : c'est pourquoi il envoie tous ses employés avec leurs familles s'ébattre dans quelque parc lointain, et il choisit pour cette excursion le jour du vote. Peu à peu tout le monde se jette dans la mêlée, même ceux que la loi empêche d'y prendre part. Les collégiens arborent les couleurs des deux partis et, entre deux parties de cricket, échangent des coups de poing en l'honneur de Gladstone et de Salisbury. Les pairs usent sournoisement de leur influence. On va déranger le vieux Tennyson dans sa solitude d'Hazlemere, où il fume sa pipe au milieu des roses, et on lui demande son avis. Il répond par une seule ligne : « Cher monsieur, j'adore Gladstone et je déteste sa politique irlandaise. Cordialement à vous, Tennyson. » Pour n'être pas un vers, cette ligne n'en est pas moins une des meilleures du poète-lauréat.

Les femmes se prodiguent dans la bataille avec une fureur charmante. Ce n'est pas que leur cause, le *Woman's suffrage,* ait joué un rôle brillant dans les élections. On ne s'est pas occupé de cette question à laquelle les vraies femmes sont souverainement indifférentes. Elles me paraissent plus curieuses d'exercer nos droits que les leurs. Cette fois lady Randolph Churchill a été très sage. Parmi les héroïnes politiques qui, d'une façon ou d'une autre, ont fait parler d'elles, je citerai miss Beatrice Potts et Mrs Stanley. Miss Potts est l'auteur de certains pamphlets où la société est consciencieusement retournée de bout en bout. Elle vient d'épouser son coreligionnaire, M. Webb, qui est, je crois, le chef des *Fabians.* Jusqu'ici, cette demoiselle n'a « vécu que pour les masses. » Dorénavant, il faudra qu'elle vive un peu pour son mari et pour ses enfans, si elle consent à mettre au monde autre chose que des brochures. Mrs Stanley est la femme de Stanley l'Africain. On sait que l'homme qui « a trouvé Livingstone » est né dans le pays de Galles, mais qu'il a, de bonne heure, changé de nom et de nationalité. Il lui plaît aujourd'hui de redevenir Anglais, et il lui plairait encore plus d'être membre du parlement. Pour lui faire place, on a brutalement congédié un honorable et utile officier qui représentait les conservateurs de North-Lambeth dans le dernier parlement ; mais les électeurs n'ont pas fait bon accueil à Stanley. Dans plusieurs meetings tumultueux, la plate-forme est devenue pour lui un pilori. On refusait de le prendre au sérieux. Au lieu de l'interroger sur les nègres du Soudan, on lui demandait son opinion sur les nègres artificiels qui courent les rues de Londres et qui font, l'été, l'orne-

ment de Margate ou de Brighton. Dégoûté, il s'écria qu'il n'avait jamais rencontré, chez les Cannibales, une tribu aussi désagréable à vivre que les électeurs de North-Lambeth. Mrs Stanley s'est levée pour le couvrir, sublime d'héroïsme conjugal : « Électeurs de Lambeth, il y a deux ans, j'ai voté pour Henry Stanley et je ne m'en repens pas. Imitez-moi. C'est le plus grand homme de l'Angleterre, le plus grand homme de ce temps et peut-être de tous les temps. Électeurs de Lambeth, si vous le repoussez, vous vous couvrirez d'infamie. » On l'applaudit aussi fort qu'on avait hué son mari, mais il y avait de l'ironie ou quelque pitié dans ces applaudissemens, car, au jour du vote, les électeurs de Lambeth n'ont pas hésité à « se couvrir d'infamie. »

Autre épisode électoral dont une femme est l'héroïne. La duchesse d'Abercorn réside au château de Baronscourt, en Irlande, pendant la campagne électorale. Son frère est candidat unioniste dans la circonscription où se trouve Baronscourt. Deux heures avant la fermeture du scrutin, l'agent s'avise qu'on a oublié deux électeurs, malades, et qui demeurent au loin ; comment les amener? Plus une voiture dans les remises, plus un cheval dans les écuries du château. Depuis les landaus de sa seigneurie jusqu'au dernier *cart*, tout a été utilisé. Pourtant, il y a le coche de cérémonie, lourde et fastueuse machine dorée dans laquelle lord Abercorn a fait son entrée officielle à Dublin comme lord-lieutenant. Et voici deux bons gros chevaux qui labourent dans un champ voisin. La duchesse commande qu'on les attelle au carrosse vice-royal : — « Mais, madame, il n'y a plus de harnais. » — « Plus de harnais ! Et ceux-ci? » — La duchesse désigne des harnais historiques, harnais d'argent, s'il vous plaît ! qui sont suspendus dans la galerie. On les décroche, on attelle : — « Mais, madame, il n'y a plus de cocher ! » — « Plus de cocher ! Le duc conduira. » — « Mais, madame, la loi défend aux pairs... » — « Elle ne défend rien aux femmes des pairs. » — Elle monte prestement sur le siège, fait claquer son fouet et part dans un nuage de poussière. Elle conduit triomphalement au scrutin les deux invalides, et son frère est député.

Bref, tout le monde se mêle des élections, sauf, peut-être, les membres de l'Église établie. Cette église est bien malade : il n'y a pas de coche vice-royal qui puisse la conduire à un vote de victoire. Elle se réfugie dans le silence, se blottit dans l'abstention, sachant que ses jours sont comptés. Au début de la période électorale, une réunion d'ecclésiastiques avait lieu à l'archevêché dans la bibliothèque de Lambeth. Quelqu'un proposa une résolution à l'effet de combattre les candidats « immoraux. » Résolution honnête, vague, et, à ce qu'il semble, sans danger. Sans dire pourquoi, l'archevêque et les principaux dignitaires de l'Église sorti-

rent de la salle sur la pointe du pied. Était-ce lâcheté? C'était plutôt la conscience d'une incurable impuissance et d'une impopularité méritée.

Les faits d'intimidation et de violence ont été extrêmement rares en Angleterre, mais très fréquens en Irlande. Ce n'est pas entre les autonomistes et les unionistes que la lutte a été acharnée, mais entre les amis de Parnell et ses anciens adversaires. Le principal rôle dans ces discussions a appartenu au *shillelagh*, ce formidable bâton noueux qui ressemble à une massue. Plusieurs hommes marquans ont été blessés assez sérieusement. Michel Davitt, souffleté par une femme, a eu beaucoup de peine à empêcher qu'on ne la fouettât sur place pour le venger. J'ai le regret d'ajouter que des actes de brutalité ont été relevés à la charge de certains prêtres, actes d'autant plus coupables que, leur personne étant sacrée, ils sont à l'abri de toutes représailles. Ces faits se seraient passés à Navan (comté de Meath) et dans le district environnant; ils sont affirmés par un *reporter* du *Daily Telegraph* qui en aurait été le témoin oculaire. On parle aussi d'une tentative pour faire dérailler un train chargé de manifestans, mais que ne dit-on pas, surtout pendant la période électorale, en cette Irlande, terre classique de l'exagération?

Comme M. Gladstone faisait son entrée à Chester en voiture, accompagné de Mrs Gladstone et de sa fille, une femme lui a lancé au visage un morceau de pain d'épice durci, d'une main si vigoureuse et si sûre que la douleur a été très vive et qu'on a craint un moment pour la vue de l'illustre homme d'État. Cette femme n'a été aperçue que de sa victime et s'est perdue aussitôt dans la foule. Immédiatement après, M. Gladstone s'est présenté devant le meeting qui l'attendait et n'a pas fait la moindre allusion à l'aventure. Le lendemain, écrivant à un ami, il se contentait de dire : — « J'emprunte une main étrangère à cause d'un petit accident qui m'empêche de tenir la plume. » — Au premier moment, l'émotion a été grande en Angleterre. Les partisans de M. Gladstone auraient pu transformer cette agression en attentat : la sympathie, peut-être un peu perfide, de ses adversaires les y invitait. Leur bon goût et leur bon sens les ont préservés de cette maladresse. Pourtant, le fait n'a pas été sans quelques conséquences. M. Gladstone s'est ressenti et se ressent encore du tort fait à sa vue par la congestion dont le coup a été suivi. Il est demeuré pendant quelques jours sans pouvoir lire les journaux ni s'occuper de sa correspondance.

Une des légendes en cours dans les salons antilibéraux montre M. Gladstone circonvenu, comme un souverain d'autrefois, par une camarilla qui obstrue les issues, intercepte les renseignemens,

empêche à tout prix la vérité d'arriver jusqu'à lui. Songez-y : M. Gladstone, qui perçoit et devine tout avec la rapidité de l'éclair! M. Gladstone, qui est en communication magnétique avec l'âme de son pays et de son temps! L'idée est follement gaie, et le conte du géant Gladstone, enfermé dans une petite bouteille par l'enchanteur Morley, vaut presque *Peau-d'Ane*. Il y a des gens qui « y prennent un plaisir extrême, » non-seulement parmi les *tories*, mais parmi certains admirateurs de M. Gladstone. Ils veulent attribuer à une influence étrangère la passion malheureuse de leur chef pour le *home-rule* irlandais ou sa résistance obstinée au *bill* des huit heures. En politique, je ne m'étonne d'aucune bêtise : je suis seulement surpris de ne pas avoir lu dans quelque journal que c'était John Morley, qui, déguisé en vieille femme, avait lancé le fatal morceau de pain d'épice dans l'œil de M. Gladstone, pour l'empêcher, pendant quinze jours, de rien lire et de rien savoir.

Revenons au sérieux des élections. Dans son manifeste, comme dans sa campagne oratoire du Midlothian, M. Gladstone se maintint, avec une ténacité invincible, sur le terrain qu'il avait choisi. Lorsque les délégués ouvriers l'avaient supplié de placer dans son programme, auprès du *home-rule* et sur la même ligne, ou immédiatement au-dessous, les réformes relatives à l'organisation du travail, M. Gladstone avait été inflexible. Il avait invoqué son grand âge qui ne lui permettait pas d'embrasser plusieurs projets à la fois. A d'autres de conduire le peuple radical sur cette terre promise de la démocratie sociale. Pour lui, il devait à l'autonomie irlandaise l'activité de ses dernières heures : — « J'ai promis, je serais le plus méprisable des hommes si je ne tenais ma promesse. » Parmi les violens du parti ouvrier, quelques-uns s'insurgèrent : on tira sur eux comme sur l'ennemi. A leur tour, exaspérés, ils lancèrent des candidatures indépendantes ou même portèrent leurs voix à des candidats tories. Ironique, presque menaçant, le *Daily Chronicle*, le journal de l'avenir, l'organe de la jeune démocratie londonienne, affectait, entre les deux partis, une attitude expectante, une sorte de neutralité défiante et armée jusqu'aux dents. Les mineurs, mettant de côté toutes les questions politiques, prenaient la résolution solennelle de ne donner leurs suffrages qu'à un partisan déterminé des huit heures, qu'il fût conservateur ou libéral.

Sans s'émouvoir de ces symptômes, M. Gladstone allait toujours. Il avait tracé un cercle magique : bon gré, mal gré, il fallait l'y suivre, s'y enfermer avec lui. Il y emprisonna aussi ses adversaires. Le manifeste de lord Salisbury, mesquin et maladroit, au lieu de dessiner une large politique gouvernementale, ergotait insidieusement sur les détails du *home-rule*. Pas une touche de

nature, pas un mot qui pût remuer un sentiment dans l'âme populaire. Combien différent du manifeste de M. Gladstone, de cette péroraison vibrante et mélancolique tout ensemble, où le vieil homme d'État, rappelant ses nombreuses années, sa vie déjà si pleine d'œuvres et de jours, sollicitait « pour la dernière fois » la confiance du peuple anglais! Un frisson avait couru : au-dessus de la furieuse bataille, au-dessus des fronts en sueur avait passé, comme un souffle, la majesté de l'adieu, le religieux apaisement des beaux soirs.

On le priait, on le sommait de faire connaître son *Home-rule bill*, afin de pouvoir le critiquer, le disséquer, le mettre en pièces, en faire une pierre de scandale entre les radicaux d'Angleterre et les nationalistes d'Irlande. On n'obtint rien de M. Gladstone, sinon la promesse de garantir la suprématie du parlement impérial. Quant au mécanisme de la future constitution, l'heure n'était pas encore venue de le discuter.

Les lieutenans de M. Gladstone, Harcourt, Morley, Trevelyan, n'étaient pas inactifs. Ses ennemis se prodiguaient : Balfour à Leeds et à Manchester, Chamberlain partout. M. Goschen suivait Gladstone comme le requin suit un navire, au point de parler le lendemain dans la même salle et du haut de la même plate-forme où s'était montré, la veille, le grand *leader* libéral. Si un mot hasardé, une assertion historique contestable, un argument légèrement entaché de sophistique, avait échappé à l'illustre vétéran, M. Goschen le ramassait, le retournait malignement et curieusement. Allemand d'origine, M. Goschen est entré à merveille dans l'esprit de ce conservatisme bourgeois qui florissait il y a trente ans et qui est plus réactionnaire peut-être que l'esprit des vieilles aristocraties. Entre autres talens, il est maître passé dans l'art de taquiner et d'éplucher. Il donnait donc au public, presque tous les soirs, une petite parade qu'on aurait pu intituler, en souvenir d'une farce célèbre : *Gladstone ennuyé par Goschen.*

Cependant, on votait. Le vendredi 1er juillet, lord Randolph Churchill, nommé sans opposition député de Paddington, composait à lui seul tout le parlement de Victoria. Le 26, l'*ultima Thule*, dans la personne des pauvres *crofters* d'Orkney et des Shetland, élisait son représentant qui complétait le nombre des 670 membres du parlement. Au début, on avait vu fondre la majorité de lord Salisbury, puis naître la majorité gladstonienne. Mais l'une avait fondu très lentement et l'autre très péniblement grossi. Il y avait eu des jours d'enthousiasme, des jours de découragement, de sécheresse, d'inquiétude. Chaque soir, la foule s'amassait, anxieuse, dans Fleet-Street, où les grands journaux du matin ont leur quartier-général, devant le *National liberal Club*, où les gains du jour, en lettres

colossales, flamboyaient sur un transparent. Quand les gains manquaient, on les remplaçait, — trait caractéristique ! — par la figure de Gladstone, comme si la vue du grand homme valait plusieurs victoires.

En outre des échecs prévus, il y eut de désagréables surprises. On devait tout « balayer » à Londres et dans les comtés : on avait gagné seulement quelques sièges. En revanche, les unionistes, à la faveur des discussions du parti nationaliste, avaient pris d'assaut plusieurs circonscriptions dans le nord et même dans l'est de l'Irlande. Enfin, le *labour party*, par son insubordination, — il s'en vante, d'ailleurs ! — n'avait pas fait perdre moins de sept sièges aux libéraux, diminuant ainsi de 14 voix la force du parti sur lequel il doit compter désormais pour accomplir les réformes populaires.

La majorité de M. Gladstone avait atteint le chiffre total de quarante-deux. La revision des suffrages, à Greenock, a donné un unioniste de plus au parlement et ramené la majorité libérale à quarante. C'est le chiffre définitif.

IV.

La bataille finie, même avant de partager le butin, il fallait relever les blessés et enterrer les morts. Les difficultés commençaient déjà. Il y avait des cadavres récalcitrans qui ne voulaient pas être enterrés et des blessés qui accusaient leurs camarades d'avoir tiré sur eux. Il y avait des vainqueurs parmi les vaincus et des vaincus dans les rangs des vainqueurs. Il était donc malaisé de tirer une leçon claire, décisive, des élections.

Le parti battu conserve une belle et imposante minorité. Il reste encore le maître à Londres et dans les grandes villes. Les *home counties*, qui forment le cœur de l'Angleterre, les universités qui en ont été longtemps le cerveau, sont à lui. Il ne laisse sur le carreau qu'un homme notable, M. Ritchie. C'est lui qui a organisé le gouvernement local de Londres. Aussi a-t-on accusé le *county council* d'ingratitude envers celui qui l'a mis au monde : « Quand on a un tel père, a dit ironiquement lord Rosebery, ce qu'on peut souhaiter de mieux, c'est de devenir orphelin. » Ce souhait s'est réalisé. Il ne faut pas prendre trop au sérieux un sarcasme lancé en pleine mêlée électorale. En réalité, M. Ritchie était un utile et intelligent serviteur du bien public, un démocrate à sa façon, qui n'était pas la plus mauvaise. On le regrettera.

Sur le chiffre total auquel atteint la minorité unioniste, les libéraux dissidens comptent quarante-huit représentans. Ils étaient plus de quatre-vingts aux élections précédentes, plus de soixante au moment de la dissolution. La diminution porte principalement

sur les vieux whigs qui suivaient le marquis de Hartington, passé aujourd'hui à la chambre des lords, sous le nom de duc de Devonshire. Les quarante-huit libéraux-unionistes restans forment un groupe très compact sous l'autorité de M. Chamberlain, que l'on disait fini et qui vient, au contraire, de prouver sa popularité d'une façon éclatante. Il rentre au parlement, lui et ses amis, porté par d'énormes majorités. Une zone géographique s'est créée, dont Birmingham est la capitale et dont Chamberlain est le roi. C'est à proprement parler la terre de Chamberlain, *Chamberlain land*, et cette zone tend à déborder ses frontières, à envahir toute la carte. Comment M. Chamberlain a-t-il pu grandir ainsi dans cette situation fausse et périlleuse où tout autre se serait éclipsé? A quoi doit-il ce merveilleux ascendant? A ce génie d'organisation et de gouvernement qu'il applique à son parti en attendant qu'il l'applique à l'État; à cette parole plus libre, plus colorée, plus souple que jamais, à ce je ne sais quoi de vif et d'heureux répandu dans l'air autour de lui, à cette touche de modernité qui le préserve, sans qu'il s'y efforce, de l'ignominie du « vieux jeu; » enfin à ce mélange de finesse et de puissance qui fait de lui une sorte de Thiers-Gambetta, la plus étonnante expression de la démocratie en ces dernières années du XIXe siècle.

En regard du triomphe personnel de M. Chamberlain, il faut placer l'échec relatif de M. Gladstone dans le Midlothian et de M. Morley à Newcastle. Cette éclipse partielle est due à des causes locales. M. Gladstone s'est prononcé contre la *kirk* (église presbytérienne) d'Écosse, et cette Église, comme on devait s'y attendre, l'a ardemment combattu. Pour M. Morley, il repousse le bill des huit heures et il n'a point caché cette opinion, car il n'est pas homme à échanger des votes contre des principes. Ses adversaires l'appellent, avec une ironie bien maladroite, *honest John*, John le franc. Voilà une bien belle injure à recevoir pour un homme d'État! Elle eût suffi à consoler M. John Morley de sa majorité diminuée; mais on le verra tout à l'heure prendre une magnifique revanche.

Analysons maintenant la majorité de M. Gladstone. Elle se compose de 355 membres. Le premier fait qui frappe, c'est que cette majorité n'est pas proprement ni foncièrement anglaise : cause de faiblesse, car l'Angleterre a la prétention d'être l'élément dirigeant, le métal précieux dans l'alliage des trois royaumes. L'Écosse appartient à Gladstone pour les trois quarts; le pays de Galles lui donne 31 voix sur 34, l'Irlande 80 sur 103. Ces voix irlandaises se décomposent en deux groupes fort inégaux. Neuf amis de Parnell prétendent, sous M. Redmond, continuer la politique indépendante du défunt *leader*. Les nationalistes, au nombre de 71, ont pour

chef nominal M. Justin Mac-Carthy. Également distingué comme journaliste, comme historien et comme romancier, il est capable de parler et de bien parler dans une assemblée politique, mais n'a ni les qualités ni les défauts nécessaires pour se faire obéir. Qui donc va inspirer le parti nationaliste? Sera-ce M. Dillon? M. O'Brien? Quelle que soit leur manière de voir présente, ils sont quelque peu compromis par les excès du Plan de campagne. Sera-ce M. Timothée Healy? Personne ne conteste sa valeur intellectuelle, mais sa conduite envers Parnell et envers sa veuve a refroidi les honnêtes gens à l'égard de M. Healy. Sera-ce Michel Davitt? Celui-là, du moins, est un esprit large, une âme généreuse; il a su s'élever au-dessus de ses ressentimens d'ancien prisonnier politique, au-dessus de l'exclusivisme irlandais qui absorbe et paralyse les facultés de ses collègues. Pour lui, il y a dans le monde d'autres questions à résoudre, d'autres besoins à satisfaire, d'autres plaies à guérir que la question du *home-rule*, le besoin d'un parlement à College-Green, la plaie du *landlordisme* et de l'absentéisme. Auprès de Davitt paraît un homme nouveau dont on attend beaucoup, M. Blake, un Irlandais-Canadien qui a joué un rôle politique important dans son pays d'adoption. Libéral convaincu, rompu aux habitudes et à la tactique du parlementarisme colonial, son expérience sera utile en ce qui touche la genèse constitutionnelle du futur parlement de Dublin. Étranger aux luttes de ces dernières années, il saura peut-être réconcilier les factions rivales en même temps qu'il pourrait servir de lien entre l'Irlande et le grand parti anglais qui a entrepris son émancipation. C'est là un rôle double et difficile. Nul ne peut dire encore si M. Blake saura le remplir.

Abstraction faite des Irlandais, 275 libéraux suivent M. Gladstone. Les radicaux en forment l'élément le plus agissant, sinon le plus nombreux. Il y a les radicaux purement politiques selon la formule de M. Labouchère; les partisans de la tempérance qui, depuis vingt ans, ont eu pour chef sir Wilfrid Lawson; la démocratie londonienne, ceux qu'on appelle dédaigneusement les hommes du gaz et de l'eau, *gas and water men*. Ce sont ceux qui réclament l'autonomie complète de la grande ville et qui, sur les réformes sociales, joignent volontiers leurs voix à celle du parti ouvrier. Ce parti ouvrier compte une quinzaine de membres; neuf d'entre eux ont manié l'outil. Parmi ce petit nombre, une étonnante diversité d'opinions et de caractères. Les uns, favorables au bill des huit heures, les autres ennemis jurés de ce même bill; l'ancienne et la nouvelle école des *trades-unions;* les métiers intelligens et les métiers de la force; le pur libéral et l'ardent socialiste; le démagogue haineux et rageur, dont l'éloquence vient du foie (*jecur*

est quod disertos facit) : — triste type que nous connaissons trop bien, — et, auprès de lui, l'illuminé, l'honnête fanatique, l'apôtre du peuple, teinté de l'ascète, mais de l'ascète bon enfant, avec cette veine d'éloquence bourrue, joviale, moitié poétique, moitié familière, qui caractérisait les prêcheurs populaires d'autrefois. A part les citations de la Bible, on dirait parfois que le puritain revit dans le démocrate socialiste.

Deux figures se détachent de ce groupe : celles de Keir Hardie et de John Burns. Elles mériteraient chacune un portrait. J'espère qu'on voudra bien se contenter d'une esquisse.

Keir Hardie, qu'on appelle aussi, par à peu près, *Queer* Hardie (Hardie le cocasse), est un homme que la blouse de M. Thivrier empêche de dormir. Malheureusement la blouse est inconnue du prolétaire anglais. Le député de West-Ham viendra donc à Westminster avec une casquette, une veste de serge, un pantalon à carreaux jaune et noir, et une chemise de flanelle sans col ni manches. Il arrivera en wagonnette, accompagné d'une vingtaine d'amis dont l'un jouera du cornet à pistons. Il lui suffira de trois jours pour constater que la chambre des communes est « l'assemblée la plus corrompue, la plus dangereuse de l'univers. » Notez que pendant ces trois jours les membres de la chambre n'ont fait que prêter serment et signer leurs noms sur un registre. Cela a suffi : Keir Hardie les a pénétrés. Il rêve un parti du travail indépendant des deux partis politiques comme le parti nationaliste irlandais. Il est donc le Parnell d'un groupe parlementaire qui n'existe pas.

John Burns n'est ni un charlatan ni un imbécile. Il y a quelques années, il était au service de la compagnie du Niger. Ses rudes mains ont ajusté les planches du premier bateau à vapeur qui ait fait flotter sur les eaux du fleuve africain le pavillon de la compagnie. Un jour, dans les boues du rivage, il ramassa un vieil exemplaire de la *Richesse des nations*, d'Adam Smith. Qu'est-ce qu'un livre, à Paris ou à Londres, là où les machines vomissent, du matin au soir et du soir au matin, des montagnes de papier imprimé? Ce n'est rien, moins que rien. Là-bas, c'était un trésor, ce fut le maître, le compagnon chéri des heures solitaires et douloureuses. La pensée de l'ouvrier intelligent s'éveilla, reprit le chemin qu'a suivi la pensée de l'humanité tout entière, passa des premières belles illusions qui sourirent au berceau de la philosophie sociale jusqu'à ces noirs problèmes du présent et de l'avenir où nous nous débattons. Mais John Burns a gardé quelque chose de cette foi sereine et de cet amour des hommes qui animaient son premier initiateur. Tories et libéraux l'ont également combattu : il ne

semble pas s'en souvenir. Le soir de son élection, il disait gaîment : « J'ai fait toutes mes courses à pied. J'ai perdu seize livres de mon poids, et j'ai gagné autant de centaines de voix de majorité. » John Burns a de la vertu et du sens. C'est un homme de bonne volonté. Il a fait, comme on dit, « sa marque » au *county council :* il la fera de même au parlement.

Il est nécessaire d'ajouter ici deux choses à l'honneur des députés ouvriers. La première, c'est qu'ils ne mêlent à leurs revendications aucune hostilité contre les cultes ; s'ils sont favorables à la séparation de l'Église et de l'État, c'est, chez eux, conviction individuelle et non pas affaire de parti. La seconde, c'est qu'ils combattent l'ivrognerie, le grand péril national, de toute leur énergie et ne séparent point de la réforme sociale la réforme morale de l'ouvrier. Keir Hardie ne boit que de l'eau, et John Burns est végétarien.

Encore deux élus sur lesquels il faut appeler l'attention. L'un est nouveau-venu, et l'autre un revenant.

Le premier s'appelle Dadabhai Naoroji (prononcez Nouredji). C'est un Indien ou, pour parler plus exactement, un Parsi. Il osait solliciter les suffrages d'une circonscription de Londres. « Le nègre, » c'est ainsi que l'avait baptisé lord Salisbury. Mais quiconque frappe avec les mots risque de périr par les mots : voilà lord Salisbury renversé et le nègre au parlement. Aussi bien, M. Naoroji n'est pas un nègre : il n'est que légèrement bronzé ; son angle facial ne laisse pas plus à désirer que celui de lord Salisbury ou de M. Balfour. Il a dans les veines le sang d'une des races les plus nobles et les plus fines de l'Orient. Personnellement, il est, à ce qu'on m'assure, une valeur intellectuelle. Cependant, je conviens que son cas est bizarre. Élu par les radicaux de Finsbury, on l'appelle, moitié par plaisanterie, moitié sérieusement, *the member for India*, le député de l'Inde. Comment un Parsi peut-il représenter les besoins, les aspirations de l'Inde musulmane et de l'Inde brahmanique ? Cela est étrange, mais cela est. Cette nomination a causé un frisson de joie et d'espoir dans tout l'empire anglo-indien. En quelques jours, un million est arrivé à M. Naoroji, souscrit par les rajahs et les pandits, par les grands et les humbles. L'Inde reconnaissante fait don aux électeurs de Finsbury d'une splendide bibliothèque populaire. M. Naoroji sera à la chambre des communes le porte-voix du *parti* qui rêve confusément une sorte de *home-rule* indien, une double législature avec sa haute assemblée où siégeraient les petits-fils des vassaux du Grand Mogol. N'est-ce pas un signe des temps, ce député parsi qui entre à Westminster, prêt à jurer, sur les livres sacrés de Zoroastre, sa fidélité à la reine, pendant que la démocra-

trie londonienne, dans la personne de M. Keir Hardie, se présente à la même porte, en chemise de flanelle, escortée d'un cornet à pistons des salles de bal de l'East-End?

Le revenant, c'est sir Charles Dilke. Fils d'un homme que l'amitié du prince Albert avait mise en évidence; d'abord républicain dans les années qui suivirent 1870 et lié avec nos radicaux, plus tard sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères dans le ministère de 1880, et très remarqué pour ses rares talens en cette qualité, sir Charles Dilke arrivait presque au premier rang, lorsqu'un procès analogue à celui de Parnell a fait de lui un paria. Que faut-il penser de ce procès? Sir Charles est-il un saint méconnu ou un noir coquin? Ni l'un ni l'autre. On a prouvé qu'il aimait les femmes et qu'il prenait son plaisir où il le trouvait: que ceux de nos hommes d'État qui sont sans péché lui jettent la première pierre! Quant aux vilenies compliquées dont on le chargeait, par surcroît, j'avoue que je n'y crois pas. Il y avait là une intrigue essentiellement féminine, où un magistrat de chez nous se serait peut-être debrouillé, mais qui dépassait, et de beaucoup, la psychologie d'un juge anglais. Jamais un juge anglais ne comprendra qu'entre une petite femme de vingt ans et un homme d'État de quarante-cinq, le roué et la dupe ne sont pas ceux qu'on pense.

Pendant plus de six ans, sir Charles Dilke est resté oisif, rongeant son frein. Rien de plus cruel, lorsqu'on se sent des facultés de gouvernement, que de voir passer les années de l'action sans agir. Les talens qu'un homme porte en soi lui rongent le ventre, comme faisait le renard que ce petit Lacédémonien tenait caché sous sa robe. Ses anciens électeurs de Chelsea l'ayant abandonné, sir Charles reparaît au parlement comme le député des mineurs de la forêt de Dean. Il sort de sa « forêt, » avec des dents longues et des griffes aiguës, prêt à donner son concours aux mesures les plus avancées, parce que les chemins du pouvoir lui sont fermés. Aucun symptôme n'indique que sa quarantaine politique touche à sa fin. Encore un point sur lequel M. Gladstone ne pactise pas.

V.

Les entr'actes gâtent la comédie politique comme ils sont la plaie des représentations théâtrales. C'est pourquoi les directeurs intelligens ont inventé « la scène dans la salle. » Nous avons eu ici quelque chose d'analogue, entre la fin des élections et la réunion

du parlement. Chaque matin, on donnait la volée à un nouveau canard. Un jour, c'étaient les neuf parnellistes, un autre jour les membres ouvriers qui allaient abandonner leur chef sur le champ de bataille. Le correspondant d'un journal de province tenait de source certaine que M. Gladstone, convaincu maintenant de la répugnance profonde qu'inspire à l'Angleterre le *home-rule* irlandais, renonçait à ce projet favori; sur quoi, l'Irlande se dressait, folle d'angoisse. Le lendemain, nouvelle confidence, toute contraire, du même correspondant, encore mieux informé. M. Gladstone ne voulait entendre parler que du *home-rule* et faisait fi du reste; aussitôt les radicaux montraient les dents. Ou bien encore, M. Gladstone était malade, il ne pourrait paraître à Westminster. Sa famille, son médecin, la reine elle-même, dans sa haute sollicitude, ne lui permettraient pas d'affronter les fatigues de la chambre des communes. On allait « l'élever » à la pairie, c'est-à-dire l'enterrer vivant, jeter son armée dans l'anarchie à la veille même du combat.

A ce moment précis, les cinq parties du monde, qui s'étaient tenues fort tranquilles tant que lord Salisbury avait été ministre, commençaient à s'agiter. Au Maroc, en Bulgarie, dans l'Afghanistan, dans l'Uganda, partout des difficultés. Les Russes apparaissaient tout à coup sur les plateaux désolés des Pamirs. A Alexandrie, on avait confisqué un omnibus qui appartenait à des jésuites français, et l'on sait si ces bons pères ont le bras long. L'approche d'un ministère Gladstone soulevait déjà des questions irritantes, des problèmes dangereux, rendait l'espoir et l'audace aux ennemis de l'Angleterre. Que serait-ce lorsqu'il serait définitivement installé au pouvoir!

Lord Salisbury, ne considérant pas comme suffisamment clair le congé donné par les électeurs, et s'autorisant de certains précédens, allait, avec son ministère, se présenter devant le parlement. Il ne se retirerait que sur un vote motivé et après discussion contradictoire. Il voulait forcer M. Gladstone à s'expliquer sur son programme, ou plutôt sur ses programmes, afin de bien mettre en évidence le caractère composite de la majorité libérale. M. Gladstone désirait se taire; ses adversaires devaient donc tout tenter pour le faire parler. C'était le trait du Parthe, la dernière malice de lord Salisbury.

Le parlement s'est donc réuni le 4 août. Trois jours ont été consacrés à réélire le *speaker*, à obtenir l'agrément de la reine pour cette nomination et à prêter serment. Le 8, en réponse au discours du trône, le plus aride et le plus nul que Westminster ait jamais entendu, une adresse a été proposée par le parti conservateur.

Puis, deux membres de l'opposition ont introduit un amendement, appelant respectueusement l'attention de sa majesté sur ce fait, que ses ministres ne possédaient plus la confiance du parlement. La discussion, continuée le lendemain mardi, suspendue le mercredi, reprise enfin le jeudi 11, s'est terminée vers minuit par un verdict de non-confiance, voté par 350 voix sur 660. Grâce à des absences qui se balançaient de part et d'autre, le fameux chiffre de 40 était maintenu. Deux discours ont dominé tout le débat, celui de Gladstone et celui de Chamberlain. On a beaucoup applaudi le second, qui n'a jamais été plus brillant; on a beaucoup admiré le premier, qui n'a jamais été si habile. M. Chamberlain, dans ce déploiement vraiment splendide de tous ses dons, a fait amèrement sentir au parti libéral quel homme et quelle force ce parti perdait en lui. Il a tracé, des difficultés que va rencontrer le nouveau cabinet, un tableau magistral, achevé, illuminé, çà et là, par des mots charmans ou des mots saisissans. Mais, en dressant la carte des écueils qui menacent la barque de M. Gladstone, n'a-t-il pas rendu service à ses adversaires? Montrer à cette majorité précaire comment et par où elle se désagrège, n'est-ce pas lui enseigner l'impérieuse nécessité de l'union? Quant à M. Gladstone, son éloquence a été d'or, puisqu'elle équivaut au plus discret, au plus adroit des silences. Il a répondu à M. Redmond en paraissant s'adresser à M. Mac-Carthy, et retenu ainsi les parnellistes dans son alliance. Il a flatté la démocratie et lui a ouvert un large horizon sans faire de promesse, sans prendre aucun engagement. Au moment du vote, pas une voix ne s'est égrenée, pas une désertion ne s'est produite.

La seconde épreuve de M. Gladstone, c'était la formation du ministère. Le cabinet compte dix-sept membres, mais il y a, de plus, vingt ou trente charges politiques, d'importance inégale, à distribuer. Quel jeu de patience! quelle mosaïque d'ambitions rivales et de théories ennemies! La tâche était ardue : elle est accomplie.

M. Gladstone a réinstallé aux meilleures places ses fidèles des bons et des mauvais jours, ce qu'on appelle familièrement la vieille bande (*the old gang*). Deux ou trois seulement, qui ont plus de soixante-dix ans, se sont jugés, avec raison, trop âgés pour collaborer avec un homme aussi jeune que M. Gladstone. La démocratie londonienne voit ses deux favoris, sir Charles Russell et lord Rosebery, l'un *attorney general* et l'autre chef du *foreign office*. Deux membres du cabinet, M. Asquith et M. Acland, sont, dit-on, socialistes. Le nouveau chancelier de l'échiquier, sir William Harcourt, vice-leader du parti, a dit récemment : « Nous sommes

tous socialistes, à présent! » A la bonne heure! C'est à peu près ainsi que le roi Richard II, après l'assassinat de Wat Tyler, cria aux insurgés stupéfaits : « C'est moi qui serai votre chef, maintenant! » Le socialisme de sir William Harcourt n'empêchera jamais les Rothschild de dormir. Mais qu'arrivera-t-il le jour où l'on mettra ce socialisme à l'épreuve? Or ce jour-là n'est pas loin.

Jusqu'à quel point la reine s'est-elle immiscée dans la formation du cabinet? C'est une question qui a été très agitée dans le public et qu'il serait intéressant de résoudre, non par vaine curiosité, mais pour éclairer un délicat problème d'histoire et de droit constitutionnel. On peut dire, sans une ombre de flatterie, que la reine, à ce point de vue, a été un souverain modèle, qu'elle a constamment allié l'activité et l'abnégation, la franchise et le tact. Elle a fait mieux qu'observer les convenances de sa difficile situation : elle a, par sa conduite, posé des règles pour ceux qui viendront après elle. Serait-elle cette fois sortie des limites qu'elle s'est posées à elle-même? Non, ce petit chagrin a été épargné aux amateurs de monarchie constitutionnelle, ou simplement, de consistance morale, à tous ceux qui n'aiment pas à voir un caractère se démentir. On a parlé de l'intervention de la reine à propos de M. Labouchère et de lord Rosebery. Elle aurait repoussé l'un, pesé sur l'autre pour le faire entrer dans le cabinet. Sur le premier point, nous avons l'affirmation de M. Labouchère lui-même, mais nous avons aussi la réponse de M. Gladstone. Le premier ministre s'est souvenu de certains votes de M. Labouchère contre les dotations princières et surtout de certaines plaisanteries du journal *Truth* contre quelqu'un qui tient de très près à la reine. Ces plaisanteries eussent rendu assez pénible le baise-mains traditionnel par lequel les ministres entrent en fonction. M. Gladstone n'a pas jugé à propos d'employer en faveur de M. Labouchère l'insistance persuasive qu'il a déployée autrefois pour faire accepter sir Charles Dilke. Est-ce galanterie, prudence, habileté? Il ne serait peut-être pas très difficile de le deviner si on s'en donnait la peine.

M. John Morley retourne à son ancien poste de secrétaire pour l'Irlande. Poste bien modeste pour un tel homme, si les événemens n'en avaient fait, momentanément, le plus important du cabinet. En effet, M. Morley assume la lourde mission de rédiger et de défendre, sous l'inspiration de son chef, le *bill* qui donnera l'autonomie à l'Irlande. C'est une besogne de philosophe que d'écrire une constitution, plus malaisée cependant qu'on ne l'eût jugée au temps de Platon. Deux circonstances simplifieront la tâche de M. Morley. D'abord le rachat de la propriété foncière, qui greffait sur la diffi-

culté politique une difficulté financière, a disparu. D'autre part, il est admis aujourd'hui que les députés de l'île sœur continueront à siéger dans le parlement impérial. Arrangement illogique qui crée, en faveur de ces députés, une situation privilégiée. Mais comment résister à l'unanimité de l'opinion? Les Irlandais, comme on le pense, sourient à l'idée d'être, à la fois, maîtres chez eux et arbitres à Westminster. Les Anglais voient dans les députés irlandais une sorte d'otages. Leur présence sera, pense-t-on, une garantie, une protestation permanente contre l'idée de sécession. Ainsi soit-il!

Mais, ce serait une grave imprudence que d'envoyer tout seul le *home-rule bill* affronter les dédains de la haute chambre. Il faut qu'il soit accompagné de mesures démocratiques dont le rejet provoque un soulèvement d'opinion et mette le comble à l'impopularité des législateurs héréditaires. Quelles seront ces mesures? M. Gladstone n'a que l'embarras du choix. Chacune des fractions qui forment sa majorité et qui croient par leur appoint avoir décidé de la victoire, lui présente un programme différent. Les nonconformistes, en particulier ceux du pays de Galles, demandent le « désétablissement » de l'Église anglicane dans la principauté. Les ruraux, dont le suffrage a conquis dix ou douze circonscriptions au parti libéral, réclament pour leur récompense une nouvelle loi électorale qui empêche le même citoyen de voter en plusieurs lieux différens; l'institution des conseils de district et de paroisse; le développement de la loi Collings (*allotment act*), qui permet aux cultivateurs d'acquérir un lot de terre à bon compte; pour arriver à ce résultat, ils veulent l'attribution aux *county councils* du droit d'expropriation forcée. La démocratie de Londres demande qu'on lui livre toutes les branches de l'administration municipale : police, voirie, éclairage, le fleuve et les égouts, les spectacles et les marchés. En outre, elle appuie les revendications du groupe socialiste, et réclame avec lui : une loi des huit heures pour les mineurs; l'indemnité parlementaire et le paiement des frais d'élection par l'État, sans parler d'autres réformes à moins bref délai, telles que l'impôt progressif sur le revenu. Parmi tous ces *desiderata*, M. Gladstone choisira ceux qui lui sembleront les plus urgens, les plus pratiques, les mieux en harmonie avec l'état de transition où se trouvent les opinions de la classe moyenne. Ces *desiderata*, transformés en lois, escorteront le *home-rule bill* à la chambre des lords, le couvriront du prestige de la démocratie triomphante. Si les pairs refusent, alors à la grâce de Dieu; la bataille finale sera engagée. Ce sera l'un des derniers épisodes de cette lutte entre l'aristocratie et la démocratie, de cette évolution, jusqu'ici lente et pacifique, dont nous avons, depuis quelques années, noté ici les phases.

Quelle sera la politique étrangère du cabinet Gladstone? Tout d'abord, un gouvernement qui a devant lui une pareille œuvre constitutionnelle et législative à accomplir, avec une majorité petite et précaire, en présence d'une opposition plus formidable encore par les talens que par le nombre, un tel gouvernement peut-il avoir une politique étrangère? Cette politique ne sera-t-elle pas, nécessairement, une politique de prudence, de conservation et de défense? Certes. Mais les dieux sont ironiques; quelquefois ils envoient aux ministres pacifiques des nœuds gordiens qu'il faut trancher avec l'épée.

Lord Rosebery a repris les fonctions qu'il occupait en 1886 à la tête du *foreign office*. Sa mission, à cette époque, était de chercher un rapprochement avec la triple alliance. De temps en temps l'Angleterre s'effraie de l'isolement en quelque sorte providentiel auquel elle doit sa sûreté, sa force et ses brillantes destinées. Alors elle fait un pas vers quelqu'une des puissances, se met à tatillonner dans les affaires continentales jusqu'à ce que quelque bévue de ministre ou quelque mécompte accidentel provoque un revirement d'opinion et rejette l'Angleterre dans sa neutralité traditionnelle.

En 1886, elle traversait un petit accès de sociabilité. Aussi bien toutes les politiques peuvent se justifier et produire de bons effets si elles sont habilement menées. L'Angleterre a un sentiment commun avec l'Autriche: c'est l'inquiétude jalouse de la Russie. Elle a un intérêt qui la pousse à protéger la puissance maritime naissante de l'Italie: c'est le désir de faire échec à notre prépondérance navale dans la Méditerranée que nous avons eu la niaiserie d'appeler tout haut un « lac français. » Quant à l'Allemagne, elle est très grande, et il est toujours agréable d'être l'ami d'un grand.

Lord Rosebery montra de la décision et de la finesse dans le rôle qu'on lui avait assigné. Il obtint, en peu de mois, quelques résultats, sans compter celui de devenir l'ami personnel du comte Herbert de Bismarck, une amitié qui ne doit pas lui servir à grand'-chose aujourd'hui.

Le jeune lord, cela va sans dire, se souciait peu du *home-rule* irlandais. Il fut à deux doigts de devenir unioniste. Pourtant il ne se déclara pas, et bien lui en prit peut-être, car tout le monde ne peut jouer cet air-là avec la maestria et le doigté de M. Chamberlain. D'ailleurs, à la chambre des lords, le silence et l'abstention sont plus faciles qu'aux communes. Après s'être laissé un peu oublier, lord Rosebery trouva juste à point un terrain neutre où devaient le servir ses rares facultés de travail, son tour d'esprit très moderne, et qu'aucune nouveauté n'effarouche. Comme président du

county council, il a mené au succès la démocratie de Londres. Il a ainsi rendu à son parti cet immense service de lui ramener, ou peu s'en faut, la grande ville et de tenir dans l'obéissance les masses populaires. Les loisirs que lui laissait l'autonomie londonienne, il les a consacrés à la fédération coloniale, servant ainsi à la fois deux idées puissantes, deux grands mouvemens d'opinion, qui, à leur tour, le portent et le soutiennent. Seul, ou presque seul, parmi les nouveaux ministres de M. Gladstone, il lui apporte véritablement une force dont il a la disposition personnelle.

Sa fugue à Paris, son séjour obstiné à Mentmore, son absence de tous les conciliabules successifs d'où est sorti le ministère libéral, ont fait travailler l'imagination des journalistes. Ce n'est pas l'usage des gens à qui on offre un portefeuille d'aller se cacher derrière les saules. Que se passait-il donc? Il était évident pour tous que lord Rosebery hésitait à devenir le ministre des affaires étrangères de M. Gladstone. Non que ses sentimens de respect et d'amitié envers l'illustre vieillard eussent changé. Quelques semaines plus tôt, aussi longtemps qu'avait duré la campagne du Midlothian, M. Gladstone avait été l'hôte de lord Rosebery. Ce qui retenait le jeune lord, n'était-ce pas précisément le souvenir de ces libres et intimes causeries de Dalmeny-Park où M. Gladstone avait dû laisser voir ses vues nouvelles sur la politique extérieure?

Devant cette attitude de lord Rosebery, le parti libéral tout entier était pris de malaise et d'inquiétude. A propos de son abstention possible, le mot « désastre » a été prononcé par plusieurs journaux. C'est à ce moment que la reine est intervenue, assure-t-on, pour lever les scrupules de lord Rosebery, et cette intervention, si elle n'a été sollicitée, a été du moins acceptée comme un bienfait. Mais ce bienfait deviendrait une gêne et une tyrannie s'il enchaînait M. Gladstone à une politique qui ne serait pas la sienne ou qui ne serait pas celle des intérêts nationaux. En somme, lord Rosebery est un ministre qui s'impose, non un ministre imposé. S'il a consenti à être le collaborateur de M. Gladstone, c'est apparemment qu'il accepte les idées de son chef.

Cependant, on s'est réjoui à Berlin; à Paris, on se méfie. M. Labouchère disait, il y a quelques jours, à un reporter : « Lord Rosebery est le chien de garde que les tories ont laissé derrière eux pour veiller sur la position. » C'est attribuer à un homme très intelligent un rôle bien modeste. Lord Salisbury a continué lord Rosebery; il est naturel qu'à son tour, lord Rosebery continue, dans une certaine mesure, lord Salisbury. Nous-mêmes, à quelque parti que nous appartenions, ne souhaitons-nous pas de voir une solidarité s'établir entre les ministres qui se succèdent au quai d'Orsay,

une ligne de conduite fermement maintenue et résolument suivie dans notre politique extérieure? Pourquoi, dès lors, nous étonner que nos voisins entendent aussi bien que nous le patriotisme? Si l'on me demande : « lord Rosebery est-il Allemand ou Français? » je réponds simplement qu'il est Anglais.

La question de l'Égypte demeure la grosse question et, à ce qu'il semble, la question insoluble. Les Français y mettent de l'entêtement, de la passion; à entendre certains journalistes, on dirait qu'il s'agit d'une seconde Alsace-Lorraine. Il ne faut point parler d'un champ d'opérations momentanément soustrait à l'action de quelques spéculateurs, comme on parlerait d'un membre arraché au corps vivant de la patrie. D'ailleurs, comment l'Égypte nous a-t-elle échappé? Personne n'a oublié cette journée des dupes où quelques vagues paroles jetèrent une sorte de panique parmi nos députés. On nous montrait le Rhin. Quoi d'étonnant si, pendant un moment, nous avons perdu le Nil de vue? C'est ce qu'on pourrait appeler, en escrime politique, le « coup du Prussien. » Il ne faut pas le recommencer trop souvent.

Toutes les fautes se paient; quelques-unes seulement se réparent, mais à force de patience et de sang-froid. Un journaliste parlait de rappeler à M. Gladstone et à M. John Morley leurs promesses et leurs votes en les sommant d'y faire honneur. D'abord M. John Morley doit être mis en dehors de la question. La besogne qui lui incombe est assez lourde sans qu'il se charge de celle des autres. Je ne doute pas qu'il ne pense sur la question égyptienne comme il pensait l'an dernier. Ce n'est pas sa mode de renoncer à ses convictions et de tourner au vent. Mais, en cette affaire, il n'a que sa « place au parterre, » et ses sentimens, aujourd'hui comme hier, n'engagent que lui-même. Pour M. Gladstone, il est, après tout, le premier serviteur du pays. Que demain il agisse contre la volonté manifeste de la nation, et l'on verra ce que dure l'ascendant d'un grand homme. En lui demandant d'accomplir des engagemens inexécutables, on ne ferait que paralyser sa bonne volonté et augmenter, sans profit pour nous, le nombre de ses ennemis.

Au mois de février, s'il n'y a point de session d'automne, nous entendrons de nouveau parler de l'Égypte. Sir Charles Dilke offrira au parlement son projet de neutralisation de la vallée du Nil; M. Labouchère réclamera l'évacuation immédiate. Le premier projet n'a aucune chance d'être pris en considération. Ce serait à la France à repousser cette solution si elle était acceptée à Westminster, car elle mettrait à néant les droits du sultan que nous devons maintenir de toutes nos forces. C'est à Constantinople qu'est la solution française de la question égyptienne. Quant à l'évacua-

tion pure et simple, conseillée parM. Labouchère, l'histoire, hélas! répond, si on veut bien se donner la peine de la consulter, que l'Angleterre n'évacue jamais.

Est-ce à dire qu'il faut laisser au temps le soin de régler la question d'Égypte? Je sais de bons esprits qui souhaitent la prolongation du *statu quo*, parce que, s'il tient les droits de la France en suspens, du moins il les réserve et les laisse intacts. J'en sais d'autres, également bons, qui croient, au contraire, que chaque heure perdue nous avance vers une sorte de prescription, et transforme lentement, toujours par la vertu irrésistible de l'évolution, l'occupation anglaise en protectorat et le protectorat en annexion. Dans ce cas, il faudrait viser à quelque arrangement raisonnable qui ménagerait, dans une juste proportion, les intérêts, les droits, les amours-propres.

Sous le dernier gouvernement on nous disait : « Certainement l'Angleterre évacuera l'Égypte; elle l'évacuera aussitôt qu'elle aura fait sur les bords du Nil ce qu'elle est allée y faire. » Or l'Angleterre ne faisait rien en Égypte. Prier poliment les gens d'attendre la fin d'une œuvre qui n'était ni définie ni commencée, et qu'on ne songeait même pas à entreprendre, c'était là une de ces impertinences qui marquaient tous les actes de lord Salisbury et qui semblaient très savoureuses à ses compatriotes quand elles s'adressaient à des étrangers. On a le droit d'espérer que, du moins, M. Gladstone ne se moquera pas de nous. Impossible avec son prédécesseur, l'arrangement dont je parlais deviendra possible avec le nouveau chef du cabinet, dès que l'Irlande et le *labour party* le laisseront respirer.

En tout cas, M. Gladstone ne permettra pas que l'on crée une autre Égypte au Maroc ; il réprimera le zèle des missionnaires et des compagnies anglaises qui font trop parler d'elles en Afrique. Sa politique en Bulgarie sera sensiblement différente de celle qu'a suivie lord Salisbury. Entre les deux groupes qui se partagent l'Europe, le nouveau gouvernement anglais prendra forcément position un peu moins près de la triple alliance, un peu moins loin de l'entente franco-russe. L'intérêt de l'Angleterre consiste à s'incliner légèrement, sans se donner, tantôt vers les uns, tantôt vers les autres, et il semble que ce soit notre tour de contempler le côté éclairé et souriant de la neutralité britannique. Ainsi la joie de Berlin pourrait avoir tort comme les méfiances de Paris.

Il y a une certaine politique qui consiste à profiter des embarras d'autrui et à se servir soi-même pendant que les gens ont le dos tourné et les mains pleines. Cela n'est pas très beau

sans doute, mais cela réussit souvent. C'est cette politique, opportuniste s'il en fut, qui a mené à Rome la maison de Savoie et rouvert le Bosphore à la Russie. On prétend que l'Angleterre a quelquefois joué de cette politique-là. Il serait très fâcheux et peut-être très dangereux d'en user contre elle, car elle est aujourd'hui, en dépit de sa crise intérieure et de sa maladie sociale, aussi vigoureuse que jamais. M. Gladstone, j'en suis certain, ne voudra induire personne en tentation. Son loyal désir de régler, suivant l'équité et l'intérêt, les questions pendantes, sera déjà un progrès sur le passé et un commencement de solution.

Si importante que soit pour toutes les nations du continent et, en particulier, pour la France, la future politique du cabinet Gladstone, cette question semble petite si on la compare au grave, universel problème de réorganisation sociale que va rencontrer devant lui, à l'intérieur, ce même ministre. Et ce problème, vraiment, nous touche un peu, car il s'agit de savoir non quel drapeau flottera sur une terre plus ou moins lointaine, mais si la société moderne continuera à vivre, si elle sera transformée ou détruite, si elle matera et assimilera les barbares du dedans ou si elle sera, par eux et avec eux, réduite en atomes.

A ce point de vue, la lutte qui a eu lieu à Newcastle, le 25 août, est le véritable épilogue des élections, et c'est un épilogue rassurant. Comme tous les autres ministres de M. Gladstone, M. Morley était obligé de solliciter à nouveau le vote de ses constituans. Au mois de juillet, il avait eu le chagrin, je ne veux pas dire avec lui « l'ignominie, » de voir passer avant lui avec trois mille voix de majorité un candidat unioniste, de notoriété strictement locale, et, à ce qu'il semble, longtemps dédaigné par les conservateurs de Newcastle. Encouragés par ce premier succès, les adversaires de M. Morley se flattaient de l'évincer lui-même à l'élection du 27 août. Une coalition d'aigres rancunes et de vanités blessées s'était formée, sous la direction secrète de certain grand homme avorté qui a essayé de jouer les Chamberlains à Newcastle et que ce rôle a écrasé. Il est tombé si bas qu'il n'ose même plus combattre ses ennemis en face. A une telle coalition et à un tel chef, l'inévitable Keir Hardie, l'adversaire juré de toutes les supériorités, prêtait son concours. On comptait que les ouvriers, égarés par mille mensonges, condamneraient sans appel l'homme qui depuis vingt-cinq ans a marché à l'avant-garde de toutes les réformes populaires, mais qui ne se résigne pas à ce fatal divorce de la liberté et de la démocratie.

M. Morley est venu à Newcastle, entouré d'hommes qui formaient une sorte de ligue du bien public et témoignaient en sa faveur,

Davitt, au nom de l'Irlande, Wilson, le député-marin de Middlesbrough, au nom du vrai peuple, Herbert Gladstone, au nom de son glorieux père. Mais ni ce déploiement de forces et de talens, ni la prodigieuse activité du docteur Wattson, l'organisateur de l'armée libérale à Newcastle, n'eussent peut-être enlevé l'élection. C'est à lui-même que M. Morley doit son triomphe; il le doit à sa mâle sincérité. Il aurait pu, aussi bien et mieux qu'un autre, essayer le pouvoir des phrases ambiguës et des promesses équivoques. Il ne l'a point essayé. Il a dit aux ouvriers, je résume plusieurs discours : « Me voici devant vous. Expliquons-nous comme des hommes, comme des Anglais. Je vous écouterai jusqu'au bout, mais je ne crois pas que vous me convaincrez. Tel j'étais il y a un mois, tel je suis; ce que je pensais alors, je le pense aujourd'hui. Je suis convaincu que le bill des huit heures est contraire aux intérêts du peuple. Si vous croyez qu'il est de votre devoir de me combattre, combattez-moi. Mais n'essayez pas de m'arracher mon drapeau des mains. Je ne veux pas être le député de Newcastle par surprise, par tolérance, par pitié. Je regretterai sans doute les jours où nous marchions associés pour le bien, ce lien d'affection — laissez-moi employer ce mot — qui m'unissait à Newcastle. Si mes ennemis réussissent à me chasser du parlement, j'ai d'autres instrumens et je m'en servirai pour défendre les mêmes causes. Et quand l'heure viendra de descendre dans la noire vallée que couvre l'ombre de la mort, je saurais, du moins, que j'ai été fidèle à moi-même et fait mon devoir envers mon pays. » On n'oubliera de longtemps à Newcastle la noble émotion qui tremblait dans les dernières paroles de M. Morley et l'explosion d'enthousiasme passionné qui les a suivies. Deux jours après, il était réélu. Par un revirement bien rare dans les annales politiques, en quelques semaines, une minorité de deux mille voix s'était changée en une majorité de trois mille.

L'élection de Newcastle est un excellent symptôme, non-seulement parce qu'elle ajoute au prestige du cabinet Gladstone, parce qu'elle est le point de départ d'une popularité nouvelle pour un écrivain et un penseur qui honore l'esprit humain, mais surtout parce qu'elle donne à la démocratie le plus énergique et le plus opportun des avertissemens. Si elle profite de la leçon, elle comprendra qu'elle se ruine, se suicide en combattant les supériorités intellectuelles, en cherchant à étouffer l'individualisme qui a fait la grandeur des races saxonnes; enfin, qu'elle sera libérale ou qu'elle ne sera pas.

AUGUSTIN FILON.

LE

PARRAIN D'ANNETTE

DERNIÈRE PARTIE (1).

VI.

La monotonie des évolutions de l'escadre finit par ennuyer Hervé, de telle sorte qu'il reçut avec joie l'ordre de reprendre un service plus rude. Il y avait des insurrections de noirs à étouffer aux Antilles; après une laborieuse campagne, il passa capitaine de frégate. Mais à peine eut-on le temps de fêter à Morlaix ses nouvelles épaulettes; l'aviso qu'il montait fut chargé de croisières assez longues pour qu'Annette eût, pendant leur durée, tout le loisir d'échapper enfin aux limbes de l'âge ingrat. Avant son dernier départ, il l'avait vue, très touchante de ferveur sous un voile de première communiante, marchant à l'autel, cierge en main, côte à côte avec Marie de Kernor, qu'elle dépassait de la tête; le soir même de ce grand jour il lui avait dit adieu, et elle s'était jetée à son cou avec une effusion toute filiale. Et puis, lorsqu'il revint, au bout de trois ans, ce fut comme un coup de théâtre. Sa cousine lui avait bien écrit à plusieurs reprises qu'Annette était en progrès

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre.

sous tous les rapports, mais sans rien dire qui pût le préparer à une aussi complète métamorphose.

Arrivé à Bokédou vers la fin d'une chaude après-midi d'été, il ne trouva que le chevalier; ces dames étaient à la promenade. Or le chevalier, tout en parlant d'Annette avec plus de prolixité qu'il n'en avait montré de sa vie, ne donna sur elle que des renseignemens fort incomplets :

— Une voix, mon ami!... une voix d'ange! Oui, elle aura une voix céleste. La musique l'a prise tout entière. C'est un bonheur pour moi que de pouvoir communiquer à un être aussi bien doué le peu que je sais. Seulement je me défends de la fatiguer... elle est si jeune!

On aurait dit, en l'écoutant, que les belles voix n'avaient pas de corps; il adorait un pur esprit mélodieux en la personne de sa jeune élève. Donc la surprise d'Hervé fut complète quand il se trouva en présence de l'étui humain de cette voix, un étui de chair et d'os digne d'être comparé à la plus belle statue. Brusquement la porte du salon s'ouvrit pour laisser entrer Mme de Kernor, empourprée comme une pivoine, haletante d'avoir marché par cette grosse chaleur; avec elle sa petite-fille, toute ronde, obstinée, semblait-il, à ne jamais grandir, pareille autant que possible à une fraîche paysanne, si Kernor qu'elle fût, puis, après quelques secondes d'intervalle, une personne de haute taille, au long cou flexible, au teint d'ivoire légèrement doré, le teint qui n'est susceptible ni de s'échauffer ni de rougir, aux traits toujours un peu trop grands, mais régularisés, fondus dans l'harmonie qui autrefois leur manquait. Son regard, très sombre et très doux, enveloppa Hervé d'une flamme humide, éblouissante, et toute une brassée de fleurs des champs qu'elle portait lui échappa. Intimidée pour la première fois, elle n'osait avancer. Quant à Hervé, il s'était machinalement mis à genoux et ramassait les fleurs.

— Mon Dieu! laisse donc ces petites filles réparer leur maladresse! s'écria Mme de Kernor impatientée. Vas-tu te donner tant de peine?.. Annette a été toute saisie... Moi de même du reste... Nous t'attendions si peu... On ne prend pas ainsi les gens au dépourvu... et un jour maigre encore! Enfin te voilà, c'est pour le mieux... Embrassons-nous. Tu n'embrasses pas aussi les enfans?

Il appliqua sur les joues roses de Marie deux baisers retentissans, avant de prendre la même liberté avec celle qui sans doute était sa filleule, mais qu'il lui semblait voir pour la première fois. Non, il n'avait pas éprouvé de stupéfaction plus grande en

retrouvant la sémillante Rose d'Api couchée sur son lit de mort. Quelle fée avait ainsi transformé en femme une espèce de gamin dégingandé? Femme, elle ne l'était pas encore tout à fait; au second coup d'œil, on s'apercevait bien que les épaules étaient étroites, la poitrine plate, et qu'elle se tenait mal, comme lassée par une trop rapide croissance; évidemment ce n'était là qu'une ébauche, mais l'ébauche d'un chef-d'œuvre, et la fascination du premier moment avait empêché du Gouëdic d'apercevoir tout d'abord les points inachevés. Beaucoup plus troublé qu'elle, il effleura de ses lèvres le front incliné vers lui, les cheveux épais, naturellement ondés comme ceux des déesses.

— Que vous voilà belle! s'écria-t-il, renonçant tout à coup à la tutoyer.

— Oh! vous vous moquez, mon parrain!

— Je t'avais bien dit que la petite pouliche s'était débourrée, dit Mme de Kernor, trop haute sur pattes seulement, mais cela s'arrangera comme le reste... et autant que jamais la plus sage, ce qui vaut mieux encore que d'être agréable de figure.

— Tu entendras sa voix, reprit le chevalier revenant à ses moutons avec insistance. Je voudrais qu'elle eût seulement deux ans de plus pour pouvoir la faire travailler à mon aise, car c'est un grand péril que de chanter trop tôt. A quinze ans, il faudrait s'en tenir au solfège.

C'était vrai, elle n'avait que quinze ans tout juste; Hervé tomba des nues lorsqu'on lui rappela ce fait; il devint perplexe en faisant une réflexion fort simple cependant, — à savoir que chacun de nos actes peut avoir des conséquences difficiles à calculer lors de son accomplissement, et qui risquent de le faire tourner d'une manière imprévue. Sait-on toujours ce que l'on sème, ce qui germera, ce que l'on empêche ou ce que l'on produit en fait de bien ou de mal? Quelle proie cette jeune fille eût été pour le vice! Et maintenant qu'il l'avait mise à l'abri, comment lui créer un sort digne d'elle? Annette religieuse!.. il ne le voulait plus. C'eût été un crime que de cloîtrer pareil visage!

Toute la soirée il contempla ce visage avec des yeux qui, à son insu, n'étaient pas purement et simplement ceux d'un parrain. L'admiration s'y peignait, protectrice et respectueuse sans doute, mais enfin c'était de l'admiration, et une ingénue elle-même ne devait pas s'y tromper. Mme de Kernor, qui n'était ingénue que relativement, songea *in petto* que les choses se trouvaient parfois bien mal réparties en ce monde. Marie n'eût-elle pas gagné par exemple à partager au moins avec sa compagne de certains avantages qui lui eussent été utiles dans la condition où elle était

née, tandis que pour l'autre ils ne devaient être qu'une pierre d'achoppement ? Et combien les hommes étaient sensibles à ces avantages-là ! Mon Dieu, oui, les meilleurs... eussent-ils toutes les raisons imaginables pour n'en pas tenir compte. Que pouvait importer à un parrain, par exemple, que sa filleule fût belle ou laide ? Est-ce qu'une fillette qu'on se rappelle en jupes courtes peut jamais être autre chose qu'un enfant à vos yeux ? Le contraire serait choquant, grossier, inqualifiable ! — Mais l'espèce masculine n'est pas si délicate... Et puis il fallait être juste. Le cas n'est pas du tout le même pour un parrain ordinaire qui a vu naître sa filleule, qui la regarde grandir petit à petit, et pour celui qui ne la rencontre qu'à des intervalles de plusieurs années. Pauvre Hervé ! On lui pardonnerait d'être déconcerté ou même ébloui, pourvu que cela ne durât pas et qu'il reprît vite l'équilibre.

Le soir, les deux jeunes filles déployèrent leurs talens. Marie pianotait, rien de plus ; aucun Kernor n'avait jamais eu d'oreille. C'était un sujet de lamentation pour le chevalier de Bré, car il désespérait de trouver dans sa famille personne qui fût en état de le comprendre, encore moins d'interpréter ses œuvres ; mais Dieu, disait-il, lui avait suscité un enfant d'élection, sa petite sainte Cécile. Aussi que ne faisait-il pas pour elle ! Toujours prêt à tout abandonner quand il lui plaisait de prendre sa leçon, et pensant à elle, même absente, la preuve en était sur certaine image où il avait écrit savamment, parmi un vol d'abeilles, quatre rimes bretonnes traduites dans la *Harpe d'Armorique :*

Jeune fille, votre cœur est semblable
A une petite ruche pleine de miel,
Et en vous, comme des abeilles,
Bourdonnent vos légères pensées,

avec le nom d'Anna paré d'ornemens qu'il réservait d'habitude pour les seules écritures saintes. Et les abeilles butinaient alentour, sur la fleur de lande peinte en or fin, sur la fleur chère à la jeunesse, fleur d'amour, c'est Brizeux qui nous l'apprend, parce qu'en tout temps la lande fleurit. Jamais le chevalier de Bré n'avait été aussi près de commettre un madrigal.

Hervé constata que le goût partagé de la musique lie d'une façon singulière ceux qui l'éprouvent ; c'était entre ce valétudinaire maniaque et cette jeune rose en bouton une intimité dont il fut presque jaloux. Il lui sembla que, grâce à un art dangereux pour lequel il n'avait jamais eu du reste grande prédilection, se déclarant tout juste capable de reconnaître *Malb'rough* de *M. de La Palisse*, il était supplanté auprès de sa protégée, que les invisi-

bles lauriers de l'artiste éclipsaient aux yeux d'Annette les très réelles épaulettes du commandant. Ce fut la première fois sans doute que quelqu'un d'ingambe s'avisa d'envier le pauvre chevalier de Bré ; ce fut la première fois aussi que du Gouëdic passa une permission tout entière dans sa vieille maison de la rue des Nobles. Il faut dire qu'il était beaucoup plus souvent à Bokédou que chez lui. Toujours son arrivée était le signal d'une partie de plaisir ; aussi les petites filles le guettaient-elles impatiemment.

— Que pourra bien proposer ton parrain aujourd'hui? demandait à sa compagne la petite Marie, qui était folle de mouvement.

Et jamais il ne manquait en effet de suggérer, soit une excursion à quelque site curieux, soit une promenade en mer. Malgré ses quarante ans révolus et la majesté qui s'attache à un grade d'officier supérieur, il montrait tout l'entrain de la prime jeunesse.

Sur ce point, le chevalier ne pouvait entrer en lice avec lui ; il était distancé, battu à plates coutures ; on le laissait tout seul à ses pinceaux, à l'art fidèle mille fois plus que ne peut l'être aucun cœur, même un cœur de jeune fille, cette jolie ruche bourdonnante et parfumée. M. de Bré acceptait l'abandon auquel il était réduit sans humeur, sans regret apparent ; mais Hervé, s'il eût été, comme lui, assez dégagé de toute matérialité pour saisir les nuances imperceptibles des choses sentimentales et mystiques, aurait deviné un peu de froideur dans son accueil.

VI.

Les buts de pèlerinages d'un genre ou d'un autre ne manquent pas autour de Morlaix : dolmens, châteaux, clochers à jour. C'est Saint-Pol-de-Léon, dont la cathédrale est un poème ; c'est Saint-Jean-du-Doigt que fréquente depuis les temps de la duchesse Anne la foule des *miraclous* pressée de toucher la relique et de boire à la plus jolie des petites fontaines de la Renaissance ; c'est Roscoff, témoin du débarquement de Marie Stuart, dauphine de France ; c'est l'île de Batz, où la mer bouillonne dans le *Toul-ar-Sarpent*, ainsi nommé parce que l'adjuration d'un grand saint y précipita le dragon ; c'est saint Thégonnec, où se conservent les costumes les plus pittoresques de toute la Bretagne ; c'est le calvaire de Guimiliau avec ses innombrables petits personnages vêtus à la mode du XVIe siècle ; et quoi encore?.. Soit que l'on pousse jusqu'aux bords de l'Élorn, soit que l'on se dirige vers les monts

d'Arré, l'échine de la Bretagne, le paysage, riant ou sévère, est romantique et merveilleux. L'intérêt commence dès la rade où se dresse, comme Chillon sur le lac de Genève, le château du Taureau, assombri par des souvenirs tragiques de captivité, de persécution et de mort. Tout était pour Hervé prétexte à enlèvement, les deux fillettes se tenant prêtes dans une fiévreuse attente. — Sera-ce en voiture? sur l'eau? par le chemin de fer? se demandaient-elles d'avance.

N'importe, il y aurait toujours l'ivresse de l'imprévu, d'une course par le beau temps, d'un pique-nique quelconque dans quelque joli endroit qu'on se rappellerait une fois rentrées au couvent où rien n'était plus inattendu, ni extraordinaire.

— Tu m'as fait mieux voir mon pays en un mois que je ne l'ai vu dans toute ma vie, disait à Hervé Mme de Kernor, entraînée bon gré mal gré dans cette espèce de tourbillon. J'en suis essoufflée, ma parole! Si nous nous reposions? M'est avis que mon pauvre neveu en serait bien aise.

— Bah! En quoi le gênons-nous? Croyez-vous qu'il ait besoin de la compagnie des simples mortels?

Hervé devenait agressif maintenant lorsqu'il était question du chevalier de Bré.

— Des simples mortels, non! mais il aurait certainement besoin de sa petite sainte Cécile, et elle est toujours en l'air, grâce à toi. Ce n'est pas une attitude qui convienne aux petites saintes. N'as-tu pas un peu honte de mettre ainsi de l'eau dans le vin d'un ami?

— Aller sur les brisées du chevalier! Le ciel m'en garde! s'écria Hervé en riant, mais non pas sans rougir un peu.

— C'est ce que tu fais pourtant, tu lui prends son hochet.

— Je ne le crois pas assez égoïste pour s'en plaindre. Il est bon que la jeunesse ait quelques distractions.

— Quelques-unes, soit, mais ces petites en ont trop, et mes vieilles jambes ne peuvent plus vous suivre.

— Eh bien! dit un jour Hervé avec insouciance, si vous êtes vraiment trop lasse, reposez-vous, ma cousine. Vous me confierez les enfans, je me charge d'elles.

Il s'agissait, ce matin-là, d'aller jusqu'au Huelgoat, c'est-à-dire de faire cinq lieues environ avant un déjeuner servi sous la Roche-Branlante.

Mme de Kernor le regarda dans le blanc des yeux :

— Ceci, dit-elle, d'une voix très décidée, ceci est impossible,.. les convenances s'y opposent.

— Les convenances! quand il s'agit de ma nièce et de ma filleule!

— Oh! ta nièce, quoiqu'elle ne le soit qu'à la mode de Bretagne, libre à toi de l'emmener où bon te semblera... Oui, libre à toi jusqu'à nouvel ordre; mais il y a des plantes qui se développent plus vite que d'autres. Annette a plusieurs années d'avance sur Marie.

— Elles sont du même âge, pourtant. D'ailleurs, qu'importe! Prétendez-vous, par hasard, ma cousine...

— Je prétends qu'on aurait vite fait de jaser en ville, si l'on vous voyait passer tous les deux en voiture ou bras dessus bras dessous pour aller courir de côté et d'autre.

— Un parrain et sa filleule!

— Regarde-toi dans la glace! Tu n'es pas mal et tu rajeunis à vue d'œil depuis ton retour. Quant à elle, on lui donnerait déjà dix-sept ans pour le moins. Le monde est méchant, et il ne le serait pas plus qu'il ne faut en ce cas. Aussi j'irai coûte que coûte au Huelgoat puisque tu y tiens tant, quand je devrais en rester fourbue. D'ailleurs, c'est un dernier effort, Dieu merci!

Hervé ne se joignit pas à ce soupir de soulagement. Il était devenu tout à coup maussade, comme nous le sommes quand on nous force à envisager ce qu'il ne nous plaît pas de voir. Mme de Kernor se demandait, de son côté, si elle n'avait pas mis un peu trop brutalement les points sur les *i;* parfois il est dangereux d'éveiller en sursaut les gens au bord d'un précipice. On ne peut pourtant pas permettre qu'ils roulent tout endormis jusqu'au fond! Le cas était compliqué. Il s'ensuivit, chemin faisant, quelques silences, fort heureusement coupés par le babil des jeunes filles que le grand air et le soleil faisaient gazouiller comme deux oiseaux. Le vieux break, habitué aux mauvaises routes, sortit de Morlaix par le faubourg de Plourin, au trot des petits chevaux bretons qui filaient entre deux haies de genêts épineux. De chaque côté, la lande à perte de vue; en face, les monts d'Arré avec leurs formes bizarres, crochues, presque fantastiques, pareils à des gnomes grotesques qui feraient sentinelle dans ces immensités arides.

— On prétend, commença Hervé, pour dire quelque chose, que l'agronomie, toujours en progrès, va trouver moyen de défricher nos landes et de leur faire produire autre chose que de l'ajonc. Dieu veuille que nous n'assistions jamais à cette horreur!

Mme de Kernor sourit d'un air de confiance et de satisfaction :

— Dieu, qui a créé la lande, saura bien la défendre. Je voudrais voir la vigne ou le blé aux prises avec ses épines! Mais, reprit-elle, puisque tu aimes tant que cela ta lande natale, Hervé, puisque ton pays te plaît si fort, sais-tu ce que tu devrais faire?.. T'y marier, ma foi!

— Oh! s'écria la petite Marie, en enfant terrible qu'elle était. Que dites-vous donc là, grand'mère? Il est trop vieux!

— Et qui vous prie de donner votre avis, mademoiselle?

— Elle a raison sans doute, dit Hervé, avec un sourire contraint. N'est-ce pas, Annette?

Annette riait comme si l'idée lui eût paru fort drôle : — Dame, je ne sais pas, mon parrain... Je n'y ai jamais pensé.

— Il suffit qu'il y pense, lui, reprit vertement la vieille dame; et je l'engage à se presser. Songe donc, Hervé, si ton service doit t'attacher, comme tu le supposes, au port de Lorient, ce serait bien le cas! Je te tiens depuis longtemps en réserve deux ou trois partis excellens.

— Voyez la perfidie! s'écria Hervé en riant. Moi qui m'en doutais si peu! Nommez-nous un de ces partis, ma cousine.

— Par exemple, Mlle de Keraret.

— Je n'aime pas les blondes.

— Tiens! c'est du nouveau. Mais tu ne reprocheras pas d'être blonde à Mlle de Molac.

— Bien obligé, elle doit avoir au moins de vingt-cinq à vingt-six ans!

— Eh bien! il me semble que la proportion y serait. Sans être de l'avis de cette péronnelle que voici, j'estime que tu ne peux guère choisir une fille de dix-huit ans, sans cela je t'aurais proposé tout de suite Mlle du Drénec.

— Elle est trop riche.

— Oui-da, le grand défaut! Moi, je la trouve un peu trop jeune, voilà tout. La femme d'un marin doit être capable de se conduire en personne sérieuse quand le mari est loin et d'élever convenablement les enfans qu'il lui laisse.

— Les enfans! J'en ai sans penser au mariage. N'ai-je pas ma filleule!

— C'est vrai! s'écria Annette, comme si elle eût trouvé l'argument sans réplique. — Et elle se rapprocha tendrement du meilleur des parrains avec autant d'innocence que lorsque, toute petite, elle avait saisi sa main pour la baiser.

— A la bonne heure! fit assez sèchement Mme de Kernor.

Et mécontentement d'une part, embarras de l'autre, on retomba dans le silence, tandis que le break roulait au milieu de la morne tranquillité de la lande d'où s'envolaient sur l'aile d'un petit vent frais de légers parfums, amers et sauvages.

Sous prétexte de décharger les chevaux, Hervé gravit à pied l'interminable côte de Coatanscours, en ruminant ce que lui avait proposé sa cousine. Il y avait du bon sens après tout dans ce conseil de se marier. D'où venait qu'il le goûtait si peu? S'il devait le suivre,

le plus sage pourtant serait, en effet, de ne point tarder. Comme pour souligner ses pensées, le cocher sur son siège fredonnait une chanson où revenaient à satiété des paroles qui lui parurent narquoises : *Il n'est pas long, le beau temps !*

Du sommet de ce versant nu et triste de la montagne d'Arré, on descend toujours, en vue des rochers pittoresques de Cragou, vers des marais d'où sort un joli cours d'eau qui semble porter la fertilité dans le paysage devenu tout à coup ombreux et verdoyant au moins d'un côté, car le Huelgoat est à gauche blotti entre deux collines hérissées de sapins, où s'égrènent des blocs de granit épars que l'on croirait prêts à se détacher de leur base. Sans s'arrêter aux sordides chaumières du village, ils atteignirent la chaussée d'un très vaste étang, non loin duquel se trouve la plus belle pierre branlante de toute la Bretagne ; elle doit peser, prétend-on, deux cent mille livres et cependant l'effort d'une main humaine réussit à la mettre en mouvement. Avant de constater ce phénomène, les promeneurs procédèrent au déjeuner, car l'air vif avait aiguisé leur appétit; un grand panier ouvert laissa échapper force viandes froides qui furent proprement servies sur l'une des tables naturelles dont la bruyère était couverte.

Au milieu de ces rochers épars à qui la mousse et les lichens font une rude fourrure d'ours ou de sangliers, troupeau pétrifié d'animaux fantastiques que l'on dirait accroupis dans des attitudes de repos, la Roche-Branlante se dresse comme un sphinx, projetant sa grande ombre sur un espace aride qui semble piétiné par la ronde nocturne des Korrigans; jamais site ne fut mieux fait pour encadrer de mystérieuses légendes.

Tout en mangeant à belles dents, les deux petites filles regardaient le colosse avec émotion. Était-il possible qu'il bougeât? On allait l'escalader tout à l'heure. Et si méchamment il s'écroulait?.. Il fallait se hâter de tenter l'expérience, car on avait encore beaucoup de choses à voir : la grotte baptisée *Ménage de la Vierge* et les bois délicieux de la vallée de l'Aune.

Bien entendu, Mme de Kernor ne se joignit pas à l'assaut que les deux pensionnaires en vacances donnaient à la pierre, elle les regarda d'en bas s'élancer comme d'intrépides gamins à la suite d'Hervé, grimpant, retombant, lui tendant leurs mains impatientes, s'accrochant à son habit avec des cris de triomphe, se laissant porter sans vaine pruderie. Une fois au sommet, on abusa du plaisir d'imprimer au rocher d'imperceptibles balancemens ; après quoi ces demoiselles s'assirent sur le bord, essoufflées, tout en nage, tandis qu'Hervé, un peu las apparemment de s'être prêté à leurs ébats ou bien par déférence, retournait tenir compagnie à sa cousine.

— Tu fais peut-être mieux, somme toute, de ne te point marier,

dit celle-ci, en reprenant, avec un clignement d'œil malin, la conversation interrompue, car tu gâterais trop tes enfans à en juger par la façon dont tu te rends l'esclave de ces petites. A ton âge, te mettre dans cet état! Je ne t'aurais jamais cru si agile avec le commencement d'embonpoint qui t'afflige! Mais tu n'es que poussière de la tête aux pieds. Si les gens de ton bord te voyaient!

— Ils diraient, reprit-il, avec un peu d'aigreur, que leur commandant n'est pas encore aussi vieux que vous voulez bien le croire. A mon âge! à mon âge! Apprenez qu'à mon âge, les dix-huit printemps de Mlle du Drénec ne m'effraieraient nullement si ce parti me plaisait sous d'autres rapports. J'ai encore bon pied, bon œil.

— Là, là, ne te fâche pas, et, si le cœur t'en dit, épouse un tendron. Pourvu que tu te maries dans une bonne famille, sans trop dédaigner la dot...

— Vous êtes donc devenue marieuse? Je ne vous connaissais pas ce défaut. Quelle fantaisie vous pousse à me harceler ainsi aujourd'hui pour la première fois?

— Affaire de date, de coïncidence, répliqua-t-elle en riant. C'est aujourd'hui la Saint-Michel, tu sais bien.

— La Saint-Michel?..

— Eh oui, la foire aux mariages. Notre petite servante Véronique, qui est de Penzé, a dû s'y rendre.

Le jour de cette foire, les filles des villages voisins viennent au hameau de Penzé s'asseoir en habits de fête sur le double parapet d'un vieux pont. Les garçons à marier passent au milieu de ces deux rangées de *prétendantes*, offrant la main, pour l'aider à descendre du parapet, à telle ou telle qui leur donne envie de conclure des accordailles, depuis longtemps ébauchées sans doute. Tandis qu'il se remémorait cette coutume locale, Hervé leva les yeux involontairement vers les deux jeunes filles assises au bord de la roche, côte à côte, les jambes pendantes, et il pensa que jamais *pennérez* attendant un fiancé n'avait pu être aussi avenante que l'était Annette, le teint un peu animé par l'exercice et balançant dans le vide un pied très petit qui dépassait de beaucoup la robe tachée d'herbe à laquelle les ronces avaient fait un accroc irréparable.

— Ne nous aiderez-vous pas encore à descendre, parrain? cria-t-elle.

Il lui tendit la main et elle sauta légèrement dans ses bras, sans se douter de l'émotion fugitive qu'il en put ressentir. Tout le reste de la journée, en se promenant, songeur, doucement enveloppé par le jour verdi des bois, pleins de petits sentiers qu'envahissaient les fougères où Marie disparaissait jusqu'à l'épaule, du Gouë-

dic se représenta la jolie scène de la foire aux mariages, qui fait tenir dans un simple geste la proposition et le consentement. Pourquoi toutes les femmes dont on parlait lui semblaient-elles laides et insignifiantes auprès de cette enfant, sa filleule, sa fille d'adoption? Pourquoi, en disant qu'il n'aimait pas les blondes, avait-il pensé à ses tresses brunes? Pourquoi les vingt-six ans de Mlle de Molac lui avaient-ils paru l'âge d'une vieille fille, comparés à cette fraîcheur de la quinzième année?

Mme de Kernor avait prié « la jeunesse » de la laisser, à l'ombre de la roche, faire une petite sieste; tous les trois ils suivaient donc dans sa course, par les prés et sous les grands chênes, le ruisseau clair qui, se repliant sur lui-même, coupe le chemin à chaque instant, qui vous force à chaque instant aussi de revenir sur vos pas. Pour abréger, les jeunes filles s'avisèrent de le franchir à gué dans un endroit où l'eau ne pouvait leur monter qu'à la cheville; à cet effet, elles se déchaussèrent et Hervé fut forcé de s'apercevoir que le pied d'Annette gagnait encore à sortir nu du petit soulier qui avait déjà trop absorbé son attention. Il s'en voulait de ces remarques, il en était honteux, scandalisé vis-à-vis de lui-même, mais elles s'imposaient quand même.

Quand on fut remonté dans le break :

— Eh bien! mesdemoiselles, dit Mme de Kernor à demi grondeuse, avez-vous fait assez de folies? Avez-vous bien profité de votre dernier jour de liberté?

— C'est vrai, voici la rentrée, dit Marie avec un gros soupir.

— Que deviendraient les parens, bon Dieu, si les vacances devaient durer toujours! s'écria sa grand'mère, les mains levées au ciel. Du reste, j'espère bien que, tout en ne haïssant pas l'école buissonnière, vous aimez aussi votre couvent.

Marie répondit par une moue significative.

— Oh! moi, dit Annette, de sa jolie voix un peu lente, je ne suis jamais fâchée d'y rentrer, seulement... — Elle attacha sur Hervé la douceur de ses yeux de velours. — Seulement, je regretterai beaucoup, oh! beaucoup de ne plus voir mon parrain.

Lui aussi pensa qu'il la regretterait peut-être plus qu'il ne le jugeait permis, à moins que de sérieuses responsabilités ne lui vinssent en aide pour écarter, comme le devoir l'exigeait, toute velléité d'idylle.

VII.

Hervé du Gouëdic ne fut pas immobilisé à Lorient par de pacifiques exercices, comme il l'avait craint d'abord; il ne partit pas

non plus, ainsi qu'il le demandait instamment, pour le Tonkin, où il y avait de la gloire à saisir. Sa mauvaise destinée l'enveloppa dans les fils de l'interminable expédition de Madagascar. Sur les côtes empoisonnées de cette grande île qui a porté si longtemps le surnom sinistre de cimetière des Européens, nos marins et nos soldats devaient être d'année en année livrés aux pires de tous les dangers, ceux du climat qui les fauchait un à un, couchant avec lenteur d'obscures victimes dans ce sol vierge qu'on ne peut remuer sans qu'il exhale la mort. Ah ! s'ils s'étaient relevés tous ensemble, ils eussent formé des troupes assez nombreuses pour opérer haut la main une conquête; mais ce n'était pas la conquête qu'avait en vue apparemment une politique indécise; il ne s'agissait que de régler des questions de protectorat et d'indemnité ; et ces questions semblaient insolubles, toujours embrouillées derechef par la mauvaise foi des Hovas, appuyés sur la ruse de nos ennemis, les missionnaires anglais. Nous avions beau prendre Majunka et Tamatave, poursuivre le bombardement des villages du littoral, rien n'était jamais fini.

Vainement des chefs énergiques réclamaient-ils un renfort pour marcher contre la capitale. En France, la chambre continuait à discuter sans hâte de nouveaux votes, et à traiter avec un irritant optimisme la grosse question de l'insalubrité, comme si les vides produits dans notre corps expéditionnaire n'eussent pas été d'une navrante éloquence. Les efforts héroïques de l'amiral Pierre et de quelques autres échouaient contre tout cela ; il n'y avait qu'à mourir à son poste. Hervé du Gouëdic depuis longtemps l'avait compris ; il acceptait silencieusement cet amer devoir. Aux yeux de tous, il restait ferme autant que jamais, malgré les ravages produits dans sa robuste constitution par la fièvre. Il lui avait payé un tribut qui, pour n'être pas mortel, comme il l'est le plus souvent, ne l'en avait pas moins laissé presque méconnaissable au physique, et le poison demeurait dans ses veines, remplissant son cerveau de malsaines fumées que partout ailleurs il eût repoussées, auxquelles il s'abandonnait au contraire désespérément, comme à l'unique réconfort qui lui vînt... non pas du ciel, mais du pays des chimères, qui est bien un peu le ciel pour les condamnés d'un genre ou d'un autre.

Il rêvait donc beaucoup ; on sait que c'était chez lui une involontaire et tenace habitude; il rêvait comme autrefois à bord, seulement les sujets qui venaient hanter son imagination alanguie étaient d'un ordre différent. Devant les paysages malgaches dont les dunes, les forêts, les rizières ne lui représentaient qu'une vaste étendue de tombeaux, il revoyait la Bretagne, et son frais parfum d'ajoncs en fleur chassait les miasmes pestilentiels des marais

voisins. Il était à Morlaix, dans sa vieille maison de famille qui si longtemps ne l'avait guère attiré, hors de laquelle maintenant il ne concevait pas que l'on pût vivre. Pourquoi? parce qu'il n'y était plus seul; une jeune femme lui tenait compagnie. Il avait suivi le conseil de Mme de Kernor, il s'était marié alors qu'il en était temps; sans se remettre au choix de sa digne parente, mais comme il le fallait, puisqu'il était heureux, puisqu'il la rendait heureuse, elle, cette adorable enfant qui lui devait tout et qui lui avait tout rendu... combien au centuple! Leur entente datait du jour où, pour l'aider à descendre de la pierre branlante du Huelgoat, il lui avait tendu la main et où elle s'était jetée innocemment entre ses bras. Peut-être avant de regarder les fiançailles comme conclues, aurait-il été arrêté par plus d'un scrupule, si les lois de la morale eussent pu prévaloir au bout du monde, au fond de l'Afrique. Épouser sa filleule, la propre fille de Rose d'Api, de son ancienne maîtresse, certes, il y aurait eu là pour Hervé du Gouëdic, solidement retranché derrière les principes et les préjugés européens, quelque chose de révoltant, une apparence d'inceste; mais il n'était pas en Europe; l'air qu'il respirait, au milieu du spectacle de mœurs primitives plus que faciles, lui amollissait l'âme en même temps que la fièvre malarienne lui brisait le corps; il n'avait plus de vertu que pour les devoirs de son métier. Persuadé qu'il laisserait ses os à Madagascar, il se permettait sans remords une dernière aspiration, même criminelle, vers le bonheur. Après tout, quand il ne s'agit que de rêves, le plus timoré a bien le droit d'écarter tout obstacle importun. Le péril, c'est qu'à force de se bercer jour et nuit d'un conte bleu, dont on est le héros, on finit par y croire. Hervé en vint à se dire, toujours comme s'il se fût agi d'une chose irréalisable : — L'obstacle serait-il vraiment si sérieux? Et qui donc le soupçonne? Il n'y aurait aucun scandale pour personne... Peut-être trouverais-je là le moyen le plus sûr de veiller sur elle, de la bien protéger. Autrement quel sera son avenir? — Toujours à Bokédou?.. Il ne voyait pas que cela fût possible.

Mme de Kernor l'avait averti quelques mois auparavant que, sa petite-fille ayant achevé ses études, elle la reprenait auprès d'elle et qu'elle se chargerait très volontiers en même temps d'Annette, afin que les deux amies ne fussent pas séparées. A son retour, disait-elle, Hervé prononcerait en dernier ressort sur l'opportunité de pousser le plus loin possible un talent musical dont sa filleule pourrait tirer des ressources. L'important était qu'elle eût un gagne-pain; Mme de Kernor insistait là-dessus; il y allait de l'indépendance, de la dignité de sa vie.

Hervé, sans répondre sur ce dernier point, avait autorisé Annette

à quitter le couvent pour Bokédou, et il s'en était félicité depuis, jugeant, d'après les lettres de la jeune fille, combien elle gagnait à cette transplantation. Il y trouvait plus de liberté, plus d'entrain, un tour plus vif, d'intelligentes curiosités ; il croyait en outre discerner parfois, à travers l'expression ingénue de ses sentimens, comme une pudeur et des réticences nouvelles qui s'accordaient agréablement avec ses propres songeries de dormeur éveillé. Une fois, certaine épître collective très gaie lui apporta une photographie où se trouvaient réunis les deux visages d'Annette et de Marie. Bien entendu, il ne vit que celui d'Annette ; elle lui parut plus belle que jamais, et dès lors, ce fut à ce morceau de carton qu'il confia tous les débats de sa raison et de son cœur ; il lui semblait qu'Annette souriait toujours d'un air d'acquiescement tacite à ce que le cœur proposait. Certes elle était consentante ; mille petites choses qu'il se rappelait une à une le lui prouvaient assez. C'était peut-être l'exaltation de cette jeune tête que Mme de Kernor avait redoutée, bien plus que les propos imaginaires de la ville, lorsqu'elle s'était avisée de lui conseiller beaucoup de prudence avec sa filleule. Mais il est un âge où l'exaltation se porte avec une effrayante facilité d'un objet sur un autre. Pendant la longue absence de celui qu'elle avait été tout près d'aimer, Annette pouvait se laisser distraire. Quel motif de jalousie cependant Hervé aurait-il eu? Il connaissait le genre de vie que l'on menait à Bokédou, un régime qui ne différait guère de celui du couvent. Jamais les lettres de sa pupille ne mentionnaient aucune invitation acceptée au dehors, rien de frivole ni de mondain. Une seule fois Annette et Marie écrivirent, à l'envi l'une de l'autre, des détails interminables sur une fête merveilleuse qui avait mis le pays en émoi et à laquelle Mme de Kernor les avait autorisées à prendre part. C'est que la circonstance était si exceptionnelle! Une représentation théâtrale et une restitution historique à la fois, un spectacle qui, organisé par les soins du conseil municipal, n'avait pas cependant encouru le blâme de l'Église, un mystère dans le goût du moyen âge, joué à l'endroit précis où, sous Charles VII, et même auparavant, la confrérie de la Passion, cette association de baladins, de conteurs et de ménestrels qui vivait dès le XIVe siècle, au centre du quartier Saint-Martin, rue des Jongleurs, attirait la foule morlaisienne.

On avait reconstruit exactement le théâtre d'autrefois, sans rideau, avec des étages superposés et divisés, de sorte que le paradis, tout tapissé d'azur, se trouvait par exemple au-dessus du local où avait lieu la Cène, et que l'enfer flamboyait au-dessous du

compartiment où s'alignaient côte à côte le jardin des Oliviers, le tribunal de Caïphe et la cour du Prétoire. Sur ces pieux tréteaux des acteurs venus de Rennes jouèrent une Passion en vers avec intermèdes de musique sacrée. Elle avait été représentée à Paris, longtemps avant que la mode ne se fût établie une bonne fois dans la ville par excellence des contrastes, de donner pour pendant aux ultra-modernités du Théâtre-Libre la figuration naïve de l'Évangile. Signée par deux jeunes auteurs, presque à leurs débuts, l'œuvre avait ensuite voyagé en province, elle était venue à Morlaix réveiller des goûts et des intérêts endormis depuis plusieurs centaines d'années, chez cette population privée de théâtre. Nulle part le *Mystère de la Passion* n'avait été écouté avec plus de recueillement. La population du port et celle des fabriques, celle de la campagne même, avaient envahi en masse les dernières places, mises à la portée des plus petites bourses, et la *société*, divisée d'ordinaire, s'était trouvée par miracle du même avis, pour applaudir la musique surtout, avec une chaleur dont le chevalier de Bré, oubliant sa retenue habituelle, avait donné le signal.

Annette et Marie paraissaient électrisées par l'ensemble du spectacle. Leur enthousiasme débordait si bien que, dans quatre longues pages, il n'était nullement question de la santé du pauvre absent, ni du chagrin qu'on pouvait éprouver de ne plus le voir. Or, le hasard fit méchamment arriver cette lettre à l'heure où le commandant du Gouëdic sortait épuisé du plus formidable accès de son mal, un accès qui avait failli l'emporter. Il s'écoula du temps avant qu'Hervé pût faire autre chose que palper machinalement l'enveloppe timbrée de France, avec la sensation qu'il tenait là une panacée. Hélas! la preuve l'atteignit assez tôt qu'on se passait fort bien de lui, si on ne l'oubliait pas tout à fait. Il fut un peu plus triste que de coutume, une grande fatigue de tête aidant, jusqu'à ce qu'Annette lui eût écrit sur un autre ton : — « Quand donc reviendrez-vous, cher parrain? Quand le bon Dieu m'exaucera-t-il? J'ai tant besoin de vous voir! tant de choses à vous dire! »

Son esprit se mit à broder confusément sur ces choses innomées. Bientôt cependant il apparut qu'elles ne le concernaient pas. La merveille étonnante, inattendue, c'était que le chevalier de Bré eût enfin trouvé moyen d'achever et de faire exécuter la fameuse messe, son œuvre capitale. Elle avait été chantée dans l'église Saint-Mélaine; toutes les dames de la ville s'étaient avec empressement enrôlées dans les chœurs et avaient pris aux répétitions, parfaitement dirigées, un extrême plaisir. Les journaux de la localité parlaient de Bach ni plus ni moins, en rendant compte

de cette composition hardiment qualifiée de sublime; leur opinion avait eu des échos dans toute la Bretagne, et il n'était question que de « la grande artiste » qui avait chanté les principaux soli, une jeune élève des Ursulines, enfant adoptive de Morlaix.

Annette mise en évidence à ce point, Annette partageant la gloire du chevalier de Bré!.. Son parrain, aigri par la souffrance et par l'isolement, ne vit aucune raison de s'en réjouir : il avait trop de bonnes fortunes à la fois, ce sempiternel chevalier! Le pauvre du Gouëdic se serait mis à l'envier sérieusement et même à le haïr un peu, lui et tous ceux qui avaient le privilège de vivre auprès d'Annette, si le rappel en France de la frégate qu'il commandait n'eût soudain dissipé ses humeurs noires. Il eut l'impression d'être par cet ordre de retour, si tardif qu'il fût, arraché à la mort qui le guettait. Mais que lui réservait la vie? Une grande perplexité s'emparait de lui déjà. Il revenait, non pas décidé à agir de telle ou telle façon, mais avec un espoir vague tout au fond de lui-même, une confiance indéterminée dans quelque événement, que d'ailleurs il se gardait de prévoir, un peu de crainte aussi, une crainte émue, délicieuse, qui lui faisait sentir que, malgré ses cheveux grisonnans, son teint plombé, sa mine hâve et défaite, il était toujours jeune.

VIII.

— Ah! mon pauvre parrain!

Ce fut l'exclamation d'Annette quand elle le revit, et un élan bien différent du trouble qui l'avait paralysée dans une circonstance précédente la poussa vers lui; elle l'embrassa d'elle-même avec effusion, pour cacher les larmes qu'elle ne pouvait retenir.

Si doux que fut le contact de ces lèvres virginales, si charmant que fût cet abandon, du Gouëdic regretta l'accueil embarrassé de la dernière fois, qui l'eût encouragé davantage. Mais il fallait qu'il en prît son parti : tout le monde le plaignait.

— Dans quel état tu nous reviens! s'étaient écriés d'une seule voix Mme de Kernor et le chevalier de Bré, tandis que Marie murmurait : — Sainte Vierge! — et que Gildas, en guise de réponse à la poignée de main de son commandant, répétait avec un hochement de tête pénétré :

— Il n'était que temps! Dame, bien sûr, il n'était que temps!

— L'air natal me remettra d'aplomb, répondit du Gouëdic avec un peu d'humeur. Je me sens déjà beaucoup mieux.

Il vit qu'on s'entre-regardait d'un air de doute attendri et d'ad-

miration respectueuse pour sa vaillance. Sans doute il pouvait guérir, mais les traces de la maladie à son âge ne s'effaceraient pas. Cette maudite fièvre lui avait mis dix ans de plus sur les épaules. On se gardait de le lui dire, mais il sentait que chacun en faisait intérieurement la remarque. Le chevalier de Bré, au contraire, avait une mine quasi florissante; Hervé le complimenta d'un succès dont le bruit avait retenti jusqu'à Madagascar. A quoi il répondit en souriant :

— Oh! c'est grâce à M. Schrad!

M. Schrad? Hervé croyait bien avoir déjà entendu ou rencontré ce nom quelque part; il le laissa passer cependant, sans s'apercevoir que Marie échangeait avec Annette un signe d'intelligence; des choses plus apparentes lui eussent échappé, car ceci avait lieu dans la gare de Morlaix où nombre d'anciennes connaissances étaient venues lui faire accueil. Il fallait distribuer des bonjours, répondre aux félicitations bien intentionnées qu'on lui adressait sur un ton de condoléance. L'idée qu'il serait, en ville, exposé du matin au soir à ce débordement de sympathies le décida plus que tout le reste à accepter, pour commencer, l'hospitalité de Bokédou. Il se transporta dans cet intérieur ami où il allait goûter la douceur de renaître auprès de celle qui tenait dans sa petite main tous les biens que pouvait encore lui réserver l'avenir, et quelques journées s'écoulèrent absolument délicieuses à son gré, pendant lesquelles il put se figurer que la pitié chez une femme n'a jamais empêché l'amour, qu'elle peut au contraire devenir sa complice la plus active. Sans doute on le traitait un peu trop en invalide, on l'entourait de petits soins qui l'eussent humilié à la longue, mais un progrès quotidien presque insensible le rassurait sur la durée de sa convalescence. En attendant, il trouvait beaucoup de charme à se promener sous les grands arbres de Bokédou, en causant à bâtons rompus avec deux jeunes garde-malades coquettement empressées auprès de lui; plus de charme encore peut-être à regarder, sans rien dire, tout en se reposant, perdu dans une torpeur pleine de bien-être, la forme gracieuse d'Annette aller et venir par le salon ou le jardin, comme une printanière vision. Une fois, le croyant endormi au fond d'une bergère, elle se pencha vers lui, attentive ou curieuse, jusqu'à ce qu'il sentît sur son front un souffle léger et plus qu'un souffle, un petit baiser rapide qui précipita les battemens de son cœur. Il eut grand'peine à s'empêcher de jeter les bras autour d'elle pour la retenir; le bruit d'une prière murmurée à voix basse, presque au même moment, l'arrêta :

— Mon Dieu, disait Annette, donnez-moi le courage de parler ou faites qu'il m'aide un peu!

Qu'est-ce que cela voulait dire? Une sorte d'effroi le saisit, l'effroi qui nous fait hésiter devant le fruit défendu, quand ce fruit semble prêt à tomber de lui-même. Pendant des jours et des nuits, il pensa, éperdu, à ce baiser, à ces paroles mystérieuses murmurées tout près de son oreille. Il oscillait entre le scrupule et un attrait invincible, il entrevoyait sa future défaite avec complaisance et s'endurcissait contre le remords; en même temps, il n'aurait eu garde d'abréger ce temps de doute exquis, et, dans ses rapports avec Annette, il exagérait la réserve, craignant de se trahir.

Une semaine et plus s'écoula sans qu'aucun incident vînt troubler l'agréable monotonie du *far-niente* à la campagne; le soir, on faisait un peu de musique. Hervé n'y entendait rien; il discernait à peine les fausses notes et, en principe, le piano l'ennuyait; mais il ne se lassait pas de regarder courir sur les touches d'ivoire les doigts fins de sa filleule, et cette voix veloutée l'enivrait de séductions. Il serait resté des heures à l'écouter sans que le goût de l'art y fût pour rien; ces appels de tendresse, ces accens passionnés traduisaient si bien ce qu'il n'osait dire, ce qu'il eût voulu à tout prix entendre autrement que sous le couvert d'un morceau d'opéra! Annette, dont la conversation et les allures étaient restées fort enfantines, devenait femme tout de bon lorsqu'elle chantait; elle semblait alors admirablement capable de sentir et d'exprimer l'amour. Sa beauté prenait tout à coup un caractère sérieux et concentré qui la rendait mille fois plus frappante; tantôt ses yeux incomparables étincelaient, tantôt ils se noyaient de langueur, mille choses qu'elle devait être incapable de concevoir s'y reflétant à son insu, et du Gouëdic lui disait : — Chantez encore, je vous en prie. — Ce qui provoquait toujours une même remarque de la part de Mme de Kernor : — Te voilà bien changé, toi que le piano eût fait aboyer jadis comme un chien aboie à la lune!

— Mais, répondait il en riant, ce piano-là n'était pas la voix d'Annette!

Il s'imaginait quelquefois qu'un jour la musique parlerait pour lui, sans qu'il eût besoin de rien dire, qu'il n'aurait qu'à s'approcher au bon moment de cette sirène, à lui rendre en silence le baiser qu'elle avait donné à son sommeil et qu'entre eux tout serait expliqué. D'avance, il choisissait la place de ce baiser sur le cou incliné où s'annelaient des petites boucles de cheveux si bruns sur la peau fraîche et lisse; mais entre la coupe et les lèvres il devait y avoir place pour beaucoup de réflexions austères et de graves découvertes. Hervé allait de mieux en mieux visiblement, moins par l'effet des remèdes et même d'un climat sauveur que parce qu'il était déterminé à guérir : — Une fois rétabli, pensait-il, je

réduirai à leur véritable valeur des scrupules que mon imagination s'exagère, car enfin il n'existe guère en fait de mal que celui que nous faisons aux autres, et à qui ferais-je du mal en me permettant d'être heureux?

Ce raisonnement de casuiste flottait dans sa conscience obscurcie, le soir où Marie de Kernor dit tout à coup à son amie d'un air de malice : — Si tu nous chantais *l'Aveu?*

— Y penses-tu? Ce n'est pas pour ma voix, répondit Annette en rougissant très fort.

— Sans doute c'est écrit pour un ténor, mais ton mezzo-soprano s'en tire très bien. Et quand tu ne ferais que donner l'idée de cette jolie chose à mon cousin...

Après une défense assez vive, Annette chanta comme il parut à Hervé que jamais jusque-là elle n'avait chanté, avec une émotion qui lui fit à lui-même monter les larmes aux yeux.

C'étoit une courte mélodie brodée sur des vers riches de sentiment plutôt que de rime, mais l'accompagnement délicieux transfigurait les paroles pour ainsi dire.

— De qui est cette merveille? demanda le commandant, après l'avoir fait répéter deux fois.

— C'est d'un jeune homme, répondit Mlle Marie, l'auteur du *Mystère de la Passion*, qui est venu, comme vous savez, à Morlaix.

— Il me paraît avoir beaucoup de talent, dit Hervé en se dirigeant vers le piano.

— Du talent?.. Oh! ce n'est pas là ce qui lui manque! affirma le chevalier de Bré. D'ailleurs il est fort bien à tous égards.

Hervé regarda nonchalamment le mince cahier de musique écrite à la main, il lut le titre et, au-dessous, le nom de Paul Schrad, puis, au crayon, d'une écriture fine : Hommage.

Annette prenait beaucoup de peine pour remonter la lampe qui n'en avait pas besoin.

Ce soir-là, le commandant alla se coucher avec une angoisse indéfinissable qui le tint éveillé toute la nuit. Ce n'était rien pourtant: le souvenir d'une mélodie amoureuse et le nom de Schrad associé à ces trois mots : un jeune homme.

Ah! la jeunesse! Ah! la puissance d'oser, d'entreprendre, de réussir! Annette devait naturellement estimer par-dessus tout un talent de musicien, et lui, *il* avait la conscience humiliante d'être le pire des ignorans en cette matière. Elle n'était pour lui, la musique, qu'une ensorcelante caresse, un péril, un vertige, ce que pouvait être pour le papillon de nuit, égaré en ce moment sous ses rideaux, la flamme des bougies autour de laquelle il tournoyait : — C'est cela, misérable fou, rapproche-toi de ce qui

brûle, rapproche-toi jusqu'au supplice... Je fais de même, moi qui n'ai point d'ailes.

Un crépitement soudain et des ailes en question il ne resta qu'un pauvre lambeau roussi. L'insecte se tordait à demi calciné. Hervé l'acheva en murmurant, morose : — Dire que personne ne sera là pour me rendre le même service!

Le lendemain, après une insomnie qu'à la lumière raisonnable du jour il ne s'expliquait pas bien (car, en somme, qu'était-il arrivé pour lui donner de si fâcheux pressentimens?), il descendit de bonne heure respirer l'air frais dans le jardin. Presque aussitôt Annette le rejoignit au détour d'une charmille, comme si elle eût épié l'instant de sa promenade et l'occasion rare de lui parler seule à seul. En la voyant, tous les diables noirs qui l'avaient taquiné s'envolèrent; le parrain passa son bras sous celui de sa filleule en l'appelant gaîment son bâton de vieillesse :

— Un joli bâton qui ne me fera jamais défaut, n'est-ce pas? Je puis compter sur lui pour toujours? ajouta-t-il appuyé ainsi dans une attitude familière.

— Autant que vous le voudrez, mon parrain, répondit-elle d'un ton assez triste, sans le moindre élan.

Et comme il interrogeait ses yeux pour y trouver un correctif à cette réponse résignée, il s'aperçut qu'elle avait les paupières très rouges.

— Mais, s'écria-t-il en faisant une halte soudaine, on dirait que vous avez pleuré!

Elle pleurait encore :

— Oui, j'ai beaucoup de chagrin. Mme de Kernor me tourmente... Elle si bonne d'ordinaire... Je ne comprends pas, c'est cruel... Depuis votre arrivée elle insiste... et encore hier soir... Elle veut que je vous dise un secret dont elle pourrait bien mieux vous parler que moi.

Ses joues s'empourprèrent et le commandant sentit frémir son bras. Lui-même était troublé, imaginant à la fois les choses les plus invraisemblables.

— Oh! mon parrain, comment faire?.. Il m'en coûte tant de vous dire!..

— Quoi donc, Annette? Suis-je si terrible? Allons, vite, voyons votre secret, mon enfant. J'aurai peut-être moi aussi à vous en confier un plus tard.

Si elle l'eût mis en demeure de parler le premier, il fût resté interdit et muet, mais c'était par des essais avortés de ce genre que le pauvre du Gouëdic, beaucoup moins téméraire en somme que le papillon, donnait souvent le change à sa timidité.

— Vous, mon parrain?.. dit Annette. — Et elle sourit, encore tremblante. — Comme je vous remercie de m'encourager! Tenez, ne me regardez pas, voulez-vous?.. Et je me débarrasserai tout d'une haleine de ce qui me pèse. Vous aurez peine à le croire, je le sais bien, — c'est si extraordinaire! En votre absence, quelqu'un m'a demandé de l'épouser.

Brusquement, du Gouëdic avait retiré le bras qu'elle serrait d'une étreinte affectueuse et craintive: il s'était éloigné de deux pas, et Annette, en levant sur lui ses yeux effarés, le vit mortellement pâle.

— Un mariage?.. balbutia-t-il. Un mariage pour vous! Quelle folie! Quelle absurdité!

— Oh! mon parrain, je n'ai pas moins été étonnée que vous, bien sûr! Il m'était impossible d'en croire mes oreilles. Mais pourtant il m'aime... il me l'a dit...

Elle parlait avec volubilité maintenant, pour en finir plus vite.

— Qui... il?.. demanda Hervé de la voix brève et rauque qui exprimait chez lui l'excès du mécontentement, la voix que l'on redoutait à son bord. Quel est cet insolent?

— Oh! mon parrain, il n'est pas insolent du tout. Il est la douceur même, je crois, quoique un peu trop en dehors, peut-être. Mais cela le rend si aimable! Et c'est un homme de mérite, tout le monde vous le dira. Vous avez déjà pu en juger un peu.

— Moi? Je le connaîtrais? demanda le commandant abasourdi.

— Non pas en personne, mais son talent vous a plu... Oh! vous l'avez dit hier, vous lui trouvez beaucoup de talent!

— Très bien, dit Hervé, comme s'il eût vu un fantôme prendre corps tout à coup. Il s'agit, je suppose, de ce monsieur...

— Schrad, acheva-t-elle, Paul Schrad.

— Un Allemand, d'après son nom...

— Originaire d'Alsace, si l'on remonte au déluge, mais Parisien jusqu'au bout des ongles.

— Et comment un Parisien s'est-il introduit à Bokédou?

— On l'a invité, c'est bien simple. La musique du mystère avait beaucoup frappé M. le chevalier. Il désirait voir l'auteur, et Mme de Kernor a prié ces deux messieurs de venir dîner.

— Ces deux messieurs?..

— Oui, M. Paul et son collaborateur, le poète, M. Mirmont. Mais M. Mirmont était très pressé de repartir pour Paris; M. Schrad, lui, a paru se plaire ici; tout l'intéressait en Bretagne par la nouveauté, car, comme il dit, jamais il n'a quitté l'asphalte du boulevard. Et il a trouvé des pages très remarquables dans la messe de M. le chevalier quand on la lui a montrée; seulement

il fallait mettre tout cela au point, c'est son mot, et il a offert d'y aider, ce qui l'a forcé de revenir bien des fois.

— Apparemment il ne revenait pas seulement pour la messe, fit observer du Gouëdic avec amertume.

Annette baissa les yeux et répondit :

— M. le chevalier l'avait pris en grande amitié. Nous l'aimions tous. Il disait n'avoir plus le courage de s'en aller, de retourner à son isolement... Car il n'a pas de famille... Ses parens sont morts... Il s'est fait tout seul ce qu'il est.

— Très joli, dit le commandant avec dédain. Comment ne m'a-t-on parlé à mesure de tout cela?

— Ce n'était pas bien intéressant pour vous, mon parrain, cette amitié entre M. le chevalier et un étranger.

— Mais quand l'amitié de l'étranger s'est étendue jusqu'à vous?

— Oh! ce jour-là, Mme de Kernor s'est emportée, en disant que vous deviez tout savoir, sans retard, mais elle a réfléchi ensuite qu'il était inutile de vous envoyer si loin un souci.

— Il lui avait donc fait ses confidences?

— Pas tout de suite. Voilà comment il s'y est pris. Un jour, il a apporté ici, — je vous ai dit, n'est-ce pas, qu'il logeait à Morlaix, hôtel de l'Europe, — il a donc apporté ce morceau que Marie m'a forcée de chanter hier: l'*Aveu*. Il nous l'a dit avec une expression!.. Quoiqu'il n'ait pas de voix,.. n'importe, nous étions tous ravis. Alors il a trouvé moyen de me glisser tout bas: — Cet aveu-là est à votre adresse. Je l'ai écrit pour vous. Il n'exprime pas le quart de ce que je pense, de ce que je sens. S'il vous déplaît, vous me le rendrez demain et je ne reviendrai plus, mais je serai bien à plaindre!

— Le drôle! s'écria du Gouëdic en serrant sa canne avec force.

Puis il songea que ce qu'avait fait du droit de sa jeunesse, de son amour, et de son talent celui qu'il appelait un drôle, il avait envié passionnément de pouvoir le faire lui-même.

— En effet, dit doucement Annette, il a eu grand tort, je crois! Mme de Kernor l'a trouvé comme vous, mais j'étais coupable aussi, coupable d'être si heureuse... heureuse comme je ne croyais pas qu'il fût possible de l'être... Qu'avez-vous donc, mon parrain? vous paraissez souffrir?

— Rien, répondit-il en s'adossant à un arbre. Je suis las.

Il marcha péniblement jusqu'au banc de pierre qui se trouvait sous la charmille et s'y assit. Annette se tenait auprès de lui, debout, en tordant, d'un geste nerveux, les rubans de son grand chapeau de paille.

— Enfin, reprit le commandant, partagé entre la crainte atroce

et le désir lancinant de tout savoir, si Mme de Kernor a blâmé toutes ces... inconvenances... c'est que vous avez eu du moins l'honnêteté de les lui confesser...

— Non, mon parrain, je ne veux pas me faire meilleure que je ne suis. C'est Paul... c'est M. Schrad, qui, voyant que je ne lui rendais pas l'*Aveu*, a conclu que je l'encourageais, ce qui était la vérité. Là-dessus, il est allé bien vite trouver Mme de Kernor et lui a demandé ma main.

— Sans vous parler de nouveau?

— Mais... n'était-ce pas inutile?

— Et alors?..

— Alors Mme de Kernor lui a défendu de revenir. Elle a dit que je ne dépendais que de vous et que vous auriez à décider...

— J'ai décidé, en effet, dit sèchement Hervé. Ce mariage est impossible...

Dans les yeux noirs d'Annette, fixés sur lui avec anxiété, montèrent deux grosses larmes limpides qui débordèrent lentement comme d'une coupe trop pleine et roulèrent sur ses joues sans qu'elle les essuyât.

— Ah! s'écria-t-il avec une fureur concentrée. Pour cet inconnu, cet histrion de passage...

— C'est un artiste... ce qu'il y a de plus grand au monde, interrompit fièrement Annette avec une conviction qui frappa le marin en plein cœur.

— Vraiment? pourquoi donc redoutiez-vous en ce cas de me confier un si juste sujet d'orgueil?

— Je ne sais,.. je n'osais... vous n'aviez pas l'air disposé à entendre... J'ai guetté l'occasion. Une fois j'ai été bien près de parler... J'avais pris mon courage à deux mains; j'étais entrée dans le salon où vous vous trouviez seul, je le savais, mais vous dormiez... J'ai essayé un peu de vous réveiller,.. je n'ai pas réussi et au fond j'en ai été contente, car j'avais peur quand même, et vous voyez bien que je ne me trompais pas, puisque vous êtes fâché.

— Fâché? non pas; seulement, je vous défends de penser à cet individu.

Annette eut un geste intrépide qui disait clairement:

— Ceci ne dépend ni de votre volonté, ni de la mienne.

— Écoutez, reprit-il avec un grand effort pour ressaisir un peu de calme. Si je vous demandais cependant de ne jamais le revoir, de ne jamais répondre à ses lettres, de ne jamais parler de lui...

— Pour cela j'obéirais, répondit-elle avec une soumission angélique. N'êtes-vous pas pour moi comme un père? Un père est le maître d'ordonner tout ce qu'il veut, excepté l'oubli.

Ce fut le dernier coup que ce nom de père, coup porté avec une adresse inconsciente.

— Allez, dit Hervé, dont le visage blême était devenu terrible. Laissez-moi, je penserai à tout ceci, mais allez donc...

Elle avait essayé de prendre sa main; il la repoussa durement et, comme elle hésitait encore à s'éloigner, ce fut lui qui marcha vers la maison, tandis qu'elle s'affaissait, accablée de tristesse, sur le banc qu'il venait de quitter.

IX.

L'explication avec Mme de Kernor fut courte; la vieille dame attendait armée de toutes pièces.

— Je sais enfin, commença Hervé, ce qui aurait dû m'être dit depuis longtemps et dit par vous, il me semble.

— Pourquoi donc? répondit Mme de Kernor en poussant avec vigueur ses bonnes conseillères, les aiguilles à tricoter. J'ai pensé au contraire que tu pouvais mieux voir en causant avec Annette à quel point ce mariage lui plaisait et que ta détermination s'en ressentirait comme il convient.

— Feu de paille que tout cela! Je ne vous ferai pas de reproches inutiles, ma cousine, mais peut-être aurais-je laissé Annette au couvent si j'avais pu prévoir...

— Au couvent? Pour qu'elle y devienne religieuse!

— Entre devenir religieuse et se jeter à la tête du premier venu...

— Elle ne s'est jetée à la tête de personne... C'est une fille sage que nous avons bien élevée, mais qui est faite pour le mariage plutôt que pour le cloître.

— Soit, nous la marierons donc,.. mais plus tard, tout autrement...

— Tu as un parti en vue? demanda Mme de Kernor en piquant une de ses aiguilles dans son bonnet et en relevant ses lunettes sur son front pour mieux le dévisager.

— Je n'ai rien dit de pareil, répliqua Hervé avec autant de trouble que de mauvaise humeur.

— Eh bien! pourquoi pas celui-là? Le jeune homme est très épris, il y a les rapports nécessaires d'âge et de goûts, le trait d'union de la musique. Il m'a exposé sa situation... point de famille pour soulever des difficultés humiliantes à propos de ce qu'il peut y avoir d'irrégulier... hum!.. Quant à lui, nul préjugé...

— Parbleu! un bohème!

— Un bohème fort à son aise, qui tient de ses père et mère légitimes ce qu'on appelle une honnête aisance, gagnée dans la clouterie ou dans la quincaille, je ne sais plus au juste. Eh ! mon Dieu, que signifie cet air dédaigneux? Annette ne sort pas en droite ligne de saint Louis ou de Jupiter ! Ce fils de commerçant avait des dons d'artiste, il les a cultivés avec un certain succès, si l'on considère qu'il n'a pas trente ans. *La Glissade* est de lui... une pantomime qui va, paraît-il, atteindre sa centième représentation.

— Pour une dévote vous jetez ma filleule dans un monde léger, dit Hervé avec le sentiment d'être quelque peu hypocrite.

— Pardon, ce monde-là je ne le connais pas, mais il me semble que la pauvrette risquerait de souffrir dans un milieu trop collet monté. A toi d'apprécier, mon ami... Ce qui est certain, c'est que M. Schrad fait preuve de désintéressement. A peine s'il m'a écoutée quand je lui ai dit que cette orpheline ne pouvait compter que sur ton bon vouloir très incertain. Il la prendrait sans autre dot que ses beaux yeux. Eh bien! une pareille générosité est assez rare partout. Je la tiens pour une vertu et, ma foi, pour une noblesse.

— Vous êtes tout acquise, je le vois, ma cousine, à la cause de M. Schrad.

— Oh! mon Dieu, je ne partage qu'à demi l'enthousiasme du chevalier... Celui-là, par exemple, s'intéresse à la candidature de son jeune confrère, comme il ne s'est jamais intéressé jusqu'ici à aucune affaire humaine ! Il en fait une question de succès personnel. On dirait, ma parole, que c'est lui qui épousera un peu Annette si elle épouse Schrad. Cela se conçoit ; il croirait la donner à la musique même, la rendre à son élément. Aussi est-ce au chevalier que le pauvre garçon adresse supplique sur supplique en se recommandant à son intercession. Il n'oserait se tourner vers moi, qui l'ai mis provisoirement à la porte... Pourtant, si tu me faisais l'honneur de me consulter, je ne nierai pas que je ne voie plusieurs bons côtés à ce mariage; d'abord il nous tirerait tous d'embarras, toi le premier.

— De quel embarras? demanda Hervé devenu très rouge.

— Hé oui, réfléchis un peu. Que ferais-tu d'elle maintenant, qu'elle est sortie de pension? Une institutrice? Je ne vois pas cette jolie fille lancée sans protection chez des étrangers. La demoiselle de compagnie d'une vieille femme comme moi?.. Mais Marie une fois envolée, — cela viendra tôt ou tard, — elle s'ennuierait mortellement ici, elle s'ennuierait peut-être, qui sait, jusqu'à devenir coquette...

— Avec le chevalier? interrompit Hervé railleur.

— Ou avec d'autres, mon ami, qui s'en trouveraient plus mal.

On a bien parlé d'une carrière d'artiste,.. mais ce n'est pas à Morlaix qu'elle pourrait s'y préparer, l'exercer... Et tu ne l'as pas repêchée toute petite pour la noyer ensuite au plus profond de l'eau. Tiens, voici la lettre que ce pauvre soupirant m'a laissée pour t'être remise. Il te demande ta pupille en bonne forme, et il n'a pas dépendu de lui que je ne fisse partir ceci pour Madagascar il y a déjà plusieurs mois, des mois qui pourraient compter comme temps d'épreuve suffisant, si tu y mettais un brin de complaisance.

Tandis qu'Hervé lisait, sans rien montrer de ses impressions, quelques lignes dont le ton lui paraissait, malgré lui, simple et loyal, Mme de Kernor poursuivit :

— Je n'ai peut-être pas l'esprit juste, mais je voyais pour toi, dans ce mariage, une délivrance, ni plus ni moins. Il me semblait que ce personnage, véritablement providentiel, tombait à point nommé. Puisque tu me donnes tort, n'en parlons plus jamais, mon cher Hervé. Feu de paille, soit! Mais qu'il s'éteigne, le feu de paille, et nous nous retrouverons devant une situation qui ne pourra que s'embrouiller.

— Vous êtes trop prompte en tout, dit sèchement Hervé, que chacune des paroles de la douairière avait blessé au vif dans les replis les plus cachés de sa conscience et de son amour-propre. Je ne demande qu'à me renseigner, à voir de près. Vous ne savez, en somme, sur le passé de cet inconnu que ce qu'il vous a dit lui-même. Je ne puis me contenter de si peu quand il s'agit de l'avenir de ma pupille. Dans une huitaine de jours nous en recauserons. En attendant, ne m'en veuillez pas si je pars ce matin.

— Sans rancune, Hervé?

— Sans rancune, ma cousine, répondit-il d'un ton qui trahissait tout le contraire.

Elle ne fit rien pour le retenir, comprenant que, dans la crise qu'il traversait, un peu de solitude lui serait bon.

Une heure plus tard, Hervé du Gouëdic se dirigeait vers Morlaix; il y prit le train de Paris avec un dernier espoir, celui de recueillir sur M. Paul Schrad des renseignemens tels qu'ils rendraient le mariage impossible. L'auteur de *la Glissade* devait avoir un caractère douteux, des relations suspectes et les mœurs que l'on peut se former dans les coulisses des Bouffes.

Mais point du tout. Il se trouva, sur plus ample informé, que, sans être un saint, Paul Schrad n'avait rien d'un trop mauvais sujet; brave garçon, grand travailleur, franc comme l'or, en passe d'aller loin, avec l'avenir qui lui souriait et le présent assuré. Ce qu'il avait dit de sa famille, de ses ressources, de l'ensemble de sa

situation était parfaitement exact. Que pouvait-on exiger de plus? Et, quand il se décida enfin à voir cet « insolent » que préférait Annette, du Gouëdic ne trouva rien d'essentiel non plus à reprendre dans sa personne : il n'était ni beau ni laid, avec des yeux vifs, de belles dents, une physionomie ouverte, des manières qui manquaient certes un peu de distinction, mais dont le naturel, la spontanéité, eussent été sympathiques à tout autre qu'un rival.

Son seul défaut était de parler beaucoup trop de lui-même et sans excès de modestie, mais ce travers-là est celui de toute une génération de jeunes artistes, et Schrad avait plus de fougue et d'entrain pour lui servir d'excuse, que la plupart de ses contemporains. Il entrait une forte dose de naïveté dans son orgueil; on peut être grand musicien sans posséder beaucoup d'esprit. Hervé eut le plaisir de le trouver passablement vulgaire avec son imperturbable assurance et le trop gros diamant de sa cravate, épingle de prix, don d'une souveraine, qu'il portait pour cette solennelle entrevue. En même temps le pauvre commandant songeait avec tristesse : — Il est ainsi, et cela lui suffit à *elle*. Voilà ce qui lui plaît, voilà ce qu'elle aime!

Mais pourquoi donc, après tout, la fille de Rose d'Api aurait-elle eu tant d'exigences? Aussitôt que le souvenir de Rose d'Api fût venu lui prêter main-forte, il se sentit sauvé. Depuis si longtemps il écartait avec soin cette image pâlie de sa maîtresse d'un jour, réduite à rien, de plus en plus, repoussée dans le néant jusqu'à n'en presque jamais sortir! Eh bien, Hervé voyait clair maintenant, il fallait rappeler le spectre importun, s'y rattacher, le tenir entre lui et la tentation qui l'avait si traîtreusement effleuré. Peut-être Mme de Kernor avait-elle raison, quand elle prenait la démarche inopinée de ce Parisien égaré à Morlaix pour une intervention directe et spéciale de la Providence.

Paul Schrad n'en fut pas moins mis rigoureusement sur la sellette, épluché, pesé, retourné, passé au crible, comme il le déclara par la suite. Sans calcul, en se montrant tel qu'il était, étourdi autant que désintéressé, il sortit victorieux de l'épreuve. Le commandant fut satisfait de l'air d'indifférence avec lequel il entendit énoncer le chiffre de la dot, et de sa réponse dégagée, presque goguenarde, quand fut entamé le chapitre des *espérances*.

— Tout dépendra, je vous en avertis, du plus ou moins de soins que vous apporterez à la rendre heureuse, avait dit un peu lourdement du Gouëdic.

— Croyez que je ne réclame pour cela aucun stimulant, répondit Paul Schrad. Y penser me gênerait plutôt.

Bref, l'amoureux d'Annette fut autorisé à revenir au château de

Bokédou. Cette permission, quoique donnée très froidement, réconcilia un peu le jeune homme avec celui qu'il qualifiait en lui-même, sans aucun respect, de vieux loup de mer.

X.

Quand Hervé du Gouëdic revit sa filleule, après avoir ainsi assuré son bonheur, elle lui sembla moins belle, à sa grande surprise; le prestige qui l'enveloppait naguère était tombé, il n'y avait plus rien de commun entre elle et l'idéal; c'était la fiancée de M. Paul Schrad, voilà tout.

La joie expansive qu'elle témoigna lorsqu'il lui eut annoncé brièvement qu'étant allé au fond des choses, il renonçait à ses premières préventions, les transports offensans de sa gratitude toute filiale achevèrent de le désenchanter.

— Je savais que tu te rangerais à notre avis, dit simplement Mme de Kernor; c'est aujourd'hui que tu peux te flatter d'avoir fait une bonne œuvre en recueillant Annette. Il faut toujours considérer la fin; commencer n'est rien, achever est difficile.

Elle ne lui témoigna jamais autrement qu'elle eût pénétré son secret. Ce secret, si près de devenir criminel et auquel il avait fait allusion dans un délicat entretien, la future Mme Schrad commit l'insigne maladresse de désirer le connaître. Elle en réclama la confidence en échange de celui qu'avec tant d'effroi elle lui avait livré: — Vous me l'avez presque promis, insista-t-elle. Rappelez-vous, parrain!

— Mon secret? répondit Hervé avec une négligence à peine étudiée. En avais-je un, vraiment? Je ne me souviens pas... Ce que je sais, en revanche, c'est que ce petit voyage à Paris m'a été bon; maintenant je suis sûr de reprendre le dessus.

Il a si bien repris le dessus en effet, qu'il s'est remis à naviguer. Depuis longtemps il est capitaine de vaisseau. Dans les latitudes les plus diverses il a reçu des nouvelles sans grand intérêt pour lui désormais.

Annette est parfaitement contente de son lot; à Paris, elle s'est retrouvée Parisienne; la voix superbe de la belle Mme Schrad est appréciée dans le cercle d'artistes et de dilettantes où la fait vivre son mari. Si les succès de celui-ci ont tourné court quelque peu, elle ne s'en aperçoit pas et continue de l'admirer autant qu'il s'admire lui-même, ce qui est beaucoup dire; mais elle n'oublie pas pour cela ses amis de Bretagne, les bienfaiteurs de son enfance. Un fils qui lui est venu porte le nom d'Hervé, en souvenir

du parrain qu'elle ne voit plus jamais, et elle a imprudemment envoyé à Bokédou, avec la partition de *la Glissade*, certaines mélodies d'un caractère ultra-moderne, écrites sur des vers névrosés de Rollinat ou de Baudelaire. Ceci a fait tomber un peu l'engouement du chevalier; sans en convenir, il craint d'avoir une fois, par mégarde, collaboré avec le diable, ne concevant pas que l'on puisse à volonté s'*ascétiser*, comme dit Paul Schrad, en son néologisme de *jeune*, et chanter les choses défendues ou même infernales. Par prudence, le chevalier s'est emprisonné une bonne fois dans le travail solitaire et réduit plus que jamais à ses chères enluminures. Toutes ses vierges, tous ses anges, se ressemblent : même physionomie pensive, avec de longues paupières bistrées et des tresses brunes, qui font dire : « C'est Annette, » bien que l'ange ou la vierge ne rappelle plus du tout Mme Schrad.

Cette jeune femme a, sous une enveloppe qui courut longtemps d'escale en escale, mis à la poste pour son parrain sa dernière photographie, destinée à remplacer le portrait effacé aux trois quarts par le soleil d'Afrique, les larmes coupables et de trop ardens baisers. En la recevant, Hervé ressentit un leger choc assez pénible. Annette florissante et rieuse, portant avec aisance les modes excentriques du jour, le visage arrondi par l'embonpoint naissant, son beau front, un peu trop haut, caché jusqu'aux sourcils sous un échafaudage compliqué de frisons, lui a paru avoir avec sa mère défunte un certain air de famille, vague sans doute, mais réel. Il n'était pas besoin du *baby* triomphalement assis sur ses genoux dans un flot de broderies anglaises pour la défendre contre tout désir, contre tout regret. Du reste, c'est aujourd'hui de la meilleure foi du monde que le commandant du Gouëdic met sur le compte de la fièvre de Madagascar qui attaque le cerveau, comme chacun sait, les derniers rêves de sa seconde jeunesse. Il les traite de simple délire, d'intoxication toute physique.

— Mais l'effet cesse, dit-il sentencieusement, quand la cause disparaît, et il est certain qu'on peut se débarrasser de ce mal terrible jusqu'à ne plus s'en ressentir si peu que ce soit. Mon exemple le prouve. Oui, on en guérit tout à fait, quand on n'en meurt pas.

TH. BENTZON.

L'EAU A PARIS

Depuis l'époque où une plume aussi précise qu'élégante savait ici même (1) revêtir la description des grands travaux de l'édilité parisienne d'un attrait bien fait pour intimider d'obscurs continuateurs, la question de l'eau a pris dans Paris une importance toujours grandissante. Avec celle des égouts, qui lui est aussi intimement liée que l'effet peut l'être à la cause, elle est au premier rang des préoccupations du jour.

L'hygiène a fait pénétrer ses notions les plus essentielles dans toutes les classes de la société. On sait aujourd'hui qu'il y a des eaux funestes et qu'il y en a de salutaires. Aussi, chaque fois que l'administration municipale, prise au dépourvu par un surcroît de consommation, substitue l'eau de Seine à l'eau de source en quelque quartier de la capitale, le public, très au courant des risques auxquels on l'expose, fait-il entendre des plaintes, que surexcitent, en les justifiant, les recommandations alarmantes, et souvent d'une application difficile, des hygiénistes. Comment en est-on venu là? Quelles mesures sont prises pour remédier à une situation que l'exaltation de l'appréhension publique rend plus grave encore qu'elle ne l'est? Quelle assurance peut-on avoir que nos inquiétudes n'auront plus lieu de se manifester, et que l'eau potable nous sera fournie en abondance? C'est ce que nous voudrions examiner ici.

I.

Confortable, hygiène, mots aussi modernes que la chose elle-même. Nos pères en avaient-ils une idée? Ce qui reste de leurs an-

(1) Voir, dans la *Revue* du 15 mai 1873, *le Service des eaux à Paris*, par M. Maxime Du Camp.

ciennes demeures, châteaux seigneuriaux ou maisons de bourgeois, permet d'en douter. L'eau, sans doute, leur était aussi nécessaire qu'à nous : mais l'usage en était singulièrement restreint, et la qualité, semble-t-il, n'importait guère. Paris s'est contenté, pendant tout le cours de son histoire, d'aller puiser au fleuve l'eau indispensable à des besoins rudimentaires, sans souci des impuretés et des répugnans résidus qu'au prix d'une inévitable souillure ce grand chemin qui marche était chargé par une voirie dans l'enfance de transporter loin de la cité.

Il y avait bien ces quelques ruisselets, sortant des coteaux de Montmartre, dont l'eau, jugée par les modernes impropre à tout usage, est dédaigneusement aujourd'hui jetée dans les égouts. C'était alors beuverie de prince. Les grands seigneurs la disputaient aux abbayes ; les rois s'en emparaient : quelquefois aussi les prévôts des marchands. Mais ni bourgeois ni menu peuple n'étaient admis à en approcher leurs lèvres. Ce fut un grand bienfait pour Paris, quand un roi,

Le seul roi dont le peuple ait gardé la mémoire,

fit installer, sur une des arches du Pont-Neuf, les pompes de la Samaritaine, qui fournirent de l'eau au Louvre et aux fontaines publiques des alentours. En 1612, arrivent les eaux d'Arcueil : soixante ans après, la pompe du pont Notre-Dame, que quelques-uns, de jour en jour plus rares, ont pu voir encore dans leur jeunesse, vint renforcer la Samaritaine, impuissante à satisfaire les demandes des riverains. Puis cent ans et plus se passent, sans que la situation soit notablement changée. En 1782, les frères Périer obtiennent la concession d'une distribution d'eau, dont les pompes élévatoires étaient mues par une des premières machines à vapeur qui apparurent sur le continent. Du Gros-Caillou, leur emplacement primitif, elles furent ensuite transportées au pied des hauteurs de Chaillot, à l'emplacement même où leur a succédé l'établissement hydraulique actuel, auquel l'habitude populaire conserve encore jusque dans ces derniers temps le nom traditionnel de Pompe à feu de Chaillot.

Le projet de canaliser l'Ourcq et de l'amener sur les hauteurs de la rive droite était ancien. Les prévôts des marchands, les rois eux-mêmes s'y étaient fortement intéressés. Ç'eût été, en effet, à la fois, une nouvelle voie ouverte au commerce et à l'approvisionnement de Paris, et pour la consommation, une ressource qu'alors on avait le droit de considérer comme illimitée. En dernier lieu, après beaucoup d'autres, Riquet, l'immortel auteur du canal du Midi, avait été encouragé à s'en occuper. Sa tentative, inter-

mittente, comme toutes celles qui l'avaient précédée, n'eut pas plus de succès. Il fallut la volonté forte de Napoléon pour décider l'affaire. Pressentait-il les nécessités futures de sa capitale agrandie? Il eût voulu, disait-il, amener la Marne entière à la Villette, par le canal de l'Ourcq. Quoi qu'il en soit, c'est à son intervention personnelle, manifestée avec cette brusquerie autoritaire qui faisait taire toutes les objections, que l'on doit le commencement de ce travail, considérable pour l'époque. La restauration en vit l'achèvement.

La dérivation de l'Ourcq n'était pas seulement un canal de navigation. La ville avait le droit d'y prendre chaque jour jusqu'à 105,000 mètres cubes d'eau. C'était une importante ressource pour la population. Mais elle ne pouvait en profiter qu'en partie. L'état de la canalisation urbaine était tel, en effet, qu'on ne pouvait pas y faire circuler en un jour plus de 60,000 mètres cubes.

Le forage du puits de Grenelle, qui, par sa nouveauté, fut une sorte d'événement, n'apporta qu'un faible appoint aux ressources, de plus en plus précaires, de la ville.

En fait, et tout compris, les disponibilités de la ville en 1854 variaient entre 80 et 60,000 mètres cubes d'eau par jour. Et quelle eau! L'Ourcq pour les trois quarts; la Seine pour le reste, sauf 1,500 à 1,800 mètres cubes donnés par l'aqueduc d'Arcueil, le puits de Grenelle et les mauvaises sources de Montmartre et de Belleville. Paris avait cependant, dès cette époque, 1,114,000 habitans. Mais les besoins n'étaient pas encore éveillés. Ni dans les quartiers bas, alimentés par l'Ourcq, ni dans les quartiers hauts qui recevaient l'eau de Seine et celle d'Arcueil, il n'y avait de distribution dans les appartemens. L'insuffisante pression dans les conduites ne l'eût pas permis, et le goût n'en était pas encore venu. Un robinet dans la cour était déjà un luxe. D'ailleurs, plus de 3,000 maisons qui avaient des puits ne demandaient rien à la distribution municipale. Les porteurs d'eau approvisionnaient de quelques seaux la plupart des ménages aisés. Pour les autres, les femmes ou les enfans allaient chaque matin aux bornes-fontaines disputer quelques litres à l'arrosage de la voie publique.

C'est à ce moment qu'une administration prévoyante, — il faut lui rendre cette justice, — encouragea les idées et les projets de Belgrand. Il n'avait pas été difficile à l'éminent ingénieur de démontrer que l'eau de l'Ourcq et l'eau de Seine puisée dans la traversée même de Paris n'étaient rien moins que des eaux potables. Devançant les hygiénistes, il définissait ainsi l'eau qui devait à l'avenir être fournie à la population parisienne : « Elle doit, disait-il, être limpide, fraîche, et ne contenir en dissolution ni sulfate de chaux, ni sels de magnésie, ni même un volume de carbonate

de chaux assez grand pour la rendre incrustante. » Dans un langage qu'on croirait d'aujourd'hui, il ajoutait : « Il n'est pas plus permis de marchander l'eau saine et agréable à l'ouvrier que l'air pur et le bon pain. »

Mais eau limpide, fraîche, saine et agréable, ce n'était ni à Paris, ni dans les environs immédiats qu'on pouvait espérer la rencontrer. La formation géologique sur laquelle est bâti Paris abonde en matériaux de construction de bonne qualité et d'une exploitation facile : et cette heureuse circonstance n'a pas été sans influer sur les destinées de la ville. Mais on ne peut pas tout avoir. En particulier, la présence même dans cette formation d'une puissante assise de gypse, matière première du plâtre dont nos maçons savent faire un si habile usage, condamnait Paris à ne voir jaillir de son sol que des sources d'une eau que le contact avec cette roche rendait au plus haut point séléniteuse, c'est-à-dire dure, rêche, peu propre à la cuisson des légumes, au blanchissage et aux autres usages domestiques. Telle est l'eau de ces sources de Montmartre, Belleville, des Prés-Saint-Gervais, et quelques autres, plus petites encore, si prisées cependant au temps jadis.

Cette sorte de vaste lentille de gypse dont Paris occupe, pour ainsi dire, la partie centrale, s'étend de Meulan à Château-Thierry. L'eau fraîche et pure ne pouvait donc se trouver qu'au-delà de ces limites. Les belles et savantes études de celui qu'on peut appeler l'historiographe du bassin de la Seine lui avaient fait voir que les meilleures eaux, celles qui, par leurs qualités, répondaient le mieux à son idéal, se trouvaient, soit dans la craie blanche, qui forme autour de la région de Paris un anneau concentrique à la formation gypseuse, soit au-delà encore, aux limites de ces calcaires, qui constituent l'ossature de la chaîne de la Côte-d'Or, et que leur aspect, régulièrement granuleux, a fait désigner sous le nom d'*oolithe*.

Des groupes importans de sources existaient dans l'une et l'autre formation. Il était naturel de chercher d'abord parmi les plus voisines, celles de la craie. On songea d'abord à la Somme-Soude, charmante petite rivière de la Champagne, où les premiers jaugeages avaient accusé un volume de près de 40,000 mètres cubes. Mais les sécheresses persistantes des années 1858 et 1859 démontrèrent la variabilité de ce débit qui se réduisit de plus des deux tiers, à l'époque de l'année où précisément les besoins sont les plus grands. Il fallut y renoncer.

L'annexion de la banlieue vint d'ailleurs, non pas compliquer le problème, mais lui donner plus d'ampleur. Les nouveaux Parisiens devaient être traités comme les anciens. Ce n'était plus 1,114,000 habitans qu'il fallait pourvoir d'eau de source, mais

bien 1,700,000. En outre, la plupart des communes annexées, et notamment Montmartre, Belleville, sur la rive droite; Plaisance, Montrouge, sur la rive gauche, étaient à des altitudes élevées; il fallait cependant y envoyer aussi le précieux breuvage. La Somme-Soude et le Surmelin, dans la même direction, auquel on avait aussi pensé un moment, étant abandonnés, on trouva fort heureusement les sources de la Vanne, qu'on avait d'abord dédaignées.

La Vanne prend naissance dans le département de l'Aube, au fond d'une petite vallée crayeuse située entre Troyes et Sens, et vient se jeter dans l'Yonne, un peu au-dessus de cette dernière ville. Comme beaucoup de sources du terrain crétacé, celles de la Vanne n'émergeaient pas en un subit épanchement au flanc d'un coteau. Le terrain, en effet, dans lequel sont creusées les vallées de cette formation est, sur une très grande épaisseur, constitué par une craie fissurée et perméable. Aucune couche argileuse ou compacte ne vient s'y opposer à la descente verticale des eaux que la pluie répand à la surface. Celles-ci s'accumulent alors dans les profondeurs de la formation crayeuse, à laquelle ses crevasses et ses nombreuses fissures permettent de jouer le rôle d'un vaste réservoir. Une vallée creusée dans l'épaisseur de cette masse tout imprégnée d'eau y fonctionne à la façon d'un fossé de drainage. Elle appelle à elle les eaux. Celles-ci y affluent, et par les côtés et par les fissures du fond, comme feraient des eaux artésiennes. La partie la plus basse de la vallée est ainsi submergée d'une manière permanente. Sous l'action de l'humidité, il s'y développe des prairies fraîches et tourbeuses, qui, par la désorganisation continue de leurs végétaux, mêlent à l'eau une nuisible proportion de matières organiques.

On n'avait d'abord vu que cela dans la partie haute de la vallée, dont les prairies, véritables marécages, couvrent une surface de 2,173 hectares, et la Vanne avait été rayée de la liste des sources pouvant être admises à l'honneur d'apporter à la capitale le limpide tribut de leurs eaux. Un examen plus attentif, dont Belgrand, avec une sincérité qui est à l'honneur de son caractère, attribue tout le mérite à son collaborateur, M. Lesguillier, fit reconnaître que les sources les plus abondantes de la vallée jaillissaient, non pas au sein même de ces prairies marécageuses, mais seulement sur les bords, et à une hauteur assez grande pour qu'au moment de sa sortie de terre, l'eau fût à l'abri de tout contact corrupteur avec la tourbe. On évalua le débit, et on trouva que, sans assécher la vallée, on pourrait en dériver quotidiennement entre 90,000 et 100,000 mètres cubes. — L'épreuve des sécheresses prolongées des années 1858 et suivantes fut favorable à ces sources. Elles y résistèrent mieux que la plupart des autres du

bassin de la Seine. Leur débit relativement régulier présentait même cette heureuse circonstance de ne pas être encore à son minimum dans les mois de juillet et d'août où la consommation parisienne, prévoyait-on, devait être la plus grande. Elles étaient d'ailleurs pures, fraîches, d'une température à peu près constante de 11 degrés, limpides et agréables au goût autant qu'à la vue. Leur adduction à Paris fut donc décidée. Mais, tout bien examiné, l'altitude de leur point d'émergence, combinée avec la nécessité de la pente qu'il fallait à l'aqueduc pour mener les eaux à Paris avec le seul concours de la gravité, ne permettait pas de mettre le point d'arrivée plus haut que la cote 80.

Les quartiers élevés, que nous citions tout à l'heure, ne pouvaient donc pas être desservis par la Vanne. D'ailleurs, ce que celle-ci pouvait fournir, même augmenté de ce que l'on projetait de recueillir en route, comme les eaux de Cochepies, près de Moret, par exemple, n'était pas encore suffisant. On se décida à chercher ailleurs d'autres sources d'une altitude qui permît, sans intervention de machine, de desservir convenablement les quartiers les plus hauts. Il fallait pour cela que le point d'arrivée ne fût pas au-dessous de la cote 108.

Cette condition de plus limitait singulièrement le champ des recherches; d'autant qu'on ne voulait pas, à cause de la grande distance, aller jusqu'au pied de la formation oolithique de la Bourgogne, et que, les yeux obstinément tournés vers l'est, Belgrand n'aperçut point ce que ses successeurs ont trouvé depuis en Normandie.

La Dhuis se trouva, qui pouvait arriver à Paris à la cote voulue; ce n'était cependant pas encore le succès complet. Certains points élevés de Montmartre et de Belleville restaient, qui ne pouvaient être desservis que par un réservoir plus élevé encore. Mais ce n'était là qu'une très petite portion, en somme, de l'agglomération parisienne. On décida de dériver la Dhuis, et de refouler à l'aide d'une machine une petite partie de ses eaux dans un réservoir supplémentaire assez haut pour assurer la distribution sur les points culminans des coteaux de la rive droite. Comme on le sait, la dérivation de la Dhuis fut exécutée la première, et le 2 août 1865, ses premiers flots pénétraient dans ce magnifique réservoir de Ménilmontant, dont la belle construction, par étages superposés et indépendans l'un de l'autre, excita à juste titre l'admiration.

La dérivation de la Dhuis a coûté 18 millions — à peu près. — Je dis à peu près; car tous les comptes périrent dans l'incendie de l'Hôtel de Ville, et ce n'est qu'approximativement qu'ils ont été reconstitués depuis. — La longueur de l'aqueduc est d'un peu plus de 131 kilomètres, — et sa section est suffisante pour débiter

40,000 mètres cubes d'eau par vingt-quatre heures. C'est sur quoi l'on comptait au début. Et on y était d'autant mieux autorisé que la ville de Paris était devenue propriétaire, dans les vallées du Verdon et du Surmelin, voisines de celle de la Dhuis, de nombreuses sources dont, dans le projet primitif, les eaux devaient être relevées dans l'aqueduc. Mais, en matière de dérivation, les déceptions sont fréquentes. Diverses raisons d'ordre politique, la résistance des populations principalement, empêchèrent d'effectuer les dérivations accessoires. Puis la source elle-même de la Dhuis dont, dans le principe, on croyait pouvoir attendre 24,000 mètres cubes, n'en donna plus que 20,000; elle en donne aujourd'hui entre 18,000 et 24,000 mètres cubes, suivant les saisons. La source de Saint-Maur y ajoute 5,000 mètres cubes d'une eau de qualité peu inférieure. C'est donc entre 23,000 et 29,000 mètres cubes que reçoit à peu près chaque jour le réservoir de Ménilmontant. Frais d'entretien, intérêts et amortissement du capital, cette eau revient, avant toute distribution, à 0 fr. 13 le mètre cube.

Les travaux de la Vanne furent commencés en 1867, suspendus pendant la guerre, terminés le 11 avril 1875, date de l'arrivée régulière des eaux. La longueur de l'aqueduc est de 173 kilomètres. Sa section a été calculée pour l'arrivée de 150,000 mètres cubes, y compris l'apport des dérivations accessoires; et de ce côté, on n'a pas eu de déception. Peut-être, en prévision d'un avenir que, il faut le dire, on avait le droit de ne pas soupçonner alors, eût-il été bon de donner à l'aqueduc une section plus grande. On aurait ainsi singulièrement simplifié les épineux problèmes qu'ont à résoudre les successeurs de Belgrand.

La dépense de la dérivation de la Vanne a été de 39 millions. Le mètre cube d'eau revient à peu près à 0 fr. 06; — c'est moins de moitié que pour la Dhuis.

II.

C'était donc 130,000 à 140,000 mètres cubes d'eau potable; et, à l'époque où s'élaboraient ces grands projets, ce chiffre pouvait paraître faire la part la plus large à toutes les éventualités de l'avenir. L'eau d'abonnement, en effet, n'atteignait pas tout à fait alors 18,000 mètres cubes.

Mais pour considérable que parût le volume des eaux dérivées, il n'était pas tel qu'il pût suffire à lui seul et à l'usage des particuliers, et aux exigences du service public. Pour assurer ce dernier, l'emploi des eaux de l'Ourcq, de la Seine et de la Marne demeurait indispensable. On ne pouvait toutefois songer à les mélanger, dans les conduites de distribution, à ces eaux

excellentes qu'on était allé chercher si loin, à si grands frais, que la difficulté de se les procurer en abondance rendait d'autant plus précieuses, et qu'on voulait réserver à l'usage exclusif de la population. On en prit son parti, et, le 12 janvier 1855, le conseil municipal décida la pose, dans toutes nos rues importantes, d'une double canalisation. L'une était réservée aux eaux de source. Dans l'autre devait circuler l'eau de rivière exclusivement destinée à la voie publique et aux usages purement industriels, aux chaudières à vapeur, en particulier. — Ce qui a été décidé alors a été suivi d'exécution : les deux canalisations vont parallèlement dans nos rues. Elles ont aujourd'hui un développement d'un peu plus de 2,000 kilomètres. — Paris était, en même temps, divisé, au point de vue des altitudes, en trois zones distinctes : le *service bas*, comprenant tous les quartiers de la rive gauche, et, sur la rive droite, ceux dont le sol ne dépasse pas l'altitude de 50 mètres; le *service moyen*, qui comprend les parties d'une altitude supérieure, c'est-à-dire toute la partie haute au nord de Paris, de Passy au Père-Lachaise, soit les 2/7 de la ville, en ne laissant pour le *service haut* que le sommet de la Butte-Montmartre et une partie des plateaux de Belleville et de Ménilmontant. L'eau de la Vanne est distribuée dans le *service bas*, et celle de la Dhuis dans le *service moyen*. Une petite partie de cette dernière eau est relevée pour le *service haut* dans des réservoirs situés à l'altitude de 134 mètres, l'un à Belleville, l'autre près de l'église de Montmartre.

Une répartition analogue existe dans le service public : l'eau de l'Ourcq y est employée dans le service bas, partout où l'altitude du sol n'est pas supérieure à 50 mètres. L'eau de Seine et l'eau de la Marne circulent dans les conduites du service public du reste de la ville. Cette division de la ville en trois zones subsiste toujours, et il y a peut-être à être renseigné à ce sujet plus d'intérêt qu'il semble au premier abord. En raison de l'altitude du bassin de la Villette, l'eau de l'Ourcq circule dans les conduites basses du service public, sous l'action de la seule gravité. L'eau de Seine, au contraire, est relevée dans des réservoirs spéciaux situés à Villejuif, Gentilly, Charonne, Montmartre, Passy et Grenelle, par cinq magnifiques usines à vapeur disposant à elles toutes d'une puissance de plus de 2,000 chevaux-vapeur et pouvant élever en vingt-quatre heures 225,000 mètres cubes d'eau, dont 155,000 à une hauteur de 64 à 65 mètres, sensiblement supérieure, on le voit, à l'altitude de 50 mètres du service bas.

L'usine de Saint-Maur, à la fois hydraulique et à vapeur, et d'une puissance totale de 1,300 chevaux, est chargée de fournir d'eau de Marne le réservoir inférieur de Ménilmontant qui est à l'altitude de 80 mètres. Elle peut y verser plus de 100,000 mètres

cubes en un jour. Elle fournit aussi au lac de Gravelle les quelques milliers de mètres cubes, répartis dans les charmans petits lacs du bois de Vincennes. — C'est au puits de Passy qu'est confié le soin d'entretenir ceux du bois de Boulogne. — On peut estimer que le prix de revient des mille litres d'eau de rivière, rendus dans le réservoir, varie entre deux centimes et demi et quatre centimes. Ce n'est pas cher, en vérité, l'eau de l'Ourcq coûte moins cher encore, on le comprend. En définitive, l'administration municipale a ainsi à sa disposition un volume de 430,000 mètres cubes d'eau. d'un prix peu élevé, qui assure largement le service public. Si d'ailleurs on réfléchit que la superficie des voies publiques à entretenir en état de propreté dépasse 15 millions de mètres carrés, et que celle de nos squares, jardins et parcs atteint presque 2 millions de mètres; ce n'est déjà plus que 25 à 26 litres d'eau par mètre, ce qui n'a rien d'excessif. Tout le volume disponible n'est d'ailleurs pas utilisé sur la voie publique. Certaines industries, celles, en particulier, qui produisent de la vapeur, les tanneries, les teintureries, beaucoup d'autres encore, emploient ces eaux du service public, dont l'abonnement est, comme il convient, moins cher que celui de l'eau de source. — Ce qui était d'abord pour ces industries une faculté est devenu une obligation. Un arrêté préfectoral du 22 novembre 1889 stipule que l'eau de source doit être exclusivement consacrée aux usages domestiques. Il interdit de l'employer, notamment au lavage des cours, à l'arrosage des jardins, au service des écuries et des remises et « aux autres usages quelconques, » comme on dit en style administratif.

Cette ordonnance est le premier symptôme officiel, — symptôme d'ailleurs tardif, — de la pénurie d'eau de source qui, depuis plusieurs années, se fait sentir à certains momens de l'année. C'est une date à retenir. — C'est qu'en effet la consommation d'eau de source s'est développée beaucoup plus vite qu'on ne le prévoyait. Les 135,000 mètres cubes d'eau de source que Ménilmontant et Montrouge livrent moyennement en 24 heures au service privé se réduisent de près d'un cinquième, quelquefois d'un quart, dans le trajet des réservoirs au robinet des abonnés. C'est beaucoup. Mais l'art du fontainier municipal n'est, paraît-il, pas encore arrivé à un degré de perfection suffisant pour qu'on puisse lui demander de mieux étancher les joints de ses tuyaux et les boisseaux de ses robinets. Restent alors pas beaucoup plus de 100,000 mètres cubes qui sont réellement distribués. Et n'en a pas qui veut. Paris compte environ 80,000 immeubles particuliers. 50,000 seulement sont abonnés aux eaux de source. Les habitans des 30,000 autres se procurent l'eau comme ils peuvent, là où ils peuvent, et, on le devine bien, ce sont les moins fortunés de nos concitoyens. Ils ont,

il est vrai, la ressource de prendre leur tour dans la file de ceux qui vont tendre leur gobelet à l'une des 97 bienfaisantes fontaines dont un étranger généreux a doté quelques-uns de nos carrefours. On peut estimer à 1,900,000 les habitans des immeubles abonnés. Tous les ans, au moment de la saison chaude, cette fraction importante de la population, les 2/3 à peu près, augmente sa consommation d'eau, de telle sorte que le service privé est impuissant à y y suffire. Que fait-on alors? On isole successivement les tuyaux de distribution d'eau de source de tel ou tel quartier desservi par le service bas ou le service moyen, et cette canalisation qu'au début on proclamait inviolable, dont la délicate pureté devait toujours être préservée de toute souillure, on la met en communication avec la distribution d'eau de rivière de la zone supérieure. Grâce à cet artifice, on a une pression suffisante pour que cette eau de rivière puisse tout comme si elle était de l'eau de source monter encore aux étages des maisons situées dans le quartier, victime contrainte de cette falsification. Mais c'est alors, non plus l'eau fraîche, agréable et saine, proclamée nécessaire par Belgrand: ce que l'on fournit aux malheureux habitans, c'est une eau contaminée, en tout cas suspecte, tout au moins frappée d'un préjugé auquel les terrifiantes affirmations des hygiénistes, et jusqu'à leurs recommandations, donnent une singulière force.

Microbes, bactéries, bacilles! ces infimes organismes microscopiques, dont quelques-uns ont à peine la longueur d'un 300e de millimètre, sont devenus, depuis qu'on connaît et leur existence et leur rôle, un juste sujet d'épouvante. On sait qu'ils sont les obscurs et efficaces agens des incessantes transformations de la matière, les auteurs des fermentations et des phénomènes chimiques les plus considérables, tels que la transformation, dans le sol, de l'azote en nitrates solubles assimilables par la végétation. Mais s'il y en a pour ces rôles utiles, s'il y en a de bienfaisans, il y en a aussi de funestes, dangereux véhicules des plus redoutables contagions. Et, dans leur éphémère existence de quelques heures, activement occupés à se reproduire, ils pullulent avec une telle rapidité qu'on a pu, — nouvelle et terrifiante application du calcul qui étonna si fort le premier joueur d'échecs, — établir qu'un seul de ces petits êtres, mis dans un milieu favorable, à l'abri de toute cause extérieure de destruction, aurait en trois jours une grouillante progéniture de 47 trillions d'individus semblables à lui, pesant tous ensemble plus de 7 millions de kilogrammes. Au bout de cinq jours, réalisant l'image biblique, les descendans de cet unique germe, plus nombreux que ces grains de sable dont un seul est pour eux une montagne, seraient à l'étroit dans l'immensité de l'Océan.

Heureusement, cette vile multitude, à laquelle s'applique si bien la méprisante apostrophe que le lion adressait au moucheron, est soumise à de nombreuses et puissantes causes de destruction, qui entravent singulièrement sa fantastique progression. Le *struggle for life* semble être aussi la triste loi de ce monde inférieur, et autant que l'on peut, on y vit aux dépens d'autrui. L'espèce y combat l'espèce, et, au sein d'une même espèce, l'individu est pour l'individu un ennemi. Puis ils ont leurs fléaux, eux aussi, leurs épidémies. La moindre influence extérieure en fait périr des millions en un instant. Une goutte de sublimé, quelques bulles d'oxygène, un peu de chaleur et toute une forêt de ces mouvantes végétations disparaît à jamais. Leur fragilité nous sauve de leur envahissement. Mais, quelque limitée qu'elle soit par tant d'accidens, leur propagation est singulièrement rapide encore. Ils sont partout. Les liquides de l'organisme, les tissus les plus délicats en sont remplis. Ils sont sur tous les objets ; il n'est lame si brillante qui n'en soit couverte, et le chirurgien prudent, qui, avant l'opération, flambe son bistouri, en détruit des milliers. Ils sont dans le sol ; ils peuplent l'air, ils fourmillent dans les eaux. Nul lieu, nul élément, nul être n'en est exempt. La pure atmosphère des hauteurs de Montsouris en contient 242 par mètre cube ; et il y en a 9,780 dans l'air que respirent les conseillers municipaux à l'Hôtel de Ville. Il n'est eau si limpide qui n'en contienne. Mais toute pollution leur est favorable : les 300 qui vivent à l'aise dans un centimètre cube d'eau de la Seine à Choisy deviennent 244,000 à l'aval du grand collecteur de Clichy. Il y en a 66 aux sources de la Vanne. Ils sont plus de 1,000 dans le réservoir de Montsouris et 3,600 dans la canalisation ; peut-être, en montant les étages, trouvent-ils encore le temps de multiplier plusieurs fois leur nombre. Comme un seul, remarquons-le, de ceux que la science qualifie du lugubre nom de *pathogène*, suffit à transporter la contagion, on court donc toujours des risques, et tout ce qu'on peut dire, c'est que ces risques devant être probablement proportionnels au nombre, il faut, de ces inquiétans corpuscules, absorber le moins qu'on peut. L'analyse bactériologique, ce comptage ingénieux des invisibles habitans d'une goutte d'eau, est alors là pour nous fournir d'utiles indications. Est-elle toujours bien sûre de ses résultats? N'y a-t-il pas quelquefois erreur dans ce minutieux pointage? Quand, au conseil municipal, l'ancien directeur des travaux voulait calmer les inquiétudes éveillées par la substitution de l'eau de Seine à l'eau de source dans quelques portions des conduites, vite il produisait une analyse toute fraîche éclose : 18,000 microbes dans l'eau de la Dhuis, à Ménilmontant, et seulement 4,400 dans la conduite incriminée. Ce qui faisait dire avec un certain bon sens, semble-t-il, à

l'un des membres de l'assemblée : — « Alors, à quoi bon tant dépenser pour la dérivation des eaux de source! » — Mais l'eau de source, Alphand, cependant, la croyait meilleure et nécessaire, et quand il allait demander à la chambre des députés les sources de l'Avre : — « Messieurs, disait-il, du haut de la tribune, voici nos analyses : eau de la Dhuis, 578 bactéries ; eau de la Vanne, 163 ; eau de la Seine, à Ivry, 8,230 ; au pont d'Austerlitz, 16,990 ; à Chaillot, 46,970 ! » N'était-ce pas laisser voir que l'analyse n'était quelquefois qu'un moyen parlementaire? N'y avait-il pas là marque d'un peu de scepticisme?

Mais cet heureux état d'esprit, plein d'une philosophique indifférence, n'est pas celui de tout le monde. On croit aux microbes, à leur influence dangereuse. Aussi lorsque, les réservoirs d'eau de source une fois épuisés, l'administration met une portion de la ville au régime de l'eau contaminée, la terreur se répand dans tout le quartier. On dévalise les marchands d'eaux dites minérales : on fait bouillir son eau et on approche avec peu d'entrain ses lèvres de ce liquide, qui n'est, certes, ni agréable, ni frais, comme le voulait Belgrand, ni même très sain, étant, comme chacun sait, lourd à digérer. Et on se plaint : on accuse d'imprévoyance les édiles chargés de notre bien-être ; on crie au gaspillage, à la mauvaise répartition de cette chose précieuse à laquelle, on l'a proclamé bien haut, tout citoyen a droit, comme au bon air, comme au bon pain. On calcule que les 100,000 à 120,000 mètres qu'on distribue journellement, également répartis aux 2,500,000 habitans de Paris, donneraient à chacun entre 40 et 48 litres. Il y a, certes là, plus qu'il n'en faut pour la boisson et les nécessités ordinaires de la toilette. Mais encore, ajoute-t-on aussitôt, n'en faudrait-il rien distraire pour faire mouvoir les ascenseurs, fort indifférens certainement à la bactériologie, ni surtout pour effectuer dans les appartemens certaines œuvres basses d'assainissement et de propreté, qu'il est inutile de désigner plus explicitement, et pour lesquelles l'eau n'a certainement que faire d'être potable et de premier choix.

Il y a du vrai. Sans doute, chaque voyage d'un ascenseur au cinquième étage dépense de 200 à 500 litres d'eau, suivant ses dimensions. Mais le nombre de ces commodes et luxueux appareils est encore fort petit et on n'estime pas à plus de 4,200 mètres actuellement, ce que leur manœuvre dépense d'eau en un jour. C'est cependant déjà quelque chose. Ajoutons-y les 28,000 à 30,000 mètres que peuvent exiger les autres opérations auxquelles nous faisions allusion tout à l'heure. C'est près de 35 millions de litres, qu'il serait fort utile de réserver à la boisson, lorsqu'avec l'été les besoins augmentent et les ressources diminuent.

Une opinion s'est alors formée, qui a eu pour elle l'appui d'hygiénistes d'une science et d'une conviction incontestables : — « Faites monter, disait-on aux ingénieurs, faites monter l'eau de rivière jusqu'aux derniers étages des maisons comme vous y faites monter l'eau de source : au lieu d'un robinet, chaque abonné en aura deux : l'un pour boire et se laver, l'autre... pour autre chose.

Vous n'y pensez pas, répondaient ceux qui ont charge des eaux. On voit bien que vous n'êtes pas du service. Vos cuisinières, — et l'objection est reproduite dans maint document officiel, — vos cuisinières sont-elles donc des hygiénistes? Vont-elles apprécier l'importance qu'il y a à ne pas confondre l'eau suspecte avec l'eau saine? une erreur de robinet est bien vite commise; et voilà la contagion dans votre demeure!

Puis, dans un ordre plus technique, on objectait que l'eau de Seine, destinée en principe à l'usage exclusif de la rue et du rez-de-chaussée, n'avait pas la pression nécessaire pour monter aux étages. C'est exact, quand les choses se passent régulièrement, comme c'est le cas, il faut le dire, pendant la plus grande partie de l'année. Nous avons vu cependant que, grâce à la superposition des zones de distribution, on parvenait à substituer à l'eau de source du service bas, l'eau de rivière du service moyen. Mais, précisément, c'est une substitution. L'une chasse l'autre. Pour qu'elles puissent monter simultanément dans les maisons, il faudrait, dans chaque zone, une canalisation spéciale contenant de l'eau de Seine à une pression plus élevée que celle du service public parallèle. Ce serait une troisième canalisation, — difficile à loger dans les égouts actuels, sans les agrandir, — et à laquelle devraient correspondre dans chaque immeuble de nouvelles colonnes ascendantes et une seconde distribution, parallèle à celle déjà existante. Bref, une très grosse dépense. Ceux qui s'y entendent l'estiment à 100 millions de francs au bas mot, dont 30 à la charge de la ville et 70 qui devraient être supportés par les propriétaires. C'est là, je crois bien, beaucoup plus que le manque de perspicacité des cuisinières, la grosse et très valable raison à opposer à ce projet d'une troisième canalisation.

100 millions! et pourquoi? Pour faire monter dans nos demeures une eau devenue tout au moins suspecte. En coûterait-il beaucoup plus pour se procurer en eau de bonne qualité l'appoint qui nous fait défaut? Et les ingénieurs ont aussitôt répondu qu'il en coûterait même sensiblement moins. Un projet était là, tout prêt, tout étudié. Le devis, passé au crible d'un multiple examen hiérarchique, ne dépassait pas 65 millions de francs. — Et on pouvait, aux ressources actuelles, ajouter, au moins, disait-on, 250,000 mè-

tres cubes d'une eau excellente. Avec les 130,000 ou 150,000 mètres cubes qu'on possédait déjà, c'était peut-être, séduisant mirage, 400,000 mètres cubes, — soit 160 litres par tête d'habitant. Certes, on en a plus à Rome, où l'eau de source coule à raison de plus de 1,000 litres par habitant. On en a plus aussi dans certaines villes des États-Unis. Nées d'hier, elles étaient, il faut le reconnaître, plus à l'aise que nos vieilles cités, pour s'installer convenablement du premier coup. Mais on n'en a pas plus à Londres, — et ce n'est pas de l'eau de source, — mais on en a moins à Berlin, à Bruxelles, et somme toute, 150 à 160 litres à dépenser chaque jour dans la consommation domestique semblent largement suffisans.

On pouvait, après cela, laisser aux statisticiens officiels la satisfaction de totaliser suivant leur coutume l'eau de source avec l'eau de rivière, l'eau pure avec l'eau contaminée, et en conclure que le Parisien allait être un des citoyens les plus arrosés de la chrétienté. Cette façon de présenter les choses a pu peut-être entretenir autrefois des illusions sur nos ressources réelles. Mais on est trop averti aujourd'hui et la chose ne tire plus à conséquence.

III.

Quel était donc ce projet qui devait plus que doubler la quantité d'eau potable? Il datait de la fin de 1884. Il n'avait pas été aussi simple qu'on pourrait le penser, de trouver dans un rayon abordable aux alentours de Paris le nouveau volume d'eau, dès cette époque pressenti nécessaire, et qui devait être tout de suite de 200,000 mètres cubes, un peu après de 250,000 mètres cubes. Les recherches étaient circonscrites, par la conformation topographique elle-même, à trois régions distinctes, les seules où convergeaient des sources de quelque importance. La première forme comme un arc de cercle étendu de 150 kilomètres environ, allant depuis Cravant, au confluent de l'Yonne avec la Cure, au-dessus d'Auxerre, passant à Châtillon-sur-Seine, à Chaumont-en-Bassigny, et s'arrêtant à Andelot, sur le Rognon, contre le revers occidental du plateau de Langres. C'est le pied de la formation oolithique de la Bourgogne, nous l'avons déjà dit. Les eaux y sont pures et fraîches, elles sont abondantes. Aucun groupe cependant n'était de nature à fournir à lui seul le volume requis, et il eût fallu en réunir plusieurs par des dérivations accessoires. Le groupe de Cravant était d'ailleurs trop bas. Mais à partir de Châtillon, l'altitude est de 200 mètres, et va s'élevant progressivement jusqu'à 256 à Rimaucourt, près d'Andelot. Combinée avec

la distance à Paris, qui varie entre 225 et 250 kilomètres, cette hauteur permettait encore d'y arriver à une altitude suffisante pour améliorer la distribution des quartiers élevés, ce qu'on désirait faire. Mais la longueur de l'aqueduc, les difficultés de sa construction, faisaient de cette dérivation une œuvre très coûteuse. Il n'en eût plus été de même si les eaux, réunies à Châtillon, avaient pu être conduites à l'origine de l'aqueduc de la Vanne, distante de Châtillon de 75 kilomètres environ. Le prix d'un aqueduc, en effet, ne varie que faiblement avec la section. Il dépend surtout de la longueur. Malheureusement, par un manque de prévision, explicable d'ailleurs autant qu'excusable, l'aqueduc de la Vanne avait été construit avec des dimensions strictement limitées au débit de cette source. Il ne pouvait plus rien recevoir.

Renonçant, à cause de la dépense, à dériver les sources de l'oolithe bourguignonne, les ingénieurs jetèrent les yeux sur les sources qui émergent au bord du plateau de la Brie, dans les vallées du Grand-Morin, à Chailly, au-dessus de Coulommiers et de la Voulzie, au-dessus de Provins, un peu en dedans de la droite qui joint les sources de la Vanne à celles de la Dhuis. Les sources de Chailly étaient trop basses, celles de la Voulzie et de son affluent le Durteint étaient à une hauteur à peu près suffisante : il ne fallait le concours des machines que pour relever quelques dérivations accessoires dans les vallées du Lunain et de la Juine. On trouvait ainsi 70,000 à 80,000 mètres cubes d'une fort belle eau. — Ce n'était encore là qu'un appoint. Où rencontrer le complément des 200,000 ou plutôt des 250,000 mètres cubes du nouveau programme?

Se tournant alors fort à propos vers les massifs crétacés de Normandie, que Belgrand n'avait pas explorés, on découvrit, — c'est bien ainsi que les choses se passèrent, — à moins de 100 kilomètres de Paris, à vol d'oiseau, aux limites des départemens d'Eure-et-Loir et de l'Eure, à peu de distance de Verneuil, les source de l'Avre et de son affluent la Vigne. Il y avait là six magnifiques sources, peu distantes l'une de l'autre, faciles à capter, donnant une eau excellente, dont on évalua le volume dans un premier moment d'enthousiasme à 120,000 mètres cubes. — On a dit ensuite 100,000 mètres cubes. Autre avantage. L'altitude de leur point d'émergence permettait de les faire arriver à Paris à la cote 95, c'est-à-dire 15 mètres plus haut que la Vanne. Enfin, on les croyait peu utilisées par les habitans de la vallée, et on ne prévoyait pas, par suite, les résistances qu'on rencontra.

Le projet fut arrêté. L'Avre et la Vigne fourniraient d'un côté 120,000 mètres cubes; de l'autre, la Voulzie avec le Durteint, aidés de quelques menus auxiliaires, en donneraient 80,000 mètres cubes. C'était la réalisation de la plus grosse partie du nouveau

programme. On trouva toutes sortes d'avantages à cet aqueduc à deux branches, comme l'appelèrent alors les projets officiels, l'une à l'est, l'autre à l'ouest, avec Paris au milieu: moindre dépense, division des risques, prompte exécution, tout était réuni: Paris pourrait boire à sa soif!

Mais il y avait loin de cette coupe enchanteresse aux lèvres parisiennes. Il fallut bientôt déchanter. Des résistances imposantes, — et, paraît-il, imprévues, — surgirent tout à coup. Provins, qui doit à la Voulzie et au Durteint le meilleur de son agrément et le plus sûr de sa fortune, a fait entendre de telles réclamations, si bien justifiées et, — ce qui vaut encore mieux ici-bas, — si bien appuyées, que cette partie du grand projet est ajournée, *sine die*, comme disent les instrumens diplomatiques. On n'en parle plus. Le poulpe parisien a renoncé à étendre jusqu'au joli pays des roses un de ses avides et monstrueux tentacules.

Tout le monde a encore présent à l'esprit l'opposition obstinée, presque factieuse, a-t-on dit, mise par les Normands à l'adduction des sources de l'Avre. Il a fallu leur céder quelque chose, et la belle source de Verneuil leur reste. Les autres, définitivement assurées à la ville de Paris par la loi votée en 1890, vont bientôt arriver au beau réservoir, construit pour les recevoir sur les hauteurs de Montretout, et ce grand travail d'adduction aura été exécuté avec une rapidité qui ne semble pas devoir nuire à sa perfection. Ce sera 80,000 à 90,000 mètres cubes, — officiellement 100,000 mètres cubes. On est loin, on le voit, des 250,000 mètres cubes du projet de 1884.

Trouvera-t-on aisément ailleurs ce qui va manquer, et qui, déjà proclamé nécessaire il y a huit ans, est aujourd'hui à peu près strictement indispensable? S'adressera-t-on à d'autres sources, présentant des conditions moins favorables, sans doute, mais dont on serait cependant tout heureux et tout aise de s'accommoder? Il n'en manque pas, dans ce grand cercle autour de Paris, dont nous avons déjà parlé. Mais partout, il faut s'attendre aux résistances les plus vives, tout au moins à d'inacceptables exigences. Le temps n'est plus où l'ingénieur Vallée, chargé par Belgrand de faire à l'amiable l'acquisition des sources de la Vanne, pouvait dire aux paysans champenois, avec la certitude qu'il ne serait pas cru et que c'était là le meilleur moyen de dépister les curieux, qu'il venait, à 150 kilomètres de Paris, acquérir des sources pour la capitale. Les fins matois, à qui il tenait ce propos, le regardaient en souriant et s'éloignaient en haussant les épaules. Il n'en serait, certes, plus de même aujourd'hui. Le moindre propriétaire de source est bien décidé à la transformer en Pactole le jour où poindra à l'horizon l'agent du service municipal. Il y a aussi les villes,

les communes qui réclameront, comme Provins, comme Verneuil, comme, dit-on, aussi Châtillon-sur-Seine, qui a pris les devans. Il y a l'irrigation, il y a les industries, assises séculairement sur les bords des ruisseaux, et qui protestent avant de se voir enlever la force motrice ou l'eau nécessaire à leurs opérations. On ne peut s'empêcher de reconnaître que c'est d'une main toujours bien discrète qu'il faut toucher à tous ces intérêts respectables, à tous ces élémens du travail utile et fécond qui, depuis si longtemps, nourrit la population de toutes ces petites vallées laborieuses.

Quelque considérables cependant que puissent être les dommages causés par le détournement des sources, la loi, le croirait-on, retire aux intéressés tout droit à réclamation. De l'article 641 du code civil, interprété par la jurisprudence de la façon la plus exacte, peut-être, mais aussi la plus rigoureuse, il résulte que les sources sont l'accessoire du fond où elles jaillissent. En vertu du principe que la propriété est le droit de jouir et de disposer des choses de la manière la plus absolue, le propriétaire du fond peut en faire tel usage qu'il juge convenable, les retenir, en changer le cours, sans que le propriétaire qui recevait ces eaux à la sortie du premier héritage, quelque préjudice qu'il éprouve du changement, y puisse faire opposition ni même réclamer une indemnité.

C'est bien net, et c'est peut-être pousser loin le respect de la propriété. Partant de là, quelques villes, — et de fort importantes, — Dijon, la première, — devenues propriétaires de sources, non pas même par voie amiable, mais en vertu d'une expropriation pour cause d'utilité publique, n'ont consenti, au moment où elles les captaient pour leur usage, ni indemnité ni dédommagement quelconque aux usiniers dont elles ruinaient l'industrie, aux agriculteurs dont elles stérilisaient les prés. C'est la loi.

Il ne convient, certes, pas de dire avec je ne sais plus quel membre de nos assemblées législatives : « Je ne suis pas juriste et je m'en félicite : il m'est plus facile d'être juste. » Mais il est néanmoins permis de trouver que dans le cas actuel *summun jus* est bien près de *summa injuria*. En présence du développement et de l'organisation de l'industrie et de l'agriculture d'aujourd'hui, une semblable disposition légale, supportable peut-être il y a cent ans, appelle une prompte réforme.

La ville de Paris, il faut le dire à l'honneur de ceux qui ont administré ses affaires, — n'a jamais entendu se prévaloir de cette jurisprudence léonine. La Dhuis lui a coûté un demi-million en indemnités gracieuses ou en rachat d'usines, dont l'existence paraissait plus ou moins compromise par la diminution de débit du cours d'eau. Quand il s'est agi de la Vanne, la ville, sans mar-

chander, racheta dix-sept moulins ou usines. Elle fournit, en outre, de l'eau aux communes riveraines des ruisseaux appauvris, sans s'arrêter à cette circonstance que la plupart ne faisaient pas jusque-là grand usage des eaux des sources, se contentant de puits plus à leur portée. A la ville de Sens, en particulier, Paris assura une fourniture d'eau quotidienne de 600,000 litres, prise sur l'aqueduc de la Vanne, et fit, en outre, tous les frais de distribution de ce don vraiment royal. Plus tard, en 1878, lorsqu'on reconnut la nécessité de renforcer le débit de la Vanne de celui de la source de Cochepies, le conseil d'État saisit à propos l'occasion, et dans le décret d'autorisation visa, du consentement, d'ailleurs, de la ville, l'engagement, pris par elle, d'indemniser les usagers. Enfin, pour l'Avre et la Vigne, la loi du 5 juillet 1890, déclarative d'utilité publique, stipule que la ville de Paris sera tenue d'indemniser des dommages résultant de la dérivation les propriétaires qui se servent de ces sources. C'est un grand pas de fait dans la voie de l'équité. L'honneur en revient aux auteurs de la loi, au conseil d'État et à la ville de Paris.

Mais il ne faut pas se bercer de trop d'espoir. Plus on ira, plus il sera difficile à la ville de Paris d'acquérir et surtout de détourner de nouvelles sources. Cependant, nous l'avons vu, même avec le secours de l'Avre, la situation d'aujourd'hui restera fort précaire. Ce ne sera pas encore le cas de rappeler le mot de celui qui disait: « Il faut avoir trop d'eau, pour en avoir assez. »

Cependant, le conseil municipal actuel, dans une intention assurément excellente, mais s'illusionnant peut-être sur l'étendue des ressources dont il dispose, poursuit dès maintenant auprès du gouvernement la présentation aux chambres d'une loi prescrivant l'abonnement obligatoire. S'il faut en croire les commentaires qui s'en font, cette loi tendrait à contraindre tous les propriétaires parisiens à recevoir les eaux de source et à les mettre, — sinon dans chaque appartement, — au moins à chaque étage à la disposition de leurs locataires. Joignez à cela l'obligation qui leur sera sans doute en même temps imposée, d'installer, — comment dirai-je, — le tout à l'égout, puisqu'il faut l'appeler par son nom, qui n'est efficace qu'au prix de torrens d'eau; ce sera un supplément de dépense assez sensible pour certaines catégories d'habitans. La tuyauterie représente une somme une fois dépensée de peut-être 75 à 80 fr., la location du compteur s'élève annuellement à 18 francs et le mètre cube se paie au moins 0 fr. 30. En revanche, ce sera pour la ville un accroissement de recettes. Actuellement, la dépense ne dépasse pas 6 à 7 millions : la recette s'élève à 11 millions, déduction faite de la part revenant à la compagnie générale des eaux. On pourra certifier à ce moment-là que la consommation do-

mestique de la population parisienne devra être au bas mot de 375,000 à 400,000 mètres cubes par jour en moyenne. Et l'Avre réuni aux ressources actuelles, on n'aura encore, aux prochaines canicules, que 220,000 à 240,000 mètres cubes.

Ce n'est pas tout. Il faut être bien persuadé, — et les ingénieurs de la ville ont depuis longtemps cette préoccupation, — qu'un jour viendra, — jour peut-être prochain, — où la question de l'eau, de municipale deviendra départementale, et où l'administration actuelle devra étendre les bienfaits de sa distribution aux communes suburbaines, jusqu'ici médiocrement desservies. Couche, qui fut, sous Alphand, le chef du service des eaux, le pressentait déjà en 1883 lorsqu'il disait : « Personne ne peut prévoir où s'arrêtera la consommation de Paris. Le problème consistera bientôt (il disait *bientôt*, il y a dix ans) à desservir non pas seulement la ville, mais le département. L'indépendance d'alimentation et de distribution entre deux zones dont l'une entoure l'autre est peu logique et nécessairement onéreuse. » Ce seront alors plus de 600,000 consommateurs nouveaux. Et les 30,000 nouveaux-venus qui viennent augmenter annuellement la population parisienne? On compte sur eux quand on établit les prévisions des recettes des budgets municipaux. Il ne faut pas oublier qu'eux aussi vont faire couler de nouveaux robinets. C'est peut-être 550,000 à 600,000 mètres cubes d'eau potable que le service privé devra, dans quelques années, délivrer chaque jour!

Il ne faut pas devant de pareilles éventualités dire : « Laissons quelque chose à faire à nos successeurs. Ce sont là leurs problèmes. A eux de les résoudre. » Ceux qui ont charge d'assurer les besoins de la grande capitale n'ont peut-être pas le droit de se détourner ainsi de leurs devoirs. Ce qui se passe depuis plusieurs années prouve, d'ailleurs, la témérité d'une semblable échappatoire. Les besoins croissent très vite. Une administration sage et prudente doit aller au-devant. La prévoyance est son premier devoir.

III.

Mais des sources? Nous avons vu qu'il serait téméraire de compter en amener encore beaucoup. Ne sera-t-on pas alors conduit à revenir à des procédés qu'on a peut-être trop décriés? Il y en a plusieurs qui, sans rien préjuger, méritent peut-être un nouvel examen. Je ne range pas aujourd'hui encore dans cette catégorie les projets qui consistent à demander les eaux nécessaires à Paris, soit au lac de Neufchâtel, soit au lac Léman. Le premier, auquel on ne pourrait toucher que si notre diplomatie obtenait

l'assentiment de la Suisse et de l'Allemagne, nous paraît, par cela seul, devoir être écarté. Que n'est-ce un lac russe !

Dans l'autre projet, il s'agit de 24 mètres cubes par seconde à prendre dans le lac de Genève sur la rive de notre département de la Haute-Savoie. Un aqueduc de 539 kilomètres de long amènerait ce nouveau fleuve à Paris. L'altitude du lac étant de 371 mètres, on pourrait, avec une pente de $0^{m},50$ par kilomètre qui, après tout, est suffisante, amener les eaux à Paris à une cote voisine de celle que doit atteindre la dérivation de l'Avre.

On évalue la dépense à 450 millions de francs, chiffre à l'égard duquel, il convient, croyons-nous, d'observer une prudente réserve. Mais 24 mètres cubes par seconde, c'est plus de 1,000 litres par habitant. Allons-nous donc connaître l'embarras des richesses, et que faire de ce gros volume d'eau, qu'on aura fait entrer dans la ville et qu'il faudra bien en faire sortir ? On vante l'avantage d'en grossir le débit de la Seine, et du même coup, supprimant le tout à l'égout, on veut y substituer le tout à la Seine, — qu'on appelle le véhicule naturel des égouts, — en chargeant ce nouvel affluent d'y charrier tous les résidus de la grande ville. Il faudrait, sans doute, pour cela remanier les dimensions de nos 1,000 kilomètres d'égout, et c'est là une dépense qui n'est pas comprise dans le devis. Passons. Plus énorme que grandiose, cette conception, dont l'utilité ne se révèle pas, à notre avis, d'une façon suffisante, a besoin, sans doute, de nouvelles méditations. Paris peut être pourvu à moins de frais et plus aisément de l'eau qu'il convient d'ajouter à celle qu'il a déjà.

Au moment où les ingénieurs de la ville jetaient leur dévolu sur l'Avre et la Vigne, d'un côté, sur la Voulzie et le Durteint de l'autre, leurs collègues du service hydraulique signalaient la possibilité de recueillir jusqu'à 200,000 mètres cubes d'eau par jour dans les graviers de la plaine, longue de 19 kilomètres, où coule l'Yonne entre Courlon et la ville de Sens (1). Ces eaux sortaient de la formation crayeuse où on avait déjà trouvé la Vanne dont le bassin confine aux coteaux en bordure sur le côté droit de la petite plaine dont nous venons de parler. Émergeant de la craie, au niveau du gravier d'alluvion qui remplit le fond de la vallée, ces eaux, aussi pures à ce moment que celles du bassin voisin, s'épandent dans cette couche perméable et viennent se déverser dans l'Yonne au niveau des basses eaux. Il semblait donc que la qualité des eaux avait pour garantie son origine. En a-t-on compté les microbes ?

(1) Le promoteur de l'idée du captage des eaux souterraines de la plaine de l'Yonne paraît avoir été Alfred Cahen, alors ingénieur en chef à Chartres, mort trop jeune, il y a peu de temps. La dignité de caractère de cet homme distingué est le plus sûr garant de la sincérité de ses appréciations.

Je n'ai pas pu le savoir. Mais, par ailleurs, outre l'abondance incontestée, ce projet avait des côtés bien séduisans. Loin d'avoir à lutter contre l'hostilité des habitans de la contrée, on était appelé, désiré, accueilli à bras ouverts. Peut-être même, au lieu d'avoir à leur offrir des indemnités, aurait-on pu, chose surprenante, leur demander une certaine participation. Rassembler ces eaux, en effet, les emmener au loin, c'était drainer la plaine, c'était y faire baisser le plan d'eau, surélevé depuis que la canalisation de l'Yonne en avait remonté le niveau. Des terres fertiles étaient ainsi devenues singulièrement humides ; les assécher, c'était leur rendre leur ancienne valeur. C'était peut-être aussi, qui sait ? faciliter du même coup l'achèvement de l'amélioration de l'Yonne, qui, au grand dommage de la navigation, n'a pas encore le tirant d'eau prescrit par la loi de 1879. C'était, chance rare, avoir tout le monde pour soi !

La proposition du service hydraulique, si elle avait été acceptée au moment où elle s'est produite, aurait eu pour résultat de faire écarter le projet de l'Avre, objet alors de l'engouement de l'Hôtel de Ville. Ce fut, sans doute, son plus grand malheur. On lui fut sévère. On fit observer que la plaine sous laquelle circule l'eau qu'on proposait de recueillir était habitée et cultivée ; d'où possibilité de contamination. L'épaisseur des terrains que l'eau de la surface a à traverser pour atteindre le niveau de la nappe paraît cependant suffisante à en assurer la purification. Ce filtre naturel est-il moins épais que celui de Gennevilliers dont l'efficacité est officielle ? Pas de beaucoup. — Mais rien n'y fit. Le projet fut écarté sur cette appréhension. Si on devait un jour l'étudier à nouveau, ne trouverait-on pas, par une modification de tracé, ou autrement, le moyen de calmer des défiances, respectables après tout, en raison du motif qui les inspire ? Il n'en faut pas désespérer. Ce drainage, en vue d'une distribution urbaine, d'une nappe d'eau circulant à travers un terrain naturel de sable et de gravier, ne serait d'ailleurs pas une innovation, que l'expérience devrait consacrer. C'est par un procédé de ce genre que Toulouse est alimenté de temps immémorial. C'est aussi ce qui se fait à Dresde, à Cologne, à Dusseldorf et ailleurs encore. La Hollande n'a sans doute pas une seule source de quelque importance ; toutes ses villes cependant sont pourvues de distributions intérieures. Elle y fait circuler, chez quelques-unes, l'eau de ses fleuves ; chez la plupart, l'eau drainée dans ses dunes. Il ne semble pas qu'il en résulte, pour sa robuste population, un dépérissement quelconque.

Maintenant aurai-je le courage de le dire, au risque de paraître braver l'opinion ? L'eau de Seine est peut-être meilleure que la réputation qu'on lui a faite, et, à défaut d'autre, ne pourrait-on

pas tenter de s'abreuver encore au fleuve où se sont abreuvés nos pères? Oh! à titre d'appoint seulement! et pour le cas où la consommation viendrait, comme cela arrive maintenant tous les étés, à dépasser les disponibilités en eau de source. Je ne parle pas, bien entendu, de délivrer jamais au public l'eau puisée actuellement par les machines municipales dans la traversée de Paris. Le service, cependant, ne se fait pas scrupule de nous y condamner tous les ans. Cette eau-là est contaminée, autant qu'eau peut l'être. Ne fût-elle pas dangereuse, qu'elle serait encore répugnante, ce qui suffit à la faire exclure. Mais l'eau prise assez à l'amont, au-delà de Corbeil, peut être même dans la région de Melun ou de Montereau, et convenablement filtrée d'ailleurs, sans être aussi agréable que l'eau de source, sans être aussi fraîche, ni peut-être aussi cristalline, ne serait pas plus malsaine qu'elle. Plus d'une grande ville se contente d'eau de rivière, filtrée, s'entend.

L'ancienne capitale de la Diète germanique, la belle et riche cité de Francfort, à son approvisionnement en eau de source, ajoute en été un fort utile supplément puisé dans le Mein, et soumis, avant d'entrer dans la distribution, à une filtration méthodique et efficace. Berlin ne boit que de l'eau de la Sprée ou du lac Tegel, ayant également subi la filtration. A Varsovie, la filtration encore rend parfaitement potables les eaux limoneuses de la Vistule. Les cinq millions d'habitans de Londres n'ont d'autre eau que celle prise dans la Tamise, en amont de la ville, et que le filtre aussi rend propre à tous les usages, y compris celui de la boisson. L'eau de rivière filtrée est en usage dans nombre de villes américaines, et il ne semble pas que l'état sanitaire des nombreuses populations qui s'abreuvent ainsi ait particulièrement à en souffrir. A Varsovie, l'eau puisée dans la Vistule contient 3,000 microbes. A sa sortie des filtres, il n'y en a plus que 241. C'est tout autant qu'on en trouve aux meilleurs momens dans la Dhuis à Ménilmontant. Et je pourrais, à l'infini, multiplier ces exemples de l'action destructive exercée par le filtrage sur ces inévitables corpuscules.

Mais, quand je parle d'eau de rivière admise dans la consommation, il s'agit, bien entendu, — et je supplie qu'on veuille bien m'en donner acte, — il s'agit d'eau d'abord puisée dans une rivière, en amont des grands centres habités, et non au beau milieu de la pollution, et ensuite soigneusement filtrée.

Ce filtrage, j'en conviens, est une opération délicate, qui doit être préparée et conduite avec beaucoup d'intelligence et des précautions infinies. Elle n'est pas, non plus, sans coûter quelque chose. Elle est d'ailleurs susceptible encore de nombreux perfectionnemens. Il faut qu'à l'imitation de ce qui se passe dans la nature, l'eau, répandue en couche mince à la surface des filtres,

y pénètre lentement, comme fait l'eau de pluie dans un terrain moyennement perméable, qu'elle circule à travers des épaisseurs considérables de sable et de gravier. Chaque caillou, chaque grain de sable doit jouer le rôle d'un obstacle s'opposant à la descente verticale de chaque goutte, l'obligeant à changer de direction, à détourner sa route, tantôt à droite, tantôt à gauche, à cheminer longuement et lentement à travers tous les petits interstices de ce sol artificiel. On estime, d'après l'expérience acquise, que pour bien fonctionner, un filtre ne doit pas, en vingt-quatre heures, laisser passer plus de 2,500 litres par mètre carré de superficie. A cette condition, non-seulement l'eau se dépouille de tout ce qu'elle tenait en suspension, limon, corps organiques, larves et autres matières qui altèrent à la fois et sa limpidité et sa pureté; mais encore, dans ce long circuit, chacune de ces molécules liquides reste en contact prolongé avec l'air : elle dissout de l'oxygène, et l'oxygène, ce principe de vie, est, par excellence, l'agent de destruction des germes pathogènes. Mais que de soins! quelle vigilance de tous les instans! Vraiment il y faut, avec de la science, apporter encore beaucoup de dévoûment et l'amour de l'œuvre entreprise. Heureusement, ce sont là vertus coutumières chez nos ingénieurs (1).

Si l'on s'apercevait un jour que c'est là qu'il faut en venir, tout ne serait pas dit encore. Il faudrait, avant tout, refaire l'éducation du public, détruire des préjugés qu'on a peut-être contribué soi-même à faire naître, à entretenir, à exaspérer. Il faudrait surtout se concilier l'opinion des hygiénistes, que leur vogue rend peut-être un peu intransigeans, il faudrait obtenir d'eux cette déclaration qui résume, je crois, ce que continuent à penser ceux qui, sans passions et sans préjugés, restent en communion scientifique avec la vérité. L'eau de source est la meilleure de toutes, mais il est souvent difficile de se la procurer en quantité suffisante. A son

(1) Je ne puis, on le comprendra, passer ici en revue tout ce qui a été essayé pour améliorer la qualité des eaux de rivière. Les procédés sont nombreux : aucun n'a donné jusqu'ici de résultats concluans, et, en particulier, ceux fondés sur des réactions chimiques. Cependant, il se fait en ce moment, à Boulogne-sur-Seine, et sur une grande échelle, à Libourne, des essais d'un procédé qui arrive à une épuration satisfaisante par réaction du fer. Est-ce applicable à de grands volumes d'eau? Il convient de ne pas se prononcer encore. — Dans un autre ordre d'idées, il faut citer aussi un essai intéressant qui se poursuit à Nantes. Le filtre dont il s'agit consiste en une tour en maçonnerie construite dans le lit même de la Loire. Des matériaux filtrans, sable et gravier, sont accumulés tout autour en talus réguliers. Des barbacanes, ménagées dans la tour, y laissent pénétrer l'eau qui a traversé la masse filtrante. On obtient, paraît-il, des résultats satisfaisans. Nous souhaitons qu'ils s'affirment par une expérience plus prolongée, tout en craignant qu'un semblable filtre soit difficilement applicable en grand.

défaut, l'eau recueillie dans les drainages de sols perméables convenablement choisis, ou celle puisée dans les parties relativement saines des rivières, peuvent, après filtration, être considérées comme inoffensives pour la santé publique.

Arriver à répandre des notions de ce genre ne sera, certes, pas facile à Paris, étant donné l'état d'esprit de la population. Mais si le Parisien est sujet à ce qu'on appelle aujourd'hui l'emballement, il prend volontiers, le premier moment passé, le temps de la réflexion. On ne doit donc pas désespérer de le voir modifier son opinion et sur les microbes et sur les eaux qu'il peut être appelé à boire. Amener ce revirement ne sera pas en tout cas l'affaire d'un jour, et il serait peut-être bon de ne pas trop attendre pour s'en occuper.

Rappelons-nous, en effet, que Paris n'a pas actuellement assez d'eau potable : que dans quelques mois, à l'arrivée de l'Avre, il aura strictement l'indispensable. Mais il y a lieu de prévoir l'avenir, et un avenir très prochain, dans les éventualités duquel il faut faire figurer, d'un côté, l'accroissement annuel probable de la population parisienne, les 600,000 habitans de la banlieue admis aux mêmes bienfaits que leurs concitoyens *intra muros,* le développement enfin, volontaire ou imposé, des habitudes hygiéniques chez tout ce monde, et d'autre part, l'incertitude très grande où l'on est de pouvoir dériver encore de nouvelles sources, suffisantes pour ces nouveaux besoins.

Il y a quelque temps, un des hygiénistes les plus perspicaces de notre époque définissait ainsi le double devoir qui incombe aux administrateurs de nos modernes cités : « Deux conditions sont nécessaires pour l'assainissement d'une ville. Elle doit recevoir en quantité suffisante une eau potable, et elle doit écouler sans stagnation possible, et rejeter au loin, avant toute fermentation, les matières impures et les eaux usées de la vie et de l'industrie (1). »

Et citant ces paroles à ses collègues, un conseiller municipal s'écriait aussitôt : « Messieurs, c'est là tout notre programme. »

Oui, c'est là tout le programme. Espérons-le, il n'aura rien de commun avec ces programmes électoraux, dont un député de Paris a, pour l'étonnement des âges futurs et l'enseignement de celui-ci, fait rassembler la curieuse collection. C'est un programme dont on veut, dont on poursuit l'accomplissement.

L'œuvre est considérable. Je viens d'essayer de montrer tout ce qu'en exige encore la première partie. La seconde ne demande pas moins de sagacité, de persévérance et d'argent.

J. Fleury.

(1) Docteur Proust, *Rapport au conseil général d'hygiène.*

LA FAYETTE

PENDANT LE CONSULAT ET LE PREMIER EMPIRE

I.

L'Europe entière s'était émue en apprenant la délivrance des prisonniers d'Olmütz. La Fayette, à peine arrivé à Hambourg, recevait la visite de ses anciens aides-de-camp accourus de Paris ; Klopstock, le noble poète, venait l'embrasser, et Archinoltz, un de ses fidèles correspondans, ne le quittait plus. C'était à qui lui écrirait, mais parmi tant de lettres affectueuses, aucune ne lui remua plus le cœur que celle envoyée par Mme de Staël dès la première nouvelle de sa prochaine délivrance.

« *20 juin 1797.* — J'espère que cette lettre vous parviendra. Je voudrais être une des premières personnes qui vous parlât de tous les sentimens d'indignation, de douleur, d'espérance, de crainte, d'inquiétude, de découragement, dont votre sort, pendant ces cinq années, a rempli l'âme de ce qui vous aime. Je ne sais pas s'il est possible de vous rendre supportables vos cruels souvenirs. J'ose cependant vous dire que, pendant que la calomnie a défait toutes les réputations, que les factions se sont attachées aux individus, ne pouvant triompher de la cause, votre malheur a préservé votre gloire ; et si votre santé peut se remettre, vous sortez tout entier de ce tombeau, où votre nom a acquis un nouveau lustre.

« Venez directement en France! Il n'y a pas d'autre patrie pour vous. Vous y trouverez la république que votre opinion appelait lorsque votre conscience vous liait à la royauté. Vous la trouverez illustrée par la victoire et délivrée des crimes qui ont souillé son origine. Vous la soutiendrez, parce qu'il ne peut plus exister en France de liberté que par elle et que vous êtes comme héros et comme martyr tellement uni à la liberté, qu'indifféremment je prononce votre nom et le sien pour exprimer ce que je désire pour l'honneur et la prospérité de la France.

« Venez en France! vous y trouverez des amis qui vous sont dévoués, et laissez-moi espérer que mon occupation constante de vous, mes inutiles efforts pour vous servir, me donneront quelques droits à un peu d'intérêt de votre part. »

Cette lettre si éloquente, et qui marque une date dans les divers états d'esprit de Mme de Staël, était suivie de quelques lignes affectueuses et aimables de Mathieu de Montmorency, alors à Coppet : « La constante occupation de vos malheurs et de votre courage a survécu en moi et survivra toujours à mon éloignement de toute activité. Mais je crois que je retrouverais tout mon ancien enthousiasme pour fêter celui à qui j'en ai vu un si constant pour la liberté. » Cette unanimité de toutes les âmes libérales à fêter La Fayette est le jugement le plus favorable de sa conduite pendant la Révolution.

Les deux ou trois jours qu'il passa à Hambourg furent employés à remercier Huger, Fitz-Patrick, Masclet (1). Ses lettres sont vivantes de reconnaissance et d'affection ; elles honorent son cœur, qui resta toujours droit et bon. Il s'acquittait le mieux qu'il pouvait de cette dette la plus sacrée dès le premier jour de sa mise en liberté.

M. Parish, consul des États-Unis, avait fini par représenter à M. de Buol, ministre d'Autriche, que la saison avancée, la mauvaise santé de Mme de La Fayette, ne rendaient plus possible le départ de la famille pour l'Amérique; que, d'autre part, les événemens qui s'accomplissaient à Paris ne permettaient pas une installation en Hollande. Un troisième parti s'imposait, le séjour dans le Holstein. C'est celui qui fut adopté. L'installation de La Fayette à Hambourg était surtout ce que le gouvernement autrichien voulait éviter.

Le 10 octobre, le général et sa famille partirent en effet pour Wittmold, où la sœur de Mme de La Fayette, la marquise de Mon-

(1) Voir *Correspondance*, t. IV, p. 375 et suiv.; *Mémoires d'Anne-Paule-Dominique de Noailles, marquise de Montagu*, par M. Callet; Rouen, 1859, 1 vol., p. 172.

tagu, et leur tante, la comtesse de Tessé, s'étaient fixées pendant l'émigration. Ce fut un grand événement : « Le son des trompettes du jugement dernier ne les eût pas autrement émues, que la fanfare du postillon annonçant, suivant l'usage allemand, l'entrée dans la ville (1). » Les prisonniers d'Olmütz arrivaient. Mme de Montagu courut éperdue au bord du lac et se jeta dans un petit bateau à voiles, qui n'avait pour pilote que le vieux M. de Mun. Elle se fit conduire à Ploën et se trouva bientôt dans les bras de sa sœur. Il lui semblait en la voyant « qu'elle retrouvait en elle plus qu'elle-même, c'est-à-dire sa mère, sa sœur de Noailles et tout ce qu'elle avait perdu. »

Le général, bienveillant, doux et calme comme à l'ordinaire, présenta à sa belle-sœur ses fidèles Bureaux de Puzy et Latour-Maubourg, puis, Théodore de Lameth, son ancien aide-de-camp, et Pellet, un de ses officiers d'ordonnance, qui étaient venus le rejoindre en route. Mme de Tessé attendait sa nièce sur la rive ; elle la reçut avec tendresse, et ce fut, ce jour-là et les suivans, fête à Wittmold ; toute la parenté y fut logée. Les amis s'installèrent à Ploën ; mais ils passaient le lac deux ou trois fois par jour. « Les eaux de ce pauvre petit lac, ordinairement si tranquilles, n'étaient pas plus troublées par ce va-et-vient continuel que ne l'était au fond de l'âme Mme de Montagu par le bruit et la véhémence inaccoutumés des entretiens de la table et du salon. Il ne faut pas demander de quoi l'on y parlait. De quoi y eût-on parlé, sinon de politique ? »

Le champ était vaste, et on le parcourait en tous sens du matin au soir. Mme de Tessé, qui était là dans son élément, ranimait la conversation, quand elle languissait. Nous connaissons Mme de Tessé, un des types les plus accomplis de la femme du XVIIIe siècle, avec ses yeux perçans, sa bouche fine, mais tiraillée par un tic nerveux qui la faisait grimacer en parlant avec infiniment de grâce et encore plus d'esprit. Incrédule et charitable ; « on la voyait plus souvent sur le chemin des pauvres que sur le chemin de l'église. » C'était elle, tour à tour mordante et sentencieuse, qui discourait le plus au milieu du silence de l'auditoire attentif. Les aides-de-camp du général apportaient dans la discussion un peu moins d'esprit et plus de passion ; ils avaient moins d'aigreur contre la Révolution qui les avait proscrits, que contre les émigrés qui avaient applaudi à leur chute et contre les princes qui avaient refusé de s'appuyer sur eux. On pouvait pressentir leur opposition sous la Restauration.

Quant à La Fayette, « il était si peu changé qu'on rajeunissait

(1) Voir Dépêches de Buol à Thugut et de Thugut à Parish, 4-14 nov. 1797.

en l'écoutant. On était toujours avec lui, à la déclaration des Droits de l'homme et à l'aurore de la Révolution. Le reste n'était qu'un accident, déplorable sans doute, mais qui n'était pas, à son avis, plus décourageant que l'histoire des naufrages ne l'est pour les bons marins. » Tel il fut jusqu'à la dernière heure de sa vie, conservant toujours la même intrépidité et la même foi dans les destinées de la France. Il était homme, si l'occasion s'en présentait, comme disait Mme de Montagu, à se rembarquer au premier jour sur les quatre planches mal jointes du radeau de 1791, et à risquer de nouveau sa fortune, et non pas seulement la sienne, dans l'entreprise.

Il avait le tempérament des chevaliers d'autrefois et le même calme dans l'ardeur : — « Gilbert, écrivait à Mme de Grammont Mme de Montagu, est tout aussi bon, tout aussi simple dans ses manières, tout aussi affectueux dans ses caresses, tout aussi doux dans la dispute que vous l'avez connu. Il aime tendrement ses enfans, et, malgré son extérieur froid, est aimable pour sa femme. Il a des formes affables, un flegme dont je ne suis pas la dupe, un désir secret d'être à portée d'agir. J'évite de traiter directement avec lui tout ce qui touche à la Révolution, aux choses qu'il défend comme à celles qu'il condamne. »

Après cinq semaines passées à Wittmold, La Fayette loua un château à Lehmkulen, tout près de Mme de Tessé, qu'il aimait et qui avait avec lui une parfaite communauté d'opinions. M. de Mun vint le voir, et aussi tous les Maubourg, y compris leur sœur, Mme de Maisonneuve. Mais une visite inattendue le charma : celle de Mme de Simiane. Munie d'un faux passeport, elle s'était échappée de France, tout exprès pour retrouver La Fayette. Les tristesses et les malheurs de la Révolution avaient amaigri son beau visage, sans lui ôter son attrait. Elle s'établit chez Mme de Tessé et fut étonnée en arrivant de n'entendre parler que de projets de mariage.

Charles de Latour-Maubourg, frère de l'aide-de-camp du général, venait de demander la main de Mlle Anastasie de La Fayette. Elle ne lui apportait en dot que sa jeunesse et ses vertus, et lui, sauf l'espérance d'une somme de 30,000 francs, rien de plus que son courage et sa droiture. Ni l'un ni l'autre ne craignaient la pauvreté. Mme de La Fayette trouvait le parti avantageux ; son mari y donnait son entière adhésion. Mais à Wittmold on jeta les hauts cris. M. de Mun prétendait qu'on ne se mariait pas ainsi, hormis chez les sauvages d'Amérique, et Mme de Tessé soutenait qu'on n'avait rien vu de pareil depuis Adam et Ève. Les sarcasmes n'y firent rien. Le mécontentement de Mme de Tessé se fondit bientôt en une tendre et aimable sollicitude. On revint s'installer à Wittmold pour célébrer

le mariage (9 mai 1798). Mme de La Fayette fut assez gravement malade par suite des infirmités qu'elle avait contractées durant sa longue captivité. Elle ne souffrit pas qu'on ralentît d'un jour les apprêts de la noce. Elle était aussi calme, aussi ferme d'esprit qu'on l'avait jamais vue. Ses enfans la transportaient sur un canapé de sa chambre au salon. Mme de Montagu, près d'accoucher, les aidait à panser « les glorieuses plaies de leur mère. »

Stéphanie de Montagu vint au monde, en effet, dix jours après le mariage d'Anastasie de La Fayette. Elle fut ondoyée par Mme de Tessé; mais il fallut recommencer la cérémonie. Mme de Tessé, qui n'en faisait jamais d'autres, avait, dans son trouble, répandu sur la tête du nouveau-né, au lieu d'eau pure, un flacon d'eau de Cologne : elle assurait pourtant qu'elle avait fait sur la tête de l'enfant un grand signe de croix.

Pour ajouter aux joies de cette union que le malheur avait préparée, en cimentant l'affection entre les deux familles, George La Fayette était arrivé de Mount-Vernon. Il apportait à son père une lettre de Washington. Ce grand homme lui disait toute la part qu'il avait prise à ses souffrances, ses efforts pour le secourir, les mesures qu'il avait adoptées, quoique sans succès, pour faciliter sa délivrance, sa joie enfin de voir le terme des injustices : « A aucune époque, ajoutait-il, vous n'avez eu une plus haute part dans l'affection de ce pays. Je n'emploierai pas votre temps à vous parler de ce qui me regarde personnellement, si ce n'est pour vous dire que je suis encore une fois rentré dans mes foyers, où je resterai en formant des vœux pour la prospérité des États-Unis, après avoir travaillé bien des années à l'établissement de leur indépendance, de leur constitution, de leurs lois (1)... » Cette lettre se terminait par ces mots plus affectueux encore que de coutume : « Si vos souvenirs ou les circonstances vous portaient à visiter l'Amérique, accompagné de votre femme et de vos filles, aucun de ses habitans ne vous recevrait avec plus de cordialité et de tendresse que Mme Washington et moi; nos cœurs sont pleins d'affection et d'admiration pour vous et pour elles. »

Il y avait autre chose que du sentiment dans ces lignes; elles cachaient un regret : depuis que La Fayette avait disparu de la scène politique, des dissensions affligeantes étaient survenues entre nous et les États-Unis. La France et la Grande-Bretagne essayaient depuis longtemps d'entraîner dans leurs hostilités réciproques le gouvernement américain et de lui imposer des résolutions contraires à ses principes de neutralité, comme à la liberté du commerce.

Par représailles contre l'Angleterre, la Convention avait autorisé,

(1) Voir *Correspondance*, t. IV, p. 392.

le 9 mai 1793, les bâtimens de guerre et les corsaires français à amener dans nos ports les navires neutres chargés soit de marchandises appartenant à une nation ennemie, soit de subsistances qui lui seraient destinées, et à vendre les cargaisons au profit des preneurs. Ces dispositions, dont on avait d'abord excepté les Américains, les atteignirent ensuite avec beaucoup de rigueur, lorsque, le 19 novembre 1794, ils se furent alliés, par un traité de commerce, avec les Anglais. Le Directoire déclara que ce traité violait le traité antérieur du 6 février 1778 entre la France et les États-Unis. M. Adet, notre ministre plénipotentiaire à Washington, signifia, le 12 novembre 1796, au secrétaire d'État de l'Union que les vaisseaux américains seraient soumis de la part des Français aux mêmes traitemens qu'ils se laisseraient imposer par la marine anglaise. M. Monroë, ministre à Paris, fut alors rappelé; M. Pinckney étant venu pour le remplacer, le Directoire refusa ses lettres de créance. Bientôt tous rapports cessèrent entre les deux gouvernemens.

Cette situation politique entre deux pays faits pour s'aimer et se soutenir resta longtemps ignorée de La Fayette. Quand il la connut, il écrivit à Washington (1) : « D'après les nouvelles que je reçois, je suis tout à fait persuadé que le Directoire désire être en paix avec les États-Unis. Le parti aristocrate, dont la haine pour l'Amérique date du commencement de la Révolution européenne, et le gouvernement anglais, qui, depuis la déclaration d'indépendance, n'a rien oublié, ni pardonné, se réjouissent, je le sais, de la perspective d'une rupture entre deux nations, autrefois unies pour la cause de la liberté, et ils s'efforcent par tous les moyens en leur pouvoir de nous précipiter dans la guerre. Mais vous êtes là, mon cher général, indépendant des partis, vénéré de tous, et, si, comme je l'espère, vos renseignemens vous portent à juger favorablement les dispositions du gouvernement français, votre influence doit empêcher que la brèche soit agrandie et assurer une noble et durable réconciliation. »

Le temps n'était plus où, dans les relations avec les États-Unis, La Fayette exerçait une influence souveraine sur le gouvernement de son pays; les portes de la patrie ne s'ouvraient pas encore pour lui et il ressentait toutes les douleurs de l'exil. Il était impossible que sa pensée ne se reportât pas vers les événemens prodigieux auxquels il avait été mêlé trois ans.

Sous le titre de *Souvenirs en sortant de prison*, il a recueilli ses jugemens sur les personnes et les choses de la révolution. Le nouveau coup d'État du 18 fructidor venait s'ajouter aux crimes déjà commis et avait eu à l'étranger un grand retentissement; des

(1) *Correspondance*, t. IV, p. 431 et suiv.

intrigans essayaient de réveiller l'ambition dans l'âme de l'ancien commandant des gardes nationales. Cet écrit nous montre un La Fayette mûri, et il nous semble intéressant d'en parler (1).

Il n'abdique aucune de ses convictions libérales. Il n'est pas de ceux que le spectacle des événemens ait absolument découragé. Son rêve était trop haut pour que les malheurs et les mécomptes aient pu l'atteindre. A ses yeux, c'est le 10 août qui a tout perdu, parce qu'il a consacré la violation des sermens constitutionnels. « Un nouveau bouleversement dans les hommes, dans les opinions, dans les mesures, portant la terreur et le dévergondage, corrompt jusqu'au fond le cours des idées libérales qui avait pu quelquefois être partiellement troublé, mais qui toujours avait été maintenu par la doctrine de l'assemblée constituante et par le dévoûment sans bornes des premiers chefs de la capitale. » Il condamne la politique des girondins ; mais il reconnaît que, dans les derniers temps, ils prirent une attitude toujours honorable, que leurs discours et leurs journaux, seules armes à leur usage, devinrent de courageux plaidoyers contre les progrès du terrorisme. Quant au roi, La Fayette ne cesse d'en parler avec respect et un certain attendrissement. Jamais son procès n'a été jugé avec plus de sévérité : « Le malheureux Louis XVI, dont ses prétendus amis avaient mieux aimé la perte que de le voir sauvé par moi, ne tarda guère à être assassiné par la plus monstrueuse procédure. Tout ce qui devait le protéger comme roi et comme citoyen, l'acte constitutionnel, l'inviolabilité jurée, la nécessité des lois préétablies et des formes établies, les amnisties passées, les incapacités légales, les motifs de récusation, la proportion des voix en matière judiciaire, tout fut foulé aux pieds. La Convention, exerçant rétroactivement contre lui les fonctions constituantes et législatives, osa cumuler encore les rôles de dénonciateurs, témoins, jurés d'accusation, jurés de jugement, ministère public, juges et pouvoir exécutif. » Et La Fayette raconte que lorsque ses deux amis et lui furent conduits en janvier 1792 de la prison de Wesel à celle de Magdebourg, se trouvant avec un négociant de Francfort et le maire de Lipstadt, ces messieurs, qui étaient connus du général Scholler, commandant d'escorte, obtinrent la permission de causer avec les prisonniers. A propos des premières procédures contre le roi, ils leur dirent : « Nous venons du quartier-général des émigrés, vous êtes les seuls patriotes que nous ayons vus et les premiers Français qui nous aient parlé décemment de ce malheureux procès. »

(1) Voir *Souvenirs en sortant de prison*, p. 304, 306, 309.

Il n'y a pas de paroles plus humaines que celles qui tombent des lèvres de La Fayette lorsqu'il parle de la mort de l'infortunée reine et de l'angélique Madame Élisabeth et il cite le mot de la duchesse d'Angoulême, mot peu connu : « Si ma mère eût pu vaincre ses préventions contre M. de La Fayette, si on lui eût accordé plus de confiance, mes malheureux parens vivraient encore. » Mais c'est quand il arrive à juger les jacobins que La Fayette sent la colère lui monter au cœur. Il se souvient du meurtre de son ami, le vertueux La Rochefoucauld, de l'exécution du maire de Strasbourg, le brave Dietrich, du martyre de Bailly, de l'immolation de Barnave, tous accusés de *fayettisme*. Aussi peu de pages sont plus vibrantes d'émotion que celles où sont marquées au fer rouge toutes les violences et toutes les folies sanguinaires de la Terreur. Il accuse nettement Danton d'avoir, après le 6 octobre, reçu de l'argent de M. de Montmorin (1), « qu'il fit en conséquence assassiner au 2 septembre, » et plus tard de la cour, quelque temps avant le 10 août, « pour tourner en faveur du roi l'émeute annoncée. »

La Fayette, dans ce même écrit, reconnaît que la Convention a créé des institutions utiles, et fait la meilleure constitution qui ait existé en Europe, la constitution de l'an III. Il exprime un regret, et ce regret est tout patriotique et inspiré par son tempérament militaire. Il parle de la journée de Valmy et il ajoute : « Si je n'avais pas été proscrit, les fautes des ennemis et les hasards du temps auraient mis dans mes mains un succès infiniment plus marquant et beaucoup moins méritoire que ma campagne contre lord Cornwallis. Aussi, dès ce moment, suis-je devenu indifférent à toute ambition militaire. »

Voilà le cri qui lui échappe ! Il n'a jamais regretté que cela, ne s'être pas, en 1792, illustré par une victoire. Il parle avec enthousiasme des armées de la Révolution. Il admire leur obéissance sous les armes (2), leur désintéressement, leur caractère généreux, « qui, pendant que la France était souillée par la férocité ou dégradée par la résignation, distinguèrent au dehors ses troupes victorieuses. Elles furent longtemps le refuge de l'honneur national. » Avec quelle chaleur et quelle sympathie il cite le nom de Hoche qu'il avait connu simple sergent !

Quand, au contraire, il fait un retour sur lui-même, la modestie qui accompagnait son honnêteté lui dicte ces paroles : « J'ai su quelquefois profiter, pour le succès de mes vues, de grandes circon-

(1) Page 329.
(2) Pages 344 et 360.

stances et même les créer. J'ai souvent produit beaucoup d'effet sur des auditoires tumultueux ou prévenus. Je ne suis pourtant ni homme d'État, ni orateur. »

C'est dans ces pages peu lues que nous saisissons La Fayette sur le vif. Il importait de ne pas les laisser dans l'ombre.

Il conformait du reste ses actes à ses doctrines. Ainsi, dès leur arrivée dans le Holstein, ses amis et lui avaient arboré la cocarde nationale, afin d'établir une distinction tranchante avec les émigrés. Il s'était rendu ensuite chez le ministre de France, M. Reinhart, pour lui porter son adhésion à la constitution de l'an III (1), et lorsque le lendemain il reçut la visite du représentant du gouvernement du Directoire, il lui exprima fermement « ses inaltérables sentimens sur le 10 août et son horreur du 18 fructidor. » M. Reinhart, dans sa dépêche à M. de Talleyrand, dut constater les divers sentimens de La Fayette, car le Directoire fut mécontent. Par son ordre, le peu de biens que La Fayette possédait encore en Bretagne furent vendus aux enchères, et sa rentrée en France fut compromise. « Notre ami, écrivait Masclet le 31 novembre 1797, vient de jeter le gantelet contre le 18 fructidor, c'est-à-dire qu'il vient de prononcer son arrêt d'ostracisme contre lui-même, j'ai montré tout cela à Talleyrand. Il pense comme moi que de pareilles indiscrétions ne peuvent manquer de tout perdre. »

En attendant des jours meilleurs, Mme de La Fayette, à peine convalescente, fut dans l'obligation de retourner en France, où les affaires de la famille l'appelaient impérieusement. La détresse s'était assise à son foyer. La guerre d'Amérique, la révolution, la prison, l'exil, avaient dévoré une fortune considérable. Mme de La Fayette seule pouvait poursuivre le règlement des partages et des comptes; car seule elle n'était portée sur aucune liste de proscription ou de suspicion. Elle partit donc pour Paris avec sa seconde fille; elle n'y fit qu'un court séjour et s'empressa d'aller embrasser en Auvergne sa vieille tante, Mme de Chavaniac.

Pendant son absence, La Fayette et son fils George avaient quitté le Holstein. La famille s'installait plus près de la France, à Vianen, aux portes d'Utrecht. « En exil, dit mélancoliquement Mme de Lasteyrie, nul lien n'attache; on espère toujours abandonner l'établissement qu'on se fait. »

Avant de reprendre le chemin de l'exil, Mme de La Fayette avait remis à l'un des directeurs, La Revellière-Lépeaux, une lettre dans laquelle le général demandait la rentrée de ses compagnons. « En offrant de loin, écrivait-il, mes vœux pour la liberté, la gloire et

(1) Page 362.

le bonheur de mon pays, je viens solliciter la rentrée du petit nombre d'officiers qui, dans une occasion dont la responsabilité appartient à moi seul, ne pouvant pas prévoir où les conduisait l'obligation d'accompagner leur général, tombèrent avec lui dans les mains des ennemis. Leur patriotisme éprouvé, dès les premiers temps de la révolution, s'est conservé dans toute son ardeur, comme dans toute sa pureté, et la république ne peut pas avoir de plus fidèles défenseurs. »

La Revellière lut cette lettre en présence de Mme de La Fayette et lui dit qu'il en ferait part au Directoire. Aucune résolution ne fut prise.

L'exil fut moins dur en Hollande. Depuis que Pichegru en avait chassé les Anglais, le stathoudérat avait été aboli, et les sept provinces, sous le nom de *République batave*, étaient gouvernées par une assemblée législative directement nommée par le peuple. Un traité d'alliance entre la France et les Provinces-Unies avait été signé depuis le mois de mai 1795. La Fayette et son fils étaient les amis du général Van Ryssel, et ils avaient été reçus par ce grand patriote de la façon la plus touchante (1). Le général Brune commandait les troupes auxiliaires françaises. La présence de La Fayette dans la république batave n'était pas sans réveiller les haines de ses ennemis et leurs accusations. « Il serait facile à mes amis d'y répondre, écrivait-il le 4 avril 1799, si l'apathie générale ne trouvait plus commode de répéter des mots en l'air sur les prétendues fautes du temps passé, que d'encourir le malheur d'avoir une volonté en cherchant à tirer parti du temps présent. J'ai fait des fautes, sans doute, et je les connais bien; mais les accusateurs ne sont pas heureux dans leur choix. Dois-je ajouter un manifeste de plus à tous ceux qui ont inondé le public? Je ne le crois pas. Attendons pour que je prenne la parole une occasion. La situation actuelle ne peut pas durer. »

Le général Brune se plaignit au gouvernement du séjour de La Fayette dans la république batave. On le gênait dans le choix d'un asile. Il songea à chercher un refuge en Amérique; mais Washington y voyait des inconvéniens politiques pour son ami.

Il se donna, pour tout oublier, aux joies de la famille, laissant Mme de La Fayette essayer de réunir les débris de leur fortune. Mme de Montagu et Mme de Grammont, au printemps de 1799 (2), arrivèrent à Vianen. L'entrevue des trois sœurs fut pleine d'émotion. Il s'agissait de partager la succession encore indivise de la duchesse d'Ayen. Il y avait des mineurs. M. de Thésan vivait en Alle-

(1) Voir *Correspondance*, t. v, p. 6-16.

(2) *Mémoires de Mme de Montagu*, par M. Callet, p. 184.

magne, le vicomte de Noailles en Amérique. Les Mémoires de Mme de Montagu indiquent qu'on faisait très mauvaise chère chez le général. Tout y manquait. Les trois sœurs, dès le premier jour, avaient dû mettre en commun leur génie et leur bourse pour se procurer à peu de frais quelques-uns des objets les plus indispensables. « La seule ressource de la maîtresse du logis était de faire des œufs à la neige, lorsqu'il s'agissait d'ajouter un plat de résistance à l'ordinaire de quinze ou seize convives mourant de faim. » Mais au sein de cette détresse que de bonheur ! Il faudrait copier toute la correspondance de ce temps-là pour en donner une idée.

Après un mois de vie commune, on se sépara de nouveau. Mme de La Fayette retourna en France. Jamais son esprit cultivé et juste ne montra autant de ressources qu'à cette époque, en même temps que ses qualités de résolution trouvèrent leur emploi. Toutes les lettres de La Fayette à sa femme, pendant cette longue absence, avec les années de plus, rappellent, par leur tendresse, le temps de la guerre d'Amérique :

« 16 mai 1799. — Je suis revenu bien tristement tout seul, ma chère Adrienne, et quoique je ne puisse regarder cette séparation comme celle de l'année dernière, il y en a plus qu'il ne faut pour me faire bien de la peine. Déjà, je commence à éprouver l'impatience de vous revoir, c'est m'y prendre de bonne heure.

« Nous attendons de vos nouvelles. J'ai trop de confiance en vous pour craindre que vous ayez oublié les soins de votre santé, que vous m'avez solennellement et tendrement promis. — Notre jardin a tous les jours de nouveaux charmes ; mais une fouine a mangé ma pauvre femelle ramier et ses œufs. J'ai rencontré avant-hier chez la nourrice trois charbonniers du Cantal ; ce sont des hommes de fort bon sens, et dont le jugement pour les questions que je leur faisais est très supérieur à celui des salons. Il en résulte évidemment que la révolution, malgré les crimes et les violences, qui en ont souillé le cours et arrêté les effets, a cependant déjà beaucoup amélioré le sort des paysans de ce département. Je vous fais part de cette consolation que j'ai attrapée en passant et qui m'a fait grand plaisir.

« Adieu, ma chère Adrienne; mon cœur vous suit, vous regrette, vous prêche et vous aime bien tendrement. »

Mme de La Fayette avait pu aplanir les difficultés des règlemens de famille. Le château de Lagrange-Bleneau lui était échu en partage, à la satisfaction de son mari qui rêvait d'agriculture. « Ma lettre, lui écrivait-il (29 mai 1799), vous trouvera vraisemblablement à Lagrange, mon cher cœur ; dans cette retraite où nous sommes destinés, j'espère, à nous reposer ensemble des vicissitudes de notre vie. » Et il lui demande des détails sur la maison,

surtout sur la ferme et sur les bois. Il s'enfonce dans l'étude des questions agricoles. Il ne peut s'habituer maintenant à la pensée d'aller s'installer dans l'État de Virginie, ou bien à portée de la ville de Boston. « D'ailleurs, il ne nous manque que le premier dollar pour acheter notre ferme. Cette incertitude, dit-il à son admirable femme, doit être ajoutée à bien d'autres sans que vous deviez vous en tourmenter. » Il apportait dans ces années de gêne une sérénité et une force morale sans égales (1).

Pendant ce temps, Pitt avait réformé la coalition, l'armée anglaise envahissait la Hollande, George La Fayette et Victor La Tour-Maubourg, le frère du prisonnier d'Olmütz, s'étaient engagés comme grenadiers dans les troupes hollandaises. Le général ne savait où reposer sa tête. Dans une lettre du 19 septembre 1799, il écrivait à sa femme : « Il y a aujourd'hui deux ans, chère Adrienne, que nous sortîmes de cette prison où vous étiez venue me porter la consolation et la vie. Que ne puis-je, après deux ans d'exil, augmentés de cinq ans de captivité, vous porter dans une paisible retraite l'assurance d'être réunis pour toujours !.. Comment nous arrangerons-nous, en attendant, pour passer ensemble une partie de l'hiver? Voilà, mon cher cœur, la question que je me fais à moi-même, sans trop savoir comment y répondre. J'ignore si la Hollande sera suffisamment défendue par le général Brune et son armée gallo-batave. »

C'est alors que Mme de La Fayette, effrayée aussi de ce qu'elle entendait dire à Paris, tremblant de voir de nouvelles barrières s'élever entre son mari et elle, si la coalition parvenait à amener en Hollande une contre-révolution, prit la résolution de s'adresser à Sieyès, un des nouveaux directeurs.

La Fayette a tracé de lui un portrait ressemblant (2) : « Il est peureux, prend de l'humeur, ne sait pas plaire. Il ne peut ni parler d'abondance, ni monter à cheval ; c'est un abbé dans toute la force du terme, de manière qu'avec beaucoup d'esprit, de grandes facultés pour l'intrigue, et d'excellentes intentions à présent, il est resté au-dessous de sa besogne et de l'attente publique, surtout de celle de l'Europe, où sa réputation en bien et en mal a été fort exagérée. Il est dans la révolution ce que l'archevêque de Toulouse a été dans l'ancien régime ; tout le monde l'attendait sur le piédestal, et on s'est étonné de le voir si petit. »

Sieyès reçut Mme de La Fayette. Elle lui parla des dangers que courait son mari (3) et le prévint que, si les armées étrangères

(1) *Correspondance*, t. v, p. 70-84.
(2) *Lettre à M. de Maubourg*, t. v.
(3) *Vie de Mme de La Fayette*, p. 401.

étaient victorieuses en Hollande, il viendrait chercher un asile sur le territoire français. Sieyès se disculpa d'être l'ennemi du général, l'assura de son désir de le voir rentrer, mais il ajouta qu'actuellement ce serait imprudent et que La Fayette serait plus en sûreté dans les États du roi de Prusse. — « Comment! du roi de Prusse, qui l'a retenu prisonnier! répondit Mme de La Fayette. Mon mari préférerait, s'il le faut, une prison dans sa patrie, mais il a en elle plus de confiance. » Et, sur ce mot, ils se séparèrent. Heureusement, le duc d'York, commandant de l'armée anglaise, fut réduit, le 18 octobre, à accepter une capitulation qui l'obligeait à rembarquer sans délai son armée, à relever les batteries détruites et à rendre à l'armée batave 8,000 prisonniers, sans conditions ni échanges.

Un autre événement dont La Fayette voyait avec perspicacité les conséquences venait modifier du tout au tout la situation. Bonaparte revenait d'Égypte. « Il peut devenir le maître de la France, écrivait La Fayette à La Tour-Maubourg; quant à ses dispositions à notre égard, elles dépendront essentiellement de son intérêt et de ses projets actuels. Vous savez que son premier mot, en Italie, fut que je ne devais jamais rentrer en France. »

Mme de La Fayette savait tout cela. Sur ses conseils, son mari adressa cependant une lettre nouvelle de remercîmens à Bonaparte; elle resta sans réponse. Bonaparte avait autre chose à faire : il préparait le 18 brumaire. Quand la partie fut gagnée, Mme de La Fayette, avec cette appréciation juste des choses qui ne lui faisait jamais défaut, jugea sur-le-champ que son mari, sans hésitation et sans rien demander à personne, devait rentrer en France, au moment même où l'on proclamait le retour à la justice. Elle obtint un passeport sous un nom supposé. Alexandre Romeuf le porta à La Fayette, sans aucune autre information. Il partit et débarqua à Paris, chez M. Adrien de Mun. Dans une dernière lettre à sa femme. du 30 octobre 1799, La Fayette lui montrait le fond de son âme : « Terminer la révolution à l'avantage de l'humanité, influer sur des mesures utiles à mes contemporains, rétablir la doctrine de la liberté, fermer des blessures, rendre hommage aux martyrs de la bonne cause, seraient, pour moi, des jouissances qui délasseraient mon cœur. Mais je suis plus dégoûté que jamais, je le suis invinciblement de prendre racine dans les affaires publiques; je n'y entrerais que pour un coup de collier, comme on dit, et rien au monde, je vous le jure sur mon honneur, par ma tendresse pour vous et par les mânes de ce que nous pleurons, ne me persuadera de renoncer au plan de retraite que je me suis formé et dans lequel nous passerons tranquillement le reste de notre vie. »

C'est dans ces sentimens que, dans les premiers jours de

novembre, La Fayette revenait de l'exil. Il y avait plus de sept ans qu'il avait quitté la France, et pendant ces longues années de souffrance, son âme ne s'était pas aigrie, son enthousiasme libéral ne s'était pas éteint. Mais, s'il restait toujours le représentant le plus vrai de 1789, la nation, dégoûtée des troubles civils et folle de batailles, avait oublié son idole du 14 juillet. Elle était aux pieds du jeune capitaine qui allait fonder la société issue de la révolution, et lasser la fortune et la gloire.

II.

Le premier acte de La Fayette à Paris fut d'écrire à Bonaparte : « Citoyen consul, depuis l'époque où les prisonniers d'Olmütz vous durent leur liberté, jusqu'à celle où la liberté de ma patrie va m'imposer de plus grandes obligations envers vous, j'ai pensé que la continuation de ma proscription ne convenait ni au gouvernement ni à moi-même; aujourd'hui, j'arrive à Paris. Avant de partir pour la campagne éloignée où je vais réunir ma famille, avant même de voir ici mes amis, je ne diffère pas un instant de m'adresser à vous, non que je doute d'être à ma place partout où la république sera fondée sur des bases dignes d'elle, mais parce que mes devoirs et mes sentimens me pressent de vous porter moi-même l'expression de ma reconnaissance. »

Le général Clarke voulut se charger de remettre cette lettre à Bonaparte. Il s'était mis en colère, à la nouvelle de l'arrivée de La Fayette. Talleyrand s'était empressé de donner rendez-vous à l'ancien prisonnier. Regnault de Saint-Jean-d'Angély s'y trouvait.

Tous deux lui peignirent la fougue du premier consul et pressèrent leur interlocuteur, dans la crainte de mesures violentes, de retourner en Hollande. La Fayette était résolu à ne plus quitter la France. Il était prêt à se laisser arrêter, comme il le déclarait à Louis Romeuf. Il chargea Mme de La Fayette de revoir Bonaparte. Elle fut gracieusement accueillie par lui. « L'arrivée de M. de La Fayette, dit-il, entrave ma marche pour le rétablissement de mes principes et me force à serrer le vent. Je le conjure donc d'éviter tout éclat; je m'en rapporte à son patriotisme. » Elle répondit que telle avait été toujours l'intention de son mari.

Rœderer et Volney vinrent le voir et lui répéter un propos semblable de Bonaparte. La Fayette quitta Paris et se rendit à Lagrange. Le premier consul adopta un système de silence à son égard, à ce point que, lorsque, le 1er février 1800, Fontanes prononça, aux Invalides, l'éloge de Washington, Bonaparte lui demanda de ne

(1) Voir *Mes Rapports avec le premier consul*, p. 154 et suiv.

pas nommer La Fayette, et il parut même contrarié d'apprendre que son fils George assistait à la cérémonie.

Retiré à la campagne, le prisonnier d'Olmütz ne cherchait que l'occasion de servir ses anciens compagnons. Cette occasion se présenta bientôt : un arrêté des consuls du 11 ventôse an VIII (1er mars 1800) avait décidé qu'on effacerait de la liste des émigrés ceux des membres de l'assemblée constituante qui présenteraient au ministre de la police des attestations constatant « qu'ils avaient voté pour l'établissement de l'égalité et pour la suppression de la noblesse. » La Fayette, après avoir rempli les formalités, écrivit à Fouché, en réclamant les mêmes avantages pour les officiers qui avaient signé avec lui, le 19 août 1792, la déclaration faite à Rochefort. Elle témoignait que les signataires, ne pouvant plus servir la liberté de leur pays et défendre sa constitution, demandaient, non comme militaires en activité, et moins encore comme émigrés, mais en qualité d'étrangers, un libre passage sur territoire neutre. La Fayette eut le bonheur de voir ses camarades rayés, en même temps que lui, de la liste de proscription.

Son fils George souhaitait passionnément d'entrer dans l'armée. Il fut proposé pour une sous-lieutenance : le premier consul le plaça dans un régiment de hussards dont Horace Sébastiani était colonel. Enfin La Fayette fut présenté à Bonaparte, aux Tuileries, en même temps que La Tour-Maubourg, par le consul Lebrun. « Je me rappelai, écrit La Fayette, le premier accueil que j'avais reçu autrefois du grand Frédéric. » — Après les complimens réciproques, Bonaparte, répondant aux félicitations sur les succès de l'armée d'Italie : « Les Autrichiens, dit-il, en veulent pourtant encore : c'est Moreau qui fera la paix. Je ne sais ce que diable vous leur avez fait, général La Fayette, ajouta-t-il avec grâce, en parlant des puissances, mais elles ont eu bien de la peine à vous lâcher. » — Et comme, à leurs remercîmens, La Fayette et Maubourg joignaient ceux de Bureaux de Puzy, alors aux États-Unis, avec Dupont de Nemours, dont il était le beau-fils : — « Il reviendra, dit Bonaparte, et Dupont de Nemours aussi; on en revient toujours à l'eau de la Seine. »

Peu de temps après, comme La Fayette allait rendre visite à Talleyrand, il le vit sortir de son cabinet avec quelqu'un qui ressemblait au premier consul : c'était Joseph Bonaparte. Après quelques mots de politesse, il invita La Fayette à une fête qu'il donnait à Morfontaine, pour célébrer le traité d'amitié et de commerce, signé le 30 septembre 1800 avec les États-Unis. La Fayette rencontra les ministres américains, plusieurs généraux et toute la famille Bonaparte. Ce fut une bonne fortune pour lui, durant les deux jours que dura la fête, d'avoir plus d'une occasion de causer avec

le premier consul. Les lambeaux de conversation que La Fayette a transcrits sont pleins d'intérêt et font connaître le héros des campagnes d'Italie, dans ses premiers mois d'éclat et de grandeur incontestés :

« Vous avez dû trouver les Français bien refroidis sur la liberté? — Oui, mais ils sont en état de la recevoir. — Ils sont bien dégoûtés, vos Parisiens, par exemple; oh! les boutiquiers n'en veulent plus. — Je n'ignore pas l'effet des crimes et des folies qui ont profané le nom de liberté; mais, je le répète, les Français sont, plus que jamais peut-être, en état de la recevoir. C'est à vous à la donner; c'est de vous qu'on l'attend. »

Bonaparte parla sans affectation des intrigues royalistes et de la coopération des partis extrêmes. Puis, comme La Fayette, tout en ne le croyant pas l'inspirateur de la constitution de l'an VIII, le rendait cependant responsable de la part trop grande faite au pouvoir exécutif : — « Que voulez-vous, répondit-il, vous savez que Sieyès n'avait mis partout que des ombres : ombre de pouvoir législatif, ombre de pouvoir judiciaire, ombre de gouvernement. Il fallait bien de la substance quelque part... Ma foi, je l'ai mise là. » Revenant à La Fayette, il le questionna sur ses campagnes d'Amérique; mais, avec sa modestie de bon goût, l'ami de Washington se contenta de lui dire : « Ce furent les plus grands intérêts de l'univers, décidés par des rencontres de patrouilles; » et lui parlant, à son tour, de l'idée qu'avaient eue quelques membres de la convention fédérale de faire, en Amérique, une présidence à vie, il vit les yeux de Bonaparte s'animer et, comme il lui donnait quelques détails sur la présidence américaine, sans faste et sans garde : « Vous conviendrez, répliqua-t-il vivement, qu'en France cela ne pourrait pas aller. » Il joignait alors à la simplicité du génie la profondeur de l'esprit et la sagacité du jugement. La Fayette dut à cette rencontre à Morfontaine un des grands plaisirs de sa vie; il obtint que M. et Mme de Tessé fussent rayés de la liste des émigrés.

Du reste, dans les premiers mois du consulat, il eût pu obtenir pour lui-même de grandes fonctions publiques. Il s'y refusa. « J'ai souhaité la gloire et non la puissance, écrivait-il. La fortune m'a fait manquer l'année 1792. D'ailleurs, tant d'amis n'étaient plus, on avait à me pardonner tant de torts envers moi; j'étais si peu enclin aux liaisons et aux mesures jugées nécessaires, que je préférai sincèrement ma retraite sous la magistrature de Bonaparte (1). »

La première proposition qu'il reçut fut honorable et séduisante.

(1) *Mes Rapports avec le premier consul*, p. 170.

Elle vint de Cabanis, qui, après avoir appartenu au conseil des cinq cents, était entré au sénat après le 18 brumaire. Talleyrand de son côté lui renouvela l'offre d'être sénateur. Enfin, le général Mathieu Dumas vint s'expliquer avec lui sur son attitude, au nom du premier consul. « Personne n'aime passer pour un tyran, avait dit Bonaparte; le général La Fayette semble me désigner comme tel. » — « Le silence de ma retraite, répondit-il, est le maximum de ma déférence; si Bonaparte veut servir la liberté, je lui suis dévoué; mais je ne veux ni approuver un gouvernement arbitraire, ni m'y associer. » Il n'accepta que le titre d'électeur départemental, quoiqu'il fût à vie; et il profita d'une élection au corps législatif pour motiver son refus de candidature, auprès des électeurs de la Haute-Loire, en quelques mots publiés au Puy (19 juillet 1800) : « C'est dans la retraite, disait-il, et me consacrant enfin au repos de la vie privée, que je forme des vœux ardens pour que la paix extérieure soit bientôt le fruit des miracles de gloire qui viennent de surpasser les prodiges des campagnes précédentes, et pour que la paix intérieure se consolide sur les bases essentielles et invariables de la vraie liberté. Heureux que vingt-trois années de vicissitudes dans ma fortune et de constance dans mes principes m'autorisent à répéter, comme le 11 juillet 1789 : « Si, pour recouvrer ses droits, il suffit toujours à une nation de le vouloir, elle ne les conserve que par une austère fidélité à ses obligations civiques et morales. »

Il ne fut donc pas ébloui par le génie et la fortune. Il eut néanmoins, jusqu'au consulat à vie, des rapports avec Bonaparte. L'explosion de la machine infernale, le 3 nivôse, fut pour La Fayette une occasion d'aller lui rendre visite. En recevant ses complimens, le premier consul lui rappela leur conversation, à Morfontaine, sur la constante coopération des partis extrêmes dans les temps révolutionnaires. Comme La Fayette l'engageait à publier les preuves du complot, il lui fit observer qu'elles n'étaient pas susceptibles de publicité. Il ajouta que Louis XVIII lui avait écrit pour désavouer ce crime. « Sa lettre est bien, dit-il, la mienne aussi; mais il finit par me demander une chose que je ne peux faire, c'est de le mettre sur le trône. » Alors il lui conta gaîment les propositions dont on chargeait sa femme Joséphine. « Ils me promettent une statue qui me représentera tendant la couronne au roi. J'ai répondu que je craindrais d'être enfermé dans le piédestal. Leur rendre le pouvoir serait de ma part une infâme lâcheté! Vous pouvez désapprouver mon gouvernement, me trouver despote, on verra, vous verrez un jour si je travaille pour moi ou pour la postérité!.. Mais enfin, je suis maître du mouvement, moi que la révolution, que vous et tous les patriotes ont porté où je

suis, et si je rappelais ces gens-là, ce serait nous livrer tous à leur vengeance. » Il parla si éloquemment de la gloire et de la France que La Fayette lui prit la main.

Ses visites furent en ce temps-là assez nombreuses. Elles avaient pour objet des radiations de parens ou d'amis ou quelque autre service à rendre. Bonaparte et lui restaient deux ou trois heures tête à tête, causant de tout avec une liberté mutuelle, et le Bonaparte de ce temps-là était singulièrement intéressant!

Il étalait un jour ses projets de concordat. « Vous ne vous plaindrez pas, disait-il, je replace les prêtres au-dessous de ce que vous les avez laissés; un évêque se croira très honoré de dîner chez le préfet. » — La Fayette l'interrompit, pour dire en riant: « Avouez que cela n'a d'autre objet que *de casser la petite fiole?* » — « Vous vous moquez de la petite fiole et moi aussi, répondit-il; mais croyez qu'il nous importe au dehors et au dedans de faire déclarer le pape et tous ces gens-là contre la légitimité des Bourbons. Je trouve tous les jours cette sottise dans les négociations. Les diocèses de France sont encore régis par des évêques à la solde des ennemis. »

Jamais il ne parlait à La Fayette des grands seigneurs et des rois de l'Europe sans lui témoigner combien il avait été frappé de leur malveillance envers lui. « Je suis bien haï, disait-il un jour, et d'autres aussi, par ces princes et leurs entours; mais, bah! tout cela n'est rien auprès de leur haine pour vous. J'ai été à portée de le voir; je n'aurais jamais cru que la haine humaine pût aller si loin! Comment, diable! les républicains ont-ils eu la sottise de croire un instant leur cause séparée de la vôtre? Mais à présent ils vous rendent bien justice, mais justice complète, » et ce mot fut appuyé d'un regard très significatif.

Les entretiens se continuèrent encore une année. Un jour que La Fayette était venu l'entretenir de Lally-Tolendal, pour lequel il avait témoigné la plus bienveillante considération : « J'ai reçu une lettre de lui, répondit-il; celui-là a le sang rouge. » Il fut ensuite question d'un autre député à la Constituante qui avait eu des rapports avec le cabinet britannique : « Pourquoi, dit Bonaparte, ne pas faire comme un avocat du Dauphiné, Mounier, qui préféra être maître d'école? Tenez, mon cher, une belle conduite, c'est la vôtre! Mener les affaires de son pays, et, en cas de naufrage, n'avoir rien de commun avec ses ennemis, voilà ce qu'il faut! » — « A-t-il porté les armes? » répondait-il à toutes les demandes de radiation d'émigrés.

Il était dans un moment d'épanchement lorsqu'il dit à La Fayette, en riant : « Vous vous sentez encore trop d'activité pour être sénateur? » — « Ce n'est pas cela, répondis-je, mais je crois que la

retraite est ce qui me convient le mieux. » — « Adieu, général La Fayette, reprit-il avec un dépit concentré, fort aise d'avoir passé ce temps avec vous. » La Fayette, en lui disant adieu, le remerciait de l'intérêt qu'il avait pris à la radiation d'une personne qui l'intéressait. Bonaparte saisit ce mot pour reprendre la conversation : « Permettez-moi, lui dit La Fayette, de reparler d'un point sur lequel je ne veux pas vous laisser d'injustes impressions ; j'ai besoin de vous répéter que, d'après les circonstances de ma vie orageuse, vous devez trouver naturel et convenable que je vive en simple citoyen, au sein de ma famille. Déjà même je vous aurais demandé ma retraite militaire, si je ne voulais pas que tous mes compagnons aient passé avant moi. » — « Votre retraite militaire aussi, répondit-il ; mais, si vous y êtes décidé, il ne faut pas que la considération de vos compagnons vous arrête. Parlez à Berthier pour qu'il presse votre demande. »

L'affaire fut terminée aussitôt, et La Fayette eut la pension de retraite maxima de son grade.

Au moment du traité d'Amiens (27 mars 1802), ses discussions avec le premier consul devinrent plus vives. La Fayette avait fait une visite à lord Cornwallis, de passage à Paris, et il avait été invité avec lui chez Joseph Bonaparte. Le premier consul dit en ricanant à La Fayette, la première fois qu'il le revit : « Je vous préviens que lord Cornwallis prétend que vous n'êtes pas corrigé. » — « De quoi? reprit La Fayette assez vivement. Est-ce d'aimer la liberté? Qui m'en aurait dégoûté? Les extravagances et les crimes de la tyrannie terroriste? Je n'ai pu qu'en haïr davantage tout régime arbitraire et m'attacher de plus en plus à mes principes. » — « Voilà pourtant, continua Bonaparte, ce que prétend lord Cornwallis ; vous lui avez parlé de nos affaires, et voilà ce qu'il dit. » — « Je ne me rappelle rien ; personne n'est plus loin que moi d'aller chercher un ambassadeur anglais pour dénigrer ce qui se passe dans mon pays ; mais s'il m'a demandé si j'appelais cela de la liberté, je lui aurais dit non, quoique plutôt à tout autre qu'à lui. » Bonaparte reprit d'un air sérieux : « Je dois vous dire, général La Fayette, que je vois avec peine que par votre manière de vous exprimer sur les actes du gouvernement, vous donnez à ses ennemis le poids de votre nom. » — « Que puis-je faire de mieux? répondit La Fayette, j'habite la campagne, je vis dans la retraite, j'évite les occasions de parler ; mais toutes les fois qu'on viendra me demander si votre régime est conforme à mes idées de liberté, je répondrai que non ; car enfin, général, je veux bien être prudent, mais je ne veux pas être renégat. » — « Qu'entendez-vous, répliqua-t-il, avec votre régime arbitraire? Le vôtre ne l'était pas, j'en conviens ; mais vous aviez contre vos adversaires la res-

source des émeutes. Je n'étais encore qu'au parterre, lorsque vous étiez sur le théâtre; mais je regardais bien. Oui, pour mettre à la raison ces gueux, vous aviez besoin de faire des émeutes. » — « Si vous appelez émeute, reprit son interlocuteur, l'insurrection nationale de juillet 1789, je réclame celle-là; mais, passé cette époque, je n'en ai plus voulu. J'en ai réprimé beaucoup; la plupart se faisaient contre moi, et, puisque vous en appelez à mon expérience, je vous dirai que je n'ai vu dans la révolution aucune injustice, aucune déviation de la liberté qui n'ait nui à la révolution elle-même, et, finalement, aux auteurs de ces mesures. » — « Mais ne conviendrez-vous pas vous-même, dit Bonaparte, que dans l'état où j'ai trouvé la France, j'étais forcé à des mesures irrégulières? » — « Ce n'est pas la question, répondit La Fayette; je ne parle ni du moment, ni de tel ou tel acte; c'est la direction. Oui, général, c'est la direction dont je me plains et m'afflige. » — « Au reste, reprit le premier consul, je vous ai parlé comme chef du gouvernement, et, en cette qualité, j'ai à me plaindre de vous. Mais, comme particulier, je dois être content, car, dans tout ce qui m'est revenu de vous, j'ai reconnu que, malgré votre sévérité sur les actes du gouvernement, il y a toujours eu de votre part de la bienveillance personnelle pour moi. »

Il avait raison : un gouvernement libre, et Bonaparte à sa tête, voilà ce qu'il fallait à La Fayette; et, au contraire, on tournait de plus en plus le dos à la liberté. Le consulat à vie, au lieu d'être entouré de barrières constitutionnelles, était présenté à la sanction des électeurs comme une consécration du despotisme. La Fayette crut devoir motiver son vote. Il écrivit sur le registre de sa commune : « Je ne puis voter pour une telle magistrature jusqu'à ce que la liberté publique soit suffisamment garantie; alors je donnerai ma voix à Napoléon Bonaparte. » Et, pour ne laisser aucune incertitude planer sur son opinion, il lui fit remettre la lettre suivante :

« Lagrange, 20 mai 1802.

« Général,

« Lorsqu'un homme, pénétré de la reconnaissance qu'il vous doit, et trop sensible à la gloire pour ne pas aimer la vôtre, a mis des restrictions à son suffrage, elles sont d'autant moins suspectes que personne ne jouira plus que lui de vous voir premier magistrat à vie d'une république libre.

« Le 18 brumaire sauva la France, et je me sentis rappelé par les professions libérales auxquelles vous avez attaché votre honneur. On vit depuis, dans le pouvoir consulaire, cette dictature

réparatrice qui, sous les auspices de votre génie, a fait de si grandes choses, moins grandes, cependant, que ne le sera la restauration de la liberté.

« Il est impossible que vous, général, le premier dans cet ordre d'hommes qui, pour se comparer et se placer, embrassent tous les siècles, vouliez qu'une telle révolution, tant de victoires et de sang, de douleurs et de prodiges, n'aient pour le monde et pour vous d'autre résultat qu'un régime arbitraire. Le peuple français a trop connu ses droits pour les avoir oubliés sans retour; mais peut-être est-il plus en état aujourd'hui, que dans son effervescence, de les recouvrer utilement; et vous, par la force de votre caractère et de la confiance publique, par la supériorité de vos talens, de votre existence, de votre fortune, vous pouvez, en rétablissant la liberté, maîtriser tous les dangers, rassurer toutes les inquiétudes. Je n'ai donc que des motifs patriotiques et personnels pour vous souhaiter, dans le complément de votre gloire, une magistrature permanente; mais il convient aux principes, aux engagemens, aux actions de ma vie entière, d'attendre, pour lui donner ma voix, qu'elle ait été fondée sur des bases dignes de la nation et de vous.

« J'espère que vous reconnaîtrez ici, général, comme vous l'avez déjà fait, qu'à la persévérance de mes opinions politiques se joignent des vœux sincères pour votre personne.

« Salut et respect. »

Personne alors en France n'aurait osé écrire cette lettre. Elle honore un homme autant qu'une victoire. Une femme seule en eût été capable, et cette femme envoyait de Rome à La Fayette ces lignes éloquentes : « J'espérerai toujours de la race humaine tant que vous existerez. Je vous adresse ce sentiment du haut du Capitole, et les bénédictions des Ombres vous arrivent par ma voix. » On a reconnu Mme de Staël.

III.

L'établissement de l'empire ne fit que maintenir La Fayette dans sa ligne de conduite.

La retraite lui était de plus en plus commandée par l'honneur. Jamais Mme de La Fayette ne fut plus heureuse. Il lui fut enfin permis, dans ses dernières années, de goûter un bonheur dont elle n'avait jamais conçu l'espérance. Sa félicité ne fut troublée que par les inquiétudes que lui donnait son fils George, qui faisait vaillamment son devoir sur le champ de bataille, et qui fut blessé à la bataille du Mincio.

Pendant le voyage qu'il fit en France pour guérir sa blessure,

il s'était marié à Mlle Émilie de Tracy, dont le père, M. Destutt de Tracy, un des plus fermes esprits, une des rares intelligences philosophiques de son temps, député de la noblesse du Bourbonnais à la constituante, avait été l'ami de La Fayette, un des confidens de ses idées, et, comme maréchal de camp, commandait, sous ses ordres, la cavalerie à la frontière en 1792. Il y avait harmonie de sentimens et d'éducation entre les deux époux. Toute la famille était venue à Chavaniac partager cette nouvelle joie avec la vieille tante (1) octogénaire, « qui conservait toutes ses facultés dans un cœur aimant. » C'est pendant ce séjour en Auvergne que Mme de Montagu présenta au général le marquis de Lasteyrie du Saillant, qui devait bientôt épouser Mlle Virginie, celle qui a écrit ce beau livre, digne d'être mis entre les mains de toutes les femmes, et qu'elle a modestement intitulé : *Notice sur Mme de La Fayette par sa fille.*

Le mariage allait se célébrer, lorsque M. de La Fayette, en tombant sur la glace, se cassa le col du fémur. Avec l'imperfection de la science chirurgicale d'alors, il souffrit cruellement pendant quarante jours et quarante nuits. Il éprouva le maximum de douleur que le corps humain peut supporter, avec un courage et un stoïcisme au-dessus de tout éloge. « Nous sommes sur la roue, » disait Mme de Lasteyrie, au milieu de si atroces douleurs. Le mariage de Virginie de La Fayette et de Louis de Lasteyrie put se célébrer, et dans une chambre voisine de celle où le général était encore étendu, le père Carrichon, qui avait assisté Mme d'Ayen dans son martyre, bénit le jeune couple. Mme de Tessé, toujours généreuse, avait envoyé le trousseau ; le reste de la famille s'était cotisé pour offrir à la mariée (2), au lieu de diamans et de bijoux, un portefeuille contenant deux mille francs. La fortune des Noailles et celle des La Fayette étaient loin d'être refaites.

Quelque réduites que fussent ses ressources, Mme de La Fayette avec sa sœur, Mme de Montagu, ne prit pas moins la résolution d'élever un monument au lieu même où Mme d'Ayen et Mme de Noailles avaient été ensevelies. Grâce au dévoûment obscur d'une pauvre ouvrière, Mlle Pâris, les deux sœurs apprirent que les guillotinés de la barrière du Trône, dans les dernières semaines de la Terreur, avaient été entassés dans un puits creusé sur un terrain presque désert sur le chemin de Saint-Mandé et dans le voisinage d'un monastère en ruine. Treize cents personnes suppliciées en quarante-trois jours avaient été jetées dans le trou de Picpus. Un an après l'installation du Directoire, Mme la princesse

(1) *Vie de Mme de La Fayette*, par Mme de Lasteyrie.
(2) *Mémoires de Mme de Montagu.*

de Hohenzollern, dont le frère avait été enfoui dans le champ de morts, l'acheta, et le fit sans bruit clore de murs pour le mettre à l'abri des profanations.

Quand Mme de Montagu et Mme de La Fayette, guidées par Mlle Pâris, allèrent pour la première fois à Picpus, et qu'elles virent ce cimetière inconnu, elles furent saisies de tristesse. Le projet qu'elles avaient conçu dans l'exil d'élever une tombe à leur mère, à leur aïeule, à leur sœur, se transforma. Une souscription fut ouverte parmi les parens des victimes. Avec le temps, l'œuvre se développa; la chapelle fut agrandie; les terrains contigus furent achetés; une partie du vieux monastère fut restaurée. Des religieuses vouées à l'adoration perpétuelle y furent installées. Des plaques de métal furent scellées aux murs, et l'on y grava les noms des treize cent victimes de la barrière du Trône, dans l'ordre où on les avait trouvées inscrites sur les registres de la Conciergerie. Cette œuvre de Picpus fut une consolation pour Mme de La Fayette.

Sa santé était sérieusement atteinte, mais son courage simple était comme un charme qui trompait ceux qui l'approchaient, et elle recevait de la plus noble façon les visiteurs. Lagrange eut, après la paix d'Amiens, des hôtes illustres. Charles Fox et sa femme, Fitz-Patrick, les amis des mauvais jours, y passèrent deux semaines, apportant avec eux leur grand souffle libéral, et jugeant avec sagacité les événemens extraordinaires qui se déroulaient.

Mme de La Fayette se prêtait à tout. Elle supportait avec douceur les inquiétudes que lui causaient les batailles auxquelles son fils assistait. Napoléon gardait rancune à George de l'attitude de son père. Bien qu'il eût sauvé à Eylau la vie du général Grouchy dont il était l'aide-de-camp, et bien qu'il eût été présenté deux fois pour le grade de capitaine, deux fois il avait été rayé de la main même de l'empereur. George attendait la paix pour donner sa démission.

Les années de ce tranquille séjour à Lagrange s'écoulaient rapides comme la joie. La Fayette était tout entier à ses travaux agricoles. Même dans ses lettres à Jefferson, avec lequel il avait un commerce épistolaire suivi, il parlait avec réserve des événemens, tout en les jugeant avec une grande hauteur. Il ne se désintéressait jamais des affaires de l'Amérique, se réjouissant avec Jefferson du développement des institutions républicaines.

Le 20 février 1807, il écrivait à cet ami fidèle qui l'avait invité à venir le voir avec la famille : « George a dû renoncer à l'espoir d'obtenir de l'empereur aucun avancement, mais son zèle dans

l'armée active déplaît assez pour qu'il ait à craindre d'être envoyé, avec son grade de lieutenant, dans quelque régiment éloigné. C'est pourquoi il est décidé à revenir près de nous aussitôt que les circonstances lui permettront de quitter la division à laquelle il est attaché, à moins qu'il ne survienne quelque explication à ce sujet. Ma situation personnelle est toujours la même, ma femme éprouve dans ce moment une crise de souffrance; vraiment, mon cher ami, je ne sais comment elle aurait pu traverser l'Atlantique, ni comment, dans la situation actuelle des affaires, nous pourrions espérer de vous rejoindre. »

George La Fayette, découragé, avait en effet quitté l'armée et était revenu à Lagrange. Sa mère était entrée dans un état de souffrance dont elle ne sortit plus. On profita d'une trêve dans ses douleurs pour la transporter à Aulnay, chez Mme de Tessé, à trois lieues de Paris. Puis, le mal faisant des progrès, la malade s'établit à Paris, toujours chez sa tante dévouée. Dans son délire Mme de La Fayette reconnaissait ses enfans. Elle appela un jour sa fille aînée, Mme de La Tour-Maubourg, pour lui dire : « Avez-vous l'idée de ce que c'est que le sentiment maternel? En jouissez-vous comme moi? Y a-t-il quelque chose de plus doux, de plus intime, de plus fort? Sentez-vous comme moi le besoin d'aimer, d'être aimée (1)? »

Dieu et son mari furent l'occupation de ses derniers momens. Au milieu de la fièvre, elle répétait le cantique de Tobie, qu'elle avait dit en apercevant la ville d'Olmütz, et s'éteignit la nuit de Noël 1807. Ses dernières paroles à ses enfans furent : « Je vous souhaite la paix du Seigneur, » et à M. de La Fayette : « Je suis toute à vous! » Elle fut inhumée à Picpus, dans le funèbre asile que sa sœur Mme de Montagu et elle avaient fondé.

Quelques jours après cette mort, M. de La Fayette écrivait à M. de La Tour-Maubourg cette lettre admirable qui mérite d'être conservée, tant par sa sincérité, son élévation, elle honore deux amis. C'était la seule oraison funèbre que rêvât Mme de La Fayette. Dans ce livre, où elle tient presque autant de place que son mari, ce cri de douleur, ces larmes doivent être recueillis :

« Je ne vous ai pas encore écrit, mon cher ami, du fond de l'abîme de malheur où je suis plongé. J'en étais bien près, lorsque je vous ai transmis les derniers témoignages de son amitié pour vous, de sa confiance dans vos sentimens pour elle. Ma douleur aime à s'épancher dans le sein du plus constant et cher confident de toutes mes peines au milieu de toutes les vicissitudes où souvent

(1) *Vie de Mme de La Fayette.*

je me suis cru malheureux, mais jusqu'à présent vous m'avez trouvé plus fort que les circonstances. Aujourd'hui la circonstance est plus forte que moi, je ne m'en relèverai jamais.

« Pendant les trente-quatre années d'une union où sa tendresse, sa bonté, l'élévation, la délicatesse, la générosité de son âme, charmaient, embellissaient, honoraient ma vie, je me sentais si habitué à tout ce qu'elle était pour moi, que je ne la distinguais pas de ma propre existence. Elle avait quatorze ans et moi seize, lorsque son cœur l'amalgama à tout ce qui pouvait m'intéresser. Je croyais bien pouvoir avoir besoin d'elle, mais ce n'est qu'en la perdant que j'ai pu démêler ce qui reste de moi pour la suite d'une vie qui m'avait paru livrée à tant de distractions et pour laquelle néanmoins il n'y a plus ni bonheur, ni bien-être possible.

« Le jour où elle reçut les sacremens, elle mit du prix à voir que j'y assistais. Elle tomba ensuite dans un délire constant, le plus extraordinaire et le plus touchant qui ait été jamais vu. Imaginez-vous, mon cher ami, une cervelle tout à fait dérangée, se croyant en Égypte, en Syrie, au milieu des événemens du règne d'Athalie, que les leçons de Célestine avaient laissés dans son imagination, brouillant presque toutes les idées qui ne tenaient pas à son cœur, enfin le délire le plus constant, et en même temps une douceur inaltérable et cette obligeance qui cherchait toujours à dire quelque chose d'agréable; cette reconnaissance pour tous les soins qu'on prenait d'elle, cette crainte de fatiguer les autres, ce besoin de leur être utile, tels qu'on aurait trouvé tous ces sentimens, toute cette bonté en elle, dans l'état de parfaite raison. Il y avait aussi une définition de pensées, une finesse dans ses définitions, une justesse, une élégance d'expressions qui faisaient l'étonnement de tous les témoins ou de ceux à qui on transmettait les paroles admirables ou charmantes qui sortaient de cette tête en délire.

« Ne croyez pas que ce cher ange eût des terreurs pour la vie future.

« Sa religion était tout amour et confiance... La crainte de l'enfer n'avait jamais approché d'elle. Elle n'y croyait même pas pour les êtres bons, sincères et vertueux d'aucune opinion. Je ne sais ce qui arrivera au moment de leur mort, disait-elle, mais Dieu les éclairera et les sauvera... » — « Il fut une époque, me disait-elle il y a quelques mois, où, lors d'un retour d'Amérique, je me sentis si violemment entraînée, au point d'être prête à me trouver mal, lorsque vous entriez, que je fus frappée de la crainte de vous être importune; je cherchai donc à me modérer. Vous ne devez pas être mécontent de ce qui m'est resté. » — « Que de grâces je dois à Dieu, disait-elle dans sa maladie, de ce qu'un entraîne-

ment si violent ait été pour moi un devoir! » — « Que j'ai été heureuse, disait-elle, le jour de sa mort! quelle part d'être votre femme! » — Et lorsque je lui parlais de ma tendresse : « C'est vrai! répondait-elle d'une voix si touchante, quoi, c'est vrai! Que vous êtes bon! Répétez encore! cela fait tant de plaisir à entendre! Si vous ne vous sentez pas assez aimé, disait-elle, prenez-vous-en à Dieu. Il ne m'a pas donné plus de facultés que cela. Je vous aime, disait-elle au milieu de son délire, chrétiennement, mondainement, passionnément.

« Quelquefois on l'entendait prier dans son lit. Elle s'est fait lire les prières de la messe par ses filles, et s'apercevait de ce qu'on passait pour ne pas la fatiguer. Il y eut dans les dernières nuits quelque chose de céleste dans la manière dont elle récita deux fois de suite, d'une voix forte, un cantique de Tobie, le même qu'elle avait récité à ses filles en apercevant les clochers d'Olmütz. Je ne l'ai vue se tromper sur moi qu'un ou deux momens, en la persuadant que j'étais devenu chrétien fervent.

« Vous n'êtes pas chrétien? » me disait-elle un jour. Et comme je ne répondais pas : « Ah! je sais ce que vous êtes, vous êtes fayettiste. » — « Vous me croyez bien de l'orgueil, répondis-je; mais vous-même ne l'êtes-vous pas un peu? » — « Ah oui! s'écria-t-elle, de toute mon âme; je sens que je donnerais ma vie pour cette secte-là. »

« Un jour, je lui parlais de sa douceur angélique. « C'est vrai, dit-elle, Dieu m'a faite douce. Ce n'est pourtant pas comme votre douceur; je n'ai pas de si hautes prétentions. Vous êtes si fort en même temps que si doux; vous voyez de si haut; mais je conviens que je suis douce, et vous êtes si bon pour moi! » — « C'est vous qui êtes bonne, répondis-je, et généreuse par excellence. Vous souvenez-vous de mon premier départ pour l'Amérique? Tout le monde était déchaîné contre moi; vous cachiez vos larmes. Au mariage de M. de Ségur, vous ne vouliez pas paraître affligée, de peur qu'on ne m'en sût mauvais gré. » — « C'est vrai, me dit-elle, c'était assez gentil pour un enfant, mais que c'est aimable à vous de vous souvenir de si loin! »

« Je trouve de la douceur à me redire avec vous tout ce qui rappelle combien elle était tendre et heureuse. Mon Dieu! qu'elle l'aurait été cet hiver! les trois ménages réunis, la guerre finie pour George, Virginie ayant un enfant, et je pourrai ajouter après ma maladie, où nos craintes avaient encore redoublé notre tendresse! N'avait-elle pas la bonté dans ces derniers temps de s'occuper de mes amusemens de Lagrange, de ma ferme, de ce qui était resté dans sa tête! Quand je lui parlais de notre retour chez nous : « Ah! disait-elle, ce serait trop délicieux. Mon Dieu! mon Dieu! s'écriait-

elle un jour, encore six pauvres années de Lagrange! » Dans ces derniers temps, comme elle s'agitait pour y aller avec moi, pour que je partisse le premier, je la priai de me laisser près d'elle, je l'engageai au repos. Elle me promettait d'y faire ce qu'elle pourrait; et se calmant : « Eh bien! dit-elle, restez; attendez un peu, je vais m'endormir tout doucement. » La pauvre femme! c'était un pressentiment de notre sort.

« Malgré le désordre et l'embarras de ses idées, elle a eu quelque prévoyance de sa mort. Je l'entendais, l'avant-dernière nuit, dire à la garde : — « Ne me quittez pas, dites-moi quand je dois mourir. » — Je m'approchai, son effroi se calma; mais lorsque je lui parlai guérison, retour à Lagrange : « Ah! non, dit-elle, je mourrai. Avez-vous quelque rancune contre moi? » — « Et de quoi? chère amie, lui dis-je, vous avez toujours été si bonne, si tendre! » — « Je vous ai donc toujours été une douce compagne? » — « Oui, sans doute! » — « Eh bien! bénissez-moi! »

« Tous ces derniers soirs, lorsque je la quittais, ou qu'elle le croyait, elle me demandait de la bénir. — Ce dernier jour, elle me dit : « Quand vous verrez Mme de Simiane, vous lui direz mille tendresses pour moi. » — C'est ainsi que son cœur était tout en vie et déjà ses pauvres jambes n'avaient plus de mouvement.

« Sans doute, elle avait l'idée de sa mort prochaine, lorsqu'après m'avoir dit d'une manière touchante, comme elle le faisait souvent : « Avez-vous été content de moi? Vous avez donc la bonté de m'aimer? Eh bien, bénissez-moi! » lorsque je lui répondis : « Vous m'aimez aussi, vous me bénirez, » elle me donna sa bénédiction, pour la première et la dernière fois, avec la plus solennelle tendresse. Alors, chacun de ses six enfans s'approcha tour à tour, lui baisa les mains et le visage. Elle les regardait avec une affection inexprimable. Plus sûrement encore, elle avait l'idée de la mort, lorsque, craignant une convulsion, elle me fit signe de m'éloigner; et comme je restais, elle prit ma main, la mit sur ses yeux, avec un regard de tendre reconnaissance, en indiquant ainsi le dernier devoir qu'elle attendait de moi. C'est sans apparence de souffrance, avec le sourire de la bienveillance sur son visage et tenant toujours ma main, que cet ange de tendresse et de bonté a cessé de vivre. J'ai rempli le devoir qu'elle m'avait indiqué...

« Vous savez, comme moi, tout ce qu'elle a été, tout ce qu'elle a fait pendant la révolution. Ce n'est pas d'être venue à Olmütz que je veux la louer ici; mais c'est de n'être partie qu'après avoir pris le temps d'assurer, autant qu'il était en elle, le bien-être de ma tante et les droits de nos créanciers; c'est d'avoir eu le courage d'envoyer George en Amérique.

« Quelle noble imprudence de cœur, à rester la seule femme de France compromise par son nom et qui n'eût jamais voulu en changer! Chacune de ses pétitions ou déclarations commençait toujours par ces mots : *La femme La Fayette.* Jamais cette femme si indulgente pour les haines de partis n'a laissé passer, lorsqu'elle était sous l'échafaud, une réflexion contre moi sans la repousser, jamais une occasion de manifester mes principes sans s'en honorer et dire qu'elle les tenait de moi...

« Ma lettre ne finirait pas, mon cher ami, si je me laissais aller aux sentimens qui la dictent. Je répèterai encore que cette femme angélique a été environnée de tendresse et de regrets dignes d'elle...

« Je vous embrasse en son nom, au mien, au nom de ce que vous avez été pour moi, depuis que nous nous connaissons.

« Adieu, mon cher ami. »

Il est difficile de ne pas être ému en lisant ces lignes mouillées de larmes ; y ajouter serait un manque de goût.

La Fayette perdait plus qu'une compagne! Il perdait aussi sa conscience. Sa vie publique peut être divisée en deux parties, avant et après 1807. Ces deux parties ne se ressemblent pas. Nous aurons plus d'une occasion de le faire remarquer. Pendant les premières années qui suivirent ce deuil irréparable, il vécut avec ses souvenirs et sa douleur. C'est à peine s'il reprend sa correspondance avec Jefferson, ne se désintéressant jamais des affaires d'Amérique.

C'était beaucoup de se tenir debout au milieu des prosternations du dedans et du dehors. Son isolement volontaire était, pour l'empereur, le plus grand signe de désapprobation. Il fallut les malheurs de la patrie et la première invasion pour faire sortir La Fayette de la solitude.

IV.

Ces longues années silencieuses, remplies par la vie de famille, par le charme que répandait la femme de George, furent seulement troublées par les visites de Destutt de Tracy, dont l'influence a été, comme celle de Cabanis, considérable et féconde dans le champ de la spéculation. Les travaux agricoles occupaient La Fayette tout le jour. On causait et on lisait le soir. Il avait beaucoup désiré devenir possesseur de Lagrange. Lorsqu'il y fut convenablement installé, il se livra avec ardeur à l'agriculture et rétablit ainsi sa santé délabrée par les souffrances de sa captivité et par les ennuis de sa carrière politique (1).

(1) *Souvenirs sur la vie privée de La Fayette,* par Jules Cloquet.

Après la mort de sa femme, il avait fait murer la porte de communication, et l'appartement tel qu'il était à cette époque était resté clos. Seulement, à certains jours consacrés, il y pénétrait seul, ou avec ses enfans, par une porte dérobée, afin de rendre hommage à une mémoire qui resta toujours sacrée.

Pendant les heures de réflexion et de repliement sur lui-même, où ses vertus privées, sa bonté morale, l'excellence de son cœur pour tout ce qui l'approchait, se développaient sans contrainte, loin des yeux du public, il restait de plus en plus attaché à ses doctrines libérales.

Pendant un court séjour à Chavaniac, où sa tante octogénaire, désespérée de ne plus le revoir, l'avait appelé, il écrivait à Masclet : « Maintenant je vois une nouvelle organisation sociale, dont il est inutile dans cette lettre de discuter le mérite eu égard à la liberté publique, d'autant plus que mes principes vous sont déjà connus ; et puisque les psaumes sont devenus à la mode, j'ai le droit de m'appliquer le *Sicut erat in principio et nunc et semper* (1). »

Le 20 février 1810, dans une lettre à Jefferson, nous lisons : « Le récit des actes de ce pouvoir impérial, singulier mélange de grandeur empruntée à la révolution et d'abaissement contre-révolutionnaire, vous apprendra nos triomphes sur nos ennemis étrangers, le récent agrandissement de notre territoire, ainsi que de nouvelles mesures contre les libertés publiques. » — Il ne désespérait pas de l'avenir : « Quelles qu'aient été, ajoutait-il le 4 juillet 1812, la violation, la corruption et en dernier lieu la proscription avouée des idées libérales, je suis convaincu qu'elles se sont conservées plus qu'on ne le croit généralement, et qu'elles ranimeront encore l'ancien comme le Nouveau-Monde. » — Et il fêtait dans sa famille l'anniversaire de la proclamation de l'indépendance américaine.

Il n'y avait que Mme de Staël et La Fayette pour conserver ainsi le feu sacré. L'empereur le savait bien. Il avait cru, au mois de juillet 1808 (2), pouvoir envelopper le solitaire de Lagrange dans une accusation capitale. Fouché avait détourné le coup. Mais La Fayette avait dû surtout son salut à l'imperturbable fermeté de M. Jacquemont, membre du conseil supérieur de l'instruction publique, qui fut puni de son amitié aussi éclairée que généreuse, par un long emprisonnement et la perte de son emploi. L'isolement de La Fayette était un signe permanent de désapprobation. « Votre existence, lui disait Bernadotte, en partant pour la Suède,

(1) Voir *Correspondance*, t. v, p. 285-287.
(2) Voir *Pièces et Souvenirs*, 1814-1815.

est vraiment miraculeuse; votre péril est moins encore dans le caractère de l'empereur que dans l'acharnement des gens de l'ancien régime à l'irriter contre vous. »

Napoléon connaissait bien son caractère inflexible. En 1812, à propos d'une discussion au conseil d'État, sur le rétablissement de la garde nationale, il disait : « Tout le monde en France est corrigé ; un seul ne l'est pas, c'est La Fayette. Il n'a jamais reculé d'une ligne. Vous le voyez tranquille; eh bien! je vous dis, moi, qu'il est tout prêt à recommencer. »

Sa retraite n'était donc pas sans danger, lorsque les calamités accumulées par les fautes de Napoléon vinrent à fondre sur la France. Les armées étrangères avaient passé la frontière. La Fayette avait été appelé à Paris par la mort de ses deux plus chers parens, M. de Tessé, et surtout Mme de Tessé, cette maternelle amie de quarante ans. La même maladie les avait emportés à quelques jours d'intervalle. Au milieu du désarroi du gouvernement, La Fayette s'offrit pour commander la garde nationale. Il convint avec M. Ternaux, chef de la 3e légion, que si un bataillon voulait résolument marcher contre l'ennemi, il se mettrait à la tête. Il tenta une démarche auprès de l'un des principaux maréchaux pour l'amener à arracher l'abdication de l'empereur; toutes ces tentatives furent inutiles, La Fayette fut trouvé téméraire. Le lendemain, pendant que les ennemis entraient dans Paris, il s'enferma dans son appartement et fondit en larmes.

Ses relations de jeunesse avec le comte de Provence et le comte d'Artois ses contemporains, ses liaisons de parenté avec des personnes appartenant au pur royalisme, tout l'avertissait que cette première restauration ne serait qu'une contre-révolution plus ou moins lente ou déguisée. Il se serait fait scrupule d'appeler les Bourbons (1). Et néanmoins telle est la force des premières impressions, que la vue du comte d'Artois dans la rue l'émut vivement : « Pardonnant leurs torts, même ceux envers la patrie, je souhaitai de tout mon cœur que la liberté pût s'amalgamer avec le règne des frères et de la fille de Louis XVI. »

Il adressa alors à Monsieur ces quelques lignes :

« Monseigneur, il n'y a point d'époque et de sentiment dans ma vie, qui ne concourent à me rendre heureux de voir votre retour devenir un signal et un gage du bonheur et de la liberté publique. Profondément uni à cette satisfaction nationale, j'ai besoin d'offrir à Monsieur l'hommage de mon attachement personnel, et du respect avec lequel je suis, etc. »

Le comte d'Artois, ne sachant trop que répondre, s'en tira par

(1) *Pièces et Souvenirs*, 1814-1815.

des complimens, il chargea Alexis de Noailles de les porter à La Fayette dont il était le neveu. Le général crut devoir se présenter à la première audience aux Tuileries, en uniforme; il fut reçu poliment par Louis XVIII et par son frère ; mais la fureur des royalistes, en l'entendant annoncer, fut telle qu'il ne put se méprendre sur leur état d'esprit (1), et il ne songea plus à renouveler ses politesses. Au contraire, la manière dont le duc d'Orléans demanda de ses nouvelles, à George, fit un devoir au père d'aller au Palais-Royal. Le duc d'Orléans fut sensible à cette démarche. Ils parlèrent de leur temps de proscription, de la communauté de leurs opinions. « Il causa, dit La Fayette, en termes trop supérieurs aux préjugés de sa famille pour ne pas faire reconnaître en lui le seul Bourbon compatible avec une constitution libre. »

La Fayette eut une occasion plus solennelle de manifester ses idées politiques, à l'empereur de Russie, dans une soirée célèbre, chez Mme de Staël. Nous savons que le général avait voué à la fille de Necker, presque depuis son enfance, un profond attachement. La constance de sa généreuse affection, pendant l'emprisonnement à Olmütz, avait resserré les liens de leurs cœurs. Alexandre venait rendre hommage à la haute société française, en entrant dans le salon de Mme de Staël. Lorsqu'elle lui eut présenté La Fayette, l'empereur de Russie lui fit signe de le suivre, et l'emmenant dans une embrasure (2), il se plaignit de ce que ses bonnes intentions avaient si mal tourné, de ce que les Bourbons n'avaient que des préjugés d'ancien régime et, comme son interlocuteur se bornait à répondre que le malheur devait pourtant les avoir en partie corrigés : « Corrigés, lui dit-il, ils sont incorrigés et incorrigibles. Il n'y en a qu'un, le duc d'Orléans, qui ait des idées libérales; mais pour les autres, n'en espérez jamais rien. » — « Si c'est votre opinion, sire, pourquoi les avez-vous ramenés ? » — « Ce n'est pas ma faute, on m'en a fait arriver de tous les côtés, je voulais du moins les arrêter, pour que la nation eût le temps de leur imposer une constitution, ils ont gagné sur moi, comme une inondation. Vous m'avez vu aller à Compiègne au-devant du roi, je voulais le faire renoncer à ses dix-neuf ans de règne, et autres prétentions de ce genre. La députation du corps législatif y était aussitôt que moi, pour le reconnaître de tout temps, sans condition. Que pouvais-je dire, quand les députés et le roi étaient d'accord ? C'est une affaire manquée, je pars bien affligé. » — La Fayette soutint qu'on pouvait encore s'en tirer, et qu'il devait à la cause de la liberté, au roi lui-même, de persister dans ses bons conseils.

(1) *Mémoires de M. de Vitrolles, Souvenirs du duc de Broglie*, t. Ier.
(2) *Pièces et Souvenirs*, 1814-1815, p. 311.

Les événemens allaient donner raison à l'empereur Alexandre. La Fayette, durant la première Restauration, ne manqua ni de perspicacité, ni de tenue d'esprit. Il vit clairement que peu de mois suffiraient pour rendre la popularité à Napoléon. Il fait observer dans ses notes que si Louis XVIII, venant s'asseoir sur le trône constitutionnel de Louis XVI, en avait repris les couleurs, emblème de l'affranchissement du peuple et de la gloire de nos soldats, « il n'eût pas laissé à Napoléon ce talisman de l'insurrection. Mais on voulut que la nation et les troupes fussent marquées du sceau de l'ancien régime et de l'émigration. En vain les maréchaux pressaient le roi d'adopter la vieille garde. Il leur déclara qu'ils avaient raison et n'en fit rien. » La Fayette tenait de la bouche même du général Letort, des dragons de la garde, qu'ayant dit en leur nom, au comte d'Artois : « Prenez-nous, monseigneur, nous sommes de braves gens! » — « La paix est faite, répondit-il, nous n'avons pas besoin de braves. » — C'est ainsi que cette troupe intrépide fut à jamais ennemie des Bourbons.

« Pensez-vous, demandèrent à La Fayette ses amis du faubourg Saint-Germain, que si le roi maintient la charte, la garde nationale le défendra? » — « Oui, sans doute, répondait-il, d'autant mieux qu'elle y croit plus que moi. » — « Mais si l'on revenait à d'autres principes, qu'arriverait-il? » — « Elle chasserait les Bourbons. » — Huit mois se passèrent aux Tuileries à hésiter sur cette alternative.

Il apprit à ses dépens, s'il l'avait oublié, que les rancunes des émigrés envers les premiers constitutionnels de la révolution étaient implacables; ainsi, les journaux avaient retenti de la mort du commandant de bataillon Carle, un des riches joailliers de Paris, massacré le 10 août, après avoir fait des prodiges de dévoûment et de courage, en défendant le roi et la reine. Mais il avait fêté la prise de la Bastille en 1789; mais il avait demandé en 1792 de lever à ses frais une compagnie de volontaires pour courir à la frontière. Son sang versé, presque sous les yeux de la famille royale, n'avait pu laver ces torts. Jamais La Fayette et des personnages plus en crédit que lui ne purent obtenir une marque de bienveillance pour une famille dont la ruine avait expié l'héroïsme de son malheureux chef.

Des pamphlets commencèrent alors à présenter sous un jour faux le rôle et la conduite du général vis-à-vis de Louis XVI et de Marie-Antoinette pendant la Révolution. On vit même sortir de l'imprimerie royale un ouvrage du premier valet de chambre de Louis XVIII, M. Hue, où La Fayette était calomnié avec acharnement, particulièrement à propos des événemens du 6 octobre. Dans un autre écrit, sanctionné par le suffrage authentique

de Mme la duchesse d'Angoulême, il était appelé un misérable, et l'on soutenait que Bailly et lui avaient poussé le roi au voyage de Varennes.

Quoique indifférent aux injures, La Fayette, sous prétexte de répondre à ses calomniateurs, avait tracé en vingt pages une esquisse de l'ancien régime et un résumé des conditions indispensables « pour nationaliser la Restauration. » Cet écrit devait paraître dans les premiers jours d'avril 1815. Le retour de l'île d'Elbe en arrêta la publication. S'adressant aux ultra-royalistes, La Fayette leur disait : « C'est vous qui repoussâtes les réformes de Turgot, Malesherbes et Necker, acceptées par Louis XVI ; ce sont les intrigues de vos parlemens contre les ministres, qui nécessitèrent ces assemblées de notables, où vous défendîtes vos privilèges en 1787 contre le roi, en 1788 contre le peuple, et puis les états-généraux convoqués au milieu des émeutes civiles et de l'indiscipline militaire, dont vous étiez alors les fauteurs. — A l'assemblée constituante, votre opposition furieuse, où vos perfides votes n'ont cherché qu'à empêcher le bien, ou à empirer le mal ; et depuis, vos espérances et vos menées n'ont-elles pas, sans cesse, en haine de la liberté, invoqué les excès et les crimes de l'anarchie? C'est en allant solliciter partout l'invasion étrangère et la ruine de votre patrie, en déclarant une guerre d'extermination aux partisans de la Révolution, c'est-à-dire à presque tous les Français, que vous avez abandonné le roi et accrédité la méfiance contre lui, que vous avez affaibli les défenseurs de l'ordre public, fortifié les jacobins, amené la Terreur, la destruction de la famille royale et de tant d'autres victimes! Et vous venez mesurer l'honneur et le blâme aux citoyens qui ont défendu leur pays et ses lois, protégé vos familles et vos biens, aussi longtemps que vos intrigues l'ont permis, aux guerriers qui ont déjoué vos complots parricides, et couvert l'Europe de la gloire française! Mais, en supposant toutes choses égales entre vous et les patriotes, du moins est-il vrai que l'opinion de ceux-ci tendait à l'amélioration générale, au lieu que la vôtre a pour base le maintien de vos privilèges!.. »

Certes, si La Fayette péchait par le flegme et la froideur, ce n'était pas le jour où il écrivait des pages semblables à celles-là! Ce n'était pas non plus le jour, où, malgré la charte, il fut porté atteinte à la liberté individuelle, dans la personne des généraux Grouchy et Exelmans. Le premier, à qui l'on reprochait une lettre inconvenante, à propos du titre de colonel général enlevé aux titulaires pour en gratifier les princes (ordonnance du 15 mai), avait reçu l'invitation d'aller à la campagne ; il consulta La Fayette, qui l'engagea vivement à ne pas obéir. Quant au général Exelmans,

dont on avait saisi une lettre insignifiante, adressée au roi de Naples, il ne se laissa point exiler ; on entoura sa maison : il menaça de se défendre. La Fayette lui fit proposer de venir à Lagrange ; mais il échappa au blocus et se réfugia chez un ami.

Cependant, malgré ces désenchantemens, la France avait recouvré plus de liberté qu'elle n'en avait eu pendant le règne de Napoléon ; La Fayette était obligé de le reconnaître. C'étaient les résultats sociaux et égalitaires de la révolution qui étaient menacés, plus que les libertés parlementaires ; et les masses tenaient plus aux uns qu'aux autres. Le mécontentement grandissait donc lorsque, tout à coup, on apprit que Napoléon était en Provence. Le cri d'alarme fut porté à Lagrange, où La Fayette était retourné. Il n'avait eu, depuis sa visite au roi et au comte d'Artois, aucun rapport avec la cour. Il s'était même abstenu d'y paraître au jour de l'an, trouvant dans les injures presque officielles dont il avait été l'objet, de quoi autoriser cette commode attitude de brouillerie personnelle. Il se rendit néanmoins à Paris, pour être à portée de servir la cause libérale.

Malgré son antipathie pour les opinions et les hommes de la contre-révolution, malgré leur haine implacable dont il avait eu récemment les témoignages les plus choquans, tandis qu'au contraire le souvenir reconnaissant de la délivrance d'Olmütz n'était pas effacé dans son cœur, La Fayette n'apportait de sa retraite que des vœux contraires au succès de Napoléon.

La conduite du général pendant les cent jours a été et est encore l'objet des plus vives critiques. Il importe de faire connaître avec exactitude ses sentimens, ses idées, le but auquel il tendait, avant d'asseoir un jugement. Les notes qu'il a laissées sur cette dramatique époque sont précises et portent un visible cachet de sincérité (1). Il semblait encore possible à La Fayette, à ce premier moment du retour de l'île d'Elbe, de tirer un meilleur parti de la situation des Bourbons que du rétablissement de celui qu'il appelait le plus habile et le plus intraitable ennemi de la liberté. « Si l'on avait pu, disait-il, obliger les Bourbons à tirer leur charte de l'ornière du 4 juin, pour en faire un pacte national, on les aurait liés par des démarches et des institutions plus fortes qu'eux et leur parti et de nature à les renverser eux-mêmes, s'ils eussent tenté de les violer. Cela valait mieux que de reprendre le système de l'empereur, de livrer la France aux caprices et aux machinations de cet homme indomptable, portant avec lui une guerre générale dont le résultat probable devait être notre ruine, tandis que son

(1) *Pièces et Souvenirs*, 1814-1815.

succès eût rétabli le pouvoir, employé pendant quatorze ans à la corruption de tous les sentimens généreux, à la destruction de toutes les idées libérales. »

Les dispositions de La Fayette furent bientôt connues. On lui demanda s'il répugnerait à une conférence chez le président de la chambre, M. Lainé. Il s'y rendit sur-le-champ et conseilla un appel immédiat des membres de toutes les assemblées nationales depuis 1789, qui se trouveraient à Paris, afin d'opposer une grande force morale à cet entraînement irréfléchi pour l'empereur. Il ajouta qu'il serait prudent d'éloigner les neveux du roi, le duc d'Angoulême et le duc de Berri, et de n'employer que son cousin, le duc d'Orléans, le seul prince populaire. Son avis n'excita que de l'effroi et du soupçon. « M. de Chateaubriand proposa de nous ranger tous autour du roi, pour y être égorgés, afin que notre sang devînt une semence d'où renaîtrait un jour la monarchie. » — Benjamin Constant se mit à rire du dédommagement qu'on lui offrait.

La réunion s'arrêta à la résolution de faire remplacer par la chambre elle-même les sièges vacans. La Fayette promit d'accepter cette élection irrégulière et calma, à cet égard, les scrupules de son ami d'Argenson. Mais le gouvernement eut soin de faire écarter, dans les bureaux, cette proposition.

Au milieu de l'effarement général, on apprit que, dans la nuit du 20 juin, le palais des Tuileries avait été évacué; la précipitation avait été telle que Louis XVIII avait oublié son portefeuille et son grand aumônier. Le lit du roi était encore chaud lorsque l'empereur y entra.

V.

La Fayette ne crut pas à sa conversion, malgré son nouveau langage. Il raconte que, le conseil d'État ayant pris au sérieux la situation nouvelle où Napoléon sentait la nécessité de se placer : « Vous l'avez voulu, répondit-il avec colère ; on ne reconnaît plus le vieux bras de l'empereur ; mais vous le sentirez, ajoutait-il entre ses dents. » La Fayette avait plus que de l'humeur de ce que le retour de l'île d'Elbe venait troubler la paix du monde et les probabilités de l'éveil de l'opposition parlementaire.

Après être resté trois jours à Paris, le vieux libéral s'enferma dans sa solitude de Lagrange.

La grande réunion du Champ de Mai, annoncée avec emphase, lui paraissait une jonglerie destinée à éviter la convocation d'une assemblée délibérante. Ses méfiances répondaient à celles de cette bonne bourgeoisie de Paris, paisible, modérée, désintéressée, ne

recherchant pas les emplois, ne demandant que la renaissance des affaires, et avec la paix une liberté sage, et un régime qui ne blessât pas ses sentimens, ses opinions, sa dignité. Dans une lettre à Benjamin Constant, devenu conseiller d'État, malgré son célèbre article du *Journal des Débats*, La Fayette (19 avril 1815) dévoile sans réserves l'état de son esprit :

« Il n'a tenu qu'à moi, pendant plusieurs années, d'être accueilli par l'empereur. Mes obligations envers lui n'ont jamais été plus reconnues par moi que depuis sa chute. Je n'en suis pas moins convaincu, bien à regret, que son gouvernement, avec ses talens et ses passions, est celui de tous qui offre le moins de chances à l'établissement d'une véritable liberté. Je souhaite de toute mon âme me tromper, et alors j'en conviendrai avec autant de bonne foi que de plaisir. En attendant, je crains que l'homme auquel il a suffi autrefois pour attraper tant de gens d'esprit de signer : *Membre de l'Institut, général en chef*, qui aujourd'hui vient de soulager tant d'amours-propres et tant d'intérêts, et qui succède à tant de sottises, ne finisse par tromper, comme il y a quinze ans, l'honnête espérance des patriotes. Il ne peut exister de liberté dans un pays, à moins qu'il n'y ait une représentation librement et largement élue, disposant de la levée et de l'emploi des fonds publics, faisant toutes les lois, « organisant la force militaire et pouvant la dissoudre, délibérant à portes ouvertes dans des débats publiés dans les journaux; à moins qu'il n'y ait liberté complète de la presse, soutenue par tout ce qui garantit la liberté individuelle; à moins que tous les délits ne soient soustraits aux tribunaux d'exception, et soumis au jugement de jurys convenablement formés... Je désire être assuré que l'empereur puisse se résigner à de pareilles institutions : jusqu'à présent, je ne vois pas qu'il le veuille... Je vous offre mon incrédulité, et j'y joins mille amitiés. »

Il était dans cette disposition d'esprit, et dans une visite à Lagrange, M. Crawfurd, ministre des États-Unis, n'avait fait que l'aggraver, en lui parlant de la guerre inévitable et des forces de la coalition, lorsque, le 19 avril, le général Mathieu Dumas, très anciennement lié avec La Fayette, lui envoya par exprès la lettre suivante :

« Le prince Joseph, qui vous a toujours conservé les mêmes sentimens d'estime que votre caractère et votre attachement à la liberté lui ont dès longtemps inspirés, désire vous voir. Il m'a chargé de vous le faire savoir et de vous engager à venir passer quelques heures à Paris le plus tôt possible... Si vous avez quelque confiance en mon jugement, si vous croyez à la constance de mon opinion et de mes vœux pour l'indépendance de notre chère patrie, venez,.. je vous attends demain. »

La Fayette répondit sur-le-champ : « L'appel que je reçois dans la crise où nous sommes ne me permet pas d'hésiter. Vous me trouverez un grand fonds d'incrédulité qui compense ma trop grande confiance de l'an VIII. Je vous embrasse de tout cœur. »

Le prince Joseph, qui l'appelait, avait toujours déploré la faculté laissée à Napoléon Ier (1) de tout faire jusqu'à se perdre. Il partageait les sentimens du parti constitutionnel et cherchait à nouer avec ses chefs, particulièrement avec La Fayette et Mme de Staël, des relations politiques. Il espérait persuader à son frère de se mettre en rapport avec les libéraux. Dès le lendemain de l'arrivée de La Fayette, il le reçut avec une grande affabilité. Après lui avoir tracé un tableau trop vrai des dangers de la patrie, il chercha à le convaincre que les puissances étrangères en voulaient à la liberté et à la France autant qu'à l'empereur. Sur ces points, La Fayette pensait comme Joseph; mais leurs dissidences éclatèrent au moment où le prince déclara que les dispositions de son frère étaient amendées.

La Fayette rappela qu'il avait souvent regretté que son caractère fût inconciliable avec les libertés publiques : « Quelle que soit, ajouta-t-il, mon admiration pour le génie de l'empereur, et ma reconnaissance individuelle envers lui, je l'ai cru tellement incompatible avec la liberté de mon pays, que, l'an dernier, j'ai souhaité ardemment qu'une insurrection nationale fût suscitée à la fois contre l'invasion étrangère et contre le despotisme intérieur. Je me livrai à quelque espoir de voir les Bourbons eux-mêmes devenir constitutionnels et j'ai fait jusqu'au dernier jour des vœux pour eux contre la brillante entreprise de votre frère. J'avoue que je ne puis encore partager votre confiance; mais il n'est jamais trop tard pour chercher à réparer ses fautes et les maux faits à l'humanité, et le moyen le plus efficace, le seul moyen de ramener la confiance publique, de susciter un esprit national, était de surmonter la répugnance que l'empereur paraissait avoir pour la convocation immédiate d'une chambre de représentans. »

Le prince Joseph avoua que cette répugnance était grande; l'empereur, en partant pour la frontière, craignait de laisser derrière lui une assemblée constituante. Joseph regretta que *l'acte additionnel* eût été arrêté avant d'avoir pu le montrer à La Fayette. « Il y a une chambre des pairs, dit-il, et vous jugez bien que vous êtes le premier sur la liste (2). » — « Il ne me convient pas, répondit son interlocuteur, de rentrer dans les affaires par la pairie,

(1) Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XVIII, *in fine*.
(2) Voir *Pièces et Souvenirs*, 1814-1815, p. 418.

ni par aucune autre faveur de l'empereur. Je suis un homme populaire, c'est par le choix du peuple que je dois sortir de ma retraite. Si je suis élu, je m'unirai à vous, comme représentant de la nation, pour repousser l'invasion et l'influence étrangères, en conservant néanmoins toute mon indépendance. »

Le prince Joseph alla rendre compte à l'empereur de cette conversation, et le lendemain, il écrivait à La Fayette le billet suivant : « Dimanche matin. — L'acte constitutionnel sera publié aujourd'hui (22 avril) dans le *Moniteur* et soumis à l'acceptation de l'universalité des citoyens. Je ne serai pas aujourd'hui, ni ce soir chez moi, étant obligé d'être chez l'empereur, je ne pourrai donc pas avoir l'avantage de vous recevoir aujourd'hui. J'espère que vous me dédommagerez de ce contre-temps un autre jour, à votre choix. »

La Fayette, en le renvoyant, convint que, sauf le dernier article, l'acte additionnel valait beaucoup mieux que sa réputation, et il en tirait un argument de plus pour que la constitution fût immédiatement soumise à la délibération de la chambre des représentans. Le surlendemain, à un dîner chez le prince Joseph, dîner où se trouvaient Benjamin Constant, le principal rédacteur de l'acte constitutionnel, Mathieu Dumas, Sebastiani et Lavalette, La Fayette répéta : « Votre constitution vaut mieux que sa réputation ; mais il faut y faire croire, et pour qu'on y croie, la mettre immédiatement en vigueur. » D'après lui, une fois que les hommes marquans du parti libéral seraient réunis dans une assemblée, Napoléon n'était plus à craindre ; et il était prêt à se tenir pour satisfait, si l'on ne faisait pas attendre la convocation des chambres. Or, La Fayette était l'homme qu'on mettait le plus de prix à contenter, parce qu'il était le plus respecté des survivans de la révolution. Benjamin Constant se faisait alors son partisan, et lui disait : « Vous êtes ma conscience ; » et certes il en avait besoin.

Cependant, Napoléon hésitait à mettre en pratique la nouvelle constitution, redoutant toujours une chambre en son absence. Durant ces hésitations que le prince Joseph s'efforçait de combattre, le gouvernement sollicitait de La Fayette un autre service que son patriotisme était prêt à rendre. M. Crawfurd, ministre des États-Unis, avec lequel le général avait les meilleures relations, retournait en Amérique. « Croirait-on que ce puissant empereur dont jadis les ordres volaient sans obstacle d'Anvers à Naples, des portes de Cadix à Dantzig, eût dans ce moment besoin de moi, dit La Fayette, pour envoyer une lettre hors du cercle que ses ennemis avaient tracé autour de la France ? A peine Joseph m'eût-il parlé du départ de M. Crawfurd, que je pressentis son vœu, et comme j'étais

résolu à seconder Bonaparte dans tous nos intérêts extérieurs, j'offris de faire passer pour mon compte un paquet à Londres destiné aux principaux personnages d'Angleterre. »

Le décret convoquant les chambres le trouva à Lagrange. Ce fut Benjamin Constant qui le lui envoya (1er mai 1815). « Je suppose, lui écrivait-il, que vous allez vous faire élire. Je regarde votre élection comme un grand pas vers notre ordre constitutionnel. Si, quand vous et tout ce qui vous intéresse serez nommés, il reste une place, je la réclame, parce que je serais bien content d'être votre collègue. Dites-moi si vous êtes satisfait. »

« Oui, je suis content, répondait La Fayette, et j'aime à vous le dire. La convocation immédiate d'une assemblée de représentans me paraît comme à vous l'unique moyen de salut. »

L'acte additionnel étant soumis à l'acceptation des citoyens, il crut devoir s'expliquer sur le registre de sa commune dans les termes suivans : « Le nouvel acte additionnel à des constitutions de l'empire, qui pour la plupart ne furent jamais soumises à la délibération nationale, est lui-même présenté par une autorité provisoire, non à la discussion légale, mais à la signature individuelle des citoyens. Il renferme des articles que tout ami de la liberté doit à mon avis adopter, d'autres que je rejette pour ma part, sans que le mode imposé permette de les distinguer, encore moins de les discuter ici, mais que je me réserve de discuter ailleurs. Cependant, comme les droits de la souveraineté du peuple ont été reconnus, et qu'ils ne peuvent non plus que les droits essentiels de chacun de nous être aliénés sur aucun point, je dis *oui*, malgré les illégalités et sous les réserves ci-dessus. »

C'est toujours la même doctrine libérale qu'il pratique sans déviation, ni faiblesse.

Le 8 mai, il fut élu membre de la chambre des représentans par le collège départemental de Seine-et-Marne.

Ainsi après vingt-trois ans d'interruption, La Fayette était jeté au milieu de la vie politique, dans une des crises les plus graves qu'ait traversées notre malheureux pays. Il se préparait à reprendre son rôle de 1789, interrompu par la république, par un long emprisonnement, par l'empire, et par une retraite de plus de dix années dans la solitude.

Il sentit que les événemens l'appelaient, comme il l'avait senti dans sa jeunesse, comme il devait le sentir encore en 1830 avant de mourir ; et il n'hésita pas à redevenir un homme d'action.

BARDOUX.

NOTES SUR LE BAS-VIVARAIS

I.

LE PAYS.

Au temps de mon enfance, dans la province où j'ai grandi, la bibliothèque de tout bon Vivarois contenait deux livres de fonds : ouvrages obscurs, presque introuvables aujourd'hui, qui furent pour moi les premières, les inépuisables sources de l'enchantement du cerveau, des curiosités passionnées, des visions intérieures. L'un d'eux s'appelait *les Commentaires du soldat du Vivarais*; c'était le récit d'un gentilhomme du parti catholique, qui avait couché sur le papier les belles actions des siens pendant la plus dure période de nos guerres de religion, entre 1619 et 1630. Guerre de Troie, rallumée en Vivarais après les édits de pacification par les yeux de la belle Paule de Chambaud ; le brave Brison, chef des huguenots, le jeune Lestrange, un des principaux parmi les catholiques, se disputaient l'héritière du château de Privas. L'incendie parti de nos montagnes gagna tout le royaume; la prise de La Rochelle ne découragea pas nos religionnaires, et Louis XIII ne put les réduire qu'en venant de sa personne assiéger Privas. Pour comprendre la durée et l'acharnement des luttes religieuses dans la province de France qui en a le plus souffert, il faut lire notre Montluc cévenol; à la satisfaction naïve avec laquelle il narre par le menu, sans se lasser de leur monotonie, les arquebu-

sades, massacres, prises et sacs de villes, on sent que c'était là pour ses contemporains une fonction de l'activité vitale aussi naturelle que la respiration. Sortir le matin de son donjon, avec quelques amis, pour aller couper la route à des cavaliers du parti contraire, se retrouver la nuit pour appliquer des échelles aux murs de quelque bicoque, ces plaisirs, ce *sport*, comme nous dirions aujourd'hui, étaient aussi instinctifs chez nos pères, aussi indispensables à leur contentement et à leur bonne hygiène que l'exercice de la chasse pour le propriétaire d'un domaine giboyeux. Les querelles de foi furent souvent, chez nos paysans des Boutières, une forme de la révolte démocratique contre les seigneurs ; et pour la noblesse, une occasion de continuer les mœurs féodales. Au besoin, on eût élevé du calviniste comme on élève aujourd'hui du lapin. *Les Commentaires* le font bien voir : c'est un livre admirable de férocité candide.

L'autre livre, plus doux, était l'*Album du Vivarais*, où l'excellent M. Albert du Boys décrivait, dans le style à la mode vers 1840, les beautés pittoresques de nos montagnes. Il y avait là un admirable fouillis de traditions et de légendes, rattachées aux noms familiers des maisons parentes ou amies ; on y retrouvait ceux qui donnèrent les plus beaux coups d'épée, parmi les aïeux, celles qui furent les plus aimées parmi les aïeules, et qui en souffrirent, enfermées dans des tours ou châtiées par des tyrans jaloux. Il y avait surtout des images délectables, ces lithographies à la manière anglaise, en honneur sous Louis-Philippe, qui étaient aux arts du dessin ce que le genre troubadour fut à la littérature. Nobles crayons, dédaigneux du réel, où la plus humble masure et le plus sordide chevrier s'idéalisaient dans un romantisme effréné ; crayons infiniment sages, puisqu'ils montraient à l'enfant le seul monde *vrai* pour lui, un monde merveilleux et conforme à ses rêves. J'entends que le grand souci de nos jours est d'inculquer aux mioches des notions exactes sur toute chose; je ne sais ce qu'il faut le plus admirer dans cette doctrine, la cruauté irréfléchie qu'elle implique ou l'ignorance de la psychologie enfantine qu'elle dénote. Nous passons notre vie à descendre notre échelle de Jacob : pourquoi renverser la marche naturelle, et faire gravir d'abord les durs échelons d'en bas à ceux qui arrivent d'en haut?

Le lac d'Issarlès, le pont d'Arc, les grottes de Saint-Marcel, la Gueule d'Enfer! Avec quelle intensité de désir j'ai souhaité voir ces lieux, si beaux sur les dessins de l'*Album*, embellis encore de tout ce que l'enfant, sous la lampe du soir, ajoute à l'image d'où se lève le songe qui va continuer dans son sommeil! Il ne me fut jamais donné de réaliser ce désir; les communications étaient

rares et difficiles, à cette époque, entre le haut et le bas Vivarais; une barrière d'âpres montagnes nous séparait des terres du Midi, elle reculait ces terres promises de l'*Album* presque aussi loin dans l'impossible que les Syries et les Égyptes de la Bible de Royaumont. Puis, la vie me chassa devant elle. Le monde déroula sous mes regards des horizons plus fameux; ces spectacles n'oblitéraient pas les anciennes images, qui tenaient bon et travaillaient en dessous, toutes fraîches dans la clarté d'aube où elles étaient restées. Et jamais le loisir ou l'occasion ne s'offraient d'aller en vérifier la ressemblance. Enfin, l'été dernier, je m'ordonnai les eaux de Vals, non sans ressentir un peu de cette angoisse secrète qui précède toute possession, — autant dire toute désillusion. J'y reviens cette année, j'ai vu et revu tous les sites décrits par le bon Albert du Boys. Eh bien, la part faite à l'inévitable déchet du réel, ni lui, ni son illustrateur, ni mon prisme enfantin n'avaient trop exagéré. Il y a des régions plus majestueuses dans notre France; il n'y en a pas, à ma connaissance, de plus originale et surtout de plus contrastée, où l'on puisse comme ici passer en quelques heures de la nature alpestre à la nature italienne; il n'y en a pas où l'histoire de la terre et des hommes soit écrite sur le sol en caractères aussi clairs, aussi vivans. Ajouterai-je qu'il n'en est point de plus ignorée et où l'on ait davantage le plaisir de la découverte? Depuis que nos alpinistes et nos romanciers ont déniché les *causses* du Tarn, sur l'autre versant des Cévennes, le massif vivarois est la dernière citadelle encore défendue contre l'*alpenstok* et contre la plume du « vulgarisateur. » Au cours des années récentes, les voies ferrées ont commencé de mordre sur les vallées basses qui descendent au Rhône; le labyrinthe central leur résiste; dans les vénérables pataches qui en gravissent les lacets, on ne vit jamais un Anglais, et le Parisien y est encore un animal rare, dévisagé avec une juste défiance.

Ce petit pays est si peu connu qu'il ne sera pas inutile de le situer exactement dans l'esprit du lecteur. Le Vivarais, qui tirait son nom de Viviers, sa ville épiscopale, forme aujourd'hui le département de l'Ardèche. Entre le bassin industriel de la Loire, au nord, et les plaines du Gard, au midi, cette pelote de montagnes volcaniques se dresse en face du Dauphiné; ses pentes abruptes dévalent de la crête supérieure des Cévennes au lit du Rhône. Tandis que le versant occidental de la chaîne de partage s'abaisse vers l'océan par une pente insensible, avec les larges plateaux et les croupes de la Lozère, le versant oriental s'écroule brusquement dans la vallée du grand fleuve méditerranéen. Placé à la corne septentrionale du Languedoc comme un bastion qui

défendait les royaumes du midi contre les gens du nord, le Vivarais est une marche frontière, disputée entre deux natures, entre deux races d'hommes. Le haut pays, — « la terre d'Empire, » disaient naguère encore les bateliers du Rhône, — appartenait avant la révolution au diocèse de Vienne en Dauphiné. Cette partie du département de l'Ardèche est rattachée au centre de la France par ses cultures, ses mœurs, ses intérêts; elle ne diffère guère du Forez, qui la relie aux régions lyonnaises. Malgré mes sentimens filiaux pour ce cher et pauvre sol, je suis contraint d'avouer que la nature ne lui a pas prodigué les richesses pitoresques dont elle fut si libérale envers le Bas-Vivarais. Ce dernier est séparé de l'autre par l'arête centrale du Coiron, qui dessine, du Mézenc au Rhône, le faîte de ce toit de montagnes. Tout incliné vers la Provence, le Bas-Vivarais lui porte ses torrens, absorbés par le plus considérable d'entre eux, l'Ardèche. La Provence, avec tout ce qu'il y a d'extrême et de capiteux dans sa chaude nudité, commence brusquement au point où la rivière s'échappe des gorges montueuses et s'épand au large dans la plaine d'Aubenas.

La station thermale de Vals est située à ce point précis où deux natures se heurtent, au seuil des montagnes, à l'orée des vallées resserrées de l'Ardèche et de la Volane. Dès l'extrémité méridionale de la bourgade, sur le tournant d'une route, l'ardente chanson du Midi éclate dans le fourré luisant des chênes verts, dans les oliviers et les cyprès, moines gris, moines noirs, penchés sur les treilles joyeuses. A l'autre extrémité, les maisons s'étagent sous les châtaigniers qui tapissent les coteaux; il ne faut guère s'élever pour atteindre des fermes encloses entre un verger de pommiers et une prairie où paissent des chèvres, suspendues sur les ravines des torrens. Il y a quelques centaines de pas entre cette Italie et cette Savoie. Selon que le vent souffle, il apporte de là-bas le baume des lavandes et tous ces encens brûlans que la garigue distille au soleil, de là-haut le frais parfum des bruyères, des fougères. La petite ville est charmante, au fond de la gorge qui s'évase sur le confluent des deux rivières, avec ses toits rouges noyés dans ces verdures sombres ou tendres, toute ruisselante d'eaux qui se précipitent, suintent aux parois des roches, jaillissent des vasques en fontaines intermittentes. La plupart de ces sources arrivent minéralisées du sous-sol volcanique; les gens du pays en avaient reconnu l'efficacité depuis des siècles; l'observation médicale y a découvert une gamme extrêmement étendue, adaptée au traitement de nombreuses affections. Un peu plus haut dans la vallée de l'Ardèche, les eaux chaudes de Neyrac étaient célèbres dès le XIIe siècle; on y avait fondé une léproserie à l'époque des croisades.

Vals est le Vichy méridional. Tout ce qu'il y a de dyspeptiques et de gastralgiques entre le Rhône, la Méditerranée et la Garonne, vient se faire réparer ici. Cette population de baigneurs ne rappelle en rien celle de nos grandes stations à la mode; l'eau qu'elle boit n'est pas empoisonnée par un élégant et incurable ennui. C'est le Midi pur, expansif, bruyant, patriarcal, content de peu. A peine si quelques froides voix du nord détonnent sur l'accent alliacé qui est de règle. La langue de Mistral résonne fréquemment sous les quinconces, et Tartarin déploie ses grâces devant les belles Arlésiennes en costume national. Vals n'a fait que de faibles efforts pour attirer la clientèle de luxe et rivaliser avec ses grandes sœurs, malgré la beauté des environs que toutes pourraient lui envier. Le civilisé des régions polaires est d'abord un peu dépaysé par le confort très relatif des installations. Le Midi n'en a cure; ces braves gens se consolent par quelque bonne partie dans les cabarets de la montagne. Entre une truite du torrent et une grosse perdrix rouge des Cévennes, on y peut vérifier la justesse de l'axiome émis jadis par Victor Hugo: nul ne fait meilleure chère que les rouliers. L'écrivain manquerait de gratitude et d'équité, s'il négligeait de transmettre à la postérité le nom de cet homme unique, M. Bernard Pouchet, qui ensevelit dans l'auberge de Montpezat un génie digne des plus illustres fourneaux.

Néanmoins, dans ce pays pauvre et resté fidèle aux simples habitudes du vieux temps, Vals est le seul centre où le touriste puisse s'établir commodément, pour rayonner de là sur les vallées avoisinantes. Elles serpentent en tous sens dans les replis des montagnes; nous verrons tout à l'heure, du haut du mont Mézenc, comment les masses de granit et de lave ont été soulevées par les éruptions plutoniennes dans un désordre inextricable. Ces vallées offrent, au premier coup d'œil, une physionomie uniforme; et chacune d'elles a ses grâces, ses curiosités particulières, une infinie variété de surprises. C'est l'arrangement des sommets, amphithéâtre toujours diversifié avec les mêmes élémens; c'est l'alternance des draperies roses et vertes sur les pentes rocheuses, où la bruyère fleurit sous l'éternelle forêt de châtaigniers. Groupés en masses puissantes ou profilés élégamment sur les crêtes, ces arbres atteignent ici la vigueur et la majesté de nos chênes du nord; il n'est pas rare d'en rencontrer qui mesurent cinq à six mètres de tour. Plus bas, dans les fonds tièdes, les vergers de mûriers et de vignes réchauffent le regard. Au creux de la gorge, un torrent rassemble les eaux qui tombent des ravines supérieures, parfois de cascades comme le Ray-Pic à Burzet, comme la Gueule d'Enfer à Thueyts. La rapidité de chute et la multiplicité de ces ruisseaux sont une menace perpétuelle pour le bas pays; l'Ardèche, leur

réceptacle commun, ne roule à cette heure qu'un mince filet d'eau sur le large lit de sable et de roches entraînées qui rappelle ses débordemens; vienne une nuit d'orage, elle se changera au matin en un fleuve dont le débit peut égaler celui du Rhône. Il y a deux ans, lors de la terrible inondation qui fit tant de dégâts et de victimes humaines au pont de Labeaume, au pont d'Aubenas, à Vogüé, la rivière poussa dans la plaine une trombe de vingt mètres de hauteur au pont d'Arc. L'an dernier, les routes encore détruites, les ponts emportés sur tout son cours attestaient l'exactitude des récits que l'on me faisait sur la cruelle matinée du 22 septembre 1890.

Les affouillemens séculaires de ces violentes masses d'eau, creusant très profondément les berges où elles sont encaissées, ont mis à nu la curieuse constitution géologique du sol. En remontant l'Ardèche, l'Alignon, la Volane, le long des routes de Thueyts, de Jaujac, d'Antraigues, on marche durant des heures sur les *Chaussées des géans*, ces hautes parois de basalte qui descendent à pic dans le lit des rivières. Les prismes bleuâtres, tantôt alignés verticalement comme des buffets d'orgues, tantôt couchés en désordre et se présentant par leur section, forment des voûtes cintrées, des portiques, des colonnades d'une régularité si parfaite que l'on croit y reconnaître le travail de l'homme. Au-dessus, la couche de pouzzolane et terre végétale est d'une fertilité inépuisable; des rideaux de vigne folle retombent sur la muraille basaltique, et les plus riches vergers reposent sur ces énormes pilotis. Les cratères voisins, les *coupes* de Jaujac et d'Aizac, la Gravenne de Montpezat, ont vomi ces fleuves de lave figée. De loin, les évens du foyer vivarois ne se distinguent pas des sommets environnans; la teinte rouge des cendres sur leurs flancs se confond avec la pourpre du tapis habituel de bruyères. On y monte, on pénètre par l'échancrure, et l'on se trouve dans une cuvette régulière, où les châtaigniers poussent dru sur les scories qui obstruent la cheminée de la vieille fournaise éteinte. De là on peut suivre la marche de ces coulées qui contournèrent les montagnes intermédiaires et allèrent fort loin combler les vallées, déblayées à nouveau par l'action des rivières. Nulle part l'histoire de la terre n'est gravée en caractères aussi clairs; car nulle part ces phénomènes ne sont aussi fréquens et aussi grandioses que dans l'Ardèche.

C'est l'avis de Faujas de Saint-Fond, auteur d'un beau *Discours sur les volcans brûlans*, qu'il dédia galamment au cardinal de Bernis, originaire de Saint-Marcel d'Ardèche. Ce grand ouvrage traite avec beaucoup d'agrément des feux souterrains et des pierres qui en sont sorties. J'avoue mon faible pour ces livres de science du

dernier siècle ; ils n'ont pas la sécheresse et le pédantisme des nôtres ; éclairés déjà par les lumières rationnelles de M. de Buffon, ils interrogent la nature avec une application soutenue, mais sans trop présumer de ce qu'on peut lui arracher. Les termes sont faciles, à la portée de tous. On n'y sent pas la morgue de l'enseignement *ex cathedrâ;* ils donnent l'idée d'honnêtes gens, curieux de la philosophie des choses, qui voyagent pour s'y avancer et s'entretiennent le soir de leurs observations. Beaucoup d'obscurités sont éclaircies dans l'appendice par les lettres du chevalier et de l'abbé, qui eurent occasion de voir des pierres rares dans les cabinets formés par nos ambassadeurs à l'étranger. C'est une science pleine d'urbanité, discrète dans l'hypothèse, pas beaucoup plus conjecturale que la nôtre, diront nos neveux ; et un vieux parfum d'alchimie y flotte encore sur de jolis mots.

Comme l'histoire de la terre sur ces roches, l'histoire des hommes est écrite dans les ruines des châteaux qui gardaient chaque passage de ces vallées. Les rives du Rhin ne sont pas plus riches en burgs féodaux. Partout où se dresse un piton d'accès difficile, bien placé pour commander la rivière, couper la route aux gens de guerre, percevoir le péage sur les bateliers et les marchands, on aperçoit les pans de murs d'une ancienne seigneurie. Cratères éteints, eux aussi, jadis foyers d'une rude flamme de vie, centres actifs des convulsions qui ont secoué ce pays. La plupart portent les noms de familles considérables dans les annales du Vivarais, et l'inspection des lieux montre que la grandeur ultérieure de ces familles fut presque toujours due à l'heureux emplacement de leur aire originelle. Chacun de ces manoirs a son cycle de légendes ; elles ont été recueillies dans les nombreuses publications de M. Henry Vaschalde, le travailleur érudit à qui je dois tant d'utiles renseignemens. Chacun a son histoire ; pour la voir se ranimer, il faut visiter ce pays avec *les Commentaires du soldat du Vivarais*, le livre qui garde l'âme de ces ruines, qui les rajeunit de trois siècles et nous les montre intactes, vaillantes, battues par le fauconneau, sonnant sous le fer des piques.

Les plus beaux restes sont incontestablement ceux de Ventadour, berceau de la maison de ce nom. Le squelette du château est encore debout, résistant à l'assaut des lierres, des buis, des yeuses qui se cramponnent aux pierres disjointes. Un houx méchant luit au fond de l'oubliette. L'échauguette, accrochée au sommet du donjon comme un nid de cigogne, continue de surveiller les vallées et le confluent des trois rivières qui forment l'Ardèche au pont de Labeaume. Tout à l'entour, les *Chaussées des géans*

semblent les remparts avancés de la forteresse. Détachées sur un cap de rocher qui domine le plus merveilleux site de la contrée, encadrées par les arrière-plans des hautes montagnes, les ruines de Ventadour peuvent défier les plus féeriques décors d'opéra. Il faut vraiment que notre Vivarais soit bien ignoré pour que la peinture et la photographie n'aient pas popularisé ce rare bijou. — C'est au contraire dans une gorge sauvage qu'on découvre par hasard Boulogne, la place d'où les Lestrange interceptaient les communications des huguenots entre Vals et Privas. Le refuge est sûr et de facile défense, à pic de tout côté. Un élégant portail Renaissance adoucit sa mine morose. La fondation de la chapelle adossée au mur oriental est racontée de deux façons, toutes deux cruelles pour les châtelaines d'antan. Selon les uns, le sire de Lestrange l'aurait fait bâtir en expiation de sa vivacité; il avait précipité dans un souterrain la dame de Langeac, son épouse, trop remarquée par le dauphin, fils de François Ier, durant le séjour que ce prince fit à Tournon, en 1536. Selon d'autres, un baron de Latour-Maubourg, du temps que Boulogne appartenait à cette maison, mit à mort un vilain qui avait su plaire à sa fille Marie. La jeune fille, désespérée, se jeta sur le cadavre du haut du donjon. Le père éleva sur le lieu même cette chapelle et y suspendit une lampe qui devait rester toujours allumée. Une nuit, la flamme s'étant éteinte, Marie de Latour-Maubourg revint remplir la lampe avec le sang de son amant, recueilli sur le sol où on l'avait versé. Depuis lors, la lampe répandit une lueur rougeâtre; elle ne s'évanouit qu'avec la vie du malheureux père. — Du château d'Antraigues, qui commandait les défilés de Volane, il ne subsiste qu'une tour, aujourd'hui clocher du petit bourg si coquettement perché sur cette aiguille volcanique. Elle évoque le souvenir de son dernier seigneur, ce singulier comte d'Antraigues qui marqua dans la Révolution. Député aux états-généraux, sa ferveur libérale et l'éloquence de ses pamphlets le désignèrent un moment comme le rival possible de Mirabeau. Revenu à l'autre extrême, émigré et royaliste fougueux, il fut l'âme de toutes les intrigues contre Napoléon, le plus habile rédacteur des gazettes de la coalition. Nul adversaire ne donna plus de souci à l'empereur. Traqué par les agens français sur tout le continent, il périt dans des circonstances mystérieuses, assassiné à Londres avec la Saint-Huberty qu'il avait épousée.

Quand nous descendrons de la montagne dans la plaine méridionale, nous retrouverons ces témoins des guerres féodales et religieuses plus nombreux encore sur le cours de l'Ardèche, incrustés dans tous les escarpemens qui la tiennent en respect, là où elle devient navigable. C'est Vogüé, blotti dans le premier étrangle-

ment de la rivière qui ferme la plaine d'Aubenas, à l'entrée d'un couloir où quelques hommes arrêteraient une armée : pauvre vieux berceau voué à tous les fléaux; le choléra y prit 40 victimes sur 400 habitans en 1884, l'inondation de 1890 y emporta champs et maisons. C'est Rochecolombe, la plus âpre ruine du Vivarais dans la plus farouche de ses gorges : écroulement de pierres où les chèvres broutent le fenouil sur les tombes que j'allais saluer; un berger a bâti son étable sur cette triste source de notre sang. C'est Balazuc, penché sur les eaux perdues au fond de son précipice. Ce nid de grands aigles assura de bonne heure à ses possesseurs une situation hors de pair. On sait que Pons de Balazuc, l'ami et le compagnon en Palestine de Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, nous a laissé une histoire de la première croisade. Tandis qu'il guerroyait sous Tripoli et mourait d'un coup de pierre au siège d'Archos, sa nièce, Yseult du Béage, était enfermée comme lépreuse dans la tour penchée de Soyons. Pons avait emmené dans sa troupe Jacques de Bermond d'Anduze, fiancé d'Yseult. Le bruit vint d'au-delà des mers que tous les croisés étaient morts. Le baron de la Voulte, qui convoitait les fiefs de la jeune héritière, imagina de la retrancher du monde en la déclarant atteinte du terrible mal. L'évêque de Valence emmura la malheureuse dans une tour branlante, qu'on voit encore inclinée au bord du Rhône. L'ai-je assez attendu, quand j'avais dix ans, le retour du chevalier Bermond d'Anduze, qui devait faire éclater l'innocence et mettre fin à la grande pitié d'Yseult? Est-il besoin d'ajouter que Bermond revint, châtia le traître, et que la lépreuse de Soyons, solennellement purifiée par l'évêque, fut conduite de son cachot à l'autel où le fiancé l'attendait? Il y a aussi de belles histoires sur la tour de Brison, qu'on aperçoit de loin au flanc du Tanargue, sur Joyeuse, où Henri III vint chercher son favori pour en faire un amiral, sur Jalès, d'où sortit la Vendée vivaroise, ce mouvement contre-révolutionnaire dirigé par le comte de Saillans et qui a gardé le nom de *Camp de Jalès*. J'arrête une énumération qui évoquerait toute la geste touffue de notre Languedoc, déroulée autour de ces ruines.

Revenons à la montagne. Les bourgades qu'elle abrite dans ses replis, Jaujac, Thueyts, Montpezat, racontent le passé aussi éloquemment que les châteaux. Elles ont soutenu des sièges, subi l'escalade; on vous montre le conduit par où s'introduisirent une belle nuit les catholiques, les protestans. Beaucoup de maisons aux balcons de fer forgé, aux fenêtres à croisillons, portent le millésime de 1500. Au-dessus des châteaux et des bourgades, sur les hautes pentes où les châtaigniers se font déjà rares, des paysans allaient se mettre en sûreté, loin des vexations et des dangers qui

les poursuivaient dans la vallée. De petits hameaux sont perchés sur ces crêtes, parfois d'humbles paroisses, avec leur clocher perdu dans les arbres. De sa vieille voix cassée, rouillée, le timbre y sonne d'anciennes heures, qui tombent de là-haut toutes grêles dans le bruit du torrent.

Une des paroisses les plus élevées est celle des Oubrets, sur les flancs du Signal Sainte-Marguerite, le sommet culminant des environs de Vals. Il atteint mille mètres, et l'on a de sa cime une vue étendue sur les Alpes du Dauphiné. L'an dernier, comme je m'étais attardé au crépuscule en descendant du Signal, je fus étonné d'entendre un beau son de cloche, grave et plein ; il me remit dans ma route. En rejoignant le chemin, j'y rencontrai un vieux prêtre qui causait avec des carriers. J'allais pousser mon cheval sans m'arrêter, quand j'aperçus un ruban de la Légion d'honneur sur cette soutane élimée. — Un curé décoré, si haut, et par le temps qui court! Ce n'est pas naturel, il doit y avoir une histoire sous ce ruban! J'abordai le curé des Oubrets, je le suivis à son presbytère. Le presbytère de Jocelyn : une chambre au-dessus de l'âtre, quelques livres, un petit enclos de treilles sous les châtaigniers, avec des échappées de vue sur les Alpes, quand on lève les yeux du bréviaire; la pleine solitude, le grand silence des choses d'en bas ; le commerce avec le monde, à de rares intervalles, réduit au strict minimum. Ce ne fut pas facile de confesser le modeste prêtre; il ne me dit sûrement pas tout. J'appris pourtant ceci. En 1870, lors de la déclaration de guerre, il avait écrit à la grande aumônerie de l'empereur pour solliciter un poste dans les troupes actives; l'armée, c'était son goût, sa vocation. Évincé de ce côté, il avait pu se faire nommer aumônier des mobiles de l'Ardèche ; il avait partagé leurs peines et leur résistance tenace en Normandie. On n'a pas oublié que ce régiment fut mis à l'ordre du jour pour la dure et brillante affaire de Château-Robert, où il contint un moment 15,000 ennemis. Après la guerre, l'abbé X... passa à l'aumônerie militaire de Privas. Le drapeau lui manqua, il y a dix ans, quand ces emplois furent supprimés; il se trouva sur le pavé. On le pourvut de cette petite cure, trois cents âmes environ. Il préférerait sans doute un régiment; mais il se dit heureux aux Oubrets, et bien résolu à y mourir. Comme je prenais congé de lui : « Tiens, fit-il, mais nous avons votre nom sur notre cloche! » Nous grimpâmes à l'échelle vermoulue qui mène dans son clocher; il alluma un bout de bougie, la nuit etant venue : je grattai la poussière sur le vieux bronze; à la clarté qui tremblait dans le vent, j'y lus la date de la cinquantième année du règne de Louis XV; au-dessous, la cloche portait en effet le nom de l'aïeul dont la voix était venue me chercher dans la montagne.

Cette année, mon ami le curé des Oubrets m'a engagé à monter avec lui au Signal Sainte-Marguerite, le jour où les habitans des hameaux voisins se rendent en pèlerinage à la chapelle qui couronne le sommet. C'était le 1er septembre, anniversaire de Sedan. Les montagnards gravissaient par bandes les sentiers pierreux, avec leurs femmes et leurs enfans ; ils se groupaient là-haut autour des feux de genêts, en des campemens pittoresques. Nous en trouvâmes plusieurs centaines, beaucoup plus que ne pouvait contenir le très pauvre oratoire. Aucun ornement sur ces quatre murs nus : mais la porte grande ouverte y mettait une rosace magnifique, où s'encadraient au soleil levant les cimes du mont Ventoux et des Alpes dauphinoises. Le flot des nouveaux arrivans, poussant les premiers venus, pressait l'officiant contre l'autel ; il pouvait à peine faire en liberté les gestes liturgiques. Au dedans, au dehors de la chapelle, les visages étaient abîmés de ferveur. J'entendis que l'Évangile du jour se référait au début du *Sermon sur la montagne*. Le curé des Oubrets dit à ces pauvres gens les paroles de pitié pour la foule et la béatitude de ceux qui pleurent. L'office terminé, ils entonnèrent le *Magnificat ;* ils chantaient très doucement les versets terribles : « Il a déposé les puissans, il a exalté les humbles ; il a comblé de biens les affamés, il a renvoyé les riches à jeûn... » Les pèlerins se dispersèrent en entonnant l'*Ave Maris Stella*, qui s'égrena avec leurs petits groupes sur toutes les pentes du signal. Je laissai le prêtre-soldat au sort qu'il a choisi ; tant que ses forces ne le trahiront pas, les longs hivers des Cévennes le trouveront arpentant les sentes de neige, portant à toute heure le viatique aux fermes lointaines qui forment sa paroisse ; il vivra de privations dans ce rigoureux isolement, consacrant au soutien de son école libre la meilleure part de ses émolumens ; émolumens si dérisoires, que le dernier ouvrier de nos villes refuserait de travailler pour un salaire réduit à ce taux. Et je pensais en descendant que, si ces gens-là n'existaient pas, celui qui les inventerait ferait preuve de quelque génie. Les tracasser, les mettre en quarantaine comme un danger public, c'est montrer autre chose que du génie ; en français plus élémentaire, c'est idiot.

Quand on dit ici « la montagne, » il est rare qu'on entende par ce mot la région moyenne où je retiens le lecteur, parce qu'elle est la plus caractéristique. La vraie montagne, pour le Vivarois, ce sont les hauts plateaux qu'on aborde en atteignant par le sud la crête du Coiron, et qui s'étendent vers le Velay, au-dessus de 1,000 mètres, sur les bords de la Loire naissante. La zone des pâturages, des hêtraies et des sapinières, y succède à la zone des châtaigneraies. L'air y est très vif, même au cœur de l'été. Ce que doit être l'hiver, on le voit assez par les lourdes plaques de lave

qui pèsent sur les toitures inclinées jusqu'à terre, au Béage, à Sainte-Eulalie; par les porches avancés, défense nécessaire de ces maisons contre l'amoncellement des neiges; par les pieux qui jalonnent la route du Puy, pour aider à la retrouver dans les chasse-neiges : souvenir de la steppe russe aux horizons tout pareils. De grands troupeaux sont parqués dans ces herbages; les bergers y roulent leurs cabanes, ils vivent de la vente du lait, de la récolte des violettes et des pensées sauvages qui émaillent les prairies. La foire des violettes se tient en juillet à Sainte-Eulalie; les filles de la montagne y portent des panerées de fleurs; les droguistes du midi viennent ici s'approvisionner de simples et laissent dans le pays des sommes relativement élevées.

Le plateau est bossué de loin en loin par des cônes rocheux de formation volcanique, des *sucs*, suivant l'appellation locale. Le plus fameux est le Gerbier de Joncs, pain de sucre régulier qu'on dirait posé artificiellement sur le sol. Quelques petites sources naissent à ses pieds; l'une d'elles a conquis et gardé le nom de Loire. Pourquoi celle-là? Hasard des grandes fortunes. Elle fuit sous les hêtres, absorbe ses sœurs; trois kilomètres plus bas, c'est déjà un ruisseau présentable; le pont du Taron ouvre son arche pour l'enjamber; premier pont, premier galon du glorieux fleuve. Un *suc* se distingue entre les autres par sa masse et son élévation : c'est proprement le mont Mézenc, le point culminant de notre France entre les Alpes et les Pyrénées. En partant du village des Estables, on y monte du côté ouest par une pente assez facile; des tables de lave, dressées verticalement, indiquent le chemin; à l'heure nocturne où l'on se met en route, ces fantômes qui surgissent dans la prairie ont d'inquiétantes silhouettes humaines. De la cime du Mézenc, à l'altitude de 1,750 mètres, on a sous les yeux une bonne partie de la France centrale; à l'orient, le Mont-Blanc et les autres géans de glace, « les montagnes du matin, » comme disent ces bergers, brodent leurs dentelles blanches sur le ciel rose. D'ici, la structure de notre Vivarais se découvre dans toute sa singularité. Tandis que les larges vagues de la Lozère et du Cantal s'inclinent à l'ouest, presque plates, tandis qu'au nord l'Auvergne et le Velay, terres pesantes, gauchement taillées, font moutonner leurs gros dômes trapus, à l'est et au sud un furieux chaos de montagnes surgit du précipice béant sous nos pieds. Les chaînes confondues se ruent en tout sens vers la tranchée du Rhône; impossible de discerner un plan, une ligne directrice. Il semble qu'un forgeron ivre ait jeté les uns sur les autres ces blocs de granit, tels qu'il les arrachait des fournaises dont on aperçoit çà et là les orifices. Pourtant, ce n'est pas lourd comme le massif auvergnat;

c'est puissant et hardi, les profils sont francs, les arêtes accusées; ce torrent de feu solidifié donne encore l'impression du jaillissement et de l'impétuosité.

On descend en quelques heures du Mézenc dans la profonde cheminée de volcan où se cache le lac d'Issarlès. A 1,000 mètres d'altitude, la vasque régulière se creuse sur un pourtour de 5 kilomètres; les eaux ont par endroits 130 mètres de fond, et on ne leur connaît pas de déversoir. L'*Album* ne l'avait pas surfaite, cette nappe de saphir dans un écrin de forêts! Des hautes parois de l'entonnoir, l'épais manteau de sapins se déroule jusqu'à la berge, jetant sur les flots un voile d'ombre immobile. Je ne sais pas de lieu plus chastement élyséen, plus charmant et plus solitaire. Son charme est fait surtout de sa solitude. On le découvre à grand'peine. Je n'y ai trouvé d'autres êtres vivans qu'un vieux garde, qui rabotait des sabots dans un atelier de troglodyte, une excavation de rocher où il a élu domicile; quelques vols de canards sauvages, et des truites qui deviennent énormes, mais ne se reproduisent pas dans ces eaux calmes et froides. Sauf la différence des végétations, le lac d'Issarlès rappelle très exactement celui de Némi : même coupe, de mêmes dimensions, au fond du même puits volcanique. Il y a trois mois, assis près de Genzano sur les colonnes brisées du temple de Diane, je regardais Némi sous ses amandiers en fleurs. Mais là-bas, les touristes ont effarouché Diane. Elle a dû se réfugier ici, dans son autre domaine mieux préservé. Si ridicule que soit aujourd'hui la mythologie, j'ai compris un instant le sentiment des anciens, en voyant le fin croissant glisser hors des sapins et guetter la chute du jour pour se mirer dans le bain d'eau vierge. La clarté pensive mettait seule une existence, et parfaitement harmonique avec le site, en ce vide absolu de bruit, de vie, de mouvement. Et dire que des projets de chemin de fer menacent d'amener la locomotive aux environs! On ne devrait permettre l'approche d'Issarlès qu'aux ombres de Virgile et de Shelley. Qu'il demeure ignoré, puisqu'il n'a jamais reflété ce qui fait les lacs fameux et immortels : un visage de femme, contemplé quelques instans par un de ceux qui savent les paroles avec lesquelles on remue éternellement les cœurs. Faute d'un soupir de bonheur et de souffrance, les douces syllabes du nom d'Issarlès frapperont vainement l'oreille des hommes, sans y laisser plus d'écho que le vol des oiseaux sauvages n'en laisse sur ces eaux qu'il frôle.

En regagnant le bas pays par le Val de Loire, on traverse les forêts de Bauzon et de Mazan, où la framboise et l'airelle mûrissent sous des sapins d'une venue superbe. Un léger détour conduit à

l'abbaye de Mazan. Ici comme partout, les moines furent défricheurs de forêts et seigneurs des montagnes. Ils firent de grands établissemens dans ces retraites silencieuses, à la Chartreuse de Bonnefoy, cachée sous le pied du Mézenc, à la Trappe de Notre-Dame des Neiges, à la Villedieu, à Mazan. Cette vieille maison de Cîteaux, fondée au XIIe siècle, fut détruite une première fois par les routiers anglais en 1375, une seconde par le vandalisme des habitans, il y a quarante ans. Les vieillards ont vu l'église encore intacte. Par la beauté des proportions et de l'appareil, par l'assemblage d'élémens peu habitués à se rencontrer, ce monument était précieux pour l'étude de l'architecture dans nos contrées. La voûte en berceau de la nef romane s'appuie sur des collatéraux coupés par des arcs ogivaux, qui reposent sur de légers pilastres arrêtés aux deux tiers de leur portée. La coupole, au centre d'une croix très régulière, supporte un tambour à huit pans. Au lieu d'approprier l'édifice aux besoins du culte paroissial, l'ancien curé eut la barbarie d'en piller les matériaux pour construire plus loin une méchante bâtisse; les paysans ont suivi l'exemple. Une masure s'accote contre la fine rosace, un forgeron a installé ses soufflets et son enclume dans le chœur. Les crevasses béantes de la voûte et des bas-côtés ne sont plus rapiécées que par des morceaux de ciel bleu; quelques années encore, et il ne restera rien de l'église de Mazan. Pourtant elle est classée, me dit-on, comme monument historique; il faut croire que cette protection officielle n'est une sauvegarde efficace que pour les joyaux moins éloignés des regards de la commission.

A quelques lieues de Mazan, le voyageur peut aller coucher sans crainte à l'auberge de Peyrebeille, de sinistre mémoire. Les personnes d'âge qui ont lu l'*Ossuaire*, du vicomte d'Arlincourt, savent comment les époux Martin, dits Leblanc, aidés par leur domestique Rochette, égorgèrent et détroussèrent impunément leurs clients pendant vingt-cinq ans. Ces aubergistes romantiques furent enfin exécutés devant leur porte, le 2 octobre 1833, de la façon la plus solennelle, par M. Roch le père, bourreau de Mende, assisté de son fils, le bourreau national que nous avons connu. Il en résulta d'innombrables drames pour les théâtres du boulevard et l'œuvre littéraire que j'ai citée plus haut.

Par Thueyts ou par Montpezat, de belles routes en lacets ramènent rapidement dans les vallées inférieures. C'est une joie de retrouver le châtaignier, puis le mûrier, et enfin le poteau du télégraphe, autre arbre auquel il faut dire adieu, ainsi qu'à la poste, lorsqu'on passe de la zone tiède dans la haute montagne. C'est un enchantement, quand on s'est chauffé le matin sous le

manteau de l'âtre, de pouvoir le soir même, à quelques portées de fusil au-delà de Vals, respirer de nouveau les vapeurs dorées et les chaudes émanations de la terre provençale.

Car c'est bien la Provence, qui nous appelle là-bas, au sud. En arrivant sous Aubenas, l'Ardèche s'étale enfin dans une large vallée. La petite ville, pelotonnée autour de son vieux château, découpe son élégante silhouette au sommet d'une colline; sentinelle placée là pour garder les défilés des montagnes, elle se dresse, inquiète, au-dessus de sa ceinture de jardins. La rivière s'enroule à ses pieds, saignée par les prises d'eau des magnaneries et des moulinages. La position d'Aubenas, au centre de ce paysage gracieux au premier plan, grandiose à l'horizon, semble choisie par le plus habile peintre de panoramas; et sa banlieue offre un contraste piquant, l'abondance des eaux entre les vignobles, les mûriers; la fraîcheur et l'animation des vergers normands dans la végétation méridionale, habituellement si morne, si sèche. Cette oasis prend vite fin. L'Ardèche rencontre devant elle des chaînes de hauteurs qu'elle traverse ou contourne par d'étroites brèches. Des montagnes continuent d'enclore son bassin, le séparant du Rhône et des plaines du Gard; mais elles n'ont plus rien de commun avec celles d'où nous sortons; aussi nues que les autres étaient boisées, ces longues croupes baignées de lumière rappellent au regard, par la finesse de leurs lignes et l'éclat de leurs couleurs, les encadremens des vallées grecques ou italiennes. Le calcaire a succédé brusquement au granit. Le sol aride, caillouteux, prend une teinte rouge sous les lentisques et les oliviers; la rivière coule entre des murailles blanches, taillées à pic, divisées en assises régulières par des stries longitudinales; le chêne vert s'agrippe aux corniches et couronne les entablemens; les villages plaqués contre ces parois se confondent avec elles dans la même tonalité d'un gris éblouissant. Voilà bien les aspects essentiels de notre Midi, la subordination de tous les élémens du paysage à la pierre, la blancheur diffuse de cette pierre polie par les eaux, la végétation rabougrie et luisante sur un pulvérin d'ocre rouge.

C'est à Balazuc, sur les bords de la faille profonde où serpente l'Ardèche, que cette nature acquiert toute son intensité. Partout la roche; la terre, réduite au minimum, disparaît dans les champs sous de larges tables calcaires; quelques arbustes, quelques sarmens de vigne se tordent désespérément dans les cassures de ces dalles. Sol indigent et noble, terre arabe, toute d'os et de muscles, sans chair. Mon voiturier me le disait très bien : — « Ah! monsieur, la terre est si *nerveuse*, ici... » — Le village lui-même a une fière mine africaine, avec ses rues voûtées, ses petites maisons en

terrasse, son maigre clocher fait comme un minaret, et ce donjon ruiné des Balazuc, véritable affût de corsaires barbaresques. Le type des habitans complète l'illusion ; d'après une tradition très accréditée, les Sarrasins, qui occupèrent longtemps ce pays, ont laissé ici comme à Largentière et en d'autres cantons des colonies de leur sang. Des médecins m'affirment que ces paysans diffèrent des nôtres par tous leurs caractères ethniques, qui les rattachent à la race berbère, et, en particulier, par la finesse des articulations. S'il en est ainsi, leur atavisme doit être à l'aise dans cette campagne. Quelle lumière ! On dirait que tous les trésors du soleil se dépensent là, dans la folle incandescence de midi, sur cette lande pâmée, stridente du cri des cigales. — J'ai connu jadis un brave Allemand, fort épris de la Grèce, qui avait fait un livre sur les *Paysages homériques* et s'était attiré les quolibets des puristes en écrivant cette phrase : *Eine melodische Warmheit*, une chaleur mélodieuse. Il avait peut-être tort de devancer nos décadens instrumentistes ; on excuserait sa licence à Balazuc, même s'il eût ajouté : mélodieuse et parfumée. De chaque brin de plante qui vit dans cette roche, lavande, thym, pauvres touffes de buis et d'yeuse, l'embrasement dégage des aromes violens. Griserie une et multiple de la vue, de l'ouïe, de l'odorat ; joie intime de tout l'être, qui reprend contact avec le creuset brûlant d'où il a tiré ses esprits vitaux... Mais pas plus que la vie, on ne peut rendre avec des mots cette chaleur, mère de la vie. Et pourquoi essayer d'en faire comprendre l'ivresse aux gens du Nord? Ils croient aimer le soleil, et le Midi, parce qu'ils vont en hiver demander au ciel de la Corniche quelques rayons plus tièdes. Ils y portent des parasols ! Une vraie caresse du père des choses les fait fuir épouvantés. Ils n'entendront jamais ce qu'il y a de délicieux et d'éperdu dans la plainte de nos cigales. Pas plus que les gens de la pâle lune, s'il y a des gens dans la lune, ne pourraient imaginer le plaisir qu'éprouvent les terraqués en respirant à pleins poumons.

Il faut descendre l'Ardèche jusqu'au-dessous de Vallon pour trouver la grande curiosité du Vivarais, le pont d'Arc. La rivière arrive dans un cirque fermé par une haute muraille de roche d'où il ne semble pas qu'elle puisse sortir. Aux lointaines époques de la Terre, elle faisait un long détour pour contourner l'obstacle sur la gauche. Son effort répété pendant des myriades d'années a fini par forer la montagne, droit au fil de l'eau ; elle s'engouffre sous ce pont naturel, dont je ne peux mieux donner idée qu'en disant qu'il présente à peu près l'aspect, les dimensions en hauteur et en largeur de la première arche de la tour Eiffel. Des arbustes et des plantes grimpantes jettent leur tablier de verdure sur le pont d'Arc.

Jadis il donnait passage d'une rive à l'autre; les armées protestantes du Bas-Languedoc s'en étant servies à plusieurs reprises pour s'introduire en Vivarais, Louis XIII fit rompre la corniche. Les abords de l'arche sont encombrés de troncs d'arbres et de débris que l'Ardèche apporta dans l'inondation de 1890, quand elle monta presque jusqu'à la voûte; on comprend comment ces béliers qu'elle a dû charrier de tout temps et jeter contre le roc ont avancé son travail de creusement. Néanmoins, ce travail suppose une accumulation de siècles qui effraie l'esprit. C'est le commentaire de la devise que je lis sur un cadran de 1745, au-dessus de la maison du batelier-pêcheur : — « Songe à l'éternité, le temps s'en va! » — Les eaux apportent aussi, contre les espaliers de cet entonnoir à l'abri de tous les vents, un limon fertile qui en fait une véritable serre chaude. Les micocouliers, les grenadiers y portent fruit; des vignes sauvages s'enroulent jusqu'à la cime des genévriers et des cyprès. Je n'ai vu pareille opulence de végétation que dans quelques vallons du Caucase et de Crimée.

En amont comme en aval du pont d'Arc, le tuf poreux des parois de roche, en surplomb sur la route, est criblé d'excavations, de cavernes qui se prolongent parfois fort loin dans la montagne. On y parque aujourd'hui des troupeaux de chèvres et de moutons, dont les têtes effarées se montrent là-haut. On en a retiré des monceaux de cendres et d'ossemens. De temps immémorial, ces retraites ont servi d'asile aux vaincus, aux bannis, aux réfractaires de tous les régimes, Sarrasins, Albigeois, routiers, huguenots, camisards, émigrés. Mon conducteur, un habitant de Vallon, me raconte tout ce qu'il sait de légendes sur ces grottes. Des bohémiens gîtèrent longtemps dans l'Averne, un de ces repaires. La bohémienne Mendès, enceinte des œuvres du seigneur de Vallon, y mit au monde un enfant. Il fut élevé au château, et quoique sourd-muet, il fit bientôt l'admiration de tous par sa vaillance et sa subtilité. La mère n'avait qu'un désir, revoir son fils; mais le châtelain ne consentit à la recevoir qu'à la condition qu'elle lui livrerait les secrets de sa horde. Mendès trahit la tribu par amour maternel. Le chef de la bande eut des soupçons; un soir que la délatrice rentrait avec des fruits du château donnés par son enfant, il la cloua au rocher d'un coup d'épée. Comment le sourd-muet en fut instruit, comment il avertit le seigneur et vengea sa mère en enfumant les bohémiens dans leur terrier, c'est ce que le lecteur devinera sans doute et ce qui n'aurait pour lui qu'un médiocre intérêt, parce qu'on ne le lui racontera pas en roulant au bord de l'eau, sous les rayons bienveillans d'étoiles qui semblaient remises à neuf ce soir-là, et contre la montagne où gît le cadavre

de pierre du vieux Vallon, entièrement ruiné par les guerres de religion.

Et je voulais parler de Lagorce, de Salavas, ces lieux où l'on s'est tant battu. Il faut lire dans *les Commentaires* comment la dame de Lagorce, surprise dans Salavas par ses vassaux huguenots qui avaient forcé les deux enceintes, défendit seule le réduit avec un sergent et la nourrice de ses enfans. Capturée par les assaillans, « Mme de Lagorce fut menée elle et ses enfans au-devant de la tour de Lagorce et le poignard à la gorge; pour se tirer de cette prison et garantir ses enfans de la mort, elle fut contrainte à demander leur vie et la sienne à ses soldats, le cœur desquels, après une résistance de trois semaines, s'attendrit plutôt par les larmes de leur dame qu'ils n'auraient fait par des coups de canon; de sorte qu'ils se rendirent. » — Et je devrais m'étendre sur Villeneuve-de-Berg, l'ancien chef-lieu du bailliage de Bas-Vivarais, la place disputée où les maisons montrent encore sur leurs portes la statuette de la Vierge imposée aux religionnaires, où l'on voit la maison de Louis XIII et le conduit qui donna entrée à ceux de la Réforme, la nuit qu'ils précipitèrent dix-huit prêtres dans le puits de l'église. Il faudrait s'arrêter à Joyeuse, à Largentière, les villes sarrasines du Tanargue; à Viviers, la petite cité épiscopale que chacun a pu admirer du chemin de fer, avec sa cathédrale avancée dans le Rhône comme une proue de navire... Il faudrait un volume.

Le pays est petit, mais si plein de choses belles ou mémorables! C'est assez d'avoir soulevé un coin du voile qui le couvre, si seulement j'ai pu donner à quelques-uns l'envie de le visiter, et un peu d'inclination à l'aimer. Il me reste d'ailleurs une autre tâche, pour achever ces notes de vacances; il me reste à dire, dans une prochaine causerie, quels sont les habitans de ce pays, ce que j'ai vu de leur condition, ce que j'ai pu observer de leur état d'esprit vis-à-vis des problèmes qui s'imposent à la France contemporaine. Enquête partielle que chacun devrait faire sur un canton du territoire national, ne fût-ce que pour corriger la suffisance avec laquelle nous prononçons, à Paris, sur les besoins, les volontés, les sentimens de cette obscure, complexe et bien-aimée personne, la France d'aujourd'hui.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 septembre.

Allons, c'est entendu, la France ne s'ennuiera pas; elle a son programme de distractions d'automne, sa provision assurée de cérémonies, d'anniversaires, d'inaugurations de statues ou de monumens, de congrès et de matière à discours de circonstance. Elle en est comblée et accablée! Tous les événemens d'autrefois ont leur commémoration; tout le monde a son effigie, bronze ou marbre, inaugurée avec la pompe voulue dans quelque coin de province. Chaque ville, presque chaque village a son illustration à mettre au jour et tient à avoir son ministre à la cérémonie. Enfin tout est occasion de fêtes, de rassemblemens, de feux d'artifice, de banquets, de bulletins, — et les voyages de M. le président de la république, et les honneurs rendus à quelque vieux génie du passé ou à quelque contemporain d'une renommée douteuse, et les revues, et les manœuvres militaires qu'on suit toujours avec passion, dont on se fait un spectacle. On se divertit comme on peut, et tandis qu'on inaugure ou qu'on pérore, tandis que les musiques jouent leurs fanfares dans les fêtes, les problèmes qui occupent le monde ne cessent pas d'être une pénible obsession. Les congrès socialistes poursuivent leur dangereuse besogne. Les agitateurs affairés soufflent le feu et se font un triste plaisir d'alimenter ou d'irriter les grèves infécondes. Les fléaux à leur tour se mettent de la partie et parcourent ou menacent l'Europe. C'est la vie avec ses éternels contrastes!

Après cela, même dans cette histoire des jours fugitifs d'automne où tout se mêle, même dans ces spectacles et ces diversions qui font parfois oublier les choses sérieuses de la vie d'un pays, on peut encore distinguer; il y a certainement fêtes et fêtes. Il y a les fêtes banales qui ne sont que pour le plaisir, pour l'amour-propre local ou pour la vanité : représentations éphémères qui ne répondent à rien, si ce n'est à un besoin un peu puéril de se réunir pour prononcer des

discours, d'inscrire une victoire de parti dans le marbre, de mettre sur un piédestal les grands hommes inconnus ou méconnus. Celles-là, fussent-elles même officielles, passent avec les illuminations allumées pour la circonstance et les fumées du banquet assaisonné de toasts qui seront oubliés demain. Élevez-lui une statue à votre grand homme et qu'on n'en parle plus ! Il y a aussi les fêtes qui ont un intérêt plus vrai et plus sérieux parce qu'elles répondent à quelque instinct public, à quelque sentiment plus profond ; il y a un de ces incidens de saison qui gardent un intime et invincible attrait, parce qu'ils remuent ce qu'il y a de plus vivace dans l'âme nationale, comme les manœuvres militaires qui se renouvellent périodiquement tous les automnes et sont désormais entrées dans les mœurs et sont devenues une institution ou une tradition. Les manœuvres, on ne sera pas sûrement tenté de les classer parmi les démonstrations banales ; elles sont, elles aussi, à leur manière, une fête, — pour l'armée la fête virile du travail bravement supporté, pour les populations l'occasion réconfortante d'accompagner de leurs sympathies les beaux régimens avec lesquels elles se sentent si profondément identifiées.

A travers les bruyantes bagarres de partis et les stériles excentricités de factions, on aime à suivre le travail silencieux et régulier de notre armée qui ne se révèle qu'au jour des grands rassemblemens, les progrès de notre puissance militaire renaissante, les essais et les expériences qui se succèdent dans l'organisation des forces françaises. Ce qui se passe aujourd'hui n'est que la reproduction ou la continuation de ce qui s'est passé il y a un an, de ces mémorables manœuvres de l'est, qui sont restées un événement, un événement politique autant que militaire. Celles qui se préparaient depuis quelques mois, et qui s'exécutent en ce moment même dans le centre de la France, n'ont pas eu d'abord de bonheur. Elles ont été sur le point d'être suspendues par un excès de précaution pour la santé de nos soldats ; on a craint un instant pour eux les dangereuses influences de la température et les contagions, on s'est fié à leur bonne volonté, à la vigilance de leurs chefs, et les manœuvres ont commencé : elles se déploient depuis quelques jours dans les hautes régions du Limousin, si pittoresquement accidentées, dans cette zone qui s'étend d'Orléans à Périgueux, d'Aurillac à Poitiers-Tours. Tous les régimens dispersés dans deux vastes corps d'armée, le 9e et le 12e, ont été mis en marche de toutes parts, avançant par étapes, manœuvrant brigade contre brigade, division contre division, pour finir par se rencontrer autour de Montmorillon, où la revue d'honneur doit être passée devant le chef de l'État et le ministre de la guerre. Ces manœuvres du Limousin n'ont peut-être pas, si l'on veut, toute l'ampleur et l'éclat des manœuvres de l'an dernier, auxquelles les circonstances donnaient une importance particulière. Elles ne mettent pas moins en mouvement des forces assez

imposantes, les forces de deux corps d'armée poursuivant leurs opérations, savamment préparées, sous le commandement en chef de M. le général de Cools. Elles ont un intérêt de plus : elles sont la première expérience d'une organisation nouvelle, celle des régimens mixtes formant deux divisions, dont l'une vient des environs de Toulouse, et allant se confondre avec l'armée active dans les deux corps en présence. Ceci est d'autant plus sérieux qu'on va pouvoir juger ce que seront ces divisions mixtes réunies aux divisions actives.

Assurément il y a toujours un point faible : ces manœuvres, comme toutes celles qui leur ressemblent, sont, dira-t-on, arrangées à plaisir; elles ne sont qu'une grande et trompeuse fiction de la guerre. Cela se peut. Elles ne sont pas moins une utile et sérieuse école toujours ouverte, une expérience patiemment et incessamment poursuivie par des chefs éprouvés qui portent dans leur œuvre autant de zèle que de patriotisme. Elles accoutument les hommes aux grandes réunions, à la vie d'activité, de solidarité et de discipline. Elles peuvent avoir un effet décisif pour l'instruction des cadres, qui sont le ressort de l'armée, bien plus que pour l'instruction des soldats. Elles entretiennent l'esprit militaire qui, avec le patriotisme, est le seul lien moral de ces vastes agglomérations d'hommes formées pour le combat. C'est l'intérêt de ces grands exercices, intérêt attesté et rehaussé par la présence des chefs du gouvernement, de M. le président de la république, de M. le ministre de la guerre, aux revues d'honneur, par l'empressement des populations autour de ces spectacles virils qui leur parlent de défense nationale. Et c'est ce qui fait aussi que ces manœuvres n'ont rien de banal, qu'elles gardent un caractère à part dans cette profusion de fêtes, de manifestations publiques qui se multiplient à l'infini et à tout propos.

Eh! sans doute, en dépit des polémiques et des colères radicales contre un prétendu retour du gouvernement personnel, la présence de M. le président de la république est toute simple, toute naturelle, partout où il y a un intérêt national, partout où il y a la France à représenter. C'est son droit constitutionnel, c'est sa fonction, c'est par une sorte de convenance publique et avec l'assentiment public qu'il joue son rôle de grand-maître des cérémonies de France. Le chef de l'État a sa place à Montmorillon devant l'armée, comme il avait récemment sa place à Chambéry, à l'occasion du centenaire de la réunion de la Savoie, et on ne peut pas dire non plus qu'ici ces fêtes de Savoie se confondent avec toutes les fêtes banales, qu'elles aient rien de vulgaire, au moins par la pensée qui les a inspirées. Les braves habitans de la Savoie ont tenu à célébrer, par une solennité commémorative et par un monument, la réunion de leur pays à la France. Par le fait, il y a eu deux réunions. Il y a eu l'annexion primitive, légendaire de 1792, suite de la conquête, de l'invasion française conduite par le général

de Montesquiou, abrogée pour près d'un demi-siècle en 1815, et il y a eu aussi l'annexion de 1860, par l'inévitable contre-coup de la guerre d'Italie, par l'accord de la volonté populaire et des gouvernemens. Les bons Savoyards, sans trop consulter l'histoire ni les événemens survenus dans l'intervalle, ont choisi le centenaire de 1792, sans doute, pour ne point attendre jusqu'à l'autre siècle le centenaire de 1860, et puis parce que 1792 était une date républicaine. Ils se sont adressés pour leur monument à un éminent artiste, M. Falguière, qui a coulé dans le bronze une vigoureuse fille des campagnes de Savoie étreignant le drapeau français. Ils ont demandé enfin à M. le président de la république de venir s'associer à ces fêtes du centenaire de la réunion, et M. le président de la république, sans se faire prier, s'est gracieusement empressé de se rendre au jour fixé dans ce pays des Alpes où il a commencé autrefois sa carrière d'ingénieur.

A dire toute la vérité, ce n'est pas ce voyage présidentiel qui a par lui-même rien de bien extraordinaire, rien de bien nouveau. Il a été passablement précipité, coupé de quelques incidens un peu puérils et surtout contrarié par une température ingrate, par une pluie diluvienne. M. le président de la république, dans sa course rapide de Fontainebleau aux bords du lac du Bourget, a joué un peu aux propos interrompus avec les maires qu'il a rencontrés sur son passage, qu'il a harangués, Dieu nous pardonne, d'un mot rappelant le vieux palais qu'il venait de quitter, — la cour des adieux ! Il est arrivé à Chambéry où il a retrouvé le programme invariable des réceptions, des visites, des discours officiels. Il a passé sous la pluie la revue d'une des belles divisions et des bataillons alpins de M. le général Berge. Il a inauguré sous la pluie le monument de Falguière. Il a reçu les autorités civiles et militaires, il a présidé un banquet; il a visité un lycée de filles, l'exposition horticole, les hôpitaux, laissant partout les marques de sa générosité ou de sa bienveillance et escorté par la cordialité populaire. A son retour, dans une courte halte, il a eu à peine le temps d'échanger quelques paroles aimables avec le roi George de Grèce, avec le prince de Leuchtenberg, et de se faire représenter par M. de Freycinet, par M. Ribot auprès du chancelier de Russie, M. de Giers, récemment arrivé pour le soin de sa santé. Si vite qu'il ait passé à Aix cependant, M. Carnot, sans le vouloir et sans le savoir probablement, n'a pu se dérober au léger ridicule d'une rencontre avec quelques bambins qui avaient à l'entretenir de l'alliance russe ! Tant il est vrai que les affaires sérieuses ne vont pas toujours sans quelque intermède puéril ! Et tout cela a pris moins de deux jours, le temps de traverser le plus aimable pays au milieu des manifestations, des ovations et des acclamations éclatant avec une certaine spontanéité sur le passage du chef de l'État, reçues avec plaisir.

C'est l'éternelle histoire des voyages officiels ! Les apparences ne sont

pas toujours sérieuses ou exemptes de banalités qui passent; mais la réalité reste, et la réalité ici, c'est une fête de nationalité; c'est la consécration d'un événement heureux, — d'une réunion commencée autrefois à la façon révolutionnaire, reprise et accomplie plus régulièrement il y a trente ans par un acte de droit public et sanctionnée plus définitivement encore, il y a vingt ans, par le dévoûment avec lequel la Savoie s'est associée à l'épreuve commune, scellant de son sang son adhésion à la patrie française. Ce jour-là, la Savoie a noblement prouvé que le pacte d'union était sacré, qu'elle était à la France de cœur, sans calcul, sans arrière-pensée, sans compter avec la fortune. Le fond de ces manifestations récentes de Chambéry, ce qui survit à des fêtes éphémères, c'est la sincérité visible de ce peuple nouveau-venu dans la famille française, c'est l'accent qui a passé dans les discours adressés à M. le président de la république et qui a provoqué de la part de M. le président de la république le langage d'un chef de gouvernement à l'esprit loyal et bien intentionné. M. le maire de Chambéry, en confondant les destinées de la Savoie avec les destinées de la patrie commune dans le toast qu'il a porté à M. Carnot, au banquet de la ville, en saluant dans le chef de l'État « la personnification vivante de la France. » M. Perrier n'a point hésité à se dire l'interprète fidèle des sentimens de ses compatriotes, de ces honnêtes et laborieuses populations placées à la frontière, où « l'on fait moins de politique et plus de patriotisme. » Et M. le président de la république, à son tour, a saisi l'occasion de répondre par un discours où tous les mots ne sont peut-être pas de l'histoire, mais où il a prononcé une fois de plus quelques paroles d'un politique éclairé et prévoyant qui sent la gravité des choses. M. le président de la république s'est fait un devoir de féliciter M. le maire de Chambéry « de placer les intérêts de la patrie au-dessus de la lutte des partis qui, aujourd'hui, doivent désarmer devant la volonté nationale, au-dessus des mesquines querelles qui ne rencontrent que l'indifférence du pays, au-dessus des malsaines entreprises qu'il réprouve. » Une fois de plus, il s'est proposé et il a proposé à tous, pour objet, « de rapprocher tous les Français sous le drapeau de la république, d'unir les forces vives du pays, de faire une France prospère au dedans, honorée au dehors, calme et pacifique avec la conscience de sa force. » Si ce ne sont que des paroles, ce sont au moins de bonnes paroles. C'est ce qu'on pourrait appeler la haute et significative moralité du centenaire de Savoie, de ces fêtes qui n'ont rien de commun avec la sanction d'une victoire, la force, qui ne rappellent que la dédition volontaire et libre d'un petit pays à un grand pays.

Voilà qui peut faire passer bien des détails oiseux ou maussades dans un voyage officiel! Mais quoi! Est-ce que M. le président de la république a le droit de se faire le promoteur d'une politique, surtout d'une politique de modération et d'apaisement? Est-ce qu'il n'y a pas

des esprits acrimonieux et violens, impatiens d'agitations et de guerres intestines qui ont depuis quelque temps engagé toute une campagne contre ce modeste chef d'État, contre son prétendu gouvernement personnel, qu'ils cherchent partout, dans ces hommages qui lui sont rendus, dans ses discours, dans sa diplomatie, dans les plus futiles incidens? Le feu est ouvert contre la présidence, et ce ne sont pas les acclamations de Savoie qui l'apaiseront; oui, vraiment, on n'en peut plus douter, les radicaux en sont sûrs et ne cessent de le répéter depuis qu'ils n'ont rien de mieux. M. Carnot est un péril, une menace! Il a beau s'en défendre, et même, tenant trop peu de compte de l'action humaine, de l'action personnelle dans les affaires publiques, dire avec quelque vivacité à un de ses interlocuteurs, qu'en France les hommes ne sont rien, que les institutions sont tout; il a beau s'effacer, rester dans la plus stricte et la plus modeste limite de son rôle constitutionnel, s'étudier à désarmer par ses déclarations les plus jalouses susceptibilités républicaines. Il est bien clair qu'il cache son jeu! M. Carnot, on ne s'en serait pas douté, est un César déguisé qui cherche toutes les occasions d'imposer sa volonté, qui, avec ses séjours à Fontainebleau, dans la demeure des vieilles royautés, avec ses voyages princiers, ne peut avoir que des intentions suspectes! S'il va, par sa présence aux revues des manœuvres, porter à l'armée le témoignage des sollicitudes du gouvernement, s'il parle avec une généreuse émotion de « notre chère armée, » qu'il appelle « la vraie France, » il poursuit pour le moins quelque captation soldatesque! S'il emploie avec une dignité simple et libérale les émolumens qu'il tient de l'État en œuvres de bienfaisance, au lieu de les mettre en Consolidés anglais pour ses vieux jours, il brigue sûrement une popularité qui ne dit rien de bon! Si la fatigue des vexations, des dissensions religieuses pénètre dans le gouvernement, dans le monde parlementaire lui-même, et si le pape, du haut du Vatican, aide à la pacification, M. Carnot est manifestement l'instigateur secret de la grande intrigue cléricale! Il prépare pour sûr la rentrée des sœurs de charité dans les hôpitaux, il livre la laïcisation; il a tout négocié avec le pape, il a sa diplomatie occulte avec tous les ennemis de la vraie république! S'il met la modération dans ses discours, s'il parle d'union de tous les Français, c'est une désertion de la politique républicaine!

L'acte d'accusation est complet, le procès a commencé et se déroule perfidement dans les journaux. La conclusion de tout ceci est qu'à toutes les questions qui peuvent préoccuper la France, il faut se hâter d'ajouter une question présidentielle et s'armer contre une réélection possible de M. Carnot; mais, direz-vous, il y a encore deux ans, avant cette réélection ou une élection nouvelle, et d'ici là la chambre elle-même aura été renouvelée, bien des choses peuvent se passer, tout peut changer de face. N'importe, on ne saurait trop tôt entrer en cam-

pagne. Qu'arriverait-il, songez-y donc, si M. Carnot allait être réélu? Ce serait une présidence de quatorze ans, presque un règne. Fatal exemple de stabilité dans un état démocratique! fâcheuse perspective surtout pour les candidats à la présidence qui ne peuvent attendre si longtemps et sont peut-être les inspirateurs secrets de ces polémiques! Il faut donc se hâter. Et c'est ainsi que les radicaux se figurent servir la république en occupant leurs loisirs à se débattre dans le vide, à susciter des questions oiseuses, à raviver ces « mesquines querelles » dont parlait l'autre jour M. Carnot, à préparer des crises nouvelles.

Eh bien! soit, les radicaux ne l'entendent pas comme tout le monde, comme le pays qui répond à leurs polémiques par l'indifférence ou par le cordial et confiant accueil qu'il fait au chef de l'Etat. Ils ont leur politique qu'ils sentent menacée. Supposez cependant que cette politique, qui a trop souvent réussi à dominer ou à intimider les ministères sans s'imposer absolument jusqu'ici, finisse par l'emporter et puisse se déployer dans tout le luxe de ces prétentions anarchiques : qu'en serait-il? C'est bien simple. Par leurs vues sur la présidence ou même sur la suppression de la présidence, les radicaux remettraient l'instabilité dans les pouvoirs, faisant violence aux traditions, aux mœurs du pays qui aime à voir à sa tête une magistrature vivante et libérale. Par leur esprit de secte, ils perpétueraient les troubles de consciences, les guerres de croyances, les divisions intestines qui sont un affaiblissement national devant l'étranger. Par leurs idées sur les finances publiques, sur la banque, ils rouvriraient l'ère des crises de crédit. Par leurs connivences ils encourageraient des exaltations, des passions de socialisme révolutionnaire qu'ils ne pourraient plus ni satisfaire ni contenir. Et avec tout cela, avec ces agitations, on reviendrait d'un pas rapide à une de ces situations comme on en a vu déjà, où un simple aventurier habile à rallier tous les mécontentemens, à profiter de l'incohérence morale du pays, menacerait bientôt la république, et, ce qui est plus grave, l'honneur de la France elle-même.

C'est l'intime logique des choses. Le plus sûr moyen de revenir à ces jours de crise serait certainement de raviver les conflits politiques, d'affaiblir tous les pouvoirs, et même encore de laisser se prolonger les confusions désastreuses qui se manifestent dans le monde du travail, entre les revendications légitimes des ouvriers et le mouvement socialiste, qu'on voit s'étendre sous toutes les formes d'illégalités municipales, de congrès ou de grèves. Le danger serait une complicité directe ou indirecte, par encouragement ou par tolérance, avec cette agitation menaçante pour l'ordre régulier des sociétés, pour l'unité française elle-même. Il n'y a sans doute rien à exagérer, rien à précipiter; les faits ne sont pas moins les faits et finissent par prendre un singulier caractère. A Saint-Ouen, une petite municipalité, qui a déjà trop fait parler d'elle, se prend décidément au sérieux. Elle ne se borne plus à

décréter des fêtes, à convoquer d'autres municipalités; elle met sa main à l'œuvre, elle entreprend, sans plus de façon, la régénération sociale, la réforme de son bureau de bienfaisance, la création d'une commune-providence, qui se chargera de tous, des femmes, des enfans, des vieillards, et pourvoira à tout. Comment trouvera-t-elle des ressources pour suffire à tout? Comment s'arrangera-t-elle avec les lois et avec son budget? Il paraît que ce n'est plus qu'un détail. A Roubaix, la municipalité prépare ses réformes socialistes, et en même temps les ouvriers du Nord expulsent les ouvriers belges. A Carmaux, une grève née, on peut le dire, d'un incident futile, se perpétue sans raison sérieuse et surtout sans profit. Une population tout entière vit dans le chômage au milieu de toutes les excitations. La police se fait par le maire, chef de la grève, et par les ouvriers qui font des patrouilles pour empêcher leurs camarades d'aller au travail; mais ce qu'il y a de plus caractéristique, de plus étrange, c'est que cette grève n'est plus une grève. Ce n'est plus qu'une agitation toute socialiste, entretenue et dirigée par des députés qui abusent positivement de leur titre et ne sont que des intrus à Carmaux, qui se succèdent, excitant les grévistes, mettant un déplorable zèle à prolonger une lutte ruineuse pour la compagnie sans doute, mais plus dangereuse encore pour les ouvriers, pour l'ordre public. Et pendant ce temps, dans les congrès, on menace, on essaie du moins de menacer le pays de la grande mesure de guerre, de la grève générale, en d'autres termes, de la suspension du travail national sous toutes ses formes. Voilà qui résoudrait la question sociale et qui pourrait animer cette fin d'automne.

Jusqu'à quel point nos ministres, dans leurs promenades, remplissent-ils tous leur rôle de défense et de protection? Ils font probablement ce qu'ils peuvent ou ce qu'ils croient pouvoir; ils le font dans tous les cas discrètement, avec de visibles hésitations, en hommes qui craignent de se compromettre pour ces deux illustres clientes, la loi et la liberté du travail, qui énervent eux-mêmes l'action publique. Il faut dire le mot : s'il y avait le moindre sentiment de légalité et de prévoyance, ceux qui représentent la république au pouvoir et dans le parlement, ministres et chefs de la majorité républicaine devraient être les premiers à demander compte aux députés émissaires de faction de l'abus de leur mandat, de leur intervention positivement scandaleuse dans des affaires comme celles de Carmaux. Qu'on mette toujours de la mesure dans la fermeté, dans la répression, surtout à l'égard de ceux qu'on égare et qu'on séduit, rien de mieux : au-delà le gouvernement ne s'aperçoit pas que par ses faiblesses il encourage les agitateurs, et que c'est en définitive le pays tout entier qui paie les frais de ses hésitations, de ses temporisations dans sa sécurité, dans ses plus précieux intérêts.

La fortune du temps veut que tous les problèmes du travail, les

crises de société n'aient plus rien de local, qu'ils prennent une importance croissante pour tous les peuples, pour les plus grandes nations, pour l'Angleterre, pour l'Allemagne aussi bien que pour la France. Ils ont leur place dans la vie européenne à côté des affaires de diplomatie, des questions d'alliances, des rivalités de puissances, et il n'est pas sûr qu'ils ne réagissent par degrés sur l'ensemble des rapports généraux. Pour le moment, l'Europe en est encore à ses vieilles combinaisons, à son équilibre branlant, à sa politique d'attente perpétuelle, à cette paix qui naît d'une neutralisation de forces et qui dépend des circonstances, peut-être du hasard, sans doute aussi de la vigilance calculée des gouvernemens. On en revient toujours à cette situation où les augures de la politique qui sont partout ne cessent d'être occupés à regarder de quel côté souffle le vent du jour, à déchiffrer des énigmes, à interroger le sens du plus léger incident, de quelques paroles de souverains, d'une entrevue princière ou ministérielle, des mouvemens d'une escadre. Qu'a dit l'empereur d'Allemagne ou quel langage tiendra-t-il aux manœuvres de son armée? Comment tourneront ces singuliers différends commerciaux qui se sont récemment élevés entre l'Autriche et l'Italie, ou de quel œil le cabinet de Vienne voit-il le congrès catholique de Linz où l'on a bel et bien réclamé le rétablissement de la souveraineté temporelle du pape? Quelle influence pourra avoir dans les affaires du continent, dans le jeu des alliances, le dernier changement de ministère en Angleterre? Que s'est-il passé l'autre jour à Aix entre M. Ribot et M. de Giers, dans la conversation qu'ont eue le chancelier de Russie et le ministre des affaires étrangères de France? Mon Dieu! il ne s'est probablement rien passé, et il ne pouvait rien se passer de bien nouveau à Aix. Il est infiniment vraisemblable que rien n'a été changé, que la conversation des deux ministres n'a fait que confirmer les rapports noués avec éclat, que tout reste au même point, par cette raison bien simple qu'il est des situations qui naissent de la force des choses et se lient à un certain état du monde. C'est la triple alliance qui a créé ce qu'on appelle l'entente franco-russe, et ce n'est pas un entretien de plus de M. de Giers avec M. Ribot qui a pu rien ajouter d'essentiel à ce que les circonstances ont décidé. D'un autre côté cependant, voici l'incident retentissant du jour, la visite d'une escadre française à Gênes, à l'occasion de la présence du roi d'Italie dans la ville de marbre et du centenaire de Christophe Colomb.

A-t-il été l'objet d'assez de commentaires, de contradictions et de polémiques, ce voyage pourtant si simple et si naturel? Depuis longtemps la France avait à rendre une politesse au roi Humbert qui, il y a deux ans, à l'occasion d'un voyage de M. Carnot à Toulon, avait envoyé une escadre porter ses complimens à M. le président de la république. La France n'avait pas oublié et ne songeait sûrement pas à éluder ce

devoir de courtoisie. Encore fallait-il que les circonstances parussent favorables et que le roi Humbert se trouvât dans un de ses ports de la Méditerranée. Une première fois, le roi Humbert avait dû aller à la Spezzia où nos navires se disposaient à aller le saluer de compagnie avec une escadre anglaise. Puis tout d'un coup, au dernier moment, le voyage royal de la Spezzia se trouvait contremandé par quelque mystérieuse raison de diplomatie, et nos navires restaient tranquillement dans les eaux de Provence. Qu'en serait-il cette fois du voyage du roi à Gênes à propos des fêtes de Christophe Colomb et de l'exposition italo-américaine ? Le roi irait-il à Gênes ? ne serait-il pas de nouveau arrêté au dernier moment ? Il s'est décidé ; le gouvernement français à son tour n'a point hésité : il a donné l'ordre à notre escadre, commandée par M. l'amiral Rieunier, de se joindre aux escadres de la plupart des nations devant Gênes, d'aller porter au souverain d'Italie les complimens de M. le président de la république, et encore une fois, la comédie des commentaires a recommencé. Qu'allait signifier la présence de notre escadre à Gênes ? Comment seraient reçus nos marins s'ils débarquaient ? N'y aurait-il pas des manifestations également dangereuses si elles étaient malveillantes ou si elles étaient trop sympathiques ? C'est bien clair, il y a des politiques italiens qui auraient autant aimé ne pas voir nos cuirassés à Gênes, qui ont affecté de s'effaroucher de la visite de notre escadre et même de la représenter comme un coup monté contre la triple alliance. Eh bien, non ! de tous les commentaires, il ne reste rien. Notre escadre a été la bienvenue à Gênes. M. l'amiral Rieunier, chargé d'une lettre de M. Carnot, et ses officiers ont été reçus comme ils devaient l'être par le roi et la reine d'Italie. Nos marins n'ont trouvé partout que cordialité. Tout s'est bien passé et c'est une puérilité de voir dans un acte de courtoisie une tentative pour détacher l'Italie de ses alliés. L'Italie a la politique que ses chefs lui font ; elle la paie assez cher pour en connaître le prix et l'efficacité. C'est son affaire ! Il est évident que rien n'est changé diplomatiquement ; mais ce qui est vrai, c'est qu'il suffit d'une circonstance favorable pour réveiller la vieille et instinctive sympathie entre deux peuples que la politique a divisés, que les traditions et les intérêts rapprochent.

Avant de prendre un rôle dans les affaires du continent et de donner par des actes la mesure de sa politique, le nouveau ministère anglais avait à s'organiser et à se compléter lui-même, à s'établir, en un mot, au pouvoir. Il l'a fait sans trouble, sans embarras bien sérieux, en s'assurant de plus par les vacances du parlement quelques mois de loisirs et de liberté ; mais comme on ne peut contenter tout le monde dans la distribution des portefeuilles, comme aussi les affaires les plus sérieuses ont quelquefois leurs côtés plaisans, M. Gladstone n'a pu

former son ministère sans se trouver pris dans la comédie des vanités, des ambitions remuantes et mécontentes. Bref, il a eu pour son début son imbroglio Labouchère, ses démêlés avec le spirituel député radical. C'est l'intermède piquant dans la formation d'un ministère. Qu'est-ce à dire? le pétulant député de Northampton qui a été autrefois secrétaire d'ambassade et qui s'est émancipé depuis, qui est aujourd'hui un radical, un journaliste hardi à tout dire, l'allié un peu libre des libéraux, M. Labouchère a cru récemment être ministre; il ne l'a pas été, et il a tenu à amuser le public de ses déconvenues, de ses indiscrétions. Il a accusé tout haut la reine de lui avoir fermé la porte du ministère, d'avoir imposé son *veto* à M. Gladstone. A parler franchement, il n'y a pas tant de quoi s'étonner et faire tout ce bruit. M. Labouchère passe sa vie à faire le procès de la monarchie, à s'élever contre les dotations des princes, contre les dépenses de la royauté, à réclamer la vente des biens royaux. Quand la reine aurait éprouvé quelque hésitation ou quelque répugnance à accepter le nom du député de Northampton, ce serait un sentiment humain qui ne menacerait pas précisément les libertés britanniques. En réalité, la reine n'a pas eu à biffer le nom de M. Labouchère parce que ce nom ne lui a pas été présenté. M. Gladstone, en homme d'État sérieux et en parlementaire éprouvé, s'est hâté de couvrir la reine de sa responsabilité. Il a tout pris sur lui, en mettant d'ailleurs toute sa bonne grâce à désintéresser l'amour-propre du spirituel et irritable candidat au poste ministériel; mais M. Labouchère a redoublé d'esprit irrévérencieux et de sarcasmes, raillant M. Gladstone pour son abnégation chevaleresque, pour son dévoûment à couvrir sa souveraine, plaignant le premier ministre des difficultés de sa position et finissant par lui dire qu'il n'était pas un « agent libre. » La petite comédie des disgrâces du député radical s'est prolongée une semaine ou deux devant le public anglais sans plus de résultat. L'incident Labouchère a fait les frais des premiers jours du nouveau règne de M. Gladstone.

Reste aujourd'hui pour le ministère libéral l'œuvre sérieuse, et les projets que M. Gladstone s'est chargé de préparer pour la réalisation pratique du *home-rule,* et les questions de politique extérieure qui ne s'arrêtent jamais. Il est certain que les occasions de préciser ses vues ne vont pas manquer à lord Rosebery et en Europe et en Orient, et dans l'Afghanistan où les relations de l'Angleterre avec l'émir restent toujours obscures, et en Égypte où s'agite la question sans cesse renaissante de l'occupation britannique. Rien ne le presse sans doute, et on dit même que, prié de se faire une opinion sur l'Égypte, il aurait pris jusqu'au mois d'avril pour préparer ses décisions, pour négocier avec la Porte et avec les cabinets intéressés. Ce n'est pas le temps qui est une difficulté. L'essentiel est que le nouveau ministère porte un

esprit de large conciliation et de libérale équité dans cette affaire comme dans bien d'autres, comme dans toutes les relations de l'Angleterre avec des puissances dont elle fut l'alliée.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La rente française a conquis de nouveau la cote du pair en liquidation de fin août. Les reports ont été extrêmement faciles, les livraisons de titres que l'on redoutait encore n'ont pas eu lieu, ou tout au moins l'effet en a été pallié par des arrangemens hors Bourse. La crainte de l'épidémie cholérique ayant provoqué la formation d'un découvert, les acheteurs ont pu, grâce au levier des rachats forcés, pousser la rente au-dessus du cours rond, et lui faire gagner en quelques jours la valeur totale du coupon trimestriel à détacher le 16 courant.

Bien que l'épidémie se soit propagée, qu'elle sévisse encore cruellement en Perse, dans le sud de la Russie et à Hambourg, et qu'elle ait atteint un assez grand nombre de localités en Allemagne et en France, elle a cessé d'être un prétexte à réaction. D'ailleurs, les affaires se sont bien réduites sur tous les marchés; la spéculation, déjà très clairsemée dans le dernier mois, est en vacances, l'arbitrage fonctionne à peine, la haute banque se tient dans une réserve complète, toute opération importante ayant été ajournée aux mois d'hiver. Le mouvement qui avait suivi la liquidation s'est donc promptement arrêté, et la seconde semaine du mois s'est écoulée dans une inaction à peu près générale. Les cours sont soutenus par une abondance extraordinaire de disponibilités. Nos grands établissemens de crédit voient s'enfler chaque jour le total de leurs comptes de chèques, l'encaisse métallique de la Banque de France atteint un chiffre formidable, qui bientôt égalera celui de la circulation fiduciaire; l'escompte à Londres est aux plus bas taux qui aient jamais été vus. Notre ministre des finances a dû suspendre toute émission de bons du Trésor, tandis qu'il remboursait des obligations sexennaires pour une somme de près de cent millions. Les comptes des caisses d'épargne accusent de nouveau d'importans excédens, et la Caisse des dépôts et consignations a dû appliquer en-

core à l'achat de rentes françaises un capital de 15 millions de francs en août et de 3 millions du 1er au 10 septembre.

Ces faits expliquent la tenue de notre rente 3 pour 100 aux cours de 100.60 à 100.75 côtés depuis huit jours; au comptant, les prix sont légèrement plus bas qu'à terme; il ne s'agit toutefois que d'un écart de 5 à 10 centimes. L'amortissable et le 4 1/2 ont suivi le mouvement de progression du 3 pour 100 dans la semaine qui a suivi la liquidation. Ces deux fonds se sont tenus, depuis lors, immobiles. Le mardi 13, la rente a reculé de 25 centimes à 100.50, entraînée sans doute par une baisse assez vive de la rente espagnole.

La rente italienne avait été portée à 92.45, à la fin du mois d'août, la spéculation escomptant l'impression favorable attendue de la présence de l'escadre française à Gênes pendant les fêtes du quatrième centenaire de Christophe Colomb. Quelque importance que l'on puisse attacher au brillant accueil fait par la population génoise à notre escadre et à son chef, l'amiral Rieunier, les conséquences financières de l'événement ne pouvaient guère dépasser l'échéance du fait accompli. Depuis l'arrivée de nos vaisseaux à Gênes, les spéculateurs avisés qui avaient poussé l'Italien ont procédé à des réalisations, les cours ont été toutefois assez bien tenus. Il semble que la faveur revienne à ce fonds, jadis très populaire parmi les petits capitalistes français, puis devenu à bon droit suspect pendant la crise suscitée par l'application indûment prolongée de la politique de M. Crispi. On ne saurait encore préjuger à quelles mesures aura recours le cabinet Giolitti pour le rétablissement de l'équilibre dans les budgets de l'Italie; on peut seulement constater une certaine détente dans le malaise économique dont le royaume est atteint depuis plusieurs années, détente dont l'amélioration des recettes publiques est le symptôme le plus caractéristique.

Le 4 pour 100 extérieur d'Espagne se négociait assez activement entre 64 1/2 et 65 dans les derniers jours d'août. En liquidation, un vif courant d'achats le porta brusquement à 66, et ce mouvement fut expliqué par l'imminence de la conclusion entre le gouvernement espagnol et la Banque de Paris et des Pays-Bas d'un arrangement dont il avait été question pendant tout le mois précédent. Il s'agissait d'une avance de 50 millions de francs gagée par des bons du Trésor endossés par la Banque d'Espagne. L'affaire a été conclue en effet dans les premiers jours de septembre. On en attendait un allégement immédiat des embarras financiers du gouvernement de Madrid, et aussi une détente du change qui s'élevait alors à 14.50 pour 100 environ. C'est le contraire qui s'est produit. L'agio de l'or s'est élevé à 15 pour 100, le change à 15.50 pour 100, et l'Extérieure a reculé à 64 1/4, perdant près de deux unités depuis le commencement du mois.

Les fonds russes ont été tenus avec une remarquable fermeté et se sont avancés lentement, mais sans retour en arrière, l'emprunt

d'Orient de 67 à 67.75, le Consolidé de 96.70 à 97.15, le 3 pour 100 1891 de 79.25 à 79.75. Le classement de ces titres a fait de considérables progrès depuis l'entrevue de Cronstadt; le public français a une confiance absolue dans le crédit et la loyauté de la Russie, quelque éprouvé que soit ce grand empire par le double fléau de la disette et de l'épidémie cholérique.

Le groupe des valeurs turques a été grand favori pendant toute cette quinzaine sur notre marché en banque. La Dette générale, série D, a été portée de 21.65 à 22 francs, et reste à 21.50 après détachement, le 13 courant, d'un coupon semestriel de 1/2 pour 100. L'obligation de priorité 4 pour 100 valait 440 et se négocie à 435 ex-coupon de 10 fr., l'obligation 4 pour 100 de consolidation a gagné 5 francs à 383, ex-coupon de 10 francs. L'obligation des Douanes ottomanes s'est avancée de 462.50 à 471.25, la Banque ottomane de 577.50 à 581. 25. Il a été payé 7 francs à titre de complément de dividende (19 francs pour l'exercice entier) sur les actions de la Régie des tabacs, qui restent cotées à 385 francs, en réaction légère sur les prix atteints il y a peu de jours.

L'Unifiée d'Égypte s'est élevée de 98.75 à 99.30, la Daïra de 98.50 à 100.50. Les porteurs ne semblent plus redouter un réveil de la question de l'évacuation. Les deux titres sont maintenant au pair; on sait que la Daïra présente sur l'Unifiée l'avantage d'être garantie pendant treize années encore contre toute conversion.

Les fonds autrichiens et hongrois ont été aussi fermes que les russes. Les ministres des finances des deux monarchies préparent à loisir les opérations destinées à la réalisation de la réforme monétaire. Rien ne les presse, toute tentative étant nécessairement ajournée à la saison d'automne.

Le Portugais s'est tenu quelque temps à 24, puis a fléchi un peu au-dessous de ce cours. Il ne semble pas que le gouvernement de Lisbonne soit plus disposé qu'il y a quelque temps à ouvrir de nouvelles négociations avec ses créanciers. Il s'en tient à son offre de payer le tiers des coupons en or ou les deux tiers en papier comme la rente intérieure. Dans les deux cas, le créancier étranger ne peut être payé qu'à Lisbonne même.

L'ancienne colonie portugaise, aujourd'hui république des États-Unis du Brésil, plus heureuse que sa métropole, est toujours solvable, et même ses fonds ont repris très vivement à Londres dans les deux dernières semaines, le 4 1/2 de 64 à 66.60, le 4 pour 100 de 60.75 à 63.15. Aucune amélioration décisive ne se dessine encore dans la situation des finances argentines.

Voici la conclusion d'un article paru dans le *Statist*, du 10 courant, sur l'état précaire où se trouve réduit le crédit de l'Espagne et sur les dangers que courent les créanciers de ce pays, article à la publication

duquel a été rattachée la baisse survenue depuis lundi sur la Rente extérieure et par contre-coup sur le 3 pour 100 français : « Nous disons très nettement, pour notre part, que quiconque achète des fonds espagnols se prépare une triste expérience dans un avenir peu éloigné. L'accident peut être retardé, mais il est inévitable que l'Espagne aura à faire appel à l'indulgence de ses créanciers. En ce qui regarde la possibilité de lancer un peu plus tard un nouvel emprunt espagnol, nous pouvons rappeler que le dernier essai, en décembre 1891, a été un échec signalé, et que les groupes qui avaient pris ferme 10 millions de livres sterling n'ont pu placer que 2 millions de livres dans le public et ont eu depuis à porter la charge du solde de 8 millions. Cette position fait comprendre que de grands efforts se dépensent à donner une apparence de vigueur au marché de cette valeur. Nous écrivons avec sincérité. Après avoir averti les porteurs crédules de valeurs argentines et portugaises, nous avertissons maintenant les porteurs de rentes espagnoles que la situation est critique, lors même qu'une habile manipulation réussirait à conjurer le péril pour quelque temps encore. »

Sur le marché des valeurs à revenu variable, les transactions ont été fort limitées, les variations de cours peu sensibles en général. La Banque de France a été offerte sur la diminution graduelle de ses bénéfices. Le Crédit foncier s'est maintenu à 1,121.25. Le Crédit lyonnais oscille entre 803.75 et 810 selon les tendances générales de la cote; la Société générale se rapproche peu à peu du pair; elle se négocie à 486.25. Les dépôts à vue dans le dernier bilan du Crédit lyonnais sont en augmentation de 15 millions. La Banque parisienne va proposer un dividende de 20 francs à ses actionnaires.

Le Suez a été l'objet d'offres constantes et perd 30 francs à 2,705. La diminution du montant des recettes de 1892 sur le rendement de 1891 atteint dès à présent près de 6 millions de francs. Le dividende devra subir une réduction proportionnelle; les actionnaires le voient nettement et quelques-uns prennent les devans. L'action du Nord est, au contraire, en hausse de 15 francs à 1,910, sur l'accroissement de la plus-value qui est aujourd'hui presque de 1 million et demi. Le Lyon a été également très ferme, et l'Orléans est en hausse de 17 francs à 1,610. Les Chemins étrangers ont été lourds, les Autrichiens perdent 10 francs à 632.50, les Lombards 6 à 218.75, le Nord de l'Espagne 12.50 à 172.50, le Saragosse 7.50 à 187.50.

Parmi les valeurs industrielles, le Rio-Tinto a fléchi de près de 20 francs à 365, et le Laurium de 60 francs à 650, sur la perte d'un important procès. Les Voitures ont monté de 5 francs à 695, les Omnibus baissé de 10 francs à 1,035.

Le directeur-gérant : Ch. Buloz.

LA

VIE PRIVÉE DE MICHEL TEISSIER

DEUXIÈME PARTIE (1).

IV.

Les lettres qui suivent furent rapidement échangées entre Teissier, Blanche et Suzanne. La crise qu'elles résument dura un jour et demi.

Michel à Blanche (écrite immédiatement après son entretien avec Suzanne).

« Ne venez pas demain, Blanche, notre pauvre secret est découvert, par celle-là même qui devait l'ignorer, par elle seule. Je vous dis cela sans précautions; pardonnez-moi de vous faire mal; mais quelles formules pourraient changer quelque chose à ce qui est? Souvent, j'avais prévu cette heure, souvent je me suis demandé ce qu'il faudrait faire. Aucun des partis auxquels je m'étais arrêté n'est applicable. Et pourtant l'heure est venue...

« Ne vous désespérez pas, je vous en prie, ne perdez pas courage. C'est le moment d'être brave, à cause du danger : il n'y a

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre.

pas de situation insoluble d'où l'on ne puisse sortir, une fois qu'elle est franchement définie, à force de loyauté. Pour moi, je me sens plus fort, à présent que nous sommes hors de ce mensonge qui nous oppressait. Je crois même que je me réjouirais de lui avoir échappé, tant j'en ai souffert, si je n'entendais pleurer cette douleur que nous avons causée, si je ne voyais tous les périls qui surgissent en ce moment. Il en est un qui surpasse les autres, et j'en écarte la pensée : je ne veux pas vous perdre, Blanche; je vous défendrai comme mon bien.

« Que se passera-t-il? Je ne sais. J'ai eu hier, avec Suzanne, une explication très orageuse. Mais elle ne restera pas dans l'état d'esprit où elle est en ce moment : je la connais assez pour en être sûr.

« Plus je réfléchis, moins je vois ce qu'il nous faut faire. Pourtant, il me semble que vous devriez lui écrire. Oui, écrivez-lui. Dites-lui tout, avec une entière franchise. Elle a l'âme haute, elle comprendra peut-être que nous sommes aussi malheureux qu'elle. En tout cas, elle saura ce qu'il faut qu'elle sache : que notre amour n'est pas un de ces amours de hasard où se jettent des cœurs désœuvrés, qu'il est un de ces sentimens qui remplissent deux vies, et qui ont dans leur force, dans leur durée, dans leur nature, une espèce d'excuse. Elle en souffrira peut-être davantage, mais autrement, d'une douleur plus noble, qui reste au-dessus des blessures de l'amour-propre, qui peut guérir sans laisser de traces mauvaises. Elle sait déjà que nous lui avions sacrifié toute espérance, que vous n'étiez et n'auriez jamais été pour moi qu'une amie,.. une amie adorée. Je le lui ai dit, et elle l'a cru : elle voit bien que je ne veux plus mentir.

« Blanche, ma chère Blanche, il me semble que nous aurions pu nous aimer toute la vie comme nous nous aimions avant-hier, toute la vie, jusqu'à ce que nous mourions sans avoir jamais été l'un à l'autre, mais sans avoir cessé un instant d'être ensemble, unis malgré les gens et les choses, unis à travers tout ce qui nous sépare. Maintenant, ce rêve où tenait tout le bonheur que nous pouvions attendre de l'avenir, ce rêve n'est plus possible. Et j'ai peur.

« Je n'ose pas, je ne veux pas penser qu'il nous faudra peut-être renoncer à nous voir. C'est le sacrifice qu'elle demande : moi, je ne puis le faire, il dépasse mes forces. Je ne conçois plus la vie sans vous; vous êtes moi-même.

« Je lui écrirai demain matin, moi aussi; car en ce moment, j'en serais incapable. Tout dépend de cette lettre. Mon Dieu! où trouver les mots qu'il faut? Comment guérir cette âme blessée,

quand la vérité ne peut que la blesser davantage, puisque c'est que je ne puis plus l'aimer parce que je vous appartiens tout entier? Mentir encore? non, non, je ne saurais plus, elle ne me croirait pas. Alors que dire?

« Adieu, luttons ensemble : il s'agit de notre amour.

« MICHEL. »

Michel à Suzanne.

« Je ne sais, Suzanne, ce que tu penses de moi en ce moment. Mais après la scène d'hier comme avant et comme toujours, je persiste à te regarder comme ma meilleure amie. C'est à l'amie que je veux m'adresser.

« Que tu sois froissée jusqu'à l'âme, certes, je ne m'en étonne pas. Pourtant, il me semble que quand je me serai loyalement et complètement confessé à toi, quand tu sauras tout, ta blessure sera moins cruelle, ton ressentiment moins vif.

« Tu me diras peut-être que ce qui s'est passé, ce que tu as vu, t'autorise à douter de ma loyauté. Eh bien, non! Je t'ai menti, c'est vrai, j'ai dissimulé, et cependant je ne suis ni un hypocrite, ni un menteur. Tu me connais assez pour savoir ce que ce rôle m'a coûté. Si je me suis tu, si je ne t'ai pas tout dit, moi-même à toi-même, comme j'ai été cent fois tenté de le faire, comme je regrette de ne pas l'avoir fait, à présent que le malheur est là, ce n'est, crois-le bien, ni par perversité, ni par égoïsme et pour vivre ma double vie dans une tranquillité relative : c'est pour toi, pour toi seule. Oui! ma chère amie, j'ai voulu t'éviter la souffrance : ayant été faible, et n'ayant su résister à l'attrait d'un sentiment plusieurs fois coupable, quoiqu'il ne l'ait pas été autant que tu le crois peut-être, j'ai pensé que la seule chose qui pouvait m'excuser un peu, c'était de le tenir secret. Oui, l'hypocrisie m'est apparue comme une sorte de vertu, et il m'a fallu bien plus d'efforts pour me cacher de toi, qu'il ne m'en aurait fallu pour te tout dire. Tu le vois, parce que je t'ai menti jusqu'à présent, tu aurais tort de croire que je vais te mentir encore. L'heure du mensonge est passée. Et le croiras-tu? malgré l'angoisse où je suis, malgré la peine et le remords qui sont en moi, je me sens soulagé d'un grand poids. Va, le masque est bien tombé, maintenant! Au point où nous en sommes, si quelque chose peut nous sauver encore, c'est la vérité. Aussi, quoi qu'il doive sortir de nos explications, il faut qu'elles soient entièrement franches : je n'y veux mettre ni ruse ni calcul.

« J'ai à peine besoin de te dire que Blanche n'est pas ma maîtresse,

et qu'en aucun cas elle ne l'aurait été : quelque blessée que tu sois, tu ne peux nous méconnaître au point de croire que nous n'avons pas su nous défendre de nous-mêmes. Mais je l'aime ardemment, il faut bien que je te le dise, et je suis ardemment aimé d'elle. Il y a entre nous toute l'union qui peut exister entre deux êtres que séparent les lois du monde et celles de Dieu, une union de cœurs, d'autant plus intime qu'elle est traversée par plus d'obstacles. Il n'y a pas d'autres liens. Les seuls actes que nous ayons à nous reprocher, ce sont quelques baisers. Certes, il aurait mieux valu tenir notre amour plus haut, et nous le savions bien. Mais nous ne sommes des saints ni l'un ni l'autre, et si nous n'avons pas été aussi forts que nous aurions dû l'être, du moins avons-nous su réprimer nos faiblesses.

« Je ne veux pas te raconter comment je l'ai aimée. Cela serait inutile, et je ne saurais : quand je me suis aperçu de mon mal, il était déjà trop tard pour que je pusse le guérir. Mais jamais le sentiment que j'ai eu pour elle n'a diminué en rien l'affection que j'avais pour toi. Hélas! j'ai bien peur de te blesser encore en te parlant ainsi! L'affection : pourquoi pas l'amour? Je ne sais pas, ma chère amie. Je ne sais pas pourquoi, après t'avoir aimée comme tu sais, j'ai laissé l'amour se transformer peu à peu en une affection solide et tranquille, qui me paraissait valoir mieux. Il me semble, en y réfléchissant, que c'est là le résultat normal du mariage, et que l'amour heureux ne saurait conserver le caractère exalté que lui donnent les obstacles. La plupart des hommes et des femmes acceptent cette transformation naturelle, et s'y résignent. Je croyais l'avoir acceptée : je me trompais. Le malheur, c'est que je ne me suis aperçu que trop tard de mon erreur. D'ailleurs, à quoi bon raisonner ainsi? Le mal est là, ne nous attardons pas à en chercher la cause. Ce qu'il faut avant tout, c'est lui trouver un remède.

« Si tu savais par quelles tortures nous avons passé, si tu savais comme notre amour a été fécond en douleurs, vraiment, je crois que tu pardonnerais. Va, ce ne sont pas des joies dont tu peux être jalouse!..

« Tu sais que je ne suis pas un homme de plaisir, tu sais que j'ai une conscience qui m'accompagne à travers toutes les choses de la vie. Quand j'ai découvert en moi-même ce sentiment qui avait grandi sans que je le visse, sous le voile d'une amitié presque paternelle, quand j'ai compris que mes efforts étaient impuissans à l'extirper, j'en ai immédiatement senti toute la faute, j'ai connu le désespoir du malheureux auquel on révèle un mal incurable. D'abord, je l'ai repoussé au fond de moi, de toutes mes forces,

résolu à le cacher comme une plaie, même à mes propres yeux. Je crois qu'à ce moment-là, j'ai côtoyé la folie, tant j'ai été ballotté entre des sentimens extrêmes, tant j'ai laissé éclore en moi d'impossibles espérances qui finissaient toujours par s'éteindre dans de véritables agonies. Pour que ma confession soit complète, pour que tu n'en puisses pas suspecter l'entière franchise, il faut que je te découvre ces folles idées que je ne pouvais empêcher de naître en moi. Oui, j'ai eu des heures d'exaltation, où je songeais à m'enfuir avec elle, si elle m'aimait ; et je trouvais un plaisir criminel et délicieux à me représenter les détails d'un tel roman. J'ai pensé au divorce, aussi, je te l'avoue, et il me fallait l'effort de toute ma raison pour en comprendre l'horreur. Pendant des mois, le jour, la nuit, à travers les occupations, le travail, en parlant, en écrivant, en jouant avec les enfans, à côté de toi, je n'ai pas eu d'autre pensée. Je ne m'appartenais plus. C'était la tyrannie d'une force étrangère et victorieuse entrée en moi. De temps en temps, des craintes subites m'exaspéraient. Ainsi, tu te rappelles que, l'année dernière, il fut question d'un mariage pour Blanche. Eh bien ! j'en ai vécu d'avance l'agonie : je me suis figuré la cérémonie à laquelle je n'aurais pas même pu me dispenser d'assister, je l'ai vue dans sa toilette de fiancée ; j'ai vu sa main se mettre dans une autre main. Pourtant, tu t'en souviens, je n'ai rien fait pour empêcher ce projet d'aboutir. Ah ! si j'étais coupable, j'étais malheureux aussi. Et la même pensée, qui était ma faute, se chargeait de m'en punir cruellement !..

« Dans une heure de délire, mon secret m'est échappé. A ce moment-là, je crois que Blanche ne m'aimait pas encore : comment donc aurait-elle songé à m'aimer? Mais elle a deviné à quel point j'étais sincère et malheureux, elle a eu pitié de moi : c'est toujours la pitié qui perd les femmes. Au lieu de me repousser, elle a voulu, dans sa candeur, panser cette blessure qu'elle avait faite sans le vouloir. Seulement, le mal est contagieux ; elle est devenue victime à son tour, elle est entrée dans le cercle de feu où je me débattais...

« Je suis honteux de ma faiblesse et je me fais horreur quand je pense combien elle a été noble et généreuse. Elle m'a sacrifié son avenir, tranquillement, cet avenir qui, pour une femme, est tout le charme et le but de la vie ; car, dès l'abord, elle a compris, mieux que moi, ce que devait être le seul lien possible entre nous. A deux ou trois reprises, j'ai eu la lâcheté de lui parler à demi-mots, de mes plans les plus insensés : elle m'a fait taire. Nous sentions bien tous les deux qu'ils étaient irréalisables, et moi-même, j'en parlais sans y croire, pour nous bercer un instant

de vaines espérances. Jamais, ni elle ni moi, mais elle moins encore que moi, nous n'aurions consenti à acheter le bonheur en semant autour de nous des souffrances imméritées. Nous ne l'avons jamais oublié: entre nous et notre rêve, il y avait les enfans, il y avait toi. Oui, toi, quoi que tu puisses croire. Ah! comme j'ai senti la force des liens qui nous unissent, comme j'ai compris leur solidité en ces heures mêmes où l'idée de leur rupture possible me hantait. Elle le savait bien, je t'assure; et elle se contentait de la pauvre petite place modeste, effacée, secrète, qu'elle pouvait occuper dans ma vie. Tout ce qu'elle espérait, c'est de pouvoir la conserver longtemps, — toujours, disions-nous quelquefois.

« Maintenant tout est changé. Le faux équilibre sur lequel nous vivions est rompu. Que va-t-il arriver?

« Entre l'affection qui nous unit et l'amour qui nous sépare, Suzanne, comment choisir? Cela dépend de toi, car tu es la plus forte, tu as le droit, tu peux exiger de nous ce que tu voudras. Seras-tu moins généreuse qu'elle? Voudras-tu la chasser de cette petite place dont elle se contente? Voudras-tu m'imposer le sacrifice complet que je n'ai pas eu la force d'accomplir à l'origine? Réfléchis, mon amie. Tu es maîtresse de notre destinée comme de la tienne. Mais, je t'en supplie, n'exige pas trop, n'abuse pas d'un droit que je reconnais. Réfléchis, je t'en prie, et ne me réponds que quand tu seras plus tranquille, par conséquent plus juste. Je ne songeais pas à te menacer, hier, quand je t'ai dit ce « Prends garde » qui t'a tant irritée. Je voulais seulement t'avertir des périls que trop de sévérité et trop d'autorité de ta part nous créeraient à tous.

« Que de choses je voudrais te dire encore! Mais à quoi bon? Ce qui précède doit suffire, tu sais tout ce qu'il faut que tu saches, et il me semble que tu ne peux douter ni de ma sincérité, ni même, malgré tout, de mon affection.

« MICHEL. »

Blanche à Suzanne.

« J'aurais voulu à n'importe quel prix, fût-ce à celui du repos de ma conscience et de ma dignité même, vous épargner la connaissance de notre malheureux secret. Mais, puisque vous l'avez surpris, j'éprouve une sensation d'immense soulagement à jeter mon masque, à me montrer telle que je suis en réalité, coupable et malheureuse sans doute, mais non pas hypocrite, malgré les apparences.

« J'ai fait tout ce que j'ai pu pour que vous ne sachiez rien : car, tant que vous ne saviez rien, vous pouviez rester tranquille et heureuse. Et pour ne pas troubler votre bonheur, ou du moins pour vous laisser votre illusion de bonheur, j'ai menti, j'ai rusé, j'ai dissimulé, comme si la ruse, le mensonge, la dissimulation eussent été mes élémens. Pour vous, il me fallait bien jouer mon rôle, et je l'ai joué le mieux que j'ai pu. Nous ne voulions pas que vous eussiez à souffrir par notre faute, nous avons accepté la nécessité de mentir comme une espèce de devoir; vous qui nous connaissez si bien tous les deux, vous devinez, n'est-ce pas, à travers quelles révoltes intérieures, et vous comprenez que ce mensonge a été, jusqu'à présent, notre plus cruelle expiation.

« Comme je me sens coupable, lorsque je me rappelle tout!..

« Un jour, vous avez recueilli chez vous une enfant, orpheline et presque sans famille, puisque sa mère la délaissait. Vous avez été une mère pour elle, puis, plus tard, quand avec les années les âges se sont rapprochés, une sœur aînée. Votre affection lui a fait trouver un foyer dans cette chère maison hospitalière où elle a tous ses souvenirs. Sans vous, sa jeunesse aurait été abandonnée et triste; grâce à vous, elle a été presque heureuse, entourée, dirigée. Vous lui avez prodigué les marques de confiance, vous lui avez donné votre amitié, vous étiez en droit de compter sur la sienne et sur sa reconnaissance. Et comment vous rend-elle le bien que vous lui avez fait?

« Ah! c'est là une vilaine histoire! On cherche des circonstances atténuantes, on n'en trouve pas: tous les détails, au contraire, aggravent la trahison. Et vous devez vous demander en vain comment cette jeune fille que vous avez presque élevée, que vous croyiez honnête et droite, dont l'affection vous semblait acquise, a pu, pendant près d'une année, jouer de sang-froid l'abominable comédie dont vous êtes la victime.

« Que voulez-vous que je vous dise? Michel a eu trop de pitié de moi lorsqu'il m'a vue si seule au monde. Comment sa généreuse sympathie a-t-elle peu à peu changé de nature? Je ne sais, c'est son secret à lui. Moi, il me semble que je l'ai toujours aimé; seulement, cet amour dormait au fond de moi; un mot a suffi pour l'éveiller, et il était si fort, que je n'ai rien pu contre lui. Est-ce ma faute, si Michel est l'être le plus noble qu'on puisse voir? Et puis, j'avais un tel besoin d'affection! Et c'était si bon d'être aimée!.. Et si fou, car, je le savais, je n'avais rien à attendre de notre amour, que cette honte et que ce désespoir!..

« Je vais partir : vous ne me trouverez donc plus sur votre chemin. Vous m'oublierez. Michel m'oubliera aussi : on finit toujours

par oublier. Peu à peu, mon souvenir pâlira dans votre pensée : il n'aura plus que l'angoisse d'un mauvais rêve lointain ; puis, reculant encore, il vous ramènera peut-être, pur de toute rancune, jusqu'à l'époque où nous étions amies. Peut-être alors ne penserez-vous plus si mal de moi.

« Peut-être aussi, — c'est ma consolation de le croire, — y aura-t-il encore du bonheur pour vous, plus tard, quand l'apaisement et le pardon seront entrés dans votre âme. Et voyez, n'est-ce pas vous qui avez la bonne part, puisque vous pouvez pardonner, et puisque vous pouvez espérer? Moi, je vais partir, me retrouver seule, comme autrefois, avec la honte et le remords en plus. Vous, vous gardez votre intérieur, vous êtes mère, votre mari vous reviendra. Mais je vous en supplie, Suzanne, ne l'éloignez pas par trop de sévérité. J'ai peur de vous faire du mal en vous disant cela, et pourtant il faut que je vous le dise, dans notre intérêt à tous : son amour est encore trop près de lui pour qu'il ne faille pas le ménager un peu. Oui, si on le poussait à bout, en lui mal parlant de moi, par exemple, qui sait de quoi il serait capable?..

« J'ai longuement réfléchi à toutes ces choses : la crise que nous traversons devait fatalement se produire, et quand la première angoisse en sera passée, il me semble que nous serons presque heureux, comme après une opération nécessaire. L'opération est douloureuse, mais quel soulagement quand elle est faite!.. Ne plus mentir, quelle délivrance!..

« Ma chère mère adoptive, je vous en supplie, tâchons de ne pas nous haïr! Un malheur est tombé sur nous, c'est vrai, et l'une de nous doit céder la place à l'autre. Eh bien! vous voyez que je m'en vais. Je ne voudrais pas emporter avec moi cette pensée cruelle : avoir détruit votre paix à tous deux, et, pour avoir trop aimé Michel, le laisser dépourvu de toute affection, à son foyer désormais désolé. Dites, Suzanne, ne méritait-il pas mieux que cela? Je vous en prie, pensons à lui plutôt qu'à nous, cherchons à ne pas le faire souffrir davantage.

« Je voudrais pouvoir fondre ensemble mon amour, ma pitié, mes remords avec votre tendresse et votre pardon, et en faire un seul courant d'amour parfait, qui l'envelopperait tout entier, où son âme trouverait la paix et la joie. Je voudrais lui donner le meilleur de nous-mêmes, embellir sa vie de tout ce qu'il y a de plus pur dans un cœur de femme : la tendresse et la compassion. Mais je ne peux rien, je le sais ; c'est vous qui seule pouvez remplir cette tâche, Suzanne ; et quoique blessé, votre cœur est assez noble pour l'entreprendre.

« Pour cela, il faut d'abord que vous pardonniez, sans arrière-

pensée, sans rancune. Vous pardonnerez, j'en ai la certitude. Après tout, notre pauvre amour n'est coupable que d'exister : il n'y a rien là qu'une femme ne puisse encore oublier. Moi, je disparaîtrai de sa vie, je vous le promets. Et si ce sacrifice pouvait réparer un peu le mal que j'ai fait, s'il pouvait lui apporter et vous rendre un peu de bonheur, je me croirais pardonnée et me trouverais presque heureuse.

« Blanche Estève. »

Blanche à Michel.

« Que faire, que faire? Le moment est venu, et mon angoisse est mille fois pire que je ne l'aurais cru. Ne m'abandonnez pas, Michel, ne m'abandonnez jamais, que deviendrais-je sans vous? Si je pouvais vous voir et vous parler, ne fût-ce qu'une minute, je serais plus calme, je verrais un peu plus clair dans notre situation. Mais je ne puis pas même réfléchir, je me sens seulement écrasée de honte, et il me semble que je ne pourrai jamais me relever. Je n'ai pas honte de vous avoir aimé, non, mais j'ai honte de toute cette hypocrisie à laquelle nous sommes descendus si longtemps. Oui, nos mensonges se dressent contre moi. Ils m'étouffent, ils sont le venin dans la blessure. Comme il eût été plus simple et plus noble de dire la vérité!.. Mais alors, Suzanne aurait souffert, et vous... mon Dieu! nous avons cru faire pour le mieux, et maintenant, je ne sais plus!.. Nos mensonges n'ont servi à rien. Suzanne souffre par notre faute. Elle nous méprise, sans doute, elle ne sait pas combien nous avons lutté contre nous-mêmes, et que nous sommes avant tout malheureux...

« Pourtant, elle est bonne, et quand le premier désespoir sera passé, elle pardonnera, j'en suis sûre, elle nous plaindra peut-être.

« Je vais partir, Michel. J'irai à Lyon, chez mes amis S..., qui m'invitent depuis si longtemps. Et je chercherai un moyen de disparaître plus complètement de votre vie. Seulement, vous comprenez, je ne puis pas brusquer les choses, j'ai des ménagemens à garder. Ma mère ne sait rien, il faut qu'elle continue à tout ignorer.

« Vous, Michel, vous resterez, vous ne chercherez pas à me suivre, ni à m'écrire. Cher, cher ami, vous sentez bien que c'est un sacrifice nécessaire, si vous voulez reconquérir l'estime et l'affection de votre femme. Oh! vous êtes plus heureux que moi, et cela me console un peu. Oui, vous avez vos grands devoirs d'homme d'État, qui vous distrairont, vous empêcheront de penser à autre chose; et vous avez vos enfans. Ces pauvres petites

que j'aimais tant parce qu'elles sont vos filles, je n'aurai plus le bonheur de les voir grandir! Elles aussi m'aimaient. Peut-être qu'elles demanderont pourquoi je ne viens plus... Ah! puissent-elles ne jamais connaître des heures comme celles que nous traversons!..

« Moi, je serai seule, si seule, quand je ne vous aurai plus, que tout mon courage chancelle à cette pensée et que je voudrais vous crier : « Venez, venez me prendre, partons ensemble, allons-nous-en bien loin, dans un pays où nous serions heureux! »

« Vous voyez combien je suis faible. Je n'ai rien d'une héroïne, Michel. Je souffre, j'aurais besoin d'être consolée comme une enfant, voilà tout. Pourtant, vous savez bien que je vous dis ces choses par une dernière douce habitude de ne rien vous cacher, mais qu'au fond, je ne voudrais en aucun cas m'en aller avec vous. Nous aurions trop de remords : ils tueraient notre bonheur... et peut-être aussi notre amour. Et je ne veux pas que notre amour meure, je veux le conserver intact, pur de toute souillure, jusqu'au bout de la séparation. C'est tout ce qu'il y a de bon et de beau dans ma vie, c'est lui seul qui est ma foi, mon au-delà! Je ne crois réellement en Dieu que depuis que vous m'avez aimée, rappelez-vous, parce que je ne pouvais concevoir une fin à notre amour, ni une éternité où vous ne seriez pas. Eh bien! à présent que la douleur est là, il me semble être plus près de Dieu que je voyais si loin. On dit qu'il console ceux qui souffrent : peut-être que, si je regarde à lui, je gagnerai peu à peu des forces, du courage; peut-être qu'il m'aidera à supporter votre absence, l'affreuse solitude où je vais me trouver, le silence auquel nous sommes désormais condamnés. Car je ne vous écrirai plus; vous n'aurez de mes nouvelles qu'officieusement, par ma mère ou par nos amis communs. Il vaut mieux couper court à tous nos pauvres petits bonheurs, car il faut que Suzanne soit tout à fait tranquille et bien sûre qu'il n'y a plus rien entre nous. Plus rien, que l'amour qui durera malgré la distance...

« Mon cher ami, mon cœur est plein de souvenirs : je pense à nos belles heures qui ne reviendront plus... Je voudrais terminer ma lettre, car je vous ai dit tout ce que je voulais, tout ce que je pouvais vous dire. Mais je ne puis pas; je sens que c'est le dernier mot de notre intimité que je vais écrire, que c'est la dernière fois que je laisse parler mon cœur, que la séparation définitive est là, quand j'aurai plié cette feuille.

« Vous rappelez-vous ma première lettre?.. Je vous disais : « Désormais, quoi qu'il arrive, que la vie soit bonne ou mauvaise, qu'importe! j'ai eu ma part de jeunesse et de bonheur, c'est assez

pour ensoleiller les mauvais jours, et, s'ils viennent, je n'aurai pas le droit de me plaindre... »

« Les mauvais jours sont là, Michel, et je ne me plaindrai pas... Mais pourquoi sont-ils venus si vite?..

« Un dernier mot : si vous voulez que je sois tout à fait tranquille, n'ayez jamais de remords, ne vous reprochez rien à mon égard, soyez bien sûr que vos torts ne sont pas envers moi. De quoi vous accuseriez-vous? De m'avoir donné une âme? Vous m'avez fait connaître la seule chose qui vaille la peine de vivre : l'amour. Avant vous, je ne vivais pas. Ne regrettez donc pas de m'avoir rendue si heureuse...

« Et maintenant, adieu! mon cher, cher ami. Je vous dis adieu et je reste à vous quand même... Adieu! que ce mot est triste, mais comme il dit bien, hélas! toutes les douleurs qu'il renferme!..

« BLANCHE. »

Suzanne à Michel.

« Que veux-tu que je te réponde, Michel? Tu es à côté de la vie, en plein roman, tu m'écris des choses folles, des choses impossibles!..

« Je crois tout ce que tu me dis : je te connais assez, en effet, pour savoir combien la dissimulation a dû te coûter. Mais à présent que tu as jeté ton masque, ta franchise même, dis-moi, n'est-elle pas égoïste et cruelle?..

« N'aurais-tu pas mieux fait de mentir encore, si tu tenais tant à me ménager?.. Ne pouvais-tu pas du moins, dans ta confession, arranger la vérité pour qu'elle me fût moins pénible?.. Et l'on croirait qu'au contraire tu as pris à tâche de me dire tout ce qui pouvait me rendre plus amère encore la déception que je te dois. Ainsi, tu m'affirmes que Blanche n'est pas ta maîtresse. Qu'est-ce que cela me fait? J'aimerais mille fois mieux qu'elle le fût, la situation serait plus franche, je saurais mieux ce que je dois penser de vous. Encore si j'étais sûre que c'est par égard pour moi que tu l'as respectée! Mais non : c'est pour toi-même, ou pour elle, pour elle surtout... Si elle n'est pas ta maîtresse, c'est que tu l'aimes trop pour qu'elle le soit, voilà tout!..

« Vous croyez m'attendrir, — car elle m'a écrit dans le même sens que toi, — en me racontant vos prétendus combats contre vous-mêmes, vos angoisses, vos remords, tous les petits maux que vous avez soufferts. Mais c'est vous qui l'avez voulu! Apparemment, vous y trouviez quelque compensation. Et mes douleurs, à moi, est-ce que tu y songes? Crois-tu que je ne souffre pas aussi? Et pourquoi? Quelle est ma faute? Je n'en ai jamais commis d'autre

que de t'avoir trop aimé, Michel. Cependant, tu m'insinues, — délicatement, — que tu ne m'aimes plus d'amour, que tu n'as plus pour moi que de l'affection; l'on dirait que tu trouves que c'est encore beaucoup. De l'affection! Mais si moi, par hasard, je t'aimais encore d'amour? Y as-tu pensé, seulement? As-tu mesuré, s'il en était ainsi, le mal que me feraient tes paroles? As-tu eu pitié de moi, toi qui veux que j'aie pitié de vous, malgré les souffrances que vous m'imposez? Non : tu t'es simplement réjoui de ne plus mentir, tu t'es senti soulagé d'un grand poids, comme tu me l'avoues, et il t'est indifférent, ou à peu près, que ce grand poids ait passé sur mon cœur... Les hommes sont toujours égoïstes et souvent brutaux, même les meilleurs. J'ai toujours pensé que tu étais parmi les meilleurs, et je le pense encore, malgré tout. Et pourtant!..

« Tu m'as parlé franchement. Il faut que je t'en sois reconnaissante, n'est-ce pas? Eh bien! franchise pour franchise, je te dirai aussi tout ce que je pense, et tu ne t'en plaindras pas. Aussi bien, il le faut: car vous l'avez compris, à présent que je sais tout, nous avons mieux à faire qu'à nous attendrir les uns sur les autres, avec une générosité romanesque qui vous conviendrait fort bien, mais dont je suis incapable.

« Écoute-moi donc : je veux bien me contenter de ton affection, puisque tu n'as plus que de l'affection pour moi; mais je ne veux pas que tu aies de l'amour pour une autre, entends-tu? Vraiment, cela serait trop commode! A moi le sentiment tranquille, sans phrases, sans tendresse, sans autre émotion que celle de surveiller ton pot-au-feu, de soigner ton foyer, de recevoir tes amis. A l'autre, tout ce que tu peux avoir conservé de poésie et d'exaltation... Et tu ne t'es pas dit que cette poésie et cette exaltation, j'en ai besoin, moi aussi, comme toi, mais que je ne puis aller la chercher ailleurs, parce que toi seul pourrais me la donner... Et tu me demandes de te regarder tranquillement porter à cette étrangère tout ce que tu me prends, tout ce que je voudrais avoir. Tu oses me parler de ces sentimens qui remplissent toute une vie : si tu étais le mien, toi? Sais-tu? Je t'en veux de ne t'être posé aucune de ces questions, je t'en veux de m'avoir crue trop désintéressée, trop généreuse, trop parfaite, trop indifférente surtout. Tu me dis que vous n'êtes pas des saints. Pourquoi donc veux-tu que je sois une sainte? Je ne vaux pas mieux que vous quand même je n'ai rien à me reprocher envers toi. Je suis une femme comme toutes les femmes, je ne veux pas être abandonnée.

« Tu le vois, il faut que tu choisisses, comme je te l'ai déjà dit et comme je te le répète : elle ou moi. Les deux ensemble, c'est impossible. Moi aussi, j'ai mon égoïsme. En te parlant comme

je te parle, c'est à moi que je pense, à moi seule. Je sais que ce n'est pas vers moi que te porte ton cœur, que la lutte est inégale, que j'y serai probablement vaincue, et qu'alors nos enfans souffriront avec moi et pâtiront de ta faiblesse dans tout leur avenir, parce que les filles portent aux yeux du monde la responsabilité des fautes de leur père presque aussi lourdement que de celles de leur mère. Mais cette considération ne m'arrête pas : c'est toi qui l'auras voulu. Moi, j'aurai fait ce que toute femme ferait à ma place. Je défends ce qui m'appartient, je défends mes droits. Qu'on me les vole, si l'on veut; mais je ne les livrerai pas!

« Je garde malgré tout un peu d'espoir qu'il te restera assez de sagesse pour ne pas me sacrifier, puisqu'il te faudrait du même coup sacrifier tes enfans, et aussi ta position, peut-être. Tu vois, je t'apporte des argumens que je cherche en dehors de moi. Cela m'humilie un peu, mais il faut bien que je trouve tout ce qui peut te faire réfléchir, tout ce qui peut te sauver. Si ce n'est pas pour moi que tu restes avec moi, Michel, je le sentirai bien, va! et j'accepterai cette nouvelle épreuve. Ton *affection* ne serait peut-être pas assez forte pour te retenir, quoique tu t'efforces de me dire le contraire, — pour t'en convaincre, j'en ai bien peur. Eh bien! j'appelle à la rescousse le devoir, dont un homme comme toi connaît le prix, même à travers ses égaremens, et jusqu'aux intérêts de ta position, que tu ne saurais oublier, puisqu'ils sont aussi ceux de tes enfans. Je t'en supplie, pense à ces deux pauvres petites! Me vois-tu les prenant par la main pour les emmener hors de la maison, m'entends-tu leur dire : — « Nous partons... Papa ne nous veut plus?.. » — Hésite encore, si ton cœur te laisse hésiter, mais, du moins, sois aussi franc avec toi-même que tu l'as été avec moi : ne raisonne plus, ne fais plus de sophismes, ne te dépense plus en ces efforts misérables pour mettre ta conscience d'accord avec tes désirs; mais reconnais que tu n'as plus la force du bien ni les sentimens du devoir et va jusqu'au bout de ta passion, en naufragé qui s'abandonne, en aveugle qui ne voit plus sa route.

« Tu m'as écrit et je te réponds. Mais ma pauvre lettre ne changera certainement rien à tes desseins, je ne pense pas. Qui sait, pourtant? Tu as l'âme droite, trop droite pour que des paroles de raison et de justice soient sans effet sur toi. Je ne saurais que te dire de plus : à toi de prendre un parti. Les enfans sont là, pendant que j'écris. Annie a demandé pourquoi tu ne l'as pas embrassée depuis hier. Est-ce que tu ne la vois plus?

« Décide-toi, sans plus réfléchir. A quoi bon réfléchir encore? La situation est si simple!

« Adieu!

« SUZANNE. »

Michel à Blanche.

« Elle ne veut rien entendre, chère! Je vous envoie sa lettre, car vous ne devez pas ignorer le moindre détail de ce qui s'est passé. Après cette correspondance, nous avons eu un second entretien ; il a été plus calme que le premier, mais tout aussi péremptoire. Je ne lui connaissais pas cette énergie, ou plutôt cet entêtement. A tout ce que je lui disais, elle répondait : « Il faut choisir! » Impossible d'obtenir autre chose. Et je sens bien qu'elle est prête à tout.

« Choisir! comment voulez-vous que je choisisse? C'est vous que j'aime, à présent surtout, vous seule, plus que jamais. Si vous saviez de quelle force, avec quelle ardeur, j'aspire à vous! Si vous saviez quelle joie j'aurais à vous vouer toute ma vie! Mais voici qu'il me prend une sorte de frayeur quand je me représente l'effondrement qu'amènerait une rupture entre ma femme et moi. Je vous en prie, Blanche, ne croyez pas, ne croyez pas un instant que l'intérêt ou l'ambition soient en jeu. Non, mais je vois l'ébranlement de tout un groupe social, j'entends les rumeurs qui nous poursuivraient n'importe où nous nous cacherions. Ah! si j'étais un simple homme privé! Mais Teissier, l'homme de la reconstitution morale! Je vous l'avoue, j'ai peur de cet orage et je n'ai pas honte d'en avoir peur : ce seraient les croyances de toute ma vie qui me condamneraient, et je détruirais en un instant le peu de bien que j'ai pu faire...

« Et cela n'est pas tout encore, Blanche! Je pense à mes enfans, je pense à ma femme... Oui, même à elle, quoique sa cruauté envers nous ait comme anéanti mon affection. Vous vous rappelez que je vous ai dit plusieurs fois que mon amour pour vous ne diminuait en rien mon affection pour elle. Eh bien, cela n'est plus vrai ; cette affection est morte, aujourd'hui, et je sens à sa place se lever des rancunes. Mais enfin, il est si monstrueusement injuste qu'elle soit sacrifiée, il est tellement inique qu'elle souffre pour nous, à cause de nous, sans avoir aucun reproche à se faire!.. Et elle souffrirait tant! Plus encore que je ne l'aurais pensé : j'ai sondé la blessure, j'ai l'effroi et le remords de ce que j'ai fait.

« Je ne vous parle pas des enfans; votre cœur vous a dit sur elles tout ce que je pourrais dire, et davantage, car il vaut mieux que le mien.

« Et puis, voici que je pense à vous, à vous que j'aime, à vous dont je connais l'amour. Quoi donc! si ce ne sont pas eux qui souffrent, si ce n'est pas elle, il faut que ce soit vous! Mais c'est injuste aussi, c'est aussi cruel!.. Oh! comme je sens ma faute!

Comme j'ai été lâche d'appeler votre amour! Pourquoi n'ai-je pas eu la force de me taire quand il en était encore temps? Vous pouvez me pardonner, vous; mais moi, je ne me pardonnerai jamais!..

« Alors, vous comprenez, je ne sais plus, je suis ballotté, je suis incertain, je prends tantôt un parti, tantôt un autre. En vérité, je n'en puis prendre aucun. Et je ne veux pas vous dire de décider pour moi; ce serait une lâcheté nouvelle. D'autant plus que je sais d'avance ce que vous décideriez; je connais trop votre noblesse pour avoir un doute là-dessus.

« Au milieu de tout cela, il faut aller, venir, vivre, parler, agir. Je dois parler ce soir à la chambre, comme si j'avais la tête libre, avec ce vautour que j'ai au cœur. Blanche, ma bien-aimée, je voudrais trouver les mots les plus doux et les rendre plus doux encore pour vous les envoyer, et aussi les mots les plus tristes, pour vous dire le deuil où je me sens. Si je pouvais m'enfermer en moi-même, réfléchir longtemps, chercher, peut-être que je finirais par trouver une issue. Mais il y a la vie, qui m'empêche de penser comme elle m'empêche d'être à vous.

« Pourtant, vous savez, un mot de vous, et je quitte tout, je pars. Nous nous en irions bien loin, dans un pays où nul ne nous connaîtrait, dans un autre continent. Nous oublierions tout aux bras l'un de l'autre. Blanche, c'est le parti de mon cœur, dites, voulez-vous?

« Non, non, c'est impossible! Ce serait possible, cependant, si vous vouliez, si vous aviez la force, si je l'avais moi-même. Pourquoi ne l'aurions-nous pas? Ensemble, nous pourrions tout braver!

« Mais, comme vous le dites, nous ne serions pas heureux, nous ne pourrions pas nous délivrer de nous-mêmes.

« Si au moins j'étais seul à souffrir! Mais non, c'est moi qui ai été faible, c'est moi qui ai failli, et c'est vous et c'est elle qui pâtirez. Voilà ce qui me désespère plus que tout le reste. Je ne puis penser au mal que j'ai causé, j'en ai le désespoir en moi.

« Blanche, faut-il vous dire adieu? Laissez-moi réfléchir encore, chercher, chercher l'issue. Il doit y en avoir une. Nous la trouverons. Il est impossible que notre vie soit brisée et qu'il n'y ait plus de bonheur pour nous. C'est au revoir que je vous dis, chère, ce n'est pas adieu.

« MICHEL. »

Blanche à Michel.

« Comme nous avons été aveugles, Michel! A présent, je vois si clairement la vraie route, celle que nous aurions dû suivre tout

d'abord! Notre amour est coupable dans son existence même : nous étions déjà coupables quand il germait dans nos cœurs et que nous ne faisions rien pour en empêcher l'éclosion. C'était alors que nous *devions* le réprimer. Nous ne l'avons pas fait, nous avons été faibles, nous nous sommes laissé égarer par nos propres sophismes. A présent nous expions. C'est justice.

« Vous êtes dur pour votre femme, mon ami : c'est elle qui est l'offensée, ne l'oubliez pas. Si son pardon se fait attendre, vous n'avez pas le droit de vous en irriter. Songez à tout ce que vous avez brisé en elle, songez que la confiance, une fois détruite, est lente à se reformer, songez qu'il faudra beaucoup de patience, beaucoup d'humilité, beaucoup de sacrifices pour regagner son cœur.

« Pour moi, je ne me plaindrai pas ; l'amour illégitime renferme son châtiment, tant pis pour celles qui l'acceptent. D'ailleurs, le moment des attendrissemens sur nous-mêmes est passé ; il faut prendre notre parti de ce qui est et réparer du mieux que nous pourrons le mal que nous avons fait. Nous avions endormi notre conscience pour écouter notre cœur. C'était un tort : le cœur est mauvais conseiller. A présent, c'est la conscience qui se venge.

« J'ai lu la lettre de Suzanne ; elle a plus de bon sens que nous. A sa place, j'aurais dit comme elle, ou à peu près. C'est vrai, la vie n'est pas un roman. Oh! Dieu, non! C'est nous qui sommes absurdes de ne pas la prendre comme elle est et de vouloir à tout prix y introduire des rêves. Si nous exposions notre cas à des tiers, ils ne comprendraient pas; ils se moqueraient de nous, et je crois qu'ils auraient raison. Demandez-vous comment vous jugeriez vous-même un homme dans votre situation, un homme sérieux, un de vos collègues, par exemple, j'entends un de ceux que vous estimez, si vous l'entendiez parler de tout sacrifier à une amourette romanesque dont il n'a rien à attendre ? Vous le condamneriez, vous diriez : « Il est fou, » et si vous pouviez quelque chose sur lui, vous vous efforceriez de le ramener au devoir. Retournez donc à votre foyer, Michel, et ne pensez plus à moi. Ma destinée est très simple aussi. Pourquoi est-ce que je ne me marierais pas? Suis-je donc si supérieure aux autres que je ne puisse arranger ma vie comme elles? Nous vivons dans le monde, nous devons suivre les lois et les habitudes du monde; fuyons donc, comme lui, ce qui est excessif et exagéré.

« Si seulement j'avais l'affection d'une mère ! Mais si je l'avais eue, elle m'aurait gardée. Je me serais réfugiée en elle, je lui aurais confié mon malheureux amour, elle m'aurait défendue contre moi-même. Hélas ! je n'avais que vous ! J'étais aimante et je manquais de la plus banale sympathie. J'ai pris l'amour où je l'ai trouvé,

parce que je voulais vivre. Si j'avais été heureuse, vous ne m'auriez pas aimée, j'en suis sûre, ou vous n'auriez jamais osé me le dire.

« Mais avant tout, je voudrais être rassurée sur vous, Michel, je voudrais espérer que votre vie ne restera pas troublée. Rappelez à votre femme, si rigide et si droite, qu'elle a promis d'être avec vous dans les mauvais comme dans les heureux jours. Vous abandonnera-t-elle à la première défaillance? Oubliera-t-elle en un instant toutes les années de bonheur que vous lui avez données? Oh! si j'étais elle, il n'y aurait pas besoin de m'exhorter à vous pardonner! Je saurais bien vous ramener à force de tendresse et d'indulgence.

« Je partirai incessamment pour Lyon: je pense y faire un long séjour, aussi long que notre intérêt à tous l'exigera. Après... après notre amour sera déjà presque une vieille histoire... Peut-être me marierai-je, qu'importe ce que je deviendrai puisque je ne puis être à vous?

« Mais je vous aimerai toujours, toujours.

« BLANCHE. »

P.-S. — Ne m'écrivez plus, je ne répondrais pas. Il faut que ce soit fini, bien fini. C'est un irrévocable adieu que je vous envoie.

Michel à Mondet (lettre écrite trois jours après les précédentes).

« Mon cher ami,

« Je t'écris après l'orage, au milieu des ruines de tout ce qui faisait ma vie bonne, de tout ce qui la faisait presque heureuse. Tu avais raison, Suzanne savait tout, cela depuis le jour même de ta visite. Elle a réprimé son angoisse, elle l'a gardée secrète aussi longtemps qu'elle a pu: il fallait qu'elle souffrît beaucoup, car elle est naturellement confiante, et ce poids sur le cœur devait lui paraître bien lourd. Mais enfin, le moment est arrivé où elle n'a plus pu contenir les sentimens douloureux et violens qui la remplissaient. Alors elle a éclaté, sans raison nouvelle, à propos de rien.

« Nous avons eu une première explication, si soudaine, si peu calculée de sa part, si peu prévue de la mienne, que nous étions tous deux hors de sang-froid, et que toutes les paroles que nous nous sommes dites, elle pour m'accuser, moi pour me défendre, n'ont fait qu'envenimer la blessure. Cela ressemblait un peu, je crois, à une scène de théâtre. Je ne trouvais que des mots qui manquaient leur but. Elle m'écoutait à peine, et me répétait seule-

ment qu'elle quitterait la maison si je ne promettais de rompre entièrement avec Blanche ; même, elle me mettait en demeure de choisir tout de suite. Je me suis presque enfui ; c'était le seul moyen de mettre fin à cet entretien qui ne faisait que nous aigrir. D'ailleurs, j'avais la naïveté d'espérer que lorsqu'elle connaîtrait mieux la nature de notre sentiment et de nos relations, sa rancune s'apaiserait un peu, pour faire place à son habituelle générosité. Je lui ai donc écrit, je lui ai fait la franche et complète confession de ce qui s'est passé entre nous et en moi-même. Blanche, sur mon conseil, lui a écrit aussi. Efforts inutiles ! Tout ce que nous avons pu dire ne l'a point ébranlée! La pauvre Blanche, avec ce bon sens qui chez elle s'allie à une sensibilité si exquise, avait tout de suite compris la situation : sans hésiter, elle offrait de partir, de ne plus me voir, de disparaître de ma vie. Ne trouves-tu pas qu'une offre aussi généreuse appelait une réponse généreuse? Mais non ; tout ce que nous écrivions à Suzanne ne faisait que l'exaspérer. Chacune de nos paroles, chacun de nos aveux atteignait un peu plus profondément son cœur et son amour-propre. Son amour-propre surtout, je le crains, car c'est bien lui que j'ai vu le plus clairement saigner et protester. Le cœur qui souffre n'a pas de colère, c'est la vanité blessée qui se cabre et rend mauvais. Mais il faut croire que les meilleures des femmes sont ainsi, et que chez elles, l'amour-propre est toujours l'égal au moins du sentiment.

« Je te l'avoue, lorsqu'auparavant je pensais à l'éventualité présente, je ne me figurais pas que les choses se passeraient ainsi. Je me représentais Suzanne plus affligée encore que froissée, restant bonne, intelligente comme elle est, ouvrant pour moi les trésors de douceur et d'indulgence que je l'ai si souvent vue prodiguer aux autres. Eh bien, point du tout! Elle s'est dressée contre moi, irritée, exigeante, têtue, sans vouloir rien écouter ni comprendre. Que faire? Elle avait le droit pour elle et la force. Elle n'a rien sacrifié ni de sa force, ni de son droit. Elle a maintenu son attitude de reine outragée, avec une dureté, une inflexibilité dont je l'aurais crue incapable.

« Après notre inutile échange de lettres, nous avons eu un deuxième entretien. Je t'assure qu'il était bien étrange. La violence avait disparu : nous étions très calmes tous les deux et nous causions posément, comme des gens qui discutent une question d'intérêt secondaire. Chacun alignait ses motifs. Moi, je lui disais qu'une rupture complète avec Blanche m'était impossible, parce qu'elle ressemblerait à une lâcheté ; qu'elle serait remarquée par tous ceux qui connaissaient notre intimité ; que l'exiger, c'était introduire entre nous quelque chose d'irréparable. Je m'ingéniais

à lui montrer qu'en définitive, elle avait le beau rôle, puisque nous étions en son pouvoir, et la reconnaissions la plus forte. Je lui offrais des concessions : ne plus voir Blanche que très peu, ou même ne plus la voir, lui écrire seulement.

« — Demander une telle permission, disais-je, qu'il me serait si facile de prendre, n'est-ce pas une preuve suprême de soumission et de bonne foi?..

« Elle me répondait avec une tranquillité factice et irritante, qu'elle voulait tout ou rien; que nous l'avions blessée et qu'elle avait droit à une réparation; qu'elle avait trop souffert elle-même pour s'apitoyer sur nos peines, d'ailleurs bien méritées; qu'elle ne pensait plus ni à nous, ni au monde, mais à elle-même, à elle seule; que mes concessions étaient peut-être des subterfuges inconsciens, et qu'elle n'en voulait pas entendre parler.

« — Tant qu'il y aura un lien entre vous, tu l'aimeras, me répétait-elle. Et puis, comment saurai-je si vous respectez vos promesses? Vous m'avez menti pendant une année, vous me mentiriez encore : je voudrais vous croire, je ne le puis plus...

« Nous avons causé ainsi longuement, elle gagnant, moi perdant du terrain. Puis tout à coup, son calme l'a abandonnée, elle a éclaté en pleurs en s'écriant :

« — Ah! je vois bien que tu la préfères, et que c'est moi qui serai la victime!..

« Je crois presque que c'était de la comédie, tant ces larmes arrivaient à propos pour achever de bouleverser ma conscience et de me vaincre. Je n'ai pas pu la voir pleurer. J'ai cédé, mais dans un mouvement de colère contre elle et contre moi, et de désespoir aussi.

« — Non, lui ai-je dit, tu ne seras pas la victime, puisque tu es la moins généreuse. Comme toujours, c'est la meilleure qui souffrira le plus!..

« C'était bien inutile, à coup sûr, de la blesser ainsi : et un instant après, je regrettais ces méchantes paroles, aussi peu généreuses que ses exigences. Mais j'avais eu comme l'irrésistible besoin de lui faire expier le sacrifice qu'elle avait réussi à m'imposer.

« Maintenant, c'est fini. Le calme se fait peu à peu, le calme extérieur, veux-je dire, car dans mon cœur...

« Blanche est partie hier, pour Lyon, comme elle me l'avait dit. Elle est partie sans un adieu, pour bien me montrer, sans doute, que son sacrifice est définitif, qu'elle n'emporte pas une arrière-pensée, pas un espoir. Pauvre, pauvre chérie! Comme elle va souffrir! Seul je puis le savoir, moi qui seul ai pénétré le secret de cette âme profonde, où tout est tendresse et besoin d'aimer.

Si tu savais à quel point je suis tourmenté par la pensée du mal que je lui ai fait! Oui, il me semble que j'ai gâté sa vie, que j'ai introduit dans son cœur un germe de souffrance qu'aucun bonheur futur, si jamais elle est heureuse, ne pourra extirper. Et je ne puis rien, rien pour elle, je n'ai aucun moyen de réparer le mal dont je suis coupable, je ne puis pas même lui adresser un mot de consolation, pas même lui faire savoir que je souffre de la même douleur et que je ne l'oublie pas! Et il me semble que mon amour s'est décuplé à cause de la noblesse d'âme qu'elle a montrée. Jusqu'à présent, au fond, je ne faisais que l'aimer : maintenant, je l'admire. Elle m'apparaît comme une de ces créatures d'exception qui se détachent en claire lumière sur le fond terne de l'espèce humaine, comme une de ces âmes où sont venus se condenser les rayons de toute bonté, de toute grandeur, de toute tendresse...

« Que va-t-il se passer entre Suzanne et moi? Que sera désormais notre vie de famille, avec ce souvenir qui nous sépare? Oui, ce souvenir qui recèle une rancune, oh! une rancune inapaisable. Je connais ma femme, à présent : il lui faudra des années pour pardonner, si elle arrive au pardon. Et moi aussi, je lui en veux : elle était dans son droit, je le sais bien, mais elle aurait pu ne pas le pousser jusqu'à la cruauté. Se montrer généreuse eût été habile, simplement, car je ne suis pas de ceux qu'on conquiert par la force. Oui, je lui en veux : c'est comme si j'avais vu le fond de son cœur et l'avais trouvé moins bon, moins pur que je ne croyais. Il me semble que nous sommes deux associés qui ne s'entendent plus, qui ont de sourds motifs de défiance et d'antipathie l'un contre l'autre, qui s'observent, qui cherchent à se prendre réciproquement en faute, mais que la communauté des intérêts ou des devoirs retient comme attachés ensemble. Depuis trois jours, nous nous évitons, nous pesons nos paroles, nous m'échangeons que des propos insignifians. Chacun va de son côté. Quand je rentre, on me reçoit presque comme un étranger qu'on subit parce qu'on ne peut le mettre à la porte. Mes enfans, à ce qu'il me semble, changent aussi : les pauvres petites ont l'air de deviner quelque chose, et se rangent du côté de leur mère. Autour de moi, toute flamme d'affection s'éteint...

« Tu peux comprendre si je suis malheureux. C'est ma faute, je le sais bien, mais je n'en souffre pas moins, au contraire. Et puis, suis-je donc si coupable? Comment aurais-je pu lutter contre ce sentiment qui s'est emparé de moi sans que je m'en aperçoive? On n'est pas plus fort que son cœur. Tout ce que j'ai pu faire, c'est de le contenir; et c'est déjà beaucoup. Je ne suis pas mauvais, je ne suis pas pervers; j'avais seulement un grand désir irréalisé,

un immense besoin d'aimer. Mais à quoi bon discuter, chercher des causes et des excuses? Admettons que j'aie tous les torts, que je sois un misérable, un criminel, si l'on veut : eh bien! je n'en souffre que davantage, et je ne pense qu'à ma douleur.

« Écris-moi, mon bon ami, je t'en prie, puisque tu es le seul avec qui je puisse causer à cœur ouvert.

« Du reste, attends-toi à nous voir arriver prochainement à Annecy. Je prendrai des vacances, cette année; je les devancerai, même. Le travail me devient impossible, et tu ne peux t'imaginer de quel poids pèsent sur mes épaules mes préoccupations, mes affaires, mon rôle. Je voudrais aller me cacher dans un trou, comme une bête blessée, pour ne voir que ma douleur et n'entendre qu'elle.

« A toi.

« MICHEL TEISSIER. »

V.

Ce fut un étonnement général, à la chambre, lorsqu'on sut que Teissier demandait un congé et partait en vacances, plus d'un mois avant la fin de la session. Sans doute, on remarquait depuis quelque temps l'épuisement de ses forces, l'abattement qui le ployait, le changement de ses allures et de son visage, comme s'il succombait à de longues fatigues accumulées. Ses amis s'inquiétaient : ils ne parlaient plus de lui sans échanger les phrases habituelles :

— Le travail le tue...

— Il s'est surmené...

— Il n'en peut plus...

Mais comme on était accoutumé à voir le pilote à son poste, on ne s'attendait point à une retraite, et l'on admirait l'énergie avec laquelle il usait ses dernières forces.

En effet, pendant la quinzaine qui suivit la crise domestique dont il restait frissonnant, Teissier agit et parla comme s'il eût été en pleine possession de sa pensée. Il remporta même quelques-uns de ses plus grands succès oratoires. On discutait justement ce projet de loi sur la réforme de l'instruction religieuse dont Mgr Russel avait pris l'initiative, et autour duquel se livrait une véritable bataille. Jamais encore, le parti de la reconstitution morale n'avait été aussi fort dans l'attaque; jamais non plus, les fractions jacobines n'avaient eu la sensation plus directe du péril, et ne s'étaient groupées avec plus de cohésion pour retenir le pouvoir prêt à leur échapper. Ce fut Michel qui dirigea l'attaque :

on n'a pas oublié les deux discours qu'il prononça à cette occasion, non plus que l'enthousiasme qu'ils soulevèrent dans le public. Les jacobins l'emportèrent encore, mais si peu, que leur victoire ressembla à une défaite. La dissolution de la chambre semblait s'imposer : elle fut en effet discutée au conseil des ministres. Mais le triomphe de la droite républicaine eût été certain, et le gouvernement décida qu'aussi longtemps qu'il aurait une voix de majorité, il soutiendrait la lutte. La législature avait encore dix-huit mois de durée : en dix-huit mois, bien des reviremens peuvent se produire.

C'est dans ces circonstances que Teissier annonça son prochain départ. Naturellement ses amis politiques s'efforcèrent de le retenir. De Thornes qui, en son absence, aurait eu la direction du parti, savait très bien ce qui limitait sa propre action, et à quel point l'influence de Michel était nécessaire pour corriger ses impulsions pratiques, habiles, mais sèches, stérilisées par une flagrante médiocrité de vues :

« Je ne trouve que les petits moyens, disait-il volontiers ; ils sont quelquefois utiles, mais les grandes inspirations de Teissier nous sont indispensables. »

Il le lui dit à lui-même, avec cette justesse d'appréciation et cette honnêteté d'esprit qui parfois donnaient l'illusion de qualités plus hautes.

— Nous ne pouvons pas nous passer de vous, lui répéta-t-il à deux ou trois reprises. Il faut continuer l'attaque. Votre projet de loi sur les assurances ouvrières, auquel on ne pourrait refuser l'urgence, nous offrirait un terrain plus favorable encore que le projet sur la réforme de l'enseignement religieux. Peut-être pourrions-nous renverser le ministère avant les vacances. Alors la dissolution s'imposerait, et ce serait le triomphe... Mais, vous le savez, nous ne pouvons rien sans vous... Vous parti, les indifférens nous lâchent, les neutres se rallient au pouvoir, selon leur habitude... Vous voyez quels intérêts sont en jeu... Allons ! encore un peu de courage ! encore un dernier effort !..

— Je ne peux pas, répondait Michel, je ne peux plus... Je suis à bout de forces... je suis malade... j'ai quelque chose de cassé !..

— Songez que jamais peut-être nous ne retrouverons une situation aussi favorable... Faites appel à toute votre énergie...

— Elle est usée, je vous le répète... Il faut, il faut que je m'arrête... Je ne puis plus penser à rien... Je verrais s'effondrer le parti, il me suffirait d'un geste pour le sauver, ce geste, je n'aurais plus la force de le faire... Là-bas, dans mon pays, dans mes

montagnes, je me remettrai peut-être... Vous savez, à un certain degré de souffrance, on ne pense plus qu'à soi.

Tout ce que de Thornes obtint, ce fut une promesse de revenir voter, en cas d'urgence :

— Mais ne m'appelez que si ma présence est tout à fait indispensable, lui dit Teissier en lui faisant cette concession.

Et il partit, avec les siens, emportant sa plaie qui saignait toujours, espérant peu, la tête battue par ses obsédantes pensées, heureux pourtant d'échapper à la tyrannie des affaires, de fuir le monde, de fuir le bruit, de gagner les solitudes bénies où du moins on peut souffrir tranquille, sans augmenter sa douleur de l'effort qu'il faut pour la cacher.

Une petite villa, très simple, à vingt minutes d'Annecy. La vigne vierge grimpe le long des murs, encadre les fenêtres, monte jusqu'au toit. Un pré, avec quelques bouquets d'arbres, s'allonge en talus jusqu'au bord du lac. Dans un port minuscule, un canot léger se balance au moindre frisson qui court sur les eaux mobiles. La dernière fois qu'ils sont venus au pays, les Teissier occupaient ce même cottage. Alors, Michel et Suzanne sortaient joyeusement au bras l'un de l'autre, épanouis comme les fleurs dans le repos, dans la lumière, gais de cette gaîté d'écoliers en vacances que les Parisiens surmenés trouvent à la campagne. Annie et Laurence, celle-ci trottinant sur ses petites jambes pas encore solides, celle-là gazouillant ce joli langage que les enfans oublient après la cinquième année, les suivaient, avec leur bonne ou avec Blanche Estève. Car Blanche les avait accompagnés, pour achever sa convalescence d'une dernière maladie d'enfant : une rougeole tardive, que des complications avaient aggravée. Elle avait seize ans, de grands yeux limpides, vides comme un ciel sans nuage ; elle commençait à peine à devenir jolie ; ils la traitaient comme une fille aînée. Mon Dieu ! qui donc aurait pu croire?.. Ensemble, ils faisaient de belles promenades, et Suzanne se réjouissait quand, après une bonne marche, elle voyait de fraîches couleurs reparaître sur les joues de la jeune fille. Quand ils allaient en ville, les gens les saluaient avec respect, se retournaient, causaient entre eux, disant :

— C'est notre député, avec sa dame... De braves gens, ceux-là.. Un joli ménage !..

Et Suzanne jouissait de cette admiration dont elle avait sa part.

Maintenant, au contraire, une atmosphère de tristesse plane sur la petite maison baignée de lumière mauve, qui semble à peine habitée et reste silencieuse. Les Teissier ne refont pas leurs promenades familières. Rarement on les rencontre ensemble dans la

ville, qu'ils évitent d'instinct, ou qu'ils traversent d'un pas rapide, en fuyant les regards. Suzanne, pâlie, morne, erre dans le petit jardin, que seuls égaient de temps en temps les jeux d'Annie et de Laurence. Quant à Michel, il part souvent au lever du jour pour s'en aller loin, marchant pour marcher, brisant ses muscles, endormant ses nerfs, trouvant une sorte de bien-être incomplet à rentrer épuisé de fatigue, la tête vide, sans plus rien entendre en lui-même que le sourd bourdonnement de son éternel regret. Parfois Mondet l'accompagne, quand il est libre. Mondet est un peu gros, un peu lourd : il souffle en marchant, il se plaint du soleil; et certes, ce n'est pas trop de toute son amitié pour l'entraîner ainsi à gravir les pentes ou à arpenter les longues routes accidentées. Les deux amis partent ensemble. Mondet, avec sa grosse canne à corbin et à pointe d'acier, Teissier les mains vides, ballantes ou derrière le dos. Ils s'en vont à petits pas, sans but, causant en intimes, avec des silences. La solitude les entoure bientôt : la solitude animée et paisible des champs où les moissonneurs travaillent dans la lumière blonde, parmi l'or des blés, ou celle des bois où de furtifs vols d'oiseaux glissent dans l'ombre, tandis que des libellules vibrent dans les ronds de soleil filtrés à travers les feuilles. Et leurs propos ne varient guère. Au départ, c'est Mondet qui introduit le thème, sachant que Michel attend sa question :

— Eh bien, comment ça va-t-il?

La réponse est bien celle d'un malade, atteint d'une maladie chronique qu'il observe sans cesse, un peu hypocondriaque :

— Toujours la même chose...

Après un silence, Teissier répète :

— Oui, les jours passent, la blessure est toujours là!..

Mondet ne disant rien, pour le laisser parler sans doute, il continue :

— Quelquefois, il me tarde de retrouver mon activité, pour être forcé de penser à autre chose... Car, tu sais, je ne suis pas un contemplatif, moi, et je me dévore à tourner ainsi sur moi-même... Mais d'autres fois, j'ai peur du contact des hommes, des affaires, des voix, de ces tracas, de ces dérangemens qui ne m'intéressent plus.

Alors, Mondet se risque à le gronder un peu, doucement, comme on gronde un enfant sage, qui s'est mis en faute et que seule l'indulgence a chance de ramener :

— Voyons, Michel, ne t'abandonne pas ainsi!.. Résiste!.. résiste un peu, que diable!.. Un homme dans ta situation, un grand homme, qui sera ministre quand il voudra...

— Avant, peut-être, interrompt Michel avec un sourire triste...

Je n'ai jamais été ambitieux, je le suis à présent moins que jamais... Tu comprends, puisque je n'ai pas, puisque je ne puis avoir l'unique chose que je désire, que m'importe le reste?..

Mondet devient plus pressant :

— Et le bien que tu as fait?.. et celui que tu peux faire encore?.. Car enfin, si tu te laisses aller à vau-l'eau, tu perdras tes forces...

— Le bien! s'écrie Michel avec un grand geste d'incertitude, en s'arrêtant au milieu du chemin... Le bien?..

— Vas-tu tomber dans le scepticisme, toi aussi?.. Ah! les femmes, les femmes!.. les meilleures même ne font que le mal!

— Le bien! répète Teissier sans relever la boutade. Ah! mon cher, je suis rempli de doutes!..

Et il continue, largement, touchant à l'un des points les plus douloureux de sa nouvelle vie :

— Voilà six ans et plus que je me consacre à la reconstitution des forces sociales et des principes conservateurs... Mais à présent que j'en suis victime, comme je sens tout ce qu'il y a de faux, de barbare, d'inhumain dans cette organisation du monde dont je me suis fait le champion!.. Comme je comprends ceux qui l'attaquent, parce qu'ils en ont souffert!.. Oui, ceux qui veulent la changer, ceux mêmes qui veulent la détruire!.. L'ordre, j'ai voulu l'ordre... Je ne savais pas de quelles renonciations, de quelles tortures il faut le faire... Et pourquoi donc, après tout?.. Pourquoi nous opposer à la nature?.. Pourquoi lui refuser ses droits?.. Ne finit-elle pas toujours par avoir raison contre nous?..

C'est Mondet, à son tour, qui s'arrête :

— Prends garde, dit-il, encore un pas, et...

— ... Et je serai hors de la morale, hors de la religion, c'est ce que tu veux dire? Eh bien, vrai, je me demande si je n'y suis pas déjà... Pas tout à fait, pourtant: je me retiens de mon mieux. Ce qui est humain m'échappe, mais il me reste Dieu, qui est toujours là...

— Un peu loin, insinue Mondet, qui n'a jamais eu, en matières religieuses, des convictions bien solides.

— Je le sens plus près depuis que je souffre, mon cher... C'est de la faiblesse, me diras-tu. Peut-être. Mais qu'importe, si cette faiblesse me rend plus fort?.. Oui, Dieu, l'Église, la religion, je n'y voyais jusqu'à présent que des machines sociales, des forces utilisables pour le maintien de l'ordre... A présent, je leur trouve une autre raison d'être... que veux-tu? J'ai besoin d'espérer quelque chose...

Mondet ne réplique pas, parce que ce sont là des propos qui

l'agacent et qu'il ne veut pourtant pas contredire Michel ou l'affliger davantage : les temps, se dit-il, ne sont guère à la controverse ; et il rengaine ses bons argumens. Alors, les deux amis marchent en silence à côté l'un de l'autre, s'arrêtent pour admirer un point de vue, déjeunent d'une omelette à la table de quelque auberge, reprennent à pas plus lents le chemin de la ville. Et leur conversation tourne toujours dans le même cercle. Mondet ne perd patience que quand Teissier, en ressassant ses récens souvenirs, s'attaque à Suzanne, contre laquelle une sourde rancune gronde en lui. Il la défend alors, de toute l'éloquence que lui donne son bon sens; et Teissier s'en irrite davantage :

— Je la croyais généreuse : elle a été cruelle...

— Tu voulais donc qu'elle te cédât à l'autre et lui dît encore merci !..

— Non... Je voulais seulement qu'elle eût eu un peu d'intelligence, un peu de pitié... Blanche lui a écrit une lettre admirable : elle n'a pas même répondu... Égoïsme et amour-propre, rien de plus...

— ... Tais-toi donc, tu la calomnies ; pourtant tu sais bien toi-même...

— ... Je croyais savoir : je me trompais... Il faut l'orage pour amener le limon à la surface des eaux, et c'est pendant les crises qu'on voit le fond des cœurs... Égoïsme et amour-propre, te dis-je... Un peu de bêtise avec... Car, enfin, elle aurait dû comprendre que ce sacrifice complet qu'elle a exigé, je ne le lui pardonnerais jamais... Tandis que, si elle m'avait seulement permis d'écrire les premiers temps !.. Oh ! je lui en aurais eu une reconnaissance infinie, et j'aurais l'esprit tellement plus calme !..

— Ah ! mon cher, tu en aurais besoin !.. On ne déraisonne pas à ce point-là... C'est à croire que tu ne distingues plus ta droite de ta gauche... Quand tu reviendras lucide, tu te demanderas alors comment tu as pu penser de telles choses, et les dire... Heureusement que tu ne les dis qu'à moi, qui les oublierai...

Un jour, qu'il répétait les mêmes propos, Teissier dit brusquement à son ami, comme frappé d'une inspiration subite :

— Une idée, Mondet !.. Si tu écrivais à Blanche, toi, qu'en dirais-tu ?

Mondet s'écria :

— Moi ? Et... pour quoi lui dire, grand Dieu ?..

— D'abord, expliqua posément Michel, tu peux très bien lui écrire : tu la connais assez pour que cela n'ait rien d'étrange : toi qui as été le plus intime ami de son père...

— Après toi-même.

Teissier ne releva pas le reproche:

— Tu pourrais lui dire que nous parlons d'elle, ensemble... Elle te répondrait... J'aurais de ses nouvelles...

— Et elle saurait que tu ne l'oublies pas... Non, non, mon cher, tu m'en demandes trop: je ne t'aiderai jamais pour une chose que je désapprouve... Une fois entré dans cette voie-là, tu ne voudrais plus t'arrêter, et vous renoueriez, par mon intermédiaire... Or, moi, je suis pour ta femme, qui est une bonne et noble créature, quoi que tu dises, et qui t'aime d'un amour qui vaut mieux que l'autre... Je ne ferai jamais rien contre elle, pour elle d'abord... et aussi parce que ce serait agir contre toi...

Michel connaissait trop bien son ami pour revenir à la charge. Mais, d'autre part, l'espèce d'idée fixe qui le hantait grossissait dans l'oisiveté de ses journées, dans la solitude de ses promenades, dans l'ennui qui l'envahissait chaque jour davantage. Il finit par prendre la plume, manquant ainsi à son engagement:

« Je ne puis pas ne rien savoir de vous, Blanche, écrivit-il, je ne puis pas ignorer ce que vous faites, où vous êtes, ce que vous pensez. Je manque donc à ma parole, et j'en ai honte; mais j'aurais plus honte encore de n'y pas manquer... »

Il avait cru qu'il écrirait d'abondance, qu'il jetterait sur le papier tout l'amour et toute l'angoisse qui lui remplissaient le cœur. Mais les mots sont traîtres: qu'écrire qui vaille un regard? Ce fut donc avec effort qu'il continua:

« Si vous saviez comme les jours sont longs et tristes, ces interminables jours d'été où le soleil brille sur nous pendant quinze heures, si gai, insultant à nos tristesses! Il n'y a plus de bonheur, plus de paix, plus de joie, et ces lieux que j'ai tant aimés, ces lieux où je retrouve à chaque pas quelque chose du passé, ne sont plus pour moi qu'un cadre monotone où je me sens enfermé. Votre souvenir a tout effacé, il efface tout, c'est vous seule que je cherche dans la solitude des paysages, — et je sais si bien que je ne vous y trouverai pas!.. Vous rappelez-vous cette saison que nous avons passée ensemble, ici, il y a quatre ans? Je ne vous aimais pas encore, en ce temps-là. Vous étiez une petite fille en train de devenir demoiselle, et pourtant si délicieuse, déjà!.. Suis-je bien sûr que je ne vous aimais pas encore?.. En pensant à vous, maintenant, dans cette même maison où vous jouiez avec Annie, je crois entendre le bruit de votre rire, le son de votre voix. Je me rappelle aussi un certain jour où nous visitâmes ensemble l'église: vous étiez très recueillie; il me fallut vous raconter toute l'histoire de saint François de Sales, et vous y prîtes tant d'intérêt, qu'en sortant je vous achetai, dans une librairie, sa *Vie*, du P. Marsollier... »

Michel s'interrompit pour rêver un instant à cet épisode qu'il venait ainsi d'évoquer: il revit, avec une netteté surprenante, le fin profil de Blanche, en chapeau de paille, en robe claire, s'arrêtant dans la rue pour entr'ouvrir le livre pieux. C'était peut-être la première fois qu'il avait remarqué sa grâce.

« ... Que de souvenirs, depuis, ont chassé ceux-là, reprit-il. Ils m'entourent, ils me prennent, ils m'emportent à vous... Oh! les heures délicieuses où je sentais la caresse de votre amour, la douceur de votre tendresse, tout ce trésor de votre âme que vous m'aviez ouvert! Vous étiez ma lumière, je m'épanouissais en vous... Maintenant, voici que nous sommes séparés par toute la cruauté des choses, voici qu'il y a entre nous l'abîme de notre destinée et de notre volonté... »

Il s'arrêta de nouveau, eut un geste de découragement : « A quoi bon lui écrire ces choses? murmura-t-il, à quoi bon? » Et longtemps, il resta devant sa lettre commencée, hésitant à la continuer, roulant des pensées très vagues dans sa tête qui lui faisait mal. Puis, d'un mouvement presque machinal, il reprit sa plume, et continua :

« ... Mais cette séparation, Blanche, ne m'empêche pas d'être à vous, malgré tout. C'est pour vous le dire que j'ai voulu vous écrire : il me serait si cruel de penser que vous pouvez vous croire oubliée!.. Hélas! nous ne sommes pas de ceux qui oublient! Je suis sûr que votre cœur m'est resté fidèle, comme le mien à vous. Oui, j'en suis sûr, et quelquefois pourtant, j'en doute, et je pense alors que ce serait peut-être mieux... »

Décidément, il ne disait pas ce qu'il voulait dire : les phrases étaient froides, ne trahissaient rien des tempêtes qui l'agitaient. Pourquoi donc, retenu par quelle force, gêné par quelle entrave, ne parvenait-il pas à s'exprimer librement, comme il avait compté le faire? Désespérant d'y arriver, il hésita un moment à déchirer sa lettre. Pourtant il ne put s'y décider, il l'acheva :

« M'écrirez-vous? Un seul mot, pour me dire que vous n'êtes pas trop malheureuse, qu'il y a pour vous, comme pour moi, une douceur à penser que nous restons unis à travers la distance, et que notre douloureux amour est plus fort que le monde, plus fort que l'espace. Écrivez-moi chez Mondet, je vous prie : il me remettra votre lettre. C'est un excellent ami : il sait tout, il comprend. Si vous saviez avec quelle impatience je vais guetter les courriers!.. Adieu, Blanche, je ne vous ai pas écrit comme j'aurais voulu vous écrire; je n'ai pas su. Pardonnez-moi : les mots ne sont que des mots, et l'amour est l'amour... »

Michel relut, secoua la tête d'un geste mécontent, et signa en toutes lettres, cédant à ce besoin d'imprudence que connaissent

ceux qui aiment vraiment. Puis, il adressa la lettre à Lyon, où Blanche, pensait-il, se trouvait encore, et, après l'avoir lui-même jetée à la poste, il alla raconter à Mondet ce qu'il venait de faire et le service qu'il attendait de lui. Mondet se fâcha, gronda, protesta :

— Je devrais la brûler, cette lettre, si elle arrive, sans t'en parler. Ce serait mon vrai devoir d'ami. Mais tu es si faible, que je n'en aurai jamais le courage.

En effet, quatre jours après, il arrivait avec une petite enveloppe. Michel l'ouvrit avec un serrement de cœur : elle lui semblait si légère!.. Dans une feuille de papier blanc, fleurant un parfum léger, il n'y avait qu'une boucle de cheveux, nouée d'un ruban bleu, qu'accompagnaient ces trois mots :

« Ne m'écrivez plus... »

— Qu'est-ce que cela veut dire? demanda-t-il à Mondet, qui l'observait du coin de l'œil, d'un air discret.

— Comment, tu ne comprends pas? Ses cheveux, c'est un morceau d'elle-même... C'est gentil, sais-tu, cette réponse... Oui, bien simple, mais bien gentil... Une femme de romans à la mode n'aurait jamais trouvé ça!..

— Mais pourquoi ne veut-elle pas que je lui écrive?

— Parce que c'est une brave fille, qui a plus de caractère que toi, mon cher... Elle a promis, elle veut tenir sa parole; elle a raison.

— Il me semble que si elle m'aimait encore...

— Tais-toi donc! Je n'ai pas vu ta lettre, mais, j'en suis sûr, la sienne est plus éloquente... Tu es un serin, tout grand homme que tu es!.. Sois tranquille : tu es aimé, puisque tu y tiens... Et obéis-lui : c'est ce que tu as de mieux à faire... Elle est plus raisonnable que je ne croyais; pour un peu, je lui pardonnerais de s'être laissé aimer...

Pendant les jours qui suivirent, Michel tomba dans un état nerveux qui n'échappa point à sa femme; il évitait Mondet, comme s'il eût craint de lui laisser deviner ses pensées; et, au lieu de partir le matin pour de grandes courses, il faisait et refaisait le tour de son jardin, en émondant ses arbres, comme un homme qui s'ennuie au point de ne plus même pouvoir fuir son ennui. En réalité, il pensait continuellement à la lettre de Blanche qui, par cela même qu'elle ne répondait à aucune de ses questions, ouvrait à son imagination des espaces infinis. Le seul détail précis qu'elle lui eût fourni venait de l'enveloppe, qui portait le timbre de Cabourg. C'était un nouveau mystère : pourquoi Blanche avait-elle quitté ses amis lyonnais? pourquoi s'était-elle décidée à rejoindre sa mère et son beau-père sur cette plage qu'elle détestait?..

A chercher ainsi des réponses compliquées à des questions très simples, Michel s'énervait de plus en plus. Son énervement devint de l'irritation lorsqu'il eut remarqué que Suzanne l'observait avec une inquiétude qu'il prit pour de la méfiance. A deux reprises, elle lui demanda ce qu'il avait. Il répondait :

— Rien...

Ce petit mot, brutal et mensonger, ce mot qui laisse pointer les secrets qu'il veut cacher, ce mot qui trompe, qui sait, qui refuse, fouettait et réveillait les rancunes mal assoupies. Aucune explication ne suivait; mais le regard de la femme disait :

— Tu mens!

Et celui du mari répondait :

— Je mens, soit, c'est mon affaire!..

La seconde fois que Suzanne, contre son habitude, apporta elle-même le courrier à Michel, il éclata :

— Tu te méfies de moi! s'écria-t-il; eh bien, tu as tort!.. Tiens, lis mes lettres, si tu veux,.. si tu ne les as pas déjà lues... Vois-tu : des lettres d'affaires, rien que des lettres d'affaires... Je n'ai plus que des affaires, à présent... Tu l'as voulu, que te faut-il de plus?..

Suzanne éclata en larmes. Alors, avec cette mobilité de sentiment qui lui était particulière, il s'attendrit :

— Ah! pardonne-moi! lui dit-il, je suis un brutal, un méchant!.. Ma pauvre amie : en être là, nous deux!..

Comme il voulait l'attirer à lui, elle le repoussa :

— Non, non, c'est inutile!.. Je sens trop bien que je ne suis plus rien pour toi!..

Cette fois, il n'y avait point de colère dans sa voix : de la tristesse seulement; et Michel en fut d'autant plus touché. Mais qu'aurait-il pu lui répondre? Hélas! elle avait raison!.. Pourtant, il se promit d'essayer d'être plus affectueux avec elle. Ce fut en vain : elle repoussa ses avances, avec la froideur digne dont elle s'était d'abord fait un masque, et qui peu à peu lui devenait naturelle. Alors, il se rapprocha des enfans : plusieurs jours de suite, on le rencontra avec ses deux petites filles, étonnées et heureuses qu'il s'occupât d'elles. Mais Laurence était trop bruyante : elle le fatigua; et, comme elle était jalouse lorsqu'il sortait seul avec Annie, il les délaissa de nouveau.

« Il n'aime plus même ses enfans! » pensa Suzanne.

— Quelle abominable injustice! quelle cruauté! disait Michel à Mondet en lui racontant les derniers détails de sa vie domestique. Je n'ai nulle méchanceté, je n'ai commis aucune faute, j'ai fait un sacrifice que beaucoup n'auraient pas fait, et je suis malheureux et

tous ceux que j'aime sont malheureux par ma faute! Tandis que, si je vivais comme la plupart des hommes, si j'avais une maîtresse, des vices et une dose suffisante d'hypocrisie, personne ne souffrirait par moi, et moi, je serais tranquille, et tout à fait digne d'envie!..

— Tu as raison, répondit Mondet, c'est injuste, c'est abominable, mais c'est ainsi. Vous êtes, en somme, d'une espèce supérieure à la moyenne humaine : c'est pour cela que vous êtes malheureux. A votre place, d'autres agiraient plus mal et s'en trouveraient mieux : c'est qu'ils vaudraient moins. Votre souffrance est la mesure de votre valeur : cela devrait vous en consoler un peu... Quand on jette une poignée de graines dans une cage où il y a des moineaux, les moineaux se précipitent dessus. Qu'on la jette dans une cage où il y a un oiseau fin chanteur, rossignol ou pinson, l'oiseau verra les graines, en aura envie, et n'y arrivera pourtant qu'après un long moment...

— Il y arrivera tout de même.

— Parce que ce sont des graines et qu'il n'est, en somme, qu'un pauvre oiseau... Mais pour arriver au mal, quelque attirant qu'il soit, par quelles luttes faut-il que passe un homme de bien!.. Mieux vaut pour lui, qu'à travers mille souffrances sa volonté soit la plus forte,.. et elle l'est quelquefois!..

Chez Teissier, elle ne l'était guère. Sans avertir Mondet, cette fois, il écrivit à Blanche une nouvelle lettre : nulle réponse n'arrivant, il devint de plus en plus irritable et nerveux. Il voulait la voir, maintenant, et cherchait un prétexte pour quitter Annecy. Le hasard devait le lui fournir.

Il avait déjà reçu plusieurs invitations à des banquets que voulaient lui offrir les députations ou les conseils municipaux de diverses villes. Le jour où il en reçut une de Lyon, il se décida brusquement : au moins, il aurait de ses nouvelles. Et il annonça qu'il allait partir pour une longue tournée politique. Lorsque Suzanne lui demanda son itinéraire et qu'il nomma Lyon, elle l'arrêta soupçonneuse :

— Pourquoi justement Lyon ?

Il répondit, brusquement :

— Parce que c'est une grande ville.

Puis, comme elle restait soucieuse, il ajouta :

— Tu crains que j'y rencontre... une certaine personne, n'est-ce pas? Eh bien, tu peux être tranquille : elle n'y est plus...

— Comment le sais-tu? s'écria Suzanne.

Il se troubla, balbutia :

— Je le sais... par Mondet... qui a eu de ses nouvelles... une fois...

Mais voyant qu'elle ne le croyait pas, il se fâcha :

— D'ailleurs, tu sais, je ne vais pas te rendre compte de chacun de mes pas... Les affaires sont les affaires... On m'invite à Lyon, il me convient d'accepter cette invitation et de parler à Lyon, cela me regarde... Après ce que j'ai fait pour toi, il me semble que tu pourrais au moins cesser de me soupçonner.

A Lyon, aussitôt qu'il put échapper un instant à la sollicitude cordiale et absorbante de ses partisans, Teissier courut chez les amis de Blanche, sans autre attente que de voir des gens qui l'avaient vue et d'apprendre quelque chose d'elle.

Il fut reçu par la maîtresse de la maison : une jeune femme simple et bonne, qui ne s'étonna point de sa démarche.

— Blanche ne vous a donc rien écrit depuis son départ? dit-elle seulement.

— Non... Elle sait que nous ne correspondons guère, et ne nous écrit que pour affaires, expliqua Michel. Je croyais la trouver encore ici...

— Elle n'est restée que peu de semaines avec nous, et s'est brusquement décidée à nous quitter, pour rejoindre ses parens à Cabourg... Je ne sais pourquoi : peut-être craignait-elle les grandes chaleurs...

La jeune femme hésita un peu, puis continua :

— Elle était triste, d'ailleurs, comme si un chagrin la rongeait... Mais jamais elle ne m'a fait aucune confidence, malgré notre intimité... Vous la connaissez : elle est toute sentiment, elle doit avoir eu quelque peine de cœur...

— Il a été question pour elle, l'an dernier, d'un mariage qui n'a pas abouti...

— En tout cas, elle garde bien son secret, jusqu'à s'efforcer de cacher qu'elle en a un... Mais comment ne pas le voir? Rien ne l'égayait. Tout ce qu'elle faisait, elle semblait le faire par un effort de politesse, sans y prendre aucun intérêt... Et savez-vous ce qui m'a le plus frappée?.. Je l'avais toujours connue très indifférente en religion, ne pratiquant pas... Eh bien, ici, elle est allée à confesse...

— A confesse? demanda Michel, étonné.

— Oui, reprit son interlocutrice, d'une voix toujours tranquille et sans remarquer son trouble... Je sais même que c'est à l'abbé Gondal qu'elle s'est adressée... Un de nos meilleurs prêtres, monsieur, un prêtre fervent, actif... Elle l'a vu plusieurs fois, et après chaque entrevue, elle était plus triste, plus fermée... J'ai beaucoup d'amitié pour elle, et je suis inquiète, vraiment inquiète de la voir dans cet état...

Il y eut un court silence, puis la jeune femme ajouta encore :

— Elle m'a écrit deux ou trois fois de Cabourg : ses lettres ont le même ton découragé et résigné qu'avaient ici toutes ses paroles.

Michel n'osa pas demander à voir ses lettres, et prit congé plus angoissé que lorsqu'il était sans nouvelles, plus décidé à tout risquer pour en obtenir.

On n'a pas oublié ce fameux discours de Lyon, qui a marqué l'apogée du talent oratoire de Michel Teissier, et qui, par l'abondance et la hauteur des aperçus, rappelait la grande éloquence des orateurs de la restauration.

Avec cette chaleur de conviction qui donnait tant d'autorité à sa parole, Teissier traça, à larges traits, un tableau magistral de la troisième république. D'abord, il montra, après les luttes du premier établissement et la défaite de la tentative réactionnaire du 16 mai, le triomphe de ce qu'il appelait les partis jacobins et les partis des faits. Dans tous les domaines, en littérature, en art, en philosophie aussi bien qu'en politique, s'étalait cet esprit borné qui prend pour la vérité ses manifestations les plus extérieures et nie tout ce qui ne tombe pas directement sous les sens. Le génie de la France se desséchait, oscillant entre le grossier matérialisme affiché à l'Hôtel de Ville et le naturalisme violent ou le pessimisme découragé des romans à la mode. Un instant, le grand pays généreux paraissait épuisé, comme une terre amaigrie prête à devenir inféconde. Mais voici qu'un souffle s'était levé. D'où venait-il? De la conscience publique, sans doute, de l'âme même de la patrie qui s'était endormie et qui se réveillait. Quelques hommes de bonne volonté donnaient le signal. C'étaient d'abord des esprits peu pratiques, incertains, qui regardaient vers l'Idéal avec plus de désir que de foi, surtout que de force. Ils étaient comme arrêtés dans leur élan par d'anciennes habitudes d'esprit, étant sortis d'un milieu trop stérile pour avoir eux-mêmes toute la sève qu'exigeait leur œuvre. Mais, avec leur faiblesse, ils étaient pleins de bon vouloir. On les raillait; ils allaient toujours, prêchant une foi qu'ils n'avaient guère, recommandant l'action qui n'était point dans leur tempérament et dont seule l'intelligence leur montrait la nécessité. Fait singulier! Phénomène qui montre quelles sources vives jaillissent incessamment du vieux sol béni qui a produit les Duguesclin, les Jeanne d'Arc, les Henri IV! Les paroles incertaines germaient comme des semences précieuses. Le peuple les entendait, et, en les acceptant, leur donnait un sens plus précis, plus consistant, plus solide. Elles le remuaient dans sa conscience, elles excitaient son éternel besoin d'espérance, ses vertus inoccupées, sa générosité sans emploi. Alors, une nouvelle génération montait,

ardente, courageuse, intelligente aussi, assez intelligente pour comprendre les leçons du passé. Un esprit nouveau animait la nation, se développait dans l'apaisement des anciennes querelles. Le divorce cessait entre la France des croisades et la France de la révolution, qui se réunissaient enfin pour la marche en avant. L'Église, comprenant que sa haute mission est supérieure aux luttes des partis, acceptait la république; la république, échappée à la domination de quelques esprits aussi étroits qu'impies, cessait de repousser l'Église; et les deux forces alliées marchaient comme jadis les illustres évêques aux côtés des rois très chrétiens. La tradition rompue était enfin renouée, le présent et le passé s'accordaient pour préparer les gloires de l'avenir. Encore un dernier effort, encore un dernier coup d'épaule pour renverser l'édifice vermoulu du matérialisme jacobin!

Après cet exposé historique, l'orateur indiquait encore ce qu'il restait à faire: réforme de l'école, où la volonté doit se former pour le moins autant que l'intelligence; réforme de l'armée qui, depuis qu'elle réunit dans ses casernes tous les citoyens, à l'âge même où le caractère se fait, doit être une école aussi, une école de vertus morales; réforme des mœurs, corrompues par les mauvais exemples venus d'en haut et par la licence de la littérature; réformes sociales enfin, qui réconcilient le prolétaire et le patron, l'ouvrier et le bourgeois, dans le règne de la justice.

De longues salves d'applaudissemens accueillirent ce discours. L'enthousiasme était universel; un souffle d'idéal avait passé sur les auditeurs, qui croyaient déjà toucher à la réalisation de ces beaux rêves qu'enflammait l'amour du bien.

— Ah! vous êtes un homme, vous! disait à Teissier le journaliste Peyraud, venu pour l'*Ordre* et si empoigné, que pour une fois, il en oubliait ses objections habituelles.

Et l'un des hauts magistrats de Lyon se fit l'organe du sentiment général dans une réponse sobre et juste; ce qu'il faut à la France, dit-il en substance, c'est le cœur, c'est par le cœur que Gambetta l'avait conquise. L'homme qui vient de parler est le cœur du nouveau parti : c'est pour cela qu'il est fort, qu'on l'écoute et qu'on le suit.

Après cette réponse, beaucoup de notables vinrent choquer leur verre contre celui de Michel ou lui serrer la main. On lui disait leur nom, il s'inclinait, trouvant parfois un mot aimable. Soudain, il tressaillit. On venait de nommer l'abbé Gondal, et il voyait devant lui un prêtre de haute taille, dont les yeux perçans le dévisageaient hardiment. Leur regard aigu le troubla. Il le soutint pourtant, cachant son malaise.

— Vous avez prononcé de grandes paroles, monsieur le député, lui dit le prêtre, d'une voix lente, sonore et presque solennelle... Vous défendez noblement une noble cause.., à laquelle on serait heureux de tout sacrifier...

Il souligna d'une façon si singulière ces derniers mots, que Michel crut y reconnaître une allusion. Il voulut répondre, chercha un instant, ne trouva rien, et serra brusquement la main de l'abbé, en se retournant vers quelqu'un d'autre.

Cependant, une fanfare joua l'*Hymne des Girondins*, et Teissier réfléchissait tristement. S'ils avaient pu lire en lui-même, ces gens qui venaient de boire ses paroles et qui l'admiraient ! S'ils savaient ! S'ils pouvaient suivre, sous les apparences correctes et solides, le sourd travail de la passion creusant sa mine ! S'ils s'étaient doutés qu'en parlant, il lui fallait un immense effort pour entendre ses propres paroles et le son de sa voix !.. Mais ils ne savaient pas, ils ne doutaient de rien, ils l'acceptaient pour ce qu'il semblait être, ils ne voyaient en lui que le député Michel Teissier, ils ignoraient l'homme, l'homme véritable, avec sa douleur et ses orages... Et, dans un subit besoin d'expansion, Teissier se tourna vers Peyraud, qui était encore debout derrière lui :

— Tout cela, ce sont des mots, lui dit-il... Il y a autre chose, autre chose...

— Quoi donc ? demanda le journaliste étonné.

— Autre chose, répéta Teissier d'une voix sourde.

L'œil intelligent de Peyraud se posa longuement sur lui. Il ne devina rien, sans doute, qu'aurait-il pu deviner ? Mais il pressentit que le chêne avait au flanc sa blessure de foudre ; et plus tard, il comprit tout le sens qu'avait ce mot inopportun et mystérieux, cette demi-confidence échappée d'une âme qui ne se maîtrisait plus.

Le discours de Lyon fut suivi d'une véritable campagne, comme si Teissier eût été saisi d'un insatiable besoin de mouvement, comme s'il eût voulu se griser de bruit, de paroles, d'action.

De Lyon, il se rendit à Dijon, puis à Marseille, où des manifestations presque tumultueuses se produisirent en son honneur. Puis il alla haranguer les grévistes de Fourmies. Sa popularité avait grandi de ses deux mois de silence ; maintenant, elle grandissait encore de l'effort qu'il faisait pour agir et parler qui donnait à ses paroles une sorte de jaillissement irrésistible, comme si elles eussent porté la tempête intérieure que comprimait son énergie et qui mettait jusque dans ses gestes une ardeur communicative. Il exerçait un charme singulier, le charme des sentimens profonds et cachés, qui, sans se trahir, rayonnent dans les moindres actes de la vie. Les

femmes se passionnaient pour lui. Les journaux, ceux-là même qui combattaient le plus violemment ses idées, respectaient sa personne. C'est à ce moment qu'un reporter, qui passait par Annecy, eut l'idée de publier un article sur l'installation d'été de Teissier : une véritable idylle, où il y avait jusqu'à la description des robes claires d'Annie et de Laurence, et qui montrait le bonheur pacifique du foyer attendant le grand homme pendant qu'il courait la France pour le triomphe du bien.

Michel lut l'article à Cabourg, où il avait trouvé moyen de courir entre deux discours. Il le lut, pendant une interminable matinée d'attente passionnée, d'angoisse fiévreuse. Arrivé de bonne heure, par un temps magnifique, il pensa que Blanche ne manquerait pas de venir sur la plage, soit pour le bain dont l'heure approchait, soit pour la promenade. Sans savoir encore s'il lui parlerait ou s'il se contenterait de la regarder passer, il se mit à l'attendre, en errant le long de l'interminable promenoir au bas duquel venait mourir une mer à peine ridée, bleue comme le ciel, innocente et presque silencieuse. La plage se remplit peu à peu, les baigneurs s'ébattirent sous les yeux des badauds, les heures passèrent. Énervé, les mains moites, la gorge sèche, Michel, errant à travers la foule, frissonnait à chaque groupe nouveau qu'il voyait apparaître ; en même temps, il s'efforçait d'éviter des figures de connaissance qu'il apercevait à distance. Il n'y réussissait pas toujours ; il lui fallut subir des coups de chapeau obséquieux et discrets, rendre des poignées de main, répondre à des : « Vous êtes donc ici?.. » en appelant Blanche de tout son désir et en tremblant de la voir apparaître pendant qu'il serait retenu par un de ces fâcheux. Elle ne parut pas. Alors, comme il recommençait pour la vingtième fois sa tournée, en cherchant sans cesse autour de lui, il se figura que tous les yeux lisaient son agitation, et qu'on en devinerait la cause si Blanche venait à passer. Pourtant, il ne pouvait renoncer à la voir, après ces quatre heures d'attente dont l'exaspération l'étouffait, accrue de minute en minute par de folles imaginations, des idées de maladie ou de mort qui lui battaient la tête. Enfin, l'heure du déjeuner vida la plage. Michel entra dans un café, se fit servir deux œufs à la coque, qu'il mangea avec effort, et prit une décision : il devait repartir par l'express du soir ; impossible de supporter une après-midi d'angoisse comme avait été la matinée, et peut-être en vain. Quoiqu'il redoutât de trouver Blanche en compagnie, il se résigna donc à aller sonner chez les de Quérieux.

Mme de Quérieux, — son mari était absent, — le reçut dans sa vérandah ; elle s'étonnait de le voir, en sorte qu'il dut expliquer

qu'ayant passé près de Cabourg, où il savait sa pupille, il avait voulu prendre de ses nouvelles.

— Elle est très bien, répondit Mme de Quérieux qni ne regardait jamais sa fille ; elle s'amuse beaucoup, et l'air de la mer lui convient tout à fait. D'ailleurs, si vous permettez, j'irai la chercher ; elle sera bien surprise et bien contente de vous voir.

« Elle est très bien, elle s'amuse beaucoup. » Michel resta un moment seul à remuer ce double renseignement. Mais l'entrée de Blanche chassa tous les soupçons qui déjà s'esquissaient dans son esprit : elle était très maigrie, d'une pâleur douloureuse, et ses allures, sa démarche, ses regards, toute sa personne, enfin, semblait comme marquée d'une tristesse profonde, résignée, définitive. Mme de Quérieux n'avait pris le prétexte d'aller l'appeler elle-même que pour changer de toilette; quoique Blanche, qui le savait, se fût fait attendre, elle se trouva pourtant quelques minutes en tête-à-tête avec Michel.

— Blanche! s'écria-t-il en lui prenant la main, Blanche!.. Il me fallait vous voir!

Debout, près d'elle, il la regardait, buvant sa vue, interrogeant ses yeux. Elle se dégagea, d'un léger effort, et murmura, en s'affaissant, d'une voix assourdie et tremblante :

— Ah! vous n'êtes pas généreux!..

— Ne me faites pas de reproches, je vous en supplie, répliqua-t-il passionnément... Je souffrais trop... Je n'en pouvais plus... Blanche, si vous saviez que c'est pour arriver ici que depuis quinze jours je cours de ville en ville, à travers des banquets, des discours, tout un tapage que je n'entends pas!..

La jeune fille lui tendit sa main ; mais comme il faisait le geste de la porter à ses lèvres en s'asseyant auprès d'elle, elle la retira de nouveau :

— Non, dit-elle doucement.

Puis, après un court silence, elle ajouta :

— Puisque tout nous sépare, pourquoi me poursuivez-vous?.. J'ai tant de peine à vous oublier!.. Et pourtant il faut que je vous oublie... Je le dois... Nous avons été si faibles!.. C'est que je ne comprenais pas... Mais j'ai compris, maintenant, j'ai compris!..

Un instant, son regard douloureux se perdit dans le vide, comme en quête d'un lointain réconfort. Michel se rappela ce prêtre, qui dans l'intervalle avait traversé sa vie :

— Ah! s'écria-t-il en répondant à sa pensée plutôt qu'à ses paroles, nous souffrons assez pour nous être indulgens à nous-mêmes... Ne gâtons pas ces quelques minutes qui pourraient être

un peu de bonheur... Laissez-moi regarder dans vos yeux... Et puis, je m'en irai, si vous le voulez, je ne reviendrai plus.

Elle murmura, sourdement, sans lever les yeux sur lui :

— Cela vaudrait mieux, je crois...

Il allait répliquer : la rentrée de Mme de Quérieux les interrompit. Elle était pimpante, souriante et cordiale : elle invita Michel à dîner. Il était prêt à accepter, au risque de manquer son banquet; mais il rencontra le regard grave de Blanche, qui lui commandait : « Partez ! » Il refusa.

Un moment encore, il écouta bourdonner la voix de Mme de Quérieux, qui vantait les agrémens de Cabourg; il réussit même à jeter aussi quelques paroles dans la conversation. Puis il prit congé, et, la mort dans l'âme, il alla de nouveau arpenter le promenoir jusqu'à l'heure de son express. La mer souriait sous les caresses du soleil couchant; le ciel pâli, fermé à l'horizon par une large bande rougeoyante, semblait infiniment léger... Oh! la gaîté des choses, comme elle est cruelle aux heures de souffrance!..

Cinq ou six jours plus tard, Michel trouvait dans son courrier une lettre de Blanche :

« J'ai été dure pour vous l'autre jour, Michel, alors que vous étiez venu tout exprès pour me voir. Et quand vous êtes parti avec un froid adieu, quand je me suis représenté votre solitude dans le train qui vous emportait loin de moi, je me suis reproché ma dureté, j'en ai pleuré toute la nuit. Je me disais que vous croyiez peut-être que je ne vous aime plus; et, pourtant, je suis à vous, tellement à vous, malgré la séparation, malgré la distance! Seulement, j'ai voulu tenir notre résolution. Tout ce que j'y ai gagné, c'est d'être forcée de vous écrire, à présent, car je ne puis supporter l'idée que vous doutiez de moi ou que vous soyez fâché contre moi. Vous aviez l'air si malheureux, mon cher Michel! est-il donc possible que je vous sois nécessaire à ce point? Je voudrais vous consoler, je voudrais trouver des mots qui adoucissent votre peine. Hélas! je n'en trouve pas! Que ne suis-je encore une enfant comme à l'époque où m'appeliez votre fille aînée! Vous rappelez-vous? Vous aviez alors de fréquens maux de tête et personne ne savait vous soigner mieux que moi. Vous le disiez du moins, et Suzanne ne songeait point à être jalouse de cette Blanche en robe courte dont vous vous amusiez à tirer doucement la longue natte. A présent, tout est changé : je n'ai plus le droit de vous aimer, je ne puis pas vous soigner quand vous êtes malade. Vous êtes si pâle, si fatigué, mon ami, combien vous auriez besoin de moi! Mais non, je ne puis pas courir auprès de vous, je ne dois pas vous voir ; quand vous traversez la

France pour venir à moi, il me faut vous repousser, et j'ai tort, j'ai tort de vous écrire!

« Si vous saviez tout ce que j'ai pensé depuis que nous sommes séparés! D'abord, à Lyon, je me suis sentie si seule, si seule, et j'ai eu un immense besoin d'un appui, d'une voix qui me guide ou me console. Il faut que je vous le raconte, Michel : j'ai cherché Dieu, j'ai prié, et comme je ne recevais point de réponse, j'ai été m'agenouiller dans un confessionnal, j'ai tout avoué à un prêtre... Tout, sauf votre nom, bien entendu, quoiqu'il me tourmentât pour le savoir. Mais quoi! il ne m'a dit rien de plus que ce que ma conscience me répète depuis que je vous aime. Il m'a montré ma faute, comme si je ne la voyais pas, ses paroles me rendaient plus malheureuse encore, puisque je sentais qu'elles étaient inutiles, que rien ni personne ne pouvait m'empêcher de vous aimer toujours; et quand j'ai pleuré en lui demandant que faire, il s'est mis tout de suite à me parler du couvent. Le couvent! Non, non. Quel cœur y porterais-je, mon Dieu! D'ailleurs, j'aime la vie, j'y veux rester, je m'y sens près de vous, quand même, malgré l'abîme infranchissable qui nous sépare. Je veux me conserver à vous, tout entière, sans rien donner de moi ni à Dieu, ni à un autre...

« Pourtant, lorsque j'ai su que vous veniez à Annecy, j'ai quitté Lyon de peur d'être trop près de vous. Et cela me faisait si mal de m'éloigner davantage! Il m'en coûtait aussi de venir ici, de rentrer dans cette famille où je suis plus étrangère qu'une véritable étrangère. Ma mère vous a dit que je me porte bien, que je m'amuse, que je suis gaie : elle le croit; elle me connaît si peu, elle s'intéresse si peu à moi! Ah! je suis bien seule, allez! pour penser à vous! Ceux qui m'entourent ne me dérangent pas quand je laisse mon esprit courir et vous appeler! Ils m'entraînent avec eux dans leur existence, et parce que je me laisse faire, ils croient qu'elle me suffit, qu'elle me satisfait. Ils ne savent pas! Heureusement, d'ailleurs, car la seule chose qui aurait encore le pouvoir de m'affliger, ce serait qu'ils eussent un soupçon de la vérité...

« Bien des fois, Michel, j'ai eu l'idée de la mort. Mais ne craignez rien! Je sais que vous n'avez pas le droit de mourir avec moi, et je ne veux pas vous laisser seul. Si peu que je sois avec vous, le sentiment de mon existence ne vous donne-t-il pas l'illusion que vous êtes moins seul? J'en suis sûre, vous devez sentir souvent que je suis auprès de vous. Moi, il me semble parfois que votre pensée me frôle doucement, et alors je vous envoie la mienne à travers l'espace. Et puis, vous savez bien que, si vous étiez trop complètement malheureux, vous pourriez toujours m'appeler. Alors

je viendrais; je n'ai de devoir et de reconnaissance qu'envers vous qui m'avez aimée.

« Mon Dieu! comment puis-je vous écrire ces choses! Quand cette lettre sera partie, je m'en voudrai de l'avoir écrite, j'en aurai honte, je la regretterai. Pourtant, je vais l'envoyer. Si elle ne partait pas, je resterais avec cette idée torturante que vous doutez de mon amour. Et puis, vous êtes si bon que vous me comprendrez. Vous ne m'en voudrez pas de trop vous aimer, vous n'en abuserez pas non plus : nous savons bien qu'il nous faut rester supérieurs à notre amour, puisqu'il est coupable et défendu.

« Adieu, mon bien-aimé, à vous, toujours à vous!

« BLANCHE. »

Après deux ou trois nouveaux discours, plusieurs banquets, des visites à diverses institutions, après avoir pris part à un de ces congrès qui, l'été, occupent tant bien que mal les loisirs des hommes politiques, Teissier revint à Annecy pour y passer quelques jours encore avant de ramener sa famille à Paris. Autrefois, quand il rentrait après ses expéditions fatigantes, encore vibrant de la lutte soutenue ou de l'effort accompli, Suzanne le calmait doucement, avec des mots affectueux, des caresses sur le front, toute cette douceur, tout cet apaisement que les femmes savent répandre sur ceux qu'elles aiment. Mais, cette fois, elle l'accueillit froidement, avec méfiance, en cherchant dans ses yeux s'il ne s'y cachait pas quelque nouveau secret. Michel ne supporta pas sans trouble cette espèce d'examen. Il se dit : — « Elle a deviné. » — Elle pensait : — « Il me cache quelque chose, il ment encore, il ment toujours! » — Et ils étaient plus loin l'un de l'autre que jadis, lorsqu'il y avait entre eux une longue distance. Tout ce qui les entourait semblait se mettre à l'unisson de leur sentiment : l'automne commençait à rougir les feuilles de la vigne vierge, les ciels s'imprégnaient de mélancolie, les colchiques étoilaient les champs; il y avait je ne sais quoi de languissant dans les jeux d'Annie et jusque dans les rires de la joyeuse Laurence.

Michel, qui avait hâte d'échapper à ces paysages trop amis des rêveries, était forcé pourtant de s'y plonger sans cesse, car une force secrète le chassait de sa maison, de son « nid familial, » comme disaient les journaux, et le poussait par les routes. Mondet l'accompagnait le plus souvent possible :

— Eh bien, grand homme, lui dit-il à son retour, tu t'es distrait, j'espère?.. En as-tu prononcé, de belles paroles!.. Si tu tiens le

quart de tes promesses, quand tu seras aux affaires, la France ne sera plus qu'une succursale du pays de Cocagne!.. Aux paysans, aux ouvriers, aux patrons, aux soldats, tu en as distribué à tout le monde... Et pourtant, toi, tu es sincère...

— Je ne sais pas, répondit Michel, je pensais à autre chose... Tu crois que j'étais parti pour Lyon, pour Amiens ou pour Fourmies? Eh bien, tu te trompes: je n'allais qu'à Cabourg... Oui, à Cabourg, où elle est, où je l'ai vue...

— Ah! malheureux! Tu n'as donc pas de volonté!..

— Je n'y tenais plus... Je l'aime plus que jamais... Ah! cela ne peut pas durer ainsi, je suis à bout de forces!..

— Naturellement: tu l'as revue, et c'est tout à recommencer...

Michel murmura, d'une voix sourde:

— Je crois plutôt que tout va commencer...

— Tais-toi! répliqua vivement Mondet... Je ne sais pas ce que tu veux dire, mais j'espère que ce n'est rien...

Après un silence, il ajouta:

— Il faut pourtant que je te parle franchement, Michel... Eh bien, j'ai pitié de toi, je t'assure... Mais, en même temps, je ne puis m'empêcher de te trouver un peu ridicule... Si tu réfléchissais, je crois que tu finirais par t'en rendre compte... Comment! un homme de ton âge, de ton caractère, dans ta situation, n'aurait pas la force morale de s'arracher à un sentiment d'adolescent!.. Que diable! on n'a pas le droit d'avoir dix-huit ans quand on joue ton rôle!..

Michel sourit:

— Mon rôle! dit-il, que m'importe mon rôle? C'est ma vie, ma vraie vie qui me préoccupe... Ah! tu me trouves ridicule? Eh bien, pas moi!.. Me diras-tu ce qui vaut un bel amour?.. Je ne connais rien de plus grand, moi, rien de plus noble... Aussi, même si j'en avais la force, je ne renoncerais pas au mien... J'ai une espèce de joie à brûler ainsi mon cœur... Et de l'orgueil, oui, de l'orgueil... Je m'admire d'aimer, d'aimer follement, contre la raison, contre le bon sens, contre le devoir, malgré tout et sans espérance!.. Je m'admire d'aimer comme j'aime, au milieu de notre monde de glace, parmi des hommes qui n'ont que de l'ambition et des femmes qui n'ont que de la vanité... Je crois que cet amour est ce que j'ai de meilleur, de plus désintéressé, de plus généreux... Et j'y tiens, et je le garderai jusqu'à la fin...

Mondet secouait la tête en l'écoutant:

— Il faut que tu sois bien malade, dit-il tristement, pour t'enfoncer dans de tels paradoxes... Que veux-tu que je te réponde? Tu es trop complètement à côté de la vérité pour écouter les

choses raisonnables que je pourrais te dire ; et comme tu es content d'y être, nulles paroles ne te ramèneraient... Je n'ai plus qu'un espoir pour toi : la rentrée, le travail, la lutte, la fièvre parlementaire... Si tu deviens chef du prochain Cabinet...

Michel l'interrompit en haussant les épaules :

— Oui, sans doute, j'irai, je viendrai, je travaillerai, je siégerai dans des commissions, je ferai des discours ou de l'administration : tout cela comme en rêve. Pour moi, la réalité vraie est ailleurs : mon âme n'est plus à ce que je fais ni à ce que je dis, elle est à ce que je pense, à ce que je sens... J'ai si bien appris à me dédoubler, mon cher, que je vis deux vies : ma vie extérieure, celle que tout le monde connaît, qui a l'air de m'absorber tout entier ; et ma vie intérieure ; une vie de moine extatique, de chevalier fervent... Celle-ci, tu es le seul qui la soupçonne, et c'est la seule vraie. L'autre glisse sur moi sans même que j'y fasse attention...

Mondet ne répondait plus. Il esquissa dans le vide un geste vague, et les deux amis se perdirent dans la mélancolie automnale des fins brouillards montant du lac et des arbres qui jaunissaient.

Suzanne souffrait toujours de les voir partir ensemble : « Ils parlent d'elle, » pensait-elle ; et une tristesse désolée la tenait des heures à contempler le lac, pendant que Laurence travaillait à son jardin et qu'Annie venait poser sur ses genoux sa jolie tête blonde :

— Maman, qu'as-tu ?

— Je n'ai rien, petite, je n'ai rien...

... Ah ! comme elle aurait pardonné, s'il était revenu franchement !.. Mais non : il n'était auprès d'elle que de force, il y restait comme un fauve enchaîné, il recommençait chaque jour le même sacrifice ; en sorte qu'elle l'aurait peut-être plaint, si elle ne se fût peu à peu détachée de lui. Plusieurs fois, de pitié ou de lassitude, elle fut sur le point de lui dire : « Écris-lui donc, je te le permets, je vois trop que tu en meurs... » Mais elle ne put : une force intérieure l'arrêtait, l'indéfinissable force négative qui les glaçait l'un pour l'autre et les faisait frissonner quand, par hasard, Michel posait distraitement ses lèvres indifférentes sur le front de sa femme.

Quand ils repartirent, ils étaient peut-être moins ennemis, mais ils étaient bien plus étrangers qu'au jour même du déchirement.

ÉDOUARD ROD.

(La troisième partie au prochain n°.)

LA FRANCE

SOUS

LA PREMIÈRE RESTAURATION[1]

I.

LES COMMENCEMENS DU RÈGNE DE LOUIS XVIII.

I.

Le 3 mai 1814, Louis XVIII fit son entrée à Paris, au son des cloches et du canon, dans une calèche attelée de huit chevaux

(1) Afin d'éviter dans la *Revue* la multiplicité des notes de référence, nous citons une fois pour toutes les principaux documens consultés : Archives nationales : correspondance des préfets; lettres et circulaires ministérielles; rapports généraux sur l'esprit public; rapports de police (Paris et départemens); émigrés et biens des émigrés. — Archives de la guerre : correspondance générale; situations; matricules des corps; dossiers divers. — Archives des affaires étrangères : correspondance de Blacas, d'Hauterive, Jaucourt, Talleyrand; copies de lettres ouvertes par le cabinet noir; mémoires de Blacas; rapports et Mémoires divers. — *Correspondances* et *Mémoires* des contemporains. Journaux du temps.

Un mot maintenant : nous avons cherché à peindre les sentimens et les passions de cette époque troublée avec le langage du temps. Quand, par exemple, il nous arrive de dire des mousquetaires les soldats d'antichambre, des chouans les brigands et des

blancs; le 30 mai, le traité de paix signé, les armées alliées se mirent en marche pour repasser les frontières; le 4 juin, il fut donné lecture aux deux chambres, en séance royale, de la charte constitutionnelle. La période des révolutions et des guerres était close, la monarchie héréditaire et l'autorité de droit divin étaient rétablies. Le roi légitime, Louis le Désiré, était aux Tuileries, sur le trône de ses ancêtres, dans la « dix-neuvième année » de son règne.

Il ne s'agissait plus que de gouverner.

Pour y réussir, il eût fallu un autre Henri IV, habile, rusé, un peu gascon, indifférent aux principes comme aux préjugés, parlant dans le conseil avec la fermeté et le prestige d'un capitaine qui s'est taillé son royaume à coups d'épée, actif d'esprit, agile de corps, chaud de cœur, bon enfant et diable-à-quatre. Encore le Béarnais, une fois maître de Paris, avait-il eu moins d'intérêts à concilier, d'alarmes à calmer, de résistances et de partis-pris à vaincre. « Le plus fort est fait, » disait Louis XVIII en recevant Beugnot à Saint-Ouen. Illusions! Autant la restauration des Bourbons, si inattendue dans la dernière année de l'empire que l'on a pu, avec apparence, l'appeler miraculeuse, s'était accomplie facilement, autant la tâche du nouveau gouvernement allait être compliquée, difficile et pénible. La royauté avait été accueillie avec enthousiasme par un dixième de la population. Trois dixièmes s'y étaient ralliés par raison. Le reste, c'est-à-dire la moitié des Français, demeurait hésitant, défiant, plutôt hostile. Dans les mois d'avril et de mai, malgré les adhésions empressées des grands corps de l'État, des officiers-généraux, de la foule des fonctionnaires, malgré les adresses des municipalités et les dithyrambes des journaux, malgré les *Te Deum*, les pavoisemens et les illuminations, il s'en fallait bien que l'opinion fût unanime (1).

prêtres les calotins, nous parlons comme les officiers à la demi-solde, et quand nous disons des maréchaux de l'empire les va-nu-pieds et des conventionnels les assassins et les buveurs de sang, nous parlons comme les émigrés.

(1) « A l'entrée du roi à Paris, les sentimens les plus opposés se lisaient sur les visages. Ils éclataient dans le cri de « Vive le roi ! » poussé par les royalistes et ne se révélaient pas moins dans le morne silence des ennemis de la royauté. » (*Mémoires* de Metternich, I, 197.)— « L'enthousiasme public n'était pas assez général (le 12 avril) pour nous rassurer sur les dispositions des Français, et M. L... me dit qu'il ne croyait pas que les Bourbons pussent rester six mois en France après le départ des alliés. » (*Journal d'un officier anglais. Revue Britannique*, VIII, 82.) — « Il ne faut pas croire que l'opinion pour les Bourbons ait été générale. » Mme de Wimpfen (royaliste) au baron de Stengel, 28 octobre 1814. (Archives des affaires étrangères, 675.)— « Depuis que le roi a mis le pied en France, jamais son gouvernement n'a été affermi. » Rapport général sur l'esprit public, 2 mars 1815. (Archives nationales, F 7, 3739.) Cf. Rapport général de police, 14 avril; rapports des préfets, du 21 avril au 22 juin; minutes de rapports de police générale, avril-mai 1814. (Archives nationales, F1a 582, F 7, 3204.)

Le mot de Carnot, répété de confiance ou rappelé dans un intérêt politique par

L'armée en pleine dissolution, — il y eut en deux mois cent quatre vingt mille déserteurs, — menaçait d'entrer en pleine révolte. Dans vingt villes fortes, la garnison se souleva au cri de : Vive l'empereur ! Partout, les soldats méconnaissaient l'autorité des chefs, brûlaient ou traînaient au ruisseau les drapeaux blancs, refusaient de prendre la cocarde royale et disaient qu'ils ne serviraient jamais que leur empereur.

Chez les ouvriers des grandes villes et plus encore chez les paysans l'opposition était très marquée. Le quai de Gesvres où se réunissaient les ouvriers sans travail retentissait de cris et de menaces contre les Bourbons. Le 11 mai, une colonne de populaire se porta presque sous les fenêtres des Tuileries, vociférant : De l'argent ou la mort ! Vive l'empereur ! « Pour le moment, écrit le 23 avril le duc de X... au comte d'Artois, la masse de la nation donne des regrets au gouvernement d'une régence, et l'armée est toute à Napoléon ! » — « Les campagnes et une grande partie des villes sont en opposition avec les amis du roi, » écrit à Dupont le général Boudin. — « Au moins la moitié du peuple, surtout dans les campagnes, écrit le 25 mai à Beugnot un président d'assemblée cantonale, est contraire au rétablissement des Bourbons et ne veut pas se détacher de Bonaparte. Il ne veut pas encore croire à la réalité et encore moins à la stabilité de cette résolution. » A Toulon, le 4 mai, on colle des aigles sur les fleurs de lis des affiches administratives ; à Dôle, le 9 juin, on appose ce placard : « Vive le roi pour trois jours ! Vive Bonaparte pour toujours ! » En Alsace, en Champagne, en Lorraine, en Franche-Comté, en Dauphiné, dans Saône-et-Loire, dans la Côte-d'Or, les Charentes, la Corrèze, le Lot, le Loiret, l'Allier, la Nièvre, on lacère les proclamations officielles, on enlève des clochers les nouveaux drapeaux, on insulte et on maltraite les gens qui portent la cocarde blanche.

tant d'historiens et de publicistes : « Le retour des Bourbons produisit un enthousiasme universel » (*Mémoires au roi*, 20), a imposé à l'histoire. Or d'une part, Carnot qui resta jusqu'aux premiers jours de mai 1814 à Anvers, où la garnison tenta de se révolter aux cris de : Vive l'empereur ! ne pouvait témoigner de l'enthousiasme universel des Français ; d'autre part, si Carnot s'exprimait ainsi, c'était par un artifice de discussion. Afin de mieux démontrer l'action néfaste sur l'opinion publique des fautes et des maladresses du gouvernement royal, il commençait par dire qu'à l'origine tout le monde était pour le roi. Dans une brochure publiée peu après le *Mémoire de Carnot* (*Réflexions sur quelques écrits du jour*, 42-49), Chateaubriand a réfuté cette assertion que démentent d'ailleurs tous les témoignages. « Nous avons été témoin, dit Chateaubriand, des premiers momens de la restauration, et nous avons précisément observé le contraire de ce que l'on avance ici... La vérité est que la confiance ne fut pas entière au retour du roi. Beaucoup de gens étaient alarmés, les provinces mêmes agitées, incertaines, divisées. On craignait les fers, on redoutait les vengeances. »

En revoyant cette cocarde dont la réapparition coïncidait avec un changement subit dans la façon d'être des nobles, devenus d'un jour à l'autre hautains et arrogans (1), les paysans pensaient au rétablissement de la dîme et des droits féodaux. Les trois ou quatre millions d'acquéreurs de biens nationaux pensaient à pis. Dejà au grand retour des émigrés, en l'an x, ils avaient eu à subir de la part des anciens propriétaires des demandes de restitution ou de transaction, des menaces occultes, jusqu'à des procès. Et l'on était alors sous la république, sous un gouvernement qui venait de proclamer à nouveau dans les statuts organiques de la Légion d'honneur, « l'inviolabilité des propriétés dites nationales. » Qu'allaient donc être les prétentions des émigrés maintenant que le roi régnait? La France était rendue aux Bourbons. Les biens confisqués ne devaient-ils pas être restitués à ceux qui avaient souffert et combattu pour eux? Cette idée était si bien entrée dans les esprits, qu'après la déclaration de Saint-Ouen, le régisseur de M. de Villèle fut le trouver pour s'enquérir s'il était bien vrai que le roi eût reconnu la validité des ventes. Il ne croyait pas cela possible. Lorsqu'il fut enfin convaincu, il s'écria ingénument : « Ah ! mon Dieu ! Et moi qui aurais pu tant en acheter ! »

A ces inquiétudes s'ajoutait le mécontentement de voir maintenir les droits réunis, dont les proclamations royalistes, répandues pendant la guerre, avaient promis la suppression. Cette mesure provoqua des troubles et des séditions. Dans plusieurs communes du Jura, du Doubs, du Bas-Rhin, de la Dordogne, des Charentes, du Loiret, de la Gironde, de la Seine-Inférieure, les habitans chassèrent les agens du fisc et brûlèrent leurs registres. Quant aux Bretons et aux Vendéens, ils se tenaient prêts à se servir de leurs vieux fusils plutôt que d'acquitter ces taxes détestées. Ils prétendaient même ne pas payer l'impôt direct. « Nous avons combattu pour le roi, disaient-ils, toutes les contributions doivent être abolies pour nous. »

Au reste, on était encore dans une période de transition. Il y avait à s'inquiéter, non à s'effrayer de l'esprit public. Si chez les soldats, compagnons de gloire de Napoléon, et chez quelques bonapartistes, comme Bassano, Lavallette, Caulaincourt, Flahaut, dévoués à l'homme autant qu'au souverain, on pouvait craindre que les regrets et les sentimens hostiles persistassent longtemps,

(1) « Il serait à désirer que les nobles conservassent la même aménité qu'ils avaient avant le retour du roi. Un très grand nombre sont devenus arrogans. » Vicomte de Ricé, préfet de l'Orne, à Montesquiou, 22 mai. (Archives nationales, F1a, 82.) — « Il y eut, chez quelques royalistes de Toulouse, des prétentions ambitieuses et des allures hautaines impardonnables. » (Villèle, *Mémoires*, I, 217-218.)

on devait espérer que dans le peuple des villes et des campagnes, le mécontentement tomberait quand la défiance aurait disparu. L'opinion était troublée et hésitante; il n'était pas impossible de l'amener tout entière à soi. Il y avait individuellement des opposans, mais les partis d'opposition n'existaient pas. Il fallait ne point les laisser se former. Dans le monde de la politique, de la finance, des lettres, du barreau, dans la bourgeoisie, dans l'état-major-général de l'armée, parmi les dignitaires des loges maçonniques, tout le monde, à quelques exceptions près, était pour le roi. Il en était de même chez la plupart des manufacturiers et des commerçans, encore que les uns et les autres redoutassent avec raison une baisse énorme sur leur stock par suite de l'invasion subite des produits étrangers. L'immense foule des indifférens se réjouissait de la paix. Les bonapartistes, qui ne s'en réjouissaient pas moins, se flattaient de conserver sous le nouveau régime, grades, fonctions et traitemens. Ceux des terroristes qui ne s'étaient pas ralliés à Napoléon, ou qu'il avait dédaignés, attendaient de la royauté plus de liberté que de l'empire. Les libéraux voyaient dans la monarchie, tempérée par la charte, la réalisation de leurs vœux.

Les plus glorieux représentans de l'empire, comme Ney, les plus grands patriotes comme Carnot, avaient accepté franchement la royauté. Augereau écrivait dans une proclamation : « Soldats, arborons la couleur vraiment française qui fait disparaître tout emblème de la révolution. » Fontanes disait au roi, au nom de l'Université de France : « Sire, les vertus royales, apanages de votre maison, feront bientôt oublier les temps douloureux qui s'écoulèrent loin de vous. » Fouché intriguait pour être pair de France et ministre de la police : il exhortait Napoléon à refuser la souveraineté de l'île d'Elbe, où il serait toujours un sujet d'inquiétude pour l'Europe, et à aller vivre aux États-Unis en simple citoyen, envoyait copie au comte d'Artois de cette lettre à l'ex-empereur, et écrivait à Blacas : « Il faut que le XIXe siècle porte le nom de Louis XVIII comme le XVIIe a porté celui de Louis XIV. » Rouget de l'Isle composait un hymne royaliste, un parent de Dubois de Crancé demandait à s'appeler Dubois de Fresnoy, et Barère, qui avait interrogé Louis XVI comme président de la Convention, portait la décoration du Lis.

Parmi ces royalistes du lendemain, plusieurs craignaient bien quelque retour offensif de l'ancien régime, mais tous ne demandaient qu'à voir s'accomplir sous le sceptre d'un Bourbon l'alliance de la monarchie et de la liberté. Les journaux, affranchis de la censure, reconnaissaient sans discussion le principe de l'autorité royale. Entre tous les hommes politiques et parmi tous ceux que l'on appelait « les gens de bien, » il y avait accord pour acclamer

la restauration et pour fonder sur la royauté constitutionnelle les meilleures espérances.

C'est pourquoi la plupart des auteurs de Mémoires et des historiens ont pu dire que le rétablissement des Bourbons fut accueilli sans opposition et même avec enthousiasme. Cela est vrai à ne juger que par l'opinion des salons ; mais cela est faux si l'on écoute les murmures du peuple et les clameurs de l'armée. Dans les masses populaires, il y avait bien des hésitations et bien des défiances, il y avait une hostilité sourde et même des révoltes. Mais avec beaucoup de prudence et un peu d'habileté, on fût arrivé à calmer les esprits. La grande difficulté, ce n'était pas de gagner le peuple, qui raisonne peu, se contente aisément et a la longue accoutumance de la résignation ; c'était de se conserver les classes dirigeantes, naturellement irritables et frondeuses.

II.

La signature de la paix et la promulgation de la charte ne profitèrent pas à l'opinion. Cette paix tant désirée existait, de fait, depuis deux mois. On s'y était habitué : avec raison on la regardait comme acquise. La publication du traité n'apprit donc rien aux Français, sinon les sacrifices que les vainqueurs leur imposaient. On avait fondé des espérances chimériques sur la déclaration du tsar. On se flattait que la France, tout en perdant la majeure partie de ses conquêtes, ne rentrerait pas dans les frontières de 1789. Les uns songeaient à la rive gauche du Rhin ; de plus modérés croyaient à la conservation partielle des départemens de la Sarre, des Forêts, de Sambre-et-Meuse, de Jemmapes et de la Lys. Or le traité du 30 mai nous dépossédait de l'île de France et de quelques autres colonies, et n'ajoutait à l'ancien territoire royal qu'environ 170 lieues carrées, au nord et à l'est. Sans doute, c'était quelque chose, car les alliés pouvaient dicter des conditions encore moins favorables. Mais ce n'était pas ce que l'on espérait. En vain, pour préparer et calmer l'opinion, les journaux plaisantaient sur la question des frontières naturelles : « Comment, nous dit-on, nous allons perdre toutes nos conquêtes. Oh ! l'heureuse perte ! Désormais du moins nous serons entre nous et à nous, nous ne verrons plus dans nos assemblées, dans nos tribunaux, dans nos armées ces hommes du Nord et de ces hommes du Midi s'efforçant maladroitement de s'assimiler à nos lois. » Ces odieux sophismes ne faisaient qu'irriter. Les frontières naturelles, que deux mois auparavant on eût abandonnées d'un cœur joyeux pour obtenir la paix, maintenant qu'on avait la paix, on s'indignait de les voir céder.

Les principes essentiels de la charte étant contenus dans la dé-

claration de Saint-Ouen, il n'y avait point à espérer de frapper une seconde fois les esprits en renouvelant solennellement un contrat vieux déjà de deux mois. Toutes les garanties énoncées dans la constitution, on les attendait. Ce que l'on attendait le moins, c'était les articles XXXVIII et XL de la charte qui réduisaient à douze ou quinze mille citoyens le nombre des électeurs directs et à quatre ou cinq mille riches propriétaires le nombre des éligibles, en sorte que nombre de députés en exercice, nommément le président de la chambre Félix Faulcon, perdaient leurs droits à l'éligibilité. Ce que l'on attendait moins, c'était le nom de charte octroyée donné à l'acte constitutionnel et la formule singulière qui le terminait : *donné à Paris, l'an de grâce 1814 et de notre règne le dix-neuvième.* Les politiques épiloguèrent avec plus ou moins d'amertume sur ces inoffensives prétentions : les bonapartistes parce qu'ils regardaient la mention de la dix-neuvième année du règne comme un outrage au gouvernement qu'ils avaient servi quatorze ans et dont le chef avait cependant fait assez de choses et assez de bruit pour compter; les libéraux et les révolutionnaires parce qu'ils voyaient dans l'octroi de la charte une atteinte aux droits du peuple. Mais le peuple lui-même ne s'inquiétait pas de ces subtilités.

Il allait bientôt s'émouvoir davantage de la malencontreuse ordonnance de Beugnot. D'accord avec la cour, mais sans consulter le cabinet, le nouveau directeur-général de la police, enflammé soudain d'un zèle ardent pour la religion, prescrivit l'observance rigoureuse des dimanches et fêtes. Interdiction de tout travail et de tout commerce, défense d'ouvrir les ateliers, chantiers et boutiques, de faire déménagemens ou charrois; fermeture obligatoire des cafés, restaurans et cabarets pendant la durée des offices, le tout à peine de 100 à 500 francs d'amende. Cette ordonnance fut rendue le 7 juin; le 10, Beugnot s'avisa qu'elle était incomplète. Par un nouvel arrêté, il rétablit dans toutes les paroisses les processions de la Fête-Dieu et l'Octave. Pendant ces deux jours, la circulation des voitures serait interdite de huit heures du matin à trois heures de l'après-midi, et il était enjoint de tapisser toutes les maisons sur le passage du Saint-Sacrement. « Le peuple des boutiques et des ouvriers a été ulcéré, écrivait J.-P. Brès le 4 juillet. Il va à la messe, mais volontairement, tandis que les processions lui barrent le chemin et le forcent à saluer; cela le rend furieux. » Il y eut des résistances, de petites émeutes. Des gens qui refusaient de s'incliner devant les processions furent frappés. Rue Saint-Honoré, la police, repoussée par les marchands, dut appeler à son aide la gendarmerie pour faire fermer les boutiques. Beugnot reçut des lettres d'injures, une pétition fut adressée à la chambre des

députés. On disait : « Bientôt on sera forcé d'aller à confesse. » Et de fait, dans certaines communes, les indigens eurent à produire des billets de confession pour obtenir des secours. On accusait Louis XVIII de se laisser mener par le clergé. Une caricature représentait le vieux roi ventru et impotent, dans un fauteuil à roulettes sur le dossier duquel un prêtre avait les deux mains; la légende portait : « Va comme je te pousse. »

Les cérémonies funèbres à la mémoire de Louis XVI et de Marie-Antoinette, célébrées dans les cathédrales du royaume, prirent malheureusement un caractère politique par la faute du clergé. Les prédicateurs condamnèrent en masse, avec les régicides, tous les citoyens qui depuis 1789 avaient pris part à la révolution; ils n'oublièrent pas dans leurs anathèmes les acquéreurs des biens d'église. Les paroles qui avaient retenti dans la chaire furent reproduites et commentées par la presse. Les journaux royalistes n'en étaient pas encore à demander ouvertement qu'on proscrivît les *votans* et que l'on fît rendre gorge aux acquéreurs, mais ils ne cachaient pas leur mépris pour eux. « Ces gens-là, disaient-ils, ne sauraient se plaindre, puisqu'ils ont conservé tout, fors l'honneur.» Comme la censure préalable venait d'être rétablie, on pensa que puisque le gouvernement laissait paraître ces articles, c'est qu'il en approuvait l'esprit. Après les services funèbres à la mémoire de la famille royale, d'autres cérémonies furent solennellement célébrées pour Moreau, pour Pichegru, pour Cadoudal. Tous ceux qui avaient conspiré ou combattu contre la république étaient glorifiés. Le roi paya les frais du service de George, à l'église Saint-Paul. Les journaux ne manquèrent pas de le faire savoir; les royalistes vantèrent à la fois la générosité de Louis XVIII et sa haute justice. Le public ne fut qu'à demi édifié, car, aux yeux de beaucoup de Français, « George n'était qu'un assassin et un dévaliseur de voitures publiques. »

III.

C'était faire des mécontens pour rien, pour le plaisir. Or, des mécontens, on était contraint d'en faire déjà trop par les inflexibles exigences de la situation. Un des plus grands embarras pour le gouvernement de Louis XVIII, le principal peut-être, car de celui-là dérivaient la plupart des autres, était la question d'argent. Les grands armemens et les désastres des années 1812 à 1814 laissaient un arriéré non de seize cents millions, comme l'abbé de Montesquiou osa le dire le 12 juillet à la chambre des députés, mais de cinq à six cents millions. Le baron Louis proposa de combler le déficit au

moyen de bons temporaires, remboursables en trois ans, portant intérêt à 8 pour 100 et garantis par l'aliénation de 300,000 hectares de forêts et par la vente des biens communaux. Les royalistes purs auraient voulu ne payer qu'à moitié ou même ne pas payer du tout les créanciers des gouvernemens usurpateurs. Certains libéraux accusèrent le ministre des finances de faire de l'agiotage. Les uns et les autres combattirent à la tribune le projet du baron Louis. La chambre ne l'en vota pas moins, et, de l'ouverture à la clôture de la discussion, la rente monta de 65 à 78 francs. Mais pour limiter les dépenses des six derniers mois de 1814 à la somme que le ministre des finances avait comprise dans l'arriéré de l'empire, il fallait faire de grosses économies. On réduisit le budget des différens ministères. Plusieurs milliers d'employés furent remerciés; ils allèrent grossir la masse des mécontens que formait tout le personnel administratif et judiciaire qui avait dû quitter les départemens cédés par le traité du 30 mai.

Les principales réductions portèrent naturellement sur les services de la marine (1) et de la guerre. « Nous avons plus de soldats qu'il ne nous en faut, disait Louis, puisque nous manquons d'argent pour les payer. » Or, au mois d'avril, quand le ministre des finances tenait ce propos, l'armée, par suite des désertions en masse, comptait à peine 90,000 présens sous les armes, et les desertions ne s'arrêtaient point. On pouvait craindre que l'espérance des alliés d'un licenciement de l'armée française ne se trouvât bientôt réalisée. Heureusement les nombreux prisonniers des forteresses d'Allemagne et des pontons d'Angleterre, et les garnisons de Hambourg, de Magdebourg, d'Anvers, de Mayence, qui étaient en route, allaient combler les vides. On aurait encore trop de soldats, vu les nécessités budgétaires. Le 12 mai, le roi rendit une ordonnance sur la réorganisation ou plutôt sur la réforme de l'armée. L'infanterie fut réduite de 206 régimens à 107 (2); la

(1) La marine fut pour ainsi dire abandonnée. Après avoir cédé aux alliés, sans discussion, par le traité du 30 mai, 31 vaisseaux de ligne et nombre de frégates et autres bâtimens, on mit en vente une partie de ceux dont le traité stipulait le retour à la France. Des bâtimens qui étaient dans nos ports, la plupart furent désarmés. Les deux tiers des équipages furent envoyés en congé, et l'on consomma tout l'approvisionnement sans rien remplacer. Au 20 mars 1815, il n'y avait à flot qu'un seul vaisseau, 11 frégates et 76 corvettes, flûtes, gabares et transports. « Avec un tel budget, écrivait Decrès, la marine se serait affaiblie chaque année de la valeur de sept vaisseaux de 74. » (Lettre à l'empereur, 26 mars 1815. Arch. nationales, AF. IV, 1941.)

(2) Mars 1814 : 130 régimens d'infanterie de bataille. Nominalement, il y avait sous l'empire 156 régimens d'infanterie, mais 26 n'avaient pas été formés en l'an XII ou avaient été détruits complètement depuis et non reformés. — 32 régimens d'infanterie légère. Nominalement, il y avait 37 régimens, mais pour les causes énoncées ci-des-

cavalerie de 99 régimens à 61 (1); l'artillerie d'environ 340 compagnies à 184 (2); le train d'artillerie de 32 escadrons à 8 (3), et le génie de 60 compagnies à 30 (4).

On licencia entièrement la classe de 1815. Les déserteurs des classes antérieures, « les absens sans permission, » — ils étaient désignés par cet euphémisme sur les situations, — furent considérés comme en congé limité. Les sous-officiers et soldats qui, à raison de leurs années de service, étaient susceptibles d'obtenir des congés et qui en firent la demande furent renvoyés définitivement dans leurs foyers. Enfin on donna un très grand nombre de congés illimités, de façon à atteindre ou plutôt à tomber au complet de paix déterminé par l'ordonnance royale, soit 201,122 hommes, officiers compris. Mais on reconnut bientôt que le pauvre budget de la guerre serait encore insuffisant. Dupont parvint à réduire l'armée à peu près aux trois quarts du complet de paix, en prescrivant de donner en masse de nouveaux congés, même aux hommes qui n'en désiraient pas. Le pis, c'est qu'à cette époque où l'armée avait la vanité, assez naturelle, des beaux uniformes, des plumets et des chamarrures, on renvoyait les soldats en haillons. — « Voyez la belle f... récompense après s'être bien battu pour son pays! disait un vieux hussard sur le seuil du quartier de l'*Ave Maria*. Jamais, avec le Tondu, nous n'aurions été traités ainsi. S'il faisait tuer les gens, il savait les récompenser. Mais le J. F. d'à présent n'est bon qu'avec les calotins. »

La réduction de l'effectif imposait aussi celle des cadres et

sus, 5 n'existaient que sur le papier. — 4 régimens de vieille garde, — 40 régimens de moyenne et de jeune garde.

Septembre 1814 : 90 régimens de ligne, — 15 régimens d'infanterie légère, — 2 régimens de l'ex-vieille garde sous le nom de corps royaux de grenadiers de France et de chasseurs de France. (Les hommes de la moyenne et de la jeune garde maintenus au service furent incorporés dans la ligne et l'infanterie légère.)

(1) Mars 1814 : 91 régimens de cavalerie de ligne, — 4 régimens de la garde (sans compter les Polonais); — 4 régimens de gardes d'honneur.

Septembre 1814 : 57 régimens de cavalerie de ligne, — 4 régimens de l'ex-garde sous le nom de chasseurs, dragons, chevau-légers et cuirassiers de France (ce dernier régiment formé avec les ex-grenadiers à cheval).

(2) Mars 1814 : 9 régimens d'artillerie à pied ayant chacun de 26 à 32 compagnies, — 6 régimens d'artillerie à cheval à 8 compagnies, — 1 régiment à pied de la vieille garde à 6 compagnies, — 1 régiment à cheval à 6 compagnies, — 1 régiment à pied de la jeune garde à 14 compagnies.

Septembre 1814 : 8 régimens d'artillerie à pied à 21 compagnies, — 4 régimens à cheval à 4 compagnies.

(3) Mars 1814 : 27 escadrons de la ligne, — 6 escadrons de la garde.

Septembre 1814 : 8 escadrons.

(4) Mars 1814 : 2 bataillons de mineurs à 6 compagnies, — 4 bataillons de sapeurs à 9 compagnies, — 3 compagnies de la garde.

Se ptembre 1814 : 3 régimens à 10 compagnies.

des états-majors. En exécution de l'ordonnance du 12 mai, tous les officiers qui, par ancienneté des services, blessures ou infirmités, avaient droit à la retraite, durent quitter l'armée. Quant aux officiers en état de servir qui excédaient le complet réglementaire, ils furent mis en non-activité avec un traitement de demi-solde. Les deux tiers des emplois qui deviendraient vacans leur étaient réservés, par rang d'ancienneté. Environ 10,000 officiers de tout grade, depuis des généraux de division jusqu'à des sous-lieutenans, furent ainsi écartés de l'armée pour un temps indéterminé.

Après les fanfaronnades et les secrets déchiremens du départ, ils se trouvèrent comme perdus dans la vie civile. Où étaient le quartier, les camarades, la grande famille du régiment? où l' existence commune et la vie réglée, si douce, au moine et au soldat, malgré leur monotonie, leurs rigueurs et leurs servitudes? Ces douloureux regrets venaient s'ajouter aux embarras de la fausse situation de officiers. L'armée les repoussait temporairement, et la société civile restait fermée pour eux. Ils ne pouvaient prendre aucune carrière, les uns parce qu'ils se sentaient incapables d'autre chose que de se battre, les autres pour ne pas renoncer à l'espérance, si lointaine qu'elle fût, de ressaisir leur épée. En attendant, ils vivaient dans le désœuvrement et la misère. Convenable pour les officiers-généraux, à peine suffisante pour les officiers supérieurs, la solde de non-activité assurait tout au plus le pain aux officiers subalternes. Les capitaines touchaient 73 francs par mois, défalcation faite de la retenue de 2 1/2 pour 100 : les lieutenans touchaient 44 francs, les sous-lieutenans 41 francs. On recourait à la bourse des camarades qui avaient quelque fortune personnelle, puis, ce moyen épuisé, montres d'argent, épaulettes, uniformes, linge, armes, allaient chez le brocanteur. Certains officiers à la demi-solde portaient pour tout vêtement leur longue capote d'ordonnance, dont ils avaient enlevé les boutons de cuivre, leurs grandes bottes et un caleçon ; d'autres, plus pauvres encore, qui habitaient à quatre ou cinq une méchante chambre sous les toits, se passaient tour à tour, pour sortir, l'unique chapeau et l'unique capote de l'association.

Les officiers à la demi-solde et les officiers en retraite furent les pires ennemis de la restauration. Désœuvrés comme ils l'étaient, ils passaient leur vie dans les promenades et les lieux publics, aux aguets des on-dit, colportant les mauvaises nouvelles, critiquant les actes du gouvernement, vilipendant les ministres, les princes, le roi, prédisant le retour de l'empereur, déclamant sur la « paix honteuse, » la perte des frontières, l'humiliation de la France, les

dépenses de la cour, la misère des soldats, la puissance des prêtres, les menaces des royalistes. Sympathiques aux gens du peuple, ils imposaient aux bourgeois et défiaient insolemment les émigrés, les gardes du corps et les beaux cavaliers des compagnies rouges. Des duels s'ensuivaient où le plus souvent la chance servait bien leur colère et leurs rancunes. Dans la plupart des villes de province, ils se trouvaient en assez grand nombre pour former un petit centre d'opposition ardente. A Paris, ils étaient une multitude. Certains soirs, ils venaient chanter sous les fenêtres des Tuileries des refrains insultans.

Même avec le faible budget affecté à la guerre, on aurait pu ou maintenir l'armée sur un pied plus élevé, ce qui aurait permis d'employer un plus grand nombre d'officiers, ou donner la solde entière à tous les officiers sans emploi. Mais il eût fallu pour cela que Louis XVIII renonçât au rétablissement de la maison militaire. Cette troupe dorée comprenait six compagnies de gardes du corps à 505 hommes, cadres compris; la compagnie des Cent-Suisses, de 134 hommes; la compagnie des gardes de la Porte, de 232 hommes; les quatre compagnies rouges, chacune de 456 hommes : chevau-légers, mousquetaires noirs, mousquetaires gris, gendarmes; la compagnie de grenadiers à cheval, de 200 hommes, enfin deux compagnies de gardes du corps de Monsieur, à 235 hommes. C'était une petite armée de 6,000 officiers, car tous les non gradés, sauf dans les Cent-Suisses et les grenadiers à cheval (1), avaient rang de sous-lieutenans (2). Plus des trois quarts de ces soldats-officiers portaient la particule. Un nombre d'entre eux sortaient des gardes d'honneur, des gardes nationales, de la cavalerie; la très grande majorité se composait d'anciens gardes du corps de Louis XVI, de soldats de l'armée de Condé, d'officiers vendéens et chouans, d'émigrés ayant servi à l'étranger, enfin de jeunes gens de quinze ans, comme Alfred de Vigny (3). La maison militaire figurait au budget pour 20,390,000 francs.

(1) Les cent-suisses, qui avaient un recrutement spécial, et les grenadiers à cheval pris dans les corps de cavalerie parmi les sous-officiers et brigadiers ayant cinq ans de service, avaient rang de sous-officiers.

(2) De ces 6,000 hommes 2,000 étaient surnuméraires, avec grade de sous-lieutenant, mais sans solde. La solde, il est vrai, qui variait selon les compagnies entre 600 et 720 francs par an, n'était pas la grosse dépense de la maison du roi. C'étaient les chevaux, l'équipement et les brillans uniformes.

(3) Livrets matricules de la maison militaire du roi. (Archives de la guerre.) Il y avait des compagnies plus ou moins aristocratiques. Ainsi dans la 3e compagnie (Gramont) des gardes du corps du roi, dans la compagnie des gardes de la Porte, dans les

On aurait pu aussi économiser en licenciant les régimens étrangers, La Tour d'Auvergne, Isemberg et Irlandais, en congédiant les quatre régimens suisses, dont le recrutement et l'entretien s'élevaient à 3,632,000 francs, et en s'abstenant de faire entrer ou rentrer dans l'armée une masse d'officiers qui avaient pour titres l'émigration, la chouannerie ou des campagnes contre la France sous les drapeaux étrangers. Le 31 mai, une commission fut instituée à l'effet d'examiner les brevets et les états de services de ces revenans. Le vieux comte de Vioménil, qui faisait partie de cette commission, avait déjà été réintégré dans le grade de lieutenant-général, avec ancienneté du 1er janvier 1784. Envers la plupart des autres officiers de Louis XVI, on fut plus libéral : on les avança d'un ou de plusieurs grades. Brulart et d'Autichamp, tous deux capitaines avant la révolution, furent nommés, le premier maréchal de camp et le second lieutenant-général. De lieutenant-colonel, le duc d'Aumont devint lieutenant-général. Le comte de Bruges, le chevalier d'Andigné, le comte de Rochechouart, le fameux Châtelain, dit Tranquille, et tant d'autres qui n'avaient eu aucun grade sous Louis XVI et n'avaient servi que contre la France dans l'Ouest et sur le Rhin furent aussi nommés officiers-généraux. Depuis le mois de juillet 1814 jusqu'au mois de février de l'année suivante, 61 divisionnaires, 150 brigadiers et plus de 2,000 officiers supérieurs et capitaines furent ainsi introduits dans l'armée. Et en mars 1815, il restait encore 7,500 dossiers à examiner (1)!

Avec « le retour des lis, » selon le style du temps, les ambitions et les convoitises s'étaient éveillées. Les émigrés, — et il faut entendre par cette dénomination non-seulement les trois ou quatre mille nobles revenus en France à la chute de l'empire, mais tous ceux qui étaient rentrés bien des années auparavant en vertu de l'amnistie de l'an x, — s'attendaient à des hécatombes de fonctionnaires. Il y aurait plus de places que de postulans. Il y eut en effet un grand nombre de destitutions, mais les emplois vacans furent donnés aux royalistes constitutionnels de préférence aux ultras. Sauf Dupont et Malouet, son collègue de la marine, les

compagnies de Monsieur, les trois quarts des gardes étaient nobles. Dans les quatre compagnies rouges, tous étaient nobles, à quelques exceptions près. Dans les autres compagnies, la moitié seulement des gardes avait la particule.

(1) Rapport de Carion-Nisas, à Davout. 20 avril 1815. (Archives nationales, AF. IV, 1939.) État général dressé en avril 1815. (Archives nationales, AF. IV, 1936.) De ces 2,200 officiers, un certain nombre entrèrent dans la maison militaire du roi, comme brigadiers, maréchaux des logis, sous-lieutenans et lieutenans. D'autres furent pourvus de commandemens dans la ligne ou mis à la suite des régimens.

ministres se défiaient sinon des capacités, du moins de l'esprit rétrograde des émigrés. Ils les recevaient le plus poliment du monde et leur promettaient tout avec la ferme détermination de ne tenir aucune promesse. C'est à peine si deux cents d'entre eux purent se caser dans les différentes administrations. Trente-sept seulement furent nommés préfets ou sous-préfets, alors que Montesquiou fit quarante-cinq préfets nouveaux et cent soixante sous-préfets.

L'armée et la flotte étaient beaucoup moins inhospitalières. C'était donc chez les ministres de la guerre et de la marine qu'affluaient les demandes. Il en sortait de toutes les berlines d'émigrés et de toutes les gentilhommières. Comme titre à l'épaulette, celui-ci faisait valoir « dix années d'émigration, » celui-là « treize ans de pénible surveillance passés à Sainte-Menehould sous le brigand Drouet. » Un autre rappelait le camp de Jalès, un autre la chouannerie de Fougère, un autre la légion de Rohan, « où il avait toujours témoigné d'un grand zèle pour le roi, » un autre des tentatives de conspiration dont il donnait comme preuve « qu'il avait reçu pendant un an 1 schilling par jour de M. W.., agent anglais. » Le chevalier de T...t réputait l'intention pour le fait. « J'ai voulu, écrivait-il dans sa supplique, lever des hommes en Bretagne, qui, s'ils avaient été levés, n'auraient pas manqué de rendre de grands services. »

Plus d'un royaliste voyait le ridicule de ces requêtes. Le comte de Clermont-Montoison disait au foyer du Vaudeville : « — Moi je ne veux pas entrer dans l'armée, car avec mon nom je devrais occuper un grade élevé, et n'ayant été ni en Égypte, ni en Italie, ni en Allemagne, je ne crois pas pouvoir commander à ces braves. » Vitrolles écrivit dans le *Journal des Débats* les *Lettres de la Cousine*, où il raillait les prétentions des émigrés. « Mon beau-frère, disait la cousine, a repris la croix de Saint-Louis, car il ne lui manquait plus que neuf ans pour y avoir droit quand la révolution a éclaté... M. de B. se contenterait d'une place de receveur-général. C'est bien le moins qu'on puisse faire pour un homme qui a été enfermé six mois pendant la Terreur. » Louis XVIII, fort amusé par cette petite guerre d'épigrammes, y encourageait Vitrolles et lui rappelait l'histoire de ce tory qui avait demandé une place à Charles II pour avoir séduit la femme d'un chef du parti populaire. Mais les articles de Vitrolles ne troublèrent pas les solliciteurs, et les plaisanteries de Louis XVIII n'empêchèrent pas ce monarque de signer de scandaleuses nominations. D'anciens officiers subalternes de la marine royale, émigrés sous la Constituante, vendéens ou chouans sous la république, professeurs d'anglais ou receveurs des contributions sous l'empire, furent nommés

capitaines de vaisseau et appelés aussitôt à un commandement à la mer (1). Le comte Lab... demanda et obtint la croix de Saint-Louis et le grade de major pour avoir abouché le comte Lynch avec les frères de Polignac, en décembre 1813, et pour avoir, à la même époque, comploté d'assassiner Napoléon.

Et cependant, l'émigration, l'armée des princes, le siège de Thionville, la Vendée, Quiberon, la chouannerie, les conspirations, c'étaient des services que Louis XVIII n'avait pas le droit de méconnaître. Seul le monarque devait-il profiter de la restauration de la monarchie? Alors qu'il prenait possession du trône, alors que les princes de sa famille recouvraient leur rang et leur liste civile, pouvait-il ne point donner quelque dédommagement et quelques récompenses aux émigrés ruinés par la Révolution, qui avaient souffert et combattu pour lui, aux fils et aux frères des gentilshommes morts pour la cause royale sur les champs de bataille et sur les échafauds?

IV.

Les nécessités budgétaires qui avaient fait réduire l'effectif de l'armée contraignirent Louis XVIII à maintenir les droits réunis. Pendant la guerre, les manifestes royalistes en avaient solennellement promis la suppression, et quand, au mois d'avril, le comte d'Artois avait arrêté que, jusqu'à nouvel ordre, on continuerait à les percevoir, des troubles s'étaient produits dans plusieurs départemens. La proclamation du roi du 10 mai, confirmant l'ordonnance du comte d'Artois du 30 avril, perturba toute la France. Pendant six mois, il y eut des mouvemens séditieux en Gascogne comme en Normandie, en Vendée comme en Provence, en Touraine comme en Alsace. Dans les villages du Lot et du Lot-et-Garonne, où certains maires n'osèrent même pas publier l'ordonnance royale, on sonnait le tocsin à l'arrivée des préposés, et la foule s'ameutait contre eux. A Rennes, le peuple pilla la maison du receveur. A Cahors, l'octroi fut incendié. A Chalon-sur-Saône, la population fit un feu de joie avec les archives de la régie. Devant

(1) Dans la marine surtout, il y eut des nominations déplorables, tandis qu'on mettait en réforme ou à la demi-solde 500 officiers éprouvés. Decrès parle du capitaine de vaisseau de V.., qui, en décembre 1814, ayant fait rencontre d'une frégate anglaise, « compromit la dignité nationale par sa conduite misérable. » — « Ce n'est pas étonnant, conclut-il, cet officier ayant quitté la mer depuis vingt-six ans n'a plus l'habitude du commandement. » — On sait qu'en 1816 un autre émigré, D. de C., perdit corps et biens la frégate *la Méduse*, et fait unique dans l'histoire de la marine française, abandonna l'un des premiers le bâtiment qu'il avait l'honneur de commander.

la demeure d'un préposé de Poligny, on pendit à une potence un rat couronné de fleurs de lis en papier. A Bordeaux, on afficha : « A bas Napoléon! à bas les Bourbons! Vive la république, qui abolira les droits réunis. » Deux agens du fisc furent grièvement blessés à Thiers, deux autres à Remiremont, trois à Challans (Vendée), cinq à Tarbes. Le préfet de l'Aveyron annonça, la veille de la grande foire d'Asprières, que vingt gendarmes soutiendraient les préposés; mais ceux-ci étaient tellement effrayés par les menaces, qu'ils ne se présentèrent pas. La gendarmerie, qui comptait cependant douze mille hommes, était impuissante à protéger les employés de la régie. Il fallut de la troupe. L'administration demandait cent dragons pour Saint-Dié, pour Angoulême un bataillon, pour Limoges un régiment entier.

La loi sur la libre sortie des blés, que le baron Louis avait fait voter dans l'intérêt de la grande culture, était une autre cause de troubles. Parmi les populations pauvres de tout le littoral de la Manche, le bruit courait que le gouvernement voulait affamer le peuple, et une légère hausse sur le prix du pain donna malheureusement à ces rumeurs absurdes une apparence de vérité. « — Va donc, disait un paysan à un autre Breton en lui arrachant sa croix du Lys, avec ton bon roi, nous payons tout plus cher qu'auparavant. » Dans tous les ports, depuis Dunkerque jusqu'à Morlaix, la foule ameutée s'opposait à l'embarquement des grains. A Boulogne, la populace profita d'un de ces tumultes pour saccager les maisons voisines du port. A Saint-Malo, de vieux matelots qui avaient fait la course jetaient des sacs de blé dans le bassin en s'écriant : « Il vaut mieux les f... à la mer que de les porter aux Anglais! » Au Havre, à Dieppe, à Cherbourg, la gendarmerie et la troupe durent dégager les quais, la baïonnette au canon. L'exportation des grains, ou plutôt l'enchérissement du pain, mécontentait aussi le peuple de Paris. On disait dans les faubourgs que le roi était un accapareur et qu'il envoyait le blé en Angleterre pour le faire revenir pendant la famine et le revendre deux fois plus cher.

Depuis la chute de l'empire, la validité des ventes nationales avait été proclamée trois fois : par l'acte constitutionnel, par la déclaration de Saint-Ouen, par l'article IX de la charte. Mais les émigrés ne regardaient pas cette triple sanction comme irrévocable, et leurs propos et leurs menées alarmaient la masse des acquéreurs. A Bordeaux, les royalistes avaient brûlé sur le théâtre l'acte constitutionnel; ils avaient tenté d'en faire autant à Nantes, et bien volontiers ils auraient aussi brûlé la charte. En Vendée et en Bretagne, les prêtres annonçaient la restitution des biens confisqués, dénonçaient les acquéreurs et excitaient contre eux les

anciens soldats des armées catholiques. Une insurrection royaliste, préparée depuis l'hiver, devait éclater à la mi-avril. Bien que la chute de l'empire eût rendu ce soulèvement sans objet, vingt mille paysans n'en prirent pas moins les armes. Organisés par paroisses, ils se tenaient prêts à se ruer contre les bleus au premier coup de tocsin. Sur la rive gauche de la basse Loire, nombre d'acquéreurs, parmi lesquels le maire de Montaigu, qui faillit être massacré, quittèrent les villages et se réfugièrent à Nantes. Dans cette ville même, on redoutait une invasion des chouans; la gendarmerie et les cohortes urbaines restèrent sur pied toute la nuit du 3 au 4 mai. Au mois de juillet, nouvelle alarme. Les blancs parcourent les campagnes en disant qu'il faut un autre roi « pour faire ce que celui-ci ne veut pas faire. » A Nantes, on craint que la Vendée ne se lève tout entière, le jour de la Saint-Louis, pour remettre les choses dans l'état où elles étaient avant 1789. A Nîmes, les protestans, que les catholiques appellent *les impurs,* s'attendent à une nouvelle Saint-Barthélemy. En Provence et dans le Comtat, on parle de pendre tous les Nicolas, c'est-à-dire tous les anciens bonapartistes et républicains, et on signe des pétitions pour le retour d'Avignon aux États du pape. Dans la partie restée française du département du Mont Blanc, prêtres et nobles, espérant sans doute la restitution de leurs biens sous le sceptre de la maison de Savoie, fomentent un mouvement séparatiste.

Au mois de juillet, les avocats Dard et Falconnet publièrent simultanément deux brochures rédigées sous forme de consultation juridique et concluant à l'annulation des ventes nationales. Ces écrits déchaînèrent l'opinion à ce point que le gouvernement se vit contraint de faire arrêter les auteurs. Mais ils furent mis en liberté après quelques jours de prison préventive. Une pétition fut adressée à la chambre. La signataire, une dame Mathée, exposait qu'après avoir acquis et payé des biens d'émigrés, les publications de Dard et de Falconnet lui avait inspiré des doutes sur la validité de ces acquisitions. En conséquence, elle demandait une loi qui fît cesser sa perplexité. La chambre adopta un ordre du jour motivé où, rappelant que la vente des biens d'émigrés ayant été confirmée et maintenue par les constitutions de l'an III et de l'an VII, par la déclaration de Saint-Ouen, et enfin par la charte constitutionnelle, elle concluait que « les craintes de la dame Mathée étaient sans fondement. » On apprit bientôt que la dame Mathée n'existait pas. C'était un groupe d'acquéreurs alarmés qui avait rédigé cette pétition afin d'obliger la chambre à consacrer une fois de plus l'inviolabilité des ventes.

Les royalistes n'en continuèrent pas moins leur campagne pour la restitution de leurs biens. Chaque jour, des suppliques étaient présentées au roi, au comte d'Artois, à la duchesse d'Angoulême, par des émigrés et des députations de royalistes de province, reçus en audience privée. Pendant cet été de 1814, les abords des Tuileries avaient un aspect de carnaval. Les Parisiens, étonnés et moqueurs, voyaient défiler dans les défroques d'antan une navrante mascarade d'ancien régime et de guerre civile : marquis de l'autre siècle, avec la perruque poudrée à ailes de pigeon, l'épée en verrou, le tricorne, le gilet de satin, l'habit de couleur à longues basques, orné de grosses épaulettes qu'ils s'arrogeaient le droit de porter avant la décision de la commission des grades ; capitaines des paroisses vendéennes, ayant le grand chapeau à la La Rochejaquelein et un sacré-cœur cousu sur le côté gauche de la poitrine ; Bretons à longs cheveux, à veste brodée et à culottes bouffantes ; chouans du Maine, le torse dans un sarrau de toile rousse, les jambes dans des jambières de peaux de bique ; revenans du camp de Jalès avec l'uniforme des fédérés et la cocarde blanche ; fantômes de l'armée de Condé, en tenue bleu de ciel à paremens orange et à tresses d'argent ; gentilshommes de Guyenne portant le brassard blanc et fanatiques du Comtat décorés de rubans violets pour se distinguer des modérés à cocarde blanche. C'est pendant une audience donnée aux députations provinciales que le duc de Berry, exprimant les regrets du roi d'être dans l'impossibilité de faire restituer les biens vendus, s'attira cette réponse du comte de S.-M. : « — Que Sa Majesté me donne deux compagnies de gardes du corps. Je parcourrai la France et je me fais fort de contraindre tous les acquéreurs à nous rendre ce qu'ils nous ont pris. »

V.

Du jour où Louis XVIII eut donné la charte, les royalistes déçus et mécontens mirent toutes leurs espérances dans les princes. Tandis que le roi se résignait à devenir constitutionnel, la famille royale conservait l'esprit de l'émigration. Le comte d'Artois, qui au lit de mort de sa maîtresse, Mme de Polastron, avait passé du libertinage à la bigoterie, repoussait toute idée libérale. L'abbé Latil était son conseil et son maître. Sa Maison était composée de royalistes intraitables. Son état-major était immaculé : pas un des officiers n'avait servi dans les armées impériales. Au pavillon de Marsan, on eût pu se croire à Coblentz. Dans cette retraite, Monsieur s'apprenait à gouverner au milieu de ses courtisans qui formaient une sorte de ministère, appelé le Ca-

binet Vert, avec bureau de grâces et de promotions et agence de contre-police, dirigée par Monciel et La Maisonfort. Quand le comte d'Artois allait chez le roi, c'était pour l'accabler de conseils, d'objurgations et de reproches « fort peu respectueux,» dit Blacas. Il le tourmentait pour les moindres choses. Des aigles et autres attributs impériaux étaient restés à l'intérieur des Tuileries. Monsieur s'en offusquait et pressait le roi avec aigreur de les faire disparaître. Un beau jour, Louis XVIII impatienté lui répondit : « — Si vous insistez davantage, je mets son buste sur ma cheminée. » Le 4 juin, le comte d'Artois avait feint ou exagéré une indisposition pour ne point paraître à la séance royale où l'on devait promulguer la charte. Cette charte détestée, abominable pacte entre la monarchie et la révolution, il affectait dans ses discours de n'en jamais parler. Si encore il ne se fût compromis devant les Français que par cette omission ! Mais il lui échappait sans cesse des paroles imprudentes, promesses grosses d'alarmes et menaces à peine déguisées. Il disait à ses familiers, qui aussi légers que lui ébruitaient ces propos, qu'il y aurait de grands changemens si Dieu l'appelait à régner. Il adressa ces paroles à la députation des anciens royalistes du camp de Jalès : « — Messieurs, jouissons du présent. Je vous réponds de l'avenir. »

Les mêmes sentimens animaient la duchesse d'Angoulême, qui en qualité de femme les poussait jusqu'à l'exaltation. Elle était née pour être la plus noble et la meilleure des princesses, mais sa bonté naturelle n'avait pas résisté à l'épreuve du malheur. Elle respirait la haine et la vengeance. Dans ses beaux yeux, qui restaient toujours rougis par les larmes, passaient des éclairs de colère si l'on parlait de quelque événement de la révolution. Une voix forte, âpre, masculine, donnait à ses paroles un caractère de dureté. Hallucinée par les fantômes décapités de son père et de sa mère, il lui semblait voir du sang aux mains de tous ceux qui avaient servi la république. Ses premiers mots, quand on lui présentait un nouveau venu, étaient : « — Vous étiez dans l'armée des princes, dans les armées de l'Ouest? Combien de temps y êtes-vous resté? » Et personne ne fut aussi bien accueilli par elle que la fameuse Langevin, cette virago vendéenne qui se vantait d'avoir tué de sa main quatre cents républicains, nommément son oncle, « lequel n'avait pas soufflé ! »

Esprit presque inculte et intelligence étroite, le duc d'Angoulême subissait l'ascendant de sa femme et de son frère. Par le cœur comme par la raison, il valait mieux que le comte d'Artois, mais il n'avait hérité de lui ni les grandes façons, ni la dignité, ni l'élégance. Il était emprunté, gauche, dépourvu de toute grâce.

Certains tics le rendaient ridicule. Muet au conseil du roi, timide à la cour, il était partout ailleurs colère et brutal. Le Carpentier, chef du bureau du personnel au ministère de la marine, ayant tardé à placer un de ses protégés, le prince furieux le prit rudement au collet.

Le duc de Berry préférait les catholiques aux voltairiens, les émigrés aux libéraux et la monarchie absolue au gouvernement parlementaire, mais il aimait surtout les femmes, les chevaux, la chasse et le commandement des armées. Or, comme sous le régime de 1814, il avait 1,500,000 livres d'apanage, autant de femmes et de chevaux qu'il en voulait, dix forêts pour chasser, des régimens à inspecter et des corps d'armée à faire manœuvrer, il supportait gaîment la maladie constitutionnelle, pardonnait de bon cœur à Louis XVIII de ne point chercher à la guérir par quelque remède héroïque, et, repoussant les théories du comte d'Artois, prenait à l'occasion le parti du roi contre les royalistes. Tandis que le duc d'Angoulême n'ouvrait point la bouche au conseil, lui parlait sans cesse et toujours avec ardeur. Sa nature franche, primesautière et enthousiaste lui eût gagné l'opinion s'il ne se la fût aliénée par les accès de colère furieuse dont il donnait sans cesse l'indigne et affligeant spectacle. « C'était la colère de Jupiter, » dit Vitrolles. C'était plutôt la colère d'un portefaix. Un jour le prince s'emporta au point d'arracher l'épaulette d'un major d'infanterie. Louis XVIII punit des arrêts son irascible neveu, manda aux Tuileries l'officier outragé et lui remit des épaulettes de colonel. « — Si le duc de Berry, dit-il, vous a enlevé votre épaulette, c'était pour vous donner celles-ci. » Dans des revues, dans des inspections, Berry s'oublia ainsi plus d'une fois. Et cependant, il avait la passion de l'armée. Il aimait les soldats et s'efforçait de se faire aimer d'eux en les traitant avec une brusquerie familière. Il les interpellait, les tutoyait, les prenait par l'oreille, goûtait leur soupe. Mais les soldats riaient dans leur moustache, disant que le prince faisait tout cela « pour singer l'empereur. » Même dans la population parisienne, on raillait un peu ces façons de Petit Caporal chez un homme qui n'avait encore remporté de victoires que sur le corps de ballet. A la suite d'un simulacre de combat donné entre Paris et Clichy, on fit une caricature qui représentait d'un côté Napoléon à Austerlitz, de l'autre, le duc de Berry à la barrière de Monceau, avec cette légende : « A ton tour, Paillasse! »

Dans le courant de l'été de 1814, Louis XVIII, autant peut-être pour trouver quelque repos par l'éloignement de sa famille que dans le dessein, comme on l'a dit, de royaliser la France, encouragea les princes à visiter les diverses provinces du royaume. En sa qualité de grand-

amiral, le duc d'Angoulême parcourut le littoral de la Manche et de l'Océan ; le duc de Berry, l'homme de guerre de la famille, inspecta les places fortes de la frontière du Nord et de l'Est ; le comte d'Artois se réserva les départemens du Midi. Ces voyages de propagande ne donnèrent pas les résultats espérés. Dans l'Ouest, la présence du duc d'Angoulême exalta les esprits au lieu de les calmer. Des Vendéens ayant voulu élever devant Nantes, sur la rive gauche de la Loire, un arc de triomphe avec cette inscription : « Ici commence la Vendée, » des patriotes de la ville menacèrent d'élever sur la rive droite un autre arc de triomphe portant ces mots : « Ici échoua la Vendée. » Dans cette même ville de Nantes, le prince entendit des « Vive l'empereur ! » parmi les acclamations. Quand il passa la Loire en barque, au bruit des salves d'artillerie, un homme dit à haute voix : « — Je voudrais que tous ces canons fussent chargés à mitraille. » A Rennes, il y eut des clameurs ; à Angers, il y eut des troubles ; à Vannes, la garde nationale refusa de prendre les armes sous prétexte que le roi n'avait pas aboli les droits réunis. Enfin, mécontens du maintien de ces contributions, exaspérés contre les Anglais qu'ils accusaient de ruiner le commerce de la France, blessés dans leurs sentimens d'égalité par la morgue de la noblesse de Guyenne, les Bordelais firent au duc d'Angoulême un accueil moins chaleureux qu'il ne l'attendait.

Dans sa tournée militaire, le duc de Berry se montra comme de coutume dur, brusque, emporté, « incapable, dit un rapport de police, de maîtriser ses paroles ni même ses gestes. » Les nombreuses croix qu'il distribua n'effacèrent pas le souvenir de ses outrages et de ses violences. Malgré les distributions d'eau-de-vie, ou peut-être à cause de ces distributions, dans mainte garnison, il fut salué par les cris de : Vive l'empereur! Des remparts de Bouchain, un coup à boulet au milieu des coups à blanc fut tiré sur sa voiture. Le projectile alla briser à peu de distance la charrette d'un charbonnier. On commença une enquête qui n'aboutit à rien.

Le bon Henri IV disait qu'il faut gagner ses ennemis quitte à désobliger ses amis. Le comte d'Artois fit le contraire. Dans toutes les villes où il s'arrêta, il combla les royalistes de faveurs, d'encouragemens et de promesses et il alarma les constitutionnels par ses paroles imprudentes et ses défis à l'opinion. Ici il déplorait au sortir de table les concessions que le roi avait faites à l'esprit révolutionnaire ; là, il demandait à un maire ce qu'il penserait d'une restitution des biens nationaux ; ailleurs, il refusait de recevoir des évêques jadis assermentés. Nulle part il ne prononça le mot de charte. Cette omission préméditée était bien dangereuse dans ces temps où la France se passionnait pour la charte comme en 1789

elle s'était passionnée pour la Déclaration des Droits de l'homme. De Paris, l'impopularité des princes gagna les départemens : ce fut le plus clair résultat de ce voyage de propagande royaliste.

Des parens du roi, un seul avait les sympathies de la population parisienne et surtout de la bourgeoisie. Ce n'étaient naturellement ni le prince de Condé, ni son fils le duc de Bourbon, ces deux Épiménides à perruque poudrée que leur retour en France n'avait qu'à demi réveillés. C'était le duc d'Orléans, l'ancien membre du club des *Amis de la Constitution,* le soldat de Valmy et de Jemmapes. Mais celui-ci, Louis XVIII n'avait eu garde de l'envoyer dans les provinces comme son représentant. La cour le tenait en suspicion, le roi et les princes, qui sentaient en lui l'héritier présomptif de la Révolution, redoutaient sa popularité renaissante. Les francs-maçons du Grand-Orient ne parlaient-ils pas déjà de l'élire grand-maître de la loge? Ses paroles, sa correspondance, ses promenades, les visites qu'il recevait étaient épiées, surveillées, dénoncées. La police avait moralement établi une souricière au Palais-Royal. Nul n'y entrait ou n'en sortait sans être signalé. Le prince, cependant, avait l'attitude la plus correcte; rien dans sa conduite ne pouvait motiver les soupçons des Tuileries. Il vivait familialement, lisant, étudiant, parcourant à pied les rues de ce Paris où il était si heureux de se retrouver. Il recevait, il est vrai, d'anciens officiers de Dumouriez et de Valence, des libéraux du Palais-Bourbon et des constitutionnels du Luxembourg; mais c'était plutôt par communauté d'esprit que dans le dessein de se faire des créatures. Il ne s'occupait pas de politique, restait étranger au jeu des conspirateurs dont il était néanmoins un des atouts, et décourageait par un froid accueil les intrigans qui tentaient de l'amener à eux. Talleyrand disait de lui : « — C'est un prince mou et sans caractère. » Et son compère Fouché ajoutait : « — Nous n'en ferons rien. Comment espérer prendre quelque empire sur un Bourbon qui n'a ni maîtresse ni confesseur! »

Le roi jouait de malheur avec sa famille. Le nom, le passé, la popularité du duc d'Orléans, lui inspiraient des craintes; le langage imprudent du comte d'Artois et du duc d'Angoulême et les brutalités du duc de Berry lui suscitaient sans cesse des difficultés et des embarras. Si paternelle que fût son affection pour son frère et pour ses neveux, il eut sans doute plus d'un mouvement d'humeur contre les princes et leurs compromettans protégés, les émigrés et les chouans.

Louis XVIII aurait volontiers pris les avantages de la souveraineté sans en assumer les charges. Homme d'esprit, et, dans une certaine mesure, homme de bon sens, mais vieux avant l'âge, per-

clus par la goutte, craignant tout travail, fuyant toute contention et esquivant toute discussion, il regardait le trône de France autant comme un bon fauteuil que comme un poste d'honneur. Les séances du conseil et les délibérations avec les ministres de département lui étaient insupportables. Ce roi d'Yvetot humaniste préférait lire du latin ou se faire conter par Blacas ou par Beugnot les petites intrigues, les scandales et les commérages de la cour et de la ville. Toujours hésitant entre les partis à prendre, il aimait qu'on lui présentât des solutions toutes faites : « Voyez donc à arranger cela, » était son mot habituel. Incapable bien plutôt par paresse d'esprit que faute de ressource, d'aller jusqu'au troisième raisonnement pour défendre son opinion, il n'avait que des velléités de gouverner. Sauf sur les questions où il estimait qu'était en cause sa dignité de Bourbon, il cédait facilement. Et même pour les choses qui lui tenaient à cœur comme roi de France, issu de la plus ancienne maison de l'Europe, il se payait de raisonnemens de casuiste afin de concilier sa fierté avec les exigences des temps. Ainsi, Louis XVIII avait admis les principes libéraux de la charte, parce que, jouet volontaire d'une illusion, il s'imaginait qu'il n'avait pas accepté cette charte et qu'au contraire c'était lui qui l'avait octroyée. Il souffrait que ses armées obéissent à des va-nu-pieds couturés de blessures et devenus maréchaux de France par cent combats, pourvu que ses gentilshommes de la chambre eussent trente-six quartiers. Plus soucieux des formes et des étiquettes que des choses et plus jaloux de l'apparence du pouvoir que du pouvoir même, il se montrait fort accommodant envers ceux à qui il en déléguait temporairement l'exercice. Le régime constitutionnel de l'Angleterre, dont les avantages l'avaient frappé durant son exil, moins peut-être au point de vue de l'intérêt des peuples qu'à celui de la tranquillité des rois, lui avait appris que les ministres peuvent se perdre sans compromettre la personne du souverain. Moitié de gré, moitié de force, il venait de donner cette constitution aux Français et il s'en remettait de bonne grâce à son ministre du soin de les gouverner.

Le malheur, c'est que le ministère, composé en majorité d'hommes de mérite, n'avait ni communauté d'opinion, ni unité de pensée, ni solidarité de personnes. « Il y a des ministres et pas de ministère, » écrivait Wellington à Castlereagh. Le conseil ne s'assemblait pas régulièrement; c'était en audience privée que le roi donnait sa signature. Chaque ministre, même pour les affaires de son département qui pouvaient engager la politique générale du cabinet, décidait sans consulter ses collègues. L'ordonnance de Beugnot surprit Montesquiou et Louis autant qu'elle mécontenta la

population parisienne. Chacun tirait tout à soi : l'un pour servir plus librement les intérêts de l'État, à l'encontre de l'opposition du parti de la cour; l'autre afin de se concilier les princes et leurs créatures. Talleyrand et Louis tenaient pour la charte, Dupont et Beugnot en étaient aussi partisans, mais « ils cherchaient à plaire, » comme dit Vitrolles, et ils s'ingéniaient à prévenir les désirs et à flatter les idées des familiers du château. D'Ambray, qui se vantait d'avoir eu le bonheur de ne rien voir ni de rien connaître de la révolution, restée ainsi pour lui comme non avenue; » Ferrand, qui avait écrit : « Si la clémence est un plaisir, la justice est un devoir, » et que l'on appelait un « Marat blanc; » Malouet lui-même, un des plus ardens défenseurs à la Constituante des droits de la couronne, représentaient l'ancien régime. Ils croyaient la contre-révolution accomplie et regardaient le gouvernement constitutionnel comme une transition entre l'empire et la monarchie absolue, qu'ils désignaient cependant, pour ne pas trop se compromettre, par l'euphémisme de « pouvoir concentré. » Royaliste de tradition, de tempérament et de sentiment, l'abbé de Montesquiou n'en voyait pas moins les choses comme elles étaient : les prétentions s'exaspérant chez les émigrés, l'opposition naissant dans la chambre, la défiance persistant dans le pays. Il agissait donc avec une certaine modération, cherchant « par une politique d'assoupissement, » à calmer les impatiences et à rassurer les inquiétudes. M. de Blacas, que tous les partis ont accusé à l'envi, et qui était en effet le vrai conseil de Louis XVIII après avoir été le plus cher ami du comte de Lille, fut aussi un modéré par raison. Il voulait avant tout le repos du roi, car le repos du roi, c'était la conservation de la faveur royale. S'il avait pu, il l'aurait tenu en chartre privée de façon à lui éviter toute contention et tout ennui. Au moins, s'efforçait-il de dissiper les inquiétudes que les discussions du conseil faisaient naître quelquefois, — bien rarement! — dans l'esprit de ce monarque d'une si imperturbable confiance. Il lui persuadait sans peine que tous les périls étaient chimères et que « Bonaparte n'était plus qu'un cadavre enseveli dans une île. » S'il endormit ainsi son maître en une fausse sécurité, Blacas eut cependant le bon sens de voir que les royalistes ultras n'étaient pas les moins dangereux ennemis de la royauté et de mettre Louis XVIII en garde contre leurs projets. Il engageait le roi à prodiguer grâces et faveurs aux émigrés, mais il le dissuadait de céder aux remontrances irritées du comte d'Artois et aux larmes de la duchesse d'Angoulême. Blacas estimait que, pour contenter tout à fait le parti de Coblentz, il ne fallait pas cependant risquer de perdre la couronne. Les favoris sont jalousés

par les courtisans et les ministres, ils sont haïs d'instinct par les peuples. On a donc fait de Blacas le bouc émissaire de la première Restauration. Un Mémoire signé de lui et dont plusieurs copies ont circulé en Belgique à la date de 1815 est consacré à sa justification. A lire ces pages, Blacas, sans faire beaucoup de bien, aurait empêché de grands maux en s'opposant à des desseins monstrueux (1). Ce qui est certain, c'est qu'il ne siégeait plus dans le conseil au second retour de Louis XVIII, quand des ministres, restés pourtant moins impopulaires que lui, inaugurèrent la politique de réaction. En vérité, peut-on condamner Blacas lorsque l'on compare la Terreur de 1815 à l'anarchie paternelle de 1814?

VI.

Cette anarchie paternelle, pour employer une seconde fois ce joli mot du temps, n'augmentait pas le nombre des royalistes. Après six mois de règne, Louis XVIII n'avait ramené à lui ni l'armée ni le peuple.

Pour l'armée, Louis XVIII est toujours le roi imposé par la coalition, le protégé des Anglais et des Prussiens, l'émigré rentré en croupe derrière un cosaque. Il rappelle la défaite et personnifie le démembrement. Les soldats le regardent comme étranger à leurs sentimens, à leurs traditions, à leur gloire. Il a renversé leur idole, proscrit leur drapeau et leur cocarde, et par les ordonnances datées de la dix-neuvième année de son règne il insulte à leurs victoires. Il les laisse sans solde régulière, sans souliers, en haillons (2). Il déconsidère la Légion d'honneur en rétablissant les or-

(1) Mémoires de Blacas (Arch. des affaires étrangères, *France*, 615). Ce curieux Mémoire est-il ou non apocryphe? En tout cas, que l'auteur en fût Blacas lui-même ou quelqu'un de ses amis, il était bien renseigné. Le général Lamarque cite ce mémoire dans ses *Souvenirs* (II, 41) comme parfaitement authentique, et la copie qui en existe aux archives des affaires étrangères est accompagnée de cette lettre de Minjaud au duc de Richelieu (16 décembre 1815) : « Le mémoire de M. de Blacas qui circule en Belgique fait très grand tort au roi et à la famille royale dans l'esprit des souverains... Ce maudit mémoire fait tant de bruit à Bruxelles qu'il faudrait, ce me semble, faire insérer dans les journaux belges un article qui fasse connaître au public la fausseté de celui qui l'a écrit. » — Remarquons la nuance : Minjaud conseille de dire que ce Mémoire est non point apocryphe, mais mensonger.

(2) « On ne paie pas la troupe. » Paroles de Vitrolles au conseil des ministres, le 9 juin 1814. (Procès-verbaux, Archives nationales, AF * v, 2.) — « Les chasseurs de France se plaignent de leur solde arriérée et de coucher sur la paille. » Grundler à Maison, 15 janvier. (Archives de la guerre.) « Beaucoup de chasseurs royaux sont nu-pieds et sans chemises. Il y a de quoi mécontenter le soldat. » Sous-préfet de Saint-Quentin à Clarke, 14 mars 1815. (Archives de la guerre.) — « La solde est en retard de quinze jours. » Préfet de Metz, 16 mars 1815. (Archives nationales, F 7, 3773.) « Des

dres du Saint-Esprit et de Saint-Louis, en la prodiguant par fournées presque quotidiennes (1), et en enlevant le droit de vote aux légionnaires dans les collèges électoraux; il l'avilit en payant avec ce ruban teint de leur sang les plus infimes et les plus honteux services. Pour avoir livré Bordeaux à l'ennemi, Lynch reçoit le grand cordon que vingt Français seulement portaient sous l'empire; le grade de chevalier est conféré à un maître de poste jadis accusé de faux, à un habitant de Villers-Boccage, forçat libéré. Non content d'atteindre les légionnaires dans leur juste fierté, le roi les frappe dans leurs intérêts en réduisant de moitié leur traitement annuel. Soit mépris, soit défiance, il ne veut pas de soldats français pour veiller à sa sûreté. Ce sont des Suisses, des chouans, des émigrés naguère à la solde de l'étranger, qui gardent les Tuileries.

La formation de la maison militaire n'était pas le moindre des griefs de l'armée. Non-seulement ces six mille soldats d'antichambre, ayant tous au moins le grade de sous-lieutenant, irritaient les vrais officiers par leurs épaulettes si facilement obtenues; mais, de plus, ils les menaçaient par leur intrusion prochaine dans les cadres des régimens. L'ordonnance du 12 mai réservait les deux tiers des emplois vacans aux officiers à la demi-solde et le dernier tiers au choix du roi, c'est-à-dire aux vieux émigrés et aux jeunes royalistes de la maison militaire. Pour les officiers en activité, l'avancement devenait donc à peu près nul, car ils pouvaient espérer tout au plus une promotion sur neuf vacances. La plupart risquaient de rester avec le même grade jusqu'à leur retraite. Quant aux sous-officiers, et partant aux soldats, ils se retrouvaient, non par le fait des lois, mais par la force des choses, dans l'état de servage perpétuel dont les avait affranchis la révolution. Désor-

militaires sont dénués de tout depuis juillet 1814. » Briche à Davout, Metz, 26 mars. Cf. Davout à Briche, 28 mars. (Archives de la guerre.) — « Le 14e léger est bien discipliné, mais les hommes sont affreusement tristes. Après le défilé quelques soldats m'ont présenté leurs livrets et d'une voix basse m'ont demandé leur décompte. Depuis un temps infini, il n'a pas été fait de décompte à ces malheureux pour la masse de linge et chaussures. Cette masse s'élève pour chacun entre 65 et 150 francs. Une grande partie n'a pas reçu de pantalons depuis deux ans, et les mauvais pantalons de toile qu'ils ont ont été pris sur leur masse. Il y a un arriéré de solde depuis plus d'un an. Ces braves soldats disent : « Qu'on nous laisse notre solde arriérée, mais qu'on nous donne notre masse et des pantalons. » Brune à Davout, Marseille, 16 mai 1815. (Archives de la guerre.)

(1) En feuilletant le *Moniteur* de 1814, on trouve tous les deux ou trois numéros une liste de 20, de 100, de 300 nouveaux légionnaires. Parfois, le *Moniteur* se borne à cette mention : « Le roi, par ordonnance de tel jour, a confirmé les 50 ou les 200 ou les 300 décorations données dans tel département par le comte d'Artois ou par le duc d'Angoulême ou par le duc de Berry. » — On a même prétendu que certains ministres trafiquaient des décorations. La croix de chevalier était tarifée 300 francs.

mais, il leur était interdit d'aspirer à l'épaulette. Les élèves des écoles militaires et les gardes du corps, chevau-légers, mousquetaires noirs ou gris, — ces pseudo-officiers auxquels la garnison de Paris, qui les détestait, refusait de porter les armes, — allaient suffire à toutes les sous-lieutenances.

Les désertions en masse s'étaient arrêtées ; les mutineries et les séditions des premiers jours de la royauté s'apaisaient peu à peu. Quelques gouverneurs de divisions militaires, jaloux d'affirmer et leur zèle royaliste et leur influence sur leurs subordonnés, vantaient même l'excellent esprit des troupes. C'est qu'ils prenaient le retour à la discipline pour une conversion et la soumission pour de la sympathie. Les troupes s'étaient résignées à accepter les drapeaux blancs, décorés ou non de cravates brodées par la duchesse d'Angoulême. Mais ces étendards inconnus, qu'on leur remettait solennellement dans des cérémonies où tonnait le canon et où prêchaient les missionnaires, ne leur faisaient pas oublier les aigles. Plusieurs régimens éludèrent l'ordre de verser leur drapeau à l'artillerie. De vieux soldats en brûlèrent la soie et la hampe et burent les cendres dans du vin. L'aigle fut conservée à la caserne comme un palladium.

Le soldat porte la cocarde au schako, mais au fond du havre-sac il garde comme une relique la vieille cocarde tricolore. Il ne craint même pas de l'en sortir quand se présente une belle occasion. Le 27 juillet, à Riom, des soldats du 72e de ligne, qui font la haie sur le passage de la duchesse d'Angoulême, ont la cocarde proscrite. Le 5 octobre, à la revue passée à Landau par le duc de Berry, toute une compagnie du 38e porte aussi cette cocarde, ce qui attire à leur capitaine une punition de trente jours de prison. Les troupes sont au service de Louis XVIII, mais elles ont le culte de Napoléon et ne doutent pas de revoir « le tondu » avec son petit chapeau et sa redingote grise. Le refrain des étapes et des chambrées, c'est : « Il reviendra... » On annonce sans cesse dans les casernes que l'empereur a quitté l'île d'Elbe. Tantôt il est débarqué en France, tantôt il révolutionne l'Italie, tantôt il lève des troupes chez les Turcs. On dit encore qu'il arrive comme généralissime de l'armée autrichienne pour faire reconnaître les droits du roi de Rome.

Chaque jour, dans quelque garnison, on entend : Vive l'empereur! « Il faudrait sévir, écrit, le 20 juin, le comte de Champagne, commissaire du roi dans la 6e division militaire, contre les soldats qui profèrent des cris séditieux et insultent aux emblèmes royaux ; les exemples se multiplient au lieu de disparaître. » En juillet, l'appel de onze heures du 1er chasseurs à cheval (régi-

ment du roi) se termine régulièrement par des vive l'empereur! C'est aux mêmes cris que le 22 juillet des dragons défilent rue du Bac, que le 30 août s'assemblent les sapeurs-pompiers de la ville de Paris, que pendant des mois, dans les provinces, des régimens prennent les armes, se rendent aux champs de manœuvres ou traversent les villes. Le 3 juillet, à Hesdin, les habitans répondent aux vivats des cuirassiers du 7e en criant : Vive le roi! Les cavaliers furieux les chargent et les dispersent à coups de plat de sabre. Le 22 juillet, un détachement d'infanterie de passage à Orgon apprend les insultes que l'empereur y a subies en allant à l'île d'Elbe. Les soldats commencent à saccager le bourg. Les habitans s'arment, la poudre parle, le sang coule. Le 6 septembre, à Bordeaux, pendant une revue de départ, un bataillon se forme pour défiler. Au commandement de : en avant! marche! les hommes font front, posent leurs armes à terre, et d'une seule voix crient : Vive l'empereur!

La vieille garde, fidèle comme elle l'avait toujours été au devoir militaire, ne se laissait pas entraîner à des actes d'indiscipline. Mais sa tristesse profonde et continue décelait ses sentimens. Les regrets et les rancunes que ces vieux soldats renfermaient stoïquement en eux-mêmes leur rongeaient le cœur. Dans les revues des différentes garnisons, le duc de Berry avait entendu, mêlés à quelques acclamations, plus d'un vivat séditieux. A Metz et à Nancy, les grenadiers et les chasseurs gardèrent un silence farouche. Plusieurs de ces vétérans réclamaient leur congé définitif. Le prince interpella un chasseur décoré qui comptait vingt-huit ans de services : — « Tu n'as plus que deux ans à faire pour avoir ta retraite. Pourquoi veux-tu quitter l'armée? » — « Monseigneur, répondit le vieux soldat, c'est parce que notre père n'est plus là. »

Le 15 août, on fête bruyamment la Saint-Napoléon dans les casernes de Cherbourg, de Brest, de Besançon, de Sarlat, de Montpellier, d'Arras, de Boulogne, de Landau, de Luxembourg. A Metz, les canonniers veulent tirer une salve. A Paris, les officiers boivent « au Tondu » chez Véry et autres restaurateurs; à Rouen, le quartier de cavalerie est illuminé. Dix jours plus tard, pour la Saint-Louis, le ministre de la guerre et les municipalités s'efforcent d'exciter l'enthousiasme des troupes en ajoutant à l'ordinaire. A Paris, chaque soldat reçoit 80 centilitres de vin ; à Belfort, une livre de pain, une livre de viande et un litre de vin ; à Strasbourg, on donne de l'eau-de-vie. Le soldat mange bien et boit bien, mais ses sentimens n'en sont guère modifiés. Après avoir vidé nombre de futailles et assisté à un feu de joie en l'honneur du roi, la garnison de Périgueux brûle toutes les barriques vides en disant : « — Voilà un feu de joie pour

l'empereur qui est b... plus beau que l'autre. » A Dôle, un royaliste orne sa demeure d'un grand transparent représentant une aigle abattue sous une fleur de lis, avec cette légende : *Aquila rapax sub humili flore cadit.* Bien que peu latinistes, les hussards comprennent l'allusion et brisent à coups de pierres le transparent et toutes les vitres de la maison. Le plus curieux, c'est que le préfet du Jura donne tort au royaliste « qui a offensé l'armée dans un symbole qui lui est cher. » A Paris, les soldats casernés à la Pépinière choisissent tout justement le jour de la Saint-Louis pour effacer la nouvelle inscription placée à l'entrée de leur caserne : « Les lis manquaient à nos lauriers. »

Louis XVIII, ce gros homme rivé à son fauteuil, ce chef nominal des armées qui ne peut monter à cheval, est la risée des troupes. On le chansonne outrageusement, on insulte ses emblèmes ; son nom devient synonyme des termes les plus grossiers. A l'exercice à feu, les canonniers du 6e d'artillerie comptent les coups ainsi : « Seize!.. dix-sept!.. dix-huit! comme un cochon. » En jouant aux cartes, les soldats disent : cochon de trèfle, cochon de pique. A l'écarté, ils marquent le cochon; au piquet, ils annoncent : quinte au cochon.

Les prisonniers de guerre qui étaient versés dans les corps à leur rapatriement et qui formèrent bientôt la majorité des présens sous les armes, — d'Angleterre seulement, il revint 69,554 hommes, — se montraient les plus animés contre les Bourbons. « Loin d'être reconnaissans envers le souverain qui les rend à la liberté, écrivait le comte de Ferrière, commissaire extraordinaire dans les départemens de l'Ouest, les prisonniers se déclarent ouvertement pour celui qui les a jetés dans les fers. » Le général comte de Langeron, émigré au service de la Russie, écrivait de son côté : « Nous vous renvoyons des prisonniers abominables, c'est une vraie peste. » Dans toutes les villes, les préfets, les maires, les commandans de place redoutaient leur passage. Ils arrivaient en guenilles, pieds nus, à demi morts de fatigue et de misère, mais soutenus par le désir de la vengeance et n'ayant rien perdu de leur culte pour Napoléon. Quelques-uns s'imaginaient même que tout ce qu'on leur avait conté de l'abdication était mensonger; ils croyaient retrouver leur empereur sur le trône. Aux premières cocardes blanches qu'ils apercevaient ils devenaient furieux. A Morlaix, le 26 mai, ils assaillirent des volontaires royaux et en tuèrent trente. Le 1er juin, deux mille cinq cents d'entre eux, passant à Montauban, arrachèrent les cocardes des royalistes. A Strasbourg, le 10 juillet, ils se mutinèrent au nombre de seize cents. A Blaye, le 16 août, ils forcèrent les habitans à crier avec eux : Vive l'empe-

reur. A Saint-Malo, le 30 octobre, une rixe sanglante s'engagea entre les grenadiers du 74e et des marins nouvellement débarqués des pontons anglais. Les matelots avaient crié aux fantassins : « — Vous avez vendu votre drapeau pour un verre d'eau-de-vie. »

Dans la population, on entend les mêmes murmures et les mêmes clameurs. L'armée, sans doute, entretient et avive l'opposition anti-bourbonienne. Les soldats mettent dans l'âme de leurs frères du peuple leurs regrets et leurs souvenirs. « Une des principales causes de l'état de l'esprit public, écrit le préfet de Saône-et-Loire, est le passage continuel dans le pays des troupes et des soldats isolés, tous bonapartistes et injuriant le roi. Les cris de : vive l'empereur ! sont répétés à chaque instant sur les routes et dans les cabarets, ce qui a la plus mauvaise influence sur les habitans. » Dans la Somme et le Pas-de-Calais, les marchands forains exposent les caricatures contre Napoléon ; des soldats les déchirent ; dispute, attroupemens ; la foule donne raison aux soldats. Le 2e d'artillerie à cheval traverse Tournus ; les trompettes sonnent le refrain : *Il reviendra*. Les habitans sortent des maisons et accompagnent la colonne une lieue hors de la ville aux cris de : Vive l'empereur. Mais souvent aussi, ce sont des ouvriers, des paysans, de petits bourgeois qui excitent les soldats à l'indiscipline. Un rapport adressé à Dupont signale « des bonapartistes de la basse classe de Bordeaux, qui cherchent à embaucher les militaires. » Dans cette même ville, la foule ameutée à la sortie des théâtres crie : Vive l'armée ! A bas les traîtres ! Le colonel du 66e, en garnison à Rouen, se plaint que les hommes soient logés chez l'habitant « où ils reçoivent en général de mauvais conseils, l'esprit de la ville n'étant pas très bon. » A Nancy, dans un bal, un bourgeois arrache la croix d'un officier sous prétexte qu'elle ne porte plus l'effigie de Napoléon. A Mézières, le colonel du 22e de ligne reçoit ce billet anonyme : « Gare aux mille et mille traîtres français. » A Paris, le 15 août, des ouvriers invitent des soldats à boire avec eux à la santé de l'empereur. Il ne faut donc pas s'exagérer l'influence de l'esprit de l'armée sur celui de la population. Le peuple serait indifférent aux plaintes des soldats et hostile à leurs cris, si ces plaintes et ces cris ne répondaient à son propre mécontentement. L'armée française n'était pas une armée de mercenaires. Elle était sortie des entrailles de la nation, et il y avait communion de sentimens entre elle et la nation. Le peuple et l'armée avaient fait ensemble la révolution. Leurs cœurs battaient aux mêmes souvenirs, tressaillaient des mêmes craintes, vibraient des mêmes colères.

L'état de l'opinion en province pendant la première restauration, la circulaire confidentielle aux préfets, du ministre de l'inté-

rieur, suffirait à en donner l'idée. « Je vois par les renseignemens qui me parviennent chaque jour, écrit Montesquiou, que les grands événemens relatifs à la régénération politique de la France occasionnent encore sur plusieurs points des doutes et des incertitudes. » En effet, dans les deux tiers des départemens, les préfets et les commandans des divisions militaires signalent le mécontentement, l'esprit d'opposition, les cris et les actes séditieux (1). Dans le Jura et dans les Ardennes, en juin et en juillet, les royalistes n'osent pas porter la cocarde blanche de peur des mauvais traitemens des paysans qui ont gardé leurs cocardes tricolores. Le tribunal de Ruffec acquitte des individus qui ont crié : Vive l'empereur! Des maires refusent de prêter serment au roi. En Alsace et en Lorraine, les paysans, ameutés au passage des colonnes de blessés russes et allemands qui regagnent les frontières, les forcent à baragouiner : « Vive Napoléon! A bas les Bourbons! » A Rouen le 4 juillet, à Reims le 23, à Caen pendant quinze jours de suite; à Bourg le 3 août, à Langres le 20, à Rethel le 10 septembre, à Saint-Saviol le 30; à Haguenau, le 15 octobre, à Bar-sur-Ornain le 31, des bandes de populaire parcourent les rues, le soir, en criant : Vive l'empereur. A Passavent (Haute-Saône), le 17 novembre, des paysans enlèvent le drapeau blanc du clocher et le mettent en lambeaux. Le préfet de l'Ain rend, le 13 décembre, un arrêté commençant en ces termes : « Considérant que les hommes du peuple nous ont entouré en criant : Vive l'empereur! A bas Louis XVIII!.. » Le 15 août on siffle, au théâtre de Rennes, le *Retour du lys*, une pièce de circonstance que le parterre ne juge pas de circonstance ce jour-là. A Châlon, des maisons sont illuminées. Dans plusieurs villages des Vosges, les paysans célèbrent la Saint-Napoléon, comme à l'ordinaire, par des jeux, des danses et des feux de joie. Le 21 août, jour de la Saint-Louis, la musique de la garde nationale de Périgueux refuse de jouer au *Te Deum*. A Tournus, on brise à coups de marteaux l'écusson royal du balcon de l'hôtel de ville; dans l'Isère, les paysans contraignent des gendarmes, qui

(1) Nommément dans ces départemens : Ain, Aisne, Allier, Ardennes, Aube, Calvados, Cantal, Charente, Charente-Inférieure, Cher, Corrèze, Côte-d'Or, Côtes-du-Nord, Creuse, Dordogne, Doubs, Drôme, Eure-et-Loir, Gironde, Ille-et-Vilaine, Indre, Isère, Jura, Landes, Haute-Loire, Loire-Inférieure, Loiret, Lot-et-Garonne, Maine-et-Loire, Marne, Haute-Marne, Meurthe, Meuse, Morbihan, Moselle, Nièvre, Oise, Puy-de-Dôme, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Tarn-et-Garonne, Vienne, Haute-Vienne, Vosges, Yonne. Extraits des lettres des préfets, 25 juin au 1er décembre. (Archives nationales, F 7, 3738, F 7, 3773.) Correspondance générale, juin-novembre. (Archives de la guerre.) — Un rapport général sur l'esprit public du 25 juillet (Archives nationales, F 7, 3738) résume ainsi l'état de l'opinion : « Bon esprit dans le Midi, mauvais dans le Nord. »

d'ailleurs ne résistent que pour la forme, à crier avec eux : Vive l'empereur! A Saint-Brieuc, une bande de forcenés envahit l'église au milieu de l'office en proférant ce même cri. A Auxerre, la foule promène un mannequin représentant Louis XVIII affublé d'une jupe de femme.

On colporte des chansons bonapartistes. Il circule des médailles, des pièces de monnaie à la double effigie de Napoléon et de Marie-Louise, portant au revers : « Courage et espérance. » D'autres représentent une aigle endormie ayant en exergue : « Elle se réveillera! » D'autres, un lion sommeillant, avec cette légende : « Le réveil sera terrible. » L'architecte chargé d'élever à Calais la colonne commémorative du débarquement de Louis XVIII reçoit une lettre anonyme où on lui conseille de faire cette colonne à roulettes afin qu'elle puisse suivre le roi quand il partira de nouveau pour l'exil. On affiche ces placards : « Amis du grand Napoléon, réjouissez-vous. Nous l'aurons sous peu de temps; les royalistes tremblent. » — « Vive l'empereur! Il a été et il sera. » — « Français, réveillez-vous! Napoléon s'éveille (1). » Les paysans, comme les ouvriers des grandes villes, croyaient au retour prochain de l'empereur. Le bruit se répand, le 12 juillet, dans les départemens de l'Est, que Napoléon est en route; on dit qu'à Lyon on a déjà quitté les cocardes blanches. Un policier reproche à un marchand de tabac de n'avoir fait mettre qu'une légère couche de peinture sur les armes impériales qui décoraient sa boutique. « — Eh! répond l'homme en riant, comme ça, j'aurai moins de peine à les rétablir. »

A côté des bonapartistes qui manifestent ouvertement leur opinion, qui parlent tout haut de Napoléon, qui annoncent sans cesse son retour, qui affichent des placards, qui chantent *la Marseillaise*, qui insultent les emblèmes royaux, qui crient : Vive l'empereur! au défilé des troupes et à la barbe des policiers; à côté des bona-

(1) Parmi ces placards, il est curieux de citer celui-ci qui fut affiché à Bourges. (Rapport au roi sur la situation politique, 28 décembre, Arch. de la guerre.)

PIÈCE NOUVELLE AU BÉNÉFICE DE L'ANGLETERRE.

Directeur : Le Régent.
Premier rôle : Napoléon.
Jeune premier : Le prince Eugène.
Première doublure : Le duc de Berry.
Rôle à manteau : Louis XVIII.
Son confident : (Le confesseur du roi ne l'a pas encore trouvé.)
Les tyrans : Ferdinand IV et Ferdinand VII.
Les traîtres : Marmont, Moncey et Cie.
Le Niais : L'empereur d'Autriche.
Premier figurant : Le roi de Prusse.
Cœurs : suivant l'aigle à l'île d'Elbe.
Le Souffleur : Chateaubriand.
Le grand machiniste : Talleyrand.
Changemens à vue : Les maréchaux de France.

partistes militans, il y a les bonapartistes timides, les bonapartistes secrets, les bonapartistes mystiques. Il y a ceux qui pensent toujours à Napoléon, mais qui, soit crainte, soit jeu, — car, sous ce gouvernement que personne ne respecte, il y a peu de péril à exprimer son opinion, — ne prononcent jamais son nom. Quand ils s'attablent dans un café, ils boivent à *sa santé;* quand ils s'abordent dans la rue, le premier dit : « — Croyez-vous en Jésus-Christ. » Et le second répond : « — Oui, et en sa résurrection. » Sur la pomme de leurs cannes, sur le couvercle de leurs tabatières, sur le fourreau de leurs pipes, sous le chaton mobile de leurs bagues, il y a la tête de Napoléon. Ils ont des bonbonnières à ressort secret sur le double fond desquelles est peinte une aigle; ils ont des statuettes de bronze représentant Louis XVIII avec cette légende : *le Désiré;* mais ces statuettes, d'un grossier travail, forment boîtes; en les ouvrant, on trouve un petit bronze de l'empereur finement ciselé. On vend des tableaux à coulisses intitulés *les Dynasties*, dont la planchette secrète représente les effigies impériales. C'est en 1814 que grandit et s'exalte le culte domestique de l'empereur, ce culte qui ira croissant jusqu'en 1830 et que nous révèlent aujourd'hui des assiettes, des tasses, des pichets, des pots à tabac, des pelles, des pincettes, des bêches, des gaufriers, des fers à repasser, des marteaux, des tenailles, des chandeliers et une infinité d'objets usuels, où, peinte sur la faïence, sculptée dans le bois, gravée sur le fer, découpée dans la tôle, frappée sur le cuivre, ciselée sur le bronze, apparaît l'image de Napoléon (1). Napoléon devient symbole, fétiche, dieu pénate.

L'opinion et les sentimens du peuple de Paris diffèrent peu de ceux qui règnent dans la population des campagnes et des grandes villes. « Je n'ai rien de bon à te dire, écrit le 14 juillet J.-P. Brès à son oncle. L'amour des Parisiens pour le roi s'est tellement ralenti qu'à peine en reste-t-il une étincelle. » « L'indisposition du peuple est si prononcée, dit Barras au duc d'Havré, que les bonapartistes peuvent rallier un grand nombre d'hommes et toute l'armée. » La foule se presse aux devantures des marchands d'estampes où sont exposés les portraits de Napoléon, de Marie-Louise, de Napoléon II ; on va voir au boulevard du Temple le diorama de l'île d'Elbe ; la fonderie de Launay, place de la Fidélité, où a été transportée la statue de la colonne Vendôme, devient

(1) MM. Frédéric Masson, Germain Bapst, Paul Leroux, Antoine Guillois, ont réuni plusieurs milliers de ces objets dans leurs musées napoléoniens. Les spécimens de ce fétichisme qui paraissent les plus anciens sont des curettes à pipes, portant l'effigie de l'empereur très grossièrement gravée, dont se servaient les soldats du camp de Boulogne. On en retrouve encore sur l'emplacement du camp.

un lieu de pèlerinage. Rue Tiquetone, un ex-maréchal des logis de hussards montre dans la lanterne magique Arcole, Austerlitz et Tilsit. A la Comédie-Française, le parterre applaudit par trois fois cette phrase d'*Édouard d'Écosse :* « Il n'y a qu'un malhonnête homme qui puisse parler ainsi d'un héros. » Au Palais-Royal, un individu écrit avec un diamant : Vive l'empereur! sur la glace d'une boutique ; des passans s'amusent à graver sous l'inscription : approuvé, approuvé, approuvé. Le 15 août, les ouvriers boivent dans les cabarets à la santé de Napoléon ; le 19 juillet, faubourg Saint-Martin, le 18 août, rue des Vieilles-Haudriettes, le peuple chante des refrains révolutionnaires et des couplets bonapartistes. Le 17 septembre, Louis XVIII est salué boulevard du Mont-Parnasse par quelques acclamations auxquelles la foule riposte aussitôt en criant : Vive l'empereur!

A Paris d'ailleurs, le mécontentement se manifeste bien plus par les épigrammes et les sarcasmes que par les cris et les violences. On ne prend pas les choses au tragique. On ne crie guère : A bas Louis XVIII! mort aux chouans! sus aux curés! mais on rit du roi, des nobles et des prêtres. L'opposition est frondeuse et goguenarde. On affecte de ne pas prendre au sérieux ce gouvernement d'émigrés, de calotins et de girouettes. Les émigrés, pauvres, quémandeurs et arrogans, sont un objet de risée. On les chansonne, on les caricature, on raille leur mise antique, on insulte à leur âge et à leur misère. Les colonels Jacqueminot et Duchamp et trois autres officiers donnent un jour cette comédie. Costumés et grimés en gentilshommes d'ancien régime, ils entrent chez Tortoni, et demandent pour eux cinq une seule côtelette de mouton qu'ils se partagent gravement. Un dimanche d'août, un individu traverse l'église Saint-Eustache, pendant l'office, avec un habit de marquis et un tablier de savetier. On attache des cocardes blanches à la queue des chiens. On plaisante le *Conseil d'en haut* que l'on appelle le Conseil du ciel ou le Conseil du Très-Haut. On surnomme les chevaliers du Lys les compagnons d'Ulysse, et les gardes du corps les garde-dindon. On dit que Louis XVIII est un roi fainéant, qui ne s'inquiète que de sa messe, de son latin et de sa table. Les princes sont détestés, les ministres sont méprisés : Blacas un plat valet, Talleyrand une girouette, Louis un agioteur, Dupont un concussionnaire. Berthier, qui a abandonné l'empereur, et Marmont, qui l'a livré, commandent l'un et l'autre une compagnie de gardes du corps : on appelle la compagnie Wagram la compagnie de saint Pierre, et la compagnie Raguse la compagnie de Judas.

HENRY HOUSSAYE.

UNE

ÉCOLE D'ARTS ET MÉTIERS

On ne peut pas dire que l'enseignement technique en France soit d'origine très ancienne. Cependant les premières tentatives dirigées en vue de perfectionner les connaissances pratiques des futurs ouvriers d'élite ou contremaîtres remontent à l'ancien régime. Les villes de Troyes et de Douai créent, au début du règne de Louis XVI, de véritables écoles des Beaux-Arts où sont enseignés le dessin et l'architecture. Mais chez nos aïeux du XVIIIe siècle, la notion du beau et du joli dominait l'instinct de l'utile, et ce ne fut qu'un peu plus tard, — en 1788, — que le duc de La Rochefoucauld-Liancourt, colonel de cavalerie, fonda à ses frais, sur une de ses terres du Clermontois, une sorte de ferme modèle ou d'école d'agriculture à l'usage des enfans de ses sous-officiers.

Cet établissement, transféré à Compiègne en 1799 sous le nom trop pompeux de « prytanée français, » fut réorganisé par le premier consul, qui indiqua nettement le but que devait poursuivre l'institution. Il s'agissait de former des jeunes gens exercés aux travaux manuels, mais en même temps capables de calculer les élémens mécaniques d'une machine et d'en dessiner exactement toutes les parties, ce qui revenait à dresser tout au moins de bons contremaîtres dont les meilleurs fussent aptes à jouer, au besoin, le rôle d'ingénieur, avec l'espoir pour eux de s'élever jusqu'à ce grade, par leurs efforts ultérieurs. Aujourd'hui encore, au bout de près d'un siècle, l'esprit de l'institution n'a pas varié, et les

trois écoles d'Arts et Métiers de Châlons, d'Angers et d'Aix concourent au but qu'a fixé Bonaparte.

I.

L'école de Compiègne fut, au commencement du premier empire, transférée à Châlons, où elle existe encore. Une institution analogue, fondée d'abord à Beaupréau, alors chef-lieu d'arrondissement de Maine-et-Loire, émigra sur Angers par ordre supérieur, au début de la restauration. Enfin, en 1843, le gouvernement de Louis-Philippe songea à fonder une école d'Arts et Métiers propre à desservir la région du midi. L'influence de M. Thiers décida l'administration à fixer son choix sur Aix (1).

L'ancienne capitale de la Provence était du reste à peu près également éloignée des deux centres déjà existans. Aux avantages d'un climat salubre et doux, elle en joignait d'autres d'un ordre plus positif : vie matérielle à bon marché ; terrain à bâtir d'un prix peu élevé. L'école actuelle se dresse sur l'emplacement d'un ancien hospice de la Charité, dépendant autrefois de la commission administrative des hospices d'Aix ; les mêmes locaux, avant d'être appropriés à leur destination actuelle, avaient servi de caserne, et, sous la restauration, abritaient une partie du personnel du petit séminaire, alors dirigé par les pères de la compagnie de Jésus.

On peut à bon droit s'étonner qu'avec la merveilleuse facilité des communications d'aujourd'hui, on ait songé, au lieu d'agrandir convenablement les trois écoles déjà existantes, dans le cas où elles eussent été insuffisantes, à en fonder une quatrième à Lille (loi du 10 mars 1881), qui ne fonctionne pas encore. Le surcroît de dépenses qu'occasionnera cette création s'explique déjà assez mal si l'on réfléchit à la distance relativement médiocre qui sépare Lille de Châlons, et se comprend encore moins, étant donné que Lille possède déjà deux établissemens similaires, l'un privé, l'autre subventionné par la ville elle-même et le département du Nord.

Quoi qu'il en soit, le résumé que nous allons exposer sans pré-

(1) Il semble que les écoles d'arts et métiers soient voucés à des villes destinées à être supplantées au profit de voisines plus puissantes. On connaît le sort de Beaupréau dépouillé par Cholet. Actuellement, Châlons est obligé de lutter avec énergie contre Reims qui convoite la préfecture de la Marne. Aix a perdu son rang de chef-lieu à l'époque du Consulat : espérons du moins que la coïncidence que nous venons de signaler se bornera à cette dégradation rétroactive sans se poursuivre plus loin.

tentions techniques, comme en l'absence de théories sociales ou économiques, pourra s'appliquer sans inconvénient à la seule des trois écoles dont nous puissions parler *de visu :* celle d'Aix. Bien que la plus récente des trois, elle ne diffère en rien de ses deux sœurs de l'est et de l'ouest, au point de vue de son recrutement, de sa hiérarchie, de son enseignement. A Châlons, à Angers, à Aix, même uniforme, même règlement, mêmes études, mêmes travaux, mêmes examens. Bien plus, il est fort probable que, dans l'espèce, le principe légendaire d'Hippolyte Fortoul se trouve réalisé, de sorte qu'en même temps et presque à la même heure, les trois professeurs similaires développent à Aix, Angers, Châlons le même théorème d'hydraulique.

On a découpé la France en trois segmens comprenant chacun un certain nombre de départemens, groupés autour des trois centres susmentionnés, de façon que chaque candidat se présente pour celle des écoles d'Arts et Métiers à laquelle est rattaché son département d'origine. Ceux qui sont nés dans la Seine, au lieu d'être, comme autrefois, dirigés sur Châlons, sont distribués par le sort entre cette dernière ville et Angers, après leur admission. Il s'ensuit qu'Aix ne reçoit que des provinciaux, peut-être pour le plus grand bénéfice de la discipline ; en revanche, Aix recueille les élus sortis de la Corse et de l'Algérie. Son domaine, dans la France continentale, englobe la Haute-Garonne, le Gers, le Lot-et-Garonne, le Lot, la Corrèze, le Puy-de-Dôme, la Loire, Saône-et-Loire, l'Ain et la Haute-Savoie, ainsi que tous les départemens compris entre les précédens et la Méditerranée. Mais les trente-trois circonscriptions du ressort de l'école d'Aix contribuent bien inégalement, comme nous le verrons plus loin, à fournir des candidats pour le recrutement de cette école.

Des examens d'entrée nous n'aurons pas beaucoup à dire. Les interrogateurs ne sont autre chose que les professeurs des écoles elles-mêmes qu'on envoie successivement dans les divers centres d'examen (placés en 1891 à Clermont, Lyon, Chambéry, Aix, Nîmes, Montpellier, Toulouse et Agen). Comme plusieurs d'entre eux dirigent des écoles préparatoires aux Arts et Métiers, on a soin, pour éviter tout abus, de les envoyer en dehors de la zone de recrutement de leurs écoles respectives. Ainsi un candidat, né à Lyon et qui doit se présenter dans cette ville pour être, en cas de succès, dirigé sur Aix, sera interrogé par un professeur titulaire de Châlons ou d'Angers.

Les conditions d'âge sont très sévères : tandis qu'un candidat à l'École polytechnique peut à la rigueur, s'il s'est préparé de bonne heure, subir cinq fois les épreuves d'admission, et un aspi-

rant à Saint-Cyr se présenter quatre fois au concours, un candidat à l'école des Arts et Métiers, devant avoir plus de quinze et moins de dix-sept ans, doit forcément renoncer à la partie après un second échec.

On exige aussi beaucoup des très jeunes gens qui affrontent les épreuves. Il est oiseux de faire remarquer que le programme roule presque uniquement sur les mathématiques, et que le latin en est exclu comme les langues vivantes. En fait de lettres, on se contente de quelques notions d'histoire et de géographie, telles qu'on les enseigne dans les cours primaires supérieurs, d'une écriture et d'une orthographe correctes. Mais, en revanche, autant d'arithmétique et de géométrie que pour le baccalauréat ès-sciences avec une bonne dose d'algèbre (les symboles et le calcul algébrique avec les équations du premier degré) : l'épreuve est rude à subir pour une intelligence de seize ans. Nous avons parcouru le recueil des sujets de composition écrite; plus d'un élève d'élémentaires n'aurait pas eu trop de toute son application pour les résoudre. Enfin, si la théorie a une large part, la pratique n'est pas oubliée non plus. Parmi les épreuves figurent l'exécution d'une épure de géométrie avec le tracé d'un dessin d'ornement, et en dernier lieu, l'aspirant est tenu d'exécuter de ses mains et sous les yeux de ses examinateurs une pièce en fer ou en bois. Beaucoup de candidats, fiers de leur force en mathématiques, se tirent assez mal de cette épreuve de travail manuel qu'ils méprisent un peu; mais une fois qu'ils sont reçus à l'école, les choses changent de face pour eux, comme nous le verrons bientôt.

Dans les derniers jours du mois de septembre, l'*Officiel* publie chaque année la liste des cent nouveaux élèves admis à l'école d'Aix. A côté du nom de chacun des heureux concurrens figure l'indication de son département d'origine, qui naturellement n'est pas toujours, à beaucoup près, celui où le jeune garçon a terminé ses études en vue de l'admission. La série périodique de ces tableaux présente un certain intérêt et mérite d'être consultée, car elle met en évidence certaines inégalités de recrutement assez curieuses.

D'abord, il faut s'attendre à voir les régions à grande industrie fournir un nombreux contingent. Saône-et-Loire tient la tête (13 réceptions en 1891, dont 4 dans les 10 premiers de la liste), et de même que le Rhône et la Loire, envoie des élèves intelligens et travailleurs, mieux élevés et plus calmes que leurs camarades du midi. L'apport du Dauphiné et de la Savoie est déjà moindre. Viennent ensuite les départemens provençaux ou, pour mieux dire, Marseille et Toulon, qui fournissent quelques futurs industriels,

dessinateurs ou mécaniciens de la flotte (1). L'empressement à s'engager dans les carrières auxquelles prépare l'enseignement des Arts et Métiers est assez faible dans les départemens formés aux dépens de l'Auvergne et du Bas-Languedoc. Il en était de même dans le bassin de la Garonne jusqu'à présent, et il est bizarre qu'à la suite du concours de 1891 les Toulousains et les Agenais soient arrivés en nombre considérable, probablement à cause de la crise agricole qui sévit dans leurs régions et détourne les jeunes gens vers l'industrie. Certains départemens montagneux et pauvres n'ont jamais cessé de fournir de bons sujets; les Ardéchois et les Aveyronnais figurent avec honneur sur la liste d'admission; le major de la promotion d'entrée en 1890 appartenait au Rouergue.

Cent admissions équivalent en somme au rejet des sept huitièmes des postulans. C'est dire qu'il y a beaucoup d'appelés pour peu d'élus, et, à cause des strictes exigences de la limite d'âge, nombreux sont les aspirans qui, après un ou deux échecs, doivent chercher ailleurs leur voie. Et cependant des raisons très sérieuses militent en faveur d'une grande sévérité à l'examen d'entrée, ainsi qu'au rejet impitoyable des médiocrités. Quelques économistes, peut-être tout aussi compétens que leurs adversaires qui pensent ainsi, mais animés à coup sûr d'excellentes intentions, ont souhaité qu'on vînt en aide aux candidats malheureux, et grâce à leur influence, une fiche de consolation, l'externat, vient de leur être offerte. D'après un règlement récent, en sus des cent internes choisis après concours, chaque promotion peut s'augmenter de vingt-cinq externes, recrutés parmi les admissibles qui ont satisfait aux épreuves écrites, mais n'ont pas été au nombre des admis. On s'adresse d'abord, bien entendu, aux premiers; mais s'ils se refusent à accepter la combinaison qui leur est offerte, dans aucun cas on ne peut descendre au-delà du candidat classé avec le numéro 200, c'est-à-dire qu'on refuse le bénéfice de l'externat aux admissibles par trop médiocres.

Pour comprendre les réels inconvéniens de cette mesure trop bienveillante, il suffit de réfléchir aux sérieux avantages que pré-

(1) La population d'Aix, en particulier, n'alimente pas beaucoup *les Arts*, comme on dit dans le peuple. Une vieille tradition instinctive, très excusable dans une cité parlementaire qui n'a jamais eu beaucoup d'industrie, détourne les jeunes gens intelligens des classes moyenne et inférieure des carrières où le travail manuel s'impose et les pousse à rechercher les situations de notaires, huissiers, avoués, avocats, etc. Néanmoins, il existe dans la ville bon nombre d'écoles préparatoires fréquentées par des aspirans venus de divers points de la circonscription et qui fournissent une fraction notable des élèves de l'école.

sente, en revanche, le régime de l'école pour les véritables élèves reçus après concours. Ce sont, en immense majorité, des jeunes gens à peine formés physiquement, presque des enfans, qui ont dû, pour réussir, se livrer à un labeur très rude pour leur âge. Pauvres pour la plupart, travailleurs et doux en général, quelquefois doués d'une tête un peu chaude, ils sont, — il faut bien en convenir, — passablement dépourvus d'éducation à raison de leur modeste origine et de leur jeune âge. Avec de semblables élémens, il faut un règlement intérieur *sui generis*. Les nouveaux promus quittent leurs départemens pour mener la vie d'internat la plus stricte sous un régime militaire, dans une petite ville du midi, où la plupart d'entre eux n'ont jamais mis les pieds, et dans laquelle presque aucun n'a de relations, ce qui ne favorise guère les sorties, faute de correspondans sérieux. Pour la même raison, le parloir est bien souvent désert. Rigoureusement privés de journaux et de livres autres que les ouvrages techniques, soigneusement séparés de leurs devanciers des promotions antérieures, sage disposition propre à éviter de sottes ou brutales brimades, ils se trouvent pris dans une sorte d'engrenage et condamnés, bon gré, mal gré, à un travail acharné, à une lutte de tous les instans pour ne pas rester en arrière. Plus de six heures par jour s'écoulent dans les ateliers, qui ne chôment que les dimanches; près de deux heures sont consacrées au dessin. Quotidiennement, les élèves écoutent, plume en main, une leçon théorique d'une heure et demie. Les études, en tout, durent moins de trois heures. Aussi les élèves tant soit peu diligens travaillent-ils leurs cours durant les récréations, ce qui partout ailleurs offrirait de graves inconvéniens; mais à l'école des Arts et Métiers, les heures obligatoires consacrées au travail manuel dans les ateliers sont si longues que l'esprit des élèves n'est pas surmené par cette habitude, grâce à un règlement essentiellement hygiénique. Nous verrons du reste que le sort de l'interne ou externe, après son admission à l'école, dépend principalement de son adresse et de son zèle à l'atelier.

Forcés de loger en ville et de ne venir à l'école qu'aux heures de dessin, de classe ou d'atelier, les externes perdent beaucoup de temps en allées et venues. Leurs études s'en ressentent. Leur conduite en ville ne saurait être surveillée bien efficacement, et comme, en pratique, rien ne les empêche d'arriver à l'établissement quelques minutes avant la fin des récréations, il en résulte un contact forcé, très préjudiciable aux pensionnaires, auxquels les élèves du dehors peuvent apporter des provisions de bouche ou des journaux. L'institution de l'externat est, sans doute, d'origine

trop récente pour être jugée à fond; mais ses inconvéniens se manifestent déjà. Il est clair qu'assez sensibles à Aix et à Châlons, localités du même ordre, ils se découvrent nettement dans la grande ville d'Angers et s'accroîtront plus encore à Lille, lorsque l'institution de cette ville fonctionnera comme les trois anciennes écoles.

Ajoutons que, pour les externes, le port de l'uniforme est facultatif. Les internes, bien entendu, sont rigoureusement astreints à ne pas le quitter. Le lecteur ne doit pas s'attendre à nous voir décrire leur veste, leur capote, ni la tunique à un rang de boutons qu'ils portent en sortie ou dans les promenades. Le pantalon est noir à bande écarlate et l'ensemble, sinon les détails, rappelle un peu la tenue des troupes du génie. Nous nous rappelons avoir vu autrefois les élèves coiffés d'un shako assez lourd qu'a remplacé depuis longtemps un képi assorti à l'uniforme et portant, suivant les cas, les numéros 1, 2 ou 3.

La durée des cours étant de trois ans, ces chiffres désignent, non, bien entendu, l'ordre de l'année qu'accomplit l'élève, mais le numéro de sa division. La troisième division se compose des écoliers les plus nouveaux, récemment promus ou « conscrits. » La deuxième division est formée par les « pierrots » ou élèves de seconde année; la première enfin, par les « anciens » qui accomplissent leur troisième et dernier cycle.

Une mesure récente vient de supprimer, dit-on, les gradés de l'École polytechnique; peut-être quelque jour les abolira-t-on dans les écoles d'Arts et Métiers, mais, pour le moment, chaque division comporte un sergent-major, un fourrier, quatre sergens et autant de caporaux, en tout dix élèves galonnés qui portent, comme dans l'armée, les insignes de leur dignité. Au reste, comme ceux de l'École polytechnique et à la différence de ceux de Saint-Cyr, ils ne jouissent que d'une autorité purement morale, et leurs fonctions se bornent, pendant les promenades et lorsque l'école défile, musique en tête, dans les rues d'Aix, à faire exécuter à leurs sections placées « à distance entière, » les mouvemens nécessaires. Si modestes qu'elles soient, ces mêmes fonctions sont purement temporaires et sont attribuées aux dix jeunes gens notés les premiers, soit dans le concours d'entrée, soit dans les classemens ultérieurs. Dans l'intérieur même de l'école, des adjudans, anciens sous-officiers, dirigent tous les mouvemens qui s'exécutent au son du tambour, d'après les prescriptions de la « théorie. »

Ceci nous amène à indiquer la composition de l'état-major d'une école d'Arts et Métiers. Chacune d'elles est gouvernée par un directeur dont l'autorité est souveraine; au-dessous de lui, l'ingé-

nieur, en vertu du règlement du 4 avril 1885, est chargé d'assurer dans chaque école le fonctionnement de l'enseignement théorique et pratique, l'observation du programme des cours et l'exécution des travaux. De 1843, date de la fondation de l'établissement d'Aix, jusqu'en 1856, le poste de directeur a été occupé par un seul et même titulaire, ancien ingénieur des constructions navales. Un ex-élève de Châlons, d'abord chef d'atelier, puis ingénieur à l'école d'Aix, lui a succédé et a occupé la première place de 1856 à 1871. Son remplaçant, mort en fonctions quatre ans plus tard, avait passé par la même filière. Puis la direction fut confiée à un commandant du génie, sorti jadis de Châlons et arrivé par les rangs au grade d'officier supérieur. Enfin, le titulaire actuel, ingénieur civil des mines, a professé durant quelques années les sciences physiques à l'école d'Aix, avant d'en prendre le commandement. Notons à titre de renseignement qu'à la tête de l'institution de Châlons est placé un ancien élève monté sur place et que le directeur d'Angers est diplômé de l'École centrale.

Par cette simple énumération, on devine l'existence d'une sorte de tâtonnement inévitable en pareil cas. Est-il avantageux ou non que le directeur, que l'ingénieur qui le seconde, ou les professeurs des cours de sciences, soient choisis parmi les anciens élèves des écoles? On pourrait invoquer divers argumens topiques en faveur du recrutement intérieur : connaissance des traditions, esprit de corps, émulation mieux entretenue, etc. Ces raisons, il faut bien le dire, peuvent être combattues par d'autres plus sérieuses encore grâce auxquelles l'administration a décidé de n'accorder nulle place qu'au concours, sauf celle de directeur. On a pensé qu'avec des choix moins limités, comprenant au besoin d'anciens élèves des Mines, des Écoles polytechnique et centrale, il serait possible de battre en brèche la routine, en lui opposant l'influence de tendances novatrices. L'esprit des leçons s'en trouve relevé; tout comme l'impulsion générale donnée aux études aussi bien qu'à la discipline. Quant aux professeurs de dessin, aux chefs ou sous-chefs d'ateliers, quoique choisis, eux aussi, après concours, ils se recrutent en fait presque exclusivement parmi les dessinateurs d'élite ou les travailleurs adroits et intelligens que fournissent les trois institutions. Il va sans dire que nous exposons les deux argumens contraires, sans vouloir, d'aucune façon, prendre parti dans un sens ou l'autre (1).

(1) N'oublions pas l'inspecteur-général nommé par le ministre et qui, dans sa tournée annuelle, contrôle tous les services et s'assure du travail et de la bonne conduite des élèves.

Le professeur de mécanique, les deux professeurs de mathématiques, sont secondés par les trois professeurs de dessin et technologie, qui, en mécanique et en mathématiques, sont interrogateurs des élèves de l'année à laquelle ils appartiennent, et par des répétiteurs. Le professeur de physique et chimie a aussi un préparateur. Au point de vue de la surveillance, les élèves sont confiés aux « adjudans, » anciens sous-officiers de l'armée active, généralement officiers de l'armée territoriale. Quoique mariés pour la plupart, les adjudans couchent à proximité des dortoirs, et mangent à l'école dans un réfectoire spécial pendant les séances d'ateliers, ils reçoivent, à leurs débuts, 100 francs par mois et finissent par gagner 150 francs.

II.

Aux Arts et Métiers, l'enseignement théorique a toujours été assez relevé. On n'a jamais visé, sans doute, à former des mathématiciens, et à notre connaissance du moins, aucun ancien pensionnaire ne s'est illustré comme savant, mais de tout temps on a cherché à inculquer aux élèves de l'école des notions solides et étendues. Naturellement, le programme des leçons n'a cessé de s'accroître avec le temps.

Toutefois, jusqu'en 1884, le niveau des cours de mathématiques et mécanique ne surpassait guère celui des classes de mathématiques élémentaires, avec l'addition de nombreux complémens qui fortifiaient beaucoup les connaissances de l'élève et surchargeaient le programme sans en modifier sensiblement l'esprit. On professait notamment la mécanique suivant les idées du général Poncelet, qui permettent de donner, sans calculs trop élevés, des démonstrations lourdes, mais correctes, de la plupart des principes. La qualité n'était nullement sacrifiée et, pour la quantité, on ménageait si peu les détails que le cours autographié de mécanique pour l'année 1883 que nous avons sous les yeux n'a pas moins de *treize cents* pages in-octavo. Il y avait là, il faut bien en convenir, de quoi satisfaire les curiosités les plus insatiables.

En 1885, une révolution profonde s'est opérée dans l'esprit de l'enseignement des Arts et Métiers. On a jugé qu'avec des cours toujours grossis par d'incessantes additions, il convenait d'accorder aux professeurs et aux élèves l'emploi de méthodes de calcul plus rapides et plus perfectionnées. Le programme des leçons comporte désormais des « spéciales, » c'est-à-dire la théorie des dérivées et les premiers principes de la géométrie analytique, ainsi que

des notions de calcul infinitésimal. La notation de Leibniz, plus abstraite, mais plus générale que la notation de Lagrange, est seule employée, à l'exclusion de celle-ci, et on applique en mécanique (1) les méthodes d'intégration les plus ordinaires. Il en résulte qu'un bon élève de troisième année des Arts et Métiers possède une éducation mathématique bien plus superficielle, mais à certains égards plus avancée qu'un élève de spéciales d'il y a quinze ans. Au témoignage des professeurs eux-mêmes, les jeunes gens s'assimilent très bien ces bribes de connaissances supérieures qui exigent peut-être moins d'efforts d'esprit que maintes propositions d'élémentaires; suivant d'autres, cependant, ces notions trop élevées offriraient l'inconvénient d'entraîner l'esprit des élèves bien loin des régions du terre-à-terre et de la pratique. Nous exposons les deux opinions sans trancher le débat.

La première année d'études comporte 5 leçons d'arithmétique, 25 d'algèbre et 30 de géométrie, consacrées à revoir rapidement et à compléter à fond le programme d'entrée. Il y a en plus 7 leçons de cosmographie et arpentage, 37 de géométrie descriptive, 20 de trigonométrie. D'autre part, 38 cours de français et 36 leçons d'histoire et géographie corrigent un peu l'abstraction et la sécheresse d'un pareil ensemble de connaissances.

En seconde année, la géométrie descriptive, si importante au point de vue de ses applications, marche en tête avec 40 leçons; 15 leçons de notions complémentaires de mathématiques préparent les élèves à recevoir avec fruit l'enseignement de la « cinématique » ou étude des mouvemens qui embrasse 35 leçons. On commence à donner en même temps aux élèves des leçons de physique (au nombre de 40) et les premières notions de chimie (8 leçons). Ajoutez à ces divers cours 34 classes de français et 33 d'histoire et géographie et vous avouerez que la seconde année, avec ses 210 leçons, est largement occupée.

Si la troisième année comporte des matières moins variées, son programme n'en est pas moins chargé avec 105 leçons de méca-

(1) L'enseignement rationnel de la mécanique présente de graves difficultés. En particulier, les auteurs les plus célèbres n'ont jamais pu s'accorder pour décider s'il valait mieux faire commencer l'étude de cette science par la « statique » qui s'occupe des forces, abstraction faite des mouvemens qu'elles déterminent, ou par la « cinématique » qui analyse les déplacemens en laissant de côté les forces qui les provoquent. Naguère on procédait aux Arts et Métiers suivant le premier ordre d'idées, et les élèves de première année débutaient par la statique. Aujourd'hui les « pierrots » de seconde année abordent seuls la cinématique professée par un maître spécial avec force développemens; et la statique est jointe au cours de « dynamique et machines, » enseigné en troisième année et qui est de beaucoup la branche la plus importante, la plus difficile et la plus longue de la mécanique.

nique, 44 cours de chimie, 29 cours de français et enfin 26 classes consacrées à la comptabilité industrielle.

De temps à autre, les élèves subissent des « colles » ou examens dans lesquels les professeurs ou répétiteurs les interrogent sur les matières de cinq leçons consécutives. Il est de règle que, dans le cours de ces interrogations au tableau, le savoir de l'écolier n'est jamais éprouvé que sur les questions explicitement traitées dans les cours ou sur leurs applications numériques immédiates; en d'autres termes, jamais on ne leur donne à résoudre de ces problèmes tels qu'on en pose tant aux examens d'entrée de Saint-Cyr et de Polytechnique, surtout à ceux du premier degré (1). Nous avons assisté à quelques-unes de ces « colles » subies par des élèves des différentes divisions dans les amphithéâtres, pendant les séances d'ateliers. Cinq jeunes gens, dont le tour n'est pas venu ou est déjà passé, pendant que leur camarade pérore au tableau, étudient les feuilles autographiées qui renferment la rédaction officielle du cours ou repassent les notes prises à l'amphithéâtre, notes qui, bien que prises au vol, sont tracées d'une écriture impeccable et accompagnées d'excellens croquis.

Trois élèves de première division défilent successivement : le premier d'entre eux, sergent-major de sa promotion, jeune homme à la figure intelligente, quoiqu'un peu fatiguée, débite à merveille, avec figures à l'appui, l'historique de la machine à vapeur; le second, également gradé, s'exprime bien, avec le ton un peu saccadé et fiévreux que connaissent tous ceux qui ont subi ou vu subir des examens; le troisième, de mine tout aussi intelligente, mais plus faible que ses devanciers, ânonne quelque peu, et, pour gagner du temps, dessine lentement des figures fort soignées.

Les élèves de mathématiques spéciales répètent souvent qu'élémentaire, descriptive, ou analytique, la géométrie « est l'art de raisonner juste sur des figures mal faites (2). » Cette définition est absolument inapplicable en ce qui concerne les Arts et Métiers; de même que leurs anciens de première division, les pensionnaires de seconde et de troisième division, exercés par l'habitude des croquis à main levée, tracent à la craie des circonférences admirables, des droites d'une rectitude mathématique. Chacun se tire

(1) Une fois reçus, les polytechniciens ne sont plus interrogés à l'École que sur les seuls principes du cours.

(2) Nous pourrions citer un excellent ingénieur des ponts et chaussées, entré dans un bon rang à l'École polytechnique, il y a vingt-cinq ans environ, qui, lors de son examen d'admission, eut beaucoup de peine, non à résoudre la question de géométrie qui lui était posée, dont il se tira à merveille, mais à parvenir à en tracer, même grossièrement, la figure.

d'affaire, et les réponses, en cinématique ou en géométrie analytique, sont satisfaisantes. Néanmoins, un esprit épilogueur trouverait les démonstrations un peu pâteuses et diffuses, et noyées dans trop de détails intermédiaires. Dans de telles circonstances, un examinateur aux grandes écoles, ou un « colleur » d'établissement préparatoire harcèlerait l'élève et lui prescrirait de marcher plus vivement. Cette tendance provient sans nul doute de la tournure de rédaction des cours, qui sont trop complets et prolixes; les professeurs pourraient répliquer que leurs cours doivent précisément être composés pour des jeunes gens dont l'esprit, à peine formé, n'a pas été ouvert par de bonnes études littéraires classiques.

On a vu cependant, par les indications que nous avons déjà données, que l'histoire, la géographie et les lettres qui figurent dans le programme d'admission ne sont pas non plus exclues de l'enseignement donné à l'école et servent à compléter et à développer, dans une large mesure, les notions déjà acquises. Aux questions d'histoire posées par le professeur de lettres, nous avons entendu les élèves, de simples « conscrits, » répondre intelligemment, et quelques-uns même mieux s'expliquer que bien des aspirans bacheliers ne l'eussent fait. Depuis quelques années, l'enseignement du français et de l'histoire a dû être un peu réduit, en ce qui concerne le nombre des leçons, au profit d'études mathématiques sans cesse développées. De là, pour le professeur de lettres de l'école, l'obligation de soigner son enseignement plus qu'il n'était autrefois nécessaire.

Les examens dont nous venons de dire quelques mots sont appréciés par l'interrogateur au moyen de l'échelle numérique de 0 à 20, presque partout usitée à l'heure actuelle. Ces notes sont assez élevées, et cela pour deux raisons : en premier lieu, les examinateurs « cotent haut; » en second lieu, l'élève, interrogé sur des matières qui viennent de lui être tout récemment exposées, trouve toujours à répondre tant bien que mal à la plupart des questions qu'on lui soumet. Ainsi, les notes des gradés les plus intelligens oscillent autour de 17 ou 18; celles d'un élève ordinaire s'approchent de 14; celles d'un écolier faible ne s'écartent guère de 10 ou 11, à peu de chose près. Ce sont, pour employer l'expression reçue en pareil cas, des « constantes » peu sujettes à varier pour le même individu.

Nos jeunes gens, comme nous l'avons déjà observé, dessinent avec une remarquable perfection, et les notes de dessin ont une grande influence. On tâche de les habituer à opérer vite pour qu'ils ne perdent pas trop de temps à exécuter leurs épures, lavis

ou tracés de machines, et, toutefois, à bien faire leur besogne ; les résultats sont appréciés en conséquence. On néglige un peu les épures trop théoriques, et, de bonne heure, on les exerce à des sujets pratiques exécutés sans modèle, sous la direction du professeur : plans topographiques, projets, organes de machine... Les plus adroits exécutent de petits chefs-d'œuvre dont les défauts imperceptibles ne peuvent être discernés que par l'œil exercé d'un professeur ; quant aux plus faibles, dans une classe préparatoire à Polytechnique ou Saint-Cyr, ils seraient considérés comme des dessinateurs plus que passables. Dès la première année d'école, on exerce les jeunes « conscrits » au dessin d'ornement exécuté à main levée, sans table, sur les genoux de l'élève.

III.

Le travail manuel a, pour les pensionnaires, beaucoup plus d'importance que le dessin ou les sciences, puisqu'il occupe les jeunes gens durant sept heures en tout, les deux séances du matin et de l'après-midi se prolongeant chacune durant plus de trois heures. Sauf le cas de maladie dûment constatée, nul n'est exempt d'ateliers, et les élèves qui feindraient des infirmités plus ou moins imaginaires ou en prolongeraient de réelles outre mesure pour travailler à l'étude leurs cours plus à leur aise, aux dépens des occupations d'atelier, se méprendraient dans leur calcul, puisque le coefficient des notes de travail manuel assure à ces notes une influence tout à fait prépondérante dans les classemens. On tient aussi, avec raison, à ce que les élèves ne soient ni dérangés ni distraits pendant l'accomplissement de leur besogne. Il y a quelques années, sur la simple autorisation du directeur, les personnes qui en témoignaient le désir pouvaient se procurer le spectacle, assurément fort curieux, des ateliers d'Aix en pleine activité. Malheureusement, des abus se sont produits et on a dû couper court à cet incessant va-et-vient qui redoublait d'intensité à l'époque où les jeunes filles venaient se présenter à Aix en vue du brevet. A Châlons également, la proximité d'une grande voie ferrée internationale amenait un excès de visiteurs et peut-être aussi de visiteuses. Le règlement actuel, tranchant le mal dans sa racine, exige une permission écrite signée par le ministre du commerce sans laquelle nul, en dehors des personnes attachées à l'établissement ou des inspecteurs, n'a le droit de pénétrer dans les ateliers durant le travail. Du reste, tout étranger non pourvu d'une autorisa-

tion analogue est également exclu des cours et des séances d'interrogations.

A l'époque de la fondation de l'établissement d'Aix, les élèves des Arts et Métiers, suivant leurs aptitudes, étaient déjà, comme aujourd'hui, répartis entre les quatre ateliers qui existent encore à Aix, comme à Angers et à Châlons : les tours et modèles, la fonderie, la forge et enfin l'ajustage. Chacun des ateliers fonctionne sous la responsabilité d'un chef assisté de sous-chefs et d'ouvriers.

Entrons dans celui des « tours et modèles, » d'aspect calme et paisible. Il emploie seulement une trentaine d'élèves, également recrutés dans les trois divisions, et ceux dont on a fait choix dès le début, après leur entrée à l'École, restent aux tours et modèles jusqu'à leur sortie définitive. Les pensionnaires des trois divisions travaillent dans une salle commune, mais chacune d'elles occupe une file distincte d'établis. L'enseignement y est à la fois purement manuel et technologique ; il exige une grande habitude du dessin et beaucoup d'intelligence de la part des nouveaux-venus. En somme, il s'agit d'habituer les jeunes gens, non-seulement à tous les travaux que comporte la menuiserie, mais à la confection des modèles en bois figurant des machines (1), modèles qui sont dressés d'après les épures de l'ingénieur, et qui, une fois reproduits par les élèves, sont définitivement exécutés en métal par les fondeurs et les ajusteurs. En première année, les « conscrits » débutent par des « assemblages, » dressent des modèles d'abord simples, puis un peu plus compliqués et travaillent seuls, sous la direction du contremaître, qui leur enseigne les *trois mille huit cent quatre-vingts* termes en usage dans la langue technologique, sans parler des indications relatives à l'outillage et à la conduite des ateliers.

En seconde division, les « pierrots » peuvent déjà exécuter des modèles assez complexes. On les initie à la marche et au rendement des machines-outils destinées à travailler le bois, machines qu'ils ont bien appris à connaître en première année, mais au seul point de vue pratique. On leur fait faire des planches à dessin, des caisses, des malles ; ils prêtent la main à leurs anciens de troisième année, de façon à s'initier, par degrés, à des œuvres plus délicates encore. Ils approfondissent la construction et l'emploi des outils de menuisier, apprennent leurs qualités, leurs défauts, les moyens d'y remédier. Dans cette intention, les sous-chefs sont tenus de faire de fréquentes conférences durant le ravail. A défaut de mo-

(1) Les modèles se font aussi en métal, en plâtre, en cire, mais plus rarement.

dèles simples à exécuter, nos jeunes charpentiers travaillent à des objets de menuiserie de luxe, mais toujours par application des principes de la géométrie descriptive. Les travaux trop compliqués sont exécutés par deux ou plusieurs élèves sous la surveillance du contremaître. Tous les renseignemens que nos jeunes gens peuvent acquérir sont notés, au fur et à mesure, sur les cahiers-carnets, que corrige et annote au besoin le sous-chef. En troisième année, enfin, le chef d'atelier s'efforce de développer l'esprit d'initiative individuelle et oblige les anciens d'abord à diriger, comme chef de chantier, leurs camarades de seconde année, puis à compléter leurs avant-projets par des devis relatifs aux prix des outils et matières premières.

En définitive, comme l'atelier des tours et modèles se recrute parmi l'élite des nouveaux, il forme jusqu'à 50 pour 100 de bons élèves, dont la moitié sont des sujets de choix. Des quatre ateliers, c'est le plus propre à développer l'intelligence d'un jeune homme (1).

La fonderie occupe, comme les tours et modèles, le dixième seulement des élèves de l'école. Ils y travaillent soit isolément, soit deux par deux, soit par petits chantiers de quatre individus. On les emploie tout d'abord à fouler le sable dans les moules, puis à fondre des objets peu compliqués, tels que petits engrenages, volans, presse-papiers, etc. Les progrès de l'instruction exigent, en seconde année, la confection de pièces plus difficiles et plus artistiques. En troisième année enfin, les anciens exécutent toutes les commandes qu'ils peuvent être appelés plus tard à fondre dans le cours de leur carrière industrielle, en opérant sur la fonte, le bronze, le laiton ou le mélange d'étain, de cuivre ou d'antimoine, qu'on appelle « métal blanc. » Des conférences accompagnent les opérations, et nous ne pourrions, sans nous répéter, reparler des carnets de notes relatives aux appareils ou à l'exécution du travail. Les élèves ne sont réunis par groupes que dans le cas où on leur impose des œuvres de longue haleine, et comme nous l'avons dit, ce sont les contremaîtres et non les camarades plus avancés qui dégrossissent les novices.

Trente élèves, ayant tout à apprendre lorsqu'ils y pénètrent pour la première fois, travaillent dans le troisième atelier, celui des forges, organisé sur le plan des deux précédens. La besogne y est rude, mais comme nous fait observer le chef d'atelier, la

(1) Un magasin de modèles placé au-dessus de l'atelier permet aux élèves de se familiariser d'avance avec ce qu'ils peuvent être appelés à exécuter sans jamais être pris au dépourvu.

santé des élèves gagne beaucoup à ce genre d'exercice : les tempéramens chétifs se développent sensiblement et les cas de maladie sont plus rares aux forges que partout ailleurs. On se contente d'exiger, sous peine de punition, des jeunes gens sommairement vêtus, qui s'agitent autour des fourneaux et des enclumes, qu'ils prennent en hiver des précautions minutieuses pour éviter de se refroidir à la sortie du travail ou dans d'autres cas sur lesquels il est inutile d'insister. Sans distinction de force ou d'adresse, tous les jeunes gens d'une même division exécutent les mêmes travaux, généralement des commandes pour l'industrie privée (1), concourant ainsi entre eux. La forge n'opère jamais sur modèle. L'enseignement mutuel, proscrit ou toléré tout au plus dans les autres ateliers, est ici en honneur. Du reste, plus les jeunes gens sont occupés et mieux ils opèrent; et d'ailleurs, on tient compte aux plus faibles de leur bonne volonté. Au début, on cherche à développer surtout l'adresse manuelle du commençant; puis on exerce son intelligence et, en dernier lieu, on se confie à son esprit d'initiative. Au bout de la troisième année, l'ex-forgeron est en mesure d'exécuter n'importe quel travail concernant son métier. A l'Exposition de 1889, l'atelier des forges de l'École d'Aix a remporté la victoire sur ses deux concurrens de Châlons et d'Angers; Châlons a pris sa revanche avec la fonderie, Angers avec les tours et modèles.

Dans le quatrième atelier, celui de l'ajustage, formé par une grande halle vitrée, 200 jeunes gens, vêtus d'un bourgeron de toile bleue et d'un pantalon de même étoffe, s'agitent au milieu du bruit des machines et travaillent les métaux à la lime et au tour. L'atelier d'ajustage, à lui seul, comprend les deux tiers environ du personnel écolier et cela pour une double raison : d'abord la plupart des nouveaux ont été forcément dégrossis grâce à l'épreuve manuelle obligatoire de l'entrée et savent un peu opérer sur les pièces de fer; ensuite les ajusteurs, comme les forgerons, sont seuls admis dans la marine de l'État, et, en général, trouvent aisément à se placer après leur sortie. L'éducation technique des élèves est faite par les sous-chefs dont chacun surveille 50 ou 60 jeunes gens; à la suite des premiers débuts, on permet aux novices de se perfectionner par les conseils et les exemples de leurs anciens,

(1) Remarquons à ce propos que, le but de l'École n'étant nullement de faire concurrence à l'industrie privée, les Arts et Métiers ne reçoivent, somme toute, que peu de commandes, provenant soit des rares industriels locaux, soit de quelques anciens élèves qui veulent obtenir des pièces difficiles de confection irréprochable. Conformément à l'esprit qui précède à l'institution, l'école doit viser, avant tout, à perfectionner son outillage, qui a été nécessairement fort médiocre pendant les années qui ont suivi la création et aussi à alimenter ses propres collections, de manière à se tenir au courant des progrès de la mécanique appliquée.

sans toutefois encourager une méthode qui offre autant d'inconvéniens que d'avantages et peut vite dégénérer en abus. Chacune de ces « sections, » au nombre de cinq, comprend un nombre égal d'élèves des trois promotions groupés par « établis » et forme, en quelque sorte, un atelier complet, possédant en propre ses machines-outils et apte à exécuter n'importe quel travail. En général, chaque groupe concourt à l'exécution de l'ensemble d'une seule et même œuvre. Les « conscrits » manient la lime, le tour, et s'initient au fonctionnement des machines-outils; passés en seconde division, ils s'occupent à des ouvrages de quincaillerie et approfondissent les détails de construction de ces mêmes machines; parvenus en première division, ils doivent pouvoir se débrouiller complètement, quelle que soit la commande exigée. Ils opèrent en se guidant sur les dessins de l'ingénieur, comme leurs collègues des tours et modèles et utilisent, pour parvenir à leur but, les pièces que leur fournissent la forge et la fonderie, en « ajustant » ces pièces au degré voulu.

On concevra sans peine que c'est parmi les « ajusteurs, » qui sont à l'École de beaucoup plus les nombreux, que l'on rencontre la plus forte proportion de médiocrités en ce qui concerne le travail manuel; plus du quart des jeunes gens, soit par manque d'expérience acquise avant leur entrée, soit par un absurde dédain du terre-à-terre, soit par maladresse ou paresse physique, se signalent par un défaut d'aptitude notoire. Comme, dans une réunion aussi nombreuse, il est difficile de tenir compte des bonnes volontés individuelles, et que d'ailleurs on ne saurait sans injustice disproportionner les notes à la plus ou moins bonne exécution du travail, il peut très bien arriver qu'un garçon assez actif et zélé, mais franchement maladroit, voie sa situation compromise par l'insuffisance de ses notes d'atelier. Le coefficient considérable de ces notes leur donne beaucoup d'importance. Inversement tel externe ou étranger serait « séché » au bout de peu de temps, s'il n'était sauvé par son talent d'ajusteur compensant sa faiblesse en mathématiques ou en français. N'oublions pas qu'en troisième division l'atelier réserve quelquefois aux premiers reçus des surprises assez désagréables : en effet, l'examen d'admission dépend presque uniquement des mathématiques et fort peu de l'épreuve manuelle, obligatoire cependant : il s'ensuit qu'on a vu des « majors » d'entrée trop exclusivement théoriciens déchoir jusqu'à perdre une cinquantaine de rangs. A Châlons, un autre genre de travail manuel est quelquefois imposé aux élèves comme accessoire du cours de chimie : on leur fait exécuter quelques manipulations et préparations; mais, à Aix, cet exercice n'est pas en usage.

Aux Arts et Métiers, une fois que la seconde séance d'atelier de la journée est finie, les jeunes gens vont en récréation. Suivons-les : nous observerons que chaque division est parquée dans une cour distincte, et les élèves des différentes promotions ne peuvent, sous aucun prétexte, communiquer entre eux. Voilà une règle excellente en pratique, quoi qu'en puissent dire les amateurs de vieilles traditions ; par son adoption en 1879 on a coupé court aussi bien aux brimades qu'aux tentatives collectives d'indiscipline qui, très fréquentes autrefois, ne se sont plus renouvelées depuis (1).

Au rebours de ce qui se passe dans les collèges, les heures de liberté sont plutôt consacrées au repos, les jeunes gens étant épuisés par le rude labeur de l'atelier. L'étude en récréation est largement autorisée et pratiquée, sauf par un petit noyau de paresseux ou d'insoucians, et cela sans inconvénient aucun. En été, à l'approche des examens de fin d'année, les plus acharnés profitent même de la permission que leur accorde le directeur et se lèvent une heure avant l'instant réglementaire pour aller repasser leur cours à l'étude, sous la surveillance d'un adjudant.

C'est durant la récréation de midi que, deux fois par semaine, les élèves sont exercés aux manœuvres militaires avec de vieux fusils, modèle 1866, qui ne sortent jamais de l'enceinte de l'école. Quand, au même instant du jour, les élèves musiciens étudient isolément ou répètent, ils restent encore groupés par promotions, et les plus âgés ne doivent se réunir aux plus jeunes qu'en cas d'absolue nécessité, pour la bonne exécution des ensembles ou parfois, s'il y lieu, pour dresser des novices trop insuffisans (2).

Plus que tous autres, les élèves des Arts et Métiers, outre qu'ils sont en pleine période de croissance physique, ont besoin de réparer largement des forces épuisées à la fois par le travail manuel et par le labeur intellectuel. Aussi, la nourriture de l'établissement est-elle abondante et de bonne qualité. On a réalisé une économie sensible en pétrissant le pain à l'école même, la veille du jour où il est consommé et distribué à discrétion. Le ministre désigne l'adjudicataire du vin, et le liquide n'est agréé qu'après analyse; il revient actuellement à 37 centimes le litre, tous frais compris. Chaque élève en reçoit journellement 48 centilitres, soit 16 centilitres par repas. Quant aux hors-d'œuvre du premier déjeuner, à

(1) La séparation à laquelle on fait allusion est obligatoire durant les promenades, et, arrivés au but d'excursion, les jeunes gens prennent leurs ébats sur trois emplacemens tout à fait distincts.

(2) Pendant la récréation du milieu du jour, les pensionnaires ont, en cas de visite, accès au parloir; ce dernier, fort petit, est presque toujours vide, la plupart des familles étant dispersées bien loin de la ville d'Aix.

la soupe et aux deux plats du dîner et du souper, des règles inflexibles et traditionnelles, auxquelles l'administration se plie de fort bonne grâce, en fixent la nature. A raison de leur origine relativement humble et de leur appétit juvénile, nos écoliers ont une prédilection marquée pour les alimens plutôt solides et reconstituans que fins et délicats : les haricots notamment et la morue sont en grande faveur auprès d'eux. Les élèves ne s'occupent jamais du contrôle des fournitures, comme cela a lieu dans d'autres grandes écoles du gouvernement ; les adjudans sont chargés de ce soin.

IV.

A l'expiration de chaque année scolaire, le directeur transmet au ministre un classement par promotions de tous les élèves. Ce classement résulte des examens particuliers dont nous avons déjà longuement parlé, d'un examen général portant sur l'ensemble des matières enseignées durant l'année et dont il va être question, des notes d'atelier et de dessin, et enfin de la note de conduite combinée elle-même d'après les renseignemens fournis par les adjudans, les chefs d'atelier et les professeurs (1). Les dignités de sergent et de caporal récompensent les mieux notés, souvent aux dépens des gradés qui se sont laissé distancer.

A la fin de la première, de la seconde, ou de la troisième année, deux commissions présidées, l'une par le directeur, l'autre par l'ingénieur de l'école, écrivent d'avance sur un certain nombre de billets des séries de questions de force convenablement choisie, relatives à chaque matière étudiée durant l'année. Chaque élève, avant d'être interrogé par la commission, tire au sort un billet qui décide du sujet de l'examen. Comme ces programmes sont très étendus, l'épreuve est redoutable à subir, même pour un sujet travailleur et intelligent. De fait, les notes obtenues à la suite de ce mode d'examen très impartial, mais qui ouvre une large porte à la chance, se meuvent dans des limites très écartées. Faible ou excellente, la cote d'examen de fin d'année est mélangée avec les

(1) Jamais les adjudans n'assistent aux cours ; on juge que le professeur doit avoir assez d'autorité morale pour maintenir la discipline à lui tout seul. La nécessité impérieuse où se trouvent les élèves de griffonner beaucoup de notes en courant et de tracer des croquis embrouillés ne favorise guère, du reste, la dissipation en classe. Aussi la note de conduite dépend-elle surtout de la sagesse soit à l'étude, soit dans les cours de récréation, où les occasions d'être bavard, bruyant, indiscipliné, ne manquent pas.

notes plus constantes des interrogations subies pendant l'année, et sert ainsi, concurremment avec les moyennes d'atelier, de dessin, de conduite, à former la « moyenne générale. » Il est inutile de dire que toutes les matières dont l'on tient compte pour établir le bilan d'un élève n'ont pas une valeur égale, loin de là; l'atelier a un très fort « coefficient; » celui de la mécanique et des mathématiques est un peu moindre. Viennent ensuite la physique ou chimie, le dessin, la langue française et, en dernier lieu, la comptabilité, qui est jugée moins importante que la conduite.

Pour permettre à un élève de passer de la troisième ou de la seconde division à la deuxième ou à la première, on exige de lui une « moyenne générale » supérieure à 11, tous calculs faits. Celui qui ne remplit pas cette condition est exclu sans pitié et rendu à sa famille, sans pouvoir être admis à redoubler, pour quelque motif que ce soit, sauf en cas de maladie dûment constatée. Aucune moyenne particulière ne doit, non plus, être inférieure à 6. Toutefois l'élève qui a échoué à raison d'une ou deux moyennes particulières faibles, tout en atteignant, pour l'ensemble, le chiffre 11, est admis à subir après les vacances une sorte d'examen de rappel qui roule sur les matières qu'il ignore; s'il réussit cette fois, il rentre à l'école avec ses camarades de promotion. Dans la pratique, les exclusions pour insuffisance générale sont très fréquentes; au contraire, il est rare qu'un élève, passable quant à l'ensemble, se montre nul pour une branche donnée. Si cependant par extraordinaire le fait se produit, le correctif ci-dessus indiqué ne permet pas toujours aux sujets paresseux, inintelligens ou malheureux de se tirer d'affaire. En effet, les examens supplémentaires présentent l'inconvénient d'être subis après les séductions des vacances, vis-à-vis de professeurs disposés à la sévérité. Au contraire, les jeunes gens qui ont été rangés au nombre des dix plus méritans reçoivent les galons pour l'année suivante.

Chaque année enfin, au mois d'août, l'*Officiel* publie le classement de sortie des « anciens. » Ce classement de sortie, qu'il ne faut pas confondre avec le classement de fin de troisième année, résulte pourtant de celui-ci, et en dépend presque entièrement. Toutefois on tient aussi compte dans une certaine mesure des notes de fin d'année obtenues en seconde et même en troisième division, l'influence de ces dernières étant moindre. Il en résulte que l'avantage est réservé à celui qui a travaillé et réussi à la fin de sa période d'études, eût-il même, à ses débuts, eu de la peine à maintenir son niveau, de préférence au sujet d'abord brillant qui s'est négligé ensuite en se reposant trop sur ses premiers succès.

Les moyennes définitives étant calculées, ceux qui, à raison de la faiblesse de leurs notes de troisième année, n'obtiennent pas la cote 11 sur l'ensemble, ou pour certaines matières, le chiffre 6, quittent l'école sans brevet ni diplôme. Les autres reçoivent un certificat délivré par le ministre qui gratifie en outre le premier d'une médaille d'or. Nous ajouterons, pour fixer les idées, que la moyenne du « major » de sortie en 1890 atteignait 17.27. On attribue aussi des médailles d'argent à ceux qui dépassent la note 15 et dont aucune moyenne particulière n'est plus basse que 11. La même année, de nombreux concurrens serraient de près le numéro 1, car le dernier des médaillés avec sa moyenne fort raisonnable de 15.33 n'était déjà plus que le seizième. Le chiffre 13 qu'atteignait encore l'élève sorti le soixante-septième a une grande importance. Suivant une disposition de l'article 23 de la loi militaire du 15 juillet 1889, disposition compliquée, mais excellente pour entretenir l'émulation et l'ardeur au travail, les quatre premiers cinquièmes des élèves ayant obtenu à leur sortie la note 13 ne font qu'une année de service sous les drapeaux. Cinquante-quatre jeunes gens ont bénéficié de cette mesure en obtenant ce qu'on appelle « le diplôme supérieur; » les autres ont suivi le sort de leur classe, y compris les deux derniers, le quatre-vingt-septième et le quatre-vingt-huitième, auxquels le diplôme simple a même été refusé. Pour celui-ci, « séché » à raison de son insuffisance générale (moyenne 10.68), la sentence a été définitive; le pénultième, plus heureux, est parvenu à reconquérir son brevet, en réparant sa faiblesse par un examen supplémentaire subi après les vacances.

Quant à ceux qui, à une période quelconque de leurs études, ont été éliminés pour motifs de conduite, ils n'ont droit, quelles que soient leur aptitude ou leur intelligence, à aucun diplôme et ne figurent pas même dans les archives de l'école à côté des jeunes gens déclassés pour leur paresse ou leur nullité.

Le lecteur s'apercevra bien vite que les règles assez sévères qui barrent le passage aux sujets médiocres n'ont rien de platonique, en comparant le chiffre des diplômés, 86 ou si l'on veut 87, à celui des promotions d'entrée dont chacune comprend exactement cent candidats, ou même cent un, lorsque les deux admissibles classés après le numéro quatre-vingt-dix-neuf ont même nombre de points, comme au concours de 1890. Souvent même le déchet est encore plus considérable, ainsi qu'il est arrivé pour la promotion libérée en août 1891; il serait plus sensible encore si l'on tenait compte de ce fait qu'une division, tout en s'affaiblissant par suite

des malades redoublans qu'elle laisse en arrière et qui sont recueillis par la promotion suivante, profite en revanche de l'appoint des retardataires abandonnés par les séries antérieures et qui néanmoins sont classés avec leurs successeurs (1).

Il ne sera pas sans intérêt de comparer la situation que nous venons d'exposer avec celle qui est faite aux élèves insuffisans de Saint-Cyr ou de l'École polytechnique. Dans notre grande école militaire, on exige comme minimum strict des conditions à peu près semblables : 10 de moyenne générale, 7 et 6 pour chaque matière, suivant qu'il s'agit des notes attribuées dans le cours de l'année ou de l'examen final. Celui qui à la fin de la première année ne remplit pas ces conditions en est quitte pour « redoubler » avec ses « recrues. » Si l'insuffisance se manifeste au bout de la seconde ou de la troisième année, on renvoie dans un régiment le « fruit sec, » mais cette éventualité extrême se présente très rarement, et plusieurs années peuvent s'écouler sans qu'arrive pareille disgrâce. A Saint-Cyr, comme aux Arts et Métiers, un examen final trop faible peut être réparé au moyen d'une interrogation supplémentaire. Dans les deux établissemens, on tient grand compte de la conduite et, au-delà d'un certain taux, des punitions trop fréquentes entraînent l'exclusion. Ces punitions, d'après le règlement commun aux trois institutions d'Aix, Châlons et Angers, sont la consigne, analogue à la retenue des collèges, la salle de police qui entraîne en outre la privation de vin aux repas, et la prison, qui réduit l'élève coupable au régime du pain et de la soupe. En principe, le directeur doit seul ordonner la prison, et il peut aggraver cette peine, s'il le juge à propos, en obligeant l'écolier à coucher dans le local disciplinaire.

Beaucoup plus douce est la règle suivie à l'École polytechnique. La conduite n'a aucun coefficient. Quelle que soit son insuffisance, l'élève n'est jamais « séché » à la fin de la première année. On ne lui demande que d'avoir une moyenne générale de sortie égale à 9 au bout de sa seconde année, et, cette condition une fois remplie, son avenir est assuré. Néanmoins, en 1891, trois jeunes gens, à la suite de leur seconde année d'école, ont été incorporés comme troupiers. De plus, qu'il soit « conscrit » ou « ancien, » le polytechnicien est retenu pendant les vacances un certain nombre de

(1) Les élèves médiocres profitent volontiers de la règle du redoublement en cas de maladie qui les sauve d'un renvoi. Au mois de janvier 1892, la troisième division de l'école d'Aix comptait 111 internes, soit un excédent d'une dizaine de sujets, épaves de la promotion admise en 1890, dont le séjour à l'infirmerie avait atteint ou dépassé les quarante jours exigés. Ajoutons que les conditions sanitaires de l'institution d'Aix sont, en général, très satisfaisantes.

jours, si on lui inflige aux examens de fin d'année une ou plusieurs notes inférieures à 4. Ce chiffre semble peu élevé; il se justifierait cependant par l'habitude classique qu'ont les répétiteurs de l'école de parcourir volontiers, dans leurs cotes, toute l'échelle de 0 à 20 en assimilant un examen très médiocre à une interrogation nulle, et d'autre part en ne ménageant pas leurs témoignages de satisfaction lorsque le patient a bien répondu (1).

V.

Une fois que les épreuves qui couronnent le cycle biennal ont été convenablement subies, l'ex-saint-cyrien ou l'ancien polytechnicien reçoit immédiatement de l'État, comme officier ou élève-ingénieur, un emploi salarié. Il n'est pas besoin de dire que les élèves sortant des Arts et Métiers n'ont, pas plus que les « centraux, » droit à aucune faveur de ce genre. Leur destinée, pour être plus modeste, n'en est pas moins fort convenable, si l'on réfléchit à la grande facilité qu'ils ont à se placer dans l'industrie après avoir conquis leur diplôme.

Déjà, dans le courant du mois de mai qui précède la sortie des anciens, le directeur échange une correspondance fort active avec les divers établissemens susceptibles d'utiliser les aptitudes pratiques et théoriques de ceux qui vont quitter l'école pour toujours. Il fait venir les jeunes gens et les questionne sur leurs dispositions, leurs préférences. Ceux qui ne sont pas casés d'avance ne tardent pas à trouver une place, après leur sortie, presque toujours par l'intermédiaire du directeur. Les résultats de ces démarches sont consignés dans un rapport annuel adressé au ministre. Il semble, d'ailleurs, circonstance assez curieuse, que les premiers n'aient pas sur les derniers un avantage énorme, du moins au début. Ainsi, l'élève G..., major de la promotion, sortie en 1889, est retourné au Creusot, sa ville natale, où il a été préparé autrefois en vue de l'école, et a été engagé dans l'usine Schneider comme « monteur » à raison de 5 francs par jour; le dernier de la même série, d'abord ajusteur aux Forges et Chantiers de Marseille à 3 fr. 50, a pu, bientôt après, gagner 5 francs à Paris en qualité de dessinateur électricien.

Les Arts et Métiers, et surtout les établissemens d'Aix ou d'An-

(1) D'ordinaire, un polytechnicien classé à sa sortie aux approches du numéro 100, c'est-à-dire vers la limite de la première moitié, obtient encore 14 1/2 de moyenne, tout en étant bien loin de pouvoir prétendre aux services civils.

gers, fournissent presque tous les mécaniciens de la flotte. Ceux qui sont astreints à faire leurs trois ans de service préfèrent souvent accomplir leur temps, non dans un régiment, mais à bord d'un vaisseau de guerre où leurs aptitudes pour la mécanique pratique et le travail manuel trouvent leur emploi et à bord duquel ils mènent une existence très rude, il est vrai, mais, du moins, profitable à leur instruction générale et technique. Ils sont tentés aussi par une nourriture meilleure que celle des troupes de terre et par une solde élevée qui débute par une allocation mensuelle de 100 fr. Plusieurs de ces jeunes gens, une fois leur période de service terminée, embrassent définitivement la carrière de mécanicien de la marine, carrière qui, à l'heure actuelle, offre un bel avenir aux bons sujets et leur fait entrevoir, dans un lointain plus ou moins reculé, une situation assimilée à celle de colonel dans l'armée de terre.

Le reste des promotions se partage entre les compagnies de chemins de fer qui emploient beaucoup d'élèves des Arts et Métiers, soit dans leurs ateliers, soit dans leurs services du matériel ou de la traction, les grandes usines telles que le Creusot, Fives-Lille et Fourchambault. Si nous ne pouvons fournir à cet égard de documens complets et précis, il nous est du moins possible d'indiquer des résultats partiels en nous fondant sur les indications de l'*Annuaire pour 1891 de la Société des anciens élèves des écoles d'Arts et Métiers*, sur lequel sont inscrits non tous les élèves actuellement vivans sortis de Compiègne, Châlons, Aix, Angers, mais une bonne partie d'entre eux et probablement les meilleurs. L'association comptait, à cette date, 3,782 membres, dont 15 pour 100 employés dans les compagnies de chemins de fer. L'art des constructions et la mécanique générale occupent à peu près autant d'associés et, fait curieux, le nombre des patrons balance presque exactement celui des agens subordonnés. Une fraction équivalente d'anciens élèves, s'il faut en croire l'*Annuaire*, se livre à diverses industries. En ce qui concerne les forges, fonderies ou établissemens métallurgiques, la proportion n'est que de 6 à 7 pour 100 sur le nombre total, et les écoles fournissent plus de propriétaires ou d'ingénieurs que d'agens en sous-ordre. Or nous savons déjà que les écoles forment relativement peu de fondeurs ou forgerons, mais que la plupart d'entre eux sont des sujets d'élite. Vu l'universalité de l'enseignement qu'on donne aux Arts et Métiers, il ne faut pas être surpris que les ingénieurs civils figurent nombreux dans les listes (8 à 9 pour 100). On peut s'étonner de voir certaines professions et même celles pour lesquelles les connaissances acquises aux Arts et Métiers sont des plus utiles, très faiblement représen-

tées. Ainsi les trois établissemens ont fourni jusqu'à présent peu d'architectes, peu d'employés des arsenaux, fonderies ou poudreries de l'État et des ingénieurs électriciens en fort petit nombre.

Bien rares sont les pensionnaires d'Aix, Angers ou Châlons ayant embrassé la carrière militaire, même dans les armes spéciales : le général Dard, de l'artillerie de marine, trois officiers supérieurs, dont deux de l'arme du génie et un de l'infanterie, et dix-sept officiers subalternes ne constituent, somme toute, que d'honorables exceptions. Quelques-uns des anciens diplomés, en très petit nombre, se sont lancés dans des carrières bien différentes de celles en vue desquelles ils avaient autrefois limé, dessiné ou résolu des équations ; en sus de 4 députés ou sénateurs, on peut citer des noms de banquiers, d'agens d'assurances, de notaires, de pharmaciens et même de dentistes.

La liste par résidence de nos 3,782 sociétaires présente aussi quelque intérêt à être consultée. Bornons-nous d'abord aux départemens faisant partie de l'école d'Aix, quoique, à vrai dire, les distinctions d'origine s'effacent bien vite. Les régions les plus mal partagées se trouvent naturellement celles qui sont à la fois pauvres et dépourvues d'industrie; des élèves que l'école d'Aix emprunte à la Lozère, à la Corse, à l'Ariège, au Cantal, au Lot, à la Haute-Loire, bien peu reviennent au pays pour s'y placer. Il en est de même de départemens plus riches comme l'Ain, les Savoies, le Gers, l'Aude, Tarn-et-Garonne, Vaucluse, la Drôme, les Pyrénées-Orientales, mais trop exclusivement agricoles pour qu'un diplômé des Arts et Métiers ait grande chance d'y trouver une occupation bien payée. Eu égard à leur très maigre chiffre de population, les Hautes et Basses-Alpes font encore assez bonne figure et surpassent relativement l'Ardèche et l'Aveyron, circonscriptions qui contribuent cependant au recrutement des pensionnaires beaucoup plus que le bassin de la Durance. Au contraire, les anciens élèves des Arts et Métiers résident surtout dans les Bouches-du-Rhône (87 sociétaires), le Var (83), Saône-et-Loire (59) et surtout dans le Rhône et la Loire (108 et 111 sociétaires). Naturellement, la distribution au sein de chaque département pris à part est très inégale et se concentre dans certaines villes comme Marseille, Toulon et ses alentours, Lyon, Oullins, Givors, le Creusot, Saint-Étienne, Rive-de-Gier, Saint-Chamond, pour des raisons qui se comprennent facilement. En un mot, la puissance industrielle d'une région donnée se mesure au nombre des anciens élèves qui y résident à demeure.

Enfin, un nombre énorme d'élèves des trois écoles, une fois munis de leurs diplômes, va chercher une position à Paris, abandonnant pour toujours la province. Le quart environ des socié-

taires, c'est-à-dire plus de 900 d'entre eux, est fixé dans la capitale, sans parler de 150 autres qui habitent les communes suburbaines et de 88 installés dans Seine-et-Oise (1).

Une question s'interpose ici tout naturellement. Après que l'élève des Arts et Métiers a conquis son parchemin, ne peut-il, s'il est poussé par l'ambition, aspirer à de plus hautes destinées? Il n'est pas impossible que quelque garçon aventureux, obligé, sous l'empire de l'ancienne loi, de servir quatre ans dans un régiment du génie, faute des 1,500 francs du volontariat, n'ait rêvé à l'École polytechnique, en contemplant les galons d'or de ses officiers tout en inventoriant mentalement son propre langage mathématique. Un tel projet n'aurait eu rien de déraisonnable, puisque naguère les soldats pouvaient concourir pour l'École polytechnique jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans, en obtenant de leurs chefs l'autorisation de suivre les cours d'un lycée, si, à cette époque encore bien près de nous, le diplôme de bachelier ès-sciences n'eût été absolument exigé des candidats, au défaut du certificat de l'examen de rhétorique. Or, un jeune homme de vingt et un ans, élevé aux Arts et Métiers, peut bien sans peine apprendre la théorie générale des équations ou approfondir les propriétés des coniques, c'est-à-dire s'assimiler les matières mêmes exigées pour le concours de l'École polytechnique, mais il lui est impossible d'aborder l'étude de la philosophie ou du latin pour avoir le droit de se présenter.

En ce qui concerne l'École centrale, les difficultés sont beaucoup moindres. Aucun diplôme n'est exigé des concurrens, et ceux mêmes qui en sont munis ne jouissent d'aucun avantage à l'entrée. Les épreuves écrites ou orales, purement scientifiques, ne comportent, au point de vue littéraire, que le strict minimum d'une orthographe correcte, sans la composition française, ni le thème allemand imposé aux aspirans polytechniciens. Toutefois, au sortir des Arts et Métiers, l'élève qui souhaite d'aborder l'École centrale doit opter entre deux partis qui tous les deux présentent d'assez graves difficultés pratiques.

Il peut à la rigueur, dans le court espace de temps qui sépare le mois d'août du mois d'octobre, s'assimiler, par un labeur acharné, assez « de spéciales » pour affronter le concours de fin

(1) En dehors des marins, il semble que les jeunes hommes, sortis des Arts et Métiers, ne quittent guère leur mère patrie, probablement par suite de leur ignorance des langues étrangères non enseignées à l'école. Il n'y a pas en tout 100 sociétaires fixés dans les colonies françaises, et encore plus de la moitié de ce nombre doit-il être imputé à l'Algérie et à la Tunisie. On trouve naturellement, en Alsace-Lorraine, plusieurs ex-pensionnaires de Châlons; mais un seul habite l'Allemagne et un autre l'Empire austro-hongrois. Au contraire, l'*Annuaire* assigne presque tout le contingent exotique à l'Espagne, l'Égypte, la Belgique et la république Argentine.

des vacances et forcer ainsi les portes de l'École centrale. De cette façon, ses études se poursuivront sans interruption et il aura conquis dans le plus bref délai le diplôme d'ingénieur civil qu'on lui délivrera à sa sortie... s'il réussit, une fois admis, à se maintenir au niveau voulu après cette courte préparation. Ou bien, pour plus de sûreté, notre ex-pensionnaire peut travailler pendant une année sur les bancs d'un lycée ou d'une école préparatoire et se présenter ensuite à l'École centrale, où il ne peut manquer alors d'être reçu, sans difficulté et dans d'excellentes conditions. Mais ce dernier moyen, pour un garçon sans fortune, comme le sont presque tous les jeunes gens des Arts et Métiers (1), présente le très sérieux inconvénient de faire perdre une année au candidat.

Le gouvernement accorde, du reste, des bourses aux élèves médaillés qui veulent tenter l'aventure, de façon qu'un séjour de trois ans à Paris, venant à la suite des trois années des Arts et Métiers, n'impose pas de trop lourds sacrifices aux familles. Quoi qu'il en soit, 3 à 4 pour 100 des jeunes gens sortant des Arts et Métiers renoncent chaque année à se placer immédiatement pour entrer à l'École centrale. Nous n'avons aucune donnée pour savoir si, une fois reçus, ils figurent au nombre des plus brillans sujets. D'une part, leur médiocre éducation littéraire ne doit pas leur faciliter l'assimilation des principes les plus élevés des sciences abstraites; d'autre part, leur habileté à dessiner vite et bien contribue à leur donner un avantage qui peut balancer, dans une certaine mesure, l'inconvénient que nous venons de signaler.

Mais, somme toute, le jeune diplômé des Arts et Métiers a tout avantage à chercher une place immédiatement après sa sortie, sans poursuivre d'autres parchemins d'utilité pratique contestable. Grâce à la façon intelligente dont ses études ont été dirigées, il possède à la fois des notions théoriques plus que suffisantes dans la plupart des cas, une instruction technologique très développée, l'habitude des épures et des lavis, et surtout il a été sérieusement dressé pour ce qui concerne le travail manuel. Plusieurs voies s'offrent à lui : dans chacune d'elles il peut utiliser soit l'une de ses triples aptitudes, soit même toutes les trois à la fois; il est recherché à la fois par l'État, par les compagnies subventionnées et par l'industrie privée comme un « bon à tout faire, » à qui rien n'est complètement étranger. Pourquoi alors sacrifierait-il son gain immédiat et assuré et laisserait-il perdre sa précieuse adresse manuelle en vue

(1) Quoique le prix de la pension (600 francs par an) ne soit pas très élevé, les quatre cinquièmes des élèves de l'institution d'Aix jouissent, à titre de faveur annuelle et révocable, de bourses entières ou fractions de bourse.

de l'espoir chimérique d'une position plus relevée dans l'avenir? Notons bien qu'il en est dans l'industrie comme dans l'armée. De même que, malgré la hiérarchie, maint brillant sous-lieutenant mène une existence beaucoup plus précaire que tel ou tel adjudant sous-officier des armes spéciales, de même un garçon d'origine modeste qui manie à l'occasion la lime ou le marteau ou souille ses mains de charbon, s'il jouit, en revanche, d'une position stable et lucrative, aura tort d'envier l'ingénieur civil de dernier ordre errant d'usine en usine, son certificat d'études en poche et gagnant à peine de quoi suffire à des habitudes moins simples et à des goûts plus raffinés. Hâtons-nous aussi de faire observer que, semblable à un sous-officier bien doué qui peut conquérir l'épaulette, l'ex-élève des Arts et Métiers, après des débuts d'apparence peu relevée, s'élève quelquefois d'échelon en échelon jusqu'à atteindre des situations des plus enviables. Nous avons naguère parlé de la carrière de mécanicien de la marine et mentionné le grade supérieur auquel conduisait ce dur métier une fois honorablement poursuivi (1). Nous pourrions citer aussi des noms d'industriels plusieurs fois millionnaires.

Certes, nous n'osons pas affirmer que tous les élèves, fraîchement sortis de l'École d'Aix ou de ses deux sœurs, soient des garçons accomplis, surtout au point de vue de l'éducation. Mais au bout de trois années de travaux et d'épreuves, les paresseux, les indisciplinés, les bruyans, ont été peu à peu éliminés, et ce sont les sujets laborieux et paisibles qui constituent la majorité des promotions sortantes. Nos jeunes gens ont, à leur actif, l'énorme avantage d'avoir été habitués à une vie claustrale et très rude; pour beaucoup de postes qui n'exigent pas des connaissances trop supérieures ou s'écartant trop du programme qu'on leur a enseigné, ils sont préférables, au point de vue de la régularité, pour des travaux quotidiens et fastidieux, aux jeunes centraux plus instruits qu'eux au fond et tout aussi intelligens, mais qui, après trois années de séjour à Paris, ne s'accommodent pas quelquefois d'une occupation absorbante dans une résidence trop isolée. Il est même à noter qu'en dépit d'une lacune des programmes de l'École d'Aix, on peut tirer parti des élèves des Arts et Métiers comme chimistes d'usine. Bien qu'ils n'aient jamais manié de réactifs durant leurs trois années

(1) L'année dernière, on a vu figurer à la table d'honneur d'un des banquets donnés à Cronstadt un ancien élève des Arts et Métiers d'Aix, originaire d'un petit bourg du département du Var et qui, embarqué jadis comme simple mécanicien de la flotte, est parvenu dans la marine française à une situation le mettant de pair avec les hauts dignitaires de l'escadre.

d'étude, leurs connaissances technologiques et l'adresse manuelle qu'ils ont acquise contribuent à en faire bien vite des manipulateurs très suffisans.

De l'exposé sommaire que nous venons de retracer se dégage une conclusion que le lecteur aura sans doute déjà instinctivement déduite. Il doit être persuadé que les écoles d'Arts et Métiers, telles qu'elles ont été constituées et telles qu'elles fonctionnent encore actuellement, sont de très bonnes institutions capables de fournir à l'industrie privée ou aux services publics de véritables sujets d'élite, à la condition de ne pas changer leurs méthodes d'enseignement, abstraction faite, bien entendu, des petits perfectionnemens secondaires. Le jour où, dans les établissemens d'Aix, d'Angers, de Châlons, le travail manuel ne sera plus l'occupation principale, essentielle; le jour où le coefficient de la note d'atelier sera diminué, le jour enfin où l'on sacrifiera soit l'ajustage, soit le travail de la forge, à la géométrie analytique et au calcul différentiel : ce jour-là, disons-nous, précèdera la décadence irrévocable des Arts et Métiers. Une semblable évolution transformera les excellens chefs ouvriers d'autrefois en demi-savans prétentieux et insuffisans. L'administration des écoles a si bien compris le danger qu'elle a décidé d'attribuer une récompense de 500 francs à chaque élève médaillé qui, dans le délai de deux ans à partir de sa sortie, justifie d'une année de travail manuel dans un établissement industriel (art. 3 du règlement du 4 avril 1885 relatif aux écoles d'Arts et Métiers). L'existence même de cette décision indique de la part des anciens pensionnaires une tendance fâcheuse motivée par des préjugés contre lesquels on a voulu réagir. Quant à l'enseignement abstrait ou scientifique, on ne saurait penser à le réduire ni à l'amoindrir; mais, pour être suivi avec fruit, il exige des intelligences sélectionnées, et, à ce point de vue, la création d'une quatrième école est à regretter. En accroissant le nombre des places à donner, on sera forcé, ou de se montrer moins sévère et de faire baisser le niveau des études, ou d'augmenter encore le nombre déjà considérable des fruits secs, si on veut le maintenir par voie d'épuration.

Jamais on n'a tant insisté qu'à notre époque sur la nécessité de limiter le nombre des foyers d'enseignement pour accroître leur éclat individuel, et, pourtant, bien loin d'en supprimer, on ne cesse d'en fonder de nouveaux. Nous laissons au lecteur le soin d'apprécier cette bizarre inconséquence et d'en expliquer la véritable cause.

ANTOINE DE SAPORTA.

LE PROBLÈME

DE

L'AUDITION COLORÉE

I.

On s'est beaucoup occupé de l'audition colorée dans ces derniers temps; la question a été traitée à plusieurs reprises dans les journaux quotidiens et dans les revues de littérature et de science; elle a fait l'objet de thèses médicales, de mémoires et de traités didactiques; elle a figuré dans la poésie, dans le roman, et même, fait plus extraordinaire, au théâtre; elle a donné lieu à plusieurs enquêtes, dont la dernière se termine en ce moment à Genève; les physiologistes s'en sont préoccupés, et ils ont fait quelques expériences de laboratoire.

Malgré tant de recherches, la question reste mal connue et surtout mal comprise; il semble qu'on l'a surtout étudiée par le dehors; on a noté avec un soin scrupuleux les détails de couleur et de son qui se rencontrent le plus souvent dans l'audition colorée, on n'a pas dit ce que c'est que cette audition colorée, on n'a pas rendu le phénomène intelligible pour ceux qui ne le connaissent que d'une manière indirecte, par le témoignage d'autrui. Nous n'espérons pas que nous serons beaucoup plus heureux que nos devanciers; seulement nous porterons notre attention sur les lacunes de leurs études, et nous chercherons principalement à décrire, dans l'audition colorée, un état mental.

Indiquons d'abord, pour avoir une vue d'ensemble sur ces questions, les circonstances où une personne s'aperçoit pour la première fois qu'elle a, comme on dit, la faculté de colorer les sons.

Un jour, par hasard, dans une conversation sur les couleurs, les perceptions de couleur ou les illusions colorées, une des personnes présentes, croyant exprimer un sentiment général, fait l'observation que certains mots ont des nuances bizarres. Une jeune fille, par exemple, me demande brusquement : « Pourquoi donc la lettre *i* est-elle rouge? » Je me rappelle une dame qui, dans une autre circonstance, pendant que l'on parlait de la couleur bleue d'une fleur, fit cette remarque : « Elle est aussi bleue que le nom de Jules. » Et voyant qu'on s'étonnait de cette comparaison, elle ajouta un peu naïvement : « Vous savez pourtant bien que le mot Jules est bleu. » Naturellement, personne ne s'en était douté.

Pedrono, un médecin qui a publié un cas très intéressant d'audition colorée, raconte avec agrément comment un jeune professeur de rhétorique qui présentait ce phénomène en fit la découverte à ses amis. Des jeunes gens étaient réunis et devisaient gaîment; ils répétaient à tort et à travers, à propos de tout, une plaisanterie vraiment insipide; c'était une comparaison trouvée dans un roman : « beau comme un chien jaune! » Comme l'un d'eux qualifiait de la sorte la voix d'un ami, la personne en question protesta; elle dit d'un ton sérieux : « Sa voix n'est pas jaune, elle est rouge! » Cette affirmation souleva un joyeux éclat de rire; on interrogea la personne, qui exposa ses impressions; on se mit à chanter, chacun voulait savoir la couleur de sa voix.

Ceux qui entendent parler pour la première fois de ces perceptions éprouvent un grand étonnement; ils ne peuvent s'en faire aucune idée nette; le rapprochement d'un son avec une couleur leur paraît être complètement dépourvu de tout caractère intelligible. Meyerbeer a dit quelque part que certains accords de la musique de Weber sont pourpres. Quelle signification donner à cette phrase? Chacun de ses mots, pris individuellement, a un sens; on sait ce que c'est qu'un accord; on connaît la couleur pourpre; mais la réunion de ces deux expressions par un verbe : « tel accord *est* pourpre » ne se comprend pas. Autant dire que la vertu est bleue et que le vice est jaune. On se demande si la construction de pareilles phrases ne résulte point d'une tricherie faite avec des mots, que l'on réunit en des associations purement mécaniques, et qui ne correspondent à aucune association réelle de pensées.

Ainsi, pour l'immense majorité des personnes, l'audition colorée

est une énigme; c'est une des raisons pour lesquelles on a longtemps refusé d'y croire, et traité d'originaux ceux qui s'en occupent; scepticisme d'autant mieux justifié qu'il s'agit d'un état subjectif, dont il faut admettre l'existence sur la simple parole de celui qui l'éprouve.

Nous ne savons pas si nous parviendrons à faire comprendre la vraie nature de ce phénomène, et si nous aiderons ceux qui ne l'éprouvent pas à se le représenter; mais nous espérons fermement démontrer que c'est un phénomène réel. La simulation, à ce qu'il nous semble, a généralement un caractère individuel. C'est l'œuvre d'un seul et non de plusieurs; elle ne donne pas lieu à des effets d'ensemble, qui se répètent d'une génération à l'autre, et dans des pays différens. Il faut surtout prendre en considération le nombre des personnes qui affirment qu'elles ont l'audition colorée; d'après Bleuler et Lehmann, il y en aurait 12 pour 100; M. Claparède, distingué psychologue de l'Université de Genève, qui fait en ce moment même une enquête sur la question, nous écrit que sur 470 personnes qui ont répondu à son questionnaire, 205 ont l'audition colorée, soit 43 pour 100. Cette proportion, bien entendu, ne doit pas être prise à la lettre, car l'immense majorité des individus qui n'éprouvent point le phénomène ne répond point aux questionnaires pour plusieurs motifs, dont le principal est un certain dédain à l'égard des études qu'ils ne comprennent pas. Il n'en est pas moins vrai que M. Claparède a recueilli, sans grand effort, 205 observations, et que ce nombre, ajouté à celui des observations anciennes, donne un total de près de 500 cas. Voilà un amas de documens qui est bien fait pour inspirer quelque confiance. Il faut dire encore que chacun des auteurs qui ont écrit sur la question possède le plus souvent par devers lui l'observation de quelque ami dans lequel il a une entière confiance, de sorte que la résistance à tant de preuves accumulées n'est plus de la sagesse, ni même du scepticisme, c'est de la naïveté.

Nous admettrons donc comme un fait bien réel que quelques personnes éprouvent, à l'audition de certains sons, des impressions de couleur dont la nature varie avec celle du son et l'individualité du sujet.

Le premier auteur qui a signalé ces couleurs produites par des sons est un médecin albinos d'Erlangen, appelé Sachs; sa publication date de 1812, et forme sa thèse inaugurale de médecine; ce qu'il décrit, ce sont ses propres impressions et celles de sa sœur. L'observation est très complète et contient déjà une bonne part des détails que l'on retrouve dans les travaux postérieurs.

Le récit de ses impressions était bien fait pour surprendre ceux qui ne les éprouvent pas personnellement; cependant la thèse inaugurale dans laquelle Sachs raconte son histoire psychologique ne fut guère remarquée; il mourut jeune, à vingt-huit ans, et ses recherches tombèrent dans l'oubli.

Pendant les années suivantes, des médecins et surtout des oculistes, tels que Cornaz, de Genève, publièrent des observations isolées; la description fut recommencée un grand nombre de fois sous des noms absolument différens, les auteurs n'ayant pas pu se mettre au courant de l'historique. En 1873, parurent les importantes observations de Nussbaumer; c'étaient deux frères, dont l'un était étudiant à Vienne et l'autre horloger; tous deux éprouvaient depuis leur jeune âge des sensations colorées, quand ils entendaient certains sons. Dans leur enfance, ils attachaient des cuillères et des couteaux au bout de ficelles, et les balançaient pour les faire sonner; ils désignaient par une couleur le bruit produit et se communiquaient leurs impressions; mais souvent ils n'étaient pas d'accord sur la couleur des sons, ce qui amenait de longues disputes, auxquelles leurs frères, sœurs et amis ne comprenaient absolument rien. L'étudiant publia plus tard, sous la direction du professeur Brühl, une étude détaillée sur son cas et celui de son frère.

Six ans après, en 1879, Bleuler et Lehmann écrivirent leur étude; c'est la plus complète que l'on possède. Les deux auteurs étudiaient la médecine à l'université de Zurich. Bleuler raconte comment lui vint l'idée de ce travail. On causait de chimie. Interrogé sur l'aspect des kétones, Bleuler répondit : « Les kétones sont jaunes, parce qu'il y a un *o* dans le mot. » Ainsi, par une curieuse illusion, il attribuait les couleurs suggérées par un nom d'objet à cet objet lui-même. Son ami Lehmann, très étonné et ne comprenant rien à la réponse, lui en demanda l'explication; ce qu'il entendit piqua vivement sa curiosité, et tous les deux se mirent alors à faire des recherches sur leurs parens et sur leurs amis. Ils publièrent la relation de plus de soixante cas.

A partir de cette époque, l'élan est donné, les publications se multiplient; nous arrivons à la période contemporaine, qui se caractérise par des recherches dirigées dans tous les sens. Il paraît aujourd'hui bien établi que l'audition colorée appartient à une famille de phénomènes similaires, qui tantôt se trouvent groupés chez un même individu, tantôt se dispersent; l'audition colorée est toujours restée le phénomène le plus fréquent, le mieux étudié, c'est le seul dont nous ayons l'intention de parler; il faut cependant dire un mot des autres formes; elles diffèrent principalement par

la nature des impressions qui sont associées ensemble, et qui se servent réciproquement d'excitant. Ainsi, il y a des individus chez lesquels ce ne sont pas les sons, mais bien les sensations de goût et d'odeur qui provoquent des impressions lumineuses; c'est ce qu'on appelle la gustation et l'olfaction colorées. Chez d'autres, des phénomènes psychiques, comme des souvenirs ou des notions abstraites, produisent le même effet; tel individu reconnaît des couleurs aux mois, aux jours de la semaine, ou aux heures de la journée. Chez d'autres encore, l'impression associée n'est point visuelle, mais appartient à un sens différent; elle peut être sonore; à certaines personnes, la vue des couleurs donne une impression musicale; elle peut être tactile aussi, et alors les sensations de la vue ou de l'ouïe s'accompagnent de sensations mécaniques. En un mot, toutes les combinaisons que l'imagination peut prévoir entre les différentes sensations se trouvent réalisées.

Voici les principaux traits, les plus généraux et les plus constans, que l'audition colorée présente. En général, les impressions de couleur sont provoquées presque exclusivement par la parole: les sons et les bruits de la nature ne produisent le même effet que par une sorte d'analogie avec la voix humaine. La parole ne donne à celui qui l'écoute une impression de couleur que dans sa pleine émission; un murmure n'a pas le même effet que la voix chantée ou une lecture en public; la hauteur de la voix influe sur les nuances; les voix de baryton et de basse éveillent des sensations foncées, et les voix aiguës des sensations claires. En examinant de plus près la source du phénomène, on constate que la couleur, quoiqu'elle puisse emprunter une teinte générale au timbre de la voix, et par conséquent à l'individualité de la personne, dépend plus particulièrement des mots qui sont prononcés; chaque mot a sa couleur propre, disons plutôt ses couleurs, car certains mots en ont cinq ou six; en poussant plus loin l'analyse, on s'aperçoit que la couleur des mots dépend de celle des lettres composantes, et que c'est par conséquent l'alphabet qui est coloré; enfin, une dernière observation, c'est que les consonnes n'ont que des teintes pâles et effacées, et que la coloration du langage dérive directement des voyelles. A quelques exceptions près, ceci est la vérité pour tous les sujets.

Il est curieux de voir que, par suite d'une complication produite par l'éducation, l'apparition des couleurs se fait chez certaines personnes non-seulement quand elles entendent le mot prononcé, ou qu'elles y pensent, mais encore quand elles le voient écrit. Il y a même des personnes qui ne perçoivent la couleur que pendant une lecture. Cependant beaucoup de faits semblent démontrer

qu'en général la lecture n'a d'efficacité que parce qu'elle est un rappel de la voix parlée, et constitue par conséquent une sorte d'audition.

Il est facile d'en faire sur soi-même la remarque ; soyons attentifs à ce qui se passe en nous lorsque nous parcourons un livre avec les yeux; à mesure que nous voyons la silhouette des mots imprimés en noir sur le papier, nous entendons, comme au fond de nous-mêmes, une voix intérieure qui les prononce; lire, c'est écouter une personne invisible qui nous parle à voix basse. Nous sommes donc ramenés ainsi à l'audition, qui paraît être dans la plupart des cas, et à part quelques nuances individuelles négligeables, la cause initiale de l'impression de couleur.

Parlons maintenant de ces impressions de couleur qui se trouvent attachées aux voyelles. Quelle est la coloration des voyelles? C'est ici que la question se complique. Pour toute la description que nous venons de faire, les observations sont à peu près d'accord; pour le détail des nuances, on ne rencontre que des variétés nombreuses et sans règle : l'*a*, qui est rouge pour l'un, est noir pour l'autre, blanc pour un troisième, jaune pour un quatrième, et ainsi de suite; tout le spectre y passe; comme le nombre des couleurs et des lettres est limité, on peut, en dépouillant une centaine d'observations, en rencontrer deux ou trois qui concordent; parfois aussi la concordance se manifeste entre membres d'une même famille, ou entre personnes qui vivent ensemble; mais en mettant à part ce que peuvent donner le hasard et l'hérédité, parfois aussi la suggestion, il reste évident que le désaccord est la règle générale. Ce désaccord produit en pratique une conséquence assez bizarre. Si on met en présence l'une de l'autre deux personnes qui ont l'audition colorée, elles ne s'entendent jamais; chacune est vivement choquée par les couleurs que l'autre indique, et on peut assister, d'après certains auteurs, aux disputes les plus plaisantes. Le rouge, qui pour l'une s'harmonise parfaitement avec l'*a*, donne à l'autre l'impression d'un contre-sens ou d'une note fausse. Naturellement, chacun croit avoir raison. Curieux exemple d'intolérance!

On a cependant essayé de faire, pour les voyelles, une moyenne des désignations, et on a indiqué les associations les plus fréquemment perçues. Il est fort douteux que cette statistique donne des résultats importans, et que la majorité ait ici raison; car on doit admettre comme vraisemblable l'existence de plusieurs types d'audition colorée, types qu'on n'a pas encore réussi à distinguer nettement. Sous ces réserves, nous remarquerons, avec M. Jules Millet, qui s'est livré à cette statistique, en compulsant les ob-

servations anciennes, que les couleurs les plus fréquemment attribuées aux voyelles sont :

A noir, E jaune, I blanc, O rouge, U vert.

M. E. Claparède a bien voulu dresser pour moi un tableau des résultats de son enquête, résumant cent observations ; je vois qu'en prenant les couleurs qui ont été données le plus souvent aux voyelles, on peut dresser une autre liste :

A noir, E bleu, I rouge, O jaune, U vert.

La concordance des deux listes ne porte que sur l'A et sur l'U. Tout cela est vraiment bien peu significatif.

D'ailleurs, les personnes sont le plus souvent incapables de déterminer avec exactitude la couleur qui leur apparaît, et d'échantillonner cette couleur. Leur incapacité tient à ce que la nuance varie non-seulement avec les mots, mais avec la hauteur de la voix qui prononce ces mots, avec le timbre de cette voix et son accent. Dans deux bouches différentes, un mot n'a jamais la même couleur. Par conséquent, il n'y a pas un rouge défini pour l'*a* ou pour une autre voyelle. Quelques auteurs ont néanmoins publié des aquarelles où les sujets avaient cherché à représenter leur alphabet coloré. M. Galton a donné des figures de ce genre ; ces figures peuvent servir à expliquer et à confirmer une description ; comme indication des teintes, elles ne nous inspirent pas beaucoup de confiance. L'expérience nous a montré qu'il est utile d'être prudent. Nous avons soumis à une épreuve instructive un jeune avocat, qui présente une audition colorée très riche en nuances ; après lui avoir fait représenter en aquarelle ses couleurs, nous mettons l'aquarelle de côté, et nous lui demandons de désigner les mêmes couleurs dans le *Répertoire chromatique* de M. Lacouture, qui renferme 600 gammes typiques ; les désignations n'ont été concordantes que pour les couleurs, nullement pour les nuances. Nous avons noté les mêmes désaccords entre deux peintures d'alphabet coloré faites par une même personne à un an d'intervalle. Il ne faut point se servir de ce fait comme d'un prétexte pour accuser la bonne foi des sujets ; leur bonne foi est entière ; seulement, ils ne peuvent fixer avec précision une couleur qui oscille et se transforme sous l'influence d'une foule de causes insaisissables.

Un de mes correspondans s'est bien rendu compte du caractère fuyant de ces impressions. Je lui avais demandé une aquarelle

de son alphabet coloré; il refusa net : « Je ne saurais indiquer avec sa nuance la couleur qui correspond à tel son ; l'*a* prononcé d'une voix aigre, dans Montmartre, dans montagne, n'a pas la même couleur que dans pâtre. Ce sont des nuances de rouge; il y a du rouge rose, du rouge brique, du rouge vermillon, etc. La nuance dépend non-seulement de l'acuité du son ou de sa plénitude, mais encore du timbre de la voix. Dans toutes ces nuances je me perds, je n'ai jamais cherché à préciser; si je cherche à fixer une de ces impressions, elle vacille; d'ailleurs, dans cet ordre de phénomènes, tout ce qui ne se produit pas spontanément est fictif. »

Nous voici au terme de notre description de l'audition colorée; nous en avons présenté un portrait générique, écartant tous les faits rares, accidentels, et par conséquent un peu suspects, ne conservant que les phénomènes qui se trouvent signalés dans la plupart des observations. Notre description a donc beaucoup de chances pour être exacte.

Mais on ne peut pas s'en contenter. Il ne suffit pas de décrire, il faut expliquer, dans une certaine mesure, ce qui se passe dans l'esprit des personnes qui éprouvent, à propos des sons, des impressions de couleur. Ces personnes emploient le plus souvent, dans leurs descriptions, une tournure de phrase particulière : « Pour moi, disent-elles, l'*a* est rouge. » Cette petite proposition, si claire pour ceux qui s'en servent, éveille l'étonnement des profanes. Que signifie-t-elle au juste? Dans quel sens peut-il exister une identité, ou même une analogie quelconque entre une lettre et une couleur? C'est ce que nous allons maintenant examiner.

II.

Avant tout, il faut répondre à une préoccupation, qui hante plus ou moins l'esprit des personnes sujettes à l'audition colorée.

Ces personnes se font une illusion curieuse sur leur état psychologique; jusqu'au moment où on les interroge sur leurs impressions, elles sont convaincues que la faculté de colorer les sons est une faculté naturelle, normale, commune à tous; et ce n'est pas sans inquiétude qu'elles apprennent le contraire; on n'est jamais satisfait de savoir qu'on possède, au fond de son esprit, un caractère exceptionnel. Tout ce qui est exceptionnel, dans ce genre, paraît anormal, et prend un caractère de maladie. Cette opinion est celle de beaucoup de médecins, qui seraient fort en peine souvent de définir l'état de santé psychologique, mais qui pensent que

ce qui s'écarte de cet état idéal et mal connu est du domaine de la pathologie. Aussi, les auteurs nombreux qui ont écrit sur l'audition colorée ont-ils mis le zèle le plus louable à rassurer les personnes qui perçoivent ces impressions; la plupart, — pas tous, — ont affirmé à plusieurs reprises que c'est un acte purement physiologique. Nous croyons, au fond, qu'ils ont raison; mais dans quelle mesure précise ont-ils raison? C'est ce que nous allons rechercher; pour trancher nettement la question, il faut recourir, croyons-nous, à l'analyse psychologique.

On a présenté souvent l'audition colorée sous un jour peu exact. On veut bien reconnaître aujourd'hui que ce n'est pas une maladie des yeux ou des oreilles, mais beaucoup d'auteurs continuent à y voir un trouble de la perception des sens, ou une double perception, ou une confusion entre les actes physiologiques de la vision et de l'audition. Toutes ces définitions ont été données; à les prendre à la lettre, il semblerait qu'une personne doit voir rouge quand on prononce à côté d'elle une certaine lettre; bien plus, on a même dit que la personne doit voir certains sons en rouge. Cette erreur d'interprétation est le seul moyen d'expliquer comment un auteur récent, M. Urbantschitsch, a cru résoudre un problème aussi compliqué par quelques expériences très simples de sensation.

« Ces phénomènes, disait-il, sont de nature purement physiologique. On peut les faire apparaître très facilement. Si on fait regarder à une personne une surface blanche ou grise et légèrement ondulée, et qu'on fasse vibrer un diapason près de son oreille, la plupart des personnes voient apparaître, au bout de peu de temps, des lignes ou des taches grises. Bientôt après, elles voient les taches se colorer, le plus souvent en jaune ou en rouge. » Nous ne discuterons point la valeur des expériences; c'est inutile, car elles n'ont aucun rapport avec la question; dans l'audition colorée, il n'y a point de double perception, ni ce qu'on appelle une synesthésie. Tout se passe dans l'imagination du sujet, et lui-même s'en rend bien compte; les impressions de couleur dont il a conscience à l'audition de certaines voyelles ne sont point des sensations réelles; ce ne sont point des couleurs qu'on voit par les yeux, ce sont des images mentales, des idées; on ne saurait mieux les comparer qu'aux images que la signification naturelle des mots éveille dans l'esprit.

Nous devons insister sur ce point important et trop méconnu; pour donner une base à notre interprétation, nous rappellerons quelques-uns des faits que nous avons recueillis avec M. le professeur Beaunis au laboratoire de psychologie de la Sorbonne;

nous n'introduirons pas ici le lourd matériel des observations, nous n'en prendrons que le sens général.

Voici d'abord un médecin distingué dont l'observation est très intéressante, quoiqu'elle ne présente que des traces d'audition colorée. Pour ce médecin, l'*a* est rouge; c'est la seule voyelle qui lui paraisse en couleur; il l'a colorée spontanément, dès son enfance, avant d'avoir lu ce qui a été écrit sur la question; quant aux autres voyelles, elles ne se sont colorées que beaucoup plus tard; il se méfie de ces dernières colorations, il les croit fictives, suggérées par des lectures. Nous ne retenons, par conséquent, de toute son observation qu'une seule chose, c'est que l'*a* lui paraît rouge. Examinons ce cas avec soin. Quel sens attribuer à cette phrase si peu claire par elle-même : « l'*a* est rouge? » Le sujet veut-il dire que lorsqu'il voit la lettre *a* écrite à la plume sur une feuille blanche, ou à la craie sur un tableau noir, ou lorsqu'on prononce cette voyelle près de lui, il a l'impression subjective d'une tache rouge qui se poserait devant ses yeux, sur les objets environnans? En d'autres termes, a-t-il une hallucination de la vue? Nullement. Encore moins a-t-il la prétendue et incompréhensible faculté de *voir* le son en rouge. Il a l'idée du rouge, rien de plus. C'est une idée et non une sensation. Suivant ses propres expressions, il reçoit la même suggestion que s'il rencontre, dans une phrase quelconque, le mot rouge. Écoutons, par exemple, une personne qui nous raconte une cérémonie judiciaire; au milieu de son récit apparaît la phrase suivante : « Alors, je vis se lever le procureur en robe rouge... » Nous avons aussitôt une vision interne de quelque chose de rouge; vision nette, détaillée, vivante pour les uns, confuse pour les autres. C'est une impression analogue que la lettre *a* donne à notre sujet; en un mot, une simple idée. Ajoutons: l'idée est peu nette; le sujet ne peut pas définir la nuance de rouge qui lui apparaît, encore moins la représenter par des couleurs réelles, bien qu'il sache mêler des tons et fasse de la peinture et de l'aquarelle en amateur; c'est un rouge quelconque, sans précision.

Supposons, maintenant, que non-seulement une voyelle isolée, mais que toutes les voyelles donnent lieu au même genre de suggestions, et notre description conviendra à la majorité des sujets; elle représentera exactement leur état mental; cet état mental est caractérisé par la direction de la pensée vers les couleurs et les nuances; chaque mot qui se présente, soit devant les yeux pendant une lecture, soit à l'oreille pendant qu'on écoute, soit dans une conception de l'esprit, donne des idées complexes de couleur. Ces idées servent de cortège au mot, l'accompagnent constam-

ment; c'est comme une seconde signification dont le mot se trouve enrichi; au lieu de provoquer une seule idée, chaque mot en provoque deux, l'idée de l'objet qu'il doit nommer, et une ou plusieurs couleurs; de même une phrase éveille non-seulement un ensemble d'images, mais une série de couleurs. Quand il entend ces simples mots : « Je vais aller à la campagne, » celui qui a de l'audition colorée a la représentation complexe d'un voyage à la campagne, et il voit en outre passer devant les yeux de son imagination une succession de couleurs, qui se décomposent ainsi pour un sujet pris au hasard : blanc, rouge, noir, rouge, blanc, rouge, rouge, rouge, rouge, blanc.

Cette description laissera supposer que les inutiles suggestions de couleur sont un obstacle à la marche de la pensée et doivent empêcher parfois les personnes de comprendre clairement le sens des paroles et de la lecture. Ce cas, heureusement, ne s'est pas encore présenté jusqu'ici, parce que les bandes de couleurs n'occupent pas constamment le premier plan de la conscience; lorsqu'il est nécessaire de s'attacher au sens des mots, on néglige leurs colorations, on ne les remarque pas, on ne s'en aperçoit plus; pour les percevoir nettement, et surtout pour les décrire, il faut le plus souvent une attention spéciale, du recueillement, un état de rêverie, ou un désir de jouir de ces belles couleurs subjectives, dont l'apparition est accompagnée parfois d'un vif sentiment de plaisir. Un de nos correspondans nous a signalé l'importance de cette condition d'esprit. « Il faut remarquer, nous dit-il, que les sons ne se colorent que dans mon souvenir, quand je les prononce mentalement, principalement quand je les entends dans un vers que je cherche. Les rimes sont colorées. La beauté des vers n'est pas sans la beauté des couleurs de leurs sons. » Cet état mental n'est pas absolument général, car beaucoup de personnes affirment qu'elles colorent la parole à l'audition; mais il est certain qu'il faut que l'attention se porte spécialement sur le mot comme mot pour que la couleur en jaillisse. Il en résulte que l'audition colorée devient consciente plutôt dans les momens de loisir de la pensée que pendant son état d'activité.

Image vague, sans précision, sans contour, telle est l'idée de couleur que les mots provoquent le plus souvent; il y a cependant des personnes, assez nombreuses, qui perçoivent la couleur d'une autre manière; tout en conservant sa nature d'image interne, d'idée comparable à celle que le souvenir nous représente, la couleur prend une forme; suggérée par une voyelle, elle recouvre la silhouette de cette voyelle. Le langage dont se servent les personnes pour décrire leurs impressions ne note pas toujours cette

particularité : « l'*a* est rouge, » dit-on simplement ; ce qui signifie ici que, lorsqu'on pense à la lettre *a*, on ne peut pas se la représenter autrement que sous la forme d'une lettre peinte en rouge.

Cette variété d'audition colorée est plus raffinée que la précédente, plus complexe aussi, puisqu'elle ne pourrait pas se rencontrer chez un illettré et suppose qu'on sait lire. M. Galton a publié cinq ou six observations de ce genre avec figures.

J'en ai eu sous les yeux un exemple remarquable ; il m'a été fourni par une jeune fille, qui est aquarelliste de profession ; quand elle entend prononcer la lettre *i*, isolément, ou même un mot dans lequel cette lettre figure, elle a la vision intérieure d'un *i* coloré en rouge ; la silhouette de la lettre se détache en valeur sur un fond, également teinté de rouge, mais plus clair ; et il part de la lettre des lignes rayonnantes, qui coupent le fond. Dans le mot Paris, il y a deux couleurs principales ; l'une blanche correspondant à l'*a*, et une rouge, celle de l'*i*. Cette dernière est la plus vive ; elle éclaire et éclabousse en quelque sorte les consonnes voisines, l'*r* et l'*s* du mot Paris. Ces apparences sont si nettes qu'on peut les dessiner et même les peindre : mais ce sont toujours des images internes, ce ne sont point des apparences qu'on peut voir par les yeux. La jeune fille à qui nous devons ces renseignemens nous apprend que souvent le soir, en famille, sous l'abat-jour de la lampe, elle écoute les mots de la conversation, sans faire attention au sens des paroles ; elle s'absorbe dans la contemplation de la couleur des mots qui défilent devant son imagination. Parfois, le rouge sanglant de l'*i* la fatigue, et le phénomène, dans plus d'une occasion, prend une intensité douloureuse.

Il serait surprenant qu'une « imagerie » mentale qui acquiert un tel degré de force restât un simple objet de contemplation pour celui qui l'éprouve et ne produisît pas quelques conséquences d'ordre pratique. Les psychologues savent depuis longtemps qu'un état mental très intense, comme une liaison d'idées indissoluble, agit d'une manière directe sur nos croyances et notre conduite. Stuart Mill a dit quelque part, avec sa précision accoutumée, que nous avons une tendance à croire que les idées qui sont associées fortement dans l'esprit correspondent à des faits réels associés de la même façon. Il n'est donc pas indifférent que chez une personne le son de l'*i* donne constamment, subitement, fatalement, l'idée de la couleur rouge ou noire. Cette suggestion irrésistible doit produire certains effets psychologiques, qu'un examen attentif des observations révèlera peut-être.

A cet égard, voici les remarques que nous avons faites. Les personnes qui ont l'audition colorée et qui s'en rendent compte recon-

naissent assez facilement la nature de leurs impressions subjectives ; elles les considèrent comme des associations personnelles qui n'ont rien de mystérieux, et quelques-unes même en cherchent les causes dans les circonstances les plus banales et les plus futiles. Cependant, si on les laisse décrire leur manière de sentir, on s'aperçoit qu'elles attribuent involontairement à ces associations beaucoup plus d'importance qu'elles ne le disent. Il semble que le plus souvent l'idée de couleur suggérée par un mot est reportée, non pas au mot lui-même, mais à l'objet extérieur désigné par ce mot. Il en résulte une conséquence bien intéressante. Il y a des mots qui désignent un certain objet de couleur rouge, et qui, d'autre part, par leurs voyelles, provoquent l'idée d'une couleur différente, par exemple du gris ; ce désaccord paraît tout à fait choquant ; les sujets n'hésitent point à déclarer le mot mal fait. Le médecin de nos amis qui trouve que l'*a* est rouge trouve aussi que le mot feu est incorrect, parce que le feu est rouge et que le mot feu est dépourvu d'*a*. Un de mes correspondans pour lequel l'audition colorée est une palette multicolore fait les mêmes remarques au sujet des contradictions ou des confirmations qu'il rencontre entre le sens des mots et leur couleur. Pour lui, les *a* sont rouges, comme pour la personne précédente ; dès lors il trouve que le rouge est « mal nommé » et que le mot feu est « ce qu'il y a de plus terne ; » écarlate est au contraire « tout à fait imitatif. » L'*i* est noir et l'*o* est blanc ; il en résulte que le mot noir est blanc et noir ; « prononcer les mots moire rouge, c'est penser une contradiction. » Ces chicanes de mot, dont on pourrait citer encore de nombreux exemples, nous paraissent indiquer une tendance à donner une portée réelle aux associations de son et de couleur, comme si ces associations exprimaient une vérité à laquelle le langage devrait se conformer. Mais les sujets sont trop intelligens pour affirmer cette idée ; ils en subissent seulement l'empire, sans s'en douter.

Il en est d'autres chez lesquels la même tendance se manifeste de la façon la plus claire et la plus naïve ; fait vraiment extraordinaire, ils croient de bonne foi que certains objets qu'ils n'ont jamais vus ont précisément la couleur du mot qui les nomme. Nous avons cité Bleuler, par exemple, qui dit à son ami Lehmann que les kétones sont jaunes ; il les croyait jaunes à cause de la voyelle *o* du mot kétone, à laquelle il attribuait cette couleur. Les observations de ce genre sont assez rares, ce qui tient à plusieurs raisons qu'on devine et qu'il est inutile de détailler longuement ; pour qu'une personne ait la naïveté de croire qu'un objet est rouge parce que son nom contient des voyelles rouges, il faut nécessairement qu'elle ne connaisse pas la couleur réelle de

l'objet; il faut aussi qu'elle ne se soit pas rendu compte de la faculté qu'elle présente de colorer les voyelles; car, dès qu'elle s'aperçoit que la couleur supposée dépend du mot, l'illusion doit disparaître. Ces diverses circonstances se sont sans doute rencontrées dans l'observation suivante que M. Claparède a recueillie tout récemment et qu'il a bien voulu nous communiquer; elle est inédite, comme tous les autres renseignemens qu'il nous a fournis. Une personne de cinquante-deux ans lui écrit : « Je me souviens encore de la stupéfaction que j'éprouvai à l'âge de seize ans, en voyant pour la première fois de l'acide sulfurique. Auparavant, j'avais lu un livre de science familière où il était question de cette substance; elle était apparue à mon imagination comme un liquide opaque ayant l'aspect du plomb terni. A cette époque, je n'avais pas encore la conscience de la vision colorée des voyelles. Plus tard, je me suis rendu compte que cette représentation tenait simplement aux deux *u* qui se trouvent dans le mot *sulfurique*. » Ce sujet note en effet comme couleur : « *i* noir; *u* gris métallique sans éclat. »

Ces bizarreries nous paraissent éclaircies par les considérations que nous venons de développer; elles sont une preuve curieuse de la tendance qu'on éprouve toujours à donner de la réalité à une association mentale indissoluble.

Même tendance encore, mais avec un effet tout différent, chez une dame observée par M. Suarez de Mendoza. Cette dame attribue à chaque morceau de musique, à chaque partition, une couleur particulière; la musique d'Haydn lui paraît d'un vert désagréable; celle de Mozart est bleue en général; celle de Chopin se distingue par beaucoup de jaune; celle de Wagner lui donne la sensation d'une atmosphère lumineuse, changeant successivement de couleur. Ces associations, passées en habitude, se manifestent d'une façon tellement impérieuse que cette dame fait relier toutes ses partitions suivant la teinte générale de chaque œuvre; elle ne peut pas supporter une reliure d'une couleur différente. Ce n'est plus une simple croyance, c'est un effort pour matérialiser une conception de l'esprit et une preuve de la tendance de nos idées à se dépenser en actes. Tous ces faits psychologiques, quoique d'apparence différente, doivent rentrer sous la même explication, car ils dépendent du même principe.

C'est encore à ce principe qu'il faut rattacher les quelques hallucinations élémentaires qui se sont produites dans l'audition colorée. On sait aujourd'hui que toute image un peu vive est accompagnée pendant un court instant de la croyance à la réalité de son objet, et que ce phénomène, en s'exagérant, donne lieu à une hallucination; il est donc légitime de prévoir que les impressions de couleur que le son donne à certaines personnes

deviendront, dans quelques cas, des hallucinations visuelles; ce fait s'explique logiquement par tout ce qu'on sait sur la parenté de l'image avec l'hallucination et de l'hallucination avec la perception des sens. On a noté, en effet, un petit nombre d'hallucinations dans l'audition colorée; seulement ces hallucinations sont rares; elles sont, en outre, incomplètes, peu développées, tout à fait rudimentaires; elles ne paraissent pas avoir entraîné la conviction des personnes qui les éprouvent. Le professeur de rhétorique qui a fait ses confidences au docteur Pedrono disait qu'il voyait une tache de couleur au-dessus d'une personne qui chantait; mais il s'exprime peu clairement. — « Pincez une guitare, disait un autre, et aussitôt nous voyons une image colorée qui environne les cordes pincées. » — De tels faits ne prouvent nullement, comme on l'a cru, une exaltation de l'acuité des sens; ce sont simplement des images mentales extériorisées. N'insistons pas, les observations sont trop peu nombreuses pour nous donner une entière confiance. Quand il s'agit de phénomènes subjectifs, il faut n'avancer que lorsqu'on possède un grand nombre de témoignages concordans. Il nous a suffi d'indiquer l'hallucination comme terme possible d'une imagination trop vive.

Nous venons d'établir la nature mentale des impressions de couleur, nous n'avons pas encore fait comprendre la cause de leur apparition. Nous savons à peu près ce qu'on veut dire quand on prononce cette phrase : « l'*a* est rouge; » nous n'avons pas expliqué comment l'idée ou la perception d'un son peuvent éveiller l'idée de cette couleur. Il y a là un problème. Nos idées ont en général une origine logique; nous avons du moins l'habitude de le croire, et il nous arrive souvent, en faisant l'analyse de nos représentations, de trouver la cause qui les fait apparaître et les a liées ensemble. Si j'entends une cloche et que, sans la voir, je me représente sa forme arrondie, son battant et sa teinte d'un vert foncé, on comprend cette liaison d'idées; elle est naturelle, utile et vraie; elle dérive d'expériences antérieures. C'est un morceau du monde extérieur qui est enregistré dans notre esprit. Mais comment se fait-il qu'un *a* éveille l'image du rouge, et que d'une manière générale les sons se colorent pour certaines personnes? Ces associations sont factices; elles ont un caractère purement individuel; elles ne correspondent à rien dans l'ordre des faits extérieurs; un son est un son, il n'a rien de commun avec une couleur; la voix humaine est grave ou aiguë, elle n'est ni jaune, ni verte. Comment cette association s'est-elle créée, comment s'est-elle développée, malgré l'opposition que le bon sens a dû lui faire? Question bien délicate et que nous sommes loin d'être en mesure de trancher.

Il faudrait, pour ces analyses, avoir à sa disposition un grand

nombre d'observations recueillies par des auteurs curieux de psychologie, qui ne se contenteraient pas d'écrire des listes de couleur sous la dictée de leurs sujets. Il est évident que le fait d'établir des associations tenaces entre des impressions qui n'ont rien de commun est le signe d'une certaine forme intellectuelle, qui n'est point celle de tout le monde. Pour notre part, nous attachons une certaine importance à la qualité des images évoquées ; elles sont de nature visuelle, ce qui semble indiquer qu'il existe dans l'audition colorée une poussée intense des images visuelles et une tendance à penser, comme à sentir, avec ces images ; en un mot, nous faisons l'hypothèse que ceux qui ont de l'audition colorée appartiennent à la catégorie des visuels.

Le sens de ces mots n'a plus besoin d'être expliqué : tout le monde sait aujourd'hui comment, dans ces dernières années, M. Charcot, et à sa suite beaucoup de psychologues, ont été amenés à distinguer plusieurs mémoires, la visuelle, l'auditive, la motrice, etc., qui peuvent présenter chez un même individu des inégalités si grandes de développement que telle personne accomplira avec la seule mémoire auditive, par exemple, une opération qu'une autre personne exécute avec la seule mémoire visuelle. On se souvient encore, certainement, du cas si intéressant de M. Inaudi, ce calculateur-prodige qui fait de tête des opérations énormes avec des images auditives, c'est-à-dire en se répétant les nombres à voix basse, tandis que la majorité de ceux qui calculent de tête voient les chiffres comme s'ils étaient écrits à la craie sur un tableau noir fictif.

M. Inaudi nous a permis d'étudier la mémoire auditive. L'audition colorée nous permettra peut-être d'étudier la mémoire visuelle. C'est là le lien qui rattache les unes aux autres nos études successives et leur donne une sorte d'unité. Nous cherchons, à propos des problèmes les plus divers, à exposer et à faire bien comprendre la théorie moderne des images mentales et des types de mémoire. Seulement, il n'est pas absolument certain que l'audition colorée concorde toujours avec le type de la mémoire visuelle et qu'il y ait entre les deux choses une relation causale. Ce n'est encore qu'une hypothèse, nous allons dire pour quels motifs nous la proposons.

Le premier de ces motifs, c'est le témoignage des sujets que nous avons eu l'occasion d'interroger ; nous les avons interrogés d'un ton indifférent, sans chercher à leur dicter leurs réponses ; et ils ont tous remarqué que les couleurs et les formes sont les choses dont ils se souviennent le plus facilement. Peut-être ce témoignage paraîtra-t-il de mince valeur ; on peut se demander si

une personne a qualité pour déterminer son type de mémoire; nos lecteurs qui voudront bien faire leur examen de conscience auront sans doute beaucoup de peine à savoir s'ils se souviennent avec des images visuelles ou avec des images auditives. Cette indécision provient précisément de ce que la majorité des individus se rattache au type indifférent et bien pondéré qui se sert en proportions égales de toutes les mémoires. Ceux qui ont de l'audition colorée n'éprouvent pas la même difficulté à s'expliquer. Une jeune fille, à qui je fais ma demande par écrit, pour éviter les suggestions inconscientes de l'accent, m'envoie la réponse suivante : — « Vous me demandez si je me rappelle mieux les choses vues ou les choses entendues ; ce sont les choses vues; qnand je me souviens d'une conversation, ce sont les gestes, les attitudes des personnages qui me rappellent ce qui a été dit. Des tableaux successifs se présentent devant mes yeux, et ces tableaux m'aident à me rappeler ce que j'ai entendu. » — C'est bien là le type visuel. En outre, pour la détermination du type, il faut tenir compte du goût des personnes, de leurs aptitudes, de leurs occupations favorites. La plupart de ceux que j'ai vus font de la peinture ou de l'aquarelle, quelques-uns sont peintres de profession; d'autres ont été entraînés par les circonstances dans des carrières différentes : l'un est médecin, l'autre avocat, un troisième est professeur de lettres; mais presque tous aiment la couleur et la nature et se passionnent pour les belles teintes. Remarquons aussi leur langage; quand ils décrivent leur état mental, ils ont une abondance merveilleuse d'expressions imagées. M. Galton en a fait la remarque, et elle est très juste; peu de personnes, parmi celles qui ont de l'audition colorée, se contentent de nommer laconiquement la couleur des voyelles ; elles précisent la nuance, même s'il s'agit de la couleur blanche, qui semble si simple comme sensation et si facile à définir sans épithète ; on ne dira pas : « *o* est blanc, » mais bien « *o* est d'une nuance de blanc, la couleur de la peluche blanche, la couleur du dessous d'un beau et frais champignon blanc. » Un autre dira : « Blanc laiteux avec idée d'un liquide épais, comme de la crème; » un autre : « teinte blanc de lait mélangé d'un peu de jaune, » et une foule de comparaisons analogues : blanc d'argent, blanc de chaux, etc. L'emploi de ces expressions nous renseigne sur le sens chromatique de ces personnes : ce sont des coloristes, n'en doutons pas; nous qui avons l'imagination terne, nous avons à notre disposition les mêmes mots qu'eux; mais nous ne pouvons pas tirer de ces mots les mêmes effets. Les mots sont comme les couleurs dont on se sert pour peindre. Donnez deux palettes identiques à deux

peintres dont l'un est coloriste comme Delacroix et dont l'autre est dessinateur comme Ingres; avec les mêmes matières colorantes l'un produira une œuvre brillante, et l'autre une œuvre terne. Ce qui permet de donner de la couleur à la toile, comme à l'expression de nos idées, c'est surtout la puissance de la vision mentale.

Nous trouvons, dans les premiers résultats de l'enquête de M. Claparède, quelques faits qui confirment notre hypothèse. M. Claparède a eu l'idée ingénieuse de faire son enquête simultanément sur l'audition colorée et sur les schèmes visuels. Cette dernière expression a besoin d'être expliquée; elle a été suggérée par les beaux travaux de M. Galton, dont le nom reste attaché à tout ce qui concerne la vision mentale. M. Galton a fait le premier la remarque que certaines personnes se représentent la série des nombres sous une forme figurée, dont on peut tracer le dessin. Cette forme varie beaucoup avec les individus; tantôt les nombres sont rangés dans leur ordre naturel, de 1 à 10, par exemple, en regard des barreaux d'une échelle; tantôt ils sont distribués sur une ligne courbe ou brisée, ou bien ils sont enfermés dans des cases. Une des personnes sur lesquelles nous avons étudié l'audition colorée associe aux dix premiers chiffres des symboles visuels assez singuliers; chaque chiffre lui rappelle la silhouette d'un personnage différent, un duelliste, une vieille femme, un banquier, etc. M. Claparède a pensé qu'on peut aussi se représenter sous des formes figurées d'autres notions abstraites, telles que les mois de l'année et les jours de la semaine. C'est à cet ensemble de représentations qu'il donne le nom de schèmes visuels; ces phénomènes, dont l'interprétation n'est pas encore trouvée, mériteraient une étude spéciale; ils nous semblent attester une tendance à penser, même des notions abstraites, sous une forme visuelle, et par conséquent, ils constituent une marque de ce type de mémoire; c'est à ce point de vue que nous en parlons ici. Les résultats de l'enquête ont montré une coïncidence fréquente entre les schèmes visuels et l'audition colorée. Voici les chiffres que M. Claparède nous envoie, et qui nous paraissent assez significatifs : sur les 270 personnes qui ont répondu d'une manière positive à son questionnaire, 120 ont à la fois de l'audition colorée et des schèmes visuels; les autres n'ont que l'un ou l'autre de ces deux phénomènes. Il nous paraît extrêmement probable que ces 120 personnes doivent appartenir au type visuel, et nous espérons que M. Claparède pourra les soumettre à un examen individuel, qui tranchera définitivement la question.

Sans employer de schèmes visuels, bien des personnes se repré-

sentent mentalement les chiffres, comme s'ils étaient écrits, et ce mode de représentation est encore un bon caractère de leur type de mémoire. J'ai fait à ce propos une expérience, qui m'a paru instructive ; répétée sur un petit nombre de sujets seulement, elle m'a toujours donné des résultats concordans; je la recommande vivement à ceux qui veulent rechercher les types de mémoire, si utiles à connaître dans plus d'une circonstance. On prononce devant la personne cinq chiffres et on la prie de les répéter; on en prononce ensuite six, puis sept, jusqu'à ce que le nombre atteint soit supérieur à ceux qu'elle répète exactement; puis l'opération faite, on demande brusquement à cette personne si elle a *vu* les chiffres, ou si elle les a entendus dans sa mémoire. Remarquons que, par le mode d'expérience choisi, on a surtout fait appel à la mémoire auditive de la personne; les chiffres ne lui ont pas été montrés, mais dits ; elle les a entendus ; c'est une impression auditive qui a été confiée à sa mémoire ; aussi la plupart des personnes, neuf sur dix, prises au hasard, ne manquent pas de répondre qu'elles ont eu les chiffres « dans l'oreille, » elles n'ont pas pensé à les voir, ou si elles les ont vus, c'est par une vision mentale confuse, indirecte. Au contraire, les personnes qui ont de l'audition colorée répondent qu'elles ont vu les chiffres ; quoiqu'on ait excité leur mémoire par l'audition, elles ont transformé l'image auditive du chiffre en image visuelle ; leur attention s'est fixée sur la forme, sur la couleur, preuve excellente de cette tendance à tout transformer en visions, qui nous paraît la caractéristique de l'audition colorée.

Cette organisation intellectuelle, par plusieurs de ses traits, se confond avec celle du peintre, chez lequel, comme l'a bien indiqué M. Arréat, dans un livre récent (1), la marque de la vocation se trouve dans la sensibilité de l'œil, dans l'aptitude à goûter, à rechercher et à reproduire l'éclat des couleurs et l'harmonie des formes ; d'où, comme conséquence, une habitude à penser avec des images visuelles. Suffit-il donc d'avoir les dons naturels du peintre pour avoir de l'audition colorée ? Évidemment non ; c'est une des conditions psychologiques du phénomène, ce n'est pas la seule. Une belle mémoire visuelle fournit une ample matière aux comparaisons tirées du monde des couleurs ; elle ne saurait expliquer cet accolement particulier de l'image de couleur à certains sons, qui constitue l'audition colorée.

On peut comprendre qu'une personne capable de se rappeler les couleurs avec leurs moindres nuances puisse, en donnant carrière à son imagination poétique, colorer tous les sons qui vibrent

(1) *La Psychologie du peintre,* Paris, 1892.

à son oreille; mais elle n'aboutira qu'à des comparaisons intentionnelles, qui pourront se faire et se défaire à volonté; l'association qui caractérise l'audition colorée est tout autre; elle n'est point cherchée ni choisie; le sujet ne l'invente pas, il la trouve en quelque sorte toute formée de son esprit. Il lui suffit d'entendre retentir une voix pour qu'il ait, presque instantanément, dit-on, l'impression que cette voix a une certaine nuance. Le docteur Pedrono dit de son sujet : « Chaque fois qu'un son bien net frappe son oreille, surtout le son d'une voix humaine, à l'instant même, avant toute réflexion, le son se traduit pour lui par une couleur. L'impression est subite et spontanée; avant de remarquer si une voix est agréable ou non, forte ou faible, il se dit « : Bon! voix rouge, voix verte, etc. » Cette spontanéité de l'impression montre bien qu'elle n'est point cherchée volontairement. De plus, l'association entre le son et la couleur date de l'enfance; son origine se perd dans le lointain des premières années; et telle on l'a perçue au début, telle on la verra persister pendant toute la vie. Aucun de ceux qui ont réellement de l'audition colorée ne peut détruire volontairement ses associations ou les remplacer par d'autres; du moment que l'*a* est rouge, il restera rouge malgré un effort fait pour le voir jaune ou incolore; c'est une association indissoluble, une idée fixe, une obsession.

Nous touchons ici au caractère fondamental de l'audition colorée; puisqu'elle consiste dans une association artificielle et insurmontable, on ne peut la considérer comme un état strictement physiologique; c'est une déviation, si insignifiante qu'on la suppose, de la marche ordinaire et normale de la pensée; elle coïncide le plus souvent, il est vrai, d'après les observations des meilleurs auteurs, avec un parfait état de santé physique et morale; peut-être trouve-t-on chez la majorité des sujets une légère prédominance du tempérament nerveux. L'influence de l'hérédité a été notée plusieurs fois; on a compté jusqu'à quatre ou cinq cas dans une même famille, et il y avait alors beaucoup de ressemblances entre les alphabets colorés des parens.

Si l'origine première et profonde de l'audition colorée est, comme nous le croyons, dans l'organisation de l'individu, quelle est la cause occasionnelle qui la détermine, et qui établit une liaison précise entre chaque espèce de son et une couleur? Nous ne nous poserions pas la question si nous jugions impossible de la résoudre par quelque méthode directe. Nous avons le ferme espoir que des enquêtes individuelles bien conduites finiront par découvrir l'origine de l'association son-couleur. Peut-être faudra-t-il attacher quelque importance à ces petits livres de lecture où les lettres sont

mises en couleur, pour amuser les yeux d'enfans. Peut-être aussi la consonance de certains mots qui désignent des objets colorés s'est-elle détachée du mot lui-même, par une sorte d'abstraction, et a-t-elle porté le reflet de sa couleur dans les autres mots où elle se retrouve, bien que ceux-ci aient un sens tout différent. Nous trouvons cette seconde opinion indiquée dans une observation publiée par M. Galton; l'observation concerne une dame qui colore l'*e* en rouge, et qui suppose que cette couleur provient de ce que le mot anglais *red*, qui veut dire rouge, contient un *e*.

Un de mes correspondans a longuement développé des idées analogues, sans rien affirmer du reste, car l'origine de l'audition colorée est absolument ignorée de ceux qui l'éprouvent; simple hypothèse qu'il imagine et qu'il développe avec un certain luxe d'exemples. Citons quelques passages:

« Les rimes en *an*, nous dit-il, comme Fr*an*ce, espér*an*ce, ont pris la couleur de l'or*an*ge. Tous ces mots forment une famille, la famille des choses belles; le son *an* me paraît le plus aristocratique, le plus sonore... et voyez combien d'autres mots sont associés au même sentiment: *frange;* je vois des franges d'or fauve, des bords de nuage éclairés par le soleil couch*ant*, des couleurs éclat*an*tes; *ange* est encore un mot qui s'accompagne d'admiration. » Même filiation pour le blanc de l'*o* : « Le mot bien nommé qui donne la couleur aux autres, c'est *flots*. Avec matel*o*ts, nous voilà dans la marine et dans l'écume, qui b*ou*ill*o*nne, qui m*ou*t*o*nne. » De même pour *ou*, son triste: « Le son *ou* est du blanc mal éclairé; au lieu de voir de beaux cumulus illuminés et resplendissant de blancheur, je ne vois plus que le br*ou*illard épais, la pr*o*f*o*ndeur, le g*ou*ffre, qui s'*ou*vre. Le mot qui donne sa couleur, c'est br*ou*ille; ce son est sans noblesse, f*ou*ille, baf*ou*ille, gr*ou*ille, bred*ou*ille, b*ou*de. Tous ces mots ont un air penaud et confondu, et une couleur de fond de poche. » Un dernier exemple, qui marquera bien la genèse de ces associations de couleur et aussi de sentiment: « I désigne le brillant, l'éclat métallique; je pense au d*i*amant noir. I est bien placé dans les mots c*i*re, pol*i*ssé, v*i*f, p*i*c, vern*i*s, ac*i*er, sc*i*e. Il m'empêche de trouver absurde le mot noir, qui contient l'*o* blanc. » En résumé, notre correspondant conclut ainsi: « Vous voyez comment les noms en *u* sont devenus noirs, ils ont pris la couleur de la f*u*mée; comment les *o* ont pris la couleur des flots écumans, comment les *é* ont pris la couleur de feuille verte; ces mots sont associés par un même genre d'impression esthétique. » Sans attacher à cette explication plus d'importance que ne lui en donne l'auteur, nous avons cru utile de lui faire une place dans notre travail; elle est déjà venue à l'esprit de beaucoup de personnes,

et Fechner l'a formulée nettement dans les pages substantielles qu'il consacre à la question. Elle est probablement vraie dans un certain nombre de cas; mais nous ne la croyons pas d'une vérité générale; il y a beaucoup de causes différentes qui peuvent produire un même effet.

En définitive, nous résumerons de la façon suivante les connaissances que nous possédons sur le mécanisme de l'audition colorée; un point est certain, c'est que les impressions de couleur qui sont suggérées par certaines sensations acoustiques sont des images mentales; un point est probable, c'est que les personnes qui éprouvent ces impressions appartiennent au type visuel; un point est possible, c'est que la liaison des impressions soit le résultat de perceptions associées.

III.

Nous nous ferions une idée trop étroite de l'audition colorée si nous nous bornions à considérer ce phénomène au point de vue du mécanisme psychologique des sensations et des images, et si nous ne parlions pas des relations qu'on a voulu établir entre l'audition colorée et certaines questions d'art et de science. Les littérateurs se sont souvent occupés des associations du son avec la couleur, ils ont à plusieurs reprises décrit ces associations, sans en établir ni même en chercher la nature, et surtout sans se préoccuper des études que faisaient paraître les physiologistes et les médecins. Il en résulte que la question a deux historiques, dont chacun est indépendant de l'autre; bien plus, ces deux ordres parallèles de recherches ont abouti à des conclusions distinctes. Tandis que les médecins n'ont voulu voir dans l'audition colorée qu'un trouble de la perception des sens, les littérateurs ont cru y découvrir une forme d'art nouvelle.

Seulement, on se tromperait en attribuant aux artistes des conceptions précises ou des théories arrêtées sur ces problèmes délicats; le plus souvent, ils n'ont eu que des aspirations, un désir vague d'atteindre quelque sensation inédite. Plus d'un semble avoir eu la conviction que par l'audition colorée on arrive à une sorte de sensibilité exaltée qui permet de pénétrer dans les propriétés les plus cachées du monde extérieur; la perception des accords entre les sons et les couleurs constituerait une première découverte des sens, fermée au vulgaire, accessible seulement à un petit nombre d'initiés; et il faudrait accepter le témoignage de ces initiés, même sans le bien comprendre, parce qu'en nous donnant des sensations nouvelles, ils peuvent nous procurer des émo-

tions et des jouissances inconnues, et aussi des pensées profondes. Guy de Maupassant parle avec éloquence de « ce domaine impénétrable dans lequel chaque artiste essaie d'entrer, en tourmentant, en violentant, en épuisant le mécanisme de sa pensée. » — « Ceux qui succombent par le cerveau, dit-il, Heine, Baudelaire, Balzac, Byron, Musset, Jules de Goncourt et tant d'autres, n'ont-ils pas été brisés par le même effort pour renverser cette barrière matérielle qui emprisonne l'intelligence humaine? »

Il est évident pour nous que des aspirations de ce genre ne reposent sur aucun fait précis et démontrable, et sont par conséquent entièrement étrangères à ce qu'on peut appeler la connaissance scientifique. Peut-être quelque confusion s'est-elle produite dans l'esprit des artistes. N'auraient-ils pas mal compris les analogies que la physique moderne a découvertes entre le son et la lumière? Ou bien se seraient-ils laissé tromper par la théorie physiologique de « l'énergie spécifique des nerfs? » On ne sait; n'insistons pas davantage sur des erreurs trop palpables; ce serait faire preuve de pédantisme; la science et la littérature sont choses distinctes et presque incompatibles; on n'a pas besoin d'être un savant pour faire une œuvre d'art; il est même préférable qu'on n'en soit pas un. Nous ne demandons pas au peintre d'avoir lu les ouvrages de Helmholtz et de connaître à fond la théorie des couleurs complémentaires; nous lui demandons seulement d'avoir de la couleur au bout de son pinceau. De même, peu nous importe que l'audition colorée soit accompagnée d'une théorie sur la connaissance du monde extérieur; la seule question qui nous intéresse est de savoir si l'audition colorée peut être utilisée au point de vue de l'art, et devenir une source de jouissance dans la poésie ou dans le roman.

Cette question est d'ordre pratique; et de plus, chacun peut la résoudre aujourd'hui à son gré; car les tentatives dans ce sens ont déjà eu lieu; elles sont dans toutes les mémoires; qu'on les juge.

La plupart sont dues à l'école symboliste ou décadente, qui leur a offert un milieu plus favorable qu'aucune autre école de littérature, car le symbolisme paraît avoir pour principe de faire une large part au mystérieux dans toute œuvre d'imagination; et les écrivains décadens semblent, dans leurs œuvres, n'avoir d'autre souci que de noter des sensations individuelles, sans les lier les unes aux autres et les rendre compréhensibles. C'est donc un poète décadent, c'est-à-dire un ami du crépuscule, qui était tout désigné pour mettre l'audition colorée en rimes; ce poète s'appelle Auguste Rimbaud, un de nos contemporains, qui vient à peine de disparaître.

Son curieux sonnet a la précision d'une observation médicale, et si réellement le poète n'a pas éprouvé les impressions qu'il raconte, il a été un simulateur très habile. Voici son sonnet; bien qu'il soit assez connu, presque célèbre, on aura peut-être plaisir à le relire ici.

A noir, E blanc, I rouge, U vert, O bleu, voyelles,
Je dirai quelque jour vos naissances latentes.
A, noir corset velu de mouches éclatantes,
Qui bourbillent autour des puanteurs cruelles,

Golfes d'ombre. E, candeur des vapeurs et des tentes,
Lames des glaciers fiers, rois blancs, frissons d'ombelles.
I, pourpre, sang craché, rire des lèvres belles
Dans la colère ou les ivresses pénitentes.

U, cycles, vibremens divins des mers virides,
Paix des pâtis semés d'animaux, paix des rides
Que l'alchimie imprime aux grands fronts studieux.

O, suprême clairon plein de strideurs étranges,
Silences traversés des mondes et des anges;
O, l'oméga, rayon violet de ses yeux.

Nous nous demandons si un pareil sonnet peut donner une émotion sincère, ou seulement un plaisir intellectuel à une personne qui n'éprouve point d'audition colorée; pour ceux qui, comme nous, n'ont aucune espèce de tendance à teindre les voyelles, les notations de l'auteur n'éveillent aucun écho; nous ne vibrons point à l'unisson, nous ne sommes pas émus, nous ne comprenons pas.

« I rouge, » dit Rimbaud; il affirme le fait brutalement, sans explication ni commentaire. Eh bien, nous protestons énergiquement; pour nous, l'*i* n'est ni rouge, ni bleu, ni blanc, ni même incolore; c'est un *i*, rien de plus; et nous n'éprouvons aucune jouissance à écouter une affirmation qui nous paraît inintelligible.

C'est là l'obstacle, ce nous semble, que rencontrera toujours l'audition colorée quand elle cherchera à pénétrer dans la poésie; du moment que ce phénomène se présente, comme dans le sonnet de Rimbaud, avec son caractère inflexible, du moment que rien n'est laissé au hasard, à l'arbitraire, et que chaque son se trouve lié à une couleur rigoureusement déterminée, il ne se produit aucun effet esthétique pour ceux qui n'ont pas la faculté de se réjouir des associations artificielles, et qui les apprennent ici pour la première fois.

Donc, ceux qui n'ont point d'audition colorée restent indifférens; que faut-il attendre de ceux qui ont de l'audition colorée? Est-ce de la sympathie? Au contraire, c'est de l'indignation.

Nous avons déjà noté le fait dans nos descriptions précédentes; deux personnes qui ont réellement des associations de couleur ne

peuvent pas s'entendre; elles accordent aux lettres des couleurs différentes, et chacune est choquée par les couleurs de l'autre, qui lui paraissent inexactes et ridicules. Il devait donc se trouver un poète, qui, percevant des couleurs autres que celles de Rimbaud, protesterait contre son sonnet; c'est ce qui est arrivé. En 1886, M. René Ghil, dans son *Traité du verbe*, critique les soi-disant erreurs de Rimbaud, qu'il appelle le poète maudit.

« Et d'Arthur Rimbaud la vision doit être revue, ne l'exigerait que l'erreur sans pitié d'avoir sous la voyelle si évidemment simple, l'U, mis une couleur composée, le vert.

« Colorées ainsi se prouvent à mon regard exempt d'antérieur aveuglement les cinq :

A noir, E blanc, I bleu, O rouge, U jaune. »

Et continuant avec confiance sa distribution des couleurs, le nouveau poète décrète que le son des orgues est noir, celui des harpes blanc, celui des violons bleu, celui des cuivres rouge, et celui des flûtes jaune. Puis il rattache à ces différens instrumens les diphtongues : « IE et IEU seront pour les violons angoissés; OU, IOU, UI et OUI seront pour les flûtes aprilines; AE, OE pour les harpes rassérénant les cieux; OI, ION, ON pour les cuivres glorieux; IA, EA, OA, UA, OUA pour les orgues hiératiques... »

Nous ignorons si M. Ghil a personnellement de l'audition colorée ; la question par elle-même est peu intéressante pour le débat littéraire, car sa description est assez précise et assez rigoureuse pour émaner d'une personne qui décrirait sincèrement ce qu'elle éprouve. Nous ne chercherons pas à mettre sa chromatique d'accord avec celle de Rimbaud; ce serait un travail inutile et stérile. Remarquons seulement que la série de couleurs de Rimbaud est beaucoup plus conforme que celle de M. Ghil à la série moyenne; l'*u*, notamment, dont la coloration verte déplaît à M. Ghil, paraît vert à la majorité des personnes.

Il serait bien inutile d'insister davantage. L'essentiel pour nous est de montrer que cette poétique ne peut pas avoir beaucoup d'avenir puisqu'elle est condamnée par sa nature même à ne jamais contenter personne.

Après la poésie, le théâtre; l'audition colorée a essayé de pénétrer partout. Il y a un an, un théâtre éphémère s'est avisé de donner à un public choisi le régal d'une pièce dans laquelle on a essayé de porter à la scène les associations de couleur et de son. La pièce est une adaptation du *Cantique des cantiques;* elle est due à M. Rouanard et à Mme Flamen de Labrély; on l'a trouvée bizarre et incompréhensible, parce qu'on ne s'est pas bien rendu

compte du point de départ des auteurs; elle nous paraît, au contraire, très claire, très simple et très candide; c'est un essai d'adaptation fait avec beaucoup de conscience. Quelques détails suffiront pour en juger. Nous savons déjà que, dans l'audition colorée, certaines voyelles s'accompagnent toujours des mêmes représentations mentales de couleur. Les auteurs du *Cantique des cantiques* ont donné une forme matérielle à ces associations d'idées. Voici un personnage qui s'avance vers la rampe; on lui fait tenir un discours dans lequel, par un heureux choix de mots, revient constamment la même voyelle, l'*i*, par exemple; et, pour indiquer aux yeux du spectateur l'idée de couleur orangée qui, pour un petit nombre de personnes, se dégage de cette voyelle, le personnage en question se présente dans un décor orangé. Il en est d'autres dont le récitatif a d'autres voyelles dominantes, et qui se meuvent dans des décors rouges, bleus, verts. Puis, pour augmenter les nombres des concordances et les rendre plus complètes, les auteurs ont lié à chaque voyelle et à chaque couleur un parfum particulier, et une note musicale également déterminée; et, naturellament, comme il faut traduire tout cela sous une forme matérielle, pendant que le récitatif était en *i* et que le décor était orangé, on faisait entendre une symphonie en *ré* dans la coulisse et on pulvérisait des parfums de violette blanche près du trou du souffleur. Il aurait été intéressant de connaître le jugement des rares individus, perdus dans le public, qui avaient de l'audition colorée, et dont les impressions auraient pu être d'accord avec celles des auteurs; on se demande si une personne qui colore l'*i* en orangé eût éprouvé une satisfaction quelconque à entendre un acteur prononcer des discours en *i* pendant que la silhouette de cet acteur se détachait sur un fond de toile peint en couleur orangée; nous en doutons un peu. Quant aux auteurs de cette tentative originale, ont-ils personnellement de l'audition colorée? *A priori*, on peut supposer que non, parce qu'ils sont deux et qu'ils ont réussi à s'entendre. Nos renseignemens particuliers ont confirmé nos prévisions; les auteurs n'éprouvent personnellement aucune impression chromatique; mais ils pensent tirer de ces associations des effets savans ou agréables. Ils ont tort, à notre avis, de demander ces effets au théâtre, dont l'art repose surtout sur des sentimens généraux, communs à toutes les personnes qui composent un public; l'audition colorée trouverait mieux sa place dans le roman, genre plus intime, où l'auteur tient avec son lecteur une conversation à deux et peut lui communiquer des impressions délicates et personnelles. C'est un dernier essai à tenter. Sera-t-il plus heureux que les autres?

Ici finit l'histoire littéraire de l'audition colorée, et nous pour-

rions ne pas aller plus loin. Mais les choses de l'intelligence n'ont point de limites brusques, elles se fondent insensiblement les unes dans les autres; à côté de l'audition colorée, nous percevons chez quelques artistes des manières de penser et de sentir qui diffèrent extrêmement peu des précédentes, car elles ont comme caractère commun d'établir des « correspondances » entre l'œil et nos autres sens. Ce n'est plus là, certainement, ce que nous avons étudié jusqu'ici, mais c'est un état psychologique voisin, et il serait difficile de les distinguer par un mot précis. Si le poète Rimbaud découvre une correspondance entre le son de la lettre *i* et « la pourpre du sang craché, » Baudelaire, dont les symbolistes se réclament, affirme des correspondances analogues : « Il est des parfums frais comme des chairs d'enfant, — doux comme les hautbois, verts comme les prairies. » Même effort, semble-t-il, pour rapprocher en une seule sensation des choses qui semblent disparates à nos esprits grossiers. Et cependant, on perçoit d'une manière confuse que, dans les deux cas, la poétique n'est pas la même, et on hésiterait à dire que Baudelaire a éprouvé les impressions de l'audition colorée. Ce qui frappe dans ce dernier état, c'est que l'association est, en dernière analyse, inexplicable, et qu'elle est cependant d'une précision extrême, inexorable. « I est rouge, » nous en revenons toujours là, car cette phrase renferme toute l'audition colorée. Rien de plus clair que l'affirmation, rien de plus obscur que la chose affirmée. Dans les vers de Baudelaire, ces caractères paraissent manquer; la comparaison est plus vague, les images évoquées sont plus flottantes; et il semble que la correspondance que le poète cherche à établir repose sur quelque sentiment commun, qui forme le lien caché des choses.

Théophile Gautier, encore un de ceux qu'on a cités à propos de l'audition colorée, a insisté avec raison sur ce sens des correspondances, qu'il croit nécessaire au poète. Lui-même nous a laissé quelques belles descriptions qui appuient sa théorie, car les sons s'y mélangent aux couleurs de la manière la plus fantastique. Décrivant les perceptions désordonnées que produit le haschich, il arrive par degrés au moment où l'enivré perd la conscience, non-seulement de ce qui l'entoure, mais encore de sa personnalité. Un des assistans s'était mis au piano et jouait du Weber. Citons seulement une ou deux phrases :

« Les notes vibraient avec tant de puissance, dit-il, qu'elles m'entraient dans la poitrine comme des flèches lumineuses; bientôt l'air joué me parut sortir de moi-même ; mes doigts s'agitaient sur un clavier absent; les sons en jaillissaient bleus et rouges... » Voilà bien les sons revêtus de couleur, tels qu'ils se présentent dans l'audition colorée; et cependant, nous éprouverons encore, malgré cette similitude, les mêmes doutes d'interprétation que

pour les vers de Baudelaire. Ce qu'on éprouve en lisant avec attention la prose de Théophile Gautier, c'est une impression éblouissante; je ne dis pas qu'on comprend nettement la transformation du son en couleur, mais on saisit quelque chose, et l'effet produit est certainement de nature artistique.

N'oublions pas un artiste de rare valeur, M. Huysmans, qui, dans un de ses romans, *A rebours*, a décrit avec une virtuosité remarquable des associations entre sensations disparates. Ces descriptions ont été, elles aussi, considérées comme représentant un état d'esprit comparable à l'audition colorée, avec cette différence que la couleur serait remplacée par des impressions de goût; ce serait une sorte de gustation auditive. La description est assez longue; nous n'en citerons que quelques passages. Le héros de l'auteur, Jean des Esseintes, se plaît à écouter le goût de la musique. « Chaque liqueur correspondait, selon lui, comme goût, au son d'un instrument. Le curaçao sec, par exemple, à la clarinette, dont le chant est aigrelet et velouté; le kummel au hautbois, dont le timbre sonore nasille; le kirsch sonne furieusement de la trompette; le gin et le whisky emportent le palais avec leurs stridens éclats de piston et de trombone... » Chaque saveur, on le voit, présente une association précise. Il y a aussi des accords : « Il pensait aussi que l'assimilation pouvait s'étendre, que des quatuors d'instrumens à cordes pouvaient fonctionner sous la voûte palatine, avec le violon représentant la vieille eau-de-vie fumeuse et fine, aiguë et frêle; avec l'alto simulé par un rhum plus robuste, plus ronflant, plus sourd, avec le vespétro déchirant et prolongé, mélancolique et caressant, comme le violoncelle; avec la contre-basse corsée, solide et noire comme un pur et vieux bitter. » Puis, les mélodies : « Il était parvenu, grâce à d'érudites expériences, à se jouer sur la langue de silencieuses mélodies, de muettes marches funèbres à grand spectacle, à entendre dans sa bouche des soli de menthe, des duos de vespétro et de rhum. » Puis, des morceaux de musique : « Il composait lui-même des mélodies, exécutant des pastorales avec le bénin cassis, qui lui faisait roulader dans la gorge des chants emperlés de rossignol ; avec le tendre cacao-chouva, qui fredonnait de sirupeuses bergerades, telles que « les romances d'Estelle » et les « Ah! vous dirai-je maman, » du temps jadis. »

Toutes ces désignations sont très nettes, très précises, et au fond, peu claires ; on admire surtout la facture, mais on ne comprend guère ces comparaisons, et si la description se prolongeait, on fermerait le livre. L'auteur s'est plu à peindre un moment la bizarrerie d'un détraqué, il n'a point cherché une nouvelle forme de l'expression artistique.

Dernière citation : un vers de Banville :

> Et j'ai trouvé des mots vermeils
> Pour prendre la couleur des roses.

Ici, décidément, nous abordons une terre connue ; « un mot vermeil, » c'est une image, une figure de langage, une métaphore poétique, tout ce que l'on voudra, tout, excepté de l'audition colorée. Nous arrivons donc, au terme de cette série de tâtonnemens, à saisir des formes de pensée qui sont connues de tous ; et il est curieux de voir que l'état mental de l'audition colorée, si bizarre malgré toutes les explications qu'on peut en donner, a une parenté lointaine avec une des plus vieilles expressions du langage, avec la métaphore.

Ce dernier mot mérite d'être retenu, et notre courte incursion dans le domaine de la littérature, en ajoutant quelques traits nouveaux à la définition de l'audition colorée, permet de mieux comprendre cet état mental ; quel que soit le point de vue auquel on se place pour le définir, on aboutit à la même conclusion.

Au point de vue littéraire, l'audition colorée apparaît comme une déformation de la métaphore ; la métaphore est un rapprochement intelligent de choses différentes, rapprochement fondé sur une raison quelconque, au moins sur une identité de sentiment ou sur une coïncidence fréquente et naturelle ; dans l'alphabet coloré, le rapprochement est absolument dépourvu de sens.

Au point de vue psychologique, l'audition colorée est une déviation, si légère qu'on la suppose, de la marche normale de la pensée ; notre pensée a une tendance à reproduire l'ordre réel des choses extérieures comme dans nos souvenirs, ou à découvrir un ordre logique, comme dans nos raisonnemens, ou même à édifier un ordre fictif, mais toujours possible, comme dans nos actes d'imagination ; quand une personne associe des sons aux couleurs, elle subit des liaisons d'idées qui n'ont aucun des caractères précédens et qui ont la force, la permanence, la ténacité d'une obsession.

Enfin, si nous nous plaçons au point de vue social pour juger ce phénomène, c'est-à-dire si nous recherchons quelle est la catégorie de personnes qui en est tributaire, nous constatons, avec les auteurs, que la petite élite qui présente de l'audition colorée est composée en majeure partie de personnes instruites, d'artistes, de gens de lettres ; la faculté de colorer des sons est plus fréquente chez les intelligences affinées par la culture que parmi les natures robustes et épaisses. Le paysan qui sème le blé de la moisson ne connaît pas ces subtilités de la pensée.

ALFRED BINET.

UN

VOYAGE DE DÉCOUVERTES

A TRAVERS LA SOCIÉTÉ AMÉRICAINE

A voyage of discovery, a novel of American Society, by Hamilton Aïdé, 2 vol.; London, 1892. J.-R. Osgood.

Il y a environ un an que parut dans la revue anglaise, *The Nineteenth Century*, un article qui fut très diversement commenté des deux côtés de l'Atlantique : *Social aspects of American life.* Cet article, des plus piquans, était de Hamilton Aïdé, bien connu ici même (1), qui, poète, romancier, artiste à ses heures, *gentleman* accompli d'abord, se mêle en outre assez souvent de voyager. Ayant eu le privilège d'accompagner Stanley dans sa tournée triomphale aux États-Unis, M. Aïdé saisit l'occasion exceptionnelle qui s'offrait à lui d'enregistrer sur son passage toutes les formes de la vie sociale; ses premières notes publiées à la hâte, sans prétention ni précaution, se recommandaient, — comme le font presque toujours les documens de cette sorte, — par la verve

(1) Voir, dans la *Revue* du 15 août, du 1er et du 15 septembre 1881, *un Poète du grand monde.*

et la fraîcheur primesautière. Elles ne perdaient rien, croyons-nous, à l'extrême rapidité des impressions, concentrées dans l'espace bref de six mois.

Des deux manières de voyager, qui consistent soit dans un long séjour, favorisant l'étude attentive et consciencieuse des mœurs, soit dans le coup d'œil rapide jeté sur toutes choses par un touriste perspicace, c'est souvent la seconde que nous préférons. Il n'y a peut-être pas beaucoup plus d'inexactitudes, car comment ne se tromperait-on point en parlant d'un pays étranger, même après l'avoir habité? Mais en tout cas les erreurs sont rachetées par un charme de spontanéité, par des traits de divination heureuse qui valent mieux que la simple observation toujours insuffisante. D'ailleurs, comme l'a dit à merveille M. Hamerton, le seul Anglais contemporain qui ait bien pénétré notre vie de province en France (1) : « Après des années passées dans tel ou tel endroit, nous hésitons toujours à le décrire, parce que nous le connaissons trop, et que néanmoins nous sentons qu'il faudrait le connaître beaucoup plus encore avant de publier des résultats et de tirer des conclusions. » M. Aïdé, pour sa part, était dans la disposition où l'on est avant d'avoir trop réfléchi, c'est-à-dire tenté de raconter au plus vite. Il commença toutefois par déclarer avec une parfaite modestie qu'il ne se permettrait pas de parler des institutions politiques, de revenir sur tout ce qu'avait traité admirablement M. Bryce, l'auteur d'*American commonwealth*, qu'il laisserait de côté les questions religieuses et industrielles comme n'étant pas de sa compétence, qu'il se bornerait à des croquis de ce qu'il avait vu. Or ceux qui connaissent les crayons et les aquarelles de M. Aïdé savent que ses moindres croquis ont une valeur toute particulière. Nous demandons à mettre, en partie au moins, ces esquisses légères sous les yeux de nos lecteurs avant de leur montrer le tableau achevé qui ne parut que plus tard sous le titre : *un Voyage de découvertes*. Comme beaucoup de tableaux achevés, il n'a peut-être pas toute la saveur de la simple esquisse.

La première remarque du voyageur anglais, c'est qu'il est absurde de parler de la nation américaine, composée par excellence de pièces et de morceaux, comme d'un peuple unique et homogène. L'agglomération de nationalités diverses y produit souvent les caractéristiques les plus opposées ; la science ne trouvera nulle part d'occasion plus belle pour étudier l'effet du croisement des races. Dans l'est et dans l'ouest par exemple, les conditions de la vie ont si peu de rapports entre elles que les observations qui

(1) *Round my house*, notes de la vie rurale en France.

concernent une ville ne s'appliquent pas nécessairement à une autre. Même dans l'est, les cités rivales ne toléreraient qu'avec peine que l'on confondît leurs idiosyncrasies respectives. A New-York, la population irlandaise est tellement prépondérante que le pouvoir politique et l'influence civique lui appartiennent sans partage. Si l'on demande par exemple d'où vient l'état lamentable des rues mal entretenues avec des trous dangereux, la réponse est invariable : — Nous sommes entre les mains des Irlandais. Nul, parmi les millionnaires qui demeurent ici, n'aurait le pouvoir d'y rien changer.

A Cincinnati et ailleurs, c'est l'élément germanique qui domine, on s'en aperçoit aux journaux, aux institutions de toute sorte et à la haute culture musicale, dont le résultat chez la génération qui s'élève sera considérable. A San-Antonio, il y a, paraît-il, dix-sept nationalités distinctes. Tout le monde sait qu'à la Nouvelle-Orléans une très nombreuse colonie d'Italiens s'ajoute aux créoles français. Et quand on en a fini avec le nègre au sud, quoique dans toute l'étendue des États-Unis il ne disparaisse presque jamais complètement, on se trouve devant les Chinois qui occupent des quartiers dans chaque ville, parfois même, en Californie, tout un village.

Une pareille multitude hétérogène, répandue parmi la population d'origine, doit, cela va sans dire, modifier beaucoup le tempérament de chacun des États; cependant certaines qualités s'y manifestent d'une façon générale. Par exemple, l'esprit d'entreprise, la persévérance, le genre de fierté qui fait qu'on ne dépend que de soi, tout cela paraît avoir planté des racines indigènes dans le sol américain, de même que la munificence envers sa cité natale passe pour le premier des devoirs aux yeux du citoyen riche. Inventeurs, pionniers, industriels, hommes de science, tous pratiquent cette même vertu primordiale. Le véritable Américain ne saurait comprendre la jouissance du repos ; selon lui, l'inaction est irritante. Que ce soit pour fonder une ville ou pour se créer une fortune, que son but soit patriotique ou personnel, une énergie presque fiévreuse dirigera ses mouvemens. Chicago en porte témoignage, cette ville, brûlée il y a peu d'années et qui est maintenant la plus grande, comme étendue, de tous les États-Unis. Jamais un Américain ne se laisse décourager; il n'est pas question de ces faillites après lesquelles un Européen s'éclipse pour toujours; les exemples de richesses énormes gagnées dans d'audacieuses spéculations, puis perdues et regagnées, sont des exemples quotidiens. Le revers de la médaille, c'est que le succès d'argent est trop généralement présenté à la jeunesse comme le but essen-

tiel à toucher; mais il faut reconnaître que le patriotisme et la bienfaisance en profitent. L'académie californienne des sciences, les bibliothèques Astor et Lennox à New-York, la *Newbery Library* à Chicago, la galerie Corcoran à Washington, et les hôpitaux, les collèges, les musées qui se multiplient partout, attestent un grand esprit public qu'on ne saurait trop louer.

Cette part une fois faite à l'admiration, M. Aïdé n'est pas précisément de l'avis de son compatriote, M. Bryce, sur la *pleasantness,* sur l'agrément de la vie américaine. Il admet que les classes inférieures soient plus heureuses qu'ailleurs, grâce aux gros salaires et à l'espoir bien fondé de réussir à s'élever sur l'échelle sociale; un ouvrier qui gagne dix shillings par jour, une servante qui se fait payer cinquante ou soixante livres sterling par an, n'ont pas lieu de joindre leurs clameurs à celles des socialistes; mais à en croire un *gentleman* anglais, un artiste du grand monde habitué à tous les raffinemens de l'élégance intellectuelle, la vie des classes supérieures en Amérique n'est guère enviable. Ce qui le frappe chez les hommes, c'est la fatigue qui suit l'excès de travail, et chez les femmes l'idée fixe du changement, de l'incessante distraction. — Chaque fois, nous dit M. Aïdé, que j'ai demandé comment il arrivait que les petits théâtres fussent plus fréquentés que les grands à New-York, on m'a répondu : « Nos hommes, après les affaires de la journée, sont trop las pour pouvoir penser; ils ne veulent que de l'amusement, ce qui les fait rire leur suffit. »

Un tel état de prostration mentale ne saurait donner l'idée d'un très haut degré de jouissance. Les richesses de l'Amérique étant dues en grande partie à la spéculation, il s'ensuit inévitablement pour leurs possesseurs beaucoup d'anxiété, d'excitation nerveuse et un certain épuisement. Seul un voyage en Europe, l'Océan mis entre soi et la pluie quotidienne des télégrammes, peut assurer un peu de répit au millionnaire surmené.

L'agitation des femmes américaines, qui affecte des formes diverses et souvent dignes d'éloge, semble donner raison plus encore à M. Aïdé. Certes une femme à la mode est probablement à peu près la même dans toutes les capitales du monde, mais le charme même de ses manières, cette vivacité d'oiseau sautillant d'une branche à l'autre, fait de l'élégante de New-York quelque chose de très différent de son équivalent de Londres par exemple. Elle n'a jamais besoin de repos; pour elle, la campagne, c'est Newport, le chemin de fer, le yacht, la réception, pendant quelques semaines, de ses amis et connaissances dans une villa où l'on s'amuse. Ne lui parlez pas de repos prolongé aux champs, des intérêts simples et des obliga-

tions sérieuses de la vie rurale; le *rocking chair* où elle se balance des heures de suite illustre mieux que tout le reste son mouvement perpétuel. Jamais on ne la voit une aiguille à la main; du moins, tandis qu'il parcourait l'Amérique en long et en large, Hamilton Aïdé n'a pas rencontré une seule dame occupée à travailler de ses doigts; il ne doute pas qu'en cas de besoin elle ne puisse mettre à cette besogne l'activité d'une machine à coudre, mais, comme délassement, la rêveuse tapisserie, indispensable à ses sœurs du vieux monde, n'existe pas pour elle. Il ne lui faut que des stimulans: conférences, auditions de musique, séances de spiritisme, sermons laïques sur tous les sujets qui sont sous le soleil. Elle s'attachera très ardemment à une étude quelconque, elle suivra des classes, elle ne tombera pas dans l'erreur, commune ailleurs, que son éducation est achevée parce qu'elle a quitté l'école; mais n'ayant jamais un nombreux domestique ni beaucoup d'enfans, sauf exception rare, elle en a vite fini avec ses devoirs de maîtresse de maison, et son esprit inquiet, qui abhorre le vide, cherche un aliment, soit dans les plaisirs mondains, soit dans une culture intellectuelle, qu'elle se garderait d'acquérir solitairement avec l'unique secours des livres. Cet état fiévreux tient sans doute à la première éducation; l'enfant n'est jamais un enfant en Amérique, selon le sens que nous donnons à ce mot; son irresponsabilite pétulante ne connaît que peu de contrainte ou même aucune; il suffit, pour s'en assurer, de vivre dans les hôtels où l'enfance est représentée par quelques échantillons.

Plus tard, son cerveau est sans relâche surexcité; il arrive à un développement qu'atteste le grand nombre des petits prodiges; mais cette précocité devient assez rarement du génie. Beaucoup d'Américains prudens sont réduits à mettre leurs filles en pension pour éviter qu'elles ne commencent trop tôt à recevoir et à rendre des visites, à organiser des parties de plaisir, à flirter même, malgré leurs robes courtes. Priver la petite fille de ces amusemens dangereux, en la gardant au foyer, ce serait la rendre malheureuse, puisque toutes ses amies sont à un même régime. Le « bouton, » comme on appelle la débutante, a déjà l'assurance des roses les mieux épanouies; c'est une parfaite petite femme du monde, capable de se garder seule, n'ayant besoin d'aucun chaperon, sachant s'escrimer dans le dialogue contre les hommes jeunes et vieux, ordinairement très *bright*, animée, pleine d'entrain, souvent d'une extrême séduction, mais privée depuis longtemps de ce qu'on nomme la fleur de la première jeunesse. — Quelqu'un dit drôlement à M. Aïdé, en parlant d'une de ces jeunes merveilles : « Elle a du trait à ce point qu'elle commence la con-

versation par une brillante repartie. » — La mère est tout à fait reléguée à l'arrière-plan, non par manque de tendresse, mais parce qu'elle ne serait nullement à sa place dans le tourbillon. Les journaux annoncent que « Miss X. a eu, lundi, une réception, où elle était secondée (*assisted*) par sa mère. »

New-York est nécessairement plus cosmopolite que les autres villes des États-Unis où, quel que soit le nombre des habitans étrangers, les façons de vivre américaines prédominent. De plus en plus, New-York devient européen; le camp opposé appelle volontiers *Anglomaniacs* ceux qui s'étudient à imiter les manières, les habitudes, les vêtemens, le langage de leurs cousins d'Europe. Pour ce qui est de la langue, il y a des mots, des formes qui appartiennent en particulier à chaque état, d'autres qui sont communes à tous; tel participe passé, emprunté par la Nouvelle-Angleterre à ses ancêtres puritains et que l'on n'entend jamais dans l'Ouest, tels pléonasmes caractéristiques, tels termes curieusement détournés du sens qu'ils ont en anglais : par exemple *I guess*, je devine, pour je crois ou je suppose; *reckon*, compter, ou *calculate*, pour penser, *think; conclude*, conclure, au lieu de *resolve*, décider; *tear down*, arracher, mettre en pièces, au lieu de *pull down*, abattre, quand il s'agit de démolir une maison.

Le Bostonien parle, règle générale, comme l'Anglais le mieux élevé, l'Anglais, bien entendu, qui ne sacrifie pas à l'argot *fashionable*, et, si ce n'était la prononciation d'un mot par-ci par-là, il serait presque impossible de reconnaître sa nationalité. On a dit beaucoup de sottises sur la haute culture et le pédantisme bostoniens. Il est vrai que dans cette ville intéressante il existe une activité d'esprit qui parfois s'égare et accorde un peu trop d'importance à des formes discutables de bouddhisme ésotérique par exemple; mais l'humour américain a vite raison de ce qui est oiseux ou ridicule. La forteresse même du prétendu pédantisme féminin, le collège de Wellesley où sept cents jeunes filles reçoivent les leçons des plus éminens professeurs dans toutes les branches du savoir, n'a nullement l'apparence d'une pépinière de bas-bleus. Le bâtiment principal et le parc qui l'entoure sont la donation d'un père qui employa sa fortune, après la mort de son unique enfant, à fonder cet établissement magnifique. Moyennant six cents livres sterling par an, chaque pensionnaire peut, selon ses aptitudes, étudier les sciences, les lettres ou les arts, se préparer à devenir une de ces institutrices demandées de tous côtés dans un pays neuf, ou à gagner sa vie de quelque autre façon. Il est sorti de Wellesley-College des docteurs, des collaboratrices aux journaux quotidiens

ou aux *magazines* périodiques; mais la preuve que les diplômes ne gâtent rien, c'est que presque toutes les jeunes filles qui en obtiennent se marient. Elles n'ont couru pendant leurs années de collège aucun risque de surmenage; l'éducation du corps est aussi soignée que celle de l'esprit. M. Hamilton Aïdé a été frappé de leur bonne mine et de leur gaîté, tandis qu'elles patinaient sur le lac où, l'été, elles s'exercent à ramer.

Quant aux dames de Boston, il a gardé le plus charmant souvenir de leurs dîners, prétexte à conversations inoubliables. Les escarmouches d'humour qui en sont l'un des traits distinctifs ont lieu entre un petit nombre de convives distingués, rompus à discuter tous les sujets qui relèvent de la pensée moderne et à s'aiguiser l'esprit les uns contre les autres; elles ont un caractère tout particulier de verve facile, intarissable. Et quelle richesse de fond, quelle absence d'effort!

Washington s'occupe plutôt de politique; si le progrès et la mode l'intéressent, la peinture le laisse indifférent; on y discute rarement les livres, on y est fort occupé de soi; la conversation reste par conséquent ou trop lourde ou trop légère; hommes d'État et diplomates se tiennent en équilibre sur le bord d'une très mince couche de glace, l'échange de politesses est abondant, mais on ne s'aventure guère loin du rivage. Sans doute, il ne faudra pas beaucoup de temps pour que le ton de cette société change; dans le grand centre politique des États-Unis, d'opulens citoyens viennent, d'année en année, s'établir, apportant de différentes parties du pays des besoins intellectuels, auxquels force sera bien de répondre. Mais, pour le moment, Washington n'a pas de collections d'art particulières; un bon concert, une bonne troupe d'acteurs y sont rares. D'autre part, on ne saurait considérer comme réunions mondaines les réceptions de la Maison-Blanche, où tout citoyen est autorisé à entrer et à donner une poignée de mains au président, pas plus que certains thés de l'après-midi offerts par une femme de ministre qui, selon l'usage établi, doit être en toilette du soir, tandis que ses invités sont en toilette de ville. Sans doute, il y a des bals superbes, de grands dîners diplomatiques et, parmi les habitans de Washington, se trouvent des gens fort agréables; mais la position officielle qu'occupe sa société rend celle-ci plus raide que la société de New-York et de Boston.

A propos des salons de New-York, on s'étonnera peut-être d'apprendre que l'Amérique ait fait un talent, dans toute l'acception du terme, de la conversation. Le paragraphe suivant, coupé dans un journal de cette ville, signale comme professeurs, cinq ou six femmes bien élevées qui gagnent large-

ment leur vie en dirigeant des cours et en donnant des leçons particulières. « Naturellement, dit le journal, les élèves sont d'ordinaire de très jeunes gens qui, tout frais sortis de l'école, préparent leur entrée dans le monde ; mais il y a aussi des personnes âgées qui demandent un entraînement particulier, et ce sont celles-là qui donnent le plus de peine, étant souvent timides et consternées par le son de leur propre voix. Non-seulement on leur apprend à choisir des sujets convenables, développés par d'heureux commentaires, mais encore on les met en garde contre les anecdotes trop longues, les affaires personnelles ennuyeuses, les souvenirs de famille trop abondans, les allusions risquées, le sarcasme, la médisance. Puis la maîtresse soigneuse donne des leçons de rire qui impliquent une modulation correcte de la voix et une répression sévère du ricanement ; elle stimule les découragés en leur faisant remarquer combien une attention soutenue aide à saisir le fil de la conversation et à le dérouler, etc. »

Combien de malice un causeur tel que M. Aïdé doit-il mettre dans cette citation ! Il n'y ajoute rien, ce qui est à peine équitable, car nous savons qu'en tout pays on rencontre des annonces auxquelles nul ne croit et qui font sourire ceux-là mêmes qui les lisent avec un certain empressement. Voyez plutôt les recettes de beauté dans nos journaux de France. Serait-il juste de croire que les eaux de Jouvence et les charmes variés sous forme de poudres, de fioles ou de petits pots que beaucoup d'entre eux préconisent à la quatrième page, soient la preuve d'un certain état de décadence touchant à l'imbécillité ? Peut-être les professeurs de conversation à New-York n'ont-ils pas un succès plus étendu que les émailleuses de visages à Paris.

L'hospitalité américaine obtient de M. Aïdé un éloge sans réserve ; elle est conçue, dit-il, dans ce vieil esprit anglais qui a été mis en fuite par de vaniteuses conventions. On ne recule pas devant le plaisir de retenir un hôte à l'improviste, de lui offrir le dîner de famille sans aucune de ces sottes excuses sur la pauvreté du menu que réprouvent les lois d'une bonne éducation. Quant aux dîners priés, ils ont généralement paru au voyageur moins bons et moins bien servis qu'il ne s'attendait à les trouver. Sur le second chapitre, il faut dire que nulle part au monde le service n'est compliqué et raffiné comme en Angleterre ; dans un pays neuf où la plus grosse difficulté est de se procurer et de retenir des domestiques, on ne pourrait, fût-ce à grand renfort d'argent, obtenir les mêmes résultats d'élégance et de confort. A New-York il arrive qu'on est obligé de scier sa viande au lieu de la couper, parce que les couteaux d'argent sont d'un nettoyage plus facile et plus

prompt que l'acier. Les domestiques reçoivent des gages énormes et chacun d'eux fait la besogne de plusieurs. Ils restent généralement peu de mois dans la même place; comme ceux qui les emploient, ils sont agités et réclament du changement. Il convient au maître de maison de renvoyer tout son monde pour aller plus librement voyager à l'étranger ou dans son propre pays habiter un hôtel monstre; et il convient également aux domestiques d'aller dans l'hôtel monstre en question gagner des gages redoublés durant la saison où se presse la foule; de sorte que les anciens serviteurs, sauf les nègres, dans les États du Sud, sont un luxe inconnu. A l'Ouest, la difficulté d'obtenir un autre service que celui d'Irlandaises malpropres augmente chaque année. Si l'on considère le flot de l'émigration, c'est incompréhensible. Une dame établie au Colorado a fourni le renseignement qui suit : — On ne pense guère à s'informer de la moralité d'une bonne, c'est elle qui se renseigne sur la vôtre. La première année de mon installation ici, je n'ai pu me procurer personne, — on ne me connaissait pas. Ensuite, ces demoiselles ont été moins rigoureuses.

Il y a des légendes sur les *helps*, les auxiliaires américains, qui semblent inventées à plaisir ; par exemple, l'histoire de la cuisinière qui, abordant une nouvelle place, fait insérer dans le journal de l'endroit, à l'article déplacemens :

« Miss Sally Dexter est arrivée de Denver en visite chez M... de cette ville. »

Jamais un domestique ne vous dit *monsieur*. Le garçon d'hôtel à qui vous demandez un plat va le chercher sans répondre, après quoi il se penche sur le dossier de votre chaise pour écouter la conversation. Dans un café de Pittsburg, Hamilton Aïdé se crut attaqué par un individu qui ne voulait que lui enlever poliment son chapeau, ce qu'il comprit en le voyant accrocher cet objet à une patère. Simple excès de zèle.

On conçoit que la plupart des singularités prises en note par M. Aïdé (il se hâte de nous en avertir) ne s'appliquent pas aux grandes villes de l'est, mais plutôt à un état de choses encore primitif qui tend à s'effacer. C'est à Colorado-Springs, par exemple, qu'il constata une singulière habitude assez répandue dans les petites localités de l'ouest, celle de se servir de l'église pour y célébrer des fêtes qui n'ont rien de sacré. S'il ne citait pas textuellement un compte-rendu publié par le journal de l'endroit, on aurait peine à croire au *Japs entertainment*, divertissement donné ainsi dans la première église méthodiste par les jeunes filles d'une école du dimanche, toutes affublées de noms et de cos-

tumes japonais, pour exécuter un programme littéraire et musical américano-japonais des plus joyeux, que compléta un thé offert aux spectateurs enthousiastes par les *Japs*. Toujours à l'église méthodiste, la société des *light-bearers* (porteurs de flambeaux) joua dans l'après-midi une charade, *Trouble in a mormon family* (les difficultés d'une famille mormonne). Dans une autre église transformée en théâtre, fut représenté, à grand renfort de costumes, certain mariage syrien, où le prêtre officiant était un véritable *clergyman* vêtu à l'orientale!

Et à toutes les vitres des boutiques de Colorado-Springs s'étalait cette annonce étrange:

« *Oysters! Oysters! Oysters in every style.* Des huîtres dans tous les genres, à la première chapelle baptiste, lundi soir! »

Une autre espèce d'amusement qui paraît fort incommode aux maîtres de maison européens, c'est la *surprise-party*. Un nombre parfois considérable de jeunes gens conviennent entre eux d'un jour pour aller surprendre des amis. Ils arrivent chargés de provisions et prennent le logis d'assaut; il n'y a rien à faire que capituler et accueillir de son mieux l'invasion. Encore le mal n'est-il pas grand dans les villes, mais le propriétaire d'une ferme lointaine, d'un *ranche*, peut se trouver fort embarrassé si le mauvais temps s'oppose au départ de la bande joyeuse, et que le garde-manger fasse défaut. M. Aïdé cite le cas vraiment tragique d'une *surprise-party*, arrivée en chariot dans une maison de campagne californienne avec des provisions pour le souper du soir, et qui fut retenue trois jours par la neige. On dormait sur le plancher et on s'amusait quand même.

Les réceptions, commençant à trois heures de l'après-midi et continuant jusqu'à dix et onze heures du soir, sont très fréquentes dans les grands centres de l'ouest. M. Aïdé parle d'une cérémonie de ce genre, où la maîtresse du logis recevait en robe de bal avec tous ses diamans, des gens qui entraient et sortaient en négligé, quelques-uns gardant leurs ulsters et des caoutchoucs aux pieds, d'autres arrivant à neuf heures habillés à peu près pour le soir. Tout en haut de la maison, il y avait une salle de danse, vers laquelle s'envolaient les plus frivoles, tandis que la partie sérieuse de l'assemblée prenait du thé au rez-de-chaussée.

Il alla aussi voir danser dans un sous-sol; mais, que ce soit à la cave ou au grenier, la gaîté de ces réunions est partout la même; jeunes et vieux s'amusent franchement, et un Anglais, habitué à l'air de dédain ou d'ennui profond qu'affectent souvent ses compatriotes, ne peut qu'être frappé très favorablement de la différence. Différens, les Anglais et les Américains le sont en beaucoup de

choses, malgré la parenté. Dans les grandes villes, à New-York comme ailleurs, la seule construction des maisons suffit à indiquer l'une de ces dissemblances qui touchent au fond du caractère. Le goût d'être seul chez soi, de ce qu'on appelle la *privacy*, l'horreur de toute promiscuité en matière de logement qui distingue l'Anglais est inconnue en Amérique. Toutes les pièces étant, du haut en bas, également chauffées à l'air chaud, on ne juge pas nécessaire de fermer les portes, ce qui met vos actes et vos paroles à la merci de tout le monde, au moins dans le salon qui n'est séparé que par un rideau du corridor d'entrée, d'une part, et de l'autre d'un vestibule central au bout duquel se présente l'escalier; en face, une baie en forme d'arc conduit àla salle à ma nger. C'est le plan presque général des habitations moyennes à New-York, un plan qu'impose l'étroitesse de la façade accordée à chaque maison.

La porte extérieure est précédée d'un *stoop*, ou perron rapide de plusieurs marches; elle a l'inconvénient de porter rarement un numéro visible. Ce numéro, caché à l'œil nu, ne se révèle, en bien des cas, que tissé sur le paillasson. Si l'on ajoute à cela que les noms de rues ne sont jamais fixés aux murs, mais seulement sur les réverbères où ils s'effacent plus ou moins, on comprendra la difficulté qu'éprouve un étranger à reconnaître son chemin. La décoration des *parlours* et la vie qu'on y mène sont aussi peu anglaises que l'aspect général des habitations. Chez les gens riches, le luxe ne manque pas: tentures splendides, étoffes, tapis, meubles sans prix; et sur les murs des tableaux modernes de l'école française, qu'il est difficile de voir, par suite de l'exclusion systématique de la lumière. Chacune de ces collections de peinture ressemble presque exactement aux autres. M. Aïdé nous dit qu'il savait toujours d'avance ce qu'il allait trouver: un certain nombre de Corot ou de soi-disant tels, des Daubigny, des Troyon, un Diaz ou deux, parfois un Millet. Quelque admirables que soient ces maîtres, on voudrait avoir parfois la preuve de goûts personnels chez le collectionneur, qui se borne à calquer, au contraire, sa liste sur celle du voisin. L'ameublement est français, et c'est l'ancienne idée française: — le salon est une pièce d'apparat destinée uniquement à recevoir, — qui domine partout. Les livres épars, la table à écrire, le joli désordre des salons anglais qui a gagné les salons parisiens modernes, tout cela se trouve relégué sans doute dans des appartemens plus intimes, de sorte qu'il est impossible d'appliquer aux intérieurs américains le dicton bien connu que l'habitant se devine d'après l'aspect de sa coquille. Sauf de rares ex-

ceptions, ils n'ont aucun caractère; impossible de découvrir ce qu'une femme fait et ce qu'elle aime en inspectant son gîte; une correcte uniformité règne chez telle mondaine frivole, chez telle lectrice assidue de Browning et de Carlyle, chez telle mélomane consacrée au culte de Wagner, chez la dame qui n'est rien de tout cela.

Pour revenir aux clôtures, non-seulement il n'en existe pas entre les villas, mais encore le domaine privé n'est généralement séparé de la voie publique par aucune grille, par aucun mur. Ceci explique qu'il y ait peu de jardins, sauf lorsqu'il s'agit de grandes propriétés. Le *cottage* anglais, avec son coin de terre plein de couleurs et de parfums, protégé par une barrière rustique, n'a point d'équivalent aux États-Unis. En Californie, une végétation naturelle incomparable décore magnifiquement tous les chemins; mais dans l'est, où il faudrait un peu d'effort, le prix élevé du travail empêche que la classe moyenne se permette le luxe des fleurs. Très probablement on n'en sent pas le besoin, on n'en a pas l'amour sincère, patient et soigneux. On se borne à payer deux dollars pièce des roses coupées, car nulle part les hommes riches ne sont plus prodigues de bouquets, et les beautés à la mode, pour peu qu'elles veuillent rester impartiales, ne peuvent se montrer au bal que surchargées de fleurs au point de ne savoir qu'en faire.

Le théâtre a été généralement une déception pour Hamilton Aïdé; très peu de pièces supporteraient d'être transplantées et, à l'exception de quelques rôles de caractères, l'interprétation est tout à fait de second ordre, nous dit-il. Ceci l'étonne d'autant plus que les Américains ont de très bons critiques et qu'ils possèdent une troupe, celle de Daly, qui est des meilleures, avec le souvenir d'une longue suite d'excellens artistes, dont quelques-uns vivent encore; mais le goût du public est devenu détestable. Des opérettes dont la stupidité est sans parallèle en Europe, des farces du genre *variétés*, réussissent seules à attirer la foule. Heureusement les Jefferson, les Booth, les Irving, les Kendall, viennent quelquefois triompher de cette disposition fâcheuse. On ne peut pousser plus loin que le premier la fidélité à la nature; les intonations, les gestes, l'expression de la physionomie, tout est chez lui d'une sincérité merveilleuse; jamais l'envie d'un succès plus populaire et plus bruyant ne le conduit à l'exagération; il galvanise des pièces vieillies ou sans valeur jusqu'à en faire des chefs-d'œuvre.

Les Américains sont inexcusables de déroger comme ils le font dans leur appréciation des choses du théâtre, car ils possèdent un don national, pour ainsi dire, qui se rapproche des plus beaux dons du comédien, un don qu'ils cultivent et perfectionnent sans

cesse par une constante pratique ; ils possèdent au suprême degré l'art de la parole. Nul ne peut imaginer ce qui se dépense d'esprit argent comptant, de bonne humeur imperturbable et souvent d'éloquence dans les simples *speeches* prononcés à table. M. Aïdé nous parle de certain banquet public auquel il eut la bonne fortune d'être invité, seul étranger. Une discussion s'engagea sur des questions d'administration municipale, et les orateurs se levèrent l'un après l'autre, dénonçant des abus, des négligences, flagellant la corruption régnante, avec une force, une autorité, une énergie dans la satire qui prouve que, s'ils supportent impatiemment les critiques du dehors, les Américains savent entre eux dire et entendre la vérité. Il y eut une attaque déchaînée contre la basse presse qui pourrait servir de leçon ailleurs qu'en Amérique, et qui montre aux autres peuples le danger qui résulte du droit de tout imprimer. L'orateur déclara qu'aucun honnête homme ne pouvait plus se soucier d'occuper tel ou tel emploi public, quand il savait d'avance qu'aussitôt en place, il serait calomnié, ses secrets de famille mis au jour, son passé déterré pour en faire du scandale. Et quel recours contre tout cela? Vous pouvez tuer l'éditeur du journal où votre femme, votre fille ont été insultées ; le jury vous acquittera, mais si vous vous adressez aux tribunaux, vous n'obtiendrez jamais justice à moins que ce ne soit par hasard une justice dérisoire. Et la faute en est aux honnêtes gens qui tolèrent chez eux ce qui ne serait souffert dans aucune partie du monde, qui, se vantant d'appartenir à un peuple libre, courbent la tête devant un tyran plus absolu que le tsar de toutes les Russies : la presse ! Ceux-là seuls qui se sont endurcis dès longtemps sous l'outrage, ou qui savent l'éviter en payant les journaux, se laisseront attacher au pilori. Les meilleurs citoyens resteront à l'écart, jusqu'à ce que soit extirpée cette gangrène qui dévore le cœur de la nation.

Pendant la tournée qu'il fit dans quatre-vingt-onze villes, M. Hamilton Aïdé eut toute facilité pour estimer à sa valeur le journalisme américain. Règle générale, la presse est absolument indifférente à la vérité ou au mensonge de ce qu'elle avance. C'est de la *copie*, voilà tout, de la *copie* qui peut fournir matière à un démenti, peut-être à une controverse prolongée, — autant de lignes ! Chaque petite ville a son journal qui coûte deux pence et demi, et bien des gens ne lisent que cela. S'habituer à pareille nourriture quotidienne, c'est un véritable malheur national ; le niveau de l'appréciation morale des choses et du goût littéraire en restent également abaissés.

Sur un mot de dédaigneuse miséricorde aux *interviewers*, suffi-

samment malmenés par M. Rudyard Kipling pour que les autres voyageurs les laissent tranquilles, M. Aïdé terminait son premier article, qui nous fit très vivement désirer une suite écrite du même ton libre et familier, — le ton d'un journal intime rempli de documens puisés aux sources sur tous les sujets pêle-mêle, graves et frivoles, à mesure qu'ils se présentent.

Mais, si nous ne nous trompons, un scrupule fort légitime arrêta presque aussitôt l'auteur. Il craignit de blesser par des renseignemens trop précis les susceptibilités d'un monde qui lui avait fait bon accueil, il redouta un péril auquel, seul peut-être, M. Taine, dans ses admirables notes sur l'Angleterre, a su échapper par son indifférence même de plaire ou de déplaire soit aux Français, soit aux Anglais, indifférence dont il fait la déclaration nette et sincère en tête de son livre. Pour des raisons qui résultent de ces jalousies et de ces susceptibilités si souvent observées en famille, la situation est bien autrement délicate entre Anglais et Américains. M. Aïdé imagina donc de se mettre plus à l'aise et de contenter tout le monde en écrivant un roman, l'agréable récit intitulé, *A Voyage of discovery;* mais, en réalité, ce roman n'est que le développement et la continuation de l'article que nous avons voulu à cause de cela faire connaître en commençant. Sur cette charpente une fois posée, il groupa des caractères, des événemens, et s'exerça très habilement à un véritable tour de force, nous voulons parler des nuances du dialogue, de ces conversations entre Anglais et Américains, où les plus imperceptibles différences de ton et de langage sont marquées avec une étonnante virtuosité; ceci, bien entendu, ne peut être reconnu facilement par l'oreille mal exercée d'un Français, mais on distinguerait du moins à travers la traduction cette même adresse merveilleuse appliquée à l'indication soutenue du caractère et de l'esprit de chacune des deux nationalités mises en présence. Point d'exagération, point de grossissement; l'étude est bien intéressante pour nous autres, en nous indiquant toute sorte d'affinités entre la verve française et l'entrain américain, opposés à la lenteur, à la solidité britanniques, à cette condescendance dans l'approbation qui faisait dire à un Anglais patriote prié en voyage d'admirer un splendide coucher de soleil : — Un coucher de soleil?.. Ah! si vous pouviez voir seulement un des couchers de soleil de sa majesté la reine!

Celui qui cite ce mot caractéristique, ne pèche pas pour sa part par l'étroitesse. Il rend justice à chacun avec une impartialité très rare.

Il va sans dire que le fil imaginaire qui relie entre elles les décou-

vertes faites au cours de leur voyage par ses deux principaux personnages, sir Mordaunt Ballinger, baronet, membre du parlement, et miss Grace Ballinger, sa sœur, est un fil des plus ténus et des plus légers, le fil qui, dans les romans à thèses, sert pour coudre entre elles des déclarations de principes, des discussions philosophiques ou autres. Sir Mordaunt va chercher l'occasion de quelques placemens avantageux dans les mines, les villes en construction ou les grands centres d'élevage du Nouveau-Monde, et Grace l'accompagne un peu par curiosite, beaucoup pour avoir le plaisir d'être avec son frère ; c'est une fille de vingt-cinq ans, belle, franche, énergique, intelligente, prompte à s'intéresser aux choses qu'elle rencontre. Sir Mordaunt, lui, est le type accompli du gentleman et de l'ancien *guardsman :* de haute mine, admirablement bien fait, la tête trop petite seulement pour sa grande taille, peu profond, avec toutes les qualités bonnes et mauvaises de sa nature étalées en montre pour ainsi dire, de sorte que le premier venu peut en embrasser l'ensemble d'un coup d'œil, parfaitement droit et loyal du reste, aimant le plaisir et le flirt, dans les bornes qui sont compatibles avec des manières irréprochables. Le père de sir Mordaunt et de miss Grace, un homme politique, deux fois ministre, a joué un rôle international considérable, son nom est célèbre en Amérique ; tout semble donc préparé pour que l'arrivée de ses enfans aux États-Unis ne passe pas inaperçue, pour que la société des différentes villes qu'ils visiteront se donne en spectacle à eux tout en les fêtant. Ceci commence dès le bateau où un premier chapitre fort bien mené nous fait faire connaissance avec presque tous ceux qui nous intéresseront par la suite : Quintin Ferrars, d'abord un de ces Américains taxés d'anglomanie, qui ne trouvent rien de bon chez eux. Il n'y a dans son accent, dans le tour de ses phrases, nulle trace de ce que les Anglais appellent l'américain, de ce que les Amérains revendiquent comme un heritage des ancètres puritains qui, à les en croire, ont dû leur transmettre le plus pur anglais. Ferrars est un de ces cosmopolites qui oscillent incessamment entre l'ancien et le Nouveau-Monde, dénigrant le dernier dans des ouvrages littéraires dont il ne recueille pas la gloire, car il ne signe jamais.

Type tout opposé, Paul Barham, professeur à l'université de Harvard, esprit supérieur dans un corps fragile, patriote convaincu et intelligent, — déplorant les tares et les imperfections de l'état embryonnaire actuel, mais sûr de l'avenir. Il revient, malade encore des eaux d'Aix-la-Chapelle. Sa mère l'accompagne, une personne austère et douce, compagne admirable d'un clergyman de la Nouvelle-Angleterre.

Troisième figure d'Américain, Jem Gunning, le *dud*, le gommeux, bien des fois millionnaire, qui parle de son yacht, de ses chevaux, de ses chasses à l'ours dans les montagnes Rocheuses, d'exercices athlétiques de toute sorte, comme le ferait un Anglais du même bord, mais aussi de son argent, comme ne le ferait aucun homme bien élevé d'aucun pays, naïvement plein de lui-même et d'une assurance comique.

Comparse amusant qui représente l'*humour*, genre Mark Twain, M. Ruggs de Chicago : il est allé en Europe pour gagner des sympathies à la grande foire universelle qui n'aura jamais eu sa pareille ; on y verra un hôtel bâti d'albâtre et d'or, un salon de coiffure pavé de dollars, le sphinx d'Égypte qui aura passé la mer pour compléter un spectacle classique où figureront les princes européens. Chicago est en pourparlers pour cela avec le duc de Bragance comme descendant direct de Christophe Colomb dont on voudrait avoir les os, mais quelques difficultés se présentent. Ossemens et princes viendront sur des galions construits d'après les modèles authentiques de ceux qui amenèrent Colomb. Pour le spectacle biblique, car il en faut un, on aura soit la Mer-Rouge, soit le paradis terrestre, à défaut des paysans d'Ammergau, et, quant au théâtre, Clara Morris fera voir combien est supérieur l'article américain à toutes les *Burnhardts* et à toutes les *Ristor-eyes* du monde !

Ceci, moitié plaisant, moitié sérieux ; comme le dit finement Ferrars, il y a souvent une bonne part d'*humour* inconscient dans les faits et gestes de ses compatriotes.

Les dames ne manquent pas à bord du *Teutonic* parti de Liverpool. Outre la sympathique puritaine, Mrs Barham, nous rencontrons une veuve exquise, Mrs Courtly, dont les hommes subissent sans exception le charme un peu compliqué. Pour cette raison même, elle est moins appréciée de son sexe, surtout dans les cercles sévères de Boston où on la traite de « femme à hommes. » Pourvue des dons d'assimilation et de transformation les plus étonnans, tour à tour frivole et sérieuse, mystique et philosophe selon les circonstances, c'est un Protée féminin tirant de la vie tout ce qu'elle peut donner d'agréable, ne professant qu'un principe : jouir délicatement des choses le plus longtemps possible, du reste, excellente amie. Mrs Courtly est évidemment un portrait ; nombre de ses compatriotes l'ont reconnue ou cru reconnaître ; en tout cas, le portrait ne peut blesser ni scandaliser personne, l'original moins que qui que ce soit.

Quant à Mrs Van Winkle, si elle existe, comme nous n'en doutons pas, avec ses ridicules et sa vanité, elle ne prendra jamais

pour elle les fines moqueries décochées à ce bas-bleu aristocratique; car il y a une aristocratie très déterminée aux États-Unis. Lady Clydesdale, la grande dame anglaise qui vient soutenir en Amérique les théories les plus avancées de l'émancipation des femmes et les principes de l'égalité, l'apprend avec douleur. « Égaux! s'écrie Jem Gunning, la bonne farce! Mais on n'est nulle part plus exclusif qu'à New-York! Les *quatre cents* ferment leur porte à qui n'a pas d'argent, je vous en réponds! »

Et Mrs Courtly ajoute avec un de ses sourires à la Joconde :

— Nous sommes très fiers de notre généalogie quand nous en avons une; pour peu que nous nous connaissions un arrière-grand-père, nous citons toujours ses hauts faits dans la guerre de l'indépendance.

Mrs Van Winkle va plus loin. Non contente d'avoir fait beaucoup parler d'elle par son audacieux roman de *Phryné*, elle prétend être un *leader* de la société de son pays en attendant que son mari, qui appartient à une vieille famille *knickerbocker*, aille diplomatiquement représenter à Saint-James le *sang bleu* d'Amérique. Ce sang bleu n'est pas assez riche pour donner des fêtes, mais il honore de sa présence celles des parvenus et il s'acquitte ainsi, il s'acquitte même au-delà. Le miracle est que cette élégante folle soit une bonne épouse et une bonne mère. Au fond, elle n'a qu'un vice, mais il est grave : elle aime à étonner. Telle qu'elle est, Mrs Van Winkle paraît plus amusante aux Ballinger que miss Lobb, le spécimen par excellence de la haute culture qui, en se mettant à table, interpelle sans préambule son plus proche voisin sur les forces cosmiques non développées, pour déclarer une minute après que le paupérisme, cette plaie des vieilles civilisations corrompues, est définitivement extirpé du sol de la libre Amérique.

A peine sir Mordaunt Ballinger est-il débarqué que la société se l'arrache; les invitations pleuvent chez lui depuis les lettres d'affaires jusqu'aux billets teintés de rose. On lui offre de grands dîners aux différens clubs, des banquets particuliers et tous les plaisirs qui peuvent tenir dans une journée, à partir du thé de quatre heures. Jamais le courant de l'hospitalité ne s'empara d'un étranger avec une plus aimable violence. Et il y a aussi des *luncheons* de dames; la formule consacrée se retrouve partout « pour rencontrer miss Ballinger; » Grace reçoit des loges, des bouquets à foison; les dîners ne sont qu'en trop grand nombre; il y en a d'amusans, entre autres, tel dîner offert au frère et à la sœur par un célibataire, M. Sims, au fameux restaurant Delmonico; il leur présente des individualités bien américaines que les conventions régnantes parmi les *quatre cents* n'ont pas encore jetées dans le

moule banal. Mrs Flynn et miss May Clayton ont pourtant des liens de famille avec le meilleur monde, mais les *leaders* de la société les ignorent pour des raisons d'argent. Ceci atténue un peu la gaîté de Mrs Flynn, mais n'a pas d'effet sur sa cousine miss Clayton, une demoiselle du Kentucky à ses débuts, un *bouton* des plus lancés. En vertu de son éducation, elle n'est ni timide ni méfiante d'elle-même; pour le franc parler, elle en remontrerait aux femmes de quarante ans. Elle ne se rappelle pas le temps où elle a commencé l'exercice du *flirt*, ayant été toujours ramenée de l'école par des amoureux, comblée de bouquets et de bonbons, avec des parties de plaisir chaque semaine. Son langage est entrelardé de *slang;* elle a de l'esprit, une exubérance qui déborde en drôleries de toute sorte. Elle chante des chansons nègres avec une singulière effronterie, mais un certain flair ne lui manque pas et elle s'arrête avant de tomber dans le mauvais goût. Il est évident qu'elle se trace des bornes à elle-même; c'est fort heureux, car sa mère est absente de son existence autant que si elle était déjà défunte. Miss May fait des visites, reçoit, donne des soirées, va partout, tantôt avec sa cousine, tantôt seule dans toutes les maisons où il y a une femme d'âge respectable. — Elle dit carrément à sir Mordaunt en l'invitant à venir chez elle: — Ayez soin de ne pas demander maman. — Et à Grace: — Vous êtes charmante, et j'espère que vous viendrez aussi, mais pas avec votre frère.

C'est le gazouillement aigu d'un canari qui sort de sa jolie bouche, elle couvre la voix de tout le monde, et sa familiarité avec les jeunes gens est telle que Grace demande ingénûment: — Ont-ils été tous élevés ensemble? — De fait, miss Clayton a dansé l'allemande pour la première fois quelques semaines auparavant avec sa plus ancienne connaissance. Ce genre d'Américaine charme les étrangers autant qu'il embarrasse les gens du pays, surtout ceux qui se piquent d'être anglomanes. Parfaitement honnête avec cela, justifiant le dire de l'amphitryon, M. Sims : — Les femmes en Amérique sont comme les épingles. Si profondément qu'elles enfoncent, leur tête les empêche toujours de se perdre.

Sir Mordaunt ne flirte que prudemment avec miss Clayton, qui d'ailleurs ne le trouverait pas assez riche ; il s'abandonne un peu plus à la séduction passagère d'une gracieuse miss Hurlstone, que nous voyons au théâtre causer et rire tout haut, tandis qu'entrent et sortent les représentans de la jeunesse dorée. Grâce à ce manège, personne n'entend l'opéra de Wagner, car dans toutes les autres loges découvertes, les femmes agissent de même, tournant parfois le dos à la scène. Antithèse du théâtre de Bayreuth !

Gunning, qui est épris de miss Ballinger, donne une fête en son

honneur; il fait venir chez lui la danseuse en renom, qui, d'ordinaire, se montre dans un café de bas étage, où les dames ne vont point et nous avons un joli tableau des prouesses chorégraphiques de Carmencita que le pinceau de Sargent a fixée dans l'éclat de sa jupe de satin jaune, avant le moment où le démon du boléro la saisit et la transfigure. — De là, nous passons au bal, chez Mrs Thorly, haut placée parmi « les quatre cents. » Tout y est splendide, les salons, les toilettes, les diamans, tout, sauf l'introduction à la fête. Les nouveaux arrivés ont à se frayer un chemin à travers l'assemblée en grande parure, pour atteindre l'escalier, puis le vestiaire du premier étage; cette étrange anomalie est, paraît-il, presque générale; une procession d'hommes en ulsters, de femmes voilées en pelisses de fourrure, les pieds protégés par des caoutchoucs (*gums*), quand il neige, défile incongrûment au milieu de papillons étincelans déjà sortis de leurs chrysalides et qui toisent cette ascension lamentable. L'aspect général de la beauté des femmes est frappant; il y a peu de régularité sculpturale, mais le joli abonde et l'élégance des ajustemens dépasse tout ce qu'on peut imaginer. Les jeunes filles sont mises à peindre, les femmes mariées couronnées de diadèmes, de *tiares* importées d'Angleterre, au grand scandale d'une minorité de républicains farouches qui réprouvent ces insignes de la royauté. Le souper est servi d'une manière très pittoresque; à un moment donné, de petites tables sans nombre s'éparpillent comme par magie à travers les salons, et tous les convives s'y assoient à leur gré pour manger solidement une heure de suite.

En fait de repas, rien de prétentieux comme le dîner bleu donné par Mrs Van Winkle. L'allusion ne vise en rien le bas bleu de la dame; il s'agit de la réception du sang bleu d'Angleterre par le sang non moins bleu d'Amérique, aristocratie contre aristocratie. Le menu savant, imprimé sur bleu, porte des noms de mets colorés de la même façon : huîtres de Blue-Point, truites au bleu, fondu au cordon-bleu, etc. La table est couverte de myosotis, qui, vu la saison, sont une rareté, la lumière ne brille qu'à travers des transparens bleus. Mrs Van Winkle elle-même, en velours bleu pâle, se répand en *maniérismes* et en anecdotes risquées. Elle veut être Russe plutôt qu'Américaine, — une George Sand russe, tel est le nom qu'elle se décerne. On regrette un peu que M. Aïdé n'ait pas donné dans son livre d'autres échantillons de la femme de lettres aux États-Unis, lui qui professe tant d'estime pour Sarah Orne Jewett et Mary Wilkins. Les écrivains de talent qui n'ont aucun des travers de la précieuse ne manquent pas, surtout dans la Nouvelle-Angleterre, où nous suivrons les Ballinger chez Mrs Courtly.

Cette spirituelle personne habite, près de Boston, une maison de campagne, construite par feu Richardson, l'architecte américain par excellence, chef d'une école éminemment nationale dont les spécimens se multiplient depuis quelques années. Voici le mélange ingénieux de styles divers qui représente la demeure de Mrs Courtly : un arc byzantin abaissé sous lequel monte le perron qui tourne brusquement à droite; ceci s'harmonise, on ne sait comment, avec la *bay-window*, la fenêtre en saillie et à meneaux, la tourelle d'angle à pinacle aigu et la haute toiture rouge. Un balcon de pierre ressort d'une autre *window*, enfoncée celle-là sous un autre arc de pierre; la porte d'entrée est en chêne avec marteau vénitien de fer forgé. Du sommet d'une pente verdoyante plantée de hêtres superbes, cette délicieuse habitation domine la mer. Il nous semble que l'architecture américaine de Richardson est proche parente de l'architecture anglaise; M. Aïdé nous la présente cependant comme un trouvaille parfaitement appropriée à l'aspect du pays. Mrs Courtly a rassemblé, dans cette retraite, de bonnes peintures, des livres rares, mille choses anciennes et rares rapportées de ses voyages; des touches savantes de modernité çà et là et une grâce très personnelle dans tous les détails empêchent qu'on puisse accuser l'aimable veuve d'affectation esthétique. Elle met au service de ses amis des chevaux excellens, les *steppers*, tant appréciés en Europe, et un de ces fameux trotteurs dont le mérite moins évident ne frappe que les initiés. Le reste est purement anglais, l'argenterie George III, les porcelaines de Chelsea, etc. On se croirait dans une vieille maison de campagne anglaise où rien n'a été changé depuis cent ans, mais où les plus charmans emprunts faits à toute la terre sont venus s'ajouter au vieux fonds d'autrefois. Là Mrs Courtly reçoit les beaux esprits et les grands artistes que lui envoient Boston ou New-Cambridge. Comme le dit Ferrars, le railleur misanthrope: « A son foyer reposent en bonne intelligence le lion et l'agneau sur le même tapis, mais elle préfère le lion. » Or sir Mordaunt, de par la célébrité politique de son père, ses manières ouvertes et son grand air, est lion, bien entendu, et traité comme tel.

L'aspect de Boston en hiver avec sa rivière sinueuse, le panorama pittoresque de la mer et des îles, les effets de neige sur ses dômes, ses tours et ses flèches, le lac gelé, où se lancent des centaines de patineurs sous le bleu dur d'un ciel sans nuages, a fourni un sujet charmant d'aquarelle au pinceau agile de M. Aïdé; de même le retour d'un bal donné au *Country-Club*, retour nocturne en traîneaux, dont on croit entendre les joyeuses sonnailles, tandis que la longue procession des danseurs rentre au pas rapide des che-

vaux qui dévorent le paysage de neige. La lune est dans son plein et frappe d'une lumière aveuglante le front des petites maisons de bois, tandis que les sapins se dressent le long de la route comme des sentinelles sous leurs fourrures blanches.

En plein jour elles nous paraissent médiocres, ces maisons peintes, garnies sans exception d'une *piazza* et qui s'alignent dans des cours irrégulièrement plantées d'arbres, la cour (*yard*) ne répondant pas à notre idée d'enclos, puisqu'elle n'a ni murs, ni barrières. Telle est le genre de demeure où Grace Ballinger va rendre visite aux Barham, dans un village qui n'a pour ainsi dire d'autre vie que la vie théologique, car il renferme, outre l'église épiscopale, une église unitairienne, une église baptiste, deux églises méthodistes et la chapelle d'une autre congrégation. Telles sont aussi avec quelques différences les villas de Cambridge, la grande cité académique, pour employer l'expression des *Guides*. Autour de l'Université de Harvard, avec son *Memorial-Hall* grandiose, sa noble bibliothèque, son gymnase monumental, se groupent, dans des logis d'une banalité déconcertante pour un Anglais, ces professeurs, ces savans, ces grands lettrés dont les noms sont universellement connus. Le génie de l'homme ne dépend donc pas des choses ambiantes.

— Soit! interrompra le lecteur, tout cela est sans doute fort juste et ne manque pas d'intérêt, mais où donc est le roman?

Il est dans la flirtation entre sir Mordaunt et la belle Clare Planter, une flirtation qui n'a rien de commun avec la chasse au titre et à la position sociale d'un côté, avec la chasse à l'héritière de l'autre. Non, Mordaunt est amoureux de Clare au point de ne demander qu'à la prendre pauvre, si le père Planter, un spéculateur effréné (il est dans les suifs ou le charbon à Pittsburg), n'abjure pas ses préventions contre un gendre anglais. On le laisse longtemps languir, si longtemps que le livre se clôt sans que la place se soit rendue, bien qu'à certains signes nous jugions qu'elle va bientôt capituler. Jamais portrait plus bienveillant de la prétendue coquette américaine n'a été tracé par une plume anglaise : — « Clare avait toute la sagesse de ses compatriotes,.. elle ne perdait jamais la tête, elle ne se laissait égarer ni par la vanité, ni par la tendresse, ni par la passion, résolue à ne se donner que lorsqu'elle serait sûre, autant qu'on peut l'être, que c'était là, entre tous, l'homme qu'elle devait et désirait épouser. Sur ce point, l'Américaine montre sa supériorité sur l'Anglaise, qui s'exalte très vite, perd le jugement et s'engage avec un abandon qu'elle a lieu parfois de regretter. On accuse l'Américaine d'être froide et sans cœur; elle ne l'est pas nécessairement parce qu'elle pa-

raît jouer avec un homme comme un chat joue avec une souris. Sans doute il se peut qu'elle soit ambitieuse et calculatrice, ou qu'elle s'amuse aux dépens de son adorateur; mais il est possible aussi qu'elle tienne à apprécier par les seuls moyens qui soient au pouvoir d'une femme la valeur du caractère de l'homme et la force de ses propres sentimens. Elle ne succombe pas à l'enivrement des hommages, elle veut *savoir* et, ayant l'esprit très vif, très perspicace, elle étudie l'adversaire, interprète ses moindres paroles, tire des déductions de tout ce qu'il laisse échapper. Il est vrai qu'elle répond à ses attaques et qu'elle l'encourage plus que les convenances ne le permettraient en Angleterre, mais elle envisage le jeu comme loyal et n'entraînant que peu de dommage pour les deux parties. Depuis son enfance, on lui a enseigné que l'homme est un animal de proie cherchant qui il pourra dévorer; or elle n'a aucune envie de se laisser dévorer, surtout lorsqu'elle est une grosse héritière qui sait que de nombreux chasseurs sont sur sa piste. Non, elle les combattra avec leurs propres armes, et, si elle cède, ce ne sera pas par ignorance de leurs points vulnérables. »

Dans de pareilles conditions, le mariage a peut-être plus de chances d'être heureux aux États-Unis que partout ailleurs; en tout cas, on n'y témoigne pas cette indulgence excessive qui existe en Europe pour les résultats des unions mal assorties, aucun scandale n'est toléré. Toutefois, M. Aïdé, qui rend pleine justice aux mœurs américaines sous ce rapport, flagelle en passant, comme il convient, le divorce par consentement mutuel, si facilement obtenu dans certains États, tandis qu'on le refuse dans d'autres; mais il suffit d'aller habiter six mois de suite l'État où la loi est en vigueur, de quitter, par exemple, New-York pour un séjour passager dans Rhode-Island. Une femme qui a, depuis des années, déserté, en se donnant tous les torts, le toit conjugal peut, quoique très riche, alléguer l'abandon, et si, pour en finir, le mari supporte passivement cette accusation, le tour est joué; les voilà libres de se remarier chacun de son côté. C'est ainsi que Ferrars, l'Américain pessimiste, secoue le dernier débris de la chaîne qui ne l'a pas empêché, du reste, de parcourir longtemps le monde avec les apparences du célibat, tandis que son indigne femme épouse un prince Lamperti, qui était lui-même naguère le mari d'une autre dame, toute prête, par parenthèse, celle-là aussi, à convoler en secondes noces. Ferrars demande alors la main de Grace Ballinger. Celle-ci le refuse, comme elle refusera aussi le jeune professeur Saül Barham, et à cela il y a des raisons qui empêchent de supposer de sa part aucun dédain pour l'Amérique, bien que nous la soupçonnions de ne pouvoir jamais être autre chose, en toute

occurrence, qu'une admirable Anglaise. Grace a laissé son cœur en Angleterre; elle est profondément attachée à un homme que la plus injuste des inculpations, celle d'avoir capté frauduleusement un héritage, met au ban de la société; mais elle n'a jamais cru Lawrence Ivor coupable, elle lui conserve de l'estime, elle interprète, comme elle doit le faire, son silence et sa retraite, sans se laisser influencer par l'indignation de sa famille, dupe de mauvaises apparences. C'est parce qu'il ne veut la revoir que lorsque la lumière sera faite et son innocence prouvée que Lawrence se tient obstinément à l'écart; elle en est sûre et elle a raison. Une fois justifié, il passe les mers, il vient chercher au bout du monde la vaillante fille qui n'a point douté de lui; leur réunion a lieu en Californie, sur cette merveilleuse côte de Monterey dont M. Aïdé nous fait voir les splendeurs, presque fantastiques, — cette forêt de cyprès pareils à des cèdres du Liban contre laquelle la mer se brise en jetant son écume aux grandes branches levées contre elle comme des bras robustes. C'est là que les amans, longtemps séparés, se retrouvent, s'expliquent et sont récompensés par un moment divin de la foi qu'ils ont eue l'un dans l'autre. Le pauvre Saül Barham mourra de sa maladie de poitrine, et, ce qui est plus imprévu, Ferrars ira, en guise de suicide magnanime, soigner les lépreux à Honolulu, car la rencontre avec un aussi beau caractère que celui de Grace l'a fait rougir de l'inutilité de sa vie.

Il y a donc deux romans au lieu d'un dans ce livre de voyage, et ils s'entrelacent le plus habilement possible à la peinture des mœurs de New-York et de Boston, à la description de la nature dans l'ouest.

C'est en poursuivant la belle Clare Planter, lorsqu'elle le fuit, tentatrice comme Galatée, que sir Mordaunt entraîne jusqu'en Californie sa sœur et leur tante, une amusante Mrs Frampton, qui les a rejoints. Le trio est parti de Boston par Philadelphie, où il admire l'un des parcs publics les plus vastes et les plus beaux qui existent au monde; de là, il se rend à Chicago. L'extraordinaire diversité des styles d'architecture adoptés pour la construction des boulevards de cette ville le frappe d'étonnement. C'est une farandole de gothique, de grec, et de toutes les époques connues ou inconnues; ce sont des facéties en pierre ou en marbre de toutes les couleurs où les tourelles, les colonnes, les portiques, les mâchicoulis, s'entre-choquent dans une confusion à la fois prétentieuse et naïve. Sauf quelques exceptions honorables, chacun paraît s'être proposé d'aller plus loin que le voisin en extravagance. Le temps a manqué jusqu'ici pour construire des galeries dignes d'elles aux merveilles d'art achetées partout en ces dernières années;

quelques-uns des chefs-d'œuvre de la collection Donato sont du nombre. Gagner de l'argent, c'est la grande affaire à Chicago, le reste viendra ensuite. « Il faut faire l'homme avant de faire la statue. »

Sir Mordaunt assiste au massacre des porcs, seize à la minute, et comprend, devant ce spectacle, ce que c'est que le prix du temps pour une population d'hommes d'affaires. Des affaires, on en triture de toutes sortes : dans un bal, certaine famille d'entrepreneurs spéciaux parle sans trêve d'un commerce de cercueils très florissant, grâce à l'influenza. Le fils se vante de surveiller le département de la clouterie, la jeune fille de dessiner les broderies des draps mortuaires, et ces joyeuses conversations ont lieu entre deux quadrilles ou pendant le souper.

— Charmans, tous ces gens-là ! raconte Mordaunt à sa sœur, mais cela me donnait froid dans le dos de les entendre causer ; je croyais voir une famille de goules s'engraisser sur des tombeaux.

Un joli enfant que Mrs Frampton interroge sur ce qu'il veut devenir plus tard, s'attendant à ce qu'il dira : « président ou général, » répond avec une âpreté curieuse, vu ses cinq ans : *I guess I'll keep a store*. Tenir un magasin, c'est le rêve de tous, et quand une énorme fortune est amassée, celui qui continue à la grossir toujours vit très souvent dans une triste solitude, car sa femme, ses enfans ont filé vers l'Europe, où ils se plaisent, où ils restent. L'un de ces abandonnés explique piteusement que sa fille est mariée à un comte français et qu'il ne la reverra jamais, jamais, car elle a oublié son foyer, son vieux père. Et les yeux du vieux père se remplissent de larmes, mais au moment où l'on va lui exprimer une douloureuse sympathie, il se remet :

— Savez-vous, monsieur, que la famille date de Charlemagne ?

C'est le baume sur la plaie. L'abnégation paternelle prend parfois des formes singulières !

De Chicago, les voyageurs vont à Denver et de là aux environs de Colorado-Springs, où ils sont attendus chez Mrs Caldwell dont le fils exploite avec succès des mines considérables. Deux jours et deux nuits de voyage pour arriver dans un paysage fantastique, semblable à une création de Gustave Doré : la route serpente, sauvage, entre des pics escarpés de grès siliceux aux couleurs éclatantes blanc laiteux, rouge sang ou d'un violet d'améthyste ressortant sur le bleu du ciel en tours déchiquetés, en flèches aiguës. Les pins jaillissent, les uns droits et superbes, les autres tourmentés et tordus, des fentes mêmes du rocher, étendant leurs branches som-

bres au-dessus de gouffres béans où les aigles ont leurs nids. Le froid est si sec et l'absence de vent permet si peu de mesurer son intensité que l'on peut organiser très agréablement des pique-niques, des goûters sur la neige. Mrs Frampton, contente enfin, si difficile qu'elle soit, applaudit à cette agréable combinaison de Davos et du Caire.

Quant aux mines, elles n'ont plus l'aspect immortalisé par Bret-Harte, malgré l'aspect sauvage des travailleurs qui rendrait vraisemblables certaines anecdotes vieillies sur la loi de Lynch et sur les coups de feu échangés dans les bars ou les tripots; tout cela, quoique bien récent encore, est passé à l'état de légende; de tous côtés des villes s'élèvent. Un entrepreneur se charge de faire la besogne pour chaque municipalité, comme dit en riant le jeune Caldwell ; si l'on commande cinquante maisons, il y jette une école par-dessus le marché; si l'on va jusqu'à cent, il plante une église sous forme de réclame, sachant bien qu'après tout c'est rémunérateur. De cette façon, la civilisation marche à pas de géant. Le climat, du reste, favorise une activité quasi-fiévreuse en toutes choses; on le sent à une certaine tension excessive des nerfs. Aussi quand Mordaunt, étourdi par le nombre des placemens avantageux qu'on lui propose : mines, élevage, terrains, etc., est tout près d'engager sa fortune dans les montagnes Rocheuses, sa tante lui dit assez sagement :

— De grâce, attendez un peu que l'humidité vous calme. Vous jugerez les choses de loin. Ici on est toujours prêt à sauter hors de sa peau, on se croit transformé, ma parole, en batterie électrique!

Encore un énorme trajet jusqu'à San-Francisco, dans cette longue suite de *cars* qui permet heureusement aux voyageurs de se délasser par des promenades, soit au buffet, soit au compartiment qui renferme des gens de connaissance. La chaîne grandiose de la Veta, la plaine d'Utah, la Cité du Lac-Salé, les étendues immenses de prairie gelée, tout cela défile magiquement jusqu'à ce que, le matin du troisième jour, on s'aperçoive dès l'aube qu'on est passé sans transition de l'hiver à l'été; tout est en fleur, c'est la Californie.

A San-Francisco se placent quelques scènes caractéristiques d'un état social infiniment moins avancé que celui de New-York et de Boston. La belle miss Planter est au Palace-Hotel, où ses admirateurs, avertis sans doute par télégrammes de son arrivée, ne cessent d'affluer isolément ou par groupes. Cette jeunesse de l'Ouest a le verbe haut, des façons familières, porte un intérêt médiocre aux choses élevées de ce monde, fréquente beaucoup le bar et les salons

de jeu et témoigne à l'Angleterre, en la personne de Mordaunt, une inimitié qui, pour être voilée sous beaucoup d'offres à boire, n'en est pas moins profonde. Des lettres anonymes injurieuses arrivent en masse aux Planter, d'autres à sir Mordaunt lui-même ; par jalousie, quelque prétendant courroucé va jusqu'à commettre un faux, afin de mieux nuire à celui qui paraît être le préféré, par intervalles du moins, car de temps à autre miss Clare choisit tel ou tel du chœur des braillards, comme Mrs Frampton appelle ces soupirans californiens, pour se promener en tête-à-tête ou causer à voix basse dans un coin, ce qui rend presque fou le pauvre sir Mordaunt, ignorant encore du peu d'importance qu'une Américaine attache à ces menues faveurs. Elle n'en attache pas davantage, du reste, aux dénonciations anonymes. Hamilton Aïdé continue jusqu'au bout à juger le *flirt* ainsi compris avec la plus grande tolérance, mais en plaçant auprès de lui l'amour exalté, confiant et immuable de Grace Ballinger pour un seul, fidèlement attendu à travers les pires circonstances, il fait ressortir mieux que par aucune critique ce que cette espèce de coquetterie, prétendue sans conséquence, a d'inférieur et de mesquin.

En général, l'épigramme s'enveloppe chez lui de toute la discrétion dont sait disposer un homme de parfaitement bonne compagnie. Il pratique à ravir l'art des concessions. Nous introduit-il à Boston, dans la coterie des femmes fortes, très différente de la coterie où l'on s'amuse, dont Mrs Courtly est la reine, il placera au milieu des matrones et des demoiselles mûres armées pour l'investigation philosophique, la religion de l'humanité, la défense des droits de leur sexe, etc., une comtesse anglaise plus excessive dans ses revendications qu'aucune d'elles. Lady Clydesdale se montre en paroles socialiste à outrance. Or les doctrines égalitaires sont beaucoup moins impraticables aux États-Unis que dans le vieux monde : il y a une demande tout autrement considérable de travailleurs, plus d'espace pour l'entreprise, et de la question d'argent résulte après tout la seule inégalité, une inégalité que l'effort et le succès effacent. Lady Clydesdale, lorsqu'elle pérore du haut de sa situation aristocratique contre les préjugés et les privilèges, en insistant sur la valeur du seul mérite personnel hors duquel il n'existe point de rang social, est donc la plus ridicule de toutes ces prêtresses du progrès.

M. Aïdé signale volontiers certains côtés faibles de ses compatriotes en même temps que les défauts de leurs cousins d'Amérique. D'ailleurs, les coups de cravache les plus vifs sont donnés gaîment à ces derniers par Mrs Frampton, dont le sans-gêne, sympathique une fois pour toutes, se fait accepter à force de

rondeur. Elle ne peut s'habituer dans les villes à l'état épouvantable des rues où les piétons et les voitures courent un danger égal au milieu de véritables fondrières, elle ne tarit pas en invectives contre la chaleur de fournaise des wagons de chemin de fer et des chambres d'hôtel, les odieux crachoirs, l'eau glacée servie en toute occasion, même à jeûn avec une orange. L'orthographe et la prononciation américaines l'horripilent; son oreille ne peut se faire au *twang*, au nasillement de l'Ouest, à la manière qu'on a en ces parages de poser tout le dîner à la fois, entrées, rôt, légumes, poisson, entremets, dans des soucoupes rangées en demi-cercle autour du consommateur, et elle a vite démasqué le subterfuge des hommes qui, en affectant de ne boire à table que du thé ou l'éternelle eau glacée, se dédommagent du matin au soir dans la salle publique où est situé le bar. Mrs Frampton est impitoyable et sa langue acérée s'exerce sans cesse; mais, comme l'auteur souligne en même temps chez elle un certain manque d'ouverture, d'*adaptabilité* aux circonstances, un attachement bien britannique à la coutume, ces boutades passent sans choquer personne; on est quitte pour proclamer leur exagération. Sans doute, elle ose porter un arrêt rigoureux contre l'eau glacée qui suffit peut-être à expliquer l'abus de l'or dans la façade dentaire de tant de bouches américaines; mais nous sommes avertis que la bonne dame se laisserait mourir de soif, par crainte des microbes, plutôt que de boire un verre d'eau à la source duquel il lui serait impossible de remonter. La critique est sans conséquence.

Ainsi de suite. Grâce à la légèreté de touche de M. Aïdé, grâce à l'art infini des nuances et des demi-teintes qui distingue son talent, j'ai entendu peu d'Américains contredire les jugemens qu'il porte dans *A Voyage of discovery;* encore n'est-ce que sur des points insignifians : il aurait, par exemple, poussé jusqu'à la caricature l'extrême grossièreté des servantes irlandaises auxquelles on est réduit dans les intérieurs de condition moyenne; avec les défauts de leur race, elles ont aussi ses qualités, quoi qu'il en dise, une puissance d'assimilation qui permet de les former assez vite. Peut-être aussi a-t-il trop insisté sur la volubilité presque étourdissante du grand prédicateur bostonien qu'il appelle Samuel Sparks et qui est en réalité Phillip Brooks. Il traite un peu durement M. Ward Mac-Allister, déguisé sous l'ironique sobriquet de Golightly (*N'appuyez pas*), l'auteur d'une espèce de code des bonnes manières où les bévues abondent. Mais ces plaintes de quelques-uns n'ont rien de très amer; M. Aïdé a conquis la reconnaissance d'un grand nombre par sa courtoisie envers la jeune fille

américaine, si souvent attaquée en Europe, et même dans son propre pays, — par le soin qu'il a mis à éviter de peindre une désagréable catégorie de gens sans éducation et sans manières, qui fournissent des types prétendus yankees à la littérature courante. On est bien aise, là-bas, qu'un Anglais ait dit, à propos des bonnes mœurs américaines, qu'en Angleterre rien ne ferme les portes de la société à une femme ou à un homme du grand monde, sauf le divorce pour l'une, et pour l'autre le fait d'avoir triché au jeu. On sent qu'il n'a aucune intention hostile, aucune arrière-pensée désobligeante, en présentant les uns aux autres, avec leurs qualités et leurs travers, frère Jonathan et ses cousins d'Europe. Telle ou telle phrase courtoise, jetée à propos, arrête les susceptibilités prêtes à s'éveiller, par exemple, la remarque très juste que les types les meilleurs et les plus distingués en Amérique sont ceux que l'étranger ne voit pas toujours, parce qu'ils ne se poussent pas en avant. D'ailleurs, sir Mordaunt et Mrs Frampton sont posés en conservateurs, en réactionnaires ; il est naturel que ceux-là prennent le ton qu'affectent les gens d'expérience pour juger les incartades de la jeunesse. Si parfois le nouveau les effraie, ils sont forcés très souvent d'admirer bien des choses qui leur étaient inconnues, et c'est la revanche de la grande république.

Le monde proprement dit, et les journaux modérés qui lui servent d'interprète, ont donc accueilli sans colère ce *Voyage de découvertes*, qui s'est borné en somme à une partie restreinte de l'immense continent : il n'y a que New-York et Boston qui soient étudiés à fond, avec un respect évident pour celles des célébrités de ces deux grands centres dont les noms ont retenti glorieusement jusqu'en Europe, avec une suffisante sympathie pour la société proprement dite, avec un agréable parti-pris surtout de laisser de côté les questions politiques. Tous les points scabreux sont esquivés ; le baronet anglais est sincèrement amoureux de l'héritière miss Planter, qui de son côté ne subit pas, en s'attachant à lui, le vulgaire ascendant de la vanité ; l'Anglaise de grande maison a, pour rester insensible aux mérites respectifs du professeur Barham et du publiciste Ferrars, l'excellente excuse d'une affaire de cœur, dès longtemps engagée dans son propre pays. — Seuls, une certaine presse médiocre et le commun des *interviewers*, auquel appartient cette abominable Clutch qui punit miss Ballinger, en l'insultant, du silence qu'elle oppose à ses questions saugrenues, seul, ce qui vaut le moins dans le journalisme a pu garder rancune au dénonciateur de la plate réclame et de la diffamation odieuse.

Nous partageons d'ailleurs l'opinion des critiques qui placent

Rita, *Carr of Carrlyon* et en général presque tous les anciens ouvrages de M. Aïdé au-dessus du *Voyage de découvertes;* mais ce n'est pas la faute de l'auteur dont la plume est aussi alerte, aussi colorée que jamais, c'est la faute du genre qui en lui-même ne vaut rien, un roman étant fait pour peindre les passions et les caractères, non pas pour donner en deux volumes d'intrigue sentimentale ou autre, à travers des scènes amenées un peu artificiellement, la physionomie d'une nation tout entière.

Il est impossible d'éviter un peu de froideur dans ces livres hybrides si difficiles à composer. Trop heureux quand l'auteur réussit, comme l'a fait M. Aïdé, à éviter victorieusement l'ennui; mais nous n'en regrettons pas moins qu'il ait renoncé à la publication des souvenirs au jour le jour où, avec beaucoup moins de peine, il nous eût donné ses impressions directes et des portraits sans masques. C'est l'honneur d'un voyageur que de reconnaître par beaucoup de réserve dans ses jugemens l'hospitalité qu'il a reçue à l'étranger, mais c'est le droit d'un auditoire curieux de souhaiter qu'il y ait moins de voiles autour de ce qu'on lui présente. Nous voudrions pénétrer davantage encore dans cette terre inconnue, pleine de surprises, de promesses et d'imprévu, où se prépare l'avenir, au milieu d'une ébullition de forces diverses et contradictoires, souverainement puissantes, dont le vieux monde doit être jaloux. Celui-ci pour se consoler a les qualités que montre à un si haut degré M. Aïdé, des qualités d'expérience acquise, de délicatesse héritée, de maturité sagace, qui permettent de pousser très loin la bonne grâce, sans tomber dans la banalité, de tempérer par une extrême courtoisie la rigueur des jugemens, et de manier supérieurement à l'occasion les armes de l'ironie bienveillante.

TH. BENTZON.

L'ENSEIGNEMENT

DE

L'ÉQUITATION EN FRANCE

I.

Bien qu'on se soit servi du cheval dès les temps les plus reculés et qu'on trouve déjà dans Xénophon des préceptes fort justes sur la manière de le monter et de le dresser, il est inutile de rechercher dans l'antiquité les origines de notre équitation actuelle qui, par suite surtout des modifications importantes apportées aux harnachemens, n'a pour ainsi dire aucun rapport avec celle des peuples anciens et des Orientaux.

Peut-être pourrait-on retrouver dans de vieux écrits quelques traces des procédés en usage autrefois dans notre pays même : les tournois et l'organisation des troupes à cheval montrent en effet qu'au temps de la chevalerie l'éducation de la noblesse comportait déjà une certaine instruction équestre. Jusqu'au xve siècle nous n'avons toutefois aucun document précis sur la manière dont cette instruction était donnée. Sans doute on choisissait pour exercer les chevaux les terrains les plus convenables ; on s'aidait de barrières ou de fermetures quelconques pour soustraire le plus possible les animaux à l'influence des objets extérieurs et les mieux posséder ; chaque cavalier déployait plus ou moins d'habileté selon ses aptitudes naturelles et l'expérience acquise ; mais tant qu'il n'y eut ni manèges ni enseignement rationnel, et tant que les gentilshommes

se vantèrent de ne savoir ni lire ni écrire, l'équitation ne fit aucun progrès. C'est à l'époque de la renaissance des lettres, des sciences et des arts, qu'elle commença à être enseignée avec quelque méthode, en Italie, par plusieurs gentilshommes, Frederico Grisone, Cesar Fiaschi et surtout Giovan Batista Pignatelli, qui ouvrirent les premières académies, à Naples d'abord, puis à Rome. « Les élèves, dit Newcastle, y restaient des années avant qu'on leur dît seulement s'ils étaient capables d'apprendre et de réussir en cet exercice, tant les écuyers savaient bien faire valoir leur talent. »

La noblesse de France accourut aussitôt s'instruire à l'école italienne ; Salomon de La Broue, Saint-Antoine, Pluvinel, brillèrent au premier rang parmi les élèves du célèbre Pignatelli et, de retour en France, jetèrent les premières bases de l'enseignement. Des académies (1) furent fondées à Paris, à Tours, à Bordeaux, à Lyon ; elles recevaient des pensionnaires et des externes ; les pensionnaires y apprenaient non-seulement l'équitation, mais l'escrime, la danse, arts dits académiques, et les mathématiques.

Dans le sens le plus généralement usité, c'est-à-dire pour désigner une compagnie de savans ou d'artistes, nous verrons plus loin que le mot académie ne saurait convenir à aucune institution hippique ayant existé jusqu'à présent. Dans son sens le plus conforme à l'étymologie, ce nom qui, appliqué aujourd'hui à une école d'équitation, semble prétentieux, était certainement on ne peut mieux choisi pour désigner les endroits où les premiers maîtres enseignèrent les principes enfin découverts de l'art de monter à cheval. Cet art fut pendant longtemps le plus en honneur parmi ceux que pratiquait la noblesse, qui elle-même descendait des anciens écuyers (2), et c'est bien certainement parce que le cheval a été le principal instrument de la civilisation que Buffon l'a appelé « la plus noble conquête que l'homme ait jamais faite. » Aussi faut-il déplorer que tout ce qui se rapporte à l'équitation soit de-

(1) On trouve dans l'édition de 1777 du *Dictionnaire de l'Académie française* au mot Académie : « Certain lieu près d'Athènes où s'assemblaient... Se dit aussi d'une compagnie de personnes... Il se dit aussi du lieu où la noblesse apprend à monter à cheval et les autres exercices qui lui conviennent. (Il a mis son fils à l'Académie. Il est en pension à une telle Académie. Au sortir de l'Académie, il fut à la guerre.) Il se prend aussi pour les écoliers mêmes. (Ce jour-là, un tel écuyer fit monter toute son Académie à cheval.) » — Académie de musique ne vient qu'ensuite dans le *Dictionnaire*.

(2) On sait qu'après la conquête des Gaules et dès les premiers temps de la monarchie française, on donnait le nom d'écuyer aux gens de guerre qui tenaient le premier rang parmi les militaires ; on les appela gentilshommes ou nobles pour les distinguer du reste du peuple, et ils furent la source de la noblesse. Jusqu'à la Révolution, la charge d'écuyer resta un titre de noblesse, et nul ne pouvait prendre le titre d'écuyer s'il n'était issu d'un père ou d'un aïeul anobli dans la profession des armes.

puis longtemps si négligé en France, surtout par les écrivains et les savans, que l'on ne trouve, ni dans les guides usuels, ni dans les dictionnaires, ni dans les traités d'histoire, aucun renseignement sur les plus grands maîtres qui ont illustré notre pays. Alors que tant de statues s'élèvent sur nos places publiques, les noms mêmes de nos plus célèbres écuyers, à peine connus d'un très petit nombre de fervens admirateurs, sont complètement ignorés, non-seulement du public, mais encore de ceux qui ont mission de l'instruire; on laisse cela de côté avec une sorte de mépris et l'on ne semble pas se douter que l'équitation est, parmi les arts, un des plus utiles, des plus attrayans, un de ceux aussi qui nécessitent le plus d'étude et qui forment le mieux l'esprit et le jugement.

Dès que l'équitation, au lieu d'être pratiquée empiriquement en plein air, fut enseignée dans les manèges par de vrais maîtres, elle fit d'immenses progrès et, en très peu d'années, atteignit le degré de perfection où sut l'élever La Guérinière. Il se fonda bientôt un grand nombre d'académies; mais celles de Paris et de Versailles eurent toujours le pas sur toutes les autres, et c'est à elles que revient l'honneur d'avoir produit les premières et les meilleures méthodes.

Salomon de La Broue, écuyer du roi, écrivit en 1610 le premier traité d'équitation qu'on eût vu en France : *le Cavalerice françois*. Cet ouvrage, qui se ressent encore des anciennes pratiques, est rempli des préceptes les plus barbares et préconise des moyens d'une brutalité révoltante ; toutefois il révèle un effort vers le progrès, vers un enseignement méthodique s'appuyant sur les connaissances scientifiques de l'époque, et l'on y trouve des passages excellens, comme celui où l'auteur recommande de ne pas *renfermer* le cheval, c'est-à-dire lui placer la tête et l'encolure, avant qu'il se soit livré aux différentes allures, et de ne demander la mise en main qu'en marche, contrairement à ceux qui, déjà à cette époque, travaillaient d'abord le cheval en place.

Pluvinel, devenu écuyer du roi, fit l'éducation équestre de Louis XIII et nous a laissé un ouvrage fort curieux, *l'Instruction du roi en l'exercice de monter à cheval*, dans lequel, sous forme de dialogue entre son élève et lui, il donne déjà des principes fort supérieurs à ceux de La Broue et exprime des idées que beaucoup d'écuyers et de sportsmen de nos jours feraient bien de méditer. Le roi s'adresse d'abord au grand-écuyer de France, qui était alors M. de Bellegarde, et lui dit : « Monsieur le Grand, puisque mon aage et ma force me permettent de contenter le désir que j'ay, il y a longtemps, d'apprendre à bien mener un cheval pour m'en ser-

vir, soit à la teste de nos armées ou sur la carrière pour les actions de plaisir : je veux en sçavoir non-seulement ce qui m'est nécessaire comme roi, mais aussi ce qu'il en faut pour atteindre à la perfection de cet exercice, afin de cognoistre parmy tous ceux de mon royaume les plus dignes d'estre estimez. » M. le Grand répond : « Sire, Vostre Majesté a raison de souhaiter passionnément d'apprendre le plus beau, et le plus nécessaire de tous les exercices qui se pratiquent au monde, non-seulement pour le corps, mais aussi pour l'esprit, comme M. de Pluvinel luy donnera parfaitement à entendre, estant très aise de ce qu'il a encore assez de vigueur pour enseigner à Vostre Majesté la perfection de cette science. » Le roi demande à M. de Pluvinel en quel sens il entend que l'exercice du cheval n'est pas seulement nécessaire pour le corps, mais aussi pour l'esprit. Pluvinel répond : « L'homme ne le peut apprendre qu'en montant sur son cheval, duquel il faut qu'il se résolve de souffrir toutes les extravagances qui se peuvent attendre d'un animal irraisonnable, les périls qui se rencontrent parmi la cholère, le désespoir, et la lascheté de tels animaux, joincte aux appréhensions d'en ressentir les effects. Toutes lesquelles choses ne se peuvent vaincre ny éviter, qu'avec la cognoissance de la science, la bonté de l'esprit et la solidité du jugement : lequel faut qu'il agisse dans le plus fort de tous ces tourmens avec la même promptitude et froideur que fait celuy qui, assis dans son cabinet, tasche d'apprendre quelque chose dans un livre. Tellement que par là Vostre Majesté peut cognoistre très clairement, comme quoy ce bel exercice est utile à l'esprit, puisqu'il l'instruict et l'accoustume d'exécuter nettement, et avec ordre, toutes ces fonctions parmi le tracas, le bruict, l'agitation et la peur continuelle du péril, qui est comme un acheminement pour le rendre capable de faire ces mesmes opérations parmy les armes, et au milieu des hazards qui s'y rencontrent... » Pluvinel explique ensuite au roi la différence qui existe entre le bel homme à cheval et le bon homme de cheval et, parlant de ce dernier, il dit : « Pour estre parfaitement bon homme de cheval, il faut sçavoir, par pratique et par raison, la manière de dresser toutes sortes de chevaux à toutes sortes d'airs et de manèges ; cognoistre leurs forces, leurs inclinations, leurs habitudes, leurs perfections et imperfections, et leur nature entièrement ; sur tout cela faire agir le jugement, pour savoir à quoi le cheval peut estre propre, afin de n'entreprendre sur luy que ce qu'il pourra exécuter de bonne grâce : et ayant cette cognoissance, commencer, continuer et achever le cheval avec la patience et la résolution, la douceur et la force requise, pour arriver à la fin où le bon homme de cheval doit aspirer ;

lesquelles qualitez se rencontrant en un homme, on le pourra véritablement estimer bon homme de cheval. »

De nouveaux traités furent bientôt publiés par MM. de Menou, de Solleysel, de Birac, de Beaumont, Delcampe, Gaspard de Saunier.

Mais ce fut La Guérinière qui, le premier, institua l'enseignement vraiment méthodique de l'équitation. Praticien hors de pair, il ne pensait pas, comme nos modernes sportsmen, que la théorie est inutile. Élève lui-même de M. de Vandeuil, dont la famille tint pendant plus d'un siècle l'académie royale de Caen, La Guérinière comprit la nécessité d'une méthode écrite, et il l'écrivit dans une langue claire, correcte, élégante, qui montre la pondération de son esprit, sa grande expérience pratique, les ressources de son savoir. Ce livre est une œuvre admirable, dont toutes les parties s'enchaînent avec ordre et qui est rempli de vérités auxquelles le temps ne pourra rien changer. Dans le premier chapitre de la seconde partie, intitulé : *Pourquoi il y a si peu d'hommes de cheval, et des qualités nécessaires pour le devenir*, La Guérinière dit : « Toutes les sciences et tous les arts ont des principes et des règles par le moyen desquelles on fait des découvertes qui conduisent à la perfection. La cavalerie est le seul art pour lequel il semble qu'on n'ait besoin que de pratique ; cependant la pratique dépourvue de vrais principes n'est autre chose qu'une routine, dont tout le fruit est une exécution forcée et incertaine, et un faux brillant qui éblouit les demi-connaisseurs, surpris souvent par la gentillesse du cheval plus que par le mérite de celui qui le monte. De là vient le petit nombre de chevaux bien dressés et le peu de capacité qu'on voit présentement dans la plupart de ceux qui se disent hommes de cheval.

« Cette disette de principes fait que les élèves ne sont point en état de discerner les défauts d'avec les perfections. Ils n'ont d'autre ressource que l'imitation, et malheureusement il est bien plus facile de tourner à la fausse pratique que d'acquérir la bonne...

« Le sentiment de ceux qui comptent pour rien la théorie dans l'art de monter à cheval ne m'empêchera point de soutenir que c'est une des choses les plus nécessaires pour atteindre à la perfection. Sans cette théorie, la pratique est toujours incertaine. Je conviens que, dans un exercice où le corps a tant de part, la pratique doit être inséparable de la théorie, puisqu'elle nous fait découvrir la nature, l'inclination et les forces du cheval ; et, par ce moyen, on déterre sa ressource et sa gentillesse ensevelies, pour ainsi dire, dans l'engourdissement de ses membres. Mais, pour parve-

nir à l'excellence de cet art, il faut nécessairement être préparé sur les difficultés de cette pratique par une théorie claire et solide.

« La théorie nous enseigne à travailler sur de bons principes; et ces principes, au lieu de s'opposer à la nature, doivent servir à la perfectionner par le secours de l'art...

« Quand je dis qu'il faut de la vigueur et de la hardiesse, je ne prétends pas que ce soit cette force violente et cette témérité imprudente dont quelques cavaliers se parent et qui leur fait essuyer de si grands dangers, qui désespèrent un cheval et le tiennent dans un continuel désordre; j'entends une force liante qui maintienne le cheval dans la crainte et dans la soumission pour les aides (1) et pour les châtimens du cavalier; qui conserve l'aisance, l'équilibre et la grâce qui doivent être le propre du bel homme de cheval et qui sont d'un grand acheminement à la science.

« La difficulté d'acquérir ces qualités et le temps considérable qu'il faut pour se perfectionner dans cet exercice font dire à plusieurs personnes qui affectent un air de capacité, que le manège ne vaut rien, qu'il use et ruine les chevaux, et qu'il ne sert qu'à leur apprendre à sauter et à danser, ce qui, par conséquent, les rend inutiles pour l'usage ordinaire. Ce faux préjugé est cause qu'une infinité de gens négligent un si noble et si utile exercice, dont tout le but est d'assouplir les chevaux, de les rendre doux et obéissans et de les asseoir sur les hanches, sans quoi un cheval, soit de guerre, soit de chasse ou d'école, ne peut être agréable dans ses mouvemens, ni commode pour le cavalier: ainsi la décision de ceux qui tiennent un pareil langage étant sans fondement, il serait inutile de combattre des opinions qui se détruisent suffisamment d'elles-mêmes. »

Le livre de La Guérinière reste encore aujourd'hui un de ceux qu'on peut consulter avec le plus de fruit. Toute la partie qui traite de l'équitation et du dressage ne le cède en rien, est même supérieure, pour l'époque où elle a été écrite, à nos meilleurs ouvrages modernes, et la fameuse « épaule en dedans, » trop peu comprise de nos jours, est vraiment admirable. Les seules critiques qu'on puisse faire à l'auteur, c'est d'être entré parfois dans trop de détails, d'avoir commis, en parlant du mécanisme des allures, des erreurs qu'il était d'ailleurs bien difficile d'éviter de son temps, d'avoir négligé, particulièrement pour les départs au galop, de préciser l'emploi des aides, enfin d'avoir voulu ajouter

(1) On appelle *aides* les moyens dont se sert le cavalier pour faire manœuvrer le cheval : les rênes, les jambes, les éperons, la cravache.

à son ouvrage une partie qui se rattache plutôt à l'art vétérinaire et dont il confia la rédaction à un médecin de la Faculté de Paris qui, dit Grognier, « se contenta de copier Solleysel et répéta des erreurs et des absurdités cent fois répétées déjà. »

Après La Guérinière, il n'y avait plus qu'à confier à un comité d'écuyers le soin de conserver la méthode, d'en élaguer ce qui pouvait être superflu ou erroné et d'y ajouter, avec la plus grande circonspection, les innovations utiles qui pourraient se produire. Malheureusement on ne songea pas à cela: chacun interpréta et appliqua à sa guise les préceptes du maître; ce fut à qui, parmi les écuyers qui lui succédèrent, produirait des méthodes soi-disant nouvelles, compliquerait les difficultés en discutant ceci, transformant cela, ajoutant sans cesse des procédés d'une efficacité plus ou moins démontrée. Ils prétendirent appuyer leurs systèmes sur des sciences qu'ils ne possédaient eux-mêmes, cela va sans dire, que très imparfaitement et dont les théories d'ailleurs ne peuvent trouver leur application exacte dans la pratique de l'équitation; et c'est ainsi qu'ils s'égarèrent de plus en plus sous prétexte de progrès. La vanité, qui exerce un si grand empire sur les artistes en général et sur les écuyers en particulier, fut certainement la cause principale de toutes les rivalités qui, dès lors, ne cessèrent de diviser les maîtres, chacun semblant avant tout désireux de faire reconnaître sa propre supériorité.

Jusqu'à la révolution, l'académie de Versailles fut universellement reconnue pour la première du monde. C'est là que, depuis le commencement du règne de Louis XIV, les rois et tous les princes de France firent leur éducation équestre, là que furent le mieux conservés les préceptes de La Guérinière et que l'on accueillit plus tard, dans une juste mesure, les modifications que rendaient nécessaires la transformation des chevaux et la plus grande rapidité des allures. L'enseignement de Versailles rayonnait non-seulement sur toute la France, mais encore sur toute l'Europe. La charge du grand-écuyer était une des plus considérables de la cour. Les écuries du roi étaient séparées en deux bâtimens, l'un pour les chevaux de manège et de guerre et pour les chevaux de selle et de chasse, l'autre pour les chevaux de carrosse. M. le Grand vendait toutes les charges de la grande et de la petite écuries. Nul maître ne pouvait ouvrir une académie sans sa permission et sans des lettres l'autorisant à prendre pour son école le nom d'académie royale. Le manège de Versailles était alors le véritable temple de l'art équestre; le silence y régnait pendant les leçons; toutes les règles de la plus exquise politesse y étaient observées comme dans les salons du palais; il reste, aussi bien pour la bonne tenue

que pour la manière d'enseigner, le modèle de toutes les écoles à venir.

Parmi les écuyers qui furent le plus justement célèbres après La Guérinière, il faut citer MM. Dupaty de Clam, membre de l'Académie des sciences de Bordeaux, qui a laissé une excellente traduction de Xénophon et qui voulut appliquer à l'art de l'équitation l'anatomie, la mécanique, la géométrie et la physique; de Nestier, d'Auvergne, Mottin de La Balme, le comte Drummont de Melfort, Montfaucon de Rogles, dont le *Traité d'équitation* inspira en grande partie le *Manuel pour l'instruction équestre* lors de l'installation de l'école de cavalerie à Saumur en 1814, le baron de Bohan, le marquis de la Bigne, d'Abzac, de Boisdeffre, Le Vaillant de Saint-Denis. La première école militaire fut fondée en 1751; l'enseignement équestre y fut confié au célèbre d'Auvergne.

De nombreuses divergences existaient déjà entre les maîtres. Mottin de La Balme, élève de d'Auvergne, critiquant les méthodes alors en usage dans la cavalerie, dit: « Ici on fait jeter l'assiette en dehors, là on exige que ce soit en dedans, ailleurs qu'on la laisse droite, etc. » Le baron de Bohan, élève aussi de d'Auvergne, dit, au commencement de son traité: « Je vois partout le schisme et l'ignorance varier nos pratiques à l'infini et j'entends partout des voix qui s'élèvent pour reprocher à nos écoles le temps qu'elles perdent et les chevaux qu'elles consomment. »

Depuis quelque temps déjà, l'anglomanie pénétrait en France, et tous les écuyers s'en plaignaient amèrement. Il n'y avait jamais eu, en effet, que peu de maîtres en Angleterre: Saint-Antoine, condisciple de La Broue, qui avait été envoyé par le roi de France pour faire l'éducation d'Henri II, le duc de Newcastle, lord Pembroke et Sydney Meadows, qui furent chez nos voisins les représentans de l'école française, sont à peu près les seuls écuyers à citer.

Le duc de Newcastle avait publié à Anvers, en 1657, une méthode dont le style seul était à ce point ridicule qu'il est resté un objet de risée parmi nous. Elle était intitulée: *Méthode et invention nouvelle de dresser les chevaux, par le très noble, haut et très puissant prince Guillaume, marquis et comte de Newcastle, vicomte de Mauffield, baron de Balsover et Ogle, seigneur de Cavendish, Bothel et Hepwell; pair d'Angleterre; qui eut la charge et l'honneur, etc., etc., etc. Œuvre auquel on apprend à travailler les chevaux selon la nature et à parfaire la nature par la subtilité de l'art; traduit de l'anglais de l'auteur par son commandement et enrichy de plus de quarante belles gravures en taille-douce.* Une de ces gravures représente Newcastle monté sur

Pégase, planant dans les airs au-dessus de quatre chevaux prosternés ; au bas, ces vers :

Il monte avec la main, les éperons et gaule
Le cheval de Pégase qui vole en capriole:
Il monte si haut qu'il touche de sa tête les cieux,
Et par ces merveilles ravit en extase les dieux;
Les chevaux corruptibles qui, là-bas, sur terre sont
En courbettes, demi-airs, terre à terre vont,
Avec humilité, soumission et bassesse,
L'adorer comme Dieu et auteur de leur adresse.

Une autre gravure le représente en empereur romain sur un char traîné par des centaures et toujours suivi par des chevaux prosternés. Voici, du reste, comment l'auteur lui-même s'exprime : « ... J'ay enfin trouvé cette méthode qui est assurément infaillible. J'ay dressé toutes sortes de chevaux de quelque pays ou tempérament qu'ils fussent, de quelque disposition, force ou foiblesse qu'ils peussent estre... Ils se soumettent à ma volonté avec grande satisfaction. Ce que je souhaiterois que les autres peussent en pratiquant leur méthode, ce que je ne crois pas qui arrive de si tost... D'une chose vous puis-je répondre, que quelque autre dresse un cheval et le parfasse par son industrie, cette mienne méthode nouvelle le parfera en moins de la moitié du temps que luy, et il ira encore mieux et plus juste ou parfaitement, ce que j'ay veu faire à peu de chevaux que les autres dressent. » Cette fameuse méthode, qui parut trente années après celle de Pluvinel, n'était guère supérieure au *Cavalerice* de La Broue et préconisait les mêmes moyens de brutalité; la principale invention de Newcastle consistait à plier ridiculement l'encolure au moyen d'une rêne fixée à la selle. Le lieutenant-colonel Mussot, dans ses *Commentaires sur l'équitation*, dit en parlant du livre de Newcastle: « Une telle exubérance d'orgueil et de vanité puérile annonce nécessairement un dérangement quelconque des facultés mentales. » On peut se demander si ce dérangement d'esprit ne s'est pas accentué depuis chez les sportsmen anglais et chez leurs imitateurs qui prétendent être, pour ainsi dire, de naissance, des hommes de cheval transcendans, sans avoir jamais rien appris. Le marquis de Newcastle, du moins, avait, dit-il, « toujours pratiqué et étudié l'art de monter à cheval auprès des plus excellens hommes de cheval de toutes les nations, les avoit entendus discourir fort amplement sur leur métier, avoit essayé et expérimenté toutes leurs méthodes, lu tous leurs livres, sans en excepter aucun, tant italiens, françois, qu'anglois et quelques-uns en latin. »

Depuis Newcastle, les Anglais avaient abandonné toutes les principes des maîtres; aimant beaucoup, à leur façon, l'exercice du cheval, ils ne voyaient plus, dans l'équitation, qu'un *sport*, c'est-à-dire, littéralement, un amusement, un jeu comme tous les autres, où l'on acquiert, par la pratique seule, toute l'habileté désirable; ils instituèrent les courses qui ne tardèrent pas à prendre chez eux un grand développement, créèrent la race nouvelle des chevaux de pur sang qui devait être si utile pour améliorer toutes celles dites de demi-sang et se mirent à pratiquer un genre d'équitation que la mode mit d'autant plus promptement en faveur qu'il n'exigeait aucune étude assujettissante. Vers 1780, les premières courses eurent lieu en France, à Fontainebleau, à Vincennes et dans la plaine des Sablons, et les idées nouvelles firent de grands progrès chez nous parmi les jeunes gens du monde, qui, à l'imitation des Anglais, commencèrent à négliger le manège. Il faut bien dire, d'ailleurs, que le manque d'unité de l'enseignement, le désaccord qui régnait entre les maîtres, n'étaient pas faits pour inspirer grande confiance aux élèves.

Le Vaillant de Saint-Denis, l'un des écuyers du roi, publia en 1789 un *Recueil d'opuscules sur l'équitation*, dédié au prince de Lambesc, grand-écuyer de France; il dit en commençant: « C'est avec regret que j'ai vu l'équitation presque avilie; des usages étrangers ont prévalu et semblent annoncer que les talens des plus grands maîtres vont être à jamais perdus pour la nation. » Et plus loin: « Ce qu'il y a de plus malheureux pour l'équitation, dont les principes devraient être simples et invariables, quoique l'ignorance les modifie trop souvent à son gré, c'est que plusieurs personnes qui montent à cheval plutôt parce qu'ils ont des chevaux que parce qu'ils sont hommes de cheval, se croient obligés de suivre la mode; on les voit bientôt après soutenir que si la mode n'est pas en elle-même la meilleure manière de monter à cheval, elle est du moins la plus agréable, puisqu'elle est la plus répandue. »

Il y avait cependant quelques bonnes choses à prendre dans l'équitation redevenue presque instinctive des Anglais; le trot enlevé, bien que né du laisser-aller de cavaliers auxquels la méthode n'imposait plus aucune fixité de tenue, présentait notamment de réels avantages. Au lieu de l'examiner comme on avait fait pour les pratiques défectueuses des anciens et de le soumettre à des règles précises, les représentans de l'équitation classique eurent le tort de le rejeter de parti-pris, à cause de l'apparence grotesque qu'il donnait inévitablement à des cavaliers dénués de bons principes : ceux-ci n'en réussirent pas moins à le mettre de plus en plus à la mode, mais il va sans dire qu'ils ne surent pas l'améliorer

et en faire cette manière de trotter si gracieuse et si commode qui est pratiquée aujourd'hui par quelques rares écuyers français.

II.

Nous avons vu que depuis La Broue et Pluvinel, on avait fondé, en France, de nombreuses académies d'équitation. Il y en avait à Metz, Besançon, Cambrai, La Flèche, Angers, Caen, Lunéville, Saint-Germain, etc. Duplessis-Mornay, l'ami et le confident d'Henri IV, avait créé, à Saumur, l'Académie protestante. Vers 1764, on avait construit dans cette ville, pour les carabiniers, le magnifique manège qui est actuellement celui des écuyers. En 1771, Saumur devint, pour la première fois, école de cavalerie.

Le manège de Versailles conservait néanmoins tout son prestige; ceux qui prétendaient que l'enseignement y était trop « académique » pour l'armée n'ont pas réfléchi que si l'équitation militaire n'a pas besoin d'être aussi savante, elle est basée sur les mêmes principes que celle de l'École et que, pour pouvoir bien enseigner les élémens d'un art, il faut que les maîtres en connaissent à fond toutes les ressources.

La supériorité éclatante du marquis de La Bigne et du chevalier d'Abzac était reconnue par tous leurs contemporains. Les d'Abzac, tout en suivant les principes de La Guérinière, avaient compris la nécessité de les modifier pour les adapter à une équitation plus large, que rendait nécessaire l'introduction des chevaux anglais; mais ils voulaient que les allures devenues plus rapides fussent toujours souples et bien réglées, que le cavalier, sachant se lier à tous les mouvemens de l'animal, restât toujours correct dans sa tenue et dans ses moyens de conduite; en un mot, ils avaient des idées absolument justes sur l'équitation telle qu'elle devrait être enseignée aujourd'hui même.

Lors de la Révolution, toutes les institutions hippiques furent supprimées, et, à partir de ce moment, le désordre régna de plus en plus dans l'enseignement. L'École de Saumur disparut comme celle de Versailles, comme toutes les autres, et ne fut réorganisée qu'à la fin de l'Empire. Dès le mois de septembre 1796, l'École de Versailles fut rétablie sous le nom d'*École nationale d'équitation.* Elle était à la fois civile et militaire. Chaque régiment pouvait y envoyer un officier et un sous-officier : — « Ce n'était plus, dit le comte d'Aure, le manège académique des temps passés, chargé de conserver les vieilles traditions en développant le progrès; il ne s'agissait plus que de former à la hâte des instructeurs pour nos régimens. Coupé, Jardin, Gervais et quelques autres débris du manège de Versailles furent mis à la tête de cette nouvelle institu-

tion. » — C'étaient d'anciens piqueurs des écuries du roi, imbus des principes de La Guérinière et d'Abzac, mais manquant d'instruction.

En 1799, on adjoignit à l'École de Versailles deux succursales : l'une à Lunéville, l'autre à Angers.

La mode adoptait de plus en plus tout ce qui venait d'Angleterre ; il était de bon ton de copier non-seulement les harnachemens, plus légers et plus commodes pour les usages ordinaires, mais encore la manière de monter de nos voisins, ce qui était une grave erreur, car, aussi bien en chasse qu'à la guerre, les cavaliers qui savent appliquer les bons principes fatiguent beaucoup moins leurs chevaux et ne les « claquent » jamais, tout en leur faisant faire, au besoin, plus de travail.

MM. Leroux frères, Pellier, qui avait ouvert le manège de Provence, Chapelle, Aubert, formés à l'École de Versailles, s'efforcèrent de maintenir les bonnes traditions.

En 1809, l'École de Versailles fut supprimée et une École de cavalerie créée à Saint-Germain.

En 1814, l'École de Saint-Germain fut transférée à Saumur et prit le nom d'*École d'instruction des troupes à cheval*. MM. Ducroc de Chabannes et Cordier furent placés à la tête du manège, comme écuyers civils, tous deux au même titre. Le marquis Ducroc de Chabannes, élève de l'École militaire, partisan des principes des Mottin de La Balme, Melfort, d'Auvergne et Bohan, qui étaient en divergence avec ceux de Versailles, représentait ce qu'on appelait l'équitation militaire et voulait simplifier l'enseignement en supprimant les vieux airs de manège. M. Cordier, élève de Versailles, tenait pour l'équitation classique selon les principes de La Guérinière et de Montfaucon. Les deux maîtres, au lieu de chercher à unifier leur enseignement par des concessions réciproques, s'attachèrent de plus en plus aux idées qui les divisaient : — « On tolérait, dit Mussot, pour l'instruction militaire les principes de Bohan, qui étaient ceux que défendait M. de Chabannes et dont il avait en quelque sorte tiré la quintessence, et on les bannissait du manège civil. Ainsi, les élèves recevaient un jour des leçons de position, d'assiette, de tenue à cheval, qui étaient démenties ou qu'ils ne reconnaissaient plus le lendemain avec d'autres maîtres (le travail militaire et le travail d'académie alternaient d'un jour à l'autre)... L'instruction dans les corps se ressentait de cette incohérence d'idées ; les élèves de Saumur en sortaient avec une intelligence fatiguée de ces contradictions et des connaissances aussi incomplètes qu'indécises. »

Ce fut M. Cordier qui l'emporta. Le *Manuel pour le manège de*

l'École imposa les principes de Montfaucon. M. de Chabannes présenta contre ce *Manuel* des observations qui ne furent pas acceptées. Il dut quitter l'École et se retira près de Saumur au château de Bagneux où il recevait les visites de ses anciens élèves qui venaient souvent le consulter.

Le désaccord entre les deux premiers maîtres de Saumur fut une chose très regrettable dont les mauvais effets ne firent que s'accentuer dans la suite. A une époque où l'enseignement était déjà si troublé, il eût fallu, en organisant l'École de cavalerie, placer à sa tête un comité d'écuyers, ou tout au moins charger les deux maîtres qui représentaient précisément les deux équitations rivales de s'entendre pour produire une nouvelle méthode établie sur les meilleurs principes. Sans doute, ils auraient été assez intelligens, étant tous deux des écuyers d'élite, pour reconnaître que l'équitation académique et l'équitation militaire ne peuvent être en opposition l'une avec l'autre, mais que celle-ci doit au contraire découler tout naturellement de celle-là.

M. Cordier resta seul écuyer en chef à Saumur jusqu'en 1822, époque à laquelle l'École fut licenciée à la suite de la conspiration du général Berton. De 1815 à 1822, les principes de Montfaucon, déjà un peu arriérés, furent seuls enseignés officiellement ; mais ils rencontrèrent une forte opposition chez plusieurs officiers-instructeurs qui préféraient ceux de Bohan. Le capitaine Véron ne craignit pas de se poser en adversaire de l'École de La Guérinière et de Montfaucon, et il fut le premier qui professa alors ouvertement, à Saumur, les théories de Bohan et de Mottin de La Balme. D'autres capitaines ne tardèrent pas à l'imiter.

Vers la même époque, Versailles fut rendu à son ancienne destination. Les deux d'Abzac reprirent la direction du manège du roi. Dépositaires des vieilles traditions, ils voulurent imposer à leurs élèves une sorte d'uniforme qui ne plut pas à ceux-ci et les assujettir à des règles qu'ils trouvèrent trop sévères. Les pages, appartenant aux grandes familles de France, ayant presque tous une brillante situation de fortune, entraînés par le goût des modes anglaises, considéraient l'exercice du cheval comme une simple distraction et ne suivaient les cours que très irrégulièrement. Toutefois, les d'Abzac, qui, ainsi que nous l'avons vu, surent, dans leurs leçons, appliquer, en les modifiant, les principes de la vieille École, laissèrent la réputation de deux grands maîtres, de deux écuyers de premier ordre.

De tous côtés des théories personnelles surgissaient, critiquant, souvent avec raison, les méthodes en vigueur. M. d'Outrepont, capitaine de cavalerie à la demi-solde, publia, en 1824, ses *Obser-*

vations critiques et raisonnées sur l'ordonnance provisoire des exercices et des manœuvres de la cavalerie, où il discute longuement la position de l'homme à cheval. La même année, M. Cordier fit paraître un *Traité raisonné d'équitation* qui contient beaucoup d'excellentes choses, mais où l'auteur entre dans une foule de détails inutiles et souvent erronés à propos de l'impulsion que le cavalier éprouve dans toutes les allures et tous les mouvemens du cheval. Il reste fidèle à la gracieuse tenue des rênes *à la française*, le petit doigt de la main gauche entre les rênes de bride, le filet dans la main droite, qui est la plus commode, la plus élégante et la plus pratique en toutes circonstances; mais il a le tort de rejeter le trot à l'anglaise.

En 1825, l'*École de cavalerie* fut définitivement installée à Saumur, et, en 1830, l'École de Versailles fut à jamais dispersée. Saumur restait donc seul, de fait, pour représenter l'École française.

M. Ducroc de Chabannes fut rappelé comme écuyer de 1re classe à l'école de cavalerie où M. Cordier reprit ses fonctions d'écuyer en chef. Mais les théories de Bohan l'emportèrent cette fois. Si le désaccord existait entre tous les maîtres du dehors, on voit qu'il était au moins aussi grand dans Saumur même. Le 24 mai 1825, parut le *Cours d'équitation militaire*, où l'on fondit et modifia le *Manuel du manège*, le *Cours d'hippiatrique* de M. Flandrin et l'*Ordonnance provisoire*. M. Flandrin, professeur d'hippiatrique, voulut appuyer sur l'anatomie l'enseignement de l'équitation. Malheureusement, ce n'est pas avec le scalpel qu'on peut se rendre compte de l'ensemble et de la relation des mouvemens de l'être vivant. Aussi, lorsque plus tard MM. Cordier et Flandrin collaborèrent à un *Cours d'équitation*, ce livre se trouva rempli des théories les plus fausses sur le mécanisme des allures.

Quand M. Ducroc de Chabannes prit sa retraite en 1827, il publia son *Cours élémentaire et analytique d'équitation*, où il dit: « Un établissement essentiellement militaire, dont l'unique ou du moins le principal objet est l'instruction équestre d'un grand nombre d'officiers de cavalerie dont la destination ultérieure est de régénérer et de propager cette même instruction dans leurs corps respectifs et auxquels sous ce rapport se trouve en quelque sorte confiée la destinée de nos troupes à cheval, rentre dans la classe des établissemens d'un intérêt majeur digne de fixer d'une manière toute particulière les regards et la sollicitude du gouvernement. Et s'il est de l'essence d'un tel établissement que tout ce qu'on y enseigne y soit admis de confiance, il devient aussi et par cela même de la plus haute importance de n'admettre et de ne tolérer

dans le cours de cette instruction que des doctrines avouées par l'art et des pratiques qui puissent être profitables à celui qui, par devoir, est astreint à s'y conformer; comme aussi qu'elles soient de nature à être propagées et puissent en même temps se concilier avec les règlemens militaires. Que si cependant on persistait à diriger cette instruction d'après les mêmes élémens contradictoires, ce serait se préparer les mêmes regrets, car indubitablement ils auraient les mêmes résultats. » Il est fâcheux qu'après d'aussi sages paroles, l'auteur donne à entendre que les seules vraies doctrines sont celles auxquelles il est lui-même de plus en plus attaché. Il présente ses principes « comme émanant directement des lois mécaniques, et par cela même comme portant en eux un caractère irréfragable. » Il repousse énergiquement l'équitation anglaise et regrette de lui voir prendre pied à l'école. Cependant, lui-même ne s'en rapproche-t-il pas quand, dans ses longues dissertations sur la position du cavalier, il indique, comme Bohan, que les principes de La Guérinière, « bons pour une équitation de cour, où la belle tenue et la grâce étaient de rigueur, comme type de la perfection, » ne s'appliquent pas au cavalier militaire; qu'il faut tenir compte des différences de conformation et laisser chaque cavalier trouver de lui-même la position qu'il peut prendre le plus commodément? Il me semble, au contraire, que c'est l'affaire des conseils de revision d'écarter de la cavalerie les hommes qui ne peuvent avoir à cheval une tenue correcte et que, aussi bien pour le bel aspect que pour la solidité des troupes, le cavalier militaire doit se rapprocher le plus possible de la position jugée par les hommes de l'art la plus propre à assurer les mouvemens à toutes les allures, et qui est toujours aussi la moins fatigante. Cette position, d'ailleurs, étant partout imposée, l'instruction se trouve fort simplifiée dans les régimens, tandis qu'avec le système de M. de Chabannes, le rôle de l'instructeur devient fort difficile et l'on ne peut avoir que de mauvais cavaliers: tout le monde sait, en effet, que le commençant a toujours tendance à prendre à cheval des attitudes défectueuses dont il faut soigneusement le corriger dès le début, parce qu'ensuite il devient presque impossible d'y rien changer. Si M. Ducroc de Chabannes jugeait qu'il y avait lieu de modifier la position de La Guérinière, déjà bien différente de celle de Newcastle et de Pluvinel, il fallait qu'un comité d'écuyers s'entendît sur les changemens nécessaires et les prescrivît; mais il est vraiment étrange que M. de Chabannes, après avoir réclamé avec tant d'énergie l'unification des principes, ait pensé qu'on pouvait s'abstenir de se prononcer d'une manière nette et formelle sur un point que tous les maîtres ont considéré comme fonda-

mental et auquel lui-même attache assez d'importance pour y consacrer une grande partie de son livre.

En voulant appliquer la mécanique à l'équitation, l'auteur a oublié parfois, comme beaucoup d'autres maîtres, que le cheval ne cède pas, comme un corps inerte, à l'impulsion qui lui est donnée par un autre corps, mais qu'étant un être vivant, sensible, il est mû, selon sa sensibilité propre, par les sensations qui lui viennent de son cavalier et de tous les objets environnans.

Le livre de Ducroc de Chabannes, que beaucoup d'écuyers militaires considèrent comme un des plus remarquables qui aient paru sur la matière, est à la fois diffus et incomplet; l'auteur néglige de préciser les moyens à employer; si, comme il le dit, « tous les procédés sont bons quand les cavaliers sont habiles, et si les leçons appuyées sur l'exemple sont plus profitables que les plus volumineux cahiers de commentaires et de théories scientifiques, » on ne saurait nier que les principes clairs et les méthodes bien écrites soient indispensables pour former des cavaliers habiles et surtout de bons professeurs.

En 1829, parut un nouveau *Règlement de cavalerie.*

Depuis 1825, une commission composée d'officiers-généraux avait été chargée de reviser l'ancienne *Ordonnance*. La commission avait reconnu dans son rapport que les principes de l'*Ordonnance de l'an* XIII étaient généralement bons, mais qu'il importait de la rendre plus simple et d'en coordonner les parties. En conséquence,.. on supprima l'exercice : *Préparez-vous pour sauter à cheval;* la 1re et la 2e leçon n'en firent plus qu'une; la 3e devint la seconde; la 4e devint la troisième; la 5e et la 6e furent remplacées par la quatrième.

En 1830, M. Aubert, ex-professeur écuyer de l'École d'état-major, publie son *Traité raisonné d'équitation, d'après les principes de l'école française*, dans lequel il déplore le délaissement de l'équitation et les progrès de l'anglomanie. Comme pour augmenter encore le désarroi de l'enseignement, on vit alors un écuyer de cirque, doué d'un très grand talent d'exécution, d'un tact équestre merveilleux et d'une intelligence très vive, mais qui, ne pouvant s'appuyer sur aucune tradition, prit le parti de les rejeter toutes, Baucher enfin, le fameux Baucher, se poser en réformateur de toutes les doctrines, ou plutôt en novateur aux yeux de qui rien du passé ne méritait de subsister. Les succès qu'il obtenait tous les soirs émerveillèrent des milliers de spectateurs et son imperturbable aplomb fit le reste. Une rivalité qui est restée célèbre s'éleva entre lui et le comte d'Aure, dernier représentant de l'école de Versailles, qui, dans un tout autre sens que Baucher, entrevoyait l'avenir de

l'équitation. Baucher ne pratiquait que les allures raccourcies et cadencées, les airs de manège de plus en plus compliqués et extravagans, les assouplissemens de mâchoire et d'encolure; il prétendait « décomposer, annuler les forces instinctives pour leur substituer les forces transmises » et ne semble pas avoir compris grand'chose à l'emploi pratique du cheval. Le comte d'Aure, excellent écuyer de manège, voyait simplement dans le travail classique le meilleur moyen d'assouplir les chevaux et de les fortifier pour les exercices du dehors aux allures rapides, les sauts d'obstacles et tout ce que comporte l'équitation de guerre et de chasse. Ainsi qu'il était arrivé pour Cordier et Ducroc de Chabannes, cette rivalité entre les deux maîtres ne fit que pousser chacun d'eux à soutenir avec plus d'acharnement ses théories, peut-être même à les exagérer. Il y eut donc alors quatre équitations en présence; l'équitation classique, qui voulait rester fidèle à des traditions vieillies; l'équitation militaire qui ne savait pas encore et qui n'a jamais bien su depuis quel enseignement elle voulait suivre; puis, aux deux extrémités, l'équitation de cirque exagérant toutes les superfluités de l'ancienne école, et enfin l'équitation anglaise qui est la négation complète de tous principes rationnels, de toute méthode.

L'apparition de Baucher, qui produisit une vive sensation dans le monde équestre, excita de plus en plus les uns contre les autres les quatre camps ennemis. A ce point de vue, il faut donc la déplorer, à moins qu'elle serve un jour à montrer en haut lieu la nécessité de remettre un peu d'ordre dans l'enseignement en provoquant une entente entre tous les maîtres. L'œuvre de Baucher ne saurait constituer véritablement une méthode. Et cependant c'est de lui que se sont inspirés, que s'inspirent encore aujourd'hui beaucoup d'écuyers militaires et civils du plus grand mérite. Il en résulta que le terme équitation de manège devint presque synonyme d'équitation de cirque aux yeux de beaucoup de cavaliers qui préférèrent se jeter dans l'extrême opposé : l'équitation anglaise; pour eux, l'équitation dite du dehors, calquée sur celle des courses et des chasses au renard, devint le *nec plus ultra* de la science. De vrais hommes de cheval, baron d'Aubigny, Cler, baron de Curnieu, baron Daru, Gaussen, Pellier, comte de Montigny, Lancosme-Brèves, firent tous leurs efforts pour maintenir les bons principes, mais ils ne purent que retarder le succès des pratiques qui devaient gagner chaque jour du terrain, même à Saumur.

M. Cordier, écuyer civil, resta écuyer en chef jusqu'en 1834 à l'école de cavalerie, où il y eut d'ailleurs des écuyers civils jusqu'en 1855.

En 1841, le conseil d'instruction de l'école de cavalerie (1) fut chargé de rédiger un *Abrégé* du cours d'équitation professé à Saumur et dont l'usage devait être prescrit dans les régimens à l'exclusion de tout autre. On eut d'abord de la peine à s'entendre sur la forme à adopter pour le nouveau cours et sur la manière dont il serait procédé à la rédaction de ce travail; on décida enfin que la rédaction serait confiée à M. de Saint-Ange; M. le capitaine Oudet fut nommé pour recevoir communication du travail du rédacteur. M. de Prevost, maréchal de camp, président du conseil, rendit compte que l'on allait travailler avec zèle et activité, mais que dans tous les cas, ce travail très important ne pourrait être présenté avant les inspections générales. Le conseil s'ajourna jusqu'à ce que le rédacteur prévînt qu'il avait terminé son premier travail qui devait comporter les deux premiers articles de la première partie. Il y eut depuis quatre ou cinq autres procès-verbaux pour autant de séances. A l'inspection générale qui fut passée par le général Oudinot, les travaux n'étaient pas très avancés, le rédacteur et son adjoint ne pouvant jamais être d'accord pour le temps à donner à leur examen en commun du travail fait. Depuis ce moment, il n'y eut plus de séances du conseil, quoique le général demandât souvent au rapporteur où en était la rédaction. Bref, l'Abrégé, qui devait remplacer même le cours professé à Saumur, ainsi que l'inspecteur-général le fit entendre dans la séance présidée par lui, tomba en désuétude avant d'être à moitié fait. (Lieutenant-colonel Mussot, *Commentaires historiques sur l'équitation.*)

En 1842, Baucher obtint que « sa méthode » fût appliquée à Saumur aux chevaux de remonte. Il faut dire, à la louange de l'école de cavalerie, qu'elle était restée longtemps opposée à Baucher, dont elle n'accepta jamais les idées, bien qu'elles eussent de nombreux partisans parmi les officiers de l'école et les écuyers eux-mêmes.

Le 13 mars 1847, le comte d'Aure fut nommé écuyer en chef à l'école de cavalerie. Il avait, peu de temps auparavant, publié un mémoire ayant pour titre : *Utilité d'une école normale d'équitation*, dans lequel il disait : « Le besoin d'une école spéciale de cavalerie se fait de plus en plus sentir, *non-seulement pour l'armée, mais pour toutes les classes de la société...* Comment veut-on que le goût du cheval de selle se propage, alors que l'armée et le pays

(1) Il est bon de noter que le conseil d'instruction de l'École, de même que le comité de cavalerie, ayant à s'occuper de toutes les questions militaires, ne sont pas composés spécialement d'écuyers, et, par conséquent, n'ont pas la compétence nécessaire pour trancher les questions d'équitation.

ignorent les moyens de le mettre en valeur?.. Il ne reste aucun souvenir du passé. L'école de Versailles a été supprimée. Il n'existe plus aucune école qui en émane. Les bonnes et saines traditions équestres, n'ayant ni appui, ni refuge, ne trouvent aucun moyen de se perpétuer. » Le lieutenant-colonel Mussot, ancien capitaine-major instructeur et rapporteur du conseil d'instruction à l'école de cavalerie, dit dans ses *Commentaires*, en parlant de l'ancien élève des d'Abzac et du dernier représentant de l'école de Versailles : « Ainsi M. d'Aure passe à côté de l'école de cavalerie actuelle sans daigner la regarder ; il n'y a pas d'école de cavalerie pour lui... M. d'Aure, pour moi, n'a pas encore fait école (1). C'est une autorité en équitation pratique sans doute, mais... il n'a pas encore de principes bien arrêtés. » Si le comte d'Aure passait alors avec trop d'indifférence à côté de l'école de cavalerie, il faut bien convenir que le lieutenant-colonel Mussot, fidèle à une tradition qui s'est perpétuée à Saumur, ne se faisait pas faute de juger sévèrement tout ce qui n'émanait pas de cette école : « Pour mémoire seulement, dit-il, je dois, dans ces commentaires équestres, faire mention du manège de la maison civile du roi, qui a existé à Versailles sous le nom d'école des pages (si j'ai bonne mémoire), pendant tout le temps de la restauration. A part le talent pratique personnel de MM. d'Abzac et d'Aure, qui n'influèrent cependant aucunement sur l'équitation de l'armée et ne participèrent point au travail de régénération qui s'y faisait, les principes de CETTE PETITE ÉCOLE, qui depuis a voulu se donner pour grande, furent essentiellement stationnaires et inféodés aux erremens de Montfaucon de Rogles... » C'est du reste avec le même esprit d'hostilité et dans des termes souvent peu mesurés, que Mussot parle plus loin de Raabe et de Lancosme-Brèves.

Le comte d'Aure fut néanmoins le maître qui comprit le mieux alors la vraie doctrine de l'ancienne école et tout le parti qu'il y aurait à tirer, pour les écuyers militaires, du travail du manège qui, pour lui comme pour La Guérinière, n'était pas une fin, mais un moyen. Cordier, Chabannes, le comte d'Aure et le comte de Montigny, tous écuyers civils à Saumur, sont d'ailleurs les seuls qui aient laissé un enseignement écrit, et le petit *Cours d'équitation* du comte d'Aure reste, selon moi, la méthode la meilleure et la plus pratique qui ait été publiée depuis La Guérinière.

En 1847, une nouvelle décision ministérielle avait ordonné la revision du *Cours d'équitation* de l'école. Le conseil d'instruction

(1) Ces lignes furent publiées en 1854, longtemps après que le comte d'Aure eut pris le commandement du manège de Saumur.

se réunit et reçut communication du résumé des vingt rapports qui avaient été rédigés. Il fut décidé cette fois, à l'unanimité, que « les première et troisième parties, mal subdivisées et entachées d'hérésies nombreuses, étaient à refaire complètement, que les deuxième et quatrième parties demandaient aussi à être essentiellement modifiées dans le fond et dans la forme. » Mais l'exécution de ce travail fut encore suspendue.

La diversité de l'enseignement dans les régimens étant toujours signalée, le ministre de la guerre chargea de nouveau le conseil d'administration de préparer un projet de théorie spéciale du manège académique pour les corps de troupes à cheval. Cette prescription inspira à un capitaine de l'école, M. Dupont, son ouvrage d'équitation intitulé : *Élémens abrégés d'un cours d'équitation militaire;* puis, M. d'Elbée, capitaine-instructeur au 2e régiment de cuirassiers, publia une *Progression nouvelle pour l'école du cavalier*, dans laquelle il parle assez longuement des flexions de la mâchoire, de la tête et de l'encolure.

Enfin le comte d'Aure rédige le *Cours d'équitation* attendu depuis si longtemps ; un ordre ministériel du 7 janvier 1851 fit remplacer provisoirement l'ancien cours par le nouveau; le commandant de l'école reçut en même temps l'ordre de demander à chacun de MM. les écuyers des rapports renfermant leurs observations sur cet ouvrage. Le procès-verbal de la délibération du conseil en date du 9 novembre 1851 dit textuellement : « Le conseil d'instruction de l'école de cavalerie, après avoir étudié le cours d'équitation de M. d'Aure, écuyer en chef, se joint avec empressement aux éloges que MM. les écuyers ont exprimés dans leurs rapports sur la valeur de cet ouvrage... Il reconnaît à l'unanimité qu'il doit être adopté immédiatement à l'école comme un cours d'instruction équestre propre à amener les plus heureux résultats dans l'enseignement de l'équitation. » Par décision du 9 avril 1853, ce cours fut adopté officiellement et enseigné à l'école de cavalerie et dans les corps de troupes à cheval.

En 1852, le comte de Montigny fut nommé, comme écuyer civil, à l'école de Saumur. M. de Montigny, élève du comte d'Aure, avait aussi étudié avec Baucher et avait passé plusieurs années en Autriche. Esprit observateur et très éclectique, il connaissait à fond les principes de l'école française, et savait s'assimiler tout ce qu'il jugeait bon dans toutes les méthodes. Précisément à cause de cela, on ne peut dire qu'il ait laissé lui-même une méthode bien personnelle; mais il fut certainement l'homme de cheval le plus complet que la France ait jamais possédé, et le plus érudit. Alors que tous les autres furent, chacun dans son genre, des spécialistes, il connaissait, lui, l'équitation de manège, de chasse, de

guerre, de course, l'hippologie, l'élevage, l'attelage, bref tout ce qui se rapporte à l'emploi et à l'entretien du cheval. Très connaisseur en chevaux, il comprenait, comme le comte d'Aure, que le travail du manège, base de toute équitation, est une gymnastique indispensable pour obtenir du cheval la plus grande somme possible d'efforts en toutes circonstances avec le moins de fatigue; il voyait que les aptitudes nouvelles des chevaux améliorés par le sang rendaient nécessaires de légères modifications dans la pratique, sans autoriser l'abandon des règles de l'ancienne école qui resteront toujours indispensables pour former de vrais cavaliers.

C'est maintenant que je dois parler d'un écuyer remarquable entre tous, de mon vénéré maître, le capitaine Raabe, à qui l'on n'a pas encore rendu toute la justice qu'il mérite. Frappé de l'étrangeté des théories qui se trouvaient dans différentes méthodes, au sujet des allures, il étudia avec une sagacité et une persévérance admirables les mouvemens du cheval et créa véritablement la science de la locomotion, car tout ce qu'on avait enseigné avant lui sur ce sujet n'était qu'un tissu d'erreurs. Sans autres moyens d'investigations que l'examen du cheval en marche et des empreintes des pieds sur le sol, il sut, par l'observation et le calcul, déterminer l'ordre véritable des mouvemens à toutes les allures, et sa *Théorie des six périodes* est une découverte de génie qui se trouva confirmée plus tard par la photographie instantanée. Sa façon de présenter les questions les plus ardues captivait toujours l'attention de ses auditeurs qu'il émerveillait par l'originalité de ses démonstrations; tous se rappellent encore avec quelle adresse, en plaçant le pouce, l'index, l'annulaire et le petit doigt sur une table (le médius en l'air représentait l'encolure), il faisait exécuter à son petit cheval toutes les allures naturelles et artificielles, changemens de pied, etc. La connaissance des lois de la locomotion l'amena à indiquer très exactement l'instant qu'il faut saisir pour déterminer tous les mouvemens du cheval, ce qui constitue presque toute l'habileté du cavalier. En effet, comme le disait le savant maître, de même que dans l'infanterie, pour faire tourner l'homme à droite, l'instructeur doit faire le commandement au moment où le pied gauche va poser à terre, le mouvement étant impossible à tout autre moment, de même pour faire exécuter tel ou tel mouvement au cheval, le cavalier doit saisir l'instant où tel ou tel pied va poser à terre; s'il agit à tout autre moment, il provoquera infailliblement une résistance ou même une défense, et rendra bientôt l'animal rétif. Les vieux auteurs, à la vérité, avaient bien entrevu cela; La Guérinière et Xénophon lui-même en parlent dans leurs traités; mais comme ces écuyers et tous leurs suc-

cesseurs n'avaient que des idées fausses sur le mécanisme des allures, ils n'avaient pu donner d'indications précises ni justes et avaient été obligés de laisser chaque cavalier agir selon son tact personnel ; or tous les cavaliers ne peuvent pas acquérir assez de tact et d'adresse pour agir au moment opportun, surtout si on ne le leur montre pas, mais ils peuvent tous comprendre, du moins, qu'il suffit qu'ils agissent à contre-temps pour que le cheval ne puisse exécuter, qu'ainsi presque toutes les résistances proviennent de leur négligence ou de leur maladresse, et que ce n'est pas en frappant l'animal qu'ils obtiendront un meilleur résultat.

Dans les parties de ses livres qui traitent de la locomotion, le capitaine Raabe a dû entrer dans de longs détails dont la connaissance n'est pas indispensable aux cavaliers et dont le maître lui-même s'exagérait, à ce point de vue, l'importance. Il a eu le tort aussi, dans sa méthode d'équitation, d'enseigner des moyens trop compliqués et de prescrire un emploi immodéré de l'éperon. Mais il n'en a pas moins le mérite, encore une fois, d'avoir indiqué d'une manière précise, exacte, certaine, l'instant où le cavalier doit agir pour obtenir chaque mouvement, et d'avoir montré en même temps que le fameux principe de Baucher (qui se trouve d'ailleurs dans plusieurs vieux auteurs) : *position d'abord, exécution ensuite*, n'a aucune valeur quand le cheval est en marche, attendu que, quelle que soit la position préparatoire donnée, il est impossible au cheval d'exécuter le mouvement avec justesse si l'action de la main et des jambes a lieu trop tôt ou trop tard.

Le capitaine Raabe a en outre publié la première méthode de haute école indiquant les moyens d'obtenir tous les airs de manège et les allures artificielles. Jusque-là, les écuyers, y compris Baucher, s'étaient contentés d'exécuter eux-mêmes, et s'étaient bien gardés de livrer leurs secrets aux profanes qui passaient des années à taquiner leurs chevaux de toutes les façons avant d'arriver, — quand ils y arrivaient, — à quoi que ce fût de bon.

On aurait dû reconnaître que, si la méthode de Raabe était trop compliquée pour pouvoir être appliquée telle quelle, surtout dans l'armée, si même sur certains points elle était défectueuse, elle contenait du moins des principes *indispensables* pour l'enseignement rationnel et pratique de l'équitation ; on aurait sans doute évité ainsi toutes les fautes que contiennent encore la plupart des méthodes qui se publient de nos jours. Ayant conscience de sa réelle valeur, le maître fut justement froissé du dédain que montrèrent pour son œuvre le comité de cavalerie et l'école de Saumur, Aussi ne les ménagea-t-il pas dans sa *Théorie de l'école du cava-*

lier, qui renferme de mordantes critiques de l'enseignement donné à Saumur et dans les régimens.

Le capitaine Raabe se servait peu de la longe et du caveçon, mais il insistait beaucoup sur le travail à pied, à la cravache, ce qui me paraît une perte de temps considérable et nécessite en outre une habileté toute spéciale. Après avoir quitté l'armée, il continua pendant toute sa vie de s'adonner à l'équitation de haute école et à l'étude de la locomotion et forma un grand nombre d'élèves, parmi lesquels MM. Aug. Raux, Barroil, le commandant Bonnal, Lenoble du Teil, qui publièrent d'importans ouvrages.

Le capitaine Guérin, nommé, en 1855, écuyer en chef à l'école de cavalerie, était depuis longtemps partisan du système Baucher, sur lequel devait s'établir sa propre réputation. Le comte d'Aure l'avait souvent plaisanté à ce sujet. M. Guérin s'efforça du moins de concilier les deux écoles opposées et se montra aussi brillant cavalier à l'extérieur qu'au manège.

C'est encore vers cette époque que le comte Savary de Lancosme-Brèves, très habile écuyer, publia plusieurs ouvrages qui méritent une attention particulière. Ses théories sur l'*art* et sur la pratique de l'équitation sont excellentes, bien que l'auteur ait cherché à leur donner une apparence trop scientifique en prétendant que l'équitation est une science exacte; il est d'ailleurs le premier écuyer qui, après avoir montré toute l'importance du rôle des sens dans le dressage du cheval, ait bien défini le parti que le cavalier peut tirer de *l'aide du corps*, en pesant davantage sur l'un ou sur l'autre étrier selon les mouvemens qu'il veut faire exécuter. C'était là une innovation fort heureuse dont on n'a sans doute pas compris toute l'utilité, puisqu'on enseigne encore aujourd'hui des principes opposés à ceux si inattaquables de Lancosme-Brèves.

Le lieutenant-colonel Gerhardt, adepte de Baucher, partisan des flexions à pied et des assouplissemens à la cravache, publia plusieurs ouvrages, notamment son *Traité des résistances du cheval*, dans lequel il insiste sur la nécessité de préparer d'abord le cheval par des exercices gymnastiques et des flexions à pied, puis de modifier son équilibre en chargeant davantage telle ou telle partie par la position donnée à l'avant-main et à l'arrière-main pour triompher de toutes les résistances provenant d'un défaut de conformation. Cette méthode, fort instructive et fort intéressante pour d'habiles écuyers, ne me paraît pas susceptible d'être appliquée par la généralité des cavaliers, qui ne pourront jamais que tirer parti tant bien que mal des aptitudes naturelles de leurs chevaux. L'auteur examine aussi la question de l'instinct et de l'intelligence chez le cheval et, tout en constatant que cette dernière est à peu près nulle, il dit

qu'elle joue cependant un certain rôle dans les actes de l'animal et qu'il faut distinguer les résistances morales ou volontaires de celles qui sont involontaires et occasionnées uniquement par une incapacité physique ou par un manque de dressage.

Le baron de Curnieu fit paraître aussi un ouvrage très estimé intitulé *Leçons de science hippique générale*, ou traité complet de l'art de connaître, de gouverner et d'élever le cheval.

En 1864, le commandant L'Hotte fut nommé écuyer en chef à l'école de cavalerie où il resta jusqu'en 1870. Nature ardente, âme d'artiste, il s'enthousiasma, je crois, un peu trop pour le grand talent de Baucher avec qui il s'était lié ; mais il reconnut toujours que la haute école ne doit être le partage que de quelques écuyers d'élite et que l'équitation militaire doit être « en avant. » Ses leçons au manège étaient fort goûtées. Il ne faut sans doute pas désespérer que le général L'Hotte, aujourd'hui en retraite, et dont l'habileté comme écuyer égale le grand savoir, nous donne un jour une méthode qui ne pourra manquer d'être universellement appréciée.

Après la guerre, le commandant de Lignières prit le commandement du manège de Saumur. Aimant beaucoup lui-même l'équitation de course et d'obstacles, il en inspira le goût immodéré aux officiers sous ses ordres et, le premier, je crois, introduisit à l'école cette opinion qu'il y a deux manières différentes de monter : l'une, au manège, avec le mors de bride seul, l'autre dehors avec les étriers courts. Ne faut-il pas, au contraire, que le cavalier, une fois en selle, puisse, sans rien changer à sa tenue ni à son harnachement, faire une course, suivre une chasse, ou exécuter un travail d'école ?

Le commandant Dutilh, qui succéda à M. de Lignières, fut, de l'avis de tous ses élèves, un très bon professeur. Il ne laissa toutefois, comme enseignement écrit, qu'une courte brochure sur laquelle il y aurait beaucoup à dire. Même dans le développement de cette méthode, que publia plus tard avec beaucoup de soin le capitaine Sieyès, on ne voit guère qu'une application des méthodes précédentes. Le commandant Dutilh avait un faible pour le *pelham* (1) et recommandait les fréquentes descentes de main. Aussi ses chevaux avaient-ils l'encolure allongée et la tête plutôt basse.

En 1876, on publia un nouveau *Règlement sur les exercices de la cavalerie*, dont les parties consacrées à l'équitation ne constituent pas un progrès et laissent fort à désirer au point de vue de la rédaction, en ce sens surtout que, beaucoup trop abrégé et laissant

(1). Sorte de mors qui tient le milieu entre le filet et le mors de bride.

de côté bien des questions utiles, il donne trop d'importance à des détails insignifians.

Le commandant Piétu, nommé écuyer en chef à Saumur en 1877, avait étudié avec soin les différentes méthodes; il appliqua celle du comte d'Aure, à l'exclusion de toute autre et proscrivit toutes les flexions et assouplissemens à pied. C'était un cavalier hardi, aimant et pratiquant avec beaucoup d'habileté l'équitation d'extérieur et en même temps un écuyer très fin et très correct au manège.

En 1882, le commandant de Bellegarde remplaça M. Piétu. Il se montra écuyer consommé, parfait de tenue, avec une main excellente et une grande puissance de jambes; il montait long, insistait avec raison sur l'élévation de l'encolure, trop négligée par l'ancienne école, et se servait beaucoup du jeu alternatif de la bride et du filet, celui-ci tenu dans la main droite, pour donner à ses chevaux un beau port de tête et des allures brillantes.

III.

Ce qu'on peut critiquer dans presque tous les ouvrages qui ont paru sur l'équitation, c'est que chaque auteur annonce qu'il va donner une méthode nouvelle et consacre ensuite de longues pages à discuter et à réfuter ce qu'ont dit ses devanciers; c'est aussi que presque tous font intervenir des théories plus ou moins scientifiques qui ne s'appliquent pas exactement à leur sujet; enfin que, perdant de vue l'ensemble de leur œuvre, ils y donnent trop de place à des questions tout à fait secondaires, provoquant ainsi sans cesse de nouvelles discussions qui divisent de plus en plus les maîtres.

Depuis La Guérinière, je ne vois que trois écuyers qui aient marqué par des théories personnelles vraiment importantes :

Le comte d'Aure, qui, comprenant admirablement ce que devait être l'équitation moderne, a établi le lien qui doit l'unir à l'ancienne école et a écrit une excellente méthode pratique, son petit *Cours d'équitation*.

Lancosme-Brèves, qui a montré comment le cavalier doit déplacer son propre poids et peser davantage sur un étrier ou sur l'autre, — actions qui ne doivent jamais être exagérées au point d'être apparentes et qui permettent au contraire de tout obtenir sans aucun mouvement visible, — pour conserver l'équilibre parfait et faciliter au cheval tous les changemens de direction et d'allure.

Enfin le capitaine Raabe, qui a découvert les véritables lois de la

locomotion et indiqué exactement les « temps à saisir » par les cavaliers pour déterminer tous les mouvemens (1).

Or, l'école de Saumur, à qui, depuis la disparition de l'école de Versailles, incombait la lourde tâche de maintenir au premier rang la réputation de notre équitation française et d'accueillir tous les progrès, a tenu si peu de compte des découvertes de Lancosme-Brèves et de Raabe qu'elle enseigne encore des théories inexactes au sujet des allures et de l'aide du corps, ainsi que le prouve le livre récent du capitaine Sieyès, fidèle interprète du commandant Dutilh. Et si, après avoir longtemps tenu le comte d'Aure à l'écart, elle a fini par l'accepter, chaque écuyer en chef n'a-t-il pas, depuis, imposé ses propres idées, presque toujours fort différentes de celles de son prédécesseur? De sorte qu'on peut dire, non-seulement qu'il n'y a jamais eu d'unité ni de suite dans l'enseignement de l'école, mais encore que les méthodes les plus contradictoires y ont été successivement appliquées : ç'a été tantôt les étriers longs ou courts, tantôt l'encolure haute ou basse; tantôt les principes de Versailles, ou ceux de Bohan, ou même une imitation de l'équitation anglaise; le mors de bride seul, ou les deux, ou le *pelham;* la tenue des rênes à la française, ou à l'allemande, ou à l'anglaise.

Il en est résulté pour MM. les écuyers une sorte de dégoût de toute théorie; ils se font gloire aujourd'hui « de mettre toute leur intelligence dans leurs bottes et dans leur culotte, » c'est-à-dire de s'attacher seulement à la pratique. Or il s'agit de savoir si les maîtres ont eu raison, oui ou non, de dire qu'il n'y a pas de bonne pratique sans théorie, et si les écuyers de notre École de cavalerie, qui se laissent volontiers appeler les « Dieux » de l'équitation, peuvent se vanter de ne vouloir rien lire.

Cette indifférence qu'ils montrent actuellement pour tout enseignement théorique les empêche certainement d'être aussi bons professeurs, et même aussi bons praticiens qu'ils pourraient l'être.

(1) Me sera-t-il permis de rappeler ici que, de mon côté, ayant acquis de plus en plus la conviction que le cheval, comme tout animal, est incapable de faire aucun raisonnement, de connaître quoi que ce soit, j'ai le premier exprimé cet avis que, quelque opinion qu'on ait sur l'intelligence du cheval, le cavalier doit uniquement s'appliquer à produire telle ou telle sensation pour obtenir tel ou tel mouvement et ne jamais employer les corrections sous prétexte de lui faire comprendre qu'il a mal fait? L'expérience me montre tous les jours davantage que les corrections ne servent qu'à faire naître des habitudes de désordre, que toutes les fois que le cheval résiste, c'est que le cavalier n'a pas su produire les sensations qu'il fallait, ou que l'animal cède à d'autres sensations plus fortes, externes ou internes. C'est sur ces données que j'ai entièrement établi ma méthode de *dressage simplifié*, qui, tout en acceptant la plupart des principes de l'ancienne École, supprime le travail à la longe et à la cravache, les assouplissemens et flexions en place, et prescrit au début l'emploi des poids progressifs et des *pas de côté*.

Sans vouloir en rien diminuer leur très réelle valeur, il me sera permis de dire que, satisfaits aujourd'hui de ce qu'ils font, comme peuvent l'être de jeunes artistes qui croient volontiers que leurs œuvres sont admirables, ils seront sans doute les premiers plus tard à revenir sur cette opinion, comme le colonel Gerhardt, qui, dans la préface de son *Traité des résistances*, a écrit : — « Je croyais sincèrement, à ma sortie de Saumur, que l'équitation militaire avait dit son dernier mot. J'étais même convaincu, — et il ne m'en coûte pas de l'avouer ici, car j'avais cela de commun avec plus d'un de mes jeunes camarades, — que, en fait d'équitation du moins, il ne me restait que bien peu de chose à apprendre. Combien j'ai été désabusé depuis, et combien, après tant d'années d'études persévérantes, de recherches obstinées, j'ai aujourd'hui moins bonne opinion de moi ! Appelé très jeune encore aux importantes fonctions de capitaine-instructeur, je ne tardai pas à m'apercevoir de l'*insuffisance de mon savoir professionnel*, en matière de dressage du cheval surtout. »

Il me semble qu'on accepte de plus en plus à Saumur le laisser-aller, sinon pour le cavalier, du moins pour le cheval ; qu'on en arrive presque à considérer les manèges, — ces vastes et sévères édifices qui contribuent pour une large part à faire de notre École de cavalerie la plus magnifique qui soit au monde, — comme des abris pour promener les chevaux en temps de pluie. J'ai vu une division d'officiers-élèves y monter de jeunes chevaux de remonte sous les yeux de quelques écuyers qui ne leur donnaient aucun conseil, bien que la tenue et les moyens de conduite des cavaliers laissassent beaucoup à désirer et que les chevaux se livrassent à toutes sortes d'incartades. J'ai vu aussi les « Dieux » monter au manège leurs chevaux qui s'en allaient à un petit galop cassé, l'encolure allongée entre les rênes flottantes, faisant tous les trois ou quatre pas une flexion de tête et de mâchoire qui rendait leur allure encore plus monotone. Qu'est devenue cette « gentillesse » du cheval dont parlait La Guérinière? A-t-on donc oublié, à l'École de cavalerie, que les allures de manège doivent être fières, souples, cadencées ; que, d'après Bohan lui-même, « le cheval de manège doit avoir du feu? » Le « petit galop de Saumur, » absolument anti-artistique, use les chevaux comme toutes les allures qui ne sont pas justement équilibrées. Si je ne craignais de sortir de mon cadre, je dirais qu'aujourd'hui nos chevaux de cavalerie sont peut-être trop fatigués et que c'est plus encore à cette lassitude qu'au savoir-faire des cavaliers qu'il faut attribuer la docilité avec laquelle on leur voit exécuter le saut des haies. Avant la guerre de 1870, on les ménageait trop ; ils étaient trop gras et manquaient d'exercice ; depuis, on est tombé, je crois, d'un excès dans un autre, et,

si l'on n'y prend garde, on pourrait s'en apercevoir trop tard, lors d'une guerre nouvelle. Du reste, pour rentrer dans la question que je traite, le mauvais équilibre fatigue plus les chevaux que les longues marches, quelle que soit l'allure. Le Vaillant de Saint-Denis a donné pour épigraphe à son *Recueil d'opuscules* cette phrase : — « Ce n'est pas le travail que l'on fait faire au cheval qui abrège la vie de cet animal, mais le défaut de science et de patience dans celui qui le gouverne, parce qu'un exercice forcé et mal raisonné contribue bientôt à ruiner un cheval. » — Et il dit encore, dans le cours de son livre : — « Dans quelles dépenses effrayantes la nation ne se trouve-t-elle pas entraînée lorsqu'on ignore dans les troupes à cheval les moyens de conserver les chevaux... On croit pouvoir assurer, sans crainte d'être démenti, que l'équitation est un art très long et très difficile *qui exige autant de théorie que de pratique* et qui suppose une foule de connaissances accessoires que l'on n'acquiert qu'avec le temps... Il n'y a jamais eu de véritable homme de cheval que l'homme de manège, parce que lui seul, possédant la science et le fond des principes, a l'habitude de tirer tout le parti possible des chevaux et qu'il applique beaucoup plus facilement les leçons nécessaires à ceux de guerre et de chasse, qui doivent être nécessairement beaucoup simplifiées... Pourquoi sort-il du manège de la cour si peu d'hommes vraiment instruits et pourquoi n'en voit-on peut-être aucun qui soit en état d'enseigner l'art difficile de l'équitation? C'est parce que les maîtres ne sont pas exactement d'accord entre eux sur l'enseignement et parce qu'on n'est pas encore arrivé A CETTE UNANIMITÉ SI NÉCESSAIRE, *sans laquelle on ne réussira jamais complètement.* »

Dans une précédente étude (1), j'ai dit que les courses, pour lesquelles nos officiers et nos sportsmen montrent une si belle passion, sont très utiles, mais qu'elles le seraient beaucoup plus si elles étaient mieux réglementées. Un commandant de cavalerie, excellent homme de cheval et l'un des meilleurs écuyers qui soient sortis de Saumur, m'écrivait dernièrement à ce sujet : — « Comme toujours, vous exprimez catégoriquement des idées très justes. Vous ne sauriez trop vous élever contre l'abus du cheval de pur-sang trop jeune, ni contre l'anglomanie. Il y a beaucoup à faire dans cette question, qui intéresse la France entière. » — Telles qu'elles sont pratiquées, les courses usent un nombre considérable d'excellens chevaux. Est-ce là, ne fût-ce qu'au point de vue économique, le genre d'équitation qu'il faut répandre dans la cavalerie? D'ailleurs, le travail serré au manège avec des chevaux vigoureux et surtout pendant le dressage nécessite, pour les hommes mêmes,

(1) L'élevage des chevaux de luxe. (Voyez la *Revue* du 15 mai.)

une dépense de forces plus considérable que ce qu'on appelle *hard-riding*, et il a ce grand avantage qu'il ne ruine pas les chevaux et qu'il instruit les cavaliers. Ce qui ne veut pas dire que le travail du dehors aux allures rapides, les sauts d'obstacles, etc., doivent être négligés; loin de là. Mais il ne faut rien exagérer.

Je ne sais exactement où en est l'équitation dans les écoles d'Allemagne, d'Autriche, d'Italie. Je crois cependant que la nôtre vaut mieux. Mais je sais que, dans un petit pays voisin, qui nous est très sympathique et qui depuis quelque temps nous montre souvent le chemin dans les questions d'art, en Belgique, l'enseignement équestre est devenu très remarquable. A l'école de cavalerie d'Ypres, qui d'ailleurs est plus spécialement une *école d'équitation*, les terrains, les bâtimens, les chevaux, sont loin de valoir ceux de notre école de Saumur; mais MM. les écuyers étudient beaucoup, théoriquement et pratiquement, toutes les méthodes, aussi bien celles des Allemands, des Italiens que les nôtres, auxquelles ils donnent la préférence; ils suivent eux-mêmes une méthode excellente qui vient d'être publiée sous le titre : *Dressage des chevaux de troupe*, et qui est celle de Versailles modifiée et appropriée aux besoins de notre époque. Les leçons sont données aux élèves avec beaucoup de soin. J'ai pu constater, avec un vif plaisir comme artiste, avec un grand regret comme patriote, la supériorité de cet enseignement sur celui de Saumur : la tenue des cavaliers, le port de l'étrier sont uniformément les mêmes; les moyens de conduite sont parfaitement corrects et réglés d'après les récentes découvertes dont j'ai parlé plus haut; la tenue des rênes à la française est la seule adoptée, tandis que chez nous on préfère la tenue à l'allemande ou à l'anglaise. De tout cela il résulte que les chevaux, quoique d'origine plus commune, sont réguliers, cadencés dans leurs exercices de manège, s'allongent dehors selon la vitesse des allures et, malgré un travail considérable, se conservent parfaitement dans leurs membres.

IV.

Certes on ne saurait contester la haute supériorité de l'école de Saumur, dont l'organisation militaire me paraît admirable. Plus que tout autre, j'ai le respect de cette grande et belle institution équestre, la seule qui rappelle encore le souvenir du passé. Cependant je n'hésite pas à dire que l'enseignement de l'équitation n'y est pas aussi parfait qu'on le croit généralement. D'autre part, il est visible que notre école de cavalerie ne suffit pas à ranimer dans notre pays le goût du cheval. Il y a bien à Paris et dans quelques villes de province de très bonnes écoles d'équitation et de

dressage; mais depuis la suppression de l'école de Versailles, ces établissemens n'ont plus aucun lien entre eux, ne reçoivent plus, quant à l'enseignement, aucune direction supérieure. Les subventions de l'État ont même été complètement supprimées depuis une vingtaine d'années, et la plupart des écoles sont dans une situation très peu florissante. Elles n'ont pas d'installation qui leur permette d'enseigner l'équitation d'extérieur, les sauts d'obstacles, et de montrer ainsi quelle utile application les élèves peuvent faire partout des leçons reçues au manège. Les intérêts commerciaux primant nécessairement tout le reste, les directeurs se trouvent obligés de se conformer plus ou moins aux exigences de leurs cliens, et ceux-ci sont détachés de plus en plus du manège par les progrès que font chez nous les habitudes anglaises et même par ce qu'ils entendent dire à des officiers sortant de l'école de cavalerie.

De tous côtés, il se publie de nouveaux ouvrages, quelques-uns écrits par des professeurs et montrant de plus en plus le désaccord qui existe entre eux, le plus grand nombre par des amateurs qui semblent croire que, parce qu'ils écrivent des lettres tous les jours à leurs amis, ils sont capables de faire un livre, que parce qu'ils montent tous les jours à cheval, ils peuvent parler de l'équitation en maîtres; leurs ouvrages, qui attestent souvent une complète ignorance des principes, semblent calqués sur ceux qui se publient en Angleterre, sont remplis de conseils à bâtons rompus qui ont traîné partout ou d'observations personnelles qui n'ont qu'une valeur momentanée, — quand elles en ont une, — et qu'ils présentent comme des vérités d'une application générale; les plus récens se résument à dire : il ne faut plus de manège; il n'y a pas besoin de théorie; tous ceux qui écrivent sont des radoteurs, — alors pourquoi écrire vous-mêmes? Un auteur, dont le livre vient de paraître, a même commis l'étourderie d'écrire cette dédicace : « A mes professeurs, les chevaux, » qui m'a rappelé une anecdote que j'ai entendu raconter, quand j'étais enfant, par un grand élève du lycée Bonaparte, je crois. Les élèves d'une classe avaient pris l'habitude de faire des niches à leur professeur; un jour ils dételèrent un petit âne appartenant à une bonne femme qui vendait des fruits à la porte du collège, le firent entrer avant l'heure de la classe dans la chaire de leur maître, puis s'assirent eux-mêmes à leurs places et firent semblant d'écrire sous sa dictée. Quand le vrai professeur arriva : Messieurs, dit-il, vous avez choisi un professeur digne de vous, gardez-le. Et il alla rendre compte au censeur de ce qui se passait.

Sans doute, de tous ces livres nouveaux, même des pires, il peut sortir quelque chose de bon. Je ne suis pas pour qu'on empêche les idées d'éclore; mais il faudrait, pour mettre un frein aux entraînemens de la jeunesse et de l'inexpérience, qu'il y eût des approbations données ou refusées par un jury ayant qualité pour cela. Cela n'empêcherait pas les « refusés » de publier ce qu'ils voudraient; mais au moins le public connaîtrait l'appréciation des hommes compétens.

Un autre point très important selon moi, et sur lequel j'appelle tout spécialement l'attention, c'est qu'aucun progrès ne peut se faire tant qu'on continuera dans le public à avoir aussi peu d'estime pour tout ce qui se rattache à l'équitation et aux hommes qui l'enseignent. Dans le monde des intellectuels, des savans et des artistes, on ne veut considérer l'équitation que comme un exercice en quelque sorte purement physique; jusque dans la bourgeoisie et dans le peuple, il y a comme un sentiment d'aversion pour toutes les professions hippiques, et les jeunes gens bien élevés qui n'ont pas assez de fortune pour être des sportsmen amateurs se garderaient bien de choisir une de ces professions. Il en résulte que les directeurs de manège ne peuvent guère recruter leurs professeurs que parmi d'anciens sous-officiers de cavalerie plus ou moins dépourvus d'instruction et même d'éducation.

Qui plus est, la Société hippique française, qui pourrait, dans une certaine mesure, réagir contre ces fâcheuses tendances, refuse d'admettre dans les courses de *gentlemen*, — où peut figurer n'importe quel commerçant, — « quiconque vend ou exerce des chevaux, par profession ou même accidentellement, dans un but lucratif, » et organise des courses spéciales où les directeurs d'écoles et leurs professeurs peuvent, si cela leur convient, courir avec leurs propres palefreniers et avec les grooms du comte de X.., ou de Mlle Y.

Nous sommes loin, comme on voit, de l'époque où Le Vaillant de Saint-Denis disait : « L'état d'écuyer a toujours supposé, chez les anciens comme chez les modernes, un homme bien né qui s'attache particulièrement à un souverain, à un prince et même à un général pour dresser ses chevaux, après avoir acquis par une longue expérience les talens nécessaires pour bien remplir cet objet. On a exigé que ceux qui se destinaient à enseigner l'art également long et difficile de monter à cheval fussent gentilshommes, parce que, devant former des jeunes gens bien nés qui se proposent de servir dans la cavalerie, il convenait qu'ils fussent en état de leur donner une sorte d'élévation dans le caractère. »

Depuis longtemps tous les hommes de cheval se rendent compte de l'état déplorable de l'enseignement de l'équitation en France.

A plusieurs reprises, on a songé à fonder une nouvelle académie pour remplacer celle de Versailles. Mais ces projets n'ont pu jusqu'ici se réaliser, peut-être parce qu'ils n'étaient pas bien conçus. Il y a quelques années, on s'occupa assez activement de créer une sorte d'école modèle, à laquelle on donnait le nom d'académie, avec vaste manège à Paris, salons, chevaux de promenade, etc. Ç'eût été une entreprise commerciale qui, sans doute, au lieu de favoriser les établissemens déjà existans, leur eût fait concurrence; et l'on ne trouva pas les capitaux qu'il fallait. Le comte de Montigny qui, plus que tout autre, avait assurément l'autorité nécessaire pour diriger une telle école, eût été mis à la tête de l'enseignement. Je n'ai pu m'empêcher de lui dire à lui-même que, malgré tout mon respect et mon admiration pour sa personnalité et pour son savoir, il ne me semblait pas qu'il pût être à lui seul une académie et que bien certainement les autres directeurs de manèges n'accepteraient pas de se soumettre aux idées d'un seul homme, cet homme fût-il le comte de Montigny.

A la vérité, si l'on a donné autrefois le nom d'académie à l'école de Versailles et aux autres écoles d'équitation, il n'y a jamais eu en France une académie telle que je la conçois, c'est-à-dire composée des hommes reconnus les plus capables de discuter ensemble et de formuler les principes à adopter. Les écuries du roi entraînaient des dépenses énormes et ne donnaient pas tous les résultats qu'on pouvait en attendre; les charges s'obtenaient plutôt par la faveur que par le vrai mérite; l'enseignement n'était pas le même partout, faute précisément d'une académie dirigeante. Si, après La Guérinière, on eût réuni l'élite des écuyers pour composer cette académie, il n'y eût pas eu dans l'enseignement les divergences dont tous les maîtres n'ont cessé de se plaindre. Nous avons vu que Saumur n'a pu jusqu'ici arrêter les progrès du mal, que la confusion règne de plus en plus et qu'on en est presque arrivé, dans notre pays de France, berceau de l'équitation moderne, à renoncer à tout enseignement méthodique.

Lorsqu'on parle à Saumur des maîtres étrangers à l'école, et de leurs doctrines, MM. les écuyers disent : Il n'y a pas d'autre doctrine que la nôtre : l'académie, c'est nous. Lorsqu'on leur demande : Quelle est votre méthode? ils répondent alors : Nous ne sommes pas chargés de faire une méthode, nous sommes une école *d'application* de cavalerie; et ils ajoutent : Toute équitation est dans le tact personnel.

Il est temps encore de relever un art qui chancelle; mais il faut se hâter et créer au plus vite une véritable académie qui examine les différens systèmes proposés pour commencer et achever l'in-

struction des cavaliers et le dressage des chevaux et qui nous laisse une doctrine écrite, claire, méthodique, complète. Ce travail n'est pas aussi effrayant qu'on le pourrait croire : si des hommes capables veulent s'y adonner sérieusement, un mois peut suffire à choisir et à classer les matériaux, un autre mois à construire un édifice qui, bien entretenu, restera impérissable.

Si Saumur devient le siège de l'académie, il faut alors qu'on y étudie comme à Ypres, sans parti-pris, toutes les théories des maîtres, qu'en dehors et au-dessus de l'équitation militaire on y cultive l'équitation académique, et qu'on rédige enfin la méthode depuis si longtemps réclamée. Mais il vaudrait sans doute mieux qu'il y eût une école civile à côté de celle de Saumur, les deux écoles non rivales, mais se prêtant au contraire un mutuel concours.

En tout cas, il faut qu'on se persuade qu'il n'y a pas une équitation militaire et une équitation civile, une équitation de manège et une équitation d'extérieur : il ne peut y avoir qu'une seule méthode pour apprendre à bien monter à cheval en toutes circonstances; et les principes de cette méthode ne peuvent être bien définis que par des écuyers étudiant le manège avec une ardeur et une persévérance infatigables. Si autrefois on mettait très longtemps à apprendre, on peut aujourd'hui aller beaucoup plus vite, grâce aux connaissances que les maîtres ont acquises avec le temps et que leurs livres ont propagées ; mais des professeurs sachant bien démontrer le pourquoi et le comment de tout ce qu'ils enseignent peuvent seuls faire faire à leurs élèves de rapides progrès. Au fond, les maîtres ne peuvent penser différemment sur les questions de principes, et ils s'en convaincraient vite, bien certainement, s'ils se réunissaient avec l'intention de discuter entre eux sans parti-pris.

J'ai essayé d'exposer ici, aussi exactement et aussi impartialement que possible, l'état actuel de l'enseignement de l'équitation en France, qui est peut-être l'image de l'état actuel de notre société. De tous côtés les spécialistes appellent l'attention sur cette question importante. En même temps que j'écrivais cette courte étude, M. Duplessis travaillait à un livre remarquable, *l'Équitation en France*, qui vient de paraître avec une préface du général L'Hotte; de nombreux articles paraissent à chaque instant dans les journaux. On doit souhaiter que le gouvernement écoute enfin tous ces appels, ou qu'une Société sérieuse et puissante se forme pour conserver à notre pays la suprématie qu'il a toujours eue dans l'art de l'équitation.

F. Musany.

LE

DOCTEUR FRIEDRICH NIETZSCHE

ET SES

GRIEFS CONTRE LA SOCIÉTÉ MODERNE

Les détracteurs de la société moderne sont pour la plupart ou des réactionnaires ou des utopistes. Les premiers regrettent plus ou moins sincèrement l'ancien régime, le vieux monde, ces âges heureux, à jamais disparus, où les grands comme les petits se faisaient un honneur de croire et d'obéir; ils pensent que la révolution a été une entreprise manquée, que les institutions fondées sur les principes de 1789 n'ont procuré aux hommes ni la vraie liberté ni le vrai bonheur, que, séduits par des chimères, les peuples ont fait fausse route et que la sagesse leur conseille de rebrousser chemin. Les autres, au contraire, se plaignent que, jusqu'aujourd'hui, on ait à peine commencé d'appliquer les principes de la révolution française; ils déclarent que le moment est venu de remédier à toutes les misères sociales en établissant sur la terre l'absolue égalité et la parfaite fraternité, et ils regardent notre société comme un abri provisoire, comme une construction en planches, que le premier vent d'orage emportera et qui fera place à la grande maison de pierre, où tout le monde sera libre et content.

Personne ne veut plus de mal à la société moderne qu'un penseur allemand, le docteur Friedrich Nietzsche, ex-disciple de Schopenhauer

en révolte contre son maître, et cependant ce mortel ennemi de toutes les institutions dont nous sommes si fiers professe un égal mépris pour les réactionnaires et pour les socialistes. On ne peut le soupçonner de vouloir restaurer l'ancien régime, et le moyen âge, saint Thomas d'Aquin, saint Louis, ne lui inspirent aucune admiration. Le christianisme n'est à ses yeux qu'un platonisme accommodé à l'usage de la populace, et il l'accuse d'avoir abêti l'Europe. Il considère les prêtres, à quelque confession qu'ils appartiennent, comme des malades qui se sont faits médecins et qui s'appliquent à adoucir les souffrances de leurs cliens par des opiats, par des sirops savamment composés, mais qui n'ont garde de les guérir de leurs maladies, attendu qu'ils en vivent et que, si le genre humain venait à se bien porter, ils n'auraient plus rien à faire.

Le ciel soit loué ! leur beau temps est passé, et leur Dieu se meurt. Mais pourquoi faut-il qu'on ait substitué aux vieilles superstitions de nouvelles idolâtries, qui sont en horreur à M. Nietzsche? Si la croix est, selon son expression, le plus vénéneux de tous les arbres qui aient pris racine ici-bas, les arbres de liberté qu'on a plantés à la place de ce mancenillier ne répandent pas autour d'eux une ombre moins funeste. Rien n'égale l'aversion qu'éprouve M. Nietzsche pour Jean-Jacques Rousseau, « le premier homme moderne, canaille et idéaliste en une seule personne. » La révolution française fut son ouvrage; comment s'étonner qu'infectée de son esprit, elle ait du même coup inauguré en Europe le règne de l'idéalisme et le règne de la canaille? La liberté qu'elle nous a donnée et dont nous croyons jouir est le contraire de la vraie liberté, car on n'est vraiment libre que dans l'état de nature, et jamais nous n'en fûmes si loin. La révolution a oblitéré en nous les instincts innés qui sont le principe de toutes nos lumières, la seule règle sûre de notre conduite, et les dogmes menteurs qu'elle a promulgués d'une voix tonnante, la tête dans les nuées et les pieds dans le sang, sont aussi opposés à la loi naturelle que les dogmes chrétiens, qui d'ailleurs leur ressemblent beaucoup. Ainsi raisonne M. Nietzsche, et il est à croire que personne ne lui donnera raison, que chrétiens et libres penseurs, il se mettra tous les partis à dos. Peu lui importe; il n'est pas de ces hommes qui se soucient de plaire, il a toujours trouvé son plaisir à déplaire.

M. Nietzsche écrit depuis vingt ans; quelques-uns de nos jeunes gens qui savent l'allemand commencent à s'occuper de lui; je crois savoir qu'ils se proposent de traduire les plus importans de ses ouvrages. On ne perd pas son temps à le lire; c'est le penseur le plus original que l'Allemagne ait produit dans ces dernières années. Il a beaucoup de verve, beaucoup d'esprit, et il est écrivain; il a des mots heureux, il trouve dans l'occasion des formules qui ne s'oublient pas.

A vrai dire, ses livres, qu'il les intitule : *Aurore* ou *l'Au-delà du bien et du mal*, *le Crépuscule des faux dieux* ou *la Généalogie de la morale*, se ressemblent un peu trop et sont moins des livres que des recueils d'aphorismes. C'est une forme qui lui plaît et qu'il a choisie, il en convient lui-même, pour prouver « qu'il est capable de dire en dix phrases ce qu'un autre dit ou plutôt ne saurait dire dans un livre. » Ces recueils de morceaux détachés abondent en pensées ingénieuses, en aperçus subtils ou piquans, et il n'est pas besoin de chercher longtemps pour y trouver des pages d'une singulière éloquence. Malheureusement, M. Nietzsche, qui n'aime ni les malades, ni les garde-malades, est atteint lui-même d'une maladie qu'il n'a jamais songé à guérir : il est le martyr et la victime d'un amour déréglé pour le paradoxe, et c'est un goût dangereux que la passion d'étonner son prochain.

L'âge et la maturité ont pour effet naturel de nous tempérer, de nous calmer. La jeunesse ne croit qu'à son épée ; elle a le verbe haut, la parole incisive et tranchante ; on apprend peu à peu à baisser le ton, on n'est plus si sûr de soi-même, on rend plus facilement justice à ses ennemis et aux visages qui nous déplaisent. C'est tout le contraire qui est arrivé à M. Nietzsche. Il avait à ses débuts plus de penchant pour le style mesuré, des respects humains qu'il a perdus depuis. Autrefois, il savait sourire ; d'année en année son éloquence est devenue plus colérique, plus virulente, et, dans ses derniers livres, il ne raisonne plus, il se fâche sans cesse, il s'emporte, il aboie. Il lui en coûte peu de traiter ses adversaires « de tartuffes, d'eunuques, de punaises coquettes et puantes. » Ce n'est pas lui qui dirait comme Leibniz : « Je ne méprise presque rien. » Il méprise d'un mépris souverain les sots jugemens du vulgaire, et il déclare que, si la nature lui a donné des pieds, « ce n'est pas pour quitter la place aux gens qui lui déplaisent, c'est pour les écraser. »

Et pourtant dans cet homme terrible, qui se donne volontiers des airs de matamore, de tranche-montagne, il y a malgré lui, oserai-je le dire? un fond de délicatesse nerveuse, de caprice, de fantaisie, de fragilité féminine, qui fait à la fois sa faiblesse et son charme. Je ne sais s'il n'aime pas les femmes ou s'il les a trop aimées ; le fait est qu'il les respecte peu et que cependant, comme beaucoup d'entre elles, il n'a d'autre règle de ses jugemens que ses goûts et ses dégoûts. Il les accuse d'être les grandes ennemies de la vérité, qu'elles sacrifient sans pudeur au culte des apparences et à la beauté des mensonges. Il oublie qu'il a reproché plus d'une fois aux libres penseurs de notre temps de n'être pas des esprits vraiment libres, parce qu'ils ont encore la candeur de croire à la vérité morale. Il oublie que plus d'une fois aussi, il a agité, sans la résoudre, la question de savoir si la vérité a plus de prix que l'apparence.

Selon lui, les vrais philosophes ne disent pas : « Cela est ; » — impérieux législateurs, ils disent : « Cela doit être. » S'il en est ainsi, il faut convenir que les vrais philosophes ressemblent beaucoup aux femmes. M. Nietzsche a beau les décrier, il y a de la femme en lui ; il a, lui aussi, le culte de la forme et un grand mépris pour les réalités qui ne sont pas d'accord avec ses désirs ou ses théories. Il ne parle qu'avec une commisération hautaine « des esprits objectifs, » qui se piquent sottement de voir les choses telles qu'elles sont. Il se vante d'être le plus subjectif, le plus *ipsissime* des hommes. Il souffre de cette exaltation du *moi*, qui conduit quelquefois à la folie. Une sibylle cachée habite en lui et rend des oracles infaillibles. Que ne les charge-t-on, lui et sa sibylle, de refaire le monde à leur guise et à leur image? C'est un plaisir qu'il s'est donné. Il a écrit un livre ou un poème en quatre parties, intitulé : *Ainsi parlait Zarathustra*, — et ce divin Zarathustra n'est que M. Nietzsche lui-même, qui, retiré dans une caverne où il vit en compagnie d'un aigle et d'un serpent, juge du haut de sa montagne les morts et les vivans et donne à l'humanité des lois nouvelles, en mêlant beaucoup d'extravagances à de profondes sagesses. M. Nietzsche sait tout ce que vaut ce nouvel évangile : » L'humanité, nous dit-il, me doit le livre le plus profond qu'elle possède, » — et il affirme que pour se permettre de parler de ce livre, il faut avoir éprouvé en le lisant des déchiremens de cœur ou des transports d'enthousiasme (1). J'avoue humblement que je l'ai lu avec un vif intérêt, mais sans être transporté ni de colère ni de joie. Je me permets cependant de croire que je l'ai presque compris. M. Nietzsche n'a-t-il pas dit quelque part que « si rien n'est vrai, tout est permis ? »

Si M. Nietzsche était chargé de refaire le monde, il commencerait par en retrancher beaucoup de choses, tout ce qui nous reste de christianisme, les principes de 1789 et toutes les idoles, les politiques idéalistes, les faiseurs de phrases et les punaises, sans oublier tout ce qui abêtit l'Allemagne, sa nouvelle constitution, sa fausse science, l'alcool, la bière et la musique de Wagner, qu'autrefois cet ingrat admirait beaucoup. Mais ce qu'il voudrait supprimer avant tout, c'est la morale, et voilà son premier grief contre la société moderne : il se plaint qu'aucun siècle n'a été aussi moralisant que le nôtre. N'allez pas croire là-dessus que M. Nietzsche prêche l'immoralité. Sans doute il reproche à la philosophie d'être l'ennemie de la chair, il préfère aux sombres brouillards du Nord le soleil des pays du Midi et leur aimable sensualisme, et il lui est arrivé une fois de jurer par saint Anacréon. Mais il n'est pas de la secte des hédonistes, des voluptueux ; il met les plaisirs de l'orgueil au-dessus de tout. Ce qui lui déplaît dans la morale

(1) *Götzen-Dämmerung*, p. 129. — *Zur Genealogie der Moral*, p. XIII.

telle qu'on l'a comprise jusqu'ici, c'est qu'elle entreprend sur la liberté humaine et sur nos instincts naturels. On se vante aujourd'hui de faire de la morale scientifique, laquelle n'est dans le fond qu'un ascétisme démarqué et adouci, et l'ascétisme, si mitigé qu'il soit, est un attentat contre la nature.

La seule vraie morale, la morale naturaliste, ne reconnaît pour principe que l'instinct de la vie. Toute force, si Schopenhauer a dit vrai, est une volonté inconsciente, et toute volonté est une force qui cherche à se connaître. La loi fatale de cette force est de travailler sans cesse à s'accroître, à s'étendre, jusqu'à ce qu'elle devienne une des réalités de ce monde et qu'elle acquière le sentiment joyeux de son existence. Schopenhauer a menti quand il a prétendu que, la vie étant un mal, nous devons aspirer à ne plus être. La volonté est une aspiration à la puissance, et la vie étant un bien, notre seul bien, nous devons tout faire pour la posséder dans sa plénitude, en nous délivrant de tout ce qui pourrait l'amoindrir, la resserrer, l'étouffer. C'est là ce que nous enseigne la vraie morale ; elle nous dit : « Vis le plus que tu pourras, deviens aussi fort que la nature te le permet. N'en crois pas l'ascétisme, obéis à ton instinct. Toute morale qui contredit cet instinct n'est qu'un mensonge, tout dieu qui t'ordonne le renoncement, les privations, l'anéantissement volontaire, est un faux dieu ennemi de la vie. Dis-toi que les saints sont des castrats, et que la vie finit où commence le royaume de Dieu. »

Mais, dira-t-on, l'homme qui se fait honneur d'obéir à son instinct, en savourant le plaisir d'être une force, n'a-t-il aucune règle à suivre, aucune loi à respecter ? Serait-il vrai que tout lui est permis ? N'y a-t-il vraiment ni bien ni mal ? Notre seule loi est l'instinct, et l'instinct des animaux ne connaît ni bien ni mal, ou pour mieux dire, le seul bien que connaisse une force est de parvenir à son maximum d'intensité et d'énergie, et nos soi-disant vices nous servent à cela autant que nos vertus. La dureté de cœur, la violence, la dissimulation, tous nos artifices, toutes nos diableries, tout ce qui reste en nous de l'animal de proie et du serpent, il n'est rien que nous ne devions employer au perfectionnement de la nature humaine en nous et dans les autres. Supprimez de ce monde ce qu'on a appelé jusqu'ici le mal, supprimez les passions criminelles, supprimez les pervers et les violens, et vos sottes vertus ne sauveront pas l'humanité. Ce n'est pas trop de tous nos diables pour venir au secours de notre Dieu.

En vain, la société moderne se glorifie de ses œuvres de bienfaisance, de tout ce qu'elle a fait pour rendre la loi plus clémente, les grands crimes plus rares et la vie plus douce. Si nos mœurs se sont adoucies, il n'y a pas là de quoi nous vanter ; c'est le triste symptôme d'un amoindrissement des caractères, d'un affaiblissement des volon-

tés, et notre douceur n'est qu'une faiblesse mal déguisée, notre prétendu progrès n'est qu'une honteuse décadence. Nous n'avons plus l'instinct de la vie, et si nous nous comparons aux hommes de la renaissance, nous devons confesser qu'ils l'emportaient infiniment sur nous en vitalité. Nous ne sommes plus qu'une société de malades et de garde-malades, et nous nous croyons bien portans quand nous avons perdu les vices nécessaires à la santé. Un César Borgia est impossible aujourd'hui; tant pis pour nous! « C'est méconnaître, dit M. Nietzsche, l'animal de proie et l'homme de proie, c'est méconnaître la nature elle-même que de regarder les César Borgia comme des pestiférés ou de se figurer qu'ils portaient en eux leur enfer, quand ils étaient en réalité les plus sains des monstres et qu'on peut les comparer aux plus robustes végétaux des tropiques. Il semble que les moralistes aient pris en haine les forêts primitives et les régions torrides et qu'il faille discréditer à tout prix l'homme tropical... A qui cela profitera-t-il? Aux zones tempérées? à l'homme modéré? à l'homme moral? Cela fera l'affaire des médiocres (1). »

Mais, dira-t-on encore, si la justice est un vain nom, s'il ne s'agit que d'être fort et si la force n'est soumise à aucune loi, quel accord pourrez-vous ménager entre toutes ces volontés déchaînées, qui se croient tout permis? C'en est fait de la société, il faut retourner dans les bois. Cette objection tombe d'elle-même si l'on considère que les hommes vraiment forts, à qui tout est permis, ne sont ici-bas qu'une infime minorité et qu'ils ont affaire à des millions de faibles, nés pour obéir. La nature, selon M. Nietzsche, ne crée un peuple que pour mettre au monde cinq ou six individus, qui sont les vrais représentans de l'espèce humaine. Ce sont là ces tigres et ces lions, qui sont nés pour manger les brebis. Que n'a-t-on pas dit de l'exploitation de l'homme par l'homme! Mais la vie n'est par elle-même qu'une exploitation. A-t-on trouvé jusqu'aujourd'hui le secret de vivre sans manger? Pouvons-nous développer, exercer une seule de nos forces, sans causer quelque dommage ou quelque souffrance à tout ce qui nous entoure? Il faudrait désespérer de notre espèce, si, abusée par de déplorables préjugés, elle refusait d'admettre qu'il y a dans ce monde une aristocratie d'élus, qui a le droit de sacrifier à sa destinée celle d'une foule de petits hommes, et de les rabaisser au rang d'esclaves ou d'instrumens. La société n'existe pas pour elle-même; elle n'a d'autre utilité que de fournir à quelques créatures de choix le moyen d'être tout ce qu'elles peuvent être et de glorifier l'humanité dans leur personne. A qui ressemblent ces élus? « A certaines plantes grimpantes de Java qui, amou-

(1) *Jenseits von Gut und Böse, Vorspiel einer Philosophie der Zukunft*, 2e édition. Leipzig, 1891.

reuses du soleil, enlacent dans leurs bras un chêne et appuyées sur lui, mais s'élevant au-dessus de lui, baignent leur cime dans la libre lumière et donnent leur gloire en spectacle. » De quoi pourrait se plaindre le chêne si le spectacle est beau ?

Hélas ! Rousseau et la révolution française ont perverti toutes nos idées, plongé l'Europe dans une inextricable confusion et compromis notre avenir. Désormais ce qui était dessous est dessus ; c'est le troupeau, ce sont les esclaves qui commandent, ce sont les maîtres qui obéissent. La morale des maîtres, la vraie morale, enseignait que la société doit travailler sans relâche à l'ennoblissement de notre espèce par les grandes personnalités et préparer ainsi l'avènement d'une race nouvelle, qui sera supérieure à l'homme que nous connaissons, autant que l'homme l'est au singe. La morale des esclaves, la morale du troupeau enseigne tout au contraire que la société ne doit servir qu'à procurer le plus de bonheur possible aux faibles, aux petits, aux infirmes, aux médiocres et aux imbéciles. Ce bétail demande à grands cris qu'on le conduise dans de gras pâturages, où il aura de l'herbe jusqu'au fanon. Il exige qu'on le délivre des animaux de proie, que ses chefs soient de bons bergers tout occupés de l'entretenir, de le soigner, de lui assurer sa pâture et ses aises. Il a proclamé l'égalité des droits ; il se refuse à comprendre que les élus ont des privilèges, qu'il y a des distinctions de rang entre les hommes, que la morale qui convient aux faibles ne convient pas aux forts. Tout ce qu'il y a de terrible et de sain dans la nature humaine lui fait horreur. Il ne veut plus souffrir, il veut que la souffrance soit abolie ; loin d'aimer la force, il en a peur ; loin de se soumettre aux puissantes volontés, il les regarde comme ses pires ennemies ; il les somme de se sacrifier au bien public, c'est-à-dire à l'intérêt des sots, aux scrupules des âmes viles et à la félicité de la canaille.

C'est le bétail humain qui a fait de la bienfaisance la première des vertus et inventé cette morale de la pitié que Schopenhauer a réduite en code. Est-il besoin d'avoir du génie pour comprendre que la pitié est le plus puissant agent de la dégénérescence de notre espèce, que la conservation des infirmes aux dépens des valides est une criminelle absurdité ? Ne sait-on pas que l'homme est le plus féroce des animaux de proie, que la cruauté est son penchant le plus naturel et le plus conforme à l'instinct de la vie? Quelles ont été dans tous les temps ses plus grandes fêtes ? Des champs de carnage, des égorgemens de gladiateurs, des exécutions, des supplices, des auto-da-fé, des combats de coqs et de taureaux. Quel plaisir trouverait-il à la représentation d'une tragédie, s'il n'avait pas l'amour du sang, « ce breuvage magique de la grande Circé ? » C'est la cruauté qui a créé toutes les grandes civilisations ; c'est elle qui fait les hommes d'État, les soldats

sans peur et sans reproche, les grands métaphysiciens, les grands artistes. « Dans tout acte de connaissance, dit avec quelque raison M. Nietzsche, il y a un grain de cruauté. » Mais est-il aujourd'hui un seul homme qui ait le courage d'être cruel? En est-il un seul qui osât dire : « Pensez de moi tout ce qu'il vous plaira, j'ai l'esprit libre et le cœur dur? »

C'est là le secret des profonds gémissemens qu'arrache au grand Zarathustra la vue de notre triste monde. Quand du haut de sa montagne il contemple cette vallée de misères et qu'il daigne confier ses chagrins à son serpent, à son aigle et aux rares disciples qui ont forcé l'entrée de sa caverne : — « Malheur, s'écrie-t-il, à ceux qui ne savent pas commander à leur pitié! Rien ne nous a fait plus de mal que les extravagances des miséricordieux. » Et il ajoute : « Mais quoi! ce sont les petites gens qui sont aujourd'hui les maîtres, et ces petites gens nous prêchent toutes les petites vertus qui peuvent contribuer à leur bonheur. Quiconque a une âme de femme, quiconque a une âme de valet, dispose désormais de nos destinées. O dégoût! suprême dégoût! Le principal souci de ces petites gens est de veiller à la conservation de leur petite personne, de la faire vivre longtemps et agréablement. Ces petits hommes, ces maîtres d'aujourd'hui, si on les laisse faire, ils aviliront notre espèce, et c'en sera fait de cet homme surhumain dont les forts s'appliquaient à préparer l'avènement. » Eh! oui, ces petits hommes ne se contentent pas d'être plaints et secourus, ce sont eux qui désormais nous gouvernent. La démocratie a pas à pas envahi toute l'Europe, et partout elle détruit les grandes forêts pour les convertir en herbages. Qu'est-ce que la démocratie? C'est le triomphe de la plus grossière des morales utilitaires. Elle sacrifie les grands intérêts aux commodités de la vie ; ne soyez point dupes de ses grandes phrases, elle n'a pas d'autre idéal que la vie grasse ; elle dit à l'homme : « Tu es un bétail et je te procurerai toutes les joies que peuvent ressentir les bœufs, les moutons et les porcs. » Comment naîtra l'homme surhumain si l'homme existant retourne avec joie à l'état d'animal?

L'Europe est dangereusement malade. On n'y trouve plus trace de cette sagesse instinctive qu'on appelait le bon sens politique. Nos hommes d'État ne sont plus que les courtisans, les serviteurs de la foule, et ils vont chercher leurs inspirations dans les bas-fonds. Dans tout pays bien gouverné, les ouvriers forment une classe à part, grevée de certaines servitudes, dont ils prennent leur parti. Comme l'artisan chinois, ils sont humbles, endurans, résignés, contens de peu. On a eu, dans ce siècle, l'heureuse idée d'en faire des soldats, des citoyens et des électeurs. Dorénavant, ils sont devenus des personnages, leurs prétentions n'ont plus de bornes, et les dures nécessités qui pèsent

encore sur eux leur font l'effet d'une horrible injustice. Ne sont-ils pas nos rois? Est-il permis de traiter des rois comme des esclaves? C'est ainsi que la démocratie a engendré le socialisme, et si la démocratie est la décadence, le socialisme est la mort.

Pour ajouter à nos malheurs, il n'y a pas seulement une question sociale, une question ouvrière; il y a aussi une question des femmes aussi embarrassante, également insoluble. Comme les ouvriers, elles sont mécontentes de leur sort, elles réclament leur émancipation. Jusqu'ici elles s'étaient imaginé que les hommes sont faits pour gagner de l'argent et les femmes pour le dépenser. C'était une erreur innocente. Aujourd'hui elles entendent participer à tous les emplois lucratifs; elles veulent être commis, agens comptables, avocats, médecins, et elles se promettent que dès demain on leur confèrera les droits électoraux, qu'avant peu certaines fonctions publiques leur seront réservées. Les plus modestes se contentent d'exiger qu'on les instruise, qu'on leur donne une éducation plus virile; elles se sentent de force à apprendre tout ce que nous savons ou ce que nous faisons semblant de savoir. L'animal à l'esprit court et aux longs cheveux consent à raccourcir ses cheveux pourvu qu'on lui permette d'élargir son esprit et d'allonger ses pensées. Cette faiblesse aspire à devenir l'une des forces dirigeantes de la société.

Encore un coup, je ne sais pas ce que les femmes ont fait à M. Nietzsche, mais je soupçonne qu'il mêle un peu d'amour à la haine qu'il leur a vouée, qu'il pourrait dire avec Shakspeare: *I love and hate her*. Si l'on en jugeait par certains passages de ses livres, on le prendrait pour un misogyne aussi déterminé que le grand pessimiste qui fut son premier maître. « La raison et l'intelligence de l'homme, disait Schopenhauer, n'atteignent guère tout leur développement que vers la vingt-huitième année; chez la femme, au contraire, la maturité de l'esprit arrive dès la dix-huitième année. Aussi n'a-t-elle toute sa vie qu'une raison de dix-huit ans bien strictement mesurée. » M. Nietzsche en dit à peu près autant. « Le lion, écrivait encore Schopenhauer, a ses dents et ses griffes, l'éléphant, le sanglier ont leurs défenses, le taureau a des cornes, la sèche a son encre, qui lui sert à brouiller l'eau autour d'elle, la nature n'a donné à la femme pour se défendre que la dissimulation. Qui a rencontré une femme absolument véridique et sincère? » C'est aussi l'opinion de M. Nietzsche. Mais Schopenhauer n'a jamais dit que ces créatures futiles, bornées et perfides fussent incapables de faire la cuisine, et M. Nietzsche soutient que leur cuisine pèche « par un manque absolu de raison, » que ces détestables cuisinières ont longtemps arrêté le développement, compromis les destinées du genre humain par toutes les ratatouilles qu'elles lui ont fait manger.

C'est le prendre bien haut, mais si sévère qu'il soit pour la cuisine des femmes, M. Nietzsche ne dirait pas comme le maître qu'il a renié : « Il a fallu que l'intelligence de l'homme fût obscurcie par l'amour pour qu'il ait appelé beau ce sexe de petite taille, aux épaules étroites, aux larges hanches, aux jambes courtes. » Il ne méprise point ces jambes courtes, ces hanches larges, et il s'est plu à raconter qu'un jour le grand Zarathustra, étant sorti de sa caverne pour chercher un puits, rencontra en traversant une clairière des jeunes filles qui dansaient, et qu'il leur dit : « Continuez vos jeux, mes chères petites. Je ne suis point votre ennemi. Comment vos danses légères et divines pourraient-elles me déplaire ? J'aime les pieds de jeunes filles quand leurs chevilles sont belles. Croyez-moi, il y a des allées de roses sous mes cyprès, et voyez plutôt, le petit dieu que vous aimez est couché là, près du puits, les yeux clos ; mais il ne tient qu'à vous de les lui faire ouvrir. »

M. Nietzsche appelle la femme « une dangereuse et belle chatte. » Il la compare aussi à un oiseau tombé du haut des airs, qui nous apporte des nouvelles d'un monde que nous ne connaissons pas ; aussi faut-il l'enfermer bien vite, le tenir en cage, de peur qu'il ne s'envole. Mais souvent aussi il est plus brutal ; il traite la femme d'animal agréable, à la fois domestique et sauvage, que nous devons entretenir, caresser, ménager, mais réduire à l'obéissance, en ayant soin de nous en faire craindre et de le menacer du fouet : c'est un conseil qu'une vieille sorcière donna jadis à Zarathustra. Si nous consultions notre instinct naturel, la haute sagesse des Orientaux, qui tiennent la femme en servitude, nous paraîtrait admirable, et si les femmes étaient plus avisées, elles comprendraient que leur intérêt est de nous ressembler le moins possible. Ce que nous aimons en elles, c'est qu'elles sont plus près de la nature que nous ; il y a dans ces oiseaux toujours prêts à s'envoler quelque chose d'aérien, de léger, d'insaisissable et d'étrange, qui nous amuse et nous charme. Laissez faire nos nouvelles pédantes, dit M. Nietzsche, et la femme ne sera bientôt plus pour l'homme que le plus noir de ses ennuis.

L'Europe ne sait plus ce qu'elle fait, l'Europe ne sait plus où elle va. Elle marche à tâtons dans les ténèbres, les idées modernes l'ont affolée. Vous travaillez, dites-vous, au bonheur des petits. Insensés ! les idoles que vous adorez n'ont jamais fait le bonheur de personne. Ces faibles, ces infirmes que vous émancipez, croyez-vous qu'ils soient heureux ? On ne l'est jamais quand on se révolte contre son instinct, et leur instinct est d'obéir, d'aimer la main qui les conduit et même de bénir la main qui les frappe.

M. Nietzsche, qui ne craint pas de se contredire, a l'ascétisme en horreur, et il a écrit des pages admirables sur l'utilité de la souffrance.

Ce sont les difficultés de la rime et la tyrannie de la mesure qui fournissent aux poètes leurs plus heureuses inspirations; ce sont les dures contraintes, les longues obéissances qui fortifient les reins et les cœurs, c'est le profond labour de la douleur qui fertilise les âmes et transforme en champs et en prairies des friches où ne croissaient que d'inutiles broussailles. L'homme qui a toutes ses aises, et dont la seule occupation est de jouir de son bien-être, est une créature ridicule et méprisable, et s'il se rendait justice, il demanderait à mourir. La souffrance est la grande discipline. « La tension fortifiante de l'âme dans le malheur, le frisson qu'elle éprouve à l'approche des grandes détresses, la vaillance, l'industrie, l'esprit d'invention qu'elle est contrainte de déployer pour supporter, pour expliquer, pour utiliser son infortune, » — vous regardez tout cela comme des maux, ce sont nos biens les plus précieux. Résister aux injures du sort et des hommes, voilà ce qui fait les forts et les heureux. Il n'y a pas d'autre bonheur que le sentiment de la force qu'on possède, et pour devenir fort, il faut sentir le besoin de le devenir.

C'est ainsi que les aristocraties tyranniques de Rome et de Venise formèrent des peuples vigoureux et sains; c'étaient de grandes serres chaudes, où la plante humaine acquit toute sa taille. La liberté qui rend heureux, ce n'est pas celle qu'on a, mais celle qu'on n'a pas, celle qu'on souhaite et qu'on s'efforce de conquérir. Ces peuples si durement menés goûtaient un bonheur que ne connaîtra jamais le troupeau à qui vous dites : « L'herbe t'appartient; mange et engraisse-toi. » Si vert que soit leur pâturage, ces moutons, auxquels vous passez toutes leurs fantaisies, prendront en dégoût leurs bergers indulgens, qu'ils ne peuvent estimer. Ils mépriseront leur honteuse félicité, ils regretteront leurs tyrans, il leur tardera de sentir peser sur eux le joug d'une autorité respectable. « Napoléon, dit M. Nietzsche, fut le dernier grand enfantement des destinées, et raconter son histoire, c'est raconter l'histoire du plus grand bonheur dont notre siècle tout entier ait joui dans ses meilleurs momens. » O sûreté de l'instinct! Le troupeau lui-même réserve ses adorations et sa reconnaissance à ceux de ses bergers qui l'ont fait le plus souffrir.

Il est peu probable cependant que dès demain les peuples se dégoûtent de leurs nouveaux pâturages, et que, dégrisés de leurs chimères, de leurs idoles, ils se jettent aux pieds d'un tyran pour qu'il les délivre de leur liberté. M. Nietzsche n'ose le croire, et il ne tient pas pour impossible que la démocratie accomplisse jusqu'au bout son œuvre malfaisante, et que l'Europe soit vouée à une irrémédiable décadence. Toutefois il pourrait se faire, selon lui, que de puissantes volontés ramenassent les hommes à leur état naturel. « Le problème de notre délivrance, dit-il, ne peut être résolu que par la formation d'une nou-

velle caste digne de régner sur l'Europe; c'est à ce prix que nous serons sauvés. » Quelque difficile qu'il soit de rétablir des castes dans une Europe pervertie par les idées modernes, Zarathustra ne ferme pas son cœur à toute espérance; il ne gémit pas toujours, il lui échappe parfois des cris d'allégresse, qui étonnent son serpent et son aigle. — « Soyez comme moi de bonne humeur, dit-il à ses disciples. Moulez vos grains, buvez votre eau, vantez votre cuisine, si elle vous rend joyeux. Celui qui m'appartient doit avoir des os robustes et des pieds légers, aimer les guerres autant que les fêtes. Il ne doit pas être un hypocondre, un songe-creux, un rêveur; il doit avoir le goût des entreprises difficiles comme des plaisirs, être sain et bien portant. Ce qu'il y a de mieux dans le monde, la meilleure nourriture, le ciel le plus pur, les plus fortes pensées, les plus belles femmes, appartient aux miens et à moi, et quand on refuse de nous le donner, nous le prenons. Ceux qui sont à moi ne sont pas les hommes du grand désir, du grand dégoût, du grand ennui et de tout ce que vous appelez le résidu de Dieu en nous. Ce sont d'autres hommes que j'attends dans ces montagnes, d'où je ne descendrai que lorsqu'ils seront venus. Les hommes que j'attends, ce sont les forts, les victorieux, les joyeux, ceux qui sont carrés de corps et d'âme; ce qui doit venir, ce sont les lions qui rient (1). »

J'ai découvert que nulle part on n'est si bien pour méditer les aphorismes du grand Zarathustra que sur une plage paisible de la Bretagne, une de ces plages récemment découvertes, comme celle de Trestraou, qui, n'étant pas des stations de chemin de fer, n'ont pas encore de casino. La tranquillité de l'endroit fait un heureux contraste avec l'éloquence fiévreuse, tourmentée, spasmodique du prophète, et les grandes falaises, rongées par l'Océan, semblent dire : « A quoi bon se fâcher ? Les choses sont ce qu'elles peuvent être. »

Près de là, parmi d'énormes blocs de granit rose confusément entassés, vous trouverez un village de pêcheurs. Ils sont beaucoup moins subtils que M. Nietzsche, mais peut-être comprennent-ils mieux que lui ce que dit la nature, car, bien qu'ils soient croyans et même superstitieux, ils vivent si près d'elle qu'ils ne font rien sans prendre ses conseils. Or, leur instinct naturel les empêche de tout remettre en question et de croire que tout soit permis. Ils éprouvent le besoin d'avoir des certitudes, et ils en ont. Ils sont certains que pour conserver les filets, il faut les laver et les sécher et que les sardines se pêchent surtout à l'époque du frai, parce qu'alors elles s'approchent des côtes. Ils croient être certains aussi que Notre-Dame de Clarté guérit les yeux malades, mais le culte qu'ils lui rendent n'obscurcit point

(1) *Also sprach Zarathustra,* IVe partie. Leipzig, 1891.

leur bon sens, et leur bon sens leur enseigne que les vents, les saisons, les brouillards, les marées, sont des réalités avec lesquelles il faut compter, que leur destinée dépend de forces mystérieuses, et que l'homme le plus robuste est impuissant si ces forces ne lui viennent en aide. Ces pêcheurs ressemblent en cela aux grands hommes, qui croient, eux aussi, à des puissances occultes tour à tour propices ou fatales, et qui en concluent qu'il faut avoir l'esprit de son temps, qu'une force isolée n'est que faiblesse et néant, qu'on a beau être lion et même un lion qui rit, c'est bien peu de chose qu'un homme tout seul. Qu'aurait été Napoléon s'il n'avait pris à sa solde les forces vives créées par la révolution et mis son épée et son génie au service des idées modernes?

M. Nietzsche est un esprit vigoureux, sagace, mais abstrait; il voit le monde à travers les lunettes d'un idéologue. Non, il n'y a pas une caste des forts à qui tout est permis. Les plus forts ont leurs défaillances et leurs faiblesses, et il y a souvent beaucoup de force chez les faibles. On ne peut réussir sans les avoir pour soi, et si l'égalité absolue des droits est une chimère, croire à leur absolue inégalité est une autre erreur moins généreuse. Le prodigieux besoin que nous avons les uns des autres établit entre nous une étroite solidarité, et rapproche assez toutes les conditions humaines pour nous préserver de l'exaltation du moi et nous empêcher de croire qu'il y a deux morales, celle des maîtres et celle du troupeau. Nains ou géans, que sont nos courtes et incertaines destinées, si on les compare à celles de l'humanité? Asseyez-vous sur la plage, à la marée montante, et regardez venir les vagues. Quelques-unes sont des montagnes d'eau, et elles déferlent avec un assourdissant fracas; d'autres, plus modestes, se déroulent doucement, leur clapotis n'est qu'un léger murmure; c'est à peine si on les a entendues, c'est à peine si le sable les a senties passer, — après quoi toutes ces vagues, les plus orgueilleuses et les plus humbles, celles qu'on entend et celles qu'on n'entend pas, celles qui jettent sur le rivage une abondante écume et celles qui n'en jettent point, retournent également se perdre dans l'éternel abîme.

G. Valbert.

REVUE LITTÉRAIRE

LES AMIES DE BERNARDIN DB SAINT PIERRE.

I. *Bernardin de Saint-Pierre*, par M. de Lescure. Paris, 1891 ; Lecène et Oudin. — II. *Bernardin de Saint-Pierre*, par M. Arvède Barine. Paris, 1891 ; Hachette. — III. *Étude sur la vie et les œuvres de Bernardin de Saint-Pierre*, par M. Fernand Maury. Paris, 1892 ; Hachette.

Pour tout le monde, non-seulement en France, mais dans toute l'Europe qui lit, et jusque par-delà les mers, Bernardin de Saint-Pierre est l'auteur de *Paul et Virginie*, ce chef-d'œuvre qui semble grandir à mesure que *Jocelyn* et qu'*Atala* décroissent et pâlissent. Pour quelques artistes, pour quelques curieux, pour les historiens de la littérature, il est, avec Rousseau, — plus que Rousseau peut-être, parce qu'il l'est plus exclusivement, avec moins de tendance oratoire, — l'inventeur de cette prose, non pas précisément descriptive, mais pittoresque et colorée, dont les *dessous*, pour ainsi dire, sont établis avec autant de soin, préparés par autant de croquis, de notes, ou d'études, que ceux d'un paysage, et retouchés avec autant d'amour. Il est aussi l'un de ces poètes qui, dans les dernières années du XVIIIe siècle, ont achevé d'émanciper le *sentiment*, son expression littéraire et sa fonction sociale, des contraintes un peu sévères que la raison lui avait imposées jusqu'alors, et même, à cet égard, si l'on voulait le définir d'un mot, on le nommerait assez bien celui de nos grands écrivains qui n'a écrit le premier qu'avec le *sentiment*. Le dialecticien qu'il y avait encore dans Rousseau, — le raisonneur et le logicien, — s'évanouissent avec

Bernardin de Saint-Pierre. Enfin, pour les rares savans qui daignent quelquefois parcourir les *Études* ou les *Harmonies de la nature*, et pour les philosophes, il est assurément le *cause-finalier* le plus convaincu, le plus systématique, le plus intrépide que l'on ait jamais vu; — et d'ailleurs le plus ingénieux. Quelques-unes de ses découvertes en ce genre sont demeurées célèbres. Il ne s'est point contenté d'affirmer que les nez sont faits pour porter des lunettes. Mais il a trouvé que, si « le melon a des côtes, c'est pour être mangé en famille; » et on lui doit de savoir qu'aux premiers jours du monde, par un effet peu connu de la bonté de la Providence, « des *cadavres* furent *créés* pour les animaux carnassiers. »

C'est l'occasion ici de dire qu'après cela, les *Études de la nature* n'en demeurent pas moins l'un des livres les plus curieux de la langue française. Il est seulement un peu long. Mais le charme de style en est incomparable. On ne le sent pas mieux, mais on en apprécie mieux la rare originalité quand on fait attention au nombre de choses que l'auteur y a exprimées pour la première fois. Et l'idée générale en est fausse ; — ou du moins on nous ferait difficilement croire aujourd'hui que la Providence ait tout arrangé, ne fût-ce que sur terre, dans l'intérêt, pour le plaisir ou pour la volupté de l'homme. Tel est cependant le pouvoir d'une idée générale, qu'aussitôt qu'on la pousse à ses dernières applications, elle n'en devient pas plus vraie, quand elle est fausse, mais de toutes parts les questions se lèvent, pour ainsi dire, et voici que des aspects de la nature et de la vérité, jusqu'alors enveloppés d'ombre ou même inaperçus, s'éclairent brusquement d'une lumière nouvelle.

Qui croirait, par exemple, que ce rêveur sentimental a presque formulé, avant Hegel, le principe fameux de l'identité des contradictoires? Ou combien encore d'observations n'a-t-il pas faites qui sont, quand on les examine, d'un darwiniste avant Darwin? à la seule condition, il est vrai, qu'au lieu de mettre la *cause finale* des caractères spécifiques des êtres ou des choses dans l'utilité de l'homme, on la place où il faut, c'est-à-dire dans l'intérêt des espèces elles-mêmes. Ajoutons en passant que Bernardin de Saint-Pierre n'a pas laissé de le faire quelquefois lui-même et ainsi d'élargir beaucoup la Providence de Fénelon. Mais, mieux encore : il n'y a pas jusqu'à nos symbolistes qui ne pussent trouver, eux aussi, leur profit dans quelques-unes de ces *Études*, et notamment dans la manière dont Bernardin de Saint-Pierre y développe les rapports, les affinités secrètes, les « correspondances » des formes, des couleurs et des sons, la signification mystique du « rouge, » ou les vertus cachées de la circonférence de cercle.

Je connais quelques livres dont la science et l'érudition contemporaines, la critique et l'histoire ont vainement anéanti les détails, si

l'idée maîtresse en subsiste toujours, et qu'il suffise ainsi d'en corriger les applications. Les *Études de la nature* nous offrent en quelque sorte le phénomène littéraire inverse. Les morceaux en sont demeurés bons, si l'édifice est tombé par terre; — et, après tout, de combien de systèmes n'en pourrait-on pas dire autant? Ils n'en ont pas moins eu leur raison d'être, à leur heure, ou leur utilité même, et les auteurs n'en ont pas toujours déployé la richesse d'imagination, la souplesse de talent et la grâce de style de Bernardin de Saint-Pierre.

Pour toutes ces raisons, nous avons donc été bien aises de voir, dans ces derniers temps, un peu d'attention revenir à Bernardin de Saint-Pierre, et trois biographes, qui ne s'étaient pas sans doute entendus, essayer, en les dégageant du vague plutôt que de l'oubli, de préciser son rôle et sa physionomie.

Le *Bernardin de Saint-Pierre* de M. de Lescure a paru le premier, je crois. La facture, ou la manière, en est un peu molle, peut-être, et ce Bernardin-là ressemble trop encore à celui de la légende. Aussi lui préférera-t-on l'élégant aventurier, le bonhomme quinteux, si je puis ainsi dire, le philanthrope égoïste, et le barbon amoureux dont M. Arvède Barine nous a donné le portrait pour la collection des *Grands écrivains français*. Moins aimable, et moins « sympathique » ou moins douceâtre, on le trouvera plus ressemblant et plus vrai, mais surtout plus vivant. Car, si notre personnalité ne peut jamais être tout à fait absente de notre œuvre, il arrive assez souvent pourtant qu'on ne retrouve à peine dans nos écrits qu'un trait ou deux de notre caractère; — et il semble bien que ce soit le cas de Bernardin de Saint-Pierre. Nos lecteurs savent d'ailleurs que la touche ironique et légère d'Arvède Barine se plaît à ces contrastes, excelle à en tirer parti, et met ainsi dans la ressemblance comme un air de malice qui l'égaie sans y nuire. C'était le genre de talent qui manquait le plus à M. de Lescure.

Si maintenant on était curieux d'un supplément d'informations, et pour s'assurer de l'entière vérité du portrait, si l'on voulait plus de documens qu'un tout petit cadre n'en pouvait utiliser ou contenir, alors il faudrait consulter la consciencieuse et volumineuse *Étude* de M. Fernand Maury sur la *Vie et les Œuvres de Bernardin de Saint-Pierre*. Elle a tout près de sept cents pages, cette étude, et encore M. Maury nous dit-il « qu'il en a dû retrancher plusieurs chapitres. » Elle ne se laisse pas moins lire, et même sans fatigue. La partie biographique en est surtout intéressante et neuve. Un Bernardin plus complet en ressort, peint par lui-même, cette fois-ci, dans ses lettres intimes, et comme achevé de peindre dans les lettres de ses correspondantes, de ses « amies, » — plus nombreuses encore que celles de Rousseau, — dans les lettres aussi de ses deux « femmes, » la pauvre Félicité Didot, et l'heureuse Désirée de Pelleporc.

Remercions donc M. Fernand Maury de ses laborieuses recherches, et, puisque d'ailleurs nous ne saurions rien ajouter d'essentiel à ce qu'il a dit de la philosophie de Bernardin de Saint-Pierre, des *Études de la nature*, de *Paul et Virginie*, ou de l'influence enfin du premier maître de l'exotisme jusque sur M. Pierre Loti, ne parlons aujourd'hui que de l'homme, ou, si l'on veut, — car ce sera presque la même chose, — des femmes sensibles auprès desquelles il a d'abord cherché la fortune; qui lui ont donné la popularité; et dont la dernière lui a rendu la fin de sa vie aussi douce que les commencemens en avaient été pénibles, agités, et parfois douloureux.

Douloureux? Non pas au moins sans quelque compensation; et s'il y a dans la femme, comme il l'a si bien dit lui-même, « une gaîté légère qui dissipe la tristesse de l'homme, » cette revanche, ou cet adoucissement de ses pires infortunes ne lui a pas manqué. C'est qu'aussi bien il était beau, nous disent à l'envi ses biographes, d'une beauté que l'on remarquait, et la beauté, qui ne semble plus être aujourd'hui d'un grand secours à l'homme dans le combat pour l'existence, était encore au XVIIIe siècle un moyen de parvenir. Lisez plutôt la notice que Talleyrand nous a laissée sur le duc de Choiseul, ou les *Mémoires* qu'écrivit Marmontel pour l'instruction de ses enfans. Choiseul fut plus habile; Marmontel était plus vigoureux; Bernardin de Saint-Pierre fut le plus beau des trois. « Jeune, fait comme Adonis, un léger coton couvrait ses joues comme la pêche... On aimait sa bonne mine et sa taille légère... — c'est lui-même, sur ses vieux jours, qui se mire ainsi, comme une jolie femme, dans le souvenir de ses grâces un peu fanées alors; — et habile d'ailleurs à saisir le temps, un mot, un soupir... il n'y avait point de femme qui ne fût jalouse de le subjuguer (1). » Faut-il en croire les bruits de cour? et, tout jeune encore, fuyant une ingrate patrie, quand il alla tenter le sort en Russie, la grande Catherine elle-même aurait-elle daigné l'honorer de son impériale faveur? Aimé Martin, son premier biographe, le nie avec indignation, et se porte garant de la vertu de Bernardin de Saint-Pierre. « Il ne pouvait, dit-il, aimer que l'innocence! » L'impératrice, en tout cas, s'intéressa bien plus pour « les grands yeux bleus » du jeune officier, que pour son projet de coloniser la région de la mer d'Aral. Mais c'est en Pologne surtout qu'il fit de nobles conquêtes, et qu'un moment même il y crut sa fortune assurée par l'amour de l'une de ces « princesses, starostines et palatines » chez lesquelles il fréquentait, au titre de sa nationalité d'abord, de la noblesse de race et de nom qu'il s'attribuait, — et de sa beauté.

(1) Presque toutes les citations que nous ferons sans en indiquer autrement la source seront tirées de l'*Étude* de M. Maury, et nous les choisirons généralement *inédites*.

Nous avons quelques-unes des lettres de la princesse Marie Miesnik à Bernardin de Saint-Pierre; et elles sont caractéristiques. Elles changent un peu de l'air de roman qu'Aimé Martin a donné à cette histoire d'amour. Adroitement assiégée, la jeune femme a cédé, mais en cédant, ou plutôt en suivant son caprice, elle a bien entendu que la passion du beau Français ne fût pour elle qu'une aventure, un épisode aussitôt oublié que vécu. Ce n'était pas l'affaire de Bernardin de Saint-Pierre, et il s'était, lui, flatté d'épouser. Aussi sa princesse était-elle souvent obligée de le rappeler au sentiment des distances. « Votre protégée qui a épousé son serviteur me paraît une aventurière. Adieu, portez-vous bien, » lui écrivait-elle un jour; et il semble que l'on devine à quelle insinuation cet « avis » répondait. Mais Bernardin n'en persista pas moins. Il revint à la charge. On le repoussa. Et après plusieurs leçons de cette jeune femme — sur laquelle on dirait qu'il se croit en vérité les droits d'une femme sur l'homme auquel elle a cédé, — il s'attira finalement ce congé :

« Je viens de recevoir, lui écrivait-on le 24 mai 1765, une de vos lettres qui est sans date, et où vous me faites part d'une résolution qui n'est ni d'un homme raisonnable, ni d'un homme de courage. — Il avait parlé de s'aller faire tuer par désespoir d'amour. — Vous demandez de l'estime et vous faites tout ce qu'il faut pour la perdre... Qui s'expose au péril est une vertu trop connue, mais le vrai courage est de vaincre une passion qui nous rend malheureux... sans s'abandonner à des fureurs qui dégradent l'homme que la raison doit guider. Je vous annonce franchement que c'est la dernière lettre que je vous écris, jusqu'à ce que je ne vous revoie pas dans votre patrie, ou que je n'apprenne que vous avez pris un parti raisonnable; et je n'en vois pas d'autre pour vous que d'aller dans votre province, et ensuite à Versailles, où vous trouverez des amis. »

Il était alors à Dresde, où sa figure lui avait valu d'être littéralement « enlevé » par une riche courtisane, et, pendant une dizaine de jours, « chambré » dans le palais d'Alcine.

On le logea dans un appartement
Tout brillant d'or et meublé richement,
Grande chère surtout, et des vins fort exquis,
Les Dieux ne sont pas mieux servis...

Il s'empressa d'en envoyer la nouvelle à l'un de ses amis de Varsovie, qui lui répondait aussitôt : « L'aventure que vous avez eue pendant votre route est singulière. Elle ne m'a pas cependant surpris. Aimable comme vous l'êtes, il est naturel d'imaginer qu'il vous en arrive de semblables. » Ainsi parlaient les nombreux adorateurs de la fiancée du roi de Garbe. Mais on a quelque peine à « s'imaginer » un

capitaine d'artillerie dans ce rôle, quoi que son complaisant correspondant en dise. Aimé Martin l'a bien senti lui-même, et fidèle à son rôle d'hagiographe, il proteste que cette aventure, « loin de dissiper la tristesse de M. de Saint-Pierre, ne fit que le troubler davantage, en altérant la pureté de ses souvenirs. »

Autre affaire à Berlin, d'un autre genre, mais qui n'éclaire pas moins tout un côté du personnage. Quoique la guerre de sept ans ne fasse que de finir, il est venu solliciter de Frédéric ce que l'on n'a pas pu ou voulu lui donner à Dresde : un grade militaire et des « appointemens. » Un honnête homme, le conseiller Taubenheim, s'éprend de lui, l'installe dans sa demeure, à sa table de famille, l'apprécie tous les jours davantage, essaie de se l'attacher par des liens plus étroits, et finalement lui offre la main de sa fille aînée. C'était cette Virginie qu'il devait plus tard immortaliser. Il refuse pourtant, comme il avait refusé la nièce du général du Bosquet, à Saint-Pétersbourg, et la belle-sœur du journaliste Mustel, à Amsterdam. Quelles raisons en a-t-il? Je crains, hélas! que M. Maury ne soit tout près de la vérité quand il ne voit là que « le dédain de la condition bourgeoise et l'indifférence pour un ménage inglorieux, pour la discipline des devoirs sans faste et des vertus sans retentissement. » Oui, de la princesse Marie Miesnik à Virginie Taubenheim, la distance était trop grande, la chute était trop lourde! L'amour, dans l'idée de Bernardin de Saint-Pierre, ne se sépare pas encore de la fortune; il ne s'en distinguera que quand la sienne sera faite; et, en attendant, il lui semble que la dorure d'un grand mariage déroberait aux yeux du monde ce que le marché pourrait d'abord en avoir d'un peu vil.

Aussi bien n'avait-il pas cessé de penser à sa princesse, et, de retour en France, nous le voyons toujours continuer de correspondre avec elle. Jamais femme d'ailleurs ne donna de plus sages conseils. Ne l'eût-elle dissuadé que « d'embrasser l'état ecclésiastique, sans autre disposition que celle d'y faire fortune, » il lui en eût dû déjà quelque reconnaissance; — et nous aussi. Il semble encore que ce soit elle qui lui ait doucement persuadé de passer aux colonies, « où se concluent les riches mariages, » disait un autre de ses amis. Et, d'une adresse très féminine, elle conciliait ainsi les intérêts de son repos avec ceux de son amour-propre, qui se fût senti blessé de l'indignité de « l'objet aimé. » Mais, en lui ouvrant ainsi des horizons nouveaux, et comme en l'obligeant à compléter ses études de peintre, elle allait achever de révéler Bernardin de Saint-Pierre à lui-même, — et d'en faire l'auteur de *Paul et Virginie*.

On lira dans l'*Étude* de M. Maury et dans le *Bernardin de Saint-Pierre* de M. Arvède Barine la triste histoire de son séjour à l'Ile de France. Bernardin de Saint-Pierre passa là quelques-uns des pires momens de

son existence tourmentée. Pas plus qu'en Allemagne, en Pologne ou en Russie, ses ambitions ni son cœur n'y trouvèrent ce qu'ils cherchaient. Mais des lettres de femmes l'y consolaient encore, et l'aidaient à supporter les ennuis de son exil ; — si peut-être elles ne l'encourageaient pas dans sa métaphysique. Je songe, en écrivant ceci, à une demoiselle Girault, la sœur de l'un de ses amis, originale et hardie personne, audacieuse même en ses propos, dont quelques fragmens de lettres donnent vraiment à regretter que M. Maury, qui le pouvait, n'en ait pas publié davantage.

« Je voudrais bien, lui écrit-elle, dans une lettre datée du mois de juin 1769, je voudrais bien qu'il me fût possible d'admettre cette providence que vous supposez actuellement, parce que vous en avez besoin. Mais je crains bien que le malheur ne vous rende faible. Consultez vos sens, les seuls auteurs à la fois et les juges de vos idées. Quel témoignage vous rendent-ils de la divinité? Quel de l'existence de votre âme? En quel lieu fixerez-vous la demeure de l'un ou de l'autre? Ah! mon ami, s'il y avait un Dieu, nous ne pourrions qu'aimer sa grandeur, mais sans l'admirer ni la craindre, ni lui plaire, ni l'offenser, enchaînés par les lois éternelles qui gouvernent l'univers. Soumis malgré vous aux impressions des objets et aux modifications produites par toutes les circonstances de la vie, vous ne pouvez produire un geste, un son, avoir une idée qui ne soient une suite nécessaire de cet enchaînement et de ces rapports. Quelle peine ou quel prix pouvez-vous attendre pour des actions dont la plus indifférente n'aura pas dépendu de vous? »

Voilà ce qui s'appelle aller jusqu'au bout de son raisonnement; et par parenthèse, si l'on fait attention qu'il devait y avoir, dans le Paris de 1770, plus d'une demoiselle Girault, voilà qui explique bien des choses! Notez après cela, que, pour être aussi résolument déterministe que M. Taine lui-même, cette fille d'esprit n'en avait pas le cœur moins léger ni moins gai.

« J'ai peine à vous pardonner l'ennui dont vous vous plaignez, lui écrit-elle une autre fois. Quand je me porte bien, je ne connais pas cette maladie, et il me semble qu'avec autant d'esprit et de philosophie que vous en avez, n'étant assujetti à la volonté de personne, étant libre en un mot, vous devriez vous suffire à vous-même. Je sais qu'on regarde cette puissance comme un attribut de la divinité... Si cela est, apprenez, monsieur, à me respecter dorénavant comme une divinité... Car, moi qui vous parle, moi qu'on ne peut pas même placer dans la classe des gens médiocres, eh bien! je l'ai, cette puissance de me suffire à moi-même. »

Etait-il de retour en France, et à Paris, quand il lisait cette lettre? Car elle ne porte point de date. Nous apprenons seulement par une

autre lettre, datée du 1er août 1771, que, toujours soucieuse de contenter les moindres désirs de l'ami de son frère, Mlle Girault lui avait ménagé dans les environs de Rouen, chez une dame Burel, une agréable retraite. Bernardin de Saint-Pierre n'en profita point. Curieux encore de savoir pourquoi, M. Maury a donc de nouveau compulsé les papiers de la bibliothèque du Havre, et il y a trouvé que tandis que Mlle Girault battait pour lui la Normandie, le volage Bernardin était à Rennes, où il essayait de se faire marier par une autre de ses amies, Mme Delaville-Jehannin.

Ce qui est assez plaisant, à ce propos, mais bien humain, c'est la vivacité de son irritation contre les héritières de Rennes. Il en a plusieurs en vue, trois ou quatre à la fois, mais qui croirait que les mères de ces demoiselles « regardent sa bourse plus que sa figure? » Évidemment les grosses dots lui paraissent assignées, par un décret de la providence, aux hommes de lettres pauvres; et il n'admet pas que l'on soit insensible à l'honneur de son choix. Il ne fait pas d'ailleurs attention que, n'ayant pas même encore publié son *Voyage à l'Ile de France*, on ne pouvait guère soupçonner à Rennes qu'il y eût un homme de lettres en lui. Faute de jeunes filles, et dégoûté de deux ou trois échecs, il se rabattait donc sur les veuves, quand il en fut préservé par Mlle Girault. « Gardez-vous, lui écrivit-elle, de croire ceux qui vous conseillent d'épouser une veuve à si bon marché. Douze mille livres de rente! Une fille du même prix vaudrait mieux à tous égards. » Il en crut Mlle Girault et revint à Paris jouer le rôle de solliciteur.

Il ne le jouait pas, en effet, on le sait peut-être, avec moins d'obstination que celui de soupirant. Mais y réussissant moins bien encore, et ne recevant du ministère que de rares gratifications, il se résolut, enfin, selon son mot, « à vivre du fruit de son jardin » et, en 1773, il faisait paraître son *Voyage à l'Ile de France*. L'ouvrage le classa parmi les gens de lettres, lui ouvrit le salon de Mlle de Lespinasse, et l'enrôla pour un moment parmi les philosophes. Si d'ailleurs le succès n'en eut rien de soudain, ne le tira pas d'abord de pair, il fut pourtant plus qu'honorable, et assez grand pour que l'auteur, encouragé, commençât dès lors d'ébaucher ses *Études de la nature*.

Il y travailla dix ans, avec des alternatives d'ardeur et de lassitude qu'expliquent également son caractère, et la nouveauté de l'entreprise. Le vocabulaire pittoresque n'existait pas, nous l'avons dit, si l'on veut bien ici se souvenir que ni les *Confessions*, ni les *Rêveries* de Rousseau n'avaient encore paru; et d'ailleurs il s'en faut, même dans ces ouvrages, que le vocabulaire de Rousseau, s'il a d'autres qualités, ait l'étendue, et pour ainsi dire l'heureuse *technicité* de celui de Bernardin de Saint-Pierre. Et puis, entre ses *Études*, quand il ne s'occupait pas de « coloniser » la Corse ou de « conquérir Jersey,» ses velléités matrimo-

niales lui revenaient, et, de nouveau, d'écrire à Mme Delaville-Jehannin. Excès de travail, mécontentement des hommes, ou pour quelque autre cause que ce soit, il semble aussi qu'en ce temps-là il ait passé tout près de la folie. « Il avait pour l'eau une horreur qui ne lui permettait pas de passer, sans une crise de nerfs, sur la Seine ou devant le bassin d'une place. » Il ne pouvait non plus « traverser un jardin public où se trouvaient plusieurs personnes rassemblées sans les croire occupées à médire de lui. » Un de ses frères est mort fou. Mais enfin les *Études de la nature* parurent en 1784, et cette fois le succès passa son espérance. Bernardin de Saint-Pierre était désormais célèbre, et l'aisance n'allait pas tarder à lui venir avec la célébrité.

Si nous rappelons après cela que *Paul et Virginie* paraissait quatre ans plus tard, en 1788, avec le dernier volume des *Études de la nature*, dont l'idylle était comme une sorte d'illustration, nous aurons nommé les seuls ouvrages de Bernardin de Saint-Pierre qui soutiennent encore la gloire de son nom. A l'exception peut-être de la *Chaumière indienne*, les autres auraient tous péri que l'auteur n'y eût rien perdu. Il ne fera guère désormais que se recommencer pendant un quart de siècle, et les *Harmonies de la nature* elles-mêmes ne seront, comme on l'a dit, qu'une « pâle répétition des *Études*. »

Quelques lettres de femmes nous aideront encore à bien comprendre la nature du succès de Bernardin de Saint-Pierre, à ce moment précis du siècle. Mme Mesnard, la femme de l'un de ses amis, auquel même il avait voulu dédier ses *Études*, lui écrit l'une des premières :

« J'admire surtout deux passages. L'un nous peint la tourterelle d'Afrique avec sa teinte coralière sur le cou. Si vous reconnaissez dans cette tache la livrée de l'amour, j'ai reconnu son pinceau dans la peinture suave que vous en faites. L'autre morceau nous offre le spectacle sublime du soleil se jouant dans les tropiques, à travers les nuages qu'il colore de la manière la plus variée et la plus riche... Vous jugez avec quel intérêt j'ai dû lire un morceau où vous enseignez si bien l'art de nuancer les couleurs. Je voudrais faire mon profit de ces aimables leçons, et je ne crois pas que l'on pût pour cela me taxer de coquetterie, car enfin notre but est de plaire, et ce but, selon vous, rentre dans le système harmonique de la nature. »

Une autre correspondante, Mme Boisguilbert, lui écrit, au mois de novembre 1785 :

« Ces lectures, — celles qu'elle avait faites des « philosophes » ou des « encyclopédistes, — laissaient mon cœur vide, en contentant mon esprit. Je voyais l'histoire de la nature et n'entendais point parler de son auteur. Votre ouvrage, monsieur, bien différent, ne cherche, en nous éclairant, qu'à augmenter notre reconnaissance envers lui ; vous y faites rentrer l'homme dans ses droits, dont on cherche à le

faire déchoir, en voulant lui persuader que c'est un orgueil insensé à lui de croire qu'il est entré pour quelque chose dans les vues du Créateur. » Et, dans une autre lettre, où elle s'étonne de l'intérêt tout inattendu qu'elle se sent prendre à la botanique : « Cette science, lui dit-elle, dont tous les noms sont tirés de deux langues que je n'entends point, ne m'offrait que des mots sans idées, ne se gravait point dans ma mémoire. Vous la présentez sous un aspect bien plus intéressant, et elle redeviendra, je n'en doute pas, une de mes plus douces occupations. »

L'originalité des *Études de la nature* est bien indiquée là. Si le charme de style en est bien senti dans le dernier de ces deux passages, l'idée maîtresse n'en est pas moins heureusement saisie dans le premier. Avec son idée de la Providence, Bernardin de Saint-Pierre, venant après Voltaire et l'*Encyclopédie*, a essayé, avant Chateaubriand, de réconcilier la « nature, » non pas peut-être avec le « christianisme » encore, mais avec un Dieu dont la philosophie du siècle avait étrangement appauvri la substance. Il réintégrait dans la pensée de son temps la notion de la personnalité divine. Flatté d'être si bien compris, il entretint donc avec Mme Boisguilbert une assez longue correspondance, qui semble de sa part avoir changé promptement de caractère, et, d'un commerce épistolaire de félicitations réciproques, être devenue bientôt le courrier de ses confidences. La galanterie aussi s'en mêle, et les velléités amoureuses reparaissent. Il faut que Mme Boisguilbert fasse pour lui son portrait : « Je suis grande, et, comme vous paraissiez le croire, une blonde aux yeux bleus... Je ne suis nullement jolie... Le soleil a bruni mon teint, et en outre j'ai eu quatre enfans... » Mais elle lui parle d'une de ses nièces. Comment est-elle faite? demande aussitôt Bernardin, et, les renseignemens ne se trouvant pas favorables, peu s'en faut qu'il ne se fâche brutalement avec sa correspondante. « Je ne doute pas qu'une amitié intime ne charmât mes peines, — répond-il à la proposition que lui fait Mme Boisguilbert de venir passer quelque temps auprès d'elle, à Pinterville, pour s'y soigner, — mais les affections exquises que j'ai éprouvées me rendent les communes indifférentes. »

Naturellement, *Paul et Virginie* ne pouvait qu'augmenter encore la ferveur, et on pourrait presque dire la piété de ses admiratrices. Les jeunes filles viennent à lui, Mlle Bauda de Talhouet, Mlle Lucette Chapelle, Mlle Audoin de Pompéry, Mlle de Constant, Mlle de Kéralio, Mlle Pinabel ; elles lui proposent le mariage ; et c'est lui toujours, dans cette revue de partis qui s'offrent à lui, c'est lui qui gronde, et qui gourmande, et qui se plaint, et qui blesse :

« Isabelle m'a demandé du café pour mardi dernier, écrit-il à l'une d'elles. Je l'ai attendue toute la matinée, et elle n'est point venue.

Elle devait au moins m'écrire, et elle ne m'a pas écrit. J'ai été bien surpris d'entendre Isabelle se féliciter de ce qu'on l'avait trouvée ressemblante à la duchesse de Kingston... Isabelle, je vous dois la vérité, non désormais pour mon bonheur, mais pour le vôtre. Vous aimez le monde, qui s'amuse de tout et qui n'aime rien. Quand on veut plaire à tout le monde, on ne captive personne, et le bonheur d'une fille est d'avoir un mari... Je vous dois la vérité parce que vous l'avez demandée et que je vous crois capable de l'entendre, parce que vous êtes naïve, que vous avez désiré mon amitié, et que ma sincérité en est la plus grande preuve... Je ne fais plus de vœux pour mon bonheur, mais j'en ferai toujours pour celui des amies sensibles qui me témoignent de la confiance. » Pauvre Isabelle !

Moins à plaindre, cependant, — puisqu'elle ne l'épousa pas, — que Félicité Didot, sur laquelle enfin il détermina son choix, non sans s'être fait étrangement prier. Elle avait dix-sept ans, et il en avait cinquante-cinq ; on était en pleine Terreur, mais il n'en poursuivait pas moins son amoureuse idylle ; et c'était Virginie qui craignait de ne pas assez plaire à ce vieux Domingo. « Jour heureux pour Félicité, » écrivait-elle naïvement au bas d'une lettre du 22 août 1792, où son fiancé lui demandait « de bannir de ses lettres l'expression froide de Monsieur ! » Et il avait beau se faire un rêve de mariage où, tandis qu'il remplacerait Buffon à l'intendance du Jardin des plantes, sa femme serait installée dans une île, du côté d'Essonnes, « avec une vache, des poules et Madelon qui s'entend à merveille à les élever ; » il a beau lui proposer de n'être son mari que pour elle et les siens « sans que personne en sache rien à Paris ; » il a beau, pour l'amener à penser sur ce point comme lui, se démasquer sans plus de façons, et lui dire que « si tout le monde trouve tout simple qu'un homme âgé ait une jeune maîtresse, tout le monde le blâmerait d'épouser une jeune femme. » Rien n'y fait. A peine si la jeune fille, de loin en loin, laisse échapper une plainte discrète, mais amoureuse encore. C'est elle qui est aveugle, elle qui consent à se marier en cachette, — octobre 1793, — elle enfin qui ne voit dans l'époux que le grand homme, et à l'époque de leur union, je ne sais si l'on ne pourrait dire le gentilhomme, dont la fille des Didot semble vraiment trop heureuse d'accepter l'aristocratique alliance.

Les lettres de Félicité Didot ont été imprimées, en 1826, par Aimé Martin, dans la *Correspondance de Bernardin de Saint-Pierre.* Il en manquait pourtant quelques-unes à la collection, et Aimé Martin, selon l'usage des anciens éditeurs, ne s'était pas fait scrupule d'en « arranger » quelques autres. Grâce à l'obligeance de M. Gélis-Didot, M. Maury a pu rétablir le texte authentique des dernières, et nous en faire connaître un bon nombre d'inédites. Félicité ne fut pas heureuse. Pour

complaire à son vieil époux, il lui avait fallu se confiner dans son « île, » où les soins de la cuisine et du ménage remplaçaient désormais le mouvement affairé, les causeries, les fréquentations habituelles du magasin de son père. Elle tomba malade. Son mari lui conseilla de « mettre toute sa confiance en Dieu. » — « Il est le grand médecin de la vie, lui disait-il encore, puisque c'est lui qui nous la donne. » Félicité le savait sans doute, mais elle eût bien aimé que son mari feignît au moins d'aider Dieu. Il n'en avait pas le temps. Il continuait de solliciter les faveurs du Directoire, comme autrefois il avait fait celles de l'ancien régime. Il demandait que la république achetât pour lui le papier nécessaire à l'impression de ses *Harmonies*. Il proposait d'entreprendre une tournée scientifique en France pour y vérifier « les correspondances » indiquées dans ses *Études*. Ou bien encore il voulait qu'on le chargeât de parcourir le pays « à la recherche des talens et des vertus précoces. » Félicité, dans sa solitude, continuait de mourir lentement. Elle s'éteignit, dans les premiers mois de l'an VIII, victime peut-être de ses désillusions autant que de la phtisie, et laissant deux enfans en bas âge, une fille et un garçon. Ai-je besoin de dire que le garçon s'appelait Paul, et la fille Virginie?

Elle n'eut pas plus tôt disparu que le séjour de son île devint insupportable à Bernardin de Saint-Pierre : « Les vergers qu'il avait plantés, cette petite rivière qui les environnait de ses eaux limpides, ces îles collatérales couvertes de grands saules et d'aunes touffus, — raconte Aimé Martin, — tout ce qu'il avait aimé autrefois faisait alors couler ses larmes en lui rappelant celle qu'il avait perdue. » Il revint donc à Paris, et à soixante-trois ans sonnés, plus avide que jamais d'hommages féminins, il fit sa principale distraction de fréquenter un pensionnat de demoiselles. « Environné de jeunes personnes, M. de Saint-Pierre se plaisait à les suivre dans leurs promenades champêtres, et quelquefois il leur dictait de petits sujets de composition qu'il revoyait avec intérêt. » L'une de ces jeunes personnes, Mlle Désirée de Pelleporc, fit une vive impression sur ce cœur toujours jeune, trop jeune peut-être même, et six mois n'étaient pas encore écoulés depuis la mort de Félicité qu'il volait à de nouvelles amours. Mlle de Pelleporc avait environ dix-huit ou dix-neuf ans.

Il y a quelque chose de pénible à voir, dans les lettres inédites de Bernardin de Saint-Pierre, comment il s'y prit et de quels moyens il usa pour circonvenir Mlle de Pelleporc. Ce qui n'est guère moins grave, c'est la naïve impudeur des déclarations qu'il lui adresse : « Ne voudriez-vous être que la gouvernante de mes enfans? Cette âme qui a pénétré dans la mienne par ses sentimens ne conçoit-elle pas d'autres pénétrations plus intimes? Êtes-vous plus sage que la nature et plus sublime que celui qui en a établi les lois? Oh! ma tendre Désirée, il

m'est impossible de vous aimer à demi. » Une autre lettre est curieuse encore, et on est tenté de se demander, sans avoir d'ailleurs autrement de goût pour la statistique, si c'est à en écrire de semblables que s'emploient de nos jours les séances des Académies :

« J'écris ce peu de lignes encore dans notre séance, au milieu des distractions. D'un autre côté, votre charmante image m'en donne jour et nuit. Mon amour pour vous croît de nuit en nuit. Votre personne l'augmentera; sous combien de rapports vous me serez chère! Je développe en vous, chaque fois que je vous vois, de nouvelles grâces et de nouvelles vertus. Oh! ma bonne amie, comment pouvez-vous craindre que je vous sois infidèle? Vous serez jalouse, dites-vous. Mais ce serait à moi de l'être. Oh! ne donnez à personne, ni des regards, ni des baisers semblables à ceux qui troublent mon repos. Ce sont des sceaux d'amour. Vous l'avez fixé pour jamais dans mon cœur. Je ne serai tout à fait heureux, ma chère amie, que quand tu seras en ma possession. Je m'en vais hâter l'heureux moment. »

Le mariage eut lieu dans le courant de brumaire an IX, et une vie nouvelle commença de là pour Bernardin de Saint-Pierre. Plus aimée qu'aimante, peut-on dire avec M. Maury que Désirée de Pelleporc vengea Félicité Didot? En tout cas, ce fut d'une manière que son vieil époux trouva singulièrement douce, et le barbon adora son servage. Même il fit les « commissions » à son tour, et de Paris à Éragny, où il s'était fixé, couleurs et pinceaux, parfumerie, bibelots, ce fut lui qui rapporta les mille futilités de femme dont la seconde Mme Bernardin de Saint-Pierre, plus exigeante que la première, entendait bien ne pas se passer; — et elle avait raison. Il l'appelait aussi son « pigeon, » et sa « colombe, » et ses « amours, » et ses « délices, » et son « joli mois de mai. » C'est qu'elle avait à ses yeux deux grands avantages sur Félicité Didot : le premier d'être presque *née*, comme l'on disait encore; et le second, que la fortune était entrée avec elle dans la maison de Bernardin. Non qu'elle fût riche, et au contraire, démentant ce jour-là les principes de toute sa vie, son mari l'avait prise sans dot. Mais la « Providence » avait voulu que les « bienfaits » du consulat et de l'empire coïncidassent avec leur union, — deux mille quatre cents francs de pension d'un côté, sur les fonds de l'intérieur; six mille francs d'un autre; deux mille francs d'un troisième, sur le *Journal de l'empire;* trois mille quatre cents francs encore sur le grand livre; Paul au lycée Napoléon, Virginie à Ecouen, etc., etc. — et l'imagination du vieillard, toujours romanesque, lui montrait dans sa jeune femme une bénédiction comme envoyée d'en haut pour le consoler de ses misères passées. Assurément ce sont là des sentimens trop nobles pour que nous osions les railler; et puisque, après tout, quand le vieux homme expira, le 21 janvier 1814, on peut dire que ce fut de bonheur, il y

aurait du mauvais goût, de l'indiscrétion, ou de l'impudeur même à trop plaisanter sur son second mariage.

Devenue veuve, on sait sans doute que Mme de Saint-Pierre épousa en secondes noces Aimé Martin, le fidèle secrétaire et le pieux biographe de Bernardin. La remarque en serait superflue, s'il n'y fallait voir l'origine des travaux mêmes dont nous venons de parler, leur justification, pour ainsi dire, et la raison enfin que nous avons eue de n'en retenir ici que le côté anecdotique.

Sans doute, nous n'aimons pas beaucoup, en général, ces incursions, — presque toujours et nécessairement un peu hostiles, — dans la vie privée d'un grand écrivain ou d'un grand artiste, mais c'est à une condition, qui est que l'on connaisse au moins, avec quelque précision, les lignes essentielles de sa biographie. Il faut aussi que ses admirateurs ne l'aient point trop défiguré, comme si par exemple on transformait Montaigne en un stoïcien, ou Rabelais en une espèce d'ivrogne

Qui, parmi les écuelles grasses,
Sans nulle honte se touillant,
Allait dans le vin barbouillant
Comme une grenouille en la fange.

Et quand ce n'est point la légende, — laquelle peut avoir quelquefois ses raisons, — quand ce n'est point quelque admirateur désintéressé, quand c'est le secrétaire et le successeur d'un grand écrivain qui l'a métamorphosé, comme Aimé Martin l'a fait pour Bernardin de Saint-Pierre, quand c'est le mari de sa veuve, alors il faut bien y regarder de plus près, et tous les moyens qu'il y ait de rétablir la vérité dans ses droits, il faut alors qu'on les cherche et qu'on les accepte. C'est ce que M. de Lescure avait fait trop négligemment dans son *Bernardin de Saint-Pierre;* c'est ce que M. Arvède Barine a commencé de faire dans le sien; c'est enfin ce que M. Fernand Maury a fait dans son *Étude* avec autant d'impartialité que d'abondance, — et c'est ce que nous avons essayé de faire surtout d'après lui. Il n'y a pas de loi si générale qui ne souffre des exceptions, ou, pour mieux dire peut-être, que quelque autre loi ne limite.

Je ne crois pas, d'ailleurs, que cette connaissance plus précise de la vie de Bernardin de Saint-Pierre soit tout à fait inutile pour comprendre et pour mieux expliquer la nature de son talent. De qui donc a-t-on dit que l'on goûtait à le lire une « volupté » à laquelle il semblait que les sens mêmes fussent intéressés? C'est de Massillon, si j'ai bonne mémoire; mais on en peut dire autant de Bernardin de Saint Pierre, et dans ses *Études de la nature*, sous la sentimentalité de sa manière, qui va quelquefois jusqu'à la fadeur, il y a toujours quelque chose de vif, de pénétrant, et presque de passionné. En d'autres termes encore, il est dans l'histoire de notre littérature un des premiers auteurs de

cette confusion qui consiste à mêler aujourd'hui presque universellement l'adoration de la femme au sentiment de la nature et à l'idée de la beauté.

Vous rappelez-vous ces lignes du *Préambule* de *Paul et Virginie?* Il vient d'expliquer à sa manière les origines de la civilisation, et de célébrer en termes émus le « vertueux Penn, » le « divin Fénelon, » « l'éloquent Jean-Jacques, » quand il change brusquement de thème, et il s'écrie :

« Mais les femmes ont contribué plus que les philosophes à former et à réformer les nations. Elles ne pâlirent point, les nuits, à composer de longs traités de morale; elles ne montèrent point dans des tribunes pour faire tonner les lois. Ce fut dans leurs bras que les hommes goûtèrent le bonheur d'être tour à tour, dans le cercle de la vie, enfans heureux, amans fidèles, époux constans, pères vertueux...

« Ce fut autour d'elles que dans l'origine les hommes errans se rassemblèrent et se fixèrent...

« Non-seulement les femmes réunissent les hommes entre eux par les liens de la nature, mais encore par ceux de la société. Remplies pour eux des affections les plus tendres, elles les unissent à celles de la divinité, qui en est la source...

« O femmes, c'est par votre sensibilité que vous enchaînez les ambitions des hommes...

« Vous êtes les fleurs de la vie. C'est dans votre sein que la nature verse les générations et les premières affections qui les font éclore...

« Vous êtes les reines de notre opinion et de notre ordre moral... Vous avez perfectionné nos goûts... Vous êtes les juges nés de tout ce qui est décent, gracieux, bon, juste, héroïque... C'est par vos souvenirs que nos soldats s'animent à la défense de la patrie... Vous avez inspiré et formé nos plus grands poètes et nos plus grands orateurs... A vos regards modestes le sophiste audacieux se trouble, le fanatique sent qu'il est homme, et l'athée qu'il existe un Dieu... »

Ce n'est pas aujourd'hui le temps d'insister sur cette indication, et nous nous contentons de l'avoir donnée. Les suites en ont été presque infinies dans le siècle où nous sommes; et les poètes ou les peintres de l'amour y ont gagné d'être supérieurs peut-être à tous ceux qui les avaient précédés dans l'histoire. On comprendra sans peine que si Bernardin de Saint-Pierre, — je veux dire l'auteur de *Paul et Virginie* et des *Études de la nature*, — est aux origines de cet état d'esprit, il ne soit pas indifférent de savoir quel homme il fut lui-même, et, pour être plus cachée, quelle fut cependant la liaison nécessaire de son œuvre avec sa vie.

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 septembre.

Décidément c'est assez, c'est trop; pour peu que cela continue, ce sera fastidieux. On abuse vraiment des meilleures choses, même du droit de se distraire, surtout de ce temps de trêve et de repos laissé au peuple français. On abuse par trop des anniversaires, des centenaires, des manifestations, des représentations, des cortèges, comme si la vie d'un pays n'était qu'une fête perpétuelle, comme si un peuple n'avait rien de mieux à faire qu'à pavoiser, à illuminer, à suivre des défilés et à chercher les occasions de perdre son temps. On prolonge par trop cette comédie de réjouissance universelle qui finit par ne plus amuser personne, si ce n'est les acteurs de la représentation, qui n'est qu'une manière de jeter un voile sur les réalités sérieuses, de détourner une nation de tout ce qui l'intéresse, de son travail, de ses affaires, des problèmes pratiques de sa fortune morale et matérielle.

Que parle-t-on de l'empire et de toutes les monarchies, et de leurs profusions décoratives et de leurs cérémonies et des manifestations organisées par les maîtres de ce régime? Jamais on ne s'y est mieux entendu qu'aujourd'hui; jamais l'art d'amuser et d'abuser le public par des anniversaires à fracas, des réceptions et des lampions, n'a été poussé plus loin à tout propos et hors de propos. Nos maîtres du moment ont leur calendrier où ils ajoutent de temps à autre quelque jour férié! Ils n'en sont pas encore, comme les républicains d'autrefois, à décréter les fêtes de la « vertu, » de « l'opinion, » ou de la « révolution, » les « jeux républicains; » ils y viendront peut-être, ils obligeront les autorités à parader pour leurs saints, le maire, l'instituteur, à mettre des drapeaux et des lanternes vénitiennes pour le plaisir des

populations. Ce sera complet et assez peu nouveau! Assurément, sous tous les régimes ce n'est point un mal qu'il y ait des fêtes publiques, des jours où toute cette masse qui peine au travail ait pour se distraire et s'égayer les revues, les promenades, les illuminations, les spectacles. Rien n'est plus simple, plus avouable surtout que de consacrer par les commémorations populaires tout ce qui a pu relever ou illustrer la vie nationale. C'est de tous les temps et de tous les gouvernemens. Encore faudrait-il se garder de multiplier ces commémorations, ces cultes publics, et d'en faire une banalité ou une représaille rétrospective de parti, une œuvre d'archaïsme révolutionnaire. Il faudrait savoir du moins choisir parmi les événemens du passé et s'interdire tout ce qui ne réveille que des souvenirs de guerre civile.

Lorsqu'il y a plus de dix ans déjà on a choisi le 14 juillet pour en faire une fête nationale, c'était déjà assez risqué. Par lui-même, le 14 juillet, avec son assaut de la Bastille, n'avait précisément rien d'héroïque. La prise d'une vieille citadelle qui ne servait plus qu'à enfermer quelques gentilshommes et qui n'était défendue que par quelques Suisses ou quelques invalides, le massacre du malheureux gouverneur De Launay et de ses compagnons désarmés, ce hideux cortège envahissant pour la première fois l'Hôtel de Ville, tout cela, il faut l'avouer, n'était pas fait pour relever l'esprit et parler au cœur d'une nation généreuse, pour être célébré et fêté. S'il n'y avait eu que le fait brutal, il n'y aurait pas eu de quoi se mettre en frais de guirlandes et de lampions après cent ans écoulés; mais le 14 juillet 1789, dégagé des souvenirs sanglans et perdus dans l'oubli, est devenu une date légendaire, presque unique dans l'histoire. Il a été, il reste, l'expression d'un des plus grands mouvemens qui aient ébranlé l'humanité, de la révolution française dans son premier essor, à une heure où elle ralliait encore toutes les bonnes volontés, avant les cruelles expériences et les mécomptes. Cette date, elle est l'aurore de 1789; elle représente les idées, les vœux, les progrès, les espérances qui se résument dans ces mots de révolution française, qui sont devenus l'âme et l'essence de la société moderne à travers toutes ses épreuves. Le 14 juillet, c'est la condensation, dans un mot et dans une date, de tout ce qui a duré, de tout ce qui a survécu de la grande époque. Il a été adopté pour la fête nationale de la révolution française, il est entré dans les mœurs, il reste consacré comme la date privilégiée : soit! mais alors où était la nécessité d'aller chercher cet autre centenaire du 22 septembre 1792 qui vient d'être célébré, ce nouvel anniversaire qui n'est qu'un redoublement du 14 juillet ou qui ne peut avoir qu'une signification irritante de défi et de guerre intestine? Celui-là, il n'avait point été évidemment réclamé par l'instinct public : on ne l'attendait pas pour savoir que la république avait existé autrefois; il a été reçu avec plus de surprise

que d'enthousiasme par une opinion qui ne savait pas trop ce qu'on voulait lui dire. Il n'a pu naître, c'est bien clair, que d'une fantaisie de parti, d'une sorte de fétichisme, de ce besoin particulier qu'éprouvent certains esprits de mettre le nom et l'effigie de la république partout, de biffer du passé tout ce qui n'est pas républicain.

Eh bien! le voilà célébré, ce centenaire inutile et imprévu de la première proclamation de la république en France! On a une fête nationale de plus, et puisque c'était voté, on a certainement mis quelque zèle à relever cette journée nouvelle, à rajeunir toutes les démonstrations et les manifestations qui sont le fonds invariable des fêtes publiques. Ce simple anniversaire de la proclamation de la république aurait peut-être paru un peu maigre : on a eu l'idée assez habile de rattacher à cet anniversaire les souvenirs de la bataille de Valmy préparée par Dumouriez, gagnée deux jours avant, le 20 septembre 1792, par l'intrépidité de Kellermann, le futur duc de Valmy, bataille de volontaires et de chefs improvisés, qui ne fut pas un grand événement de guerre, mais qui suffisait alors pour refouler et déconcerter l'invasion étrangère. Les décorateurs ont été mis en campagne pour étonner Paris par leur génie inventif et leurs combinaisons quelque peu bizarres. Le fait est qu'on ne s'est plus contenté de simples illuminations, des spectacles et des feux d'artifice de tradition; on a imaginé des cortèges plus ou moins historiques, fort brillans peut-être, mais d'un goût assez baroque, où ont figuré toutes sortes de chars : char du XVIIIe siècle, char de la Marseillaise, char du Chant du Départ, char du Triomphe de la République, etc. Chars, costumes, chants patriotiques, enrôlemens figurés de volontaires, tout cela, il faut l'avouer, sent terriblement le décor et la représentation foraine. Tous les dignitaires de l'État, de leur côté, M. le président de la république, les ministres, les présidens des chambres, les chefs de la magistrature, tous ceux qui ont leur place dans le cérémonial se sont rendus au Panthéon pour officier, — et le défilé des discours a commencé! M. le président du conseil a parlé avec l'honnête et banale prolixité d'un historiographe de circonstance. M. Challemel-Lacour, comme vice-président du sénat, a parlé avec son élégante et nerveuse éloquence, un peu gênée sous les voûtes du Panthéon. M. le président de la chambre Floquet, quant à lui, a parlé comme parle M. Floquet, avec l'emphase de son importance, toujours passablement guindée. Encore une fois, on s'est cru obligé de retracer l'histoire de la révolution française adaptée à la cérémonie. Les cortèges historiques étaient pour le populaire sur les boulevards, les discours étaient pour le monde officiel de la république au Panthéon.

Bref, décorateurs, orateurs, commentateurs de journaux se sont cotisés pour donner de l'éclat à cette journée du 22 septembre, pour illustrer la fête nationale. On y a mis de la bonne volonté, et la curio-

sité parisienne a fait le reste. Ce n'est point certes la foule qui a manqué sur le passage du char du Triomphe de la République et du char des Volontaires. Oui, sans doute, on a fait ce qu'on a pu. Il n'est pas moins vrai qu'on n'a guère réussi à échauffer sérieusement l'opinion, que tout cela est resté assez froid dans les départemens bien plus encore qu'à Paris. Cette journée du 22 septembre, elle a laissé visiblement la masse française indifférente et sceptique, parce qu'on se lasse de tout, même des fêtes, surtout des fêtes trop prodiguées, parce que celle-ci ne répond à rien de profond et de sincère dans le pays, parce qu'elle ne représente qu'une sorte de superstition ou les plus sinistres souvenirs, ces « longs et terribles déchiremens » dont parlait l'autre jour M. Challemel-Lacour, au Panthéon.

Elle rappelle, dit-on, l'invasion vaincue et repoussée, la France répondant aux coalitions ennemies, aux menaces de démembrement par une explosion de patriotisme, la nation tout entière sous les armes, défendant ses frontières, puis répandant sur l'Europe le feu et l'esprit de la révolution, elle rappelle et Valmy fêté l'autre jour comme l'heureux prologue de la république et les armées du Nord, de la Moselle, de Sambre-et-Meuse, du Rhin, et Hoche et Marceau et Kléber, et la Convention nationale inaugurant l'ère nouvelle, décrétant la victoire en même temps que la naissance orageuse d'un monde nouveau. Oui, certes, elle rappelle tant qu'on voudra une prodigieuse époque, une des plus éclatantes, une des plus terribles révoltes de sentiment national et populaire qui aient ébranlé et étonné l'univers. Elle rappelle aussi ce que rien n'a pu effacer de la mémoire des hommes, — ces tueries de septembre qui l'ont préparée, les forfaits qui l'ont suivie, la terreur érigée en loi, les exécutions en permanence, les femmes immolées, les victimes les plus pures dévouées au bourreau, les chefs de la Révolution eux-mêmes se dévorant entre eux après avoir dévoré tout ce qui restait d'une ancienne et illustre société, la lassitude du crime poussant la France dans les corruptions du Directoire et dans la servitude sous un César. Cette journée du 22 septembre qu'on tient à fêter, elle n'est qu'une des premières de la redoutable et sanglante série; elle a engendré et préparé toutes ces autres journées après le 21 janvier, — et les 31 mai et les thermidor et les prairial et les vendémiaire et les fructidor, et puis, au bout de tous, les brumaire! On parle toujours du « bloc, » c'est la théorie nouvelle imaginée pour tout confondre et tout absoudre. Soit, le voilà le « bloc, » c'est entendu, on n'en peut rien distraire, on ne peut séparer ce que la fatalité a fait indissoluble, et c'est pourquoi dans l'enchaînement des catastrophes, qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, la terrible logique qui commande aux événemens relie le 18 brumaire au 22 septembre. Le 18 brumaire est aussi du « bloc. » Le prince Victor Napoléon, dans le plaisant con-

cours qu'il a prêté récemment à la célébration du centième anniversaire de la république, est après tout un suffisant logicien.

Quelle étrange idée ont les républicains de remuer sans cesse tous ces souvenirs, et, par une sorte de fétichisme étroit, de tenir à plier l'histoire à une passion de secte, de vouloir à tout prix se rattacher à une date effacée par tant d'autres dates! Curieuse ironie des choses! ils se croient peut-être de grands et hardis novateurs; ils ne font qu'imiter à leur manière le bon roi Louis XVIII qui, à son retour en 1814 et 1815, se plaisait à dater ses ordonnances de la « dix-neuvième année de son règne, » comme si rien ne s'était passé dans l'intervalle. Les républicains d'aujourd'hui semblent en être toujours là; ils tiennent à compter du jour de la fondation première de la république, le 22 septembre 1792, comme le roi Louis XVIII datait de la dix-neuvième année de son règne, en dépit des décrets de la Convention et de l'Empire. Lorsque les Américains, en gens plus sérieux, célèbrent le centenaire de leur émancipation et de leur indépendance, ils ne sont pas les dupes de la superstition d'une date; ils fêtent, eux, une réalité vivante, ininterrompue, incorporée dans la vie populaire. Qu'est-ce que ce centenaire français qui vient d'être célébré comme une fête nationale? Ce n'est qu'un mot, une puérilité de l'esprit de parti, un essai de vaine commémoration d'un règne sans durée. Par le fait, dans l'espace d'un siècle, depuis le 22 septembre 1792, la France a vécu le plus souvent sous des monarchies diverses, quinze ans sous le premier empire réellement commencé avec le consulat, quinze ans sous la monarchie bourbonienne restaurée, dix-huit ans sous la monarchie de juillet, dix-huit ans sous le second empire. La république a régné à peine un quart de siècle, par intervalles, comme un régime né de troubles publics, précaire et contesté, périodiquement désavoué ou détesté par la France. Elle a toujours péri jusqu'ici par ses excès ou par ses fautes, parce qu'elle a été un parti ou une secte prétendant imposer ses fanatismes, parce qu'elle se rattachait à ces traditions de domination arrogante et d'agitation stérile qui sont sa vieille faiblesse devant le pays. Et si depuis quelques années elle a semblé devenir un régime moins incertain, plus facilement accepté, si elle s'est acclimatée et si elle entre dans les mœurs, ce n'est point certes parce qu'elle est tout ce qu'on dit aujourd'hui, parce que la France se serait décidée tout à coup à faire amende honorable de trois quarts de siècle de son histoire contemporaine devant cette date du 22 septembre 1792; ce n'est point, on peut le croire, parce que la raison française se serait soudainement réconciliée avec les souvenirs lugubres, avec les tyrannies et les utopies que la république a longtemps traînés avec elle.

Non sûrement! Il faut rester dans la vérité. Si la république a aujourd'hui un autre destin, c'est justement au contraire parce qu'elle

a paru rompre avec les traditions de violence et se dégager de ses origines orageuses pour prendre une figure nouvelle, pour devenir un régime régulier, coordonné, comme tous les régimes qui veulent vivre ; c'est parce qu'avec bien des faiblesses et des complicités qui pèsent encore sur elle du poids de tout le passé, elle a réussi à rester à peu près un gouvernement, à se défendre des agitations intérieures et des propagandes provocatrices, parce qu'elle a eu la fortune de voir, sous son nom, la France reprendre position, retrouver des finances, une armée, l'estime du monde, non pas avec les républicains seuls, mais avec le concours de toutes les bonnes volontés; c'est parce que ceux qui la représentent ne font pas toujours tout ce qu'on leur demande et s'efforcent de mesurer leurs actions comme leur langage. En d'autres termes, si la république nouvelle existe, c'est précisément parce qu'elle est à peu près le contraire de la république du 22 septembre 1792! Si elle est encore exposée aux crises et aux périls, c'est qu'elle cèderait à ceux qui voudraient la ramener aux carrières sanglantes ou l'entraîner dans de nouvelles aventures d'anarchie, c'est qu'elle répondrait aux vœux de conciliation et d'apaisement qui sont partout, aux adhésions qui se multiplient par la défiance et les passions de secte. Si elle a la chance de durer et de vivre, c'est qu'elle aura su profiter de l'expérience d'un siècle et se pacifier elle-même, c'est qu'elle aura fait son choix entre les deux politiques qui sont toujours devant elle : la politique radicale qui s'efforce encore de la dominer, de l'entraîner à de nouveaux excès, et une politique de libérale et forte prévoyance garantissant le pays dans ses intérêts comme dans sa vie morale. En un mot, la république sera-t-elle une institution flexible progressant avec le temps, adaptée aux mœurs, aux instincts d'une grande et libérale société si prodigieusement transformée depuis cent ans? En reviendra-t-elle à se figer dans le culte des violences révolutionnaires, pour finir encore une fois comme elle a invariablement fini, emportée un jour ou l'autre par quelque réaction de l'opinion déçue et dégoûtée? Tout est là.

C'est l'éternelle et décisive question. Elle renaît sans cesse; elle se reproduit sous toutes les formes, tantôt à propos de ce centenaire, qui n'a été qu'une concession à des passions surannées, tantôt à propos de ces grèves, de ces agitations ouvrières où les problèmes sérieux, pratiques du travail disparaissent sous l'invasion croissante d'un socialisme tout révolutionnaire. Elle reparaît partout, dans les actes, dans les discours, elle pèse sur le gouvernement, sur les pouvoirs publics, sur l'opinion. C'est une justice à rendre à M. le président de la république : il ne se laisse pas facilement entraîner ni détourner de son rôle. Il se fait un devoir de rester au milieu de toutes les contradictions le premier magistrat, impuissant peut-être, mais toujours cor-

rect, impartial, représentant les intérêts permanens du pays, accueillant tout le monde dans ses voyages, les chefs du clergé, comme les municipalités, mesurant son langage avec le tact d'un esprit simple et loyal.

Il n'a pas parlé l'autre jour à la cérémonie du Panthéon; mais il avait parlé, il y a quelques semaines, à Chambéry pour le centenaire de la réunion de la Savoie et il avait saisi l'occasion de s'élever contre les « vaines querelles, » de faire appel à l'union, à la paix des esprits. Il a parlé plus récemment encore à Montmorillon devant les chefs de cette armée « étrangère aux agitations des partis, » selon l'expression de M. le ministre de la guerre à ces manœuvres du centre, qui ont une bien autre importance que tous les anniversaires, que toutes les polémiques bruyantes, et il a dit le mot d'une situation: « L'école de l'armée élève les mœurs de la nation. Quittant le rang, le soldat porte dans ses foyers les sentimens dont il s'est pénétré au contact du drapeau : les vertus du soldat, le respect de la discipline, la religion du drapeau; l'armée grandit le citoyen! » Rien, certes, de plus virilement juste et de plus patriotique. Et M. le président de la république a parlé aussi à Poitiers, au banquet qui lui a été offert par la municipalité, où des députés conservateurs se sont rencontrés sans embarras avec des républicains, où il n'a été question que de rapprocher les esprits, de faire accepter et aimer la république. M. le maire de Poitiers avait donné l'exemple par un discours plein de sentimens de conciliation; M. le président de la république l'a suivi résolument, invoquant l'autorité du pays « qui veut voir partout réalisée cette unité morale dont notre chère armée donne un si admirable exemple, qui impose la paix politique, grâce à laquelle toutes les volontés pourront se tourner vers les réformes qu'attendent ceux qui travaillent ou ceux qui souffrent. » Et il n'a point hésité à ajouter, avec une droiture presque courageuse aujourd'hui, que « les réformes ne s'improvisent pas, qu'elles s'imposent encore moins par la violence, qu'elles ne peuvent sortir que d'une étude attentive et soutenue, du consentement universel,.. que c'est seulement dans la paix des esprits qu'on peut aborder utilement ces problèmes du travail et faire la part de la liberté comme celle de la solidarité... »

On n'a en vérité que le choix des bonnes paroles, mais voici une difficulté qui est déjà apparue plus d'une fois, qui reparaît sans cesse. Comment se fait-il qu'il y ait parfois dans notre vie publique française de si singuliers contrastes? Ici on évoque, pour s'en glorifier, les plus sombres souvenirs de guerre civile, là on n'invoque que l'union; ou bien les paroles ne respirent que la paix et les actes semblent trop souvent n'être que la continuation d'un système de vexations inutiles, de représailles acrimonieuses et de suspicion. M. le président de la

république et les ministres au besoin, et même les chefs de parti dans leurs voyages, parlent en hommes qui sentent que les vieilles divisions sont la ruine de la France, que la conciliation est le mot d'ordre nécessaire de la politique du jour, d'une situation nouvelle où les institutions cessent d'être contestées; ils comprennent aussi que, s'il est juste et prévoyant de s'occuper de « ceux qui travaillent ou qui souffrent, » la première condition est de ne pas laisser ces périlleux problèmes dans l'anarchie, de maintenir la paix publique sans laquelle rien n'est possible, la liberté du travail qui est la clé de tout. Ils le pensent, ils le répètent dans leurs discours, et dans la pratique on croirait qu'ils oublient ce qu'ils ont dit; cette liberté du travail, cette paix publique, ils les livrent à la violence organisée sous le nom de grèves et de syndicats, à des factions dont le mot d'ordre unique et avéré est la guerre sociale. Encore une fois, comment cela se fait-il? Comment s'expliquent ces contradictions? Oh! c'est bien simple. Quand on visite la France, la France, la vraie France vivante et réelle, quand on prononce des discours dans certaines occasions, aux manœuvres, au milieu des populations, on se sent sous l'inspiration du pays; on parle devant le pays, pour le pays. Quand on rentre à Paris, dans le brouhaha de tous les jours, ce n'est plus cela, on est ressaisi par les influences de parti. On parlemente avec les sénateurs et les députés qui se mêlent de tout, on laisse fléchir la loi et la justice devant de simples factieux pour n'avoir point d'affaire avec leurs patrons, on craint les interpellations, les interpellateurs. Et le seul résultat est qu'il n'y a plus de gouvernement ou qu'il n'y a qu'un gouvernement qui se désarme lui-même, hésitant devant toutes les résolutions, impuissant à réaliser ses propres vues et, en définitive, laissant, par ses faiblesses, les difficultés s'envenimer, les incidens grossir.

Au fond, c'est toute l'histoire de ces agitations, de ces grèves qui se prolongent indéfiniment au nord comme au midi et qui, loin de s'apaiser, deviennent de plus en plus aiguës. Qu'est-ce que cette grève qui depuis plus d'un mois trouble et paralyse la petite ville de Carmaux dans le Tarn? On parle de conflit. Quel conflit? Il n'y a d'autre conflit que celui qu'on a voulu créer ou qu'on a laissé se compliquer. Entre la compagnie et les mineurs de Carmaux, il n'y a pas eu même une mésintelligence sérieuse dans la pratique de relations réglées par un arbitrage qui date de quelques mois à peine. Il n'y a que la mésaventure personnelle d'un ouvrier qui a été congédié pour sa négligence au travail, qui, sous prétexte qu'il est maire, chef de syndicat, s'est cru inviolable et qui pour sa cause n'a pas craint d'exposer une population tout entière aux rigueurs du chômage. C'est pour un seul homme que quelques milliers d'ouvriers livrés à des meneurs se sont trouvés mis en grève. Une fois lancés, ils ont cru pouvoir dicter la loi, imposer

leurs conditions, interdire le travail aux ouvriers qui auraient voulu reprendre le chemin de la mine. Sous la protection d'une municipalité toute socialiste, ils ont fait ce qu'ils ont voulu. Là-dessus, une multitude de députés socialistes, anarchistes, même boulangistes, se sont hâtés d'aller s'abattre comme une volée d'oiseaux de proie sur la pauvre petite ville. Au lieu d'être des médiateurs, des pacificateurs, ils n'ont fait que pousser cette malheureuse population à la grève à outrance, à une lutte désespérée qui se résout pour elle en inévitables misères. Ils ont joué tout simplement le rôle de provocateurs sans scrupule. Abusant de leur mandat pour enflammer les passions, bravant les gendarmes qui, à la vérité, font une médiocre figure dans ces bagarres, menaçant ou essayant de compromettre le gouvernement, protestant contre toute velléité de protéger la liberté du travail. Eux, législateurs, obligés, sans doute, plus que d'autres à respecter les lois, ils sont les premiers à donner l'exemple du mépris des lois et de la sédition. On en est toujours là après un mois ! Et ce n'est pas tout : cette grève de Carmaux, que les meneurs s'efforcent de prolonger, n'est visiblement qu'un épisode de ce mouvement de socialisme révolutionnaire qui tend aujourd'hui à se répandre, qui sévit à Marseille comme à Saint-Ouen, comme à Roubaix, qui se manifeste par l'illégalité érigée en système, par les programmes de guerre sociale à outrance et même par un projet de grève universelle voté récemment au congrès marseillais. C'est ce qu'on appelle prendre la « bourgeoisie » par la famine pour la forcer à capituler !

Les choses vont vraiment ainsi pendant qu'on pérore sur le centenaire de la révolution française ! De sorte que dans cette campagne d'agitation et de destruction qui se déroule librement à la surface du pays, tout se trouve à la fois compromis ou engagé : et l'autorité des lois audacieusement avilie et la paix publique livrée aux menaces de la sédition, et la liberté du travail outrageusement méconnue, et la fortune nationale attaquée dans sa source par ces étranges réformateurs qui parlent lestement de décréter la suspension universelle du travail, la grève générale. Contre tous ces défis et cette jactance révolutionnaire, contre ce que M. Challemel-Lacour appelait l'autre jour « des rêveries menaçantes, » que fait cependant le gouvernement qui après tout est chargé de défendre le pays à l'intérieur comme à l'extérieur ? Le gouvernement a pour sûr de bonnes intentions, il a aussi de bonnes paroles qu'il continuera à mettre dans les discours ; il ne manquera pas à la première occasion de témoigner sa considération pour la paix morale, pour la liberté du travail. De bonnes paroles, c'est encore quelque chose sans doute ; malheureusement, ce n'est pas tout, ce n'est plus assez pour garantir la France dans sa sécurité et dans sa puissance.

Est-ce l'influence du fléau répandu aujourd'hui dans une partie de

l'Europe? Est-ce la suite d'un état général, d'une situation diplomatique et militaire où l'on s'accoutume à vivre en s'observant, où les plus hardis ne sont pas pressés de prendre l'initiative et la responsabilité de nouveaux conflits? Est-ce enfin l'effet de la saison? Toujours est-il que depuis longtemps l'Europe n'avait eu un plus paisible automne et n'avait paru moins troublée, moins disposée à s'émouvoir de tout et à s'agiter au premier bruit répandu dans l'air. On reviendra assez tôt à la vie affairée, aux incidens et aux complications toujours possibles, aux négociations laborieuses, aux questions délicates, à tout ce qui divise et émeut les peuples. On n'en est pas là pour le moment; on en est tout au plus au lendemain de ces fêtes de Gênes, dont le centenaire de Christophe Colomb a été l'occasion, mais qui, en réalité, ont été les fêtes de tout le monde, une occasion pour l'Italie et ses souverains d'échanger des courtoisies et des politesses avec les escadres étrangères, particulièrement avec l'escadre française. Il est certain que si on avait des doutes et si on s'est livré à bien des commentaires sur cette visite de nos navires aux côtes d'Italie, les nuages ont bientôt disparu; que tout s'est passé avec une correction parfaite dans la cordialité, que rien n'a été négligé pour relever l'éclat et accentuer la signification de l'accueil fait à notre escadre. M. l'amiral Rieunier a représenté la France avec une dignité simple et courtoise; le roi Humbert et la reine Marguerite ont mis leur bonne grâce à visiter nos vaisseaux, à accepter une fête à bord du vaisseau-amiral, le *Formidable*. Nos marins ont été de toutes les réceptions officielles ou populaires. Rien de mieux : encore une fois tout s'est bien passé, tout a bien fini. Évidemment, cela ne veut point dire qu'il y ait rien de changé dans l'ensemble des rapports généraux de l'Europe, surtout dans le jeu des alliances : après comme avant les feux d'artifice, il n'en est ni plus ni moins. Ces fêtes de Gênes ne sont pas moins le signe des dispositions intimes des deux nations, liées par les souvenirs, et restent l'incident brillant de ces temps d'automne, de ces jours d'activité ralentie.

Tout est au repos, sans doute, du moins en apparence; dans le fond rien ne s'arrête, rien n'est suspendu, pas plus dans la vie intérieure que dans la vie extérieure des peuples et, pendant que s'éteignent par degrés les bruits des salves de Gênes, tous les pays ont leurs affaires. L'Italie elle-même s'achemine à pas pressés vers des élections qui décideront peut-être de la politique du jeune royaume et, dans tous les cas, de la durée du ministère présidé par M. Giolitti. L'Angleterre entre sans fracas et sans précipitation dans l'ère libérale ouverte par l'avènement du ministère Gladstone. La Belgique est tout entière encore à la revision constitutionnelle, dont une commission prépare laborieusement le programme et qui va être la grande affaire de l'assemblée constituante élue il y a quelques mois. La Hollande, mainte-

nant, comme bien d'autres pays, a sa question du suffrage universel; elle entre tout au moins dans la voie des réformes politiques, de l'extension du droit électoral. Le ministère de La Haye, en ouvrant ces jours passés les états-généraux, a annoncé des projets libéraux, et même avant l'ouverture des états-généraux, à la veille de la session, des meetings radicaux, socialistes, se sont réunis à Amsterdam, à La Haye, réclamant bruyamment le suffrage universel. Partout, c'est la grande question de droit populaire qui se débat, qui devra nécessairement être tranchée en Hollande, dans la pacifique Hollande, avant les élections nouvelles des états-généraux. Et voici à son tour l'Espagne qui, en pleine paix des vacances, sous le règne du ministère conservateur, vient d'avoir ses petites agitations, ses luttes intérieures pour les élections des députations provinciales, qui sont l'équivalent de nos conseils-généraux. L'Espagne n'a plus à conquérir le suffrage universel, elle l'a conquis ou retrouvé depuis quelques années; la difficulté est aujourd'hui de le pratiquer, sans qu'il soit une dérision ou un péril. La difficulté est, il est vrai, pour tous les pays.

Ce que le suffrage universel sera dans les diverses régions de l'Europe où il pénètre par degrés, ce qu'il produira particulièrement en Espagne, pays vieux de traditions, mais profondément remué par les révolutions, on ne peut certes le prévoir; c'est l'inconnu partout, surtout au-delà des Pyrénées. C'est le ministère libéral de M. Sagasta qui a eu l'idée, il y a quelques années, de rétablir le suffrage universel en Espagne, qui a réussi à le faire voter par son parlement, et il tombait sur le coup. C'est le ministère conservateur de M. Canovas del Castillo qui a été chargé de présider à la première application du nouveau régime par une élection des Cortès, et le premier vote était déjà tout en faveur de sa politique conservatrice. Aujourd'hui c'est l'élection des conseils provinciaux qui vient de se faire, et l'avantage reste encore aux conservateurs. Le ministre de l'intérieur, M. Villaverde, a conduit sa campagne en homme actif et adroit qui connaît la vertu de la pression administrative; il a réussi à s'assurer près de 600 élections favorables, une immense majorité dans les provinces, même une majorité relative à Madrid. Il a eu son succès sans trouble apparent, presque sans dérangement dans la vie ordinaire, pendant que la plupart de ses collègues étaient dispersés dans leurs villégiatures et que la reine-régente elle-même se reposait à Saint-Sébastien, aux bords de la mer Cantabrique. Ce n'est pas que la victoire n'ait été vivement disputée. Les républicains se sont jetés dans la mêlée; mais les républicains sont divisés, M. Salmeron est loin d'être d'accord avec M. Ruiz Zorrilla. Les libéraux fusionnistes, ralliés par M. Sagasta, auraient pu être des adversaires plus redoutables; mais ils gardent une certaine réserve, et M. Sagasta, tout en attaquant la politique ministérielle, tient à rester dans la stricte légalité dynastique, à ne point ébranler la régence;

le discours qu'il a récemment prononcé à Oviedo est plutôt le programme d'un chef de ministère en expectative; le ministre de l'intérieur, habile à grouper les chiffres, a eu même l'art de s'approprier certaines élections libérales en les confondant dans la masse des élections monarchistes. Au demeurant, le succès des conservateurs n'est pas moins complet, et le ministère de M. Canovas, qui a déjà deux ans d'existence, se trouve assez raffermi pour attendre la session prochaine et aborder avec un ascendant rajeuni les problèmes d'économie publique, qui sont aujourd'hui le premier intérêt de l'Espagne.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Le marché des rentes françaises est resté absolument calme pendant les deux dernières semaines; le peu d'activité qui s'est manifesté dans les transactions a porté exclusivement sur un certain nombre de rentes et de valeurs étrangères que la spéculation avait des raisons spéciales de pousser, comme les fonds russes, l'Extérieure et le Portugais, et quelques-uns des titres ottomans. Aucun incident politique de quelque importance ne s'est produit chez nous ni à l'extérieur, de nature à exercer une action sur l'attitude et les tendances des places financières. La célébration de la fête nationale du 22 septembre a coupé par un jour de chômage la troisième semaine du mois et contribué ainsi à accentuer l'atonie des affaires. Les spéculateurs ne se sont émus ni de la note de la Russie à la Porte, ni de l'agitation dont le petit royaume de Serbie est le théâtre, ni du conflit entre la Grèce et la Bulgarie à propos des écoles, ni du prochain voyage de l'empereur Guillaume II à Vienne.

La situation de place est toujours la même; l'argent surabonde, ne trouvant d'emploi ni dans le commerce et l'industrie frappés de langueur, ni dans un courant de création d'entreprises nouvelles, et s'amoncelant par conséquent dans les caisses des banques de dépôts, qui ne leur donnent qu'une rémunération dérisoire. Les spéculateurs trouvent donc toutes les facilités désirables pour reporter leurs positions et suivre de mois en mois un mouvement de hausse dont les condi-

tions spéciales du marché ne permettent pas de prévoir le terme. La rente 3 pour 100, par exemple, est arrêtée depuis trois mois devant le cours rond de 100 francs. Elle l'a dépassé quelques jours avant le détachement du coupon trimestriel (16 septembre) atteignant 100.50. Depuis le détachement, elle oscille entre 99.75 et 99.97; un jour ou l'autre, elle franchira délibérément l'obstacle et s'avancera vers les cours de 101 à 102. On peut supposer, en effet, que depuis quelques semaines des capitaux, qui naguère se seraient portés vers la rente ou les valeurs similaires, se sont aventurés du côté de titres à revenu variable, en possession d'une vogue justifiée dans une certaine mesure, nous voulons parler des valeurs industrielles comme les Aciéries de France, les Forges et Aciéries du Nord et de l'Est, le Nickel, les Chargeurs-Réunis, etc. Certains de ces titres ont bénéficié en peu de temps d'une hausse énorme. Des placemens qui naguère étaient très avantageux ne le paraissent plus autant aujourd'hui; la violence du courant qui a porté dans cette direction une partie des capitaux disponibles peut donc s'affaiblir, et de nouveau l'argent sans emploi ira grossir sans interruption le stock qui alimente les achats de rentes de la Caisse des dépôts et consignations.

Depuis que la chambre syndicale des agens de change a confié à M. Herbault les fonctions de syndic, le conflit, qui de tout temps a existé entre la coulisse et la compagnie privilégiée, mais qui restait latent, a subitement éclaté par suite d'exigences formellement énoncées du nouveau syndic. La coulisse a dû renoncer à la négociation de quelques valeurs déterminées; il a été souvent question de lui réduire encore sa part; une cote officielle annexe a été créée pour placer sous la protection de la compagnie l'inscription du cours d'un grand nombre de valeurs qui ne relevaient jusqu'alors que du marché en banque. Enfin, ces jours derniers, la coulisse ayant manifesté l'intention de reprendre, à partir du 3 octobre, dans le hall du Crédit lyonnais, ses réunions du soir, les syndics de toutes les compagnies d'agens de change en France ont adressé au ministère des finances une lettre collective demandant la suppression de ce marché illégal connu sous le nom de petite Bourse du soir.

Nous n'avons pas naturellement à prendre parti dans un tel débat. A première vue, il semble bien que ces réunions du soir ne soient guère utiles. Le monde financier s'en passe très bien au cours de l'été; rien ne les rend indispensables en hiver; les trois heures, pendant lesquelles est ouvert chaque jour le marché officiel, suffisent amplement à toutes les transactions, d'autant que la coulisse opère de son côté pendant ces trois mêmes heures. Quant aux argumens invoqués dans la lettre des syndics, on les peut trouver discutables. Les personnes qui fréquentent ces réunions du soir ou y envoient des ordres ne seraient que des « joueurs de profession, » d'où il faudrait inférer

que la Bourse du jour ne connaît pas de joueurs et ne recrute sa clientèle que parmi les personnes animées d'une sainte horreur pour la spéculation. D'autre part, les « joueurs de profession » de la Bourse du soir seraient tous, au dire des syndics, d'enragés baissiers, fort capables de faire perdre, en moins d'une heure, trois ou quatre points à la rente française, mais qui ne se résoudraient jamais à profiter d'une bonne nouvelle pour faire monter cette même rente. Le ministre des finances n'a pas encore répondu à la lettre des syndics; la coulisse, de son côté, est restée muette. Il est cependant probable qu'après une telle manifestation des compagnies d'agens de change de Paris et des grandes villes de province, la petite Bourse du soir a vécu: fort peu de gens, à tout prendre, la regretteront.

La chambre des députés n'a pas pu se décider, cette année encore, à entamer dans sa session ordinaire la discussion du budget. Ce sera l'œuvre des trois derniers mois de 1892, et il est à craindre que ce temps n'y suffise pas. La commission va reprendre ses travaux dès les premiers jours d'octobre, à peine une quinzaine avant la rentrée des chambres. Quand seront prêts le rapport général et tous les rapports accessoires? Le rapporteur général est M. Poincaré, nommé en remplacement de M. Burdeau, lorsque celui-ci est devenu ministre de la marine. Il se trouve, paraît-il, en présence d'une difficulte sérieuse relative à l'amortissement des obligations sexennaires, inscrit pour une somme de 163 millions, et auquel, dans le projet du gouvernement, il est pourvu par des excédens antérieurs et par l'escompte de plus-values dans le revenu des douanes. Au lieu des plus-values espérées par les protectionnistes, les nouveaux tarifs laissent des moins-values, et voilà l'équilibre du budget compromis. M. Poincaré déclare que de nouvelles économies sont nécessaires, mais comme il prévoit assez sagement que la réalisation en est à peu près illusoire, il émet l'idée de l'application à l'amortissement des obligations sexennaires de l'économie de près de 100 millions par an que doit donner la conversion du 4 1/2 pour 100. C'est soulever une question bien grosse et dont il n'est pas certain que le gouvernement et la chambre veuillent aborder l'examen à propos du règlement du budget de 1893, qui devrait être déjà voté.

Les fonds russes ont été aussi vivement poussés dans la seconde partie de septembre qu'ils l'avaient été précédemment. L'emprunt d'Orient, il est vrai, est resté en dehors de ce mouvement, retenu par l'immobilité des cours du rouble (253 francs environ les 100 roubles papier); mais le consolidé 4 pour 100 or a été porté de 97.15 à 97.80, et le 3 pour 100 1891 de 79.75 à 81.30. Ce dernier fonds a été émis, il y a un an, à 79 3/4 pour 100, pour un montant nominal de 500 millions de francs. L'opération n'a que partiellement réussi; le gouvernement russe a dû reprendre les deux cinquièmes de l'emprunt, soit 200 millions

de francs non placés, et les cours, après l'émission, ont rapidement décliné jusqu'à 74 et 73 pour 100. Ce grand mouvement de baisse fut, à tort ou à raison, attribué à des agissemens du marché en banque, et est un des principaux motifs de l'hostilité que la compagnie des agens de change témoigne à l'égard de la coulisse. Le 3 pour 100 russe a été lentement relevé. Tout récemment, il revenait à son prix d'émission qu'il a définitivement dépassé depuis quelques jours. Des négociations paraissent être en ce moment engagées pour la reprise par un groupe financier du solde de l'emprunt.

Les séries diverses de la dette générale turque ont été l'objet d'achats suivis, aussitôt après le détachement du coupon semestriel le 13 courant. La série C a été portée de 21.60 à 22.82, et la série D de 21.50 à 22.25. En même temps, la Banque ottomane s'est avancée de 580 à 606. Les autres valeurs du même groupe ont été plutôt délaissées, la Priorité entre 435 et 440 ex-coupon de 10 francs, et l'Obligation des douanes entre 472.50 et 475. L'action des Tabacs, sous l'influence d'assez fortes réalisations de la place de Vienne, a reculé de quelques francs après le détachement du coupon, 7 francs, formant le solde du dividende de l'exercice 1891-92.

L'Extérieure a gagné près d'une unité à 65 francs. Le change se tient toujours à un niveau assez élevé à Madrid et à Barcelone, malgré l'avance de 50 millions obtenue de la Banque de Paris et des Pays-Bas par le gouvernement espagnol. Toutefois les recettes budgétaires semblent en voie d'amélioration, et le cabinet Canovas annonce l'intention de procéder avec énergie à l'application de diverses mesures propres à réduire l'écart entre le montant des dépenses et celui des recettes, réductions de crédit, application de nouveaux impôts, affermage de diverses branches du revenu public.

Le marché des autres fonds d'États a été assez calme. La rente italienne se consolide aux environs de 93.50, cours obtenu à la faveur de la bonne impression produite par les fêtes de Gênes et les incidens relatifs à la présence de notre escadre dans ce port. En Italie comme en Espagne, la situation économique générale semble commencer à s'améliorer quelque peu; les impôts rentrent plus aisément, et les relevés mensuels accusent des plus-values, peu importantes en elles-mêmes, mais significatives en tant que symptômes d'un réveil d'activité commerciale. L'or toutefois conserve une prime d'environ 3 pour 100, et il est fâcheux que le gouvernement se voie obligé, pour faire face aux besoins du moment, d'aliéner le peu de rentes dont il dispose encore, et qui constituaient naguère une précieuse réserve, aujourd'hui presque épuisée.

Les nouvelles du Brésil sont beaucoup plus satisfaisantes. La population, dont les besoins de circulation monétaire s'accroissent rapide-

ment, supporte avec plus d'aise le poids de la masse de papier-monnaie créée depuis la révolution. Il en résulte une amélioration du change, dont le contre-coup se fait sentir en Portugal. Les fonds du petit royaume se sont en effet légèrement relevés de 24 à 24 11/16. Les comités qui représentent les intérêts des porteurs de titres à l'étranger se sont décidés à accepter en fait le paiement en or du tiers des coupons échus.

Les hauts cours de la rente française ont certainement facilité l'avance générale qui s'est produite dans les prix des rentes étrangères, toute proportion gardée entre les degrés de sécurité qu'elles peuvent offrir. Ainsi l'Extérieure d'Espagne donne, aux cours actuels, 6 1/4 pour 100, tandis que le 4.34 italien à 93.60 produit près de 5 pour 100, le Turc série D, environ 4 1/2, le Hongrois un peu plus de 4 pour 100, de même que le Consolidé russe, l'Unifiée d'Égypte 4 pour 100 net, le 3 pour 100 de Russie 3.70 pour 100.

Rappelons encore que le 3 pour 100 allemand ou prussien est à 88 pour 100 environ, le 3 pour 100 suisse à 94.50, le 3 pour 100 belge à 99, et le 2 3/4 anglais à 98.

Les titres des Sociétés de crédit ont pris une certaine part à l'amélioration générale. La Banque de Paris a ainsi gagné 7.50 à 670, le Crédit foncier 6.25 à 1,127.50, la Banque d'escompte 10 à 230, le Crédit lyonnais 5 à 788.75, le Comptoir national d'escompte 15 à 525. La Banque ottomane, plus favorisée qu'aucune autre valeur du même genre, présente une avance de 26.25 à 606.25, motivée par la plus-value des titres turcs dont se compose son portefeuille.

L'épargne a continué ses achats en actions de chemins de fer français. Le Midi est en hausse de 15 francs à 1,342, l'Orléans de 5 à 1,612, l'Est de 22.50 à 965, l'Ouest de 5 à 1,110, le Lyon de 15 à 1,560, le Nord de 30 à 1,940.

Les actions de Chemins étrangers sont restées à peu près immobiles; les Lombards toutefois ont gagné 5 francs à 225.

Une grande activité a régné sur le marché de certaines valeurs industrielles qui se traitent au comptant. Là surtout sont à relever des différences de cours d'une importance exceptionnelle. Les actions des Aciéries de France ont été portées de 1,300 à 1,335, les Forges et Aciéries du Nord et de l'Est de 845 à 970, les Chargeurs-Réunis de 1,200 à 1,270. L'étroitesse du marché de ces valeurs explique seule la possibilité de pareils écarts, si sérieuses que puissent être d'ailleurs les raisons qui déterminent les achats.

Le directeur-gérant : Ch. Buloz.

LA

VIE PRIVÉE DE MICHEL TEISSIER

TROISIÈME PARTIE (1).

VI.

Dès la rentrée des chambres, le gouvernement offrit à l'opposition un beau terrain d'attaque. Il venait, en effet, de se produire au Tonkin un de ces douloureux incidens qui provoquent toujours une profonde émotion : à la suite d'un soulèvement local, un détachement d'une centaine d'hommes avait été massacré ; un deuxième détachement, envoyé contre les rebelles, avait été obligé de battre en retraite, les forces de ceux-ci s'étant considérablement augmentées. La révolte, qui au début aurait pu être réprimée sans grand sacrifice, devenait inquiétante, et le ministère se voyait forcé à demander un crédit supplémentaire. Or, en ce moment même, le ministre des colonies, Diel, se débattait dans un scandale compliqué : il risquait à la fois d'être le héros d'un procès en divorce en même temps qu'il venait d'être celui d'une scène de coulisses, qu'avaient racontée et commentée les « soirées parisiennes » des journaux. Ce double scandale, éclatant au moment même où des troupes qui dépendaient de son administration se laissaient mas-

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre.

sacrer, rendait sa situation difficile. La singulière indulgence que, pendant des années, on avait eue pour son élégante perversité se lassait, un vent de colère se levait contre lui. On le jugeait perdu : ses amis eux-mêmes, disait-on, n'essaieront pas de le soutenir, et le ministère sera forcé de se débarrasser de lui. L'opposition escomptait déjà cette probable victoire, cette brèche faite dans un cabinet homogène, qui devait à sa cohésion seule de résister encore aux attaques d'un parti chaque jour plus puissant. Une campagne de presse extrêmement violente battait son plein. Les grandes feuilles elles-mêmes se prononçaient avec énergie, presque avec violence. Seul à peu près, le journal de Teissier, *l'Ordre,* gardait une attitude relativement modérée. Michel avait eu, à ce propos, à soutenir une discussion assez vive contre son principal collaborateur. Peyraud, qui était un tacticien fort habile, voulait, selon son expression, « tout lâcher. »

— Nous sommes dans un moment où la morale est à la hausse, disait-il. Profitons-en! Coulons ceux de ces coquins qui prêtent le flanc à l'attaque!

— Soyons conséquens avec nos principes, répondait Michel. Nous avons souvent reproché aux feuilles de l'extrême gauche leurs attaques contre la vie de leurs adversaires. Ne les imitons pas! les procédés malpropres salissent ceux qui les emploient.

Peyraud céda, mais avec le sentiment qu'on commettait une faute.

De Thornes cependant, auquel il se plaignit, haussa les épaules :

— Les gens comme Diel peuvent tout commettre, dit-il avec sa sagacité dédaigneuse : ils se tirent toujours d'affaires.

En effet, Diel ne semblait nullement ému des attaques qui pleuvaient sur lui : il étalait au banc des ministres son tranquille cynisme, sans un nuage au front, sans une gêne dans ses attitudes ; on le rencontrait au Bois, maniant avec grâce son bel irlandais fougueux; on le voyait au théâtre, soutenant avec calme les regards de toutes les lorgnettes.

— C'est tout de même un beau joueur, disait Peyraud, et il y aurait un vrai plaisir d'artiste à lui casser les reins!..

Le jour où la discussion des crédits vint à l'ordre du jour, Diel parla posément, en homme sûr de lui, fort de sa bonne conscience. De Thornes lui répondit, en termes incisifs, mais sans sortir de la question de fonds. Un orateur ministériel répliqua, longuement et platement, comme pour fatiguer la chambre. Puis, un membre de la droite, dans un discours assez terne, aborda enfin la question personnelle, à laquelle tout le monde pensait : « Que faisait donc M. le ministre des colonies pendant que les Pavillons noirs massacraient nos soldats? » Un murmure d'attente courut ensuite dans

l'hémicycle et parmi les assistans, lorsqu'on vit Combel se diriger vers la tribune. Le ministère restait donc solidaire : c'était la vraie bataille qui s'engageait.

Le président du conseil expliqua d'abord les raisons « d'intérêt général » pour lesquelles le cabinet ne pouvait rester passif dans le débat. Puis il ajouta :

« Il en est d'autres encore qui me font un devoir de soutenir un collègue qui, depuis que nous occupons les bancs, a été un de nos plus actifs et un de nos plus précieux collaborateurs; et vous ne vous étonnerez pas, messieurs, que je les indique, puisque l'honorable préopinant m'y a, en quelque sorte, invité. Nous n'admettrons jamais que des racontars du dehors viennent compromettre la bonne marche des affaires publiques. Les intérêts de l'État passent pour nous bien avant ces bruits et ces calomnies. »

Au mot calomnies, des protestations lui coupèrent la parole, et l'on entendit la voix de Teissier qui disait, dans le tumulte :

— Je demande la parole.

La sonnette du président s'agita, puis, le calme s'étant à peu près rétabli, Combel reprit, sans achever sa phrase interrompue :

« On a vu, dans d'autres pays, des hommes d'État utiles à leur patrie, tomber devant des accusations qui cependant laissaient intacte leur honorabilité. C'est un triste spectacle, que, je l'espère, nous n'aurons jamais ici. Certes, messieurs, nous demandons à ceux qui dirigent nos affaires publiques d'avoir les mains pures; nous avons le sentiment de ce qu'ils nous doivent comme de ce qu'ils se doivent à eux-mêmes; mais nous ne pouvons cependant pas soulever le voile de leur vie intime, qui leur appartient à eux seuls, jusqu'au jour où le public est amené à les connaître autrement que par de méprisables commérages. Or, ce jour n'est pas arrivé... »

La chambre s'agita de nouveau; quelques interruptions partirent des bancs de la droite. Mais Combel, aussitôt qu'il put continuer, abandonna la question personnelle. comme si elle était vidée, et se remit à traiter la question de fonds, avec des développemens infinis.

On l'écoutait mal. Évidemment, il y avait de l'orage dans l'air; le scepticisme n'était plus de mode; on sentait que si quelqu'un, avec l'autorité d'une conviction robuste, répondait aux propos désinvoltes du ministre par des paroles d'honnêteté, la crise, depuis longtemps latente, éclaterait enfin. Pendant que l'attention de la chambre faiblissait et que Combel, inquiet, perdait pied, de Thornes dit à Michel :

— Vous pouvez tout décider... Je le sens, et vous savez si j'ai du flair... Quelle victoire!.. Une chute dans la boue...

— Je n'aime pas beaucoup de telles batailles, répondit Teissier; les armes qu'il y faut me répugnent...

— Vous êtes pourtant sûr qu'elles ne vous blesseront pas, vous dont la cuirasse est sans défauts...

En ce moment même, un huissier apportait à Michel une carte de visite. Il devint très pâle, et se leva aussitôt :

— Comment! s'écria de Thornes, vous sortez?.. Mais Combel va conclure...

— C'est que, tout réfléchi, je renonce à la parole...

— Vous plaisantez!.. Voyons, Teissier, ce n'est pas le moment de faiblir... Vous sentez bien qu'on compte sur vous...

— Peut-être, reprit Michel, mais je ne puis pas dire ce qu'il faudrait... Je perdrais la bataille, mon ami, mieux vaut me taire...

Comme de Thornes allait insister, il répéta, d'un ton singulier :

— Oui, mieux vaut me taire, croyez-m'en!..

Et il sortit, en faisant porter un mot au président de la chambre.

Teissier ayant renoncé à parler, et personne ne demandant la parole, on vota, au scrutin secret. Les crédits furent accordés, à trente voix de majorité; dans ces circonstances, cette petite majorité constituait pour le ministère un éclatant succès. Pour Diel, elle l'absolvait. Aussi toutes les mains se tendaient vers lui. Il triomphait avec indifférence et modestie, comme s'il eût été d'avance sûr du résultat. Et comme quelqu'un lui disait, avec la gaucherie des bons adulateurs :

— Voilà qui prouve que nous ne sommes pas des Anglais et que chez nous M. Parnell...

Il l'interrompit d'un mot qui fit aussitôt fortune :

— Oui, en France, on pardonne toujours ces choses-là... à ceux qui en ont l'habitude!..

Pendant ce temps, Teissier, en proie à une émotion qui lui coupait le souffle et lui troublait la vue, rejoignait dans la salle des Pas-Perdus la personne qui l'avait fait demander, qui n'était autre que Mme de Quérieux. Une seule hypothèse, pensait-il, justifiait cette visite inattendue : Mme de Quérieux savait tout et venait l'accabler de ses reproches de mère. Et il tremblait comme un enfant, à la pensée d'être tancé par cette femme qu'il n'estimait pas. Pendant les quelques minutes qu'il la fit attendre, il chercha désespérément une défense, il n'en trouva point. Elle pouvait tout lui dire, elle pouvait le traiter de misérable, de lâche, d'hypocrite : elle aurait l'air d'avoir raison.

Oh! les jeux bizarres de cette comédie de la vie, où les choses n'ont jamais leurs couleurs vraies, ni les gens leurs vrais visages! C'était elle, la mauvaise mère, desséchée par sa mondanité, qui allait protéger contre lui sa fille délaissée, elle qui ne l'aimait pas,

contre lui qui l'adorait, et comme il ne connaissait pas le sourire de Diel, comme il n'avait pas un front à braver les orages, il n'aurait qu'à baisser la tête, en coupable conscient de sa faute, qu'elle écrase.

L'accueil qu'il reçut le rassura tout de suite :

— Bonjour, mon cher monsieur Teissier, lui dit Mme de Quérieux, en lui tendant la main. Il y a un siècle qu'on ne vous a vu. Est-ce que vous oublieriez vos amis?

Michel balbutia, en achevant de se remettre :

— Vous savez, madame, que je suis très occupé, depuis la rentrée.

— Oui, oui, je sais, aussi je ne vous fais pas de reproches. Comment donc se porte Mme Teissier, je vous prie?

— Très bien, madame, je vous remercie.

— Et les enfans?

— Les enfans aussi.

— Allons, tant mieux!.. Vous ne vous doutez pas que, pendant que vous nous négligez, il se passe chez nous des choses... importantes?..

Michel sentit de nouveau son cœur se serrer :

— Oh! fit-il.

— Oui, reprit Mme de Quérieux, des choses graves, pour lesquelles on aurait grand besoin de votre sagesse et de votre bonne influence... Mais, dites-moi, je ne vous dérange pas trop en ce moment? Vous pouvez m'accorder quelques minutes!

— Je suis à votre disposition, madame.

— Eh bien! voici l'affaire en deux mots. Blanche vient d'être demandée en mariage. Vous savez qu'elle a déjà refusé plusieurs partis fort convenables. Nous l'avons toujours laissée libre, mon mari et moi. Mais, cette fois-ci, vraiment, nous ne pouvons plus nous désintéresser de sa décision. Elle est d'un âge où l'on peut s'établir, raisonnablement. N'est-ce pas votre avis?

Michel fit un grand effort pour répondre :

— Certainement.

— Bon. Le prétendant est un homme qui réalise toutes les conditions possibles. Il n'est plus de la première jeunesse, ce qui est plutôt une garantie de bonheur, comme vous savez ; il est dans une belle situation de fortune ; il a fait partie de la dernière chambre... Oh! par exemple, je crois qu'il n'est pas de vos amis...

Comme elle s'interrompait, Michel répéta :

— De mes amis?

— Je veux dire de vos amis politiques. Enfin, c'est M. Graval... Vous le connaissez, n'est-ce pas?..

— Oui, madame, je le connais un peu.

— C'est, je crois, un fort galant homme, quoiqu'un peu rouge. Peut-être qu'il vous a combattu quelquefois quand il était député. Mais ce n'est pas une raison pour que Blanche ne l'épouse pas. D'ailleurs, il ne s'occupe plus de politique, il est tout entier à ses travaux d'histoire. Enfin, nous avons espéré, M. de Quérieux et moi, que vous ne nous refuseriez pas votre appui, et que, puisque ce mariage nous convient tout à fait, vous consentiriez à user de votre influence sur notre fille pour l'y décider?

Michel ne répondant pas, elle ajouta :

— Est-ce que nous pouvons compter sur vous?

Il semblait réfléchir :

— M. Graval, dit-il avec effort, au bout d'un instant, n'est pas parmi les hommes dont les opinions me sont sympathiques. Mais je ne pense pas que cela importe à Mlle Blanche, et je ne connais rien de lui qui ne soit honorable.

Il s'arrêta.

— Alors, c'est une affaire entendue? dit Mme de Quérieux.

— Permettez, madame, répondit-il... Je vous ai dit que je n'avais jamais entendu mal parler de M. Graval, ce qui est de bon augure pour un homme qui a passé dans la politique... Mais je le connais très peu... Avant de me mêler de cette affaire, je tiens à prendre sur lui quelques renseignemens... Accordez-moi donc, je vous prie, deux ou trois jours, au bout desquels je vous écrirai ainsi qu'à Mlle Blanche...

— Lui écrire?.. Pourquoi ne la verriez-vous pas?

— Ou je la verrai, madame, suivant les circonstances...

— Je vous remercie, cher monsieur. Encore une fois, pardonnez-moi d'être venue vous relancer ici. Peut-être que je vous ai fait manquer un beau discours?

Elle partit, non sans jeter quelques regards curieux sur les figures qui attendaient ou circulaient autour d'elle. Quant à Teissier, il rentra dans la salle des séances et reprit silencieusement sa place. Maintenant, on expédiait des affaires courantes, au milieu de l'indifférence générale. Les tribunes s'étaient vidées. La voix morne des orateurs se perdait dans le brouhaha des conversations.

De Thornes, qui se levait pour partir, lui tendit la main :

— Vous avez fait une faute, lui dit-il d'un ton de reproche.

Michel le regarda, les yeux vagues :

— Que m'importe? murmura-t-il.

De Thornes posa un instant sur lui son regard pénétrant, ce regard froid qui semblait aller si loin :

— Nous tenons de graves intérêts dans nos mains, dit-il lentement; il ne faudrait pas l'oublier trop souvent!

— L'oublier? répondit Michel avec un rire qui sonnait faux. Mais nous ne pensons qu'à cela.

Il ajouta sèchement :

— Seulement, nous ne sommes pas toujours d'accord, voilà tout!

Puis de Thornes s'étant éloigné sans insister, il put enfin s'isoler. Mille pensées tempétueuses bouillonnaient en lui. Bien souvent, depuis qu'il l'aimait, il avait songé au mariage possible de Blanche; il y songeait avec une sorte de douceur, la douceur de la mutilation volontaire, du martyre accepté. Il se disait alors : — « Je le lui conseillerai moi-même. Je lui montrerai qu'elle pourra être heureuse encore plus tard quand elle m'aura oublié, ou qu'à défaut du bonheur, elle trouvera du moins, auprès d'un honnête homme, cette tranquillité, cette sûreté de la vie réglée par les devoirs où s'apaisent peu à peu les orages de l'âme. Je lui montrerai que, puisque nous sommes séparés par un infranchissable abîme, elle ne doit point sacrifier à notre rêve les réalités de la commune existence. Je lui dirai qu'elle a de longues années devant elle encore, des années où peuvent fleurir des affections aussi chères que l'amour. Je lui dirai que je l'aime, et que pourtant je veux la perdre, et qu'il faut que notre amour s'immole. Je lui dirai tout cela. Elle comprendra. Elle entrera sans joie dans le grand courant de la vie. Puis, plus tard, en pensant à ces douloureuses heures, elle aimera mon souvenir, que rien de vil ne ternira. Mon sacrifice aura peut-être assuré son cœur contre d'autres orages. Ne pouvant rien faire pour son bonheur, je lui aurai du moins donné ce qui peut le mieux en tenir lieu. » — Tels étaient les projets incertains qu'il nourrissait quand la lointaine idée du mariage de Blanche effleurait son esprit, à l'époque même où, se voyant presque chaque jour, ils vivaient dans l'ivresse, à l'abri des rancunes. Ces nobles promesses, ces généreux propos, ces beaux raisonnemens lui revenaient, à cette heure, et il leur souriait d'un demi-sourire ironique et triste, car ils lui revenaient comme de doux souvenirs évanouis, ou plutôt comme d'aimables chimères de jeunesse dont on revoit les ailes cassées dans les lointains brumeux du passé. Séparé d'elle, à présent, il vivait de la sentir à lui, dans l'éloignement, quand même. Et voici qu'une main brutale s'étendait vers elle pour la lui prendre... Ah! le déchirement était autre qu'il l'aurait cru! Il ne s'agissait point d'une blessure légère, que, comme un baume innocent, la joie du sacrifice peut guérir : mais d'une plaie largement ouverte, saignante,

enfiévrée et maligne. Blanche à un autre!.. Hélas! et à qui?.. Michel le connaissait, ce Graval; et, s'il avait demandé un délai, ce n'était point pour se renseigner, c'était pour réfléchir, pour attendre, pour gagner du temps. Certes, Graval n'était point un malhonnête homme : c'était un homme moyen, simplement, un de ces êtres comme on en trouve en abondance dans toutes les classes sociales, qui ne sont pas mauvais par habitude, qui ne sont pas bons par indifférence, qui ont des sentimens ordinaires, que seuls des traits insignifians distinguent les uns des autres. Ils vont, ils viennent, ils agissent, ils réussissent, ils sont considérés, ils font des maris passables, des pères corrects. On a rarement un reproche précis à formuler contre eux, on ne saurait de quoi les louer. On ne les aime guère, on ne les déteste pas non plus : on les supporte. Celui-là, Graval, avait été un député fort convenable, docile à la majorité, travaillant honorablement dans les commissions, parlant peu, n'interrompant jamais. C'était sans raison qu'on l'avait envoyé à la chambre, sans raison qu'on l'en avait tiré : sa tiédeur avait fini par gagner jusqu'à ses électeurs. Maintenant, en attendant mieux, il se livrait à d'honorables travaux d'histoire, qui l'amèneraient peut-être un jour ou l'autre à l'Institut. Un excellent parti, en somme, comme disait Mme de Quérieux : car, en plus de ses incontestables mérites, il possédait une belle fortune, et, comme il n'avait jamais commis d'excès d'aucune sorte, ses quarante-cinq ans n'étaient pas trop défraîchis. Et Michel, recherchant, avec un frisson, dans sa mémoire cette figure qu'aucun trait n'y avait marquée retrouvait seulement des favoris poivre et sel, des cheveux plats, qui commençaient à grisonner, un col épais, des lunettes à branches d'or : tout cela installé dans un fauteuil de gauche, voisin du centre, remuant des papiers, écoutant, les yeux mi-clos, sommeillant quelquefois, pendant des digestions lourdes... Mais pourquoi donc Graval voulait-il Blanche?.. Pourquoi? pour se marier, d'abord, car il en était temps ; puis un peu pour sa fortune, un peu pour sa beauté, un peu pour sa jeunesse, un peu pour ses relations. Qui sait même si son amitié bien connue avec Teissier n'avait pas été un des argumens qu'il s'était donnés à lui-même? Jadis, quoiqu'il votât contre lui, il le recherchait avec la vague intuition de ses succès futurs. Une fois le mari de Blanche, il chercherait à se rapprocher, sans doute, car il n'avait pas renoncé à ses ambitions politiques et rêvait probablement de rentrer à la chambre : une fois réintroduit dans l'hémicycle, il se transporterait, sans éveiller l'attention, des environs du centre gauche à ceux du centre droit ; et, de même qu'il avait été avec les jacobins quand les jacobins montaient, il serait avec les réactionnaires à présent que les

réactionnaires gagnaient chaque jour du terrain... Pourtant, c'était cet homme qui posséderait Blanche, qui aurait ses baisers, qui boirait sa vie!.. Et avec une cruelle netteté, Michel assistait d'avance, jour par jour, au lent drame dont il pourrait suivre toutes les phases, au drame banal de l'âme d'élite qu'il aimait, absorbée peu à peu par cette autre âme inférieure, comme une belle fleur dont un lourd insecte suce tout le parfum! C'était là, cependant, la vie normale, la vie correcte, la vie régulière, telle que le savant agencement des devoirs, des usages et des convenances l'a préparée; c'était à cela, qui était juste et moral, qu'il fallait sacrifier jusqu'aux derniers vestiges de son amour, qui était coupable. La dernière lettre qu'il écrirait à Blanche ou les dernières paroles qu'il échangerait avec elle, ce serait pour la pousser à cet holocauste. Le bien était là; le mal, c'était l'exaltation, l'enthousiasme, l'abnégation, toutes les noblesses, toutes les grandeurs que Blanche soulevait en lui, qu'il fallait maintenant apaiser d'un geste. Ainsi le voulaient l'ordre, la vertu, la règle, la morale, tous les dieux pour lesquels Teissier livrait sa croisade. Et en ce moment, il doutait d'eux, il les sentait impuissans à braver l'ennemi qui montait de son cœur, il adressait des appels désespérés à sa conscience pour croire encore que ce monstrueux sacrifice était nécessaire. Et sa conscience le lui disait, très haut, d'une voix qui voulait l'emporter sur les autres, d'une voix qui, malgré tout, se faisait écouter... Un instant, il s'arrêta sur ce vœu stérile : si du moins il avait pu transmettre Blanche à un homme en tous points digne d'elle... Puis il en secoua l'obsession : peut-être eût-il souffert davantage. Il n'y a pas de passion qui ne soit égoïste : il avait eu beau s'efforcer de surélever la sienne, elle était ce que sont les autres, entachée des mêmes défauts, sujette aux mêmes défaillances. En cette heure de crise, il le voyait bien : il aimait comme on aime, avec plus de conscience peut-être et plus d'intensité, et il souffrait comme on souffre d'une douleur presque physique, qui l'abattait là, sur son banc, inattentif à ce qui se passait dans l'hémicycle où il restait sans le savoir. Un de ses collègues, cependant, s'étant approché pour lui parler de quelque affaire, l'effort qu'il lui fallut pour écouter et pour répondre acheva de l'épuiser. Il sentait que des sanglots l'oppressaient, qu'il ne pourrait bientôt plus les comprimer, qu'il finirait par éclater, là, sous tous les regards, et il en eut peur. Il se trouva seul, affreusement seul, au milieu de ce bruit, de ces voix, de ces êtres qu'il rencontrait chaque jour, depuis des années, dont aucun ne pourrait compatir à son mal, qui en souriraient, s'ils le découvraient un jour, avec une railleuse indulgence ou avec une haine

satisfaite, selon qu'ils étaient des amis ou des adversaires, qui, hostiles ou bienveillans, ne le connaissaient pas et se faisaient de lui une fausse idée. Alors, il n'éprouva plus rien qu'un immense dégoût de tous les hommes et de lui-même, de son activité, de ses discours, de ses projets, de ses efforts, avec le besoin entêté de s'enfuir ailleurs, n'importe où, pourvu qu'il y fût seul d'une autre solitude, dans le silence qui calme.

Il sortit. Il erra par les rues. Leurs bruits le berçaient. Ses idées bouillonnaient plus vagues, parmi le roulement des voitures, des omnibus, des piétons. Une espèce d'ivresse l'envahissait, bienfaisante. Mais elle l'abandonna au moment où il se retrouva chez lui, à l'heure du dîner.

Comme d'habitude, quelques convives s'assirent à sa table et parlèrent, désireux de l'intéresser. Naturellement, ce fut la séance du jour qui fournit le thème principal des conversations. L'on s'étonna du triomphe du ministère, plus complet à coup sûr que Combel lui-même ne l'eût espéré.

Quelqu'un hasarda :

— L'attaque de l'opposition n'a pas été aussi vigoureuse qu'elle aurait pu l'être.

Michel, qui écoutait à peine, entendit cette phrase et répliqua sèchement :

— L'opposition répugne à livrer des batailles sur un pareil terrain.

Sa voix était brusque et cassante. Ses hôtes échangèrent entre eux des regards dont les uns demandaient :

« Qu'a-t-il? »

Tandis que les autres répondaient :

« Il est de mauvaise humeur. »

Il se fit un moment de silence, qu'un obligeant rompit en affirmant :

— Les victoires du cabinet sont des victoires à la Pyrrhus : il y perdra ses dernières forces.

— Nous n'en savons rien, dit Michel. Combel est très habile, et les jacobins ont encore une majorité solide.

Puis il retomba dans sa distraction, n'écouta plus rien, ne remarqua pas même les regards de Suzanne, qui s'efforçait de le rappeler à lui-même, et finit par abréger le repas, pour le tirer de son mutisme. Mais à peine était-on au salon que Michel prétexta un travail urgent, pour abandonner ses hôtes, et se retirer dans son cabinet de travail, où, du moins, il pouvait souffrir tranquille, dans le silence amical des objets familiers. Là, pour la première fois depuis beaucoup d'années, il pleura. Il pleura, non de dou-

leur, mais d'attendrissement : il pleura sur la souffrance de Blanche, qui serait plus profonde que la sienne, et qui devrait être plus résignée et plus cachée; il pleura sur elle, sur la grâce de cette âme charmante que lui seul connaissait et qui ne serait jamais comprise, sur les lentes années où le cœur plein d'amour se viderait goutte à goutte, jusqu'à l'indifférence, jusqu'à l'oubli. Puis, une angoisse nouvelle l'étreignit : comprendrait-elle son sacrifice? croirait-elle qu'il l'aimait toujours et s'immolait pour elle? Qui sait si, au contraire, son orgueil de femme ne lui voilerait pas la beauté de ce qu'il allait faire? Elles sont ainsi, dit-on : elles ne veulent pas qu'on les fuie, elles ne croient jamais que les hommes qui se les arrachent du cœur sont ceux qui les aiment le plus. Et il se répondit désespérément à lui-même : « Qu'importe cette douleur encore? » Il faut être incompris comme il faut être cruel. La souffrance est partout, et l'amour l'augmente.

Puis, il pria, lui qui ne priait pas, n'ayant guère su apprécier dans la religion que sa force sociale. Il pria, demandant à Dieu le courage d'accomplir ce suprême sacrifice, le suppliant de l'adoucir pour Blanche, et de l'adoucir pour lui. Il pria, et une lueur s'alluma dans son âme; jamais il ne songeait à l'au-delà, que lui voilaient les soucis de la terre : il y songea. C'était sa dernière espérance : pourquoi la repousser? Pourquoi n'y aurait-il pas un espace inconnu où vont fleurir dans la liberté les beaux sentimens qui se sont esquissés dans nos cœurs mortels, étouffés, hélas! par trop d'obstacles?.. Pourquoi notre immense besoin d'amour éternel ne serait-il qu'un leurre?.. Pourquoi Blanche, enfin, séparée de lui par tout ce que le devoir a de rigide, par tout ce que la morale a de cruel, ne serait-elle pas, un jour, sa maîtresse céleste?.. Mon Dieu ! oui, il pleura, il pria, rêva ainsi de choses folles, laissant végéter en lui toute une floraison d'idées qui auraient fait sourire ses amis, mais que ses amis ignoreraient toujours. Des heures passèrent. On vint frapper à sa porte; il répondit :

— Je travaille... qu'on ne me dérange pas !..

Il reconnut le pas de Suzanne, qui s'éloignait, et reprit ses pensées. Peu à peu elles devinrent moins aiguës, moins douloureuses. Alors il put réfléchir à ce qu'il allait faire. Parler à Blanche, la voir, lui dire en face : « Épousez Graval, » il n'en avait pas la force : son cœur aurait crié le contraire, et c'est son cœur qu'elle aurait entendu. Il fallait donc lui écrire... Comment?.. Longtemps, il chercha des mots sans les trouver, il commença des phrases qui ne s'achevaient pas. Puis le besoin d'agir l'emportant enfin, il prit la plume, et il écrivit lentement, en repoussant de son mieux l'amour qui voulait s'exprimer :

« J'ai vu votre mère aujourd'hui, Blanche. Elle m'a prié de vous parler ou de vous écrire, et, comme elle dit, d'user de mon influence sur vous pour vous engager à accepter les propositions qui vous sont faites. Je ne puis vous voir : je n'aurais pas la force de vous dire ce qu'il faut; je l'aurai peut-être de vous écrire.

« Cette journée a été affreuse au-delà de toute expression. Le passé s'est réveillé dans mon cœur. J'ai senti que mon amour vivait, vivait toujours, aussi fort qu'au temps où je pouvais vous voir et vous entendre. J'ai senti que le sacrifice était encore plus cruel peut-être pour vous qu'il ne l'est pour moi-même, puisqu'il s'agit de livrer votre personne et d'engager votre vie; j'ai senti! — oh! je voudrais pouvoir vous dire avec quelle douleur! — j'ai senti tout ce qu'il y a de souffrance infinie en nous et quelle est notre soif de bonheur, quel abîme il y a entre nous, et que cet abîme, il faut l'élargir encore. Oui, je savais que jusqu'à présent nous restions unis, malgré l'absence, et que nos pensées demeureraient toujours proches l'une de l'autre; je savais que nous n'étions guère plus séparés que nous l'avions toujours été, puisque malgré tout nous pouvions vivre ensemble notre vie intérieure; et je jouissais de vous, je le sens bien à présent, je jouissais de vous savoir sans cesse auprès de moi, sans qu'il y eût entre nous autre chose qu'un peu d'espace. Maintenant, Blanche, si vous dites oui, c'est la fin de ce dernier rêve, la fin de toutes nos espérances, la fin de cet état du cœur qui, comparé à ce qu'il sera demain, me semble aujourd'hui encore une espèce de bonheur. Et pourtant, il faut qu'il en soit ainsi. Il le faut pour vous, pour votre vie qui peut être longue, pour votre avenir d'où je dois entièrement disparaître. Je ne veux pas que votre amour, si généreux, vous condamne à l'isolement, à la vieillesse solitaire, à toutes ces misères des existences restées en dehors de la règle commune. Peut-être aussi sera-ce meilleur pour moi. Je vous aime toujours, Blanche, je vous aimerai toujours. Mais quand vous serez à un autre... Mon Dieu! je vous écris en tremblant, sans trouver mes mots, et je ne veux pas vous dire tout ce que je pense... J'ai peur de vous persuader, j'ai peur de ne pas vous persuader, et il faut, il faut que je vous persuade... Mais comment vous convaincre quand tout mon être proteste?.. Que vous dire?.. Je vous connais assez pour être sûr que vous avez pensé vous-même tout ce qu'on peut penser; et quelquefois une voix me dit que, puisque vous avez refusé, vous devez avoir eu raison... Mais non! vous n'avez pas eu raison!.. L'autre voix est plus forte, Blanche, c'est le devoir!.. La vie veut qu'il en soit ainsi : elle veut que vous appartenez à un homme qui ne saura ni vous comprendre, ni

vous aimer, mais qui est un honnête homme, et que vous aurez la mission d'élever peu à peu jusqu'à vous. Oui, la vie exige cette chose monstrueuse, et moi, qui en sens toute l'horreur, je viens pourtant vous dire de l'accepter... Je vous le dis après avoir pleuré et prié bien des heures. Je vous le dis dans le calme de cette nuit qui enveloppe nos angoisses sans en rien savoir. Je vous le dis, après avoir demandé à Dieu la force de vous le dire, après lui avoir demandé pour nous deux la volonté et le courage du sacrifice.

« Blanche, ma bien-aimée, cette fois, c'est bien la dernière lettre que vous aurez de moi, — et voici que je me rappelle celles que je vous écrivais il y a quelques mois à peine!.. Nous allons être tous deux entraînés par la vie, nous continuerons à exister, comme si nos cœurs n'avaient pas cette blessure, nous nous rencontrerons sans doute, mes regards ne vous diront rien, et les vôtres ne me parleront pas. Adieu, adieu!.. *Il le faut*, je ne puis que vous répéter cet arrêt barbare. Vous le prouver? Non, je n'ai pas le courage de chercher de nouveaux argumens. A quoi bon, d'ailleurs? La voix qui a parlé à ma conscience, hélas! parlera aussi à la vôtre!.. Adieu. Ne doutez pas de moi : je ne vous ai jamais tant aimée qu'en vous perdant.

« MICHEL. »

Le lendemain, Teissier ne sortit pas. Il passa la journée enfermé dans son cabinet, sous prétexte de travail, s'efforçant, en effet, de remuer quelques papiers, et attendant la réponse. Elle arriva vers le soir, apportée par un domestique. Ce n'étaient que deux lignes, sans signature: « Je vous obéirai, Michel. Je viens de le dire à ma mère. Elle vous remerciera. Adieu. »

Il resta des heures à retourner, à creuser, à analyser ce billet, cherchant à deviner le vrai sens des mots, demandant des indications à l'écriture même, qui lui semblait nerveuse, légèrement tremblée : « Je vous obéirai... Ma mère vous remerciera... » N'y avait-il pas dans ces deux courtes phrases une espèce d'ironie blessée et mortelle, un frémissement contenu de colère, une rancune digne, mais prête à éclater?.. Ou bien ne signifiaient-elles rien de plus que ce qu'elles avaient l'air de dire, et fallait-il, au contraire, voir dans cette obéissance un gage suprême de dévoûment, dans sa discrète expression une rare délicatesse, un dernier sacrifice : celui du droit à la plainte que s'octroient les victimes faibles?.. Ou encore, était-ce bien à lui qu'elle obéissait? Est-ce que le dur conseil qu'il venait de lui donner ne répondait pas à quelque impérieuse exigence de sa conscience? Qui sait? Peut-être qu'elle pen-

sait : « Au moins, ce sera fini,.. » et peut-être qu'elle voyait luire l'aurore d'une nouvelle vie... Mais savait-elle, devinait-elle ce qu'il avait souffert en écrivant cette lettre toute pleine de désespoir, où elle voyait un ordre?.. Nul moyen de répondre à aucune de ces questions, nul moyen de rien apprendre des sentimens de Blanche. C'était fini, maintenant. Ces deux lignes si brèves étaient tout ce qu'il aurait d'elle désormais, le point final de leur amour.

Comme l'heure du dîner approchait, Michel sortit, en disant à Suzanne, dont l'œil méfiant l'épiait, qu'il était fatigué et voulait se secouer un peu :

— Tu rentreras dîner, pourtant?

— Je ne sais pas, peut-être...

Il erra, comme une âme en peine, par les quartiers où, autrefois, il rencontrait Blanche, et passa devant sa maison. Il l'aperçut, descendant de voiture, sans qu'elle le vît. Et cette vision furtive le remplit d'une indicible émotion, d'une espèce d'épouvante, d'un attendrissement qui le remua jusqu'aux entrailles. Ce fut comme un éclair unique, après lequel s'amassa l'ombre épaisse: et il lui sembla qu'il ne l'avait pas vue, en sorte qu'il resta avec un besoin plus violent de la voir encore, un peu mieux, pour la dernière fois.

Le soir, il y avait réception à la Présidence, où Michel n'était allé qu'une seule fois, pour affirmer son adhésion à la république. Il savait que les de Quérieux fréquentaient le monde officiel. Il pensa qu'ils y seraient peut-être, que peut-être ils y traîneraient Blanche avec son fiancé ; il rentra donc s'habiller et se rendit à l'Élysée, sans dire où il allait.

Un murmure courait sur son passage, ce murmure indiscret et flatteur qui accompagne les hommes du jour partout où ils se montrent... Dans plusieurs groupes de personnages graves, on se demandait ce que signifiait sa présence inattendue, on commentait la cordiale poignée de main qu'il avait échangée avec le président, on observait ses mouvemens. Teissier n'y prenait pas garde: il serra machinalement des mains qu'on lui tendait, et répondit distraitement à quelques banales questions qu'on lui adressa; en sorte que, s'il avait écouté, il aurait pu entendre répéter autour de lui:

— Il a quelque chose... Que peut-il donc avoir?..

Mais il n'écoutait pas. Son œil inquiet fouillait la foule, et les observateurs disaient:

— Il cherche quelqu'un...

La première figure que Michel remarqua parmi les indifférens fut celle de Graval, avec ses favoris poivre et sel, irréprochablement taillés, et ses yeux ternes sous ses lunettes à branches d'or.

Il voulut l'éviter. Il ne put: Graval, qui l'avait remarqué, venait à lui la face épanouie, la main tendue dans un geste de cordialité presque intime:

— Que je suis heureux de vous rencontrer, cher monsieur, et de vous remercier!.. Oui, de vous remercier... Car je sais que vous avez été consulté... Et je ne saurais vous dire combien je suis honoré de ce que vous avez bien parlé de moi... Enfin, c'est décidé, depuis ce matin... J'ai eu la réponse définitive à midi... Et le mariage aura lieu le plus tôt possible. Vous savez que ma fiancée compte sur vous pour être son témoin. Naturellement, vous avez été si bon pour elle... Du reste, vous la verrez sans doute: elle doit venir ce soir.

Il débitait tout cela sur un ton de demi-confidences, sans attendre de réponse, et chacune de ses phrases s'enfonçait comme une lame dans le cœur de Teissier. Tout en causant, Graval, heureux d'affirmer publiquement sa fraîche intimité avec lui, avait réussi à l'isoler, dans un coin de cheminée, et le défendait du dos contre les approchans. Avec la parfaite désinvolture d'un homme qui a l'esprit tranquille, il se mit à parler d'autre chose, de politique, en baissant la voix, comme s'il se fût agi de questions plus graves. On les observait beaucoup, on se demandait:

— De quoi peuvent-ils donc parler si longtemps?..

Cependant Diel, qui venait d'arriver et remarquait la petite scène, manœuvra de manière à passer derrière Graval et lui dit, en lui frappant sur l'épaule:

— Mes complimens, mon cher!..

Graval se récria:

— Comment, vous savez, déjà?..

— Cela va sans dire: tout se sait toujours, tout de suite.

Il passa, en jetant sur Teissier un de ses mauvais regards, scrutateurs, incisifs, qui semblaient pénétrer jusqu'au fond des consciences pour en rapporter du mépris.

— Comprenez-vous cela? reprit Graval. Une affaire qui est décidée depuis quelques heures à peine...

— Rien ne peut rester secret, répondit Michel.

Ce fut la seule phrase que Graval put tirer de lui. Aussi crut-il devoir la répéter en l'entourant d'un commentaire :

— Rien ne peut rester secret!.. Comme vous avez raison, cher monsieur!.. Les gens se mêlent toujours de ce qui ne les regarde pas. Dès qu'un homme lève le doigt, pour peu qu'il ait un semblant de notoriété, tout le monde en est averti... Oui, vraiment, rien ne peut rester secret...

Enfin Graval, s'apercevant que Michel ne répondait guère, le quitta, inquiet de lui avoir déplu, et le laissa s'enfoncer dans la

foule de plus en plus compacte des habits noirs et des robes décolletées. Un moment, Teissier circula dans l'enfilade des salons, arrêté à chaque pas par un importun. Puis, soudain, pendant que Peyraud lui parlait, il eut froid au cœur : les de Quérieux passaient à quelque distance, sans le voir, suivis de Blanche. Elle le vit bien, elle. Elle s'arrêta net, tourna la tête vers lui, devint très pâle, lui lança un long regard, et se remit en marche au moment où M. de Quérieux se retournait pour la chercher des yeux. Michel était devenu si pâle, lui aussi, et il avait eu pour elle un regard si désespéré, que Peyraud, involontairement, en suivit la direction, sans d'ailleurs voir où il se posait. Autour d'eux, on chuchotait :

— Demain, il faudra lire l'*Ordre :* on apprendra peut-être ce que sa présence ici signifie...

Teissier, cependant, serra la main du journaliste, et parut se diriger vers la sortie. Mais il ne put se décider à partir ainsi. Il voulait la revoir une fois, encore une fois : elle était si belle, dans sa robe à peine rose, dans sa mortelle tristesse!.. Il revint donc sur ses pas, fit péniblement le tour des salons, et la revit, au bras de Graval, tout en sourires et en prévenances. Alors il n'y tint plus, il sentit que la destinée coupait son rêve, et il s'en alla.

— Qu'est-il donc venu faire? se demandait-on dans les groupes. On ne l'a vu causer un peu longuement qu'avec Graval...

Peyraud, qui se posait pour son compte la même question, entendit la voix sifflante de Diel répondre à quelqu'un :

— Mais ils vont devenir intimes, Graval et lui... Vous savez bien que Graval épouse une personne de son intimité, Mlle Estève, cette petite jeune fille maigre et blonde qui sort justement de l'autre salon. Il paraît que c'est Teissier qui a fait le mariage...

Ce fut seulement deux jours après que Michel eut la force de dire à Suzanne, en déjeunant :

— Il faut que je t'annonce une nouvelle qui t'intéressera : Mlle Estève se marie.

Suzanne eut un geste de surprise encore méfiante :

— Ah!.. Avec qui donc?

— Avec Graval, l'historien, l'ancien député...

Elle hésita, et ne retint pas le cri de rancune qui montait à ses lèvres :

— Un bon mariage!..

Puis, comprenant que ce mot froissait profondément Michel, elle le regretta :

— On t'a consulté, peut-être? reprit-elle.

Il répondit sèchement :

— Oui, on m'a consulté!

Elle sentait comme une force qui la poussait à se lever de table,

à s'approcher de Michel, à lui prendre la tête dans ses mains, à lui dire: « Tu as été brave et je t'aime! » Elle n'en fit rien: une autre force la retenait, qui l'emporta, en même temps qu'elle commentait en elle-même la nouvelle: Blanche se mariait; mais elle restait entre eux quand même, puisque Michel l'aimait toujours. Alors, qu'importait qu'ils fussent séparés par une barrière plus infranchissable encore? Qu'importait que, d'accord, ils accumulassent entre eux les obstacles? Leurs cœurs les franchissaient: ils ne se voyaient plus, ils souffraient, mais ils s'aimaient toujours... Puis, une mauvaise pensée l'assaillit: qui sait si ce mariage, au lieu de les séparer davantage, ne les jetterait pas aux bras l'un de l'autre? Qui sait s'ils n'y avaient pas songé?..

Et après un silence, elle dit d'un ton agressif:

— J'espère qu'elle sera heureuse.

Michel ne répondit pas.

Tout à coup, Laurence, qui avait écouté avec une gravité nouvelle inaccoutumée, s'écria:

— Moi, quand je serai grande, c'est avec maman que je veux me marier!

— Bête! on ne se marie pas avec sa maman, expliqua Annie.

Suzanne embrassa la petite, qui lui demandait:

— Est-ce vrai?

Michel n'avait pas eu un sourire.

Quand le repas fut achevé, la femme et le mari s'en allèrent chacun de son côté, sans un mot amical, sans un regard.

VII.

Il y a une tragique monotonie dans ces existences en apparence tout extérieures, que mille occupations diverses ont l'air de dévorer, et qui cependant appartiennent tout entières à un unique secret. Des hommes vont, viennent, luttent, travaillent, s'imposent au public, le dominent ou le gouvernent, conquièrent la gloire et la fortune. On les admire, on les envie, on les croit heureux parce qu'ils possèdent ces hochets vulgaires, parce qu'ils semblent déployer largement leur personnalité supérieure, laisser s'épanouir leur âme. Mais non: il y a, au fond d'eux, un sentiment plus puissant que leur activité, plus vaste que leurs ambitions; et tandis que celles-ci peuvent s'étaler à l'aise en repoussant ce qui les gêne, celui-là, enfermé dans un étroit recoin secret du cœur, y végète dans la douleur, meurtri et comprimé. Pour le monde ils ont tout; pourtant, la seule chose qu'ils désirent, ils ne peuvent l'avoir. Ils ne peuvent, parce qu'ils se sont à eux-mêmes leur

propre obstacle invincible ; toute leur force combative et conquérante, toutes les facultés qui les ont portés au premier rang dans la lutte pour la vie, ici ne leur servent de rien. Ou plutôt, elles leur servent à se vaincre, à se torturer, à reculer héroïquement devant la solution banale que les cœurs vulgaires trouvent d'instinct aux problèmes de la passion. Ils connaissent le monde; ils savent les contradictions de notre société contemporaine, le peu de cas qu'elle fait de la vertu, la façon dont elle a élargi jusqu'à la détruire l'idée du devoir, le mépris qu'elle a de ceux qui, au lieu de les satisfaire, résistent à leurs appétits; ils savent qu'au fond, ce qu'on blâmerait le plus en eux, c'est leur lutte, qui seule fait une faute de ce qui pour les autres n'est qu'une habitude ou un accident; ils savent qu'on est indulgent aux audacieux, parce qu'on les croit forts; et sévères pour les hésitans, parce qu'on les croit faibles. Ils savent tout cela ; ces idées, ces tentations battent dans leurs veines accélérant la fièvre du désir. Pourtant, ils ne cèdent pas : et, la mort dans l'âme, le cœur dévoré, ils continuent à déployer leur vie, à jouer leur rôle, irréprochables et désespérés, portant sourdement envie aux inconsciens qu'emportent les poussées de l'instinct, trouvant à peine une faible consolation à s'élever au-dessus de leur mal, dans le sentiment de leur hauteur. Quelquefois, leur triomphe est définitif; seuls alors ils le savent, seuls, ils savent ce qu'il leur a coûté, leur drame intérieur se dénoue dans le silence et dans l'oubli. Mais d'autres fois, vaincu, ils s'effondrent tout à coup : alors la chute est d'autant plus mortelle qu'ils tombent de plus haut; l'opinion les piétine avec une férocité d'autant plus implacable qu'ils l'ont plus longtemps dominée ; ils encourent tous les reproches qu'ils méritent le moins; on les juge faibles, parce que leur volonté s'est brisée pour avoir été trop tendue ; hypocrites parce qu'ils ont la pudeur du mal ; pervers parce que leur conscience les a forcés à voir clair dans l'abîme.

Jamais Teissier ne fut plus actif, plus puissant, plus maître de sa parole, plus savant calculateur de ses actes publics, que dans les semaines qui suivirent la crise qu'il venait de traverser. En peu de jours, on avait oublié sa singulière retraite lors de la discussion des crédits coloniaux, ou même quelques-uns des hommes de son parti, d'abord irrités, en venaient à se demander si cette retraite n'avait pas été de bonne tactique ; bientôt, son silence passant pour un calcul, on cessa de le discuter. A le voir à la chambre, à l'écouter dans les commissions, à lire les articles de l'*Ordre* qui portaient sa marque, sinon sa signature, nul n'aurait deviné que ce robuste lutteur ne se sentait plus vivre et que, dès qu'il cessait un instant de s'étourdir dans le tourbillon de ses actes et de ses paroles, un vent de désespoir l'inclinait à la folie. Souvent, pen-

dant qu'il discutait des chiffres ou des projets de lois dans quelques bureaux, sa pensée s'enfuyait; alors, comme dédoublé, il continuait, sans rien perdre de son habituelle lucidité, quoique son âme fût absente. Des projets insensés germaient ainsi dans son esprit malade. L'un des plus fous, c'était d'enlever Blanche le soir de la signature du contrat, ou le jour même du mariage, entre la cérémonie civile et la cérémonie religieuse, ou pendant le dîner. Il se plaisait souvent à combiner dans tous ses détails cet ingénieux chapitre de roman : jusqu'au dernier moment, ils résistaient tous deux, décidés à aller jusqu'au bout de leur sacrifice; mais quand arrivait le jour fatal, éperdu à la pensée de cet autre auquel Blanche appartiendrait, affolé par les images qui le hantaient, il s'approchait d'elle, il lui disait :

— Venez!

Elle comprenait tout de suite, elle répondait :

— Je viens.

Et elle le suivait, dans sa robe de fiancée.

Au bras l'un de l'autre, ils traversaient la foule des invités, avec une telle assurance que personne ne se doutait de rien. Et ils disparaissaient. L'énormité du scandale en était presque l'excuse...

Mais en même temps qu'il agençait de telles combinaisons, Michel pensait au désespoir humilié de Suzanne, à l'isolement de ses enfans désormais orphelines, à son foyer brisé, à la honte et aux remords qu'il boirait avec sa complice; et il haussait les épaules à ses folles imaginations. Puis, quand, se résignant de nouveau, il mesurait son sacrifice, il se demandait pour qui il l'accomplissait : car sa maison était maintenant sans joie; il y passait presque comme un étranger, sous le regard soupçonneux de Suzanne réfugiée entre Annie et Laurence, qui ne souriaient plus à leur père; il s'y trouvait comme entouré de ruines, de reproches muets, de peines qu'il avait causées; isolé parmi ses affections blessées; et souvent, il se répétait que les siens eux-mêmes le chassaient.

Dans la dernière semaine avant la soirée du contrat, que les de Quérieux voulaient très somptueuse, Michel trouva dans son courrier une lettre de Blanche :

« Je ne croyais pas, Michel, que j'aurais plus jamais à vous écrire. Et voici qu'il faut que je vous parle à tout prix. Il me semble que je deviens folle. A qui voulez-vous que je m'adresse, si ce n'est à vous ? Je n'ai jamais eu que vous, et je n'ai encore que vous, malgré tout ce qui nous sépare. Donc, je vous en supplie, venez à mon secours, dites-moi ce qu'il faut faire.

« C'est à propos de mon mariage. Jusqu'à présent, j'avais pris la chose très froidement : la date était encore incertaine, et M. Gra-

val m'était si indifférent. Je me promettais même de faire mon possible pour le rendre heureux : il aurait été injuste qu'il souffrît aussi par notre faute ; nous avons semé assez de larmes autour de nous. Pourtant, je lui avais dit tout de suite que je ne l'aimais pas et que je me mariais pour faire comme tout le monde, surtout pour sortir d'une maison qui me devenait de plus en plus odieuse. Je pensais qu'il m'épousait, lui aussi, pour des raisons de même ordre. Mais il paraît qu'il s'est mis à m'aimer... Depuis que je le sais, ce n'est plus de l'indifférence que j'ai pour lui, c'est de la haine. De quel droit m'aime-t-il? Ne sait-il donc pas que je suis à un autre? Est-ce que cela ne se voit pas? Est-ce que cela n'est pas écrit sur mon front? Tenez, je le méprise pour avoir eu la lâcheté de demander ma main, de profiter de mon isolement pour s'imposer.

« Je ne savais pas ce que je faisais en disant oui. A ce moment-là, tout me paraissait préférable à l'humiliante hospitalité de mon beau-père, et j'aurais accepté n'importe qui pour sortir de cette maison où tout me blesse et me froisse. Et puis, vous le vouliez, j'ai cru que je pourrais vous obéir. D'ailleurs, je vous le répète, je ne savais pas, je ne savais pas. Maintenant, je sens que c'est clair, impossible, je vois, je comprends.

« Ce soir, ou hier soir, — car il est deux heures de la nuit, — nous étions au salon. Mon fiancé m'avait apporté un coffret Louis XV qui est ravissant. J'étais touchée de l'attention, et toute disposée à me montrer aimable. Mais maman a cru devoir sortir du salon sous un prétexte quelconque. Je suis restée seule avec lui. Alors, je me suis sentie affreusement angoissée. Il a vu cela dans mes yeux :

« — Qu'avez-vous donc, Blanche? m'a-t-il demandé, vous tremblez, on dirait que vous avez peur de moi.

« Oui, j'avais peur de lui!.. Comme je ne répondais pas, il a pris mes mains et les a baisées. Alors, je ne sais plus ce que j'ai fait, Michel, je perdais la tête, je lui ai arraché mes mains, je me suis enfuie dans ma chambre et m'y suis enfermée.

« Je ne veux pas qu'il me touche, Michel, je ne veux pas, je ne peux pas! Plutôt le couvent, plutôt la mort! Je veux bien ne pas être à vous, puisque c'est impossible, mais je ne peux pas appartenir à un autre homme. J'avais trop présumé de mes forces, je ne peux pas, il me fait horreur. Et c'est encore odieux, ce que j'allais faire là : tromper cet honnête homme qui n'a d'autre tort que de ne pas être vous! Comment avez-vous pu me conseiller ce suprême mensonge, vous qui êtes si loyal?

« Je ne sais comment ils se sont arrangés en bas. On est venu frapper à ma porte : je n'ai pas répondu. On n'a pas insisté.

Sans doute, on veut me laisser la nuit pour réfléchir tranquille, dans l'espoir qu'elle me ramènera à la sagesse. Mais demain, l'orage éclatera. Il faudra bien dire que je ne veux plus épouser M. Graval. Je frissonne, Michel, quand je pense à la scène que j'aurais à supporter.

« Venez à mon secours, je vous en supplie! Je n'ai plus de force, ma feinte résignation m'abandonne, je suis horriblement malheureuse! Si je vous disais tout ce que j'ai souffert, dans cette maison! Depuis que je suis séparée de vous tous, je n'ai pas eu un regard d'affection, pas une parole de sympathie, je suis désemparée, je ne vois plus où je vais, j'ai peur de tout le monde et de moi.

« Demain matin, je sortirai de bonne heure, avant qu'on soit levé; je mettrai moi-même ma lettre à la poste, pour qu'elle vous arrive tôt. Et n'écoutez que votre cœur, Michel : s'il vous reste encore un peu d'affection pour moi, venez à mon secours! Je n'ai plus d'espérance qu'en vous. Jusqu'à ce que vous ayez pris une décision pour moi, je ne répondrai rien à ce qu'ils diront, je leur opposerai toute ma force d'inertie. Quelle que soit votre décision, je vous promets de m'y soumettre,.. à moins pourtant que vous ne recommenciez à me parler de ce mariage. Mais vous n'aurez pas cette cruauté, vous savez bien que je ne peux pas, et vous seul pourrez peut-être obtenir qu'on cesse de me tourmenter, qu'on me laisse libre de ma personne.

« Tenez, s'il n'y a pas d'autre salut possible, s'il n'y a pas un coin du monde où je puisse me cacher pour vivre, comme tant d'autres, seule avec mon chagrin, eh bien! j'accepterai cette idée d'entrer au couvent, que j'avais repoussée à Lyon. Je me rappelle souvent les paroles de l'abbé Sauval, aux premiers temps de notre séparation. Je me les répète, et je les comprends mieux, sans doute à cause des longs mois d'angoisse qui les ont mûries. Oh! le couvent me répugne encore : je sais que je n'ai pas assez de foi, je sais que j'y emporterai ma blessure. Mais du moins, j'y aurais le silence et la paix. Qui sait si, peu à peu, le calme ne se ferait pas en moi! Cela me semble impossible, à présent, tant je suis angoissée et meurtrie. Et cependant, je sais qu'il y a bien des douleurs que les cloîtres ont apaisées. Seulement, il faudra vouloir, il faudra lutter, et je n'ai plus de force, ni pour la volonté, ni pour la lutte.

« Oh! comme j'en retrouverais, Michel, comme je renaîtrais, si je pouvais aller me réfugier auprès de vous!.. Mais je comprends bien que c'est impossible, vous savez comme je suis raisonnable. Pourtant, il faudra que vous trouviez un moyen de me sortir de cette maison, il faudra que vous me fassiez partir pour n'importe

où : vous le pouvez, puisqu'on vous écoute. Je vous en prie, dites à Suzanne que vous n'avez pas le droit de vous désintéresser de tout ce qui me concerne, dites-lui qu'il faut absolument que vous me revoyiez une fois, une dernière fois, pour arranger ma pauvre vie. Elle est bonne, elle comprendra, elle vous permettra de vous occuper encore un peu de moi pour me délivrer de ce qui me rend par trop malheureuse et m'envoyer loin d'ici.

« Il est si tard, ou si tôt, qu'il ne vaut plus la peine de me coucher. Je vais m'étendre sur ma chaise longue en attendant l'heure de sortir. Si je pouvais m'endormir un peu, et trouver en m'éveillant que tout ce qui s'est passé depuis trois ans n'était qu'un mauvais rêve! Oh! m'éveiller dans ma petite chambre d'Annecy, avec le soleil tout rose derrière les rideaux de cretonne, et me lever à la hâte, en craignant d'être en retard, parce que nous devons faire une grande course ensemble!.. Vous ne m'aimiez pas encore, en ce temps-là, et j'étais si heureuse!..

« Mais à quoi bon rappeler ces choses passées, qui ne reviendront jamais? Hélas! le présent est là, avec toutes ses angoisses. Michel, mon cher Michel, venez à mon aide, non pas parce que vous m'avez aimée, mais parce que j'ai été votre fille adoptive et parce que je n'ai que vous!

« BLANCHE. »

Teissier relisait encore cette lettre, qui l'emportait à mille lieues de ses soucis d'affaires, quand Suzanne entra dans son cabinet. C'était inhabituel, car depuis longtemps elle n'y venait plus. En la voyant, Michel tressauta, comme un homme éveillé brusquement, qui sort d'un rêve :

— Qu'est-ce qu'il y a? Que veux-tu? lui demanda-t-il.

Suzanne s'assit et prit son temps comme quelqu'un qui va dire une chose grave.

— Il y a du nouveau, fit-elle d'une voix un peu tremblante. J'ai à te parler. Je viens de recevoir la visite de Mme de Quérieux... Elle était allée te chercher à la Chambre... Ne t'ayant pas trouvé, elle est venue ici... Craignant qu'elle te dérangeât, je lui ai dit que tu n'étais pas à la maison...

Michel fronça les sourcils :

— Tu es bien ménagère de mon temps, dit-il ironiquement.

— Vraiment, expliqua Suzanne, je ne croyais pas qu'avec elle il pût s'agir de rien d'important, je t'assure... C'est pour cela que je l'ai reçue, point pour d'autres raisons...

Elle s'arrêta, attendant une question qui ne venait pas, puis reprit :

— Elle désirait te parler... Elle est fort inquiète... Il paraît que...

Mlle Estève parle de rompre ses fiançailles... et ne veut rien entendre... Voilà!..

Il y eut un silence prolongé. Michel paraissait réfléchir, l'œil ouvert dans le vide :

— Je le sais, dit-il enfin.

Suzanne eut un geste de colère, qu'elle réprima :

— Déjà! s'écria-t-elle, tu le savais déjà? Comment?

Michel prit la lettre de Blanche et la lui tendit :

— Lis! fit-il doucement.

Le papier frémit dans la main de Suzanne :

— Alors, dit-elle en repliant la feuille, que comptes-tu faire?

Michel se leva, fit deux ou trois fois le tour de son cabinet, et se rassit :

— Je vais lui parler, dit-il avec effort.

— Lui parler? Pourquoi lui parler? Ne suffit-il pas de lui écrire?

— Non, cela ne suffirait pas... Je veux lui parler... Je veux lui dire ce que je lui ai déjà écrit, ce qu'elle avait écouté une première fois, ce qu'elle écoutera encore,.. c'est-à-dire que ce mariage est nécessaire, pour elle et pour moi...

— Tu lui diras cela?.. Tu en auras la force?.. Tu ne l'aimes donc plus...

Elle mit comme un éclat de joie dans ces derniers mots :

— Je lui dirai cela, répéta Michel, j'en aurai la force...

Il s'arrêta. Suzanne, comprenant tout le sens de cette phrase laissée en suspens, s'assombrit :

— Si tu l'aimes encore tant peu que ce soit, dit-elle sourdement, ne la vois pas!..

— Pourtant, je la verrai, répondit Michel avec une douceur tenace.

Elle l'interrogea des yeux, cherchant si peut-être ces mots étaient une réponse indirecte à sa question angoissée : mais il restait d'un calme insondable, de ce calme sous lequel les regards intéressés ne distinguent pas toujours les menaces d'orage.

— Mais si tu l'aimes encore un peu,.. répéta-t-elle.

Puis, abandonnant sa phrase, comme si sa pensée virait tout à coup, elle eut un soudain mouvement de tendresse; elle s'approcha de son mari, mit ses bras autour de son cou, et le baisa au front, lentement, avec toute son affection d'autrefois :

— Michel!..

Il la serra contre lui, en retenant à peine un sanglot, comme si son cœur se fondait à cette caresse inattendue et compatissante :

— J'ai confiance en toi, lui dit-elle... Va, tu peux aller!.. Je sais que tu feras toujours ce que tu dois faire...

Et elle sortit, le laissant seul.

Un moment, Michel resta dans une attitude accablée; puis il se leva et murmura, faiblement, d'un ton de doute :

— Ce que je dois faire!.. Ce que je dois faire?.. Oui, il faudra bien...

Enfin, il sonna, commanda sa voiture, s'habilla pendant qu'on attelait, et se fit conduire à l'hôtel de Quérieux. Depuis plusieurs mois, il n'en avait pas franchi le seuil. Les domestiques nouveaux ne le connaissaient pas :

— Avertissez Mlle Estève, dit-il, que M. Teissier désire lui parler.

On l'introduisit dans le petit salon dont Blanche, qui confondait le moins possible sa vie avec celle de ses parens, avait l'usage exclusif : une pièce tendue de mauve, à la fois élégante et simple, et d'un goût presque sévère, qu'il connaissait bien, où il respira comme un parfum le souvenir des anciennes heures intimes. Le valet qui l'annonçait revint lui dire :

— Mademoiselle prie monsieur de l'attendre un instant.

Il attendit, nerveusement, allant du piano où il feuilleta la partition de *Lohengrin* au bureau Louis XV, sur lequel se trouvait un volume de poésies de Sully-Prudhomme. Il prit le petit livre, à reliure de vélin, l'ouvrit à l'endroit que marquait un ruban, et, quelque distraite que fût sa pensée, l'arrêta un instant sur ces vers :

Les lèvres qui veulent s'unir,
A force d'art et de constance,
Malgré le temps et la distance,
Y peuvent toujours parvenir.

On se fraie toujours des routes :
Flots, monts, déserts, n'arrêtent point,
De proche en proche on se rejoint,
Et les heures arrivent toutes.

Mais ce qui fait durer l'exil
Mieux que l'eau, le roc ou le sable,
C'est un obstacle infranchissable
Qui n'a pas l'épaisseur d'un fil.

C'est l'honneur. Aucun stratagème,
Nul âpre effort n'en est vainqueur,
Car tout ce qu'il oppose au cœur,
Il le puise dans le cœur même.

Vous savez s'il est rigoureux,
Pauvres couples à l'âme haute
Qu'une noble horreur de la faute
Empêche seule d'être heureux.

Penchés sur le bord de l'abîme,
Vous respectez au fond de vous,
Comme de cruels garde-fous,
Les arrêts de ce juge intime.

Purs amans sur terre égarés,
Quel martyre étrange est le vôtre!
Plus vos cœurs sont près l'un de l'autre,
Plus ils se sentent séparés.

Oh! que de fois fermente et gronde,
Sous un air de froid nonchaloir,
Votre souriant désespoir
Dans la mascarade du monde!

Que de cris toujours contenus!
Que de sanglots sans délivrance!
Sous l'apparente indifférence,
Que d'héroïsmes méconnus!

Aux ivresses, même impunies,
Vous préférez un deuil plus beau,
Et vos lèvres, même au tombeau,
Attendent le droit d'être unies.

Comme il refermait le livre et cherchait autour de lui un objet qui pût l'occuper, Blanche entra.

Elle avait changé surtout d'allures : sa démarche, ses mouvemens, ses attitudes avaient cette nonchalance fatiguée des incurables tristesses, que soulignait la morbidesse de sa pâleur et de ses traits un peu amaigris, comme spiritualisés. Montrant du geste un fauteuil à Teissier, elle s'assit en face de lui, sans lui donner la main :

— Je vous attendais, mon ami, dit-elle... Qu'est-ce que vous venez me dire?

Sa voix était affectueuse jusqu'à la caresse, et d'une harmonie monotone, avec des sons de cristal très léger. Michel ne répondit pas tout de suite : l'émotion lui serrait la gorge. Un instant, il chercha vainement des mots : une force invincible le poussait à tomber silencieusement à ses pieds ; il dut rassembler ses dernières forces pour résister, pour garder son visage calme, son souffle régulier. Enfin, il put balbutier, très lentement, très bas :

— Je suis venu parce que je devais venir, Blanche,.. pour vous dire ce que je dois vous dire...

Elle l'arrêta en étendant la main vers lui, d'un geste presque suppliant :

— Non, je vous en prie, ne me faites pas mal!..

— Blanche, ma chère Blanche,.. commença-t-il.

Elle l'interrompit de nouveau :

— Si vous voulez me répéter ce que vous m'avez déjà dit dans votre lettre, j'aime mieux ne pas vous écouter... Pourquoi me dire ces choses?.. Cela ne servirait à rien : je ne vous croirais pas, et j'en ai tant de peine!..

— Je le sais, Blanche... Mais croyez-vous donc que ce qui vous coûte tant à entendre ne me coûte rien à dire?.. Tenez, je ne sais pas où je prends la force qu'il me faut pour vous parler ainsi contre moi, contre mon cœur, pour vous demander d'achever le sacrifice qui détruit ma vie aussi bien que la vôtre... Chère, depuis six mois, je n'ai pas eu une pensée qui n'ait été pour vous, je n'ai pas cessé un instant de souffrir pour vous, je vous ai aimée plus que jamais, d'autant plus que je sentais s'élargir l'abîme entre nous...

Elle eut un éclair de joie, de cette joie qu'elles ont lorsqu'on leur dit qu'on les aime :

— C'est vrai? fit-elle.

— Vous le savez... Mais vous ne savez peut-être pas l'effort qu'il me faut pour me résigner à vous perdre... Songez que j'ai dû serrer la main à cet homme, presque le féliciter,.. qu'il me parle de vous,.. que je serai votre témoin,.. que c'est moi, moi qui vous livrerai à lui... Tenez! je n'ai jamais connu la haine, mais lui, je le hais!..

Elle l'interrompit :

— Vous le haïssez, et vous me demandez d'être à lui!

Comme il restait déconcerté par cet argument direct, elle continua :

— Vous voyez bien que c'est impossible, Michel, vous le voyez, c'est au-dessus des forces humaines... Et savez-vous? Ce serait monstrueux! D'abord ce serait déloyal, oui, déloyal envers lui : car enfin, s'il savait que nous nous aimons, vous comprenez que ce mariage lui ferait horreur... Et puis, je vous le répète, monstrueux, monstrueux!.. On ne peut pas disposer ainsi de sa personne, contre sa propre volonté, contre son cœur... Moi, du moins, je ne peux pas... Tenez! je vous en veux d'y songer, de le vouloir ainsi, avec cette âpreté, comme si vous le désiriez... Si vous m'aimiez, si vous m'aviez aimée...

— Blanche!..

— Oui, si vous m'aviez aimée, vous n'auriez pas cet héroïsme... Puisque je ne l'ai pas, moi!.. On n'est pas si fort, quand on aime!

Ce reproche de ne pas aimer frappe toujours où il veut frapper : elles le savent bien, et c'est leur grand argument, car ce que nous n'acceptons jamais, c'est qu'elles doutent de notre amour.

— Je vous en supplie, Blanche, s'écria Teissier, ne me parlez plus ainsi!.. Je ne suis pas aussi fort que vous le croyez, et mes forces s'épuisent. Je ne suis pas un héros, quoi que vous en disiez, je ne suis qu'un homme, un pauvre homme qui sent que tout lui manque, et qui veut pourtant faire son devoir jusqu'au bout, n'importe à quel prix...

— Votre devoir!.. Êtes-vous bien sûr de le connaître? Votre devoir est-il donc de me forcer à un mariage dont je ne veux pas?.. Mais de quel droit, je vous en prie?.. Il est mal de nous voir, il est mal de nous aimer : nous y renonçons, soit! Après?.. Est-ce une raison pour que le devoir soit que j'épouse M. Graval?... Soyez logique, mon ami... Si je ne veux pas me marier, moi, pourquoi donc m'y obligerait on?.. Vous êtes là tous, ma mère, mon beau-père, vous-même, à me tourmenter à cause de l'avenir. Est-ce que j'y pense? Et sous prétexte de me faire une vie comme celle de tout le monde, vous voulez que je m'immole, en trompant un honnête homme!.. Oui, en le trompant : vous n'allez pas me dire que ce n'est pas mentir, de lui donner la main quand un autre a le cœur. Réfléchissez un instant, je vous en supplie, et osez me dire que je n'ai pas raison, que ce que vous me demandez n'est pas abominable!

— Vous êtes jeune, Blanche, vous ne pensez qu'au moment présent... Mais, voyez! nous sommes séparés à jamais, je ne puis rien pour vous rendre heureuse. J'ai été coupable envers vous, oh! bien coupable, de me faire aimer. Qui sait si l'avenir dont je vous parle, où je vous pousse en me sacrifiant, ne vous remplacera pas le bonheur?.. Vous ne trompez personne, puisque vous le rendrez heureux : comment ne serait-on pas heureux auprès de vous?

— Oh! des phrases!..

— Non, pas de phrases, je vous assure... Et puis, voyez encore, dans quelques années, vous m'aurez oublié. Ne dites pas non, il n'y a rien d'éternel. Et alors...

Elle se leva avec un geste de désespoir :

— Ne me dites plus rien! s'écria-t-elle, vous me rendriez folle!.. Je finirais par céder, rien que pour ne pas vous entendre davantage... Et je ne veux pas céder... Je ne veux pas, parce que je ne peux pas!

Elle se laissa retomber, et continua, la tête dans ses mains, d'une voix assourdie :

— Ah! j'aimerais être morte!.. Cela arrangerait tout!.. Et je serais morte déjà si je ne craignais de vous léguer un remords... C'est pour vous l'épargner que je vis, entendez-vous?.. Laissez-

moi donc vous aimer de loin sans vous voir, sans vous entendre,.. oh! oui, sans vous entendre me parler ainsi!

Puis enfin, elle éclata en larmes, vaincue, n'ayant plus la force de contenir sa douleur, ni de la cacher. Michel luttait encore : un instant, il la regarda, toute secouée de sanglots, toute gémissante, pauvre être brisé qui s'effondre dans un deuil sans soulagement, sans espoir. Puis ces larmes, ces sanglots, ces plaintes l'enlevèrent comme un irrésistible souffle d'orage et l'abattirent à ses pieds :

— Non! Blanche. Non! s'écria-t-il, je ne vous dirai plus ce que vous ne voulez pas entendre! Non, je ne vous demanderai plus de vous sacrifier, d'être à cet homme que vous ne pourriez jamais aimer... Écoutez-moi!.. Je vous dirai que je vous aime, que je vous aime, que je vous aime!.. Rien de plus, rien d'autre!.. Chère, ne pleurez plus, vos larmes me font mal... Voyez, je suis tout à vous, je ne résiste pas, je n'ai point de volonté, je vous appartiens!

Il dénouait ses mains qu'il couvrait de baisers et buvait ses larmes, il cherchait ses lèvres. Un sourire de bonheur s'esquissa dans les yeux encore humides de la jeune fille. Pourtant, elle le repoussait toujours, faiblement :

— Vous n'auriez pas dû venir, dit-elle... Il fallait me laisser faire, simplement, ne plus penser à moi...

— Je n'ai jamais pu avoir d'autre pensée, répondit Michel... C'était trop, à la fin!.. Nous nous aimons trop!.. Ce n'est pas notre faute...

Et comme leurs lèvres se rencontraient, ils se dégagèrent, d'un suprême effort :

— Non, non! dit Blanche en cachant son visage...

Mais Michel la serra contre lui :

— Je ne vous quitterai plus, s'écria-t-il... Je vous veux... pour toujours...

— Taisez-vous! balbutia-t-elle.

Il continua violemment :

— Cela ne peut plus durer ainsi!.. La vie passe et nous souffrons quand nous avons de l'amour... Il faut que vous soyez à moi, malgré le monde, malgré tout... Je ne sais pas comment, mais il le faut... Je vous dis au revoir, cette fois, pas adieu. Je reviendrai vous chercher!..

Elle était debout, dans ses bras. Il la baisa dans les cheveux, sur le front, sur les lèvres. Puis il s'arracha d'elle, il s'enfuit, la laissant brisée et palpitante.

Un moment encore, l'exaltation à laquelle il venait de céder persista; il s'y abandonnait, il ne raisonnait plus. Ses devoirs, sa situation, ses affections de famille, toutes ces solides chaînes qui

le retenaient depuis si longtemps, ce dernier coup les emportait. Tant pis pour tous! Plus de luttes, plus d'efforts, c'était la défaite. Il sentait monter en lui cette lâcheté qui vous prend devant le malheur irréparable, où il y a de la fatalité.

Comme toujours dans ses momens de crise intérieure, Teissier éprouvait un violent besoin de mouvement physique : il renvoya sa voiture, il s'en alla à pied, par des rues peu fréquentées, s'oubliant à gesticuler, à parler seul, à plaider sa cause, ou répétant des mots sans suite. Il revint à lui en se trouvant devant sa porte, où l'habitude l'avait conduit. Alors seulement il se rappela que Suzanne l'attendait, sachant d'où il venait et qu'il faudrait des explications, un aveu complet ou de nouveaux mensonges. Pas un instant, il n'avait songé à ce qu'il dirait. Pourtant il fallait savoir, car l'heure était décisive. Alors, pour réfléchir ou pour gagner du temps, il se remit en marche au hasard. Hélas! non, son exaltation de tout à l'heure ne changeait rien à rien, l'élan qui venait de l'emporter un instant le ramenait au même point, le poids des devoirs tyranniques l'écrasait encore, et plus immuable, plus lourd. Aujourd'hui comme hier, comme le jour où Suzanne avait surpris son secret, il fallait choisir, et le problème était le même, plus cruel seulement à cause de tout ce qui s'était passé, à cause de toutes les pensées, douces ou douloureuses, qui l'avaient insensiblement ramené au point où le cercle se forme. Oui, il fallait choisir, ainsi qu'un héros de tragédie, entre le devoir et l'amour. Il fallait choisir, et le choix, cette seconde fois, serait irrévocable. Pouvait-il être douteux? Sa conduite, très simple, s'imposait : reprendre la plume, écrire à Blanche ce qu'il lui avait écrit une fois déjà et suivre sa destinée... Non, non, il ne le pouvait plus, il n'était plus libre : les baisers de tout à l'heure l'attachaient à elle, et il en voulait d'autres, il ne pouvait s'empêcher de sourire en y pensant, il cessait de réfléchir pour les savourer dans son souvenir... Alors il fallait dire à Suzanne : — « Je suis vaincu, je l'aime plus que toi, plus que nos enfans, plus que le devoir, je la veux, n'importe à quel prix... » — Pas d'autre alternative que ces deux-là, pas de moyens termes, pas de compromission. Et le malheureux murmurait :

— Je ne peux pas! Je ne peux pas!..

Le temps passait, les heures brèves couraient, et Michel avait repris lentement le chemin de sa demeure, le front moite d'angoisse. Un instant, l'idée de la mort l'effleura : la mort n'arrange-t-elle pas tout?.. Il la repoussa, pourtant, d'instinct, en lutteur de race qui va jusqu'au bout de la carrière. Mourir, dans son cas, n'arrangerait rien, sa mort rejetait seulement à d'autres le déses-

poir qu'il n'avait pas le courage de porter. Néanmoins, tout en la repoussant, il savoura cette tentation : que la mort doit être douce quand on aime! Elle est si proche de l'amour! N'est-elle pas, comme lui, faite d'inconscience et d'oubli? En s'attardant à ces idées, Michel sentit tout à coup sur ses lèvres le goût des lèvres de Blanche. Oh! ces baisers étaient sa vie, à présent, il n'y renoncerait jamais, jamais. Et, comme il se trouvait de nouveau devant sa porte, il entra brusquement.

Annie et Laurence, avec leur bonne, descendaient l'escalier. Elles crièrent :

— Bonjour, papa!..

Il ne leur répondit pas, et entra au petit salon.

Comme Michel l'avait prévu, Suzanne l'attendait. Elle l'avait attendu, d'abord avec ce naïf aveuglement des femmes qui se forcent à croire, contre l'évidence, aux solutions faciles; en réfléchissant sur leur cas, en admirant la fermeté de son mari, en s'apitoyant sur Blanche, en se félicitant elle-même, mon Dieu, oui! en se félicitant d'être la plus forte et de l'emporter; très tendre, très bonne, se disant qu'un peu de l'affection dont elle l'avait sevré et quelques caresses quasi-maternelles adouciraient la blessure qu'il rapporterait. Puis, comme les heures passaient, elle s'énerva peu à peu. Que pouvait-il donc faire? Impossible que l'explication fût si longue! Elle s'efforçait de trouver à sa question des réponses apaisantes dont l'invraisemblance la froissait. Des doutes la traversèrent; elle les repoussa, décidée à ne l'offenser d'aucun soupçon, obstinément persuadée que tout allait pour le mieux. Elle s'efforça de penser à autre chose, de donner des ordres, de s'occuper. Mais non : l'obsédante pensée était toujours là, l'enfiévrait, la tendait : pourquoi, pourquoi ne revenait-il pas?

En le voyant entrer, elle eut la subite intuition qu'elle s'était trompée, qu'il ne revenait pas le même homme : ce fut un sentiment si aigu, si poignant, qu'elle se sentit près de défaillir, et qu'il lui fallut un grand effort pour assurer sa voix et demander :

— Eh bien?..

Michel s'assit, sans répondre, en face d'elle, comme un homme abattu. Il y eut un silence gros d'angoisses.

— Eh bien?.. répéta Suzanne, dont la voix trembla. Eh bien?.. Est-ce que cela s'est arrangé?..

Michel répondit sourdement :

— Non, cela ne s'arrange pas.

Elle se leva droite, irritée :

— Alors, elle ne t'obéit pas?.. Elle t'aime trop pour t'obéir?

Il y eut un nouveau silence. Ce fut encore Suzanne qui le rompit, en demandant :

— Et toi?

Comme il ne répondait toujours pas, elle insista, presque menaçante :

— Et toi?.. Voyons, parle!.. Il faut que je sache, n'est-ce pas... Et toi?

Michel esquissa un grand geste vague :

— Oh! moi!.. fit-il.

Elle reprit :

— Alors, tu l'aimes de nouveau?

Il balbutia, d'une voix à peine intelligible :

— Je n'aurais pas dû la revoir!

Suzanne poussa un cri : elle comprenait enfin toute la vérité. Puis elle se remit lentement :

— Il ne fallait pas me le dire, gémit-elle.

Elle pleurait, maintenant, elle aussi : des larmes, toujours des larmes! Michel se leva pour s'approcher d'elle, mais que lui dire? Il avait pu consoler l'autre : celle-là, il ne pouvait pas. Hélas! il n'aurait pas même osé prendre ses mains, baiser son front. Et il ne trouva qu'une phrase froide, qu'il prononça sans conviction :

— Il n'y a d'ailleurs rien de changé dans ce qui était... Nous continuerons à ne pas nous voir, si tu l'exiges...

Suzanne ne releva pas la tête : elle pleurait toujours, lentement, doucement, comme une victime. Et ces larmes qu'il faisait couler lui tombaient lourdement sur le cœur. Il l'appela :

— Suzanne!

Elle ne bougea pas. En hésitant, il essaya de lui prendre la main.

Elle le repoussa, sans colère :

— Non, non...

Il restait devant elle, humble et désolé. Il finit par murmurer :

— Je ne peux rien, je ne peux rien!..

Alors, elle dit :

— Je voudrais rester un peu seule!

Et il la quitta.

Un moment encore Suzanne pleura doucement. Puis, ses larmes s'arrêtèrent, son visage retrouva son expression habituelle. Elle monta dans sa chambre, reprit sa coiffure, baigna ses yeux meurtris. Ensuite, elle entra dans la chambre des enfans, les embrassa, écouta d'un air tranquille leur petit babil, vint en aide à Laurence qui se débattait avec les difficultés d'un jeu de patience.

— Savez-vous où est monsieur? demanda-t-elle incidemment à la bonne.

— J'ai vu monsieur monter dans son cabinet de travail.

Comme Suzanne se dirigeait vers la porte, Laurence voulut la retenir :

— Maman, je t'en prie, reste avec nous encore un petit moment...

La raisonnable Annie ajouta :

— Un tout, tout petit moment.

— Non, répondit Suzanne, à présent, il faut que j'aille vers papa !

Elle les quitta, après les avoir encore embrassées, et se rendit auprès de Michel.

Il ne s'attendait pas à la voir. Il fut d'autant plus étonné de son entrée qu'il remarqua tout de suite le changement qui s'était opéré en elle : son visage ne portait plus la trace des sentimens extrêmes qui l'agitaient tout à l'heure ; au contraire, soit résignation profonde, soit effort suprême de volonté, il semblait paisible et rasséréné. Arrêtée à trois pas de lui, elle le regardait d'un œil compatissant. Il la regardait aussi, sans rien dire, heureux de la voir, sentant bien qu'elle ne venait pas en femme outragée le harceler de reproches, mais en amie, pour le soigner ; et, dans le désarroi où il se débattait, il éprouva un peu du soulagement qu'éprouve un malade abandonné à recevoir un secours qu'il n'attendait plus.

Suzanne, cependant, s'approcha de lui, posa sa main sur son front, d'un geste affectueux de mère :

— Mon pauvre ami ! dit-elle doucement.

Jamais, depuis qu'elle savait tout, il n'avait mieux compris leur commune douleur qu'en cette minute où nulle rancune ne les séparait plus. L'âme de Suzanne, il le sentait bien, était dégagée des mauvais sentimens qui l'obstinaient quand elle défendait âprement ses droits de femme : il n'y restait, la partie étant bien perdue, plus de vanité, plus de jalousie, — plus rien que la pure souffrance. Elle venait à lui, désespérée et compatissante, qui sait? avec un remède, peut-être, un remède puisé dans son cœur.

— Ah ! tu comprends, dit-il, et tu me pardonnes !..

Elle répondit, faiblement :

— Oui, je comprends, je te pardonne.

Il lui prit la main et la baisa sans qu'elle résistât. Elle continua, d'une voix qui s'affermissait en parlant :

— Oh ! cela n'est pas venu sans peine, va ; il m'a fallu du temps pour en arriver là !.. Mais je t'ai vu souffrir, mon pauvre ami, souffrir et lutter... Pourquoi t'en voudrais-je? Tu as fait ce que tu as pu, n'est-ce pas? Ce n'est pas ta faute si tu as été faible.

Dans ces derniers mots, dans l'arrêt qui les suivit, il y avait comme une imperceptible nuance de mépris. Michel ne la remarqua pas, suspendu qu'il était aux lèvres de sa femme :

— Moi, continua-t-elle, j'ai réfléchi... Oui, j'ai beaucoup réfléchi, surtout, là-bas, à Annecy, pendant mes longues solitudes... Je ne pouvais pas penser à autre chose... Et peu à peu, je me suis résignée... Je croyais encore que cela pourrait continuer ainsi, toujours... Mais, tout à l'heure, j'ai compris que c'était impossible... Et sais-tu ce que j'ai trouvé?.. J'ai trouvé qu'il y avait un remède, un seul, qui nous sera cruel à tous les deux, à toi peut-être autant qu'à moi, mais qui nous guérira...

Elle s'arrêta, comme pour prendre des forces :

— Eh bien! fit-elle avec un sourire triste, ce remède, tu ne le devines pas?

Michel secoua la tête.

— Tu y as pensé, pourtant, autrefois, et tu en as écarté l'idée... Mais il faut y arriver, vois-tu, il le faut bien.

Sa voix faiblit de nouveau quand elle dit :

— C'est le divorce, mon ami.

Michel eut un soubresaut :

— Que dis-tu là! s'écria-t-il. Es-tu folle?

Elle reprit avec force :

— Oui, Michel, le divorce, qui nous sortira de cette intolérable situation que nous ne pouvons prolonger ni l'un ni l'autre, qui te rendra ta liberté, qui sera moins cruel qu'une vie commune telle que la nôtre...

Il l'interrompit :

— Tais-toi, je t'en prie, tu dis des choses absurdes!

Mais elle continua, avec une douceur persuasive, comme si elle n'eût pas été en cause :

— ... Des choses très raisonnables, mon ami, tu le reconnaîtras toi-même... Seulement, tu vois d'abord les objections. Tu te dis, sans doute : « Le divorce que j'ai combattu, qui me mettrait en contradiction avec tous mes principes, qui compromettrait mon autorité, ma situation...

Michel secoua la tête :

— Non, Suzanne, je ne me dis rien de tout cela!.. Ah! si pour sortir de l'impasse où nous sommes, il me suffisait de renoncer à ma situation, je t'assure que je n'hésiterais guère... Quant à mes principes, hélas! je leur ai déjà manqué... Mais il y a toi, Suzanne, il y a les enfans.

— Oh! moi! s'écria-t-elle avec une vibration de douleur, moi,

je ne suis plus en cause, maintenant!.. En ce qui me concerne, le mal est fait: j'ai souffert tout ce que je puis souffrir... Le divorce ne sera pas plus cruel que ton abandon l'a été... Ma douleur n'est pas de te perdre légalement, c'est de t'avoir vu te retirer de moi, jusqu'à me regarder comme une ennemie...

— Suzanne, jamais...

— Ne me démens pas: j'ai lu dans ton cœur, et je ne me suis pas trompée... Aussi, ne te figure pas que je suis généreuse... Mon Dieu, non!.. Si je savais qu'en te gardant contre toi-même je puis encore être heureuse, je te garderais... Mais je sais que ce n'est pas le cas, mon ami... Nous ne serions plus que deux forçats attachés au même boulet, qui finissent par se haïr... Eh bien, cela, je ne le veux pas, comprends-tu?

— Tu n'as pas à le redouter.

Elle haussa les épaules, et reprit, comme si elle eût regardé dans le passé:

— J'ai pu croire que, quand tu ne la verrais plus, tu l'oublierais: c'est pour cela que j'ai exigé une complète rupture... A présent, je vois que je m'étais trompée, et que tu l'aimes plus que je le croyais... Veux-tu que je te garde encore?.. Veux-tu que je te retienne de force, attaché à la laisse du devoir?.. Je ne peux pas: j'ai trop d'orgueil et je ne suis pas assez cruelle pour ce jeu-là... Tu vois bien que je ne te suis plus un obstacle!

— Tu discutes, tu raisonnes, répondit Michel, et il n'est pas possible que tu croies toi-même ce que tu dis... Mais tu sais parfaitement que ni Mlle Estève ni moi n'accepterions une solution qui serait une injustice; tu sais qu'avant tout, nous ne voulons le malheur de personne... Et si notre vie commune était réellement menacée...

Elle l'interrompit avec une reprise de violence:

— Si notre vie commune était menacée?.. Et ne l'est-elle pas, je t'en prie?.. Ose m'affirmer que tu n'as pas songé à t'enfuir avec elle?

Michel ne répondit pas.

— Tu vois! s'écria-t-elle, tu vois où tu en es, malheureux!.. Eh bien, ne comprends-tu pas que je veux nous éviter cette honte, à moi comme à toi? Je choisis le parti le moins humiliant, le moins douloureux, le seul qui me sauve encore un reste de dignité,.. à moi, pas à toi, car toi, tu t'effondreras aussi bien avec la loi que sans elle!

— Prends garde, Suzanne! tu finirais par me donner des idées que je veux à tout prix repousser!

— Oh! il y a longtemps que tu les as! Tu ne te les avouais pas,

peut-être, parce qu'il ne te venait pas à l'esprit que je puisse te proposer moi-même le dénoûment que ton cœur désire... Vous autres hommes, vous comprenez si peu de choses!.. Mais enfin, tu t'es fait d'autres raisonnemens... Je ne sais pas lesquels, moi, je ne me suis jamais trouvée dans ton cas. Et les tiens ne peuvent pas ressembler aux miens. Enfin, quel que soit le chemin que nous avons suivi, nous arrivons au même résultat : tu es libre, comme tu rêvais de l'être; et moi, j'accepte et me résigne.

— Malheureusement, ce n'est pas tout! Si tu acceptes, toi, si tu te résignes, songe qu'il y a les enfans, nos enfans qui sont deux filles, pense qu'elles seraient les filles de parens divorcés?.. Ne sais-tu pas qu'en France le divorce est admis par la loi, non par les mœurs, et que toute la vie elles auraient à porter cette tare?.. T'es-tu demandé ce que serait leur éducation, comment se formerait leur cœur, quand elles n'auraient plus qu'une famille coupée en deux tronçons? Pense à tout cela, Suzanne, et supporte, supporte notre commune chaîne comme je la supporte aussi!

Suzanne resta un moment silencieuse, roulant en elle-même ces graves objections.

— Les enfans, reprit-elle, oui, les enfans!.. Ah! sans elles, il y a longtemps que je ne serais plus ici!..

Et sa figure, douloureusement contractée, exprimait son angoisse. Pourtant, elle continua :

— Mais si elles existent, nous existons aussi, nous... Si elles ont leurs droits, nous avons les nôtres... Je ne peux pas leur sacrifier tout, tout, jusqu'à ma dignité de femme... Je ne peux pas, même pour elles, vivre comme je vis depuis,.. depuis que je sais... C'est trop... Les forces ont des limites... J'ai pesé le sacrifice qu'il faudrait faire : il est trop lourd pour moi; je m'y dérobe...

— Pourtant, nous leur devons tout! Écoute, ma chère amie, au point où nous en sommes, il ne nous faut rien cacher : je t'avouerai donc mes plus secrètes pensées... Eh bien, il y a des momens où je t'ai détestée. Oui, oui, je t'ai vraiment détestée, là-bas, ce certain jour où je lui avais écrit, où tu te méfiais de quelque chose et m'observais avec des regards mauvais... Il n'y avait alors entre nous plus aucun lien d'affection, il n'y avait qu'une contrainte, une chaîne. A ces momens-là, cette idée de divorce me venait aussi; et s'il n'y avait eu que toi, peut-être ne l'aurais-je pas repoussée. Mais j'ai pensé à elles, à ces deux pauvres petites : il m'a semblé qu'elles pouvaient exiger de nous tous les sacrifices, que nous leur appartenions, que nous nous devions à elles sans réserve... Là, il ne s'agit plus de sentiment, mais de devoir; nous n'avons pas à chercher d'équilibre entre nos désirs et leurs intérêts; ce

sont elles qui l'emportent, de tout le poids de notre responsabilité. Tu vois donc bien que le divorce nous est impossible !

Suzanne avait écouté, en silence, ces aveux qui achevaient de lui broyer le cœur, sans que son visage exprimât aucune émotion :

— Oui, dit-elle, tu es d'une belle franchise. S'il me restait encore l'ombre d'une illusion, je sais maintenant ce que je vaux pour toi. Et tu raisonnes à merveille, avec une logique, avec un sang-froid! Mais crois-tu que les enfans souffriront moins si, au lieu de divorcer, tu te bornes à partir avec... ton amie? Crois-tu que leur avenir en sera moins compromis?

Michel s'écria, avec toute son énergie :

— Mais je ne partirai pas !

— Hé! qu'en sais-je!

— Je ne partirai pas, répéta-t-il ; personne ne me le demande.

— On ne te le demande pas, mais ton cœur te l'ordonne.

— Tu vois bien que je lui résiste.

— Aux heures où tu es de sang-froid : elles deviendront de plus en plus rares.

— Elles seraient plus fréquentes, si tu consentais seulement à me rendre un peu de liberté.

— Un compromis? Jamais! Avant tout, Michel, pas de lâcheté !.. Et c'en serait une,.. de ma part, de la tienne aussi. Vois-tu, nous avons beau faire le tour du problème, nous aboutissons toujours au même point. Ah! si tu nous étais revenu tout entier, loyalement!

Michel l'interrompit :

— Est-ce donc ma faute, si je n'en ai pas eu la force?

— Ta faute? fit Suzanne; croirais-tu par hasard que c'est la mienne? Mais là n'est pas la question... Si tu m'étais revenu tout entier, te dirais-je, sans restriction, sans arrière-pensée, oh ! j'aurais eu bientôt fait d'oublier et de pardonner!.. Mais ta femme et tes enfans ne veulent pas se contenter de la moitié de toi... Annie et Laurence auront un poids de plus à traîner à travers la vie, voilà tout : je leur enseignerai à le porter. Mais du moins, nous serons sortis loyalement d'une situation où tant d'autres ont laissé leur dignité avec leur bonheur. Je ne sais pas si tu seras heureux. Quant à moi, je ne serai pas complètement malheureuse, parce que j'aurai fait le sacrifice que toi tu n'as pas pu faire. Dans tous les cas, cela vaudra mieux que ce qui est. Tu vois bien qu'il faut te résigner à être libre, mon cher !

Un suprême combat se livrait dans l'âme de Michel. Il sentait, pour la première fois peut-être, le prix de ce qu'il allait perdre ; il sentait toute la force des liens de l'affection et de ceux de l'habitude; il voyait sa famille détruite, Suzanne vieillissant dans le lamentable

solement des femmes abandonnées, ses deux enfans désormais sans père, avec la honte qu'il leur laissait en les quittant : car la logique mondaine confond dans ses mépris les victimes et les coupables. Il voyait tout cela avec une telle netteté, qu'une sueur d'angoisse lui mouilla le front. Mais en même temps il comprenait que Suzanne avait raison, qu'une force irrésistible le poussait vers Blanche, que les récens événemens et ses efforts pour lui résister avaient décuplé cette force, que le moment viendrait où il n'y résisterait plus, où la voix même de sa conscience se proclamerait vaincue. Alors, à quoi bon lutter davantage ? à quoi bon prolonger l'agonie de ces deux femmes qui souffraient pour lui, et celle de lui-même, qui souffrait pour elles ? Est-ce que le dénoûment ne serait pas d'autant plus douloureux qu'il tardait davantage ?

— Mon Dieu ! que je voudrais mourir ! s'écria-t-il en prenant sa tête dans ses mains.

— Sans doute, mon ami, mais on ne meurt pas de ces choses-là, dit Suzanne de sa voix calme où perçait l'ironie... Et je vois que tu cèdes... Tu n'argumentes plus... Allons ! Michel, si tu n'as pas eu le courage de faire ton devoir, aie au moins celui d'y manquer bravement !.. Ne tergiverse plus, n'hésite plus... sache ce que tu veux, et fais-le !

— Ah ! répondit-il, je me méprise et je me hais !.. Je sens que je fais une infamie, Suzanne, mais... je ne peux plus... je ne peux plus !

A peine Michel avait-il cédé, que Suzanne changea complètement d'attitude. Ce qu'il y avait d'affectueux, de presque maternel dans sa voix et dans ses gestes, disparut à l'instant. Elle se leva, très ferme, et le léger sifflement de mépris qui avait passé dans quelques-unes de ses paroles s'accentua, quand elle dit, debout devant son mari, avec un air d'étrangère qui prend congé après une visite d'affaires :

— Je savais bien que tu finirais par reconnaître que j'ai raison... Tu y as mis le temps : je te sais gré de ta résistance... Maintenant, ce qui est conclu est conclu : tu me dois d'agir sans retard... Après-demain, toi ou moi devons avoir quitté la maison... Il vaut mieux, je crois, que ce soit toi... Tu prendras tes informations pour le règlement de cette question, moi les miennes... Nos hommes de loi verront comment on peut arranger la chose...

Elle sortit, droite et fière, sans un dernier regard.

Michel commença un geste pour la retenir, mais ne l'acheva pas.

C'était fini.

ÉDOUARD ROD.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

LES COULISSES

DE LA

VIE POLITIQUE AUX ÉTATS-UNIS

LA CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE. — POLITICIENS ET CAPITALISTES. — CE QUE COUTE UNE ELECTION. — UNE ENQUÊTE OFFICIEUSE. — LA DURÉE DES POUVOIRS PRÉSIDENTIELS.

La campagne présidentielle suit son cours aux États-Unis ; la convention républicaine siégeant à Minneapolis a choisi, comme candidat du parti, Benjamin Harrison, président en exercice ; la convention démocratique, réunie à Chicago, a porté ses suffrages sur Grover Cleveland, ex-président de 1885 à 1889. L'élection aura lieu le second mardi du mois de novembre 1892, et, le 4 mars 1893, le nouveau président entrera en fonctions.

Cette campagne est virtuellement entamée depuis le 22 juin, date à laquelle G. Cleveland a été proclamé le candidat du parti démocratique ; elle n'est officiellement ouverte que depuis le jour où les deux candidats ont signifié par écrit leur acceptation, mais la période de quelques semaines qui s'écoule entre ces deux dates est des plus actives. Elle est employée à réunir des fonds, à choisir le personnel dirigeant de l'élection et les agens sous ses ordres, à mettre en état de fonctionner des rouages multiples. Ce travail préliminaire, mais important, ne saurait être anticipé ; il est subor-

donné au choix du candidat par la convention. Sa personnalité et sa popularité sont, jusque-là, des facteurs inconnus et, selon ces facteurs, les moyens d'action diffèrent et aussi la désignation de ceux appelés à les mettre en œuvre. Suivant que les suffrages de la convention se portent sur un personnage en vue, et c'est ici le cas pour les deux candidats, ou sur un homme peu marquant, un *dark horse*, un « cheval noir, » comme on qualifie les individualités à peu près ignorées des masses, telles que le furent, à leur heure, Abraham Lincoln, Hayes ou Garfield, le plan de campagne varie, défensif ou agressif, panégyrique du chef du parti et des principes qu'il représente, ou dirigé contre le candidat adverse, s'attaquant à sa vie privée, à son passé, à son entourage, au programme qu'il accepte ; souvent il est l'un et l'autre. Une campagne présidentielle est une guerre au couteau et sans merci ; tant qu'elle dure, il semble qu'on puisse tout dire, le vrai comme le faux, et on ne s'en fait pas faute. « Achetez, clamait un camelot dans les rues de New-York, achetez l'extra du *Morning Star*, contenant la révélation d'un acte d'indélicatesse commis par le candidat du parti démocratique à la présidence. » On achetait, et l'acte d'indelicatesse, bruyamment dénoncé à la vindicte publique, se bornait à un délit puéril commis à l'âge de dix ans. On précisait le jour, l'heure, le lieu, le tout dûment certifié et attesté par la bonne de l'enfant. On en riait, mais il n'en va pas toujours ainsi, et la presse adverse n'a pas épargné à M. James Blaine les plus cruels commentaires sur la mort de son fils et le procès dont le menaçait sa belle-fille, non plus qu'elle n'a hésité, contre toute évidence et toute vérité, à diriger, lors de la dernière campagne, les plus odieuses calomnies contre M. Cleveland, l'accusant de maltraiter sa femme, pour laquelle il professait un culte.

Ce sont là les côtés venimeux et malpropres de la utte ; ce ne sont ni les moins usités ni les moins efficaces. Pour manier ces armes empoisonnées, il faut un personnel spécial ; il en faut un autre pour combattre, sur le terrain des principes, sur celui des questions à l'ordre du jour et des solutions que proposent les partis en présence ; un autre aussi pour les allocutions populaires, pour recruter et stimuler les partisans ; un autre, plus discret, pour les négociations délicates, pour les promesses d'emplois, de grosses et de petites places ; un autre enfin pour surveiller les agissemens du parti adverse et contrôler ses propres agens. Pendant quatre mois, dans les 44 États de l'Union, dans les 2,241 districts qu'ils renferment, cette machine fonctionne, chauffée à haute pression. Dans chacun de ces États, siègent un comité démocrate et un comité républicain, lesquels surveillent et dirigent les sous-comités

de districts et que dirige et surveille un comité central, composé d'un membre par État, d'un secrétaire et d'un président. Ce sont quelquefois des hommes politiques que l'on choisit pour ces fonctions importantes; ce sont toujours des tacticiens habiles, des politiciens consommés.

Nous nous proposons d'étudier et de montrer ce mécanisme à l'œuvre, d'indiquer comment on réunit l'argent nécessaire aux dépenses de toute nature d'une élection présidentielle; à quelles sommes ces dépenses s'élèvent; où et comment se recrute le personnel des agens électoraux de tout ordre; ce qu'une élection présidentielle coûte actuellement à chacun des deux partis et enfin ce qu'elle coûte à l'Union américaine. Les sources auxquelles nous empruntons les documens dont nous nous servirons pour cette étude des coulisses de la vie politique aux États-Unis ne laissent aucun doute sur leur exactitude. Si les chiffres par lesquels se terminera ce travail paraissent exagérés, nous rappellerons que, si l'on peut établir exactement le montant des dépenses officielles de chaque parti, l'on ne saurait qu'évaluer approximativement les pertes causées au pays par une crise politique. Sur ce dernier point, nous citerons les appréciations d'hommes d'affaires éminens et compétens, capitalistes, banquiers, industriels, directeurs de chemins de fer, négocians, courtiers, hommes de tous les partis, dont les évaluations diffèrent cependant de peu et, entre ces évaluations, nous nous arrêterons aux plus modérées.

I.

Le président des États-Unis est élu par le suffrage populaire, non à la pluralité des votes directs, mais à la majorité des *votes électoraux* attribués, selon le chiffre de leur population, à chacun des États de l'Union. Il en résulte qu'un candidat peut réunir la majorité des voix sans obtenir la majorité des votes électoraux, et cela par un calcul fort simple. La Pensylvanie, par exemple, peut donner 50,000 voix de majorité, 100,000 même, à l'un des candidats; elle ne lui donnera jamais que les 32 votes électoraux dont elle dispose. Cette majorité de 50,000 ou de 100,000 grossira le chiffre des voix ralliées sur le nom du candidat, mais elle n'ajoutera rien au nombre des votes électoraux qui comptent seuls. Tel fut le cas pour Cleveland en 1888. Le Texas lui donna 146,461 voix de majorité, un millier suffisait pour lui assurer les 13 votes électoraux de l'État. Sur les 11,386,632 suffrages populaires exprimés, 5,538,434 allèrent à Cleveland, alors que 5,440,551 seulement se groupaient sur le nom de Harrison. Il avait donc une

majorité de 97,883 voix, mais Harrison réunissait 233 votes électoraux et Cleveland 168 seulement.

En fait, les forces dont disposent les deux partis qui se disputent le pouvoir sont à peu près égales. Lors de l'élection de 1876, le parti républicain, représenté par Hayes, ne l'emportait que d'*un* vote électoral : 185, contre 184 pour Tilden. En 1880, Garfield, candidat républicain, recevait 214 votes électoraux contre 155 à Hancock, démocrate; mais, en 1884, Cleveland, démocrate, réunissait 219 votes contre 182 à Blaine. On voit combien parfois est faible l'écart entre les deux partis et combien incertaine l'issue de la lutte actuelle. Aussi, de part et d'autre, redouble-t-on d'efforts, pour déplacer les voix et conquérir la majorité. C'est affaire d'habileté, de tactique et d'organisation.

Dans les deux camps, cette organisation est identique; elle est le résultat d'une longue série de tâtonnemens et d'une longue expérience ; chacun de ses rouages a été essayé, perfectionné, combiné en vue du maximum d'effet à en obtenir, aussi n'a-t-on garde d'y rien changer. Décrire l'organisation d'un parti, c'est décrire celle de l'autre ; le nombre des comités est le même, mêmes aussi leur hiérarchie, leur coordination, leur mode de fonctionnement et jusqu'à leurs dépenses.

A la tête de ce mécanisme savant se trouve, tout d'abord, l'élu de la convention, le représentant du parti. Sa situation en vue, son rôle possible de président futur, le relèguent dans une inaction relative. Il agit peu, parle peu, écrit moins encore; les hommes politiques qui l'entourent et dont l'avènement dépend de son succès, veillent sur lui et autour de lui, écartant importuns, indiscrets, solliciteurs et reporters. Un mot imprudent, une déclaration malencontreuse, peuvent compromettre son élection. La *platform*, ou le programme du parti, adopté par la convention dont il est l'élu, accepté par lui, est supposé être l'exposé fidèle de ses vues politiques et répondre à toutes les questions que l'on est en droit de lui poser. Il se renferme dans ce programme et s'y cantonne ; il n'en sort et ne se découvre qu'au cas où, dans le cours de la campagne présidentielle, surgit un incident grave de politique intérieure ou extérieure, et la solution qu'il préconisera sera le résultat de délibérations sérieuses avec ses conseillers.

Au premier rang de ceux-ci, auprès de lui, mais non au-dessous de lui, est l'homme politique, le chef dirigeant du parti, le plus souvent le secrétaire d'État futur de la nouvelle administration. Son rôle est autrement actif ; ce fut celui que joua James Blaine dans la dernière campagne électorale qui amena Harrison à la Maison-Blanche et Blaine au pouvoir. A lui incombe la tâche de

conduire l'élection à bon terme, de surveiller de loin et de haut les agissemens du comité central, des comités d'État, des agens principaux, d'épier les fautes de tactique de ses adversaires, de tirer parti des incidens qui peuvent se produire ou qu'il fait naître, d'inspirer et d'orienter la presse du parti, de modérer ou d'activer son zèle, de concentrer, ainsi qu'un général habile, ses plus puissans moyens d'action sur les États incertains. C'est à lui qu'ont affaire les solliciteurs signalés comme en mesure de déplacer le vote d'une circonscription importante ; c'est de lui qu'émanent les promesses de places, les engagemens pris à échéance, réalisables au lendemain du succès. Il est l'ingénieur de la grande machine qui manipule la matière électorale; il la met en branle ; elle reçoit de lui son impulsion et, pendant quatre mois, elle fonctionne sans relâche sous sa direction.

Il est quelquefois l'ami, le bras droit du président futur, l'homme qui a posé et prôné sa candidature, qui a travaillé la convention d'où le nom du candidat est sorti victorieux. Il n'est souvent aussi rien de tout cela, ni l'ami, ni le confident de l'élu, mais le tacticien du parti, imposé par le parti, l'homme habile, ambitieux, qui, sous main peut-être, prépare sa propre élévation à l'élection suivante. Ainsi fut Blaine pour Harrison : son grand électeur, mais son rival futur. Il a, sinon la confiance du candidat, à tout le moins une grande expérience des choses politiques, un rare sang-froid, un coup d'œil juste, une connaissance approfondie des visées secrètes, des ambitions inavouées, de la valeur vraie des hommes en vue du parti dont il est le meneur. Il est actif, infatigable, toujours sur la brèche, toujours calme et tout à tous.

Pour le seconder dans sa tâche écrasante, il a ses secrétaires volontaires, ses collaborateurs, dont des places bien rétribuées récompenseront le zèle et les efforts. A eux, les besognes secondaires auxquelles il ne saurait suffire, les entrevues, les marchandages dans lesquels il ne saurait figurer. Ils transmettent ses ordres et ses indications ; ils examinent, trient ou rédigent les nombreux documens que l'on distribue par millions : attaques ouvertes ou perfides contre le parti adverse, extraits d'articles de journaux ou de discours oubliés, rassemblés avec art, en vue d'influencer les électeurs, notes discrètes communiquées à la presse amie. Parfois, détachés dans un État douteux, ils vont y porter le mot d'ordre, la parole du chef, réchauffer le zèle des agens, ratifier les transactions amenées à bonne fin. Ils sont les bras et les yeux du metteur en œuvre.

Mais celui qui le seconde et le renseigne est un tout autre personnage. Président du comité central, il est, lui, l'homme osten-

sible du parti, celui dans les mains de qui se concentrent les informations transmises par les *state committees*, les comités d'État. Jour par jour, heure par heure, il suit les évolutions de l'opinion publique, ses brusques reviremens, les gains et les pertes à enregistrer à l'actif ou au passif du parti; il en démêle les causes et les indique au chef politique. Homme de parti lui-même, il est surtout administrateur habile, politicien doublé d'un homme d'affaires expérimenté et intègre. Ce n'est pas là sa moindre qualité, ni son moindre titre. Il a le maniement des fonds; il en dispose à sa guise et n'en rend compte, la campagne terminée, qu'aux chefs politiques du parti, qui n'ont d'ailleurs aucun droit de revision et qu'absorbent d'autres préoccupations. Il est sans exemple que l'homme auquel incombe cette lourde responsabilité ait profité de ses fonctions pour s'enrichir; il courrait plutôt risque de se ruiner, malgré tout son savoir-faire.

De son choix heureux, de la confiance qu'il inspire, dépend, en grande partie, le montant des contributions, volontaires et autres, qui alimentent la caisse du parti. Ce montant varie, mais il est, à peu de chose près, le même dans un camp et dans l'autre; il s'accroît d'ailleurs à chaque élection présidentielle. En 1880, les souscriptions recueillies par le comité central républicain, alors présidé par le marshall Jewell, s'élevaient à 450,000 dollars, 2,250,000 fr. En 1884, le même parti encaissait 2,500,000 fr.; en 1888, le total s'élevait à 4 millions pour le parti républicain, 3,550,000 francs pour le parti démocrate; cette année l'on estime à 5 millions le montant recueilli par le comité central de chaque parti, soit 10 millions pour les deux. Ces sommes sont fournies par des milliers de souscripteurs; elles varient depuis quelques dollars jusqu'à 10,000 et 20,000; elles proviennent de toutes les classes de la population. Sur la liste, figurent des maisons de banque et de commerce dont on retrouve les noms sur la liste adverse et pour le même chiffre; elles ont des amis et des cliens dans les deux camps et ne veulent pas s'aliéner le parti vainqueur, quel qu'il soit. Parfois aussi, comme en 1888, apparaît le nom d'un grand capitaliste souscrivant pour 1,250,000 francs.

A cette première mise de fonds, il faut ajouter les sommes encaissées par les comités d'État, de l'organisation et du rôle desquels nous parlerons plus loin. Leur total varie considérablement d'un État à l'autre, suivant la richesse de la population et aussi la passion qu'elle apporte dans la lutte. On peut évaluer le montant de ces souscriptions locales à environ la moitié de celui qu'encaisse le comité central, soit à peu près 5 millions à répartir entre les deux camps. « Ces fonds, en quelque sorte officiels, et dont le total est connu,

sont, écrit un agent électoral au *New-York Herald*, dépensés *on honor*, c'est-à-dire qu'il n'en est pas rendu publiquement compte; le relevé clos et arrêté des dépenses n'est communiqué qu'à titre confidentiel aux membres influens du parti et, généralement, nul n'a qualité pour procéder à une revision. » La vérité est que le parti vainqueur n'a aucun souci de vérifier l'authenticité des dépenses et que le parti vaincu n'a cure de procéder à une enquête, *post mortem*, des dépenses autorisées par son comité. En 1888, le parti républicain inaugura la création d'un comité de finances présidé par M. Wenamaker, lequel se fit rendre compte des déboursés et vérifia les pièces comptables, mais ce fut là une mesure exceptionnelle prise en vue d'augmenter la confiance des souscripteurs. Les résultats de cette innovation, généralement blâmée comme contraire aux précédens, ne font pas prévoir qu'on y ait recours de nouveau; on s'en tiendra, comme par le passé, à choisir, pour président du comité central, un financier dont l'intégrité inspire une confiance absolue; on s'appliquera aussi, et de plus en plus, à appeler à ces fonctions des hommes dont la situation de fortune soit telle qu'elle les mette à l'abri de tout soupçon.

L'expérience a démontré, en effet, qu'il était absolument nécessaire que le président du comité central eût, derrière lui, de fortes réserves et pût faire face, de ses propres deniers, aux exigences de la situation. Les souscriptions rentrent irrégulièrement, parfois lentement, et les dépenses doivent être acquittées à présentation sous peine de voir brusquement s'arrêter le fonctionnement de la machine. Il est souvent arrivé que le président du comité central a dû faire des avances de 1,500,000 francs et de 2 millions à la caisse de son parti et prendre, en outre, à son compte, la campagne terminée, le déficit occasionné par les dépenses imprévues et urgentes des derniers jours. Le temps manquait pour les soumettre à l'approbation du comité; force était au président d'en assumer la responsabilité et d'y faire face. C'est ainsi que, lors de la candidature de M. Blaine à la présidence, M. B.-F. Jones dut payer de sa poche une somme de 600,000 francs pour parfaire les comptes. La dernière campagne présidentielle coûta plus cher encore à M. Brice, président du comité démocratique; il en fut pour 2,300,000 francs, et ce chiffre explique le peu d'empressement qu'il vient de montrer et son refus d'accepter la direction de la campagne actuelle.

En présence de pareilles responsabilités, on s'étonne qu'il se trouve des personnalités marquantes pour les assumer. Il faut que la passion politique soit bien forte ou que la tentation de jouer un rôle important, ne fût ce que pendant quelques semaines, soit bien vive, pour déterminer un homme puissamment riche à se charger

d'une tâche onéreuse autant qu'ingrate. Il est sans exemple, en effet, que le président d'un comité central ait jamais été appelé à figurer dans le haut personnel gouvernemental de son parti, en cas de succès. La tradition veut qu'il soit exclu de tout emploi; il le sait et n'en brigue aucun. Si encore la position qu'il occupe offrait quelques compensations de vanité ou lui valait quelques témoignages de gratitude pour son dévoûment! Mais il n'en est rien. Il est, par cette position même, en butte aux récriminations des uns, aux objurgations des autres, aux critiques de tous. En cas d'insuccès, il est le bouc émissaire, celui que l'on blâme et que l'on charge des fautes communes. En cas de réussite, on l'écarte, on l'ignore, et pendant que les vainqueurs se partagent le butin, il additionne mélancoliquement devant une caisse vide les comptes qu'il lui reste à solder. Son rôle n'a qu'un jour, sans lendemain.

Populaire, il ne l'est pas; il n'a que de la notoriété. Durant les quelques semaines de son exercice, il mène une vie peu enviable, relancé du matin au soir par tous ceux, et ils sont nombreux, qui aspirent à émarger au budget dont il dispose. Si habile qu'il soit à se dérober, il ne peut se refuser aux entrevues avec les hommes marquans du parti qui lui prodiguent des avis dont il n'a souvent que faire, et lui recommandent, quand ils ne les lui imposent pas, des agens souvent incapables. Il se décharge sur ses collègues du comité et sur son secrétaire des importuns, mais c'est au risque de grossir la liste des mécontens.

Par le fait même de ses attributions, le président d'un comité central fut longtemps un homme politique; il l'est encore, mais il tend de plus en plus à devenir l'administrateur et le financier du parti. Il personnifie un facteur nouveau dans la vie publique : les capitalistes, dont l'intervention active dans les élections s'accentue. Aussi les chiffres que nous donnons plus haut, et qui sont empruntés aux comptes-rendus indiscrètement divulgués des comités centraux et des comités d'États, ne comprennent-ils pas l'intégralité du montant dépensé en faveur de l'un ou de l'autre candidat. Les 15 millions mis en ligne représentent les sommes versées aux comités et déboursées par eux, mais il est bien difficile d'évaluer celles que, sur tel ou tel point, dans tel ou tel État, des particuliers colossalement riches ou des organisations puissantes peuvent dépenser pour assurer le succès d'un candidat protectionniste ou anti-protectionniste, dont l'élection serait de nature à déterminer une orientation nouvelle de la politique financière, à amener une modification des droits de douane, des patentes et des taxes intérieures. Si, jusqu'ici, cet appoint n'a joué qu'un rôle secondaire dans les élections présidentielles antérieures, de nombreux indices

autorisent à croire qu'il en sera autrement, dans celle-ci probablement, dans l'avenir certainement. Les questions soulevées touchent de trop près aux intérêts financiers pour les laisser indifférens ou neutres; les programmes des deux partis diffèrent *in toto* quant au tarif douanier, et la concentration, dans un petit nombre de mains, de capitaux énormes est une irrésistible tentation, pour ceux qui les détiennent, d'intervenir de plus en plus activement dans la solution de problèmes qui les intéressent à un si haut degré.

C'est ainsi que l'on a vu des capitalistes deux cent cinquante fois millionnaires, comme Andrew Carnegie, l'ami intime de Blaine, mettre des millions à la disposition de cet homme d'État pour assurer le succès de ses combinaisons. Cette immixtion des gros capitaux dans la politique est un fait comparativement récent aux États-Unis. En 1847, on n'y citait encore qu'un seul particulier dont la fortune s'élevât à 25 millions; on en cite plus de 2,000 aujourd'hui. Deux cent cinquante familles possèdent chacune plus de 100 millions et, dans ce nombre, il en est dont le capital atteint 1 milliard. Le calcul suivant, établi sur les chiffres de l'income-tax, et, par conséquent, notoirement inférieur à la réalité, répartit comme suit le nombre et l'importance des grosses fortunes américaines en 1892 :

250	au-dessus de 100 millions,	soit au minimum		25	milliards.
500	de 50 à 100 millions,	»	»	25	»
1,000	de 25 à 50 millions,	»	»	25	»
2,500	de 12 1/2 à 25 millions,	»	»	31	»
7,000	de 5 à 12 millions 1/2,	»	»	35	»
20,000	de 2 1/2 à 5 millions,	»	»	50	»

soit un total de 31,250 individus possédant, au minimum, 191 milliards, autrement dit les trois cinquièmes de la richesse nationale évaluée à un peu plus de 300 milliards de francs. Dès 1890 déjà, trente familles détenaient, à elles seules, 5,554 millions de francs, soit, en moyenne, 185 millions par famille.

Il y a là un péril grave pour les États-Unis et nous l'avons signalé dans nos précédens articles, non que l'on puisse, d'ici à longtemps, redouter d'y voir, comme à Rome, le pouvoir suprême mis aux enchères, mais parce que l'intervention des gros capitaux dans les élections est particulièrement de nature à fausser le libre jeu du suffrage populaire, à faire de l'argent le facteur principal, à substituer une oligarchie financière à une démocratie ouvrière. Est-ce à dire que la corruption électorale soit plus grande aux États-Unis qu'ailleurs et que l'on y trafique ouvertement des votes payés de-

nier comptant? Non; ni les sommes mises jusqu'ici à la disposition des comités, ni celles que peuvent debourser de riches particuliers n'autorisent à le croire. Il n'en est pas moins vrai que les partis ne sont, pas plus ici qu'ailleurs, scrupuleux sur l'emploi des moyens, et que ceux auxquels ils ont parfois recours sont de nature à justifier de sérieuses appréhensions et à provoquer l'immixtion ouverte et brutale des millions dans les luttes politiques.

Si, en effet, rien n'est plus légitime, pour des citoyens libres dans un pays libre, que de contribuer de leurs deniers aux dépenses d'une élection, de constituer un fonds commun, d'y souscrire selon leurs moyens, de se faire, de cette souscription, soit un titre à la reconnaissance de leur parti, soit une réclame financière ou mercantile; si l'on est forcé d'admettre que l'usage constant reconnaît à un parti le droit de stimuler le zèle de ses adhérens par la promesse de places lucratives, de désarmer ses adversaires influens par la perspective de grasses sinécures, il n'en est plus de même quand la pression exercée sur les électeurs prend la forme d'une contribution forcée, ou celle de sommes prélevées sur le trésor public et payées, sous une rubrique complaisante, en échange de votes futurs. Ce n'est pas là une hypothèse, mais bien une indéniable réalité.

En vertu du principe, proclamé en 1829 par le président Jackson, que les dépouilles appartenaient aux vainqueurs, *spoils to the victors*, on a vu les partis qui se succédaient au pouvoir remplacer, par leurs adhérens, les agens de tous ordres qu'ils trouvaient en fonctions. De là à conclure que ces fonctionnaires avaient un intérêt vital au maintien de leur parti aux affaires, à les inviter d'abord, à les obliger ensuite à souscrire, pour une somme calculée d'après le chiffre de leurs émolumens, à la caisse électorale, il n'y avait qu'un pas. Ces souscriptions obligatoires constituaient, pour le parti au pouvoir, une première mise de fonds importante. L'opposition, de son côté, ne se faisait pas faute d'obtenir, moyennant la promesse de ces places, des souscriptions au moins égales, et l'on aboutit à ce curieux résultat, qui prouve que l'ardeur des postulans l'emporte sur l'instinct de conservation des occupans, de versemens plus considérables faits par les premiers que par les derniers : « La caisse électorale de l'opposition, écrivait le *New-York Herald*, est plus facile à remplir que celle du parti gouvernant. »

Cette infériorité est, d'ailleurs, compensée, et bien au-delà, par la plus gigantesque machine électorale qu'ait jamais inventée un parti au pouvoir en vue de s'y maintenir. Nous voulons parler du Bureau des pensions, *United States Pension bureau*, créé lors de la guerre de sécession, en 1861, pour assurer une retraite aux officiers et soldats blessés de l'armée du Nord, une pension aux

veuves et aux enfans des tués. Rien ne prouve mieux que l'examen des chiffres combien cette création, en apparence tout humanitaire, a rapidement dévié de son objet pour devenir une institution politique destinée à rémunérer des services politiques. De 1861 à 1864, le montant des pensions payées aux ayans-droit n'excède pas 5 millions par an. Le 9 avril 1865, la lutte est terminée par la reddition de Lee. A mesure que l'on s'éloigne de la période de la guerre et que, par conséquent, les extinctions doivent se produire, les chiffres grossissent et les demandes s'accroissent. On débourse 20 millions en 1864, 120 millions en 1868, 285 en 1881, 400 en 1888, date de l'avènement de M. Harrison et du parti républicain au pouvoir, 500 millions en 1890, 600 millions en 1891! A qui faire admettre que, vingt-six ans après une guerre dans laquelle les armées de l'Union n'ont jamais eu plus d'un million d'hommes sous les armes, il puisse rester, déduction faite des non-blessés, 676,160 combattans invalides ou veuves de combattans? A qui faire comprendre que le nombre des pensionnés, qui s'élevait à 198,666 en 1870, atteigne en 1891, vingt-six ans après la guerre, le chiffre de 676,160 et que celui des postulans, pour 1891 seulement, dépasse 363,000 (1)? La loi du 27 juin 1890, qui a singulièrement élargi les cadres des pensions militaires, a été surtout dictée par des préoccupations électorales, et l'enquête faite, sous la pression de l'opinion publique, par une commission du congrès, sur les agissemens du général Raum, directeur du Bureau des pensions, a montré ce qu'était devenue, entre les mains des partis, cette œuvre de réparation (2).

II.

Au-dessous du comité central, lequel réunit les renseignemens, encaisse et débourse l'argent, fonctionnent les comités d'États, présidés par les hommes les plus populaires et les plus influens du parti dans chaque État. Chacun de ces États, avons-nous dit, dispose d'un nombre de votes électoraux égal au nombre total de sénateurs et de représentans qu'il nomme au congrès. Ce nombre varie avec l'accroissement de la population; il était de 328 en 1872, de 369 en 1876, de 401 en 1888; il sera, en 1892, de 444, et le candidat élu devra en réunir 223. Ces votes électoraux se répartissent inégalement entre les États. Les uns, comme l'État de New-York, disposeront, de par la loi de répartition du 7 février 1891,

(1) *Pension Official Statistics*, 1892.
(2) *Reports of Special Comittee of Congress*, 1892.

de 36 votes électoraux, la Pensylvanie de 32, l'Illinois de 24, l'Ohio de 23; d'autres, comme le Missouri, de 17, le Texas, l'Indiana et le Massachusetts de 15; d'autres enfin de 9, de 6 et de 3. Dans la plupart de ces États, les forces respectives des républicains et des démocrates se balancent; quelques-uns sont notoirement inféodés à l'un ou à l'autre parti. Dans ces derniers la lutte est à peu près nominale, le vote est acquis d'avance, et l'œuvre du comité du parti dominant se borne à tenir en échec le comité rival dont l'unique but est, non de déplacer un vote certain, mais de grossir les chiffres de sa minorité en vue de l'avenir, et de battre en brèche la prépondérance de ses adversaires.

Dans les États douteux il n'en va pas ainsi. Un déplacement de quelques milliers de voix peut entraîner le déplacement de 30, 25, 20 votes électoraux et décider du succès de la campagne. Tel est le cas actuellement pour l'Illinois, où les comités d'Harrison et de Cleveland se disputent avec acharnement les votes électoraux dont cet État dispose. Depuis douze années, la majorité républicaine y perd du terrain, la minorité démocratique en gagne. En 1880, la majorité républicaine se chiffrait par 40,000 voix; elle n'était plus que de 25,122 en 1884, de 22,190 en 1888. Or, depuis 1888, le nombre des électeurs s'est accru; de 747,000 il s'est élevé à près de 800,000, dont bon nombre d'Allemands luthériens et de Suédois naturalisés, adhérens du parti démocratique. Aussi l'Illinois est-il considéré par les républicains comme un État très douteux, par les démocrates comme un État d'une conquête possible et probable.

Ici, la tâche des comités d'États devient singulièrement complexe. Elle l'est d'autant plus que l'Illinois est tenu pour la clé de voûte de ce qu'on appelle les « vieux États du nord-ouest; » ils sont au nombre de cinq : Illinois, Indiana, Michigan, Wisconsin et Iowa. Chicago est leur capitale politique. En 1888, ces cinq États ont encore tous voté pour le candidat républicain, mais lui ont donné des majorités assez faibles; dans l'Indiana, sur 536,949 votes, cette majorité n'était plus que de 2,348. Leur défection assurerait le triomphe du parti démocratique, et c'est à déterminer cette défection que vont tendre tous ses efforts.

Cette œuvre incombe aux comités locaux, qui sont aux comités d'États ce que ceux-ci sont au comité central. Ils reçoivent de leur comité d'État l'impulsion, le mot d'ordre, les fonds dont ils ont besoin, les renforts qui leur sont nécessaires. Cette impulsion, ce mot d'ordre, le comité d'État les reçoit lui-même du comité central; les fonds proviennent de la caisse générale et de la caisse spéciale à l'État; les renforts consistent en orateurs populaires, en

agens secrets, en ballots de brochures, de journaux, en publications d'actualité, en bandes de musiciens pour les parades publiques, en comparses secondaires pour simuler et stimuler l'enthousiasme, en dons d'uniformes aux pompiers, en subventions aux nombreuses sociétés volontaires, en frais de voitures surtout, car, une fois la campagne ouverte, « il n'est pas de politicien, selon le dicton populaire, qui aille à pied. »

Un chiffre emprunté aux comptes de dépenses de la dernière lutte présidentielle donnera une idée de ce que coûte, ou est censé coûter le transport en voitures des agens de tous ordres. Le comité central républicain traita avec un nommé Davenport pour fournir des véhicules à ses agens le jour de l'élection, et lui versa de ce chef une somme de 600,000 francs. Le comité, pour justifier cette dépense, disait dans son rapport que « ce service de voitures était indispensable. » Il faut le croire, car à chaque élection cette dépense augmente. « Il est vrai, ajoute un journal, que M. Davenport n'a pas d'autre industrie connue que la direction du bureau des voitures en temps d'élection. »

Les comités locaux, constitués dans tous les centres importans de l'État, ont chacun un district électoral à surveiller, à conquérir ou à défendre. Ces comités se composent des hommes influens ou habiles que le parti compte dans la région. Leurs services sont gratuits, leur concours volontaire en apparence, mais il n'en est guère qui n'ait, au succès, un intérêt personnel. Les plus capables ont la perspective d'une place, les autres celle d'un concours effectif pour leur candidature à l'un des nombreux emplois locaux. Ils travaillent pour leur parti et pour eux-mêmes. Au lendemain du succès, ils iront grossir la foule des *Carpet Baggers,* « porteurs de sacs de nuit, » qui se rue sur Washington en quête de places et de recommandations. Si quelques-uns font exception et sont des adhérens désintéressés et militans de leur parti, les autres appartiennent à la grande armée des politiciens dont le nom et la profession furent longtemps une spécialité américaine. Ils vivent de la politique, et les périodes électorales sont leurs périodes de travail; ils ne chôment guère d'ailleurs, élections présidentielles, congressionnelles, municipales, élections de gouverneurs, de contrôleurs, de juges, de sénateurs, de représentans d'État, se succèdent et, pour toutes, on a recours à eux ou ils s'imposent. Ils se recrutent dans toutes les classes sociales, ils n'appartiennent plus à aucune; ce sont d'ordinaire des déclassés: déserteurs de l'atelier ou des fermes, des professions libérales, du commerce ou de l'industrie, en quête de chemins de traverse pour arriver et, de fait, les plus capables se hissent parfois à de hautes fonctions, encourageant les autres par leur réussite. Elle dépend

de leur habileté, de leur entregent, de leur souplesse, de l'influence qu'ils savent conquérir et garder, nonobstant le peu de considération qui les entoure.

Les hommes politiques ne sauraient se passer d'eux, car ils s'entendent au maniement du suffrage universel; ils connaissent à fond le district dans lequel ils opèrent, les votes sûrs, les douteux et les hostiles. Sans leurs pointages, presque toujours exacts, et que centralise le comité d'État en les contrôlant les uns par les autres, il serait difficile d'établir un relevé, même approximatif, des forces dont on dispose, du nombre de voix à déplacer pour convertir la minorité en majorité, des chances qu'offre cette opération, des moyens à employer, des individualités et des localités sur lesquelles concentrer ses dépenses et ses efforts. C'est d'après leurs indications que le comité d'État opère, après en avoir référé au comité central qui lui alloue les sommes nécessaires et lui fournit, avec un supplément d'agens et d'orateurs, les moyens d'action, parmi lesquels figurent invariablement les brochures, journaux et imprimés de toute sorte.

Ils constituent, en effet, l'un des modes de propagande les plus usités. Le compte-rendu des dépenses du comité central républicain, pour la campagne présidentielle de 1888, que nous avons sous les yeux, contient à ce sujet des indications curieuses. Les frais de poste et de transport des documens et des ballots de journaux répandus à profusion dans les États douteux se sont élevés à 500,000 francs; 550,000 figurent au compte des voitures des orateurs ambulans, un million est affecté aux dépenses spéciales dans les États, alors douteux, de New-York, de New-Jersey, Indiana et Connecticut. Cette dernière dépense ne fut pas inutile. New-York donna à Harrison une majorité de 13,074 voix et l'Indiana de 2,392. Dans le Connecticut, le parti républicain n'échoua que de 336 voix et, dans le New-Jersey, que de 7,149. Un autre million figure au compte de la location des bureaux du comité central républicain à New-York, et surtout à celui des parades et défilés organisés dans cette ville avec grand renfort de musique et de drapeaux. « La plupart de ces parades et de ces defilés sont, écrit le *New-York Herald*, préparés par les comités des deux partis. En tant que facteurs actifs de la campagne, ces manifestations publiques ont peu d'importance. Elles n'en sauraient avoir que si elles étaient le résultat spontané de l'enthousiasme populaire, et c'est à le provoquer, à le faire naître qu'elles visent, souvent sans succès. Elles n'en coûtent pas moins fort cher, et quand les sommes réunies par dons volontaires spéciaux ne couvrent pas les frais, c'est à la caisse du parti de parfaire la différence. »

Cela est vrai pour New-York et aussi pour les grandes villes

industrielles et commerçantes. Elles sont blasées sur cet enthousiasme de commande; elles sont lasses de ces manifestations qui entravent leur trafic, qui détournent de leur travail commis et ouvriers. Mais il n'en est pas de même dans les États agricoles de l'Ouest, ainsi qu'il appert du rapport du président du comité démocratique de l'Illinois. Il réclame à grands cris des démonstrations publiques avec musique, drapeaux et coups de canon. « Une campagne *froide*, écrit-il, livrera l'État au parti républicain; une campagne *chauffée à blanc* le donnera à Cleveland. Il y a, dans l'Illinois, un appoint nouveau et considérable d'étrangers récemment naturalisés et de jeunes hommes devenus électeurs depuis 1888; ils iront du côté qui leur fournira le plus d'occasions de parader, de tirer des salves d'artillerie. Il faut ici de l'élan, du bruit, du bruit surtout. Vous ne sauriez trop le redire au quartier-général du comité central démocratique (1). »

Plus important encore est le rôle que les orateurs ambulans jouent dans la campagne présidentielle. Eux aussi, eux surtout, appartiennent à l'armée des politiciens. Ils en sont l'état-major secondaire, brillant et bruyant. L'Américain, taciturne d'ordinaire, est passionné pour les joutes oratoires; il affectionne surtout l'éloquence emphatique et patriotique, déclamatoire et violente, les discours à grands mots et à grandes phrases, mais assez savamment gradués et dont la péroraison retentissante et passionnée constitue un genre particulier qu'il désigne du nom de *spread eagle*. C'est, en effet, « l'aigle américain, » aux ailes éployées, planant dans l'espace, élevant jusqu'aux nues le renom de la grande république; c'est l'orgueil national porté à son maximum d'intensité, s'épanchant en périodes sonores et vibrantes. On en sourit après coup, mais l'action n'en est pas moins efficace sur des auditeurs concentrés et silencieux, très accessibles à l'influence de la parole.

Ces orateurs, courtiers électoraux, sont connus et cotés dans leur parti; selon leurs aptitudes diverses, on les achemine sur telle ou telle localité, on leur résume les argumens à développer, défensifs et agressifs; on leur trace le cadre de leur discours, presque toujours le même, et qu'ils vont déclamant de ville en ville, de village en village, assistés d'un agent qui note, lui, l'effet produit, qui reprend en sous-œuvre les électeurs ébranlés, qui leur distribue les brochures et les imprimés. Certains de ces orateurs populaires, ceux-là surtout qui opèrent dans les villes secondaires, — car les grandes villes sont réservées aux hommes marquans, aux voix autorisées du parti, — arrivent, par leur faconde,

(1) Voyez *Chicago Times* du 19 août 1892.

à se faire un nom, une réputation, à se créer dans leur État une clientèle politique qui les envoie parfois siéger et défendre ses intérêts dans l'assemblée législative d'État, étape naturelle pour parvenir au congrès.

Ils ne sont pas payés, ouvertement du moins. Ils sont inféodés à un parti et le servent, en apparence, par conviction. Mais leurs frais de voyage et de séjour sont calculés de manière à les satisfaire et à largement rémunérer leurs services. Ils reçoivent, en outre et sous main, des gratifications particulières des sénateurs, des représentans, des hommes politiques de leur parti, dont, dans leurs discours, ils préconisent le patriotisme et les talens, dont ils rappellent les services rendus, autant de jalons posés pour une élection future au congrès, aux fonctions locales importantes.

Non plus bruyamment, mais discrètement, les agens secrets, les *informers* du parti, opèrent et manœuvrent. Leur mission consiste à surveiller les agissemens de leurs adversaires, à noter les infractions aux lois électorales pour, en cas d'insuccès, faire invalider le résultat. Les agens secondaires sont choisis parmi les résidens du district, mais les principaux sont, le plus souvent, des inconnus dans la localité. Ils contrôlent les renseignemens de leurs subordonnés, mais ne s'en fient qu'à eux-mêmes pour les questions importantes; ils correspondent directement avec le comité d'État, le renseignent, autant sur le bon fonctionnement de ses agens locaux que sur les manœuvres des agens du parti opposé dont ils cherchent à pénétrer la tactique et les secrets. « Ils se surveillent de si près, dit un rapport au comité central, que tout achat de vote est virtuellement impossible, et il y a tant de bavards autour des comités locaux que c'est tentative vaine de tenir secrètes les instructions qu'on leur envoie. Les communications qu'il importe au comité central de ne pas laisser connaître à ses adversaires ne doivent pas dépasser le comité d'État, et là, encore, elles courent grand risque d'être divulguées ou surprises. Le président seul de ce comité en doit être informé. Le président modèle d'un comité d'État, ajoute le rapporteur, ne parle pas et ne se laisse jamais interviewer par les journalistes. Tel fut le sénateur Quay, le type achevé des présidens de comité. Il était muet sur l'ensemble de ses plans; il était inabordable aux questionneurs; il excellait dans l'art de les renvoyer, sans les blesser, à ses subordonnés qui, ne sachant rien, ne pouvaient rien révéler. »

Dans la campagne actuelle, ces *informers* ont déjà rendu de sérieux services. « Il est aujourd'hui parfaitement avéré, écrit le *New-York Herald* du 24 août dernier, que le sénateur Hill et le lieutenant gouverneur Sheehan ont connaissance du plan de campagne secret du président Carter et du comité central républicain,

plan imprudemment discuté par eux en présence d'un *informer* qui avait réussi à capter leur confiance et que l'on sait maintenant être un agent politique du sénateur Hill. On fait grand bruit de cette bévue; elle confirme d'ailleurs les appréciations des hommes éminens du parti qui, depuis que la campagne est ouverte, ne dissimulent pas leurs appréhensions et s'expriment sévèrement sur le manque de méthode, de discrétion et d'énergie des membres du comité central. »

Si multiples et variées que soient les combinaisons auxquelles se prête une campagne électorale, la routine y joue un grand rôle. Toutes ces campagnes se ressemblent quant aux modes d'action, quant aux rouages à mettre en mouvement, de même qu'elles se ressemblent quant au but à atteindre. Mais la routine n'est ici que le résultat d'une longue expérience, d'une tradition constante quant à l'efficacité des moyens d'influencer l'électeur. Au premier rang, comme dépense, figure l'envoi de brochures, de journaux, d'imprimés de toute nature. Il semble, de prime abord, que les frais considérables que ces envois occasionnent pourraient être beaucoup réduits et, de l'avis de tous, ils sont excessifs. « C'est, écrit un agent électoral expérimenté, par les discours des orateurs populaires que les argumens contenus dans ces feuilles imprimées atteignent directement les électeurs. Peu d'entre eux ont le loisir ou la patience de lire des brochures. De toutes les publications, les seules qui portent sont celles qui, sous une forme brève, concise, résument les argumens les plus intelligibles pour les masses. » Et il cite, comme modèle du genre, comme exemple à suivre, une carte tirée à des millions d'exemplaires, lors de la dernière campagne présidentielle. Elle était l'œuvre du révérend Burchard et ne portait que ces trois mots: *Rum*, *Romanism*, *Rebellion*. On la distribua à profusion le dimanche qui précédait l'élection, à l'issue des services divins; on l'afficha sur tous les murs, on la glissa sous toutes les portes. L'élection avait lieu le mardi suivant et cette carte, ainsi lancée à la dernière heure, par le comité républicain que dirigeait M. Blaine, demeurée, faute de temps, sans réplique, rallia au parti républicain nombre d'électeurs jusque-là indécis, persuadés que l'élection du candidat démocrate aurait pour résultat l'accroissement de la consommation des spiritueux, la prédominance du catholicisme et une nouvelle guerre de sécession. « Les trois R, disait l'un des chefs du parti, nous ont donné la victoire dans les États puritains. »

Ce qui rend de plus en plus lourde la dépense des imprimés, ce sont les exigences des sénateurs et des représentans de chacun des deux partis, pour lesquels la campagne présidentielle est une occasion de faire publier, aux frais de la caisse générale, leurs dis-

cours au congrès et de les envoyer gratuitement à leurs électeurs. A les en croire, la diffusion de leur parole est indispensable au succès de la cause commune. D'autre part, l'heure serait mal choisie pour indisposer, par un refus, des hommes influens dans leurs états et sur le concours desquels on fait fond. Les vanités blessées ne pardonnent pas; aussi, pendant les quelques semaines que dure la lutte présidentielle, est-ce par énormes ballots que l'on expédie, sur tous les points de l'Union, la prose des membres du congrès. Le nombre de ces ballots s'accroît encore quand il s'agit des élections au sénat et à la chambre des représentans, et le montant des frais de transport s'élève alors brusquement d'un à deux millions de francs. Il ne sera pas moindre pour la campagne en cours. Le parti démocratique se propose en effet de répandre, par millions d'exemplaires, une série de brochures extraites d'un livre en préparation écrit par M. Josiah Quincy, l'un des hommes littéraires en vue de l'Union; sa plume incisive et vigoureuse se prête merveilleusement à ce genre de pamphlets politiques, dont on semble attendre d'importans résultats.

III.

Ce n'est pas sans une sérieuse et légitime appréhension que, depuis un quart de siècle, la partie industrielle et commerçante de la population des États-Unis voit s'ouvrir tous les quatre ans une campagne présidentielle et surgir une crise politique. Ces appréhensions s'accroissent en raison directe de l'importance des questions soulevées, de la durée de la campagne qui absorbe virtuellement près de six mois, de l'influence désastreuse qu'elle exerce sur le commerce et l'industrie, ainsi que sur les transactions de toute nature. A mesure que le pays se peuple et s'enrichit, qu'il se développe et grandit, le nombre des fonctions rétribuées s'accroît et, avec lui, l'importance du butin à se partager. L'armée des politiciens grossit démesurément et le niveau moral baisse. La politique devient une industrie, et la corruption s'étend.

Mais, surtout, les intérêts matériels souffrent et, sur ce point, le Yankee n'entend pas raillerie. Il n'est pas homme à récriminer contre les pertes qu'il subit du fait de ses spéculations. Prêt à beaucoup risquer pour beaucoup gagner, il est résigné à se ruiner, quitte à recommencer. Il est joueur, et gros joueur, par tempérament, mais il n'entend pas que la politique brouille systématiquement les cartes et introduise, dans ses combinaisons, un aléa sans compensation. Un temps d'arrêt régulier, à date fixe, dans toutes les branches de l'industrie, n'est pas pour lui plaire et, comme il aime à comprendre et excelle à chiffrer, il a voulu se

rendre compte de ce qu'une élection présidentielle coûte à tous, de même qu'il sait ce qu'elle lui coûte en tant qu'adhérent de l'un des deux grands partis en présence.

Il a procédé à cette enquête, et les résultats qu'elle lui a donnés le font réfléchir. La presse les a centralisés, compulsés, minutieusement revisés. Elle a fait comparaître à sa barre les financiers les plus compétens, les banquiers les mieux renseignés, les marchands de blé de Chicago et les manufacturiers de Pittsburg, les rois de l'or et de l'argent, du fer, du sucre, du pétrole, des chemins de fer et des bateaux à vapeur, les millionnaires et les milliardaires, Andrew Carnegie et Crocke, Huntington et Armour, Sloane et Standford, Spreckels et Fair et aussi les rois de Wall-Street: Gould et Dillon, Sage, William et Sturges.

Il y a quatre années de cela. C'était au lendemain de la grande bataille électorale qui ramenait Harrison et le parti républicain au pouvoir avec une majorité de 65 votes électoraux et de 20 États contre 18, mais avec une minorité de 97,883 suffrages. La lutte avait été chaude, le résultat longtemps incertain. Pendant six mois, la vie commerciale avait été comme paralysée, les transactions ajournées, et l'on se demandait s'il ne serait pas d'une sage politique d'épargner au pays des secousses aussi rapprochées, d'étendre le terme des pouvoirs présidentiels, d'en fixer la durée à six ou sept années au lieu de quatre et de déclarer le président sortant non rééligible.

On supputait que ce n'était pas trop de six mois au président élu pour réorganiser l'administration dissoute, que les six derniers mois de son exercice étaient absorbés par les préoccupations d'une réélection possible, que les trois années restantes ne suffisaient pas à l'étude des questions économiques, en dehors de l'expédition des affaires courantes. On rappelait qu'il n'avait pas fallu moins de trois ans à Cleveland pour arrêter les grandes lignes de son programme financier et, qu'au moment même où il se préparait à soumettre au congrès, et, par lui, à la nation, les conclusions auxquelles l'avait amené un examen attentif des problèmes les plus graves et les plus compliqués, les chefs du parti démocratique l'avertissaient que le temps lui faisait défaut pour donner à l'opinion publique les explications nécessaires, pour calmer les appréhensions ignorantes des uns, pour réfuter les sophismes volontaires des autres. Il importait, toute affaire cessante, de s'occuper de la campagne électorale et de solliciter un nouveau mandat qui, seul, le mettrait à même d'obtenir du congrès un examen approfondi de la situation anormale créée au trésor par d'énormes excédens de recettes, ainsi que des remèdes qu'il proposait d'y apporter.

Ces calculs étaient justes, ces faits étaient exacts, et l'on s'ex-

plique qu'au lendemain de l'élection qui renversait Cleveland et amenait Harrison, on ait agité la question de savoir si le moment n'était pas venu de modifier la loi constitutionnelle et d'assurer au chef du pouvoir exécutif un plus long terme d'exercice. C'était rompre avec les traditionnels erremens qui, depuis 1789, avaient fait loi pour 26 présidens, et l'on hésitait à revenir sur la décision des fondateurs de la république. Eux-mêmes, cependant, avaient hésité longtemps à la prendre.

Lorsqu'en mai 1787, Edmund Randolph et Charles Pinkney soumirent à la convention nationale leur rapport sur les lois organiques des États-Unis, ils laissèrent en blanc la durée des pouvoirs du président, durée sur laquelle ils n'avaient pu se mettre d'accord. La première motion fut celle de James Wilson, représentant de la Pensylvanie; il proposa d'insérer trois ans, mais aussi une clause déclarant le président rééligible. Charles Pinkney voulait sept années. Roger Sherman appuya la motion de James Wilson et George Mason celle de Pinkney, sous la réserve expresse que le président ne pourrait être réélu après sept années d'exercice. La question se posa, tout d'abord, pour ou contre le chiffre de sept années. Cinq États : New-York, New-Jersey, Pensylvanie, Delaware et Virginie votèrent pour; quatre : Connecticut, la Caroline du Nord, la Caroline du Sud et la Georgie votèrent contre; Massachusetts se déclara divisé. D'un commun accord, on ajourna la solution.

Telle était l'indécision des législateurs sur cette question importante, que, lorsqu'elle revint, quelques jours plus tard, en discussion, sur le rapport de Gorham, Alexander Hamilton proposa que le président fût nommé à vie. On écarta cette motion après débats, et la majorité se prononça, par un vote préliminaire, en faveur de sept années, mais sous la réserve de non-réélection.

En juillet, nouvelle discussion. Cette fois, la clause restrictive quant à un second mandat est mise de côté. On examine la question de prolongation indéfinie des pouvoirs sous la condition de *good behaviour*, de « bonne conduite, » mais la majorité y est hostile. La double préoccupation qui se fait jour dans les débats est, d'une part, d'affranchir le pouvoir exécutif du contrôle du pouvoir législatif, de l'autre, d'écarter jusqu'à l'apparence d'une monarchie. Cette dernière prévaut, et la clause de *on good behaviour* va rejoindre celle de non-rééligibilité.

Le vote du lendemain semble décisif. La convention se prononce contre le terme de sept années. Ellsworth propose que le président soit élu pour six ans. « Si les élections sont trop fréquentes, dit il, le pouvoir exécutif sera trop faible. Ses fonctions sont de nature à le rendre impopulaire, pour un temps du moins, et sa

gestion sera constamment critiquée. » Et Williamson, qui appuie cette motion, ajoute : « Une élection présidentielle coûte cher; il n'y a pas lieu de la répéter fréquemment. Puis, il peut arriver que les hommes les mieux qualifiés pour exercer le pouvoir se refusent à le briguer pour un terme trop court, qu'ils se tiennent à l'écart et soient remplacés par des ambitieux. »

On s'arrête au terme de six années contre lequel l'État du Delaware est seul à voter. Nouvel ajournement, nouveaux débats; Williamson revient à la charge; il réclame sept années, mais ne veut pas d'un second mandat. « Si le président est rééligible, dit-il, il fera tout pour se maintenir en place, sa vie durant, et pour transmettre le pouvoir à son fils. Je crains fort qu'un jour ou l'autre nous n'en revenions forcément au régime monarchique, mais notre devoir est de retarder, autant que faire se peut, cette éventualité; une des premières conditions est de rendre le président non rééligible. Si cette restriction est adoptée, je n'ai plus d'objections à voter pour sept ou même dix ou douze années. » Ces argumens ébranlent la convention; elle semble disposée à suivre Williamson dans la voie où il s'engage. Gerry appuie sa motion; Alexander Martin propose de fixer la durée des pouvoirs à onze années; Gerry rencherit et suggère quinze, King demande vingt. Mais Morris intervient; il plaide avec chaleur et conviction en faveur d'un court terme et d'un mandat renouvelable. « Vous proposez, dit-il, de remettre au président le pouvoir pour quinze ou vingt ans, mais c'est mal connaître la nature humaine de croire qu'il vous suffit de déclarer qu'il ne pourra être réélu. Quelle est votre sanction? Pensez-vous qu'après avoir exercé la magistrature suprême pendant un aussi long terme, il se résignera plus facilement à redevenir un simple citoyen? Il aura tôt fait de tourner l'impuissant obstacle que vous croyez lui opposer. Chef de l'armée, il se refusera à quitter le pouvoir; ce sera la guerre civile, et je vous prédis que, ce jour-là, le vainqueur, quel qu'il soit, deviendra le maître, et votre république aura vécu. »

Les argumens de Morris l'emportèrent, mais ce ne fut que le 4 septembre, après plus de quatre mois de discussions, que la question fut enfin tranchée. A l'unanimité, moins le vote de la Caroline du Sud, la convention décida que le président serait nommé pour quatre ans et serait rééligible.

On voit combien, sur cette question vitale, ces hommes si décidés se montrent indécis. Ils hésitent et tâtonnent; ils votent dans un sens, puis dans un autre, selon la préoccupation du moment. Aussi la loi qu'ils édictent, après des tergiversations nombreuses, a-t-elle, malgré la consécration du temps, un caractère provisoire aux yeux de beaucoup d'hommes politiques aux États-Unis. Ils

estiment que l'on peut la modifier sans porter atteinte aux traditions, sans manquer au respect dû à l'œuvre constitutionnelle de la convention. La question sur laquelle les fondateurs de la république, *the Fathers of the Republic*, se sont attardés, qu'ils n'ont résolue qu'après tant d'atermoiemens, peut être agitée à nouveau. On a, pour la résoudre au mieux des intérêts généraux, des élémens d'appréciation qui faisaient défaut aux législateurs de 1787, et une expérience plus que séculaire.

Cette expérience a justifié, et bien au-delà, les prévisions de Williamson. Les dépenses électorales augmentent à chaque terme nouveau. Puis il est arrivé ce que ni Williamson, ni Morris, ni personne autre ne prévoyait alors, à savoir que l'union américaine compte aujourd'hui 37 États et territoires peuplés de plus de 63 millions d'habitans, qu'elle constitue l'une des plus puissantes nations du monde, l'une des plus riches et des plus commerçantes. Tout est changé depuis 1787; la république, solidement assise, n'a rien à redouter d'une désaffection populaire ou d'un coup de main contre les institutions démocratiques. Si d'autres dangers la menacent, celui d'un changement de régime, de la substitution d'une monarchie à la forme actuelle, paraît définitivement écarté. A cette appréhension, légitime en 1787, au lendemain d'une guerre qui consacrait l'affranchissement des colonies, mais laissait subsister encore, chez nombre de colons, les traditions anglaises de respect et d'attachement à la royauté, d'autres préoccupations ont succédé. Elles se font jour et nous les retrouvons dans les résultats de l'enquête officieuse de 1888.

Cette enquête avait un double but : estimer les inconvéniens et chiffrer les pertes qu'entraînait pour le pays une crise présidentielle revenant tous les quatre ans; aviser aux moyens d'y remédier. Nous la résumerons en nous appuyant sur les témoignages les plus éclairés et les plus probans. Quant aux évaluations, elles varient; il n'en saurait être autrement en matière si complexe. La plus modérée, celle à laquelle les hommes les mieux à même de juger se rallient, donnait déjà, en 1888, le chiffre formidable de *deux milliards et demi de francs*, 500 millions de dollars.

Au premier abord, ce chiffre paraît exorbitant. On hésite à croire qu'une crise présidentielle inflige à la grande république une perte aussi énorme; d'aucuns, cependant, tiennent ce chiffre pour inférieur à la réalité et le portent à trois milliards. Sur quelles bases s'appuie-t-on pour dégager l'inconnue d'un problème de cette nature? Il en est plusieurs, la plupart empruntées aux relevés statistiques du mouvement commercial des États Unis, à la comparaison des chiffres afférens aux périodes similaires dans les années d'élection présidentielle et dans les années autres, enfin à l'écart entre ces chiffres. Mais

si exact que puisse être un pareil calcul, il ne saurait s'imposer comme probant. Il ne suffit pas en effet d'établir la résultante du temps d'arrêt que subissent les transactions commerciales, il faut déterminer celle de la production agricole, manufacturière et industrielle, celle qu'accusent les publications des 3,577 banques nationales et des 4,500 banques d'État ou particulières, opérant sur un capital de 9,770 millions de francs, dépositaires de 7,625 millions en comptes-courans ; il faut en déduire ce qui n'est qu'opérations ajournées, reprises au lendemain de la crise. Le problème est singulièrement compliqué et, seul, un petit nombre d'hommes, aux États-Unis, était à même de le résoudre.

L'un des plus compétens, à coup sûr, était M. Chauncey M. Depew. Financier émérite, industriel de premier ordre, président de l'une des plus grandes compagnies de chemin de fer, ses aptitudes multiples, son expérience consommée et sa grande position de fortune le désignaient comme le plus apte peut-être à élucider et à résoudre la question. Elle lui fut soumise par le *New-York Herald*, et sa réponse fut des plus nettes. « Le coût d'une élection présidentielle, dit-il, est énorme. Il dépasse incalculablement les prévisions les plus hardies des fondateurs de la république et, tous les quatre ans, ce coût s'accroît. Il résulte de mes constatations que, pendant la campagne électorale, nombre de manufactures chôment, toute expansion, tout mouvement en avant cesse. L'industrie, le commerce, l'agriculture, se contractent, se replient sur eux-mêmes, dans l'attente de l'orientation économique que déterminera l'élection. Des calculs que j'ai faits, il résulte qu'en temps normal, pendant la période correspondante à celle de la crise présidentielle, le montant des transactions intérieures de toute nature s'élève à 5 milliards de dollars (25 milliards de francs). Je n'estime pas que le déficit afférent à la crise politique intérieure soit inférieur à 10 pour 100 de ce total ; c'est, selon moi, une somme de 500 millions de dollars que la période du renouvellement des pouvoirs présidentiels coûte actuellement à l'Union américaine (1). »

Consultés à leur tour, les présidens des chambres de commerce n'ont pas été moins explicites. Par des voies différentes ils arrivent à des chiffres plus élevés, faisant entrer en ligne de compte la perte de salaires encourue par les employés et ouvriers qui désertent le comptoir ou l'atelier pour assister aux réunions électorales et prendre part aux manifestations publiques. Les appréciations des financiers, des rois de l'argent, diffèrent de peu. J. Gould se refuse toutefois à préciser un chiffre. « La perte est énorme, dit-il ; elle affecte sérieusement l'industrie nationale et la circulation moné-

(1) Voyez le *New-York Herald* du 14 novembre 1888.

taire et, bien que je ne puisse l'évaluer en dollars, n'ayant pas le loisir d'étudier à fond la question, j'estime qu'il est urgent de chercher au plus tôt un remède à un pareil état de choses. » Sydney Dillon conclut de même, et aussi Samuel Sloan et Russell Sage. Leurs évaluations se rapprochent de celle de M. Depew.

Les présidens des banques nationales et des banques d'épargne, George C. William, Henry H. Hoguet, William C. Sturges, sont plus catégoriques encore, étant mieux à même que personne de se rendre un compte exact de l'activité ou du ralentissement des transactions. Ils ont, en quelque sorte, le doigt sur le pouls du patient; ils voient s'élever ou s'abaisser le montant des dépôts, se réduire ou s'accroître le chiffre de l'épargne, l'argent circuler ou demeurer stagnant. « Pas un homme politique, dit M. Hoguet, n'a cure du ralentissement brusque et soudain dont l'ouverture de la campagne présidentielle donne le signal. Toutes les grandes entreprises, tous les gros contrats s'arrêtent simultanément. » Et M. Sturges ajoute : « Je ne crois pas qu'il convienne de faire entrer en ligne de compte, dans le calcul, la perte de salaires volontairement encourue par l'ouvrier; il faudrait alors faire entrer en ligne ce que gagnent les agens électoraux et tous ceux pour lesquels une élection est une occasion de gains. Nous voyons bien, pendant les périodes électorales, ce que l'ouvrier retire de la caisse d'épargne, mais nous ignorons ce qu'encaissent les politiciens. Ce qui est certain, c'est que le pays souffre et que les pertes sont énormes. » Même unanimité chez les grands courtiers en marchandises, en fonds publics, en propriétés. Ils évaluent de 25 pour 100 à 50 pour 100 le montant du ralentissement des transactions. Sur les hypothèques seules, la différence se chiffre par 25 millions, sur les courtages par 10, sur les assurances par 15.

S'il fallait accepter sans contrôle les pertes accusées par les manufacturiers, industriels et négocians de tous ordres, le chiffre de 2 milliards 1/2 serait de beaucoup dépassé; mais il importe de tenir compte du fait que des commandes différées ne sont pas toujours des commandes supprimées et qu'une période de stagnation est souvent suivie d'une période de reprise. La comparaison des chiffres d'affaires, pendant et après la crise, avec ceux des périodes correspondantes ordinaires permet de rétablir les faits. Tels qu'ils sont, ils ne laissent aucun doute sur le bien fondé des plaintes et ils n'infirment en rien une évaluation que beaucoup tiennent pour trop faible et contre laquelle nul ne s'inscrit en faux.

Les intérêts lésés ont donc remis à l'ordre du jour la question, si péniblement tranchée par la convention nationale, de la durée des pouvoirs présidentiels. A en juger par le retentissement qu'eut,

en 1888, l'enquête officieuse que nous venons de résumer, à en juger par la presque unanimité avec laquelle l'opinion publique se prononça alors en faveur d'une revision, sur ce point, de la loi constitutionnelle, on eût pu croire qu'avant peu ce serait chose faite et que, dès l'ouverture du congrès, la question se poserait officiellement. Il n'en a rien été et il n'en pouvait rien être. Au lendemain d'une élection chaudement contestée, le pays était las de controverses politiques; il n'avait qu'un désir : respirer et se remettre à ses affaires; qu'un souci : ajourner à des temps plus calmes une discussion sans résultat pratique immédiat.

Le débat n'est toutefois qu'ajourné; dès le 9 novembre 1892, on entendra les mêmes plaintes et les mêmes récriminations, plus vives et plus urgentes peut-être qu'en novembre 1888. Tôt ou tard il faudra bien s'y rendre et en aborder l'examen. Si propre à agir sur les imaginations que puisse être, dans un pays commerçant comme les États-Unis, l'argument tiré des pertes infligées à l'industrie nationale et du chiffre même de ces pertes, il ne sera pas le seul qui décidera, l'heure venue, de la modification à introduire dans la constitution. Le patriotisme inquiet fera, lui aussi, entendre sa voix. Si les opinions diffèrent en effet sur l'extension de durée des pouvoirs présidentiels, si les uns, avec Chauncey M. Depew, Dillon et Sage, recommandent six années, si les autres, avec Gould, Sloane, Brown, se déclarent en faveur de huit, il est cependant un point sur lequel tout le monde est d'accord et qui, dans l'opinion de tous, l'emporte encore sur les considérations d'ordre purement pécuniaire : c'est la nécessité d'arrêter le recrutement d'abord, puis de hâter le licenciement de l'innombrable armée des politiciens. Ils encombrent les avenues du pouvoir, ils introduisent dans les élections, qui devraient être œuvre de citoyens, un ferment de corruption qui démoralise les masses et qui écarte des fonctions publiques les plus dignes de les briguer, les plus capables de les remplir.

Si l'opinion évolue, depuis plusieurs années, dans un sens nouveau, si, par ses agens attitrés : la presse, la brochure, le livre et la parole, elle réclame un gouvernement fort, si elle met en suspicion le suffrage populaire et tient ses verdicts en médiocre estime, la faute en est aux politiciens. Ils faussent le rouage principal, celui qui met en mouvement la machine gouvernementale. Ils constituent, à l'heure actuelle, l'un des deux grands dangers qui menacent la république.

L'autre, nous l'avons signalé plus haut et aussi plus d'une fois ici (1), c'est l'accumulation de capitaux énormes dans un petit

(1) Voyez la *Revue* des 15 juin, 1er septembre, 1er novembre et 15 décembre 1888.

nombre de mains; c'est l'existence de ces grandes fortunes américaines qui étonnent le monde et dont nous avons retracé l'histoire. Depuis quatre ans que notre travail a paru, le nombre de ces fortunes s'est encore accru ; de nouveaux noms prennent place dans le livre de l'or, noms de personnalités puissantes : celui de Rockafeller avec 350 millions, de Blair avec un chiffre égal, ceux de Standford, Huntington, Carnegie avec 250 millions, de Coxe, Drexel, Fair, Sinton, Sloane, Dillon, Armour, Spreckels, Wenamaker avec plus de 100 millions chacun. A côté de ces capitalistes, colossalement riches, apparaissent des corporations qui ne le sont pas moins, corporations anonymes : *Trust companies*, syndicats, banques, disposant de puissans moyens d'action, possédant de grands journaux, influençant dans un sens favorable à leurs intérêts les législatures d'État, pesant d'un poids considérable sur les décisions du congrès.

Ce double danger, il n'est aucun Américain éclairé qui ne le sente et ne le signale. Nous voyons aujourd'hui les capitalistes, les financiers, les grands industriels dénoncer le premier et, pour le conjurer, réclamer l'extension des pouvoirs du président, des élections moins fréquentes et le licenciement des politiciens. Le second préoccupe tous les esprits, il se fait jour dans d'innombrables brochures, dans celles notamment de l'importante corporation des *chevaliers du travail;* il se révèle par des grèves comme on n'en avait pas encore vu, par le singulier spectacle de la lutte d'un homme contre des milliers d'hommes, de Carnegie levant à ses frais un bataillon, s'adressant à l'agence Pinkerton qui lui fournit, à prix débattu, des transports armés en guerre, des combattans qui vont tuer et se faire tuer pour une cause qni n'est pas la leur.

Attendre de l'élection présidentielle du 8 novembre prochain un remède à ce double danger, ce serait attendre l'impossible. L'évolution sera lente, le résultat viendra à son heure, mais il est à souhaiter pour la grande république que cette heure ne sonne pas trop tard et que le mal ne s'aggrave pas. C'est déjà un symptôme favorable que l'inquiétude et l'agitation qui se manifestent. Nous sommes ici sur terre anglo-saxonne; les brusques reviremens y sont rares; on y procède avec une sage lenteur, mais, une fois saisie d'une question, et d'une question aussi vitale, l'opinion publique ne s'en dessaisit plus; elle la tourne et la retourne sous toutes ses faces; elle pèse et soupèse la solution qu'elle comporte et, le moment venu, elle l'impose.

C. DE VARIGNY.

LA FRANCE

SOUS

LA PREMIÈRE RESTAURATION

II[1].

LA RENAISSANCE DES PARTIS ET LE MINISTÈRE DU MARÉCHAL SOULT.

I.

Le peuple et l'armée restaient hostiles à la royauté. Et non-seulement Louis XVIII n'avait pu gagner leur respect et leur confiance, mais il n'avait pas réalisé les espérances que la noblesse, la bourgeoisie et le monde de la politique avaient fondées sur son gouvernement. Il avait ainsi perdu beaucoup des sympathies que ces classes presque tout entières s'étaient senties pour sa personne aux premiers jours de la restauration.

Pour les royalistes de la veille, la royauté avec une charte constitutionnelle, deux chambres et un ministère formé en partie de bonapartistes ralliés et de libéraux impénitens, la royauté avec l'administration et la justice aux mains des fonctionnaires et des

(1) Voir la *Revue* du 1er octobre 1892.

magistrats de l'empire, avec les grands commandemens laissés aux lieutenans de Napoléon, avec des révolutionnaires nommés pairs de France et des régicides maintenus à la cour de cassation, n'était pas la royauté. Louis était-il remonté sur le trône des Bourbons pour adopter les institutions de la république et de l'usurpateur, pour couvrir de son manteau fleurdelisé les crimes et les iniquités de vingt-cinq années? La modération du roi confondait toutes les idées des émigrés et décevait toutes leurs espérances. Ils avaient un gouvernement qu'ils qualifiaient « d'anarchie révolutionnaire, » tandis qu'ils attendaient « un gouvernement réparateur, » c'est-à-dire « une épuration générale, » la destitution en masse des fonctionnaires, le licenciement de l'armée et sa reconstitution en régimens provinciaux commandés par les anciens condéens et les héros de la Vendée, l'abolition des divisions départementales, le rétablissement des provinces et de leurs anciennes franchises, la suppression des chambres, de la liberté de la presse, de la Légion d'honneur, la restauration des parlemens, la dénonciation du concordat, la restitution des biens d'église et des biens nationaux, — avec ou sans indemnité aux acquéreurs, suffisamment indemnisés par vingt années d'usufruit, — la simple tolérance des cultes dissidens sans salaire à leurs ministres, la réintégration des nobles dans la plupart de leurs privilèges, la réorganisation complète du clergé afin qu'il reprît son rang et son influence dans l'État. En résumé, ce que voulaient les émigrés, c'était la royauté absolue, la contre-révolution, la rétablissement des trois ordres, le retour au régime de 1788. Villèle, dans une brochure adressée aux députés de son département, concluait ainsi : « Revenons à la constitution de nos pères, à celle qui rendit la France heureuse et florissante. Les parties de notre ancienne organisation qui ont souffert nous coûteront moins à réparer que les nouvelles institutions ne coûteraient à établir. » Et le marquis de Chabannes disait au roi : « — Quelques années d'un despotisme absolu, voilà quel sera le baume salutaire. » De plus exaltés encore demandaient que le retour à l'ancien régime fût inauguré par le bannissement d'un bon nombre de révolutionnaires et par le supplice ou tout au moins par la déportation des régicides.

Or, non-seulement le gouvernement de Louis XVIII allait à l'encontre des théories politiques des royalistes et de leurs vœux de représailles, mais il ne faisait rien ou presque rien pour eux-mêmes. L'admission dans la Maison militaire, où la solde était fort peu élevée, quelques pensions sur la cassette royale, quelques emplois dans l'armée, des centaines de croix de Saint-Louis et des milliers de décorations du Lys ne compensaient pas aux yeux des émigrés

les places qu'on ne s'empressait pas de leur donner et les biens que la charte défendait de leur restituer. Les plaintes s'élevaient autour du trône. « Des régicides, des factieux, de misérables bonapartistes, écrivait à Blacas le chevalier de Saint-Aignan, obtiennent des places, des dignités, des pensions, et je suis réduit à mendier aux portes du palais de mon souverain une récompense qui m'est due et que je ne devais attendre qu'autant de temps qu'il en aurait fallu pour s'enquérir et s'acquitter. » Jusque dans la chapelle des Tuileries, on condamnait la faiblesse et l'égoïsme de Louis XVIII. On l'appelait, comme la petite cour de Coblentz avait appelé le malheureux Louis XVI : le roi des Jacobins. « C'est à Hartwell, disaient les mécontens, qu'il a pris ces idées libérales. Il n'avait pas le droit de donner cette constitution abominable. Il s'est fait le complice des révolutionnaires en consacrant dans la charte la spoliation de nos biens. Et quel droit peut avoir un roi de disposer du bien d'autrui? Mais que lui importe, pourvu qu'il mange, qu'il devine des charades et qu'il écrive de petits billets (1)! »

Ainsi parlaient ceux que l'on accusait d'être « plus royalistes que le roi. » Ils l'étaient, en effet, et non sans motif. La charte n'empêchait pas Louis XVIII de vivre en roi, avec une liste civile de 24 millions, mais elle empêchait les émigrés de recouvrer leurs biens et leurs privilèges. On disait au faubourg Saint-Antoine : « Quand le roi a dîné, il croit son peuple heureux. » On aurait dit non moins justement au faubourg Saint-Germain : « Le roi est rentré aux Tuileries, il croit que nous sommes rentrés dans nos châteaux. » Or, en fait de châteaux, beaucoup d'émigrés, qui avaient épuisé leurs dernières ressources pour venir à Paris, habitaient des mansardes. Au mois de décembre, plusieurs d'entre eux, dénués de tout et las d'espérer, retournèrent en Angleterre reprendre leurs modestes places de professeurs.

La bourgeoisie, devenue déjà quelque peu mécontente de ce qui se passait, était surtout inquiète de ce qui pouvait survenir. Le langage des journaux l'irritait, les propos des royalistes l'exaspéraient, leurs prétentions l'alarmaient. « On va maintenant jusqu'à faire un crime de ce qui a fait le plus d'honneur, écrivait Bondy à Suchet : aimer son pays, être bon Français, gémir sur les maux qui l'ont accablé. » — « Qu'un noble devienne ministre ou officier, écri-

(1) Rapports de police, 29 juillet, 2-27 septembre, 9 novembre. (Archives nationales F⁷, 3738, F⁷, 3773.) Chabannes, *Lettres* 36, 91, 73. J.-P. Brès à son oncle. Paris, 4 juillet. (Archives des affaires étrangères, 675.) Wellington à Castlereagh, 4 octobre : « Les émigrés sont aussi irrités contre le roi que les jacobins et les bonapartistes. » (*Dispatches*, Supplément IX.)

vait Barante à Montlosier, on trouve cela tout naturel; mais ce qui révolte, c'est qu'un gentilhomme de campagne, qui a 2,000 ou 3,000 francs de rente, ne sait pas l'orthographe et n'est capable de rien, traite du haut en bas un propriétaire, un avocat, un médecin, est offensé qu'on lui demande des impôts et bientôt croira déroger en les payant. » On aimait le roi, on croyait qu'il voulait sincèrement le maintien de la charte, mais on doutait de sa fermeté ; on craignait qu'il ne se laissât à la fin dominer par sa famille et son entourage. Déjà diverses mesures, comme l'ordonnance sur l'observation des dimanches, le rétablissement des processions, la suspension de la liberté de la presse, semblaient des concessions bien promptes à l'esprit réactionnaire. On trouvait aussi que la *dix-neuvième année du règne*, la reconstitution de la maison militaire, et le banquet de l'Hôtel de Ville, où le préfet de la Seine et les membres du conseil municipal « avaient eu l'honneur » de servir à table, serviette sous le bras, le roi et les princes, rappelaient un peu trop l'ancien régime. On disait couramment dans la conversation : « Si les Bourbons maintiennent la charte? » La garde nationale parisienne ressentait une profonde irritation d'avoir été relevée des postes intérieurs des Tuileries, et dans des conditions particulièrement offensantes. Un ordre du jour de Dessoles, annonçant en termes flatteurs pour la garde nationale les modifications apportées à son service, aurait paré à tout. On ne s'en avisa point. Un beau matin, les nouveaux gardes du corps vinrent purement et simplement occuper les postes, et, sans laisser même le temps aux miliciens de s'assembler pour prendre les armes, ils ôtèrent les fusils du râtelier et les jetèrent sous les banquettes (1).

Les politiques de profession, libéraux, bonapartistes et anciens révolutionnaires, s'évertuaient naturellement à agiter l'opinion. Comme ils se croyaient les plus menacés, les uns dans leurs principes, les autres dans leur personne, — cinquante-cinq de ces derniers avaient déjà été exclus de la chambre des pairs, — ils attaquaient pour se défendre. Ils censuraient tous les actes du gouvernement, commentaient les articles imprudens des journaux royalistes, dé-

(1) J.-P. Brès à son oncle, Paris, 4 juillet. (Archives des affaires étrangères, 675.) Lettre du général Berge, Paris, 19 juillet. (Archives de la guerre.) Comte, *Histoire de la garde nationale de Paris*, 421-422. Rapports de police, 21 juillet, 31 août. (Archives nationales F⁷, 3738.) — Cette grave maladresse est d'autant plus inexplicable que, jusqu'à ce jour (25 juin), le gouvernement avait tout fait pour gagner la garde nationale. Le comte d'Artois avait pris l'uniforme de ce corps le jour de son entrée à Paris; le roi avait confié à la milice, de préférence à la troupe, le service des Tuileries; enfin, les gardes nationaux avaient été décorés en masse de l'ordre du Lys avec un ruban spécial, liséré de bleu, et par surcroît nombre d'entre eux avaient reçu la Légion d'honneur.

nonçaient les projets du parti de l'émigration, signalaient l'influence croissante du clergé, montraient la réaction près de triompher, argumentaient avec une subtilité de casuistes sur les infractions à la charte. Durbach, Raynouard, Lambrechts, Bedoch, Dumolard, Flaugergues, Souques, Benjamin Constant, Comte, La Fayette, déclaraient la liberté en péril. Mme de Staël dogmatisait et « faisait rage constitutionnelle » au château de Clichy, où elle recevait à souper trois fois par semaine tout le personnel libéral. Chez la duchesse de Saint-Leu, chez Mme Hamelin, chez Mme de Souza, les bonapartistes criblaient d'épigrammes la famille royale, les ministres, les émigrés, et ne cachaient pas leurs espérances renaissantes. Mais les plus empressés à prédire la chute de Louis XVIII, les plus ardens à exalter les esprits, à provoquer l'agitation, à attiser les haines par leurs paroles et leurs écrits, c'étaient les anciens terroristes, Carnot, Fouché, Thibaudeau, Réal, Thuriot, Méhée, Pons de Verdun, Merlin, Villetard, Grégoire, Garat, Prieur de la Marne.

L'opposition était montée du fond à la surface. On n'en était plus à ces premiers temps de la restauration où les classes supérieures et moyennes se félicitaient unanimement du retour des Bourbons, où tous les journaux célébraient la bonté et la raison de Louis XVIII et escomptaient les bienfaits de son gouvernement réparateur, où l'on ne voyait aux devantures des marchands d'estampes que portraits du roi et caricatures de l'empereur, où il ne paraissait d'autres brochures que *les Sepulcres de la Grande armée*, *Buonaparte aux prises avec sa conscience*, *la Vie de Nicolas*, *le Mea culpa de Buonaparte*, *le Corse dévoilé*, *Robespierre et Buonaparte*, *la Résurrection d'Henri IV*. Maintenant les salons devenaient inquiets et frondeurs. On parlait de coups d'État, d'une loi suspendant la liberté individuelle, d'émeutes, de conspirations militaires. Les étudians, opposés à l'empereur sous l'empire, se rangeaient parmi les ennemis des Bourbons. L'École polytechnique signa par ordre une adresse au roi, mais les élèves dirent : « Le cœur n'y est pour rien. » Les passions, les espérances, les animosités des partis se reflétaient dans la presse. La *Quotidienne*, — surnommée *la Nonne sanglante*, — la *Gazette de France*, le *Journal des Mécontens*, le *Journal royal*, soutenaient la politique violente et provocatrice des ultras. Le *Journal de Paris*, le *Journal général*, parfois le *Journal des Débats* (1), défendaient les idées

(1) Notamment dans la question de liberté de la presse. Mais s'il se rangeait parfois du côté des libéraux, le *Journal des Débats* n'en continuait pas moins d'attaquer avec la dernière violence les hommes, les actes et les souvenirs de la Révolution. L'article signé A..., du 29 septembre 1814, donne le ton du journal à cette époque.

libérales. *Le Censeur*, dont chaque livraison faisait événement, dénonçait avec autant d'élévation que d'âpreté les actes arbitraires et les tendances rétrogrades du gouvernement (1). *Le Nain jaune*, d'une méchanceté diabolique, menait la guerre de personnalités. Il attaquait les ministres, les émigrés, les cléricaux, les écrivains royalistes, les transfuges, les flagorneurs, « les ventre-à-terre des antichambres ; » il appelait les uns les chevaliers de l'Éteignoir, les autres, les chevaliers de la Girouette (2). On lisait partout le *Mémoire au Roi*, où, sous couleur de respectueuses représentations à Louis XVIII, Carnot traçait un tableau alarmant de l'état des esprits. Il se vendit, assure-t-on, 600,000 exemplaires de ce *Mémoire*, qui circulait clandestinement sous toutes les formes, manuscrit, imprimé et lithographié; on en paya quelques-uns jusqu'à 250 francs. Ce qu'on lisait encore, c'étaient la *Lettre à l'abbé de Montesquiou* et *la Dénonciation au roi, des actes par lesquels les ministres de sa majesté ont violé la constitution*, les deux mordans pamphlets du septembriseur Méhée ; c'était une brochure qui, au moyen d'extraits du *Moniteur* de 1789 et de 1797, remémorait le rôle équivoque du comte de Provence dans le procès de Favras et traitait le roi de tartufe et d'intrigant (3). Les marchands d'estampes n'exposaient plus de caricatures de Napoléon, et s'ils mettaient toujours en montre les portraits des Bourbons, ils y joignaient des portraits de l'empereur, de Marie-Louise et du roi de Rome (4). On vendait secrètement des caricatures contre Louis XVIII. Le roi était représenté en croupe derrière un

(1) *Le Censeur*, rédigé par Comte et Dunoyer et principal organe du parti libéral, paraissait par livraisons de 20 feuilles in-8°, afin d'échapper à la censure préalable.

(2) *Le Nain jaune*, qui paraissait depuis cinq ans avec ce sous-titre : *Journal des arts, des sciences et de la littérature*, se transforma en journal semi-politique à la fin de 1814, sous l'inspiration, dit-on, des habitués du salon de l'ex-reine Hortense. Les rédacteurs du *Nain jaune*, Cauchois-Lemaire, Bory Saint-Vincent, Étienne, Jouy, Harel, Merle, étaient en effet bonapartistes, mais ils eurent soin de cacher leur drapeau, n'attaquèrent jamais le roi et prirent pour épigraphe : *le Roi et la Charte*. Sous la protection de cette devise constitutionnelle, ils jetèrent impunément le ridicule sur les hommes et les tendances du ministère et du parti de l'émigration. On a dit qu'il ne déplaisait pas à Louis XVIII de voir ainsi maltraiter la faction des ultras et qu'il envoyait même des nouvelles à la main à ce journal. D'après une note des Archives nationales (6 février, F⁷, 3739), le roi répondit à des courtisans qui réclamaient la suppression du *Nain jaune* : « Non, c'est par ce journal que j'ai appris des choses qu'un roi ne doit point ignorer. »

(3) Cette brochure, qui parut dans le courant de septembre, fut saisie. L'auteur, l'imprimeur et le libraire furent condamnés à cinq ans de prison (*Quotidienne*, 15 novembre).

(4) Rapports de police, 24 octobre, 13 décembre, 27 janvier, 25 février. (Archives nationales F⁷, 3739, F⁷, 3168.) Pozzo, *Correspondance*, I, 19-20. — De temps à autre, la police saisissait ces portraits, mais ils reparaissaient quelques jours après.

Cosaque, ou à côté de saint Antoine, sous la figure de son traditionnel compagnon.

A l'unanimité de l'opinion avait succédé la confusion des opinions. Les uns pensaient au comte d'Artois, d'autres au duc d'Orléans, d'autres à la république, d'autres à la régence, à Napoléon, au prince Eugène. Mais royalistes, libéraux, jacobins, bonapartistes, tout le monde s'accordait à dire : « Cela ne peut pas durer (1). »

II.

Dès la première quinzaine d'août, l'opposition s'était comptée à la chambre des députés sur la question de la liberté de la presse. Après cinq séances fort animées, où les Parisiens passionnés pour cette discussion envahirent en foule les tribunes et l'hémicycle même, le projet du gouvernement portant rétablissement de la censure préalable ne fut voté que par 137 voix contre 80. Et les libéraux, paraît il, espéraient une minorité plus nombreuse. A la chambre des pairs, le scrutin donna 42 voix pour le rejet et 80 voix pour l'adoption. Les débats furent plus vifs encore qu'au Palais-Bourbon. Lanjuinais, Boissy d'Anglas, Cornudet, le maréchal Macdonald, le général de Valence, les ducs de Brancas et de Praslin combattirent ardemment le projet que défendirent avec non moins d'ardeur les ducs de Brissac, de La Rochefoucauld, de La Force, le comte de Ségur et Clarke, duc de Feltre. Ce dernier, à l'indignation de plusieurs de ses collègues, termina sa péroraison en citant le vieil adage monarchique : « Qui veut le roi, si veut la loi. »

Une discussion, sinon plus acerbe dans la forme, du moins plus grave et plus brûlante dans le fond, s'engagea peu de temps après sur le projet de loi relatif à la restitution des biens d'émigrés restés à l'État. En vertu de l'amnistie de l'an x, l'immense majorité des émigrés avait recouvré dès le consulat les biens non vendus, à l'exception toutefois des immeubles affectés aux services publics et des bois et forêts déclarés inaliénables par la loi du 2 nivôse an iv. C'étaient ces immeubles et ces forêts, d'une superficie totale

(1) « Tous les partis semblent s'accorder dans ce refrain : Cela ne peut pas durer. » D'Hauterive à Talleyrand, 25 septembre. (*Correspondance de Talleyrand et de Louis XVIII*, 139, note.) — « Tout le monde est mécontent et prêt à saisir l'occasion de faire n'importe quel changement. » Wellington à Castlereagh, Paris, 4 octobre. (*Dispatches*, Supplément ix.) — « L'opinion n'a jamais été si mauvaise qu'en ce moment. On entend partout répéter : Les Bourbons ne tiendront pas deux mois. » Rapport de police, 9 novembre. (Archives nationales, F^{7}, 3739.) — « Tout le monde disait : Cela ne peut pas durer. » Mme de Staël, *Considérations sur la Révolution*, iii, 80.

d'environ 350,000 hectares, que Louis XVIII avait à cœur de faire restituer aux anciens propriétaires. Déjà même, par de simples ordonnances, le comte d'Artois et lui avaient rendu, en violation de la loi, plusieurs forêts à quelques personnes particulièrement privilégiées (1). Nul parmi les députés ne songeait d'ailleurs à faire opposition sur ce point à la volonté royale. Malheureusement, le ministre d'État Ferrand, chargé de présenter à la chambre le projet de loi, commença par lire un exposé des motifs où il avait accumulé les pires maladresses. Dans la pensée du gouvernement, la loi était un acte de réparation et de pacification. Ferrand y donna le caractère de la revendication et de la rancune. Non content d'alarmer les acquéreurs par des équivoques et des réticences (2), il parut insulter tous les Français, en disant que seuls les émigrés « avaient suivi la ligne droite (3). » Ce discours provoqua l'indignation dans les chambres et dans le pays. Le général Girard dit le lendemain à l'un des questeurs : « Quoi! vous avez souffert qu'un méchant boiteux vînt insulter la nation et l'armée en disant que les émigrés ont suivi la ligne droite! Ne deviez-vous pas le jeter à bas de la tribune! » Pour comble, huit jours après la séance, le roi commit l'insigne maladresse de donner à Ferrand le titre de comte. Bedoch, rapporteur de la commission nommée pour l'examen du projet de loi, protesta sévèrement contre les paroles de Ferrand et demanda la censure du ministre. La discussion tint neuf séances. Malgré les discours, véritablement provocateurs, de quelques royalistes (4), les libéraux gardèrent dans ces débats une extrême modération; mais la colère grondait au fond des cœurs. Le 4 novembre enfin, la loi, amendée sur certains points de détail, fut votée par 168 voix contre 23. Le projet passa à la chambre des

(1) Ordonnances des 20 avril, 12, 18, 29 mai, rendues en faveur des ducs de Noailles et d'Havré, du comte de Langeron, émigré au service de la Russie, des princes de Condé et de Poix, de la duchesse de Montbarey, du duc d'Orléans, etc. (Archives nationales, F[1a], 585.) — Les Bourbons pouvaient d'ailleurs s'autoriser de précédens créés par Napoléon, qui avait restitué à plusieurs émigrés des biens déclarés inaliénables.

(2) « Dans les premiers momens, il faut être réservé alors qu'on voudrait s'abandonner à une extrême prodigalité... La loi reconnaît un droit de propriété qui existe toujours... Le roi regrette de ne pouvoir donner à cet acte de justice toute l'extension qui est au fond de son cœur... Vous trouverez toujours le roi prêt à saisir toutes les occasions, tous les moyens de restaurer la France entière... » (*Moniteur*, 14 septembre.)

(3) Les paroles de Ferrand allaient plus loin que sa pensée. En parlant des émigrés qui « avaient suivi la ligne droite, » il opposait leur conduite non pas à la conduite de tous les Français, mais seulement à celle des partisans du roi demeurés en France pendant la Révolution.

(4) Celui de M. de La Rigauderie, entre autres. (*Moniteur* du 26 octobre.) On assure, d'ailleurs, que sur l'ordre de Beugnot, qui craignait d'émouvoir l'opinion, les journaux ne reproduisirent ce discours qu'en en atténuant beaucoup les termes et les idées.

pairs à la presque unanimité. Macdonald demanda qu'il fût donné aussi une indemnité annuelle aux propriétaires dont les biens avaient été vendus et aux militaires qui avaient perdu leurs dotations à l'étranger. On commencerait par indemniser les plus nécessiteux. C'eût été un acte de justice en même temps qu'un moyen de tranquilliser les acquéreurs. Mais la proposition fut ajournée. Les grands seigneurs dépossédés y étaient hostiles. Ils voulaient davantage. « Tout ou rien, » dit le duc de Fitz-James à Macdonald. « Eh bien, monsieur le duc, répondit le maréchal, cela veut dire : rien (1). »

Les pétitions qui affluaient au Palais-Bourbon, pétitions contre l'observation des dimanches, contre les processions, contre le maintien des droits réunis, contre les écrits attaquant la validité des ventes nationales, contre la réduction du traitement de la Légion d'honneur, contre les abus de pouvoir des fonctionnaires et contre les prétentions des hobereaux, donnaient sans cesse aux députés du parti libéral l'occasion de censurer les actes et les tendances du gouvernement. Leurs paroles, qui trouvaient toujours un écho dans l'opinion, imposèrent parfois aux ministres de Louis XVIII. C'est ainsi que demeura lettre morte l'antique préambule de l'ordonnance royale du 26 juillet sur la réorganisation de l'École militaire : « Désirant faire jouir la noblesse du royaume des avantages qui lui ont été accordés par l'édit de notre aïeul, du mois de janvier 1751... » C'est ainsi que resta comme non avenue l'ordonnance du 12 septembre sur la suppression des succursales de l'Hôtel des Invalides. C'est ainsi, enfin, que l'on renonça à l'exécution des articles 17 et 18 de l'ordonnance du 19 juillet, supprimant les maisons d'éducation de la Légion d'honneur situées à Écouen, à Paris, aux Barbeaux et aux Loges. Le roi, il est vrai, avait accordé dans sa munificence une pension de 250 francs aux jeunes filles chassées de leur asile. Mais un grand nombre d'entre elles étaient orphelines. Que pouvaient devenir ces malheureuses jetées tout à coup sur le pavé de Paris? — « Voulez-vous donc, dit crûment Dumolard, que, pour ne pas mourir de faim, les filles des braves entrent dans des maisons de débauche? » Cette apostrophe provoqua les murmures pudibonds de la droite, mais elle intimida les ministres. A l'exception du château d'Écouen, que l'on restitua au vieux prince de Condé, les maisons de la Légion d'honneur furent conservées.

(1) La motion de Macdonald était, comme on voit, la première idée du milliard des émigrés voté par les chambres quelques années plus tard. L'empereur, du reste, avait eu aussi le projet de former « une masse » de tous les biens non vendus et de les distribuer proportionnellement aux émigrés rentrés.

Louis XVIII prenait sans cesse de telles mesures qu'il s'empressait de retirer à la moindre opposition. Il se déconsidérait par ce jeu de menaces et de reculades, montrant tour à tour sur une même question sa légèreté et sa faiblesse. « Pour mener la France, avait dit Bernadotte au comte d'Artois, il faut une main de fer dans un gant de velours. » Le roi avait une main de velours dans un gant de fer, qui blessait sans maîtriser.

L'opposition de la chambre était d'ailleurs toute constitutionnelle. Comme l'écrivait La Fayette, les libéraux sentaient qu'ils ne pouvaient combattre la monarchie sans l'appui des bonapartistes, et ils repoussaient cette alliance. On défendait la charte contre les empiétemens du pouvoir royal, on dénonçait à la tribune les actes arbitraires et les tendances rétrogrades du ministère, mais le roi n'était pas mis en cause. Quand ils parlaient de Louis XVIII, les orateurs les plus ardens de la gauche, Durbach, Bedoch, Dumolard, ne manquaient jamais de le nommer : Louis le Désiré, le meilleur des rois, le petit-fils d'Henri IV, le père de ses sujets et même « le père des braves. » La loi qui fixait à vingt-cinq millions la liste civile du roi et à huit millions la dotation des princes de la famille royale fut adoptée à l'unanimité moins quatre voix. Dans Paris, on trouva même que la chambre s'était montrée fort généreuse, avec l'argent des contribuables, en votant ces trente-trois millions. « Napoléon, disait-on, se contentait de vingt-cinq millions, lui qui avait pourtant aussi une nombreuse famille et qui régnait sur un empire quatre fois plus étendu. » C'est également à l'unanimité moins une voix que les députés votèrent une somme de trente millions destinés au paiement des dettes contractées par les Bourbons pendant l'exil. Sans doute, la France ne pouvait avoir un roi insolvable ; mais, comme l'a remarqué Villèle, il aurait été plus habile de comprendre ces trente millions dans le très élastique arriéré de l'empire. De cette façon, on eût évité d'apprendre au pays qu'une partie des centimes additionnels et des droits réunis allait être employée au paiement d'espions, de conspirateurs et d'agens de guerres civiles.

La chambre des députés n'était donc ni hostile ni dangereuse, mais elle était défiante et ferme. En toute circonstance, elle avait affirmé son respect pour la charte, sa haine de l'arbitraire, son esprit libéral. Elle avait appelé l'attention publique sur nombre de pétitions que les ministres eussent préféré voir oublier dans les bureaux ; elle avait réussi à faire rapporter certaines ordonnances ; elle avait résolument manifesté son opposition dans la discussion de la loi sur la censure des journaux et de la loi sur la réorganisation de la cour de cassation. Aux yeux des bons royalistes, les représentans étaient donc des factieux, toujours prêts à faire des

censures et des remontrances. Le 30 décembre, les chambres furent prorogées pour quatre mois. Ce gouvernement, qui avait supprimé la liberté de la presse, n'était pas fâché de n'avoir plus à compter, pendant quelque temps, avec la liberté de la tribune.

III.

Un mois avant la clôture de la session, Beugnot, directeur-général de la police, avait dû résigner ses fonctions à la suite d'une alerte aux Tuileries. Le 30 novembre, une représentation de gala devait avoir lieu à l'Odéon. Vers cinq heures du soir, le maréchal Marmont, qui était de service avec sa compagnie de gardes du corps (1), apprit l'existence d'un effroyable complot : cent cinquante officiers à la demi-solde, embusqués sur le terre-plein du Pont-Neuf, allaient se ruer contre l'escorte, arrêter les voitures et jeter dans la Seine le roi et toute sa famille. Beugnot connaissait vraisemblablement ce prétendu complot, dont parlaient depuis plusieurs jours les rapports de ses agens, mais soit qu'il ignorât la date fixée par les conjurés pour ce coup de main, soit qu'il ne crût pas à cette conspiration, il n'avait pris aucune mesure particulière pour la sûreté de Louis XVIII.

Le duc de Raguse, lui, ne perdit pas cette occasion de faire parade de son zèle. Toujours fort glorieux du rôle de faiseur de roi qu'il avait rempli à Essonnes, il n'aurait pas été moins jaloux de celui de sauveur de roi. Le maréchal entra très agité chez Louis XVIII, lui révéla tout le complot et le supplia de ne point aller au théâtre. « — Mon cher maréchal, répondit spirituellement le roi, votre affaire est de me garder ; la mienne est d'aller m'amuser à la comédie. » Aussitôt Marmont fit appeler le général Maison, gouverneur de Paris, et le général Dessolles, commandant de la garde nationale. En une heure, toutes les troupes furent consignées, tous les postes doublés. Dix mille hommes s'échelonnèrent des Tuileries au Luxembourg. Marmont escorta à cheval la voiture royale, avec ses gardes du corps armés jusqu'aux dents. Quant aux conspirateurs, si conspirateurs il y avait, ils étaient restés chez eux. Aucun incident tragique ne vint troubler la représentation de *la Petite ville*, de Picard. Le lendemain, on rit un peu de la grande prise d'armes de Marmont, mais Beugnot, regardé comme peu vigilant, n'en dut pas moins quitter son poste.

Le roi donna à Beugnot le portefeuille de la marine, sans titu-

(1) Les six compagnies de gardes du corps étaient de service aux Tuileries chacune pendant six semaines consécutives. La 6e compagnie (compagnie Raguse) avait pris son service le 16 novembre.

laire depuis la mort de Malouet, et, sur l'avis du comte d'Artois, il mit Dandré à la police. Ancien constituant, promoteur de la loi martiale, émigré en 1792, Dandré était rentré clandestinement à Paris en 1797, s'était mêlé aux conspirateurs de Clichy, puis avait été le conseil de Louis XVIII jusqu'en 1809.

En même temps qu'il déplaçait Beugnot, le roi remplaça Dupont. Avant son entrée dans le cabinet, Dupont était généralement méprisé par l'armée, qui se souvenait de Baylen : au ministère, il n'avait rien fait pour reconquérir son estime. Il avait réduit les effectifs, mis dix mille officiers à la demi-solde, contresigné de scandaleuses nominations dans la Légion d'honneur ; il avait souffert la création des compagnies rouges, l'intrusion dans les cadres de chouans et d'émigrés, la réorganisation aristocratique de l'école militaire, le licenciement des invalides, la suppression des maîtres de la Légion d'honneur (1) ; enfin il n'avait pas su obtenir l'exécution de l'ordonnance royale du 1er juillet relative au paiement des sommes dues aux officiers, sous-officiers et soldats pour leur solde arriérée. D'un autre côté, malgré son inlassable complaisance envers les protégés des Tuileries, Dupont était attaqué par les royalistes. Ils lui reprochaient de manquer de fermeté, l'accusaient de ne point vouloir sévir et le rendaient responsable du mauvais esprit de l'armée. Louis XVIII hésitait néanmoins à se séparer d'un ministre de la guerre d'un commerce si facile, toujours prêt à devancer ses désirs, lorsque le 13 octobre une pétition qui dénonçait Dupont pour avoir prévariqué dans l'adjudication de fournitures de vivres fut portée à la chambre. Les députés votèrent l'ordre du jour, mais un ministre de la guerre ne doit pas être soupçonné, surtout quand pèse sur lui le souvenir d'une capitulation en rase campagne, signée, a-t-on dit, pour sauver dans ses bagages personnels un million en or et en argent (2). D'ailleurs, des nouvelles de Vienne où se négociait une alliance entre la France, l'Autriche et l'Angleterre, faisaient prévoir, sinon la guerre, du moins la nécessité d'une mobilisation. Il importait que le ministère fût en de meilleures mains. Dupont reçut comme dédommagement une pension de 40,000 francs et le gouvernement de la 22e division militaire.

(1) Comme on l'a vu, ces ordonnances furent rapportées ou modifiées, grâce à la chambre des députés, mais elles n'en avaient pas moins été publiées sans que Dupont y eût fait opposition.

(2) Extrait de *la Gazette de Madrid* du 9 octobre 1808, et note de l'empereur jointe à l'extrait. (Archives de la guerre, armées d'Espagne.) — L'article 11 de la capitulation de Baylen stipulait en effet que les officiers-généraux conserveraient une voiture et un fourgon « sans être soumis à aucun examen. » Mais est-ce une raison suffisante pour accuser Dupont ?

Marmont espérait être appelé au ministère de la guerre. Il était bien en cour et très protégé par Vitrolles, mais il était encore plus décrié que Dupont. Les soldats disaient : « Si le maréchal Judas ose prendre un commandement en temps de guerre, son affaire sera bientôt faite. » Dans les salons comme dans les corps de garde, on contait que beaucoup de personnages déclinaient ses invitations à dîner, qu'à Châtillon, des ouvriers avaient refusé de travailler pour lui, que la duchesse de Raguse, honteuse de porter un nom déshonoré, demandait le divorce. Marmont était impossible. Louis XVIII nomma un autre royaliste, zélé, le maréchal Soult.

D'abord en disgrâce, Soult avait été relevé de son commandement et exclu de la chambre des pairs. Ce n'était pas qu'il eût tardé à se retourner du côté du soleil levant, puisque, le 1er mai à Toulouse, il proposa au duc d'Angoulême de marcher sur Paris, avec ses vieux soldats d'Espagne « pour jeter par les fenêtres » les constituans trop libéraux du sénat. Mais on l'accusait « d'avoir fait verser inutilement le sang français » en livrant la bataille de Toulouse, et l'on redoutait l'audacieuse ambition de ce capitaine qui avait rêvé la monarchie du Portugal et que les couronnes de ses camarades, Murat et Bernadotte, empêchaient de dormir. Dans les derniers jours de juin, cependant, sur les instances du comte de Bruges, qui se porta garant de son dévoûment, le maréchal fut nommé gouverneur de la 13e division militaire. A Rennes, il fit éclater son zèle pour la cause du roi et de la religion. Déjà, en écoutant à Notre-Dame le panégyrique de Louis XVI, il avait été tellement touché « que des larmes roulaient dans ses yeux. » Après avoir publié une ardente proclamation royaliste, il s'occupa de faire offrir à Louis XVIII par les populations bretonnes, en don de joyeux avènement, une grosse somme d'argent; puis il provoqua dans toute la France une souscription pour ériger un monument aux victimes de Quiberon. On blâma généralement ce projet, qui réveillait des souvenirs blessans pour tout le monde; mais la cour en sut gré au duc de Dalmatie, et si grands que fussent ses talens militaires et administratifs, le monument de Quiberon ne fut pas son moindre titre aux yeux du roi quand il fallut remplacer Dupont.

La nomination de Soult fut accueillie avec confiance dans les premiers jours. Quoiqu'il vînt « de chouanner un peu en Bretagne, » on attendait de lui plus de justice et d'ordre que de Dupont. Malheureusement, Soult n'avait pas seulement à bien servir les intérêts de l'armée, ce qui eût été cependant le meilleur moyen de bien servir le roi. Il était obligé de donner d'abord de nouveaux gages au parti qui l'avait fait ministre, et il ne suffisait pas pour cela de prendre un chapelain au ministère de la guerre, comme

il s'en empressa. Louis XVIII avait dit à Dupont, au cours de son audience de congé : — « Nous avons été trop bons, vous et moi. Il fallait de la sévérité. » On voulait une main de fer, et l'on se flattait de l'avoir trouvée chez Soult qui s'était engagé vis-à-vis de son protecteur, le comte de Bruges, à rétablir promptement la discipline. Pour commencer, il résolut de bannir de Paris tous les officiers à la demi-solde, en assignant à chacun d'eux son lieu de naissance comme résidence. Mais comprenant bien que cette mesure, vraiment révoltante, qui assimilait des officiers français aux forçats libérés, provoquerait la résistance, il s'avisa comme moyen d'intimidation de faire un exemple éclatant.

A la fin du mois de novembre, le docteur Andral, médecin de la cour de Naples, passant à Paris, le général Exelmans, ancien aide-de-camp de Murat, lui avait confié une lettre pour ce roi. La lettre fut saisie à Villejuif, le 27 novembre, dans les papiers de lord Oxford, grand admirateur de Napoléon et de Murat, à qui Andral l'avait confiée (1), et bien qu'elle ne contînt que des félicitations, des vœux et de vagues offres de services (2), on s'en émut aux Tuileries. Dupont, encore ministre, gronda amicalement Exelmans et l'engagea à se montrer plus circonspect à l'avenir. L'affaire en était restée là, lorsque le surlendemain de la nomination de Soult, Exelmans fut de nouveau mandé au ministère. Soult le réprimanda durement pour sa lettre, et lui reprocha en outre

(1) D'après la lettre même d'Exelmans : « Je profite de l'occasion de M. A..., » cette lettre fut remise à Andral, mais d'après les lettres de Wellington à Liverpool, à Castlereagh, à lord Oxford ; Paris, 28 novembre (*Dispatches*, XII et Supplément IX), elle fut saisie dans les papiers de lord Oxford.— A en croire une lettre de N... au prince de Laval, Paris, 13 décembre (Archives des affaires étrangères, 675), la police aurait saisi en même temps une lettre de Mme de Staël à Murat ainsi conçue : « Je vous adore non parce que vous êtes roi, non parce que vous êtes un héros, mais parce que vous êtes un vrai ami de la liberté. » Ajoutons, d'après un rapport de police du 26 décembre 1814 (Archives nationales, F^7^, 3739), que Dandré aurait rendu cette lettre à Mme de Staël en lui disant : — « Madame, faites ce que vous voudrez, écrivez, sortez de France, restez-y. On met si peu d'importance à ce que vous faites, à ce que vous dites, à ce que vous écrivez que le gouvernement ne veut pas s'en occuper. Voilà ce que je suis chargé de vous dire de la part de Sa Majesté. »

(2) « ... Je vous félicite de l'arrangement de l'affaire de Naples... L'Europe est forcée de vous reconnaître, excepté, cependant, ceux qui ne sont nullement dangereux pour un souverain tel que vous... Mais si les choses n'avaient pas pris pour Votre Majesté une tournure aussi favorable, un millier de braves officiers, instruits à l'école et sous les yeux de Votre Majesté, seraient accourus à sa voix pour lui offrir leurs bras. » Exelmans à Murat, s. d. (20 novembre 1814.) (Dossier d'Exelmans, Archives de la guerre.) Exelmans avait écrit du même coup à Détrez, aide-de-camp de Murat, afin de lui réclamer sa solde arriérée. Pour des juges non prévenus, la lettre à Détrez n'était-elle pas le vrai motif de la correspondance d'Exelmans, et n'avait-il pas écrit à Murat uniquement parce qu'il écrivait à Détrez ?

d'avoir propagé le bruit d'un complot royaliste contre la vie d'une vingtaine de généraux de l'empire. — « J'ai correspondu non pas avec Napoléon, mais avec Murat, répondit Exelmans. Le roi de Naples est mon bienfaiteur, je ne puis être indifférent à ses succès ni à ses revers. Quant aux chouans que j'ai dénoncés, le fait est vrai; mais je suis sur mes gardes. » Puis, s'animant, il montra deux pistolets qu'il portait sous son uniforme et dit : — « Je m'en servirai même dans votre antichambre si j'y suis forcé. »

Trois jours plus tard, le 10 décembre, Exelmans fut relevé de ses fonctions d'inspecteur-général de cavalerie et reçut une lettre de Soult, qui lui enjoignait de se rendre sur-le-champ à Bar-sur-Ornain, lieu de sa naissance, où il jouirait du traitement de demi-activité (1). Exelmans était, en effet, né à Bar, mais il avait quitté cette ville depuis plus de vingt ans. Quand il ne faisait pas campagne, il habitait Paris; il s'y était marié en 1808, ses enfans y étaient nés, et il y était locataire par bail d'une partie d'hôtel. Il écrivit au ministre, lui exposant ces raisons et l'assurant, d'ailleurs, qu'il s'empresserait d'obéir aux ordres du roi si l'état de grossesse avancée de Mme Exelmans ne le retenait temporairement à Paris. Mais, averti par Maison que Soult ne voulait lui accorder aucun délai, il consulta ses amis, entre autres Macdonald, qui décida qu'Exelmans étant en non-activité et ayant son domicile à Paris, le ministre n'avait aucun droit de le reléguer à Bar-sur-Ornain. Soult en jugeait autrement. Le 14 décembre, un officier et deux gendarmes se présentèrent chez Exelmans et lui signifièrent qu'ils étaient chargés de le garder à vue dans son logement jusqu'à nouvel ordre. Le général, exaspéré, écrivit de nouveau à Soult pour protester contre cette violence. Il termina sa lettre par cette phrase ironique, qui marquait sa résolution de rester à Paris : « Votre intention a été que je me rendisse chez moi; je crois vous obéir en y restant. »

On apprit bientôt la séquestration d'Exelmans. Il devint le héros du jour, non-seulement pour les officiers de tout grade, qui craignaient eux-mêmes un pareil traitement, mais aussi pour les constitutionnels. Si ennemis qu'ils fussent des « sabreurs, » les libé-

(1) Soult à Exelmans, 10 décembre. (*Moniteur*, 25 décembre). — Le terme de « demi-activité » est impropre. Soult aurait dû écrire : « de demi-solde, » traitement accordé sous la restauration aux officiers mis en non-activité par suite de la réduction des cadres. Soult prétendit à tort qu'il y avait une distinction entre la demi-activité et la demi-solde et qu'Exelmans était en demi-activité. Exelmans avait été bel et bien mis en non-activité et à la demi-solde le 10 décembre 1814, ainsi que l'atteste la mention portée à cette date sur ses états de services. (Dossier d'Exelmans, Archives de la guerre.)

raux se déclarèrent ouvertement pour Exelmans, puisque la liberté individuelle était menacée en lui. Mme de Staël écrivit au général un chaleureux billet. Lanjuinais fit prendre de ses nouvelles deux fois chaque jour, La Fayette lui offrit comme asile son château de Lagrange, Comte demanda à être son avocat si on le déférait au conseil de guerre. Visites, lettres, cartes, se multiplièrent chez le prisonnier pour l'encourager à la résistance. Toute une semaine, Paris se passionna pour cette lutte entre le droit et l'arbitraire. Mais Soult avait la raison du plus fort.

Dans la nuit du 19 au 20 décembre, un piquet de troupes vient occuper les abords de l'hôtel. Le matin, le lieutenant Dayglen, accompagné de six gendarmes, pénètre dans la chambre d'Exelmans. Celui-ci s'exalte et découvrant sa poitrine : — « Je sais que vous venez pour m'assassiner. Finissons-en ! je suis prêt. » Peu d'instans après, Grundler, commandant la place de Paris, étant entré à son tour, un autre accès reprend Exelmans. Il saisit un pistolet pour se brûler la cervelle, Grundler lui arrache l'arme des mains. Pendant ce temps, l'adjudant-commandant Laborde et une nuée d'agens de police fouillent les tiroirs, bouleversent les papiers, décachètent même une lettre adressée par Mme Exelmans à son frère. La comtesse Exelmans, à qui l'on persuade que la désobéissance de son mari l'expose à une condamnation capitale, s'évanouit cinq fois. Impuissant à vaincre la résistance du général, qui persiste dans son refus de suivre les gendarmes, Grundler se retire en ordonnant qu'Exelmans soit mis au secret. La consigne fut si rigoureusement observée, qu'aucun des domestiques ni des autres locataires de l'hôtel ne put en sortir et que l'on refusa même d'y laisser entrer le médecin de la comtesse Exelmans. La nuit suivante, Exelmans s'évada par les jardins, laissant sur la table une lettre pour le roi et une pétition adressée à la chambre. Cette pétition fut lue dans la séance du 24 décembre, ainsi qu'une autre pétition de Mme Exelmans dénonçant les mêmes faits. Après une violente discussion, qui retentit dans tout le pays, la chambre vota le renvoi au gouvernement de la pétition de la comtesse Exelmans et l'ordre du jour sur celle du général, « un conseil de guerre étant saisi de l'affaire. » En effet, Exelmans, traduit devant le conseil de guerre de la 16e division militaire sous la quintuple accusation de correspondance avec l'ennemi, d'espionnage, d'offense au roi, de désobéissance et de violation de serment, allait bientôt se constituer prisonnier à la citadelle de Lille.

Tandis que cette affaire agitait Paris, des scènes tumultueuses se passaient dans les départemens du nord-ouest. Le nouveau ministre de la guerre avait sinon peut-être suggéré, du moins adopté

d'enthousiasme, l'idée de donner des pensions « aux officiers et soldats des armées royales de l'Ouest, blessés pour la défense du trône. » Dès la fin de décembre, des commissaires se rendirent sur les lieux afin de voir les intéressés et de dresser les listes de propositions. Dans la Vendée, pays de vraie guerre plutôt que de chouannerie, les opérations s'effectuèrent avec assez de calme (1). Mais en Normandie et en Bretagne, les anciens soldats des bandes royalistes furent reçus par la foule ameutée aux cris de : Mort aux chouans ! Il paraît, d'ailleurs, que ces survivans des guerres civiles ne payaient pas de mine. « Les hommes que j'ai vus, écrivait le vicomte de Ricé, préfet de l'Orne, ressemblent plus à des brigands qu'à des serviteurs dignes des bienfaits du roi. Leurs excès et leurs cruautés ont laissé les plus exécrables souvenirs dans le pays. Les grades et les pensions que l'on accorde à ces individus portent une atteinte funeste à l'opinion publique. »

A Rennes, Soult avait désigné comme commissaires du roi Picquet Du Boisguy, Desol de Grisolles et Joseph Cadoudal, — la fleur de la chouannerie. Entre tous les chefs de bandes, Du Boisguy avait laissé un exécrable renom. Outre les massacres de bleus désarmés, les pillages de voitures publiques, les incendies de chaumières, les extorsions d'argent en chauffant plus que de raison les pieds des récalcitrans, on lui attribuait certaines gentillesses d'un goût autrement relevé. Il avait, disait-on, fait enterrer vifs le même jour une centaine de soldats républicains, et il avait violé deux de ses cousines, suspectes de tiédeur royaliste, après quoi il les avait livrées à ses hommes pour les violer à leur tour et les égorger ensuite. Et c'était ce personnage dont Soult contresignait la nomination au grade de maréchal-de-camp et qu'il choisissait comme représentant du roi ! Le jour de leur arrivée à Rennes, les commissaires, impatiens de montrer leurs uniformes tout battant neufs, se rendirent au théâtre en grande tenue. A leur vue, les cris : A bas les assassins ! à la porte les assassins ! éclatent si violemment qu'ils sont contraints de quitter la salle. Les jours suivans, l'agitation s'accroît dans la ville et gagne les campagnes. « Non-seulement l'exaltation est grande dans la population, écrit à Soult le préfet d'Ille-et-Vilaine, mais elle existe aussi chez les prêtres et chez les nobles qui sont indignés de la présence de Du Boisguy. »

Le 10 janvier, jour indiqué pour la première séance de la commission, la foule se masse devant la préfecture. Les plus exaltés sont

(1) Sauf cependant à Challans, où des paysans et le piquet de hussards chargé de maintenir l'ordre assaillirent les Vendéens. Maire de Challans à préfet de la Vendée, 23 janvier. Préfet de la Vendée à Soult, 25 janvier. (Archives de la guerre.)

les étudians en droit, les officiers à la demi-solde, enfin les paysans des environs, armés de bâtons, de faucilles, de vieux pistolets, et venus, disent-ils, « pour tuer Du Boisguy ! » On crie : « A bas les chouans ! à bas les assassins. Nous avons la tête de Du Boisguy ! » Les anciens volontaires royaux, qui se rendent à la convocation, sont hués, insultés, frappés à coups de poing et à coups de bâton. Le neveu de l'ordonnateur général passe en voiture ; on le prend pour Du Boisguy, on arrête les chevaux. Le malheureux jeune homme est précipité sur le pavé, foulé aux pieds, grièvement blessé ; on va l'achever, lorsqu'il parvient à se faire reconnaître. Un bataillon du 11e léger, rangé devant la préfecture, assiste impassible à ces violences. Ne crie-t-on pas aux soldats qu'on veut leur enlever la solde d'un mois pour la donner aux chouans ? Vainement, le préfet, le général Bigarré, commandant la subdivision, le colonel du 11e léger, tentent de parlementer et disent que les commissaires ne font que remplir les instructions du roi. La foule répond que « c'est outrager le roi de supposer qu'il songe à récompenser des brigands et des assassins, » et les clameurs menaçantes reprennent avec plus de force. Du Boisguy veut que l'on tire sur les émeutiers, mais Bigarré s'y oppose. Il sait que la troupe est travaillée par les mécontens, il craint qu'un ordre rigoureux « ne la provoque à faire cause commune avec le peuple. » Les attroupemens se dispersent seulement vers huit heures du soir, à la nouvelle que Du Boisguy a quitté Rennes. Le commissaire du roi avait réussi à s'échapper furtivement, et il galopait déjà sur la route de Paris, escorté par des dragons (1).

IV.

Louis XVIII avait proclamé l'oubli ; il s'était donné comme le père de tous ses sujets, il rêvait une France réconciliée et unie sous son sceptre, et lui et ses ministres semblaient prendre constamment à tâche d'évoquer un passé sanglant, de réveiller les rancunes, de rallumer les colères, de faire deux Frances de la France et de les armer l'une contre l'autre. Était-ce toujours faiblesse pour les

(1) Rapports à Soult de Bigarré, du préfet et du commissaire de police. Rennes, 11 janvier. Colonel de Pontbriand au même, Rennes, 12 janvier. Du Boisguy au même, Paris, 13 janvier. Préfet à Dandré, Rennes, 17 janvier. Colonel Tholosé à Soult, Rennes, 17 janvier. (Archives de la guerre.) — Des poursuites commencées à l'occasion des troubles de Rennes furent abandonnées au mois de février, « afin de ne pas affliger un grand nombre d'honorables familles. » Soult à Dandré, 25 janvier. Dambray à Soult, 25 février. (Archives de la guerre.)

anciens défenseurs de la royauté? N'était-ce pas aussi inconscience des choses et aveuglement? C'était bien souvent fatalité de la situation. Même les décisions que le roi n'aurait pu ne pas prendre sans manquer au devoir étaient regardées par toute une classe de citoyens comme blessantes et provocatrices. Il fut arrêté que, le 21 janvier, les cendres de Louis XVI, de Marie-Antoinette et de Madame Élisabeth seraient solennellement portées à Saint-Denis, et que l'on poserait la première pierre de deux monumens à la mémoire du roi-martyr, l'un place Louis XV, l'autre au ci-devant cimetière de la Madeleine. Des services funèbres devaient être le même jour célébrés à Notre-Dame et dans toutes les églises du royaume; il y aurait vacance dans les cours et tribunaux, relâche dans les théâtres. Frère et successeur de Louis XVI, Louis XVIII ne pouvait pas laisser les ossemens du roi pour ainsi dire sans sépulture. Il ne pouvait pas non plus les faire porter clandestinement à Saint-Denis dans un fourgon des pompes funèbres. Les services dans les églises, l'appareil du cortège, la magnificence du catafalque étaient conformes au cérémonial. Enfin, qu'un roi de la maison de Bourbon eût la pensée d'ériger un monument à la mémoire de Louis XVI, cela n'avait rien que d'assez naturel. Malheureusement, comme le service célébré pour Cadoudal, comme la souscription de Quiberon, comme les pensions données aux chouans, comme « la ligne droite » imaginée par Ferrand, comme tant d'autres mesures et paroles « réparatrices, » ces cérémonies dites expiatoires prenaient un caractère offensant et même menaçant pour tous les Français qui avaient fait ou servi la Révolution et pour tous ceux qui en avaient profité (1). C'étaient ces autels à la vengeance dont a parlé Tacite.

Un bruit sinistre se répandit dans Paris à l'annonce de la cérémonie du 21 janvier. Les royalistes, disait-on, comptaient célébrer cet anniversaire par le massacre « de tous les hommes de sang. » La nuit, des troupes d'assassins soldés, des bandes de chouans fanatiques, qu'on allait faire venir de Bretagne, se porteraient chez les anciens terroristes et les égorgeraient. Le coup serait attribué à l'indignation du « bon peuple de Paris, » provoqué par une fausse émeute que la police organiserait dans la journée au passage du cortège funèbre. Depuis un mois, on dressait des listes de proscription et l'on s'occupait du recrutement des bandes de meur-

(1) « On prêche sans cesse l'oubli, et chaque jour on s'efforce de classer les Français en amis et en ennemis. » D'Hauterive à Talleyrand. (*Correspondance de Talleyrand et de Louis XVIII*, 463, note.) — « Qui veut pardonner doit faire oublier. Or, on cherche à tout rappeler. Voilà ce qui inquiète pour l'avenir et fait croire qu'il y aura proscription contre une classe de citoyens. » Rapport général sur l'esprit public, 13 janvier. (Archives nationales, F⁷, 3739.)

triers. MM. de Vergennes, le comte d'Escars, étaient dans le secret, et c'était pour concerter cette tuerie que tous les chefs vendéens s'étaient réunis à Paris au milieu de décembre. On ajoutait même que le projet avait été soumis au roi qui, malgré les ardentes sollicitations des princes et surtout de la duchesse d'Angoulême, particulièrement exaltée, l'avait repoussé avec horreur. Mais on agirait sans lui. Le 7 janvier, la nouvelle que le roi allait passer trois semaines à Trianon, le 8 janvier, l'annonce du départ de presque toute la garnison de Paris, accréditèrent ces rumeurs. On disait que les chefs du complot avaient réussi à éloigner le roi et les troupes afin de rester les maîtres. L'alarme devint grande, principalement parmi les citoyens que leur rôle dans la révolution semblait désigner comme premières victimes. Plusieurs quittèrent Paris, d'autres prirent des dispositions pour se défendre chez eux (1).

Dans le parti royaliste, l'approche du 21 janvier troublait les esprits. Les ultras parlaient de faire venir les régicides à Saint-Denis, nu-pieds et torches en main. Ils s'indignaient que Wellington donnât un bal le 18 janvier et demandaient qu'un deuil public fût imposé quatre jours avant et quatre jours après la cérémonie. Leurs journaux célébraient à l'envi le grand acte d'expiation qui allait s'accomplir et déclamaient contre les régicides. Le *Journal royal* posa cette question : « Une loi a défendu de rechercher ou d'inquiéter qui que ce soit pour des votes, des opinions ou même des faits relatifs à la révolution. Mais la charte ne parle que de *faits* et d'*opinions* et non de *crimes*. On demande donc si un coupable peut se prévaloir pour éluder le jugement de ses *crimes* d'une amnistie générale pour des *faits*. »

On était dans l'attente anxieuse du jour anniversaire, lorsque survint un incident qui exaspéra l'opinion déjà très excitée. Le 15 janvier, Mlle Raucourt mourut presque subitement. Cette tragédienne fameuse avait mené dans sa jeunesse une existence fort peu

(1) Rapports de police, 10-12 décembre, 6-9-10-11-13-19 janvier. (Archives nationales F^7^, 3200^4^; F^7^, 3739; F^7^, 3688^24^.) Lettre de Descoutures, citée dans les *Mémoires sur Carnot*, II, 398-399; Barère, *Mémoires*, III, 205. Cf. Thibaudeau, X, 158. Dossier de Stévenot. (Archives de la guerre.) Mémoire de Blacas. (Archives des affaires étrangères, 615.) Dufey (de l'Yonne), 41-42. Wellington à Castlereagh, 5 décembre. (*Dispatches*, XII.) — C'était en raison des nouvelles du congrès de Vienne et pour augmenter les forces aux frontières que Soult avait ordonné le départ de dix régimens. D'ailleurs, sur la réclamation de Maison, qui demanda à conserver des troupes « pour assurer la sécurité de Paris, » l'exécution de cet ordre fut ajourné. (Soult à Maison et Maison à Soult, 8-9-11 janvier. Archives de la guerre.) De même, la nouvelle du départ du roi pour Trianon, donnée par les journaux officieux, fut démentie le surlendemain par les mêmes journaux; mais l'alarme n'en avait pas moins été portée dans la population.

édifiante, mais, en vieillissant, elle s'était donnée à Dieu. Elle quêtait à Saint-Roch, y offrait le pain bénit, et sa bourse s'ouvrait souvent pour les pauvres de la paroisse comme pour les frais du culte. Le curé de Saint-Roch, l'abbé Marduel, touché de sa conversion, ne dédaignait point, paraît-il, de la visiter et même de dîner chez elle. Ce fut seulement quand elle entra en agonie qu'il se souvint qu'elle était comédienne. Il refusa, dit-on, de lui envoyer un prêtre, et il opposa à la demande d'un service à l'église la défense du chapitre métropolitain d'accorder les prières ecclésiastiques à une excommuniée. Les camarades et les amis de la Raucourt se résignèrent à conduire le corps directement au cimetière.

Mais la chose s'était ébruitée. Le 17 janvier, à l'heure fixée pour le départ de la maison mortuaire, la rue du Helder se trouve pleine de monde. La foule, où les invités sont en très petit nombre, profère des menaces contre les prêtres et déclare qu'il faut forcer le curé à célébrer le service funèbre. Au débouché de la rue, comme le char tourne à gauche afin de suivre les boulevards, une vingtaine d'individus se jettent à la tête des chevaux et leur font prendre le chemin de Saint-Roch. Les portes de l'église sont fermées. Quelques personnes entrent par la petite porte de la rue Saint-Roch, pénètrent dans la sacristie et conjurent l'abbé Marduel de céder au vœu populaire. Le prêtre demeure inébranlable. Au dehors, la foule toujours grossissante, — il y a maintenant cinq ou six mille hommes massés dans la rue Saint-Honoré et les rues adjacentes, — s'apprête à enfoncer la porte. Une escouade de gendarmerie, envoyée par la préfecture de police, se retire sans faire de résistance. Inquiets des suites de ce tumulte, les comédiens donnent secrètement aux voitures l'ordre de gagner le cimetière. Mais au premier mouvement, on arrête le char et on coupe les traits des chevaux. On crie : « Les prêtres à la lanterne ! A mort Marduel ! » Quelqu'un dit : — « Puisque nous ne pouvons entrer à Saint-Roch, portons le corps dans la chapelle des Tuileries. » Cependant, la porte cède sous une suprême poussée. On envahit l'église, le cercueil est porté en triomphe par mille bras jusque dans le chœur dont les grilles sont tordues et renversées. Si l'on n'a pas l'officiant, on a du moins le sanctuaire. On allume les cierges et les lustres. L'église, sans prêtre et bruyante comme un club, resplendit ainsi qu'au jour de Pâques. Enfin un commissaire de police sort de la sacristie et annonce « qu'il a requis le clergé de Saint-Roch de rendre à Mlle Raucourt les honneurs du service divin. » Quand les piquets de troupes, envoyés un peu tardivement par Maison pour contenir le peuple, arrivèrent devant l'église, le service était commencé et l'ordre rétabli.

Sur l'injonction de la police, aucun journal ne parla du tumulte de Saint-Roch, mais tout Paris s'en occupa. Tandis que les royalistes ultras criaient au scandale, les neuf dixièmes des Parisiens s'indignaient contre l'intolérance des prêtres, disaient que depuis le retour des Bourbons le clergé s'imaginait pouvoir faire rétrograder la France de deux siècles, et qu'il amènerait ainsi une nouvelle révolution. Pendant plusieurs jours, on cria : A bas les calotins! au passage des ecclésiastiques. Quelques-uns furent assaillis à coups de boules de neige. D'abord le peuple avait su gré à Louis XVIII de sa conduite dans l'affaire Raucourt ; il y avait même eu des « Vive le roi ! » à Saint-Roch quand le commissaire de police était venu annoncer la célébration du service. On croyait que l'ordre émanait des Tuileries. Cette bonne opinion ne dura pas. Le bruit se répandit que le refus de la cérémonie religieuse avait été concerté par le roi, son grand-aumônier et l'abbé Marduel, et que le monarque n'avait cédé qu'à la crainte d'une émeute. Tout cela était faux (1), mais dans la lutte des passions et des intérêts politiques, il n'y a pas de vérité. C'est ce qui se dit qui est vrai.

Les Parisiens se trouvaient donc assez mal disposés à prendre le deuil le 21 janvier. Ils manifestèrent leurs sentimens par une attitude peu recueillie au passage du cortège. Sur le boulevard des Italiens, un des chevaux s'étant abattu, la foule se prit à rire. — Il n'y avait vraiment pas de quoi! — Le duc d'Orléans mit alors la tête à la portière de sa voiture; il fut hué par un groupe de royalistes en souvenir de son père, le régicide Philippe-Égalité. Rue du Faubourg-Saint-Denis, une draperie du char, qui était fort élevé, s'engagea dans un réverbère. On cria : A la lanterne! Les troupes qui faisaient la haie ne paraissaient pas plus émues. Quelques soldats fredonnaient : *Bon voyage, monsieur Dumollet!* A Saint-Denis, l'abbé de Boulogne, évêque de Troyes, prononça l'oraison funèbre. Il avait pris pour texte les paroles de David : *Gardez-vous de le tuer, car qui pourra porter la main sur l'oint du Seigneur et être sauvé?* (On voit dans quel esprit d'apaisement était conçu le sermon.) La chaire évangélique retentit d'anathèmes et d'appels à la vengeance, si bien qu'au sortir de l'église, le maréchal Oudinot, qui avait tenu un des cordons du poêle, dit tout haut : « — Il va falloir

(1) La vérité, c'est que le roi, consulté le 16, avait répondu qu'il ne trouvait nullement mauvais que Mlle Raucourt reçût les prières de l'Église, mais « qu'il ne voulait pas donner d'ordres au clergé. » La vérité aussi, c'est que, le 17, le roi ne fut même pas informé de ce qui se passait devant Saint-Roch, et que ce fut le commissaire de police qui, de sa propre autorité, requit le curé de faire célébrer le service. (Jaucourt à Talleyrand, 20 janvier; Wellington à Castlereagh, 19 janvier.)

maintenant, par expiation, nous couper tous le cou les uns aux autres (1). »

La nuit se passa sans événemens. Rien ne vint confirmer les appréhensions d'une nouvelle Saint-Barthélemy qui couraient dans Paris depuis trois semaines. Naturellement, il se trouva des gens pour déclarer que c'était l'attitude menaçante du peuple aux obsèques de la Raucourt qui avait intimidé les royalistes. A vrai dire, il est impossible de croire qu'un pareil projet ait jamais été sérieusement discuté, que l'on ait arrêté le plan d'un massacre et qu'on en ait fixé la date. Mais peut-on affirmer que des rêves de vengeance ne hantaient pas certains fanatiques, que ceux-ci ne se communiquaient pas leurs idées, que des propositions dans ce sens ne furent pas soumises aux princes qui les repoussèrent sans trop s'indigner? Peut-on affirmer, enfin, que quelques chenapans, pareils à Maubreuil, ne s'occupèrent pas de recruter des hommes prêts à toutes les besognes pour le jour où se présenterait l'occasion de les employer? Dans le Mémoire de Blacas, dans une lettre d'Alexandre au comte de Grimoard, il est question de projets sanguinaires agités aux Tuileries. L'affaire du colonel Stévenot, accusé d'enrôlemens clandestins, et dont l'arrestation fit tant de bruit au mois de février, fut étouffée de crainte de révélations compromettantes (2). On dressa des guets-apens contre le duc de Bassano et

(1) Rapport de police, 27 janvier. (Archives nationales, F7, 3739.) — La prédication de l'abbé de Boulogne était d'une si grande violence que les journaux reçurent l'ordre de ne la point reproduire textuellement. L'analyse qu'en donne *la Quotidienne* du 22 janvier est déjà suffisamment caractéristique. — Dans nombre d'autres églises de Paris et des départemens, on prononça en chaire des sermons non moins véhémens. Le curé de Saint-Germain-l'Auxerrois dit : « Jurez de poursuivre sans relâche les scélérats qui ont commis ce crime. » Rapport de police, 23 janvier. (Archives nationales, F7, 3739.)

(2) Stévenot, d'abord commissaire de section à Paris, fut condamné le 27 septembre 1792 pour spoliation d'effets, à douze ans de fer avec exposition. Il s'évada deux ans plus tard du bagne de Brest, entra sous le nom de Richard dans l'armée vendéenne, où il devint colonel et chevalier de Saint-Louis. Revenu à Paris en 1814, il reprit, on ne sait pourquoi, son nom de Stévenot, et en qualité d'ancien colonel, il sollicita le grade de maréchal-de-camp. (Son nom, porté sur la liste des propositions, ne fut radié qu'au mois de mars, après son arrestation.) En attendant, il s'occupa de recruter dans les cabarets des volontaires pour une légion royale, « destinée, disait-il, à s'opposer aux machinations ourdies par les jacobins et les bonapartistes. » Sans peut-être avoir consulté la cour, Dandré le fit arrêter le 25 février. Des journaux trop pressés annoncèrent cette arrestation dès le 26, ce qui produisit une grande agitation. On se trouva fort embarrassé de ce prévenu, qui prétendait n'avoir agi que d'après les ordres du comte d'Artois, du duc de Berry et de M. d'Escars. On pensait déjà à l'aider à s'échapper quand on découvrit que ce colonel était un forçat évadé. Il était facile de le réintégrer au bagne sans autre forme de procès. En attendant qu'il fût statué sur son sort, on l'écroua à la Force, puis, Louis XVIII se disposant à laisser

contre Savary. Des gardes du corps assaillirent à coups de sabre, en plein jardin du Palais-Royal, le capitaine de gendarmerie Plusdorff parce qu'il avait coopéré, étant maréchal des logis, à l'arrestation du duc d'Enghien. Exelmans dénonça à Soult un complot de royalistes que Wellington avait, de son côté, mentionné dans une lettre à lord Castlereagh. Le maréchal Lefebvre dit plus tard qu'il avait vécu six mois « sous le poignard des chouans. » Enfin Carnot, — Carnot qui n'était pas apparemment homme à s'effrayer pour rien, — resta debout et armé toute la nuit du 21 au 22 janvier. Ransonnet, l'avocat Descoutures et une dizaine d'officiers supérieurs en retraite ou à la demi-solde, qui s'étaient donné rendez-vous dans la maison de la rue Saint-Louis, dont l'escalier fut barricadé, veillèrent avec lui, disposés à une défense énergique. Tant d'indices et de témoignages prouvent que si ces craintes d'assassinats, propagées avec une persistance singulière par la rumeur publique, étaient fort exagérées pour la nuit même du 21 janvier, elles n'étaient point, d'une façon générale, tout à fait imaginaires.

V.

Les tumultueuses obsèques de Mlle Raucourt et l'émotion provoquée par l'anniversaire du 21 janvier n'avaient pas fait oublier l'affaire d'Exelmans. Un Mémoire justificatif, rédigé par Comte en forme de réquisitoire contre Soult, venait de paraître dans le *Censeur*, dont un tirage à part se distribuait gratuitement chez le portier du général. Le 25 janvier, on apprit qu'Exelmans avait été acquitté à l'unanimité par le conseil de guerre, et qu'à la sortie de l'audience le peuple de Lille, qui passait cependant pour très royaliste, l'avait porté en triomphe (1). Cette nouvelle fit une

Paris à Napoléon, on le mit en liberté le 19 mars. En décembre 1816, il fut question de l'arrêter de nouveau, mais le ministre de la police, Decazes, écrivit « qu'il serait dangereux d'envoyer Stévenot devant les tribunaux, car il citerait le nom des princes. » On se décida donc à le gracier en 1817. Douze ans plus tard, sur la présentation de plusieurs pièces, entre autres d'une lettre du comte de La Fruglaye, ancien général vendéen, qui affirma que Stévenot n'avait agi en 1814 et 1815 que d'après les ordres des princes, ce personnage fut solennellement réhabilité (arrêt de la cour du 14 juillet 1829) et, peu de jours après, il fut admis à la retraite comme maréchal-de-camp. (Dossier de Stévenot. Archives de la guerre. Rapports de police, 4-6 mars. Archives nationales, F^7^, 3739.)

(1) Exelmans comparut le 23 janvier devant le premier conseil de guerre permanent de la 16e division militaire, présidé par Drouet d'Erlon. Parmi les juges, il y avait les généraux Teste et Dubreton. Le rapporteur déclara qu'un seul des cinq

grande sensation dans Paris et dans la France entière. L'opposition représenta l'arrêt du conseil de guerre comme « une victoire d'avant-poste. » *Le Censeur*, le seul des journaux qui donna les plaidoiries, fut lu avec avidité. Les lettres de félicitations parvinrent par centaines à Exelmans et à Comte, son vigoureux défenseur. La duchesse de Raguse, qui ne manquait aucune occasion d'afficher son bonapartisme, se fit présenter le général Fressinet, autre conseil d'Exelmans, et l'embrassa en plein salon. Pour les royalistes, qui espéraient une condamnation sévère (le duc de Berry avait demandé au roi qu'il s'engageât à ne point faire grâce) (1), ils dissimulèrent leur confusion en faisant célébrer dans leurs journaux l'indépendance de la justice sous le descendant de saint Louis. « Au temps de Buonaparte, dit le *Journal des Débats*, les choses eussent tourné d'une autre façon. » Mais la cour avait beau paraître triompher de cette défaite, elle n'en voulait pas moins au maréchal Soult, qui offrit sa démission. On lui reprochait son zèle maladroit. Il n'aurait pas dû traduire Exelmans devant un conseil de guerre « s'il n'était pas sûr des généraux! »

« Sûr des généraux, » on n'avait pu jamais l'être au point d'attendre d'eux un arrêt inique. Mais il était vrai de dire que l'enthousiasme pour les Bourbons qu'ils avaient manifesté aux premiers jours de la restauration s'était refroidi. Tous les officiers-généraux qui possédaient des dotations en pays étranger les avaient perdues. Un grand nombre d'entre eux avaient été mis à la demi-solde. Plusieurs, comme Exelmans, avaient été maltraités, outragés. La croix de Saint-Louis, conférée au général Milhaud, lui fut enlevée parce qu'il était régicide. — On aurait pu se rappeler son vote à la Convention avant de le décorer. — Davout, injurieusement accusé d'avoir enlevé les fonds de la banque de Hambourg, fut relevé de son commandement, exclu de la chambre des pairs, relégué à Savigny-sur-Orge. Il demandait à passer devant un conseil d'enquête; on lui refusa ce moyen de se justifier, comme si l'on voulait laisser courir la calomnie. Vandamme subit un affront aux Tuileries. Comme il se présentait avec des officiers de son grade à l'audience publique du roi, un huissier l'invita tout haut à se retirer. Le surlendemain, il reçut l'ordre de Dupont de s'éloigner de Paris dans les vingt-quatre heures et de se rendre dans

chefs d'accusation, celui de désobéissance, lui paraissait digne de quelque attention; encore conclut-il sur ce point, comme sur les quatre autres, à l'acquittement du général.

(1) Procès-verbaux du conseil des ministres, 26 décembre. (Archives nationales, AF⁴ V².) — Le roi, qui était encore dans sa période débonnaire, répondit très bien à l'ardent duc de Berry : « — Mon neveu, n'allons pas plus vite que la justice. »

ses propriétés de Cassel (1). Le duc de Berry brutalisa des officiers. Pour une question de préséance, le duc de La Force traita comme un tambour le général Laplane. La solidarité militaire faisait ressentir à tous les injustices et les outrages subis par quelques-uns. — « Je détestais Bonaparte, disait le général Chouart, mais les Bourbons me le font aimer. »

Même les officiers-généraux qui étaient le plus en faveur, qui avaient un commandement, la pairie, leurs entrées au château, qui voyaient toutes leurs vanités satisfaites, souffraient dans leur fierté. D'abord ils s'étaient trouvés très flattés d'approcher le roi, d'être reçus « dans une vraie cour, » de frayer avec « de vrais princes, » de troquer leurs titres de maréchaux d'empire et de généraux de division contre ceux de maréchaux de France et de lieutenans-généraux des armées du roi. Sans qu'ils se l'avouassent, car on sent ces choses-là, mais on ne se les avoue pas, il leur semblait être désenchantés. Marmont nous apprend que Louis XVIII avait plus de majesté que Napoléon. D'autres maréchaux pensaient vraisemblablement comme Marmont, et ils étaient tout fiers de servir un homme si majestueux. Mais cette première heure d'éblouissement avait été courte. Les chefs de l'armée ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'aux Tuileries, ils n'étaient plus chez eux. Leur présence était seulement tolérée. On plaisantait la Légion d'honneur, les ducs et les comtes « jadis va-nu-pieds; » les généraux dont les pères avaient tanné du cuir ou cerclé des tonneaux. Les journaux rappelaient en raillant que Murat (ils avaient pour mot d'ordre de ne pas l'appeler le roi de Naples) était fils d'un aubergiste. A la cour, le dédain perçait sous la politesse affectée des grands seigneurs. On daignait les considérer comme des héros, ces soldats illustres, mais cela n'empêchait pas de les regarder comme des parvenus. Ils avaient gagné des batailles, mais « ils n'étaient pas nés, » et s'ils avaient versé leur sang, ce n'était pas du sang bleu. Plusieurs étaient pairs de France, mais les nobles ne tenaient pas « ces anoblis » pour leurs égaux. « — Quel dommage, disait amicalement un vieux duc à un maréchal de France, quel dommage que vous n'ayez pas, comme un de nous, ce qui ne se donne pas ! »

Les femmes des dignitaires de l'empire, qui, bien qu'elles ne fussent pas toutes d'ex-vivandières comme la maréchale duchesse

(1) Wellington à Castlereagh, Paris, 4 octobre. (*Dispatches*, Supplément, IX.) Vandamme à Marmont, 10 octobre. (Archives de la guerre.) — En traitant ainsi un général français, le roi servait ou paraissait servir les haines allemandes que Vandamme avait provoquées dans ses divers commandemens d'outre-Rhin par son excessive sévérité.

de Dantzig, avaient pour la plupart une modeste origine, souffraient plus encore que leurs maris de ces blessures d'amour-propre. La duchesse d'Angoulême ne les appelait que par leur nom patronymique : — « Vous êtes madame Junot? » dit-elle à la duchesse d'Abrantès. Le cercle féminin de la cour les mettait dans une quarantaine à peine dissimulée. Elles entendaient ces propos : « — Quelle est donc cette dame? — Je ne connais pas ces femmes-là, c'est une maréchale. » La maréchale Ney était fille de Mme Auguié, cette femme de chambre de Marie-Antoinette qui devint folle en apprenant le supplice de la reine et se suicida. La duchesse d'Angoulême lui témoignait donc beaucoup de sympathie, mais de cette sympathie un peu hautaine et très familière que l'on reporte d'un vieux serviteur sur son enfant. Elle affectait d'oublier en public comme en privé que la petite Auguié était devenue duchesse d'Elchingen et princesse de la Moskowa. Rien n'était plus pénible à la maréchale que de paraître à ces Tuileries où elle avait été reçue naguère avec tant d'honneur et d'où elle ne sortait plus maintenant que la rougeur au front et des larmes dans les yeux. Ney, qui aimait passionnément sa femme, était exaspéré. — « Vous êtes bien heureux, dit-il un jour à La Vallette, de vous être mis à l'écart. Vous n'avez à subir ni insultes ni injustice. » Puis, s'emportant, comme il lui arrivait trop souvent : — « Ces gens-ci ne connaissent rien. Ils ne savent pas ce que c'est que Ney. Faudra-t-il le leur apprendre ! »

VI.

Tandis que le mécontentement gagnait un grand nombre d'officiers-généraux, il augmentait parmi les cadres et surtout chez les officiers à la demi-solde. On détestait Soult plus qu'on n'avait jamais détesté Dupont. « Soult s'est vendu aux Bourbons, » était le cri de l'armée. Sans doute, si des influences et des préoccupations extra-militaires ne l'avaient dominé, le duc de Dalmatie eût été un bon ministre. Il s'en faut que tout fût à blâmer dans son administration. Il pressa le rappel des soldats en congé, opération assez mal mise en train par son prédécesseur ; il s'occupa de l'approvisionnement des places fortes, de l'instruction des troupes, qui était fort négligée, de la liquidation de la solde arriérée, d'un plan de concentration. Enfin, il demanda à plusieurs reprises la suppression des compagnies rouges, et, afin d'arrêter les scandaleuses nominations de légionnaires, il obtint du roi une ordonnance réglant les conditions d'admissibilité et d'avancement dans la Légion d'honneur. Mais on était moins reconnaissant à Soult de

ces mesures qu'on ne lui en voulait pour son arbitraire, sa courtisanerie et ses défis au sentiment national. Il avait interdit le séjour de Paris aux officiers sans emploi, traité odieusement Exelmans, donné des pensions aux Vendéens, mis à la demi-solde sept cents officiers de plus, fait une promotion de généraux entièrement composée d'émigrés et de chouans (1). Il avait osé dire au général Travot : « — Je ne vous emploierai qu'après que vous aurez rendu vos biens d'émigrés. » Il venait enfin de porter l'irritation au comble en provoquant dans les régimens une souscription à peu près obligatoire pour ériger un monument à Louis XVI et en faisant nommer grand-chancelier de la Légion d'honneur le comte de Bruges, qui n'avait jamais commandé qu'un régiment noir à la solde de l'Angleterre. Puis, malgré les promesses et les circulaires du duc de Dalmatie, la solde arriérée resterait impayée. Chaque jour d'audience publique, les officiers à la demi-solde, qui s'autorisaient de l'acquittement d'Exelmans pour rester à Paris en dépit de l'ordre du 17 décembre, arrivaient en foule rue Saint-Dominique. Un jeudi de février, ils étaient plusieurs milliers. Leurs femmes braillaient : « Les gens qui ne manquent de rien veulent nous faire crier : Vive le roi! nous crierons : Vive celui qui nous fera vivre et meurent tous ceux qui nous font crever de faim! » Soult apostropha des officiers qui portaient encore des boutons à l'aigle : « — Quand le gouvernement nous aura payé ce qu'il nous doit, répliqua l'un d'eux, nous serons assez riches pour faire changer nos boutons. Jusque-là nous les garderons, car ils nous rappellent notre ancienne prospérité. »

Les nouvelles du congrès de Vienne avaient déterminé Louis XVIII à rappeler 60,000 hommes sous les drapeaux. Ce fut parmi les 100,000 déserteurs des classes 1814 et antérieures, portés comme « rentrés dans leurs foyers sans permission, » que l'on résolut de lever ce contingent. Ces hommes, il fallait s'y attendre, ne se prêtèrent pas de bon gré à leur réincorporation. Seuls, les individus qui avaient quelque motif de réforme à faire valoir se présentèrent aux revues d'appel. Ceux que l'autorité militaire retenait comme bons pour le service s'insurgeaient et bousculaient les gendarmes aux cris de: Vive l'empereur! Les recrues de la Gironde disaient: « Avec la paix nous aimons mieux le roi, mais pour faire la guerre nous voulons Napoléon, qui marchera à notre tête. » A Avesnes, les rappelés allumèrent une sorte de bûcher et y placèrent le buste de Louis XVIII. A Trévoux, à Belley, à Sancerre, ils parcoururent

(1) Promotion du 30 décembre 1814 : Picquet Du Boisguy, de Frotté, de Malartic, d'Andigné, de La Prévallaye, Châtelain, dit Tranquille, de Rohan-Chabot, etc.

les rues, battant la caisse, criant: Vive l'empereur! et maltraitant les passans qui portaient la cocarde blanche. A Saint-Florent, ils insultèrent une procession, par des chansons obscènes, des blasphèmes et des bordées d'injures contre le curé et le roi. Dans l'Isère, les maires aidaient les insoumis à se cacher. Les deux tiers des anciens soldats désertaient en route. Le 76e reçut 15 hommes au lieu de 160, le 45e, 116 au lieu de 535.

Cet appel alarma la population en venant confirmer les bruits de guerre. Or, la France, rebelle à la guerre en 1814, quand il s'agissait de défendre les frontières mêmes de la patrie, voulait encore moins prendre les armes en 1815 pour conserver une province au roi de Saxe et pour rendre Naples au roi des Deux-Siciles. La croyance à un conflit était générale; déjà l'on s'en apercevait à la stagnation des affaires, au ralentissement des commandes, à l'arrêt des travaux. Mais le fisc n'y perdait rien. Malgré l'atroce misère du pays, résultat de l'invasion et d'une mauvaise récolte, les amendes, les saisies, les ventes, les garnisaires se multipliaient. « Le commerce est tourmenté, écrivait le comte d'Hauterive à Talleyrand, les manufactures sont paralysées, les propriétaires sont chargés d'impôts que l'on exige avec une barbare rigidité, même dans les pays où les alliés n'ont laissé que la misère. Les droits réunis et le monopole sur les tabacs s'exercent comme sous Bonaparte, et même avec un peu plus de rigueur (1). »

Aux craintes de guerre, au chômage, aux exécutions brutales des agens du fisc s'ajoutaient les provocations et les menaces des nobles de province. Loin d'être satisfaits par la restitution de leurs biens restés à l'État, ils semblaient plus ardens à recouvrer leurs biens vendus. Les journaux royalistes annoncèrent mensongèrement que le maréchal Berthier, ne voulant point conserver un bien mal acquis, avait remis au roi les titres de propriété de son château de Grosbois. Un habitant de Rennes, acquéreur pendant la révolution d'une maison estimée 25,000 francs, offrit à l'ancien propriétaire 5,000 francs pour ratifier la vente. Celui-ci s'indigna, prétendant que bientôt la maison lui serait rendue sans bourse

(1) D'Hauterive à Talleyrand; Paris, 18 octobre 1814. (*Correspondance de Talleyrand et de Louis XVIII*, 19, note.) Arrêté du préfet de l'Indre, 21 janvier. Soult à Amey, 4 février. Baron Louis à Soult, 7 février. Amey à Soult, 18 février, etc. (Archives de la guerre.) Rapports généraux de police (13 janvier) : « Les poursuites pour les droits réunis sont aussi rigoureuses que sous l'Empire. » — (4 mars) : « La rigueur excessive pour la rentrée des impôts, l'envoi de garnisaires, etc., mécontentent tous les départemens... La satisfaction des rentiers pour la hausse à la Bourse ne compense pas le mécontentement des départemens... Les instructions du baron Louis sont tellement impitoyables qu'il en sera question aux chambres. » (Archives nationales, F7, 3739.)

délier. Des émigrés disaient qu'ils ne donneraient pas désormais à moitié prix la propriété de leurs biens confisqués. Inquiets d'avoir à payer leur fermage aux anciens possesseurs, certains paysans se précautionnaient en refusant de le payer aux propriétaires. Dans la Creuse, un officier de dragons en congé de semestre, se trouvant à la chasse avec le maire de la commune, acquéreur de ses biens, le provoque en duel. A Salon (Bouches-du-Rhône), le comte de D... entre avec quelques bons compagnons chez un individu qui a acheté sa ferme et l'en chasse à coups de bâton. Dans l'Isère, un émigré vient chez un paysan et l'accuse de lui avoir volé sa maison et ses terres. Le paysan réplique qu'il les a bel et bien payés; l'émigré le frappe avec sa canne, l'autre saisit une serpe et l'abat à ses pieds. Le parquet refusa de poursuivre, considérant que tous les torts étaient à l'ancien possesseur. Mais les biens nationaux n'en demeuraient pas moins frappés de discrédit. Si quelque ferme ou quelque maison ayant cette tache originelle était mise en vente, les enchères atteignaient à peine à la moitié ou au tiers de sa valeur. A Paris même, ces immeubles ne trouvaient parfois acquéreurs à aucun prix (1).

Le clergé provincial n'était pas moins aveuglé que la noblesse. « Les prêtres deviennent insupportables, » écrivait le 22 février le préfet de la Nièvre. En Auvergne, on réimprima l'ancien catéchisme de Clermont avec l'article relatif à la dîme. En Alsace, le clergé se montrait si intolérant que les protestans avaient des craintes pour le libre exercice de leur culte. Dans tout l'Ouest, les prêtres tonnaient en chair contre les acquéreurs, les menaçant de damnation éternelle. « Il faut rendre les biens volés, disaient-ils. Les ordonnances du roi de France qui reconnaissent la légitimité de ces ventes sont nulles aux yeux du roi des rois... Ceux qui ne restitueront pas les biens des émigrés auront le sort de Jézabel: ils seront dévorés par les chiens. » Au confessionnal, au chevet des moribonds, ils proféraient les mêmes menaces et les mêmes anathèmes. Ils refusaient les derniers sacremens aux acquéreurs et, parfois, ils réussissaient, en évoquant le tableau des flammes de l'enfer, à extorquer des restitutions *in extremis*. « Ces gens-là,

(1) Ce fut pour combattre cet état de choses que Saint-Simon publia en février 1815 le prospectus d'un ouvrage périodique ayant pour titre : *le Défenseur des propriétaires des biens nationaux, ou recherches sur les causes du discrédit où sont tombées les propriétés nationales et sur les moyens d'élever ces propriétés à la même valeur que les propriétés patrimoniales.* — Un autre écrit, intitulé : *Avis aux propriétaires de biens nationaux*, et qui avait aussi pour objet une ligue défensive des acquéreurs, circula en décembre 1814 dans les départemens de l'Ouest. Rapport s. d. (Archives nationales, F⁷, 3200⁴.)

écrivait, le 3 février, le lieutenant de gendarmerie de Saint-Pol de Léon, feraient douter de la bonté du roi. »

Tout cela ne popularisait pas le gouvernement de Louis XVIII. En février 1815, le Paris des boulevards fronde, le Paris des faubourgs gronde. Dans les salons, on lit *le Nain jaune;* dans les rues, on chante *la Marseillaise*. En province, où l'on a hué les députés ministériels et porté en triomphe les députés de l'opposition, les opinions sont plus surexcitées. La noblesse est ultra-royaliste. La bourgeoisie est libérale. Elle regarde la charte comme une chose sacrée, jalouse les nobles, déblatère contre les prêtres. Un notaire d'Évaux (Creuse) dit publiquement : « — Il faudra bien que Louis XVIII fasse comme nous voudrons, sinon nous le traiterons comme Louis XVI. » Quant au peuple, la plupart des préfets signalent chez lui la persistance de l'esprit de 1789 et des souvenirs bonapartistes. L'Ouest est ardemment divisé. « Pour la garde nationale, écrit le 12 janvier à Montesquiou le comte de Beaumont, préfet de la Vendée, les maires royalistes ne veulent y inscrire que ceux qui ont chouanné, les maires patriotes ne veulent y enrôler aucun brigand. » A Hericy, près Melun, le premier jeudi de mars, on promène avec des rires et des huées deux mannequins représentant le roi et un curé. Dans vingt départemens, on profère des cris séditieux, on outrage les images de Louis XVIII, on enlève les drapeaux blancs des clochers et les armes royales des enseignes des boutiques. Et le colonel Tholozé écrit à Soult: « On ne saurait mettre trop de douceur dans la répression sous peine de malheur. » Sur les routes du Mans à Angers, d'Orléans à Bourges, de Montpellier à Rodez, de Guéret à Aurillac, les réfractaires unis aux contribuables en fuite arrêtent les diligences, pillent les caisses publiques, détroussent les voyageurs, fusillent avec les gendarmes. Dans les environs de Sarlat, il y a deux mille paysans en armes.

Mais aux Tuileries on ne s'inquiète pas. Si le roi lit chaque jour les rapports de police et les lettres ouvertes par le cabinet noir (1), c'est pour y chercher son amusement et non pour en faire son profit. Au reste, il sait que personnellement il est plutôt populaire, du moins à Paris, et que l'on attribue à ses bons parens et à ses

(1) Aux Archives des affaires étrangères, le volume 675-676, qui contient 293 pièces, est exclusivement formé de copies de lettres décachetées par la police. Il y a là non-seulement des lettres de Français, généraux, magistrats, préfets et personnages connus comme Mme de Staël, Alexandre, Brès, etc., mais même des lettres confidentielles que les ministres étrangers accrédités près la cour des Tuileries adressaient à leur souverain ou à leur département. Sous la restauration, les diplomates jouissaient de toutes les immunités, sauf du secret des lettres.

ministres tous les abus et toutes les injustices (1). Il a bien quelque désir de voir Napoléon déporté aux Açores par les puissances, mais la pensée de son terrible prédécesseur ne l'effraie pas plus que ne l'inquiètent les murmures du peuple, les imprudences de la noblesse et le mécontentement de la bourgeoisie. « Il ne tiendrait qu'à moi de ne pas avoir un instant de repos, écrit-il à Talleyrand, et cependant mon sommeil est aussi paisible que dans ma jeunesse... Je sais qu'il existe de la fermentation, mais je ne m'en inquiète point. Un peu plus tôt ou un peu plus tard, je verrai se dissiper ces nuages. »

Pour les princes, ils n'ignoraient pas ce que la France pensait et disait d'eux, mais ils bravaient l'impopularité, et peut-être même le comte d'Artois s'en faisait-il gloire. Vers la fin de février, on intriguait beaucoup au pavillon de Marsan. On cherchait à ruiner l'influence de Blacas qui, plutôt par prudence que par sentiment, soutenait la politique modérée, et l'on espérait mettre bientôt à la raison tous les frondeurs et tous les mécontens en formant un ministère de vrais royalistes où le comte de Bruges aurait la guerre et Hyde de Neuville la police. Selon d'autres témoignages plus ou moins véridiques, on pensait même à contraindre le roi à révoquer la charte et à rappeler les parlemens; s'il s'y refusait, on devait l'enfermer comme un simple Mérovingien et l'obliger à abdiquer en faveur de son frère. En attendant, on obtenait de Louis XVIII « l'élimination » de la Cour de cassation et de l'Institut des ex-conventionnels et autres personnes mal pensantes. Le premier président Muraire, le procureur-général Merlin et dix conseillers furent exclus par l'ordonnance du 17 février, et peu de temps après, les journaux annoncèrent, comme la chose la plus naturelle du monde, que le roi avait pourvu au remplacement des académiciens: Monge, Carnot, Napoléon Bonaparte, Guyton-Morveau, Cambacérès, Mer-

(1) De l'ensemble des rapports de police de juin 1814 à fin février 1815 (Archives nationales, F7,3200¹, F7, 3738, F7, 3739), il ressort que, d'une façon générale, mais avec de nombreuses exceptions, le roi était aimé à Paris et sa personne exempte des critiques qu'on adressait au gouvernement. Sans doute, dans quelques quartiers excentriques et même, deux ou trois fois, dans le jardin des Tuileries, il fut hué, mais bien plus souvent il était acclamé. Au théâtre, par exemple, il était toujours accueilli par des vivats, auxquels se mêlaient parfois quelques cris : « A bas les calotins! » Sans doute, aussi, on plaisantait son obésité, sa faiblesse, son indolence; on le caricaturait; mais cela n'empêchait pas de vanter sa bonté, réelle ou imaginaire. En province, il en allait tout autrement. (Nous parlons toujours d'une façon générale et sans tenir compte des exceptions.) Là, comme on souffrait davantage des rigoureuses mesures du baron Louis, des vexations des nobles, des menées des prêtres, et comme on craignait la dîme et l'invalidation des ventes nationales, on envoyait au diable les ministres, les princes et « le bon roi. »

lin, Rœderer, Lucien Bonaparte, Maury, Sieyès, Joseph Bonaparte, Grégoire, Garat et Lakanal (1). Tandis que Montesquiou recommandait dans les conseils du roi et s'efforçait d'appliquer dans son administration « la politique d'assoupissement, » Louis XVIII, cédant aux prières et aux objurgations de sa famille, irritait sans cesse l'opinion par des futilités de ce genre. Qu'importait donc à la solidité du trône que Lakanal et Monge fussent de l'Institut et que Napoléon figurât dans l'*Almanach royal* comme membre de la section de mécanique?

VII.

Cependant, les mécontens menaçaient de passer des paroles aux actes. Dans les divers partis, les meneurs s'agitaient. Un sous-préfet démissionnaire, Fleury de Chaboulon, partait pour l'île d'Elbe afin d'exposer à celui qu'il appelait toujours l'empereur la situation troublée du pays. Rovigo disait à Jaucourt: « — Nous reverrons Bonaparte, et ce sera bien la faute des Bourbons. » Et Barras disait au comte de Blacas: « — Je vais m'occuper de réaliser quelques fonds qui me permettront de m'expatrier si le tyran de ma patrie réussit à la remettre sous le joug. » Plusieurs députés constitutionnels étaient revenus à Paris sous l'influence de l'exaltation de la province, déterminés à obtenir ou à conquérir des garanties sérieuses contre l'arbitraire des ministres et les revendications des émigrés. Le parti libéral se préparait à une lutte vigoureuse au cours de la prochaine session, et, s'il le fallait, à un nouveau 14 juillet. Plus impatiens et doutant un peu de l'énergie des constitutionnels, les bonapartistes et les jacobins voulaient au contraire profiter de l'absence des chambres pour un coup de force. Le complot ourdi depuis plus de six mois, et que l'on avait tour à tour ajourné, abandonné et enfin repris et modifié, se tramait à nouveau. Fouché en était le principal chef. Après avoir tenté, ainsi que plusieurs autres sénateurs évincés, d'entrer à la chambre des pairs, après avoir offert vingt fois ses services et son dévoû-

(1) *Journal des Débats, Gazette de France, Quotidienne*, etc., 25 février, 8-9-10 mars. Cf. Jaucourt à Talleyrand, 4 mars (Archives des affaires étrangères, 680.) — L'ordonnance fut signée le 5 mars, mais les événemens qui survinrent engagèrent le gouvernement à en ajourner la publication dans *le Moniteur*. Elle y parut seulement un an plus tard, le 21 mars 1816, mais la liste se trouva augmentée de cinq personnes : le duc de Bassano, Arnault, Regnaud de Saint-Jean-d'Angely, Étienne et le grand peintre Louis David. Ce dernier, d'ailleurs, eût été certainement radié, dès 1814, par une ordonnance projetée sur la quatrième classe (Beaux-Arts) qui devait être distincte de l'Institut et reprendre son ancien nom d'Académie royale de peinture.

ment aux Bourbons, après avoir eu des entrevues sans nombre avec Vitrolles, avec Blacas, avec Malouet, avec Beurnonville, avec le duc d'Havré, ce Scapin tragique pensait à renverser le roi, puisque le roi tardait à le faire ministre.

Dès le mois de juillet 1814, Fouché avait conçu le projet de remplacer Louis XVIII par le duc d'Orléans, qui, fils d'un régicide et soldat de la révolution en 1792, aurait pour lui, pensait-il, les libéraux, les jacobins et même les bonapartistes. Il s'en ouvrit à Talleyrand, alors assez mécontent de la tournure des choses et du peu de cas que l'on faisait de ses conseils sur la politique intérieure. Talleyrand parla discrètement au duc d'Orléans, mais celui-ci l'écouta avec froideur, et, sans nommer personne, il rapporta, dit-on, l'entretien au roi. Le prince se dérobant, les deux compères revinrent à l'idée d'une régence, ce rêve qui les avait hantés pendant la dernière campagne de Napoléon. Un complot fut formé ou plutôt ébauché avec la connivence de plusieurs officiers-généraux, d'anciens révolutionnaires et de meneurs du faubourg Saint-Antoine. Les moyens d'exécution consistaient en un mouvement sur les Tuileries d'une partie de la garnison de Paris, appuyée par les faubourgs en armes. Le but était la proclamation de Napoléon II, avec Marie-Louise régente et le prince Eugène, Talleyrand, Fouché et Davout, membres du conseil de régence. Avant d'agir, il fallait connaître les sentimens de Marie-Louise, du prince Eugène, de la cour de Vienne. Il fallait surtout que Napoléon fût éloigné de l'Europe, car on craignait qu'il n'eût pas assez d'abnégation pour ne point vouloir profiter personnellement de cette révolution. Marie-Louise se trouvait alors aux eaux d'Aix, en Savoie; on lui dépêcha Corvisart et Isabey. Fouché écrivit à Eugène, et, le 16 septembre, Talleyrand, désigné par le roi comme son plénipotentiaire au congrès, partit pour Vienne. Tout en y défendant « les principes du droit des gens, » il allait travailler à faire déporter Napoléon dans une île de l'océan. Ce n'était point que le prince de Bénévent se fût entièrement livré à Fouché et à ses complices, mais, dans cette circonstance comme dans tant d'autres, cet homme à double face agissait à deux fins. En poursuivant l'enlèvement de Napoléon, il servait Louis XVIII, et il secondait, en même temps, sans se compromettre, le parti qui se préparait à le renverser. « Double intrigue, dit Barras, intrigue perpétuelle de Talleyrand comme de Fouché! »

Fouché, du reste, rêvait pour l'empereur un exil plus sûr. L'un de ses affidés fit proposer à Louis XVIII de donner son assentiment à l'assassinat de Bonaparte. L'assassin, paraît-il, était trouvé; mais les conspirateurs voulaient pouvoir accuser plus tard de ce

crime le gouvernement royal. Le roi, qui comptait sur les puissances pour le débarrasser de « l'homme de l'île d'Elbe, » s'indigna et repoussa le projet. Fouché, d'ailleurs, n'avait pas cessé de correspondre avec Talleyrand; il lui écrivait tantôt directement, tantôt sous le couvert de Dalberg, qui avait été adjoint au prince comme second plénipotentiaire. Ce fut sur les instances de Dalberg que Metternich consentit à entrer en correspondance secrète avec Fouché (1). Mais, partisan déterminé des Bourbons et absolument hostile à l'idée d'une régence, Metternich était fort éloigné de prêter la main aux machinations de Fouché et de Talleyrand. Sans doute la raison qui l'engagea à écrire au duc d'Otrante fut de se renseigner sur la véritable opinion des Français, dont on était assez préoccupé à Vienne.

En attendant que le congrès décidât du sort de Napoléon, Fouché s'était retiré dans son château de Ferrières, mais les révolutionnaires et les officiers qu'il avait facilement associés à ses projets ne cessaient pas leurs conciliabules. C'est ainsi qu'en octobre et en novembre, le bruit d'une conjuration militaire se répandit partout. A la fin d'octobre, on arrêta une trentaine d'officiers à la demi-solde et quelques gardes du corps, soupçonnés à tort ou à raison de comploter l'assassinat du roi et des princes. Ces rumeurs émurent les cabinets européens. Le tsar questionna Talleyrand. Lord Liverpool se montrait déterminé à rappeler Wellington, de peur que, s'il restait à Paris, les chefs de la conjuration ne le gardassent comme otage. « Il n'est pas douteux, écrivait-il le 4 novembre, qu'un mouvement ne menace d'éclater à Paris. Dans cette prévision, le roi doit prendre des précautions. La principale serait que les membres de la famille royale ne restassent pas tous ensemble à Paris, car le but des conspirateurs étant d'en finir avec la dynastie, ils ne tenteront rien si les Bourbons sont dispersés. Le salut d'un seul sera la sauvegarde de tous. »

L'alarme était grande aussi dans l'entourage du roi. On a vu que le soir du 30 novembre Marmont mit toute la garnison de Paris sous les armes. Ce déploiement de forces parut excessif, mais les appréhensions de Marmont n'étaient pas tout à fait chimériques. Son erreur fut de croire que la date de l'exécution du

(1) La lettre ou une des lettres de Metternich à Fouché lui posait ces trois questions : « Qu'arrivera-t-il : 1° si l'empereur reparaissait en France ? 2° si le roi de Rome se présentait à la frontière appuyé d'un corps autrichien? 3° si rien de tout cela n'arrivait, mais qu'une révolution se fît toute seule ? » Fouché répondit : « Dans le premier cas, tout dépendrait d'un régiment; s'il passait du côté de Bonaparte, l'armée suivrait. Dans le second cas, toute la France se déclarerait pour le roi de Rome. Dans le troisième cas, la révolution se ferait en faveur du duc d'Orléans. »

complot était fixée, alors que les conjurés discutaient encore leur plan et leurs moyens d'action.

Deux mois plus tard, le procès d'Exelmans et le langage des royalistes le 21 janvier ayant avivé les colères, et l'émeute de Saint-Roch, dont quelques révolutionnaires regrettèrent de n'avoir point profité, ayant montré que le peuple était facile à soulever, les conspirateurs résolurent de brusquer les choses, quitte à se passer de Fouché. Celui-ci, averti, revint en hâte à Paris. Il tint plusieurs conférences, avec Thibaudeau, Davout, Merlin, Regnaud, Drouet d'Erlon, les frères Lallemand et autres. Bassano, Rovigo, La Vallette, Réal, Oudot, Thuriot, Garat, Grégoire, Sieyès, Prieur de la Marne, Gauthier, les généraux Lefebvre-Desnouettes, Turreau, Chouart, Frégeville, Merlin (fils du régicide), César Delaville, Chastel, Berton, connaissaient aussi le complot; mais si les uns y étaient positivement affiliés, les autres le désapprouvaient et refusèrent de s'y associer (1). Fouché aurait voulu enrôler Carnot dont le *Mémoire au roi* avait raffermi la popularité. Mais l'ancien membre du comité de salut public avait trop de défiance contre les bonapartistes et de mépris pour le duc d'Otrante. Il se confina dans sa petite maison du Marais. Au dernier moment, Davout déclara qu'il renonçait à prendre part à la conspiration. On se résigna à agir sans lui. Il fut décidé que, sur un mot envoyé de Paris, toutes les troupes stationnées dans la 16e division militaire, que pourrait entraîner Drouet d'Erlon, se mettraient en marche. Elles rallieraient, chemin faisant, les garnisons intermédiaires, et pénétrant dans Paris par différentes barrières, elles déboucheraient à l'improviste devant les Tuileries, où les rejoindraient les officiers à

(1) Cf. Lavallette, *Mémoires*, II, 135, 138-142. Rovigo, *Mémoires*, VII, 337-339, 347. La Fayette, *Mémoires*, V, 354. Hyde de Neuville, *Mémoires*, II, 45, 48. Thibaudeau, X, 206-210, 235-236. *Mémoires de Fouché*, II, 303-304. Note de Foudras, 10 février. Rapports de police, 12-13-31 août, 23 septembre, 26 octobre, 23-30 novembre, 2-16 décembre 1814, 26-27 février, 4-6 mars 1815. (Archives nationales, F7, 3200⁴ et F7, 3739.) Dossiers d'Exelmans, de Drouet d'Erlon et de Lefebvre-Desnouettes. (Archives de la guerre.) — D'après certains indices, nous pouvons avancer, sans prétendre cependant l'affirmer, que les généraux Lanusse, Flahaut, Corbineau-Girardin, Exelmans, Fressinet, Lacroix, Labriche, Sébastiani Defrance, et, parmi les civils, le duc de Cadore, Gaillard, Lecomte, Villetard, Lamarque, Ginou, de Fermon, Louis de Verdun, Lambrechts, etc., connaissaient également le complot. — Le général Quesnel, selon une tradition rapportée dans le *Supplément* de *la Biographie Michaud*, fut aussi affilié à la conspiration. Soupçonné par ses complices de vouloir révéler leur secret, il aurait été jeté dans la Seine au sortir d'une des réunions. En effet, le 4 mars, on trouva le corps de Quesnel flottant sur la Seine entre Boulogne et Saint-Cloud, et cette mort mystérieuse causa une grande sensation dans Paris. (Rapport de police, 4 mars, Archives nationales, F7, 3739; *Journal des Débats*, 7 mars.) Mais ni au dossier de Quesnel, aux Archives de la guerre, ni dans les rapports de police des Archives nationales, il n'existe aucune pièce de nature à faire la lumière sur les causes de ce suicide ou de cet assassinat.

la demi-solde et le peuple des faubourgs. On comptait que la garnison de Paris n'engagerait pas un combat pour le roi, et Fouché garantissait au moins la neutralité de la garde nationale. Il n'y aurait donc à vaincre, pensait-on, que la résistance peu redoutable des gardes du corps et des mousquetaires de service.

Le plus curieux, c'est que l'on avait arrêté ce beau plan avant de se mettre d'accord sur le but même de la conspiration. La régence, qui eût satisfait à peu près tout le monde, devenait impossible puisque François Ier et ses conseillers ne paraissaient nullement disposés à laisser sortir d'Autriche le petit roi de Rome, et que, d'ailleurs, Napoléon était encore à l'île d'Elbe. Les bonapartistes proposaient donc de proclamer purement et simplement l'empereur et de l'envoyer chercher sur un aviso de l'État. Les patriotes, au nombre desquels on trouvait Fouché, les régicides et plusieurs généraux, repoussaient l'idée du rappel de l'empereur. Ils voulaient contraindre Louis XVIII, le sabre sur la gorge, à prendre son ministère parmi eux, et, s'il s'y refusait, « forcer » le duc d'Orléans à accepter le pouvoir. Quant au roi et aux princes, on les garderait comme otages, ou « on les expédierait dans la mêlée, sauf à déplorer ensuite cet accident. » Dans la difficulté de s'entendre et dans la nécessité d'agir, on passa outre aux discussions. Une haine commune réunissait ces hommes si profondément divisés. L'important pour eux était de renverser les Bourbons. On verrait après. Le général Chouart, ancien maréchal des logis aux cuirassiers, résumait le sentiment de tous en disant dans son langage de corps de garde : « — Moi, tout ça m'est bien égal, pourvu que le gros magot s'en aille. »

La noblesse aigrie contre Louis XVIII et attendant impatiemment que la Providence ouvrît ou fermât les yeux à ce roi jacobin, la bourgeoisie déçue, jalouse et frondeuse, encore plus inquiète de l'avenir que mécontente du présent, et disant en songeant à la santé précaire de Louis XVIII et aux principes absolutistes de son successeur désigné : « Dieu conserve le roi ! » le peuple alarmé et irrité, les casernes pleines de murmures et de menaces, les libéraux se préparant à une opposition ardente, les bonapartistes et les jacobins ourdissant un vaste complot dont l'avortement presque certain allait amener une répression sanguinaire, courber le pays sous le régime de l'état de siège et des cours prévôtales et assurer le triomphe du parti des émigrés, telle était la situation à la fin de février 1815, quand Napoléon quitta l'île d'Elbe avec onze cents hommes et quatre pièces de canon pour conquérir la France.

HENRY HOUSSAYE.

LES

LETTRES DE CACHET

I. *Rapports inédits du lieutenant de police René d'Argenson*, publiés avec introduction et notes, par M. Paul Cottin; Paris, librairie Plon, 1891, 1 vol. in-12. — II. *Inventaire des Archives de la Bastille* (t. IX du Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal); Paris, librairie Plon, 1892, 1 vol. in-8°.

Les lettres de cachet ont formé l'une des institutions les plus caractéristiques et les plus importantes de l'ancien régime; non-seulement parce qu'au début de la Révolution la suppression des lettres de cachet a servi, pour parler un langage moderne, de plate-forme électorale aux hommes de la Constituante, mais aussi parce qu'elles ont été l'essence même de la vie publique d'autrefois. Otez les lettres de cachet, observe Malesherbes qui les a étudiées de près, et vous ôtez au roi toute son autorité, car la lettre de cachet est le seul moyen qu'il possède de faire exécuter sa volonté dans le royaume. Les lettres de cachet ont fait sentir leur action, non-seulement dans la vie publique, elles ont agi dans la vie intime de la vieille société française, dans la vie de famille, d'une manière si profonde et si

(1) D'après des documens inédits conservés aux Archives de la Bastille (Bibliothèque de l'Arsenal, mss. 10,001-12,727); à la Bibliothèque nationale, mss. franç. 8119-8125; aux Archives nationales AA 54, C 210, L 1068, O¹ 274; aux Archives de la Préfecture de police et dans les collections d'autographes de MM. Alfred Begis et Étienne Charavay. Nous devons exprimer nos remercîmens à M. Paul Viollet, bibliothécaire de l'École de droit, membre de l'Institut, pour les précieuses indications qu'il a eu la bonté de nous fournir.

étendue qu'à la veille de la Révolution il était peu de familles, de quelque considération, qui n'en eussent éprouvé les effets. Enfin, si les lettres de cachet ont formé l'une des institutions les plus caractéristiques et les plus importantes de l'ancienne France, il est permis d'ajouter que cette institution est peut-être celle qu'aujourd'hui nous connaissons et nous comprenons le moins. Malesherbes, qui avait été ministre de la maison du roi avec le département de Paris, et qui avait, en cette qualité, dirigé l'expédition d'un nombre considérable de lettres de cachet; Malesherbes, qui n'avait cessé de s'occuper, avec un intérêt passionné, des « ordres arbitraires, » pour reprendre l'expression usitée à la fin du XVIIIe siècle, et qui avait cherché à s'éclairer de tous côtés et de toutes manières possibles, écrivait, en 1789, — alors que les assemblées des bailliages étaient déjà réunies pour l'élection des députés aux états-généraux, — dans un précieux mémoire sur les lettres de cachet, encore inédit (1), qu'il adressait à Louis XVI : — « Je ne donne que des notions vagues; il m'est impossible d'en donner d'autres, et je doute que personne en France puisse présenter un tableau exact des différens ordres (lettres de cachet) qui se donnent dans les provinces; » — plus loin, il revient sur cette idée : — « Je dirai ce que je sais sur la France, car je ne sais pas tout sur la France elle-même. » — Comme bien on pense, les différens écrivains qui, sous l'ancien régime, ont traité des lettres de cachet, les ont connues d'une manière beaucoup plus imparfaite que Malesherbes, et depuis, les modernes, à de trop rares exceptions près, n'ont guère fait que répéter leurs déclamations ; mais à présent que des érudits consciencieux et infatigables comme M. Paul Cottin mettent au jour des documens qui demeuraient inconnus pour les contemporains eux-mêmes, que les fonds d'archives tenus rigoureusement secrets par le gouvernement de l'époque ont été classés, mis à la disposition du public, que les inventaires en sont publiés, le moment semble venu de s'avancer, guidé par les textes, avec l'espoir de découvrir quelques parties du sol inconnu.

I.

Une erreur commune est de croire que l'action des lettres de cachet se bornât aux affaires d'État. Un pamphlétaire fait paraître

(1) Le manuscrit est en la possession de M. Alfred Begis, qui nous a autorisé, avec infiniment de bonne grâce, à le consulter. Nous faisons des vœux pour que les courts extraits donnés dans cette étude, en montrant la valeur de ce remarquable document, décident le savant bibliophile à le porter, par l'impression, à la connaissance du monde lettré.

des libelles contre les gens en place, ou contre la religion, ou contre l'autorité du roi, il est saisi et mis à la Bastille : tel est, dans l'opinion générale, le type d'une lettre de cachet. Le cas se présentait sans doute, et d'autres de même ordre ; mais ils étaient si rares qu'il est permis d'affirmer que sur un millier de lettres de cachet délivrées par l'administration, c'est à peine si deux ou trois, trois ou quatre peut-être, concernaient une affaire de ce genre, et un historien désireux de juger d'un coup d'œil l'ensemble de l'institution pourrait presque les négliger. Quelles sortes d'affaires concernaient donc les neuf cent quatre-vingt-seize ou neuf cent quatre-vingt-dix-sept lettres de cachet restantes? — C'étaient habituellement des affaires de police et des affaires de famille. En matière de police, les lettres de cachet ne laissaient pas de rendre service, étant donnée cette étonnante organisation judiciaire, dont la procédure remontait à un âge reculé, et que l'ancien régime conservait soigneusement. Malesherbes écrit dans son *Mémoire :* — « Le juge, excepté en flagrant délit, ne peut arrêter que par décret de prise de corps, celui-ci ne se prononce qu'après information, les témoins ne sont entendus qu'après avoir été assignés, le ministère ne les fait assigner qu'après avoir obtenu la permission d'informer, et il n'obtient cette permission qu'en rendant plainte. Pendant ce temps, le coupable s'enfuit. En ce cas, le procureur-général ou ses substituts demandent des lettres de cachet. » — Le prévenu était en prison qu'un décret de prise de corps donné par un tribunal régulier, châtelet ou parlement, intervenait ; aussitôt l'ordre du roi, — c'est ainsi que l'administration nommait une lettre de cachet, — était levé, et le prisonnier passait aux mains de la justice ordinaire. Dans ces circonstances, « l'ordre du roi » peut être assimilé au mandat d'amener que lancent nos juges d'instruction.

Une autre catégorie de lettres de cachet pour affaires de police était particulière à Paris. — « Dans beaucoup de villes, écrit Malesherbes, les magistrats chargés de la police punissent par la prison ceux qui troublent la société, sans procédure et sans appel ; à Paris, le ministère public et le magistrat de la police (c'est-à-dire le lieutenant-général), au lieu de donner des ordres en leur nom, obtiennent des ordres du roi. » — A cette dernière circonstance doit être attribué ce fait qu'à Paris les lettres de cachet pour affaires de police sont plus nombreuses que celles pour affaires de famille, tandis que dans les provinces la proportion est renversée. Néanmoins, l'on pensera avec nous que les ordres du roi pour affaires de famille, — les *lettres de cachet de famille*, comme on disait dans les bureaux, — offrent seuls à nos yeux un grand intérêt.

Nous les verrons caractériser, d'une manière inattendue peut-être, un état social dont le nôtre est sorti, bien qu'il en soit déjà très différent. C'est sur les lettres de cachet de famille délivrées à Paris, sous l'ancien régime, que nous voudrions arrêter un instant l'attention du lecteur.

Une seconde erreur est de croire que l'expédition d'une lettre de cachet fût dépourvue de toute procédure et de formalités.

Voici l'histoire d'un ordre du roi, tirée un peu au hasard de l'un des nombreux dossiers conservés dans les archives de la Bastille; nous la raconterons avec détail, car elle a l'avantage de montrer, d'une manière assez vivante, non-seulement quelle était la procédure suivie par l'administration, mais l'esprit dont celle-ci s'inspirait, le but qu'elle poursuivait et les résultats qu'elle obtenait parfois.

Vers la fin de l'année 1750, Berryer, lieutenant-général de police, recevait les plaintes de Marie-Adrienne Petit, épouse de François Ollivier, gantier-parfumeur établi à Paris, rue de la Comtesse-d'Artois. Depuis que ce dernier avait fait la connaissance d'une jeune couturière, nommée Marie Bourgeois, qui logeait rue Saint-Denis-aux-Rats, tout allait sens dessus dessous, dans son intérieur. La pauvre femme se disait méprisée, injuriée même par son mari, et les chalands désapprenaient le chemin d'une boutique où le patron ne faisait plus que de rares apparitions; enfin, les économies que le ménage avait réunies étaient dépensées en parures pour la coquette fille à qui maître Ollivier ne pouvait plus rien refuser. Le lieutenant-général de police dépêcha l'un de ses commissaires, un nommé Grimperel, auprès de Marie Bourgeois avec charge de lui faire entendre raison. Grimperel lui fit un discours au nom du magistrat, — c'est le titre que les textes donnent au lieutenant de police, — qui représentait l'autorité royale, et lui fit défense de fréquenter à l'avenir le nommé Ollivier. L'avis était bon; mais il entrait dans une tête légère : — « Cependant, elle ne cesse de le recevoir chez elle, écrit Mme Ollivier dans un second placet, ce qui cause beaucoup de désordre dans notre ménage et notre commerce, et il est facile de prévoir que si cela continue, il nous sera impossible de faire honneur à nos affaires. Ce considéré, monseigneur, j'ai recours à vous pour vous supplier de faire enfermer Marie Bourgeois. » — Ce placet au lieutenant de police est signé de Mme Ollivier et contresigné, détail important, « par le principal locataire de la maison où demeurait la jolie couturière, un nommé Charpentier. » — Le lieutenant de police mit l'affaire entre les mains de son secrétaire Chaban, qui était plus particulièrement chargé de l'examen de tout ce qui concernait l'expédition des ordres

du roi. L'inspecteur Dumont fut délégué pour « vérifier l'exposé du placet et en rendre compte, » conjointement avec le commissaire Grimperel. Les deux officiers envoyèrent des rapports aux conclusions pareilles : — « La nommée Bourgeois ne cesse de voir le sieur Ollivier, malgré les défenses qui lui en ont été faites. » — Cependant, Berryer hésitait à employer le grand remède de la lettre de cachet et voulut encore tenter de ramener les coupables par un moyen plus doux. Il en écrivit au curé de la paroisse sur laquelle demeuraient nos amoureux, le priant de les faire comparaître devant lui et de tâcher, par une semonce sévère, de les ramener dans le bon chemin. Comment apprit-elle qu'il était question de la mander devant son curé? Pour se garer de l'aventure, Marie Bourgeois changea de domicile et vint s'établir sur une autre paroisse, où ses relations, malgré de nouvelles admonestations du commissaire Grimperel, reprirent gaîment avec le parfumeur de la rue Comtesse-d'Artois. Certes, Berryer, — qui mandait en manière d'instructions à son secrétaire : — « Gardez les pièces jusqu'à ce qu'il vienne de nouvelles plaintes, » — doutait de l'effet que produiraient ces réprimandes. Les nouvelles plaintes vinrent au mois de mai. Mme Ollivier écrit que son mari est tombé dans les pires excès, elle est certaine qu'il a conçu le projet de quitter Paris avec sa maîtresse : — « Par pitié, monseigneur, faites enfermer Marie Bourgeois! » — Néanmoins, Berryer ne se décida qu'après une seconde enquête par d'autres officiers de police et après un nouveau placet de la femme : — « Mon mari s'apprête à quitter Paris du jour au lendemain; déjà sa maîtresse a donné congé de sa chambre. »

Marie Bourgeois fut arrêtée le 15 juillet 1751, à neuf heures du soir, en vertu d'une lettre de cachet contresignée par le comte d'Argenson; celui-ci était alors ministre de la guerre avec le département de Paris. Elle fut conduite au For-l'Évêque d'où elle ne tarda pas à être transférée à la Salpêtrière. Sous les verrous de l'Hôpital la jeune fille considérait les conséquences que pouvaient entraîner les galanteries d'un parfumeur, tandis que sa famille intercédait auprès du magistrat. Sa sœur Madeleine et une de ses tantes, Mme Herbon, maîtresse couturière, assuraient que Marie était fille d'honneur et elles joignaient à leurs affirmations les témoignages de plusieurs locataires d'une maison où elle avait demeuré. D'autre part, Mme Ollivier suppliait le lieutenant de police de la garder sous clé. C'est ce dernier parti que prit Berryer. Un nouveau recours en grâce fut mieux accueilli. En date du 20 février 1752, le lieutenant de police écrivait au secrétaire d'État ayant le département de Paris : — « La sœur et la tante de Marie Bourgeois

ont signé l'engagement de veiller sur sa conduite et François Ollivier celui de rompre toute relation avec elle. » — Les portes de la prison s'ouvrirent. La lieutenance de police n'entendit plus parler ni de Mlle Bourgeois, ni de maître Ollivier. La prospérité rentra dans la parfumerie de la rue Comtesse-d'Artois, et la bonne entente dans le ménage de François Ollivier.

Les archives de la Bastille fournissent en grand nombre des monographies d'ordres du roi exactement semblables à celle qui précède. Celle-là peut suffire à montrer que l'expédition d'une lettre de cachet était entourée, à Paris, d'une procédure assez compliquée, qui n'était pas, à vrai dire, rigoureusement nécessaire, mais que la coutume imposait. En voici cependant d'autres exemples. Une nommée Catherine Randon avait été enfermée à l'Hôpital. M. Menjol, auditeur à la chambre des comptes, envoya à la lieutenance de police une protestation qui se résumait en ces termes : 1° dans l'information de vie et mœurs qui fut faite au sujet de la prisonnière, M. Lemoine, principal locataire de la maison, rue Bourtibourg, où elle demeurait depuis dix-huit mois, n'a point été entendu, ni aucun des voisins de la même rue; 2° avant d'être frappée d'une lettre de cachet, la prisonnière n'a point été mandée devant le curé de Saint-Paul sur la paroisse duquel elle demeurait; 3° l'ordre du roi qui aurait dû être exécuté par l'inspecteur Bourgoin ne l'a été que par l'un de ses commis, sans que l'on appelât un commissaire et sans que les formalités requises en pareil cas fussent remplies. Catherine Randon fut mise en liberté. Le 22 juin 1721, une demoiselle Leclerc fut enfermée à la Salpêtrière : elle était en prison depuis quinze jours, que le lieutenant de police reçut un placet commençant par ces mots : — « Monsieur, comme il n'est point d'exemple et qu'il est contre les ordonnances et règles, et même contre les lois, de faire enfermer une femme, sur la déposition d'un seul particulier, et que l'ordre (lettre de cachet) sur ce fait exige le scandale, la plainte des voisins et même du curé, on a cru devoir vous représenter que l'abbé de Maignas a surpris votre religion au sujet de la nommée Leclerc. » — Celle-ci fut mise en liberté.

Mais, s'il est vrai que l'expédition d'une lettre de cachet exigeait à Paris une procédure et des formalités que la tradition avait rendues régulières et fixes, il est également vrai que toute cette procédure demeurait secrète. Voilà le plus grave reproche que l'histoire doive formuler contre cette institution. Or, chose curieuse, ce caractère secret de la procédure et des formalités qui entouraient l'expédition d'un ordre du roi ne constituait pas seulement aux yeux des contemporains l'excuse des lettres de cachet, il en

faisait la raison d'être. L'administration ne se contentait pas de couvrir du plus profond silence tout ce qui avait trait à l'expédition d'un ordre du roi : quand la personne était en prison, le secrétaire d'État faisait détruire tous les papiers relatifs à l'affaire, afin d'éviter qu'ils tombassent jamais, dans les bureaux du ministère, sous des regards indiscrets. Lorsque l'affaire concernait des personnes de médiocre importance, et que l'examen n'en était pas sorti des bureaux de la lieutenance de police, on ne prenait pas la peine de détruire les papiers par le feu ; mais on les enfermait dans le lieu le plus secret du royaume, au fond de l'une des tours de la Bastille ; c'est de là qu'ils sont venus jusqu'à nous. Une fois à la Bastille, les papiers n'en sortaient plus ; quel que fût le motif pour lequel on les réclamât, qu'il s'agît d'un procès en parlement, d'une affaire de succession, le lieutenant de police refusa toujours, d'une manière inflexible, communication d'une pièce quelconque provenant des dossiers d'un prisonnier par lettre de cachet. Il en était de même au ministère, où l'on interdisait non-seulement la communication des dossiers, quelque graves que fussent les motifs de la demande, — les pièces d'ailleurs en avaient été détruites, — mais où l'on refusait de donner la transcription des notes très brèves qu'on avait portées, par mesure d'ordre, sur les registres des bureaux.

Le fait tenait à l'organisation de la famille dans la société de ce temps ; et, en passant, n'éclaire-t-il pas d'un jour oblique, peut-être, mais assez nouveau le mot célèbre de Montesquieu, quand il dit que « l'honneur est le fondement des monarchies. » Qu'on lise en effet les circulaires des ministres, les instructions des lieutenans de police, la correspondance des intendans et des subdélégués, les réponses de Louis XVI aux remontrances du parlement, et, d'autre part, les requêtes et placets envoyés par les particuliers, toujours la même idée revient, sous toutes les formes : — « La raison d'être des lettres de cachet est la conservation de l'honneur des familles. » — Un ordre du roi n'entraîne aucune honte pour la personne qu'il frappe, tel en est le caractère essentiel ; et c'est pourquoi il semblait nécessaire, si les raisons qui l'avaient fait délivrer touchaient à l'honneur du prisonnier, que ces raisons demeurassent secrètes. — « J'ai réussi par ce moyen, écrit Berryer, à rendre service à d'honnêtes gens en sorte que les désordres de leurs parens n'ont pas rejailli sur eux. » — La lettre de cachet n'avait rien de l'appareil infamant dont se servait la justice criminelle. Les procureurs du roi auprès des tribunaux disent dans leurs rapports : — « Il ne s'est pas trouvé de preuves contre ce particulier pour faire asseoir un jugement à peines afflictives ; mais il serait à propos de le faire enfermer d'ordre du roi. » —

Ce n'était donc pas une condamnation après jugement, c'était une précaution plutôt, un acte personnel du souverain, une correction paternelle. Cette expression est reprise par M. A. Joly, au cours d'une étude sur les lettres de cachet dans la généralité de Caen.

En 1773, le chevalier de Baillivy écrivait dans un libelle sur, ou plutôt contre les lettres de cachet : — « Les lettres de cachet, considérées dans leur principe, ne sont que des grâces particulières que le roi veut bien accorder aux familles pour les soustraire au déshonneur auquel, suivant le préjugé, elles craignent d'être en but. » Vergennes disait en 1781 : « Il est une foule de cas où le roi, par un effet de sa bonté paternelle, se prête à corriger pour empêcher la justice de punir. » C'est ainsi que Saint-Florentin en arrive à écrire : « Un ordre du roi est plutôt une faveur qu'une punition ; » et que Malesherbes, en 1789, dans son mémoire à Louis XVI, répète : « La famille a intérêt à soustraire son parent à une condamnation infamante ; quand le roi, par bonté, veut bien soustraire un coupable à la rigueur des lois en le faisant enfermer, c'est une faveur. » — Qui aurait cru trouver ces expressions appliquées aux lettres de cachet ?

II.

L'ordre du roi expédié par le ministre, sur un rapport du lieutenant de police, a été sollicité par les parens de l'inculpé. C'est le père, premier juge de ses enfans, qui réclame l'assistance du pouvoir royal. — « Le père seul, écrit Malesherbes, a le droit de demander une lettre de cachet. » — Quand l'honneur de la famille est en jeu, les hommes de naissance commune ne se montrent pas moins sévères que les gens de qualité. Un vitrier nommé Allan, qui demeurait rue Neuve-Guillemain, et courait les rues de Paris, guettant les carreaux cassés, expose devant le commissaire de police qu'il a sollicité une lettre de cachet contre son fils, parce que celui-ci « lui donnoit de justes motifs, par son penchant à la friponnerie, de craindre des suites infamantes pour sa famille. » L'excellent homme déclare d'ailleurs être si pauvre qu'il lui serait impossible de payer la moindre pension pour le détenu. Henry Clavel, « acteur-comédien, » demande que son fils soit enfermé à Bicêtre, où il paiera une pension de 150 livres, « parce qu'il y a lieu de craindre que ce fils, qui est hors d'état de gagner sa vie, ne déshonore sa famille par une fin malheureuse. » Louis Armand, marchand éventailliste, fait enfermer sa fille Euphrosine à la Salpêtrière « parce qu'il se voit à la veille d'être déshonoré par la

mauvaise conduite de cette malheureuse. » Nous pourrions multiplier les exemples indéfiniment.

Il faut d'ailleurs suivre le principe dans ses conséquences. Pour qu'un père fasse enfermer l'un de ses enfans, il n'est pas nécessaire que celui-ci ait commis un crime, ni même un délit : ce serait déjà là une tache dont la famille a, non-seulement le droit, mais le devoir de se préserver. Dès lors il n'est pas nécessaire de faits ; il suffit d'une crainte fondée en apparence. La famille de Charles de L'Espinay a recours à l'autorité du roi « pour être mise à l'abri des mauvaises actions que ce jeune homme *peut* commettre et qui *pourroient* la déshonorer. » Danchin, commis des bâtimens royaux, demande que son fils soit enfermé à Bicêtre, attendu « qu'il y a lieu de craindre qu'il ne déshonore sa famille. » Claude Bedel est enfermé à l'Hôpital sur la demande qu'en ont faite ses parens « dans la vue de prévenir les suites fâcheuses qu'ils avoient lieu de craindre de sa mauvaise conduite. »

La demande du père est rarement repoussée. — « La seule autorité paternelle, observe un subdélégué, devroit suffire dans de pareilles circonstances, parce qu'on ne peut pas présumer que la piété et l'amitié d'un père puissent être susceptibles d'aucun préjugé. » — Le vicomte Du Chayla sollicitait auprès du comte d'Argenson en faveur d'un ami que menaçait la colère paternelle ; mais le ministre, inflexible, répondait : — « Il est d'usage d'arrêter les enfans dont les pères se plaignent. » — La lettre de cachet délivrée, le père a pouvoir d'en suspendre l'exécution. Jacques Avisse, qui est menuisier et demeure rue Saint-Roch, écrit à Berryer : — « J'avois obtenu, il y a quelques mois, une lettre de cachet contre ma fille ; mais par tendresse paternelle j'empêchai que l'ordre fût exécuté. » — Nous avons déjà cité le dossier d'Euphrosine Armand, fille d'un éventailliste : celui-ci a sollicité une lettre de cachet, et la requête a été renvoyée à l'inspecteur Bazin : — « Je crois, écrit bientôt le père, que le transport dudit Bazin l'a suffisamment intimidée, et que la crainte la fera rentrer dans les bonnes voies ; ce qui m'engage à suspendre l'exécution de l'ordre du roi. » — Peu après, Armand sollicite à nouveau l'incarcération de sa fille, « convaincu, écrit-il, qu'elle est pire que jamais. » — L'ordre est exécuté.

Le père choisit lui-même la prison. Guillard de Fresnay, demandant une lettre de cachet contre l'un de ses fils, fait dire à Berryer : — « On délibérera dans la famille l'endroit où votre autorité le fera conduire. » — Le fils étant en prison, le père n'en conserve pas moins sur lui plein pouvoir. Il trace le régime auquel le prisonnier sera soumis, il peut apporter des adoucissemens à la peine

qu'il a demandée, faire transférer le détenu d'un lieu dans un autre; du jour au lendemain faire lever l'écrou. D'Argenson écrit au vicomte Du Chayla : — « Le père est si irrité qu'il le tiendra vraisemblablement longtemps en prison. » Nous lisons dans une lettre envoyée par Lejeune, fils d'un papetier du Marais, à sa mère : — « Le Père prieur (de Charenton) m'a dit que je ne sortirois d'icy que quand mon père seroit mort; quoiqu'il me fasse de la peine, je l'aime toujours, et souhaite qu'il vive plus longtemps que moi. » — Chabrier de Laroche, capitaine réformé au régiment de cavalerie-Lusignan, fils d'un président à la Chambre des comptes, fut conduit dans les prisons du For-l'Évêque, sur un placet de son père, le 24 octobre 1751. Le 12 novembre suivant, le père demanda la mise en liberté du prisonnier, mais avec un ordre du roi qui le reléguerait à la suite de son régiment; ce qui fut accordé, et le jour même où le jeune homme sortait de prison, à savoir le 14 décembre, le père obtenait une seconde lettre de cachet qui lui donnait pouvoir de faire arrêter à l'avenir son fils, s'il venait à quitter son régiment, en quelque lieu qu'il se trouvât, et de le faire mettre en prison pour vingt ans.

Et si, par aventure, le ministre hésitait à mettre les foudres royales entre les mains d'un père irrité, il s'exposait aux rudes paroles que l'un d'eux fait entendre à Malesherbes : — « Quand l'autorité tutélaire et souveraine se refuse à appuyer l'autorité domestique, elle sait, sans doute, où prendre les ressorts propres à veiller sur la tête de chaque individu en particulier. Je m'y résigne donc; mais elle ne pourra refuser un jour à ma vieillesse, qui viendra lui demander compte de la prostitution d'un nom qui avoit été transmis sans tache, et que j'avois tâché de conserver tel, son secours pour le dérober du moins à la flétrissure portée par les lois. »

En l'absence du père, c'est la mère qui rédige la requête, et en l'absence de père et mère, les principaux membres de la famille, frères, oncles, cousins, les amis mêmes de la maison, réunissent leurs signatures pour obtenir une lettre de cachet contre un libertin qui, par sa mauvaise conduite, menace de ternir l'éclat d'un nom respecté. Le pouvoir de la mère est encore très grand devant l'administration, surtout lorsqu'il s'agit d'une fille. Catherine Flaubert, veuve de Pierre Fontaine, ouvrier plombier, âgée de soixante-dix ans, « ayant une fille qui lui avoit désobéi pour vouloir épouser un garçon malgré elle, se vit obligée de la faire mettre, par ordre du roy, à la maison de force de la Salpêtrière. » La mère ayant soixante-dix ans, quel pouvait bien être l'âge de cette fille? Marie Brache, veuve d'un maître ferrailleur à

Paris, fait enfermer sa fille pour cause d'inconduite; elle appuie sa requête en ces termes : — « Sa qualité de mère, — les rédacteurs de ces placets parlent toujours à la troisième personne, — est moins respectée que si elle *fuse* sa soubrette. » — En 1751, Thomas Bouillette, compagnon menuisier, est écroué à Bicêtre en vertu d'une lettre de cachet sollicitée par sa mère, la veuve Bouillette, tripière. Celle-ci expose que « la famille font profession d'honnêtes gens et a des craintes des suites fâcheuses en fréquentation des libertines. » Le jeune homme était à Bicêtre depuis plusieurs semaines, que la mère adressa au lieutenant de police une nouvelle supplique. Son fils, dit-elle, désirerait s'engager pour la compagnie des Indes; « mais la famille affligée craint qu'il ne cherche qu'une occasion de s'évader, » et demande « qu'il soit conduit aux Isles avec les déserteurs, enchaîné. » La veuve Bouillette ajoute qu'elle offre de payer entièrement le voyage, « préférant ce sacrifice à la douleur d'être déshonorée par un libertin. » La demande fut aussitôt accordée. Le lecteur ne doit pas penser que ces faits ont été choisis par nous à titre exceptionnel, mais les considérer comme des types dont chacun représente un grand nombre d'affaires semblables.

A peine est-il besoin de dire que les questions de mœurs occupent la plus grande place parmi les motifs dont les solliciteurs appuient leurs placets. Georgette Leloir, femme d'un ouvrier du « faubourg Antoine, » a une fille qui s'est consolée de la mort de son mari, maître Jante, sans procéder aux formalités que prescrivent en pareil cas les règles de l'Église et les lois de l'État. Elle vit avec un archer du guet et « la pauvre mère affligée a vainement essayé de les faire marier ensemble; » aussi demande-t-elle « que sa fille soit enfermée dans les lieux où sont enfermés les débauchés. » Louise Jante fut incarcérée à la Salpêtrière le 18 janvier 1752. Aussitôt l'archer se déclara disposé à épouser sa maîtresse, et la mère de consentir à la liberté de sa fille, mais sous condition que le mariage serait célébré avant la sortie de la prisonnière, dans la chapelle même de l'Hôpital général. Tout semblait sur le point de s'arranger ; l'on comptait sans le père du futur. Dans une lettre signée « Clément, » celui-ci repoussa l'affront de voir un de ses fils se marier dans une prison, et mit comme condition à son consentement, que le mariage fût célébré dans l'église voisine de Saint-Paul. La mère se montra accommodante, et l'administration alla jusqu'à fournir les témoins. Nous lisons dans le registre des mariages de l'église Saint-Paul, à la date du 15 février 1752 : — « Vu la permission donnée par les vicaires-généraux de Paris, fiancés et mariés le même jour : l'époux a vingt-neuf ans;

les témoins de l'époux ont été Féral, inspecteur de police, et Perrault, lieutenant de la prévôté des monnaies et maréchaussée de France; le père de l'épouse, gagne-denier, et Jean Toussaint, cocher de place, ont assisté la mariée; ces derniers ont déclaré ne pas savoir signer. »

Les plaintes formulées par les parens pour faire enfermer leurs enfans portent presque toujours, comme nous venons de le dire, sur des affaires de mœurs; d'autres fois sur de folles dépenses: éternelle histoire du jeune héritier qui, pour les beaux yeux d'une joyeuse fille, engage le bien paternel dans les griffes des usuriers. Les motifs d'une lettre de cachet ne sont pas toujours très graves. Brunek de Fraudenek fit écrouer au For-l'Évêque un de ses fils, qui était venu compléter ses études à Paris avec l'intention d'entrer dans le corps du génie, afin de le mettre dans les conditions les plus favorables à la préparation de ses examens. Le père fixa au jeune homme un régime frugal; il le fit installer dans une chambre claire, où il y avait une grande table sur laquelle on pouvait tirer des plans, et le prisonnier recevait quotidiennement la visite de ses maîtres, les sieurs Beauchamp, Thuillier et Gravelot, c'était le célèbre dessinateur d'illustrations, qui l'instruisaient en dessin et géométrie.

Les lettres de cachet venaient au secours d'un beau-père qu'effrayaient les prodigalités de son gendre. Le marquis de Brisay est un ancêtre de Gaston de Presle, gendre de M. Poirier. Jeune, il avait aimé le luxe et les grandes dépenses, et bientôt il s'était vu au bout de son rouleau d'écus. Alors, il avait trouvé une bonne famille bourgeoise, très riche et glorieuse, que son titre de marquis éblouit et qui lui donna une jolie fille avec une dot plus belle encore. Et les dépenses de reprendre grand train. Le beau-père, qui se nommait M. Pinon, pour charmé qu'il était d'appeler sa fille marquise, n'en fronça pas moins les sourcils en voyant la dot si lestement dépensée par le mari. Il prit les enfans chez lui, serra les cordons de sa bourse; le marquis fit des dettes, M. Pinon se fâcha, puis demanda une lettre de cachet. Nous l'avons sous les yeux: elle est datée du 24 janvier 1751, signée *Louis*, contresignée *d'Argenson*, et envoie le marquis de Brisay à la citadelle de Lille. Celui-ci se rendit, en toute liberté, dans sa prison, où il arriva, accompagné d'un domestique, le 3 février. Le premier mois, tout alla bien, le marquis paya ses fournisseurs; mais les deux mois suivans n'étaient pas écoulés que Brisay devait des sommes importantes à l'hôtelier, aux fournisseurs, aux officiers de la garnison. M. de La Basèque, gouverneur de la citadelle de Lille, en écrit au lieutenant de police et demande que la famille, c'est-à-dire le beau-

père du marquis de Brisay, ajoute annuellement mille livres aux deux mille que ses créanciers lui abandonnent. On en informa M. Pinon, qui se récria : — c'était trop cher ! — et il manda au ministre que le marquis avait des enfans que lui, Pinon, se voyait obligé d'élever, qu'il avait hébergé Brisay pendant douze années, et qu'il était tout au plus disposé à majorer la pension de cinq cents livres. Dans une deuxième lettre adressée au secrétaire d'État, peu de temps après la première, M. Pinon représente le séjour de son gendre à la citadelle de Lille, « dont l'auberge est toujours pleine d'officiers et de filles comédiennes, » comme étant de nature à entraîner le prisonnier à des dépenses, il demande que le marquis soit transféré au fort l'Escarpe-lez-Douai ou au fort Saint-François, près d'Aire.

Les circonstances où les lettres de cachet s'expliquent le mieux, les seules où l'esprit moderne puisse les admettre, c'est quand elles ont eu pour but de soustraire un coupable à la terrible jurisprudence de l'époque, appliquée par les tribunaux, châtelet ou parlement, et d'épargner à toute une famille la réprobation qu'aurait entraînée pour elle une condamnation toujours prononcée avec appareil et éclat. L'action des lettres de cachet, se greffant de la sorte sur l'action judiciaire, est particulièrement intéressante à étudier parmi la classe populaire.

Au cours d'un rapport au lieutenant de police, rendant compte d'une patrouille faite, le 31 janvier 1751, dans le quartier Saint-André-des-Arcs, l'inspecteur Poussot exposait qu'on avait arrêté un nommé François Bunel, soldat aux gardes françaises, dans une sanglante bagarre au fond d'un cabaret; puis, il se découvrit que cet individu était chargé de plusieurs vols et qu'il vivait associé à une fille de la pire espèce. Aussi fut-il recommandé d'ordre du roi au Grand-Châtelet; mais sa mère, qui était veuve d'un soldat aux gardes françaises, pour éviter à son fils et à toute sa famille la honte d'une condamnation prononcée par le tribunal, parvint à s'arranger avec la partie civile, et obtint que le président de Boulainvilliers lui-même, chez qui avait été commis l'un des vols, écrivît au procureur du roi pour demander, conjointement avec la famille, que Bunel pût s'engager pour les îles ou fût enfermé par lettre de cachet à Bicêtre, ce qui l'enlèverait à la juridiction du Châtelet. Ainsi fut fait. Les sergens recruteurs pour le régiment de Briqueville trouvèrent notre homme à Bicêtre. Il était de bonne taille, et le lieutenant de police l'autorisa à contracter un engagement avec eux. Une lettre de cachet en date du 22 mars leva l'écrou du prisonnier, tandis qu'une autre l'exilait à la suite du régiment de Briqueville-infanterie dans lequel il allait prendre

rang. Nous restons une année et demie sans nouvelles. Le 4 novembre 1752, le marquis de Briqueville écrivit à Berryer pour le prier de lever l'ordre d'exil qui pesait sur Bunel. Celui-ci, disait-il, n'avait cessé de se comporter comme un excellent sujet, n'avait jamais encouru le moindre reproche, et ses chefs avaient à cœur de lui donner de l'avancement, ce qui n'était pas possible tant qu'il était sous le coup d'une lettre de cachet. Au billet du marquis de Briqueville en est joint un autre signé du capitaine commandant la compagnie où Bunel est engagé : — « Monsieur, écrit-il au lieutenant de police, vous m'avez fait l'honneur de me promettre, lorsque vous auriez une lettre de M. de Briqueville, que vous lèveriez les deux lettres d'exil d'Antoine Lachambre et de Bunel. Permettez-moi d'avoir l'honneur de vous supplier de m'accorder la levée de celle de Bunel. J'ose vous assurer que c'est un très bon sujet, qui se comporte à merveille depuis deux ans qu'il est au régiment, que tous ses supérieurs en sont très contens, et l'on désire de le faire sergent dès que la lettre d'exil sera levée, que moi, en mon nom, je me charge de veiller à sa conduite, de vous avertir exactement si, contre mon attente, il venoit à manquer aux obligations qu'il vous aura. Enfin, monsieur, c'est une grâce que je vous demande avec instance. » — La dernière pièce du dossier est un rapport du lieutenant de police au comte d'Argenson, ministre de Paris : — « Le nommé Toussaint-François Bunel a été relégué à la suite du régiment de Briqueville, par ordre du roy du 21 mars 1751, parce que c'est un libertin qui vivoit avec une fille qu'il faisoit passer pour sa femme, qu'il a volé du linge aux États de Bretagne et qu'il a fait un autre vol à M. d'Houvant, garde-cuisine de M. le président de Boulainvilliers. Comme il s'est très bien comporté depuis qu'il est dans ce régiment et que M. de Briqueville demande son rappel, ayant à dessein de le faire sergent, M. le comte d'Argenson est supplié de faire expédier un ordre nécessaire à cet effet. » — Ce rapport porte en apostille, de la main du ministre : — « Bon pour le rappel, 3 décembre 1752. »

Pour comprendre la portée de cette courte monographie, il faut connaître les sévérités des tribunaux de ce temps, que les philosophes ne cessent de signaler et dont Voltaire parle en ces termes : — « Ils étoient les conservateurs d'anciens usages barbares contre lesquels la nature effrayée réclamoit à haute voix. Ils ne consultoient que leurs registres rongés des vers. S'ils y voyoient une coutume insensée et horrible, ils la regardoient comme une loi sacrée. C'est par cette raison qu'il n'y avoit nulle proportion entre les délits et les peines. On punissoit une étourderie de jeune homme comme on auroit puni un empoisonnement ou un parri-

cide. » — La lettre de cachet obtenue par la mère de François Bunel ne sauva pas seulement le jeune garde française de la potence, elle le sauva moralement et le réhabilita, et transforma en un honnête homme utile à son pays, le misérable perdu de mœurs et qui, au fond des bouges les plus mal famés de Paris, tombait dans une dégradation de plus en plus grande. De nombreux dossiers, semblables à celui de François Bunel, nous ont passé sous les yeux.

Ajoutons que les parens, soucieux de garder l'honneur de la famille, n'obéissaient pas toujours à un émoi aussi légitime. Une dame Leblanc s'obstinait à vivre auprès de son mari, bien que celui-ci n'eût plus de fortune : — « par un entêtement, disent les textes, que son confesseur même n'a pu vaincre. » — La mère de la jeune femme la fit enfermer aux Mathurines. — « Ce n'est qu'avec douleur, écrit-elle à la supérieure, que j'ai vu ma fille réduite au sort qu'elle éprouve, et il est affreux, sans doute, d'être privée de la liberté quand on n'a à se reprocher qu'un attachement trop grand pour son mari. »

Aussi bien le lieutenant de police jugeait-il souvent les parens trop sévères et, au lieu de la lettre de cachet sollicitée, mandait-il dans son cabinet le père et la mère, avec la jeune personne qui n'en voulait faire qu'à sa tête. La fillette écoutait, confuse de l'aventure, les réprimandes du magistrat, et au lendemain, nonobstant la menace d'une lettre de cachet qui devait punir sa désobéissance, en aimait davantage son amoureux. Ces épisodes d'un caractère paternel et gracieux nous offrent la vivante peinture de l'époque.

Lorsque les parens négligeaient d'intervenir pour réprimer les désordres de leurs enfans, il arrivait que des locataires de la maison, des voisins, des personnes du quartier envoyaient à la lieutenance de police l'expression de leur indignation. Ces détails sont précieux pour l'histoire de la population parisienne en ce temps. Le dossier d'un jeune garde française nous tombe encore sous la main. Il avait fait rencontre d'une modiste qui se nommait Marie et qui venait d'atteindre ses dix-sept ans. Les enfans s'étaient logés sous les combles, dans une grande maison de la rue des Bourguignons, appartenant au chevalier d'Hautefort. Leur petite mansarde dominait les toitures environnantes. Dans des caisses pleines de sable, placées sur l'appui de la fenêtre, ils avaient semé du liseron, et les fleurs, détachant leurs vives couleurs sur les feuilles vertes, entre lesquelles on voyait des morceaux de ciel, avaient grimpé le long des fils de fer. Ils se croyaient délaissés dans leur bonheur, quand arriva à la lieutenance de police une lettre signée « Thierry Petit, principal locataire des maisons et

dépendances de la succession de M. le chevalier d'Hautefort. » Ce particulier représentait que « le nommé Jean Foulard, soldat réformé des gardes françaises, menoit une vie scandaleuse avec la nommée Marie Boutillier, » que tout le voisinage en était indigné et que le curé de Saint-Médard lui-même, « par un zèle vraiment pastoral, » faisait des vœux pour que « l'autorité du roi retranchât ces brebis galeuses de son troupeau. » L'abbé Hardy, curé de Saint-Médard, appuie cette requête : — « J'ay l'honneur de certifier que Foulard et Marie Boutillier, tous deux mineurs, tiennent une conduite qui scandalise et révolte tout le quartier, et ne veulent recevoir avis de personne, ny se séparer. » — L'affaire fut renvoyée à l'inspecteur Roussel pour « s'en informer et en rendre compte. » Celui-ci rédigea son rapport en même temps que le commissaire du quartier, le 2 février 1751 ; l'un et l'autre tendent aux mêmes conclusions : — « Les faits contenus dans le mémoire sont véritables et les particuliers dont l'on se plaint portent dans le quartier un scandale considérable, vivant ensemble comme mary et femme, ce qui donne de mauvais exemples à la jeunesse des environs. » — Les deux officiers de police estiment finalement qu'il serait convenable, « sous le bon plaisir du magistrat, » de faire arrêter Foulard, de le forcer à s'engager dans un régiment, et quant à Marie Boutillier, « de lui donner telle punition qui seroit jugée à propos. » Berryer, alors lieutenant de police, apportait dans l'exercice de ses redoutables fonctions une bonté et une indulgence dont les contemporains ont souvent rendu témoignage. Il préféra fermer les yeux jusqu'à ce que de nouvelles plaintes vinssent à se produire. Celles-ci ne se firent pas attendre. C'est un nouveau placet du terrible M. Petit, contresigné cette fois par la famille de la jeune fille. « Monseigneur, c'est toute la famille de ladite Boutillier qui se joint au sieur Petit et qui supplie Votre Grandeur de leur accorder un ordre pour être enfermée à la maison de force. C'est la grâce que cette famille attend de votre bonté qui, à juste titre, est le conservateur de l'honneur des familles. » — Ce placet avait été dicté à un écrivain public, ainsi qu'on en peut juger par l'écriture; mais les signatures autographes témoignent de la condition sociale à laquelle appartenaient ces braves gens : François Billiard « ocquele, » Nicolas Frangel « cusen, » François Royé « cousien, » Jacques Macomble « tuteur. » Cependant Berryer hésitait encore, aussi le 12 février reçut-il une nouvelle plainte : — « Monsieur le curé de Saint-Médard a fait tous ses efforts pour déterminer les jeunes gens à se marier ensemble ou à se séparer et à changer de vie ; mais loin d'entrer dans ses sages remontrances, ils continuent de vivre en mauvais commerce. » — Pierre Bercion, soldat-invalide,

et sa femme; Jean Cochet, gazier; Catherine Lallemand, veuve de Pierre Darville, dit La Joye, dévideuse de soie; Marguerite Regnaud, femme d'un maître praticien; Louise Paillard, gazière; Louise Macomble, veuve d'un compagnon brasseur, et Antoine Macomble, gazier, voisins ou locataires des immeubles où logent Jean Foulard et son amie, joignent leurs plaintes à celles de M. et Mme Petit, et ont également signé la requête, à l'exception de deux ou trois d'entre eux qui ne savent pas écrire. Berryer ne se décida qu'après avoir fait recommencer l'enquête par le commissaire Lemaire. Celui-ci conclut : — « Suivant l'information, Jean Foulard et Marie Boutillier mènent une vie fort scandaleuse et toutes les remontrances que le curé de Saint-Médard leur a faites n'ont pu les engager à changer de conduite. » — Les lettres de cachet, pour enfermer le jeune homme à Bicêtre et la jeune fille à la Salpêtrière, furent délivrées par le comte d'Argenson le 22 mars, mises à exécution le 1er août 1751.

Après quelques mois de détention dans la maison de force, la jeune fille adressa au magistrat une supplique très touchante, implorant son pardon et la liberté. La famille en eut connaissance et protesta. Cette famille se composait de : François Macomble, fabricant de gaze, et sa femme, beau-frère et sœur de la prisonnière; Marc Houdry, maître cordonnier à Paris, et sa femme; Fr. Billiard, vigneron à Fontenay, et sa femme, oncles et tantes : — « Toute la famille ont l'honneur de supplier humblement Votre Grandeur de leur accorder la grâce de faire retenir à l'hôpital ladite Marie Boutillier, comme un mauvais sujet, ayant tout apparence qu'elle recommencera sa vie libertine. » — En date du 18 décembre 1751, deuxième placet : — « Dans la crainte qu'ils ont qu'elle ne se replonge dans la débauche et ne les déshonore, ils supplient très respectueusement Votre Grandeur de ne point lui accorder sa liberté. » — Un troisième placet est du 23 mars 1752 : — « Elle ne seroit pas plus tôt sortye qu'elle recommenceroit sa vie libertine, au grand scandale de la famille. » — Berryer écrit au revers : — « Sa famille s'oppose à sa liberté, joindre au dossier pour représenter à la visite. »

Sur ces entrefaites, « J.-B. Foulard, vingt-deux ans, garçon cordonnier, » avait, avec l'autorisation du lieutenant de police, pris service dans l'armée; il était sorti de prison, et bientôt Berryer reçut de lui une supplique pour la mise en liberté de sa jeune amie. Foulard expose que, s'il a recueilli chez lui Marie Boutillier, orpheline de père et mère, c'était dans les vues du mariage, il ajoute que « comme leur amitié avoit été sincère, la jeune fille étoit accouchée d'un fils, » qui avait été baptisé au nom de son père dans l'église

Saint-Médard et, qu'ayant eu la douleur de le perdre, ils l'avaient fait enterrer dans la même paroisse : — « Comme le suppliant et la jeune fille, dit-il en terminant, habitoient toujours ensemble, M. le curé de la paroisse les fit séparer, en faisant mettre le suppliant à Bicêtre, d'où il est sorti, et la jeune fille à l'hôpital, où elle est actuellement. Ledit Foulard plein de probité et de religion demande, pour réparer l'honneur de cette orpheline, de l'épouser, et ladite fille, qui ne désire rien tant que de vivre ensemble, supplient avec instance Votre Grandeur de vouloir ordonner qu'ils soient mariés dans l'hôpital.» — La conclusion de notre petit roman se trouve dans deux rapports, l'un de l'abbé Delevacque, desservant la Salpêtrière, l'autre de l'inspecteur de police Roussel. Le mariage fut célébré le 29 juillet, et l'inspecteur, rendant compte de la cérémonie, rapporte que « les ordres du magistrat y ont été exécutés avec toute l'exactitude possible. » Nos jeunes gens rendus libres purent s'aimer régulièrement, et rentrer, sans scandaliser le voisinage, dans leur petite mansarde de la rue des Bourguignons.

On a remarqué que les curés placés à la tête des différentes paroisses de Paris jouent un rôle important dans l'histoire des lettres de cachet; surtout lorsqu'il s'agit d'affaires semblables à celle qui précède. Le zèle mis par eux à ramener celles de leurs ouailles qui se sont égarées dans la voie du siècle, les conduit parfois à des rigueurs excessives. Jeanne Velvrique avait, en 1751, vingt et un ans. Elle était, pour nous servir des expressions de l'abbé Feu, curé de Saint-Gervais, « douce et timide, gracieuse et jolie. » Une « femme du monde » s'empara de son esprit et lui procura la protection d'un Américain. Le curé intervint : — « L'Américain a parlé raisonnablement, écrit-il au lieutenant de police, à deux personnes que je lui ai envoyées. » — Tout allait s'arranger quand on découvrit que cet homme raisonnable n'était pas seul à faire le bonheur de la joyeuse fille et qu'un nommé Lheureux, facteur des lettres de la Salpêtrière, « homme pernicieux, » écrit le vieux prêtre, n'était pas moins avant dans ses faveurs et beaucoup moins disposé à y renoncer : — « Je réclame ma brebis, écrit le curé de Saint-Gervais au lieutenant de police, et j'espère que vous aurez la bonté, monsieur, de la faire arrêter et mettre à Saint-Martin, où elle se convertiroit, puis je la mettrois dans un couvent. » — Il faut noter que Saint-Martin était la plus rude prison pour femmes qu'il y eût à Paris. Berryer manda au commissaire de Rochebrune de s'informer des faits : — « quelle est la conduite de la jeune fille? si elle cause du scandale, si elle a des parens, si elle loge chez eux et, dans le cas où il faudroit la corriger, si ses parens sont en état de payer une pension? » — Rochebrune répondit

sur ces différens points : les parens étaient pauvres et la jeune fille les avait quittés depuis la première semaine de carême; il ajouta qu'ayant appris les démarches de l'abbé Feu, elle avait fait une demande pour entrer à l'Opéra, « afin d'être défendue contre son curé par les privilèges de l'Académie royale de musique. » L'étude de l'ancien régime est ainsi pleine de surprises. Mais Jeanne Velvrique n'eut pas le temps de mettre son projet à exécution : le 25 juillet 1751, le comte d'Argenson informait Berryer qu'il lui allait envoyer la lettre de cachet sollicitée par le curé de Saint-Gervais et qui portait ordre d'enfermer la jeune fille à Saint-Martin. Jeanne Velvrique, ayant également appris que l'ordre du roi était délivré, se tint cachée, en sorte qu'on ne put l'arrêter que le 22 février 1752. En prison, elle s'empressa de s'adresser aux protecteurs qu'elle ne laissait pas d'avoir. Elle écrivit au duc de Duras, maréchal et pair de France : — « Mon cher papa, je vous demande en grâce d'employer votre autorité auprès de M. de Berryer, pour me procurer mon élargissement. Si vous avez conçu depuis un temps de l'indifférence pour moi, faites-le par charité. Vous êtes le seul de qui j'attends ma destinée. » — M. de Duras sollicita chaudement auprès du lieutement de police, la mère de la jeune fille joignit ses prières aux instances du noble duc, et le curé de Saint-Gervais consentit à ce que Jeanne sortît de Saint-Martin, mais à la condition qu'elle passerait quelques mois avant d'être rendue entièrement libre, dans la communauté du Bon-Sauveur. « Je compte sur l'influence de la supérieure, écrit le vieux prêtre, pour sauver cette brebis égarée. »

III.

Très nombreux, — il fallait s'y attendre, — sont les maris désireux de faire enfermer leurs femmes, et plus nombreuses encore les femmes qui voudraient faire enfermer leurs maris. Aussi bien est-ce toujours l'honneur de la famille qui est en jeu. Le bruit mené autour d'une affaire de mœurs plaidée en parlement était peut-être plus grand en ce temps qu'aujourd'hui. Un procès en séparation de corps défrayait la chronique des ruelles. — « Le public, écrit d'Argenson, est charmé de la scène qu'on lui donne et personne n'a encore eu la charité de tirer le rideau pour cacher un spectacle si ridicule. » — Les avocats avaient pris l'habitude de faire imprimer des mémoires, réquisitoires, plaidoyers, qu'ils faisaient distribuer à grand nombre d'exemplaires et mettaient en vente dans Paris. On se les passait de main en main.

Dans le coin du boudoir, ils étaient lus par Clitandre, qui les assaisonnait de commentaires, aux éclats de rire de Célimène et du marquis. Le prononcé des juges était de même imprimé avec les considérans, et l'on entendait les colporteurs, camelots de l'époque, ils foisonnaient déjà dans Paris, les crier par les rues jusque devant la maison des intéressés.

Une remarque s'impose au sujet des lettres de cachet sollicitées par l'un des époux contre l'autre : l'ordre du roi était obtenu beaucoup plus facilement par le mari contre la femme que par la femme contre le mari, ce qui n'empêchait pas les lettres de cachet contre les maris d'être plus nombreuses, par la raison, constate Malesherbes, qu'elles « étoient sollicitées avec beaucoup plus d'ardeur que toutes les autres. » Au cours de son mémoire à Louis XVI, Malesherbes fait encore à ce sujet une observation intéressante : — « Je dois, écrit-il, révéler un des secrets de l'administration. C'est qu'il y a plus de celles-là, — à savoir des lettres de cachet contre les maris, — que de celles qu'on donne contre les femmes. Mais il y a une différence. La femme ne fait pas la demande en son nom. Ceux qui s'intéressent à son sort font le récit de ses malheurs aux distributeurs des ordres du roy. On prend des informations sur la conduite du mari, et quand on trouve des prétextes pour l'enfermer, on les saisit. » — La femme n'avait donc pas qualité pour demander elle-même une lettre de cachet; quand l'ordre était délivré contre son mari, l'autorité royale était censée agir spontanément.

L'observation de Malesherbes nécessite cependant une réserve. Ces finesses ne trouvaient guère leur application que dans le monde de la noblesse et de la haute bourgeoisie; le peuple en agissait avec plus de simplicité, et nous avons eu occasion de lire un nombre infini de requêtes rédigées par les femmes elles-mêmes et en leur nom.

L'autorité du roi intervenait dans les ménages, lors même qu'il n'y avait pas scandale. C'est ainsi que le jeune duc de Fronsac, nommé plus tard, à la mort de son père, duc de Richelieu, fut mis une première fois à la Bastille, parce qu'il n'aimait pas sa femme. Le beau cavalier fut gardé plusieurs semaines sous les verrous, « dans une solitude ténébreuse, » dit-il, en l'unique société d'un abbé rébarbatif qui lui faisait des sermons sur le devoir. Quand tout à coup, par la porte du cachot, sa femme entra jeune et gracieuse : — « Le bel ange, écrit le duc, qui vola de ciel en terre pour délivrer Pierre n'étoit pas aussi radieux! »

Les rapports du grand lieutenant de police d'Argenson, où l'on voit tant d'observation et d'humour, sont remplis de traits sem-

blables : — « Une jeune femme, écrit-il, nommée Baudouin, publie hautement qu'elle n'aimera jamais son mari et que chacun est libre de disposer de son cœur et de sa personne comme il lui plaît. Il n'y a point d'impertinences qu'elle ne dise contre son mari, qui est assez malheureux pour en être au désespoir. Je lui ai parlé deux fois et, quoique accoutumé depuis plusieurs années aux discours impudens et ridicules, je n'ai pu m'empêcher d'être surpris des raisonnemens dont cette femme appuie son système. Elle veut vivre et mourir dans cette religion, il faut avoir perdu l'esprit pour en suivre une autre, et plutôt que de demeurer avec son mari, elle se feroit huguenote ou religieuse. Sur le rapport de tant d'impertinences j'étois porté à la croire folle ; mais par malheur elle ne l'est pas assez pour être renfermée par la voie de l'autorité publique, elle n'a même que trop d'esprit, et j'espérois que, si elle avoit passé deux ou trois mois au Refuge, elle comprendroit que cette demeure est encore plus triste que la présence d'un mari que l'on n'aime pas. Au reste, celui-ci est d'une humeur si commode qu'il se passera d'être aimé, pourvu que sa femme veuille bien retourner chez lui et ne pas lui dire à tous momens qu'elle le hait plus que le diable. Mais la femme répond qu'elle ne sauroit mentir, que l'honneur d'une femme consiste à dire vrai, que le reste n'est qu'une chimère et qu'elle se tueroit sur l'heure si elle prévoyoit qu'elle dût jamais avoir pour son mari la moindre tendresse. »

Ces motifs d'incarcération se répètent avec uniformité : fantaisies extra-conjugales, dissipation des deniers de la communauté, mauvais traitemens, et souvent délits de droit commun passibles des tribunaux auxquels on veut soustraire les coupables. Un mari fait enfermer sa femme qui s'est éprise d'un trop vif amour du dieu Bacchus. Quand l'inconduite de la femme a pour témoins des enfans, surtout des filles d'un certain âge, la demande n'est jamais repoussée.

En 1722, Nicolas Cornille, bourgeois de Paris, rentrait dans ses foyers d'un long voyage au-delà des mers : il arrive joyeux, se présente à sa femme ; mais celle-ci le reçoit de la belle manière et l'appelle mauvais plaisant de vouloir se donner pour son mari ; bref, nonobstant l'insistance du bonhomme, elle refuse de le laisser rentrer non-seulement dans la jouissance de ses droits conjugaux, mais, ce que Cornille trouvait plus grave, dans la jouissance de sa fortune. Une lettre de cachet envoya cette épouse récalcitrante à la Salpêtrière.

L'un des époux en prison, l'autre conservait le pouvoir de régler son régime, de le faire transférer dans un autre lieu si ce dernier lui paraissait plus sûr. Le mari demeurait juge du moment où l'on

mettrait sa femme en liberté et réciproquement. — « J'ai parlé, écrit un commissaire de police, à la femme du nommé Lécuyer, qui désire faire retirer son mari de Bicêtre; elle dit qu'elle le trouve dans de très bonnes dispositions; » — le lieutenant de police veut encore prendre l'avis de l'économe placé à la tête de la prison et en obtient cette réponse : — « Sa femme le vint voir il y a quelque temps, il lui parut conforme à ses intentions. » — Aussi, Philippe Lécuyer fut-il mis en liberté.

D'aucuns, trop sceptiques, ne s'étonneront pas que des hommes, enfermés sur les instances de leurs femmes, aient demandé à rester en prison lorsque celles-ci vinrent les réclamer. Teschereau de Baudry, lieutenant de police, écrit en date du 6 septembre 1722 au ministre de Paris : — « Michel Arny demande de rester à l'hôpital le restant de ses jours, assurant qu'il y sera plus heureux qu'avec sa femme. » — Cet homme d'esprit était savetier de son métier, et comme l'économe de Bicêtre affirmait qu'on pourrait l'employer dans la maison, il fut autorisé à demeurer à l'hôpital où on le fit passer parmi les « bons pauvres. »

IV.

Après avoir exprimé leur surprise de voir le gouvernement de l'ancien régime s'occuper des plus minces discussions dans les plus humbles familles du royaume, les quelques écrivains qui ont eu occasion de toucher à l'histoire des lettres de cachet s'étonnent davantage encore de voir les ministres donner tant de soins, prendre tant de peine et se charger de tracas infinis, pour arriver à se prononcer en connaissance de cause, lorsqu'ils sont sollicités de délivrer une lettre de cachet. M. A. Joly en parle ainsi : — « Le ministère montre en tout cela une longanimité singulière. Il n'est si petite affaire ni détail si mesquin qui ne puisse espérer fixer son attention. On ne saurait imaginer à quels puérils détails descend la curiosité du ministre, de quels grotesques commérages les intendans se font les échos. Plaintes de parens irrités, propos de voisins, histoires de petites villes, tout cela est recueilli avec soin, lu et pesé. Et il n'est pas besoin que la famille tienne une grande place dans le monde. Les débats domestiques du plus modeste bourgeois sont sûrs d'arriver jusqu'à l'oreille du ministre, et de la trouver complaisamment ouverte. Un des dossiers contient toute une volumineuse histoire curieuse à ce titre. Ce sont les démêlés d'un bourgeois avec la famille de sa femme. Tous les incidens de cette burlesque aventure, les querelles d'un gendre étourdi et

d'une belle-mère acariâtre, soutenue par ses filles, y sont au long retracés. Le dossier est bourré de récits de bonnets déchirés, d'armoires vidées, de pot-au-feu volé, de corrections peu décentes administrées en pleine rue par le mari à sa femme. Et qu'on n'imagine pas que ce sont des renseignemens qui se sont trompés d'adresse. Pendant deux ans l'intérêt du ministre est tenu en éveil. » Encore si après ces deux ans l'affaire était terminée; mais le ministre demande des éclaircissemens nouveaux, et le subdélégué lui écrit « qu'il ne manquera pas de lui donner avis de ce qui se passera dans ce ménage. »

On ne retrouve pas des correspondances semblables dans les dossiers concernant les lettres de cachet parisiennes, parce que la distance entre Paris et le ministère n'existait pas, et à cause de l'organisation de la lieutenance de police qui, par ses commissaires et ses inspecteurs, fournissait rapidement au ministre les renseignemens désirés. Néanmoins le secrétaire d'État ayant le département de Paris ne donnait pas un moindre soin aux affaires de famille sur lesquelles son attention était attirée.

Qui n'a gardé le souvenir de l'une des scènes les plus curieuses tracées par Marivaux dans sa délicieuse *Vie de Marianne*, peinture fine et précise des mœurs contemporaines? C'est une assemblée de famille dans le cabinet du secrétaire d'État. On parle d'une lettre de cachet sollicitée contre une jeune fille, Marianne, qu'un jeune homme de qualité voudrait épouser, bien qu'elle fût sans naissance ni biens. La discussion est longue; le ministre fait comparaître Marianne; il écoute chacun avec intérêt. A lire Marivaux, on pourrait croire que le ministre ne prenait tant de soins que pour des familles aristocratiques; mais en dépouillant nos dossiers, nous voyons d'humbles bourgeois, nous voyons même des gens du peuple trouver pareil accès dans son cabinet.

Claude Huisse était un cabaretier du Pré-Saint-Gervais, ivrogne et brutal, qui battait sa femme, lisons-nous dans les textes, jusqu'à la « briser de coups. » Il avait un autre défaut, étant « si fol que, malgré qu'il fût endetté prodigieusement, il se mettoit comme un mousquetaire, en chapeau brodé, avec une cocarde verte galonnée d'or, et avoit commandé à son tailleur un habit de 600 livres. » Il fut mis à Bicêtre. Après deux mois, la femme, qui avait sollicité sa détention, réclama sa mise en liberté. Saint-Florentin, duc de La Vrillière, ministre de la maison du roi, écrit au lieutenant de police d'ordonner une enquête par le prévôt du Pré-Saint-Gervais, laquelle le mettra à même de se prononcer sur l'opportunité de cette mesure. Le prévôt rédigea un rapport détaillé, où il représenta le prisonnier comme un homme d'une violence extrême, d'un esprit

faible et méchant, surtout quand il avait bu. Le prévôt ajoute qu'il a mandé la femme Huisse devant lui : — « Elle m'a paru bien embarrassée, et il m'a paru, par ce qu'elle vous demande, qu'elle est née faible et malheureuse, attendu qu'elle a tout à craindre de cet homme qui, tôt ou tard, lui fera un mauvais parti. » — La pauvre femme persista à demander la liberté de son mari. Alors Saint-Florentin convoqua dans son bureau les parens les plus rapprochés du détenu et, après s'être entretenu avec eux du caractère de Huisse, il leur fit promettre de veiller sur sa conduite, d'en répondre et de le représenter quand ils en seraient requis. Ces détails nous sont connus par une note que le duc de La Vrillière adressa au lieutenant de police le 3 janvier 1752, en l'informant que la lettre de cachet, portant ordre de lever l'écrou, était expédiée.

« Peut être plaindra-t-on, observe très justement Louis de Loménie, les ministres de l'ancien régime, et leur accordera-t-on quelque indulgence, en voyant à quel point d'inextricables affaires privées pouvaient, aux dépens des affaires publiques, s'emparer de leur temps et de leur attention. »

Ces faits ont une grande importance. Nous représentons-nous aujourd'hui M. le ministre de l'intérieur consacrant une partie de sa matinée à délibérer, avec une famille bourgeoise du Marais ou une famille ouvrière du faubourg Saint-Antoine, sur les moyens de ramener la paix dans un ménage troublé ? Cette constatation suffirait à montrer quel abîme sépare notre état social de celui de nos ancêtres, et combien le caractère et l'essence des pouvoirs publics diffèrent d'une société à l'autre.

V.

Pour comprendre la cause de cette grande différence, et, par là même, ce qui a fait, plusieurs siècles durant, la raison d'être des ettres de cachet, il faut considérer l'état social qui a donné naissance à cette institution et dans lequel elle s'est développée.

On admet généralement que l'état social de l'ancienne France était fondé sur l'organisation de la famille. Représentons-nous la famille d'autrefois, vivant dans la maison paternelle que les générations successives agrandissent, transforment selon les besoins nouveaux. Autour d'elle, l'héritage des ancêtres, qui conserve trace des efforts de chacun, s'est transmis intact entre les mains des aînés. Le chef de famille maintient son autorité, non-seulement sur sa femme et ses enfans, mais sur ses frères cadets qui vont fonder des familles nouvelles; en lui se conserve la tradition

des croyances et des idées, patrimoine légué par les ancêtres qui sera légué aux descendans. Le père établit ses fils, marie ses filles dans l'esprit de la maison. S'il vient à mourir, l'aîné continuera l'œuvre, succédant au père, héritant de ses droits et de ses devoirs. Il établira ses frères, mariera ses sœurs, reprendra le métier du père, conservera sa demeure. Ces traits conviennent aux familles bourgeoises et à celles des simples paysans, aussi bien, peut-être mieux qu'à celles de l'aristocratie.

La famille d'autrefois fait penser au grand hêtre qui élève sa ramure vers le ciel : mortes, les branches tombent et de nouvelles branches jaillissent verdoyantes, montant dans la direction du tronc, vivant de la même sève, portant les mêmes feuilles que les branches qu'elles ont vues mourir.

Est-il difficile d'imaginer les sentimens qui se développèrent, au fond des âmes, pour la famille ainsi constituée? Ils étaient semblables à ceux qui nous font aimer la patrie; mais ils étaient plus robustes encore, étant plus concrets : — « Faire honneur ou profit à la famille, écrit le bailli de Mirabeau à son frère le marquis, voilà le seul sentiment. » — En conséquence et contrairement à ce que nous voyons aujourd'hui, l'individu disparaissait : — « C'est la famille que l'on aimait, dit Talleyrand, bien plus que les individus, que l'on ne connaissait pas encore. » — Observation profonde, qu'il faut retenir : elle donne la clé de l'histoire des lettres de cachet.

La famille ainsi constituée est marquée par deux caractères essentiels : le premier est la cohésion qui unit les membres de cet organisme en apparence épars. Elle forme un tout dont chaque membre est un morceau. L'expression revient fréquemment dans les textes de l'époque : — « Ne me regardant que comme un morceau de la famille, écrit le bailli de Mirabeau, je suis les idées du chef. » — Nous pourrions multiplier les citations. La constitution de la famille, individualité vivante, est semblable à celle d'un corps vivant : la gangrène qui s'est mise dans l'un des membres altère la santé du corps tout entier. Une simple mercière est consultée par le lieutenant de police au sujet d'une lettre de cachet qu'il est question de délivrer contre l'une de ses parentes; elle répond : — « C'est une coquine qui déshonore notre famille, un membre pourri, bien qu'on ait fait tout son possible pour le rendre sain et bon. » — En conséquence de cette solidarité rigoureuse qui unissait les différens membres d'une famille les uns aux autres, le déshonneur d'une personne retombait d'une manière immédiate et directe, d'une manière beaucoup plus lourde et douloureuse qu'aujourd'hui, sur ses parens. Hommes d'État et philosophes de la fin du XVIIIe siècle, Sénac de Meilhan, Lacretelle, Vergennes, Males-

herbes, Breteuil, ne cessent de revenir sur ce point, et les faits justifient leur étonnement. Après l'exécution de Damiens, tous ses parens, même éloignés, furent chassés du royaume et ceux qui, par grâce spéciale, obtinrent l'autorisation de demeurer en France, furent condamnés à changer de nom.

Le second des caractères propres à la famille de l'ancienne France est l'autorité du père. C'est un fait commun à l'histoire sociale de tous les grands peuples; il inspire les beaux développemens où se complaît le professeur de rhétorique parlant du *paterfamilias* romain : — « Les vrayes images de Dieu sur la terre, écrit Estienne Pasquier, sont les père et mère envers leurs enfans. » — Il convient de prendre ces paroles presque à la lettre. L'autorité du père était absolue : elle l'était à un degré que nous ne comprenons plus aujourd'hui. Voici un trait, entre d'autres, que M. le vicomte de Broc rapporte dans son bel ouvrage sur l'ancien régime : — « Un conseiller au parlement de Dijon avait un fils dont il arrangea le mariage. Celui-ci, en ayant été informé par le bruit de la ville, se présenta dans la chambre de son père. Il parut en tremblant. C'était la première fois qu'il osait venir sans avoir été appelé : — « On assure, dit-il à son père, que vous avez résolu de me marier avec une personne dont on désigne le nom. Me serait-il permis de vous demander ce qu'il y a de fondé dans ces propos? » — Le conseiller, surpris de cette question, répondit sévèrement : — « Mon fils, mêlez-vous de vos affaires! » — Peu après, le jeune homme épousait celle que la volonté paternelle lui avait destinée. » — On ne s'étonnera pas des cruelles conséquences que produisait souvent une autorité aussi absolue. Le XVIIe siècle nous en fournit des exemples terribles : — « L'on a trouvé le jeune d'Attainville dans sa chambre, écrit le lieutenant criminel Lecomte, mort d'un coup de pistolet. Entre autres papiers, on a trouvé deux billets par lesquels il est marqué que la cruauté de son père pour lui le force à se donner la mort pour mettre fin à ses peynes. Il ajoute que son père est notaire et demeure rue de Condé, qu'il s'est remarié à une femme de mauvaise vie, source de tous ses malheurs. » — Les lois et la jurisprudence étaient inspirées du même esprit : nous trouvons encore au XVIIIe siècle des arrêts condamnant des hommes coupables d'avoir frappé leur père à être pendus, arrêts qui furent exécutés. Comme dans la Rome antique, le père était le juge de ses enfans. A la veille de la Révolution, Malesherbes le constate et l'admet. Dans l'intérêt de la « maison, » le père conservait le droit de priver son fils de la liberté, celui-ci fût-il majeur, marié, lui-même père de famille. Quant au roi, il n'hésitait pas à mettre sa puissance à la disposition du père justicier.

Le roi lui-même exerçait dans la France d'autrefois une autorité semblable à celle que le père exerçait dans sa famille. La Bruyère, esprit indépendant et qui pesait la valeur des mots, écrit : — « Nommer un roi *père du peuple*, c'est moins faire son éloge que sa définition. » — Nous ne saurions prendre ces paroles en trop grande considération. Le roi avait à s'occuper des intérêts particuliers de ses sujets comme un père le fait des intérêts de ses enfans. Les cultivateurs lui viennent demander de les aider à faire valoir leurs terres, et des manufacturiers confient à l'intendant le mauvais état de leurs affaires. Le contrôleur a entre les mains des fonds spécialement destinés à cet objet. Tocqueville, en citant ces faits, en exprime sa surprise. Ce sont cependant traits essentiels au caractère de notre vieille monarchie. En bon père, le roi avait à s'occuper, non-seulement des intérêts matériels, mais des intérêts spirituels de ses sujets ; ce qui nous amène à ce détail charmant : durant la dernière semaine de carême on versait « de par le roi » à ces « demoiselles du bel air » quelques sommes qui leur permissent de vivre honnêtement et sans commettre de péché, durant les jours saints qui précédaient la fête de Pâques. L'autorité du roi s'en vient de la sorte ouvrir les portes des demeures et s'asseoir au foyer ; elle prend un intérêt direct à l'honneur, à la tranquillité et au bonheur domestiques, veille à ce que les affaires du mari prospèrent, à ce que la réputation de la femme demeure intacte, à ce que les enfans soient obéissans. M. A. Joly, — au cours de son étude sur les lettres de cachet dans la généralité de Caen, — le constate également ; mais il ajoute : — « L'on peut trouver que la majesté royale descendait là à des soins indignes d'elle, se compromettant dans ces querelles de ménage et endossant le ridicule de certaines mésaventures, acceptant toutes les responsabilités. » — Avec quel soin il faut exiler de notre esprit toutes idées modernes pour comprendre ce qu'était la France au temps jadis !

Ce caractère patronal de la monarchie tenait à ses origines mêmes et à la manière dont elle avait accompli son évolution. A mesure que le domaine seigneurial des Capétiens s'était développé, que leur autorité s'était étendue sur tous les fiefs, sur les communes et les métiers, l'imagination du peuple avait grandi la personne du roi ; à mesure que les liens féodaux qui unissaient les vassaux au suzerain, que l'antique esprit des corporations qui liait l'ouvrier au patron, que la vigueur des passions municipales s'étaient affaiblis et qu'avec eux s'étaient affaiblis les sentimens qui en avaient fait la force, ces sentimens faits de dévoûment et d'affection se portèrent d'un mouvement irrésistible vers le roi ; dans les campagnes, le roi recueillit le pouvoir du seigneur féodal, dans les villes le

pouvoir des échevinages; sa personne faisait l'unité de la patrie, et ainsi, d'âge en âge, par la pression même des classes populaires, l'autorité du roi monta dans sa majesté souveraine. L'éclat de la gloire conquise par des hommes de guerre, des artistes et des écrivains, ne peut suffire à expliquer le prestige dont rayonna la monarchie de Louis XIV; la cause profonde en est dans l'énergie du dévoûment et de l'affection qui unissaient les sujets au souverain.

Nous trouvons dans le livre de M. Taine la citation suivante empruntée aux mémoires du maréchal Marmont : — « J'avais pour la personne du roi un sentiment difficile à définir, un sentiment de dévoûment avec un caractère presque religieux. Le mot de roi avait alors une magie et une puissance que rien n'avait altérées. Cet amour devenait une espèce de culte. »

Loin de nous étonner de voir le roi rassembler dans sa main l'autorité administrative, l'autorité législative et l'autorité judiciaire, nous serions porté à dire qu'il ne pouvait en être autrement. Il dirigeait l'État comme un père dirige sa famille; conséquemment il était la source de la justice : — « La liberté, écrit Saint-Florentin, est un bien si précieux qu'il n'y a que le roi qui puisse en priver ses sujets, ou les juges en observant les formalités prescrites par les ordonnances; » — c'est-à-dire par le roi. Le marquis de Mirabeau, esprit très en avant de son temps, écrit à son frère le bailli : — « Je vais être arrêté, c'est par ordre du roi, ainsi nous n'avons rien à dire. » — « Je ne doutais nullement, observe Restif de La Bretonne, que le roi ne pût légalement obliger tout homme à me donner sa femme ou sa fille, et tout mon village (Sacy, en Bourgogne) pensait comme moi. »

Que si donc nous jetons les yeux, dans les provinces, sur l'une des seigneuries où les obligations traditionnelles qui incombaient au seigneur étaient conservées, et qui nous présentera, avec une organisation semblable, l'intermédiaire entre la famille et l'État, nous découvrirons d'un coup d'œil le tableau de notre ancienne monarchie patronale.

Il est certain que dans la ville de Paris le spectacle est moins frappant. Par des causes multiples, faciles à démêler, entre autres par la disparition ou au moins par le partage de l'antique maison paternelle, l'organisation de la famille n'a plus la même force; mais l'âme en est vivante. Jusqu'à la veille de la révolution, les voyageurs étrangers, qui n'ont rien vu de semblable dans leur pays, en parlent, comme Arthur Young, avec admiration.

L'organisation de la seigneurie qui n'existe pas à Paris y est en partie remplacée par un autre groupe social dont il convient de dire encore quelques mots: la paroisse.

La foi, en ce temps, est très vive et prend une puissance singulière dans l'énergie des caractères. Les hommes ont des rapports constans avec le curé de la paroisse à cause de la fréquence des sacremens de toutes sortes qui se répètent dans la vie d'un chrétien. Le curé connaît personnellement chacune de ses ouailles, et celles-ci aiment et vénèrent leur curé. Il est, en vérité, le père spirituel de ses paroissiens et jouit, à ce titre, non-seulement de leur confiance, mais d'une grande autorité. Le père temporel est le roi. Le roi est représenté parmi les Parisiens par le lieutenant-général de police, que les placets des particuliers nomment parfois « père temporel. »

Ces brèves considérations étaient nécessaires, non-seulement pour faire comprendre les causes profondes qui ont fait se développer les lettres de cachet dans le milieu qui les a connues, mais encore pour en faire comprendre la disparition, et la chute même de l'ancien régime.

Car cette société subit une transformation progressive et de plus en plus marquée dans le courant du XVIIIe siècle. Le mouvement se précipita durant les vingt ou trente années qui précèdent la révolution. Il se fit sentir dans toute la nation et dans les hautes sphères du gouvernement d'où partaient ce que l'on va nommer les « ordres arbitraires. »

Louis XIV, le dernier souverain qui ait eu le sentiment du rôle traditionnel du roi de France, s'occupait encore en personne, avec beaucoup de soin, des dossiers qui concernaient les lettres de cachet de famille; le régent ne s'en occupe plus guère, Louis XV ne s'en occupe plus du tout. Nous avançons dans le XVIIIe siècle; les ministres en viennent à se décharger de ce soin sur leurs intendans et sur le lieutenant de police, et ceux-ci bientôt sur leurs subdélégués et leurs commis.

VI.

D'ailleurs l'institution des lettres de cachet, comme tout ce qui est humain, engendrait par elle-même de grands abus, et peut-être plus qu'une autre, à cause de la place prépondérante laissée à l'opinion personnelle des hommes chargés d'en faire l'application et à cause des procédures entièrement secrètes dont elle s'entourait.

En 1713, un garde du corps, Du Rosel de Glatigny, « gentilhomme de l'Isle de France, » écrivit au ministre, demandant un ordre pour faire enfermer Marie Du Rosel, sa fille, âgée de dix-neuf ans, dans une maison de force de Paris. Il exposait que celle-ci

voulait épouser un « trompette, » au préjudice d'un garde du corps qui l'avait demandée en mariage. Par mesure de prudence, disait-il, et pour épargner à sa fille les fleurettes du galant, il l'avait déjà placée dans un couvent de Meaux; mais il avait toutes raisons de craindre que le jeune homme ne l'enlevât, ayant appris que celui-ci avait déjà trouvé le moyen de l'y voir et de lui parler. — « On déshonoreroit, conclut-il, une famille où il y a des lieutenans-généraux et des chevaliers de Malte. » — Le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, fut prié de donner son avis, et répondit que les communautés religieuses étaient impropres à garder ces sortes de filles, qu'elles ne s'y corrigeaient point et corrompaient souvent les religieuses, qu'il n'y aurait de sûreté qu'en la plaçant dans une maison de force où on pourrait la cacher et que la maison de Sainte-Pélagie, autrement dit le Refuge, semblait la plus convenable dans le cas présent. Marie Du Rosel fut transférée du couvent où elle était dans la prison de Paris. Peu après, le ministre reçut une lettre très vive de Mme de Richelieu, supérieure du couvent de Meaux; elle rendait le meilleur témoignage au sujet de la jeune fille, qu'elle disait connaître pour pieuse et sage et qui, loin de se laisser courtiser par des soldats, était dans la disposition de se faire religieuse; mais que le père, désireux de jouir du bien que Marie Du Rosel tenait de sa mère, l'avait fait transférer à Sainte-Pélagie, dans l'espoir qu'on l'y garderait pour le restant de ses jours. D'Argenson, chargé de vérifier les faits, manda devant lui Du Rosel, le pressa de questions, si bien qu'il le contraignit d'avouer qu'il n'avait aucune preuve de tout ce qu'il avait avancé. L'émotion fut grande et l'on voulut punir le gentilhomme sévèrement, « tant parce qu'il avoit surpris, par un faux exposé, l'ordre qui lui avoit été accordé, que parce qu'il avoit voulu déshonorer sa fille. » Marie Du Rosel rentra au couvent de Meaux, d'où elle sollicita la grâce de son père.

Vers la même époque, Mme Chantray d'Ormoy avait également été conduite au Refuge. Son mari, en liaison avec une de ses voisines, avait déjà cherché, par différens moyens, à l'éloigner. Il l'avait tout d'abord, en 1682, attaquée en adultère devant le parlement; mais il avait été débouté de sa plainte. Deux fois encore, dans la suite, il revint à la charge, sans plus de succès; quand il fit rencontre d'un personnage qui se disait en possession de facilités singulières pour faire délivrer des lettres de cachet. Et nos deux compagnons de passer le traité suivant :

« Nous, soussignez, sommes demeurez d'accord de ce qui s'ensuit, c'est à sçavoir que moy, seigneur Des Aulnez et le seigneur

d'Ormoy, sommes convenus que moy dit Des Aulnez, promets audit seigneur d'Ormoy de luy faire obtenir une lettre de cachet du roy, portant ordre de faire enfermer dans un couvent la femme dudit seigneur d'Ormoy, et ce, dans le tems de quinze jours, et moy dit seigneur d'Ormoy promets audit seigneur Des Aulnez luy payer un mois après le jour qu'il m'aura remis ladite lettre, la somme de quatre cents livres pour les peines, soins et négociations ; en foy de quoy nous avons signé le présent, ce jour d'huy. A Paris, escrit ce 12 avril 1692. *Signé :* d'Ormoy, Des Aulnez. »

Sans la vigilance du lieutenant civil, la prisonnière serait demeurée longtemps sous les verrous. Aventure semblable est celle d'un aubergiste appelé Curieux, que sa femme fit saisir et enfermer par un archer, son amant. Le hardi compère s'empara du mari, l'écroua à Bicêtre, sous prétexte de lettre de cachet et ne le quitta qu'après l'avoir vu derrière une porte solidement fermée. Et quand, plus tard, on lui demanda en vertu de quel pouvoir il avait agi, il répondit vaillamment avoir reçu un ordre verbal du magistrat. Telle encore, l'histoire d'un compagnon doreur, nommé Gillet, qui fut enfermé à Bicêtre, la plus horrible des prisons, où il demeura six mois, parce qu'il avait une femme qui ne l'aimait pas et qui aimait un exempt de robe courte. Il est des faits dont la lecture impressionne davantage encore . Voici l'histoire d'une pauvre aveugle qui fut, après la mort de son mari, cloîtrée dans un couvent. Les parens du mari en avaient obtenu l'ordre du roi, sous prétexte qu'elle cherchait à s'enrichir des dépouilles du défunt, en réalité dans le dessein où ils étaient de s'en emparer eux-mêmes. La supérieure du couvent de Charonne, où Mme de Morsant avait été mise, venait de recevoir de nouvelles instructions lui faisant défense, de la part du ministre, de laisser dorénavant sortir sa prisonnière sous quelque prétexte que ce fût ; elle répondit : — « Monseigneur, l'estat malheureux où se trouve Mme de Morsant m'oblige à vous importuner pour vous supplier très humblement d'avoir compassion de sa misère, et de luy permettre qu'elle sorte de notre maison, où elle est depuis la mort de son mary, pour vacquer à ses affaires, et pour tirer quelque chose de ce qui peut luy estre légitimement deu pour sa subsistance et celle de son fils. Je puis vous dire, monseigneur, qu'elle est réduite dans une telle extrémité qu'elle n'a pas seulement de quoy payer sa pension. C'est un très grand malheur pour elle que l'on croie qu'elle s'est enrichie des dépouilles de feu monsieur son mary ; mais je puis assurer Votre Grandeur qu'elle a esté assés simple pour n'avoir tiré aucun avantage de ce costé et que, bien loin d'en avoir profité, elle y

a laissé du sien, ce qui est aisé à persuader à ceux qui la connoissent, non-seulement bonne comme elle est, mais absolument aveugle et en estat de ne se pouvoir pas conduire. »

Ces exemples d'abus engendrés par les lettres de cachet ne sont pas les seuls que nous ayons rencontrés. D'autre part, il faut songer que Malesherbes, qui n'avait cessé, sa vie durant, de combattre les lettres de cachet, comme philosophe et comme magistrat, et qui n'avait consenti à entrer au ministère qu'avec la promesse qu'on le laisserait travailler à leur suppression, ne découvrit, au cours de sa fameuse enquête de 1775 sur les prisonniers par lettre de cachet, que deux détenus, dans toute la généralité de Paris, dignes d'être mis en liberté; et que dans son mémoire à Louis XVI, réquisitoire contre les ordres arbitraires rédigé en 1789, alors que les cahiers des bailliages ont déjà fait entendre leurs doléances unanimes contre cette institution condamnée, il écrit avec franchise : — « Les plaintes qui se sont élevées ces dernières années ont été fort exagérées. »

Des pages qui précèdent, le lecteur tirera peut-être avec nous une double conclusion. La première est que l'institution des lettres de cachet avait des racines vives dans les forces sociales du temps, où elle a puisé cette sève qui a germé en elle et lui a donné un si redoutable développement. Elle grandit spontanément au sein d'une société qui était sortie de la renaissance, qui fit notre XVIIe siècle et s'altéra dans le courant du XVIIIe; en sorte que les abus des lettres de cachet, loin de diminuer, allèrent en augmentant sans cesse, non parce que l'administration devenait plus autoritaire et tyrannique, le contraire est démontré par tous les historiens; mais parce que les lettres de cachet se trouvèrent dans une opposition d'année en année plus forte, partant plus pénible, plus douloureuse, avec l'état social au milieu duquel elles continuaient de fonctionner. Les plaintes contre elles montaient en une marée retentissante. Les digues furent rompues en 1789. La vieille France fut submergée tout entière.

Le 16 mars 1790, sur l'initiative du roi, l'assemblée constituante effaça de nos lois cette institution d'un autre âge : elle accomplit une œuvre juste et saine aux applaudissemens de la France et de l'Europe entières

Il est toutefois curieux de constater que, si toute la France en vint à se soulever contre le régime des lettres de cachet, la révolution trouva sa force et sa cause même dans ce qui avait fait la force et la raison première de cette institution. N'a-t-on pas été frappé par le caractère de ce peuple parisien que l'histoire des

lettres de cachet fait apparaître sous un jour si remarquable? En signalant l'ardeur avec laquelle ces ordres étaient sollicités et les motifs qui dictaient les requêtes, Malesherbes, qui avait eu à les étudier particulièrement en qualité de ministre de la maison du roi, écrit ces paroles mémorables : — « Dans une famille patricienne on est indigné contre un jeune homme qui déroge à sa naissance. Les plébéiens ont d'autres préjugés qui sont peut-être fondés sur une morale très saine, mais auxquels ils sont attachés avec trop de rigueur. Il y a des fautes que tout le monde blâme, mais que les gens de condition et ce qu'on appelle les gens du monde regardent comme pardonnables et qui, au jugement d'une famille bourgeoise, sont des délits qu'on ne peut excuser. C'est dans les sociétés obscures que la simplicité et la pureté des mœurs sont reléguées, Il seroit à désirer que ces mœurs simples fussent celles de toute la nation, mais elles ne le sont pas, et il ne faut pas aller jusqu'à priver de leur liberté ceux qui se sont laissé aller aux vices communs de leur siècle. »

A cette époque la maréchale de Luxembourg disait : — « Il n'y a plus que trois vertus en France : vertuchou! vertubleu! et vertugadin. » — Elle jugeait les mœurs du peuple français d'après la frivole noblesse de Versailles. Depuis, on a jugé ces mêmes mœurs d'après ce qu'en ont dit les écrivains du temps, hommes d'esprit qui les ont calomniées. *A priori,* l'on aurait dû penser qu'elle était restée saine et forte, cette bourgeoisie qui fit naître avec tant de grandeur la révolution française.

La cause apparente, le prétexte de la révolution a été l'arbitraire de l'ancien régime, caractérisé par les lettres de cachet ; la cause réelle, la cause sociale en a été dans le maintien au sein du peuple de ces mœurs saines et fortes, puissantes de moralité et d'un rigide sentiment de l'honneur, que nous a révélées l'étude des lettres de cachet ; et le peuple fut amené à se soulever contre un gouvernement et une classe dirigeante qui, pour avoir perdu la tradition de ces mœurs, laissaient apparaître dans chacun de leurs actes qu'ils étaient devenus incapables de tenir le rôle qui leur incombait.

FRANTZ FUNCK-BRENTANO.

PAYSAGES DES TROPIQUES

LA RIVIÈRE DES COCOTIERS.

I.

Il y avait cinq semaines, ni plus ni moins, que je m'étais enfoncé dans la forêt inexplorée située au sud du bourg d'A.., l'un des chefs-lieux de la province mexicaine de Vera-Cruz. Il y avait cinq semaines que je vivais de poisson, d'herbes, de fruits sauvages, de chair de perroquets ou de sarcelles, et les grands jours d'un rôti de tatou, ce quadrupède à l'enveloppe de crustacé. Il y avait cinq semaines enfin qu'à toutes les heures du jour et de la nuit j'étais saigné, grignoté, dévoré vivant par les maringouins, les chiques, les tiques et dix autres engeances que la langue française n'a pas encore nommées, lorsque, las, agacé, fiévreux, le visage et les mains couverts de piqûres venimeuses, l'irrésistible envie me vint de regagner les savanes, de me donner cette joie de revoir au-dessus de ma tête un pan de ciel et non l'envers de la cime des cèdres ou des acajous.

Ce fut après une nuit d'épreuves que je pris cette résolution, et ce ne fut pas une goutte d'eau qui fit déborder le vase des souffrances physiques que j'endurais, ce fut une inondation qui, après avoir sournoisement tenté de me noyer, me rappela les très appréciables douceurs de la vie civilisée. Du reste, voici les faits.

Un peu avant la disparition du jour, mon guide et compagnon

de peines, le flegmatique métis Anastacio, avait prévu et même prédit la mésaventure que nous réservait la nuit. Il m'avait proposé, conseillé d'établir notre bivouac loin de l'affluent du grand fleuve Huasacualco, dont, pour ne pas nous exposer à souffrir de la soif, et même à en mourir, nous suivions avec soin les méandres sans nombre. Anastacio, ce jour-là, trouvait les moustiques plus importuns que de coutume, et leur acharnement, venant de bêtes si malignes et si « intelligentes, » devait être, dans son opinion, un avis qu'il importait de bien comprendre, pour en tirer profit.

La malignité des moustiques ! les cuisantes piqûres qui endommageaient ma peau ne me permettaient pas de la nier. Mais leur intelligence ! le mot me fit sourire, et j'en demandai l'explication.

— Elle est facile, me répondit Anastacio. Tenez, en ce moment, je vois une douzaine au moins de ces ogres tourbillonner autour de votre tête. Or vous savez lire et même écrire. Eh bien, essayez un peu d'attraper un de ces démons. Je vous prédis d'avance qu'ils riront de toutes vos tentatives, qu'ils se joueront de toutes vos ruses, et que, lorsque vous serez las de votre chasse sans résultat, ils viendront vous « fifrer » aux oreilles leur aigre chant de victoire, vous exaspérer comme ils l'ont fait il y a huit jours, comme ils l'ont fait hier, comme ils le feront certainement tout à l'heure en dépit de vos précautions.

Anastacio disait la vérité, et je n'avais nul besoin d'essayer pour savoir que la chasse qu'il me conseillait serait vaine. Plus encore, je savais qu'à l'heure où je tenterais de reposer, et après avoir pris tous les soins que pourraient me dicter mon expérience et ma prudence, j'enfermerais une demi-douzaine de mes astucieux ennemis sous ma couverture, que d'autres sauraient y trouver accès, et que, bien que sachant lire et écrire, comme le disait avec un léger dédain mon compagnon, je serais leur proie et leur victime. Je passai donc par-dessus leur intelligence pour demander au métis quelle mésaventure leur acharnement, plus féroce que de coutume, le portait à présager.

— Une inondation, me dit-il.

Je regardai avec attention autour de moi. Sur l'herbe épaisse que je foulais, sur les tiges des ombellifères, sur le tronc des arbres, rien ne démontrait que la petite rivière des cocotiers, ainsi que nous l'avions baptisée, fût jamais sortie de son lit. Nul amoncellement de brindilles de bois mêlées de feuilles entre les racines saillantes des mangliers, pas le moindre grain de sable ou la moindre parcelle de limon desséché sur les écorces rugueuses, et l'eau transparente, endormie, tiède, si tiède qu'elle nous abreuvait depuis

quinze jours sans nous désaltérer, semblait immobile comme celle d'un lac, tant elle coulait avec une sage et rassurante lenteur.

— Où vois-tu trace d'inondation? demandai-je à mon compagnon.

— Nulle part, me répondit-il; mais parce qu'une chose n'est jamais arrivée, ce n'est pas une raison pour qu'elle n'arrive jamais. Il a tonné loin, là-bas, du côté d'A.., ce matin, et il y a encore de l'orage dans l'air. Si j'étais le maître, je m'enfoncerais un peu dans la forêt et je chercherais un monticule pour y établir mon foyer. Mais c'est vous le maître; c'est vous qui savez lire et écrire. N'étant que votre serviteur, je camperai là où vous l'ordonnerez, mon devoir est de vous obéir après vous avoir prévenu.

Ces mots, « vous qui savez lire et écrire, » respectueux durant les premiers jours de notre association, étaient peu à peu devenus comme une ironie dans la bouche d'Anastacio, qui les soulignait volontiers d'un sourire. Dès le lendemain de notre départ, lorsqu'il me voyait, aux heures de repos, tirer de mon sac une microscopique édition belge des *Harmonies* de Lamartine, puis m'absorber dans ma lecture, il s'asseyait en face de moi et me contemplait,— c'est bien le mot, — les yeux largement ouverts. Maintenant, il n'y avait plus d'admiration dans ses regards, mais un dédain malicieux. Dans son esprit, je le découvris à la longue, savoir lire et écrire avait été pour lui une supériorité qui dotait celui qui en était pourvu de qualités surnaturelles. C'était tout voir, tout savoir, tout pouvoir. Or mes ignorances de maintes choses du désert, en face de sa longue expérience de chasseur d'abeilles et de récolteur d'encens, le surprirent d'abord, puis le désabusèrent, et mes questions incessantes, ma déférence pour ses avis lorsqu'ils n'étaient pas entachés de préjugés ou de superstitions, lui avaient révélé que mon savoir était mince comparé au sien. Depuis lors, il me traitait un peu en enfant, sans jamais pourtant cesser d'être respectueux à sa manière, et nous faisions bon ménage. En somme, le curé d'A... avait bien choisi en me le donnant pour guide, en me le recommandant comme l'homme qu'il me fallait pour mener à bien ma téméraire exploration.

— Campons, avais-je dit.

Et, sans plus d'objection, Anastacio s'était mis à l'œuvre.

En moins d'un quart d'heure notre foyer fut disposé, notre cuisine mise en train. Sans me rien dire, mais poursuivi par son idée, Anastacio transporta sur la pirogue dont nous étions pourvus tous les objets dont nous n'avions pas strictement besoin, et relâcha, pour lui donner plus de longueur, l'amarre en fils d'aloès de la légère embarcation. S'armant de son couteau de chasse,

de son *macheté*, il faucha des plantes, en fit deux bottes qu'il plaça à deux pas en arrière du foyer, et sur lesquelles il déposa nos fusils. Cette tâche accomplie, il s'accroupit près du foyer et regarda béatement bouillir notre marmite, à la surface de laquelle passaient à tour de rôle, comme dans une ronde bien ordonnée, le corps d'un écureuil, ceux de cinq grenouilles, puis les tronçons d'une anguille, le tout dûment condimenté par l'adjonction de quelques feuilles d'origan et de poivrier. Ce mets, à la combinaison duquel le hasard avait présidé, ferait la fortune d'un Vatel parisien s'il en avait à sa portée les ingrédiens, s'il pouvait le servir à des convives affamés par un jeûne de seize heures, et, par-dessus le marché, inquiets de leur déjeuner du lendemain.

Il était cinq heures du soir, à peu de chose près; mais, sous l'ombre des vieux arbres dont nous étions entourés, la nuit devançait le temps. Pas une feuille ne bougeait et nul être vivant, nous et les moustiques exceptés, ne se mouvait ou ne bruissait. De loin en loin, un cri d'échassier retentissait, ou un sourd mugissement qui semblait un appel. En levant la tête, j'apercevais, à travers la cime d'un liquidambar, deux ou trois taches bleues irrégulières dans leurs formes, fragmens du ciel. Du côté de la forêt, notre foyer faisait danser ses lueurs sur les troncs largement espacés des acajous et des cèdres, et, vers la rivière au niveau de laquelle nous étions établis, à quelques centimètres près, se dessinait sa rive gauche. La nuit, peu à peu, resserra autour de nous les ténèbres, nous enferma dans l'espace restreint qu'éclairait notre foyer. Notre écureuil, un coup de fourchette nous le révéla, se trouvait alors cuit à point.

Notre dîner fut copieux, savoureux, et bien que semé intentionnellement de propos sur les incidens de la journée, assez bref. Une fois rassasiés, nous jetâmes dans le foyer des tiges de lianes odorantes, dont l'âcre fumée éloigna pour un instant nos implacables persécuteurs, les maringouins, et nous permit de fumer en paix.

— A quelle distance sommes-nous, demandai-je à mon guide, de la savane où nous devons déboucher, de la demeure de ce don Torribio dont tu m'as parlé; le sais-tu?

Anastacio, les jambes repliées contre sa poitrine, le menton sur ses genoux, attitude qu'il prenait pour se reposer et qui me procurait, en moins de trois minutes, d'abominables crampes, ferma les yeux et parut réfléchir profondément.

— Si nous marchons, dit-il enfin, il nous faudra cinq jours, peut-être six. Si nous montons dans la pirogue et si nous accélérons sa marche en « pagayant », deux nous suffiront.

— Tu crois que ce señor nous fera bon accueil

— J'en suis sûr ; c'est un caballero et un bon chrétien.

— Ne m'as-tu pas dit qu'il « doit un mort, » là-bas, au juge d'A....

— Cela empêche-t-il, par hasard, d'être honnête homme?

— A-t-il donc tué par mégarde? par accident?

— Non ; il a tué en homme, face à face, un ennemi aussi bien armé que lui.

— Pour quelle cause?

— Parce que cet homme tournait autour de doña Catalina.

— Sa maîtresse, ou sa femme?

— Sa femme, devant Dieu et devant les hommes.

— Elle était belle?

— Comme le pic d'Orizava, quand le soleil se lève et rend sa neige rose.

L'image était hardie et me fit sourire. Dans l'esprit de mon guide, et je le compris, cette comparaison indiquait que doña Catalina possédait une peau blanche et rose, qualités très appréciées dans une contrée où les teints, en général, sont bruns et mats.

— Don Torribio, demandai-je encore, a-t-il des enfans?

— Oui, un fils et deux filles.

— Les deux señoritas ressemblent-elles, elles aussi, au pic d'Orizava, vu au soleil levant?

— Elles sont elles-mêmes des soleils, señor, répondit le métis avec feu, et je vous avise à l'avance, très charitablement, de ne les pas trop regarder, si vous tenez à conserver votre raison.

— Ces astres t'ont-ils donc fait perdre la tienne?

— Oui, señor, alors que l'une avait quatorze ans et l'autre quinze. Aujourd'hui, l'une en a dix-neuf et l'autre vingt, et il y a là de quoi trembler. Si nous étions sages, nous passerions devant la demeure de don Torribio, juste assez lentement pour voir et nous enfuir, et c'en serait peut-être encore plus qu'il est besoin pour la conservation de notre tranquillité, d'une part, pour notre salut, de l'autre.

Je ne pus me défendre de rire des paroles du flegmatique Anastacio, qui avait brusquement détendu ses genoux et s'était levé. La flamme du foyer incendiait ses prunelles ; rapide, machinal, il fit trois ou quatre fois le tour du bivouac, comme s'il voulait se soustraire à une pensée importune.

A n'en pas douter, c'était un beau « gars, » comme on dit, qu'Anastacio, et ses traits avenans, ses membres bien proportionnés, ses dents éblouissantes, son calme d'homme brave, les lueurs qui venaient d'incendier ses prunelles et qui, je m'en aperçus, n'étaient pas uniquement dues aux lueurs du foyer, me prouvaient qu'il avait « de l'âme, » comme disent ses compatriotes.

Il croyait avoir vingt-six ans, mais, sur ce point, chose assez commune chez les hommes de sa caste, il était mal renseigné. Soudain, il se laissa choir sur le sol, s'enroula rapidement dans sa couverture et me dit d'un ton bref, avant de s'en couvrir la tête et de s'étendre :

— Dormons.

Le foyer n'était plus qu'un amas de braise, et Anastacio, dans sa hâte d'échapper à ses pensées, m'avait laissé le soin de le ranimer. Je ne me pressai pas de remplir cette tâche, le silence qui régnait autour de moi me troublait et me plaisait à la fois. Quel repos solennel des choses et des êtres à cette heure où l'air, lui-même apaisé, engourdi, semblait laisser la terre sans respiration, morte! Et je pensais qu'à cette même heure, où l'univers entier me semblait devenu silencieux, des volcans tonnaient enflammés quelque part et secouaient à grand bruit le sol; que la mer mugissante, assourdissante, assaillait sur vingt points ses rivages ébranlés; que des hommes se livraient des batailles retentissantes. Et de toutes ces clameurs, de tous ces éclairs et de ces foudres, de tout ce bruit incessant que mène le monde, pas une rumeur, pas un souffle, pas un frémissement n'arrivait jusqu'à moi. Oui, de tous ces grondemens, de tous ces rugissemens, de toutes ces plaintes, de tous ces cris de douleur, rien n'arrivait jusqu'à la solitude dans laquelle j'étais perdu; rien que le petit bruit aigre d'un maringouin. O petitesse misérable de l'homme! pensai-je, petitesse du globe qu'il a pour prison! Mais, à travers les échancrures de la cime du liquidambar qui m'abritait, les coins de ciel bleu se montraient criblés d'étoiles, et j'admirais alors la grandeur de l'univers, œuvre incontestable et sublime d'un Dieu.

Le feu rouge n'a plus de crépitemens ni même d'étincelles; je l'alimente de branches sèches, il renaît. La flamme, qui soudain jaillit, me montre une chauve-souris vampire qui décrit de grands cercles autour de moi, qui bientôt abaisse son vol et tourbillonne au-dessus de la tête d'Anastacio. J'étudie, en curieux, les intéressantes manœuvres de l'étrange bête, dont la taille dépasse celle d'un écureuil, dont le nez est surmonté d'une membrane roulée en forme de cornet. J'attire l'attention du monstre en agitant une baguette avec assez de rapidité pour faire siffler l'air, et l'animal vient de lui-même au-devant d'un coup vigoureux, qui le met en fuite. Sa présence me révèle qu'une clairière est proche, car il lui faut de grands animaux : taureaux, chevaux, cerfs ou daims pour abreuver sa soif de sang. A l'aide de sa langue osseuse, effilée, il pratique une minuscule entaille sur la peau des victimes qu'il choisit, puis, maringouin gigantesque, suce. Et toute l'opération

est exécutée avec une si merveilleuse délicatesse, une si admirable dextérité, que l'homme lui-même la subit sans se réveiller.

Le sommeil me gagne peu à peu. Je m'enveloppe avec un soin méticuleux, non-seulement pour faire pièce à « l'intelligence » des maringouins, mais à celle du vampire. En moins de cinq minutes, je dors.

Des cauchemars, produits par la démangeaison des piqûres qui me couvrent le corps, me réveillent à plusieurs reprises. Mais voici un rêve, un délicieux rêve. Je me baigne avec délice dans la rivière, dont l'eau possède une fraîcheur qui me surprend, que j'apprécie. Quel bien-être! je plonge joyeux, jusqu'au fond. Soudain je perds haleine, ne puis remonter, et je fais un effort qui me réveille. Mon bain est une réalité, je suis dans l'eau. La sournoise rivière déborde sans bruit, sans clapotis, et, trouvant devant elle un sol plat, s'étend paisible autour de nous.

Anastacio se réveille à ma voix; le feu est éteint. Nous sommes dans une obscurité profonde, et les maringouins sont si nombreux qu'ils me frappent le visage comme de menus grêlons. Quelle heure est-il? question insoluble. Que faire? Moi qui sais lire et écrire, je suis indécis, et Anastacio, je le devine à son silence, est aussi perplexe que moi. S'il était coupable, mon brave guide en entendrait de belles. Il est innocent, il a prédit ce qui arrive et ne songe même pas à triompher, me prouvant ainsi une fois de plus, car je lui en fournis de temps à autre l'occasion, que l'homme dit sauvage l'emporte souvent, en sagesse et en raison, sur l'homme dit civilisé.

L'eau monte-t-elle? c'est presque là une question de vie et de mort, un point qu'il faut vérifier au plus vite. Je me suis courbé; j'ai saisi une plante juste à la hauteur où sa tige émerge, et j'attends. Anastacio se livre probablement à la même opération, mais les ténèbres sont si denses que nous ne pouvons nous voir. De longues minutes s'écoulent; elles nous apprennent que, pour le moment, l'eau ne fait que s'étendre. Seulement, combien durera sa mansuétude? Elle peut, à l'improviste, nous arriver furieuse, charriant, roulant comme des fétus des troncs d'arbres et même des arbres entiers, nous renverser, nous broyer, nous noyer. Il faut à tout prix nous garer, comment?

L'eau s'étend; si elle monte, ce n'est qu'avec une extrême lenteur, nous nous sommes à la fois crié cette bonne nouvelle. Puis la même pensée nous est venue : éclairer les ténèbres dans lesquelles nous sommes enfermés, qui nous inutilisent. Nos briquets donnent des étincelles, mais leur mèche est mouillée. Pour avoir

du feu, pour allumer une des torches dont nous sommes pourvus, il faut aller à la pirogue, et Anastacio, déjà en route, m'a crié de ne pas bouger.

Il chemine pas à pas, j'entends ses pieds traîner dans l'eau, et je le suis. Je me heurte contre un buisson que je contourne trop consciencieusement, car me voilà désorienté. Mon guide avance toujours; or, comme j'ignore que je suis dévoyé, il me semble qu'il tourne le dos à la rivière et je l'en avise. Il n'en tient compte, avance encore, on dirait qu'il voit clair dans cette nuit profonde, troublante. Il m'annonce soudain qu'il vient d'atteindre le bord de la rivière, qu'il cherche l'amarre de la pirogue. Je lui crie qu'il se trompe, qu'elle est plus à gauche, au moment même où il m'avise qu'il la tient. J'attends, j'écoute, nullement convaincu. L'eau clapote, un bruit sec résonne, et un point lumineux paraît. Peu à peu, sous le souffle de mon guide, le point s'élargit et une flamme jaillit. Le poids qui m'oppressait la poitrine s'allège soudain de moitié, et j'admire avec quelle sûreté j'ai dévié.

Armé d'une torche résineuse, Anastacio revient vers moi, nous nous rapprochons de notre foyer submergé. Ce n'est plus moi qui commande, mais mon serviteur qui m'ordonne de me charger de nos gagne-pain, c'est-à-dire de nos fusils, restés secs grâce à sa prévoyance. Il recueille notre marmite, nos couvertures, nos assiettes de fer-blanc, nos gourdes, et bientôt nous sommes établis dans la pirogue, que nous engageons entre les rameaux d'un buisson en tirant sur l'amarre avec ensemble. Anastacio éteint la torche, et nous écoutons. Une vague rumeur s'entend, produite par la fuite d'animaux obligés comme nous de changer d'asile. Cette explication donnée, Anastacio s'endort, après m'avoir conseillé d'en faire autant.

Le conseil est bon; seulement, il n'est pas en mon pouvoir de le suivre. D'abord il y a les moustiques que, par décret de la Providence, je suis forcé d'abreuver de mon sang. D'autre part, mes nerfs, en raison de la couleur de ma peau, sont d'une nature plus sensible, plus excitable que ceux de mon compagnon. Une autre cause puissante d'insomnie, c'est mon imagination qui me promène du passé au présent, qui me montre des séries de noyés, et la Morgue. Néanmoins, à la longue, je m'engourdis et m'endors, pour me réveiller au gloussement d'une troupe de dindons qui là-haut, à soixante mètres au-dessus de ma tête, se pavanent sur la cime de l'acajou qui m'abrite.

Il fait grand jour au-dessus de nous; mais, autour de nous, règne la demi-obscurité mystérieuse des grandes forêts tropicales aux arbres touffus. Deux ou trois rayons, à la direction oblique,

dans le parcours lumineux desquels tourbillonnent des éphémères, nous révèlent, aiguilles d'or, la hauteur occupée dans le ciel par le soleil. La rivière, en dépit de son méfait nocturne, n'a rien perdu de sa placidité; mais son onde n'a plus sa transparence accoutumée, elle est jaune. Pas un insecte, pas une fleur, pas un papillon, pas un oiseau en vue. Graves, majestueux, imposans, les arbres cinq ou six fois centenaires dont nous sommes entourés ont toute la sévérité morose de la vieillesse, à laquelle tout ce qui brille, chante ou rit est devenu importun, qui ne peut surmonter l'invincible, noble et sereine tristesse qui s'empare de tout être qui sent sa fin venir.

— Votre Grâce a-t-elle décidé ce qu'il nous convient de faire? me demande Anastacio, dont les dents broient à grand bruit une galette sèche de maïs.

— Oui; nous allons rester dans la pirogue, et descendre la rivière jusqu'à l'apparition d'un sol sec.

— Après?

— Là, nous camperons pour nous occuper de déjeuner, puis de recueillir les matériaux de notre dîner.

— Après?

— Après; nous continuerons à descendre vers les savanes, où nous irons nous reposer.

— Chez don Torribio?

— Chez don Torribio, s'il veut bien nous donner l'hospitalité.

Anastacio retrousse les manches de sa veste en peau de daim jusqu'à ses aisselles, ses culottes de même matière jusqu'aux aines, comme pour offrir un plus vaste champ de pâture à la voracité des moustiques, et saisit joyeusement la pagaie.

— Demain soir, me dit-il en faisant claquer sa langue contre son palais et en fermant son œil gauche, vous me direz, señor, si je me connais en femmes.

Taillé comme il l'était, je ne pouvais douter qu'il fût expert en la matière, mais il me restait à connaître son goût.

II.

Voguer tantôt avec lenteur, tantôt avec une rapidité de flèche dans les profondeurs d'une forêt, sur une rivière au parcours ignoré, et se demander ce qui se cache derrière chacun de ses détours, est loin d'être un plaisir vulgaire. La curiosité, cette maîtresse passion de l'homme, est alors sans cesse excitée. On a toujours, — image exacte de la vie, — l'inconnu devant soi. Jusqu'à deux heures de l'après-midi ce fut un défilé de cèdres, d'acajous,

de liquidambars, de céibas géans, et, sous les cimes qui s'entrecroisaient au-dessus de nos têtes, de temps à autre seulement apparaissait un coin de ciel bleu dont la vue m'égayait.

Anastacio semblait infatigable, ne me cédait la pagaie qu'à regret. Ma gaucherie, il est vrai, nous faisait perdre des heures, du temps. Sous l'impulsion de l'unique rame que j'avais à manœuvrer, la *canoa*, taillée dans un tronc d'arbre, aussi primitive qu'à l'époque où régnait le grand empereur Montézuma, décrivait des zigzags qui rendaient mon guide malheureux. Vers deux heures de l'après-midi, la rivière s'élargit soudain, diminua de profondeur, et nous atteignîmes un immense marais. Avec le ciel découvert et les rayons du soleil, la vie animale reparut, et nous eûmes bientôt en vue, — carte offerte au choix de notre appétit, — des hérons, des sarcelles, des bécasses, des canards sauvages, voire, sur les rives, des hoccos et des faisans.

Grâce à la couleur jaune de la rivière, il nous fut facile de suivre son cours au milieu du marais, couvert de plantes aquatiques. Je réussis à tuer deux canards noirs; un troisième, blessé, demeura introuvable parmi les roseaux où il se réfugia. Notre dîner assuré, la marche en avant fut reprise, et nous filâmes, rapides, entre deux hauts talus. Nous nous laissions entraîner, ce qui nous reposait; mais Anastacio semblait préoccupé. Chaque fois que nous approchions d'un détour, il se plaçait debout sur la plate-forme de l'avant de la pirogue; et, la tête baissée, il écoutait :

— Arrivons-nous donc? lui demandai-je, intrigué.

— C'est une bonne fortune que, je l'espère, nous aurons demain soir, me répondit-il, si d'ici là, chose dont j'essaie de nous garer, nous ne faisons pas quelque maîtresse culbute.

— Une culbute?

— Oui, du sommet d'une cascade en bas. Nous descendons, — la pente des talus nous l'indique, — et la rivière ne se contente plus de marcher, elle court. Si les arbres ne nous en empêchaient, nous verrions la plaine, c'est certain.

Vers quatre heures, il fallut songer à camper, et, toujours enfermés entre des talus hauts de quatre à cinq mètres, il nous était impossible d'aborder. L'heure pressait; nous dûmes nous résoudre à une escalade, nous séparer de notre embarcation, après l'avoir solidement amarrée. Anastacio, un lasso noué à sa ceinture, et avec une agilité toute simiesque, fut bientôt à cinq ou six mètres au-dessus de moi, « en terre ferme, » comme il se plut à le dire. Notre marmite, nos armes, tout notre attirail de campement allèrent le rejoindre, puis vint mon tour. La nuit noire nous trouva dégustant nos canards. Le dernier os rongé, moulus par notre

laborieuse journée, nous nous roulâmes dans nos couvertures, et je dormis pour ma part d'un sommeil si lourd, que la pirogue était prête à partir lorsque j'ouvris les yeux.

Toujours trouble, et plus hâtive que jamais, l'eau nous dispensait de tout travail. Vers deux heures de l'après-midi, les rives se resserrèrent, nous étions, cette fois, sur la pente d'un rapide. Çà et là, des pointes de roches, et, sans autre gouvernail que sa pagaie, Anastacio réussissait à les éviter. Où allions-nous avec ce train d'enfer, entre deux murailles de granit? Pour aborder, il eût fallu mettre notre pirogue en travers, et elle eût été aussitôt retournée, roulée par le courant. Un peu d'angoisse me prit, je voyais déjà tous les produits de ma pénible expédition : plantes, insectes, coquillages, peaux d'oiseaux et de petits mammifères au fond de l'eau. Accroupi sur la plate-forme de l'arrière, je surveillais les manœuvres d'Anastacio qui, à l'apparition de toutes les pointes de roche, me criait :

— Attention!

Il en parut dix, et il se tut. A vingt mètres en avant de nous, la rivière semblait coupée, et une rumeur d'arbre secoué par le vent ne nous laissait plus aucun doute sur l'imminence de la culbute annoncée. Un choc! la pirogue s'incline, passe comme une flèche entre deux roches, s'enfonce, se redresse; et nous voilà courant, par suite de l'impulsion, sur le paisible miroir des jours écoulés. Notre adresse, je me hâte de le dire, n'était pour rien dans le résultat miraculeux du saut d'un mètre que nous venions d'exécuter. Aussi Anastacio, retirant son chapeau et regardant le ciel, en remercia Dieu ; c'était justice.

Comme si ce « rapide, » — il ne mérite pas d'autre nom, — marquait une limite, les bords de la petite rivière se sont transformés. Plus d'arbres géans autour de nous, mais des arbustes, de hautes herbes, des lianes enchevêtrées, des oiseaux chanteurs dont les voix nous ravissent, et, au-dessus de nos têtes, le grand ciel bleu pâle des contrées tropicales. Deux heures plus tard, nous étions campés au sommet d'un monticule, et nos regards dominaient une vaste plaine semée d'aloès, de buissons, de gommiers, bornée de lointaines collines. La nuit vint, et là-bas, tout là-bas, une lumière apparut. Ce fut pour nous une cause de vive émotion que cette lueur. Une lumière! un feu! c'était la révélation qu'il y avait encore au monde des hommes. Or, depuis bientôt six semaines que nous vivions face à face, mon guide et moi, nous en étions arrivés à croire, sans trop nous en rendre compte, que la terre ne portait plus d'autres humains que nous.

Ce ne fut que vers deux heures de l'après-midi, le lendemain,

que nous arrivâmes à moitié cuits, aveuglés par la réverbération des rayons du soleil à l'ardeur desquels nous n'étions plus accoutumés, en vue de la demeure de don Torribio. Au moment où, le matin, j'allais monter dans la pirogue, Anastacio, très respectueusement, m'avait rappelé que nous allions nous trouver en quelques heures non-seulement en face de femmes, mais, et il avait longuement appuyé sur le mot, de « quintessence » de femmes! Des soins de toilette auxquels je ne songeais guère une minute auparavant avaient suivi cette déclaration, — mon guide croyait avoir vingt-quatre ans et j'étais sûr d'en posséder vingt-six, — et nos vêtemens en cuir souple de daim avaient été aussitôt sévèrement examinés, décrassés, parés de leurs boutons d'argent bien astiqués. Quelques coups de ciseaux plus ou moins maladroits, que nous échangeâmes de fraternelle façon, nous firent perdre un peu de notre air sauvage et hirsute de coureurs de bois, de notre aspect de vagabonds, ce dont, bien qu'aussi peu flatteurs l'un que l'autre, nous nous fîmes compliment.

La ferme, dont ne nous séparait plus qu'un dernier coude de la rivière, se composait d'un long parallélogramme au toit de feuilles de palmiers, de murs à claire-voie en bambous. En arrière, trois ou quatre cabanes indiennes, puis une enceinte palissadée, le *corral*, où l'on tenait prisonniers des chevaux sauvages destinés à être dressés. Des gloussemens, des chants de coqs, des aboiemens et même des hennissemens saluèrent notre arrivée. Depuis longtemps déjà nous avions vu se montrer à plusieurs reprises, sur le seuil de la rustique demeure, un grand vieillard vêtu d'un costume de panne bleue galonné d'argent. Il reparut aussitôt que, notre pirogue ayant été attachée à un pieu, je me dirigeai vers sa porte, accompagné d'Anastacio, et vint alors au-devant de nous.

— *Ave Maria*, dis-je en m'arrêtant et en me découvrant.

— Que son saint nom soit béni, répondit don Torribio, en se découvrant à son tour.

— Vous plaît-il, señor, repris-je, de nous accorder, au nom du seigneur Jésus, un abri dans un coin de votre demeure?

— Je suis pauvre et vous serez mal, señor, répondit le vieillard; mais mon toit et ma table appartiennent à tous ceux qui frappent chez moi au nom de la mère de notre Sauveur commun. Vous êtes mon hôte, entrez et reposez-vous.

— Don Torribio, dit alors mon guide, ne reconnaissez-vous pas votre ancien vaquero, Anastacio Mendez?

— Je te reconnais à ton nom, mon ami; car tu es pourvu d'une barbe que tu ne possédais pas autrefois. Que fais-tu de ta vie?

— Pour l'heure, señor, je sers de guide à ce *monsiou* français.

— D'où venez-vous?

— D'A...

Un éclair passe dans les yeux de mon hôte qui me regarde, auquel je souris.

— Vous avez traversé la forêt? demande-t-il à mon guide.

— Oui, et non sans peine.

— Dans quel dessein?

— Pour récolter des plantes et des bêtes.

— Est-ce un médecin?

Anastacio fait un signe de tête affirmatif.

Après ce colloque, don Torribio m'a de nouveau salué, et remonte vers sa demeure. C'est un homme d'une cinquantaine d'années, au front large, aux beaux traits d'hidalgo. Il porte avec aisance son riche costume national, son linge est d'une blancheur éblouissante.

— Femme! crie-t-il en approchant du seuil de la porte.

A cet appel paraît une jeune fille.

— Mère est sous la vérandah, *señor padre*, dois-je l'appeler?

— Non; nous allons la rejoindre.

— Ma fille Pétra, me dit le vieillard avec gravité.

Je salue en m'inclinant, ébloui, et, en échange de ma révérence, je suis caressé par le doux regard de grands yeux aux longs cils recourbés, par un sourire qui m'a montré deux rangs de perles dans un écrin de corail. Je marche sur les pas de don Torribio, et Anastacio, qui se tient à mon côté, me lance un regard interrogateur auquel je réponds en secouant à plusieurs reprises la tête, affirmativement.

Je dois le dire, Anastacio m'avait si souvent peint et dépeint les filles de notre hôte futur, et Dieu sait si la langue espagnole est riche en expressions galantes pour décrire la beauté féminine, que je m'attendais à quelque déception. Il n'en fut rien. Oui, doña Pétrita était belle, idéalement belle. Le visage d'un ovale parfait, les yeux énormes aux regards veloutés, le nez fin et délicat, la bouche rose de la même dimension que les yeux, les deux nattes épaisses qui rasaient le sol, les bras ronds, la carnation rosée, la taille si souple et si bien proportionnée, la grâce harmonieuse si souvent célébrée par mon guide, j'avais tout vu, tout reconnu d'un coup d'œil, et je m'éloignais à regret, j'aurais voulu voir encore.

Don Torribio a contourné sa demeure, et de ce côté, qui fait face au nord, se trouve un long et large corridor entre chaque pilier duquel un hamac est suspendu. Là je trouve assise, l'aiguille en main, doña Catalina. Sous ses traits, déjà ridés, je retrouve ceux de doña Pétrita, et, ces traits, je les retrouve de nouveau dans ceux d'une jeune femme étendue sur un fauteuil à bascule, de doña

Laura. Même type, même perfection, même harmonie d'ensemble que chez sa sœur ; mais il y a ici des lignes plus fermes, des yeux aux regards plus profonds. Doña Laura est mariée, ce qui m'explique les différences, les nuances que je remarque. Nous causons; or, sur le front de la jeune femme comme sur celui de son père, comme sur celui de sa mère, il me semble voir une ombre, un souci intérieur. On me parle, on m'interroge, et, lorsque je réponds, je sens, je vois que l'attention de mes auditeurs est distraite, que leurs pensées sont ailleurs, et j'en suis gêné.

Des rafraîchissemens m'ont été offerts ; tandis que je déguste un grog à la mélasse, j'instruis mes hôtes de ce que je suis en réalité, à savoir un voyageur qui a pris à tâche d'étudier la nature du pays où il vit, ses productions naturelles. Peu à peu on m'écoute avec curiosité, on me regarde sans trop comprendre. Doña Pétrita est venue s'asseoir sur une chaise basse, et, tout en m'expliquant, j'admire à mon aise les deux sœurs à la fois si semblables et si distinctes : l'une, doña Laura, tenterait tous les sculpteurs, l'autre subjuguerait tous les peintres. Quelle belle Minerve que la première! quelle ravissante Diane que la seconde! Si, nouveau Pâris, j'avais à choisir, je ferais comme Anastacio. Un soir, après avoir écouté une de ses minutieuses descriptions, je lui avais demandé à laquelle des deux sœurs, si l'occasion s'en présentait, il donnerait la préférence. Sans prendre la peine de réfléchir, il m'avait effrontément répondu :

— A toutes les deux.

Don Torribio m'a prié de lui permettre de s'absenter un instant, et il a emmené Anastacio. Je vois bientôt trois Indiens et un mulâtre, chargés du contenu de ma pirogue, se diriger vers une des cabanes construites en arrière du corral. Mon hôte se rapproche, m'engage à le suivre, me conduit à la cabane.

— Voici votre chez-vous, me dit-il, en ce lieu vous serez votre maître. Il va sans dire que c'est sous la vérandah, avec moi et ma famille que vous prendrez vos repas. Si vous voulez expéditionner, il y a ici des selles et des chevaux pour vous et votre guide, auquel il vous suffira, pour qu'ils soient accomplis, de manifester vos désirs.

Je mets en ordre mes bagages, et, cédant à un accès de vanité, j'envoie Anastacio montrer à mes hôtesses une de mes boîtes d'insectes, qu'il me rapporte presque aussitôt. Elles n'ont été, ces belles personnes, ni surprises de la taille des bêtes qui leur ont été présentées, ni de leurs riches couleurs métalliques, ni de l'étrangeté de leurs formes. Aussi Anastacio, qui commence à mordre à l'entomologie, revient indigné. Je suis un peu dépité moi-même de ce qu'il me raconte, je m'attendais à des admirations,

à un compliment de ces jolies bouches. Néanmoins ma rancune est de courte durée, car, au lieu de me tenir à distance de la vérandah je m'en rapproche, attiré. C'est si charmant à contempler les oiseaux de paradis, si doux à entendre gazouiller les passereaux multicolores des tropiques, que... Bonté du ciel! vais-je attraper le mal dont se plaint Anastacio, qu'il a déclaré incurable?

A tour de rôle doña Laura et doña Pétrita m'ont offert une cigarette roulée par leurs menus doigts d'enfans, et que j'ai trouvées doublement savoureuses. L'irrésistible séduction dont mon guide m'a parlé, si éloquemment parlé, est d'égale puissance chez les deux sœurs. Toutefois, la vivacité de gestes et d'esprit de doña Pétrita convient peut-être mieux à mon humeur présente que la gravité de doña Laura, qui pourtant, vu l'éclat profond de son regard, doit savoir mieux aimer.

Deux cavaliers arrivent, je suis présenté à don Antonio, le fils de mon hôte, qui est aussitôt emmené par son père. Don Fabiano, l'époux de doña Laura, est un rustre beau parleur. Il lutine sa belle-sœur qui, rieuse, le taquine. Les sourcils de doña Laura se froncent, ce n'est plus Minerve, c'est Junon. Elle emmène Fabiano, je reste seul avec doña Catalina, qui gronde sa jeune fille à mi-voix. Je ne veux pas écouter; toutefois j'entends dire que doña Laura est jalouse, qu'il faut y penser et ne plus jouer avec Fabiano.

Pétrita est allée s'étendre sur un hamac, boudeuse. Elle se penche, se tourne, s'incline, se pelotonne, se balance, et, tout en causant avec doña Catalina, j'admire à la dérobée le corps souple, les poses félines prises par la dépitée, qui, de temps à autre, me regarde. Est-ce manège coquet? Non, la belle fille obéit à la nature. Elle est, ainsi que sa sœur, Anastacio me l'a souvent répété, une très honnête personne. Sentant qu'elle me grise avec son balancement, je songe que le séjour du domaine de don Torribio est malsain pour le cœur et la raison, et que ce serait un acte de prudence, de sagesse, que de retourner le lendemain matin, au plus tard, sous les sombres cimes des arbres de la forêt d'A.., de porter, crainte de pire, un peu de mon sang à ses moustiques.

Le dîner, vers sept heures, réunit tous les hôtes du rancho, et ce repas est compassé, morne. Une seule fois, Fabiano interpellé par Pétrita a pris la parole, a été brusquement interrompu par doña Catalina. Les deux sœurs, de leurs yeux veloutés, se lancent de véritables éclairs, que je surprends. Il y a de la haine dans ceux de doña Laura, du dédain, une visible bravade dans ceux de Pétrita. D'un côté le drame et de l'autre la comédie; je deviens à mon tour silencieux, préoccupé.

Don Torribio s'est levé, nous gagnons à sa suite la vérandah, où

l'air est moins brûlant que dans l'habitation. On se groupe autour de doña Catalina, assise devant une petite table sur laquelle a été placée une bougie de cire brute dont un garde-brise abrite la flamme des insectes ; mouches, phalènes, coléoptères et maringouins accourent de tous les points de l'horizon, se heurtent contre les parois du tube de verre qui les défend. Quelques-uns s'élèvent, trouvent l'ouverture de la transparente cage, s'engouffrent et, victimes fascinées, tourbillonnent autour de la pâle lumière, se brûlent les ailes, tombent mutilés, mourans, grillés, sans que leur sort arrête un seul des fanatiques qui les suivent et les imitent. O misère! l'homme, qui se tient pour sage, a lui-même de ces inexplicables et mortelles folies ; j'y songe.

On cause peu sous la vérandah, où les hommes fument des feuilles de tabac roulées, les dames des cigarettes qu'elles confectionnent séance tenante. A un moment donné, doña Laura s'approche de moi et, en même temps que sa sœur, m'offre le dernier produit de ses doigts. Il faut choisir ; or, accepter à droite et refuser à gauche, ou *vice-versa*, serait une impolitesse, la marque d'une préférence ou celle d'un dédain. Je me tire de ce pas difficile en acceptant des deux mains, en déclarant que je fumerai à la fois les deux *papelitos*, ce que j'exécute.

La conversation continue à languir, ma plaisanterie n'a déridé personne. Une de mes cigarettes s'éteint, celle de doña Pétrita. La rallumer serait une faute, je les jette à la fois.

Il est à peine huit heures, mais on ne veille jamais dans les solitudes, et don Torribio me conduit à ma cabane. Près de ma porte est une chaise basse de forme inconnue chez nous, siège rustique et commode dont la matière est une peau de taureau. Je m'assieds, et, fumant cette fois à mon aise, j'écoute le silence reposant, je regarde les étoiles.

Toutes les lumières sont éteintes, et Anastacio paraît. Il déroule une natte de jonc devant ma porte, glisse dessous un rondin qui doit lui servir d'oreiller ; voilà son lit fait.

— L'humeur de don Torribio et des siens ne ressemble guère à ce que tu m'avais annoncé, dis-je à mon guide en lui parlant à mi-voix.

— C'est vrai, señor ; nous avons cette mauvaise chance d'être arrivés ici à mauvaise heure.

— N'agirions-nous pas avec sagesse en retournant dans la forêt?

— C'est possible ; mais nous fâcherions don Torribio, à qui nous avons demandé l'hospitalité pour huit jours, et qui nous l'a si cordialement accordée.

— Que se passe-t-il autour de nous? D'où viennent les soucis qui rident tous les fronts?

— Affaires de famille, señor.

— De quelle nature?

— Si Votre Grâce ne l'a pas encore deviné, c'est qu'elle est devenue aveugle et sourde lors de l'inondation.

— J'ai des soupçons auxquels je n'ose m'arrêter; allons, parle, explique-moi.

— C'est facile et simple. Doña Pétrita qui a dix-huit ans, qui n'est ni en pierre, ni en bois, ni en coton, ne voyant ici d'autre homme que son beau-frère, — les Indiens ne comptent pas, — s'est amourachée de lui. Les deux sœurs sont rivales et jalouses.

— Songes-tu bien à ce que tu dis? ne puis-je m'empêcher de m'écrier en regardant le métis.

— Oui; et je trouve don Fabiano un heureux coq.

— Supposes-tu, crois-tu?..

— Que ce soit pour rien que doña Catalina ait les paupières rouges et don Torribio le front plissé? Non.

— Que va-t-il advenir si, par hasard, tu dis la vérité?

— Je n'en sais rien. Néanmoins, à la façon dont notre hôte et son fils regardent le beau Fabiano, ils semblent prévoir que l'heureux garçon pourrait bien, avant peu, recevoir une ruade dans la poitrine, une corne de taureau dans le ventre, être traîné au bout d'un lasso par un cheval sauvage; en un mot, mourir non de sa belle mort, mais d'une belle mort.

— S'en doute-t-il, lui?

— Non, puisqu'il rit. D'ailleurs, et c'est là une grâce du seigneur Dieu : « Les amoureux croient toujours que ça ne se voit pas. »

— Partons demain.

— Tant que nous serons ici, je doute qu'il arrive aucun accident à don Fabiano, notre présence va le protéger. Mais je dors debout, señor, bonsoir.

Et sans plus de réflexion, insouciant, Anastacio se roule non dans sa couverture, mais dans un drap de lit. Je m'oublie pendant une heure encore à regarder les étoiles, évitant de me tourner vers mon serviteur. C'est que sous le drap qui lui couvre la tête, il a tout l'air d'un cadavre enveloppé dans un suaire, et, tourmenté par ce qui m'a été dit, il me semble que je veille don Fabiano.

III.

Abrité par un moustiquaire, j'ai dormi profondément, et je suis réveillé, un peu avant le jour, par le chant des coqs, par les cris

discordans d'une bande d'étourneaux aux plumes bordées d'un beau jaune orangé, logés au sommet d'un manguier. Je sors de ma cabane et, sur le seuil de celles de mes voisins indiens, des formes rigides, enveloppées elles aussi de suaires, sont étendues. Ces morts se lèvent, se transforment en fantômes, l'illusion est complète. Il y a là des hommes et des femmes. Ces dernières se débarrassent vite de leur funèbre livrée, pénètrent dans les cabanes pour déterrer les tisons qu'elles ont la veille enfouis dans les cendres et les ranimer. Leurs époux, indolens, s'accroupissent le long des murs en bambous, et, de même que moi, regardent la ligne rose qui sépare la terre du ciel, du côté du levant.

On le sait, sous les tropiques, le crépuscule est presque un vain mot, tant il est rapide. Le soleil se couche, il fait nuit; il se lève, et le jour éblouit. Je le vois soudain surgir, immense, rouge, découronné, comme fatigué et poussiéreux. Il ne monte pas, il bondit au-dessus de l'horizon ; en un instant, il plane haut dans le ciel, rayonnant, roi.

Pas une goutte de rosée sur l'herbe, et pourtant, durant quelques minutes, un voile de buée a flotté au-dessus de la rivière. Mais déjà les couches d'air, échauffées, commencent à vibrer au ras du sol, comme elles vibrent à la surface d'un métal en fusion, et les cigales, dont le bruit donne soif, préludent.

Anastacio, sous sa forme de fantôme, ne tarde guère à m'apporter une calebasse pleine d'un liquide noir et trouble, du café bouilli pourvu de son marc. C'est un liquide sans goût, sans arome, que l'habitude seule empêche de trouver répugnant. Ainsi réconforté, je mets en ordre mes plantes et mes insectes, je fais place, dans mes boîtes, à des récoltes futures.

— J'ai, me dit Anastacio, qui rôde autour de moi, dont je remarque le visage épanoui, une bonne nouvelle à vous donner.

— Une bonne nouvelle?

— Oui; don Torribio songe à nous confier doña Pétrita; nous allons être chargés de la conduire à San-Andrés Chalchicomula, que vous avez déclaré, hier, vouloir visiter.

— Et nous emmènerions ainsi, purement et simplement, cette jolie personne? ne puis-je m'empêcher de m'écrier.

— Non pas, son frère, don Antonio, nous accompagnerait.

— Es-tu chargé de me faire agréer cette proposition?

— Non; don Torribio sait parler lui-même. Il m'a seulement demandé si vous êtes homme à accepter.

— Tu as répondu oui?

— Sans hésiter. Voyager avec doña Pétrita, la voir à toute heure du jour, la protéger et la servir, c'est un bonheur qui se paierait cher et que l'on nous offre pour rien.

Je pensai, moi, que c'était là rendre service à mes hôtes, un moyen de mettre fin à une situation douloureuse, de sauver peut-être la vie d'un homme, et j'acceptai d'avance la proposition qui allait m'être faite.

Vers deux heures de l'après-midi, mon guide vint me prévenir que don Torribio m'attendait pour dîner, et je rejoignis le ranchero dans l'habitation. Deux couverts seulement étaient mis, et l'absence des dames me fit comprendre que mon hôte se préparait à me parler du service qu'il attendait de moi. Il n'en fut rien, mais je remarquai qu'il avait l'esprit plus libre que la veille. Il m'interrogea sur mon pays, sur le sien, sur la grande ville de Mexico, qu'il ne connaissait pas, qu'il ne désirait nullement connaître. Nous nous rendîmes sous la vérandah pour fumer, les dames étaient là. Les yeux de doña Catalina me parurent plus fatigués encore que la veille; doña Laura plus grave, et, en revanche, Pétrita plus rieuse.

— Une promenade à cheval vous plairait-elle? me demanda soudain don Torribio; je vais tout à l'heure, avec Laura, aller à la rencontre de mon gendre et de mon fils; si vous consentez, je vous montrerai au passage quelques-uns de mes élèves.

J'ai accepté et, une demi-heure plus tard, trois chevaux sont amenés. Doña Laura, qui a rapidement disparu, revient armée d'une cravache, coiffée d'un lourd chapeau d'homme. Son visage est plus ouvert, plus animé, et sa beauté est si réelle qu'elle reste charmante sous sa disgracieuse coiffure. Aidée par son père, elle s'assied sur la selle d'homme que porte la bête qui lui est destinée, passe sa jambe gauche derrière le haut pommeau où s'enroule le lasso, et son pied droit, mignon, dans un soulier d'étoffe bleue, se pose sur un étrier d'argent enfermé, comme défense contre les buissons et les hautes herbes, dans un étui de cuir gaufré. La jeune femme dispose, avec une décente coquetterie, sa jupe courte que dépasse la haute broderie à jour d'un jupon blanc. A peine a-t-elle saisi les rênes de son cheval, qui se tenait la tête basse, que l'animal se redresse, écarte ses naseaux, piaffe, puis bondit et pivote pour revenir à son point de départ. Doña Laura n'est pas une écuyère novice, il s'en faut.

— Ne venez-vous pas? ai-je demandé à doña Pétrita, qui se balance avec vélocité sur un fauteuil à bascule.

— Non.

La jeune fille me l'a jeté d'une façon si sèche, le non qu'elle a prononcé, que je me suis incliné sans insister. Je suis à mon tour en selle, nous tournons le dos à la rivière, nous voilà partis. Je me trouve à la droite de doña Laura, et ne perds aucune occasion de la regarder. C'est vrai, pourtant, la beauté fascine, soumet l'âme, le cœur, la volonté. En ce moment, la belle statue parle, et je me

plais à sentir sur moi la caresse de son regard, à voir ses dents apparaître lorsqu'elle sourit. Son pied que, sûre de son équilibre, elle retire parfois de l'étrier qui l'emprisonne, me laisse juger à mon aise de sa petitesse, de la fine jambe à laquelle il est attaché. Soudain, il disparaît; la jeune femme a retenu sa monture, passé à la gauche de son père et je me trouve à la sienne. Mes regards ont sans doute été indiscrets.

Nous avons longtemps cheminé parmi des gommiers, puis les maigres arbres se sont espacés, ont disparu, nous sommes en pleine savane, une savane dont l'herbe a été récemment brûlée. Au loin se montre un nuage de poussière, un cheval sauvage détale, ayant à ses trousses les deux cavaliers à la rencontre desquels nous sommes venus. Don Torribio a détaché son lasso, le voilà parti ventre à terre. Ma compagne délie, à son tour, la courroie suspendue à son arçon, je l'imite. Elle s'élance à l'improviste, tête basse, et je la suis de près. Mais le fugitif que l'on chasse a été atteint, il vient de rouler sur le sol; l'écuyère s'arrête, rajuste son écharpe. Pas assez vite pour que je n'aie vu ses épaules, ses bras nus et la perfection de son sein qui n'a d'autre prison qu'une chemise de batiste. Décidément, Anastacio est un fin connaisseur; il a de l'esthétique, ce coureur de bois.

Les cavaliers rabattent vers nous. Ils ont débarrassé l'animal, devenu un instant leur prisonnier, des insectes suceurs qui lui remplissaient les oreilles, et cheminent au pas. Soudain, ils reprennent le galop; cette fois c'est sur un taureau que tombent leurs lassos. On va emmener la bête au rancho, et Antonio l'entraîne en avant, tandis que Fabiano la contient en arrière. L'animal bondit, fond sur le cheval qui le précède, tend les lassos, qui claquent, mais résistent à la force de ses élans effarés, à ses tentatives de fuite, à ses écarts. Don Torribio se tient près de son fils, je suis resté près de doña Laura et de son mari. Le gros garçon, qui, plaisanterie de son métier, ne serait pas fâché de me voir désarçonner, m'offre gouailleusement de prendre sa place. A sa grande surprise et à sa grande joie, aiguillonné par un mouvement de pitié de doña Laura, j'accepte.

J'ai pu saisir la courroie qui m'a été tendue, l'enrouler au pommeau de ma selle, et me voilà *vaquero*. J'en sais assez de ce dangereux métier pour me garer, et c'est quelque chose. Mais quelle n'est pas ma surprise en voyant doña Laura se rapprocher de moi, me guider, me donner des conseils. L'habile écuyère me sourit, m'encourage, nous galopons côte à côte. De nouveau son écharpe flotte, elle a retiré sa lourde coiffure qu'elle agite autour de la tête de son cheval pour l'exciter. La vue des yeux ardens, de la bouche souriante, des épaules, du sein haletant dont je vois les formes pures

me grisent. En ce moment, — mon âge excuse cette folie, — je voudrais que le taureau fasse volte-face, me fournisse l'occasion d'accomplir une de ces prouesses qui... Quel filtre ont-elles donc dans les yeux, sur les lèvres, certaines filles d'Ève, pour faire si sûrement et si vite des sots de nous?

Je ne vois plus que la jeune femme qui, de son côté, ne semble voir que moi. Toutefois, il est quelqu'un que cette chevauchée importune, qui me réclame assez brutalement l'extrémité de son lasso que je n'ai nulle envie de lui rendre, c'est don Fabiano. Mais les beaux yeux qui me fascinent s'alanguissent, se noient, me supplient. Je cède, je ralentis l'allure de mon cheval. Doña Laura ne s'arrête pas, elle continue sa course, galope maintenant près de son mari, se penche de plus en plus vers lui. Un peu penaud, je retrouve mon sang-froid; je me demande ce qui m'a passé par la tête et aussi quelle fantaisie s'est emparée de la belle jeune femme que je croyais aussi grave que son père et qui fuit devant moi sans se retourner, sans même paraître soupçonner que j'existe.

J'ai repris toute ma raison lorsque je mets pied à terre près de la vérandah, lorsque je vois doña Laura, appuyée sur le bras de son mari, passer fière, orgueilleuse, provocante devant sa sœur, assise sur un hamac. Je m'établis près de cette dernière qui ne semble ni me voir, ni m'entendre, dont les traits ont soudain pris la sévérité, la gravité douloureuse que, le matin encore, avaient ceux de sa sœur. Décidément, l'homme n'est pas seul à être ondoyant et divers, les femmes s'en mêlent.

Don Torribio et son fils m'ont abordé, veulent être aimables. De mon côté, je m'efforce de l'être, m'attendant, à chaque minute, à entendre parler du voyage projeté. Le grand vieillard devient vite silencieux, son fils seul cause, et, nous promenant, nous passons et repassons devant Pétrita, qui, les regards cloués sur le sol, est aussi absorbée que son père. Le repas, ce soir-là, fut presque funèbre; il l'eût été tout à fait sans une discussion qui s'éleva entre don Fabiano et son beau-frère, à propos d'un cheval que ce dernier dressait. Décidément, c'était un rustre brutal que ce gros garçon au front bas, un rustre et un sot.

On gagne la vérandah. Doña Laura prend place près de son mari, et doña Pétrita m'ayant offert une cigarette, je lui présente du feu et je m'établis près d'elle. Elle retrouve son entrain, me parle de mon haut fait équestre, de mes cheveux blonds, — elle en voyait de cette couleur pour la première fois, — et déclare les envier. Elle caquette, me dit plusieurs choses à l'oreille qui eussent pu être dites tout haut sans inconvénient; puis revient à mes cheveux qu'elle veut toucher, qu'elle déclare être en soie. A son tour, elle se montre avec moi provocante, et les regards qu'elle m'adresse ont

toute la douceur, toute l'ardeur troublante de ceux à l'aide desquels sa sœur m'a si rapidement grisé. Plus sage que les papillons, qui se brûlent par deux fois et coup sur coup à la même flamme, je demeure calme, ne pouvant me dissimuler que cette fois encore le visé se nomme Fabiano, que de nouveau je joue le rôle de « chandelier. » Je m'amuse de la scène, je déjoue les ruses de l'ennemi, tout en me demandant où les deux jolies sœurs, élevées dans les solitudes, ont pu apprendre leurs manèges de coquettes consommées. C'était de ma part naïveté, car, pour tout ce qui a trait à leurs rapports avec nous, les femmes, — la remarque est du philosophe Anastacio, — n'ont nul besoin d'aller à l'école et savent leur métier d'instinct.

Les coquetteries de doña Pétrita, auxquelles je réponds avec prudence, un peu railleur, ont un résultat imprévu. Fabiano se lève soudain et, les mains étendues, crispées, s'avance vers sa belle-sœur, par conséquent vers moi. Je me lève à mon tour, je me tiens sur mes gardes, ne sachant trop ce que veut le butor. Sur sa route, il rencontre son beau-père, qui lui saisit le bras, le force à reculer, le ramène près de doña Laura.

— Il est l'heure du repos, señor, me dit don Torribio qui revient vers moi et dont la voix frémit, n'êtes-vous pas de mon avis?

Comme signe d'approbation, je prends congé du grand vieillard, puis de tous les siens en bloc, afin de n'avoir pas à tendre la main à don Fabiano. Il a été par deux fois jaloux de moi, ce rustre, et je le suis un peu de lui. J'en veux à sa femme, qui a semé quelques grains de poivre rouge dans mon sang, et je n'en veux pas à sa belle-sœur, qui a renouvelé la tentative. Est-ce amour-propre? est-ce parce que je me suis laissé duper? Non, c'est parce que je la sens plus passionnée, plus dangereuse, plus femme.

Je me suis assis sur le seuil de ma demeure, où je croyais trouver Anastacio, qui doit rôder dans le rancho ou dans les cabanes. Je regarde de nouveau le ciel criblé d'étoiles, et ce spectacle me donne un peu de sa sérénité. Quelle étrange journée que celle qui vient de s'écouler, que de choses imprévues, que de douleurs sous tous ces jeux où les circonstances, non ma volonté, m'ont presqué donné un premier rôle! Quelle sera, pour mes hôtes, la fin de ces aventures? Don Torribio a bien pensé, il faut, pour le repos général, éloigner doña Pétrita. Elle va souffrir; au fond, n'est-ce pas là notre lot à tous, une conséquence de l'amour?

Pauvre Pétrita! comment ne pas la plaindre? Elle n'est coupable après tout que d'avoir dix-huit ans. Ne fait-elle qu'aimer son beau-frère? Est-elle sur le bord de l'abîme ou?... Anastacio n'a pas de doutes, lui; son opinion, nettement exprimée, est qu'il y a déjà de l'irrémédiable sous le toit de don Torribio. Le matin même, il m'a

demandé si, bien que sachant lire et écrire, je n'ai pas remarqué vingt fois la propension des jolies femmes à aimer les imbéciles, et aussi que leur fragilité est encore plus grande que la nôtre.

Je suis perdu dans des réflexions sans fin, lorsque mon guide paraît. Sans me dire un mot, il étend sa natte.

— D'où viens-tu? lui dis-je.

— De là-bas, me répond-il en me montrant, de son pouce renversé sur son épaule, le rancho auquel il tourne le dos. Les choses ne marchent pas toutes seules, de ce côté-là, et le diable y montre ses cornes.

— Emmenons-nous décidément doña Pétrita?

— Nous le saurons demain matin. Don Torribio, tout à l'heure, m'a donné froid; il m'a parlé du galant qu'il a tué, voilà trois nuits qu'il le revoit. En vérité, je crois la minute présente mal choisie pour faire l'acquisition de la peau de don Fabiano, elle sera endommagée avant peu par son beau-père ou par son beau-frère. N'importe, quoi qu'il lui arrive, il aura eu des heures de paradis, en ce monde, avec sa femme et sa...

— Tu crois que doña Pétrita?...

— Nourrira un poupon d'ici à cinq ou six mois? je fais mieux que le croire, señor, j'en suis sûr. C'est un lot qui revenait de droit à doña Laura, et qui sera mal venu. Voyez-vous d'ici les deux sœurs, qui déjà se haïssent, avoir l'une les bras vides et l'autre lui montrer un Fabianito! Vrai! le diable a bien travaillé, mais il est temps que le Seigneur Dieu s'en mêle.

Anastacio se tait, se laisse tomber sur sa natte, dort ou feint de dormir. Moi, je regarde plus curieusement que jamais les clous lumineux du ciel, la nébuleuse voie lactée. Plus d'autre bruit autour de moi que celui d'un grillon, encore est-il intermittent. Toutes les lumières, tous les feux sont éteints. Hélas! ce calme, ce silence, ne sont qu'apparens. Oh! si l'on entendait battre les cœurs, là-bas, sous le toit de palmier, quelle rumeur d'orage!

Il est plus de minuit, je songe à reposer. Soudain un des maigres chiens de l'habitation hurle au perdu, et ses trois compagnons font aussitôt chorus. Qu'ils sont lugubres, ces cris, comme ils émeuvent et attristent! Don Antonio, je reconnais sa voix, met fin au vacarme par des imprécations et des coups de fouet. Je me couche et je me couvre la tête pour ne pas entendre Anastacio, qui ronfle.

IV.

Le soleil plane dans le ciel lorsque j'ouvre les yeux. Me soulevant à demi, j'aperçois mon guide accroupi sur le seuil de la cabane,

il est tourné vers moi et semble guetter mon réveil. Il s'approche de mon lit, me regarde avec fixité, secouant la tête avec un air consterné.

— Qu'as-tu? Qu'est-il arrivé? un malheur! ne puis-je m'empêcher de m'écrier.

Anastacio fait un geste affirmatif.

— Don Fabiano est-il?...

Un geste négatif m'arrête.

— Parle.

— Doña Pétrita est morte, subitement.

Je me jette à bas de mon lit, mes questions se succèdent. Quoi! c'est sur la pauvre petite qu'est tombée la foudre qui menaçait son complice. Au fait...

— Doña Pétrita est morte cette nuit, a repris mon guide qui semble craindre de parler haut; mais comment, à quelle heure, je n'en sais rien. J'ai le cœur gros; ne pouvant plus aimer sa sœur qui est mariée, je pensais à elle, et l'idée que nous allions l'emmener, vivre pendant quelques jours avec elle, ne me laissait pas sans espérance de devenir son mari.

— Après ce que tu m'as révélé hier, tu?...

— Oui; en amour, il est sot de regarder en arrière. J'aurais été un bon père pour le petit, à cause de la mère.

— Est-ce don Torribio ou don Antonio qui...

— Le qui et le comment ne nous regardent ni l'un ni l'autre, señor, et je vous prie, je vous recommande de ne faire aucune question indiscrète. Nous ne sommes pas à A..., ici; il n'y a dans les environs ni alguazils ni juges, et les affaires de famille de don Torribio ne regardent que lui et Dieu.

— Doña Pétrita, si vive, si charmante, si vivante hier! Cette mort rapide, imprévue, ne peut être naturelle?

— Je vous assure, señor, qu'il n'y a rien de mieux prévu et de plus naturel en ce monde que la mort, comme vous et moi l'expérimenterons quelque matin. Quant à soupçonner quelqu'un, je suis assez âgé pour savoir qu'il est aussi malsain de ne pas s'occuper de ses affaires que de s'occuper de celles des autres. Doña Pétrita est morte; recommandons, en bons chrétiens, son âme à Dieu et préparons-nous à partir demain pour ne gêner ici personne.

Bouleversé, je me vêts à la hâte et me dirige vers le rancho.

— Je recommande de nouveau à Votre Grâce, señor, me dit Anastacio, de ne faire aucune question. Que la pauvre doña Pétrita soit morte d'une fièvre ou d'un coup de sang, cela ne lui rendra pas la vie, que nous le sachions. Elle est morte, il ne nous appar-

tient, ni à vous ni à moi, d'en demander compte à personne; songez-y bien.

Toutes les issues de l'habitation sont closes, et je pénètre dans la grande pièce où, en permanence, brûle une veilleuse devant une image de la mère de Jésus, sous la protection de laquelle est placé le rancho. Toute la famille est là, dans l'ombre, presque dans la nuit. Je serre la main de don Torribio, celle de son fils, celle de don Fabiano.

— Dieu l'a voulu ! ai-je dit à chacun d'eux.

Et tous m'ont répondu :

— Que son nom soit béni.

Je suis devant doña Laura; elle me regarde de ses grands yeux sombres, secs. Doña Catalina pleure, affaissée. Elle a saisi ma main, appuyé son mouchoir sur sa bouche pour étouffer un sanglot. Ses cheveux sont épars; ses bras retombent inertes le long de son corps, sa tête s'incline; *o mater dolorosa!*

J'ai accompli ce que veulent les convenances et n'ai plus rien à voir avec mes hôtes, sous peine d'être importun. Anastacio, qui m'attendait à la porte, me fait un signe, me conduit dans une petite chambre, obscure elle aussi.

Là, sur un lit de sangle, belle jusque dans la rigidité de la mort, est étendue doña Pétrita, dont le drap mortuaire est jonché de fleurs jaunes. Hier elle riait et... des larmes me viennent aux yeux. Quelle destinée!

Ma journée se passe à errer sur les bords de la rivière, en compagnie d'Anastacio. A plusieurs reprises je l'ai interrogé; au lieu de répondre, il a frappé ses lèvres fermées de son index, comme pour m'indiquer un vœu de mutisme.

Nous errons un peu à l'aventure, attristés. De temps à autre nous nous asseyons au pied d'un buisson, en face de la rivière, et nous regardons couler l'eau. Au-dessus de nos têtes planent des aigles, des vautours, passent des hérons et des troupiales. Autour de nous voltigent des passereaux vêtus de pourpre et d'azur, et, cheminant côte à côte dans l'air, des couples de perroquets se dirigent vers la forêt, nous jetant d'inintelligibles mots. Un chant s'élève, celui d'un rossignol diurne qu'interrompent, au milieu de ses roulades, des moqueurs et des jaseurs, ces bavards qui semblent singer l'homme. Des papillons, des libellules aux mille couleurs se croisent, se poursuivent. Tout est rayon, tout est chant à cent pas de cette maison où l'on pleure! O insensibilité de la nature en face de l'homme, qui se tient pour son roi! On dirait, au contraire, qu'il n'y a rien de commun entre elle et nous. Elle agit même contre l'homme, qui la combat, et souvent la dompte.

O contradiction! il affecte de la mépriser, cette terre qu'il foule, du limon de laquelle il se sait pétri, qui le nourrit. Seul de tous les êtres, — et il s'en montre fier, — un mystérieux instinct le pousse à chercher sa véritable patrie dans cet insondable infini où tout est lumière pour ses yeux, ombre pour sa raison.

La journée nous a paru longue. La nuit venue, nous regagnons notre cabane, déjà débarrassée de nos bagages, que nous avons transportés dans la pirogue. Demain, à l'apparition du soleil, nous reprendrons le chemin des grandes solitudes. Il est tard, et nous ne songeons pas à nous reposer, nous avons une curiosité à satisfaire. Vers minuit, à pas sourds, nous gagnons la chambre de doña Pétrita. Il s'agit d'enlever son corps en silence, sans qu'aucun bruit soit entendu par la famille, dont nous séparent quelques cloisons en bambous.

Deux Indiens ont saisi la charmante dépouille, l'étendent sur une planche dont ils saisissent les extrémités. Les pieds nus, ils marchent à pas comptés, surveillant leur fardeau qui pourrait choir. Ces deux hommes, Anastacio et moi, puis tous les chiens de l'habitation qui se sont réunis et nous suivent à distance, faisons cortège à la jeune morte. Nous nous dirigeons vers le *corral*, que nous dépassons, nous nous arrêtons sous un magnolia arborescent, au pied duquel une fosse a été creusée. Le drap qui couvrait la morte est enlevé avant que j'aie pu protester, et le beau corps, blanc et nu, est posé sur la terre noire. Sur le sein gauche, une tache de sang coagulé, comme celle que j'ai remarquée sur le drap. Mais la terre s'écroule, on y joint de grosses pierres destinées à protéger la jeune fille contre les entreprises des chacals et même des chiens, qui, assis à distance, les oreilles droites, regardent de loin la funèbre opération. Tout est dit; nous repartons, moi seul ai fait un signe de croix sur le tertre où va dormir éternellement cette chrétienne. C'est que, pour ceux qui m'entourent, comme pour les siens, ce qui explique leur abandon, le corps de doña Pétrita n'est plus qu'un cocon vide et vil d'où le papillon qui l'habitait s'est envolé; ont-ils tort?

Le lendemain, aussitôt le soleil paru, nous disons adieu à nos hôtes qui vont reprendre leurs occupations accoutumées. Don Torribio a considérablement vieilli depuis quarante-huit heures; doña Catalina est morne, courbée; elle ne sourira plus. Quant à doña Laura et à Fabiano, ni l'un ni l'autre n'ont paru.

. . . . . .

Il y avait deux heures que nous laissions voguer notre pirogue en nous contentant de la guider sur le cours redevenu lent et paisible de la rivière des Cocotiers, lorsqu'un coude nous déroba

enfin la vue du rancho, et mon visage ne fut pas seul à perdre un peu de sa tristesse, ma poitrine une moitié du poids qui l'oppressait. Du même coup, Anastacio recouvra la parole.

— Voyons! lui demandai-je une fois de plus, qui a frappé doña Pétrita? Est-ce son père? est-ce son frère, ou ce butor de Fabiano qui, avant-hier, s'est avancé vers elle, vers moi, avec des intentions sinistres, bien certainement.

Anastacio me regarde avec surprise.

— Votre Grâce plaisante à mauvaise heure, me répond-il; car je ne puis guère admettre que, sachant écrire et lire comme elle le sait incontestablement, elle en soit encore à voir un mystère dans cette aventure.

— J'ai des soupçons, des soupçons auxquels je n'ose m'arrêter; parle.

— Est-ce bien nécessaire, et est-il possible de ne pas deviner que le meurtrier de doña Pétrita est doña Laura?

— Tu oses croire, toi, que cette belle jeune femme a osé tuer sa sœur?

— Sa sœur! Non, par le ciel; elle a tué sa rivale, sa rivale préférée, ce qui est bien différent. Elle a fait ce que vous, moi, ou n'importe quel être ayant du sang dans les veines ferait en pareille situation.

Je ne relevai pas la dernière phrase de mon guide, j'exprimai encore quelques soupçons à l'adresse du jaloux Fabiano.

Anastacio, cette fois, ne me répondit pas. Il s'occupa de dénouer la ceinture écarlate qui lui servait de bretelles, et me présenta soudain un collier de perles.

— Le reconnaissez-vous? me demanda-t-il.

— Oui, c'est le collier que j'ai vu au cou de doña Laura avant-hier, lorsque... Comment se trouve-t-il entre tes mains?

— Je suis chargé de le vendre aussitôt que nous serons à Tuxtla, et d'en employer le produit à faire dire des messes.

— Pour doña Pétrita?

— Non; pour la belle et énergique doña Laura et pour son père, afin d'effacer les taches rouges qu'ils ont aux mains.

LUCIEN BIART.

ÉTUDES SUR LE XVIIIE SIÈCLE

I.

LA FORMATION DE L'IDÉE DE PROGRÈS.

On peut dire de l'histoire littéraire du XVIIIe siècle qu'elle est comprise et comme renfermée tout entière entre deux dates et deux œuvres : les *Parallèles des anciens et des modernes*, de Charles Perrault, publiés de 1688 à 1697, et l'*Esquisse d'une histoire des progrès de l'esprit humain*, de Condorcet, imprimée par ordre de la Convention nationale, en 1795. Tout ce qui précède les *Parallèles* est franchement encore du XVIIe siècle, dont aussi bien ils retiennent eux-mêmes plus d'un trait caractéristique, mais tout ce qui suivra l'*Esquisse* de Condorcet sera déjà du XIXe siècle, que d'ailleurs elle annonce. On serait donc en droit, si l'on le voulait, d'ordonner toute l'histoire littéraire du XVIIIe siècle par rapport à cette idée de « progrès, » dont les horizons, encore étroits, dans les *Dialogues* de Perrault, s'agrandissent insensiblement, pour finir par s'étendre comme en perspectives illimitées dans le rêve de Condorcet; et nous verrons bientôt qu'en effet c'est à peine si deux ou trois autres idées, pendant cent ans, ont partagé avec elle, sans la contrarier d'ailleurs, ou plutôt en l'aidant, le gouvernement des esprits. A tout le moins, puisqu'elle a pour elle, après deux siècles tantôt passés, d'être la seule que ceux mêmes qui l'ont le plus ardemment combattue n'ont réussi, pour

ainsi dire, qu'à enfoncer plus profondément, c'est par elle, et par une exacte recherche de sa formation, qu'il convient d'aborder l'histoire littéraire du siècle de l'*Encyclopédie*.

I.

Si dans l'idée de progrès on ne voit que l'idée de mouvement, de changement, de succession, elle est partout, et, comme toutes les idées que l'analyse retrouve dans la constitution de l'esprit humain, elle est contemporaine, à vrai dire, de l'exercice même de la pensée, puisqu'elle le conditionne. Aussi n'est-il pas étonnant que les hébraïsans la reconnaissent dans « le puissant esprit évolutionniste » qui fait le fond, comme ils disent, du récit biblique de la Création; et M. Renan a célébré plus d'une fois le génie des « Darwins inconnus » dont la *Genèse* n'aurait fait, d'après lui, que résumer les spéculations. Elle est également le principe, ou, pour mieux dire, l'âme diffuse des religions, des cosmogonies, des métaphysiques de l'Inde. Épicure, en Grèce, a fait d'elle ce que l'on pourrait appeler la grande ouvrière de son atomisme, et elle remplit un livre entier du poème de Lucrèce, le cinquième, celui dont on pourrait dire que la science moderne a confirmé depuis cent ans presque toutes les hypothèses. Rappelons encore, si l'on le veut, qu'elle reparaît dans le christianisme, en tant que le premier article de la religion de Jésus est l'affirmation de sa supériorité sur toutes les religions qui l'ont elle-même précédée, et, par rapport au judaïsme, la révélation d'un progrès dans la loi même de Dieu. Mais, plus près de nous, qui ne connaît les textes, assez souvent cités, de Bacon et de Pascal? « C'est à la vieillesse du monde et à son âge mûr, — dit Bacon dans ce *Novum organum*, dont le titre lui seul, comme aussi bien celui de son *De augmentis scientiarum*, est en quelque sorte une déclaration de principes, — c'est à la vieillesse du monde qu'il faut attacher ce nom d'antiquité. Or, la vieillesse du monde, c'est le temps où nous vivons, et non celui des anciens, qui était sa jeunesse. » Et Pascal, dans la *Préface du Traité du vide:* « Ceux que nous appelons anciens étaient véritablement nouveaux en toutes choses, et formaient l'enfance des hommes proprement, et comme nous avons joint à leurs connaissances l'expérience des siècles qui les ont suivis, c'est en nous que l'on peut trouver cette antiquité que nous révérons dans les autres. » On n'apprendra pas sans surprise que, dix ou douze ans avant Pascal, dans un *Discours* qu'il prononçait en sa qualité d'académicien, Colletet, — François Colletet, la victime de Boileau, — avait exprimé les mêmes idées presque avec autant de force et de décision. M. Alfred Michiels est seul, si je ne me

trompe, à l'avoir signalé dans son *Histoire des idées littéraires en France au* XIXe *siècle*.

Je ne pense pas qu'il y ait lieu d'insister sur Colletet; mais Pascal, — nous l'avons dit ailleurs, — ne devait pas persévérer dans ces idées, ou même, après les avoir énoncées, il devait plutôt les combattre (1). Quant à Bacon, on le verra, son influence, non-seulement en France, mais en Angleterre même, n'a commencé vraiment de se faire sentir que dans les premières années du XVIIIe siècle. N'ajouterons-nous pas que, pour que ces grandes idées, qui équivalent de fait à une conception totale de la vie ou de l'univers même, se dégagent du vague de leur indétermination primitive, se concrètent, en quelque manière, se précisent, et enfin deviennent *actives*, il y faut, avec beaucoup de temps, tout un ensemble de conditions dont les plus insignifiantes en apparence ne sont pas toujours en réalité les moins considérables? C'est justement le cas de l'idée de progrès. Entrevue par les uns, ébauchée même par les autres, elle n'avait pas, jusqu'au XVIIIe siècle, d'existence philosophique. On l'entrevoyait plutôt qu'on ne le concevait. Elle flottait dans l'air sans que personne eût essayé de se l'approprier. Mais elle ne devait définitivement prendre forme qu'en se mêlant à cette *Querelle des anciens et des modernes*, si vaine aux yeux de quelques historiens de la littérature, si ridicule même; et ainsi, ce que n'avaient pu ni Bacon, ni Pascal, ni Descartes, une discussion de collège allait l'opérer en moins de dix ou douze ans. C'est ce que je vais essayer de montrer.

Dans la première moitié du XVIIe siècle, vivait à Paris un singulier personnage, que ses fonctions de « contrôleur-général de l'extraordinaire des guerres, » et de « secrétaire de la marine du Levant » n'empêchaient point d'être passionné de bel esprit et de littérature. On l'appelait Desmarets, et il se nommait de Saint-Sorlin. Vers ou prose, roman ou théâtre, comédie, tragédie, madrigal, épopée, critique ou théologie même, il travaillait dans tous les genres; et cette remarquable variété d'aptitudes lui avait valu d'être choisi par Richelieu pour l'un de ses auteurs à gages. Si d'ailleurs son roman d'*Ariane* ou son poème de *Clovis* sont aujourd'hui parfaitement illisibles, sa comédie des *Visionnaires* a passé pour « inimitable » pendant un quart de siècle, et, sans parler des emprunts que Molière y a faits, la lecture en est intéressante encore, — pour les curieux. Après une jeunesse « libertine, » Desmarets, encore vert, était devenu « dévot, » mais non pas jan-

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 novembre 1888, *Jansénistes et Cartésiens*.

Ajoutez que ce fragment n'a été publié qu'en 1779, par Bossut, dans son édition des *Œuvres de Pascal*.

séniste. Pour concilier sa piété nouvelle avec ses anciens goûts littéraires, il écrivait donc le matin des pamphlets contre Port-Royal, et le soir il rimait des poèmes épiques généralement chrétiens : *Marie-Magdeleine, ou le Triomphe de la grâce*, et *Clovis*, que nous citions. C'est ce que Voltaire exprime à sa manière, en disant quelque part que « Desmarets, sur la fin de sa vie, fut plus connu par son fanatisme que par ses ouvrages. »

Voltaire se trompe, et Voltaire est ingrat ; car enfin, c'est l'auteur de *Clovis* et de *Marie-Magdeleine*, qui lui a conquis à lui-même, l'auteur de la *Henriade*, le droit d'user en français du « merveilleux chrétien. » Formé, en effet, comme presque tous les hommes de sa génération, à l'école de l'Italie, et nourri aux exemples de cette *Jérusalem délivrée* dont on ne saurait exagérer l'influence sur la littérature française du XVIIe siècle commençant, c'est Saint-Sorlin le premier qui a secoué le joug de l'imitation de l'antique, et réclamé pour le poète, quelque cent ans avant Chateaubriand, le droit de mêler ensemble, pour ainsi dire, ses croyances et ses plaisirs. Boileau lui répondit dans le troisième chant de son *Art poétique*. Desmarets, alors âgé de près de quatre-vingts ans, répliqua par une *Défense de la poésie française*. Puis, sentant approcher la mort, il adjura l'un de ses jeunes amis, fonctionnaire comme lui, Charles Perrault, de ne pas laisser tomber la querelle :

> Viens défendre, Perrault, la France qui t'appelle ;
> Viens combattre avec moi cette troupe rebelle,
> Ce ramas d'ennemis qui, faibles et mutins,
> Préfèrent à nos chants les ouvrages latins.

Perrault, qui avait toute sorte de raisons pour déférer au vœu de Desmarets, n'eut garde, comme l'on sait, d'abandonner une si belle cause. Louvois venait précisément alors de lui faire des loisirs. L'ancien « contrôleur des bâtimens » revint aux lettres, qu'il avait toujours aimées, et, coup sur coup, il fit paraître : en 1686, son *Saint Paulin*, six chants, dédiés à Bossuet ; en 1687, son *Siècle de Louis le Grand*, — où, pour le dire en passant, il ne serait pas impossible que Voltaire eût pris la première idée du *Siècle de Louis XIV ;* — et, de 1688 à 1697 enfin, ses *Parallèles des anciens et des modernes*.

Je n'en retiens pour le moment que ce qui touche à la littérature, et, — si j'ose ainsi parler, posant la question plus haut que ne l'avait fait Perrault, mais de telle manière que tous ses argumens continuent de s'y rapporter ou d'y converger comme à l'objet de leur démonstration, — je dis qu'il ne s'agissait de rien de moins que de savoir si l'on suivrait ou non, longtemps encore, l'impulsion donnée

jadis à l'art par l'esprit de la Renaissance. Non pas du tout que la Renaissance, à son heure, et ainsi qu'on l'en accuse aujourd'hui trop complaisamment, ait rien tué, rien détruit en son germe qui ne fût déjà mort et bien mort. Ceux-là seuls peuvent le croire qui n'ont pas assez lu nos vieux chroniqueurs bourguignons, ou les poésies de Jean Meschinot et de Guillaume Cretin, le Raminagrobis du roman de Rabelais. Mais, au lieu de chercher les modèles d'un art nouveau là où ils sont toujours, dans la nature et dans l'humanité, prosateurs et poètes, il faut bien l'avouer, Rabelais, que je viens de nommer, ou Ronsard et Baïf, alourdissant leur verve du poids de leur érudition, c'était à l'Italie, c'était surtout à l'antiquité qu'ils les avaient demandés. Une traduction du grec, — exquise d'ailleurs en son vieux style, supérieure même à son original, a fondé, comme on sait, l'immortalité d'Amyot, — et Montaigne, avec sa manie de citer, ne sera-t-il pas toujours un peu suspect de n'avoir connu l'homme qu'à travers Plutarque ou Sénèque? Moins savans, moins pédans, leurs successeurs les ont cependant imités, et toute une partie de la réforme de Malherbe n'a guère consisté qu'à remplacer l'imitation des modèles grecs par celle des modèles purement latins. Oserai-je dire que, si c'est un reproche, Boileau lui-même, — si Gaulois, si Français, si Parisien à tant d'autres égards, — n'y saurait échapper entièrement? Il y a un peu de superstition, au moins, dans l'enthousiasme qu'il croit éprouver pour Pindare. De parti-pris d'abord, et de propos délibéré, puis, sans presque en avoir conscience, par l'effet même de l'éducation, on était donc insensiblement retourné au paganisme, et de restriction en restriction, le classicisme s'y était enfermé. Les artistes, eux, s'étaient gardés de commettre la même erreur, les peintres notamment, Raphaël et Titien, Rubens dans les Flandres, Rembrandt en Hollande, Poussin même et Le Sueur en France. La *Vie de saint Bruno*, — que je n'admire pas plus qu'il ne faut, — et les *Sept Sacremens*, qui sont une des grandes choses de la peinture moderne, ne doivent rien qu'au génie de leurs auteurs, et aux sentimens qu'ils partageaient avec leurs contemporains.

Il était donc assez naturel qu'aux environs de 1690, après deux cent cinquante ans passés, on commençât à trouver ce régime un peu sévère, *diététique*, et surtout suranné. Ce qu'il avait encore d'importun, c'est que le génie seul pouvait s'en accommoder. Oui, pour rivaliser avec une éloquence dont *les Catilinaires* ou *les Philippiques* demeuraient les modèles, ce n'était pas assez d'être du Vair ou Patru, mais il fallait être Bossuet, ou au moins Bourdaloue! Il fallait être Molière pour tirer du *Phormion* les *Fourberies de Scapin;* et Racine seul, en les imitant, pouvait surpasser Euripide ou « balancer » Sophocle! Perrault, en habile homme, se sentant

soutenu par l'opinion des coteries littéraires, ouvrit sa voile au vent nouveau qui soufflait. Il prit pour devise le mot de Molière : « Les anciens sont les anciens, et nous sommes les gens de maintenant. » Et, dans ses *Parallèles*, il s'efforça de montrer : — que le temps était venu d'élargir, ou de changer peut-être le système entier de l'éducation littéraire ; — qu'après tout, le meilleur moyen, le plus sûr, de rivaliser avec les anciens, de les égaler ou de les surpasser, était de nous inspirer de nos mœurs, de nos usages, de nos croyances, comme ils avaient eux-mêmes fait des leurs ; — et qu'au lieu de vivre dans l'éternelle contemplation des modèles antiques, il convenait de les « perfectionner » en les faisant profiter de tout ce que la science, la connaissance de l'homme, et les moyens de l'art avaient réalisé depuis eux d'acquisitions ou de progrès durables. « Comme les anciens, disait-il, connaissaient en gros aussi bien que nous les sept planètes et les étoiles les plus remarquables, mais non pas les satellites des planètes, et un grand nombre de petits astres que nous avons découverts, de même ils connaissaient en gros, aussi bien que nous, les passions de l'âme, mais non pas une infinité de petites affections et de petites circonstances qui les accompagnent, et qui en sont comme les satellites... » C'est, on le voit, l'idée même du progrès, et déjà le soupçon de cette loi de *Complexité croissante* qui fait aujourd'hui l'un des élémens essentiels de sa définition.

On s'est étonné là-dessus que Perrault, moins échauffé que Saint-Sorlin, — et trop raisonnable ou trop cartésien, pour mieux dire, en fait de religion, — n'ait pas assez mis en lumière la part du christianisme dans ce progrès de la morale ou de la psychologie. Il l'a bien signalée. Mais on voudrait qu'il y eût appuyé davantage, et qu'il eût plus éloquemment célébré la « beauté » du christianisme, sa richesse poétique, la fécondité de son inspiration. N'est-ce pas peut-être qu'étant homme de sens, quoique volontiers paradoxal, et ne manquant pas de pénétration, s'il manquait de justesse d'esprit, il se sera douté de l'espèce de contradiction, ou de sacrilège même, qu'implique en poésie l'emploi du « merveilleux chrétien ? » S'il ne faut pas avoir précisément cessé de croire pour user du Dieu des chrétiens aussi librement que de ceux de la fable, Perrault aura compris, comme Boileau, qu'au moins faut-il avoir perdu le sens de la sévérité du dogme. On peut s'inspirer des mystères de la foi pour en chanter la profondeur ou l'obscurité dans une ode ; on ne peut pas en faire des « machines poétiques ; » et quiconque se le permettra sera toujours suspect d'avoir une religion plus sentimentale que solide. Mais ce que Perrault a mieux compris encore, et ce qui l'a empêché de suivre plus loin Desmarets, c'est que le christianisme, dans son essence,

est contradictoire aux deux idées qui commencent de poindre dans les *Parallèles*, si même on ne doit dire qu'elles en sont intérieurement le support : ce sont celle du *Progrès à l'infini*, d'une part, et de l'autre, celle de la *Fixité des lois de la nature*. La contradiction vaut sans doute la peine que l'on cherche à s'en rendre compte, si c'est là, dans ce qu'elle semble avoir d'irréductible, qu'il faut chercher l'explication ou la vraie cause de l'hostilité que l'esprit général du XVIIIe siècle, dès ses débuts, allait manifester contre le christianisme.

Nous prenons aujourd'hui la religion par sa poésie ; nous la prenons par sa morale ; nous la prenons encore plus habituellement par son utilité sociale. Mais les gens de ce temps-là la prenaient, eux, par le dogme, et, de tous les côtés, il semblait que le dogme retînt ou bridât l'essor de l'idée de progrès. L'auteur des *Pensées* le sentait-il peut-être, quand, aux espérances démesurées du cartésianisme, qui promettait à l'homme de l'exempter un jour « d'une infinité de maladies », de l'affaiblissement de la vieillesse, et de la mort même, il opposait la dureté de sa foi janséniste ? ou Bossuet, plus humain, mais non moins inspiré, quand il s'efforçait de faire, comme nous l'avons dit, du dogme de la Providence, le rempart et le fort du christianisme (1) ? Je le croirais volontiers. Mais sans nous enfoncer avec eux dans les obscurités de la théologie, je veux dire sans examiner s'il n'y aurait pas quelque moyen de concilier, sous une unité plus haute, l'apparente opposition du dogme de la Providence avec la fixité des lois de la nature, ou du dogme du péché originel avec l'idée de la perfectibilité indéfinie, il peut nous suffire, il doit même nous suffire, — à nous qui ne faisons ici que de l'histoire, — de montrer que ce moyen, les hommes du XVIIIe siècle ne l'ont pas entrevu. Je consens qu'ils n'aient correctement interprété ni l'un ni l'autre dogme. Mais quand ils s'en seraient fait des idées entièrement conformes à la tradition de l'Église, il resterait ceci, qu'étant elle-même une conception de la vie, une solution donnée d'en haut au problème de la destinée, la religion n'en permet une recherche nouvelle qu'autant que l'on s'engage d'avance à conclure comme elle ; — et, en ce cas, que devient le progrès intellectuel ? Si, d'un autre côté, l'originalité propre du christianisme n'est qu'accessoirement d'avoir mis la morale dans la religion, puisque le judaïsme l'avait fait avant lui, ou d'avoir gravé dans la conscience des hommes le sentiment de leur solidarité, puisqu'on a pu soutenir que la philosophie de la Grèce et de Rome y serait arrivée sans lui ; si son œuvre propre est d'avoir transporté l'objet de la vie hors

(1) Voyez dans la *Revue* du 1er août 1891 : *la Philosophie de Bossuet*.

d'elle-même, d'en avoir mis la raison d'être dans les épreuves ou le bonheur dans les afflictions, et d'avoir vaincu la mort en en faisant l'entrée au royaume de Dieu; — que devient en ce cas le progrès matériel? Et si enfin tout ce qui est vient de Dieu, sans en excepter le mal même, « physique » ou « moral, » dont nos yeux ne voient pas la liaison avec un plus grand bien, de telle sorte que, travailler à la réalisation de la justice parmi les hommes, ce soit en réalité s'insurger contre les décrets de l'éternelle sagesse; — que devient alors le progrès moral? Il est vrai que celui-ci, le progrès moral, ne devait pas beaucoup inquiéter les consciences du XVIIIe siècle. Mais, en attendant, aux questions ainsi proposées, il ne semblait pas qu'il y eût deux réponses. On était trop près encore de l'idée de l'immutabilité du dogme. Et nous, aujourd'hui même, quand nous concevons le progrès sous le christianisme, il ne faut pas nous le dissimuler, c'est à peu près comme Bossuet concevait la liberté sous la Providence, à la lumière de la foi, sans espérance de pénétrer le mystère, et par un effort de la volonté.

Effet bizarre des raisonnemens des hommes, — qu'une doctrine, qui s'était proposé de rétablir la religion dans ses droits sur l'imagination, se retournât ainsi contre elle-même, et, de son propre fonds, suscitât, pour ainsi dire, l'idée sans doute la moins *analogue* à son premier objet, — effet bizarre, mais effet certain, et effet naturel, si l'on y veut songer! Pour qu'il apparût clairement que la religion était contradictoire à ce besoin de nouveauté qui se faisait jour partout alors, il avait suffi qu'on voulût lui soumettre ou lui annexer le domaine littéraire. En réagissant contre l'esprit de la Renaissance, on l'avait obligé de se rendre compte à lui-même qu'il était laïque, purement laïque, et comme tel, aussi détaché des croyances que de l'art du moyen âge; — qu'en imitant les modèles antiques, si c'en était la forme, c'en était bien aussi le fond qu'il avait essayé de s'approprier ou de s'assimiler; — et que le cicéronianisme des humanistes italiens, le naturalisme de notre Rabelais, la superstition hellénistique de Ronsard, le paganisme de Malherbe et de Boileau, tout cela, c'étaient autant de manifestations de la libre pensée. Ou, en d'autres termes, encore, et comme on l'avait dit des droits des peuples et des rois, on s'était aperçu, en s'efforçant de les concilier, que les droits de la raison et ceux de la religion « ne s'accordaient jamais si bien que dans le silence, » et rien qu'en la plaidant publiquement, on avait senti qu'on perdait la cause du merveilleux chrétien. L'auteur de *Zaïre* et d'*Alzire* devait lui porter un jour le dernier coup, en achevant de réduire le Dieu de l'Évangile à la condition de ressort dramatique, et en l'égalant de la sorte à ceux qui remplissent un office analogue dans sa *Sémiramis*, ou dans son *Orphelin de la Chine*.

Que maintenant les choses, dans la réalité, se soient ainsi passées, je n'oserais en répondre. Quelque application que l'on mette à ne rien avancer que l'on ne puisse prouver, il y aura toujours, jusque dans l'histoire la plus authentique, mais surtout dans l'histoire des idées, trop de place encore pour l'incertitude, et par conséquent pour la conjecture. Si cependant rien ne s'oppose à cette manière de concevoir les parties obscures de la *Querelle des anciens et des modernes*, il me semble qu'on peut la proposer. Mais elle devient tout à fait vraisemblable si l'on fait attention qu'elle explique les suites de la querelle, aussi bien que ses commencemens, et pourquoi la dispute s'est divisée comme en deux courans, dont l'un allait se perdre insensiblement dans les sables, tandis que l'autre allait grossir, et s'enfler à travers le siècle, de tout ce que les progrès de la science et des arts mécaniques lui apporteraient d'affluens.

C'est peut-être assez dire que nous ne parlerons ni de Mme Dacier, ni de La Motte-Houdard, ni de l'abbé Terrasson. Ils n'ont pas compris la question, si même, avec leur bel esprit ou leur grosse érudition, bien loin de la faire avancer, ils n'étaient gens à la faire plutôt reculer. Ce sont eux, en tout cas, qui de la querelle des anciens et des modernes ont vraiment fait une querelle de pédans, et dont les invectives de collège ou les plaisanteries de salon l'ont si bien dénaturée, que la plupart des historiens de la littérature en ont méconnu l'importance. Heureusement qu'un autre homme veillait, qui avait aussi lui, comme La Motte-Houdard, débuté par courir la carrière du bel esprit, un ennemi particulier de Racine et de Boileau, le Cydias des *Caractères*, le berger normand des épigrammes de Rousseau, mais l'auteur aussi des *Entretiens sur la pluralité des mondes* et de l'*Histoire des oracles*, Fontenelle, en un mot, le vrai maître, avec Bayle, et le vrai précurseur des Voltaire et des Montesquieu.

Garat, Dominique-Joseph Garat, pauvre ministre, mais rhéteur élégant, a bien caractérisé, dans ses *Mémoires sur la vie de M. Suard*, le genre d'influence de Fontenelle, et joliment défini l'effet que produisirent, dans le temps de leur apparition, l'*Histoire des Oracles* et les *Entretiens sur la pluralité des mondes:*

La question si les oracles du paganisme avaient été rendus par les démons ou par les prêtres n'offrait par elle-même ni assez de doutes, ni assez d'intérêt à un philosophe pour engager Fontenelle à la traiter; mais Van Dale, en la traitant en érudit, y avait jeté avec profusion les faits les plus importans de l'histoire entière du paganisme, et dans cet ouvrage d'un médecin hollandais, Fontenelle découvrit aisément les matériaux d'une histoire de l'esprit humain sous la double puissance

d'une imagination qui sait tout feindre, et d'une religion qui fait tout croire...

Il s'empare de tant de textes, de tant de faits qui n'ont plus besoin ni d'être cherchés, ni d'être vérifiés ; tout son travail est borné à l'action de son esprit lumineux ; et il écrit l'histoire des oracles, c'est-à-dire l'histoire des temples dessinés par le génie du sacerdoce plus encore que par celui de l'architecture, destinés à exercer sur la vue, sur l'ouïe, sur l'odorat, des séductions que la crédulité ne peut ni combattre, ni même soupçonner dans ce qu'elle adore ; l'histoire des prêtres qui étudient les langues, pour les rendre non plus précises, mais plus vagues, non pour éviter les équivoques, mais pour les multiplier, et s'en faire un art savant d'illusions et de mensonges ; l'histoire des peuples enivrés de superstitions sous de tels pontifes, et sans cesse errans autour des sanctuaires pour y chercher le Dieu ou le prêtre, la statue de marbre ou de bronze qui peut le mieux leur révéler leurs destinées futures.

Un autre passage de Garat n'est pas moins caractéristique :

Copernic et Galilée, dit-il, avaient dès longtemps expliqué les mouvemens diurne et annuel de notre globe, et de ceux dont les clartés errent sur nos têtes ; mais quoique cette magnifique découverte ne pût plus être contestée par aucun savant, presque pour tous les esprits, elle était aussi profondément cachée dans les sciences qu'elle l'avait été dans la nature. Ce qui paraissait impossible, surtout, c'était de rendre sensibles à tous des vérités qui commencent par révolter tous les témoignages des sens. Fontenelle ose l'entreprendre. Il cherche et il trouve sous nos yeux, à nos pieds, des faits d'une ressemblance parfaite avec ces phénomènes célestes que des millions de demi-diamètres de la terre séparent d'elle. Genre de traduction nouvelle des faits par les faits, des faits savans par les faits vulgaires ; et, tandis que ces analogies et ces traductions, mieux encore que les télescopes, ouvrent à notre vue l'immensité des cieux, les cieux abaissés, pour ainsi dire, à la voix de Fontenelle, exécutent devant lui leurs mouvemens et leurs lois, comme la pendule de sa cheminée, dont il touche tous les ressorts. Dès ce moment, Fontenelle n'a plus à triompher des sens, il s'en aide. Il n'a plus besoin de démontrer, il montre. Une science hérissée de calculs, transformée en tableaux, enchante l'ignorance qui la comprend, étend à l'infini le champ usé des vérités et des fictions poétiques, et agrandit la création de nouveaux mondes.

Remarquez cette dernière phrase. Si j'ai tenu, d'ailleurs, à reproduire ces deux passages des *Mémoires* de Garat, c'est d'abord qu'en critique il est sans doute inutile de s'évertuer à redire, —

d'une manière différente, mais souvent moins heureuse, — ce que d'autres ont dit avant nous, et bien dit. C'est ensuite que, si l'on saisit sans peine, dans le second de ces deux fragmens, la liaison de l'idée de progrès avec l'idée de développement ou de vulgarisation scientifique, on ne voit pas moins clairement, je crois, dans le premier, l'opposition de l'idée chrétienne avec cette même idée de progrès. Mais c'est surtout que Garat, à ma connaissance, n'ayant rien écrit qu'il ne l'eût entendu dire à quelqu'un, l'opinion qu'il exprime là sur Fontenelle est l'opinion du XVIIIe siècle; et voilà bien l'inoubliable service dont la génération des Condorcet ou des Suard s'est crue redevable à celui que l'on peut appeler le premier secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences. En la réduisant à ses principes, il a transformé, sans presque avoir l'air d'y toucher, une dispute jusque-là purement littéraire en une discussion de l'ordre philosophique. Avec une netteté toute nouvelle et une décision qu'autorisait sa compétence scientifique, il a formulé cette idée de la *Fixité des lois de la nature*, que Perrault, dans ses *Dialogues*, n'avait guère fait qu'indiquer. Et reprenant à son tour la comparaison des hommes de tous les siècles avec un seul homme, il a le premier, si je ne me trompe, affirmé catégoriquement : — que « cet homme-là n'aurait pas de vieillesse; » — qu'il « serait toujours également capable des choses auxquelles sa jeunesse avait été propre, qu'il le serait de plus en plus des choses qui conviennent à l'âge de virilité; » — et, pour quitter l'allégorie, que « les hommes ne dégénéreraient jamais, mais que les vues saines de tous les bons esprits qui se succéderaient les uns aux autres s'ajouteraient toujours les unes aux autres. »

Ce n'est pas tout, et il y a plus encore à dire de Fontenelle, qui devait vivre, comme l'on sait, jusqu'en 1757. Mais, avant d'y venir, peut-être pensera-t-on qu'il est bon de savoir quel était alors, aux environs de l'année 1700, l'état général des esprits, et à la faveur de quelles circonstances, aidées de quelle complicité de l'opinion, ces idées allaient faire leur chemin dans le monde. Si j'en ai fait pressentir quelque chose, en parlant récemment de Bayle (1), c'est le moment de compléter ce que l'indication avait d'un peu sommaire. L'histoire des idées, que l'on peut traiter uniquement pour elle-même, en l'isolant de tout ce qui n'est pas elle, n'est pas cependant sans quelques rapports avec l'histoire des mœurs, et, dans ces *Études sur le XVIIIe siècle*, je m'attacherai surtout à la première, mais je ne voudrais pas tout à fait négliger la seconde.

(1) Voyez dans la *Revue* du 1er août 1892 : *la Critique de Bayle.*

II.

Vous connaissez l'aventure de *Cosi-Sancta*, qui perdit son honneur pour sauver son mari. De même que d'un petit mal, si nous en croyons Voltaire, Bayle, et saint Augustin, on voit donc parfois sortir un grand bien; ou, de même encore que l'on compose des remèdes avec des poisons, une juste cause peut-elle être, a-t-elle été quelquefois servie dans l'histoire par de mauvais moyens, j'entends fâcheux, répréhensibles, et condamnables en soi? La question est assez délicate; et, pour le moment, je ne sais pas encore si la cause du progrès était juste, était bonne, était sainte. Nous le saurons plus tard, quand nous en aurons vu le développement et les suites. Mais, dès le début, ce que je suis bien obligé de dire, c'est qu'en tout cas, dans les dernières années du XVIIe siècle, sa fortune a été prodigieusement favorisée par le libertinage des mœurs.

Certes, nos moralistes auraient tort aujourd'hui, s'ils voulaient soutenir que le libertinage de l'esprit a toujours le libertinage des mœurs pour source ou pour effet, et que l'abolition ou la diminution de la vie morale sont la rançon obligatoire, la revanche, ou le châtiment de la liberté de penser. Nous connaissons tous des athées honnêtes; et j'en nommerais, au besoin, de vertueux. Mais, au XVIIe siècle, on avait raison, pleinement raison quand on reprochait aux esprits forts, comme on les appelait, de n'être forts, en vérité, que de leur faiblesse contre les tentations. Sous le beau nom de liberté de penser, trop de « jeunes veaux, » — c'est l'expression du fameux père Garasse, — ne revendiquaient que le droit de jouir largement de la vie. Même si quelques autres passaient un peu plus outre, comme cette Anne de Gonzague, dont Bossuet, en 1685, venait de prononcer l'oraison funèbre, et s'ils s'élevaient de « l'intempérance des sens » à « l'intempérance de l'esprit, » le désordre insolent de leur conduite rendait toujours le caractère de leur incrédulité singulièrement équivoque. D'une manière générale, en masse, pour ainsi parler, on retournait au XVIe siècle; les mœurs des Valois reparaissaient dans le sang des Bourbons; et la philosophie de la nature, — si c'est une philosophie que d'obéir à l'impulsion de nos instincts, — triomphait universellement de la philosophie de la contrainte morale.

On s'y trompe encore trop souvent de nos jours, et je ne sais par quelle illusion d'optique, à moins que ce ne soit par un reste de respect pour les dernières années d'un grand règne, — mais je ne le crois guère de mes contemporains, — on attend à s'apercevoir de la corruption que la mort ait fait passer le pouvoir des

mains de Louis XIV entre celles du régent. Malplaquet, défaite héroïque, et Denain, glorieuse victoire; le souvenir attirant de la duchesse de Bourgogne ; les noms de Fénelon et de Beauvilliers, semblent plaider encore pour l'honneur, pour la grâce, et pour la vertu...

Que fait-on cependant du témoignage et de l'accord unanime du théâtre et du roman, des *Mémoires* et des *Correspondances*, des moralistes et des prédicateurs? Et de qui La Bruyère, par exemple, a-t-il parlé dans ses *Caractères?* La première édition en est de 1688, et, la dernière qu'il ait revue, de 1696. Quels modèles ont posé devant lui, pour son chapitre des *Biens de fortune* ou pour son chapitre des *Femmes?* Et quel est le vrai nom de ses Roscius et de ses Cobus, de ses Bathylle et de ses Dracon, de ses Lélie et de ses Claudie, de ses Messaline et de ses Césonie? A qui encore Bossuet en a-t-il, dans ses *Maximes sur la comédie*, qui sont de 1693, ou Boileau, dans sa *Satire des Femmes*, qui est de 1694? Je ne veux invoquer ici ni les comédies de Dancourt, ni les romans de Le Sage, ni les sermons de Massillon. Mais quelle citation emprunterai-je aux *Lettres* de la Palatine, Madame, duchesse d'Orléans? ou quelle anecdote aux *Rapports* du lieutenant de police d'Argenson? celle de ce prince de Montlaur qui passe ses nuits à boire « avec des crocheteurs et des porteurs de chaises, dans un cabaret à bière du faubourg Saint-Victor? » ou celle de l'évêque de Gap, qui emploie les siennes d'une autre manière, et ses jours aussi, avec la demoiselle Loyson? Je me contenterai d'y renvoyer le lecteur. D'Argenson ne surfait pas, si même il n'atténue parfois. Et, pour la Palatine, tout Allemande qu'elle soit, — et Allemande renforcée, qui accuse volontiers la corruption française des vices du prince de Birkenfeld ou du duc de Wolfenbuttel, — il faut également l'en croire, quand elle écrit de Saint-Cloud, le 31 juillet 1699 : « Il n'y a plus ici de vices dont on ait honte; et si le roi voulait punir ceux qui se rendent coupables des plus grands vices, il ne verrait plus autour de lui ni nobles, ni princes, ni serviteurs, et il n'y aurait même plus aucune maison de France qui ne fût en deuil. » Au cas pourtant que l'on voulût des renseignemens plus détaillés, nous en avons, comme on dit, les mains pleines, et si peut-être, en tout temps et partout, les libertés que l'usage accorde ou refuse aux femmes sont une assez juste mesure du degré de sévérité ou « d'avancement » des mœurs, voici une ou deux historiettes qui achèveront d'édifier le lecteur.

Charlotte Rose de Caumont de La Force, fille de François de Caumont, marquis de Castelmoron, et de Marguerite de Vicose de Casenove, était née en 1650, au château de Casenove, près Bazas, dans le département actuel de la Gironde. Elle devait beaucoup

écrire, et nous avons d'elle de nombreux romans historiques et galans : — l'*Histoire secrète de Bourgogne*, l'*Histoire de Marguerite de Valois*, *Gustave Vasa*, l'*Histoire de la duchesse de Bar;* — et des *Contes de fées*. Peu favorisée de la fortune, on la plaça, toute jeune encore, auprès de Mme de Guise, comme fille d'honneur, et quelques biographes racontent qu'elle attira, pour son coup d'essai, l'attention du dauphin, fils de Louis XIV. Mais ils la confondent avec une de ses cousines. Son aventure avec le marquis de Nesles paraît plus authentique. Le marquis voulait l'épouser, mais comme déjà Mlle de La Force n'était pas en fort bonne réputation, le mariage manqua. Désespéré, le marquis s'en allait se noyer, quand, « en arrachant ses habits pour se jeter à l'eau, il brisa un ruban que La Force lui avait donné sous prétexte de sa santé; — c'est Madame qui parle — et aussitôt qu'il ne l'eut plus sur lui, il se trouva tout autre et très indifférent à l'égard de La Force. » Elle s'en consola en affichant une passion indécente pour le comédien Baron, et c'est elle que La Bruyère a peinte sous le nom de Césonie. C'est elle également que Voltaire a nichée dans un coin de sa *Pucelle:*

Hors de ses sens, de honte dépouillée,
Telle autrefois, d'une loge grillée,
Madame Audou, dont l'Amour prit le cœur,
Lorgnait Baron, cet immortel acteur,
D'un œil ardent dévorait sa figure,
Son beau maintien, ses gestes, sa parure,
Mêlait tout bas sa voix à ses accens
Et recevait l'amour par tous ses sens.

Mise ainsi tout à fait en vue, Mlle de La Force essaya d'en profiter pour faire ce qu'on appelle une fin, et elle jeta son dévolu sur un riche jeune homme, M. de Briou, fils d'un conseiller au parlement de Paris. Elle l'épousa. Mais le père, qui avait refusé son consentement, intervint, se plaignit, intenta une action en nullité de mariage, et finit par obtenir, le 16 juin 1689, un arrêt en vertu duquel Mme de Briou redevenait Mlle de La Force. La Fontaine, en petits vers galans, célébra ce retour d'une ancienne amie à la liberté :

Pleurez, citoyens de Paphos,
Jeux et ris, et tous leurs suppôts.
La Force est enfin condamnée.
Sur le fait de son hyménée
On vient de la tympaniser.
Elle n'a qu'à se disposer
A faire une amitié nouvelle;
Que le ciel console la belle,
Et puisse-t-elle incessamment
Se pourvoir d'époux ou d'amant!

Ne dirait-on pas qu'il se met sur les rangs, encore qu'il approche de la soixantaine? Mlle de La Force suivit le conseil du bonhomme. Elle prit pour devise, « un navire agité des flots, sans pilote, sans mâts et sans voile, avec ce mot: *Quo me fata vocant?* » Les destins l'entraînèrent du côté du Temple, où les Vendôme, en compagnie des La Fare et des Chaulieu, tenaient, comme l'on sait, académie de débauche, et, estimant avec l'autre que, sans argent, l'honneur est une maladie, elle s'y échoua. Il ne lui restait plus qu'à se faire femme de lettres, et, en effet, c'est alors qu'elle écrivit ses romans. Mais en même temps qu'elle en écrivait, comme elle en vivait d'autres, et de plus scandaleux, le roi, dans sa bonté paternelle, crut devoir lui faire proposer ou de sortir de France ou de s'enfermer, pour mille écus de pension, dans un couvent de son choix. Mlle de La Force prit le second parti, qu'elle dut tenir onze ou douze ans, de 1702 à 1713. On lui permit alors de reparaître à Paris, où elle mourut obscurément en 1724.

La vie d'Henriette-Julie de Castelnau, comtesse de Murat, petite-fille, elle aussi, de je ne sais quel maréchal de France, n'est pas moins intéressante, — je veux dire moins déréglée, — ni par conséquent moins instructive pour nous. C'est encore une femme auteur, et elle s'est elle-même racontée dans ses *Mémoires*. En voici le début : « Ce n'est point, dit-elle, pour me justifier que j'entreprends d'écrire mon histoire ; il y a longtemps que Dieu m'a fait la grâce de regarder les bruits injurieux qu'on a répandus de moi dans le monde comme une punition de ma vanité, et, à cet égard, je me soumets à la conduite de la Providence, trop heureuse de me sentir innocente de tout ce que la calomnie m'a imputé, mais malheureuse en même temps d'avoir perdu le mérite de mon innocence, par les scandales auxquels je n'ai que trop donné occasion. » Elle nous apprend alors, qu'étant âgée d'environ douze ans, et déjà curieuse de jouir « de la gloire de soumettre un homme à ses lois, » elle noua, du fond de son couvent de province, une intrigue avec un gentilhomme qu'elle désigne sous le nom de marquis de Blossac. Mais les religieuses, qui veillaient, et sa noble famille, avertie, les ayant séparés, elle résolut de se soustraire à un joug odieux, et elle se fit enlever... par un autre, qui l'epousa. Ce n'était point encore le comte de Murat. Comme d'ailleurs ce premier mari « préferait le vin et la bonne chère à tous les autres plaisirs » et qu'il avait le vin brutal, les « mauvais traitemens obligèrent la jeune femme » à quitter le château conjugal; et, voyez la médisance! « un gentilhomme, dont elle était aimée, *ayant profité de la circonstance pour l'enlever*, » ne s'avisa-t-on pas de croire dans le monde « qu'elle avait quitté son mari pour suivre un amant? » Mais on se trompait bien; car aussitôt qu'elle eut établi

son séjour à Paris, elle en prit cinq ou six, et, pour se créer des ressources, elle commença de donner à jouer. Cette fois, ce fut la police qui dut intervenir, et la dame étant de bonne maison, ce fut d'Argenson lui-même qui crut devoir, de sa propre main, faire son rapport au chancelier. Je n'en donne qu'un court extrait :

Les crimes qu'on impute à Mme de Murat, écrit-il sous la date du 24 février 1700, ne sont pas d'une qualité à pouvoir être aisément prouvés par la voie des informations, puisqu'il s'agit d'impiétés domestiques, et d'un attachement monstrueux pour des personnes de son sexe. Cependant, je voudrais bien savoir ce qu'elle répondrait aux faits suivans :

Un portrait percé de plusieurs coups de couteau par la jalousie d'une femme qu'elle a quittée pour s'attacher à Mme de Nantiat, autre femme du dernier dérèglement... Cette femme, logée chez elle, est l'objet de ses adorations continuelles en présence même de valets;..

Les juremens exécrables proférés au jeu, et les discours infâmes tenus à table ;..

Des chansons dissolues chantées à toutes les heures du jour et de la nuit;..

Sa conversation audacieuse avec M. le curé de Saint-Cosme, aussi éloignée de la pudeur que de la religion ;..

J'ajouterai que Mme de Murat et ses complices sont tellement redoutés dans leur quartier que personne n'ose s'exposer à leur vengeance...

Et le mari, demandera-t-on, que faisait-il pendant ce temps-là? Je parle maintenant du comte de Murat. Ce colonel d'infanterie se taisait, « pour ne pas s'exposer aux fureurs d'une femme qui l'avait pensé tuer deux ou trois fois déjà. » Protégée qu'elle était par de très hauts personnages, Mme de Murat se moquait de lui, comme aussi bien de d'Argenson et du chancelier Pontchartrain. On réussit pourtant, vers la fin de 1702, à débarrasser Paris de sa présence, et on l'interna au château de Loches. Elle y demeura jusqu'en 1715, et pour amuser les longs loisirs de sa captivité, c'est alors, elle aussi, comme Mlle de La Force, qu'elle écrivit ses romans : *les Mémoires de sa vie; les Effets de la jalousie; les Lutins du château de Kernosi; le Voyage de campagne; le Comte de Dunois;* et, pour obéir à l'usage, une douzaine de *Contes de fées.*

Je me doute bien que, dans ces aventures, — auxquelles, je le répète, si l'on en voulait joindre de semblables par douzaines, il suffirait de feuilleter, d'une main négligente, les *Rapports* de d'Argenson, ou les *Lettres* de Madame, — quelques lecteurs ne trouveront rien qui passe l'ordinaire; et je leur accorde sans difficulté que, comme on l'a si bien dit, « la malice ou la bonté du monde

en général demeure la même. » Pas de naissance, à ce qu'il semble, ou d'éducation qui tienne ; et il faut qu'en s'écoulant, chaque année laisse derrière elle son total d'adultères ou d'assassinats. Mais ce qui est notable, c'est que les débordemens de Mme de Murat ou de Mlle de La Force ne paraissent pas du tout les avoir « disqualifiées. » Sans parler de leurs « protecteurs, » elles ont conservé jusqu'au bout des amitiés illustres. Vers le même temps que d'Argenson rédigeait le rapport dont on vient de lire quelques fragmens, Mme de Murat n'en faisait pas moins l'un des ornemens du salon de la marquise de Lambert, et Mlle de La Force, tout autant qu'avec les Vendôme, était familière avec les princesses de Conti. Remarquez aussi le ragoût d'impiété dont ces dames prennent plaisir à relever leur libertinage. Elles se piquent d'être libres penseuses. Les Deshoulières, mère et fille, les Dunoyer, — Mme Du Noyer, la mère de cette Pimpette qui fut le premier amour de Voltaire, — Mme d'Aulnoy, l'auteur de *la Belle et la Bête*, Mlle Lhéritier, Mme Durand, sont de la même école, et préparent en plein règne de Louis XIV la prochaine et singulière fortune des Tencin et des du Deffand, des d'Épinay et des Lespinasse.

Et faites surtout attention aux dates. C'est entre 1690 et 1700, ou à peu près, que cette révolution s'opère dans les mœurs, et, chose assez rare, les contemporains eux-mêmes s'en aperçoivent : « Il y a bien des choses changées depuis huit ou dix ans, écrit l'abbé Dubos à Bayle, dans une lettre datée du 19 novembre 1696, et ce n'a pas été toujours en bien. » Il ajoute de curieux détails : « Il semble, dit-il, que les femmes aient oublié qu'elles sont d'un autre sexe que les hommes... L'usage des suivantes est banni et aux filles de chambre ont succédé des valets de chambre... Au lieu des enfans qu'elles avaient autrefois pour laquais, elles choisissent les plus grands garçons et les mieux faits... La quantité d'eau-de-vie qui se consomme dans le royaume est quadruple de celle qui se consommait il y a dix ans... L'esprit du jeu a été porté à un point de raffinement que l'on ne saurait passer... » Décidément, auteurs comiques ou romanciers, — dont on croirait que le métier même est de forcer la vérité de leurs peintures, — nous pouvons maintenant les en croire. Ni Regnard, ni Dancourt, ni Le Sage, ni Courtils de Sandras, ils n'ont rien exagéré. La Branche a existé ; Mme Patin aussi ; Dancourt n'a pas plus inventé ses « bourgeoises » que Le Sage ses « financiers. »

Mais veut-on voir la liaison de ce changement des mœurs avec l'idée confuse du progrès? Il nous suffira d'interroger encore l'abbé Dubos : « Il y a, d'ailleurs, parmi la nation des domestiques, beaucoup plus de savoir-vivre et d'éducation qu'autrefois... Un petit

bourgeois ne recevra pas un laquais, même une cuisinière, qu'ils ne sachent lire et écrire... La musique est devenue la maladie de la nation... Un nouvel art est né, qu'on ignorait presque avant la guerre, celui de faire valoir son argent sur la place par billets payables au porteur... » Ce dernier trait nous explique en passant la facilité que Law trouvera quelques années plus tard pour l'application de ses plans financiers : il y avait vingt-cinq ans que « la place » y était préparée.

Quelles sont cependant les causes de ce changement des mœurs? à qui faut-il qu'on les impute? Aux jésuites, pour avoir énervé la religion, en essayant de l'accommoder au monde, comme les jansénistes les en accusaient? ou aux jansénistes, comme les jésuites le leur reprochaient, pour avoir rendu Dieu « souverainement haïssable? » Aux philosophes, comme Bayle? ou aux femmes du genre de celles que nous venons de citer? Évidemment, c'est ce que l'on ne saurait dire avec assez de certitude ou seulement de probabilité. Le caractère d'une société tient toujours quelque chose de tous ceux qui la constituent, et personne de nous n'est tout à fait irresponsable des vices de ses contemporains. S'il y a toutefois une responsabilité plus générale que toutes les autres, plus étendue et plus lourde, c'est sans doute celle des maîtres des affaires, la responsabilité de l'Église, par exemple, ou celle de l'État. En me plaçant à ce point de vue, je vais tâcher de préciser ce que, de 1685 à 1710, trois événemens considérables ont fait pour le progrès de l'incrédulité ou de l'immoralité : ce sont la révocation de l'édit de Nantes, l'affaire du quiétisme, et la persécution dirigée contre les jansénistes.

III.

Quelque liberté de composition que permette, qu'exige même la nature de ces *Études*, je n'ai pas sans doute à parler ici de la révocation de l'édit de Nantes en général, de ses causes, de ses conséquences politiques ou économiques, non plus qu'à examiner si quelques historiens n'en auraient pas peut-être exagéré la gravité, tandis que d'autres, au contraire, s'efforçaient, eux, de les atténuer. Aussi bien, il faut l'avouer, les ruines économiques se réparent; et certainement il est fâcheux que nos protestans aient dû transporter nos industries d'art en Angleterre ou en Prusse, mais deux cents ans ont passé depuis lors, et la France a refait plusieurs fois sa fortune. Il est fâcheux également, beaucoup plus fâcheux même, que la révocation de l'édit de Nantes ait eu pour premier effet politique de coaliser l'Europe entière contre nous, et ainsi de faire aboutir au douloureux traité d'Utrecht un règne glorieusement

commencé par les traités de Westphalie et des Pyrénées. J'ose dire seulement qu'en politique, c'est l'événement qui juge les conceptions, et le succès seul qui condamne ou qui justifie les desseins. Mais, de n'avoir pas senti ce qu'il y avait de force ou de vertu morale dans le protestantisme; d'avoir sacrifié, si je puis ainsi dire, au rêve d'une unité tout extérieure, purement apparente et décorative, la plus substantielle des réalités; de n'avoir pas compris que, tout ce que l'on entreprenait contre le protestantisme, on l'accomplissait au profit du « déisme, » comme disait Bayle, ou du « libertinage, » voilà qui est plus grave, et voilà ce que l'on ne saurait trop reprocher à la mémoire de Louis XIV. De Dunkerque à Bayonne, et de Brest à Besançon, pour la satisfaction métaphysique de n'entendre louer Dieu qu'en latin, il a vraiment détruit le nerf de la moralité française; et, en chassant les protestans, appelé l'épicurisme même au secours de sa monarchie.

Intolérans et orgueilleux, difficiles à manier, chagrins et moroses, méprisans et austères, affectant la religion jusque dans leur costume, les protestans ne possédaient pas moins, en effet, les vertus dont ces défauts étaient comme l'enveloppe, et, grâce à elles, on peut dire que depuis plus d'un siècle ils représentaient la substance morale de la France. Ils le devaient à leurs origines. Car, au lieu de se convertir comme en masse au protestantisme, si la France du XVIe siècle était demeurée catholique, — la France des Valois et des Médicis, la France de Rabelais et de Ronsard, — il y en avait eu d'autres raisons, je le sais, mais aucune de plus forte ni de plus décisive que l'horreur du génie français, facile, aimable, et insouciant, pour la sévérité morale du dogme calviniste. On avait eu peur, et on avait reculé. Il en était résulté que, tandis qu'ailleurs, en Allemagne ou en Angleterre, la réforme avait surtout agité des passions politiques ou théologiques, sa propagande, en France, avait pris surtout un caractère moral, et la minorité protestante s'était ainsi formée, groupée, serrée autour de l'idée de la rénovation des mœurs. La persécution avait fait le reste. En 1685, dans la France de Louis XIV, les protestans, écartés des tentations par les mêmes mesures qui les éloignaient des emplois, se dressaient, comme un enseignement vivant, par l'ardeur de leur foi, par leur constante préoccupation du « salut, » par leur éloignement des plaisirs faciles, par la dignité de leurs mœurs, par la raideur même enfin et la fierté de leur attitude.

Une conviction les soutenait, — dont on a vu que Bayle lui-même n'avait pas pu ou voulu s'affranchir, — la conviction de la perversité native ou de la « malice originelle » de l'homme. Je sortirais de mon sujet, et je mettrais étourdiment le pied sur un terrain que je connais mal, si j'essayais, à ce propos, de dire en quoi la notion

ou la définition du péché originel diffère, parmi les protestans, de celle qu'en donnent les théologiens et la tradition catholiques. Je le voudrais, mais je n'ose, et je renvoie le lecteur aux très beaux *Traités* du savant Palmieri, par exemple, ou du cardinal Mazzella. Ce qui toutefois ne paraît pas douteux, c'est qu'en faisant essentiellement consister la faute originelle dans « la concupiscence, » et ses suites dans une propension « toujours actuelle » à mal faire, luthériens et calvinistes, ils peuvent bien avoir mal interprété les textes, et d'ailleurs aggravé sans droit la condition assez misérable de l'homme, mais ils ont singulièrement fortifié le ressort de la vie intérieure. Nos optimistes eux-mêmes, et nos épicuriens ne sauraient le nier. Être toujours en garde contre soi, savoir que nos pires ennemis, les seuls que nous devions vraiment craindre, sont au dedans de nous, et traiter en tout temps la nature comme « un état de maladie, » si la doctrine est dure, elle est haute, et, pour peu qu'on réussisse à la dépouiller de ce qu'elle contracterait aisément d'égoïste, on n'en conçoit point de plus féconde en vertus. Les protestans de France l'ont autrefois prouvé. Tout autour d'eux, tandis que l'idée de la bonté de la nature s'infiltrait, s'insinuait, cheminait, se faisait jour jusque dans la prédication de Massillon ou dans le *Télémaque* de l'archevêque de Cambrai, nos protestans, eux, continuaient de croire que nos premiers devoirs sont contre nous-mêmes, et ils parlaient toujours, ils agissaient, ils vivaient en conséquence.

Que s'ils eussent couru par hasard le risque d'oublier ce qu'ils devaient à leur dogme et à leur origine, c'est le moment de dire que leurs persécuteurs se fussent chargés de les y rappeler. On ne sait pas assez qu'en révoquant l'édit de Nantes, Louis XIV, mal informé, n'avait cru rien faire de plus que d'homologuer, si je puis ainsi dire, un résultat acquis. Bottés ou non, ses convertisseurs lui avaient persuadé que, dans une France « toute catholique, » à peine quelques fanatiques professaient-ils encore le protestantisme, et, en vérité, depuis plus de vingt ans que l'on enlevait tous les jours aux protestans quelqu'un des droits de tous les Français, on comprend qu'il l'ait cru. Mais ce genre de persécutions n'avait eu pour effet, comme toujours, que d'exalter, en l'épurant, la foi passionnée des victimes. Quelques-unes avaient pu succomber, — toutes celles précisément qui n'étaient pas capables de résister aux séductions vulgaires, à l'appât des pensions ou des charges, — mais les autres, dans cette longue lutte, avaient contracté je ne sais quelles vertus plus hautaines, plus farouches, plus sombres. Et quand enfin ils avaient vu le prince qui les persécutait au nom de « la vraie religion, » passer de La Vallière à Montespan, de Montespan à Fontanges, et les aimer toutes

les trois ensemble; quand ils avaient vu s'associer à l'intolérance comme aux plaisirs du maître « tout ce qu'il y avait de courtisans infidèles et flatteurs; » quand ils avaient vu jusqu'aux « héroïnes de Bussi, » — celles de l'*Histoire amoureuse des Gaules*, — s'enflammer contre eux d'un beau zèle, alors, c'est alors qu'ils avaient pu croire qu'on attaquait en eux la muette protestation de leurs mœurs contre les désordres de cour; qu'ils étaient les « saints du Seigneur; » et que leur cause était la cause même de la vérité, de la justice et de la vertu.

Moins graves assurément que les conséquences de la révocation de l'édit de Nantes, celles de l'affaire du quiétisme ne sauraient être pourtant omises dans ce tableau. Catholiques et protestans, Arnauld contre Claude, et Jurieu contre Bossuet; jansénistes et jésuites, Pascal contre Escobar, et Nicole contre Saint-Sorlin; gallicans, ultramontains, réguliers, ils avaient fatigué l'opinion de leurs disputes, quand les rêveries d'un barnabite et d'une illuminée vinrent mettre aux prises les deux hommes qui étaient la parure et la gloire de l'Église de France, Bossuet et Fénelon, l'ancien précepteur du dauphin et celui du duc de Bourgogne, le *dernier des pères de l'église*, et le prélat cher entre tous alors à Mme de Maintenon. On sait ce qu'ils y déployèrent tous les deux d'acharnement et de violence. L'un, Fénelon, y fit preuve de peu de franchise, et l'autre, Bossuet, de peu de charité. Mais tous les deux surtout ils se donnèrent en spectacle au public, et, — comme deux érudits d'Allemagne, ou comme deux beaux esprits de ruelles, — on vit deux évêques lutter entre eux, pour ainsi dire, d'insinuations malignes et d'imputations outrageantes. De quel côté le bon droit était-il? Il faut bien que ce fût du côté de Bossuet, puisque la cour de Rome, qui ne lui pardonnait pas la *Déclaration du clergé de France*, finit pourtant par lui donner raison. Bossuet avait la tradition pour lui. Mais ce qui est étonnant, c'est que ni lui ni son adversaire n'aient prévu l'effet de cette querelle de prélats. Quoi! deux évêques! et quels évêques! C'était toute la modération dont ils étaient capables! tout le pouvoir qu'ils avaient sur eux-mêmes! Tant de génie et tant de petitesse! tant de talent et tant d'acrimonie! Pour important ou capital même que fût l'objet de la querelle, on ne s'expliquait ni cette publicité retentissante donnée à une affaire où l'orthodoxie d'un archevêque était intéressée, ni ces emportemens, ni ces railleries. On en cherchait le secret; et on le trouvait dans des raisons qui n'étaient pour ajouter ni à la dignité des adversaires, ni au respect de la religion.

Beaucoup de bruit pour peu de chose, disaient volontiers les sceptiques. Et l'abbé Dubos écrivait à Bayle, dans une lettre datée du 1er mars 1697 : « Si cette secte, — celle des quiétistes, — fait

autant de progrès en France que le veulent ceux qui écrivent contre, ce sont des progrès bien invisibles, car, quoique j'aie des yeux, je ne m'en suis pas encore aperçu. Mais je pense qu'ils imitent les médecins qui, pour s'attirer plus de considération, commencent par trouver la maladie douteuse et périlleuse devant les parens. » Mieux informée peut-être, la Palatine allait plus loin, et elle écrivait, le 20 juillet 1698, à la duchesse de Hanovre : « Tout cela n'est qu'un jeu pour gouverner le roi et toute la cour... On a trouvé chez eux, — Fénelon et Mme de Maintenon, — des listes entières de charges à donner... Je vous assure que cette querelle d'évêques n'a pas le moins du monde la foi pour but ; tout cela est ambition pure ; et l'on ne pense presque plus à la religion, elle n'est que le prête-nom. » Des vers enfin couraient dans le public :

Dans ces combats où nos prélats de France
Semblent chercher la vérité
L'un dit qu'on détruit l'espérance,
L'autre que c'est la charité,
C'est la foi qu'on détruit, et personne n'y pense.

L'épigramme n'avait que trop raison! et déjà, comme cinquante à soixante ans plus tard, on eût pu s'écrier avec le philosophe : « O cruels ennemis de Jésus-Christ, ne vous lasserez-vous point de troubler la paix de son Église? n'aurez-vous aucune pitié de l'état où vous la réduisez? C'est vous qui encouragez les peuples à lever un œil curieux sur les objets devant lesquels ils se prosternaient avec humilité ; à raisonner quand ils devraient croire ; à discuter, quand ils devraient adorer... »

Ajoutons, dans toute cette affaire, la nature même de la question. Car j'en crois Bossuet quand il dit qu'il « y allait de toute la religion, » et n'ai-je pas quelque part essayé d'expliquer ce qu'il entendait là? Mais la matière était aussi subtile qu'abstruse, et de discuter à l'infini de quelle sorte d'amour il convient d'aimer Dieu ou de quelle manière il faut faire oraison, on commençait dès lors à trouver cela bien scolastique, ou, comme nous dirions aujourd'hui, quelque peu byzantin. On se méprenait grossièrement, je le pense ; et plus tard, il nous faudra montrer à quel appauvrissement du sens psychologique répondait ce superbe dédain des obscurités de la mystique. L'esprit de Bacon et de Locke commençait à souffler dans le monde. Mais, encore une fois, je ne juge pas ; j'expose, je raconte, je constate. Et ce que je constate, c'est que, n'étant pas facile de suivre, à travers les détours d'une question très compliquée, les marches et les contremarches de l'un et l'autre adversaire, on aima mieux croire que si l'on ne le

pouvait pas, c'était leur faute, ou au moins celle de la question. On s'amusa de l'importance qu'ils donnaient à des minuties, à des vétilles, à des riens. De plus sérieux demandèrent, entre tant de manières d'aimer Dieu, laquelle était vraiment la bonne, s'il y en avait une meilleure, une plus sûre que les autres, à quels signes on la reconnaissait... Ai-je besoin d'insister davantage? et, au terme de ces perplexités ou de ces plaisanteries qui ne voit reparaître la redoutable interrogation de Bayle : si Dieu n'était pas un être trop essentiellement raisonnable et bon pour être l'auteur d'une chose aussi « pernicieuse, » et aussi chargée de subtilités que les religions positives?

Mais il était sans doute écrit que l'on ne négligerait aucun moyen de favoriser le « libertinage; » et, comme au milieu de ces disputes et de ces ruines, le jansénisme restait toujours debout, on décida, si l'on le pouvait, d'en abolir jusqu'à la mémoire. La compagnie de Jésus saignait pour ainsi dire encore des blessures des *Provinciales*. De même qu'autrefois Louis XIV avait cru compenser la *Déclaration des libertés de l'Église gallicane* par la révocation de l'édit de Nantes, Fénelon cherchait un moyen de rétablir en cour de Rome la pureté de son orthodoxie. Le vieux roi, « élevé dans l'opinion que ce que l'on appelait jansénistes, — c'est Saint-Simon qui parle, — était un parti républicain dans l'Église et dans l'État, » n'avait pas d'ailleurs cessé, son règne entier, de persécuter le jansénisme. On obtint de Rome une première bulle, la bulle *Vineam Domini*, 1705. Un arrêt du conseil, du 22 janvier 1710, ordonna de démolir le monastère de Port-Royal. Au printemps de 1711, on défonça le cimetière; et le 8 septembre 1713 enfin, la bulle *Unigenitus* vint consommer l'iniquité.

On en a moins discouru, mais les conséquences en furent presque plus graves que celles même de la révocation de l'édit de Nantes. Car, d'abord, au point de vue moral, elles s'y ajoutaient, le jansénisme aussi lui, représentant, comme l'on sait, quelque chose de cette sévérité qui avait fait la grandeur du protestantisme français. Il n'y avait qu'un lieu du monde où l'on se formât de la misère de l'homme une idée plus sombre encore qu'à Genève, c'était à Port-Royal, et, certes, l'auteur lui-même de l'*Institution chrétienne* n'avait pas plus éloquemment parlé de notre corruption et de notre fragilité que l'auteur des *Pensées*. Protestans et jansénistes, pour des raisons de situation, ils avaient bien pu se combattre, et les Claude et les Jurieu n'avaient pas rencontré de contradicteurs plus acharnés ni de plus redoutables adversaires que les Nicole et les Arnauld; mais, sur l'article des mœurs, comme ils professaient les mêmes doctrines, ils pratiquaient la même conduite, ils donnaient donc les mêmes exemples et, tous ensemble, les mêmes ennemis,

jésuites, courtisans, libertins, les enveloppaient dans les mêmes haines. Il convient d'ajouter que, s'ils étaient moins nombreux, les jansénistes étaient plus *répandus* que les protestans. Ils remplissaient la ville, et la cour même en était pleine. Fénelon les voyait partout. Et à la vérité, le 29 octobre 1709, quand d'Argenson et ses archers de police firent évacuer le monastère de Port-Royal des Champs, il ne s'y trouva que vingt-deux religieuses en tout, — de vieilles filles, dont la plus jeune avait passé cinquante ans, — mais presque toute la magistrature, une partie du clergé, quelques-uns même des familiers du roi se sentirent atteints par cette exécution brutale. C'est ce qui en explique les suites philosophiques, si je puis ainsi dire, et les suites politiques.

A Dieu ne plaise que je me mêle ici d'analyser ou de commenter la bulle *Unigenitus!* Elle est trop longue! et quand elle serait plus courte, je ne suis pas assez janséniste! Mais, si l'on veut bien prendre la peine seulement de la lire, et, après l'avoir lue, si l'on songe que les jansénistes, en dépit de toutes les bulles et de tous les anathèmes, ont toujours énergiquement refusé de se séparer du corps de l'Église, on s'apercevra d'une chose que les contemporains, plus intéressés que nous dans la question, ont sans doute encore mieux vue. C'est qu'à la date précise de 1713, les définitions de la bulle venaient comme barrer les dernières issues par où le sens individuel pouvait encore échapper à la domination tyrannique du dogme. Elle fermait le catholicisme. Elle niait la discussion. Elle étouffait le peu de liberté qui continuât de subsister encore sous l'empire de la tradition. « Rien ne peut donner une plus mauvaise opinion de l'Église à ses ennemis, — avait dit le père Quesnel dans ses *Réflexions morales*, — que d'y voir dominer sur la foi des fidèles, et entretenir des divisions pour des objets qui ne blessent ni la foi ni les mœurs. » Qualifier une telle proposition des noms de scandaleuse et d'impie, de séditieuse et de blasphématoire, assurément c'était le droit de l'Église. Mais qui ne voit que c'était également s'arroger le domaine entier de la pensée? Que restait-il de libre si l'Église étendait son pouvoir dogmatique jusque sur les choses qui ne blessaient ni la foi ni les mœurs? Elle avait aujourd'hui sa « philosophie, » n'aurait-elle pas demain sa « politique? » Matthieu Marais s'en indignait dans son *Journal*, comme Barbier dans le sien. C'était trop demander à nos jansénistes et à nos gallicans, et c'était les disposer à recevoir l'impulsion de nos philosophes. Si la bulle *Unigenitus* a soulevé tant d'agitations dans la France du XVIIIe siècle, et, dans l'interminable dispute des appelans et des non appelans, si l'on a mis tant de violence, nous en tenons ici la raison. Il s'agissait de savoir si, pour penser un peu librement, il faudrait sortir de

l'Église, ou, pour y rester, s'il faudrait accepter d'elle une direction qui s'emparerait même des choses indifférentes. La réponse n'était pas douteuse.

Comment maintenant, — à dater de la bulle, et des prétentions ouvertement déclarées de la cour de Rome, — la question, de morale ou de théologique se changea promptement en politique, c'est ce que plusieurs historiens ont déjà raconté: M. Charles Aubertin dans son *Esprit public au XVIIIe siècle*, M. Félix Rocquain dans son *Esprit révolutionnaire avant la révolution*, et plus récemment M. Albert Le Roy dans son livre sur *la France et Rome de 1700 à 1715*. La lecture en est étrangement instructive. Mais si je les résumais, j'anticiperais sur les temps du règne de Louis XV. Il me suffit d'avoir montré que de 1685 à 1715, si l'on avait laborieusement cherché les moyens d'opérer le divorce de la religion et de l'esprit du siècle qui naissait, on en aurait malaisément inventé de plus efficaces. « Malgré l'atteinte que le protestant avait donnée aux choses saintes et à leurs ministres, s'il restait encore de la vénération pour les uns et du respect pour les autres, » on avait pris comme à tâche d'en effacer jusqu'aux traces; et déjà, comme Diderot plus tard, on pouvait dire avec vérité que « si le pape, les évêques, les prêtres, les religieux, les simples fidèles, toute l'Église, si ses mystères, ses sacremens, ses temples, ses cérémonies, toute la religion était descendue dans le mépris, » l'Église et l'État, la religion et le prince n'en pouvaient accuser qu'eux-mêmes. S'étonnera-t-on là-dessus que le mépris de la religion ait entraîné celui de la morale même à sa suite, dans un temps où l'on ne concevait guère la morale que par rapport à la religion? Comprend-on maintenant toute la nouveauté de la critique de Bayle, quand il essayait de dégager et de fonder les principes d'une morale purement laïque? Et voit-on enfin ce que pouvait, ce que devait nécessairement rencontrer de faveur dans l'opinion publique une idée qui, comme celle du progrès, était destinée, — nous le montrerons par la suite, ou plutôt on le sait déjà, — comme à s'élargir et à s'enfler un jour jusqu'aux proportions d'une religion de l'humanité?

IV.

Dans cette décadence de la religion et de la morale, il était en effet difficile, il était impossible de méconnaître un progrès certain, arithmétique en quelque sorte, des arts utiles à la vie commune, de la science, et de la pensée. Nous, qui en avons vu de bien plus certains encore, et de plus grands, — auxquels même nous sommes devenus presque insensibles, dont nous jouissons comme de res-

pirer, — nous ne faisons aujourd'hui qu'une estime assez mince des maigres acquisitions dont s'enorgueillissait la naïveté de nos pères. Mais s'ils en ont été si fiers, c'est qu'ils en ont joui vivement, et, pour nous en convaincre, il ne faut que relire quelques endroits des *Lettres persanes*, le passage classique de Fontenelle, en son *Éloge de d'Argenson*, sur les fonctions d'un lieutenant de police : « Entretenir perpétuellement, dans une ville telle que Paris, une consommation immense, etc., » ou *le Mondain* de Voltaire, et son *Siècle de Louis XIV*. Le plaisir ou la joie de vivre en leur temps y circule, pour ainsi dire, et l'on sent qu'ils se savent gré à eux-mêmes d'être si heureusement nés.

O le bon temps que ce siècle de fer!

La propreté, l'abondance, la sécurité, la tranquillité des rues de Paris leur sont à tous comme un sujet d'inépuisable émerveillement, toujours le même et toujours nouveau. La « machine à fabriquer les bas ; » les tapis de Perse et de Turquie « surpassés à la Savonnerie ; » seize cents filles « occupées aux ouvrages de dentelle, » quoi encore ? toutes ces industries, — « acier, fer-blanc, belle faïence, » glaces « façons Venise » et « cuirs maroquinés, » — tous ces progrès du luxe les emplissent d'aise, de reconnaissance, et de vanité. Mais quand ils parlent des « cinq mille fanaux qui forment toutes les nuits une illumination dans la ville, » leur ton s'élève jusqu'au lyrisme, comme encore quand ils célèbrent « la commodité magnifique de ces carrosses ornés de glaces et suspendus par des ressorts ! » Et Voltaire a soin d'ajouter : « Un citoyen de Paris se promène aujourd'hui dans sa ville avec plus de luxe que les premiers triomphateurs romains n'allaient autrefois au Capitole. » Combien de fois maintenant, en combien de manières, par combien de « philosophes, » — et, si je l'ose dire, de nigauds aussi, — n'entendrons-nous pas, à travers tout le XVIIIe siècle, répéter, ou refaire, ou diversifier cette comparaison !

Autre progrès, autre transformation, plus intérieure, et de plus de portée : les classes se mélangent, les conditions s'égalisent, et les « lumières » se répandent. Même quelques rayons ou, si l'on veut, quelques éclaboussures s'en vont atteindre jusqu'aux dernières couches d'une société pourtant toujours si fortement hiérarchisée, et en bas, tout en bas, de nouvelles curiosités s'éveillent. Une femme d'esprit raconte en ses *Mémoires* qu'étant jeune fille encore, âgée de seize ou dix-sept ans, il lui fallut, certain soir de 1710 ou de 1711, coucher dans une « vraie taverne » de la vallée d'Auge, à Saint-Pierre-sur-Dive. « Le lit qu'on me donna, dit-elle, était adossé à une mince cloison qui séparait ma chambre d'une

autre où j'avais vu entrer quelques soldats et des charretiers. La nécessité d'entendre leurs propos n'était pas ce qui m'effrayait le moins. Je fus bien rassurée et surprise quand j'entendis *qu'ils disputaient de la rondeur de la terre et des antipodes.* » Une autre historiette est classique dans le même genre : c'est celle de Boileau surprenant son petit laquais à lire *le Diable boiteux*, qui venait de paraître, en 1707 ; et, à ce propos, on se rappelle ce que disait Dubos, que dès ce temps-là, « pas un petit bourgeois n'eût reçu un laquais, même une cuisinière, qui ne sût lire et écrire. » Sans vouloir tirer de ces menus faits des conclusions qui les dépasseraient, n'ont-ils pas cependant leur valeur ? Un public nouveau se forme, lentement, moins délicat, mais plus nombreux, plus étendu, plus divers que l'ancien. Quelques années encore, et, les mêmes causes continuant d'agir, le besoin créera, comme on dit, son organe ; il suscitera d'en bas les écrivains propres à le satisfaire ; et les Diderot ou les Jean-Jacques, — pour ne rien dire des moindres, encore qu'ils ne laissent pas d'y avoir eu leur part, — introduiront dans la littérature le ferment de la démocratie.

Mais voici qui mérite encore davantage qu'on le signale. A méditer sur ces progrès, — dont on vient de voir s'ils sentaient tout le prix, — les contemporains s'étonnent d'abord, puis, ils commencent à s'indigner de la barbarie de leurs pères. Faut-il qu'on ait attendu si longtemps pour s'aviser de « paver » les rues de Paris ! ou d'apprendre aux « cuisinières » quelque chose de plus que leur croix de par Dieu ! On en cherche la raison ; et, comme il n'y a rien de si difficile à démêler dans les coïncidences que la part du fortuit et celle du nécessaire, on se demande si la cause de tous ces progrès ne serait pas peut être dans la décadence même ou la ruine assez visible de... tout ce qui les avait empêchés. « Quand on mesure l'intervalle de Scot à Newton, dira plus tard un philosophe, faut-il attribuer cette distance énorme à la différence des siècles, et penser avec douleur que ce docteur *subtil* et absurde... eût peut-être été Newton dans un siècle plus éclairé ! » D'Alembert, — car c'est lui, — dit encore : « La raison peut-elle s'empêcher de verser des larmes amères quand elle voit combien les querelles, si souvent excitées dans le sein du christianisme, ont enfoui de talens utiles !.. » Et sans doute ce qu'il dit là, pas un des contemporains de Mme de Murat ou de Mlle de La Force n'oserait, ne pourrait l'exprimer avec la même franchise ou la même netteté. Mais on commence à le penser. Déjà, sous le nom de « préjugés, » c'est la « tradition » à peu près tout entière que l'on commence d'attaquer. De plus en plus, l'idée de progrès se distingue, se sépare de l'idée chrétienne ; elle s'en isole, elle s'y oppose ; et il apparaît de plus en

plus clairement que les caractères de l'esprit du XVIIIe siècle vont se déterminer par cette opposition même.

Puisque j'ai tâché plus haut de montrer l'un des aspects du « libertinage » dans la vie de Mlle de La Force ou de Mme de Murat, on sera peut-être curieux d'en voir maintenant l'autre dans la courte histoire d'une pensée de femme. Mme de Mérignac ne nous est guère connue que par les lettres de Matthieu Marais, et encore, le vaniteux avocat, qui nous a soigneusement conservé ses propres lettres, a-t-il négligé de nous transmettre celles de sa spirituelle correspondante. Car elle était femme d'esprit, — cela se sent entre les lignes des lettres de Marais, — et quand il lui écrit qu'il « n'avait pas de plus grand plaisir que celui de son entretien, » la galanterie s'en mêle, mais nous l'en croyons aisément. « Petite, point belle, mais les yeux vifs et fins, et une conversation si charmante qu'on ne pouvait la quitter, » elle avait eu pourtant son heure, et, quand Marais la connut, aux environs de 1706, « elle gardait dans le cœur une passion pour un homme qui avait été tué à la guerre. » Notre avocat en « badinait » quelquefois avec elle. Nous serons plus discrets, et sans chercher à savoir qui fut cet « homme, » ni pourquoi Mme de Mérignac avait dû quitter le sénéchal de Montmorillon, son mari, nous nous contenterons de savoir qu'elle comptait au nombre de ses amis ce doux métaphysicien de Malebranche, et M. de La Coste, « curé de Saint-Pierre-des-Arcis. » Ils ne l'avaient point convertie, et au contraire, ce qu'elle semble avoir eu de plus original, c'est qu'à mesure que l'âge réglait ses mœurs, elle vouait un culte plus fervent à la mémoire de Bayle. Il ne s'agissait de rien de moins, entre elle et Marais, que de soustraire les ouvrages du grand homme à cette « noire machine dont les bras s'étendaient jusqu'à la Chine. » On a reconnu les bons pères.

Étaient-ils vraiment tant à craindre? et parce que l'héritier de Bayle s'était jeté dans leurs bras, croirons-nous qu'en vérité la réputation ou la gloire de l'auteur du fameux *Dictionnaire* y ait beaucoup perdu? Je ne sais. Mais dans leur intérêt même, dans l'intérêt de la religion dont ils avaient été contre Arnauld et Pascal les si maladroits défenseurs, on pensera sans doute avec Marais et Mme de Mérignac qu'au lieu de détruire ou de séquestrer quelques papiers posthumes de Bayle, ils eussent mieux fait, dans leur *Journal de Trévoux*, de ne pas faire connaître au public français le premier des ouvrages de Toland : *Christianity not mysterious*. « Les bons pères, à quoi pensent-ils, s'écrie Marais, d'instruire le public d'une telle nouveauté? » Et, dans une autre lettre : « Ils veulent faire croire qu'ils défendent la religion, et ils font tout le contraire! » Je

ne doute pas que là-dessus Mme de Mérignac ne se soit empressée de lire le livre de Toland, et je ne crains pas d'ajouter qu'elle en aura mieux ou plus profité que Marais. Car celui-ci, à bien des égards, est encore de ces libertins du XVIIe siècle qui, selon qu'ils étaient « en pied, » comme il dit, » ou réformés par une longue maladie, » ne laissaient pas de différer sensiblement d'eux-mêmes. Il semble aussi que, de leur ami Bayle, ce qu'il aimait surtout, ce fût l'érudit, le curieux d'anecdotes et de particularités, le discuteur de questions saugrenues. Mais Mme de Mérignac, plus hardie, plus « pyrrhonienne, » appréciait surtout le philosophe, l'esprit libre et dégagé, le penseur audacieux dont nous avons essayé de préciser la doctrine. Aussi, pour retourner Marais, suffisait-il de la conversion ou de la fin édifiante et pieuse d'un incrédule de sa connaissance. Mais Mme de Mérignac était plus ferme en ses idées; et non-seulement nous lui devons le portrait de Bayle, qu'elle fit graver, et la grande édition de ses *Œuvres*, dont elle prépara les matériaux; mais tout donne à croire qu'à ces services littéraires elle ajouta l'hommage d'une pensée déjà détachée de toute croyance positive, mûre pour le déisme, et conforme au plus strict enseignement du maître.

On trouve encore quelque chose de plus dans les aveux d'une autre femme du même temps, à peine plus connue, Mme de Staal-Delaunay. Tout le monde a lu ses *Mémoires*, et personne, je pense, ne les a oubliés. La lucidité de style, ou plutôt la transparence en est incomparable, et si jamais l'expression se calqua sur l'idée, c'est dans ces deux ou trois cents pages. Il n'en est pas moins vrai qu'en ayant l'air de tout dire, on n'a jamais ni plus adroitement dit que ce que l'on voulait dire, et c'est merveille de voir si peu de choses éclaircies par tant de clarté! Quelques anecdotes, mais tout à fait caractéristiques, voilà ce que contiennent les *Mémoires* de Mme de Staal-Delaunay; et quelques indications involontaires, mais précieuses, voilà tout ce que nous en voulons retenir ou saisir en passant.

Dirai-je qu'elle est l'une des premières qui ait reçu de ses maîtres ou de la mode une éducation scientifique? Non, sans doute, puisque Molière et Boileau se sont assez moqués des femmes savantes.

> Qui s'offrira d'abord? Bon! C'est cette savante
> Qu'estime Roberval et que Sauveur fréquente...

Mais, comme on l'a remarqué plus d'une fois, elle est l'une des premières dont le style emprunte à la physique ou à la géométrie quelques-unes de ses plus agréables trouvailles. C'est le chevalier

d'Herb...y qu'elle dispute à Mlle de Silly. « La conquête était des plus minces, dit-elle, *mais dans la solitude les objets se boursouflent, comme ce que l'on met dans la machine du vide.* » C'est M. de Rey, un autre galant, dans les sentimens duquel elle découvre quelque diminution. « Il me donnait la main pour me conduire jusque chez moi. Il y avait une grande place à passer, et dans les commencemens de notre connaissance il prenait son chemin par les côtés de cette place. Je vis alors qu'il la traversait par le milieu : d'où je jugeai *que son amour était au moins diminué de la différence de la diagonale aux deux côtés du carré.* » C'est M. Le Blanc qui l'interroge, à l'occasion de la conspiration de Cellamare, et elle se tire adroitement de l'interrogatoire. « Je fus, dit-elle, assez contente de moi,... ne m'étant pas presque écartée du vrai, dans lequel il me semble *que l'esprit forcé à quelque détour rentre aussi naturellement que le corps qui circule rattrape la ligne droite.* » Fontenelle a passé par là. Ce qui, du temps de Molière, était encore chez une femme une espèce de ridicule est devenu maintenant une élégance, — nous dirions, de nos jours, un *sport*. Mieux encore que cela : l'astronomie, la géométrie, la physique, ne suffisent déjà plus ; l'anatomie s'y joint ; et le naïf du Verney, vantant à la duchesse du Maine les mérites de Mlle Delaunay, la loue singulièrement d'être « la fille de France, dit-il, qui connaît le mieux le corps humain. »

C'en est l'une au moins de celles qui ont le mieux entrevu l'opposition toute prochaine de la science et de la foi. Engagée par une amie dans l'étude de la philosophie de Descartes, et tout entière à la nouveauté des découvertes qu'elle y fait, des doutes ou des inquiétudes lui viennent. Elle craint que « la philosophie n'altère la foi, » et d'abord elle y renonce. Puis elle y revient, — à Descartes je veux dire, pour se consoler d'un dépit amoureux, — et cette fois elle prend le chemin de la géométrie. Ceci est significatif. Car, à feuilleter ses *Mémoires*, et à voir quels furent ses amis, Fontenelle, et ce vieux Chaulieu, qui lui adressait, à plus de quatre-vingts ans, les vers que l'on connaît :

Launay, qui souverainement,
Possèdes le talent de plaire,
Qui sais de tes défauts te faire un agrément,
Et des plaisirs du changement
Jouir sans paraître légère
Même aux yeux d'un fidèle amant.
Coquette, libertine et peut-être friponne...

la liberté de ses mœurs n'a pu manquer de finir par égaler l'indépendance de son esprit. Ce n'est plus tout à fait ce que nous avons

vu, en crayonnant rapidement leur histoire, de Mlle de La Force ou de Mme de Murat. Les termes du rapport ont changé désormais. La liberté des mœurs conduisait les femmes de la génération précédente à une certaine indépendance d'esprit, mais maintenant c'est par l'indépendance de l'esprit que l'on débute, pour en arriver, d'ailleurs, à l'entière liberté de la conduite; et le résultat est peut-être le même au point de vue de l'histoire des mœurs; il ne l'est pas du tout au point de vue de l'histoire des idées.

Ces exemples peuvent suffire, si nous voyons par là comment la science et la philosophie s'essaient à remplir dans les intelligences le vide que la morale et la religion y ont laissé en s'en allant, ou comment encore, au goût des vérités de croyance et de foi se substitue le goût des vérités de raisonnement et de fait. Car, dès à présent, on ne saurait trop le dire, et les preuves maintenant, d'année en année, vont s'en accumuler. Pas plus que la génération des Voltaire et des Montesquieu, qui tout à l'heure occupera la scène, ou que la génération des Turgot et des Condorcet, qui ne disparaîtra qu'avec le siècle, celle-ci, la génération des Fontenelle ou des Bayle, n'est sceptique ou seulement incroyante : elle croit seulement à d'autres choses. Ne parlons plus de Bossuet ni de Pascal. Mais les hautes spéculations d'un Malebranche ou d'un Spinosa même commencent à faire sur des esprits positifs et pratiques l'effet d'une scolastique vaine. Elles sont en l'air, pour ainsi parler, et situées au-dessus, si l'on veut, mais en dehors des seules réalités qui importent. Ni de savoir ce que c'est que la substance en soi, par exemple, ou par quel moyen s'établit la communication des substances, du fini et de l'infini, de la matière et de l'étendue, du corps et de l'âme, aucune de ces questions, dont on commence à soupçonner qu'elles passent la capacité de l'intelligence humaine, n'éveille, n'intéresse, ne soutient, ni surtout ne passionne désormais la curiosité. C'est la planète qu'on veut connaître, et Fontenelle écrit ses *Entretiens sur la pluralité des mondes*. On veut pénétrer « les secrets de la nature, » — la nature qu'on voit, la nature qu'on touche, — et *le Cours de chymie* du pharmacien Lémery « se vend comme un ouvrage de galanterie ou de satire. » D'année en année, les éditions s'en succèdent, et on traduit le livre en latin, en anglais, en allemand, en espagnol. Il s'agit de connaître l'homme, et les femmes se pressent aux « dissections » de l'anatomiste du Verney. Qu'est-ce à dire, sinon que, de rationnelle qu'elle avait été presque exclusivement jusque-là, la science tend à devenir expérimentale? Notez qu'elle devient en même temps mondaine. Elle prend dans les entretiens la part que naguère encore y tenait la controverse. Un prince du sang s'occupe de chimie, — celui qui va bientôt devenir le régent, — et le bruit court qu'il distille des poi-

sons. Les présidens à mortier font des observations sur « l'usage des glandes rénales, » à moins qu'ils ne dissertent sur « les causes de la transparence des corps. » Les femmes aussi, comme on l'a vu, s'en mêlent. Le siècle tourne; et bientôt il n'y aura pas jusqu'aux mathématiques qui ne se voient enveloppées dans le même dédain que la métaphysique et la religion.

Naturellement, nécessairement, dans ces progrès mêmes, dans ces progrès surtout, les contemporains prennent la conscience, ou se font l'illusion d'une supériorité qu'ils s'attribuent sur leurs pères. L'auteur des *Caractères* s'est moqué cruellement de Cydias, mais Cydias a maintenant sa revanche. Car comment ne serait-il pas en lui-même étonné de la quantité de choses auxquelles il s'intéresse, et que ni La Bruyère ni ses amis, les grands défenseurs des anciens, ne soupçonnaient seulement? Mathématiques, astronomie, physique et chimie, anatomie, physiologie, géologie, histoire naturelle, qu'est-ce que Boileau, qu'est-ce que Racine ont su de toutes ces sciences, ou, pour mieux dire, quelle curiosité semblent-ils en avoir eue?

Siècle de grands talens bien plus que de lumières!

Un peu de religion, un peu d'histoire, le respect superstitieux de Virgile et d'Homère, d'Horace et de Pindare, l'usage du monde avec cela, du talent, quand on le pouvait, du génie, si l'on en avait, tel était « l'honnête homme » du siècle précédent. Son horizon était un peu borné. S'il n'y a pas moyen de lui en vouloir, — et encore vous verrez un jour qu'on lui en voudra, — du moins on peut le dire; et on le dit, en effet. « L'homme du monde » qui le remplace aura maintenant des clartés de tout. Il affectera l'universalité, il y croira atteindre. Serait-il homme? et du monde? s'il ne s'en savait à lui-même bon gré?

Ainsi, de toutes les manières, on le voit, l'idée du progrès chemine et se répand. Discrète encore chez Perrault, dans ses *Parallèles*, ironiquement agressive déjà chez Fontenelle, elle éprouve ses forces, et, grâce aux circonstances, elle se trouve bientôt, comme disait alors, plus « grande fille, » presque en naissant, qu'elle ne l'eût elle-même pensé. Le luxe l'accompagne, et les agrémens la suivent. Elle respire le plaisir ou la douceur de vivre.

Entrez ici : la foule des beaux-arts,
Enfans du goût, se montre à nos regards.
L'heureux pinceau, le superbe dessin
Du doux Corrège et du savant Poussin
Sont encadrés dans l'or d'une bordure;
C'est Bouchardon qui fit cette figure;
Et cet argent fut poli par Germain...

Que reste-t-il maintenant, que d'*organiser* une idée si féconde, et en l'étendant, en la diversifiant, en l'approfondissant, que de lui donner, avec l'air de sérieux, l'air aussi d'honnêteté, de gravité, d'autorité qui lui manquent encore? C'est ce que vont faire deux hommes, l'un, Fontenelle, dont nous avons parlé, et l'autre, Leibniz, dont les divinations ont comme anticipé jusque sur notre temps.

V.

Lorsque, comme Fontenelle, un homme de lettres a vécu tout juste cent ans moins un mois, et qu'ayant commencé d'écrire aux environs de la trentaine, il publie son dernier ouvrage, — la *Théorie des tourbillons cartésiens*, — à plus de quatre-vingt-quinze ans, c'est vraiment trahir sa mémoire que de l'*expédier* en une seule fois, comme font la plupart des historiens de la littérature, et, au contraire, pour lui rendre justice, ou pour apprendre à le connaître seulement, il faut que l'on commence, en quelque sorte, par le *diviser*. Bel esprit à ses débuts, quand la mode était encore au bel esprit, précieux et maniéré, prétentieux surtout, Fontenelle avait laissé voir, — dans ses *Dialogues des morts* déjà, puis dans ses *Entretiens sur la pluralité des mondes* et dans son *Histoire des oracles* — que le pédantisme de la galanterie, le désir mondain de plaire, le souci de l'opinion des salons et des ruelles, s'ils avaient peut-être fardé l'expression de sa pensée, n'en pouvaient du moins émousser la pénétration naturelle, gêner l'indépendance, ou contraindre la liberté. Nous avons dit, ou plutôt Garat nous a dit la petite révolution que ces livres aujourd'hui peu lus avaient opérée dans les esprits; comment, par quel heureux artifice de méthode et de langage à la fois, sans rien sacrifier de la dignité de l'érudition ou de la science, ils les avaient mises à la portée des belles dames; quelles perspectives enfin ils avaient ouvertes et de quelles inquiétudes nouvelles ils avaient comme animé les imaginations. Dans l'histoire de la littérature, là est le mérite et là l'honneur de Fontenelle. Avant Voltaire, avant Buffon, il a le premier conquis et annexé à la littérature le domaine de la science. On regrette seulement que, dans ses premiers ouvrages, effrayé peut-être lui-même de la nouveauté de l'entreprise, ou du ridicule même dont elle pouvait, en échouant, le couvrir, il n'ait pas montré plus de franchise, de décision et d'autorité.

Mais quand l'âge fut venu, le succès, — la réputation avec l'âge, les dignités aussi, — et quand le titre de secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences réorganisée l'eut investi d'une espèce de magistrature scientifique ou philosophique, Fontenelle eut le cou-

rage enfin d'être lui-même, et sans quitter pour cela tout à fait l'églogue ni la tragédie, sans renoncer à tenir dans les salons de son temps le rôle d'un arbitre des élégances intellectuelles, il se donna davantage à ces sciences dont il n'avait guère jusque-là qu'effleuré la superficie. Je n'oserais juger ici ni ses *Éloges académiques*, ni la manière dont il comprit ses fonctions de secrétaire perpétuel. Mais ce que je puis dire, c'est que, si l'on retrouve dans ses *Éloges* l'auteur de ses *Lettres galantes* et de ses *Pastorales*, si les fleurs, plus abondantes, y sont souvent aussi plus artificielles qu'on ne le voudrait, cependant la lecture, aujourd'hui même encore, en est singulièrement instructive, et le plaisir que nous y trouvons nous est un sûr garant du profit qu'en ont jadis tiré les contemporains de Fontenelle. De toutes les manières, par leurs épigrammes ou par leurs réticences, les *Éloges* persuadaient le respect, sinon encore la religion de la science. Et, pour le secrétaire perpétuel de l'Académie, je doute qu'aucun de ses successeurs ait rendu de plus grands services, de plus réels ou de plus durables, si c'est bien grâce à lui que deux idées sont entrées dans la science pour n'en plus sortir : l'une, qui l'a fondée, c'est l'idée de la *Stabilité des lois de la nature*; et l'autre qui l'a comme égalée aux proportions de l'immensité de l'univers : c'est l'idée de la *Solidarité des sciences*.

Ce sont, comme je l'ai dit ailleurs, deux idées cartésiennes. Mais je crois avoir également montré comment le jansénisme en avait arrêté ou suspendu le développement (1). Elles reparaissent avec Fontenelle, dont on sait, pour le dire en passant, que la foi cartésienne ira jusqu'à contester les théories de Newton. Essayons d'en montrer le rapport avec l'idée de progrès.

A peine est-il besoin d'insister sur la première. S'il n'y a de lois que du général, à plus forte raison, pourrait-on presque dire, il n'y en a que du permanent, de ce qui demeure, de ce qui subsiste identique à soi-même sous l'écoulement des phénomènes; et la notion de nécessité est inséparable de l'idée même de loi. Cette nécessité n'est pas toujours la même, toujours égale, toujours également contraignante ou coercitive. Mais si l'on peut quelquefois la tourner, et si l'on peut surtout quelquefois concevoir qu'il s'y mêle, pour parler comme les philosophes, un peu de contingence, on ne peut ni fonder, en dehors d'elle, ni concevoir ou former seulement l'idée de la science. C'est de là, sans le dire trop affirmativement, en termes trop provocateurs, — parce que ce n'est pas sa manière, toujours discrète, et puis, parce qu'il sait bien que la négation du « surnaturel particulier » ou du miracle est

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 novembre 1888, *Jansénistes et Cartésiens*.

impliquée dans cette notion de la nécessité des lois de la nature, — c'est de là que part Fontenelle pour fonder sa croyance au progrès. « La question se réduit, dit-il, à savoir si les arbres d'autrefois étaient plus grands que ceux d'aujourd'hui. Il ne paraît pas que les chênes du moyen âge aient été moindres que ceux de l'antiquité, ni les chênes modernes que ceux du moyen âge... La nature a entre les mains une certaine pâte qui est toujours la même, qu'elle tourne et retourne sans cesse en mille façons et dont elle forme les animaux, les plantes et les hommes. » On voit bien là, si je ne me trompe, la liaison des idées de progrès et de stabilité des lois de la nature. Pour que le progrès soit possible, il faut que nous puissions compter, en quelque sorte, sur la nature, et que, de siècle en siècle, ses révolutions ou ses caprices n'anéantissent pas notre science en en métamorphosant, en en subtilisant, si je puis ainsi dire, ou en en détruisant l'objet. Toute la physique, par exemple, ou toute la chimie ne tomberaient- elles pas, si nous pouvions craindre un instant que les propriétés de la matière ne fussent pas constamment les mêmes, — au moins pour nous? mais si la constitution intime de notre corps n'était plus demain ce qu'elle est aujourd'hui, que signifierait, en physiologie, par exemple, ou en médecine, le mot même de progrès? Comme l'on ne peut donc mesurer les distances qu'à partir d'un point fixe ou la quantité du mouvement qu'à partir d'une origine certaine, le progrès manquerait de repère et de critère à la fois si les lois de la nature n'étaient pas données comme immuables. Et c'est pourquoi, comme nous le disions, avant que l'idée de la stabilité des lois de la nature fût profondément entrée dans les esprits, l'idée de progrès ne pouvait pas s'organiser.

Elle ne le pouvait pas davantage aussi longtemps que les sciences, isolées les unes des autres, et sans liens ou privées de communications entre elles, continueraient de former, selon l'expression de Fontenelle, des « souverainetés indépendantes. » Plus nouvelle au XVIIIe siècle, ou renouvelée de plus loin que l'idée de la stabilité des lois de la nature, c'est à cette idée de la solidarité des sciences qu'il semble que le nom de Fontenelle doive surtout demeurer attaché. Je ne crois pas en effet qu'il y en ait une autre sur laquelle il soit revenu plus souvent, plus volontiers, — dans les grandes occasions, quand il écrit ses *Préfaces* pour l'*Histoire de l'Académie des Sciences*, — ni dont il ait mieux vu les conséquences à l'infini :

Jusqu'à présent, dit-il, dans la *Préface de* 1699, l'Académie des Sciences ne prend la nature que par petites parcelles. Nul système général... Les recueils qu'on présente au public ne sont composés que de morceaux détachés et indépendans les uns des autres. Aujourd'hui

on s'assure d'un fait, demain d'un autre, qui n'y a nul rapport... *Mais le temps viendra peut-être qu'on joindra en un corps régulier ces membres épars, et s'ils sont tels que l'on le souhaite, ils s'assembleront en quelque sorte eux-mêmes.* Plusieurs vérités séparées, dès qu'elles sont en assez grand nombre, offrent si vivement à l'esprit leurs rapports et leurs mutuelles dépendances, qu'il semble qu'après avoir été détachées par une espèce de violence les unes des autres, elles cherchent naturellement à se réunir.

On lit encore, dans une autre *Préface*, le passage suivant sur les rapports de la physique et de la géométrie.

La géométrie n'a presque aucune utilité si elle n'est appliquée à la physique, et la physique n'a de solidité qu'autant qu'elle est fondée sur la géométrie. Il faut que les subtiles spéculations de l'une prennent un corps, pour ainsi dire, en se liant avec les expériences de l'autre, et que les expériences, naturellement bornées à des cas particuliers, prennent, par le moyen de la spéculation, un esprit universel et se changent en principes. En un mot, *si toute la nature consiste dans les combinaisons innombrables des figures et des mouvemens*, la géométrie, qui seule peut calculer des mouvemens et déterminer des figures, devient indispensablement nécessaire à la physique, et c'est ce qui paraît visiblement dans les systèmes des corps célestes, dans les lois du mouvement, dans la chute accélérée des corps pesans; dans les réflexions et les réfractions de la lumière, dans l'équilibre des liqueurs, dans la mécanique des organes des animaux, enfin, dans toutes les matières de physique qui sont susceptibles de précision, car, *pour celles qu'on ne peut amener à ce degré de clarté, comme les fermentations des liqueurs, les maladies des animaux*, etc., ce n'est pas que la même géométrie n'y domine, mais elle y devient obscure et presque impénétrable par la trop grande complication des mouvemens et des figures.

Ajoutons quelques lignes encore, dont on verra mieux l'intérêt ou la portée philosophique, après cette apologie de la géométrie :

L'esprit géométrique n'est pas si attaché à la géométrie qu'il n'en puisse être tiré et transporté à d'autres connaissances. Un ouvrage de morale, de politique, de critique, peut-être même d'éloquence, *en sera plus beau, toutes choses égales d'ailleurs, s'il est fait de main de géomètre.* L'ordre, la netteté, la précision, l'exactitude qui règne dans les bons livres depuis un certain temps, pourraient bien avoir leur source dans cet esprit géométrique, *qui se répand plus que jamais, et qui, en quelque façon, se communique de proche en proche à ceux-mêmes qui ne*

connaissent pas la géométrie. Quelquefois un grand homme donne le ton à tout son siècle : celui à qui on pourrait le plus légitimement accorder la gloire d'avoir établi la gloire de raisonner était un excellent géomètre.

Non-seulement donc, si nous l'entendons bien, — car Fontenelle nous laisse aussi le soin de compléter sa pensée, — chaque science, en son particulier, physique ou géométrie, chimie ou histoire naturelle, progresse en s'enrichissant de vérités qu'elle ne connaissait pas ; mais chaque progrès qu'elle accomplit se répercute lui-même dans les autres sciences ; et ainsi la nature, assiégée dans ses derniers retranchemens, ne pourra tôt ou tard échapper à la nécessité de se rendre en livrant son secret. Il y a plusieurs théologies, il y a plusieurs philosophies ; il n'y a qu'une physique, et il n'y a qu'une histoire naturelle. Mais, de plus, à une certaine hauteur, les vérités qu'elles découvrent se rejoignent, se pénètrent, pour ainsi parler, se composent ensemble les unes les autres, et, dans une connaissance à la fois plus précise et plus étendue des rapports qu'elles soutiennent, en cela même consiste le progrès. « Amassons donc toujours, *au hasard de ce qui en arrivera*, des vérités de mathématiques et de physique. » S'il y en a par elles-mêmes d'apparemment inutiles, nous verrons qu'il est rare que « le concours de plusieurs vérités ne produise pas un usage. » Elles s'éclaireront les unes par les autres. Si nous n'en saisissons pas d'abord les liaisons ou les correspondances, les affinités plus cachées, d'autres viendront après nous qui les apercevront, grâce à nous. Ne négligeons même pas les singularités. « La nature, à force de multiplier et de varier ses ouvrages, ne peut s'empêcher quelquefois de trahir son secret. » Préparons-nous à le surprendre, car l'intelligence aussi fait des progrès, et la lente accumulation des faits tend d'elle-même, pour ainsi parler, au perfectionnement des méthodes. Et enfin « au pis-aller, » comme dit Fontenelle, quand toutes ces vérités devraient demeurer « infécondes » par rapport aux « usages sensibles ou grossiers, » nous n'en aurions pas moins, en l'imitant, retracé ou recréé le tableau même de la Nature.

Étendons-nous peut-être ici la pensée de Fontenelle au-delà de sa vraie portée? Je ne le crois pas, quand je l'entends lui-même nous dire, en s'étonnant de la « grandeur et de la rapidité du progrès des sciences » de son temps, qu'il ne craint qu'une chose, qui est de « laisser peut-être aller trop loin ses espérances pour l'avenir. » On pourrait presque lui faire honneur, là-dessus, d'avoir « espéré, » sinon prévu, la vapeur et l'électricité. Mais il a fait bien davantage encore, si, pour avoir posé et prouvé la solidarité des sciences, il a permis à l'idée du progrès de devenir une conception

totale de l'univers, et ainsi de s'opposer aux conceptions des théologiens, comme aussi générale qu'elles-mêmes. C'est ce qu'il faut bien savoir pour comprendre l'esprit du XVIIIe siècle. S'il leur a paru que l'idée de progrès était incompatible avec l'idée chrétienne, nous en avons indiqué quelques-unes des raisons, qui se développeront à mesure que nous avancerons dans la suite de ces *Études*, mais celle-ci n'est certes pas la moindre. Aux grandes questions dont la théologie chrétienne, et, — nous pouvons déjà le dire, — les religions en général, n'avaient jusqu'alors donné que des solutions arbitraires, en tant que fondées sur une révélation qui ne pouvait elle-même se prouver que par des moyens tout humains, à ces mêmes questions, il a semblé aux hommes du XVIIIe siècle que l'idée de progrès donnait des réponses nouvelles, plus rationnelles, sinon plus satisfaisantes, en tant que toujours démontrables, puisqu'enfin l'expérience en était le dernier juge. Et je ne dis pas qu'ils eussent raison ! C'est ce qu'il sera temps d'examiner plus tard, quand Voltaire, par exemple, ou d'Alembert et Diderot, dans leur *Encyclopédie*, dénonceront comme à pleine bouche une contradiction que Fontenelle n'a pas même indiquée nettement, dont il s'est contenté de fortifier l'un des deux termes. Mais c'en était assez alors, entre 1700 et 1715, pour éveiller l'attention, sans inquiéter le pouvoir ni les gardiens du dogme; et c'est ce qu'il a fait. On ne saurait, en effet, trop rappeler à ce propos que la confiance imperturbable qu'il met dans le progrès a pour contre-partie les épigrammes toujours très vives qu'il ne perd pas presque une occasion de lancer à la théologie, ou même à la métaphysique. Bayle revit encore à cet égard en lui : un Bayle plus savant, d'une autre manière, plus pratique, plus expérimentale, un Bayle plus fin, et plus « homme du monde; » mais un Bayle tout aussi contentieux, tout aussi décisif, et, — quand on les connaît bien l'un et l'autre, — tout aussi dogmatique.

Cependant, du fond de l'Allemagne, à peu près dans le même temps que Fontenelle prononçait les premiers de ses *Éloges*, Leibniz écrivait dans l'*Avant-propos* de ses *Nouveaux essais sur l'entendement humain :* « Rien ne se fait tout d'un coup, et c'est une de mes plus grandes maximes et des plus vérifiées que la nature ne fait jamais des sauts. J'appelais cela la loi de continuité, lorsque j'en parlais autrefois dans les *Nouvelles de la république des lettres,* et l'usage de cette loi est très considérable en physique. » Composés en 1704, les *Nouveaux essais* n'ont paru qu'en 1765; mais cette « loi de continuité » fait pour ainsi parler le fond de la philosophie de Leibniz. Aussi, parmi les expressions qu'il en a données, ou les applications qu'il en a faites lui-même, n'aurait-on vraiment qu'à prendre comme au hasard. Si, de préférence à

toutes les autres, je choisis la suivante, c'est qu'après avoir entendu Fontenelle sur la géométrie et sur la physique, j'ai pensé qu'il serait intéressant d'entendre Leibniz sur l'histoire naturelle.

En commençant depuis nous, dit-il donc, en allant jusqu'aux choses les plus basses, c'est une descente qui se fait par fort petits degrés, et par une suite continue de choses qui diffèrent fort peu l'une de l'autre. Il y a des poissons qui ont des ailes et à qui l'air n'est pas étranger, et il y a des oiseaux qui habitent dans l'eau et qui ont le sang froid comme des poissons. Il y a des animaux qui approchent si fort de l'espèce des oiseaux et de celle des bêtes qu'ils tiennent le milieu entre eux. Les amphibies tiennent également des bêtes terrestres et aquatiques. Il y a des bêtes qui semblent avoir autant de connaissance et de raison que quelques hommes, et il y a une si grande proximité entre les animaux et les végétaux que, si vous prenez les plus imparfaits des uns et les plus parfaits des autres, à peine remarquez-vous aucune différence considérable entre eux. Ainsi les espèces sont liées ensemble et ne diffèrent que par des degrés presque insensibles...

Le principe de continuité, qui est hors de doute chez moi, pourrait servir à établir plusieurs vérités importantes dans la véritable philosophie, laquelle, s'élevant au-dessus des sens et de l'imagination, cherche l'origine des phénomènes dans les régions intellectuelles. Je me flatte d'en avoir quelques idées, mais ce siècle n'est pas fait pour les recevoir.

Ce n'est pas à nous d'entreprendre ici de reconstituer cette « véritable philosophie » dont parle Leibniz ; mais est-ce bien lui qui parle, et ne dirait-on pas déjà du Buffon, ou du Lamarck, ou du Darwin ? On pourrait s'y tromper. En tout cas, cette idée de *continuité*, survenant à celle de la solidarité des sciences et à celle de la stabilité des lois de la nature, achevait de donner à l'idée du progrès, — déjà déterminée dans sa forme par les deux autres, — ce que j'appellerai sa loi secrète, son principe interne de développement, et sa raison suffisante. Fontenelle avait comparé le mouvement de l'histoire ou de l'humanité, « ce mouvement qui agite les nations, qui fait naître et qui renverse les États, » au « grand et universel mouvement qui a arrangé toute la nature. » Par la loi de continuité, Leibniz, lui, les fait rentrer l'un et l'autre, les range, et les classe tous deux sous l'unité d'un même principe. De même que la nature ne va que « par degrés insensibles, » — *pedetentim, non saltatim*, — ainsi, l'humanité, qui est dans la nature, avance lentement et péniblement vers son but, quel qu'il soit, mais elle marche! Elle marche ; et l'agitation qu'elle se donne n'est point vaine ; et si

quelquefois ses efforts ont semblé retomber au néant, c'est que l'on a mal regardé! Rien ici, pas plus qu'ailleurs, ne se perd ni ne se crée, mais tout change et se transforme en mieux. Notre condition est à peine meilleure que celle de nos pères ; elle l'est cependant ; et celle de nos fils sera meilleure encore!.. Heureux optimisme! que tempèrent encore chez l'auteur des *Essais de théodicée* son sens métaphysique, sa connaissance aussi de l'homme, sa science même de l'histoire et du droit, mais que l'on sait à quels excès nos « philosophes » porteront un jour! En héritant de Leibniz cette belle idée de continuité, ils n'oublieront qu'un point : c'est que le nombre et la lenteur des transitions qui la réalisent dans le temps font partie de sa définition même, et ils n'en retiendront que ce qu'elle semble autoriser de vastes, de lointains, de chimériques espoirs!..

Quoi qu'il en soit, dès à présent, et comme j'espère qu'on le voit, avant même que Louis XIV ait cessé de régner, nous tenons l'une des idées maîtresses du siècle qui commence. Où donc lisais-je, tout récemment, que, « dans la plus grande partie du XVIIIe siècle, au moins dans ses noms les plus populaires, il y a une éclipse presque complète de l'idée de progrès? » L'auteur ne faisait exception que pour le seul Vico. Mais « ni Montesquieu, disait-il, ni Rousseau qui mettait l'âge d'or dans l'état de nature, ni Diderot, qui dans l'*Encyclopédie* n'a fait aucune place au mot nouveau de *perfectibilité*, ni Voltaire, aucun d'eux n'a eu le pressentiment du grand rôle que cette idée allait remplir sur la scène du monde. » C'est ce que j'ai quelque peine à croire, et je dirai prochainement pourquoi. Peut-être alors conviendra-t-on que si le mot de *perfectibilité* « n'a point de place dans l'*Encyclopédie*, » c'est ce qui n'importe guère, si l'idée de progrès en est l'âme. Mais avant de venir à l'*Encyclopédie*, dont la publication ne commence qu'en 1750, et après avoir essayé de montrer les commencemens de l'idée de progrès, il nous faut en suivre la fortune, les transformations ou les déviations ; examiner si peut-être, entre 1715 et 1750, quelques autres idées ne l'ont pas gênée, ou suspendue, ou plutôt favorisée; tâcher aussi, tâcher surtout d'en marquer les principales étapes, et, — pour finir par une comparaison dont la justesse excusera la banalité, — si nous avons reconnu les sources du fleuve, il nous faut nous efforcer de dire, à travers les campagnes, l'orientation de son cours, le nombre de ses affluens, la sinuosité de ses rives, et la force de ses eaux.

FERDINAND BRUNETIÈRE.

NOTES SUR LE BAS-VIVARAIS

II[1].

LES HABITANS.

Giraud-Soulavie, avant qu'il devînt le compilateur et le libelliste abondant qui joua un rôle assez plat durant la période révolutionnaire, avait écrit une *Histoire naturelle* de son pays natal; on y trouve, au milieu de beaucoup de fatras, des faits et des vues. Celle-ci entre autres : « Une longue étude de l'histoire ancienne et moderne du Vivarais m'avait appris que le génie du peuple d'un canton variait de celui du peuple voisin d'une manière singulière. Ayant étudié spécialement les territoires volcanisés et ceux qui ne le sont point, je remarquai que le caractère des habitans changeait comme les terrains. La combinaison du physique et du moral me confirma dans cette croyance. L'histoire m'a appris surtout que les habitans des régions volcanisées furent les premiers rebelles dès l'époque de nos guerres civiles; que la rébellion s'y soutint plus longtemps, et que ces régions ont le plus coûté de travaux aux officiers du roi préposés pour civiliser ces contrées, pour dompter la fierté et l'indépendance vivaroises, pour asservir à la société le naturel du montagnard fougueux et revêche (2). »

Comme tous les faiseurs de systèmes, Soulavie est conduit par

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre.

(2) *Histoire naturelle*, t. II, ch. XIV. — M. Mazon vient de publier une *Histoire de Soulavie*, 2 vol., chez Fischbacher, où il donne des détails curieux et des documens inédits sur le personnage, qu'il juge avec l'indulgence d'un compatriote.

le sien à l'absurde; on doit être belliqueux dans le terrain « volcanisé, » pacifique dans le calcaire; tant pis pour les localités où l'histoire proteste contre la simplicité de ce classement. L'écrivain, à force d'arguties, plie l'histoire à sa thèse. Laissons-le dans les difficultés où il se débat, et retenons de son observation ce qu'elle a de généralement exact. Les populations vivaroises présentent, d'un canton à l'autre, les différences tranchées que nous avons constatées dans la nature du sol et le caractère des paysages. Cette diversité doit tenir au mélange des races, non moins qu'à l'empreinte des lieux sur le génie humain. Dans la vallée du Rhône, le grand chemin où se sont croisés et fixés tous les envahisseurs de la Gaule, on chercherait vainement un type particulier : c'est le sang de France le plus mêlé. Au contraire, les districts montagneux ont fidèlement gardé, comme des dépôts fossiles, les restes de peuples disparus; au sud, des familles sarrasines; dans le haut pays, au pied du Mézenc, la pure race gauloise de l'Auvergne et du Velay. Quand on arrive sur le plateau du Béage, les figures des gens que l'on rencontre n'ont plus rien de commun avec celles des habitans de la plaine; uniformément pareilles, elles frappent par je ne sais quoi de lourd et d'inachevé, surtout chez les femmes. Sous le petit chapeau de feutre noir des dentellières du Puy, on dirait que toutes ces faces rondes, placides, ont été découpées d'un même tour de compas dans une même pièce de chair rouge. Dans l'épaisseur des larges crânes, la pensée bat d'un rythme très lent, l'excitation quotidienne du journal ne l'a pas encore activée. Des idées rares, chétives, s'y enracinent fortement, comme les hêtres rabougris clairsemés sur ces tables de lave. Beaucoup de montagnards n'ont jamais dépassé le rayon de quelques kilomètres où ils promènent leurs troupeaux; aller plus loin, c'est pour eux quitter « le pays, » une grosse et difficile affaire. Qu'ils apportent peu d'images et de sentimens dans le petit cimetière du Béage, quand leurs cerveaux viennent s'y vider! Au siècle dernier, ces gens des hauts lieux vivaient encore dans un état de sauvagerie redoutable; un aide de Cassini, envoyé au Mézenc pour y relever la carte, fut mis en pièces par les habitans du village des Estables. Je me souviens des *pagels*, — c'est le nom local des montagnards, — qui descendaient dans la vallée du Rhône, quand j'étais enfant, pour louer leurs bras au temps des foins et de la moisson. On était à la fin du second empire, et les plus vieux d'entre eux ne savaient pas répondre quand on leur demandait qui régnait sur la France; ils refusaient obstinément les paiemens en billets de banque; ils n'avaient pas repris confiance dans le papier depuis la dépréciation de 1848.

Aujourd'hui, les *pagels* ont plus de communication avec le

monde. Leurs mœurs sont douces et honnêtes. Ils font bon accueil à l'étranger, mais avec une nuance de réserve. Attachés aux vieilles coutumes, graves et peu expansifs, comme tous les gens pauvres qui vivent sous le plein ciel, les querelles religieuses d'autrefois, les querelles politiques de nos jours ne montèrent guère jusqu'à eux. Le peu de lumière intérieure qu'ils reçoivent leur vient encore de l'ancienne lampe, celle de l'Église. C'est un phénomène bien curieux que le recrutement du monde clérical sur le faîte des Cévennes. Quelques cantons limitrophes, dans l'Ardèche, la Haute-Loire et la Lozère, fournissent à eux seuls, aux clergés régulier et séculier, un contingent supérieur à celui de certaines provinces de France qui comptent plusieurs départemens très peuplés. Les familles nombreuses, — elles le sont presque toutes dans la montagne, — envoient de bonne heure une partie de leurs garçons et de leurs filles au Puy, capitale ecclésiastique de la région. Ces enfans sont répartis dans les noviciats, séminaires, couvens, qui font du Puy une petite Rome montagnarde. On montre le latin aux garçons les mieux doués, on les prépare pour la prêtrise; les autres sont versés aux Frères de la Doctrine chrétienne. Les filles prennent le voile chez les Sœurs de charité ou entrent dans les congrégations de Béates, si multipliées sur le sol du Velay.

Veut-on voir par un exemple comment s'emplit et s'écoule cet intarissable réservoir? J'ai été reçu dans une des granges qui s'élèvent aux sources de la Loire, aux pieds du Gerbier-de-Joncs. Le maître du lieu dormait dans une soupente, parfaitement ivre, contre une barrique de vin d'Aubenas qu'il avait rapportée de sa dernière course et vigoureusement saignée. Sa femme, vaillante et entendue, représentait seule le gouvernement; elle ne marquait plus d'âge, je l'aurais crue très vieille, sans les marmots qui grouillaient autour de sa chaise. Elle me dit qu'elle avait dix enfans, sans compter, ajoutait-elle, « ceux qui reposent chez le bon Dieu. » L'aîné suppléait son père dans l'exploitation de la propriété; les autres étaient déjà enrôlés ou allaient l'être à leur tour dans les diverses milices cléricales. La fille aînée, religieuse à Longjumeau où un oncle l'avait placée, était partie un matin de sa montagne, toute seule, pour aller s'abattre dans le couvent après ce grand vol. Une petite de treize ans, qui a déjà sa dot, 340 francs dans une bourse, sera conduite en octobre à une maison du Puy. Un garçon de seize ans entrera à la Toussaint au noviciat des maristes. La fermière compte parmi ses parens, frères, oncles ou cousins, quatorze prêtres; elle me montre avec orgueil la photographie de son frère, licencié et professeur dans un petit séminaire en Champagne. Un cousin est missionnaire au Cap; un autre, évêque en Amérique, elle ne sait pas dire en quel pays. C'est l'histoire, ajoute

mon hôtesse, de la plupart des granges voisines, où les enfans pullulent et essaiment de même. — Comme ce ruisselet qui sera la Loire, le grand fleuve d'apostolat et de dévoûment a ses principales sources sur ces plateaux, d'où il se répand sur le monde. Sources ténébreuses, misérables; ici, à regarder les choses sans faux idéalisme, le fleuve sacré sort de cette barrique de vin d'Aubenas. Une opération mystérieuse va l'épurer, faire des forces nobles avec ces résultantes d'instincts brutaux; travail perpétuel de l'esprit qui agit dans la nature et dans l'histoire. Les demi-savans le voient mal, faute de réflexion sur la chimie de l'univers; leur vue s'arrête et se dégoûte aux élémens imparfaits, souvent ignobles, que la nature fait concourir à ses hautes transmutations. Les mœurs et les idées arriérées de la montagne sont un objet de scandale pour le commis-voyageur et le maître d'école qui portent là-haut les articles modernes. J'entendis un jour les propos indignés que tenaient deux de ces compagnons, dans une auberge où nous déjeunions côte à côte : « Tant qu'on n'aura pas républicanisé ce pays, il en restera au xve siècle, » disait le plus animé des deux. — Sans doute, le fleuve qui descend du Gerbier roulera quelques parties de fanatisme, d'obscurantisme ; ses eaux, pauvres gouttes humaines, ne seront pas toujours limpides et bienfaisantes. La Loire aussi déborde et fait du mal; ses riverains la maudissent alors. Demandez-leur s'ils voudraient supprimer la distributrice de vie, l'âme de leurs champs.

Ces villageois du Val de Loire, annexés administrativement au département de l'Ardèche, se rattachent par leurs affinités naturelles et historiques aux populations du Gévaudan et du Velay. Le Vivarais commence en réalité plus bas, sur les pentes des Boutières et du Coiron, dans la région inclinée vers le sud qui descend du châtaignier au mûrier. Là se trouvent ces foyers volcaniques dont parle Soulavie, au propre et au figuré; là s'est formée une race moins lourde, moins exclusive que celle de la haute montagne, plus remuante, plus affinée à mesure qu'elle se rapproche du Rhône et des vives flammes de soleil, plus profondément travaillée par les vicissitudes de l'histoire. Les guerres de religion furent le fait capital de son existence, celui dont les effets se font encore sentir aujourd'hui. Nulle part en France elles n'eurent le caractère d'âpreté et de durée qu'on leur vit en Vivarais; la plus forte passion qui puisse agiter les âmes se greffait là sur les rivalités naturelles des clans montagnards, sur l'esprit d'indépendance qui les anime. On sait que les convulsions de la réforme se prolongèrent dans les Cévennes jusqu'à la fin du règne de Louis XIV. Les dragonnades et le supplice des derniers camisards ont clôturé l'ère héroïque; mais, dans les cœurs mal pacifiés, les divisions et les rancunes qui datent

de cette époque se sont perpétuées jusqu'à nos jours; les partis politiques actuels vivent principalement de ce triste héritage.

A l'approche de la révolution, tout ce qu'il y avait de souffrance et de haine civile dans la mémoire des vaincus fut un instant oublié, noyé sous l'irrésistible courant d'espérance et de concorde qui passa sur notre pays. Les trois ordres de la province, réunis à Villeneuve-de-Berg, le chef-lieu du bailliage du Bas-Vivarais, rivalisèrent d'enthousiasme et d'abnégation. La fusion solennelle des Français s'accomplit dans la chapelle des Pénitens, où s'assemblaient les délégués du tiers. L'an dernier, comme je cherchais à Villeneuve-de-Berg quelques documens sur ces journées mémorables, on me dit que je trouverais les procès-verbaux des séances chez le curé de la Villedieu, petite paroisse qui occupe l'emplacement de l'ancienne et puissante abbaye de ce nom. J'y arrivai à une heure avancée de la soirée, à travers des choses enchantées par la chaude splendeur d'une nuit d'août. La clarté des étoiles évoquait les ruines du cloître féodal: clarté si vive que je trouvai sans peine la petite cure, endormie à l'ombre de ces aïeules monacales. Le prêtre m'y reçut sur une terrasse tout odorante de balsamines en fleur, où des rayons hardis comme ceux de la lumière diurne se jouaient dans le rideau de plantes grimpantes. Il alluma sa lampe de cuivre, le *chalel*, dont la forme n'a pas varié depuis l'époque romaine, il tira d'une armoire des liasses de papiers jaunis, écussonnés aux armes de France. Et l'aube de quatre-vingt-neuf se leva des feuillets moisis, tristement ironique au milieu de ces ruines, dans la force en travail de l'impassible nature, qui vit les rêves avortés des ancêtres comme elle voyait ce soir-là les nôtres, avec ce même regard de mère sourde, vaguement bonne, indifférente aux cris de ses enfans qui n'ont pas de sens pour elle. Chaque ligne témoignait des généreuses ardeurs, des courtes illusions de nos pères, à l'heure où ils crurent changer le monde et le cœur humain, secouer tout le poids de misère du passé, entrer dans la félicité définitive. M. Delière, procureur du roi, disait dans son discours :

Ames fortes, esprits éclairés, amis de la vertu, connaissez-vous, respectez-vous. Vous voilà chargés de coopérer à une résurrection nationale, en procurant, autant qu'il est en vous, une régénération indispensable dans les finances, dans les principes et dans les lois... Le peuple est consterné, le cultivateur arrose de ses larmes le champ qui, par l'excès de l'impôt, ne fournit plus à sa subsistance. Le journalier, plus malheureux encore, prend sur sa pauvreté même pour les besoins de l'État. Un ciel serein roule sur nos têtes, la misère est à nos pieds,

le commerce languit, l'agriculture est sans vigueur, toutes les ressources de la prospérité publique sont taries...

M. de Barruel, juge mage et lieutenant-général en la sénéchaussée, annonçait ensuite comment la France allait renaître sous la main de Necker :

... Régénérer le bonheur public, rétablir des finances épuisées, s'affranchir d'un esclavage subalterne, auquel nous étions presque asservis : ce sont là, messieurs, les objets intéressans qui, dans ce moment, occupent tous les Français... La sagesse du monarque lui a inspiré le rappel d'un ministre, désiré de ses peuples, et que nous pourrions à juste titre appeler le génie tutélaire de la France...

Puis venait la renonciation de la noblesse, apportée aux gens du tiers, dans la chapelle des Pénitens, par les deux députés de l'Ordre, MM. d'Antraigues et de Vogüé :

Messieurs, je saisis avec empressement cette occasion pour adhérer de nouveau, au milieu de vous, aux vœux que vous avez formés de demander une administration plus constitutionnelle et vraiment représentative de tous les ordres, et je renonce à cet égard à tous les privilèges dont je jouissais à cause de mes baronnies.

Les déclarations se succédaient, toutes animées de la même cordialité, de la même confiance dans l'avenir... Ces ombres revécurent, et leur belle chimère avec elles, tant que brûla le *chalel* du curé de la Villedieu. Je pris congé. Sur la route, dans les champs où grésillaient les cigales, mon guide m'entretenait de la dureté des temps, de l'impôt trop lourd, de l'agriculture épuisée, de la crise du commerce, des monopoles reconstitués, d'actes administratifs qu'il qualifiait d'arbitraires,.. comme il y a cent ans, comme toujours.

Trois années après les effusions de Villeneuve-de-Berg, le comte de Saillans appelait au camp de Jalès les paysans catholiques et royalistes, armés pour défendre leur foi, leur roi. Les passions des camisards se rallumaient chez les patriotes, qui incendiaient les châteaux, dévastaient les églises. Le vieil antagonisme entre l'esprit de fidélité et l'esprit d'émancipation mettait derechef ces hommes aux prises; sous des noms et des prétextes nouveaux, c'était la lutte séculaire qui continuait.

Si l'on veut comprendre comment le paysan vivarois s'est transformé depuis cent ans, il faut lire l'opuscule d'un habitant de Largentière, intitulé *Mon canton*. Cette monographie dénote chez celui qui

l'a écrite une rare sagacité dans l'observation. Il étudie la rupture progressive du faisceau de croyances qui constituait jadis l'être moral de ce paysan : Dieu, le roi, le pays. Il montre l'émiettement et l'incertitude croissante des consciences, à mesure que la société se fractionnait en trois groupes : les hommes qui aimaient le pays sans Dieu et le roi ; ceux qui aimaient le roi sans le pays ; ceux qui aimaient Dieu sans le pays et le roi. — « Tiraillé par toutes ces affirmations contradictoires qui bouleversaient son sens moral, le paysan ne crut bientôt plus à rien en politique. Il resta cependant religieux et monarchiste, mais par besoin de sécurité personnelle : l'instinct de conservation lui faisant comprendre que le désordre serait là où ne se trouveraient plus ni chef spirituel, ni chef temporel. Il avait un roi, son curé n'était pas persecuté ; il vécut tranquille pendant un demi-siècle, devenant sceptique sans le savoir, pratiquant la chose sans connaître le mot, et n'ayant qu'un objectif : l'augmentation de son bien-être matériel, de l'étendue de ses jouissances. »

La république de 1848, avec ses quarante-cinq centimes, ne fut pour nos campagnes, à peu d'exceptions près, qu'un rapide cauchemar d'épouvante. Le second empire vint les rassurer. Il répondait aux instincts dominans de la masse rurale, telle que l'avait façonnée un demi-siècle de révolutions : besoin d'égalité dans l'ordre, défiance enracinée contre tout ce qui se réclamait de l'ancien régime, désir d'un gouvernement fort, mais constitué en dehors des conditions qui avaient fait la force des gouvernemens dans le passé. De plus, on vendait cher les denrées, et la fibre patriotique était agréablement chatouillée par les échos de Crimée, d'Italie. Quand l'empire s'écroula dans un désastre militaire, ce fut une stupeur pour nos montagnards : rien ne les avait préparés à ce dénoûment. Ils virent d'abord de fort mauvais œil les essais de reconstitution du pays sous l'étiquette républicaine ; ils ne pouvaient prendre au sérieux un pouvoir trop mal représenté. Le gouvernement de la défense nationale se fit le plus grand tort en peuplant l'administration provinciale d'aventuriers grotesques ou tarés. Il y a dans nos vieilles familles d'agriculteurs un sentiment très vif de dignité et d'honnêteté ; elles ne donnent leur respect qu'à bon escient ; elles le refusèrent alors, elles le refusent depuis vingt ans à certains administrateurs ou magistrats municipaux qui ont singulièrement retardé la conversion des récalcitrans à la république.

Au lendemain de 1870 et durant les années qui suivirent, les électeurs ardéchois donnèrent de fortes majorités à leurs députés conservateurs. Dans leur pensée, ces représentans avaient un mandat très simple et très urgent : panser les plaies de la France, pour laquelle nos mobiles s'étaient vaillamment battus, rétablir

l'ordre, et « mettre quelqu'un » au plus vite. Les électeurs commencèrent à se décourager, quand il leur fut prouvé que les braves gens auxquels ils confiaient ce mandat étaient capables de toutes les bonnes actions, excepté de « mettre quelqu'un. » Pour quelles causes on n'y réussissait pas, c'était trop difficile à débrouiller au fond de la montagne; les électeurs voyaient seulement qu'on n'y réussissait pas, après un long crédit de temps et de bonne volonté. Ils ne comprirent rien au Seize-Mai, et je crois qu'il serait vraiment injuste d'en tirer argument contre leur intelligence. Quand l'axe du pouvoir central se déplaça de droite à gauche, ils n'y furent pour rien; mais leurs appréhensions de la première heure contre la république s'étaient calmées; elle gagnait des sympathies dans la nouvelle génération, et, le découragement aidant, les vieux étaient tout prêts à s'y résigner, pourvu qu'elle fût ordonnée et tolérante.

N'était son mauvais renom dans le passé, et ses fautes dans le présent, elle aurait rencontré peu de résistance en ce pays de Vivarais, qui semble façonné par toutes ses conditions sociales pour cette forme de gouvernement. S'il y a quelque part une pure démocratie rurale, comparable à celle des cantons suisses, c'est dans la montagne cévenole. Sur ces rochers couverts de donjons ruinés, où la féodalité eut de si fortes prises et laissa de si grands souvenirs, la métamorphose opérée par notre siècle a été complète. La plupart des familles considérables qui possédaient le sol il y a cent ans se sont éteintes; d'autres ont quitté une province pauvre, d'accès difficile, où rien ne se prête à la grande existence telle qu'on l'entend aujourd'hui. Quelques anciens gentilshommes demeurent fidèles au pays natal; la modicité de leur fortune limite leur rôle social; ils vivent près du paysan, sur le petit bien qu'ils font valoir, avec une noble simplicité qui les rapproche de leurs voisins. Les situations perdues n'ont pas été remplacées par de grosses fortunes industrielles. La tenure du sol en fermage est une exception fort rare. On n'y trouverait nulle part ces grandes propriétés qui se perpétuent ou se recréent dans d'autres provinces de France, maintenant les influences d'en haut, exaspérant les convoitises d'en bas.

La bourgeoisie des petites villes forme une classe indépendante, justement fière de son ancienneté, de son intégrité de mœurs; mais l'esprit d'entreprise n'est guère développé dans ces familles patriarcales, qui vivent sur elles-mêmes, administrent avec une sévère économie le bien patrimonial, et subissent les révolutions sans rien faire pour les précipiter ou les détourner. D'ailleurs les élémens urbains comptent peu devant la supériorité numérique des campagnes. Exception faite d'Annonay, agglomération indus-

trielle de papeteries et de mégisseries qui a groupé 18,000 habitans sur la limite septentrionale du département, dans une région rattachée au Lyonnais, séparée par la géographie et par les intérêts de la contrée que j'étudie, — le Vivarais proprement dit ne compte pas une ville de 10,000 âmes. Privas, le chef-lieu, en a moins de 8,000 ; quelques centaines de plus à Aubenas, centre du bas pays ; les deux sous-préfectures, Tournon et Largentière, ont l'une 5,000, l'autre 3,000. Villeneuve-de-Berg, l'ancienne capitale, est aujourd'hui morte et délaissée, en dehors des routes commerciales. On rencontre sur les bords du Rhône quelques exploitations de minerai, à La Voulte, au Pouzin ; entre le Teil et Viviers, la roche calcaire est débitée par des fabriques de chaux et de ciment qui ont pris un grand essor. Mais malgré les quelques cheminées d'usines qui pointent entre ses montagnes, l'Ardèche, prise dans son ensemble, peut être considérée comme un département presque exclusivement agricole.

La terre, extrêmement morcelée, y est exploitée par le petit propriétaire. Terre pauvre, frappée depuis un quart de siècle par tous les fléaux. Sur les hauts plateaux, elle est abandonnée aux pâturages, elle porte à peine quelques seigles qui mûrissent en septembre. Suivant l'expression pittoresque d'un de mes interlocuteurs, « il n'y a rien ici, les nuages mangent tout. » Dans la région intermédiaire, le châtaignier est la principale ressource du paysan ; c'est par des prodiges de labeur et de ténacité que le montagnard réussit à fixer la vigne et le blé sur les pentes abruptes ; des terrasses en pierres sèches, étagées jusqu'au sommet, soutiennent d'étroites bandes de terre. Il n'y a guère d'autres champs dans les vallées torrentueuses que j'ai décrites. Leurs habitans traîneront une vie misérable, tant que l'on ne procèdera pas au reboisement en grand, d'une façon suivie et méthodique : ce serait le salut du pays, le seul moyen de conjurer des inondations chroniques et de retenir les dernières terres arables, qui fuient entre les mains du cultivateur sur ces roches déclives. Les cultures étendues, vignobles et mûriers, ne commencent que dans les larges vallées méridionales. Développées de bonne heure en Vivarais par les leçons et les exemples de notre illustre compatriote Olivier de Serres, elles firent longtemps la richesse de cette province, appauvrie aujourd'hui par les maladies de la vigne et du ver à soie. Depuis quelques années, les vignobles se reconstituent par l'introduction des cépages américains ; l'industrie de la soie paraît irréparablement atteinte. Grâce aux découvertes de M. Pasteur, — que de fois j'ai eu le plaisir d'entendre bénir ce nom aimé sur les bords de l'Ardèche ! — des grainages garantis par

l'examen microscopique ont rendu quelque sécurité aux éducateurs. Mais le mûrier languit sur un sol qui semble épuisé pour cet arbre; on l'arrache en bien des endroits, on ne le replante nulle part. Actuellement, dans le canton de Villeneuve-de-Berg, l'hectare labourable vaut 6,000 francs et en rapporte 75. Les bras se font rares. Un courant d'émigration plus sensible chaque année emporte les ouvriers agricoles vers les villes, à Saint-Étienne, à Lyon. Cependant rien ne rebute l'amour du paysan propriétaire pour son maigre lopin. Il se plaint, il se plaint toujours, il ne lâche pas prise. Quelle race courageuse! Après l'inondation de 1890, qui fit près de cinquante victimes et causa des dommages évalués à plusieurs millions, les riverains de l'Ardèche excitèrent l'admiration de tous les témoins par leur résignation tranquille, par la résolution avec laquelle ils se remirent à l'ouvrage, dès le lendemain, dans leurs champs dévastés.

Si l'on se rappelle maintenant l'humeur indépendante qui fut de tout temps le trait caractéristique de cette race, on comprendra que j'aie signalé dans nos montagnes vivaroises un type achevé de démocratie rurale, une petite Suisse française, avec sa population de pâtres, de libres agriculteurs, de bourgeois aux habitudes modestes, cantonnés dans l'horizon restreint de leur bourgade. Si l'on tient compte en outre du goût décidé de nos paysans pour le gouvernement établi, quel qu'il soit, on s'étonnera que l'adaptation d'un pareil peuple à la république ait pu souffrir quelques difficultés. Ces difficultés proviennent de deux causes : une question de personnes, une question de principe.

Bon nombre de gens ne viennent pas à la république, parce que la république s'offre à eux sous les traits de leurs rivaux d'aujourd'hui et d'hier, de leurs adversaires de toujours, du clan d'en face. Ils ne sont pas grands théoriciens d'abstractions; la république ne saurait être pour eux une personne morale, une catégorie constitutionnelle. C'est le gouvernement servi par M. Un Tel, donc un mauvais gouvernement; c'est surtout le gouvernement dont M. Un Tel se sert contre eux, donc un gouvernement abominable. Les premiers promoteurs de l'idée républicaine furent ici, comme partout, les esprits remuans, inquiets, affranchis de beaucoup de traditions chères à la masse du peuple. C'étaient les fils des libéraux protestataires sous l'Empire, les petits-fils des patriotes de la révolution, les arrière-neveux des camisards, et, il faut toujours en revenir là, des combattans huguenots de jadis. Or, sous peine de ne rien comprendre au classement et aux manifestations des partis entre Nîmes et Privas, on doit se persuader que toutes nos divisions politiques ultérieures ne font que continuer l'irréparable déchirement qui s'est produit au XVIe siècle. Il suffit que l'une des confes-

sions arbore un drapeau pour que l'autre se range sous le drapeau opposé, parfois en faisant violence à ses goûts et à ses intérêts. Les petites feuilles régionales qui défendent la cause catholique et conservatrice ont la détestable habitude de prodiguer à tous leurs adversaires cette épithète de *huguenots*, variée seulement par celle de *francs-maçons ;* les deux se confondent volontiers sous la plume et dans la pensée des rédacteurs. Par un contre-coup naturel, la minorité protestante semble se solidariser, non-seulement avec le parti républicain, mais avec la pire démagogie, qui s'agite et crie pour tout ce parti. Il est à peine besoin de dire que nos vieilles familles réformées fournissent en Vivarais quelques-uns des élémens les plus solides, les plus respectables, les plus vraiment conservateurs de la population. Un jeune pasteur de mérite rédige dans la solitude de Vals, avec le concours d'hommes tels que MM. Allier et Ch. Gide, une revue d'études sociales, *le Christianisme pratique*, qui ferait honneur à une grande ville. Dans les centres protestans des Boutières, les idées d'ordre comptent des représentans qui ne le cèdent à personne en sage patriotisme ; cependant on ne les verra presque jamais s'allier aux catholiques pour une revendication commune. Prenons en exemple la question scolaire, à laquelle je viendrai tout à l'heure : les chefs religieux du protestantisme se plaignent de souffrir de la législation existante autant et plus que les catholiques ; ils réclament peu ou point, comme si la souffrance des adversaires était une consolation suffisante à la leur. Des deux côtés, l'antagonisme atavique parle plus haut que les similitudes d'opinions, d'intérêts, qui devraient réunir ces frères ennemis pour l'action concertée.

Par suite de cette irréductibilité foncière, et qui est, je le répète, encore historique plus que confessionnelle, les catholiques des cantons mixtes furent contre la république, parce que les protestans étaient pour. Il y avait d'autres incompatibilités de personnes moins déraisonnables. D'abord, cette dignité offensée dont j'ai parlé plus haut, la répugnance de la probité paysanne à se compromettre avec quelques individus sans aveu, trop facilement pourvus des charges municipales ou autres. Ensuite, et d'une façon plus générale, le ressentiment des coups reçus, rendus peut-être, depuis que les républicains locaux ont pris le dessus. Je crois volontiers qu'il y a quinze ans, quand les conservateurs étaient maîtres de la situation, ils ne se piquaient pas d'une exacte justice envers ceux de l'opinion contraire. Ces derniers se paient maintenant avec usure. Nous n'avons pas idée, à Paris, de la gêne quotidienne qu'une faction triomphante peut faire subir aux vaincus, dans les petites localités de province. Le mot de mise hors la loi n'est pas trop fort, surtout quand la république est exploitée par des comités d'un radicalisme avancé,

comme c'est le cas dans la plupart de ces localités. La répartition des indemnités d'inondation, par exemple, a donné lieu à des iniquités que les victimes ne pardonneront pas de longtemps. — Je tâche, en tout ceci, de faire la part des exagérations que l'on entend des deux côtés; je n'ai pour cela qu'à me souvenir des *Commentaires du soldat du Vivarais* et autres récits semblables de nos anciennes querelles. Nous sourions aujourd'hui de la naïve injustice avec laquelle les gens des deux partis se jugeaient réciproquement. L'homme n'ayant pas changé, il est probable que les réquisitoires dressés par les partis contemporains paraîtront à l'historien aussi excessifs. Mais, cette correction faite, je ne pense pas me tromper en avançant que nos républicains du Midi ne négligent rien pour rendre la république désagréable, souvent inhabitable, à ceux qu'ils accusent de la repousser.

Voilà pour les difficultés de personnes. La difficulté de principe gît tout entière dans la question religieuse. Cela est si vrai que le langage courant en témoigne avec sa transparence habituelle. Dans mon enfance, pour désigner les deux partis qui luttent sur notre sol depuis cent ans, on disait toujours dans le Midi : les *blancs* et les *rouges*. Aujourd'hui, ces appellations n'ont plus cours. On dit : les catholiques et les républicains; ou, si l'on veut être plus précis et plus juste : les catholiques et les francs-maçons. Je n'aborderai pas ici un problème de psychologie très difficile; je ne rechercherai pas quelle est la valeur intrinsèque du sentiment religieux chez nos paysans vivarois. Je me borne à constater un fait, dans ses rapports avec la situation politique. Instinct, conviction raisonnée ou habitude, nos populations demeurent, en majorité, fermement attachées à leurs coutumes religieuses. L'indifférence, et parfois l'hostilité, ont gagné du terrain dans la vallée du Rhône, dans les petites villes du bas pays; les cantons montagnards tiennent bon. C'est la seule de leurs anciennes traditions qui survive; la seule aussi qui soit maintenue par une force active, organisée.

Dans cette démocratie rurale, où nous avons constaté la disparition de tout ce qui crée et entretient les influences individuelles, deux forces restent en présence, en balance : l'administration, le clergé. Il serait malaisé de décider quelle est la plus puissante. On sait le prestige et l'omnipotence de l'administration française dans un pays éloigné, pauvre, morcelé, parmi des populations campagnardes qui n'ont aucun contrepoids à lui opposer. Le plus mince agent de l'État est un personnage auguste, dispensateur de bienfaits ou de maux sans nombre. Mais cette absence de contrepoids grandit dans la même proportion le rôle du clergé. Le prêtre est la seule autorité morale, le seul directeur d'esprits de la plupart des paroisses. Fût-il personnellement médiocre, il a derrière lui la

longue accumulation de respect et de confiance du passé, au-dessus de lui la pyramide mystique de l'Église qui se perd dans le ciel; comme le fonctionnaire a sur sa personne tout le rayonnement du dieu-État. Pour mesurer l'énergie du levier ecclésiastique, il faut l'étudier à son point d'appui, dans la petite cité épiscopale de Viviers.

Trois mille âmes : boutiquiers, artisans, employés, qui vivent autour de l'évêché, pour et par ces trois édifices, la cathédrale, le palais épiscopal, le grand séminaire. Les rues étroites et leurs humbles maisons se serrent au pied de l'acropole de rocher qui porte la cathédrale avec ses attenances. Le vieux vaisseau, d'un gothique flamboyant, ne renferme qu'un vaste chœur, presque sans nef. Il semble que l'architecte ait prévu la destination spéciale du monument, fait pour un chapitre de prêtres qui n'auraient pas de troupeau. Tout à Viviers donne l'impression d'une âme énorme, visible, logée dans un corps minuscule. Tout, dès les premiers pas qu'on y fait, reporte le visiteur en plein moyen âge féodal, au temps où les évêques-comtes étaient de puissans seigneurs, suzerains de la majeure partie du Vivarais. Autour de la cathédrale et du beffroi crénelé, les logemens des chanoines occupent le sommet de l'acropole. Les portes basses, percées d'un judas, sont écussonnées aux armes de lointains prédécesseurs. De leurs fenêtres et des terrasses désertes où ils déambulent, ces vieux prêtres ont une vue incomparable sur le Rhône, la plaine dauphinoise, les Alpes. Une chartreuse dans une citadelle, avec quelques serfs laïques en bas. Nul bruit, sauf le grondement du fleuve, nul écho de ce monde qu'on voit et saisit de haut, point de distractions, point de soucis extérieurs; toute la pensée tendue, dans la solitude et le silence, vers un seul objet, vers le service et l'accroissement de cette église, qui est là seule, qui est tout. Je ne puis oublier la soirée que j'y passai, cherchant mon chemin à tâtons sur ces terrasses, dans les rues caillouteuses qui en descendent. Un quinquet unique pendait sous la voûte jetée entre la cathédrale et les maisons avoisinantes. Des ombres glissaient, un falot à la main, et disparaissaient dans l'entre-bâillement des portes canoniales. Des couples de robes noires émergeaient par instans des ténèbres, frôlant le parapet en surplomb sur la muraille de roche qui plonge dans le vide. Les voix discrètes, étouffées, s'entretenaient de l'office du lendemain, des exercices de la retraite... Chaque été, la retraite ramène à Viviers les 600 prêtres du diocèse, trois séries successives de 200. Pendant une semaine, ils se retrempent dans l'esprit commun, ils reçoivent la direction unique et souveraine, ils la rapportent dans les plus lointains villages des montagnes.

Ils y rapportent un mot d'ordre de guerre, disent leurs adver-

saires. J'ai vu beaucoup de ces ecclésiastiques ; je ne crois pas que l'allégation soit exacte. Sans doute, il peut y avoir dans le nombre quelques tempéramens emportés, quelques zélateurs qui useront et abuseront de leur pouvoir sur le troupeau docile qu'on veut leur soustraire. La plupart cherchent péniblement à résoudre le problème impossible que nos mœurs politiques leur posent. Nous instituons ces pasteurs, nous les payons pour façonner les âmes sur ce qu'ils estiment une règle absolue de vérité, pour enseigner des préceptes qui dominent toute la conduite de la vie ; et alors que les intérêts vitaux de la société sont en jeu, nous exigeons qu'ils se taisent ou qu'ils biaisent devant certains actes graves, justiciables comme tous les autres de ces préceptes... Je ne plaide pas : je me mets à la place de ces infortunés, en face du problème, j'allais dire de la chinoiserie. Des esprits plus subtils que celui d'un pauvre curé de campagne s'en tireraient malaisément. La grande majorité a la ferme intention de faire pour le mieux, suivant les sages instructions qui leur viennent d'en haut, dans la mesure du tact et de la prudence que chacun d'eux possède. Ce sont des hommes. Ils se voient en butte depuis douze ans à l'hostilité tantôt sourde, tantôt déclarée du pouvoir central ; ils essuient, je ne dirai pas la persécution, — il faut laisser ce mot disproportionné aux polémistes échauffés, — mais les tracasseries des agens subalternes. Quelques-uns ont été personnellement aigris par des suspensions de traitemens ou autres chicanes. Enfin, ils sentent dans leurs mains une force incalculable, au service de ce qu'ils considèrent comme le souverain bien ; tout être humain qui se sent une force est invinciblement sollicité à l'employer ; la refréner est un acte d'héroïsme presque surnaturel. Écrivains, mes frères, nous ne sommes rien moins que sûrs de notre mission, nous ne l'avons reçue de personne : si l'on nous enjoignait de ne pas dire ce que nous croyons être la vérité, comme nous enverrions promener le porteur de l'injonction !

La paix publique serait fort menacée, si les ouailles, qui n'ont pas les lumières de leurs pasteurs, partageaient tous leurs griefs. Sans doute, le troupeau gémit avec le pasteur sur les entraves qu'on apporte aux cérémonies extérieures du culte, sur le service militaire des séminaristes, sur les suspensions de traitemens et autres misères ; mais comme on gémit sur les maux d'autrui, qui ne nous atteindront jamais : d'un gémissement platonique. En revanche, troupeau et pasteur sont complètement d'accord sur un point, la résistance aux lois scolaires. Après enquête attentive et sauf erreur, je n'hésite pas à dire que c'est là, dans notre Ardèche, le seul obstacle sérieux à la pacification des esprits, le fossé infranchissable entre les catholiques et la république. A chaque pas, dans chaque com-

mune, j'ai retrouvé cette question brûlante, insoluble tant qu'on n'en viendra pas à une transaction équitable. Le paysan n'est pas si sot qu'il soit dupe de ce leurre, l'instruction gratuite offerte par l'État. Il sait que rien n'est gratuit en ce monde. Aussi longtemps que l'État n'aura pas trouvé la pierre philosophale, tout ce qu'il donnera sera payé tôt ou tard par le contribuable. Le paysan sait qu'il paie deux fois : d'abord, par contrainte, pour des écoles dont il ne veut pas ; ensuite, spontanément, quoiqu'en maugréant, pour les écoles dont il veut. Et il paie fort cher, ce qu'il ne pardonne pas. On a fait grand. Dans les moindres villages de la montagne, un bâtiment neuf, relativement somptueux, attire d'abord le regard : c'est l'école communale. A Villeneuve-de-Berg, un architecte ingénieux a dépensé 80,000 francs pour bâtir son palais scolaire sur des arcades dans un bas-fond. Il s'effrite déjà, en un morne abandon. Je n'en finirais pas de citer tous les exemples semblables qui me reviennent à la mémoire. Il faut payer en plus l'instituteur, l'institutrice. On aurait mauvaise grâce à lésiner sur ce beau luxe, si ces écoles étaient pleines. Elles sont aux trois quarts vides. Presque partout, la population demeure réfractaire, elle entretient tant bien que mal et remplit les écoles des sœurs. Les années passent sans vaincre sa résistance. J'ai sous les yeux le rapport officiel pour l'exercice 1889-1890. Le relevé total donne 4,970 enfans aux écoles laïques, 8,058 aux écoles congréganistes. Voici la proportion dans plusieurs grosses communes : Le Cheylard, 92 enfans à l'État et 333 à l'école libre ; Saint-Martin, 29 contre 192 ; Saint-Étienne-de-Lugdarès, 22 contre 140 ; Berrias, 32 contre 143 ; Saint-Victor, 23 contre 271 ; Satillieu, 14 contre 184 ; Préaux, 10 contre 120. Ce sont les écarts normaux. Trois communes accusent 0 pour l'école laïque. Notez qu'à cette date les laïcisations les plus difficiles n'étaient pas encore opérées ; et les chiffres officiels, en admettant même qu'ils ne soient majorés nulle part, portent sur des inscriptions d'office et non sur des états de présence.

L'expérience condamne une tentative qui avait sa grandeur ; grandeur que je reconnaîtrais plus volontiers, si l'on ne s'abritait pas derrière des équivoques, si l'on avouait franchement qu'on a voulu instituer la lutte au nom d'une idée philosophique. Avait-on le droit d'essayer cette épreuve ? Y a-t-il utilité à la poursuivre ? Ce n'est pas ici le lieu de vider un aussi grand débat. Je me borne à indiquer le rapprochement qui me venait l'autre jour à l'esprit, dans l'auberge où le commis-voyageur et le maître d'école tombaient d'accord sur la nécessité « de républicaniser ce pays qui en est encore au XVe siècle. » Mes voisins avaient certainement

par-devers eux quelque tirade toute prête sur les dragonnades. Se doutent-ils qu'ils veulent, eux et leurs patrons, refaire dans cette même montagne, avec des moyens moins brutaux, ce que M. de Montrevel y fit jadis? Ils veulent violenter ces populations dans leurs habitudes, leurs idées, leurs croyances, pour leur imposer d'autres idées qu'ils jugent plus saines. Montrevel fit-il autre chose? Nous voyons aujourd'hui encore quelles longues et légitimes rancunes son apostolat a laissées. Mon commis-voyageur peut-il répondre que le sien n'en laissera pas d'aussi funestes?

J'ai énuméré les causes qui retardent l'accession d'une moitié du Vivarais à la république. Il n'y en a pas d'autres à ma connaissance. Nos populations se sont désintéressées des questions de politique pure. Les rares états-majors qui s'en occupent encore n'ont plus d'action sur des troupes découragées, persuadées désormais qu'il est inutile de combattre dans les ténèbres, « puisqu'on ne meura pas quelqu'un. » La question sociale, qui complique ailleurs les données du problème politique, n'a été soulevée jusqu'à présent sur aucun point de l'Ardèche. Il n'y a ici entre les deux camps, en dehors des susceptibilités de personnes, que la question religieuse; et la difficulté capitale qu'elle présente porte sur les lois scolaires. Un adoucissement à ces lois qui laisserait plus de jeu à la liberté des communes mettrait tout le monde d'accord, ou à peu près; sauf les intransigeans des deux côtés, et ils ne sont pas nombreux, dans ce pays de bon sens. J'y reviens après une année; il semble que dix ans se soient écoulés, tant l'effet de la parole pontificale a été prompt, décisif, sur les ecclésiastiques et les laïques. On compterait bien peu d'opposans qui ne soient pas disposés à désarmer, le jour où l'on apaiserait leurs scrupules de conscience. La liberté dans le droit commun, la justice, quelque souci de ses intérêts matériels trop négligés, voilà ce que demande le peuple vivarois pour aimer d'un consentement unanime la France d'aujourd'hui. Est-il donc si difficile de conquérir à ce prix une race pauvre, modeste, mais solide et ardente comme sa montagne, où le feu couve sous le granit? Réservoir d'hommes robustes, qui ne boudent jamais ni à la pioche ni au fusil, qui ont prouvé aux mauvais jours et prouveront encore que la patrie n'a pas de meilleurs serviteurs.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : *le Juif polonais*, drame en 3 actes, de MM. Erckmann-Chatrian. — Gymnase : *un Drame parisien*, pièce en 4 actes, de M. Ernest Daudet. — Odéon : *Mariage d'hier*, pièce en 4 actes, de M. Victor Jannet.

Le Juif polonais! Sur la foi de ce nom, j'avais fait, je l'avoue, des rêves de poésie. J'avais imaginé quelque drame du nord, entrevu la silhouette d'un grand vieillard d'Israël, traînant sous des cieux pâles une éternelle misère. Juif et Polonais, double titre là-bas au malheur et à la honte. Jugez de mon désappointement : au lieu d'une œuvre épique, je n'ai trouvé qu'un méchant mélodrame du boulevard, et du boulevard Cluny. Ecoutez plutôt.

Au pays d'Alsace, dans une salle d'auberge, une femme est assise à son rouet ; elle file et le poêle ronfle. Il fait nuit, le vent siffle dehors et les gens qu'on voit entrer, tout blancs de neige, tremblent de froid sous la houppelande et le bonnet fourré. C'est Waltel, c'est Heinrich, l'un garde forestier, l'autre ce qu'il vous plaira, l'un gras et l'autre maigre, tous deux buveurs, fumeurs et bavards, tous deux inutiles et insupportables tous deux. La fileuse se nomme Mme Mathis, et Mathis, son mari, maître de l'auberge et du moulin y attenant, bourgmestre du village, honoré de tout le pays pour son épargne et ses écus, est allé faire ses emplettes à la ville, car sa fille Annette épouse demain Christian, le maréchal des logis de gendarmerie. Le voici qui revient, le vieux bourgmestre. Par quel froid, quelle gelée, quelle tourmente de vent et de neige! On n'avait pas vu temps pareil depuis l'hiver du Juif polonais. Vous vous rappelez bien, monsieur Mathis! Et Mathis, avec un air un peu singulier, se rappelle. Il y a quinze ans, il était seul en cette même salle et par une semblable nuit. Il entendit les grelots d'un traîneau qui s'arrêtait. Un de ces Juifs polonais qui vendent des semences ouvrit la porte. Il portait une pelisse verte et un bonnet de fourrure. En entrant, il dit : Que la paix soit avec vous ; la route est

noire, la nuit est froide; qu'on mette mon cheval à l'écurie. Et il jeta sur la table sa ceinture pleine d'or. Une heure après, il repartait. Le lendemain, on trouva sur la route la pelisse et le bonnet, mais le Juif, personne ne le revit jamais. Et voici que le récit à peine achevé, on entend comme il y a quinze ans les grelots d'un traîneau qui s'arrête; un Juif ouvre la porte; il est vêtu d'un manteau vert et d'un bonnet fourré. Il prononce les mêmes paroles et jette sur la table une lourde ceinture. Mathis le regarde avec épouvante et tombe évanoui. Voilà le premier acte. Je parie que vous avez déjà deviné quelque chose. Et je vous avertis que l'apparition du Juif est ce qu'il y a de mieux dans la pièce. Eh bien, oui, c'est Mathis qui a tué le juif, celui d'il y a quinze ans, pareil à celui de tout à l'heure, pour lui voler sa ceinture, et depuis, les affaires ont prospéré et le vieux coquin dote richement sa fille et la marie à un gendarme, comme le malade de Molière donnait la sienne à un médecin, « afin de s'appuyer de bons secours... et d'être à même des ordonnances... » de non-lieu; ce bourgmestre se fait d'ailleurs une idée erronée des pouvoirs de la gendarmerie. Nous assistons à la noce d'Annette et de Christian; danses et refrains d'Alsace. Au moment de signer, Mathis entend bien tinter à ses oreilles une sonnette de traîneau, mais la valse et la chanson vont leur train et les violons couvrent le bruit des sonnailles maudites.

Le soir venu, Mathis se retire dans une chambre solitaire, soi-disant pour y avoir moins chaud, en vérité par crainte de se trahir en songe. Il se couche, s'endort, et nous sommes témoins de son rêve : le fond du théâtre s'éclaire et représente la cour d'assises. Mathis, accusé, commence par nier avec énergie; les preuves manquent. Mais le président fait venir le songeur, une sorte de docteur. Miracle : celui-ci endort Mathis et, dans le sommeil magnétique, le criminel, de la voix et du geste, reconstitue la scène de l'assassinat. On le condamne à la potence, et la vision s'efface. Le jour commence à poindre, les gens de la noce frappent à la porte de Mathis, l'enfoncent; le vieux se précipite à leur rencontre, enveloppé de ses draps comme d'un linceul et criant d'une voix étranglée: Coupez, coupez la corde! Il chancelle et tombe mort.

Je doute que la Comédie-Française ait souvent représenté quelque chose de plus vulgaire que cette histoire de voleurs. Le personnage principal est aussi nul que possible; il n'offre pas trace d'étude morale, pas le moindre trait de psychologie criminelle. Mathis ignore le repentir et le remords; la seule crainte d'être découvert et puni le tourmente et se manifeste en lui par les phénomènes, involontaires et réflexes, de l'hallucination et du rêve. Et quelle hallucination! Des bruits de sonnette dans les oreilles. Et quel rêve d'Ambigu ou de Porte-Saint-Martin! Je n'ai qu'une crainte, c'est qu'il ne prenne un jour fantaisie à quelque autre sociétaire de nous jouer l'*Ogre* par

exemple, où il y a aussi une cour d'assises. Quant aux autres personnages, ils n'existent pas plus que Mathis. L'idylle du gendarme et d'Annette est de la plus fade banalité, et les comparses viennent d'une imagerie d'Épinal. La mise en scène a été fort appréciée : M. Got mange pour de bon et parle la bouche pleine ; Mlle Reichenberg chante un *lied* et danse une valse ; les faïences sont authentiques, de véritables bûches font sans doute un vrai feu dans un poêle incontestable, où MM. Baillet, Garraud et Laugier se chauffent tour à tour et se brûlent le bout des doigts avec une exaspérante puérilité.

Le drame parisien du Gymnase ne vaut pas mieux que le mélodrame alsacien de la Comédie. Hélas! faut-il encore raconter ce second crime et cette erreur à la fois judiciaire et théâtrale!

Trois personnages principaux: un dominicain, le père Vignal; une grande dame, la comtesse de Véran, et une demi-mondaine, Rose Morgan. Le mari de la première était l'amant de la seconde. Il y a six mois, on l'a trouvé, une nuit, le front percé d'une balle. C'est la comtesse qui l'a tué; elle s'en accuse au dominicain; mais c'est Rose qui en est accusée en cour d'assises. Elle va même être condamnée, lorsque le moine paraît et, sans nommer la coupable, justifie l'innocente. Coup de théâtre et suspension d'audience, dont la comtesse profite pour demander un entretien particulier avec Rose, et lui faire des aveux complets. Dans un instant elle les renouvellera publiquement. Mais la généreuse hétaïre l'arrête. Tout à l'heure l'accent et le regard du moine l'ont elle-même bouleversée. Une soudaine révolution s'est accomplie en son âme. Innocente du crime, tant de péchés la font coupable, qu'elle acceptera la peine injuste comme une légitime expiation. Héroïsme inutile : les choses s'arrangent d'elles-mêmes. Le jury, troublé par la déposition du moine, acquitte Rose, et Mme de Véran peut garder son secret, que ne trahiront ni le confesseur, ni la pécheresse repentante.

Cette pièce ne contient ni étude de caractères, ni étude de mœurs. Dans l'éloge de son œuvre, qu'il a publié le lendemain de la première représentation, M. Daudet parle de la grande figure de moine qui domine le drame. La figure n'est pas grande et ne domine pas. Le père Vignal ne dit et ne fait rien par où il se distingue du prêtre le plus ordinaire. Au premier acte, quelque chose de sombre dans sa physionomie, de vibrant dans sa voix, le trouble de Rose en lui parlant, donnait à penser que l'action allait s'engager entre la courtisane tentée de Dieu et le religieux tenté du diable. La pièce était à faire ainsi; mais elle était à craindre, et M. Daudet, avec raison je crois, en a eu peur! Mais alors il ne reste de son dominicain qu'une silhouette, banale à la sacristie, emphatique à la barre. L'Église a été mieux représentée au Gymnase, ne fût-ce que dans

le drame de l'autre M. Daudet, *la Menteuse*, où certain petit prêtre tout jeune, tout innocent, avait devant la révélation d'un crime un si joli mouvement de surprise et de tristesse. Ne cherchons pas ici de ces nuances. Nous sommes en plein mélodrame et il faut regarder de loin. Qu'est-ce encore que Rose Morgan ? Une quelconque de ces demoiselles de la vie joyeuse ; ni meilleure ni pire que les autres, brave fille au demeurant, sensible à un beau souper et le cas échéant à un beau sermon, s'il est prêché par un beau prédicateur, et ce sentiment, encore trop peu marqué pour qu'il intéresse, l'est assez pour qu'il déplaise. Et puis la belle enfant, au dernier acte, pousse bien loin le zèle expiatoire. Elle eût pu faire pénitence à moins de frais, et c'est trop du bagne pour racheter le péché d'amour, fût-ce le péché d'habitude. Mais on dit que les personnes de cette sorte se donnent parfois ainsi de tout leur cœur et sans marchander, quand c'est à Dieu qu'elles se donnent.

Quoi qu'il en soit, voilà de plates figures. La comtesse de Véran a moins de relief encore. Elle a tué son mari parce qu'il la trompait, qu'il donnait à souper à des créatures dans la salle à manger conjugale ; une nuit elle l'a surpris, non pas en flagrant délit, mais tout de suite après ; la place de la femme légitime (la place à table) venait d'être occupée par la maîtresse. Ainsi s'exprime, ou à peu près, la comtesse. Le comte était pris de vin ; il a voulu lui faire violence, elle l'a tué d'un coup de pistolet. C'était un lubrique, comme disait Madeleine Brohan dans la *Souris*.

Elle l'a tué ; cela, nous le savons dès le premier acte. Que les autres l'apprennent ou qu'ils l'ignorent, voilà les deux dénoûmens entre lesquels la pièce doit opter, puisque c'est un mélodrame, autrement dit, une combinaison de faits et non une étude de sentimens. M. Daudet a choisi le dénoûment de l'ignorance ; il en avait le droit. Au moins fallait-il préparer ce dénoûment et nous y conduire par des incidens naturels, des péripéties admissibles et d'ingénieux hasards. Mais l'auteur ne l'a pas su faire, et rien n'est mené plus mal que cette intrigue de palais de justice. On n'avait pas vu encore, au théâtre, un juge d'instruction joindre à des allures aussi prudhommesques une aussi prodigieuse stupidité. Le second acte est sous ce rapport un chef-d'œuvre d'aveuglement judiciaire, un modèle d'enquête saugrenue, le comble de la fantaisie dans le soupçon et de l'entêtement dans la flagrante erreur. Pour la magistrature, quelle humiliation ! Pour l'innocence, quel danger ! Pour le crime, quelle assurance !

Et pour le critique, et pour ses lecteurs, quelle mauvaise chance ! Nous aurions volontiers négligé la pièce de M. Ernest Daudet : elle n'ôte rien au mérite, reconnu et couronné ailleurs, du romancier et de l'historien, mais elle ajoute au démérite, ancien déjà, du théâtre où elle a

été représentée. Je ne sais de quelle mauvaise chance le Gymnase est victime ou de quel mauvais goût; mais depuis un an M. Koning nous impose un ordinaire dont il est temps de se plaindre. On n'entend plus chez lui que des balivernes, vulgaires mélodrames ou vaudevilles ineptes, et la peur nous prend au début d'une saison qui nous réserve peut-être encore des *Monde où l'on flirte* et des *Bon docteur*. La troupe d'ailleurs, hors de rares exceptions, est digne du répertoire. Ces dames sont habillées comme des princesses des *Mille et une nuits* et jouent comme des orphelines de pensionnat. De Mlles Demarsy et Darlaud, qui décidera laquelle a les plus somptueuses toilettes, le plus de bijoux, le plus de beauté, et le moins de talent? Telles je me figure les deux sœurs de Cendrillon : « Moi, dit l'aînée, je mettrai mon habit de velours rouge et ma garniture d'Angleterre. — Moi, dit la cadette, je n'aurai que ma jupe ordinaire, mais en récompense, je mettrai mon manteau à fleurs d'or et ma barrière de diamans, qui n'est pas des plus indifférentes. »

Et maintenant, puisse le public avoir pour le drame de M. Ernest Daudet autant de tendresse que l'auteur lui-même! Puisse le Gymnase jouer cela longtemps, de peur qu'il ne joue quelque chose de pire!

Heureusement, voici une œuvre qui n'est point, il s'en faut, à dédaigner. La pièce de M. Victor Jannet, *Mariage d'hier*, est, si je puis ainsi dire, d'une excellente moyenne odéonienne, peut-être même au-dessus. Elle convient le mieux du monde à un second Théâtre-Français. Elle y a été accueillie selon son mérite. Conclut-elle, demandera-t-on d'abord, le sujet étant connu, pour ou contre le divorce? Elle conclut pour une femme divorcée, ce qui, je crois, est plus prudent et plus juste, marquant d'ailleurs avec assez de force dramatique les suites très graves que peut avoir pour les enfans, ici pour une jeune fille, le divorce le plus excusable, le plus pardonnable même, de leur mère.

Nous sommes dans le grand monde, chez la princesse de Sauves. Nous y rencontrons le marquis et la marquise de Trèves, leur fils Paul et un ami à eux, M. de Savigny, divorcé et connu pour être l'amant d'une certaine Mme d'Albiac. Paul de Trèves nous apprend qu'il est amoureux et aimé d'une jeune fille charmante; il ne l'a pas encore nommée à ses parens, mais tout à l'heure, ici, par les soins complaisans de la princesse, ils vont la voir. Elle paraît avec sa mère, Mme Mauclerc; la présentation a lieu et la causerie s'engage entre les deux futures belles-mères. On vient à parler du divorce, et la marquise aussitôt de faire à cet égard la déclaration la plus intransigeante. La pauvre Mme Mauclerc se lève, et non sans dignité, mais non sans trouble, nous laisse entendre que le coup vient de l'atteindre. Divorcée elle-même, son premier mari, le père de Marthe, n'est autre que M. de Savigny.

Les deux jeunes gens se marieront cependant, mais à de sévères conditions. Vainement Mme Mauclerc en pleurs invoque pour son excuse et l'horreur de son premier mariage avec Savigny, un triste sire, et l'attrait, l'honneur même du second avec un homme digne de toute estime et de tout amour, rien ne désarme l'intraitable douairière. Elle exige que le mariage sépare, ou du moins éloigne Marthe d'une mère compromettante. La pauvre femme se soumet, se sacrifie, sans que de sa soumission et de son sacrifice sa petite Marthe elle-même la paie autrement qne par un sourire, l'ingrat et cruel sourire du bonheur.

Mais la princesse de Sauves, plus indulgente que la vieille marquise, a pris sous sa protection Mme Mauclerc humiliée. Elle l'invite chez elle à une fête de charité. La pauvre mère y verra sa fille, fiancée de la veille. Mme Mauclerc, hélas! y rencontre aussi la marquise, qui lui tourne le dos, une ou deux péronnelles qui l'évitent, M. de Savigny, qui la brave et la laisse insulter publiquement par sa maîtresse, Mme d'Albiac. Alors survient le commandant. Très haut, il demande qu'on lui présente M. d'Albiac pour obtenir de lui réparation. Pas d'autre d'Albiac que Savigny, mais, comme dit assez drôlement une petite baronne, possession vaut titre, et titre suffisant pour qu'il y ait duel, et duel à mort entre les deux maris de Mme Mauclerc. Devant un tel scandale, la marquise de Trèves retire son consentement au mariage de son fils. Qu'à cela ne tienne, le jeune homme s'en passera. Mais la jeune fille, plutôt que de s'en passer, renonce à son amour. Heureusement, et brusquement aussi, tout s'arrange; un esprit de douceur se glisse dans les âmes et les attendrit. Touchée par tant de soumission, la marquise capitule; Savigny, qui ne veut pas le malheur de sa fille, porte au commandant des excuses un peu inopinées et une fois de plus une assez bonne pièce fait une mauvaise fin.

Mauvaise, parce que ce dénoûment ne sauve la situation qu'en faussant les caractères; il arrange les choses, mais, passez-moi l'expression, il dérange les âmes, les jetant tout à coup en pleine contradiction avec elles-mêmes. La pièce a d'ailleurs d'autres faiblesses : si le dénoûment tourne court, l'exposition traîne et le sujet s'en dégage malaisément. C'est là un défaut de forme et d'exécution, mais au fond encore il y aurait à reprendre; M. Jannet qui, paraît-il, a de l'emploi dans une maison de banque, traite ses personnages un peu trop en partie double, et sur deux colonnes. Au crédit ou au débit, chacun est porté tout d'une pièce. Côté du divorce : Mme Mauclerc, une adorable femme, l'honneur et la bonté même; le second mari : le modèle de toutes les vertus viriles. En face au contraire, qui voyons-nous? Le premier mari, un très vilain homme; sa maîtresse, qui n'est pas plus intéressante; la marquise, âme d'or-

gueil et de rigueur, esprit tout d'une pièce, cœur sans pitié. Dès lors il peut bien y avoir conflit dramatique entre ces deux gronpes, il ne saurait y avoir en nous de conflit moral; nous tenons sans hésitation ni scrupule, et tout d'une pièce à notre tour, non pour le divorce, mais pour Mme Mauclerc, une divorcée. La marquise d'ailleurs nous met d'autant plus à l'aise qu'elle manque elle-même non-seulement à la charité, mais à la logique, sa dureté pour Mme Mauclerc ne s'accordant guère avec sa miséricorde, sa complaisance même pour M. de Savigny et Mme d'Albiac, qu'elle ne s'interdit ni de rencontrer ni de recevoir. Cette contradiction, cette préférence donnée au divorce masculin suivi d'adultère sur le divorce féminin suivi de secondes noces, ne paraît conforme ni au caractère entier de Mme de Trèves, ni, je crois, à la morale mondaine, quelles qu'en puissent être les inconséquences.

Et au fond, le mariage des deux jeunes gens, même étant données la nature et les idées de Mme de Trèves, n'exigeait, pour être possible, et heureux, ni tant de cruauté d'une part, ni, de l'autre, tant de sacrifices. Il y a chez la marquise bien de la méchanceté et chez Mme Mauclerc bien de la douleur gratuite, et perdue. On imagine aisément entre les deux belles-mères la possibilité d'un régime plus doux : pleine liberté pour les jeunes mariés de voir à leur gré Mme Mauclerc, et pour la marquise, à son gré aussi, de ne la point fréquenter. Voilà une transaction dont n'eût souffert la vérité d'aucun caractère. Il est vrai que du même coup la pièce tombait. Et c'eût été dommage, car elle a du mérite, et sur ce postulat une fois admis elle est bien posée.

Le second acte et le troisième sont pleins de bonnes choses. Les fameuses « scènes à faire » y sont faites, les unes avec force, les autres avec grâce, toutes avec mesure; il y a là, sans compter le sens du théâtre, de l'originalité, de la finesse morale, du goût et des dessous délicats. Excellentes, au second acte, les deux scènes entre la marquise et Mme Mauclerc, puis entre Mme Mauclerc et sa fille. La première nous a rappelé la scène de *Maître Guérin*, plus touchante encore, où une autre mère s'efface également, et souffre des mépris pour le bonheur de son enfant. Et l'enfant ici ne devinera même pas la sainte souffrance, parce que l'auteur sait bien, et le montre avec une grâce indulgente, que les vingt ans amoureux ne regardent guère au chagrin dont leur joie est faite, aux larmes qui paient leurs sourires.

J'aime aussi le troisième acte, bien qu'il m'indispose un peu contre la princesse. Cette vaillante petite personne, avec les meilleures intentions du monde et la plus louable crânerie, a commis pourtant une imprudence en exposant M. et Mme Mauclerc à rencontrer dans son salon M. de Savigny. Qu'en résulte-t-il ? Une série d'incidens fâcheux, dramatiques d'ailleurs et qui s'enchaînent vivement : d'abord la réplique si habilement insolente du commandant, vengeant, par une insulte pa-

reille et mieux justifiée, l'insulte faite à sa femme par Mme d'Albiac; puis la scène très serrée et très nerveuse entre les deux maris. Il y a là un duel éludé longtemps par Mauclerc, sans lâcheté, cela va sans dire, au contraire avec une hauteur d'âme, une éloquence et de plus une adresse qui donnent à la querelle de l'originalité et de la grandeur. Pourquoi faut-il que le dernier défi de Savigny rejette le dialogue et l'action dans la banalité?

Le dernier acte enfin, qui n'est pas bon, contient cependant encore une bonne scène. La pauvre petite Marthe vient d'apprendre que son père se bat avec le commandant; ils vont lui tuer son bonheur. Sans doute elle se jettera aux pieds de son père : — « Je sais, lui dit-il en prenant les devans, tout ce que tu vas me dire... » — Mais elle ne lui dit rien : elle est sa fille et ne peut, ne doit rien tenter; elle n'implore, elle ne maudit pas, elle pleure sans violence et sans colère. Un auteur vulgaire l'eût fait s'écrier et se traîner à terre; c'est d'un esprit et d'un cœur distingués d'avoir préféré ce silence plein de respect et de navrante douceur.

Où donc est la thèse en tout cela? Nulle part, et je ne songe pas à m'en plaindre. M. Jannet s'est borné à poser et à traiter en auteur dramatique une situation dramatique, résultant d'un divorce. Quant à la pièce encore à faire, attrayante et redoutable, sur le divorce même, elle devra, je crois, aborder hardiment la question religieuse. L'indissolubilité du lien conjugal étant aujourd'hui le plus grave sujet de contradiction ou de dissidence entre la loi de l'État et la loi de l'Église, le point le plus délicat où elles ne se rencontrent pas et demeurent étrangères l'une à l'autre, c'est entre l'une et l'autre qu'il serait intéressant de resserrer le débat. Mais j'ai peur alors que le dénoûment soit encore plus difficile, le nœud ayant été serré par des mains divines.

L'Odéon n'est pas le Gymnase, et *Mariage d'hier* est joué plus que convenablement, bien que l'ensemble de la troupe manque peut-être d'aristocratie. La marquise pourtant (Mlle Arbel) a la dignité et même la raideur qu'il faut; M. Albert Lambert (le marquis) plus de rondeur peut-être qu'il ne faudrait. Mlle Dux joue la petite princesse avec une vaillance et une générosité de vingt ans. Princesse! c'est peut-être beaucoup pour elle; baronne eût suffi. Toute charmante est Mlle Rose Syma dans un joli rôle, Mlle Brindeau n'est pas toujours mélodramatique, et M. Brémond donne au personnage du commandant beaucoup de fermeté, de douceur et de distinction.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 octobre.

Au milieu des vulgarités du temps, des dépressions intellectuelles et des conflits de passions ou d'intérêts qui agitent le monde, ce n'est jamais sans une indéfinissable tristesse qu'on voit disparaître un de ces hommes qui ont représenté une part de l'idéalité humaine au-dessus ou en dehors du tumulte banal des choses. M. Ernest Renan, qui vient de s'éteindre, vaincu par la maladie, a eu la fortune d'être un de ces privilégiés qui captivent leur siècle par les dons de leur esprit, par la complexité même d'un génie formé loin du bruit, dans la solitude et la méditation, fait d'audace ingénue et de grâce. Il a connu la popularité, au moins une certaine popularité sans avoir rien de ce qui fait les hommes populaires; il était plutôt un personnage d'aristocratie pensante et lettrée. Il a eu une action visible sur ses contemporains sans avoir une de ces doctrines précises et fortes qui saisissent les esprits et pénètrent la masse humaine. Peut-être est-ce justement par ce qu'il a eu d'insaisissable et d'indéfini, par ce mélange de science et d'imagination, de philosophie, d'intuition historique et de poésie qui était en lui, peut-être est-ce par tout cela qu'il a le mieux répondu aux contradictions intimes d'un temps de transition. Il a été le héros spirituel d'une génération inquiète, troublée, impatiente d'échapper aux croyances positives pour chercher d'autres certitudes toujours fuyantes. Il a représenté, avec tout l'éclat et les

nuances d'un incomparable talent, les doutes, les perplexités, les faiblesses, les désirs souvent impuissans de cette génération, dont M. le ministre de l'instruction publique, en disciple reconnaissant, s'est fait l'autre jour l'interprète, à ces funérailles officielles, — couronnement assez froid de cette éclatante existence.

Assurément, M. Ernest Renan aura eu une immense place dans les affaires religieuses et morales du temps et de la France. Il a été un grand remueur d'idées. Il a soulevé, avec une sorte de naïveté, des problèmes qu'il n'a pas toujours résolus, qu'il a plutôt embrouillés par la magie d'une imagination inventive. Il s'est exposé à troubler ou à froisser bien des croyances sincères et à provoquer des protestations véhémentes. Il a usé de son droit de penseur indépendant, de sa liberté : soit! Ce serait aujourd'hui, on en conviendra, une pauvre manière d'honorer un mort illustre que de choisir, pour relever sa mémoire, tout ce qui reste l'objet des plus vives contestations. Le plus sérieux hommage qu'on puisse rendre à un esprit de ce vol, c'est de garder devant lui sa propre indépendance. On n'est pas obligé de suivre l'auteur de la *Vie de Jésus* et des *Dialogues philosophiques* dans ses interprétations de l'histoire religieuse ou dans les voyages de sa fantaisie. On n'est pas tenu de croire à l'infaillibilité du théosophe audacieux et subtil qui n'a fait après tout que donner une forme nouvelle à des idées assez vieilles; mais lorsque l'ardeur des controverses contemporaines sera éteinte, lorsque le temps aura fait la revision de ses œuvres, il restera toujours, à côté de ce qui doit passer, des pages sans nombre, — les *Souvenirs de jeunesse*, l'étude sur la poésie celtique, les paysages de Galilée, les portraits d'histoire semés dans ses *Origines du christianisme*, — tout ce qui porte la marque indélébile d'un art raffiné et puissant. Il restera l'écrivain à la langue souple et savante, l'homme moral avec sa vivante originalité. Ce qui intéresse en M. Renan, ce n'est pas sa philosophie, c'est la manière dont il s'est formé, — comment d'une obscure et humble origine est sortie cette nature singulièrement compliquée, à la fois hardie et mesurée, méditative et déliée.

Né dans la vieille ville monastique de Tréguier, d'une modeste famille de marins bretons, élevé dans une atmosphère de piété simple, par d'honnêtes prêtres, dont il a gardé toujours le reconnaissant souvenir, appelé bientôt à Paris au séminaire de Saint-Nicolas sous M. Dupanloup, puis à Saint-Sulpice, ce jeune séminariste de Tréguier semblait fait pour la carrière ecclésiastique. C'est là cependant, c'est dans cette vie laborieuse et silencieuse que l'attendait la crise intime qui devait décider de sa destinée. Est-ce l'influence de sa sœur, personne d'élite qu'il a illustrée d'une touchante commémoration, est-ce cette influence qui éveillait en lui des sentimens nouveaux, quelque instinct endormi? Est-ce l'air subtil de Paris et du temps qui pénétrait jusque dans la

petite cellule de Saint-Sulpice ? Toujours est-il que, vers 1840 ou peu après, ce petit Breton taciturne et songeur se sentait pris de doutes dont il ne faisait pas mystère à ses maîtres, et qu'il se décidait à quitter le séminaire, non en défroqué, — en homme qui s'arrête avec probité au seuil du sacerdoce, parce qu'il sent la foi lui manquer. Il connaissait à son tour ces nuits d'angoisse morale que Jouffroy a si éloquemment décrites. Il sortait de Saint-Sulpice pour entrer dans le siècle, seul, sans appui, sans secours, réduit pour vivre aux plus ingrates besognes, — tranquillement résolu néanmoins et tout prêt à se vouer désormais avec opiniâtreté aux plus sévères recherches d'érudition, à l'étude de l'hébreu, des langues sémitiques, de la Bible comme à l'étude de la vieille littérature française et des Allemands. Il avait senti la foi s'éteindre en lui, il croyait trouver le dédommagement de ses croyances perdues dans d'autres cultes, surtout dans le culte de la science renouvelée et agrandie. C'est la clé de sa vie, — de cette vie qu'il a menée depuis un demi-siècle, poursuivant son labeur, mûrissant son talent aux fortes études, étendant la sphère de sa pensée à mesure qu'il se sentait grandir, passant des travaux les plus sévères à des écrits presque légers sans cesser d'être lui-même.

C'était l'homme de l'esprit nouveau, au moins par ses hardiesses d'exégèse, c'est bien certain, — et il y avait loin du petit séminaire de Tréguier ou même de Saint-Sulpice au Collège de France ; mais par un phénomène curieux, dans ce novateur intrépide des idées qui avait rompu avec les traditions, il y avait toujours l'homme ancien, l'homme de l'éducation première, des premiers cultes familiers qui avaient façonné son âme. Il y avait mêlé d'autres cultes, le culte de la « déesse aux yeux bleus, » de la beauté, de l'idéal, — il ne reniait pas le premier. Il aurait eu beau faire, il n'aurait pu effacer l'empreinte originelle, et à dire vrai, il ne cherchait pas à l'effacer. Ce contempteur du surnaturel et de la divinité de Jésus-Christ avait l'imagination naturellement religieuse. Loin de s'en défendre, il l'avouait, il l'a écrit lui-même en parlant des maîtres de sa jeunesse à qui il reconnaissait devoir ce qu'il pouvait y avoir de bon en lui : « Au fond, a-t-il dit, je sens que ma vie est toujours gouvernée par une foi que je n'ai plus. La foi a cela de particulier que, disparue, elle agit encore. » Et ailleurs : « L'homme vaut en proportion du sentiment religieux qu'il emporte avec lui de sa première éducation et qui parfume toute sa vie. » Il y a mieux : il avait gardé de son apprentissage sacerdotal le pli ecclésiastique, la langue et l'allure ecclésiastiques. Il avait lu profondément la Bible, les livres sacrés, il s'en était nourri, et jusque dans ses audaces il mettait des images ou des réminiscences bibliques, une sorte d'onction cléricale. C'était le vieil homme qui survivait en lui. Il était resté aussi Breton

dans le fond de son être. Il l'était par sa manière d'entendre les choses de la vie, par son goût des rêves et des légendes, par ses idéalités mystiques, par l'émotion qu'il ressentait encore jusque dans sa vieillesse en parlant de l'angélus du soir courant de clocher en clocher, par ce qu'il appelle lui-même les « mélancolies infinies » du Breton. Il a été assurément recherché, fêté dans les salons de Paris où il avait tous les succès dus à sa renommée; il est douteux qu'il y ait jamais pris autant de plaisir que dans ses séjours des dernières années en Bretagne, et il ne se sentait jamais plus à l'aise que dans ces dîners celtiques où il pouvait parler familièrement en bon Breton, de la vieille patrie. C'est justement tout cela qui a fait l'originalité de M. Renan, — cette originalité un peu compliquée où se retrouvent et se confondent la hardiesse du philosophe et le respect des croyances perdues, la précision de l'érudit et la grâce de l'imagination, les illusions d'un rêveur subtil, — et avec le temps l'ironie d'un désabusé.

A la vérité, il y a des esprits difficiles, toujours prêts à se demander si sous cette universalité de goûts et d'aptitudes, il n'y avait pas quelque faiblesse, si ce philosophe qui était un poète, cet érudit, cet épigraphiste de tant d'imagination, n'était pas plus simplement un dilettante supérieur, se plaisant à jouer avec tout. C'est peut-être une subtilité un peu étrange. M. Renan était ainsi! il s'est révélé dans ses œuvres tel que la nature, l'éducation et les circonstances l'avaient fait. On peut dire ce qu'on voudra des théories philosophiques et religieuses, des illusions historiques du brillant écrivain : c'est l'affaire de la critique. Dans tous les cas, celui qui au début de sa carrière quittait silencieusement le séminaire pour ne pas commettre une indélicatesse de conscience, et risquait de se perdre obscurément dans ce Paris qui a dévoré tant d'existences, celui-là était évidemment aussi sérieux que sincère et agissait sans calcul, sans intérêt. Il n'avait ni blessure d'orgueil à guérir, ni déception à venger, ni ambition à satisfaire; il n'avait rien à attendre, — il n'était qu'un jeune inconnu! le premier acte de sa vie spirituelle était certainement un gage de sa sincérité. Ce qui a pu depuis faire quelquefois illusion, c'est que M. Renan, avec le succès, avec l'expérience, s'était accoutumé à prendre un ton de bonhomie souriante et d'optimisme narquois qui a paru être le dilettantisme d'un homme heureux de vivre et assez disposé à ne rien prendre au sérieux, ou d'un sceptique revenu de tout. Au fond il est resté ce qu'il était. Il est toujours resté surtout parfaitement simple et digne dans sa vie.

Dernier problème enfin de cette étrange destinée! M. Renan, dans les voyages de sa pensée et de son imagination, avait-il pris le temps d'avoir des opinions politiques un peu précises? Chose assez singulière! ceux qui l'ont le plus exalté et qui l'exaltent encore par fanatisme

de secte, pour sa *Vie de Jésus*, éprouveraient peut-être une certaine confusion à la lecture de bien des pages toutes religieuses de l'audacieux penseur,— et les politiques qui lui font aujourd'hui des apothéoses seraient peut-être tout aussi embarrassés de s'accommoder avec ses idées sur les affaires publiques. Le fait est que M. Renan n'avait sans doute aucune répugnance pour la république pas plus que pour tout autre régime, qu'il avait généralement l'esprit libéral, — mais qu'il ressentait le dédain d'un lettré supérieur pour le pouvoir des multitudes, pour les foules, pour le suffrage universel, et qu'il ne cachait pas ses préférences pour ce qu'il appelait un « bon tyran, » — bien entendu, un tyran humain, éclairé et bienfaisant. Ce n'était peut-être encore qu'une ironie. En réalité, M. Renan n'a eu que des goûts passagers et peu justifiés ou mal récompensés pour la politique. Les travaux de l'esprit, l'étude, l'art, ont suffi à remplir sa vie et à user ses forces. Depuis quelque temps déjà il semblait s'affaiblir, s'affaisser par degrés, se disputer péniblement au mal qui l'envahissait. Sans que son intelligence parût atteinte et que son zèle au travail fût diminué, il pliait sous le poids de la vie et se hâtait vers le déclin. Il le sentait lui-même, il en éprouvait une sorte de lassitude mêlée d'un stoïcisme encore souriant. Il ne redoutait pas l'inconnu, quoique l'inconnu soit toujours redoutable, même pour ceux qui affectent de le dédaigner; il ne le défiait pas non plus, ce qui eût été une autre faiblesse. Il l'attendait patiemment comme on attend ce qui va être le terme de tout. Il a vu aujourd'hui face à face la grande énigme. Il a disparu, laissant un nom retentissant, une philosophie contestée et des œuvres littéraires qui restent l'expression originale et séduisante d'un beau génie. C'est par là qu'il survivra.

Après cela, après ces obsèques qui lui ont été faites au Collège de France, et où les généreux discours de M. le ministre de l'instruction publique, de M. Gaston Boissier, de M. Gaston Paris, n'ont pas réussi, il faut le dire, à échauffer cette morne fête funèbre, va-t-on le porter au Panthéon comme on l'a proposé? Si on porte M. Renan au Panthéon, il faudra accorder les mêmes honneurs à bien d'autres, — et quels seront ces autres élus? Ne voit-on pas qu'en multipliant ces cérémonies et ces honneurs suprêmes, on risque d'en dénaturer le caractère et d'en affaiblir l'effet? Ce n'est pas que l'idée ait par elle-même rien de choquant : presque tous les pays ont de ces asiles augustes où ils recueillent leurs morts illustres. Le dernier grand poète de l'Angleterre, le poète-lauréat, lord Tennyson, qui passait depuis longtemps sa vie dans la solitude et qui vient de s'éteindre chargé d'années, presque en même temps que M. Renan, va lui aussi avoir les honneurs publics. Il a sa place marquée à l'abbaye de Westminster, où l'attendent les ombres de tous les grands Anglais qui ont figuré dans la politique,

dans les lettres et dans les arts. Mais lorsque lord Tennyson va à Westminster, il est accompagné du sentiment national, ce n'est point une vulgaire manifestation de parti. Malheureusement, en France, tout est manifestation de parti ou de secte. Une simple question : Si M. Ernest Renan n'était pas l'auteur de la *Vie de Jésus* et n'avait pas aiguisé ses polémiques contre le dogme, contre la divinité du Christ, s'il s'était borné à être un des premiers écrivains du siècle, aurait-on songé à le porter au Panthéon ? De sorte que, sous prétexte de relever un penseur, on ne songe réellement qu'à mettre le sceau de l'esprit de secte sur l'homme et sur le monument. Voilà de beaux honneurs pour les morts illustres !

La politique, disions-nous, ne fut jamais favorable pour M. Renan, qui n'y a jamais brillé ni par ses candidatures ni par ses idées. Aussi bien, qu'irait faire un homme comme lui dans les banalités et les contradictions de la politique de nos jours ? Il s'y perdrait sans être même écouté, il y serait dépaysé, à moins qu'il ne bornât son ambition à vouloir figurer dans un sénat, comme le disait un jour ce précieux esprit dans une saillie d'ironie, « pour avoir, — *sans tarder peut-être,* — de belles occasions de se faire assommer, fusiller... » M. Renan, avec ses goûts nobles, aurait préféré un « beau trépas » sur une chaise curule, à la mort par la vulgaire maladie : il n'était pas dégoûté ! Il oubliait seulement qu'il voyait un peu la politique en artiste, et que dans ces scènes d'invasions brutales où un sénateur risque de « se faire assommer, » il y a toujours une autre victime, le pays, qui, lui, ne périt pas, mais qui porte longtemps la marque de ces sanglans excès de multitudes déchaînées. Heureusement, on n'en est plus là, ou on n'y est pas revenu, et nos assemblées, notre sénat, notre chambre des députés, qui vont se réunir dans trois jours, n'ont pas sans doute à redouter d'avoir à soutenir des assauts dans leurs palais. On n'en est pas provisoirement à ces sombres perspectives. Il n'est pas moins vrai que depuis quelque temps, il y a, comme on dit, du trouble dans le royaume de Danemark, — que l'incohérence s'accroît dans la politique du moment, que, loin de se simplifier et de se fixer, tout se complique encore une fois et a l'air de se détraquer dans nos affaires intérieures.

Chose étrange ! ce n'est point que la situation générale du pays semble en elle-même menacée, exposée à ces crises qui naissent de la force des choses, de la tension des esprits. Jamais les apparences n'ont été plus rassurantes. L'instinct public n'est certes point pour toutes ces agitations ou ces excentricités révolutionnaires dont on cherche à l'étourdir. Les partis, las de combattre, désarment et font leur paix avec les institutions. M. de Mackau lui-même, un des anciens chefs de l'opposition conservatrice, vient de se rallier à la république après bien d'autres. Les paroles de prudence et de conciliation tombées du

haut du Vatican produisent visiblement leur effet dans la masse du pays et dans le monde religieux. De résistance il n'y en a plus réellement, sauf ces résistances de position et d'honneur auxquelles M. d'Haussonville prêtait l'autre jour l'appui de son éloquence. On dirait cependant que plus les gages de paix publique et de stabilité se multiplient, plus le doute et l'insécurité rentrent dans les esprits, que toutes ces chances heureuses, qui se sont réunies un instant, risquent encore une fois de se perdre sans profit, faute d'une direction, faute d'une idée supérieure et d'une volonté là où elles devraient être. On dirait qu'à ce mouvement de pacification intérieure et de ralliement qui se manifeste un peu partout, répond un autre mouvement de désorganisation et de désarroi dans le gouvernement, qui laisse parler M. le président de la république et s'efface le plus qu'il peut, qui réduit son rôle à jouer son jeu éternel entre les partis et, en craignant de se compromettre avec les uns ou les autres, finit par s'affaiblir devant tous. Le fait est qu'on en est là, et qu'au moment où les chambres vont se réunir, on recommence à voir toute sorte de signes de crises prochaines, de menaces pour le ministère. Il y a les difficultés de ces agitations ouvrières et de cette anarchie des municipalités socialistes, auxquelles le ministère n'a su opposer que son inertie ou ses ambiguïtés; il y a les difficultés de cette convention commerciale avec la Suisse que le gouvernement a signée, qu'il a eu raison de signer, — et qu'il aura peut-être de la peine à soutenir jusqu'au bout contre les protectionnistes, parce qu'il n'a plus assez d'autorité. Bref, il y a cela et bien d'autres choses à ce début de session où toutes les surprises redeviennent possibles; les embarras sont évidens,— et le secret, tout le secret de cette situation, c'est qu'il n'y a pas de gouvernement.

Rien certes ne le prouve mieux, rien n'est plus caractéristique et plus curieux, que cette triste et interminable grève de Carmaux qui aurait pu n'être rien et qui finit par être une sorte d'événement, une crise sans raison, sans profit et sans issue. Où veut-on cependant en venir, et comment cela finira-t-il? — Comment elle est née, cette grève, on le sait. Parce que la compagnie des mines de Carmaux, usant du plus simple des droits, a cru devoir congédier un ouvrier qui s'occupait fort peu de son travail, mais qui s'est trouvé être conseiller municipal, maire de sa commune, une population tout entière a été enlevée à ses labeurs, à la vie régulière, à la sécurité. Au fond, ce n'était qu'une assez petite affaire toute personnelle, qui ne touchait en rien aux relations permanentes entre la compagnie et ses ouvriers, aux conditions du travail; elle a été grossie par les excitations, par les immixtions d'agitateurs étrangers au pays, — parce que là où il n'y avait qu'un incident peu grave, on s'est plu à susciter un conflit plus ou moins politique, une lutte organisée, compliquée de toutes les passions. Aujourd'hui,

il s'est établi à Carmaux une sorte de régime révolutionnaire avec une municipalité complice, des ouvriers enrégimentés et manœuvrés par les syndicats, sous la protection de quelques députés qui sont accourus comme à un rendez-vous de trouble et se sont hâtés de faire de la malheureuse petite ville une façon de quartier-général de guerre sociale.

Et il se passe, en vérité, des choses étranges dans ce petit coin du midi, où le chômage règne, où il n'y a plus par le fait ni lois respectées, ni autorités régulières, ni liberté du travail. C'est la municipalité qui fait la police pour la grève avec ses patrouilles, sans tenir compte de rien, ni des règlemens, ni de la présence des agens de l'État. Les députés qui se sont institués, sans mandat, sans titre, les patrons de l'agitation gréviste, ne sont occupés qu'à souffler les colères, à entretenir par leur langage les illusions, les fausses espérances d'une population abusée. Ils se démènent, dictent des conditions et rédigent des ultimatums, avec la prétention de réduire la compagnie à merci. Ils interpellent bruyamment le gouvernement, ils protestent contre les plus simples mesures de défense publique, contre les arrêts de justice punissant des violences. Tout ce qu'ils craignent le plus, c'est que la grève cesse. Ces jours passés encore, nombre d'ouvriers fatigués du chômage, justement inquiets des perspectives de la misère, ont paru disposés à rentrer à la mine, à reprendre leur labeur. Aussitôt, sous la paternelle direction de la municipalité et des députés, on s'est mis en devoir de faire marcher les patrouilles pour surveiller les maisons des « suspects, » c'est-à-dire des ouvriers qui voulaient travailler, pour garder les avenues des mines et empêcher à tout prix le retour au travail. Et ces députés, qu'on pourrait appeler les entrepreneurs ou les régisseurs de la grève de Carmaux, se croiront quittes parce qu'ils auront interpellé les ministres dans le parlement ou parce qu'ils se seront occupés à recueillir quelques secours pour venir en aide à une population victime de leurs décevantes excitations. Qu'ils imposent à la compagnie elle-même une épreuve difficile par cette guerre organisée contre elle, c'est possible ; mais les ouvriers qu'ils ont poussés à la grève, qu'ils abusent en prétendant défendre leur cause, ces ouvriers seront-ils moins épuisés par le long chômage qu'ils auront eu à subir?

Voilà bien, en effet, près de deux mois que cela dure, et ce n'est pas fini : rien ne semble finir à Carmaux. Que fait cependant le gouvernement? Ah! c'est justement ici la question délicate. Il faut dire simplement ce qui est. Il n'est point douteux que, si dès l'origine le gouvernement avait pris l'attitude qu'il devait prendre, non pas une attitude menaçante ou cassante, mais l'attitude tranquille, mesurée et résolue d'un gouvernement qui sait ce qu'il veut, qui est décidé à faire respecter la paix publique, les lois, la liberté du travail, — non, il n'est pas douteux que, si le ministère eût agi ainsi, on n'en serait

pas là. Tout aurait pris une autre tournure. Le gouvernement a cru plus habile ou plus commode de ne pas se compromettre. Il n'a rien fait que d'une façon décousue ou intermittente ou tardive; il a temporisé ou éludé, tantôt ayant l'air d'envoyer des forces, tantôt arrêtant les troupes en chemin, livrant l'ordre d'une petite ville industrieuse au hasard de toutes les excitations, retenant ses gendarmes devant les patrouilles grévistes, dialoguant avec les députés qui ont abusé de sa longanimité ou de ses confidences, — et en définitive laissant les passions s'irriter, le mal s'aggraver. Il s'est effacé, disions-nous, le plus qu'il a pu; nous nous trompons: il s'est réveillé un jour pour annoncer solennellement qu'il allait délibérer sur la nécessité « de modifier la législation sur les mines et d'armer davantage l'État à l'égard des compagnies : » c'est-à-dire que pour apaiser les passions, il leur donnait un nouvel aliment par une menace indirecte adressée à la compagnie. En réalité, il ne pouvait rien avec sa menace d'une intervention de l'État qui susciterait bien d'autres problèmes, qui soulèverait toutes les grandes industries troublées dans leur sécurité; mais il déguisait pour le moment une défaillance de plus. Le gouvernement a fait à Carmaux ce qu'il fait avec toutes ces indociles municipalités socialistes qui le bravent, réunissant des congrès, multipliant les règlemens contre les lois, — et qu'il laisse faire.

Qu'est-il arrivé? Est-ce que le gouvernement a rien gagné par cette politique d'évasion et d'impuissance? Il n'a réussi ni à rassurer le sentiment public, ni à désarmer les agitateurs. Il n'a réussi qu'à s'affaiblir lui-même, et aujourd'hui il est aussi embarrassé pour en finir avec ces affaires de Carmaux que pour maintenir un acte légitime, sa convention commerciale avec la Suisse, contre les protectionnistes qui le menacent. Il se sent pris entre les radicaux, qui vont le mettre sur la sellette pour ce qu'il a fait ou pour ce qu'il n'a pas fait à Carmaux, et les protectionnistes qui vont lui demander compte d'un essai pourtant assez timide de libéralisme commercial.

C'est bien assez pour lui créer peut-être d'assez sérieux ennuis à cette rentrée de session où on l'attend, et c'est justement pour suffire à sa tâche qu'il aurait eu besoin de garder un peu de cette autorité qu'il a trop légèrement gaspillée en détail depuis quelque temps. Qu'en sera-t-il réellement de cette convention commerciale avec la Suisse, qui va être un des premiers objets de discussion dans les chambres? Voilà une question qui n'est pas la moins sérieuse du moment. Évidemment le ministère français, en prenant une initiative qui engage sa responsabilité, en négociant avec la Suisse, le ministère est resté strictement dans son droit constitutionnel. De plus, en se dégageant à demi de ce terrible étau du tarif maximum et du tarif minimum où la dernière loi de douanes a voulu l'enfermer, en faisant à la Suisse des concessions sur un certain nombre, un bien petit nombre d'articles, il

n'a pas seulement consulté des raisons commerciales, il a encore plus obéi à des considérations politiques. Il s'est inspiré de l'intérêt de nos approvisionnemens, de nos débouchés ; il s'est aussi, et surtout, inspiré de l'intérêt de nos relations avec un pays qui est lié à la France par une amitié traditionnelle, qui est notre rempart sur une de nos frontières. De toute façon le ministère français a fait une œuvre sensée, réfléchie, prévoyante, et M. le ministre du commerce. dans un banquet qui lui a été offert l'autre jour à Saint-Étienne, M. Jules Roche n'a point hésité à défendre le nouveau traité. Il l'a défendu avec un sentiment libéral des intérêts des deux pays, avec résolution, et il a de plus ajouté que le traité franco-suisse n'était pas seulement son œuvre à lui, qu'il était l'œuvre du ministère tout entier : ce qui implique que le gouvernement est résolu, — qu'il était au moins résolu, au moment où parlait M. Jules Roche,— à livrer une bataille décisive dans les chambres. Fort bien! Mais au moment où parlait M. Jules Roche, le chef du protectionnisme français dans le parlement n'avait pas dit son mot, — et il vient de le dire à Remiremont. M. Méline a parlé, et il n'a point hésité à son tour à déclarer qu'il était résolu à réclamer, même avec la Suisse, l'intégrité des tarifs récemment votés. C'est ici justement que commencent les complications, que se dessine une menace de conflit parlementaire qui n'est peut-être pas déjà sans avoir eu son retentissement et son influence dans le conseil.

La question est de savoir si le ministère ne va pas se diviser, s'il ne reculera pas devant la bataille à laquelle il semblait marcher si fièrement. Il peut sûrement y rester, d'autant plus qu'il ne soutiendra la lutte qu'avec une autorité encore plus diminuée par des faiblesses de politique intérieure ; mais, en dehors de ce qui peut arriver d'un ministère, il y a une question bien autrement grave. Il est bien clair que, si le parlement désavoue son gouvernement dans un de ses actes les plus prévoyans, la France se trouve plus que jamais rejetée dans l'isolement commercial qui peut si aisément se confondre avec l'isolement politique. Ce désaveu du traité avec la Suisse, si on va jusque-là, a plus d'importance qu'il n'en a l'air. Il referme sur notre pays toutes les portes gardées par un protectionnisme jaloux; il coupe encore une fois les communications, décourage et éloigne les nations voisines, prêtes à se rapprocher de nous ; il désarme enfin notre gouvernement de tout moyen d'action, en le laissant sans autorité et sans crédit pour rouvrir des négociations nouvelles. Et ce n'est peut-être pas le moment pour la France de décourager ses amis, de se désarmer dans une Europe où tant d'intérêts s'agitent, où la guerre ne se fait pas toujours à coups de canon, — où la victoire peut rester aussi aux plus prévoyans.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La liquidation de fin septembre a permis de constater que la spéculation était encore très engagée à la hausse sur les fonds français et sur un certain nombre de titres internationaux, et qu'il ne s'était pas formé un découvert d'une importance suffisante pour offrir un point de départ à une hausse nouvelle. Aussi le bon marché des reports n'a-t-il eu qu'une influence négative sur l'attitude générale de la cote. Cette aisance a été attribuée avec raison plutôt à l'abondance persistante des disponibilités qu'à une situation particulière de notre place. Loin donc de reconquérir le pair, après le détachement du coupon et la liquidation, le 3 pour 100 a faibli, et la fin de la première quinzaine d'octobre le laisse en réaction de 65 centimes (99.90 le 30 septembre, 99.25 le 12 octobre).

L'argent est toujours facile et obtenable à des taux extrêmement bas, à Londres comme à Paris; toutefois quelques symptômes d'un renchérissement possible ont commencé à se manifester. Au Stock-Exchange, où les transactions sont redevenues actives en fonds des deux Amériques, on entrevoit l'éventualité d'expéditions d'or pour New-York, qui obligeraient la Banque d'Angleterre à donner le signal du relèvement des prix pour le loyer des capitaux. L'Amérique du Nord, depuis le commencement de l'année, a envoyé en Europe de grandes quantités d'or, qui ont été absorbées presque exclusivement par l'Autriche-Hongrie, la France et la Russie. Le mouvement inverse va sans doute se produire, mais c'est Londres surtout qui aura à fournir le métal nécessaire.

Le public financier attend toujours l'ouverture de la grande campagne d'affaires annoncée pour cet automne. On n'a eu jusqu'ici que l'émission faite par le Crédit algérien et la Société générale de 35,000 obligations environ du canton de Fribourg en Suisse. Les fonds helvétiques sont fort estimés; notre cote a déjà accueilli un 3 pour 100 des chemins de fer, rente fédérale, qui fait très bonne figure à 94.50. L'émission des obligations de Fribourg a bien réussi. On parle maintenant des prochains emprunts de l'Autriche et de la Hongrie pour la *Valuta;* d'une grande opération russe, actuellement en cours de négociations entre le nouveau ministre des finances, M. de Witte, et la maison Rothschild; d'une conversion d'obligations du Crédit foncier; d'un emprunt chilien sous le patronage des Rothschild de Londres, d'un em-

prunt espagnol que la Banque de Paris et des Pays-Bas préparerait avec le cabinet Canovas.

La réalisation de ces affaires et d'autres analogues est subordonnée à la continuation du calme absolu qui a régné jusqu'ici dans les affaires tant extérieures qu'intérieures. Au dehors, rien ne semble devoir troubler ce calme. La presse internationale dénie toute importance politique à l'entrevue des deux empereurs d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie, et ne découvre rien d'immédiatement inquiétant dans l'énormité des nouveaux sacrifices que la loi militaire en projet à Berlin réserve aux contribuables allemands. La note adressée par la Russie à la Porte au sujet des complaisances que la Bulgarie rencontre à Constantinople a rappelé aux puissances de la triple alliance la nécessité de ne rien vouloir précipiter dans les affaires de la péninsule balkanique.

Nos affaires intérieures ne sont pas exemptes de quelques élémens de perturbation. L'affaire de Carmaux excite des débats passionnés. Le gouvernement, après avoir laissé tout faire pendant deux mois, met en branle la force publique juste une semaine avant l'ouverture de la chambre des députés, ce qui est de l'opportunisme à haute dose : il s'agit de sauver le principe de la stabilité ministérielle. A ce premier objet de discorde, on peut ajouter le traité franco-suisse, contre lequel le chef du protectionnisme vient de prononcer l'anathème à Remiremont. Il y a surtout la question budgétaire qui devient sérieuse par la disparition des plus-values mensuelles auxquelles on s'était habitué, et à cause du flot sans cesse grossissant des crédits supplémentaires. La question du renouvellement du privilège de la Banque de France peut aussi ne pas arriver sans heurt à sa solution. Les premières semaines de la session seront sans doute assez animées, et cette considération a contribué à maintenir la Bourse dans une attitude de grande réserve.

La grande querelle faite par la Compagnie des agens de change à la coulisse à propos de la petite Bourse du soir a reçu une solution bâtarde. Les agens, dans leur lettre de septembre, avaient demandé la suppression pure et simple de cette petite Bourse, ce qui était logique et se pouvait défendre. Le conseil des ministres, après avoir agité la question à plusieurs reprises, a compris ou feint de comprendre qu'on lui demandait d'interdire la tenue de la petite Bourse dans un local clos et couvert. Le hall du Crédit lyonnais réunissant ces deux conditions, le gouvernement a décidé que la petite Bourse ne devrait plus s'y tenir, mais qu'elle pouvait se réunir valablement devant la porte dudit édifice, sur le boulevard. Rien n'est piteux comme cette conclusion du conflit, conclusion provisoire selon toute apparence.

Si le 3 pour 100 a baissé, suivi dans ce mouvement rétrograde par l'amortissable, le 4 1/2 s'est bien tenu à 106 francs. Les temps appro-

chent pour la conversion de ce fonds. Les porteurs sont convaincus que, pour assurer le succès de l'opération, on leur offrira des avantages justifiant amplement le cours actuel, et il paraît bien qu'ils auront raison.

D'importans mouvemens de cours ont eu lieu sur les titres russes. L'emprunt d'Orient a monté de près d'une unité en quelques jours; le consolidé 4 pour 100 et l'emprunt 3 pour 100 1891 ont regagné presque immédiatement le coupon trimestriel (respectivement 1 franc et 0 fr. 75) qu'ils venaient de détacher; mais cette avance sur les trois fonds a été presque entièrement reperdue sur la nouvelle d'une tentative d'attentat contre l'empereur de Russie. D'autre part, les bruits relatifs à des négociations engagées par le ministre des finances à Saint-Pétersbourg en vue de l'émission d'un emprunt ont pris une certaine consistance. Il s'agirait d'un montant de 500 millions pour les chemins de fer, et l'opération serait confiée à un syndicat international dirigé par la maison Rothschild, de Paris.

L'Extérieure a oscillé sans variations importantes autour du prix que faisait ressortir le détachement du coupon trimestriel le 6 courant. Le change reste tendu à Madrid et à Barcelone, et les deux derniers bilans de la Banque d'Espagne ont accusé de fortes augmentations de la circulation fiduciaire. La situation ne s'améliore donc pas à ce point de vue.

L'Italien a été porté à peu de distance du cours de 94, mais des réalisations l'ont ramené à 93.20. M. Giolitti a tracé, dans un rapport précédant le décret de dissolution de la chambre des députés d'Italie, un tableau assez sombre de la situation économique du royaume; le déficit est considérable et il faudra bien des économies et de notables augmentations de recettes pour le réduire, s'il ne peut être supprimé. De fortes diminutions dans le budget de l'armée assureraient un prompt retour à l'équilibre, mais les nécessités de la triple alliance imposent au cabinet italien une extrême réserve dans cette direction. Il faudra donc vivre avec le déficit, et le cours de 93 en ce cas peut sembler suffisant.

Les valeurs turques ont eu quelque peine à défendre l'avance obtenue à la fin du mois dernier. La hausse appelait des réalisations; toutefois de nouvelles demandes ont enrayé les velléités de réaction; la série de la Dette générale n'a donc perdu que 20 centimes à 22.12, l'obligation de Priorité et celle des Douanes se sont tenues à 435 et 475, la Banque ottomane s'est négociée entre 605 et 600 francs. L'Unifiée a définitivement atteint le pair, et l'obligation égyptienne privilégiée 3 1/2 pour 100 vaut 96 pour 100. Le Hongrois a été à peu près immobile à 95.70.

Le principal mouvement pendant la dernière quinzaine a porté sur les valeurs argentines, les fonds brésiliens et le Portugais. L'amélioration du change à Rio-de-Janeiro a été très rapide et la spéculation

s'est hâtée de liquider ses positions de baisse à découvert sur les rentes brésiliennes. Le coupon semestriel détaché sur le 4 1/2 comme sur le 4 pour 100 a été regagné; le premier fonds reste à 73, le second à 67.50. Il y a moins de deux mois, les cours correspondans étaient 68 et 62. Le Portugais a repris de deux unités à 26 1/4, à cause de la solidarité économique établie par l'opinion entre la grande république Sud-Américaine et son ancienne petite métropole du sud-ouest de la péninsule ibérique.

Un véritable engouement vient de se déclarer à Londres pour les valeurs argentines. On attend beaucoup de l'installation du nouveau président, le docteur Luis-Saenz Peña, dont les pouvoirs ont été inaugurés le 12 courant, et du ministre des finances qu'il s'est choisi, M. Romero. La situation de la république Argentine s'est améliorée sans aucun doute depuis le commencement de cette année; commerce extérieur, recettes budgétaires, trafic des voies ferrées, tout est en progrès constant; le rendement des douanes surtout a dépassé les prévisions les plus optimistes. Aussi, l'obligation de l'emprunt 5 pour 100 1886 a-t-elle monté de près de 50 francs en six semaines, de 310 à 357.50. A Londres, l'emprunt du moratorium, 6 pour 100 1891, dont le service est fait en or et est privilégié comme celui du 5 pour 100 1886, a été porté de 55 à 66 pour 100 en quelques jours. Les titres de chemins de fer ont suivi le mouvement. Sur notre place, l'obligation des chemins argentins (intérêt 25 francs, garantie gouvernementale et première hypothèque sur la ligne) s'est relevée de 190 à 230. Même l'obligation des chemins de fer de Santa-Fé (entreprise en liquidation), qui va être échangée contre un titre à revenu variable, a monté d'une quinzaine de francs à 170.

La Banque de France a baissé de 4,080 à 3,860 et a repris presque aussitôt 100 francs à 3,960. Les vendeurs ont escompté la probabilité d'une répartition pour le second semestre de 1892 inférieure à celle de la même période de 1891. L'excellent classement du titre reste un obstacle à toute dépréciation trop brusque. La commission parlementaire du renouvellement du privilège a demandé que la discussion du projet de loi relatif à cette grande question, commencée dans la session dernière, fût reprise dès la rentrée des chambres.

La Banque de Paris est en hausse de 20 francs à 685, le Comptoir national d'escompte de 13.75. Le Nord a reculé de 15 francs à 1,925, le Suez de 53.75 à 2,636.25. La Compagnie des chemins autrichiens a fléchi de 5 francs, les titres des autres sociétés étrangères ont été délaissés. Le Rio-Tinto, sur l'attente de la fixation à 7 shillings de l'acompte de dividende, a regagné 10 francs à 385; l'action des Tabacs a été ramenée, par un mouvement inverse, de 382.50 à 375.

Le directeur-gérant : Ch. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CENT TREIZIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LXIIe ANNEE.

SEPTEMBRE. — OCTOBRE 1892.

Livraison du 1er Septembre.

LE PARRAIN D'ANNETTE, première partie, par M. TH. BENTZON. 5

UN CHAPITRE DE L'HISTOIRE DES SCIENCES. — TRANSMISSION DES INDUSTRIES CHIMIQUES DE L'ANTIQUITÉ AU MOYEN AGE, par M. M. BERTHELOT, de l'Académie des Sciences. 39

COMÉDIENS ET COMÉDIENNES D'AUTREFOIS, première partie, par M. VICTOR DU BLED. 56

VOYAGE AU KHAREZM. — II. — TCHIMBAI, KOUNGRAD, RETOUR A KHIVA, par M. P. GAULT. 105

LA PLUIE ARTIFICIELLE, par M. HENRY DE VARIGNY. 133

LA CONFÉRENCE DE VENISE ET LE CHOLÉRA DE 1892, par M. JULES ROCHARD, de l'Académie de Médecine. 168

LE NOUVEAU WALLENSTEIN, par M. G. VALBERT. 200

REVUE LITTÉRAIRE. — LA STATUE DE BAUDELAIRE, par M. F. BRUNETIÈRE. . . 212

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. 225

MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE. 235

Livraison du 15 Septembre.

LA VIE PRIVÉE DE MICHEL TEISSIER, première partie, par M. ÉDOUARD ROD. . 241

LE CONSEIL D'ÉTAT ET LES PROJETS DE RÉFORME. — II. — LA COLLABORATION AUX LOIS ET LA RÉORGANISATION DU CONTENTIEUX, par M. VARAGNAC. 288

Les Élections anglaises et le Quatrième ministère Gladstone, par M. Augustin FILON. 319
Le Parrain d'Annette, dernière partie, par M. Th. BENTZON. 356
L'Eau a Paris, par M. J. FLEURY. 385
La Fayette pendant le consulat et le premier empire, par M. BARDOUX, de l'Institut de France. 409
Notes sur le Bas-Vivarais. — I. — Le Pays, par M. le vicomte Eugène-Melchior de VOGUÉ, de l'Académie française. 448
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 466
Mouvement financier de la quinzaine. 477

Livraison du 1er Octobre.

La Vie privée de Michel Teissier, deuxième partie, par M. Édouard ROD. . 481
La France sous la première restauration. — I. — Les Commencemens du règne de Louis XVIII, par M. Henry HOUSSAYE. 523
Une École des arts et métiers, par M. le vicomte Antoine de SAPORTA. . . 557
Le Problème de l'audition colorée, par M. Alfred BINET. 586
Un Voyage de découvertes a travers la société américaine, par M. Th. BENTZON. 615
L'Enseignement de l'équitation en France, par M. J. MUSANY. 644
Le Docteur Friedrich Nietzsche et ses Griefs contre la société moderne, par M. G. VALBERT. 677
Revue littéraire. — Les Amies de Bernardin de Saint-Pierre, d'après des lettres inédites, par M. F. BRUNETIÈRE. 690
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 705
Mouvement financier de la quinzaine. 716

Livraison du 15 Octobre.

La Vie privée de Michel Teissier, troisième partie, par M. Édouard ROD. . 721
Les Coulisses de la vie politique aux États-Unis, par M. C. de VARIGNY. . 758
La France sous la première restauration. — II. — La Renaissance des partis et le Ministère du maréchal Soult, par M. Henry HOUSSAYE. 784
Les Lettres de cachet, d'après des documens inédits, par M. Frantz FUNCK-BRENTANO. 821
Paysages des Tropiques. — La Rivière des cocotiers, par M. Lucien BIART. . 854
Études sur le XVIIIe siècle. — I. — La Formation de l'idée de progrès, par M. Ferdinand BRUNETIÈRE. 881
Notes sur le Bas-Vivarais. — II. — Les Habitans, par M. le vicomte Eugène-Melchior de VOGUÉ, de l'Académie française. 921
Revue dramatique. — Comédie-Française : *le Juif polonais*. Gymnase : *un Drame parisien*. Odéon : *Mariage d'hier*, par M. Camille BELLAIGUE. 937
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 945
Mouvement financier de la quinzaine. 955

Paris. — May & Motteroz, libr.-impr. réunies, 7, rue Saint-Benoît.